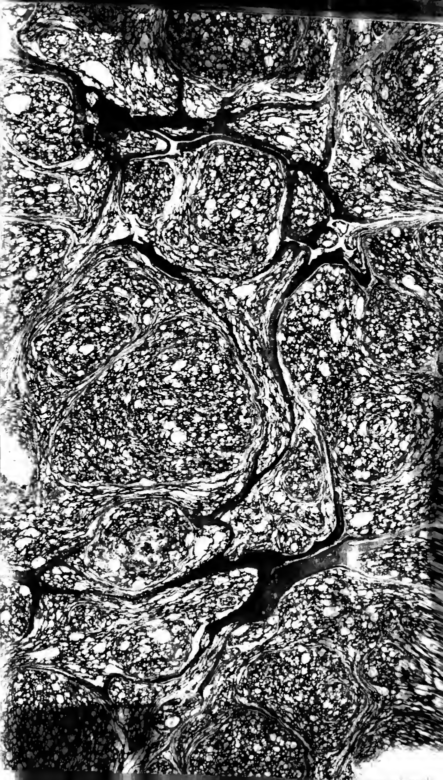






ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
D'ITALIE.

CINQUIÈME VOLUME.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE,

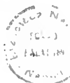
Depuis la chûte de l'EMPIRE ROMAIN en OCCIDENT, c'est à dire depuis l'an 476 de l'Ere Chretiène, jusqu'au *Traité d'Aix-la-Chapelle* en 1748.

Par M. DE *SAINT-MARC, de l'Académie de la Rochelle*.

CINQUIÈME VOLUME.

Depuis l'an 1138, jusqu'à l'an 1254.

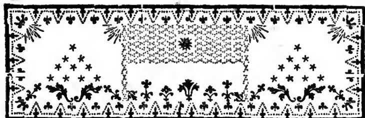




A PARIS,
Chés JEAN-THOMAS HÉRISSANT, Fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M DCC LXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

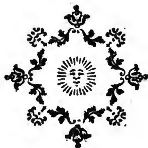
JE VOULOIS que ce cinquième Volume comprît toute la *NEUVIÉME EPOQUE*, qui, *depuis l'An* 1138 *jusqu'à l'An* 1254, ofre *L'ITALIE sous la domination de six PRINCES de la MAISON DE SOUABE, dont trois EMPEREURS; & d'un EMPEREUR de la MAISON DE WELF-ESTE, c'est à dire DE BRUNSWICK.* Ce dessein m'a fait choisir, pour mon *Texte*, le Caractère au dessous de celui du *Texte* des autres Volumes. Come je voulois aussi n'avoir en tout, en començant celui-ci, que six *Colonès* d'égale largeur, c'est à dire trois dans chaque page; je me suis imaginé que ce changement de Caractère seroit peu sensible; & l'on verra qu'en effet il l'est très peu. D'ailleurs, pressé d'ateindre le but, je voulois de plus resserrer mon *Texte;* &, pour cète raison, il faloit charger d'avantage les *Colones* des *EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS;* des *ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE;* des *PAPES;*

& des *SAVANS & ILLUSTRES*, pour supléer à ce qui manqueroit au *Texte*, que je prévoïois devoir nécessairement finir plustôt que ces *Colones*, & ne devoir, par conséquent, ocuper, en avançant, au plus que la moitié de la largeur de la page. C'ètoit encore une raison pour me déterminer au changement, que j'ai hazardé.

Dans les *Colones*, que je viens d'indiquer, j'ai traduit, mais avec quelque liberté, come j'ai pris soin d'en avertir, un grand nombre de morceaux des *Annales* de *MURATORI*, dont même quelques-uns sont assés longs. J'ai destiné ces *Traductions* à ceux qui ne se croient pas sufisamment instruits, sans un certain détail. Elles présentent avec étendue ce que le *Texte* ne dit que d'une manière très abregée; & contiènent des faits, que j'ai pu ne pas y placer.

Mais, malgré toutes mes mesures, l'*ÉPOQUE* entière exige plus de place, que je n'avois dessein qu'elle en ocupât. Heureusement j'ai pu la couper de manière à ne point choquer les Lecteurs. Je finis donc ce cinquième Volume par le *Couronement de FRÉDÉRIC II* come *EMPEREUR* en 1220; en sorte qu'il me reste, pour le sixième les trente-&-une années de l'*Empire* de ce Prince, lesquèles sont la portion la plus curieuse & la plus intéressante de cète *ÉPOQUE*. Cète portion mériteroit de ma part le même soin, que j'ai cru devoir doner à la scanda-

leuse *Querèle des Investitures :* mais l'augmentation de l'âge, la diminution de la vue, & l'afoiblissement de la santé me forcent à me restraindre; & me mètent dans la nécessité de me hâter d'ariver à la fin. Nécessité dure à qui, depuis plus de cinquante ans, s'est fait une Loi de la Maxime d'*AUGUSTE : Hâte-toi lentement !*



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

[Les *Colones* de Nompareille sont indiquées dans chaque page, la première par *a*, la seconde par *b*, la troisième par *c*.]

Page 3, a, *lignes* 15 & 16; contre: *lisés* aux.
P. 4, *lign.* 16; de: *lis.*; par.
P. 19, b, *Art.* Frédéric I, *lig.* 13; le 22: *lis.*; le 10 ou le 12. c, *lig.* 17, *effacés* &c.
P. 21, a, *lig.* 1-4; Le Pape *Eugène* y trouva, dit *Muratori*, p. 487, Année 1146, peu de repos: *lis.*; Le Pape *Eugène* y trouva peu de repos, dit *Muratori*, p. 487, Année 1146. b, *Art.* Henri III, *lig.* 12 & 13; le 30 de Décembre: *lis.*; en Octobre ou Novembre. *Lig.* 22; le 28 de Septembre 1197: *lis.*; le 29 ou le 30 de Septembre, ou le 4 d'Octobre 1197. *Art.* Frédéric II, *lig.* 4 *en remont.*; 1197: *lis.* 1199.
P. 22, a, *Art. de* Frédéric I, 2e. *Alinea*, *lig. dernière*; Conrad III: *lis.*; Conrad IV.
P. 23, a, *lig.* 2; instruisit: *lis.*; informa.
P. 25, a, *lig.* 3; Concile le Pape: *lis.*; Concile, le Pape. b, *lig.* 1 & 2; le 18 de Mai: *lis.*; le 11, le 19, ou le 22 de Mai. *Lig.* 5; 1213: *lis.*; 1214. *Art.* Frédéric II, *lig.* 15; la même année: *lis.*; en 1199. *Lig.* 18 & 19; mais, l'année suivante: *lis.*; mais l'année précèdente. *Lig.* 25; il est couroné: *lis.*; il avoit été couroné.
P. 26, b, *lig.* 12 *en remontant*; n'ait eu: *lis.*; n'eût eu.
P. 28, b, *lig.* 4; en 1152: *lis.*, en 1153. *Lig* 6; en 1152: *lis.*; en 1154.
P. 35, c, 1r. *Alin. lig.* 6; où: *lis.*; dans lequel.
P. 49, a, *lig.* 15-16; l'Eglise de Cantorbéri: *ajoutés à la ligne.* Cète Mère, qui survit au *Pape*, son fils, est une espèce de démenti pour cète *Epitaphe*, qui se lit dans le *Dôme de Naple.* Gratimolæ Filimarinæ, *magnæ Matri maximæ Sobolis*, Bonifacii Noni, *quæ indito jam infanti auspicato* Petri *nomine*, *vidit vivens*, *quod nulli antea datum*, *juvenem Filium orbis terræ Patrem*, *non minus gestiens ab illo Filiam se vocari*, *quam Matrem*, *vidit non modo triplici coronatum Thiara*, *sed coronantem Reges*, *jucundius Filii pedes osculata quàm caput*; *imò quem genuit adoravit.* Ascanius Filimarinus, S. R. E. Card. *posuit* 1647. C'est à dire, en traduisant un peu librement: *A* Gratimola Filimarina, *Mère illustre d'un Fils très illustre*, *de* Boniface Neuf, *à qui*, *sous d'heureux auspices*, *elle avoit donné*, *lorsqu'il étoit enfant*, *le* nom de Pierre. *Vivante*, *elle vit*, *ce qui ne fut accordé à aucune autre Mère*, *son Fils*, *encore jeune*, *Père de l'Univers*; *& ne se réjouit pas moins d'en recevoir le nom de Fille*, *que celui de Mère. Elle le vit*, *non seulement couroné de la triple Thiare*: *mais aussi couronant les Rois. Elle adora même celui qu'elle avoit mis au monde.* Ascagne Filimarini, Cardinal de la Sainte Eglise

Romaine, *posa ce Monument en* 1647. Ce *Cardinal*, *Archevêque de Naple*, ignoroit sans doute que la *Mère d'Adrien IV* lui survécut; & que par conséquent *Gratimola* ne fut pas la première Femme, qui jouit du plaisir de voir son Fils sur la Chaire de S. *Pierre*. Il est vrai que la *Mère d'Adrien IV* n'eut pas la satisfaction de l'y voir des ieux du corps; car il n'est pas naturel de penser qu'après son exaltation au Souverain Pontificat, ce Pape ait fait venir à *Rome* sa *Mère*, à laquèle, lorsqu'il mourut, il ne laissa pour toute ressource que les *Aumônes de l'Eglise de Cantorbéri*. Quoi qu'il en soit, *Périno Tomacello*, *Napolitain*, Fils de *Thomas* & de *Gratimola*, fut le second *Pape Italien* pendant le grand *Schisme d'Occident*, qui dura 40 ans, & fut terminé par le *Concile de Constance*. Elu le 2 de Novembre 1389, à l'âge d'environ 45 ans, il mourut le 1 d'Octobre 1404. Il étoit d'une Maison très noble, puisque les *Tomacelli* faisoient une *Branche* de la *Maison Capécé*, l'une des plus ancienes & des plus illustres de *Naple*. Come il avoit des idées très diférentes de celles d'*Adrien IV* sur l'usage des *Revenus Ecclésiastiques*, il eut très grand soin d'enrichir & d'agrandir sa *Mère*, ses *Frères* & tous ses *Parens* aux dépens de l'*Eglise Romaine*. *Boniface IX*, dont on ne peut pas assurer qu'il fut bien légitimement *Pape*, fit beaucoup de mal à toute l'*Eglise*; & le *Cardinal Ascagne Filimarini* devoit, pour son propre honeur, se dispenser de faire, par cète *Inscription*, ressouvenir à tous momens tout le monde qu'une Femme de sa Maison avoit été *Mère* de ce *Pape*, & ne pas finir ce qu'il dit d'elle par une sorte d'impiété. C'est uniquement de la *Sainte-Vierge*, qu'il est permis de dire qu'*elle adora celui qu'elle avoit mis au monde* Ibidem, c, *lig.* 6, *en remont.*; se: *lis.*; le.

P. 52, *lig.* 2; longteins, & : *lis.*; longtems; &c.

P. 56, b, *lig.* 4 *en remont.*; le 30 de Novembre: *lis.*; en Octobre, ou Novembre.

P. 61, c, *Art.* Pérégrin, 2e. *Alin. lig.* 8; 63, c, *dern. Alin. lig.* 3; 65, c, *lig.* 5; 67, a, *lig.* 9; 83, a, 1r. *Alin. lig.* 1; 95, c, 3e. *Alin. lig.* 5 & 29; 97, c, *lig.* 8; 99, c, 7e. *Alin. lig. dern.*; 103, c, 1r. *Alin. lig.* 2; Victor V: *lis.*; Victor IV.

P. 63, 1r. *Alin. lig.* 2; ait: *lis.*; eût.

P. 68, Not. *lig.* 5 *en remont.*; balais: *lis.*; balai.

P. 74, 1r. *Alin. lig.* 5 & 6; Valcanonica: *lis.*; Valcamonica, *lig.* 9; Chiasa: *lis.*; Chiusa.

P. 81, a, *lig.* 6 *en remont.*; Saint-Nicolao: *lis.*; Saint-Nicolas.

P. 83, b, *lig.* 17; Béringuelle: *lis.*; Bérengère.

P. 84, a, *lig.* 29; dans la Marche: *lis.*; dans sa marche.

P. 85, b, *lig.* 21 & 22; Trône de la Sicile: *lis.*; Courone de Sicile.

P. 86, *lig.* 8; remarque: *lis.*; remarqua. a, *lig.* 10 *en remont.*; chacun: *lis.*; chacune.

P. 87, a, *lig.* 16; Passion (23 de Mars) se: *lis.*; Passion (23 de Mars); se.

P. 92, b, *lig.* 33; qu'il retenoit: *lis.*; lorsqu'il le retenoit.

P. 96, a, *lig.* 21 *en remont.*; de: *lis.*; des.

P. 104, *lig.* 17; &, lendemain: *lis.*; &, le lendemain.

P. 107, a, *lig.* 12-15; tout ce qu'avoit fait à la Conférence le glorieux & orthodoxe Roi pour; *lis.*; tout ce que le glorieux & orthodoxe Roi avoit fait, à la Conférence, pour.

P. 111, a, *lig*. 13; pri: *lis*.; pria.
P. 116, a, *lig*. 29 & 30; ce qu'elles: *lis*.; ce qu'ils. *lig*. 47; VI; *lis*.; VII.
P. 126, *lig*. 8 & 9 *en remont*.; Palerme: *lis*.; Salerne.
P. 129, b, *lig*. 17 *en remont*.; justement dit, page: *lis*.; justement, dit page.
P. 131, a, *lig*. 5; le Concile: *lis*.; au Concile.
P. 137, c, *lig*. 28; d'Aldéric: *lis*.; d'Oldéric.
P. 146, *Alin*.; 1138: *lis*.; 1158.
P. 148, *lig*. 13 *en remont*.; surcharches: *lis*.: surcharges.
P. 151, *lig*. 36; plus 3 mille: *lis*.; plus de 3 mille.
P. 156, *lig*. 12 *en remont*.; Casiano: *lis*.; Cassano.
P. 158, b, *lig*. 3; font sens: *lis*.; font des sens.
P. 169, a, *lig*. 15; ne: *lis*.; de.
P. 170, b, *lig*. 3 *en remont*.; Le dernier: *lis*.; Ce dernier.
P. 172, a, *lig*. 25 & 26; Faltre: *lis*.; Feltre.
P. 180, a, *lig*. 25 *en remont*.; *éfacés* &.
P. 182, a, *lig*. 11; MLXXXV: *lis*.; MCLXXXV.
P. 185, b, *lig*. 6; p. 36: *lis*.; p. 361. *Lig*. 3 *en remont*.: Parts: *lis*.; Ports.
P. 187, b, *lig*. 2 *en remont*.; Let: *lis*.; Les.
P. 188, b, *lig*. 15; D'autres: *lis*.: D'autres.
P. 189, b, *lig*. 18-21; Je ne ferai qu'abreger ce que *Rapin-Thoyras* a dit en abrégé. Je ne ferai pas dificulté: *lis*.; En abregant ce que *Rapin-Thoyras* a dit lui-même en abregé, je ne ferai pas dificulté.
P. 190, a, *lig*. 22 *en remont*.; au Pape: *lis*.; du Pape.
P. 193, b, *lig*. 29; le: *lis*.; la.
P. 194, a, *lig*. *dern*.; pria: *lis*.; prioit.
P. 202, a, *Art*. Henri V, *lig*. 30; 1199: *lis*.; 1190. *Lig*. 42; le 28 d'Octobre 1194: *lis*.; en Octobre, ou Novembre 1194. *Lig*, 44; le 28 de Septembre 1197; *lis*.: le 29, ou le 30 de Septembre, ou le 4 d'Octobre 1197, b, 1r. *Alin*. *lig*. 1; L'Empereur: *lis*.; 1237. L'Empereur.
P. 204, a, *lig*. 9, 1193: *lis*.; 1194.
P. 205, a, 1r. *Alin*. *lig*. 6 *en remont*.; dire è: *lis*. dire à. c, 2e. *Alin*. *lig*. 2; extrêmement: *lis*.; fort.
P. 206, *lig*. 21; font: *lis*. font. Not. *lig*. *pénult*.; de la: *lis*.; de sa.
P. 207, b, *lig*. 16; vint: *lis*.; vient.
P. 209, b, *lig*. 20-22; Richard, aussi mécontent, que les Barons de: *lis*.; Richard aussi mécontent, que les Barons, &c. c. *lig*. 8 & 9; deux Seigneurs; *lis*.; deux autres Seigneurs.
P. 210, a, 1r. *Alin*. *lig*. 7; Girolano: *lis*.; Girolamo. b, *lig*. 17-18; d'Arazzo: *lis*.; d'Arezzo. *Lig*. 25; Faligno: *lis*.; Foligno.
P. 211, a, *lig*. 22; les elle: *éfacés* elles.
P. 212, a, *lig*. 15 & 16; derniers jours de Septembre 1196: *lis*.; les derniers jours de Septembre, ou les premiers d'Octobre 1197.
P. 213, a, *lig*. 10; *éfacés* premiére. b, *lig*. 23 *en remont*.; au: *lis*.; à ce. c, *lig*. 1; Laïcs; qui: *lis*.; Laïcs, qui.
P. 219, a, *lig*. 36; sortis 11 de Rome: *lis*.; sortis, le 11e. de Rome.
P. 220, a, *lig*. 14 *en remont*.; Paterborn: *lis*.; Paderborn.
P. 225, a, *lig*. 23 *en remont*.; & les deux: *lis*.; & deux.

P. 228, b, *Alin. lig.* 1; Ann. 1249 : *lis.*; Ann. 1242.
P. 230, a, *lig.* 16; VI : *lis.*; V.
P. 233, a, b, *lig.* 10 & 25 *en remont.*; Griffin : *lis.*; Griffin.
P. 235, a, *lig.* 12 *en remont.*; du Mulhausen : *lis.*; de Mulhausen; b, *lig.* 8; *éfacés* &.
P. 238, *lig.* 15; Botera : *lis.* : Butiera.
P. 240, a, *lig.* 10 *en remont.*; VI : *lis.* V.
P. 241, a, *lig.* 20 *en remont.*; Cœurs à : *lis.* Cœurs, à.
P. 242, *lig.* 2; 1198 : *lis.*; 1199. *Lig.* 22 & 23; Rival, d'abord Roi, ensuite Empereur jusqu'en : *lis.*; Rival jusqu'en.
P. 245, c, *lig.* 5 *en remont.*; Roi; mais : *lis.*; Roi : mais.
P. 248, b, *lig.* 11 *en remont.*; *éfacés* il.
P. 249, a, *lig.* 7 & 6 *en remont.*; Maîs tre : *lis.*; Maîtres. b, *lig.* 27 & 26 *en remont.*; n'osent pas que les imiter : *lis.*; n'osent pas ne les point imiter.
P. 250, b, *lig.* 28; Macherati : *lis.*; Mascherati. *Lig.* 2, *en remont.*; avec : *lis.*; de.
P. 252, b, *lig.* 11 *en remont.*; Veillant & de Revoli : *lis.*; Veillane & de Rivoli.
P. 253, c, *lig.* 12 *en remont.*; te- : *lis.*; re-.
P. 256, a, *Alin. lig.* 3; 10: *lis.*; 16. b, *lig.* 17; Saffa : *lis.* Seffa.
P. 258, a, *lig.* 11; Saffoferreto : *lis.* Saffoferrato.
P. 261, a, Note; *ajoutés à la fin :* Peut-être y avoit-il dans l'Original : *cùm Subditos à juramento fidelitatis debito absolvat.* Dans ce cas, il faudroit traduire; & *parcequ'il absout les Sujets du serment de fidélité, qu'ils doivent.* c, *lig.* 17 *en remont.*; étvoit : *lis.*; étoit.
P. 264, b, *lig. dern.*; Guillaume de San-Piéro : *lis.*; Guillaume de Campo-San-Piéro.
P. 267, a, *lig.* 9; 11 j. avant : *lis.*; 11 jours avant. b, *lig.* 16 & 17; le prochain Parlement : *lis.*; le Parlement suivant.
P. 269, c, *lig.* 12 *en remont.*; *éfacés* leur.
P. 270, a, *lig.* 6 & 7; Come : *lis.*; Coire.
P. 271, c, *lig.* 29 Ancêtres : *lis.*; Pères. *Lig.* 33; cout : *lis.*; cour.
P. 272, *Alin. lig.* 4-6; d'Alexandre III, à Rome engage : *lis.*; d'Alexandre III à Rome, engage. a, *lig.* 22 *en remont.*; marchent : *lis.*; marchèrent.
P. 273, b, *lig.* 14-17 *en remont.*; Il s'en retourna, sans avoir rien fait à Crémone, après un Combat avec les Plaisantins : *lis.*; Après un Combat avec les Plaisantins, il s'en retourne à Crémone, sans avoir rien fait.
P. 278, *lig.* 8 *en remont.*; de : *lis.*; des. a, *lig.* 21 *en remont.*; les Comtes Célano : *lis.*; les Comtes de Célano.
P. 280, *lig.* 7 *en remont.*; de : *lis.*; des. b, *lig.* 10; Tatte : *lis.*; Lara.
P. 281, *lig.* 24; suspects : *lis.*; suspectes.
P. 283, *lig.* 27; Lucque : *lis.*; Hugue.
P. 285, c, 1r. *Alin. lig.* 13; Catanznao : *lis.*; Catanzano.
P. 287, c, *lig.* 20; qu'l; *lis.*; qu'il.
P. 289, a, *Art.* Innocent III, *lig.* 3; Landon : *lis.*; Landoné. c, *lig.* 33 voit : *lis.*; voïoit.
P. 290, *lig.* 13 & 14 *en remontant*; negli se : *lis.*; néglige. b, *lig.*

21 & 22; furtout celles de : *lisés*; principalement de.
P. 293, a, *lig.* 2; Edouard : *lis.*; Edmond. *Lig.* 8; Edmond : *lis.*; Edouard.
P. 296, *lig.* 9 *en remont.*; d'alet : *lis.*; d'abandonet.
P. 298, b, *lig.* 2 & 3 *en remont.*; Biachino Camino : *lis.*; Biachino de Camino.
P. 300, a, *lig.* 9; VIIe. : *lis.*; VIe.
P. 301, a, *lig.* 25 *en remont.*; le : *lis.*; la. b, *lig.* 21 *en remontant*; Ottobwono : *lis.*; Ottobuono. c, *lig.* 17; n'eft : *lis.* n'étoit. *Lig.* 29; s'étone : *lis.* s'étonoit. *Lig.* 31; conçoit : *lis.*; concevoit.
P. 303, c, *Art.* Mathieu Bonello, 3e. *Alin. lig.* 3; l'ai : *lis.*; j'ai.
P. 304, a, 1r. *Alin. lig.* 16; Caferto : *lis.*; Caferta.
P. 305, c, *lig.* 1-4 *en remont.*; Enfuite l'on envoïa quelques perfones à *Cacabo*, pour faite venir *Mathieu Bonello* pour lui : *lis.*; Enfuite, come on vouloit voir à la Cour *Mathieu Bonello*, l'on envoïa quelques perfonnes à *Cacabo* lui.
P. 308, 2e. *Alin. lig.* 9 & 10; Jean de Nasle : *lis.*; Jean de Naple. a, *lig.* 25; 1171 (1172) : *lis.*; 1271 (1272). b, *lig.* 10 & 11 des vivres & des chevaux : *lis.*; de vivres & de chevaux. *Lig.* 16; faifoit : *lis.*; fait.
P. 309, *lig.* 3; de : *lis.*; du.
P. 311, c, *lig.* 23; fi : *lis.*; s'il.
P. 313, c, *lig.* 3; au : *lis.*; ait.
P. 317, c, *lig.* 33; qui : *lis.*; qu'il.
P. 319, a, *lig.* 22 & 23 *en remont.*; Cincio : *lis.*; Cencio.
P. 322, a, *lig.* 6 *en remont.*; d'afeetion : *lis.*; d'afection.
P. 323, a, *lig.* 4; fit : *lis.*; prit.
P. 324, b, *lig.* 6 & 7 *en remont.*; Palade : *lis.*; Palude.
P. 325, b, 1r. *Alin. lig.* 8; quette; *lis.*; guette.
P. 326, 3e. *Alin. lig. dern.* eur : *lis.*; leur.
P. 333, b, *lig.* 28; prit fin : *lis.*; fe termina. *Lig.* 34; pritent part à : *lis.*; fe mêlèrent de.
P. 335, c, *lig.* 1; Maudra : *lis.*; Mandra.
P. 336, a, *lig.* 6 & 7; ocaftone : *lis.*; ocafione. b, *lig.* 4; d'Haëmbourg : *lis.*; d'Hoëmbourg.
P. 340, a, *lig.* 25 *en remont.*; & tant de : *lis.*; & de tant de.
P. 341, b, *lig.* 2-6 *en remont.*; « Les *Evêques* n'auront point de » comunication, & ne garderont point dans leur Diocèfe les *Gens* » *excomuniés* par un autre *Evêque* ». IX : *lis.*; « Les *Evêques* » n'auront point de comunication avec les Gens excomuniés par un » autre *Evêque*, & ne les garderont point dans leur Diocèfe ». IX.
P. 342, a, *lig.* 13 *en remont.*; Valets : *lis.*; Varlets.
P. 343, c, *lig.* 11 *en remont.*; Père : *lis.*; Oncle. *Lig. avant dern.* & *dern.*; folemnel eût : *lis.*; folemnel en eût. : *Ibid. éfacés la* Note (*a*), & *fubftitués-y ceci.* C'eft à dire fon Grand Oncle. L'Auteur veut parler de *Robert-Guifcard*, oncle du *Roi Roger*.
P. 346, b, *lig.* 25 & 26; Fucia : *lis.*; Fucin.
P. 347, a, *lig.* 18-20; Octavien, nomé ci-deffus, Evêque d'Oftie, qui : *lis.*; Octavien, Evêque d'Oftie, nomé ci-deffus, lequel.
P. 352, a; *lig. avant dern.*; Tarente : *lis.*; Trente.
P. 354, *lig.* 9; partifans; *lis*; parti, fans.

P. 355, a, *lig.* 9; & où : *lis.*; & qui. *Lig.* 13; ensemble à la : *lis.*; ensemble, à la.
P. 356, a, *lig.* 4; par de ses : *lis.*; par 3 de ses.
P. 361, c, *lig.* 32; Castronuova : *lis.*; Castronuovo.
P. 362, a, *lig.* 26 *en remont.*; Bagueréa : *lis.*; Bagnaréa. *Lig.* 24 & 25 *en remont.*; Toscanello : *lis.*; Toscanella. b, *lig.* 21; passe : *lis.*; passa.
P. 363, *lig.* 25 & 26 *en remont.*; mouvoir : *lis.*; émouvoir.
P. 365, *lig.* 3 & 4; Normans : *lis.*; Narniens. b, *lig.* 34; Bondes : *lis.*; Bandes.
P. 367, *lig.* 14 & 15 *en remont.*; Sillagmatique : *lis.*; finallagmatique. b, *lig.* 9 & 10 *en remont.*; Estramadure : *lis.*; Estrémadure.
P. 368, b, 1r. *Alin. lig.* 1; 2252 : *lis.*; 1252.
P. 369, b, *lig.* 20 *en remont.*; En 1138, le Château fut achevé; & : *lis.*; Le Château fut achevé, l'année suivante; &.
P. 372, a, *lig. dern.*; 26 : *lis.*; 261.
P. 373, a, *lig.* 23 *en remont.*; *éfacés* autres.
P. 377, a, *lig.* 20 *en remont.*; ce qu'on dire : *lis.*; ce qu'on peut dire.
P. 380, *lig.* 24 & 25; Castel-Bolognase : *lis.*; Castel-Bolognésé.
P. 381, c, *lig.* 18, reproche : *lis.*; reprocha.
P. 382, *lig.* 10; Conrad I: *lis.*; Conrad IV.
P. 385, b, *lig.* 23; découvre : *lis.*; rencontre. c, *lig.* 12 *en remont.*; conduisit : *lis.*; menâr.
P. 387, b, *lig.* 26 *en remont.*; secourit : *lis.*; secouer. c, 1r. *Alin. lig.* 4 & 5; Mathieu Bonello : *lis.*: Mario Burello.
P. 389, b, *lig.* 10 & 11 ; Almerié : *lis.*; Almérie.
P. 390, a, *lig.* 4 *en remont.*; ils : *lis.*; elles.
P. 391, c, *lig.* 35; des : *lis.*; les.
P. 392, a, *lig.* 17 & 18; Ils craignoient, s'ils lui cèdoient : *lis.*; Elles craignoient, en lui cèdanr. *Lig.* 20; Ils : *lis.*; Elles. *Lig.* 21; persuadés : *lis.*; persuadées. b, *lig.* 10 *en remont.*; de : *lis.*; pour.
P. 393, c, *lig.* 21; Cour : *lis.*; Conjurarion.
P. 394, b, *lig.* 6; Acrenza : *lis.*; Acerenza.
P. 398, b, *Art.* Welf-Este II, *lig.* 8; 1269 : *lis.*; 1168, ou 1169. *Lig.* 19; 1195 : *lis.* 1191.
P. 401, a, 2e. *Alin. lig.* 24; observée : *lis.*; observé. c, *lig.* 10-12 *en remont.*; ou de trouver plustôt, par son oposition, la mort que de : *lis.*; ou, par son oposition, de trouver la mort, plustôt que de.
P. 404, *lig.* 27; Tortose : *lis.*; Tortone.
P. 409, b, 3e. *Alin. lig.* 13; années, Vassal : *lis.* années Vassal.
P. 411, a, *lig.* 7; la : *lis.*; leur.
P. 412, a, *lig.* 1; par Etiène, Notaire du Conseil : *lis.*; par le Notaire Etiène, du conseil. *Lig.* 23; 1166, Gérard : *lis.*; 1166, à Gérard.
P. 413, c, 2e. *Alin. lig.* 4; Guillaume François : *lis.*; Guillaume le François.
P. 414, a, 1r. *Alin. lig.* 18 & 19; Wirtemberg : ocasion : *lis.*; Wirtemberg; ocasion. *Lig.* 28; de venit : *lis.* à venir.
P. 415, a, *lig.* 9 *en remont.*; sa : *lis.*; la. c, *lig.* 13 & 14; Guillaume François : *lis.*; Guillaume le François.
P. 417, c, 1r. *Alin. lig.* 14; ou : *lis.*; au.
P. 419, b, *lig.* 7 & 15-16; Abulménon : *lis.*; Abdulménon,

P. 421, a, *lig.* 9 *en remont.*; Réguliers; ces: *lis.*; Réguliers. Ces.
P. 425, c, *Alin. lig.* 6 & 7; comise: *lis.*; comis.
P. 431, c, 1r. *Alin. lig.* 5 & 6; celle-ci, certainement Jean: *lis.*; celle-ci certainement, *Jean.* c, *lig.* 5; d'Arcoli: *lis.*; d'Arcola.
P. 434, a, *lig.* 3 *en remont.*; su-: *lis.*; sur.
P. 437, a, *lig.* 3 *en remont.*; auprès Anagnie: *lis.*; auprès d'Anagnie. c, *lig.* 10 & 11; Guillaume François: *lis.*; Guillaume le François.
P. 438, *lig.* 2; Scannabachi: *lis.*; Scannabecchi.
P. 440, a, Not. *lig.* 4; Roche: *lis.*; Rocché.
P. 443, a, *lig.* 25; de suave: *lis.*; du suave.
P. 444, a, 2e. *Alin. lig.* 7; ami: *lis.*; aieul.
P. 445, c, *lig.* 9; come: *lis.*; comence.
P. 447, a, *lig.* 8 *en remont.*; de tems: *lis.*; de ce tems. b, *lig.* 20; trouve les: *lis.*; trouve pas les.
P. 449, c, 3e. *Alin. lig.* 2: MLXIV: *lis.*; MCLXIV.
P. 453, b, *lig.* 11 & 12 *en remont.*; pour que: *lis.*; pour empêcher que.
P. 467, c, *lig.* 15; dêcendant: *lis.*; dêcend.
P. 468, *lig.* 20; tomba: *lis.*; tombe. a, *lig.* 31; en: *lis.*; au.
P. 469, b, *lig.* 1 & 2; Nom de Batême, come il devint ensuite celui de: *lis.*; Nom de Batême; & que ce Nom de Malaspina devint ensuite celui de.
P. 472, a, 2e. *Alin. lig.* 5 & 6; *éfacés* lequel est.
P. 473, a, 1r. *Alin. lig.* 21; Troncavel: *lis.*; Trencavel.
P. 474, a, *lig.* 1; Aldiger; & Gui: *lis.*; Aldigerio, & Gui.
P. 475, 2e. *Alin. lig.* 1; 1180: *lis.*; 1190. *Not. Vers* 2; dooto: *lis.*; dove.
P. 476, Not. *lig.* 7; plus 670: *lis.*; plus de 670. *Lig.* 6 *en remont.*; voulurent: *lis.*; vouloient.
P. 477, a, *lig. dern.*, & *P.* 479, a, *lig.* 1; Comtés: *lis.*; Comtes.
P. 479, a, 1r. *Alin. lig.* 19; qu'il: *lis.*; que l'on. b, *lig.* 6 *en remont.*; nous en: *éfacés* en.
P. 481, b, *lig.* 8 *en remont.*; un: *lis.*; une.
P. 482, b, 1r. *Alin. lig.* 11; 22: *lis.*; 21.
P. 484, *lig.* 3; Guillaume Capperon. *J'ai déja parlé de ce Personáge à la p.* 480, *& je l'ai nomé:* Guillaume Capparon. *Je devois ajouter:* ou Cappéron.
P. 486, Not. *lig.* 12 *en remont.*; Ghira: *lis.*; Ghiara. a, *lig.* 27 & 28; de Landenara: *lis.*; de Lendenara.
P. 489, a, 3e. *Alin. lig.* 14; ses: *lis.*; ces.
P. 491, a, *lig.* 3; fait: *lis.*; fit.
P. 493, a, *lig.* 1; Les: *lis.*; Las. *Lig.* 4; Tolosena: *lis.*; Tolosetta. b, *lig.* 31 *en remont.*; Obert: *lis.*; Otbert.
P. 494, a, *lig.* 11; Bonifazino: *lis.*; Bonifazio.
P. 497, a, *lig.* 13 *en remont.*; Alfonse VII: *lis.*; Alfonse VIII.
P. 498, a, *lig.* 23; Vérone; & l'on: *lis.*; Vérone. On.
P. 502, a, *lig.* 18 & 19; avoir païées: *lis.*; avoir été païées.
P. 506, *lig.* 13; de: *lis.*; du.
P. 508, a, *lig.* 23; dolner: *lis.*; doner.
P. 510, 2e. *Alin. lig.* 5, *éfacés* les Génois.
P. 522, Not. *Alin. lig.* 1; 328: *lis.*; 128.

P. 535, b, Titre, *lig.* 2; di : *lis.*; du. *Lig.* 5; Giowanni : *lis.*; Giovanni.

P. 536, a, *lig.* 14; tenatum : *lis.*; tenutam. *Lig.* 32; ses : *lis.*; les. *Lig.* 40; d'aucun : *lis.*; d'aucune.

P. 539, b, 3e. *Alin. lig.* 9; Sabletines : *lis.*; Sabbatines. 4e. *Alin. lig.* 12; 100 : *lis.*; 1000.

P. 542, 2e. *Alin. lig.* 1; s'obstinent : *lis.*; s'obstinant.

P. 544, Not. *lig.* 10; Brescin : *lis.*; Brescian.

P. 545, a, *lig.* 7; Catalauyd : *lis.*; Catalayud. *Lig.* 45 & 46; lui firent, non seulement lever le siége : mais même s'éloigner : *lis.*; l'obligèrent, non seulement à lever le siége : mais même à s'éloigner.

P. 549, b, 2e. *Alin. lig.* 14; rue; & son : *lis.*; rue. Son.

P. 552, 4e. *Alin. lig.* 6; 150 : *lis.*; 50.

P. 554, Not. *Vers dern.; mètés cète marque de renvoi* (*d*) *après le mot* reponis; *& mètés en* Note *au-dessous* : (*d*) Il faut *recondis*.

P. 557, b, 2e. *Alin. lig.* 11; *éfacés* la.

P. 558, *lig.* 22 & 23; ce qui doit surprendre : *lis.*; ce qui ne doit pas surprendre. *Lig.* 27; êtat; & qu'Innocent : *lis.*; êtat. Innocent. a, *lig. dern.*; travailler, aussi : *lis.*; travailler aussi.

P. 562, a, *lig.* 8; Montagna : *lis.*; Montagnana.

P. 567, a, 2e. *Alin. lig.* 1; Galcotto : *lis.* Galeotto.

P. 572, a, *lig.* 11; Vizeguolo : *lis.*; Vighizuolo.

P. 573, a, *lig.* 11; 3°. : *lis.*; 1°. 1r. *Alin. lig.* 7; 1114 : *lis.*; 1214.

P. 575, a, *lig.* 22; qu'il : *lis.*; que l'Acte.

P. 578, a, *lig.* 9 & 10 *en remont.*; légime : *lis.*; légitime. b, 4e. *Alin. lig.* 3; & prié, ai : *lis.*; &, prié, ai.

P. 581, a, 1r. *Alin. lig.* 15; Frère : *lis.*; Père. *Lig.* 25; concenable : *lis.*; convenable.

P. 586, *lig.* 25; de : *lis.*; dans.

P. 591, b, *lig.* 12 *en remont.*; *Ln* Marquis : *lis.*; *Le* Marquis.

P. 592, b, *lig.* 2 *en remont.*; Baon : *lis.*; Baoné.

P. 593, a, *lig.* 10; princihaux : *lis.*; principaux. b, 1r. *Alin. lig.* 1; 1234 : *lis.*; 1243.

P. 595, b, *lig.* 17 *en remont.*; transféra : *lis.*; transporta.

P. 597, a, *lig.* 32; témoigne : *lis.*; témoigna.



APPROBATION

De M. ALBERT-FRANÇOIS FLONCEL, *Avocat en Parlement, Censeur Roïal, Membre de vingt-quatre Académies d'Italie; en* 1731, *Secrétaire d'Etat de la Principauté de Monaco, alors Ministre auprès du Roi de Sardaigne, & Envoïé à l'Infant Dom Carlos; en* 1739, *Premier Secrétaire des Affaires Etrangères sous le Ministère de M. Amelot & de M. le Marquis d'Argenson.*

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *cinquième Volume de l'Abregé Chronologique de l'Histoire générale d'Italie.* Je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'Impression. A Paris ce 31 Décembre 1768.

FLONCEL.

ABREGÉ



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE D'ITALIE.

L'ITALIE SOUS LA DOMINATION

de six *PRINCES* de la *MAISON DE SOUABE*, dont trois *EMPEREURS*; & d'un *EMPEREUR* de la *MAISON DE WELF-ESTE*, c'est à dire *DE BRUNSWICK*.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'an 1138, *jusqu'à l'an* 1254.

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE, *après la mort de* LOTHAIRE II; *sous le règne de* FRÉDÉRIC I, *dit* BARBEROUSSE; *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE *après sa mort; sous le règne d'*HENRI V; *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE *après sa mort; sous le règne d'*OTTON IV; *sous celui de* FRÉDÉRIC-ROGER, *dit* FRÉDÉRIC II; *& durant les quatre années, qui suivirent sa mort.*

CONRAD IV, Roi des Romains.

ANNÉE 1138.

L'ANTIPAPE ANACLET II, mort le 25 de Janvier, est remplacé par le Cardinal *Gregoire*, sous le nom de *Victor IV*: mais, le nombre des Partisans d'*Innocent II* s'augmentant chaque jour, S. *Bernard* persuade

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

au nouvel *Antipape* de dépofer la pourpre pontificale, & d'expier fon fchifme en s'alant remètre à la difpofition d'*Alexandre III*; ce qui diminue confidérablement le nombre des *Schifmatiques*, rend le *Pape* maître de tous les lieux fortifiés de *Rome*, & ramène le calme & la paix dans cète Ville: mais la guerre continue avec *Roger*, Roi de Sicile. Ce Prince vient obliger le Duc *Rainulf* de lever le fiége de Bènevent; évite d'en venir aux mains; & reprend beaucoup de Places, qu'il avoit perdues depuis fa dernière défaite.

Un grand nombre de Princes d'Allemagne, craignant la trop grande puiffance d'*Henri de Welf Efte*, Duc de Saxe & de Bavière, gendre de l'Empereur *Lothaire II*, animés, par les intrigues de la Cour de Rome, & foûtenus par la préfence du Cardinal *Théodwin*, Légat Apoftolique, élifent Roi de Germanie *Conrad*, Duc de *Franconie*, qui précèdemment avoit difputé la Courone à *Lothaire*; &, pendant que *Frédéric*, Duc de Souabe, faifoit la guerre à ce Prince, avoit paf-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

VACANCE DE L'EMPIRE.

depuis le 3 de Décembre 1137, jufqu'au 22 de Juin 1138.

CONRAD IV, Roi des Romains.

lequel eft *Conrad III*, come *Roi de Germanie*, cidevant reconu *Roi d'Italie*, par une partie des *Italiens*, en concurrence de *Lothaire*, *I* du nom come *Roi de Germanie* & *II* come *Empereur*, & come *Roi d'Italie*, couroné par l'Archevêque *Anfelme de Rhò*, tant à *Milan* qu'à *Monza*, en 1128, excomunié par le Pape *Honorius II*, réconcilié depuis avec l'*Empereur Lothaire*, eft reconnu *Roi de Germanie & des Romains*, pour fuccèder à ce Prince, le 22 de Juin 1138; & meurt à Bamberg le 15 de Février 1152.

Il étoit le fecond fils de *Frédéric I de Hohenftauffen*, & d'*Agnès*, fille de l'*Empereur Henri III*, qui crea fon Gendre *Duc de Souabe*, en 1080, après la mort de l'Ufurpateur *Rodolfe*. *Conrad* fut fait *Duc de Franconie*, en 1116, par l'Empereur *Henri IV*, fon oncle.

Il époufa *Gertrude*, fille de *Bérenger*, *Comte de Sultzbach*, de laquèle il eut, 1° *Judith*, mariée, en 1150, à *Louis II, Landgrave de Thuringe*; 2° *Henri*, qu'il fit, en 1147, élire, par la Diète de Francfort, *Roi des Romains*, & qui mourut en 1150; 3° *Frédéric*, furnomé *de Ro-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ROIS DE SICILE.

ROGER II,

deuxième fils de *Roger I*, *Grand-Comte de Sicile*, & de fa feconde femme *Adélafie*, fuccède à fon frere *Simon*, en 1101, au *Comté de Calabre & de Sicile*; devient *Duc de Pouille*, en 1127, après la mort de *Guillaume*, fils du *Duc Roger*, fon coufin-germain; fe fait couroner *Roi de Sicile*, le jour de Noël 1130; s'affocie fon fils *Guillaume* en 1151; & meurt, âgé de 57 ans, le 17 de Février 1154, aiant regné, come *Comte de Calabre & de Sicile*, près de 53 ans; come *Duc de Pouille*, 27; come *Roi de Sicile*, 24, dont environ 22 feul, & plus de 2 avec fon Fils.

S'il faut s'en raporter à l'*Arbre généalogique des Princes Normans*, mis à la tête de l'*Hiftoire de Geofroi de Maleterre*, T. V des *Hiftor. d'Ital.* ce que j'ai dit dans le III[e] Vol. pp. 319 & 321, col. 1, des femmes & des Enfans de ce *Roi*, n'eft pas exact. Voici donc ce qu'il en faut dire, fuivant cet *Arbre généalogique*. Les Femmes de *Roger* furent au nombre de cinq. Des deux premières, dont le nom s'eft perdu, la première étoit fille de *Pierre de Léon*, père de l'*Antipape Anaclet II*; & la feconde d'*Airold*, *Comte de Marfi*. La troifième fut *Albérie*, fille d'*Alfonfe VIII*, *Roi de Caftille & de Léon*; la quatrième, *Sibille*, fille d'*Hugue*, *Duc de Bourgogne*, & la cinquième, *Béatrix*, fille de *Guitère*, que l'*Arbre* dit *Comte de Réate*; c'eft à dire de *Retefte*. La première, la feconde, & la quatrieme n'eurent point d'Enfans.

PAPES.

INNOCENT II,

depuis le 14 de Février 1130, meurt le 24 de Septembre 1153.

L'Histoire d'Italie *de ces tems-là*, dit *Muratori*, T. VI, p. 472, année 1141, *est peu connue, faute d'Écrivains, ou plustôt parce que les anciènes* Chroniques *ont péri. Le* Cardinal Baronius *dit* (sous cette année) *que les* Villes d'Italie *se falsolent une guerre opiniâtre les unes contre les autres*, les *Lucquois* aux *Pisans* en *Toscane*, les *Padouans* aux *Véronois* en *Lombardie*, & les *Milanois* aux *Comasques*, que, par une haine implacable, ils s'efforçoient de ruiner. *Mais nous avons vu, plusieurs années auparavant, que la guerre entre les* Milanois *& les* Comasques *avoit fini par la ruine entière de ces derniers. Le même* Cardinal *croit que la guerre du* Peuple Romain *contre celui* de Tivoli, *racontée par* Otton de Frisinghen (Liv. VII, Ch. 27 de sa *Chronique*), *appartient à cette année : mais, come l'ateste* Sicard (*Evêque de Crémone*, dans sa *Chronique*), *elle se fit l'année suivante. L'on ne sait pas pourquoi la Ville de* Tivoli, *depuis très longtems étoit désobéissante & rebelle au* Souverain Pontife. *Peut-être étoit-ce l'effet de difficultés & de querèles survenues à l'occasion des limites, & d'injures & de torts, que les* Romains *&* ceux de Tivoli *s'étoient faits réciproquement.* Innocent II, *n'aiant pas réussi, par ses bones manières, à ramener les derniers à leur devoir, les avoit excommuniés bien des années avant celle-ci.* Déja depuis très longtems il avoit excommunié les *Tiburtins*, & les avoit punis de diverses autres manières, *dit* Otton de Fri-

PRINCES contemporains.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS VII,

dit

LE JEUNE,

pour le distinguer de *Louis VI*, dit *le Gros*, son père, est couroné & sacré par le *Pape Innocent II*, en 1131, à *Rheims*; règne avec son Père jusqu'à la mort de ce Prince, arivée le 1 d'Août 1137; & seul jusqu'à sa propre mort arivée à *Paris*, le 18 de Septembre 1180, à l'age d'environ 60 ans. Sa sépulture est à l'Abbaïe de *Barbaux* près de *Melun*.

Il eut trois Femmes; 1° *Eléonor*, fille ainée & héritière de *Guillaume X*, dernier *Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers*, de laquelle le mariage se fit en 1137, & fut, sur un prétexte de parenté mal atestée, déclaré nul, en 1152, par le *Concile de Baugenci*; 2° *Constance*, fille d'*Alfonse VIII*, *Roi de Castille*; 3° *Alix*, fille de *Thibaut*, *Comte de Champagne*. Il eut des Filles de chacune de ses Femmes; & n'eut qu'un seul Fils, dont la troisième fut mère.

Ce Prince, brave de sa persone, mais Home de guerre très médiocre, & plus mauvais Politique, n'eut presque de mérite, que d'avoir eu *Suger*, *Abbé de Saint-Denis*, pour premier Ministre, & d'avoir été père de *Philippe-Auguste*. Il eut des mœurs pures : mais peu d'esprit; & fut d'une dévotion, qui tint de bien près à la foiblesse.

Malgré les fortes opositions de *Suger*, il se laissa gagner par S. *Bernard*, & s'engagea dans la *Croisade* de 1147, qui ne fut pas heureuse.

La conduite, peu mesurée sans doute, de la *Reine Eléonor*, la fit accuser

SAVANS & ILLUSTRES,

L'ÉPOQUE precèdente, aiant dans cette Colone des Articles très étendus; il m'a falu réserver beaucoup de Savans & Illustres *qui devoient s'y trouver. Qu'il me soit permis d'en rapeler seulement ici quelques-uns.*

MILON,

élu *Archevêque de Bènevent* à la fin de 1074, ou au commencement de 1075, meurt en 1076, le 23 de Février, jour auquel son Eglise en fait mémoire come d'un Saint.

Il étoit *Auvergnat*; & ce fut lui qui fut le Maître pour les Lètres & pour la piété de S. *Etiène de Thiers*, Fondateur de l'*Ordre de Grandmont*.

C'est à peu pres tout ce que l'on sait de ses Actions.

ODDON, ou EUDE,

Cardinal-Evêque d'Albano, duquel *Ughelli* dit seulement « Qu'il souscrivit, en 1079, une *Bulle* d'*Urbain II*, pour le Monastère de la *Cava*, doit être mort vers 1100.

Il étoit *François* & *Moine de Clugni*. Son successeur fut *Richard*, *Cardinal-Prêtre, Abbé de Saint-Victor de Marseille*.

GUILLAUME-LOUIS,

François, & Moine de Cormeri, étoit *Evêque de Salpi* dans la *Pouille* en 1102.

Il fut présent, cette année, à la Dédicace de l'*Eglise de Saint-Sabin* de *Canose* par le *Pape Paschal II*.

L'*Evêché de Salpi* fut réuni pour toujours, en 1547, à l'*Archevêché de Trani*.

RICHARD,

Abbé de Saint-Victor de Marseille & Prêtre-Cardinal, fait *Evêque d'Albano*, par le *Pape Paschal II*, meurt vraisemblable-

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

ſé les Alpes, & s'étoit fait couroner Roi d'Italie.

1139. *INNOCENT* tient un ſecond *Concile de Latran.* « Il y fulmine l'excommunication contre *Roger*, Roi de Sicile, qui perſiſtoit dans le Schiſme, & continuoit la guerre avec ſuccès dans la Pouille; & déclare nuls les actes & les Ordinations faites de l'Antipape *Anaclet* ». L'Évêque de Breſcia porte des plaintes dans ce Concile contre *Arnaud*, Lecteur de ſon Egliſe, que nous apellons ordinairement *Arnaud de Breſſe*. Je le fais connoître ailleurs. Il ſuffit de dire ici que, choqué du faſte des Évêques & des Abbés, ainſi que de la moleſſe & de la licence des Clercs & des Moines, il emploïoit contre eux le talent de la parole, qu'il avoit reçu de la Nature, & n'épargnoit pas plus le Pape que le reſte du Clergé: mais que, non content de blâmer l'abus qu'ils faiſoient des Biens, dont ils étoient poſſeſſeurs, il donoit dans l'excès, en ſoûtenant en public, «Que les ſeuls Laïcs devoient être propriétaires de

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

tembourg, qui fut *Duc de Franconie*; & qui mourut en 1167, étant mari de *Richenza*, fille d'*Henri V de Velf-Eſte*, *Duc de Saxe & de Bavière.*

Après la mort de *Lothaire II*, on avoit convoqué la Diète générale en *Allemagne* pour la fète de la Pentecôte, afin d'y procéder à l'élection d'un nouveau *Roi*: mais quelques *Princes*, qui craignoient que le choix ne tombât ſur *Henri de Welf-Eſte*, gendré du feu *Empereur*, lequel, poſsédant les deux vaſtes *Duchés de Saxe & de Bavière*, n'auroit été que trop en état de mètre des bornes à leurs uſurpations, s'aſſemblèrent furtivement à *Coblents*, & choiſirent pour *Roi*, *Conrad*, *Duc de Franconie*, frère de *Frédéric II*, *Duc de Souabe*. Ils y furent encouragés par le *Cardinal Théodwin*, *Légat du Pape*, lequel leur promit, come *Otton de Friſinghen* le dit, Liv. VII, Ch. 22, le conſentement de tout le *Peuple Romain* & des *Villes d'Italie*. Le *Cardinal Théodwin* n'agit qu'en conſéquence des ordres qu'il avoit. Le *Duc Henri*, ſi puiſſant en *Allemagne*, ne l'étoit pas moins en *Italie*. Il y poſsèdoit le *Duché de Toſcane*, & toutes les *Terres de la Comteſſe Mathilde*, avec une partie des *Biens de la Maiſon d'Eſte*. Il etoit d'ailleurs haut & ferme; &, s'il parvenoit à l'Empire, l'*Egliſe Romaine* craignoit de perdre ſans reſſource la *Succeſſion de Mathilde*. Les *Papes* en particulier avoient à craindre qu'il ne les fit rentrer dans leur état de Vaſſaux, dont les atentats de *Gregoire VII*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Albérte fut mère de *Roger*, *Duc de Pouille*; d'*Amfuſe*, c'eſt à dire *Alfonſe*, *Prince de Capoue*; de *Tancrède*, *Prince de Bari*; de *Guillaume*, *ſucceſſeur à la Courone*; & d'*Henri*, *Prince de Capoue.*

Béatrix mit au monde *Conſtance*, qui fut *Reine de Sicile*, & femme de l'Empereur *Henri V*. Elle naquit, pour le plus tard, en 1154, avant la mort de ſon Père.

De Maîtreſſes, que l'on ne connoît pas, *Roger* eut trois Enfans naturels; 1° *Simon*, *Prince de Tarente*; 2° *Clémence*, mariée d'abord à *Hugue*, Comte *de Moliſe*, puis à *Matthieu Bonello*; 3° une autre Fille, dont on ne ſait pas le nom, laquelle fut femme d'*Henri de Bourgogne*, frère de la *Reine Marguerite*.

Je parle, aux années 1146 & 1147 de deux Expéditions du *Roi Roger*, l'une par ſes Généraux dans la *Grèce*, & l'autre par lui-même en *Afrique*. Ce Prince *ſe détermina*, dit *Muratori*, T. VI, p. 484, Ann. 1146, *à faire la guerre aux Maures d'Afrique. Il alla donc avec une puiſſante Flote décendre ſur leurs Côtes; attaqua la Ville de* Tripoli, *nid de Corſaires; &, bien qu'il la trouvât forte par ſa ſituation & par la bonté de ſes murailles & de ſes tours, il ne laiſſa pas, après s'être emparé de l'*Ile des Gerbes, *de la prendre, de paſſer au fil de l'épée tous ſes Défenſeurs, & d'emmener leurs Femmes pour être Eſclaves en* Sicile. *Le P.* Pagi *rapporte ce fait à cette année. Suivant* Robert du Mont, *& l'*Anonime du Mont-Caſſin, *on le doit atribuer à l'année précèdente* 1145. *D'autres en parlent à l'année* 1147,

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

finghen. *Il n'avoit donc pas attendu cette année pour prononcer l'excommunication, ainsi que Sigonius l'a prétendu.*

Le *Sénat de Rome*, rétabli par le *Peuple* révolté contre *Innocent II*, fait dire au même *Annaliste*, p. 475, ann. 1143 : *Nous avons vu faire plus d'une fois mention du* Sénat de Rome, *dès le tems de* Charlemagne, *& dans les siècles suivans : mais sans avoir apris quelle étoit alors son autorité, ni quand elle fut anéantie par les* Papes. *Les* Romains *de ce tems-ci ne voulurent pas être moins que leurs prédécesseurs. Le mal fut qu'ils ne gardèrent point de mesures, & qu'ils usurpèrent une espèce de Souveraineté.*

Quelques lignes plus bas, il dit : *Il est à croire que les désordres*, (causés par la rébellion des *Romains*) *n'altérèrent pas moins la santé du corps, que la tranquillité de l'esprit du* Pape Innocent II. *En effet, il tomba malade, & mourut le 2 de Septembre de la présente année* (1143), *laissant sur la terre un nom immortel, soit à cause de ses qualités rares, & sur tout de sa prudence & de sa bonté, l'une & l'autre incomparables, soit pour avoir réformé le Clergé, par le soin qu'il eut de substituer des* Chanoines Réguliers *aux* Chanoines Séculiers. *Il bâtit, ou répara plusieurs Eglises ; & rebâtit, entre autres, le toit de la Basilique de Latran, lequel étoit tombé. Le* Roi Roger *lui fournit les grosses poutres, qui furent nécessaires. Il fut enterré dans cette même Basilique, & mis dans un tombeau de Porphire.*

ANACLET II,
Antipape,

Elu le 14 de Février 1130,

de galanteries auxquelles on n'a pourtant jusqu'ici trouvé nul fondement vraisemblable. *Louis*, dont l'ame pure étoit extrêmement délicate sur le fait de l'honeur, la voulut répudier à son retour du Levant, dont elle avoit fait le voïage avec lui. *Suger*, tant qu'il vécut, l'empêcha de faire une sotise, qui devoit priver le Roïaume de l'accroissement considérable, qu'il avoit reçu des Etats d'*Eléonor*. Mais cette *Reine*, qui méprisoit son Epoux, & qui n'avoit pas cessé de manœuvrer pour parvenir au Divorce, qu'elle souhaitoit, obtint enfin ce qu'elle desiroit ; & se remaria, six semaines après son mariage déclaré nul, avec *Henri*, *Duc de Normandie* & *Comte d'Anjou*, qui fut *Henri II*, *Roi d'Angleterre*. L'incompatibilité d'humeur fut la véritable cause des mécontentemens réciproques & fréquens de *Louis* & d'*Eléonore* ; & le mariage de cette *Reine* avec *Henri II*, fut pour la *France* une source de malheurs. *C'est-là*, dit l'ingénieux *Auteur de l'Histoire de la Ville de la Rochelle*, &c. T. I, pag. 188, *que commença l'époque de ces Guerres durables, où l'on vit des Rois, trop voisins pour n'être pas jaloux, trop jaloux pour ne pas devenir ennemis irreconciliables, déploïant, les uns contre les autres, toute leur puissance pour se détruire, faisant des trèves & recommençant les hostilités, concluant des Traités, & se reconciliant même avec un esprit de haine, qui avoit besoin du loisir de la paix pour reprendre les armes.*

PHILIPPE II,
dit
AUGUSTE,

fils unique de *Louis le*

ment en 1113.

Il étoit frère du *Prêtre-Cardinal*, *Bernard*, *Abbé de Saint-Victor de Marseille*, & fut, avec *Hugue*, *Archevêque de Lion*, oposant à la confirmation de l'élection du *Pape Victor III*, sur quoi l'on peut voir l'*Article* de ce *Pape*, dans le IIIe Vol. *Victor III* l'excommunia : mais *Urbain II* leva les Censures.

En 1069, *Gregoire VII* l'avoit envoïé Légat en *Espagne* pour y travailler, dit-il, au rétablissement de la Discipline. *Richard* y tint un *Concile à Burgos.*

Paschal II l'emploïa pour *Légat en France* auprès du *Roi Philippe I.* Il y tint un *Concile à Troie* ; & fut présent, en 1104, à celui de *Baugenci.*

Il eut pour successeur au Siége d'*Albano Anastase* que l'on trouve *Légat à Bènevent* en 1114.

Celui-ci fut remplacé par un autre *Richard*, *François* & *Chanoine de Mets*, qui fut *Légat*, en 1115, en *Allemagne*, avec *Gèbehard*, *Evêque de Constance* ; & prononça, dans la *Diète de Maience*, une seconde excommunication contre l'*Empereur Henri IV.*

Il vivoit encore, le 5 de Févier 1116, qu'il souscrivit une *Bulle* de *Paschal II*, en faveur de l'*Eglise des Marses*, ou de *Marsico.*

LAURENT,

que l'on dit de *Vérone*, *Diacre de Pierre II*, *Archevêque de Pise*, vivoit en 1115, & put vivre beaucoup au-delà de cette année.

Il est Auteur d'un *Poème* en *Vers Héxamètres* sur l'Expédition, que les *Pisans* firent, en 1114 & 1115, dans l'Ile de *Majorque*, & sur quelques autres de leurs actions. l'on

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

» ces Biens, & que les » Ecclésiastiques ne de- » voient vivre que des » Dîmes & des Obla- » tions volontaires ». On l'accusoit d'ailleurs de sentimens erronés sur des matières de Foi. Le *Pape* se contente de lui défendre de débiter ses maximes, en le menaçant de l'excommunication, s'il ne se renfermoit pas dans le silence, qu'il lui prescrivoit.

Le Duc *Rainulf* meurt à Troia, le 30 d'Avril; & les progrès du Roi *Roger* n'en devienent que plus considérables dans la Pouille. Le *Pape* s'y transporte accompagné de *Robert*, Prince de Capoue, & de quelques Troupes. *Roger* envoie lui faire des propositions de paix; &, sur l'invitation du *Pape*, il s'approche de San-Germano. Des Commissaires de part & d'autre ont des Conférences pendant huit jours, sans suspension d'armes. Les Troupes Romaines, tombées, le 22 de Juiller, dans une embuscade, sont mises en déroute par le Duc *Roger*, & le Pape est fait Prisonier de guerre. Le Roi *Roger* lui fait rendre, ainsi qu'aux

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

les avoit affranchis. *Telle fut*, dit *Muratori*, T. VI, p. 463, *la récompense que reçut le* Duc Henri *de tout ce qu'il avoit fait pour rendre service au* Siége Apostolique. *Non-seulement il fut exclus du Trône: mais on y fit monter un Prince, son ennemi, que le* Pape Innocent (II) *lui-même avoit ci-devant excommunié.* Le nouveau Roi reçut la *Courone de Germanie* à *Aix-la-Chapelle*, le 13 de Mars, troisième Dimanche de Carême, des mains du *Légat Théodwin*, assisté de l'*Archevêque de Cologne*, qui, n'aiant pas encore reçu le *Pallium*, ne pouvoit pas faire la cérémonie, de l'*Archevêque de Trèves*, qui ne prétendoit pas alors suppléer de droit l'*Archevêque de Cologne*, & d'autres *Evêques. L'Archevêché de Maience* étoit vacant depuis l'année précèdente.

La discorde, dit encore *Muratori*, p. 463, *régnoit depuis longtems entre la* Maison de Conrad, *héritière des* Empereurs Henris du Sang Ghibellin, & *celle du* Duc Henri, *provenue véritablement du* Sang Italien des Princes d'Este; *mais héritière en* Allemagne *de la* Maison des Welfs; *ce qu'il faut remarquer, parce que c'est de-là, come nous l'apprenons* d'Otton de Frisinghen, *& come la suite le fera bien voir, que tirèrent leur origine les* Factions Guelfe & Ghibelline *qui déchirèrent si longtems la malheureuse Italie.*

Le *Duc Henri, les Saxons* & les *Bavarois*, n'aiant point en de part à l'élection du nouveau *Roi*, refusèrent de le reconnoi-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

come fait l'Historien Arabe Novéiri, *que le P.* Pagi *cite; & c'est peut-être l'opinion la plus vraisemblable. Véritablement, pour la* Chronologie de Sicile *de ces tems-là, nous n'avons pas des lumières sures. Le même P. Pagi croit que la guerre du* Roi Roger *contre* Manuel, Empereur des Grecs, *est de* 1148; & *c'est en effet l'année sous laquelle* Robert du Mont *en parle: mais on ne peut pas compter sur sa* Chronologie. *Il done à la même année* 1148 *la prise d'*Almérie *en* Espagne, & *les conquêtes de* Roger *sur les Côtes d'*Afrique. *Nous verrons que les Expéditions doivent se raporter* (en partie) *à l'année suivante* 1147. *Come il n'est pas croiable que, dans la même année,* Roger *ait entrepris la guerre contre les* Grecs & *contre les* Maures d'Afrique, *je panche à croire qu'il porta, cette année* (1146), *ses armes dans les domaines des Grecs. Cette opinion est celle qui s'accorde le mieux avec* Otton de Frisinghen, *qui rapporte ensuite les évènemens de l'année* 1147. *Une* Chronique du Monastère de la Cava (*Histor. d'Ital.* T. VIII) *met cette guerre contre les* Grecs *sous cette année* 1147: *mais, par la faute des Copistes, les chiffres n'y sont point corrects; & l'on reconnoit que l'Auteur doit avoir écrit* 1146, *puisqu'après avoir parlé de l'Election du* Pape Eugène III *en* 1145, *il raconte la guerre de* Grèce *à l'année suivante.* Le même *Annaliste* dit, p. 488, Ann. 1147: *Cette année encore,* Roger, Roi de Sicile, *porte de nouveau la guerre en* Afrique *contre les* Maures. *Nous avons vu que, dans l'année précèdente, il avoit*

PAPES.

meurt le 25 de Janvier 1138.

VICTOR IV,
Antipape,

que les Frères d'Anaclet II *font élire pour lui succèder vers la mi-Mars* 1138, *abdique environ deux mois après.*

Il étoit Prêtre-Cardinal, *& s'appelloit* Gregoire.

Peu de jours après qu' Innocent II, *revenant de l'Expédition qu'il avoit faite en* Pouille *avec* l'Empereur Lothaire II, *fut rentré dans Rome*, l'*Hérésiarque Pierre* mourut dans son erreur, *dit la* Vie d'Innocent II, *que le* Cardinal d'Aragon *nous a conservée*, & fut enterré secrètement. Ses Adhérans, réduits à l'extrêmité, & se sentant hors d'état de se soûtenir, élevèrent, afin de pouvoir composer plus honorablement avec *Innocent*, une Idole, que les *Romains*, par dérision, appellèrent, *Carnecoire*. Il se fut à peine écoulé quelques jours, que, touchés de repentir, ils amenèrent leur Idole aux pieds du même *Pape*, & furent reçus par l'*Eglise* avec miséricorde. Alors toute la Ville se tourna vers *Innocent*, come vers le Pasteur & l'Evêque de leurs ames; & la voix de l'allegresse se fit entendre par toute la Terre, à cause qu'il n'y avoit plus, par le secours de Dieu, qu'un Bercail & qu'un Pasteur.

CÉLESTIN II,

précèdemment *Gui de Castello*, *Cardinal* du Titre de *Saint-Marc*, élu *Pape*, le troisième jour après la mort d'*Innocent II*, c'est à dire, le 26 de Septembre 1143, quoiqu'*Ughelli* dise le 25, meurt le 9, & non, come dit le même *Ughelli*, le 8 de Mars 1144, après 5 mois & 13

PRINCES contemporains.

Jeune, & d'*Alix de Champagne*, est sacré & couroné à *Rheims*, quelque tems avant la mort de son Père. Il lui succède, le 18 de Septembre 1180, âgé de 15 ans, & ne fait point renouveller son Sacre. Il meurt, le 14 de Juillet 1223, âgé de plus de 58 ans, en aiant règné 42 & 11 mois moins 4 jours. Il est inhumé à *Saint-Denis*.

Il eut trois Femmes; 1° *Isabelle*, fille de *Baudouin*, *Comte de Hainaut*, son Tuteur, mère de *Louis VIII*, morte en 1190; 2° *Ingelburge*, fille de *Waldemar*, *Roi de Danemare*, qu'il répudia; qu'*Innocent III* l'obligea de reprendre; & qui mourut, en 1236, sans avoir eu d'enfans; 3° *Agnès de Méranie*, fille d'un *Duc de Dalmatie*, de laquelle il eut *Philippe*, *Comte de Boulogne*, & deux Filles, qu'*Innocent III* s'arrogea l'autorité de déclarer légitimes, en forçant *Philippe* de répudier leur Mère pour reprendre *Ingelburge*.

Ce *Roi*, que ses conquêtes firent surnomer *Auguste*, se proposa principalement de chasser de *France*, les *Anglois*; & sut profiter de toutes les fautes des *Rois d'Angleterre* de son tems, & de tous les troubles qui déchirèrent alors ce *Roïaume*. Il leur enleva la *Normandie*, l'*Anjou*, le *Maine*, la *Touraine*, l'*Auvergne* & le *Poitou*; de sorte qu'il ne resta plus en *France* aux *Anglois* que l'*Aquitaine*, & c'étoit beaucoup trop. *Philippe* réunit encore à la *Courone* le *Vermandois*, qui lui revenoit par la mort sans Enfans d'*Ellisabeth*, fille & héritière du dernier *Comte*, & femme de *Philippe*, *Comte de Flandre*; l'*Artois*, qu'il avoit eu pour dot de sa première femme *Isabelle*

SAVANS & ILLUSTRES

parlerai dans l'*Epoque* suivante à l'*Art.* des *Diverses Chroniques de Pise*.

LOTULF,

Ecolâtre de l'*Eglise de Rheims*, fleurissoit en 1121.

Il étoit de *Novare*; & vint en *France* pour se perfectioner dans ses études aux *Ecoles* des Cathédrales de *Rheims* & de *Laon*, alors très célèbres. Il y fit de si grands progrès, qu'il fut chargé de l'*Ecole de Rheims*, à laquelle il ne fit rien perdre de sa réputation. Il enseigna pendant le Pontificat de l'*Archevêque Raoul le Verd*. Il fut, en 1121, un des Accusateurs d'*Abeillard* au *Concile de Soissons*. Depuis, on ne trouve rien, qui le concerne; & l'on ignore ce qu'il devint.

PIERRE dit L'ANCIEN,

François, sacré par le *Pape Paschal II*, en 1106, *Cardinal-Evêque de Porto*, meurt en 1140.

Il fut présent au *Concile* que *Paschal II* tint à *Guastale* en 1106; après lequel ce *Pape*, passant en *France*, le noma son *Vicaire à Rome*. *Gélase II* lui dona le même emploi, lorsqu'il s'enfuit de *Rome* pour se retirer dans le même Roïaume. Ce fut en sa faveur que *Calixte II* unis pour toujours à l'*Evêché de Porto* celui *de Sainte-Rufine*, ou *Blanche-Selve*, dont l'Eglise Cathédrale étoit presque détruite, & dont presque tous les Biens avoient été dissipés.

Il sacra l'*Antipape Anaclet II*, dont jusqu'à sa mort il soûtint l'élection légitime; ce qui fait que l'*Histoire Ecclésiastique* ne parle pas de lui trop favorablement.

MATTHIEU,

Cardinal-Evêque d'Albano, meurt le 25 de Décembre 1134.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

Cardinaux, des honeurs convenables. Cette disgrace force le Pape de s'accommoder, à peu près aux conditions que le Roi vouloit. Il lève les Censûres, lui done l'Investiture de ses Etats, & lui confirme le titre de Roi. *Roger* achève ensuite de soûmètre les Rebelles. Le *Pape* retourne à Rome; &, le 5 de Novembre, *Roger*, aiant tout fait rentrer dans le devoir, s'embarque pour repasser en Sicile.

Le Roi *Conrad IV* fait une rude guerre en Allemagne au Duc de Saxe & de Bavière, qu'il avoit déclaré déchu de ses Etats d'Allemagne & d'Italie; & qui meurt le 20 d'Octobre, laissant un seul fils, qui fut *Henri le Lion*, que les Saxons, auxquels il l'avoit recommandé, soûtinrent contre toutes les forces de *Conrad*.

Udalric est fait, par ce Prince, *Marquis de Toscane*, Province réduite dans le plus misérable état par les guerres continuelles des Lucquois, des Pisans & des Génois.

Ces derniers obtiènent de *Conrad* la faculté de batre Monoie. Par reconnoissance, ils

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

tre: mais, comme sa puissance & son autorité s'accroissoient de jour en jour, l'*Impératrice Richenza*, veuve de *Lothaire*, & les *Peuples de Saxe & de Bavière*, à son exemple, le reconnurent à *Bamberg* dans les fêtes de la Pentecôte. Le *Duc Henri*, cité pour le jour de *S. Pierre* à la Diète de *Ratisbone*, n'y comparut point: mais il avoit entre les mains tous les Ornemens Impériaux & Roïaux; &, pour les avoir, on emploïa toutes sortes de promesses, qu'on ne lui tint pas. *Conrad* au contraire le dépouilla de ses *Duchés de Saxe & de Bavière*, pour investir du premier le jeune *Marquis Léopold*, son frère utérin, né du second mariage de sa mère *Agnès* avec *Léopold*, *Margrave d'Autriche*, que l'on compte au nombre des Saints; & du second *Albert de Balenstraett & Ascherleben*, surnomé l'*Ours*, qui, ne pouvant garder ce *Duché*, le rendit, en 1141, & fut fait alors premier *Margrave Princier de Brandebourg*. Il mourut en 1170. La postérité de ce Prince, tige de la *Maison d'Anhalt*, posséda, pendant 200 ans, les *Electorats de Saxe* & de *Brandebourg*. Le *Duc Henri* fut dépouillé par force de la plus grande partie de la *Bavière*: mais les *Saxons* prirent les armes pour sa défense. Les succès de *Conrad* en *Bavière* furent si grands, en 1139, qu'*Henri*, *Prince*, dit *Otton de Frisinghen*, Liv. VI, Ch. 23, *ci-devant très puissant*, & *dont l'autorité*, *come il s'en glorifioit lui-même*, *s'étendoit depuis la mer jusqu'à la mer*, *c'est à dire*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

pris Tripoli. *Peut-être cette conquête se fit-elle cette année, dans laquelle on voit certainement dans* l'Historien Novéiri, *que*, *continuant ses conquêtes*, *il prit* Mahadie, *&c.*

GUILLAUME dit LE MAUVAIS,

règne seul, en 1154, après la mort de son Père, le *Roi Roger*, & meurt, en 1176, le 7 de Mai, selon *Romoald de Salerne*, qui devoit être bien instruit; &, le 15 du même mois, suivant le *Nécrologe du Mont-Cassin*, dont l'autorité seroit ici décisive, si l'on en citoit l'Original: mais on n'en a que des Copies, qui, quoique très anciennes, peuvent fort bien être fautives.

Guillaume étoit le quatrième des cinq Fils, que *Roger* eut de sa troisième femme *Albérie*; & fut le seul, qui lui survécut.

Il fut fait *Prince de Capoue* & *Duc de Naple*, en 1143, après son frère *Amfuse*, ou *Alfuse*, c'est à dire *Alfonse*, mort, le 15 d'Octobre de cette année, & non le 10 d'Octobre 1154, come, par des fautes d'impression qui me sont échapées, je le dis Vol. III, p. 319, col. 1. Son frère aîné le *Duc Roger*, mourut en 1148; &, l'année suivante, le *Roi Roger*, son père, le fit *Duc de Pouille*. Puis, au mois de Mai 1151, il le prit pour collègue, & le fit sacrer & couroner *Roi*; ce qui n'empêcha pas *Guillaume* de se faire couroner encore après la mort de son Père, le jour de Pâque 1154. Il fut une troisième fois, en 1156, couroné solemnellement par le *Pape Adrien IV* dans une Eglise auprès de *Bene-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

jours de Pontificat.

Il étoit *Tosean* & du *Château de Félielté*, que l'on croit être aujourd'hui *Città di Castello*, Ville épiscopale.

Il prit, dit *Muratori*, T. VI, p. 476, *le nom de* Cèlestin II, *parce que c'étoit l'usage alors de faire revivre les noms des illustres* Papes *des premiers siècles de l'Eglise*.

Il fut enterré dans la Basilique de *Latran*.

LUCE II

remplace *Célestin II*, le 12 de Mars 1144, & non le 10, come *Baronius*, *Ughelli* & d'autres le disent; & meurt le 24 de Février 1145, aiant tenu le Siège 11 mois & 13 jours, non 4, come on le trouve dans les anciènes *Vies des Papes*, aparemment par quelque faute de Copiste.

Il étoit de *Bologne*, & s'apelloit *Chérard de' Caccianemici*. *Pandulf de Pise* & *Bernard de Gui* donent le nom d'*Albert* à son père, que le *Cardinal d'Aragon* apelle *Urse*. Il fut *Chanoine Régulier*. Le *Pape Honorius II* le tira du Cloître, & le fit *Cardinal-Prêtre* du Titre *de Sainte-Croix-en-Jérusalem*, puis *Bibliothécaire de l'Eglise Romaine*. Il fit rebâtir l'Eglise de son Titre, & la Maison avec tous les Lieux Réguliers; &, l'aiant richement dotée, il y mit des *Chanoines Réguliers*. *Innocent II*, qui l'estimoit, le voulant atacher plus particulièrement à l'*Eglise Romaine*, l'en fit *Chancelier*; &, près de mourir, il le noma *Cardinal-Camerlingue*.

Si l'on veut, dit *Muratori*, T. VI, p. 479, Ann. 1144, *s'en raporter à la* Vie de Luce II, *que le* Cardinal d'Aragon *nous a conservée*, *ce* Pape, *come Home prudent & coura-*

de Hainaut; & quelques Villes, come *Gien*, *Montargis*, &c. Son plus grand exploit de guerre est la célèbre bataille de *Bouvines*, en 1214, dans laquelle il courut risque de la vie. Il défit avec 50 mille homes l'Armée de l'*Empereur Otton IV* & de ses Alliés, qui montoit à plus de 150 mille homes. Il fut redevable du succès aux sages & savantes dispositions de son *Sénéchal* Frère *Guérin*, *Chevalier de l'Ordre des Hospitaliers*, qui ne combatit point, parcequ'il venoit d'être élu *Evêque de Senlis*.

Philippe eut part à la *Croisade*, qui suivit la prise de *Jérusalem* par *Saladin*. Il partit, en 1189, aiant, dès l'année précèdente, imposé sur le *Clergé* la *Dîme*, qui fut apellée *Saladine*. Il en revint, en 1191, obligé de renoncer à cette Expedition, en partie par une maladie qui lui fit tomber les ongles & les cheveux, en partie par ses querèles continuelles avec *Richard Cœur de Lion*, *Roi d'Angleterre*.

Un grand service qu'il rendit à ses Sujets fut de chaffer de son *Roïaume* les *Juifs*, qui, par leurs usures, s'étoient empatés de presque tous les biens des particuliers; & de déclarer ses Sujets quites envers eux. Cette Quitance générale, donée par un *Edit*, n'étoit peut-être pas tout-à-fait juste. Il semble qu'il eût été de l'équité de faire une sorte de liquidation: mais la Raison d'Etat excuse bien des choses, qu'elle rend indispensables.

LOUIS VIII,

dit

CŒUR DE LION,

succède, le 14 de Juillet 1223, à son père *Philippe-Auguste*; est sacré à *Rheims*, le 6 d'Août de la

Il étoit d'une Famille noble de la Province de *Rheims*; & fut *Clerc* de l'*Eglise de Laon*, où vraisemblablement il acheva ses études avec *Raoul le Verd*, dès lors *Trésorier de l'Eglise de Rheims*. Quand *Raoul* en eut été fait *Archevêque*, il atira près de lui *Matthieu*, qu'il fit *Chanoine* de sa Cathédrale. Mais celui-ci, frapé des vices du *Clergé*, résolut de se faire *Moine*; &, sans se découvrir tour à fait, il prit l'avis de son *Archevêque*, auquel il dit, « Qu'il avoit dessein de » quiter les Bénéfices qu'» il avoit déja, parce qu'il » craignoit qu'à son insu, » son Père n'en eût ache» té quelqu'un ». Le Prélat, qui ne lisoit point dans le fond de la pensée de *Matthieu*, tâcha de calmer ses scrupules, & de le faire changer de résolution. Il persista dans son dessein; &, voulant embrasser l'observance de *Clugni*, qu'il avoit entendu louer à son *Archevêque*, il vint s'enfermer à *Saint-Martin des Champs* près de *Paris*. Cette Communauté, composée alors de 300 Moines, tant dans la Maison, que dans les *Celles* de sa dépendance, fut édifiée des lumières & des vertus de *Matthieu*, qu'elle fit son *Prieur* après sept ans de profession. La Maison étoit pauvre; ce qui n'empêcha pas qu'il ne reçût magnifiquement les *Evêques*, les *Abbés*, les *Seigneurs* & tous ceux qui se prèsentoient pour y loger. Sa réputation le fit aimer du *Roi Louis VII* & d'*Henri II*, *Roi d'Angleterre*, qui se plurent à le combler de bienfaits.

La pauvreté de la Maison l'avoit obligée de contracter des dètes, & d'emprunter même à des *Juifs*. Il fit une sorte de crime à ses *Moines* d'a-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

en ont, presque jusqu'à ces derniers tems, toujours mis le nom sur leurs Monoies.

La guerre continue entre les Crémonois & les Milanois à l'occasion de Crême dont s'étoient emparés les premiers, qui reçoivent un échec très considérable.

1140. Le Roi *Roger* envoie ses fils *Roger*, Duc de Pouille, & *Amfuse*, c'est à dire *Alfonse*, Prince de Capoue, faire la conquête de la Province de Pescara, qu'il prétendoit un ancien Domaine du Duché de Pouille. Come elle touchoit aux frontières des Romains, le Pape se plaint d'une Expédition qui l'alarmoit. Le Roi passe la mer, au mois de Juin; entre en conférence avec le Cardinal *Jean*, Recteur, c'est à dire Gouverneur de Bènevent; & proteste qu'il veut être fidèle au Pape. Ensuite aiant, au mois de Juillet, rapellé ses Fils de la Province de Pescara: mais après leur avoir laissé le tems de se rendre maîtres de Sora & de quelques autres Places jusqu'à Ceperano, il va visiter le Mont-Cassin; reprend aux Moines Monte-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

depuis le Danemarc *jusqu'à la* Sicile, *tomba dans un si grand abaissement, que presque tous ses Vassaux & ses Amis l'abandonnent en* Bavière, *il en sortit secrètement pour se retirer en* Saxe, *accompagné seulement de quatre persones.* Les *Saxons* le mirent en état de rendre inutiles les projets & les éforts de *Conrad* & du nouveau *Duc Albert*: mais, lorsque, s'étant assuré de la *Saxe*, il se disposoit à reporter la guerre dans la *Bavière*, il mourut, le 20 d'Octobre 1120; &, suivant ce que dit l'*Annaliste Saxon*, le bruit courut qu'on l'avoit empoisoné. Son corps fut inhumé dans le Monastère de *Lutter*, ou *Kònigs-Lutter* en *Saxe*, auprès de celui de l'*Empereur* son beaupère.

Ce Prince, dont la puissance, dit *Muratori*, p. 468, *égala pendant un tems celle des* Rois, ... *& de qui déœnd la* Roïale Maison de Brunswick (dont une Branche occupe le *Trône d'Angleterre*) *se trouve, chés des Historiens modernes, distingué des autres* Henris de Welfs-Este *par le surnom de* Superbe, *uniquement parcequ'il ne s'abaissa pas jusqu'à prier les Princes pour obtenir d'eux la* Courone de Germanie. *D'ailleurs, il fut rempli de vertus; & sa mémoire lui survécut glorieusement. Il ne laissa qu'un seul Fils encore enfant. Ce fut* Henri le Lion, *qui surpassa la gloire de son Père. Les* Saxons, *auxquels il avoit été recommandé, le soûtinrent avec autant de fidélité que de valeur contre les tentatives du* Roi *& de ses autres Ennemis.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

vent, lorsqu'il lui rendit homage: mais ce troisième Couronement de pure cérémonie fut une politesse, que le *Roi* fit au *Pape*.

En 1151, suivant les *Historiens de Sicile*, le *Roi Roger* lui fit épouser *Marguerite*, fille de *Garcie, Roi de Navarre*, & les noces furent célèbrées à *Palerme*. Mais, ou *Guillaume* eut deux Femmes, ou, quoi qu'en disent ces *Historiens*, *Marguerite*, femme de *Guillaume I*, étoit de la *Maison de Bourgogne*.

Il vint de ce mariage quatre Fils. 1° *Roger*, déclaré *Duc de Pouille*, en naissant, fut proclamé *Roi de Sicile*, en 1151, par une troupe de Révoltés, qui s'étoient emparés de la persone du *Roi Guillaume*, qu'ils furent ensuite obligés de relâcher, parce que ceux qui vouloient qu'on lui rendit la liberté, furent les plus forts. *Guillaume*, dit *Muratori*, T. VI, p. 551, *fut si barbare, que, si ce que l'on en dit est vrai, quand son fils* Roger, *Enfant très innocent de ce qui se passoit, parut en sa présence, il le renversa d'un coup de pied, de manière que cet Enfant expira peu de moments après dans les bras de sa malheureuse Mère. Mais* Romoald de Salerne *done pour cause de la mort de ce petit Prince une flèche, qui, lancée dans le tumulte, lui fit auprès de l'oeil une blessure mortelle.* L'*Arbre Généalogique*, que j'ai cité dans l'*Art.* précèdent, porte que le jeune *Roger* eut pour femme *Elisabeth*, fille de *Thibaut, Comte de Champagne*, & qu'il mourut sans Enfans. C'est ce qui devoit être; puisqu'en 1161 il ne pouvoit avoir au plus que 9 ans. Je ne

PAPES.

geux, après avoir pris les mesures convenables avec les Défenseurs de la Majesté Pontificale, mit sur pied quelques Troupes avec lesquelles il força les Nobles Romains, *qui, contre la défense d'*Innocent II, *avoient rétabli le* Sénat, *d'abandoner le* Capitole *& de renoncer à l'innovation, qu'ils avoient faite.* Godefroi de Viterbe, Historien *qui vivoit alors, raconte la chose tout autrement. Selon lui, ce* Pape *monta véritablement au* Capitole *avec quelques Soldats, à dessein d'en chasser honteusement les* Sénateurs: *mais le* Sénat *& le* Peuple, *aiant pris les armes, repoussèrent en un moment le* Pape *& tous les siens. Le tumulte fut même si considérable, que le* Pape *lui-même reçut plusieurs coups de pierre, qui l'empêchèrent, tant qu'il survécut, & ce fut peu, de pouvoir être assis. Un autre Auteur, que* Baronius *cite, assure aussi que ce* Pape *fut frapé d'un coup de pierre.*

Ce fut la cause, ou l'occasion de la maladie, dont il mourut. Il fut inhumé dans la *Basilique de Latran.*

EUGÈNE III,

élu le 27, & non, come dit *Ughelli*, le 25 de Février 1145, meurt en 1153, le 7 de Juillet, & non le 15, ainsi que le veut le même *Compilateur*, suivi par l'*Abbé Fleuri.*

Il étoit de *Pise* & s'apelloit *Pierre-Bernard Paganello.* Dans sa jeunesse, il fut *Vidame* de la Cathédrale de sa patrie. Il entra depuis dans l'*Ordre de Cîteaux*; & fut même quelque tems, à *Clairvaux*, Disciple de *S. Bernard.* Sur la demande qu'*Aténulf, Abbé de Farfa*, fit au saint *Abbé* de quel-

PRINCES contemporains.

même année; meurt au Chateau de *Montpensier* en *Auvergne*, en 1226, à l'age de 39 ans; & son corps est aporté à *Saint-Denis.*

Son Père lui fit épouser, en 1200, *Blanche*, fille aînée d'*Alfonse IX, Roi de Castille*, de laquelle il eut neuf Fils & deux Filles; 1° *Philippe*, mort jeune; 2° *S. Louis*, son successeur; 3° *Robert, Comte d'Artois*, mort en 1249; 4° *Philippe*, mort jeune; 5° *Jean, Comte d'Anjou & du Maine*, mort jeune; 6° *Alfonse, Comte de Poitiers & de Toulouse*, mort en 1271; 7° *Philippe-Dagobert*, mort jeune; 8° *Etiène*, mort jeune; 9° *Charle, Comte d'Anjou & de Provence*, qui devint *Roi de Sicile*, mort en 1295; 10° Une *Fille*, morte jeune; 11° *Elisabeth*, ou *Isabelle*, Fondatrice du Monastère de *Longchamp* près de *Paris*, morte, en 1269, en odeur de sainteté.

Du vivant de son Père, il fut élu *Roi d'Angleterre* par les *Seigneurs* révoltés contre le *Roi Jean Sans-Terre*, qu'ils avoient déclaré déchu de la *Courone*, à cause de sa tirannie & de ses crimes. En supposant la déposition de *Jean* légitime, *Louis* avoit droit à la *Courone d'Angleterre* par *Blanche*, sa femme, née d'une Fille d'*Henri II. Jean* aiant rendu son *Roiaume* Feudataire du *Saint-Siège*; *Honorius III* excommunia *Louis*, qui ne se désista pas de son entreprise, assisté secrètement par le *Roi* son père, qui ne vouloit pas se brouiller avec *Rome*. La mort de *Jean* intéressa les *Seigneurs* en faveur de son fils *Henri III*; *& Louis* fut forcé de sortir d'*Angleterre.*

Après la mort de *Philippe*, il en adopta le pro-

SAVANS & ILLUSTRES.

voir de pareils Créanciers; les obligea de paier promtement ces *Juifs*; & leur défendit tout commerce avec eux.

Dès la première année qu'il fut *Prieur de Saint-Martin*, l'*Abbé Pierre le Vénérable* le fit venir à *Clugni*, pour l'aider à réformer quelques abus, qui s'étoient introduits dans cette Maison. Ils se lièrent d'une amitié très grande; & *Pierre* voulut que *Matthieu* continuât de gouverner.

Pons de Mergueil, qu'on avoit doné pour successeur au *S. Abbé Hugue*, se conduisant très différemment de son prédécesseur, s'étoit atiré l'aversion de la plupart des *Moines*, qui l'accusoient de n'agir qu'au gré de la légèreté de son esprit, de mépriser les conseils des gens sages, & de dissiper en foles dépenses les Biens du Monastère. Ces plaintes, devenues presque générales dans la Congrégation, n'avoient éclaté dans le public qu'au bout d'environ 10 ans, qu'elles avoient été portées au *Pape Calixte II.* En 1121, *Pons*, tournant sa colère contre lui-même, s'étoit rendu promtement à *Rome*, & s'étoit démis de son *Abbaïe* entre les mains de *Calixte*, qui n'avoit rien oublié pour l'empêcher de faire une démarche, dont il pouvoit se repentir. *Les Moines de Clugni*, par ordre du *Pape*, avoient élu pour succéder à *Pons*, *Hugue, Prieur de Mareigni*, qui, très âgé, n'avoit survécu que trois mois à son élection. *Pierre-Maurice*, surnomé *le Vénérable*, en avoit été le successeur en 1122. *Pons*, par la permission du *Pape*, étoit allé à *Jérusalem*, en intention d'y finir ses jours. Mais, s'ennuïant du séjour de la *Palestine*,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *CONRAD IV, Roi des Romains.*	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*
Corvo, qu'il prétendoit de son Domaine; & leur done en échange le Fort de Biantra. Il tient ensuite un Parlement dans la Ville d'Ariano. Ce qu'il y fait de plus considérable est d'interdire dans tous ses Etats le cours des *Romésines*, espèce de Monoies d'argent apatemment de Rome; & de leur substituer des Pièces, frapées à son coin: mais d'un titre beaucoup plus bas, & des Deniers de cuivre, dont trois valoient une *Romésine*; ce qui cause un grand domage à tous ses Sujets. Il commande aux Bèneventains de recevoir sa nouvelle Monoie. Le Pape, que cet ordre offense avec raison, leur défend de s'y conformer. D'Ariano *Roger* va, pour la première fois, à Naple. Il visite toute la Ville, & fait de grands présens à la Noblesse. Aianr fait, pendant la nuit, mesurer le circuit de la Ville, qui se trouvoit pour lors de 2373 pas; il demande, le lendemain, aux Napolitains de quelle étendue il étoit; &, come ils n'en savoient rien, ils sont fort étonés de l'aprendre de sa bouche. Il retourne enfin en Si-	Le *Duc Henri* ne fut pas plustôt mort, que son frère le *Duc Welf VI*, réclama pour lui-même les droits de sa *Maison* sur la *Bavière*, qu'il prétendit en être un Propre paternel; & fit la guerre au jeune *Marquis Léopold*. Il lui fit lever le siége du Château de *Falée*. Ensuite, près de *Winsberg*, *Conrad* le batit lui-même. *La bataille de* Winsberg *est très remarquable dans l'Histoire du moien âge*, dit l'*Abregé chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, nouvelle édit. p. 233, *puisque c'est ce qui dona lieu aux noms fameux de* Guelfs *& de* Gibelins. *Le cri de guerre des Bavarois fut le nom de leur Général* Welf; *& les Impériaux se servirent du nom de* Wuiblingen, *aujourd'hui petite Ville du* Duché de Wurtemberg, *& ci-devant chef-lieu du patrimoine des* Empereurs Franconiens, *dont la* Maison de Hohenstaufsen, *venoit d'hériter, & où leur Général* Frédéric, *neveu du* Roi Conrad, *avoit été élevé. L'on emploïa ensuite ces deux noms à distinguer le Parti de* Conrad *& celui d'*Henri le Lion. *Peu à peu l'usage en devint plus général, & il passa enfin en* Italie, *où on le conserva jusqu'au quinzième siècle, de manière que l'on appelloit* Wuiblingiens, *ou* Gibelins, *le Parti qui tenoit pour les* Empereurs, *& que l'on nomoit* Guelfs *ceux qui leur étoient opposés.* Le *Duc Léopold* mourut en 1141; & *Conrad* investit de la *Bavière Henri Jochsammergott* son autre frère utérin, & frère germain de *Léopold*. Cet *Henri* quita le *Duché de Ba-*	fais pas si son mariage, qui devoit n'être qu'en projet, est fondé. 2° *Robert* fut fait *Prince de Capoue* par son Père, en 1158; & mourut avant son frère *Roger*: mais on ignore en quelle année. 3° *Guillaume*, fait *Duc de Pouille* après son frère *Roger*, fut le successeur à la Courone. 4° *Henri*, *Prince de Capoue*, après son frère *Robert*, mourut dans sa 18[e] année, le 16 de Juin 1172. *Il est fait mention*, dit le *Pellegrino* dans une *Note* sur l'*Anonime du Mont-Cassin*, ann. 1177, *de ce Prince* Henri *par* Falcand, *lorsque, parlant de la mort du* Roi Guillaume, *il dit*: Il établit son fils aîné *Guillaume* successeur après lui du *Roïaume*, & voulut qu'*Henri* se contentât de la *Principauté de Capoue*, dont il l'avoit investi depuis long-tems. *Ce furent les dispositions de ce* Roi, *qui sont atestées aussi par* Romoald de Salerne *en ces termes.* Il fit un testament, par lequel il institua son fils aîné *Guillaume* héritier de tout le *Roiaume*, & confirma la *Principauté de Capoue* à son autre fils *Henri*, auquel il l'avoit donée. *Come donc il est constant par des Documens très certains que cet* Henri *fut* Prince de Capoue, *je prie ceux qui sont plus habiles que moi de chercher pourquoi son nom ne se lit pas à la tête des* Chartes *de son tems, ni de la* Notice de Jugement, *que j'ai fait imprimer dans le I Liv. de l'*Hist. des Princes Lomb., *laquelle est de l'an* 1171. *Peut être en est-ce une raison très vraisemblable, qu'étant Mineur,* Henri *vécut sous la tutèle de* Guillaume II, *son frère & son Roi. Mais par cela même, ce*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

ques-uns de ses *Moines* pour former une Communauté, qu'il vouloit fonder, *Bernard de Pise* & quelques autres lui furent envoïés. *Innocent II* retint *Bernard à Rome*; & lui dona le Monastère de *Saint-Vincent-&-Saint-Anastase-aux-trois Fontaines*, qu'il fit réparer & dont il le fit *Abbé*.

La mort de Luce II *servit*, dit *Muratori*, T. VI, p. 480, Ann. 1145, *à rendre plus orgueilleuse la Faction des* Nobles Romains, *qui s'étoient révoltés contre les* Souverains Pontifes, *& plus forte l'union & l'autorité du* Sénat Romain *dans le* Capitole. *Au milieu de tant de tumulte, le Sacré Collège des* Cardinaux, *ne se trouvant pas en pleine liberté, s'assembla dans l'Eglise de* Saint-Césaire; *& là, d'un consentement unanime, on élut* Pape, *le 27 de Février*, (le Cardinal) Bernard de Pise, ... *Home d'une grande pureté de vie. Il passoit communément pour être extrêmement simple: mais, par une grace spéciale du Ciel, il fut un* Pape *éloquent & de beaucoup de mérite. Il prit le nom d'*Eugène III; *&, conduit à la Basilique de Latran, il y fut intronisé. Son intention étoit de se faire sacrer le Dimanche d'après à* Saint-Pierre, *suivant l'ancien usage: mais, informé que les* Sénateurs *se vouloient oposer à son élection, & l'ataquer come nulle, en cas qu'il refusât de confirmer, par l'Autorité Apostolique, le renouvellement qu'ils avoient fait du* Sénat, *il sortit de* Rome *pendant la nuit, acompagné de peu de* Cardinaux, *& se retira dans le Château de* Monricelli. *Les autres* Cardinaux, *qui, par la crainte du* Peuple *en fureur, s'étoient dispersés de diférens côtés, l'aiant*

jet de chasser les *Anglois* tout à-fait de *France*, leur enleva le *Limousin*, le *Périgord*, l'*Aunis*, *Saint-Jean d'Angeli*, *Niort* & tout ce qu'ils avoient en deça la *Garone*; & leur eût aparemment enlevé de même *Bordeaux* & la *Guiène* si le *Pape* ne l'eût pas engagé mal-à-propos à faire la guerre aux *Albigeois*. Il alla faire le siége d'*Avignon*, & mourut peu de tems après avoir pris cette Ville.

Par son Testament, il noma son fils aîné *Louis* son successeur, assigna des apanages à quelques-uns de ses autres Fils, & destina les plus jeunes à la Cléricature. Par un Codicile, il noma sa femme *Blanche*, *Régente du Roïaume*, durant la minorité de *Louis*.

Il dut son surnom à l'ardeur de son courage.

LOUIS IX,

dit

SAINT-LOUIS,

succède, le 28 de Novembre 1226, âgé d'environ 11 ans, à son père *Louis VIII*; & meurt de peste au siége de *Tunis*, le 25 d'Août 1270. Ses chairs & ses entrailles furent déposées à l'Abbaïe de *Montréal* en *Sicile*, dans un Tombeau de marbre; & ses os furent aportés à *Saint-Denis*. Le 11 d'Août 1297, le *Pape Boniface VIII*, le mit au nombre des Saints, par une *Bulle* datée d'*Orviète*. L'année suivante, ses Reliques furent transportées de *Saint-Denis* à la *Sainte-Chapelle de Paris*, qu'il avoit fondée. Sa fête se célèbre dans toute l'Eglise depuis que le *Roi Louis XIII* l'a fait ordoner par le *Pape*

Sa Femme *Marguerite*, fille aînée de *Raimond II*, *Comte de Provence*, qu'il

il revint en *Italie*; & n'osant aller à *Rome*, il s'arêta dans le Diocèse de *Trévise*, & parut se fixer dans un petit Monastère, qu'il fit batir. L'ennui l'y prit encore. Il revint en *France*, s'y faisant annoncer come un Saint à Miracles; &, saisissant le tems où les Afaires de la Congrégation retenoient *Pierre* en *Aquitaine*, il vint, accompagné de *Moines* fugitifs & de quelques *Laïcs* armés, s'emparer de *Clugni*; chassa le *Prieur Bernard*, respectable par son âge & par ses vertus, avec lequel beaucoup de *Moines* sortirent; exigea de ceux qui restoient qu'ils lui prétassent serment de fidélité; chassa ceux qui refusèrent, ou les mit en prison; & fit fondre les Croix, les Calices, les Reliquaires, pour avoir de quoi païer les Gentilshomes du voisinage avec lesquels il ravagea, pendant tout l'été de 1125, les Châteaux & les Fermes du Monastère. Le *Pape Honorius II* envoïa le *Cardinal Pierre de Fontaines* pour faire cesser cet énorme scandale. Ce *Légat* & l'*Archevéque de Lion*, n'aiant pu réussir par la voie des exhortations, lancèrent l'anathème sur *Pons* & ses Partisans; & citèrent les Parties à comparoître au jour, qu'ils leur marquoient, devant le *Pape*, qui jugeroit leur diférent. *Pierre* ne balança pas à se rendre à *Rome*, & prit avec lui *Matthieu*, *Prieur de Saint-Martin des Champs*. *Pons* fut forcé par les siens, dont il mena quelques-uns avec lui, d'aller de même à *Rome*. Come il étoit excommunié, le *Pape* lui fit dire de se mètre en état d'être absous, en satisfaisant pour tout le mal qu'il avoit fait. Il répondit

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

cile, laiſſant le Duc *Roger* en Pouille, & le Prince *Amfuſe* à Capoue.

Auſſi-tôt après la mort d'*Henri le Superbe*, dépouillé par le Roi *Conrad* des Duchés de Saxe & de Bavière, le Duc *Welf VI*, ſon frère, avoit réclamé le ſecond, come un Patrimoine de ſa Maiſon; &, depuis, il n'avoit pas diſcontinué de faire la guerre au Marquis *Léopold*, frère utérin du Roi *Conrad*, qui l'en avoit inveſti. Pendant que, cette année, celui-ci faiſoit le ſiége de Falée, *Welf* l'ataque à l'improviſte, le 3 d'Août, & le met en fuite: mais, depuis, aiant livré bataille au Roi *Conrad*, qui faiſoit le ſiége de Winsberg, il eſt lui-même mis en déroute & forcé de fuir.

Les Plaiſantins obtiènent de *Conrad* la confirmation du Droit de batre Monoie.

Les Génois agrandiſſent leur Etat, en ſe rendant maîtres de la Ville de Ventimiglia, & de toutes les Places de ſon Territoire.

Les Peuples, d'une part de Fano, de l'autre de Peſaro, de Ravenne & de Sinigaglia, ſe

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

vière en 1156, & fut créé premier *Duc d'Autriche.*

Les *Saxons* cependant avoient ſi bien ſervi le jeune *Henri le Lion*, qu'ils avoient chaſſé de chès eux le *Duc Albert l'Ours.* Cela fut cauſe qu'après la fête de Pâque 1142, *Conrad* tint à *Francfort* une grande Diète, où ſe trouvèrent preſque tous les *Princes Germaniques.* Il y reçut en grace les *Princes Saxons*; &, pour les contenter, il inveſtit *Henri le Lion* du *Duché de Saxe:* mais, obligé d'accorder, malgré lui, cette grace à ce jeune Prince, parce qu'il n'avoit pas d'autre moïen de faire quiter les armes aux *Saxons*, il chercha réellement à lui faire tort, en engageant ſa Mère à ſe remarier avec le nouveau *Duc de Bavière. Gertrude*, unique héritière, par ſa Mère l'*Impératrice Richenza*, de tous les Biens de l'anciène *Maiſon de Saxe*, devoit être extrêmement riche. La mètre dans le cas que ſa ſucceſſion ſe partageât entre des Enfans de différens lits, c'étoit diminuer d'autant la puiſſance d'*Henri le Lion* & de la *Maiſon de Welf-Eſte. Conrad* y trouvoit d'ailleurs un moïen ſur d'enrichir un de ſes Frères utérins.

Le *Duc Welf VI*, peu content de tout ce qui s'étoit fait, dont il ne lui revenoit aucun avantage perſonel, continue de faire la guerre tant au *Roi Conrad*, qu'au nouveau *Duc de Bavière.* Il y étoit excité ſous main par *Roger, Roi de Sicile*, qui, dans la crainte que *Conrad* ne vînt en *Italie* avec aſſés de forces pour lui faire du mal, s'étoit en-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Roi, *que ſa bonté rendit ſi célèbre, eſt taxé de manque de bienveillance, & même d'injuſtice à l'égard de ſon Frère, pour n'avoir pas imité ſon père* Guillaume I *& ſon aieul* Roger, *qui permirent & voulurent que les noms de leurs Fils,* Amfuſe, Guillaume, *&* Robert, Princes de Capoue, *fuſſent écrits à la tête des* Chartes *après les leurs.* Les *Rois Roger* & *Guillaume I* avoient fait une faute; *Guillaume II* la répara.

Guillaume I, ataqué d'une maladie conſidérable en 1166, fit apeller *Romoald, Archevêque de Salerne*, qui ſavoit très bien la Médecine. C'eſt l'*Hiſtorien*, que je cite ſi ſouvent; *Guillaume* en prit les conſeils; ſe conduiſit à ſa propre fantaiſie; & fut bien-tôt déſeſpéré. Dans cet état, il manda les *Prélats*, les *Barons* & ſes *Miniſtres*, & noma devant eux pour ſucceſſeur au *Roïaume*, ſon fils aîné *Guillaume II:* & parce qu'il étoit d'âge à ne pouvoir pas encore gouverner, il lui dona pour Tutrice la *Reine Marguerite* ſa femme, à laquelle il joignit trois *Conſeillers d'Etat.*

L'inaplication de ce Prince, qui ſe laiſſoit, dit Muratori, p. 569, *gouverner par ſes Eunuques, ſa cruauté, ſa mauvaiſe conduite causèrent, durant ſon règne, des troubles ſi conſidérables, & tant de révoltes, que ſon nom en eſt reſté, pour les* Siciliens, *un objet d'horreur & de malédiction.*

Quelque inapliqué que fut *Guillaume*, il ne ſe laiſſa point entamer ſur le pouvoir de *Légation*, atribué, par la *Bulle* d'*Urbain II*, au *Comte Roger* & à ſes ſucceſſeurs. En 1163, ſous

PAPES.

rejoint le lendemain, il se rendit au célèbre Monastère de Farfa dans la Sabine, où, le Dimanche 4 de Mars, il fut sacré solemnèlement. Il y célébra la fête de Pâque, & y resta huit mois.

S. Bernard, alarmé de l'élection de son Disciple, écrivit aux *Cardinaux*, « Qu'il prioit Dieu de leur » pardoner ce qu'ils a» voient fait ». Il leur reprocha « d'avoir retiré du » sepulchre un Mort; d'a» voir replongé dans la » foule & dans les Afai» res un Home, qui n'as» piroit qu'à s'en éloi» gner. A quoi donc a» voient-ils songé de se » jeter, après la mort du » *Pape*, sur un Home » rustique, & de lui faire » tomber des mains la » hache & la cognée pour » le conduire au Palais, » pour l'élever sur la » Chaire de S. *Pierre*, pour » le revêtir de la Pour» pre Pontificale? N'é» toit-ce pas une chose ri» dicule d'avoir fait choix » d'un Home couvert de » haillons, pour qu'il fût » au-dessus des autres, » qu'il commandât aux » *Evêques*, & qu'il dispo» sat des *Roiaumes* & des » *Empires* »? On n'aime pas à voir couler ces dernières paroles de la plume de S. *Bernard*. Il semble qu'il avoit trop de lumières pour avoir pu s'entêter de la chimère de *Gregoire VII*. Il disoit ensuite aux *Cardinaux* « Qu'il » ne nioit pas que l'élec» tion de *Bernard de Pise* » ne pût être un miracle, » puisqu'il entendoit di» re qu'elle étoit l'ouvra» ge de Dieu; mais qu'il » craignoit que, modeste » & dans l'habitude de » mener une vie tranquil» le, l'Elu ne pût pas » remplir les devoirs d'un » *Souverain Pontife* avec » l'autorité nécessaire:

PRINCES contemporains.

avoit épousée en 1234, & qui mourut en 1285, le fit Père de 6 Fils & de 5 Filles, qui furent; 1° *Louis*, mort jeune; 2° *Philippe le Hardi*, son successeur; 3° *Jean*, mort jeune; 4° *Jean-Tristan*, mort de peste devant *Tunis*, en 1270; 5° *Pierre*, *Comte d'Alençon*, mort en 1283; 6° *Robert*, *Comte de Clermont*, mort en 1317, mari de *Béatrix*, héritière de l'anciène *Maison de Bourbon l'Archambaut*, & *Tige* de la *Maison de Bourbon-France*, parvenue à la *Courone* en la persone d'*Henri IV*, en 1580, 310 ans après la mort de S. *Louis*; 7° *Blanche*, morte en 1243; 8° *Elisabeth*, mariée le 6 d'Avril 1255 à *Thibaut*, *Roi de Navarre*, & morte, en 1271: 9° *Blanche la Jeune*, morte, en 1220, veuve de *Ferdinand de la Cerda*, fils d'*Alfonse X*, *Roi de Castille*, & mère d'Enfans sur lesquels Don *Sanche*, leur oncle paternel, usurpa cète *Courone*; 10° *Marguerite*, Femme de *Jean*, *Duc de Brabant*; 11° *Agnès*, mariée à *Robert II*, *Duc de Bourgogne*, & morte en 1327.

Nos Temples, qui retentissent tous les ans des grandes actions & des vertus de ce saint Monarque, le font assés conoitre, pour que je me dispense de rien dire de son règne. J'aurai d'ailleurs plus d'une fois ocasion de parler de lui dans mon Texte. Il me sufira d'en ofrir le caractère tel que l'a tracé dans son *Abregé Chronologique de l'Histoire de France*, un Ecrivain, que son esprit & son coup d'œil doivent rendre immortel. Voici donc ce qu'il dit.

Le Père Daniel *a raison*: S. Louis *a été un des plus* grands homes &

SAVANS & ILLUSTRES.

« Qu'il n'y avoit point » d'Home sur la terre, » qui le pût excommu» nier; & que S. *Pierre* seul » avoit ce pouvoir dans » le Ciel ». Cète réponse extravagante irrita le *Pape*, & scandalisa le *Clergé de Rome*, qui traita *Pons* de *Schismatique*. Ses Compagnons, à qui le *Pape* fit demander s'ils vouloient se mètre au moins en devoir de satisfaire, se rendirent nus pieds au Palais, s'avouèrent coupables, & reçurent l'absolution des Censures. Ils défendirent ensuite leur cause, en n'omètant rien de ce qui pouvoit la rendre moins défavorable. *Mathieu* parla pour l'*Abbé Pierre* & les autres *Moines* fidèles; & n'eut pas de peine à prouver la justice de leur cause. Le *Pape* & toute sa *Cour* examinèrent ensuite l'Afaire en particulier, & revinrent, quelques heures après, dans la Sale d'Audiance, où, par ordre du *Pape*, l'*Evêque de Porto* prononça la Sentence, par laquelle « l'*Eglise Ro*» *maine* déposoit à per» pétuité de toutes Digni» tés & Fonctions Eclé» siastiques *Pons*, Usur» pateur, Sacrilège, Schis» matique & Excommu» nié; & rendoit *Clugni*, » les *Moines*, & tout ce » qui dépendoit du Mo» nastère, à l'*Abbé Pier*» *re*, là présent, qu'on » en avoit injustement dé» pouillé ». Les *Partisans* de *Pons* se soûmirent sur le champ à la Sentence, en se réunissant à l'*Abbé Pierre*; & *Pons*, qui persista dans sa rébellion, fut enfermé dans une tour. Il régnoit à *Rome* une Maladie épidémique; dont les *Moines* & leurs Domestiques furent tous ataqués. Beaucoup en moururent. *Pierre* en réchapa: mais *Pons* en mourut le 28 de Décembre

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

brouillent, & prènent les armes les uns contre les autres. Les premiers, dans l'impuissance de résister par eux-même aux seconds, se mètent sous la protection des Vénitiens, à des conditions avantageuses pour ces derniers, dont une Flote va forcer ceux de Pesaro, de Ravenne & de Sinigaglia de laisser en repos ceux de Fano.

1141. LA Ville de *Tibur*, ou *Tivoli*, persistoit depuis très longtems dans sa révolte contre le Pape, son Seigneur, sans que l'on sache, ni pourquoi, ni quand elle s'étoit révoltée. *Innocent*, aiant envain tenté par la douceur de les ramener à leur devoir, avoit, depuis plusieurs années, ajouré l'excommunication à ses inutiles éforts. Cète année les Romains que des querèles particulières avoient rendus Ennemis des Tivoliens, engagent le Pape à leur permètre d'assiéger Tivoli : mais toutes leurs forces, emploïées à ce siége, ne tiènent pas contre une sortie des Assiégés, qui leur font prendre honteusement la fuite, en abandonant tous leurs bagages.

Une coupure, faite au

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

gage par serment de fournir à *Welf* tous les ans mille marcs. Le *Roi de Hongrie*, qui redoutoit aussi *Conrad*, invita le *Duc Welf* à sa Cour; l'exhorta de persister à faire valoir ses droits; lui dona beaucoup d'argent; & lui promit, tous les ans, de pareils secours. Soutenu de cète manière par deux Rois puissans, *Welf* occupa si fort *Conrad* jusqu'en 1147, qu'il fut impossible à ce Prince de passer en *Italie* pour y recevoir la *Courone Impériale*. Cète guerre fut suspendue par une *Croisade*.

La Loi, que je me suis imposée de serrer désormais mon texte beaucoup plus, que je n'ai fait ci-devant, m'avoit fait penser à jeter dans cète *Colone* ou dans celle des *Papes*, selon qu'il me seroit plus commode, le petit détail des Expéditions d'Outremer, que j'emprunte à *Muratori* : mais pour que les *Articles* de ces *Colones* ne soient pas trop chargés, je donerai dans celles des *Princes contemporains* la liste des *Rois de Jérusalem*; & l'on trouvera dans les *Articles* de quelques-uns, ce qui concerne les Expéditions des *Croisés*.

Peu de tems avant son départ pour la *Terre-Sainte*, le *Roi Conrad* tint une Diète générale à *Francfort*, dans laquelle le jeune *Duc Henri le Lion* parut; *& demanda*, dit *Muratori*, p. 487, *d'être rétabli dans le* Duché de Bavière... *Il prétendoit qu'il lui devoit appartenir par droit héréditaire : mais le* Roi *fut traiter cète Afaire avec tant d'adresse, qu'il engagea le jeune Prince à*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

le Pontificat d'*Alexandre III*, il insèra la peine d'Excomonication dans une Donation, qu'il fit au Monastère de *Traina*. Mais, dès auparavant, il avoit bien su conserver ses droits à cet égard. Ses brouilleries avec *Adrien IV* furent terminées, en 1156, par un Traité solemnel. Il consentit que, dans ses *Etats d'Italie*, le *Pape* envoïat des *Légats*, & fit les *Consécrations* & les *Translations d'Evêques*. Pour les *Légats* cependant il fut arrêté, « Qu'ils ne » pourroient point entrer dans les Villes où » *Guillaume* & ses successeurs seroient actuellement, sans avoir obtenu leur permission; & » qu'en tout, ils ne seroient admis qu'à condition de ne point piller les Eglises ». A l'égard de la *Sicile*, *Guillaume* se réserva les droits énoncés dans la *Bulle d'Urbain II*. Il stipula nomément « que, lorsque le » *Pape* manderoit les *Evêques du Roïaume*, le » *Roi* retiendroit ceux » qu'il jugeroit à propos; » & se réserva le *droit* » *d'Apellation & de Légation*, c'est à dire la » Jurisdiction Ecclésiastique (*excepta* Appellatione *&* Legatione) ». Ce Traité n'est autre chose à l'égard du *Droit de Légation* qu'une nouvelle *Transaction*, un nouveau *Concordat* entre *Adrien IV* & *Guillaume I*, pour eux & pour leurs successeurs. *Guillaume*, en traitant avec *Adrien*, pouvoit d'autant moins renoncer à ces Droits, qu'en 1144 le *Pape Luce II* avoit, de la manière la plus solemnèle, confirmé la *Légation* au *Roi Roger*, come on l'aprend d'une *Lètre des Romains au Roi Conrad*

PAPES.

» Qu'ils pensassent donc » quels pouvoient être les » sentimens d'un Home, » qu'on avoit arraché brusquement du secret de » la contemplation & de » la solitude du cœur, » come un Enfant du » sein de sa Mère, pour » le produire en public, » & le mener, come une » victime, à des occupations aussi désagréables, » que nouvelles pour lui: » Que si la main de Dieu » ne le soûtenoit pas, il » faudroit qu'il succombât sous un fardeau formidable aux Anges même ». En finissant, il prioit les *Cardinaux*, « de » maintenir leur ouvrage, & d'assister le nouveau *Pape* de leurs conseils ». Il atendit quelque tems pour écrire à son Disciple; & ne prit enfin la plume qu'à la priere de ses amis, pour lui recommander l'*Archevêque* d'*York*. Je ne rapporterai de cette *Lètre*, que ce qui concerne *Eugène*; & je me servirai de l'extrait, qu'en a fait l'*Abbé Fleuri*, Liv. 69, N. VIII. *Mon Fils* Bernard, *par un heureux changement, est devenu mon Père* Eugène. *Il reste que ce changement passe aussi à l'*Eglise, *votre Epouse; qu'elle change en mieux; & que vous ne la regardiez pas, come étant à vous: mais vous, come étant à elle, & come étant obligé à doner, s'il est besoin, votre vie pour elle. Si* Jesus-Christ *vous a envoié, vous croirés être venu, non pour être servi, mais pour servir; & il y a d'autant plus de sujet de l'espérer, que vous aviés déja apris à n'être plus à vous-même.* L'Eglise *a donc raison de se réjouir, puisqu'elle atend plus de vous, que d'aucun de ceux qui vous ont précédé depuis longtems; & je m'en réjouis aussi, mais avec crainte,*

PRINCES contemporains.

des plus singuliers qui aient jamais été. *En effet, ce Prince d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour les grands intérêts. Il faloit que des objets puissans, la Justice, ou l'amour de son Peuple, excitassent son ame, qui hors de-là sembloit foible, simple, & timide. C'est ce qui faisoit qu'on le voioit doner des exemples du plus grand courage, quand il combatoit les Rebelles, les Ennemis de son Etat, ou les Infidèles. C'est ce qui faisoit que, tout pieux qu'il étoit, il savoit résister aux entreprises des Evêques & des Papes, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitassent des troubles dans son Roïaume. C'est ce qui faisoit que, sur l'administration de la Justice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration. Mais, quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que Particulier, alors ses Domestiques devenoient ses maîtres, sa Mère lui commandoit, & les pratiques de la dévotion la plus simple remplissoient ses journées. A la vérité ces pratiques étoient anoblies par les vertus solides & jamais démenties, qui formèrent son caractère.*

ROIS DE GERMANIE.

CONRAD III,

come *Roi de Germanie*, & IV come *Roi des Romains*, élu à *Coblentz*, en 1138, âgé de 44 ans, meurt à *Bamberg*, le 18 de Février 1152, sans avoir pu passer en *Italie*.

Il s'étoit fait associer son fils *Henri*, qu'il chargea du Gouvernement durant son voïage d'*Asie*; & qui mourut deux ans avant lui.

La puissance des Diètes s'accrut beaucoup sous son règne, parcequ'il ne fit rien sans les consulter.

SAVANS & ILLUSTRES.

1126, sans avoir voulu reconnoître son crime, ni se soûmètre aux loix de l'Eglise; ce qui n'empêcha pas que, par égard pour la *Congrégation de Clugni*, le *Pape* n'ordonat qu'on l'enterrât honêtement.

Lorsque *Mathieu* se disposoit à revenir en France avec son *Abbé*, le *Pape* le retint à *Rome* par l'opinion qu'il avoit de ses talens, & le fit *Cardinal-Evêque d'Albano*. Ce changement de fortune n'en occasiona point dans la conduite de *Mathieu*, qui continua d'observer les pratiques de *Clugni*; qui ne retrancha rien de la longue Psalmodie, dit tous les jours la Messe; &, tant qu'il put, garda la solitude dans le Palais du *Pape*, qui s'en plaignit souvent; & qui, voïant qu'il n'arrivoit guère chés lui que vers les 9 heures, lorsque tous les autres s'y rendoient dès le matin, le disoit un peu trop *Moine*.

Envoïé *Légat* en *France* par *Honorius*, il y tint, en 1128, un *Concile à Troies*, auquel il engagea S. *Bernard* de se trouver.

En 1134, *Innocent II* tint un Concile à *Pise*, auquel il fit venir S. *Bernard*. Il s'agissoit de ramener à l'obédience d'*Innocent* ceux qui, dans la *Lombardie*, avoient renu jusque-là pour l'*Antipape Anaclet II*. Les *Milanois* aiant prié *S. Bernard* de faire leur réconciliation avec *Innocent*; ce *Pape*, après le *Concile*, envoïa *S. Bernard* à *Milan* avec les deux *Cardinaux Mathieu, Evêque d'Albano*, & *Gui de Pise*, que l'*Abbé Fleuri*, T. XIV, Liv. 68, N. XXV, dit *Evêque de Pise*. Mais ce *Cardinal*, qui portoit le nom de sa Ville natale, ne fut jamais *Evêque*. Les Censures aiant été levées, & le bon ordre rétabli dans *Milan*, le *Car-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. CONRAD IV, Roi des Romains.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

lit de l'Adige, met en guerre les Vénitiens, auxquels elle faisoit tort, avec les Padouans. Il se livre une bataille, qui coûte cher aux premiers, quoiqu'ils ruent une plus grande quantité des seconds, & leur fassent un très grand nombre de Prisoniers.

Le *Roi Roger* va dans la Pouille, réformer bien des abus introduits dans l'administration de la Justice & des Finances; ce qu'il fait, en même tems, dans ses autres Etats; en mètant par tout des *Justiciers* & des *Intendans des Finances*.

1142. INNOCENT II & les Romains assiégent Tivoli, que le siége poussé vigoureusement oblige, ou cette année, ou la suivante, à se soumètre. Les Habitans reconnoissent, par un nouveau serment de fidélité, que leur Ville & toutes ses dépendances appartiènent au Pape, come Seigneur.

Dans une Diète tenue à Francfort, le Roi *Conrad* reçoit en grace les Saxons,* révoltés contre lui dès la destitution de leur DUC HENRI *le Superbe*; & confirme le Duché de Saxe

la suspendre jusqu'au retour de la Terre-Sainte. Il est probable, dit le même Ecrivain, Année 1151, pag. 497, *que la mort du jeune* Henri, *fils du* Roi Conrad, *qui l'avoit fait élire* Roi de Germanie, *en* 1147, *ariva cette année; &, bien qu'il restât à* Conrad *un autre fils, apellé* Frédéric, *cet accident ouvrit à* Frédéric, *fils de son Frère, le chemin au Trône, come nous le dirons bientôt.*

Il dit encore tour de suite: *La guerre, que le* Duc Welf (revenu de la *Croisade*) *avoit recommencée dans la Germanie contre le* Roi Conrad, *finit cette année par la médiation de ce même* Frédéric, *neveu de* Conrad *& de* Welf. *Il engagea ce dernier à vivre tranquille, en lui faisant assigner quelques revenus sur le Domaine Roial, & doner la Ville de Merdingen. C'est ce que nous aprenons de l'*Abbé d'Ursperg.

Ann. 1152, p. 500. *Le* Roi Conrad *se préparoit à venir en* Italie *prendre la* Courone Impériale, *dans l'intention en même tems de faire la guerre au* Roi Roger, *comme il en étéit convenu par la ligue, qu'il avoit faite avec l'*Empereur Grec, *son beaufrère. Il s'étoit rendu depuis quelques jours à* Bamberg, *lorsque l'inexorable mort vint fraper à sa porte. Il cessa de vivre le* 15 *de Février de la présente année.* Otton de Frisinghen *dit*, « *Que le bruit courut alors* » *que des* Médecins *du* » Roi Roger, *réfugiés en* » Allemagne *sous prétex-* » *te de craindre la colère* » *de leur Maître, avoient* » *aidé* Conrad *à sortir de* » *ce monde* ». *Véritable-*

IV. La date ne s'y trouve pas: mais elle paroît devoir être de cette année 1144. Les *Romains* y disent à *Conrad*, « Que le » *Pape*, en s'accommo- » dant avec *Roger*, venoit » d'accorder à ce Prince » la *Crosse*, l'*Anneau*, la » *Dalmatique*, la *Mitre* & » les *Sandales*, & de ne » point envoïer dans son » païs d'autres *Légats* » que ceux qu'il demanderoit. (Virgam & Annulum, Dalmaticam, & Mitram, *atque* Sandalia, *& ne ullum mittat in terram suam* Legatum, *nisi quem* Siculus *petierit*) ».

GUILLAUME II, dit LE BON,

succède à *Guillaume I*, son père, le 7 de Mai 1166; & meurt, sans laisser d'Enfans, le 16 de Novembre 1189.

Il étoit le troisième fils de *Guillaume I*, *& de Marguerite de Bourgogne*. Deux jours après la mort de son Père, ou même plustôt, si l'on en croit *Hugue Falcand*, il fut couroné dans la Cathédrale de *Palerme* avec beaucoup de magnificence; & le Peuple témoigna la plus grande joie, parce qu'il espéroit être plus heureux sous ce nouveau *Roi*. Ses espérances ne furent point trompées.

Dès son avènement au Trone, l'*Empereur Manuel Comnène* lui destina sa Fille unique pour Femme: mais divers embaras empêchèrent ce mariage. En 1174, come on l'aprend de *Romoald de Salerne*, *Christian de Buch*, *Archevêque de Maïence*, fit offrir en mariage, par une persone de confiance, à *Guillaume II*, de la part

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

considérant le péril d'une Dignité si éminente. Après avoir recommandé l'*Archevêque d'York*, il ajoute : *Puissé-je, avant que de mourir, voir l'Eglise, come en ses premiers jours, quand les* Apôtres *étendoient leurs filets, non pour prendre de l'or : mais pour prendre des cœurs ! Que je souhaite que vous disiés, come celui dont vous remplissés la Chaire :* Ton argent périsse avec toi ! *Parole magnifique, parole foudroïante, capable de confondre tous les Ennemis de* Sion ! *C'est ce que l'Eglise atend de vous. Vous êtes établi sur les Nations & les Roïaumes pour aracher & détruire, édifier & planter. A la nouvelle de votre promotion, plusieurs ont dit :* La cognée est maintenant à la racine des arbres ; le tems de tailler la vigne est venu. *Prenés done courage. Faites sentir votre pouvoir à vos ennemis : mais souvenez-vous toujours que vous êtes Home. Pensés combien de* Papes *vous avés vu mourir à vos ieux ; & souvenés-vous que, come vous occupés leur Siége, vous les suivrés bientôt dans le Tombeau.* L'évènement calma les craintes de S. *Bernard* ; & remplit ses espérances, au moins dans ce qu'*Eugène* put faire par lui-même. Dieu remplit cet Home rustique, choisi peut-être pour *Pape* à cause qu'il étoit simple, *d'une éloquence admirable* (a). Il parut très instruit de la doctrine de l'*Eglise*, & très habile dans les Afaires. Il aima la justice, & voulut toujours la rendre exactement.

(a) *Hunc cum ante simplex fuerit, Deus mirabili gratia & eloquentia perfudit.* Bernard de Gui, *Vie d'Eugène III.*

On commença de son tems à faire usage en *Allemagne* du *Droit Romain* ; & lui-même le cite dans quelques *Diplômes*.

FRÉDÉRIC I, dit BARBEROUSSE

âgé de 31 ans, succède en 1152, par les sufrages de la Diète de *Francfort*, à son oncle paternel *Conrad III* ; est couroné *Empereur*, le 8 de Juin 1155, par le *Pape Adrien IV* ; & meurt à *Seleucie* en *Asie*, à l'âge de 63 ans, le 22 de Juin 1190.

Il maltraita beaucoup l'*Italie* ; & règna despotiquement en *Allemagne* : mais il sut masquer son despotisme, en affectant de ne rien faire sans consulter les *Diètes*. Il eut soin même que, dans ses *Diplômes*, on mît *du consentement des Princes.* Son art fut d'écarter des Diètes tous ceux d'entre les *Princes* qui pouvoient traverser ses desseins ; & de se rendre ainsi maître des délibérations. Il accrut encore sa puissance & celle de ceux de ses successeurs, qui furent marcher sur ses traces, en morcellant, après la disgrace du *Duc Henri le Lion*, les vastes *Duchés de Saxe* & *de Bavière*, & multipliant les *Villes libres*, & les *Feudataires immédiats de la Courone de Germanie*, lesquels il éleva presque tous au rang de *Princes* ; titre qui, sous son règne, devint personel, au lieu qu'il ne se donoit auparavant aux *Grands du Roïaume* qu'en commun. Il continua d'introduire le *Droit Romain en Allemagne*, & fut y faire recevoir le *Droit Féodal* des *Lombards*, dont les diverses dispositions le rendirent plus absolu sur les Possesseurs des Fiefs, que ses

dinal Matthieu, malade d'un cours de ventre, effet de la fatigue du voïage, & de la chaleur de l'été, retourna joindre le *Pape* à *Pise*. Il tint ferme contre son mal depuis le 15 de Juillet jusqu'au 1 de Décembre, sans retrancher rien de ses pratiques ordinaires, sans cesser de se trouver à la Cour du *Pape*, & de travailler aux Afaires Ecclésiastiques, & sans qu'on le pût engager à se ménager. Il fut enfin obligé de s'aliter ; & mourut, suivant l'usage de *Clugni*, sur la cendre & le cilice, le matin du jour de Noël ; & fut enterré le lendemain. Le *Pape* célèbra solemnellement la *Messe* sur le corps.

DROGON,

qu'*Ughelli* nome *Dracon*, *Bénédictin François*, *Abbé de Saint-Jean de Laon*, est fait *Cardinal-Evêque d'Ostie* à *Pise* en Décembre 1134, par *Innocent II*, & meurt en 1135.

Il étoit fort instruit ; & l'on parle de son éloquence.

On le dit Auteur d'un *Traité du Corps du Seigneur.*

ROMOALD I,

d'abord *Cardinal-Diacre de Sainte-Marie in via lata*, puis *Archevêque de Salerne*, meurt le 21 de Janvier 1136.

Il étoit d'une Famille Noble de *Salerne*, & son père s'apelloit *Boecone* : mais on ignore quelle étoit cette Famille. C'est par erreur, come *Ughelli* l'observe, que le *Mosca*, dans son *Hist. de l'Egl. de Salerne*, le dit de la *Famille Guarna*, de laquelle étoit *Romoald II*, dont il sera parlé plus bas.

Le *Pape Calixte II*, étant à *Salerne*, au mois de Septembre 1121, sacra *Romoald I Archevê-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

au jeune HENRI *le Lion*, fils de ce Duc. En même tems, il oblige *Gertrude*, veuve de ce Prince & fille de l'Empereur *Lothaire II*, à se remarier avec son frère utérin *Henri*, qu'il fait Duc de Bavière, en la place du Duc *Léopold*, son autre frère utérin. Cet arrangement ne satisfait point le Duc *Welf VI*; & la guerre continue entre le nouveau Duc de Bavière & lui. Le Roi *Roger*, dit-on, pour empêcher *Conrad* de venir en Italie, atisoit le feu de cette guerre, en donant mille marcs, chaque année, au Duc *Welf*, à qui le Roi de Hongrie fournissoit aussi, tous les ans, en secret des secours considérables en argent.

Les Modénois, ne digérant point que l'Abbaïe de Nonantola, située dans leur Terriroire, se fût soûmise aux Bolonois, vont faire le dégât dans leur District. L'Armée Bolonoise les combat & les met en déroute dans la Vallée de Lavino.

1143. CETTE année, si ce n'est pas la précèdente, les Romains, à qui le Pape n'avoit point permis de déman-

ment les Mèdecins de l'Ecole de Salerne, alors en grand crédit, étoient consultés de toutes parts. D'ailleurs, il n'est pas contre la vraisemblance que l'habile Roger ait tenté cette exécrable voie pour se délivrer d'un Ennemi déclaré, dont la puissance étoit la seule, qui lui donât des craintes bien fondées. Toutefois, en pareil cas, les soupçons & les propos du Peuple sont à bon marché. Ce n'est que d'après le témoignage d'*Otton de Frisinghen* qui, trop sage pour accuser affirmativement le *Roi Roger* d'avoir fait empoisoner le *Roi Conrad*, se contente de raporter le bruit, qui courut à ce sujet parmi le Peuple, qu'on a pu dire dans l'*Abregé chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, nouv. édit. p. 284: *Le* Roi de Sicile, *instruit que* Conrad *méditoit une Expédition contre lui, le prévient en le faisant empoisoner.* L'Auteur n'a pas fait atention qu'il est contre l'exactitude, & même contre la probité, de charger ainsi crument la mémoire d'un grand Prince, & même de qui que ce soit, d'un forfait, dont on n'a point la preuve aquise. *Muratori* continue. *Lorsque* Conrad *s'aperçut que sa vie étoit en danger, il entretint les* Princes *du Successeur, qu'ils devoient lui doner. Il lui restoit un fils, appellé* Frèdéric: *mais d'un âge tendre & peu propre au Gouvernement. Il conseilla donc sagement aux* Princes *d'élire* Frédéric, *appellé depuis* Barberousse, *à cause de la couleur de sa barbe, fils de* Frèdéric le Louche, *son frère, auquel il remit*

de l'*Empereur Frédéric I*, une Fille de ce Prince, & propoier de faire entre eux un Traité de paix & d'amitié. *Guillaume*, ou plustôt son *Conseil*, faisant atention que l'usage de *Frédéric* étoit de semer la division entre les Alliés, afin de pouvoir plus facilement les ruiner les uns après les autres, ne put pas se résoudre d'abandoner *Alexandre III*; & répondit, « Qu'il ne pouvoit pas accepter une » paix, d'où ses Confédérés seroient exclus ». *Frédéric* fut très offensé de cette réponse; mais quelque tems après la Fille, qu'il destinoit à *Guillaume*, mourut. En 1176, come le disent *Romoald de Salerne* & *Raoul de Diect*, *Guillaume*, résolu de se marier, envoïa demander *Jeane*, fille d'*Henri II*, *Roi d'Angleterre*, par ses Ambassadeurs *Elie*, *Evêque*, élu de *Troia*, & *Arnulf*, *Evêque de Capaccio*. Le Traité fut aisément conclu par la médiation d'*Alexandre III*; & la Princesse fut conduite par une *Escadre Angloise* à l'Ile de *Saint Gille* en *Languedoc*. *Alfane I*, *Archevêque de Capoue*, *Richard*, *Evêque de Siracuse*, & *Robert*, *Comte de Caserte*, viurent l'y prendre avec 25 Galères; & la menèrent débarquer à *Naple*, parce qu'elle ne pouvoit plus suporter la mer. Elle y passa les fêtes de Noël; &, continuant son voïage par *Salerne* & la *Calabre*, elle arriva très heureusement à *Palerme*, où, le 13e jour de l'année suivante, se fit avec beaucoup de pompe la double cérémonie de son Mariage & de son Couronement. *Robert du Mont*, dans sa *Chronique*, dit, sur le raport de quelques persones,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Le Pape Eugene (de retour à Rome) *y trouva*, dit *Muratori*, p. 487, année 1146, *peu de repos. Le* Peuple Romain *étoit trop envenimé contre les* Habitans de Tivoli. *La haine, qui l'aveugloit, lui faisoit tourmenter continuellement* Eugène, *pour qu'il fit démanteler cette Ville. Ne pouvant plus suporter leur exès d'insolence, & l'ennui qu'il en recevoit, il se retira de l'autre côté du* Tibre, *peut-être au* Château Saint-Ange, *que tenoient quelques-uns des* Fils de Pierre de Léon, *ses fidèles Partisans. Je ne sais pas coment, à l'année* 1145, *laquelle est, selon nous* 1146, l'Anonime du Mont-Cassin *dit* d'Eugène *que*, refaisant la paix avec les *Romains*, il ordona que les murs de la Ville de *Tivoli* fussent détruits. *Ce fait ne me paroît pas croiable, parce que, si les* Romains *eussent enfin obtenu du* Pape *leur demande, ils n'eussent pas continué la guerre contre les* Tivoliens, *& le* Pape Eugène *n'eût pas abandoné* Rome, *come il fit dans la présente année, pour se mètre à l'abri de l'indiscrétion & de la violence des* Romains. *En effet, il partit très dégoûté de* Rome. *Nous le trouvons à* Sutri *le* 25 *d'Avril. D'autres* (Jean de Ceccano dans sa Chron.) *atestent qu'il alla de cette Ville à* Viterbe, *puis à* Siène; *& suivant les* Mémoir. Histor. de Pise *du* Tronci, *il alla dans cette Ville sa patrie. Nous le voïons, dans* l'Anonime du Mont-Cassin, *aller à* Lucque, *probablement pour établir, s'il étoit possible, la paix entre cette* République *& celle de* Pise. *Ensuite, aiant passé* l'Apennin, *il alla, si ce que* Sigonius *dit est véritable, à* Brescia, *où, le* X des Calendes de Sep-

prédécesseurs ne l'avoient été.

HENRI VI,

surnomé LE BARBARE *&* LE SANGUINAIRE,

succède, en 1190, à son père *Frédéric Barberousse*, qui se l'étoit fait associer, en 1169, aux *Courones de Germanie & des Romains.* Il est couroné *Empereur*, le 15 d'Avril 1191, & *Roi de Sicile*, du chef de sa Femme *Constance*, le 30 de Décembre 1194; &, l'année précédente, il avoit fait élire *Roi de Germanie & des Romains*, par une Diète d'*Allemagne*, son fils *Roger-Frédéric*, qui n'avoit pas deux ans, & qui fut *l'Empereur Frédéric II.* Il meurt à *Messine* le 28 de Septembre 1197.

Il ne gouverna pas l'*Allemagne* moins despotiquement que son père n'avoit fait. Il tenta de rendre la *Courone de Germanie* pleinement *successive & héréditaire*; comtant assurer par là, de même à sa postérité, la *Courone d'Italie*, ou *des Romains* & l'*Empire*, que l'on commençoit à n'en plus distinguer: mais l'opposition des principaux *Princes Germaniques* le força de renoncer à ce projet.

FRÉDÉRIC II,

lequel est *Roger-Frédéric*, fils d'*Henri VI*, élu *Roi*, l'année précédente, par les soins de son Père, en est reconnu successeur, en 1197, quoiqu'il n'eût qu'environ 3 ans, par les *Princes Germaniques*, qui déferent la Tutèle & la Régence à son Oncle paternel *Philippe*, *Duc de Souabe & de Franconie*, *Duc & Marquis de Toscane.* En 1197, la nécessité des Afaires publiques, fit priver le jeune *Frédéric* de la *Courone.*

que de cette Eglise.

Ce Prélat orna la Nef de sa Cathédrale d'un admirable pavé de Mosaïque, composé de marbre, de porfire, & d'autres pierres précieuses. Il y fut enterré dans un magnifique tombeau: mais sans Inscription.

S. ALBERT,

troisième *Evêque de Monte-Corvino* dans la *Pouille*, meurt, en 1137, le 5 d'Avril.

Il étoit *François.*

On ne fait pas en quelle année il fut fait *Evêque.*

Il mena la vie la plus mortifiée & la plus sainte. L'on raporte de lui beaucoup de miracles opérés de son vivant & depuis sa mort.

Richard, son successeur, qui mit sa *Vie* par écrit, étoit aussi *François.* On ignore la durée de l'Episcopat & le tems de la mort de celui-ci.

GILON, ou GILE,

Cardinal-Evêque de Tusculum, meurt en 1138.

Il étoit *François* & *Moine de Clugni.*

Ciaconius, le confondant avec *Gile I*, *Evêque* du même Siége, lequel vivoit en 964, dit qu'il fut *Légat en Pologne* pour y travailler à l'établissement du *Christianisme.*

Le *Roi*, les *Princes & Seigneurs* du *Roïaume de Jérusalem*, reprirent *Tir* sur les *Sarasins* en 1124; & diférèrent jusqu'en 1128 l'élection d'un *Archevêque* pour cette Ville Metropolitaine. Le *Patriarche d'Antioche*, le *Roi*, les *Princes* & les *Seigneurs*, s'étant assemblés à *Tir*, élurent pour premier *Archevêque* du *Rit Latin*, *Guillaume*, *Prieur du Saint-Sépulchre.* Il étoit *Anglois*; & ses mœurs pures le rendoient recomandable. Comè, depui

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

CONRAD IV, Roi des Romains.

teler la Ville de Tivoli, se révoltent; s'assemblent au Capitole; &, sous prétexte de rendre à leur Ville son anciène splendeur, aiant rétabli le Sénat, dont il n'étoit plus question depuis très longtems, &, n'aiant aucun égard aux volontés du Pape leur Seigneur, ils déclarent de nouveau la guerre à ceux de Tivoli. Le Pape emploie en vain les exhortations, les menaces, les présens même pour apaiser la sédition. Il meurt le 24 de Septembre; & *Célestin II* lui succède le 27.

Le Roi *Roger* enléve le Trésor du Mont-Cassin, à la réserve de la Croix du grand Autel, du Ciboire & de trois tables d'Autel d'argent. On ignore la cause de cette déprédation sacrilége. Les Fils de ce Roi s'emparent du Comté de Marsi & de la Ville d'Arce; ce qui commence une nouvelle brouillerie avec Rome.

Les Padouans font une coupure à la Brente, au préjudice des Vénitiens. Leurs Députés vont s'en plaindre; les Padouans répondent mal; & les Vénitiens irrités envoient dans

les Ornemens Roiaux, en lui recommandant vivement son jeune Fils. On inhuma son corps à Bamberg auprès du tombeau du saint Empereur Henri (I).

FRÉDÉRIC I, dit BARBEROUSSE, Empereur,

né en 1121, succède à son Père au *Duché de Souabe* en 1147; est élu *Roi de Germanie & des Romains*, le 4 de Mars 1152, à la Diète de *Francfort*; reçoit la *Courone Impériale*, le 18 de Juin 1155, des mains du *Pape Adrien IV*; & meurt en Asie, le 10 ou le 12 de Juin 1190.

Il étoit fils unique de *Frédéric II de Hohenstaufen*, dit *le Louche*, *Duc de Souabe*, & de *Judith de Welf-Este*, fille d'*Henri le Noir*, *Duc de Saxe & de Bavière*, & neveu du *Roi Conrad III.*

Il épousa d'abord sa cousine germaine *Adélaïde*, fille de *Thibaut*, *Margrave de Vohbourg*, qu'il répudia dans la Diète de *Francfort* en 1153, à cause de la parenté trop proche. Quelques-uns disent que ce fut parce qu'elle étoit stérile; & d'autres, parce qu'elle étoit coupable, ou du moins fortement soupçonée d'adultère. Quoi qu'il en puisse être, elle ne laissa pas de se remarier avec *Dithon* de la *Maison de Ravensbourg*.

Frédéric eut pour seconde Femme *Béatrix*, fille & héritière de *Renaud*, *Comte de Bourgogne*. Elle mourut en 1185; & fut inhumée à *Spire* dans la Sépulture des *Empereurs*

qu'en 1151 ou 52, *Jeane* mit au monde un Fils, qui fut nomé *Boémond*; & déclaré, par son Père, *Duc de Pouille*, aussitôt qu'il eût été batisé. *Richard de San-Germano* dit au contraire « Que Dieu ferma » le sein de la *Femme de* » *Guillaume*, afin qu'elle » ne conçût & n'enfen» tât pas de Fils ». *Conclusit uterum consortis illius, ne pareret, vel conciperet filium.* Aucun des *Historiens Siciliens* ne parle de ce prétendu Fils. *Si done il ne vient pas d'ailleurs*, dit *Muratori*, T. VII, p. 40, *quelque lumière sur ce point, il est à propos de différer à le croire.*

Je parle, sous l'année 1176, d'un combat où les *Troupes Siciliènes* furent batues par les *Allemands*, que *Christian*, *Archevêque de Maïence*, commandoit. Si j'en avois pu croire quelques *Historiens*, j'aurois fait les *Siciliens* vainqueurs: mais l'*Anonime du Mont-Cassin*, qui, come *Jean de Ceccano* dans sa *Chronique de Fossanuova*, nome les trois *Comtes* qui rassemblèrent une Armée pour aller faire lever un siége, que l'*Archevêque* faisoit dans la *Pouille*, ne dit point que ces *Comtes* aient remporté la victoire. Je crois même voir le contraire dans ces paroles de *Jean Ceccano*. Comites Regni Siciliæ *cum ingenti exercitu insurrexerunt in eum; & Gens quidem* Alemannorum *fuit super eos, & plerosque cœpit, atque in fugam verterunt VI Idus Martii* (Les Comtes du Roïaume de Sicile *marchèrent avec une grande Armée contre lui; &, le VI des Ides* (le 10) *de Mars, les Gens des* Alemans *tombèrent sur eux, en prirent la plupart, & les mirent en fuite*).

PAPES.

tembre (23 d'Août) *il instruisit par une Bulle les Bolonois, « Que les Reggians & les Parmésans » avoient eu, de sa part, » ordre de ne doner aux » Modénois aucun secours » contre l'Abbaïe de Nonantola; & que, du » consentement des Cardinaux, du Patriarche d'Aquilée & de beaucoup » d'Evêques, il avoit privé » leur Ville de la Dignité Episcopale, parce qu'» ils n'avoient pas obéi ». Je crains que cette Bulle ne soit de quelqu'une des années suivantes.* Les Chroniques de Plaisance *nous aprènent qu'il alla dans cette Ville; & qu'il en partit pour passer en* France.

Ann. 1148, p. 489. *Pendant le Carême de cette année, le* Pape Eugène *tint un grand Concile à* Rheims (a), *où beaucoup de* Canons *concernant la Discipline Ecclésiastique furent publiés, & la doctrine de* Gilbert de la Porée (Evêque de Poitiers) *fut examinée. Après ce* Concile, *le* Pape *alla visiter les Abbaïes de* Cîteaux *&* de Clervaux; *& se mit ensuite en chemin pour retourner en* Italie. *On le trouve le 7 de Juillet à* Crémone. *Il y confirma les* Privilèges *de l'Abbaïe de* Tolla. *Le 15 de Juillet, il étoit à* Brescia, *come on l'aprend d'une autre de ses* Bulles (raportée par le *Campi*, dans l'*Histoire de Plais.* T. I), *& d'une Lètre, qu'il écrivit aux* Romains (publiée par *Baronius* dans ses *Annal.* à cette année). Girolamo Rossi *raporte* (*Hist. de Raven. Liv. V*) *un* Bref d'Eugène *daté de* Pise le 10 de *No-*

(a) Je ne sais pourquoi l'*Abbé Fleuri*, Liv. 69, N. XXIII, dit que ce *Concile* se tint à *Paris*. Je me sers de l'édition *in-4°* de 1709.

PRINCES contemporains.

PHILIPPE,

à cause des circonstances, est élu pour remplacer son neveu *Frédéric II*, par le plus grand nombre des *Princes Germaniques* assemblés à *Mulhausen*, & sacré à *Maïence*. Mais, à l'instigation du *Pape Innocent III*, les *Princes*, qui n'avoient point eu de part à son élection, ne tardent pas à choisir pour *Roi Otton de Weif-Este*, *Duc d'Ardènes & Comte de Poitiers*, fils du *Duc Henri le Lion*, & neveu de *Richard Cœur de-Lion*, *Roi d'Angleterre*. Ces deux *Rois* règnent en concurrence jusqu'au 20 de Juin 1208, que *Philippe* est assassiné par *Otton*, *Comte de Wittelspach*. Lorsqu'il mourut il étoit sur le point d'être reconnu seul *Roi de Germanie & des Romains*, & même de recevoir la *Courone Impériale* des mains d'*Innocent III*, avec lequel il s'étoit réconcilié par l'offre d'une de ses Filles pour Femme d'un Neveu de ce *Pape*.

OTTON IV,

resté seul *Roi de Germanie & des Romains* par la mort du *Roi Philippe* en 1208; couroné *Roi d'Italie* à *Milan*, le jour de Paque 1209, ou peut-être 1210: mais certainement couroné *Empereur* en 1209, le Dimanche 27 de Septembre, ou le Dimanche 5 d'Octobre; continue de règner seul jusqu'en 1212 que, *Frédéric II*, aiant dans la *Germanie* un parti considérable, y vient, appuïé du *Pape Innocent III*, & du *Roi de France Philippe Auguste*, réclamer les droits qu'il avoit au Trône, & se fait couroner pour la première fois *Roi de Germanie & des Romains*. *Otton* règne en concurrence de *Frédéric*

SAVANS & ILLUSTRES.

la reprise de la Ville, on avoit disposé de toutes les Eglises dépendantes de la Métropole, & de tous les Biens de la Cathedrale, pour ne laisser à l'*Archevêque* que ce qu'on voudroit; *Guillaume* ne fut pas plustôt sacré, qu'il réclama les Droits & les Biens de son *Eglise*. Il ne fut point écouté; ce qui le fit venir aussitôt en *Italie*, pour demander justice au *Pape*. Il fut bien reçu de *Calixte II*, qui noma pour l'accompagner, en qualité de *Légat*, *Gile II*, *Cardinal-Evêque de Tusculum*, qu'il chargea d'une Lètre pour *Bernard*, *Patriarche d'Antioche*, auquel il enjoignoit sous peine de suspense, de rendre dans l'espace de 40 jours, à l'*Archevêque de Tir* tous les Suffragans de sa *Métropole*. Le *Légat* devoit, en même tems, s'entremètre pour faire rendre à l'*Eglise de Tir*, les Biens, qu'on lui retenoit.

Le *Cardinal Gile*, dont l'Historien *Guillaume de Tir* loue la science & l'éloquence, étant de retour de sa *Légation*, fut un des *Cardinaux* du Parti d'*Anaclet II*, & resta fermement dans ce Parti jusqu'à la mort de cet *Antipape*. Alors, gagné par l'éloquence de S. *Bernard*, ou determiné par les circonstances des Afaires, il alla s'humilier aux pieds d'*Innocent II*, qui le reçut bien, lui dona l'absolution des Censures; & le retablit dans sa Dignité de *Cardinal-Evêque de Tusculum*, dont il l'avoit privé, come Schismatique.

FALCON

DE BÉNEVENT,

Notaire & Scribe du Sacré Palais, ensuite *Juge*, c'est à dire, *Sénateur & Conseiller d'Etat de Bénevent*, vivoit en 1140.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

leur territoire une armée, qui bat la leur, & fait prisonniers 300 Nobles, qui sont conduits à Venise. Des Députés de Padoue vont protester à Venise que cette coupure avoit été faite sans intention de nuire aux Vénitiens; & la paix se rétablit.

1144. LUCE II succède, le 12 de Mars, à *Célestin II*, mort le 9. Le Roi *Roger* envoie féliciter le nouveau Pape, son Compère & son Ami; &, se flatant d'acomoder aisément avec lui la querèle survenue, l'année précèdente, il lui demande une entrevue sur les confins. Elle se fait, suivant *Romoald de Salerne*, à Ceperano, suivant l'*Anonime du Mont-Cassin*, dans ce Monastère. On dispute vivement sur les conditions de la paix, & le *Pape* paroît les vouloir accorder très favorables à *Roger*: mais les Cardinaux s'y oposent, & la conférence est rompue. Le Roi, retournant en Sicile, charge le Duc *Roger* de tirer vengeance de la mauvaise volonté des Cardinaux. Le Duc porte le fer & le feu dans la Campanie Ro-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

de la *Maison de Franconie*. Elle fut mère de cinq Fils & d'une Fille.

L'*Empereur Henri V* fut l'aîné des Fils. Le second fut *Frédéric IV*, fait *Duc de Souabe*, en 1167, par son Père, qu'il suivit au Levant. Il mourut à *Ptolémaïde*, en 1191, sans laisser de postérité. Le troisième fut *Conrad*, fait *Duc de Franconie* par son Père en 1167, & *Duc de Souabe* par son frère l'*Empereur Henri V* en 1191. Il mourut sans Enfans en 1195. Le P. *Pagi* se trompe, en disant que ce fut *Conrad*, & non *Frédéric*, son frère, qui fit le voïage d'*Asie* avec leur Père. Le quatrième Fils fut *Otton*, qui, du Chef de sa mère, fut *Comte de Bourgogne*; & mourut en 1191, ne laissant qu'une Fille, appellée *Marguerite*, laquelle fut mariée avec *Otton de Méran*, qui par elle fut *Comte de Bourgogne*. Leur postérité possèda ce *Comté* jusqu'à ce qu'il fut réuni au *Duché de Bourgogne* par notre *Roi Philippe le Hardi*. *Philippe*, cinquième fils, surnomé *Sans Terre*, parce que son Père ne lui dona point d'apanage, fut fait *Duc & Marquis de Toscane*, en 1195, par son frète *Henri V*, qui, l'année suivante, lui dona le *Duché de Souabe*, après la mort de leur frère *Conrad*. Il fut ensuite *Roi de Germanie & des Romains*. La Fille, dont on ignore le nom, fut, en 1184, demandée en mariage par le *Soudan d'Egipte*.

Muratori, que je traduirai fort librement, va remplir cet *Article*. T. VI, p. 501, Année 1152. *Le 4 de Mars, il se tint à* Francfort *une Diète générale*,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Une des raisons, qui firent cette année (1185), dit *Muratori*, p. 50, *continuellement aller* l'Empereur (Frèdéric I) *tantôt d'un côté, tantôt de l'autre dans toute* l'Italie, *ce fut pour traiter du mariage de* Constance, *fille du* Roi Roger, *aieul de* Guillaume II, *avec* Henri, *l'aîné de ses Fils. Il voïoit* Guillaume *sans Enfans; &, desirant d'unir à ses Etats le florissant* Roïaume de Sicile, *qui comprenoit aussi la* Pouille, *la* Calabre, Naple, *& la* Principauté de Salerne, *il noua des intrigues à la* Cour de Sicile, *pour obtenir ce qu'il desiroit. Il s'y trouva des dificultés, parce que les* Conseillers *du* Roi Guillaume *répugnoient à l'union de ses Etats à l'Empire, & parce qu'ils avoient de l'aversion pour la domination des* Allemans, *alors extrêmement décréditée. Il est d'ailleurs vraisemblable que le* Pape *s'oposoit secrètement, pour ne pas se trouver entre deux fers, & sans l'apui des* Rois de Sicile, *ci-devant défenseurs de l'*Eglise Romaine. *Mais* Frédéric *vint à bout d'arriver à son but. Nous trouvons dans l'*Anonime du Mont-Cassin, « *Que la* » *paix fut conclue, entre* l'Empereur » *& le* Roi Guillaume ». *Une des conditions de la paix dut être le mariage de* Constance; *dont nous parlerons à l'année suivante*. Ann. 1186, p. 51. *Le* Roi Henri, *fils aîné de* l'Empereur Frédéric, *vint à* Milan, *où l'on conduisit aussi* Constance, *Tante paternelle du* Roi Guillaume II, *laquelle avoit alors* 31 *ans, & ne fut jamais Religieuse, come le* Cardinal Baronius *l'a démontré*. Je n'entens pas coment *Constance* n'avoit encore que 31 ans. Ceux qui disent

PAPES.

vembre, Indiction XII, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCXLIX, du Pontificat du Seigneur *Pape Eugène* quatrième. *C'est là l'Année* Pisane, & *la nouvelle* Indiction *commencée au mois de Septembre. Ce Document apartient donc à la présente année, dans laquelle couroit la quatrième du Pontificat* d'Eugène; *& nous aprend que ce* Pape, *dans son voïage, visita* Pise, *sa patrie. J'ai publié* (dans les *Antiquit. d'Ital.* Dissert. 170) *une* Bulle *de lui, qui fut expédiée dans la Ville de* Pise, le XIV des Calendes de Décembre (18 *de Novembre*) de l'Incarnation du Seigneur MCXLVIII. *Mais ce devroit être la même année que le* Bref. *Dans la* Vie d'Eugène III (conservée par le *Cardinal d'Aragon*) *on lit uniquement qu'après le* Concile *le* Pape, conduit par le Seigneur, retourna sain & sauf à sa Ville & vers le Peuple commis à ses soins. *Mais il n'entra pas dans* Rome, *ou du moins il n'y séjourna pas.* L'Anonime du Mont-Cassin *écrit qu'il vint à* Viterbe; & Romoald de Salerne, *qu'il fixa son séjour à* Tusculum. *Ses différens avec le* Peuple Romain *duroient toujours.* Ann. 1149, p. 490. *Le* Pape *essaïa de réduire les* Romains *par la force.* Robert du Mont *écrit sous la présente année: Le Pape Eugène*, de retour en *Italie*, combat les *Romains* avec différens succès. P. 494. *On peut croire qu'il n'emploïa pas inutilement la force contre ces Rebelles, en voïant qu'il se fit, cette année, un accommodement, dont l'*Anonime du Mont-Cassin *parle en ces termes. Le* Pape Eugène refaisant la paix (*c'est à dire une Convention*) avec les *Romains*, retourne à *Rome.*

PRINCES contemporains.

jusqu'à sa mort arrivée le 18 de Mai 1218: mais aiant été forcé, par les circonstances, depuis 1213, de ne plus exercer l'autorité de *Roi*, ou d'*Empereur*, dans la *Germanie*, ni dans l'*Italie*.

FRÉDÉRIC II, *rétabli.*

En 1196, par les soins de son Père *Henri V*, come *Empereur*, & *VI* come *Roi de Germanie*, & *des Romains*, on l'avoit élu *Roi* de l'un & de l'autre *Roïaume*, c'est à dire successeur de son Père; il est en effet reconnu tel en 1197, par le très grand nombre des *Princes Germaniques*, que la nécessité des circonstances oblige à le destituer la même année, en déférant la *Courone* au *Duc Philippe*, son oncle paternel: mais, l'année suivante 1198, l'*Impératrice Constance*, sa mère, par elle-même *Reine de Sicile*, étant morte le 27 de Novembre, en le laissant sous la tutèle d'*Innocent III*, il est couroné *Roi de Sicile*. Il passe en *Germanie*, pour y réclamer ses droits, en 1212, à l'instigation d'*Innocent III*, & sur d'être appuïé de *Philippe Auguste*, *Roi de France*. Il y est couroné *Roi*, la même année à *Maïence*, au commencement de Décembre, & probablement une seconde fois, l'année suivante, à *Aix-la-Chapelle*. Il l'est une 3[e] fois solemnellement dans la même Ville, en 1225, par *Sigefred*, *Archevêque de Maïence* & *Légat Apostolique*; &, la même année, il fait proclamer *Roi de Sicile* son fils *Henri*, qui fut *Henri II* dans ce *Roïaume*, *VI* en *Italie*, & *VII* en *Allemagne*. Il règne en concurrence d'*Otton IV* jusqu'en 1218. Il s'associe, en 1220, son fils aîné *Henri VII* aux *Courones de Ger-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Son surnom lui vient de sa patrie.

Baronius l'a cru *Clerc de l'Eglise de Bènevent*: mais *Camillo Pellegrino* rejète cette idée, parceque les Postes, que *Falcon* occupa dans sa patrie, n'étoient confiés qu'à des *Laïcs*. *Falcon* dit, en parlant de lui-même à l'an 1133: *Ledit* Cardinal Girard, Recteur *de la Ville* (de Bènevent), *aiant pris conseil du* Conétable Rotelpon *& des autres* Sages *de la Ville*, *créa* Juge le Notaire & Scribe du Sacré Palais, Falcon, *Auteur de cet Ouvrage, come on le lit au commencement.* Par les *Sages de la Ville*, il entend le *Corps des Juges*, c'est à dire *des Grands Officiers* & *des Sénateurs*, ou *Conseillers d'Etat de Bènevent*. Ce que le *Cardinal Girard*, ou *Ghérard*, avoit fait en faveur de *Falcon* fut confirmé par une *Bulle* d'*Innocent II*.

Lorsque *Bènevent*, aiant cessé d'avoir ses *Princes*, fut resté sous la domination des *Papes*, la *Cour*, ou *Palais Public*, continua d'y être appellé *Sacré Palais*, ainsi que l'avoit appellé 300 ans auparavant le *Duc Arigise II* en prenant le titre de *Prince*; & les *Offices du Palais*, qu'il avoit institués, ainsi que celui de *Comte du Sacré Palais*, subsistèrent, sinon pour les fonctions, au moins pour le titre.

Le nom de *Falcon* se dit en *Italien Falcone*: mais, come je l'aprens d'une *Note* du *Pellegrino* sur cet Historien à l'année 1123, à *Bènevent* on dit *Falco*, come *Ugo* pour *Ugone*, *Léo* pour *Léone*, *Pando* pour *Pandone*, *Scipio* pour *Scipione*. Le même Ecrivain dit encore dans la même *Note*, que *De Ugo*, *De Uvo* (*De Uva*) *De Ugone*, sont, en

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

maine jusqu'à Ferentino; se rend maître d'une partie de cette Province; prend Terracine; & fait le siége de Véroli. Des propositions d'accommodement suspendent ses hostilités. On convient des conditions de la paix; & le Duc rend tout ce qu'il avoit pris.

Les *Romains* ajoutent à l'érection de leur nouveau Sénat la création d'un Chef sous le titre de *Patrice;* & déférent cet honeur à *Jourdain*, fils de *Pierre-de-Léon*, & neveu vraisemblablement de l'Antipape *Anaclet*; ce qui fait voir que des Ecrivains ont dit, sans fondement, qu'on avoit exterminé dans Rome toute la Famille de *Pierre-de-Léon*.

Un furieux incendie réduit en cendres presque toute la Ville de Brescia (1).

Otton de Frisinghen, (*puisqu'il faut emprunter notre Histoire des Ecrivains Etrangers*), *dit* Muratori (2), *nous* où Frédéric fut élu Roi de Germanie & des Romains, & futur Empereur. *Tous les* Princes Germaniques, *ainsi qu'*Otton de Frisinghen *le dit, concoururent à cette élection; ce qui montre combien est mal apuiée l'opinion de ceux qui prétendent que le* Collége des sept Electeurs *étoit établi bien auparavant. Cette Diète ne se tint pas, & c'est le même* Otton *qui le dit*, sans quelques-uns des *Barons d'Italie.* Amand, *dans son Ouvrage* Des premières Actions de Frédéric, *dont il étoit* Secrétaire, *raporte que* beaucoup d'illustres *Héros* de *Lombardie*, de *Toscane*, du *Païs de Gène, & d'autres Seigneuries d'Ital.* &c. s'assemblèrent dans la Ville de *Francfort*, &c. pour élire *le nouveau* Roi. *Le même* Evêque de Frisinghen, *oncle maternel de* Frédéric, *fait encore une autre observation plus importante. C'est que la principale raison, pour laquelle les suffrages de tous les* Princes *se réunirent en faveur de* Frédéric, *fut pour rétablir l'union entre les deux* Maisons des Ghibelins *& des* Welfs. Frédéric Barberousse *étoit le Chef de la première;* Henri le Lion, Duc de Saxe, *& son oncle le* Duc Welf VI *l'étoient de la seconde.* Frédéric, *come il est dit plus haut, étoit fils de* Judith, *fille d'*Henri le Noir de Welf-Este, *père du* Duc Welf VI, *qui, par conséquent, étoit Oncle maternel de* Frédéric, *dont le* Duc Henri le Lion *étoit le cousin issu de germain. Voïons ce qu'*Otton de Frisinghen *dit à ce sujet.* Il y avoit eu jusqu'ici, dans qu'elle avoit 45 ans, lorsqu'elle mit au monde son fils *Frédéric Roger*, qui fut l'*Empereur Frédéric II*, se trompent. Elle accoucha le jour de S. *Etiène* en 1194, après plus de huit ans de mariage. Elle devoit, au conte de *Muratori*, n'avoir pas encore tout à fait 40 ans: mais cet *Annaliste* se trompe. Il dit à l'Année 1151, T. VI, p. 497: *Ce fut vraisemblablement en cette année, que le* Roi Roger (dont la quatrième femme *Sibile*, étoit morte l'année précédente sans Enfans) *voulant remplacer tant de Fils qu'il avoit perdus*, prit pour Femme *Béatrix*, fille du *Comte de Reteste*, de laquelle il eut une Fille apelée *Constance*. Romoald de Salerne *parle, come on vient de voir, de ce mariage; c'est un fait très important, par ce que nous verrons dans son tems, à plusieurs années d'ici, cette* Constance, *fille de* Roger, *causer en* Sicile *bien des changemens.* Il pouroit sembler par-là que *Muratori* n'étoit pas éloigné de croire *Constance* née en 1151: mais, come il ne le dit pas expressément, ne le chicanons point; & ne lui reprochons pas une sorte de contradiction. Tenons-nous-en à montrer qu'au mois de Janvier 1186, *Constance* avoit plus de 31 ans. Pour qu'elle n'ait eu que cet âge, il faudroit qu'elle fût née, pour le plus tard, à la fin de Mars 1155; ce qui ne se peut pas, son Père étant mort le 13 de Février 1154. L'année de sa naissance, qui n'est pas connue, doit être 1152, 1153, ou 1154 au commencement. Née en 1152, elle avoit 34 ans, lorsqu'-

(1) *Chroniq. de Brescia* par *Malvezzi*, T. XIV des *Hist. d'Italie* On y lit ce Vers fait dans le tems. *Plangitur immodicis succensa* Brixia *flammis.*

(2) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 478.

PAPES.

Romoald de Salerne *assure aussi*, « *Qu'après avoir* » *demeuré quelque tems à* » Tusculum, *ce* Pape *fit* » *un accommodement avec* » *les* Romains *qui, de* » *même que tous les* Sénateurs, *le reçurent avec* » *de grands honeurs come* » *leur Souverain* ». *Mais une pareille paix fut de peu de durée*. Ann. 1150, p. 495. *Bien que le* Pape *& les* Romains *eussent fait la paix, les Esprits étoient fort peu tranquilles; & le* Pape *ne renonçoit pas au dessein d'abatre le* Sénat *nouvellement rétabli; ce qui le força de quiter encore* Rome, *étant méeontent de la* Noblesse. *Le Pape Eugène*, sorti de la Ville, alla demeurer dans la *Campanie*, dit l'Anonime du Mont-Cassin: *mais je ne puis pas bien dire si ce fut cette année. Ce que cet Historien ajoute fait très bien comprendre que des mécontentemens firent passer le* Pape *dans la* Terre de Labour... *Mais, avant qu'il quitât* Rome, Pierre (le Vénérable), *célèbre* Abbé de Clugni, *vint le visiter; & cet Abbé dit, en écrivant à S.* Bernard, « *Qu'il avoit* » *reçu de grands honeurs* » *& de grandes marques* » *de bienveillance, non* » *seulement du* Pape, *dont* » *il décrit les admirables* » *& sages manières: mais* » *encore du* Sénat Romain, *des* Evêques *&* » *des* Cardinaux ». Ann. 1151, p. 498. *On lit dans la* Chronique de Jean de Ceccano, « *Que le* Pape » Eugène *alla, le* 10 *de* » *Mai*, à Castro *pour dé-* » *dier l'Eglise de* Sainte- » Croix; *qu'il fit aussi la* » *dédicace de celle du Monastère de* Casemaro; *&* » *qu'il revint ensuite à* Segni ». Baronius *observe que, vers ce tems, les* Archevêques de Cologne & de Maience, *aiant ensem-*

PRINCES contemporains.

manie & des *Romains*; & va recevoir lui-même à *Rome*, le 22 de Novembre, la *Courone Impériale* des mains du *Pape Honorius III*. En 1225, peu de tems après son mariage avec *Iolande*, fille de *Jean de Briène*, *Roi de Jérusalem*, il prend ce titre quoique son Beaupère soit vivant; & s'en met lui-même, en 1229, sur la tête la *Courone*, qu'il prend sur l'autel du *Saint-Sépulchre* à *Jérusalem*. En 1235, il déclare déchu de tout droit à ses *Courones* son fils aîné le Roi *Henri VII* qui s'étoit revolté contre lui l'année précèdente. Il le fait mètre en prison d'abord en *Allemagne*, ensuite en *Pouille*, d'abord au Château de *San-Félice*, puis dans celui de *Martorano*, où ce Prince mourut en 1242. Dans une Diète tenue à *Vienne* en *Autriche* en 1237, il fait élire son second fils *Conrad*, *Roi de Germanie & des Romains*. Il est excommunié solemnellement & déposé, le 17 de Juillet 1245, au *Concile de Lion* par le *Pape Innocent IV*, dont les intrigues parviènent à faire élire contre lui, par quelques *Princes Germaniques*, pour *Roi de Germanie & des Romains*, en 1246, *Henri Raspon* ou de *Raspenbourg*, *Landgrave de Thuringe* & *Vicaire de Frédéric en Allemagne*. Après la mort de cet Usurpateur, en 1247, le *Cardinal Pierre Capoccio*, *Légat Apostolique*, lui fait doner pour successeur, le 4 d'Octobre de la même année, *Guillaume*, *Comte de Hollande*, lequel survécut à *Frédéric*. Celui ci meurt dans la *Pouille* à *Fiorenzuola*, que l'on apelloit alors *Fiorentino*, le 13 de Décembre 1250, âgé de 59 ans, après en avoir règné 52 en *Sicile*, 38 en

SAVANS & ILLUSTRES.

diférens mots, le nom d'une anciène Famille de *Bènevent*, de laquelle étoit *Benedetto de Uva*, ou *dell' Uva*, célèbre *Poète Italien* du XVI siècle, lequel étoit ami de son oncle *Camillo Pellegrino*, que l'on nome l'*Ancien* pour le distinguer de celui que je cite, que l'on trouve surnomé *le Jeune*.

La *Chronique de Falcon de Bènevent* fut mise au jour par le P. *Antoine Caraccioli* pour la première fois, avec celles d'*Erkempert*, de *Loup Protospate* & de l'*Anonime du Mont-Cassin*. Je l'ai dit à l'*Epoque* précèdente, *Art. de Loup Protospate*. Elle a reparu depuis dans le T. V des *Historiens d'Italie*, avec les *Notes* du premier Editeur, & les *Notes & Corrections* de *Camillo Pellegrino*, placées, les unes & les autres, au bas des pages. Nous ne l'avons pas entière, come on le voit par cet *Avertissement* mis à la tête d'une *Copie* en papier, la seule qui reste à *Bènevent*. Jule de Sindici, Bèneventain, *au* Lecteur. *Il est tombé dans nos mains, très aimable* Lecteur, *un certain petit Livre, dont l'Auteur, le* Notaire Falcon, *étoit dit* Scribe du Sacré Palais; *dans lequel se trouvent beaucoup d'Histoires de tout le* Roiaume d'Italie, *& principalement les Actions des* Bèneventains *entre eux, come les Guerres Civiles, & celles aussi qu'ils ont faites aux* Etrangers Normans, *ainsi qu'on l'y peut voir. Mais, come par la succession d'un long temt, ce Livre paroissoit être près d'avoir ses lètres effacées & de tomber en poussière, ce que l'on peut juger de ce qu'il manque de son commencement & de sa fin, ou deux feuillets, à chacun, se sont arachés & perdus, j'ai, pour qu'un*

EVÈNEMENS *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
CONRAD IV, *Roi des Romains* *aprend* (1) *que, dans ce tems, une folle discorde règnoit dans les Villes* d'Italie. *Chacune aspiroit à l'emporter sur les autres. Chacune se trouvòit trop à l'étroit dans son Territoire, & n'avoit de moïen de l'étendre, que de dépouiller & de subjuguer ses Voisins. Les* Vénitiens *& les* Ravennates, *continuant d'être en querèle, se faisoient réciproquement des torts sur mer & sur terre. Les* Véronois, *unis aux* Vicentins, *faisoient la guerre aux* Padouans, *Alliés des* Trévisans; *& ce fut apparemment cette année, qu'èls dévastèrent les Châteaux & les Campagnes de* Trévise. *L'Incendie étoit plus grand en* Toscane *par la guerre qui, depuis très longtems, renaissoit sans cesse entre les* Pisans *& les* Lucquois, *laquelle envelopa dans cet incendie les Villes circonvoisines. Il n'ètoit point de Villes libres qui, dans ce tems de troubles, ne fît des ligues avec d'autres Villes pour en obtenir du secours; & ces autres Villes entroient volontiers dans ces ligues, pour ne pas voir une Ville voisine*	l'*Empire Romain* sur les confins de la *Gaule* & de la *Germanie*, deux célèbres *Maisons*; celle des *Henris de Wuiblighen*, & celle des *Welfs d'Altorf*; l'une aiant coûtume de produire des *Empereurs*, & l'autre d'illustres *Ducs*. Ces deux *Maisons*, come il arrive entre de Grands Seigneurs avides de gloire, étant souvent jalouses l'une de l'autre, troublèrent souvent le repos de l'Etat. Mais, come on le croit, par la permission de Dieu, qui pourvut pour l'avenir à la paix de son Peuple, il arriva sous *Henri V* (come Roi de Germanie) que le *Duc Frédéric*, père de celui-ci (*Frédéric Barberousse*), lequel décendoit de l'une de ces *Maisons*, c'est à dire de celle des *Rois*, épousa la Fille d'*Henri*, *Duc de Bavière*, & qu'il en eut *Frédéric*, qui règne aujourd'hui. Les *Princes*, faisant donc atention que non seulement ce jeune Prince étoit habile & plein de vertus: mais aussi que, formé du Sang des deux *Maisons*, il étoit come la pierre angulaire, qui pouvoit rejoindre ces deux murs séparés, ils jugèrent à propos de le mètre à la tête du *Roïaume*; croïant qu'il seroit d'une grande utilité pour l'Etat, si, par son moïen & par l'aide de Dieu, l'inimitiè, que des intérêts particuliers avoient fait naître entre les plus grands Seigneurs de l'*Empire* pouvoit enfin être assoupie. *Ces paroles, qui font connoître la véritable origine des Factions des Chibelins & des Guelfs, font évanouir toutes les fables, que des Ecrivains mal informés*	elle fut mariée; & près de 43, lorsqu'elle accoucha de son Fils. Sa naissance, en 1152, done d'abord 33 ans, & puis près de 42. En 1152, elle done 32, & près de 41. Revenons à *Muratori*, qui continue, p. 51. *Suivant le témoignage de* Godefroi de Viterbe, *qui finit sa* Chronique *par ce récit, les noces de cette Princesse furent célébrées à* Milan *dans le Palais qui touchoit à la Basilique de* Saint-Ambroise, *le 27 de Janvier, en présence de l'*Empereur Frédéric, *& d'une très grande multitude de Nobles, avec beaucoup de magnificence.* Godefroi, Moine de Saint-Pantaleon, *après avoir dit que l'*Empereur *célèbra les fêtes de Noël à* Milan, *ajoute:* Et, dans l'Octave de l'Epiphanie, il fait très richement à *Pavie* les noces de son Fils avec un grand concours de presque tous les Grands. *Mais* Godefroi de Viterbe, *qui dit que ce fut à* Milan, *est plus croïable, come* Italien, *en écrivant ce qu'il avoit vu lui-même.* Sicard, Otton de Saint-Blaise, & Galvano Fiamma, *disent la même chose. Il faut, par conséquent, encore moins écouter* Arnold de Lubec, *qui prétend que la solemnité de ces noces se fit* sur les confins des Pavésans & des Mantouans. *Le* Dominicain François Pepin *ajoute une particularité, savoir que l'*Empereur Frédéric, *l'année précèdente,* au mois de Juillet, alla, suivi de quelques *Allemans* & de quelques *Lombards*, recevoir dans la *Pouille*, pour Femme d'*Henri*, son fils, *Constance*, fille du *Roi Guillaume (il faloit dire* Roger). *Il est probable que, l'année précèdente,* Frédéric *passa de* Toscane *sur*

(1) *Chroniq.* Liv. VII, Chap. 29.

PAPES.

semble un grand procès, *vinrent à* Rome, *chargés d'argent*, *avec lequel ils croioient acheter la faveur du* Pape *& de sa* Cour: *ce qui s'étoit fait sous le Pontificat précèdent; & ce qui paroissoit plus facile alors que le* Pape, *aiant la guerre avec les* Romains, *avoit besoin d'argent.* Novares, *dit S.* Bernard *en écrivant au* Pape (dans le Chap. 3 du IIIe Liv. *De la Considération*)! Quandò hactenùs aurum *Roma* refudit? Et nunc *Romanorum* consilio id usurpatum non credimus. (Chose nouvelle! Quand jusqu'ici *Rome* a-t-elle refusé de l'or? Mais nous ne croïons pas que ce soit par le conseil des *Romains* que cela se fasse à présent). Ann. 1152, p. 499. *Le 9 de Juin de la présente année, le* Pape *étoit à* Segni, *come on le voit par une de ses* Bulles, *donée en faveur de* Richilde, Abbesse de Sainte-Julie de Brescia. *Je l'ai fait imprimer* (dans la *Dissertat.* LXX des Antiq. d'Ital.). *Jusqu'ici les* Romains *avoient persisté d'être mal avec* Eugène, *qui, pour être plus en repos & courir moins de risques, étoit resté hors de* Rome. *Il paroît que S.* Bernard, *écrivant à ce même* Pape, *vers ce tems, son IVe Livre* De la Considération, *lui prédisoit la fin de cette querèle.* Quid tam notum sæculis, *dit-il*, (Chap. 2), quam protervia & fastus Romanorum? Gens insueta paci, tumultui assueta; gens immitis & intractabilis usque adhuc, subdi nescia, nisi cum non valet resistere. En plaga: tibi incumbit cura hæc; dissimulare non licet. Rides me forsitan, fore incurabilem persuasus. Noli diffidere. (Qu'y a-t-il dans tous les tems de plus connu, que

PRINCES contemporains.

Germanie depuis son rétablissement, & 30 come *Empereur.*

DUCS DE LORRAINE.

SIMON I,

depuis 1115, meurt le 19 d'Avril 1139.

MATHIEU I,

fils aîné du précèdent, lui succède en Avril 1139, & meurt en 1176 à *Nanel.*

Il eut avec les *Evêques de Mets & de Toul*, leurs *Chapitres* & l'*Abbesse de Remiremont*, des démêlés qui produisirent, à diverses reprises, des hostilités. Les *Evêques*, c'étoit alors la mode, l'excommunièrent, & les *Papes Eugène III & Adrien IV* confirmèrent les excommunications, & jetèrent l'interdit sur tous les Etats du *Duc*. Les choses s'accommodèrent par l'autorité de l'*Empereur Frédéric Barberousse*, dont le *Duc* avoit épousé la sœur *Berthe*; &, come apparemment il avoit le plus maltraité l'*Eglise de Toul*, il fit diverses donations aux Eglises de ce Diocèse. Sa qualité de Beaufrère de l'*Empereur* le fit très considérer de toute l'*Allemagne*. Il fut de toutes les expéditions de ce Prince; & le principal ôtage doné par *Frédéric* au *Roi de France*, à l'occasion de l'entrevue qu'ils eurent à *Vaucouleurs.*

SIMON II,

successeur, en 1176, de *Mathieu I*, dont il étoit le fils aîné; n'aiant point d'enfans, abdique, en 1205, pour se retirer dans l'*Abbaïe de Stulzbronn*. Il y meurt en 1207.

Il fut deux fois en querèle avec *Frédéric* ou *Ferri, Seigneur de Bitche*, l'un de ses Frères, peu content du partage qu'il avoit eu par le testament de

SAVANS & ILLUSTRES.

Ouvrage si considérable & le travail de l'Auteur ne vìenent pas à périr dans l'oubli, pris sur moi la peine d'en faire une Copie, *en changeant toutefois les* Caractères Lombards *en* Caractères Latins, *dont nous nous servons. Ne soïs donc point étoné s'il a le commencement sans commencement, & la fin sans fin.*

Baronius a fait usage de cette *Chronique* sur une autre *Copie* trouvée au *Vatican*, beaucoup meilleure que celle de *Jule de' Sindici*, dont le P. *Caracciolì* s'est servi.

Le stile de *Falcon* est à demi-barbare; & l'*Indiction* est chès lui rarement d'accord avec l'*Année*; ce qui peut s'attribuer à l'inattention du Copiste: mais il ofre de tems en tems des détails, qui seroient d'une grande utilité pour un Ouvrage d'une toute autre étendue que le mien.

IVE

DE SAINT-VICTOR,

Cardinal du Titre *de Sainte Laurent in Damaso*, meurt en 1142, ou 1143.

Il étoit *Français*, & son surnom lui vient de ce qu'il avoit été *Chanoine Régulier* à *Saint-Victor* de *Paris.*

Innocent II, qui l'avoit connu, lorsqu'il étoit en *France*, le fit *Cardinal* en 1130; & l'emploïa dans plusieurs *Légations* importantes, entre autres en *France* en 1142.

ETIENE,

François, Moine à *Clairvaux*, & l'un des Disciples chéris de S. *Bernard*, de qui l'on a plusieurs *Lètres*, qui lui sont adressées, est fait *Cardinal-Evêque de Prénéste*, ou *Palestrine* dans le mois d'Octobre 1140; & meurt le 13 de Février 1144.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
CONRAD IV, Roi des Romains.

accroître trop sa puissance aux dépens de celle des autres. Les Lucquois *étoient ligués avec les* Siènois *; & les* Florentins *avec les* Pisans. *L'Armée des* Florentins *& celle d'*Udalric, *Marquis de Toscane, firent des courses jusqu'aux portes de* Siène, *dont elles brûlèrent les Faubourgs. Les* Siénois, *réduits à cette extrémité, recoururent aux* Lucquois. *Ceux-ci, tant pour secourir une Ville alliée, que pour soûtenir le Comte* Guido-Guerra (1), *que les* Florentins *malmenoient, se déclarèrent contre* Florence. *Au contraire les* Pisans, *à la prière des* Florentins, *se mirent en campagne; &, conjointement avec eux, firent un furieux dégât des Châteaux & des Terres du Comte* Guido-Guerra. *Les* Siènois, *venus pour ravager le Territoire de* Florence, *donèrent dans une embuscade, & restèrent presque tous prisoniers. La guerre se fit avec plus de ra-*

(1) J'écris ici le nom de Batême de ce *Comte* à l'*Italiène*, au lieu de dire *Gui*, parce que ce nom de Batême *Guido*, & le surnom *Guerra* ne formèrent dans la suite qu'un seul nom, qui fut le surnom de tous les décendans de ce *Comte*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

en ont débitées. Le nouveau Roi *fut solemnellement couroné, le 9 de Mars, à* Aix-la-Chapelle, *par l'*Archevêque de Cologne; *& son premier soin fut d'envoier des Députés au* Pape Eugène III, *& par toute l'*Italie *pour y notifier son élection, qui fut aprouvée de tout le monde. Il voulut ensuite terminer à l'amiable le procès, que son cousin* Henri le Lion, Duc de Saxe, *qui réclamoit le* Duché de Bavière, *come héritier du* Duc Henri le Superbe, *intentoit au* Duc Henri, *fils du Marquis S.* Léopold, *lequel possèdoit ce* Duché *par la concession du* Roi Conrad III. *Il leur dona terme à tous deux pour déduire leurs raisons à* Wurtzbourg *dans le mois d'Octobre.* Robert, *ci-devant* Prince de Capoue, André, Comte de Rupecanina, *& d'autres* Barons *de la* Pouille, *chassés de leurs Etats par le* Roi Roger, *vinrent alors se jeter aux pieds de* Frédèric, *& lui demander justice & secours. Il leur dit de patienter jusqu'à ce qu'il allât en* Italie, *pour recevoir la* Courone Impériale; *ce qu'il fit en* 1134. *Le* Cardinal Baronius *raporte la Convention faite, cette année, entre le* Pape Eugène *& le* Roi Frédéric, *par le moïen de leurs Députés.* Frédéric *s'obligea « de ne faire ni paix, ni » trève, soit avec le* Peuple Romain, *soit avec » le* Roi Roger, *sans le » consentement d'*Eugène *» & des* Papes, *ses successeurs; & de conserver » toutes les* Règales *de S.* » Pierre ». *D'autre part le* Pape *promit à* Frédéric *« de le couroner* Empe- » reur, *& de l'aider sui-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

les confins du Roïaume, *dit aujourd'hui de* Naple, *pour traiter de plus près avec le* Roi Guillaume *de la paix & du mariage de* Constance. Pepin *ajoute :* pour laquelle il reçut plus de 150 Bêtes de somme chargées d'or, d'argent, d'étoffes, & d'autres joiaux précieux. L'Hiver suivant au mois de Février (Janvier), MCLXXXVI, le même *Henri* épousa *Constance* avec de très grandes solemnités; & le même *Empereur* les décora tous deux de Courones Roïales. *La même chose est confirmée par la* Chronique de Plaisance, *tant pour le voïage de* Frédèric *dans la* Pouille, *que pour la dot.* Et il eut d'elle plus de CL chevaux chargés d'or & d'argent, d'étofes de soie & d'autres étofes & de Gris & de Vairs, & d'autres bones choses. *Nous trouvons encore la même chose dans la* Chronique de Parme.

Il ariva, cette année, dit encore *Muratori*, p. 66, ann. 1189, *en* Sicile *un terrible changement, qui fut très pernicieux pour toute l'*Italie, *& pour les armes des* Chretiens *dans le* Levant. *Le* 16 *de Novembre, mourut, âgé seulement de* 36 *ans*, Guillaume II, Roi de Sicile, *surnomé le* Bon, *Prince religieux, Prince illustre, & Père de ses Peuples, qui, pour cette raison, le pleurèrent à chaudes larmes, non tant à cause qu'ils perdoient un bien-être présent, qu'à cause que, parce qu'il ne laissoit point d'Enfans, ils prévoïoient les maux, auxquels ils seroient exposés à l'avenir.*

Ce Prince ne fut pas moins atentif que son Père à soûtenir ses *Droits de Légation* ; & l'on a des preuves qu'il en fit usage

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

quiétude & l'orgueil des *Romains*? Nation désacoûtumée de la paix, acoûtumée au tumulte, cruelle, intraitable jusqu'à présent, & ne sachant se soumètre que quand elle ne peut pas résister? Voila la plaie. La cure est votre afaire; il n'est pas permis de le dissimuler. Peut-être, persuadé qu'elle est incurable, vous moquez-vous de moi?N'en désespérés pas!. En effet, *suivant l'Anonime du Mont-Cassin, dont l'année 1151 doit s'entendre de la présente année*, le *Pape Eugène* aiant fait un accommodement avec les *Romains*, rentra paisiblement dans *Rome* le 11 d'Octobre. Robert du Mont (*continuation de la Chron. de Sigebert*) *écrit aussi sous cette année*: *Le Pape Eugène*, aiant fait la paix avec les *Romains*, entre dans la Ville, & y demeure avec eux cette année (*c'est à dire qu'il y demeura paisiblement*) pour la première fois. Jean de Ceccano *dit*, « *Qu'il y* » *entre le 6 de Septem*» *bre*». *La même chose est attestée par* Romoald de Salerne, *qui dit*, « *Qu'Eu*» *gène fut reçu des* Séna» teurs *& de tout le* Peu» ple Romain *avec de* » *grands honeurs; Qu'en*» *suite l'abondance de ses* » *aumônes & de ses bien*» *faits, lui gagna telle*» *ment le cœur de ce Peu*» *ple, qu'il commandoit*, » *pour ainsi dire, à la ba*» *guète & que* », sans la Mort envieuse, qui l'enleva promtement du monde, il eut, par l'aide du *Peuple*, privé les *Sénateurs*, nouvellement créés, de la Dignité, qu'ils avoient usurpée. Ann. 1153, p. 503. *Le très pieux & très bon* Pape Eugène III *méritoit de vivre plus longuement. Il avoit si bien captivé le* Peuple de Rome

leur Père. Il assoupit enfin ces querèles, en augmentant très considérablement l'apanage de *Ferri*, qu'il déclara même son successeur, s'il n'avoit point d'Enfans. Il fit d'excellentes Loix; empêcha les petites querèles particulières; punit les Blasphémateurs; chassa de sa Cour les Bateleurs, les Farceurs, & les Jouenrs d'Instrumens; & détruisit les *Cotereaux*, sortes de Compagnies de Bandits. On parle de ses voiages d'Outremer, & de ceux de son Père: mais on ne peut pas prouver qu'ils en aient fait aucun.

FRÉDÉRIC,

ou *FERRI III*,

fils de *Ferri*, *Seigneur de Bitche*, remplace, en 1205, ou 1206, son oncle *Simon II* par la cession de son Père, & meurt à *Nanci* le 10 d'Octobre 1213.

Ce fut à la persuasion de *Thibaut, Comte de Bar*, dont il avoit épousé la fille *Agnès*, surnomée *Théomaète*, que son Père lui cèda le *Duché*. Son règne n'eut rien de remarquable.

THIBAUT I

successeur, en 1213, de son père *Ferri*, meurt en 1220 à *Nanci*, sans avoir eu d'Enfans de sa femme *Gertrude*, fille d'*Albert*, *Comte de Dasbourg*, qu'il avoit épousée en 1206.

Parent de l'*Empereur Otton IV* qu'il reconnoissoit pour son Souverain, quoiqu'alors la plus grande partie des *Princes Germaniques* tinssent le Parti de *Frédéric II*, il suivit cet *Empereur* dans la guerre qu'il fit en *Flandre* contre *Philippe Auguste*, *Roi de France*, & partagea sa défaite à la bataille de *Bovines*. Son règne n'eut de considérable que deux tentatives sur la Terre

Il étoit né d'une Famille Noble à *Châlons* en *Champagne*. Il se distingua dans le Cloître par l'extrême pureté de ses mœurs, & par son exacte observation de la Règle. *Jean de Sarisbéri* parle avec éloge de la sainteté de sa vie. *L'Ordre de Citeaux* le compte au nombre de ses Saints; & D. *Chrisostome Henriquez* en fait mention dans son *Ménologe*, au 12 de Février.

WERNER ou GARNIER,

apellé communément

IRNIER,

que l'on dit mort avant 1150, pouvoit vivre encore en 1145.

Son nom fait assés entendre qu'il étoit *Allemand*. Quelques uns pourtant le disent *Milanois*. Il se peut qu'il fut né dans le District de *Milan*, de quelque *Allemand* établi dans ce païs.

On dit encore qu'après s'être instruit du *Droit Romain* à *Constantinople*, il en fit des leçons à *Ravenne*; ce qui paroît dit sans aucun fondement.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'aiant étudié les Livres de *Justinien*, il fit si bien valoir à la *Comtesse Mathilde* les connoissances qu'il pouvoit avoir, qu'elle l'engagea d'expliquer publiquement les *Loix Romaines*, ce qui pouvoit être de quelque utilité pour ceux de ses Etats, qui suivoient la *Loi Romaine*.

Ce ne dut pas être à *Bologne*, dont *Mathilde* n'étoit pas *Dame*, qu'*Irnier* ouvrit son Ecole. Ce fut peut-être à *Ferrare*.

Il fut le Fondateur de l'*Ecole de Bologne*, on dit en 1228: mais l'année est incertaine.

C'est sans aucune preuve qu'on avance qu'il obtint de l'*Empereur Lothai-*

EVÈNEMENS *durant la* **VACANCE DE L'EMPIRE.**

CONRAD IV, Roi des Romains.

ge entre les Pisans & les Lucquois. *Il périt un très grand nombre de gens des deux parts : mais il y en eut sans nombre de réservés aux misères d'une très longue prison. L'Historien cité plus haut, c'est à dire*, Otton, *Evêque de* Frisinghen, *dit* « *Qu'il » les vit à quelques an- » nées de-là, si sales » & si maigres dans les » prisons publiques* (de » Pise), *qu'ils tiroient » les larmes des ieux de » quiconque passoit par- » là* ». *C'est une preuve qu'il n'y avoit point de Cartel d'échange entre ces Peuples ; ou que les* Lucquois, *aiant eu du dessous, ne furent pas en état de racheter leurs Prisoniers. On trouve, dans les* Annales de Pise, *que ces Peuples se firent la guerre à l'occasion des deux Châteaux* d'Aginolfo & de Varno, *& d'autres lieux que l'une des deux Villes avoit enlevés à l'autre. Les* Pisans *livrèrent aux flâmes presque tout le* Territoire de Lucque, *& prirent le Château de l'I- le de* Palude *avec* 300 Lucquois. *Cette guerre dura plusieurs années encore. Nous savons, par* Dandolo, *que la haine réciproque des* Pisans &

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

» *vant la Justice* ». *J'ai fait paroître aussi, dans la* Dissertat. LXII *des* Antiquit. d'Ital., *un* Diplôme, *par lequel le* Roi Frédéric *confirme les* Privileges *des* Chanoines de Verceil, *expédié à* Wuirtzbourg le XV des Calendes de Novembre (18 *Octobre*), l'An du Seigneur MCLII, Indiction XV. Ann. 1155, p. 595. *Soit à la fin de cette année, soit au commencement de la suivante, le* Roi Frédéric, *ne voulant pas laisser en* Allemagne *une semence de guerre par l'indécision du Procès* d'Henri le Lion, Duc de Saxe, *& d'*Henri, Duc de Bavière, *rendit enfin son Jugement, par lequel il ajugea le* Duché de Bavière *au* Duc Henri le Lion, *parce que ses Ancêtres l'avoient possédé durant un très grand nombre d'années. Ensuite il se fit, en* 1156, *une transaction par laquelle l'autre* Henri *resta possesseur à titre de Duc de la Province d'*Autriche, *qui précèdemment avoit fait partie de la* Bavière.

Année 1154. *Frédéric* vient en *Italie* pour la premiere fois. *C'étoit la coûtume*, dit *Muratori*, p. 509, *que l'*Empereur, *ou le* Roi, *quand il venoit en* Italie, *allât camper dans la Plaine de* Roncaglia, *pour y faire la revue de ses* Vassaux, *ou* Feudataires, *tant de ceux d'*Allemagne, *qui le devoient accompagner, que de ceux d'*Italie, *qui devoient s'y rendre tous pour reconoître leur* Souverain. *Quiconque, sans permission du* Roi, *manquoit de s'y trouver, perdoit ses* Fiefs. *L'*Archevêque de Brême, *& l'*Evêque d'Halberstat *y perdirent effectivement les leurs en cette*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

plusieurs fois. Il exemta, je n'ai pas sous la main en quelle année, le *Monastère de Montréal* de la Jurisdiction Episcopale. En 1168, il connut en première instance d'un Procès de l'*Archevêque de Messine* contre son *Chapitre*. Dans la même année, le *Pape Alexandre III* confirma l'exemption du *Monastère de Montréal* par une *Bulle*, qui donoit pouvoir à *Guillaume* & à ses successeurs, « lorsque l'*Abbé de Mont- » réal* seroit acusé de » quelque délit, de com- » mètre des Juges Eccle- » siastiques pour le ju- » ger ». Cette *Bulle* d'*Alexandre* est une confirmation indirecte de celle d'*Urbain II*. *Guillaume* jugea lui-même, en 1183, une Cause Ecclésiastique. En 1186, il commit des Juges pour mètre d'accord des *Bénéficiers*, qui plaidoient pour la possession de quelques Biens Ecclésiastiques. Dans une Donation faite, la même année, à l'*Eglise de Messine*, il déclara, come le *Comte Roger* & le *Roi Roger* l'avoient fait plus d'une fois, « Que toutes les E- » glises de son Roïaume » dépendoient de lui ». L'*Abbé du Pin*, dans le X[e] Chap. de la *Défense de la Monarchie de Sicile*, dit : *S. Antonin*, Archevêque de Florence, *qui ne doit pas être suspect à la* Cour de Rome, *expliquant en détail dans son* Histoire (Liv. XIX. Ch. I, § 1), *les* Privileges, *dont* Adrien IV *étoit convenu avec* Guillaume (I), Roi de Sicile, *tant pour lui, que pour ses successeurs, les raporte à quatre Chefs ; le premier, les* Elections des Evêques ; *le second, le* Droit de Légation ; *le troisième, celui* des Apella-

PAPES.

par ses libéralités & par la douceur de ses manières, qu'il se trouvoit en état d'abolir ce Sénat, *qui l'avoit fait vivre, ainsi que ses trois prédécesseurs, dans de si grands troubles. Il avoit bâti deux Palais, l'un à* Rome *auprès de* Saint-Pierre, *l'autre à* Segni. *Il avoit recouvré le Château de* Fumone, Normia, Sezza, Terracine, *enlevées depuis longtems au Domaine de* S. Pierre. *Ses rares vertus lui procurèrent la vénération & l'obéissance de tout le monde. Mais Dieu le voulut apeller à lui; ce qui plongea dans une douleur immense tout le* Clergé *& le* Peuple Romain. *Sa mort ariva le 7 de Juillet de la présente année à* Tivoli. *Sa sépulture dans la Basilique de* Latran *fut honorée de Dieu par diverses guérisons miraculeuses.*

Il ne venoit jamais, dit l'*Abbé Fleuri*, Liv. 69, N. LXV, *célébrer la Messe à* Saint-Pierre, *sans y faire quelques présens; & il dona aux* Chanoines *de cète Eglise la quatrième partie des ofrandes qui s'y faisoient.*

Son Pontificat fut de 8 ans, 4 mois & 11 jours; & non pas 10, come il est dit dans ses *Vies* par *Amauri d'Augier*, le *Cardinal d'Aragon*, & *Bernard de Gui*.

Sa mort précéda d'un mois & 11 jours celle de *S. Bernard*, arivée le 20 d'Août de la même année.

ANASTASE IV

élu le 9 de Juillet 1153, meurt le 2 de Décembre 1154, après un an, 4 mois & 24 jours de Pontificat.

Né *Romain*, il s'apelloit *Conrad*; & son Père, *Benoît*. Il étoit *Cardinal-Evêque de Sabine*, & très vieux, quand on le fit *Pape*. Il fit bâtir un nouveau

PRINCES contemporains.

de *Roshem*, dépendante de son *Duché*, de laquelle *Frédéric II* s'étoit emparé. La première fut malheureuse par l'imprudence de son Général. La seconde, qui fut en 1218, lui réussit: mais pour peu de tems. *Frédéric* acourut se remparer de cète Terre, & l'assiégea dans la Ville d'*Amans*. Abandoné de ses Amis, & voïant toutes ses Terres ravagées par les *Troupes Allemandes*, il se remit à la clémence du Vainqueur, devenu véritablement son Souverain par la mort d'*Otton IV*, arivée cète année-là même. *Frédéric* lui pardona: mais il le retint prisonier, & le garda près d'un an à sa Cour, le logeant dans une Hôtellerie, & ne lui permétant d'avoir qu'un *Page* & quatre *Gentilshomes*: mais lui fournissant d'ailleurs tout ce qui lui pouvoit être nécessaire, & le faisant manger à sa table. Il obtint, en 1219, sa liberté moïenant 1200 marcs. Il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort. On a dit qu'une *Courtisane*, qu'on prétend envoïée par *Frédéric II*, l'avoit empoisoné presque aussitôt qu'il eût passé le *Rhin* pour revenir en *Lorraine*. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'un pareil conte populaire ne mérite aucune croïance.

MATHIEU II,

frère de *Thibaut I*, lui succède en 1220, & meurt en 1251.

Il eut différentes guerres. Les unes lui furent de quelque avantage. Les autre ne produisirent guères que des ravages de part & d'autre. Il aquit divers Châteaux, & le *Comté de Toul*; & fut fait Protecteur de cète Ville. Lorsqu'en 1245 les intrigues du *Pape Innocent IV*

SAVANS & ILLUSTRES.

re II qu'il fit reprendre au *Droit de Justinien* son anciène autorité dans les Tribunaux, & qu'il ordonât d'expliquer dans les Ecoles publiques le *Digeste* & le *Code*. Le tout se doit réduire, ainsi que je le pense, à dire qu'avec la permission de *Lothaire*, il continua d'enseigner, come il avoit fait auparavant avec celle de *Mathilde*; & que les leçons, qu'il donoit, avec un assés grand concours d'Auditeurs, aiant rendu la conoissance des *Loix de Justinien* plus étendue qu'elle ne l'étoit depuis plusieurs siècles, on en fit insensiblement usage dans les Tribunaux.

Il fut le Père de cète foule de *Glossateurs*, qui sont aussi méprisés aujourd'hui, qu'ils furent estimés autrefois. On lui dona le titre glorieux de *Flambeau du Droit* (*Lucerna Juris*): mais ce *Flambeau* n'étoit pas fort lumineux.

Ce que je dis ne le doit pas priver de la gloire d'avoir ouvert une carrière, que d'autres ont parcourue depuis avec succès.

Il mourut & fut enterré à Bologne.

ALBÉRIC,

fait *Cardinal-Evêque d'Ostie* par *Innocent II*, en 1135, après le successeur immédiat de *Drogon*, lequel fut *Pierre*, *Moine du Mont-Cassin*, qui ne siégea peut-être que quelques jours, meurt en 1147 à *Verdun*, étant alors *Légat* en *France*.

Il étoit *François*, de la *Ville de Beauvais*, & fut *Moine de Clugni*, & *Prieur de Saint-Martin des Champs* à *Paris*.

Innocent II l'envoïa *Légat* dans le *Levant*, pour déposer *Raoul*, Usurpateur du Siège d'*Antioche*; ce qui se fit dans un *Concile*, qu'*Albéric* tint en cète

EVÈNEMENS *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

des Vénitiens *s'étant acrue beaucoup dans ce tems, l'une & l'autre Nation se firent, quand elles se rencontrèrent sur mer, tous les outrages & tout le mal qu'elles purent. Mais le Pape* Luce II *interposa sa médiation; & l'on peut croire qu'il rétablit la paix entre elles. Les* Modénois *étoient aussi brouillés avec les* Bolonois, *parce que, l'année d'auparavant, le Château de* Savignano *s'étoit doné par trahison aux derniers. Si nous avions les* Histoires *de beaucoup d'autres Villes d'*Italie, *peut-être en trouverions-nous la plus grande partie embarassée alors d'autres guerres. Le Roi* Conrad *étoit à l'égard de l'Italie, come s'il n'étoit point; & par conséquent toute Ville puissante, n'étant retenue par aucun frein, insultoit les autres. On aprend encore d'une* Lètre *de* Pierre (*le Vénérable*), Abbé *de* Clugni (1) *que lorsque, l'année suivante, il vint à* Rome (*aparemment par la route de* Pontremoli) *pour voir le Pape* Eugène III, *il fut, dans la route, dévalisé par un Marquis* Obizzon (*peut-être* Malaspina) *: mais*

(1) Liv. VI, *Lèt.* 45.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ocasion : mais seulement pour leur vie; parcequ'on les ôtoit aux Persones, *& non pas aux* Eglises.

Année 1155, p. 515. *Le Dimanche 17 d'Avril,* Frédéric *qui, sur l'invitation des* Pavésans, *étoit venu dans leur Ville, y* est, *come* Otron de Frisinghen *l'ateste*, Vie de Frédér. *Liv. II, Ch.* 11, couroné, au grand contentement de tous les Citoïens, dans l'Eglise de *Saint-Michel*, où les *Rois Lombards* avoient anciènement leur Palais. *Des* Historiens Milanois, *entre autres* Galvano Fiamma *&* Buonincontro Morigia, *disent que* Frédéric *fut couroné, tant à* Monza, *qu'à* Milan, *les uns disent en* 1154, *les autres en* 1155. *Sans avoir trop examiné leur opinion, je l'ai suivie dans mon* Traité de la Courone de fer, *qui parut en* 1698. *Mais aujourd'hui je reconois que c'est une rêverie de ces* Historiens. *La guerre, que ce Prince faisoit aux* Milanois, *ne lui permit d'entrer, ni dans* Monza, *ni dans* Milan; *& moins encore de recevoir la* Courone de fer *des mains de l'*Archevêque Hubert *de* Pirovano. Sigonius, *dans son* Hist. du Roï. d'Ital. *Liv.* 13, *& M.* Sassi, *dans ses* Notes *sur cette* Hist., *font observer « Que l'on ne doit pas » même croire que le Couronement de ce Prince » se soit fait à* Pavie ». *Par* est couroné (*coronatur*) Otron de Frisinghen *veut dire uniquement que* Frédéric *se fit voir, dans la Basilique de* San-Michèle, *la courone sur la tête & le sceptre à la main.* Il est parlé plus bas d'un autre *Couronement de Frédé-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

lations; *& le quatrième, le* Droit d'assembler des Conciles. *Ces mêmes* Privilèges *furent encore confirmés à* Guillaume II *par les* Papes Urbain III *&* Clément III; *par le premier, dans un* Privilège *raporté par* Pierre de Lune, Archevêque de Messine, *qui assure l'avoir lu & vu, où sont ces paroles :* Concedimus tibi *debitam potestatem*, quantam *Legatis de latere* modo dare consuevimus. Itaque possis ipsos *Archiepiscopos* & *Episcopos* vocare ad Concilium. (Nous vous acordons le *pouvoir qui vous est dû*, dans toute l'étendue que nous avons coûtume de le doner actuellement aux *Légats à latere*. C'est pourquoi vous pourés convoquer en Concile les *Archevêques* & les *Evêques*). *S.* Antonin *&* Flavius Blondus (Flavio Biondo) *font mention du second* Privilège *de* Clément III, *confirmatif de celui d'*Adrien IV *dans tous ses chefs.*

TANCRÈDE, & son fils ROGER III.

Tancrède succède en Décembre 1189, par la volonté des Peuples, au *Roi Guillaume II*, son cousin-germain. Il est couroné dans le mois de Janvier 1190; & fait à *Brindes*, en 1191, couroner *Roi* son fils *Roger*, en le mariant. Ce jeune *Roi* meurt, en 1193; & *Tancrède* au commencement de 1194.

Roger, Duc de Pouille, fils aîné du *Roi Roger*, mourut en 1149, & non en 1148, come je l'ai laissé passer par inatention dans le IIIe T. p. 319, col. 1. Il n'avoit que 30 ans; & *Romoald de Salerne* dit qu'il étoit *bel Home, brave Soldat, pieux, bon, compatissant, & très*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Palais, auprés de *Sainte Marie de la Rotonde.*

Le Pape Anastase IV *confirme cète année*, dit *Muratori* sous l'Année 1152, T. VI, p. 506, *en faveur de l'Abbé* Pacifique, *les Privilèges du Monastère de* Brescello, *que le* Comte, *ou* Marquis Albert-Azzon (& sa Femme *Hildegarde*) *Bisaïeuls de la* Comtesse Mathilde *avoient fondé. La Bulle* (imprimée dans la *Dissert. LXX* des Antiquités d'Ital.), *est datée A Latran* le V des Ides (*le 9*) de Décembre, Indiction II, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLIII, & du Pontificat du Seigneur *Anastase IV Pape*, l'An Premier. *J'ai fait imprimer*, dit-il encore, p. 505, (dans la *Dissertat. LXV* des *Antiquit. d'Ital.*) *une Bulle de ce Pape en faveur de l'Abbaïe de la* Pomposa, *laquelle est datée de Latran*, le XIV des Calendes d'Avril (*19 de Mars*), Indiction II, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLIII, & du Pontificat du Seigneur *Anastase IV Pape*, le Premier. *Si par hazard on ne s'est pas servi de* l'Année Florentine, *ou* Vénitiène, *il faut* MCLIV. *Le* Campi (*Hist. de Plaisance*, T. II) *raporte une autre* Bulle *de ce* Pape *expédiée* le VIII des Calendes de Mai (*25 d'Avril*).

ADRIEN IV,

élu le 3 de Décembre 1154, siége 4 ans, & 9 mois moins quelques jours; & meurt à *Anagnie* le 1 de Septembre 1159. On rapotte à *Rome* son Corps, que l'on enterre dans la Basilique de *Latran* auprès du tombeau d'*Eugène III.*

Son nom étoit *Nicolas Breach-Spéar*, c'est à dire *Brise-Lance.* Il étoit du Bourg de *Saint-Albans* en *Angleterre.* Son Père étoit

firent élire dans une Diète de Francfort *Guillaume*, *Comte de Hollande*, pour *Roi de Germanie & des Romains*, contre l'*Empereur Frédéric II*, qu'il avoit osé déposer, dans un *Concile à Lion*, *Mathieu* se rangea du parti d'*Innocent* & de *Guillaume*, en haine de ce que *Frédéric* avoit emmené son frère le *Duc Thibaut* prisonier en *Allemagne.*

ROIS D'ANGLETERRE.

ETIENNE,

Comte de Boulogne, petit-fils, par sa Mère, de *Guillaume le Conquérant*, & neveu d'*Henri I*, succède à ce dernier en 1135, & meurt le 25 d'Octo. 1154.

Par une nouveauté, qu'il introduisit dans son *Roïaume* & dans son *Duché de Normandie*, *Henri I* s'étoit flaté d'avoir assuré, come on l'a vu dans l'*Epoque* précédente, le droit de lui succéder dans ses Etats à sa fille *Mathilde*, qu'il avoit remariée, veuve de l'*Empereur Henri IV*, à *Geofroi Plantagenêt*, *Comte d'Anjou*: mais toutes ses mesures & ses précautions n'empêchèrent pas que les *Anglois* & les *Normans* ne reconûssent les uns pour *Roi*, les autres pour *Duc*, *Etiène*, qui par ses libéralités, & par les intrigues d'*Henri*, son Frère, *Evêque de Winchester*, avoit achevé, pendant la maladie d'*Henri I*, de disposer les Peuples en sa faveur. Les *Evêques & les Barons d'Angleterre* ne lui voulurent cependant déférer la Courone, qu'en ajoutant au serment ordinaire du Sacre des *Rois* des *Clauses*, qui l'engagèrent « de » remplir dans un certain » tems les *Bénéfices* qui » vaqueroient, & d'en » faire réserver les reve» nus pour être remis aux

Ville, & dans lequel non seulement il déposa, mais même il dégrada de la *Prêtrise*, *Serlon*, *Evêque d'Apamée*, qu'il convainquit de trahison. Il dédia l'Eglise du *Sauveur à Jérusalem*; & tint en cète Ville un autre *Concile*, pour réunir à l'*Eglise Romaine* le *Patriarche* & les *Evêques d'Arménie*, dont la Doctrine sur quelques points n'étoit pas tout à fait Orthodoxe.

En 1138, le même *Pape* l'envoïa *Légat* en *Angleterre*, où, du consentement du *Roi Etiène*, il tint un Concile à *Londre*, où *Thibaut*, *Abbé du Bec*, fut élu *Archevêque de Cantorberi.*

Il souscrivit, en 1139, la Bulle d'*Innocent II* pour l'*Investiture* du *Duché de Pouille & de Calabre*, &c. en faveur de *Roger*, premier *Roi de Sicile.*

En 1147, *Eugène III* l'envoïa *Légat* en *France* pour s'oposer aux progrès de l'Hérésie, que prêchoit *Henri*, Disciple de *Pierre de Bruis.* Il eut pour Collègues dans cète *Légation* S. *Bernard* & *Geoffroi*, *Evêque de Chartre*, Prélat très célèbre.

Albéric ne fut pas moins recomandable par l'innocence de sa vie, que par sa science, & par son habileté dans les Afaires Ecclésiastiques.

Il y a plusieurs *Lètres* de S. *Bernard*, qui lui sont adressées, dans lesquèles on voit combien il l'estimoit & l'aimoit. Ce saint *Abbé* dona même une grande preuve de l'opinion qu'il avoit de la sainteté du *Cardinal Albéric*, lorsqu'il célébra la Messe sur son tombeau. Il dit les *Oraisons* du *Commun des Confesseurs*, au lieu de celles des *Morts.*

BERNARD DE RENNES,

Diacre-Cardinal du Titre

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, *Roi des Romains.*

qu'il eut recours aux Plaisantins, *qui forcèrent ce Marquis & ses Brigands de lui faire satisfaction, & de lui restituer tout, jusqu'au dernier sou. Les* Italiens *regardoient leur liberté recouvrée come un grand bien: mais elle ne servit qu'à les rendre plus malheureux.*

1145. LUCE II, plus courageux que prudent, se hazarde de monter au Capitole avec quelques Troupes, à dessein d'en chasser honteusement les *Sénateurs.* Mais ils prènent les armes & le *Peuple* avec eux. Les Soldats de *Luce* sont repoussés. Lui-même, dans le tumulte, est ateint de plusieurs pierres, qui le blessent de manière qu'il reste hors d'état de s'asseoir. Il ne survit que peu de jours à cète Expédition mal concertée, & meurt le 25 de Février. Le Cardinal *Pierre-Bernard de Pise*, Moine de l'Ordre de Cîteaux, Abbé de Saint-Anastase, & précèdemment Disciple de S. *Bernard*, succède à *Luce*, sous le nom d'*Eugène III*, le 27 du même mois de Février. On s'atendoit de le sacrer le Dimanche suivant: mais, informé que

EMPEREURS D'OCCIDENT, & *ROIS DES ROMAINS.*

ric à Ponte-Lucano, lequel sert d'explication à celui-ci. *La fête de S.* Pierre *étant arivée*, est-il dit, p. 517; *le* Pape *& l'Empereur la célèbrèrent solemnèlement à* Ponte-Lucano. Le *Pape Adrien* célébrant la Messe, *dit* Otton de Frisinghen, *chap. 24*, l'*Empereur* est coroné, *c'est à dire, qu'il assiste à la Messe la Courone sur la tête. Ce passage explique celui du* coronatur (est courone) *de* Pavie. *L'Auteur* de la Vie d'Adrien IV, *dans le Recueil du* Card. d'Aragon, *dit, en parlant du même fait:* Le *Pape* & *l'Empereur* allèrent, ce jour-là, pareillement couronés à la solemnité de la Messe. *Frédéric*, come je le dis ailleurs, partit de *Pavie*, après le 26 d'Avril, pour aller assiéger *Plaisance*. Mais cette *Ville aiant, le 26 d'Avril*, dit *Muratori*, p. 515, *reçu le secours de la Cavalerie & de l'Infanterie de* 2 Portes (Quartiers) *de* Milan, *étoit disposée à se bien défendre. Cète disposition & la hâte que* Frédéric *avoit de se rendre à* Rome, *exemtèrent* Plaisance *du mal, qu'il auroit pu lui faire. Il célèbra la fête de la Pentecôte dans le voisinage de* Bologne; *& le* Ghirardacci, *dans l'*Histoire *de cète Ville, Liv. III, raporte un* Diplome *de ce Prince daté* le III des Nones (*le* 5 de Mai) près du Reno, *par lequel il ordone aux* Bolonois, « *de* » *rebâtir le Château de* » Medicina, *qu'ils avoient* » *détruit* ». Ce Prince avoit adopté le projet de son oncle *Conrad* de faire la guerre au *Roi Guillaume I*, ainsi que *Conrad* &

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

aimé de son Peuple. En conséquence, sa mort affligea beaucoup le *Roi Roger*, & tous ses Sujets. Il laissa de *Blanche*, fille de *Robert*, *Comte de Lecce*, deux Fils en bas âge, només, l'un *Tancrède*, dont il s'agit, & l'autre *Guillaume*, qui mourut âgé de 20 ans. Il paroît que le *Roi Roger* regarda ces deux Enfans come bâtards. Quelques Ecrivains cependant disent que *Blanche* étoit la Femme, & non pas seulement la Maîtresse du *Duc Roger*. Il se peut qu'ils fussent unis par un mariage secret, que le *Roi Roger*, Prince aussi jaloux de son autorité de Père, que de son autorité de Souverain, prétendit nul, parce qu'il avoit été fait à son insu. Pour le dire en passant, ce Mariage secret du *Duc Roger* & ses Fils, que le *Roi Roger* put ne pas vouloir reconnoître pour légitimes, pouroient bien avoir ocasioné l'*Edit*, que ce *Roi* fit publier en 1150, & dont je parle, T. III, p. 329-37, col. 1, par lequel il déclara nuls les Mariages, qui n'auroient pas été faits solemnèlement & publiquement; & non légitimes, les Enfans sortis de ces Mariages.

Tancrède eut pour Femme *Sibille*, ou *Sibilie*, fille d'un *Comte d'Acerra*, de laquelle il eut cinq Enfans; 1° le *Roi Roger III*, mort avant lui; 2° le *Roi Guillaume III*, son successeur; 3° *Madonie*, Femme de *Jean Sforzia*; 4° *Constance*, Femme de *Pierre Ziani*, *Doge de Venise*; 5° *Albérie*, mariée d'abord à *Gautier*, *Comte de Briène*, ensuite à *Jâque*, *Comte de Tricarico*, puis à *Tigrin*, *Comte Palatin*. C'est tout ce que je puis dire de ces Princesses d'a-

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES*

un *Clerc* apellé *Robert*, qui, soit parcequ'il fut touché de la Grace, soit parcequ'il étoit très pauvre, abandona sa Femme, & son Fils alors en bas age, & se fit *Moine* dans l'Abbaïe même de *Saint-Albans*. *Nicolas*, devenu grand & n'aiant pu recevoir que la première éducation, subsista quelque tems des Aumônes, qu'il alloit tous les jours recevoir au Monastère. Son Père lui reprocha son manque de cœur, & le chassa même avec indignation. *Nicolas*, aiant passé la mer, alla, come il put, jusqu'en *Provence*: & s'arêta, près d'*Avignon*, à *Saint-Ruf*, célèbre Monastère & Chef-lieu d'une Congrégation de *Chanoines Réguliers*. Bien fait de sa persone, parlant avec grace & bon sens, & s'aquitant, avec autant d'habileté que de promtitude, des commissions qu'on lui donoit, il plut à toute la Communauté. Chacun s'empressa de hâter ses progrès dans l'Etude, & l'exhorta même à prendre l'habit de la Maison. Son zèle pour la Régularité, son aplication à l'Etude, la pénétration de son esprit, son éloquence naturèle, perfectionée par le travail, augmentèrent continuèlement l'estime qu'on avoit pour lui; ce qui le fit choisir pour Prieur. Ensuite l'*Abbé Guillaume II*, près de mourir, le désigna lui-même pour son successeur; & toute la Communauté concourut à son élection. Mais, quelque tems après, les *Chanoines*, se croïant déshonorés d'avoir à leur tête un Etranger, cherchèrent à s'en débatasser par des acusations calomnieuses, qu'ils intentèrent contre lui devant *Eugène III*. Ce *Pape*, voïant *Nicolas* se défendre avec beaucoup

» nouveaux Possesseurs; » de restituer les *Forêts* » usurpées par *Henri I*, » & de se contenter de » celles, que les deux » *Guillaumes* avoient pos» sédées; & de suprimer » enfin pour toujours le » *Dane-Geldt*, autrefois » suprimé par *Edouard le* » *Confesseur*, & rétabli par » les *Rois Normans* ». Les *Evêques*, voulant, come les *Papes*, augmenter leur puissance temporèle & s'en ménager les moïens, « ne promirent au nou» veau *Roi* d'être fidèles, » qu'autant qu'il main» tiendroit les *Immunités* » *de l'Eglise* », dont le plus grand nombre étoit des Usurpations, que *Guillaume le Conquérant* & ses Fils n'avoient regardées que come telles. Le *Duc de Gloecester*, fils naturel d'*Henri I*, respectant les intentions de son Père & cachant assés mal les siènes, « ne promit d'être » fidèle, qu'à condition » qu'il seroit conservé » dans ses Biens & ses Ho» neurs, & qu'*Etiène* exé» cuteroit ce que les *Barons* » avoient exigé de lui ». Ce fut ainsi qu'*Etiène* fut mis sur le Trone. Aussitôt après son Sacre, il s'empara des trésors du feu *Roi*, qu'il eût peut-être falu mètre en sequestre pour être rendus à *Mathilde*, quand il auroit été paisible possesseur de la Courone; se mit en état, en levant une puissante Armée, de se maintenir; & remplit les *Clauses* ajoutées à son serment, en publiant une *Charte*, confirmative des *Privilèges* & *Franchises de la Nation*, & des *Immunités du Clergé*.

Le règne de ce Prince fut malheureux pour ses Sujets, & pour lui-même. La permission, que les *Evêques* & les *Barons* obtinrent de son imprudence, de fortifier leurs Châ-

de Saint-Côme & Saint-Damien, meurt en 1150.

Il étoit de *Bretagne*, & sa patrie lui dona son surnom. Ce fut *Eugène III*, qui le fit *Cardinal*. *Jean de Salisbéri* le loue en particulier de son desintéressement; qualité rare alors parmi les *Ecclésiastiques*, & sur tout parmi ceux de la *Cour de Rome*, auxquels S. *Bernard* reproche souvent leur avarice & leur avidité.

JEAN DE MEDA,

Supérieur de l'*Ordre des Humiliés*, meurt le 26 de Septembre 1159.

Il étoit de *Méda*, Bourg à cinq lieues de *Come*; & sa Famille étoit noble. Il embrassa l'*Etat Ecclésiastique*; &, devenu *Prêtre*, il fut mis à la tête des *Humiliés*, Ordre qui ne subsiste plus, & qui n'étoit alors composé que de *Laïcs*.

Jean leur dona la Règle de S. *Benoît*, & leur incorpora des *Chanoines Réguliers*, dont il avançoit aux Ordres sacrés ceux qu'il en croïoit capables.

Il fut principalement recommandable par ses prédications, & par sa charité.

Ses vertus & les miracles, qui lui furent attribués, engagèrent *Alexandre III*, dont il avoit été zélé Partisan, de le canoniser très peu d'années après sa mort.

GRATIEN,

célèbre *Moine Bénédictin*, fleurissoit en 1151.

Il prit envie, dit *Muratori*, T. VI, p. 498, sous l'année 1151, à Gratien, Moine Bénédictin, *aiant la Toscane pour patrie, come étant né dans la Ville de Chiusi, lequel demeuroit alors au Monastère de* Saint-Félix *de* Bologne, *de faire une nouvelle Compilation du* Droit Canoni-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

les *Sénateurs* avoient dessein de s'oposer à son élection, s'il ne vouloit pas confirmer l'érection de leur Sénat, il est obligé de sortir de *Rome*. Sa consécration se fait dans le Monastère de Farfa, le Dimanche 4 de Mars. Il y reste jusqu'après Pâque, qu'il en sort pour aller demeurer huit mois à Viterbe. Pendant son absence de Rome, *Arnaud de Bresse* y vient animer les *Romains* rebelles à persister dans ce qu'ils avoient entrepris; à rétablir, outre le *Sénat*, l'Ordre des *Chevaliers*, tel qu'il avoit été dans l'anciène *Rome*; à ne pas soufrir que le Pape se mêlât du Gouvernement temporel, lui qui devoit se renfermer dans le gouvernement spirituel. Il soûtenoit ces conseils de toutes les invectives, qu'il avoit coûtume de faire contre le Clergé. Les Rebelles, enflamés de plus en plus par ses discours, détruisent les Palais & les Tours, non seulement des Nobles qui ne vouloient pas se déclarer pour eux: mais encore des Cardinaux, dont plusieurs sont blessés par la populace. Ils abolissent la Digni-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

l'*Empereur Manuel Comnène* en êtoient convenus; mais, come je le dis en son lieu, les chaleurs & les maladies, lorsqu'il êroit près de *Rome*, indisposèrent son Armée contre cète Expédition sur laquelle *Adrien IV* avoit comté. *Frédèric* fut oblige de reprendre le chemin de la *Lombardie* pour repasser en *Allemagne*; ce qui fait dire à *Muratori*, p. 518 : *Ainsi l'*Empereur Frédèric *s'en retourna sain & sauf en* Allemagne, *aiant obtenu la* Courone Impériale, *& n'aiant rien fait pour qui l'avoit couroné*. Si, par-là, cet Auteur prétend reprocher à l'*Empereur* d'avoit manqué de parole au *Pape*, on a peine à s'empêcher de l'acuser d'injustice. *Adrien* avoit stipulé que *Frédèric* l'aideroit à réduire entièrement les *Romains* à leur devoir, & le *Roi Guillaume* à faire ce que le *Pape* vouloit: mais *Muratori* lui-même, après avoit parlé de la fête de S. *Pierre*, célèbree solemnèlement à *Ponte-Lucano* par le *Pape* & par l'*Empereur*, avoir dit, p. 517 : *Les chaleurs & les maladies des Soldats augmentant*, Frédèric *laisse le* Pape *fort déchu de ses espérances; &, lui rendant le Domaine de* Tivoli, *mais* sauf en toutes choses le Droit de l'Empire, *il se remet en marche vers la* Lombardie. *L'*Empereur *auroit bien voulu*, dit-il ensuite, p. 518, *lorsqu'il êtoit à* Rome, *porter la guerre dans ces cantons* (la *Pouille*) *: mais son Armée, où l'on voïoit mourir tant de Malades, avoit montré trop de répugnance pour cète Expédition.* Sans acuser

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

près l'*Arbre généalogique des Princes Normans*, que j'ai deja cire.

Tancrède, *aiant conclu*, dit *Muratori*, T. VII, p. 72, Ann. 1191, *le mariage de son fils aîné* Roger, *qu'il avoit déclaré* Duc de Pouille, *avec* Irène, *fille d'*Isaac l'Ange, Empereur des Grecs, *& cète Princesse, étant en chemin pour l'*Italie; *il vint en deça du Phare pour être à portée de la recevoir. Après avoir réduit les* Peuples de l'Abbruzze, *qui favorisoient la révolte d'un* Comte Renaud, *il se rendit à* Brinde. *Il y reçut* Irène; *& fit célèbrer avec beaucoup de magnificence les nôces de son Fils & de cette Princesse. Il y dona même à son Fils le titre de* Roi, *& le fit couroner. Ensuite, il retourna glorieux & triomphant en* Sicile. *Il est étonant que* l'Anonime du Mont-Cassin *place la célèbration de ce mariage en* 1193. *Il faut croire que son Texte n'est pas correct.*

Muratori, que je traduirai librement, va continuer cet *Article*. T. VII, Ann. 1189, p. 66. *Suivant les conventions* matrimoniales de Constance *& d'*Henri, V *come* Roi des Romains, *& VI come* Roi de Germanie, *cète Princesse devoit sucèder au* Roïaume de Sicile, *après la mort du* Roi Guillaume II. *La* Chronique d'Anchin (Chronicon Aquiscinctinum) *dit*, « *Qu'avant sa » mort*, Guillaume *déclara » le même* Henri, *son fils, » & son héritier* ». *Mais on aprend de l'*Anonime du Mont-Cassin, « *Que » ce* Roi *mourut sans avoir » fait de testament* ». *Il est incontestable que* Constance *avoit été précèdemment reconue pour* Hèritière présomptive de la

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
de sagesse & de modération, renvoïa les Acusateurs & l'Acusé, leur enjoignant de vivre en paix. De nouvelles brouilleries survinrent bientôt après. Il falut retourner à Rome. *Eugène* renvoïa les *Chanoines*, en leur permètant d'élire un *Abbé*, qui leur convint; & retint auprès de lui *Nicolas*, qu'il fit *Cardinal-Evêque d'Albane*, & qu'il envoïa *Légat* en *Norwége* pour achever d'en affermir les Peuples, encore barbares, dans la Religion Chrétiène. *Nicolas* se gouverna très bien dans cète *Légation*; & revint à *Rome* peu de tems avant la mort d'*Anastase IV*, dont il fut le succesſeur par les sufrages unanimes de tous les *Cardinaux*. Il enrichit, rebatit, & répara beaucoup des Eglises de *Rome*. Il fit au *Palais de Latran* des réparations & des embellissemens aussi considérables, qu'utiles. Il augmenta beaucoup, par des Donations qu'il reçut, ou par des Achats qu'il fit, les Biens de l'*Eglise Romaine*; &, pour défendre la frontière de l'*Etat Ecclésiastique*, il fit élever une Forteresse à *Radicofani*. Les *Auteurs* de sa *Vie* & d'autres *Historiens* disent qu'il fut rempli de piété, de zèle & de prudence; qu'il fut dans sa Langue naturèle & dans la Langue Latine l'un des Homes les plus éloquens, & l'un des plus grands Prédicateurs de son siècle; qu'il joignit à beaucoup d'esprit une singulière fermeté d'ame; qu'il fut lent à se mètre en colère, & promt à pardoner. Je ne chercherai point ce qu'il peut y avoir d'outré dans ces éloges; & je me contenterai de dire que la conduite d'*Adrien IV* à l'égard de *Guillaume I, Roi de Sicile* & de l'*Em-*	teaux, facilita les moïens à *Mathilde* de se faire en *Angleterre* un Parti, d'abord foible, ensuite très puissant; & fournit aux *Seigneurs* l'ocasion de supofer des sujets de mécontentement, & de se revolter. Il fut assés heureux pour châtier les premiers Rebelles; & pour calmer les inquiétudes de la France, qui le voïoit de mauvais œil en même tems *Roi d'Angleterre & Duc de Normandie*. Il cèda cète dernière à son fils *Eustache, Comte de Boulogne*, lequel en fit homage à notre Roi *Louis VII*. Une maladie très dangereuse, qu'*Etiène* eut dans ce tems-là, dona naissance aux troubles qui durèrent durant tout son règne. Le *Roi d'Ecosse*, oncle de *Mathilde*, & les Partisans *Anglois* de cette Princesse, aiant à leur tête le *Comte de Glocester*, commencèrent à paroître en armes en *Angleterre*, soit pour leur propre intérêt, soit pour celui de *Mathilde*. *Etiène* rétablit sur bientôt réprimer ces premiers mouvemens. Il se crut alors bien affermi sur le Trône, & même en état de travailler à diminuer la trop grande puissance du *Clergé*. Un accident lui dona lieu de citer à son Tribunal les *Evêques d'Eli, de Lincoln, & de Sarisburi*, qu'il voulut obliger à lui remètre tous leurs Châteaux pour garans de leur fidélité. Sur leur refus, il envoïa des Troupes s'en emparer. Elles y trouvèrent des sommes considérables. Tout le *Clergé* prit feu pour ces trois *Evêques*; & l'*Evêque de Winchester*, Prélat ambitieux, Home inconséquent & mauvais Frère, assembla, come *Légat du Pape*, un Concile, auquel il cita le *Roi* son frère. Un célèbre *Jurisconsulte* prouva, « Que	que *pour mètre dans les Ecoles & dans les mains des jeunes Etudians. Il entreprit donc son* Decret, *qu'il composa de* Canons de Conciles, *de* Lètres des Papes *(parmi lesquelles il y en a beaucoup d'apocrifes, parcequ'elles sont tirées du Recueil d'Isidore* Mercator*)*, *& de* Passages des Pères. *On avoit fait avant lui plusieurs Compilations semblables: mais la siène l'emporta sur les autres, & devint ensuite célèbre par l'usage, qu'on en fit dans les Ecoles.* Come *Gratien* étoit destitué du secours de la *Critique*, il cite souvent, come étant des *Pères*, des Ouvrages, que l'on a reconnus depuis n'être pas d'eux. Les *Pères*, qu'il a le plus consultés, sont S. *Ambroise*, S. *Jérôme*, S. *Augustin*, S. *Gregoire*, S. *Isidore de Séville*, & le *Vénérable Bède*. Il fait usage aussi du *Digeste*, du *Code* & même des *Capitulaires* de nos *Rois*; &, par ocasion, il traite quelques Questions de *Théologie*. Il a doné pour titre à son Ouvrage: *Decret*, ou *Concordance des Canons discordans*; parceque, raportant diférentes autorités qui paroissent oposées, il entreprend de les concilier: mais il y réussit ordinairement très mal. Son intention très marquée est de fonder les nouvelles prétentions de la *Cour de Rome*; ce qu'il fait avec aussi peu de sens, que d'adresse. *Après avoir*, dit l'*Abbé Fleuri*, Livre 70, N. XXVIII, *raporté plusieurs autorités des* Papes *même, qui se reconnoissent obligés à garder les* Canons *& les* Decrets *de leurs Prédécesseurs, il ajoute*: A cela on répond ainsi. La Sainte *Eglise Romaine* done l'autorité aux *Canons*: mais

EVÉNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

té de *Préfet de Rome*; forcent tous les Nobles Romains de prêter serment de soumission & d'obéissance à leur *Patrice* JOURDAIN; & se font une Forteresse de la Basilique du Vatican, où même ils contraignent les Pèlerins à faire des ofrandes, dont ils s'emparent, & batent ceux qui refusent de les contenter. *Eugène III*, après avoir essaïé, par sa patience & ses bones manières, de les ramener à leur devoir, frape le *Patrice* JOURDAIN du glaive de l'Excomunication; &, pour joindre à ces armes spirituèles le secours des armes temporèles, toujours plus éficaces, il unit ses Troupes à celles de Tivoli. L'année ne se passe pas, sans que les Romains parlent de se soûmètre. Il consent de laisser subsister leur *Sénat*, tel qu'il avoit été dans les siècles précèdens: mais il les oblige d'abolir le nouveau *Patriciat*, de rétablir la *Préfecture de Rome*, & de lui jurer l'obéissance & la fidélité dues aux Souverains Pontifes, leurs légitimes Seigneurs. Il revient ensuite à Rome peu de jours avant Noël. Il fait

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Muratori d'injustice, contentons-nous de rejeter cète disparate sur la précipitation avec laquelle ses *Annales* font voir, presque à chaque page, qu'elles ont été composées. Ajoutons encore à cète année 1155 ceci qu'il dit à la p. 520. *Dès que l'Empereur* Frédèric *fut de retour en* Allemagne, *il tint une grande* Dière à Ratisbone, *dans laquelle il mit* Henri le Lion, Duc de *Saxe, en possession de la* Bavière. *Il y admit à son audiance* Thèdald, Evêque de Verone, *envoïé par sa Ville pour l'excuser & la soumètre à l'*Empereur. *Ce ne fut point en vain qu'il parut à cète Diète.* La Ville de *Vérone* fut reçue en grace, *dit* Otton de Frisinghen, *dans la* Vie de Frédèric, *Liv. II, Ch. 29,* mais elle dona beaucoup d'argent, & s'engagea par serment d'envoïer contre les *Milanois* toutes les Troupes qu'elle pouvoit avoir.

Année 1156, p. 520. *Dans le printems de cète année, l'*Empereur *étant à* Wuirtzbourg, *déclara son mariage avec* Béatrix, *fille de* Renaud, Comte de Bourgogne, *de laquelle il eut de grands Etats en dot. Vers le même tems, il vint des Ambassadeurs de* Manuel Comnène, Empereur des Grecs; *& l'audiance leur fut refusée. Une chose ridicule racontée par* Otton de Frisinghen, *fut ce qui fit évanouir la confiance & l'amitié, qui lioient les* Empires d'Occident, *&* d'Orient. *Soit vérité, soit tromperie, on fit entendre à* Frédèric, « *Que,* » *lorsqu'il avoit passé,* » *l'année précèdente, par* » Ancone, *en revenant de*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Courone, *puisque l'on sait qu'elle avoit reçu le serment de fidélité de* Tancrède *lui-même, à qui le Trône échut.* Mais les Siciliens *ne vouloient point d'un* Souverain étranger, *qui pouvoit, à l'ocasion de ses autres Etats, transporter ailleurs sa Cour. Ils redoutoient d'ailleurs, come dure & barbare, la domination des* Allemans *d'alors; & leurs craintes étoient bien fondées.* Les Evêques, *les* Comtes *& les* Ministres du Roïaume *furent donc très embarassés.* L'Anonime du Mont-Cassin dit, « *Qu'a-* » *près la mort du* Roi, *les* » Chretiens *en vinrent aux* » *mains avec les* Sarasins » *qui demeuroient à* Paler- » me (*ils pouvoient être* » *plusieurs milliers*); *&* » *qu'il se fit un grand car-* » *nage de ces* Sarasins, *ce* » *qui força le reste d'aller* » *habiter dans les monta-* » *gnes* ». *La cause du tumulte est ignoré.* Le Parlement *fut assemblé pour délibérer sur le parti, que l'on avoit à prendre.* Gautier, Archevêque de Palerme, *principal auteur du mariage de* Constance *&* d'Henri V, *soûtint leur parti.* Matthieu de Salerne, Grand-Chancelier, *prévalut avec l'autre parti, qui croïoit que, puisqu'il restoit un rejeton mâle des* Princes Normans, *la* Courone *lui devoit apartenir. Ils étoient apuiés de la* Cour de Rome, *qui manœuvra secrètement afin que les* Etats des Princes Normans, *ne tombassent pas au pouvoir de qui pour lors étoit* Roi d'Italie, *& devoit être* Empereur. *Le* Pape *s'y emploioit avec d'autant plus de chaleur, que, sans égard pour sa Souveraineté, les* Partisans de Constance & d'Henri *vouloient disposer du* Roïaume *à leur gré. L'A-*

PAPES.

pereur Frédéric I, n'est pas à l'abri de ce blâme.

D'ailleurs on peut justement lui reprocher d'avoir introduit dans l'*Eglise* de grands abus, dont une partie subsiste encore. Donons-en du moins un exemple. *Hugue de Champfleuri*, *Chancelier* de notre *Roi Louis le Jeune*, lequel conserva cète Dignité lorsqu'il fut fait *Evêque de Soissons* en 1154, avoit contribué beaucoup à rétablir l'union entre ce Prince & *Henri II*, *Roi d'Angleterre. C'est ce qui paroît*, dit l'*Abbé Fleuri*, Liv. 70, N. XXXIII, *par une* Lètre (la 20e) *du* Pape Adrien, *où il lui témoigne sa satisfaction ; &, par plusieurs autres, on voit le soin qu'il prenoit de lui procurer & de lui conserver des* Bénéfices. Hugue *étoit* Chanoine de Paris & d'Orléans ; *& le* Pape (Lèt. 11, 13, 14), *ordone à l'un & à l'autre* Chapitre *de lui conserver les revenus de sa* Prébende *en quelque lieu qu'il fût. Par une autre* Lètre (10), *il prie* Thibaut, Evêque de Paris, *de lui doner le premier* Personat, *ou* Dignité, *qui vaquera dans son Eglise ; &, par une autre* Lètre (24), *il ordone aux* Chanoines de Paris *d'acorder au* Chancelier Hugue *la première* Dignité *dans leur Eglise, & les premières* Maisons *du Cloître qui viendront à vaquer. Le* Pape *lui confirma aussi la possession du* Grand-Archidiaconé d'Arras, *dont il avoit été pourvu par l'*Evêque Godefroi : *mais, parceque l'*Evêque, *en lui donant ce* Bénéfice, *l'avoit fait jurer de lui résigner la* Chancèlerie, *le* Pape *l'absout de son serment, come illicite* (Lèt. 10, 16). *Le* Pape *se plaint encore à l'*Evêque d'Arras *de ce qu'en donant à* Hugue l'Archidiaconé, *il lui avoit ôté*

PRINCES contemporains.

» les trois *Prélats* avoient » été punis, non come *Evêques : mais come Sujets désobéissans* ». L'*Archevêque de Rouen*, qui se trouvoir alors en *Angleterre*, & qu'on avoit invité d'assister au Concile, demanda, « Si, par les » *Canons*, les *Evêques* pouvoient prouver, qu'ils » dussent avoir en cète » qualité des Châteaux » fortifiés ; si, lorsque le » *Roïaume* étoit menacé » d'une invasion, ils pouvoient, sans être coupables de révolte, refuser de remètre au *Roi* » leurs Châteaux ; &, si » des *Sujets*, dans ce cas, » pouvoient, sans crime, ne pas ouvrir leurs » Places à leur Souverain ». La *Cohue Episcopale* ne fut point touchée de ces raisons ; & le *Légat*, dont l'avis ne fut point suivi, proposa d'excommunier le *Roi*. Les autres *Evêques* se contentèrent de lui députer, pour demander réparation de l'injure faite à leur Corps. Depuis ce tems, la guerre continua de déchirer également l'*Angleterre* & la *Normandie*. En 1140, le *Comte de Gloecester* batit & fit prisonier *Etiène*, qui, par ordre de *Mathilde*, fut mis aux fers dans le Château de *Bristol*. Elle eut alors pour elle, outre le *Roi d'Ecosse*, ses anciens Partisans, & la *Normandie*, dont le *Comte d'Anjou*, son Mari, s'étoit rendu maître, beaucoup des Partisans d'*Etiène*, qui l'abandonèrent, le voïant malheureux : mais elle craignoit l'oposition du *Clergé*. Pour la lever, elle gagna l'*Evêque de Winchester* ; & ce Prélat, sacrifiant son Frère à son ambition, agit si bien pour *Mathilde*, que, dans une Assemblée d'*Evêques* à *Winchester*, il la fit déclarer *Reine*. Cète même Assem-

SAVANS & ILLUSTRES.

elle n'est pas liée par les *Canons*, & ne s'y soumet pas elle-même. Come *Jésus-Christ*, qui a fait la *Loi*, l'a acomplie pour la sanctifier en lui-même ; & ensuite, pour montrer qu'il en étoit le maître, il s'en est dispensé & en a afranchi ses Apôtres ; ainsi les *Pontifes du premier Siége* respectent les *Canons* faits par eux ou par d'autres de leur autorité, & les observent par humilité pour les faire observer aux autres. Mais quelquefois ils montrent, soit par leurs ordres, soit par leurs décisions, soit par leur conduite, qu'ils sont les maîtres & les auteurs de ces *Decrets*. Les Chapitres précèdens imposent donc aux autres la nécessité d'obéir : mais ils montrent que les *Souverains Pontifes* ont l'humilité d'observer les *Canons*, pour faire voir qu'ils ne sont pas méprisables ; à l'exemple de *Jésus-Christ*, qui a reçu le premier les *Sacremens*, qu'il avoit ordonés, pour les sanctifier en sa persone. *Ainsi parle* Gratien ; *mais de son chef, & sans alléguer aucune autorité de cète* Doctrine inouie *jusqu'alors ; & toutefois les siècles suivans l'ont embrassée sur sa parole. Tout ce qui se trouve dans son* Decret, *a passé pour la plus pure* Discipline de l'Eglise ; *& on ne l'a point cherchée ailleurs pendant les trois siècles suivans.*

On dit que le *Pape Eugène III* ordona que le *Decret de Gratien* fut enseigné à *Bologne* : mais le fait n'est pas certain. Il est à croire que la *Cour de Rome*, avant que d'acorder à ce Livre quelque autorité, le laissa s'établir insensiblement dans les différentes Ecoles, & qu'elle y contribua même par les manœuvres secrè-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

auſſi venir en Italie *Pierre le Vénérable*, Abbé de Clugni, Perſonage d'une grande autorité, pour travailler à faire la paix entre les *Lucquois* & les *Piſans*: mais on ignore quel fut le fruit des Négociations du pieux & ſavant Abbé.

1146. *Eugène III*, ne pouvant plus tenir à l'inſolence des *Romains*, qui le vouloient forcer à leur permètre de renverſer les murs & les fortifications de Tivoli, ſe retire au Château Saint-Ange; puis, quitant Rome tout à fair, parcourt diférentes Villes, entre autres *Piſe*, ſa patrie, & *Lucque*, vraiſemblablement pour mètre ces deux Villes en paix. Il part enfin pour la France. Il eſt à peine éloigné de Rome, que les Romains recomencent la guerre contre ceux de Tivoli, dont il périt un grand nombre dans une Action.

L'Empereur Grec *Jean Comnène* avoit tenté de faire une ligue avec le Roi *Conrad* contre le Roi *Roger*; & *Pierre Polano*, Doge de Veniſe, en avoit été le Médiateur. Il y avoit eu pour cet effet des Ambaſſadeurs envoïés par

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

» Rome, *les* Grecs *s'é-* » *toient habilement empa-* » *rés d'une Letre fermée* » *de ſon cachet (come ſi* » *l'on ne conſervoit pas de* » *pareilles Lètres à* Con- » ſtantinople); *& qu'ils* » *s'étoient ſervis du Cachet* » *pour une autre Lètre,* » *par laquelle il paroiſſoit* » *que* Fredéric *cédoit à l'-* » Empereur Grec *la* Cam- » panie *& la* Pouille; *ce* » *qu'ils avoient fait pour* » *atirer dans leur parti les* » *Peuples de ces Provinces:* » *Qu'en effet, à l'aide de* » *la fraude & d'une gran-* » *de profuſion d'argent,* » *ils avoient gagné dans* » *la* Pouille *beaucoup de* » Barons, *& s'étoient ren-* » *dus maîtres d'une gran-* » *de étendue de païs, &* » *ſurtout de* Bari, *Capita-* » *le de la Province* », *où* Michel Paléologue, *qui conduiſoit l'entrepriſe, étoit mort.*

Ann. 1158, p. 533. *Après que Milan* ſe fut ſoumis, le 7 de Septembre, l'Empereur Frédéric *étant* apud *Modoëtum*, Sedem *Regni Italici*, *coronatur* (à *Monza*, Siège du *Roïaume d'Italie*, eſt couroné). *J'ai ci-devant penſé, dans mon* Traité de la Courone de fer, (*Anecdotes Latines*, T. II), *que ces paroles de* Radewick *vouloient dire que* Frédéric *avoit alors reçu dans cète Ville la* Courone du Roïaume d'Italie: *mais, ſuivant les obſervations faites plus haut, elles ſignifient ſeulement, qu'il parut en public avec la* Courone *ſur la tête. Le ſens en eſt fixé par l'Abbé* d'Urſperg, *qui dit:* In die Nativitatis beatæ *Mariæ* Virginis *Imperiali Diademate:* proceſſit coronatus, (Le jour de la Nativité de

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

nonime du Mont-Caſſin *dit*, *Qu'au mois de* Janvier 1190 *Tancrède fut* couroné *Roi* du conſentement & par la faveur de la *Cour de Rome* (*de* aſſenſu *& favore* Curiæ Romanæ *coronatur in* Regem *menſe Januarii*). Laiſſons continuer *Muratori*, p. 67. *On envoïa donc à* Leccé *des Députés chercher* Tancrède, *& lui faire part de la réſolution priſe de l'avoir pour* Roi. *Sous le* Roi Guillaume I, *il avoit été détenu priſonier; &, s'étant ſauvé de ſa priſon, il étoit allé ſe réfugier à* Conſtantinople. *Revenu dans la* Pouille *après la mort de ſon Oncle, il avoit été vu de bon œil par* Guillaume II, *ſon couſin-germain. C'étoit un Prince d'un eſprit ſublime, & d'une rare prudence. Il joignoit aux vertus politiques, un grand amour des Lètres. Il ſavoit bien les Mathématiques, l'Aſtronomie, & la Muſique; choſe rare en ce tems-là; mais la Fortune ne correſpondit pas à ſon mérite.*

Ann. 1190, p. 69. *Après ſon couronement, le* Roi Tancrède *avoit eu ſoin de s'aſſurer de la* Pouille, *où ſe trouvoient des* Barons *& des* Villes, *qui ne ſe diſpoſoient pas à le reconoître, ou par jalouſie de ſon élévation, ou par atachement pour la* Reine Conſtance. *Parmi ces* Barons *étoit le* Comte d'Andrie. *Le Roi dona le commandement des Armes dans cète Province à* Richard, Comte d'Acerra, frère de ſa Femme; *& ce* Comte, *ſoit par ſes bones manières, ſoit par la force, mit preſque toute la* Pouille *& la* Terre de Labour *ſous l'obéïſſance de* Tancrède. *Le Roi* Henri *cependant, lequel ne ſe diſpoſoit pas avec toute l'ac-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

une Eglise, *dont il étoit en possession. Il en ordone la restitution, & prie* l'Archevêque de Rheims *d'y tenir la main* (Lettre 17, 16, 19). *Ce sont les premiers exemples, que j'ai remarqués de* Dispenses du Pape *pour la* résidence, *ou la* pluralité des Bénéfices, & *de* Recommandations, *ou* Mandats *pour engager les* Ordinaires *à promètre des* Bénéfices *avant qu'ils vaquassent. La suite en fera voir l'importance.* L'importance de ces innovations d'*Adrien IV* est que, par leur moien, les *Papes* & leurs *Légats* se rendirent partout, à peu de chose près, les maitres de la disposition des *Bénéfices*; ce qui détruisit totalement à cet égard l'anciène *Discipline de l'Eglise*.

Je parle à l'année 1155 du *Couronement* de *Frédéric à Rome*; & j'y dis que la première entrevue de ce Prince avec le *Pape* eut quelque chose d'un peu scandaleux de la part de ce dernier. Je raporte ensuite le fait en peu de mots. Ecoutons à ce sujet *Muratori*, qui dit d'abord, en parlant de *Frédéric*, T. VI, p. 511: *Il marchoit à* Rome *à grandes journées; & sa diligence ne causa pas peu d'inquiétude au* Pape, *qui ne savoit pas dans quelles dispositions venoit ce Prince, à qui la destruction des Villes coûtoit si peu. Par le conseil de* Pierre, Préfet de Rome, *& d'*Otton Frangipane, *il envoie audevant de lui, pour régler les conditions de son* Couronement, *trois* Cardinaux, *qui le trouvent à* San-Quirico. *Entre autres choses, ils lui demandent « d'avoir entre les mains » Arnauld de* Bresse, *que » les* Vicomtes, *ou* Comtes » de la Campanie *avoient » enlevé aux Gens du* Pape, » *& qu'ils tenoient dans un*

blée, sollicitée par la *Reine, Femme d'Etiène*, de le faire remètre en liberté; loin d'avoir égard à de si justes prières, excomunia ce Prince.

Heureusement pour lui, la sévérité mal-entendue de *Mathilde*, Princesse haute & vindicative, aliéna d'elle les cœurs des *Anglois*; & leur fit regrèter *Etiène*, Prince afable, doux, équitable, & digne de règner. *Mathilde* joignit à l'imprudence de sa conduite celle de refuser à l'*Evéque de Winchester* une grace, qu'il ne lui demandoit sans doute, que pour être refusé. Son inconstance naturelle & les reproches, qu'il avoit surement reçus d'avoir trahi les intérêts de son Frère, avoient du lui faire chercher les moiens d'augmenter le nombre des Mécontens, & l'ocasion de se mètre à leur tête. Il forma donc un complot pour arêter *Mathilde*, que le premier vent, qu'elle en eut, fit sortir de *Londre*, acompagnée du *Comte de Glocester*, & soutenue de Troupes, dont quelques-unes étoient au *Roi d'Ecosse*. L'*Evéque de Winchester* mit aussitot son neveu, le *Duc Eustache*, à la tête des Troupes du *Comté de Kent*, resté fidèle à son *Roi* légitime; & rassembla tous les autres Partisans de ce Prince. *Mathilde* & le *Comte de Glocester*, poursuivis par ces Troupes, s'emparèrent du Château de *Winchester*, que l'*Evéque*, à leur aproche, avoit abandoné: mais qu'il avoit laissé fourni de munitions de bouche & de guerre. L'Armée du *Duc Eustache* assiégea ce Chateau, qui fut bien défendu. Dans une sortie, *Mathilde* se fit jour au travers des Assiègeans, & s'échapa; mais le *Comte de Glocester*, qui comba-

tes de ses Agens.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cet Ouvrage, qui, malgré toutes les corrections, que l'on s'est éforcé d'y faire, est, & sera toujours un des plus mauvais Livres, que l'on ait jamais fait, & ne sera jamais digne des peines que l'on se done dans de savantes Universites pour l'expliquer, le redresser & l'éclaircir, & pour prémunir les Jeunes-Gens contre ce qu'il a de dangereux. Il seroit sans doute plus sage de l'abandoner pour jamais au mèpris qu'il mérite; & de se faire un plan d'étude du *Droit Canonique*, où l'on aprit ce qu'il faut savoir pour être en garde contre les entreprises, continuèles & toujours vainement reprimées, de la *Cour de Rome*, & de la portion du *Clergé* qui marche sur ses traces. Mais, au train que vont les choses, c'est ce qu'il faut se contenter de souhaiter sincèrement; & ce qu'il ne faut pas espérer de voir ariver. Ce n'est assurément pas que la chose soit impossible. Mais il seroit peut-être beaucoup plus dificile de concilier les sentimens des différens Corps, qui devroient concourir à cète réforme de l'Etude du *Droit Canonique*, qu'il ne l'a jamais été de concilier les *Canons discordans*.

THÉODWIN, ou THÉODIN,

Allemand, qu'*Innocent II* avoit fait, après 1130, *Cardinal-Evéque de Porto*, meurt à *Rome*, en 1153, peu de tems après l'election d'*Anastase IV*.

Envoié *Légat* en *Allemagne* par *Innocent II* en 1137, il intervint à l'élection qui se fit à *Coblentz* d'un *Roi de Germanie & des Romains*, qui fut *Con-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

l'Empereur Grec en Allemagne. De son côté, *Roger* avoit envoïé des Ambassadeurs à *Manuel*, successeur de *Jean*, pour traiter de la paix: mais, au lieu d'écouter ce qu'ils avoient à lui proposer, ce Prince, au mépris du Droit des Gens, les avoit fait mètre en prison. C'étoit depuis longtems que les Grecs souhaitoient de se vanger des Princes Normans, qu'ils acusoient avec quelque raison de leur avoir injustement enlevé la Sicile & beaucoup de Villes de la Pouille & de la Calabre. Ils avoient d'ailleurs à se vanger des torts, qu'on a vu que le Duc *Robert Guiscard* leur avoit faits. Son neveu *Roger* n'étoit, ni plus propre à soufrir des afronts, ni moins avide de conquêtes. Irrité de l'outrage fait à ses Ambassadeurs, il envoie, vraisemblablement cète année, sous la conduite de ses meilleurs Généraux, une puissante Armée navale dans la Dalmatie & dans l'Epire. On fait une décente dans l'Ile de Corfou, dont on s'empare par adresse, ainsi que de sa Capitale. On y laisse des Troupes

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

la bienheureuse Vierge *Marie*, il marcha couroné du *Diadème Impérial*.

Ann. 1162, p. 552. *Cète année est devenue très célèbre, parceque* l'Empereur Frédéric *y vint enfin à bout de voir le* Peuple de Milan *à ses pieds, & d'assouvir sur cète Ville sa barbare colère. Le dégât, fait l'année précédente dans tous les environs de* Milan, *avoit privé de vivres ce* Peuple *courageux, qui n'avoit aucune espérance ni moïen d'en tirer de ses voisins, parceque, de tous côtés, il étoit entouré de Peuples, ses ennemis, ligués ensemble pour la ruine de cète illustre Ville.* Plaisance *seulement pouvoit & vouloit secourir* Milan: *mais les Troupes de* l'Empereur, *qui s'étoit mis en quartier à* Lodi, *l'en empêchoient, en batant continuèlement les chemins, & coupant cruèlement la main droite à tous ceux qu'elles rencontroient chargés de vivres pour* Milan. *Cète Ville éprouva bientôt une étrange disète, qui mit la discorde entre les Citoïens, dont les uns crioient, «Qu'il faloit se rendre», & les autres soûtenoient, «Qu'il ne le faloit pas». Les principaux cependant se liguèrent en secret pour mètre fin à tant de maux; & le sentiment de ceux, qui proposoient de se rendre, prévalut, à l'aide des menaces qu'ils firent. Le parti fut donc pris d'envoïer à* Lodi *traiter de la paix. Les Députés ofrirent «d'abatre leurs murs & de combler leurs fossés en six endroits, pour faire honeur à* l'Empereur*»: mais* Frédéric, *de l'avis de ses* Princes, *des* Pavésans, *des* Crémonois, *des*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

tivité que ses Partisans souhaitoient à soûtenir les droits de la Reine *sa femme, ne laissa pas d'envoïer, avec un petit Corps de Troupes, son Maréchal* Henri Testa, *qui, s'étant joint au* Comte d'Andrie, *s'empara de plusieurs Places de la* Pouille; *&, portant le ravage de tous côtés, laissa par tout des preuves de sa cruauté. Mais les* Troupes *du* Comte Richard *s'étant grossies, & les maladies s'étant mises dans l'Armée des* Allemans, *à qui les vivres manquoient aussi,* Testa *sortit de la* Pouille, *& laissa dans l'embaras le* Comte d'Andrie, *qui se réfugia dans* Ascoli. *Le* Comte Richard *l'y vint assiéger; &, l'aiant un jour, sur sa parole, engagé de sortir de la Place, il le fit arrêter en trahison, & lui fit trancher la tête. Quelque tems après,* Capoue *quita le parti de* Constance *pour prendre celui de* Tancrède; *enforte que, dans cète Province, il resta fort peu de chose, qui ne le reconnût pas pour Souverain.* Ann. 1191. Un *Comte* Renaud s'étant révolté, les *Peuples de l'Abbruzze* se rengèrent sous ses étendarts. *Tancrède*, que l'arivée de la Princesse, qui venoit épouser son fils *Roger*, avoit amené dans cète Province, soûmit sans peine les Rebelles. *La fortune de* Tancrède *& la tranquilité de ses Etats, dit* Muratori, p. 73, *paroissoient par là bien établies: mais il ne tarda pas à s'élever un terrible orage, dont les suites furent la ruine & la désolation de ce* Roïaume *si florissant. Vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai, l'*Empereur Henri V *vint en persone comencer les hostilités dans la* Pouille,

PAPES.

» *de leurs Châteaux, en* » *l'honorant come un* Pro» phète». Frédéric *envoie sur le champ un Détachement, qui prend un des* Vicomtes, *lequel, pour se délivrer, remet cet* Hérétique *aux* Cardinaux....... *Arivé dans le* Territoire de Sutri, Frédéric *campe, avec son Armée, dans le* Campo Grasso. *Le* Pape *s'y rend de* Nepi. *Plusieurs* Princes Allemans *vont à sa rencontre: mais quand il arive à la tente du* Roi, *c'est en vain qu'il atend que ce Prince lui viène tenir l'étrier. Cet accident est cause que les* Cardinaux *éfraiés s'enfuient à* Città-Castellana, *laissant le* Pape *avec quelques-uns de ses Domestiques.* Adrien *décend enfin de cheval, & se met dans le fauteuil préparé pour lui.* Frédéric *paroît alors, lui baise les pieds, & s'aproche pour recevoir le baiser de paix: mais le* Pape *lui répond avec intrépidité,* « *Que, n'aiant* » *point reçu du* Roi *les mé-* » *mes marques de respect,* » *que ses prédécesseurs a-* » *voient donées aux* Pon» tifes Romains, *il ne lui* » *vouloit point acorder le* » *baiser* ». Adrien *avoit l'ame grande, & savoit soûtenir ses droits avec force.* Frédéric *ne lui cédoit en rien dans ce point, & prétendoit n'être pas tenu de cète cérémonie. La contestation dura tout le lendemain: mais, persuadé par plusieurs exemples qu'on alléguoit, que c'étoit le Cérémonial & l'usage,* Frédéric *se rendit. Il alla donc à* Nepi, *où l'on avoit dressé la tente du* Pape; *&, le voiant venir à cheval à sa rencontre, il mit pied à terre pour aller tenir l'étrier du* Pape, *qui lui dona le baiser de paix; & tous deux se mirent ensemble en chemin pour* Rome. *J'ai fait imprimer dans la* 4e Differtat. *des* Antiq. d'I-

PRINCES contemporains.

toit pour favoriser la fuite de la *Reine*, fut fait prisonier. *L'Evêque de Winchester* tint cependant un nouveau Concile, auquel il lut une *Lètre* du *Pape*, « qui l'exhortoit à » rétablir *Etiène* sur le » Trône, & l'autorisoit à » fraper d'anathème ceux » qui s'y oposeroient ». En conséquence, il excomunia sur le champ les Partisans de *Mathilde*; ce qui porta cète Princesse à se hâter d'échanger *Etiène* contre le *Comte de Glocester*, son plus ferme apui.

La guerre continua sans succès pour *Mathilde*: mais *Etiène*, qui vouloit assurer la Courone dans sa Famille, ne put pas venir à bout de faire couroner le *Duc Eustache*, son fils. Il ne put pas y faire consentir le *Clergé*, qui, se conformant aux exemples qu'il avoit reçus de *Rome*, prétendoit qu'il n'apartenoit qu'à lui de disposer de la Courone.

Henri Plantagenêt, fils de *Mathilde*, lequel devenu *Comte d'Anjou* par la mort de *Geofroi* son père, étoit aussi maître de la *Normandie*, & venoit d'acroître considérablement sa puissance par son mariage avec *Eléonor*, *Duchesse d'Aquitaine* & *Comtesse de Poitiers*, que le *Roi Louis VII* avoit depuis peu répudiée, entreprit de faire valoir les droits de sa Mère, dont il vint en *Angleterre* joindre les Partisans avec une Armée sufisante. On étoit près d'en venir aux mains, lorsque la mort presque subite du *Duc Eustache*, fit naître aux *Seigneurs* des deux Partis l'idée de terminer la guerre par une Convention. Les *Evêques* & les *Barons* s'étant assemblés; *Etiène*, n'aiant plus d'espérance de conserver le Trône à *Guillaume*, *Comte de Boulo-*

SAVANS & ILLUSTRES.

rad III come *Roi de Germanie* & *IV* come *Roi d'Italie*; & fit ensuite à *Aix-la-Chapelle* la cérémonie de son couronement. Il fut depuis nomé *Légat* en 1147 pour acompagner le même *Prince* dans son voiage de *Sirie*, qui fut la seconde *Croisade* générale, & qui n'eut, come je le dis ailleurs, qu'un succès très malheureux. Il revint en *Italie* à la suite de *Conrad*; & survécut environ 4 ans à son retour.

ARNOLDO,
ou ARNALDO
DA BRESCIA,
que nous apellons
ARNAULD DE BRESSE,

Lombard, né dans la Ville dont il portoit le nom, meurt à Rome en 1155.

Il n'eut jamais d'autre Ordre Ecclésiastique, que celui de *Lecteur*.

Il vint de bone heure en *France*, y resta longtems, & fut principalement Disciple d'*Abeillard*. La nature de son esprit se trouva très propre à faire un mauvais usage des subtilités scholastiques de son Maître, moins dangereuses cependant que nouvelles. Sa disposition d'esprit, aidée d'une sorte d'éloquence naturèle, le mit en état de faire agréer à bien des gens les singularités qu'il lui plut d'anoncer.

A son retour en *Italie*, il prit l'habit monastique pour se faire mieux écouter; choisit sa patrie pour comencer à débiter ses idées; &, pour s'assurer de la protection, il se proposa de ne rien dire, qui ne fût avantageux aux *Laïcs*. Il déclama contre les mœurs corrompues des *Ecclésiastiques* & des *Moines*, sans épargner les *Evêques* ni les *Papes* même. Il soûtint « Qu'il n'y

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

suffisamment; &, continuant sa route, on va sacager la Céphalonie, Corinthe, Thèbes, Athènes, Nègrepont, & d'autres Villes & Contrées de l'Empire Grec. On en remporte des richesses immenses, en or, en argent, en étofes précieuses. On fait aussi prisoniers quelques milliers de Grecs, Nobles, & Roturiers, avec leurs Femmes & leurs Enfans, qui, conduits en Sicile, servent à peupler quelques lieux déserts. Par l'ordre de *Roger*, qui ne manquoit à rien de ce qui pouvoit augmenter la puissance de son Roïaume, ses Généraux font prendre tout autant d'Ouvriers en soie qu'il est possible. Jusque-là l'art de faire des Etofes de soie n'avoit été conu que de la Grèce & de l'Espagne; & ces sortes d'Etofes coûtoient horriblement cher aux Italiens. Cet Art, introduit, cète année, en Sicile, se répandit dans toute l'Europe; & ces Ouvrages devinrent moins chers.

Les *Génois*, avec 22 Galères, beaucoup d'autres bâtimens, & grand nombre de Machines de guerre de toute espèce, vont, sous la conduite

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Comasques, *& des autres* Ennemis de Milan, *voulut, « Qu'ils se rendissent » absolument à discré» tion ». Cète condition parut bien dure: mais la crainte de pis força les Milanois à s'acomoder au terrible renversement de leur fortune. Ainsi, le Dimanche 4 de Mars*, Otton Visconte, Amizon de la Porte Romaine, Anselme de Mandello, Anselme dall' Orto, Consuls de Milan, *& d'autres se rendirent à* Lodi, *tous aiant, come* Nobles, *des épées à la main; & jurèrent, « Qu'» ils feroient ce que l'*Em*» pereur *voudroit, & que » tout le* Peuple *prêteroit » le même serment ». Le lendemain matin, parurent* 500 Cavaliers Milanois, *qui remirent à l'*Empereur *les banières & les clefs de la Ville. Le Mardi,* 1000 Fantassins *environ, venus avec le* Carrocio, *prêtèrent serment come les* Cavaliers *de la veille. L'*Empereur *exigea* 400 *ôtages; & dépêcha* 6 Allemans *&* 6 Lombards, *du nombre desquels fut* Acerbo Morena, Podestà de Lodi, *&* Continuateur de l'Histoire *comencée par* Otton, *son père, pour recevoir de tout le* Peuple de Milan, *le serment d'entière obéissance. L'*Empereur *alla, suivi de toute sa Cour, à* Pavie; *&, le* 19 *de Mars, il envoïa dire aux* Consuls de Milan, *« Que, sous » huit jours, tous les Ci» toïens, Homes & Fem» mes, évacuassent la Vil» le avec ce que chacun » pouroit emporter ». Ce fut, le* 25, *un spectacle bien triste de voir ces malheureux Citoïens, abandoner, en pleurant, leur patrie, avec leurs petits En-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

quoique le Pape Célestin III *eût fait tous ses éforts pour s'en empêcher. Il assiégea le* Château d'Arce, *que* Mathieu Burello *défendoit. Il ne servit de rien aux Habitans de se rendre de bone grace dès le lendemain. Il fit réduire cète Place en cendres; exécution, qui jeta l'épouvante chés tous les* Peuples *du voisinage, & les engagea de se rendre, sans atendre même qu'on les en sommât. C'est ce que firent l'*Abbé du Mont-Cassin, *les* Comtes de Molise *& de* Fondi, *les* Villes *de* San-Germano, *de* Sora, *d'*Arpino, *de* Capoue, *de* Trano, *d'*Averse, *& d'autres Places. Ensuite l'*Empereur *s'aprocha de* Naple; *&, trouvant cète grande Ville disposée à se défendre, il en entreprit le siège. Le* Comte Richard, *beau-frère de* Tancrède, *y comandoit un bon Corps d'excèlentes Troupes. On livra grand nombre d'assauts, & l'on eut recours à toutes sortes de moïens pour prendre cète Ville. Ce fut inutilement. La Garnison, aiant la liberté de la mer, & ne manquant ni de vivres, ni de renforts, sut rendre inutiles tous les éforts des Assiégeans. Pendant ce siège,* Salerne *se rendit à l'*Empereur; *& les* Pisans *vinrent avec une* Armée Navale *au secours d'*Henri: *mais* la Flote de Sicile, *composée de* 70 Galères *& comandée par l'*Amiral Margaritone, *grand Home de Mer, sortie alors de ses Ports, assiégea les* Pisans *dans* Castellamare. *L'*Empereur *eut soin aussi d'avoir pour lui dans cète expédition les* Génois, *auxquels il députa l'*Archevêque de Ravenne, *à qui le* Continuateur de Caffaro *done le nom d'*Otton. *Suivant le* Rossi, *Liv. VI de*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

talie, *un Document*, *qui concerne cette querèle*. On auroit quelque peine à ne se pas scandaliser de cette scène ridicule, si l'on ne savoit pas que l'orgueil gouverne tous les Homes; & souvent, plus que les autres, ceux dont l'état est d'enseigner, par leurs instructions & par leurs exemples, à le réprimer. Ce sont des gens avec lesquels il est dangereux d'outrer le respect & la politesse, & de passer les bornes de ce que l'on doit nécessairement à la sainteté de leur ministère. Ils ne manquent jamais de se faire d'un exemple ou deux un droit, qu'ils convertissent pour les autres en devoir indispensable. De ce que *Charlemagne*, *Louis le Débonaire* & quelques *autres Souverains*, peut-être avant eux, certainement depuis, avoient fait la galanterie aux *Papes* de leur tenir l'étrier pour monter à cheval, ou pour en décendre, & de les conduire quelques pas en tenant la bride, *Adrien* prétendit que c'étoit un honeur du nécessairement à sa Dignité. L'esprit de la Religion pouvoit soufrir qu'il acceptat, volontairement ofert, cet honeur, qui pouvoit servir à rendre plus respectable aux Peuples sa Dignité de *Premier des Evêques*: mais il ne lui permetoit pas de l'exiger. *Frédéric*, tout haut qu'il étoit, céda parcequ'il importoit à ses projets de recevoir promtement la *Courone Impériale*, & parce qu'il fut assés sage pour ne pas renouveler l'avanture scandaleuse du *Pape Pasehal II* & de l'*Empereur Henri IV*.

Il ne faut pas priver *Adrien IV* d'une louange, qu'on n'a pu doner qu'à peu d'autres *Papes*. Il étoit intimement persuadé que les *Revenus de l'E*gne, son second fils, consentit à déclarer *Henri* son successeur à la *Courone d'Angleterre*, en le laissant jouir de la *Normandie*; & *Mathilde* céda ses droits à son Fils. *Etiène* ne survécut guère qu'un an à cet acomodement.

HENRI II, *dit* PLANTAGENET,

commence en *Angleterre* la *Maison des Rois Angevins*, en remplaçant *Etiène* en 1154; & meurt dans la 56[e] année de son âge, le 6 de Juillet 1189.

Il fut le plus puissant des *Rois d'Angleterre* depuis *Guillaume I*. Il joignit aux Etats de ses prédécesseurs, outre ceux de sa femme *Eléonor d'Aquitaine*, qui comprenoient presque toute la *France Méridionale*, l'*Irlande*, dont il fit la conquête en 1172: mais l'aiant projetée dès 1154. Les *Irlandois* aiant alors pris sur mer quelques *Anglois*, les avoient vendus come Esclaves à des Etrangers. Il n'est pas douteux qu'*Henri* ne dût exiger qu'on lui fit satisfaction pour l'outrage fait à sa Courone en la persone de quelquesuns de ses Sujets; & la Justice vouloit qu'il n'eût recours aux armes qu'après avoir porté contre les *Irlandois coupables* ses plaintes à leurs *Rois*. Son ambition regarda ce qui s'étoit fait come une ocasion favorable de s'emparer de l'*Irlande*: mais, à l'Imitation de son bisaïeul *Guillaume I*, il ne voulut se charger de l'injustice d'une Usurpation, qu'avec l'aprobation du *Pape*, & se flata qu'*Adrien IV*, furtout étant *Anglois*, ne feroit pas plus dificile pour lui, qu'*Alexandre II*, ou plustôt le *Cardinal Hildebrand*, qui le gouvernoit,

» avoit point de salut pour » les *Clercs*, Propriétaires » de Biens fonds, pour » les *Evêques*, Seigneurs » de Fiefs, pour les *Moines*, Possesseurs d'Immeubles: Que ces diférentes Possessions étoient contraires à l'*Évangile*; & que tous ces » Biens fonds appartenoient au *Prince*, qui » pouvoit seul en disposer en faveur des » *Laïcs* ». *En expliquant malicieusement l'Ecriture Sainte*, *il animoit*, dit l'*Abbé Fleuri*, Liv. 68, N. LV, *les Laïcs*, *déja mal disposés*, *contre le* Clergé. *Car le faste des Evêques & des Abbés*, *& la vie molle & licencieuse des* Clercs *& des Moines ne lui donoit que trop de matière: mais il ne se tenoit pas dans les bornes de la vérité. Ses discours firent un tel effet, qu'à* Bresse *& dans plusieurs autres* Villes (de Lombardie) *le* Clergé *tomba dans le dernier mépris*, *& devint l'objet de la raillerie publique*.

Content de ses premiers succès, *Arnauld* se rendit à *Rome*, aparemment en 1138. Il n'y trouva que trop de gens, qui goûtèrent ses maximes, & qui les adoptèrent: ce qui fut cause qu'au *Concile de Latran*, qui se tint l'année suivante, son *Evêque* & plusieurs persones de piété l'aiant dénoncé, le *Pape Innocent II* lui imposa silence, sous peine d'excomunication. Il s'enfuit de *Rome* de crainte de pis; & repassa promtement en *France*: mais il eut à peine comencé d'y répandre sa doctrine, qu'on l'en chassa. Le *Pape* ordona qu'on eût à l'enfermer, & le banir d'*Italie*, en lui défendant d'y revenir jamais. *Souverain de Rome* & d'une *partie de l'Italie*, il étoit le maître sans doute de banir de ses Etats *ar-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

de *Caffaro*, le premier de leurs Historiens, faire la guerre aux Maures d'Espagne. Une partie de l'Armée, Fantassins & Cavaliers, débarque dans l'Ile de Minorque, la ravage toute, en prend & détruit la Ville. Ils vont ensuite assiéger Almétie, Ville maritime du Roïaume de Grenade; & la pressent si vivement, que les Assiégés demandent bientôt trève ou paix. Ils obtiènent une trève, moïènant 113 mille *Marabotins*, dont ils paient, dès la nuit même, 25 mille; &, pendant que les Génois étoient atentifs à voir comter cet argent, le Roi d'Almétie se sauve avec deux Galères & le reste de la somme. Les Assiégés créent, le lendemain matin, un autre Roi, qui ratifie sur le champ le Traité: mais, come il ne païoit point dans le tems qu'il avoit promis, les Génois ravagent tous les environs de la Ville; &, l'hiver aprochant, ils retournent à Gène avec un très riche butin.

1147. Le Roi *Roger*, qui, de crainte de s'atirer le Roi *Conrad* sur les bras, n'osoit s'étendre du côté de Rome,

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

fans, leurs Malades, & leurs fardeaux, chacun portant le peu qu'il pouvoit, & laissant le reste en proie à des Etrangers. Dès le 18, *l'*Archevêque Hubert, *l'*Archiprêtre Milon, *l'*Archidiacre Galdin, *& le* Trésorier Algise *étoient sortis, pour se retirer auprès du* Pape Alexandre III, *alors à* Gène. *Qui le put, alla chercher un asile à* Pavie, *à* Lodi, *à* Bergame, *à* Come, *& dans d'autres Villes: mais le* pauvre Peuple *s'arêta, hors de la Ville, dans les Monastères de* Saint-Vincent, *de* Saint-Denis, *& de* Saint-Victor, *espérant que la clémence ne s'éteindroit pas tout-à-fait dans le cœur de l'*Empereur; *& que, satisfait de leur obéissance, il leur permètroit de retourner dans leurs maisons. Qu'ils se flatoient d'une espérance vaine!* Frèdéric *vint, le jour suivant, avec ses* Princes, *ses* Soldats, *& les* Troupes de Lodi, de Crémone, de Pavie, de Novare, de Come, de la Martésane, & du Séprio. *Entré dans* Milan, *il livra cète Ville à l'avidité de la Soldatesque, qui n'eut, dans le pillage, aucun respect pour les Eglises. Trésors, Ornemens, Reliques, tout fut emporté. Ce fut alors, dit-on, que des* Corps saints, *que l'on crut ceux des* trois Rois, *furent trouvés & donés à l'*Archichancelier Renaud, Archevêque *élu de* Cologne, *qui les porta depuis dans sa Ville, où la croïance populaire en fait à présent un objet de vénération. Quelques-uns ont écrit que les* Corps de S. Gervais *& de* S. Protais *furent portés à* Brisac: *mais le* Puricelli, *& M.* Salli

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

son Hist. de Raven. *l'*Archevêque, *qui tenoit alors le Siége de cète Eglise, s'apelloit* Guillaume. *Si ce Prélat n'avoit pas deux noms, un de ces Ecrivains s'est trompé. Mais il y a plus. L'*Archevêque de Ravenne *d'alors, étoit passé dans le Levant; & même il y mourut à* Ptolémaïde. *Le* Rossi *n'en dit rien. Pour gagner les* Génois, Henri *leur confirma tous leurs* Priviléges; *& leur dona* Monaco *&* Gavi, *s'engageant, s'il se rendoit maître de la* Sicile, *de leur doner la Ville de* Siracuse, *& de leur faire d'autres avantages. Ils se mirent donc en mer avec* 30 *Galères, comandées par deux de leurs* Consuls, *& voguèrent à* Naple: *mais ils y trouvèrent les choses changées de face. L'air, rendu mal sain par la chaleur de la saison, avoit produit une maladie contagieuse, dont périrent, dans l'*Armée Allemande, *plusieurs milliers de persones, & même plusieurs des* Princes, *entre autres* Otton, Duc de Bohème, *&* Philippe, Archevêque de Cologne. *L'*Empereur *lui-même fut très malade, & le bruit courut qu'il étoit mort. Il abandona donc, quoique malade, le siége de* Naple, *au mois de Septembre; laissa* Conrad, *surnomé* Mouche-en-cervelle (Mosca in cervello) *pour garder* Capoue, *& l'*Impératrice Constance *dans* Salerne; *&, menant avec lui* Roffred, Abbé du Mont-Cassin, *il se rendit à* Gène, *dont, par les plus riches promesses, il engagea le* Peuple *à le servir dans ses projets. Il passa de cète Ville en* Allemagne. *Les* Pisans *échapèrent par la fuite à l'*Amiral de Sicile, *qui dona la chasse aux* Génois, *& les força de regagner leurs Ports. Dès que*

PAPES.

glise ne doivent pas être emploiés par ceux qu'elle en fait jouir, à l'enrichissement de leur Famille. Il étoit né pauvre, & sa Mère lui survécur. Il seroit contre la Charité de penser qu'il n'en eut pas, dès qu'il le put, tout le soin que la Nature & la Religion l'obligeoient d'en avoir: mais, quand il mourut, il ne lui laissa pour subsister, que les aumônes de l'*Eglise de Cantorbéri*.

ALEXANDRE III, élu *Pape*, le 6 de Septembre 1159, meurt à *Città-Castellana*, le 30 d'Aout 1181, aiant siégé 22 ans moins 7 jours, à compter de celui de son élection. Son corps est Inhumé dans la Basilique de *Latran*.

Il naquit à *Siène* en *Toscane* d'un Père apelé *Rainuee*; & fut nomé *Roland*.

Dans sa jeunesse, il étudia quelque tems à *Paris*; & nous aprenons de sa *Vie* par le *Cardinal d'Aragon*, qu'étant mort jeune, il fut *Clerc*, c'est à dire *Chanoine de l'Eglise de Pise*.

Alors il se fit, dit le même Auteur, *une grande réputation, & s'aquit l'estime & l'amitié de tout le monde; ce qui fut cause que le Bienheureux* Eugène III *le fit venir à* Rome; *& que, voïant de quoi Dieu l'avoit rendu capable, il l'ordona, d'abord* Diacre *du Titre* des Saints-Come-&-Damien, *ensuite* Prêtre *du Titre* de Saint-Marc; *&, come il alloit toujours de bien en mieux, il le fit* Chancelier du Siège Apostolique. *Ce* Cardinal *étoit éloquent; &, sufisamment instruit des Lêtres humaines & divines. Il s'étoit aquis, par une longue étude, la facilité de pénétrer aisément dans leurs sens*

PRINCES contemporains.

ne l'avoit été pour *Guillaume le Conquérant*. Ce ne fut point des justes raisons, qu'il avoit de se plaindre des *Irlandois*, qu'il apuïa la demande qu'il fit au *Pape Adrien*. Il étoit trop habile pour ne pas sentir qu'elles ne pouvoient pas intéresser *Rome*. L'*Irlande* étoit partagée en 7 *Roiaumes*; & le plus considérable étoit celui de *Connawght*, dont même le *Roi* étoit come le *Souverain* des six autres *Rois*. Ces Princes & presque tous leurs Sujets étoient *Chrétiens*: mais ils ne reconoissoient pas la *Suprématie du Pape*, & n'avoient jamais été soûmis à sa Juridiction. *Henri II* trouva dans ce point de quoi flater *la Cour de Rome*. Il fit entendre au *Pape* qu'en faisant la conquête de l'*Irlande* ce seroit de nouveaux Sujets, qu'il aquereroit à l'*Eglise Romaine*. Il joignit à cète espérance flateuse une ofre encore plus flateuse; peut-être, ce fut d'établir en *Irlande* le *Denier de Saint-Pierre* sur le même pied qu'en *Angleterre*. Ces motifs étoient trop puissans pour ne pas faire impression sur *Adrien* & sur son Conseil. Ce *Pape* aprouva le projet d'*Henri*, qu'il exhorta même de rendre à la Religion l'important service qu'il méditoit. Il dit nètement dans son *Bref*, « Qu'il est » certain que l'*Irlande*, » come toutes les autres » *Iles* éclairées de la lumière de la Foi, doit être soûmise à la Jurisdiction de *S. Pierre* & » de l'*Eglise Romaine* ». A la bone-heure pour le Spirituel: mais ceux qui, dans cet Ouvrage, auront fait une atention sufisante aux diférentes prétentions de la *Cour de Rome*, & surtout à celles de *Grégoire VII* en particu-

SAVANS & ILLUSTRES.

nauld, avec defense d'y rentrer; & c'est aparemment ainsi qu'il faut entendre le banissement d'*Arnauld* prononcé par *Innocent II*. Si l'on vouloit que ce *Pape* eût compris dans son Ban l'*Italie* entière, il faudroit avouer qu'il entreprennit sur l'Autorité temporelle; & que, plein du *Sistème de Grégoire VII*, il tranchoit du *Monarque Universel*.

S. Bernard, qui ne perdoit point *Arnauld* de vue, aiant apris qu'il étoit à *Zurich* dans le *Diocèse de Constance*, écrivit à l'*Evêque*, & l'avertit, dit l'*Abé Fleuri*, Liv. 68, N. LXVI, « *de se garder de* » *cet Home dangereux, &* » *qui sa vie très austère* » *donoit du crédit pour insinuer ses erreurs, & soûtenir celles d'*Abailard». *Il étoit apuïé des* Nobles, *& s'élevoit contre tout* l'Ordre Ecclésiastique *& contre les* Evêques *même. C'est pourquoi* S. Bernard « *conseille à* l'Evêque *de* » *l'arêter & de l'enfermer* » *come le* Pape *avoit déja* » *ordoné, étant en* France; » *parceque, si l'on se contentoit de le chasser, il* » *continueroit de courir &* » *nuiroit d'avantage* ». *Et, come on disoit qu'*Arnaud *étoit auprès de* Gui, Légat du *Pape*, *S. Bernard lui écrivit aussi & dit*: Prenés garde que, sous votre autorité, il ne fasse plus de mal, aiant déja l'art & la volonté de nuire. S'il est vrai que vous l'aiés avec vous, je crois de deux choses l'une; que vous ne le connoissés pas assés, ou, ce qui est plus croïable, que vous vous promètés de le convertir. Et Dieu veuille que ce ne soit pas envain! Mais, si on le voit dans votre familiarité, & même à votre table, il parlera plus hardiment, & persuadera ce qu'il voudra à l'ombre de

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

va porter la guerre en Afrique. Il y prend Tripoli, retraite de Corsaires, l'Ile des Gerbes, Mahadie (1), Safac, Capsie, & d'autres Villes de cête Côte, qu'il rend tributaires de sa Courone. Il amène en Sicile beaucoup de Femmes Maures prisonières.

Il se fait en Espagne, contre les Maures, une Croisade d'*Alfonse VIII*, Roi de Léon & de Castille, du Roi de Navarre, d'autres Princes Chretiens d'Espagne, de Princes & Seigneurs François, des Pisans, des Gènois (2), & de plus d'une grosse Flote de Croisés, qui faisoit voile pour la Terre-Sainte. On en vouloit principalement à la Ville d'Almérie, dont tous les habitans exerçoient le mêtier de Corsaires. Elle est prise; & 20 mille Maures, retirés dans la Citadelle, se rachètent à force d'argent. Baéça, Lisbone, & d'autres Villes tombent au pouvoir des Chretiens (3).

(1) L'*Anonime du Mont-Cassin* nome cète Ville *Africa*.

(2) Leurs *Historiens* seuls leur donent toute la gloire de cète Expédition.

(3) On aprend d'*Otton de Frisinghen* qu'*Almérie*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ont fait voir que ce fait est faux. Sire Raul, *Ecrivain de ce tems-là, dit,* « *Que ce pieux vol ne se* » *fit qu'en* 1164 ». *Ensuite sortit de la bouche* de l'Empereur *le cruel Arrêt de l'entière destruction* de Milan. *Si ce que* Romoald de Salerne *raporte est vrai,* Frédèric *avoit promis,* « *Que la Ville,* » *les persones & les biens* » *des Habitans ne recevroient aucun domage* » (Civitatem integram, & » Cives cum rebus suis » permanere illæsos) »; *& qu'ensuite il manqua de parole. Mais cète particularité ne s'acorde pas avec ce que* Sire Raul *&* Morena, *mieux informés de ces faits, en ont écrit. Les* Crémonois *furent chargés de détruire le* Quartier de la Porte Romaine; *les* Lodigians, *celui* de la Porte Renza, *c'est à dire* de Saint-Laurent; *les* Pavésans, *celui* de la Porte de Pavie; *les* Novarois, *celui* de la Porte de Verceil; *les* Comasques, *celui* de la Porte Comacine, *ou* de Come; *& le* Peuple de la Martésane *&* du Seprio, *celui* de la Porte Neuve. *La haine & l'esprit de vangeance animèrent tèlement ces* Peuples, *qu'ils firent une diligence incroïable à ruiner cète malheureuse Ville. Ils avoient doné beaucoup d'argent à* Frédéric, *pour en obtenir la permission. Le feu détruisit une bone partie des Maisons. Les pics & les marteaux abatirent le reste, & même en très peu de jours. Il semble qu'*Acerbo Morena *se contredit, puisqu'après avoir écrit:* Usque ad Dominicam Olivarum tot de Mœnibus Civitatis *consternaverunt, quot ab initio*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

l'Empereur *fut hors de la* Campanie, *le* Comte Richard *sortit de* Naple, *rassembla tout ce qu'il put de Troupes, & marcha droit à* Capoue, *qui se rendit.* Conrad, *retiré dans le Château, capitula bientôt faute de vivres, & quita le païs.* Averse, Téano, San-Germano, *& d'autres Places retournèrent à l'obéissance du* Roi Tancrède. *Alors ceux de* Salerne, *qui s'étoient les premiers rendus à l'*Empereur, *ne songèrent qu'à regagner les bones graces de* Tancrède, *en lui livrant l'*Impératrice. L'Anonime du Mont-Cassin *dit,* « *Qu'avant de* » *sortir de la* Terre de » Labour, l'Empereur *en-* » *voïa pour prendre l'*Im- » pératrice *à* Salerne: » *mais qu'elle fut trahie* » *par les* Salernitains ». Tancrède *reçut avec plaisir une Prisonière de cète Importance; & lui rendit tous les honeurs dus à son rang. L'*Empereur, *aiant apris la disgrace de sa* Femme, *écrivit au* Pape Célestin III *les Lètres les plus emportées, pour qu'il la lui fit rendre. Le* Pape *obtint en effet de* Tancrède *qu'il la remit en liberté, l'année suivante, & qu'il la renvoïât en* Allemagne. *On ne trouve pas que, pour la rendre, il ait fait aucune convention avantageuse pour lui-même. Nous savons seulement qu'il la renvoïa chargée de riches présens. Il est vrai que l'on étoit convenu qu'elle passeroit par* Rome, *où le* Pape *comtoit négocier lui-même un acomodement: mais elle s'échapa des* Cardinaux, *qui la menoient à* Rome, *& se rendit à* Spolète.

Ann. 1192, p. 77. *Au mois de Janvier,* Diopold, *que l'*Empereur *avoit laissé pour garder le Château d'-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

les plus cachés. En un mot, il unissoit à la science une éloquence polie. Prudent, bon, doux, patient, sobre, chaste, miséricordieux, il faisoit sans cesse d'abondantes aumônes; & s'ocupoit toujours des autres œuvres agréables à Dieu. Ce fut pourquoi le Seigneur le fit croître pour son Peuple, & le revêtit du grand Sacerdoce. *Après les funérailles* d'Adrien (IV), *les Evêques & les* Cardinaux *s'assemblèrent, le 4 de Septembre, dans l'Eglise de* Saint-Pierre, *pour délibérer sur le choix d'un Pasteur. Après en avoir délibéré trois jours, suivant l'usage, tous enfin, hors les 3 Cardinaux* Prêtres, Octavien de Sainte-Cécile, Jean de Saint-Martin, & Gui de Saint-Calixte *donèrent unanimement, par la volonté de Dieu, leurs sufrages au* Chancelier Roland; *& du consentement du* Clerge *& du* Peuple, *après avoir invoqué le* Saint-Esprit, *l'élurent* Evêque de Rome, *& le nomèrent* Pape Alexandre III. *Les* Cardinaux Jean, & Gui, *només ci-devant, lesquels vouloient faire* Octavien Pape, *le nomèrent effectivement après coup. Alors, suivant l'ancien usage, & par la grace de Dieu, les* Evêques d'Ostie, de Porto, d'Albane *& de* Sabine, *& les autres* Prêtres *&* Diacres Cardinaux, *par la main du* Premier des Diacres, *revêtirent, malgré lui, de la* Chape rouge *leur* Elu, *qui vouloit s'enfuir, qui refusoit le* Pontificat, *& qui s'oposoit de toutes ses forces à son élection.* Octavien, *qui depuis longtems aspiroit à la* Chaire Apostolique, *voïant son espérance frustrée, poussa l'audace & la folie jusqu'à se jeter sur la* Chape, *qu'il aracha du cou d'*Alexandre, *& qu'il s'efforça*

lier, ne douteront pas que, dans cète Phrase équivoque, *Adrien* ne veuille parler du Domaine temporel des Iles. Aussi ne manque-t-il pas de recomander un peu plus bas à *Henri* « d'avoir soin d'é» tablir en *Irlande* le *De*» *nier de Saint-Pierre* ». Les Afaires, que ce Prince eut, pendant longtems, à diverses reprises, en *France*, & la malheureuse querèle, que lui fit *Thomas Becket*, *Archevêque de Cantorbéri*, l'empêchèrent, durant plus de 16 ans, de faire usage du *Bref d'Adrien*. En 1171, il trouva bon que deux *Seigneurs Anglois* secourussent un des *Roi d'Irlande*, qu'un autre avoit chassé de ses Etats. Ces deux *Seigneurs* conquirent rapidement une partie de l'Ile. *Henri* s'y rendit, l'année suivante, avec une Armée nombreuse. Les *Irlandois* ne lui donèrent pas la peine de tirer l'épée. Tous les *Rois* de l'Ile s'empressèrent de le reconoître pour leur *Souverain*.

Je ne dirai rien de sa querèle avec *Thomas Becquet*, espèce de dépendance de celle de l'*Archevêque Anselme* avec *Henri I*, dont j'ai rendu comte dans le Vol. précéd. & par conséquent une suite du *Sistème de Gregoire VII*. J'ai trop d'autres choses à dire dans cète *Epoque*. Ceux qui veulent être bien au fait de cète Afaire doivent lire ce qu'en disent, l'*Abbé Fleuri* d'une part, & *Rapin-Thoyras* de l'autre. Ils seront en état de juger sainement d'une querèle, qui fait peu d'honeur à la mémoire du saint *Archevêque*, & beaucoup moins encore à la *Cour de Rome*.

Ce que ce Prince eut à démêler avec l'*Ecosse* trouvera sa place quand

votre protection. Ce n'est pas sans sujet que le *Pape* l'a chassé d'*Italie* avec défense d'y rentrer, quoique ce soit son païs. Le favoriser, c'est contredire au *Pape*, & par conséquent à Dieu.

Arnauld, que des Amis secrets instruisirent aparemment de ce que S. *Bernard* avoit fait, quita promtement *Zurich* pour aler parcourir une partie de l'*Allemagne*.

Les semences de sa doctrine, qu'il avoit jetées à *Rome*, y germèrent: & le fruit, qu'elles produisirent, fut la révolte des *Romains* en 1143 contre *Innocent II*, qui mourut cète année-là même; l'établissement d'un nouveau *Sénat*, & la création d'un *Patrice*.

En 1145, pendant qu'*Eugène III*, nouvèlement *Pape*, aiant été forcé de quiter *Rome* à cause de la révolte des *Romains*, étoit à *Viterbe*, *Arnauld* revint *répandre à* Rome *en pleine liberté*, dit *Muratori*, T. VI, p. 431, *le venin de sa Doctrine. Il y excita de plus en plus la* Noblesse Romaine *à priver de leur autorité les* Souverains Pontifes. *Il disoit partout hautement*, « *Qu'il faloit* » *rebâtir le* Capitole, *&* » *rétablir à* Rome, *outre* » *le* Sénat, l'Ordre *des* » Chevaliers, *come il é*» *toit du tems des* anciens » Romains: *Que le* Pape » *ne devoit point s'emba*» *rasser du* Gouvernement » Temporel; *& que c'étoit* » *du* Spirituel *seul, qu'il* » *devoit se contenter* ». *Ces dangereux enseignemens prirent un tel pied, que le* Peuple, *encouragé jusqu'à la fureur, & se figurant devoir bientôt voir de nouveau* Rome *la* Maitresse du Monde, *se mit à renverser les magnifiques Palais & les Tours, non seulement de ceux des* Nobles *qui*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

Pendant la Semaine Sainte, un grand incendie endomage très considérablement la Ville de Bologne.

1148. EUGÈNE III, étant encore en France, tient un grand Concile à Rheims. Il retourne ensuite en Italie : mais, s'il rentre à Rome, il n'y reste pas longtems, & va demeurer, tantôt à Tusculum, tantôt à Viterbe.

Le 1 de Juillet, Modène est presque entièrement brûlée (1).

Les Génois aident en Espagne *Raimond*, Comte de Barcelone, à reprendre Tortose sur les Maures.

& *Lisbone* étoient alors très célèbres par leurs Manufactures d'Etofes de soie.

(1) *Dans le siècle précédent & dans celui-ci*, dit *Muratori*, T. VI, p. 488, *on voit souvent le même malheur ariver à d'autres Villes, particulièrement en* Lombardie. *C'est une preuve qu'un grand nombre de maisons étoient couvertes de* Scindule, *c'est à dire de petits ais fort minces* (a), *dont on se servoit autrefois, & qui se cumuniquoient aisément le feu l'un à l'autre ; outre qu'il y en avoit beaucoup d'autres couvertes de paille, come je l'ai fait voir dans les* Antiquités d'Italie.

(a) C'est ce que nous apellons *Bardeau*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

à nemine credebatur in duobus mensibus posse dissipari, *il ajoute tout de suite:* Remansit tamen fere totus Murus Civitatem circumdans (*il manque peut-être* dissipatus), qui adeò bonis & magnis lapidibus confectus fuerat, & quasi centum Turribus decoratus, quod ut existimo numquam tam bonus visus fuit in *Italia* (Jusqu'au Dimanche des Rameaux ils abatirent des murs autant qu'on avoit cru d'abord qu'ils en abatroient en deux mois. Cependant resta presque entièrement (*il manque peut-être* abatu) le Mur, dont la Ville étoit entourée, lequel, fait de bones & grandes pierres, & décoré de presque 100 Tours, étoit tel, qu'on n'en vit jamais d'aussi bon en *Italie*, come je le crois). *Il est à croire certainement qu'il fut abatu, si ce n'est avant, au moins après le Dimanche des Rameaux ; parceque c'eût été n'avoir rien fait, que de laisser subsister un Mur si fort.* Sire Raul dit, « *Que* Fréderic *désruisis les Maisons, les Tours, & les Murs de la Ville* (Destruxit Domos, Turres, & Murum Civitatis ». L'Abbé d'Ursperg, Elmold, le Moine Godefroi, *& d'autres disent la même chose.* Le Clocher de la Métropolitaine, *qu'on ne pouvoit pas voir sans l'admirer, à cause de son incroïable hauteur & de la beauté de l'Ouvrage, fut abaissé par ordre de l'*Empereur : *mais les démolitions, en tombant sur l'Eglise, en renversèrent la plus grande partie. La Renomée grossit ensuite le désastre de Mi*lan. *Quelques Auteurs ont*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Arcé, *se fit une Armée* d'Allemans, *& de gens rassemblés dans la* Campanie *& dans les dépendances de* Rome; *assiégea* San-Germano, *le prit, & le mit à sac. Il ne traita pas mieux les autres Places, dont il se rendit maître ; & fit tout le mal, que son avarice & sa cruauté lui suggérèrent.* Tancrède *crut devoir secourir ses Sujets, passa le Détroit, vint à* Pescara, *réunit sous son obéissance une bone partie du païs, fit rentrer* Richard, Comte de Célano, *dans le devoir, & retourna tout de suite en* Sicile. *Ses Troupes assiégèrent en vain* San-Germano, *qui fut défendu par* Aténulf, Doïen du Mont-Cassin. L'Empereur *renvoïa depuis en* Italie, *à la tête d'un Corps d'Armée*, l'Abbé Roffred, *qui s'étoit doné sosalement à lui.* Le Comte Berthold *eut ordre de le joindre avec autant de Troupes qu'il pouroit, afin de se porter ensemble dans la* Terre de Labour. *C'est ce que* Richard de San-Germano *raporte sous l'année suivante.* Berthold, *s'arêtant en* Toscane, *dona ses Troupes à* Roffred, *qui, se joignant à* Diépold, *s'empara d'*Aquino, *& poussa ses courses jusqu'à* Sessa. Berthold *parut au mois de Septembre, & s'empara de* Valva, *d'*Amiterne, *& des* Comtés de Molise *&* de Venafre. *L'Histoire ne dit pas pourquoi le* Roi Tancrède, *&* Richard, Comte d'Acerra, *ne s'oposèrent pas aux progrès des* Oficiers de l'Empereur.

Ann. 1193, p. 80. *Le* Comte Berthold, l'Abbé du Mont-Cassin, *devenu Guerrier au mépris des Canons & de sa Règle, les autres* Oficiers de l'Empereur, *& les* Comtes de

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
d'en porter. A la vue d'un si grand atentat, un des Sénateurs *présens à l'Assemblée frémit de colère, se jeta sur cet Audacieux, & reprit la* Châpe *avec violence.* Octavien, *outré de douleur, tourna la vue sur son* Chapelain, *qui l'avoit suivi pour faire ce qu'il faudroit; &, criant come un Frénétique, il lui comanda « de lui doner » vîte la Chape, qu'il avoit aportée ». Aussitôt ce* Chapelain *la lui présente. Il ôte son bonet; baisse la tête; & prend imprudemment (Hélas! O douleur!) la Chape des mains de ce Chapelain, & d'un autre de ses* Clercs: *mais il arive, par le jugement de Dieu, que la partie de la Châpe, qui devoit être par devant, se trouve par derrière à la vue de toute l'Assemblée, qui se met à rire; &, come il la vouloit remètre ainsi qu'elle devoit être, il ne peut, étant hors de lui-même, en trouver le capuce, & s'ajuste, du mieux qu'il peut, autour du cou, les franges d'en bas. En quoi l'on vit manifestement que, come il avoit l'esprit de travers & les intentions obliques, de même il fut revêtu de la Châpe obliquement & de travers, en signe de sa condamnation. Son aveugle ambition l'aiant fait agir ainsi; les portes, que les* Sénateurs *avoient fermées, furent ouvertes; & des troupes de* Gens armés, *que ce Schismatique avoit à ses gages, étant acourues aussitôt à son secours, on le vit entouré de toutes parts de* Soldats, *au lieu d'*Evêques *& de* Cardinaux. *Les Frères, voiant un ateutat si détestable, dont aucun fidèle n'avoit entendu parler, & craignant que ces mêmes* Soldats *mercénaires ne les forçassent d'adorer l'Idole, qu'ils élevoient, se re-*	je parlerai des *Rois* de ce *Païs*. Je n'exposerai donc ici que les embaras que lui causèrent les révoltes de ses Fils, & la juste défiance, que les *Rois de France Louis VII & Philippe Auguste* concurent d'un Vassal beaucoup plus puissant qu'eux. La *Reine Eléonor* fit *Henri* père de 5 Fils; dont l'aîné *Guillaume* naquit avant que leur Père fut assuré d'être *Roi d'Angleterre*. Il mourut, en 1156, peu de tems après que les *Barons d'Angleterre* lui eurent prêté serment, ainsi qu'à son frère *Henri*, né en 1154. Les trois autres Fils naquirent, *Richard* en 1158, *Geofroi* en 1159, & de *Jean* en 1166. *Henri* conclut, en 1159, les mariages d'*Henri*, l'aîné de ses Fils, qui n'avoit que 5 ans, avec *Marguerite*, fille du *Roi Louis VII*, laquelle n'avoit que 5 à 6 mois; & celui de *Geofroi* son troisième fils, qui ne faisoit que de naître, avec *Constance*, fille de *Conan le Petit*, *Duc de Bretagne*. Il fit, en 1161, célébrer à *Londre* le mariage d'*Henri*, pour lors âgé de 11 ans, & de *Marguerite* qui n'en avoit pas encore 4. Celui de *Geofroi* & de *Constance* se fit l'année suivante. En 1167, *Henri* tint une Assemblée générale des *Evêques*, des *Abbés*, des *Comtes*, des *Barons*, des *Sherifs* & des *Aldermans* des principales Villes du Roïaume; & fit, en leur présence, couroner *Roi* son fils *Henri* par l'*Archevêque d'Yorck*, assisté des *Evêques de Londre* & de *Durham*. Le lendemain, les *Barons Ecclésiastiques & Séculiers*, & les *Magistrats* des Provinces & des Villes prêtèrent serment au nouveau *Roi*. Dans le Festin, qui se fit ensuite, *Henri* mit lui-même le premier	*détestoient cète nouveauté sacrilége: mais aussi des* Cardinaux, *dont quelques-uns reçurent des blessures de la part de cète fole* Populace, *qui ne conoissoit plus de mesures dans ses transports.* Les Romains, *aiant de plus aboli la* Dignité de Préfet *de* Rome, *obligèrent tous les* Citoiens Nobles *à jurer obéissance à leur* Patrice, Jourdain, *Fils de* Pierre de Léon. *Ils convertirent la* Basilique *du Vatican en Forteresse*. Ils contraignirent, à force de coups, les *Pélerins* d'y faire des ofrandes; pour s'en emparer. Ils tuèrent même, jusque sous le porche de l'*Eglise*, ceux qui refusoient d'en faire. *L'Annaliste d'Italie* dit, p. 508, Ann. 1154: *L'Hérétique* Arnaud de Bresse, *que plusieurs des plus puissans de* Rome, *qu'il avoit pervertis, & surtout les* Sénateurs *protégeoient & soûtenoient, malgré les défenses des* Papes, *n'avoit pas cessé de demeurer à* Rome *sous le Pontificat* d'Eugène III *&* d'Anastase IV (c'est à dire depuis 1145). *Il ne cessoit pas d'y répandre son venin; &, bien qu'excomunié & bani par le nouveau* Pape Adrien (IV), *non seulement il se moquoit des Censures: mais encore il invectivoit publiquement contre lui.* Ses Adhérans, plus furieux que leur Maître, ne se bornoient pas toujours aux invectives. Un d'eux insulta, dans la Rue Sacrée, *Gérard, Cardinal-Prêtre de Sainte-Pudentiéne*, & lui fit une blessure très dangereuse, dont il guérit. Cet atentat sacrilége fut cause qu'*Adrien* mit la Ville de *Rome* en interdit, & les Ofices divins y cessèrent jusqu'au Mercredi-Saint, 23 de Mars de l'année suivante, le *Pape* aiant demeuré

ÉVÈNEMENS *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

1149. Les Romains persistant dans leur révolte; le *Pape* entreprend de les ranger par la force à leur devoir; & ses Troupes en viènent plusieurs fois aux mains avec les leurs. A son retour dans le voisinage de Rome, il avoit reçu des Ambassadeurs du *Roi Roger*, qui venoient, de sa part, le complimenter & lui faire ofre de Troupes contre les Romains. *Eugène* avoit accepté l'ofre. Fortifié de ce secours, il se rend à *Tusculum*, & bat les Romains, come on l'aprend de l'*Anonime du Mont-Cassin*. Suivant cet Historien & *Romoald de Salerne*, les *Romains* font, cète année même, un acomodement avec le Pape, qui retourne à Rome.

Le Duc *Welf VI*, revenant de la Croisade, entreprise en 1147, passe par la *Sicile*, pour retourner en *Allemagne*, en traversant l'*Italie*. Le *Roi Roger*, non content de lui faire toutes sortes d'honeurs & de politesses, lui done de très grandes sommes, pour l'engager de continuer la guerre en Allemagne, afin que le *Roi Conrad* ne pût pas

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

écrit, « *Que* Frédéric *y fit* » *passer la charue, & semer* » *du sel* ». *Pure Fable!* Dodechin *dit*: Le Peuple fut chassé. Le Mur fut abatu tout autour, les Batimens, excepté les Temples des Saints furent détruits; & Robert du Mont *dans sa* continuation de Sigebert, *dit*: A la réserve seulement de l'Eglise Matrice, & de quelques autres. *Il fut aussi défendu*, « *Que cète Ville si noble* » *fût jamais rebâtie, & ha-* » *bitée* ». *Presque toute la* Lombardie *concourut à combler les Fossés. Je ne parle point ici des fables de la* Chronique d'Anghiéra, *que* Galvano Fiamma *raporte aussi dans son* Bouquet de Fleurs; *parceque ce seroit mal emploïer le tems, que de les réfuter. Le Dimanche des Rameaux*, l'Empereur *entendit l'Ofice, & reçut la branche d'Olivier bénite dans la Basilique de* Saint-Ambroise; *& s'en ala le même jour à* Pavie. *Il y célèbra les fêtes de Pâque avec la plus grande partie dei* Evêques, *des* Marquis, *des* Comtes, *& des autres* Barons d'Italie. *La Messe fut suivie d'un repas, où les* Evêques, *la Mitre sur la tête, les autres* Princes, *& les* Consuls des Villes *se trouvèrent.* L'Empereur, *qui, 2 ans auparavant, avoit juré de ne point porter la Courone jusqu'à ce qu'il eût subjugué les* Milanois, *parut couroné, tant à la Messe qu'au repas; &* l'Impératrice *de même. La joie & les aplaudissemens du* Peuple de Pavie *furent alors excessifs à cause des succès de* l'Empereur; *& les* Historiens Allemans *ne tarissent point en éloges pompeux de la grandeur de*

ROIS, & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE.**

Caserte & de Fondi *prirent divers Châteaux dans la* Pouille *& dans la* Terre de Labour; *ce qui fit venir* de Sicile Tancrède *avec une Armée très considérable: mais celle du* Comte Berthold *s'étant grossie de tous ceux du Parti de l'*Empereur, *ce Général ne laissa pas de tenir la campagne, & de s'avancer au devant des Ennemis jusqu'à* Monte-Fuscolo. *Les* Impériaux *étoient fort inférieurs en nombre; &* Tancrède *s'abstint de livrer bataille, parce que les siens lui représentèrent folement, qu'il n'étoit pas de sa Dignité de combatre contre qui n'étoit pas son égal. Le* Comte Berthold, *assiégeant le Château de* Monte-Rodoné, *fut écrasé par une grosse pierre, qu'une Machine des* Assiégés *avoit lancée.* Conrad Mouche-en-Cervelle *lui succèda dans le Comandement général; &, s'étant emparé de ce Château, fit tuer tous les Habitans. Le* Roi Tancrède, *de son côté, reprit* Sainte-Agathe, Averse, Caserte, *& d'autres Places; &, la fièvre le fatiguant beaucoup, il s'en retourna, vers la fin de l'année, en* Sicile, *où la mort de son fils aîné* Roger III, *qu'il perdit à la fleur de son âge, le pénètra d'une douleur inconcevable. Ce fut ce qui, dans le commencement de l'année suivante, altéra sa santé de manière qu'il suivit de près son Fils, au grand déplaisir de toute la* Sicile, *qui prévit les tristes suites de ces pertes inatendues. Il laissa sous la tutèle de la* Reine Sibile, *sa femme, son second fils* Guillaume III, *héritier, plustôt d'infortunes déplorables, que d'un très beau* Roïaume. *On peut s'étoner de ce que, dans ce siècle-là, persone*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

tirèrent tous ensemble avec leur Elu dans un lieu fortifié de ladite Eglise, où, du consentement de quelques Sénateurs, *corrompus par argent*, l'Intrus *les fit, durant 9 jours, garder jour & nuit par des* Soldats, *ensorte qu'ils n'eurent aucun moïen d'en sortir.* Le Peuple *cependant ne cessa point de crier contre l'énorme atrocité de ce crime; & , come il parloit avec colère de ces mêmes* Sénateurs, *ceux-ci tirèrent tous les* Frères *& leur* Elu *de cète prison; & par malice, aiant reçu pour cela de l'argent, ils les transférèrent dans une autre prison plus sûre, & les y resserrèrent plus étroitement. Quand ils y aurent été près de 3 jours, toute la Ville fut en rumeur à cause d'une injustice si criante, & d'une trahison si manifeste. Les Enfans crioient contre l'Invaseur de* l'Eglise, *en disant:* Maudit Fils du Maudit, Voleur de la *Chape* de ton Compagnon (Dismanta Conpannum), tu ne feras point *Pape*, tu ne feras point *Pape*. Nous voulons *Alexandre* élu par Dieu même. *Les Femmes maudissoient le même* Hérétique, *répètoient les mêmes paroles, & chantoient d'autres railleries. Un certain* Breton *l'alla trouver, & lui dit hardiment:* Insensé *Octavien*, fléau de ta patrie (a), que fais-tu? Pourquoi prétens-tu déchirer la Robe de *Jésus-Christ*? Tu ne feras bientôt plus que poussière. Aujourd'hui, tu vis; demain, tu feras mort (b). *Le* Clergé *étoit consterné. Les* Juges *étoient pénètrés de douleur. Les* Vieillards *gémissoient*

plat sur la table, en disant à son Fils, « Qu'il pouvoit se vanter, qu'aucun » *Monarque* n'étoit servi » plus honorablement que » lui ». Le jeune Prince, au lieu de répondre à cète galanterie, dit tout bas à l'*Archevèque d'York* assis près de lui, « Qu'il » n'étoit pas étonant que » le *Fils d'un Comte* servit » le *Fils d'un Roi* ». Passons présentement à ce que j'ai promis; &, pour m'en aquiter, je ne ferai pas dificulté d'emprunter à *Rapin-Thoyras* ce qu'il en dit dans son *Extrait du T. I des Actes de Rymer*.

Començons par la révolte des Fils d'*Henri II*. Le jeune *Roi Henri*, *Richard*, qu'on apelloit *Comte de Poitou*, & *Geofroi*, devenu *Duc de Bretagne* par la mort du *Duc Conan le Petit*, son beaupère, *étoient méontens du* Roi, *leur père*, dit l'Historien, p. 615 (c). Henri, *étant d'une humeur fort altière, ne pouvoit qu'avec beaucoup de chagrin se voir revêtu de la* Dignité Roïale, *sans en exercer aucune fonction.* Richard *étoit* Comte de Poitou: *mais sans aucune autorité dans cète Province.* Geofroi *se croïoit assés âgé pour gouverner lui-même son* Duché de Bretagne; *& ne voïoit qu'avec une extrême peine que le* Roi, *son père, le tint exclus du Gouvernement de cète Province, sous prétexte d'une Tutèle, dont il croïoit n'avoir plus besoin. Les méontentemens de ces*

(c) Je cite la dernière Edition.

pendant tout ce tems à *Saint Pierre*, c'est à dire dans la *Cité Léonine*. Alors, vivement pressés par le *Clergé* & le *Peuple*, qui ne vouloient point passer Pâque sous l'interdit, les *Sénateurs* alèrent suplier le *Pape* de le lever, & lui promirent, en faisant serment sur l'*Evangile*, « de » chasser de *Rome* & de » son *Territoire Arnauld* » & ses *Sectateurs*, s'ils » refusoient de se soumè» tre au *Pape* ». *Adrien* leva l'Interdit, au grand contentement de tout le Peuple. *Arnauld*, bani de *Rome*, fut pris hors de la Ville par des Gens du *Pape*, chargés de le conduire dans un lieu de sureté. Mais, dans le chemin, il leur fut enlevé par quelques *Vicomtes*, ou *Comtes* de la *Campanie*, qui le respectant & l'honorant, come un Prophète, le logèrent dans un de leurs Châteaux.

Lorsqu'ensuite *Frédéric I* s'aprocha de *Rome* pour recevoir la *Courone Impériale*, *Adrien* chargea les *Légats*, qu'il envoïa traiter avec lui des conditions de son Couronement, de lui demander « Qu'*Arnauld* fût remis » entre leurs mains ». *Frédéric* y consentir; &, sur le champ, il envoïa des gens arèter un des *Vicomtes*, chès lesquels *Arnauld* se croïoit en sureté. Ce *Vicomte* n'obtint sa liberté, qu'en le livrant aux *Cardinaux-Légats*, qui l'envoïèrent à *Rome*. Il y fut tenu entre les mains du *Préfet*, qui lui fit son procès: &, sur l'avis du *Clergé*, le fit pendre & brûler. Ses cendres furent

(a) *Octavien* étoit de *Rome*, & de *Famille Romaine*.
(b) Ce que dit le *Breton* forme ces trois Vers.

Quid facis, insane, patriæ mors, Octaviane?
Cur præsumpsisti tunicam dividere Christi?
Jam jam pulvis eris: modo vivis, cras morieris.

Malgré la menace du *Breton*, *Octavien* siégea plus de 4 ans.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
CONRAD IV, Roi des Romains.		

venir la lui faire à lui-même en Italie. C'étoit en effet l'intention de ce Prince : il devoit en être convenu même avec l'Empereur *Manuel*, son beaufrère. Cet Empereur, irrité de ce que le *Roi Roger* s'étoit emparé de l'Ile de Corfou, vient avec une Flote de mille bâtimens & des Troupes très nombreuses pour reprendre cète Ile. Comtant peu sans doute sur son Armée, dont une partie ètoit de nouvelles levées, il avoit exigé des Vénitiens un secours de Vaisseaux & de Troupes ; &, pour animer leur zèle, il leur avoit acordé des Privilèges plus avantageux, que ceux qu'ils avoient obtenus des autres Empereurs Grecs. Le Doge *Pierre Polano* s'étoit chargé de comander lui-même ce secours : mais une maladie, qui le conduisit au Tombeau, cète année même, l'aiant forcé de retourner à Venise, il s'étoit reposé du comandement de la Flote & de l'Armée Vénitiène sur *Jean*, son frère, & sur *Rainier* son fils. *Manuel* vient donc en persone assiéger la Ville de Corfou, qui, pourvue d'une excèlente Garnison,

*son courage & de sa constance, parcequ'il réussit enfin à soumètre une Ville aussi considérable, que Milan. Mais il reste à savoir si c'est, pour un Monarque Chretien, une véritable gloire de ruiner entièrement une Ville illustre, en détruisant, en ensevelissant sous des décombres tant de bâtimens magnifiques & de monumens de l'Antiquité, qu'on y voïoit dès le tems d'*Ausone*. Qu'en punition de la révolte, on rase les Murs & les Fortifications, à la bone heure! Mais qu'on abate tout! Qui peut louer un pareil excès ; & ne pas le regarder plustôt come l'efet d'un cœur barbare ? A mon avis, les bons Princes bâtissent les Villes, & les méchans Princes les détruisent. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ruine de Milan répandit la terreur dans toute l'Italie, & fit trembler tout le monde au nom de* Frèdéric Barberousse. *Il ne faut donc pas s'étoner si, le second Dimanche après Pâque, les* Bresciens *envoïèrent à* Pavie *leurs* Consuls, *acompagnés d'un grand nombre* de Nobles, *pour se soumètre aux volontés de l'*Empereur. *Leur soumission fut acceptée à condition « de » démolir les Murs & tou» tes les Tours de leur »* Ville ; *de combler les »* Fossés ; *de recevoir de » l'*Empereur *un* Podestà ; *» de païer une grosse som» me d'argent ; de remètre » à l'*Empereur *tous les »* Châteaux *& toutes les »* Forteresses *de leur* Dis» trict ; *& de le suivre à » la guerre, même à* Ro» me *& dans la* Pouille ». Frèdéric *savoit bien, dans la bone fortune, mètre le*

n'ait dit qu'on avoit aidé ces deux Princes à sortir du monde.

On trouve de *Tancrède* un acte de son exercice de la *Légation*. En 1190, l'*Evêque de Siracuse* obtint de lui les Droits épiscopaux sur quelques Eglises.

GUILLAUME III, second fils de *Tancrède*, qui l'avoit fait couroner *Roi* presque aussitôt après la mort de *Roger III*, son fils aîné, lui succède au mois de Janvier 1194 ; est alors couroné solemnèlement ; & cesse de regner, vraisemblablement au mois d'Octobre de cète même année.

L'*Empereur Henri V*, maître de tout le *Roïaume de Sicile*, mit, contre la foi donée, *Guillaume* en prison ; & le conduisit en *Allemagne*, avec la *Reine* sa mère & ses trois Sœurs. Selon quelques Ecrivains, il lui fit crever les ieux. Suivant d'autres, il le fit mètre hors d'état d'avoir des Enfans ; & l'envoia dans un Château des *Grisons*, pour y garder une prison perpétuèle. Il en retint la Mère & les Sœurs dans une autre prison. Elles en furent délivrées, par les soins d'*Innocent III*, après la mort d'*Henri V. Guillaume*, n'aiant rien de mieux à faire, embrassa l'Etat Monastique. On ignore dans quel Monastère, & l'on ne sait pas quand il mourut.

HENRI I, par les droits de sa Femme *CONSTANCE*.

Il étoit *Empereur d'Occident* depuis 1191, lorsque, vraisemblablement le 30 de Novembre 1194, il est couroné *Roi de Sicile* à *Palerme*, où l'*Impératrice Constance* n'étoit

PAPES.

de tristesse. Le Peuple étoit excessivement épouvanté. Ce fut pourquoi le Peuple Romain, *ne pouvant plus suporter la cruèle atrocité de cète injustice, ala, conduit par* Otton Frangipane *& quelques autres* Nobles Romains, *à l'endroit où les Frères étoient enfermés; & força les* Sénateurs, *dont il est parlé ci-dessus, d'ouvrir les portes de cète Forteresse, & de laisser les Frères & le Seigneur* Alexandre *se retirer librement. Ce fut ainsi que, par les mérites des* Apotres S. Pierre *& S. Paul, ils furent arachés à la violence de leurs Perséeuteurs, & qu'ils recouvrèrent la liberté. Lorsqu'ils traversèrent la Ville, on leur fit honeur, on chanta hautement par tout leurs louanges, & toutes les cloches sonèrent en témoignage de la joie qu'on avoit de leur sortie* (1). *Acompagnés de beaucoup de* Nobles Romains *& d'une foule de* Gens à pied, *guidés par la grace de Dieu, ils arivèrent heureusement aux* Nimphes (2), *la veille de S.* Mathieu. *Ce même jour, lequel étoit un Dimanche, les Frères, savoir* Grègoire, Evêque de Sabine; Hubald, d'Ostie; Bernard, de Porto; Gautier, d'Albano; Jean, de Segni; Simon, de Terracine; *les* Cardinaux Prêtres, *&* Diacres, *les* Abbés, les Prieurs, les Juges, *les* Avocats, *les* Scriniaires (3), *le* Primicier

(1) Il y a dans le Texte *exaratu*, qui ne signifie rien. Ce doit être une faute de Copiste, ou d'Impression. Il faut *exitu*.

(2) Lieu distant de *Rome* d'environ 13 milles, lequel apartenoit vraisemblablement aux *Frangipani*. C'est aujourd'hui *Santa-Ninfa*.

(3) *Scriniariis*, c'est à

PRINCES contemporains.

trois Princes étoient encore fomentés par Eléonor, *leur mère, qui soufroit beaucoup de voir le* Roi, *son époux, toujours distrait par des amours étrangères. Entre les Maîtresses du Roi il y en avoit une, nomée* Rosemonde, *qu'il aimoit passionément; &, come la* Reine *l'avoit souvent menacée, il avoit fait faire à* Woodstock *une espèce de Labirinthe, où il la tenoit enfermée pour la mètre à couvert de la vangeance de la Reine. Mais cète précaution n'empécha pas que, pendant l'Expédition qu'il fit en* Irlande (1172), *la Reine ne trouvât le moien d'ôter la vie à cète Rivale. Ensuite, prévoïant que cète violence atireroit enfin quelque orage sur sa propre tête, elle tâcha de se soûtenir, en engageant ses trois Fils aînés dans une Conspiration contre le Roi, leur père, dans laquelle entrèrent aussi, outre un grand nombre de* Seigneurs Anglois, *les* Rois de France *& d'*Ecosse, *les* Comtes de Flandre, de Blois, de Boulogne, *& plusieurs* Seigneurs François, *Vassaux d'*Henri le Père, *pour mètre* Henri le Fils *sur le Trône. Le* Roi, *ne soupçonant rien de ce qui s'étoit tramé en son absence, ne fit que passer en* Angleterre *à son retour d'*Irlande, *parcequ'il étoit pressé de se rendre à* Montferrand *en* Auvergne, *pour traiter du mariage de* Jean, *son quatrième fils, avec une* Fille du Comte de Mauriène. 1173. *Dès qu'il fut arivé à* Rouen, *il y reçut Lètre du* Roi de France, *qui, n'aiant pas vu sa Fille depuis son enfance, le prioit de la lui envoier à* Paris *avec le* Roi, *son époux, pour passer quelque tems avec lui. Come* Henri *n'avoit aucun soupçon, il consentit au voiage de son* Fils: *mais, peu de tems*

SAVANS & ILLUSTRES.

ensuite jetées dans le *Tibre*, de peur qu'il ne prit fantaisie au *Peuple* de l'honorer come Martir. Cet Enthousiaste séditieux ne méritoit pas une autre fin.

THÉBALD,

ou THÉOBALD,

Archiprêtre de Vérone, est élu pour succèder dans le Siège de cète Eglise à l'*Evêque Bernard* en 1135; & meurt, après 22 ans d'Episcopat, en 1157.

En 1136, à sa prière, l'*Empereur Lothaire II*, prit sous sa protection les *Chanoines de Vérone*. En 1145, *Eugène III* prit de même sous la protection du *Siège Apostolique* l'*Evêque Thédald* & ses succeseurs. Enfin l'*Empereur Frédéric I*, en 1154, le gratifia pour lui-même & pour ses succeseurs d'un *Privilège* remarquable, dans lequel il est qualifié d'*Amé Prince & Evêque* (*Princeps & Episcopus dilectus*).

Il paroit par ces *Actes* autentiques de ses *Souverains* & d'un *Pape*, que *Thédald* ne fut rien moins qu'inutile à son Eglise. Si pourtant on s'en raporte à deux Mémoires, qui le concernent & qu'*Ughelli* dit être à la fin d'un Livre mst. de la *Bibliothèque du Vatican*, on croira, « Que *Thédald* fut très » préjudiciable à son Eglise, dont il aliéna plu- » sieurs Biens ».

GUARIN GUARINI,

Cardinal-Evêque de Prénefle, ou *Palestrine*, meurt le 6 de Février 1159.

Il étoit *Bolonois*; & se fit, dès sa jeunesse, *Chanoine Régulier*. Il mena longtems une vie sainte dans le Cloître; ce qui fut cause qu'on l'élut *Evêque de Pavie*: mais on ne put pas le faire consentir à son élection. En Décembre 1144, le *Pape Luce II*,

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

fait la plus belle défense, & ne se rend qu'à des conditions honorables. Son Gouverneur prend parti dans l'Armée des Grecs, & ne voulut point depuis retourner en Sicile; ce qui dona lieu de le soupçoner d'avoir vendu la Place à l'Empereur, lorsqu'elle étoit encore en état de tenir. Pendant le siége, *George*, ou *Gregoire*, Amiral de Sicile, ne se trouvant pas afsés fort avec 70 Galères pour risquer de combatre la Flote Grèque qui couvroit toute la mer, fait voile à Constantinople; met le feu dans les Faubourgs; lance contre le Palais Impérial des flèches enflamées; &, s'introduisant par force dans les Jardins de ce Palais; il en emporte les fruits, come des gages du succès de son expédition. En revenant, il rencontre une partie de la Flote de *Manuel*, par laquèle le Roi de France *Louis VII* & toute sa Flote, revenus des Côtes de l'Asie, avoient été pris, lorsqu'ils étoient prêts d'aborder en Sicile. *George* fond sur les *Grecs*; les bat; délivre le Roi de France, & relâche, à la prière de ce

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

pied sur la gorge à ceux qui lui tomboient sous la main. Il ne restoit à ramener à leur devoir que les Plaisantins; *& la résolution étoit prise d'assiéger leur* Ville: *mais, voïant qu'il étoit nécessaire de prévenir l'orage, ils traitèrent de la paix; & l'obtinrent par la médiation de* Conrad, Comte Palatin du Rhin, *frère de l'*Empereur. *Le* 11 *de Mai, leurs* Consuls, *avec l'épée nue à la main, se présentèrent, à* Saint-Sauveur *hors de* Pavie, *devant* l'Empereur; *& se soûmirent, en promètant « de païer 6 mille » marcs d'argent; de détruire les* Murs *& les* Fossés *de leur* Ville; *de recevoir un* Podestà; *de rendre toutes les* Régales; *& de céder ceux des* Châteaux *de leur* Territoire, *que* l'Empereur *voudroit »; ce qui leur faisoit perdre à peu près l'état de* République. *Après cela* l'Empereur *envoïa pour* Podestà, l'Evêque de Liége *à* Milan; Marquard de Grumbach *à* Brescia; Aginulf, *puis* Arnauld de Barbavara *à* Plaisance; *le* Comte Conrad de Ballanuck *à* Ferrare; *& d'autres en d'autres* Villes. *Par une grace particulière, il permit aux* Crémonois, *aux* Parmésans, *aux* Lodigians, *& aux autres* Peuples *de se gouverner par leurs* Consuls. Sigonius, *Liv.* XIII *de l'*Hist. du Roï. d'Ital., *raporte l'Investiture donée aux* Crémonois, *laquelle leur est très avantageuse. Au mois de Juin,* l'Empereur *marcha vers* Bologne, *où ses ordres étoient peu respectés. Il y eut un acord fait avec ce* Peuple, *qui fut obligé*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

pas. Il meurt à *Messine* le 28 de Septembre 1197.

Il n'eut pas plustôt apris, dit Muratori, T. VII, p. 82, *année* 1194, *que le* Roi Roger III, *& le* Roi Tancrède, *son père, étoient morts, & que le* Roïaume de Sicile *restoit au pouvoir d'un* Enfant *& sous le gouvernement d'une* Femme, *c'est à dire du* Roi Guillaume III *& de la* Reine Sibille, *sa mère, qu'il crut que c'étoit le véritable tems de faire la conquête de ce* Roïaume. *Aïant alors beaucoup d'argent, il se hâta d'assembler une très grosse Armée; & passa, dans le mois de Juin, en* Italie. *Come il lui faloit indispensablement pour l'entreprise qu'il méditoit des forces considérables par mer, il ala lui-même à* Gène; *& montra sa magnificence dans les promesses avantageuses, qu'il fit aux* Gènois. *On aprend des* Annales de Caffaro, Liv. III, *qu'il leur dit:* Si par vous, après Dieu, j'aquiers le *Roïaume de Sicile*, l'honeur sera pour moi: mais le profit pour vous; car je ne dois pas y faire ma résidence avec mes *Allemans*: mais vous y démeurerés, vous & vos dêcendans; & ce *Roïaume* sera plustôt à vous, qu'à moi. *De plus, il leur confirma ces monts d'or par d'amples* Privilèges *bien scellés. Il ne faut donc pas s'étoner si les* Gènois, *pour seconder* l'Empereur, *firent un grand éfort, soit en Troupes, soit en Vaisseaux.* Henri, *vers la fin de Juillet, ala de même à* Pise, *& fut obtenir de ce* Peuple *une autre Flote. J'ai mis au jour dans la* Dissert. 50 *des* Antiq. d'Ital. *un* Diplôme *de l'année précèdente, par lequel il leur confirma toutes leurs Jurisdictions, & divers Pri-*

PAPES.

de l'Ecole des Chantres, *beaucoup de Nobles, & la plus grande partie du Peuple Romain s'étant assemblés dans ce lieu, le Seigneur Pape* Alexandre, *sous le bon vouloir du* Saint-Esprit, *fut sacré* Souverain Pontife *par l'Evêque d'*Ostie, *à qui seul apartient la consécration de* l'Evêque de Rome; *&, suivant la coûtume de l'Eglise, il fut couroné solemnellement du* Règne Pontifical (1). *A l'égard d'*Octavien, *pendant qu'il étoit à* Saint-Pierre, *& depuis qu'il eût quité la* Cité Léonine, *il invita beaucoup* d'Evêques *à venir aprouver son téméraire atentat. Il fit tous ses éforts pour en séduire quelques-uns, en les menaçant au nom de l'*Empereur, *quelques autres par des violences pareilles à celles que les* Laïcs *mètent en œuvre, d'autres à force d'argent & de caresses: mais, Dieu l'en empêchant, il n'y put réussir. Les deux faux Frères, només ci-dessus,* Jean de Morcon & Guide Crème, *envelopés (2) des ténèbres de leur aveuglement, parcequ'il est écrit:* Le Pécheur, une fois enfoncé dans le vice, méprisera son état, *ne se repentirent point de leur damnable entreprise. Au contraire, obstinés dans leur perfidie, ils respectèrent celui dont ils avoient fait une* Idole; *&, rompant l'unité de l'*Eglise (*Hélas! O douleur!*), *ils tombèrent à ses pieds.*

dire *Scripteurs*, ou *Notaires*.

(1) *Mitre ronde*, entourée d'une *Courone*, & finissant en pointe. Les *Papes* y ont ensuite ajouté deux autres *Courones*; ce qui fait que les *Italiens* l'apèlent: *Il Triregno*.

(2) Le Texte porte, *obvolvit*, qui ne fait point de sens. Il faut, *obvoluti*.

PRINCES contemporains.

après, il le rapela pour le mener à Montferrand. *Le* Fils *n'osa désobéir, parceque ses Afaires n'étoient pas tout à fait prêtes. D'ailleurs, il avoit besoin d'un prétexte pour faire éclater la Conjuration; & il espéroit que le séjour, qu'il feroit auprès du* Roi, *son père, lui en fourniroit quelqu'un. En effet, le* Roi, *pour conclure le Mariage du* Prince Jean, *aiant ofert de lui doner les Villes de* Loudun, Chinon, & Mirebeau, *le* jeune Henri *s'y oposa fortement. Cète oposition étant assés mal fondée, le* Roi *soupçona que son* Fils *n'eût quelque mauvais dessein, & le fit épier soigneusement: mais cela n'empécha pas que le Fils ne s'évadât, & n'allât trouver le* Roi de France. *Il ne fut pas plustôt arivé à* Paris, *que la Reine y envoïa aussi les deux* Princes Richard & Geofroi; *&, incontinent après, la Conspiration éclata en divers endroits à la fois, come en* Guiène, *en* Poitou, *en* Bretagne. *En même tems le* Roi d'Ecosse *entra en* Northumberland, *& le* Comte de Léycester *fit débarquer à* Southampton *une Armée, qu'il avoit levée en* France. Henri, *quoiqu'ataqué par tant d'endroits, bien loin de perdre courage, témoigna une fermeté extraordinaire.... Il fut victorieux partout, ou par lui-même, ou par ses* Lieutenans. Humphroi Bohun *batit en* Angleterre *le* Comte de Léycester, *& le fit prisonier. Ensuite, il marcha vers le* Nord *contre le* Roi d'Ecosse, *& mit son Armée en déroute. Le* Roi *lui-même tomba entre les mains des* Anglois; *& fut envoïé en* Normandie *pour y être gardé. Les succès, qu'*Henri *eut en* Guiène, *en* Poitou, *en* Saintonge, *en* Bretagne, *ne*

SAVANS & ILLUSTRES.

son compatriote, le fit, malgré sa résistance, *Cardinal-Evêque de Préneste*; & lui meubla magnifiquement son Palais. *Guarin* ne tarda guère à se défaire secrètement de tous ses meubles, pour en doner le prix aux Pauvres. Il se tint éloigné du tumulte des Afaires, auxquèles il se sentoit peu propre; &, séjournant le plus qu'il pouvoit dans sa Ville Episcopale, il fit son unique ocupation des soins qu'il devoit à son Troupeau. Si l'on en croit des Ecrivains de son tems, sa mort fut acompagnée de quelques merveilles. Il fut enterré dans sa Cathédrale; & l'on dit que son Tombeau fut illustré par beaucoup de miracles. Son Diocèse l'honore come Saint. *Ciacconius* l'a dit de la *Famille des Foscari*: mais ses Armories, come remarque *Ughelli*, prouvent qu'il étoit de celle des *Guarini* de *Bologne*.

ANSELME,

Allemand, *Evêque d'Havelsberg*, est fait *Archevêque de Ravenne*, en 1155 & non en 1154, come dit *Ughelli*, & meurt le 12 d'Aout 1159, & non en 1158, ainsi que le même *Ughelli* le dit.

Le Roi *Frédéric I* se hâtant d'aller de *Lombardie* à *Rome*, en 1155, pour recevoir la *Courone Impériale*; l'*Evêque Anselme* revint de l'Ambassade de *Constantinople*, dont le principal objet avoit été de traiter avec l'*Empereur Manuel* d'une aliance contre *Guillaume I*, *Roi de Sicile*. Le Siège de *Ravenne* étoit alors vacant, & les sufrages des *Electeurs* se réunirent en faveur d'*Anselme*, bien entendu que ce fut à la recomandation de *Frédéric*, qui l'investit aussitôt de l'*Exarchat de Ravenne*,

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

Prince, tous les Grecs, qu'il avoit pris. *Louis* est conduit à Potenza, Ville de Calabre, où se trouvoit alors le *Roi Roger*, qui lui fait tous les honeurs qu'un pareil Monarque devoit recevoir; ne le laisse partir que comblé de présens, & le fait escorter jusque hors de ses Etats. Un combat entre la Flore de Sicile & celle de Venise avoit précédé la reddition de Corfou. Ce combat avoit été vif: mais les Siciliens, moins bons homes de mer que les Vénitiens, avoient eu le dessous; & s'étoient retirés, en laissant 19 Galères entre les mains des Ennemis. Aussi-tôt après la prise de Corfou, les Vénitiens s'en retournent, & trouvent qu'on avoit doné *Dominique Morosino* pour successeur au Doge *Pierre Polano*, mort pendant leur absence. Une violente tempête aiant coulé bas beaucoup de Bâtimens des Grecs, & l'hiver aprochant; *Manuel* est forcé de renoncer à faire quelque tentative sur la *Sicile*. Il s'éloigne de Corfou; débarque ses Troupes à la Vallone; & fait ravager la Servie, dont les Peuples

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

« *d'abatre ses* Murs; *de* » *combler ses* Fosses; *de* » *débourser beaucoup d'ar*» *gent, & de recevoir un* » Podestà ». Frédéric *ala de* Bologne *à* Imola, *à* Faënza, *& dans d'autres* Villes. *Enfin il ne resta point dans toute l'*Italie en deça de Rome *de* Ville, *ou de* Forteresse, *qui ne pliât la tête sous les pieds du formidable* Empereur, *à l'exception du* Château de Garde, *que* Turisendo de Vérone *ocupoit. Il fut assiégé près d'un an par le* Comte Marquard, *& par les* Bergamasques, *les* Bresciens, *les* Véronois, *& les* Mantouans; *fit une belle défense; & ne se rendit enfin que par une Capitulation honorable. Les* Génois, *come le dit* Caffaro, *Liv. I de ses* Annales, *furent cités aussi par l'*Empereur *à* Pavie. *Ils se soûmirent: mais à des conditions avantageuses: & conservèrent toutes leurs* Régales, *parcequ'ils s'engagèrent de servir l'*Empereur *dans les Expéditions qu'il projetoit contre le* Roi de Sicile. *On peut voir dans les* Dissertar. 48 *&* 72 *des* Antiq. d'Ital. *le* Privilège *qu'il leur acorda. Pour perpétuer la mémoire du cruel traitement, qu'il avoit fait aux* Milanois, *le* Diplome *est daté; A Pavie, à Saint-Sauveur* dans le *Palais de l'Empereur*, après la *Destruction de Milan* & la *Reddition de Brescia* & de *Plaisance*, le V de Juin, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXII, Indiction X. *Il reste encore d'autres* Diplomes *datés de même. C'est une chose curieuse de voir avec quèle générosité* Frédéric *dona pour lors aux* Genois *en Fief la Ville de* Siracuse,

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

viléges, & leur acorda de plus en Fief *la moitié de* Palerme, *de* Messine, *de* Salerne *& de* Gaïete, *avec* Mazara *&* Trapani. *De si beles promesses n'avoient pour objet, que de tromper des gens peu fins, & d'en tirer de grands services. Les* Députés de Naple *se trouvèrent à* Pise; *& lui promirent de se rendre dès que l'*Armée Impériale *paroîtroit. Il marcha par la* Toscane, *avec son Armée, vers la* Pouille *& la* Terre de Labour. *Il y fut plustôt au commencement d'Août, qu'à la fin. Le plus grand nombre des* Villes *se hâtèrent de se rendre.* Atino *& la* Rocca-di-Guglielmo *tinrent bon.* Averse *&* Capoue *ne se rendirent pas, & ne furent pas assiégées. Si l'on en croit* Otton de Saint-Blaise, *qui se trompe en mètant ces faits en* 1193, Henri *fit piller & détruire toutes les* Villes *de la* Campanie *& de la* Pouille, *surtout* Salerne, Barlète, *&* Bari *dans lesquèles il fit un butin immense. Mais l'*Anonime du Mont-Cassin, *&* Richard de San-Germano *ne parlent point de ces destructions de Villes. Bien qu'on les puisse soupçoner d'en avoir gardé le silence par la crainte de ceux qui règnoient de leur tems en* Sicile; *Il paroît que l'on ne doit rien croire de tout ce qu'*Otton de Saint-Blaise *dit, surtout parcequ'il étend la cruauté de l'*Empereur *à toutes les Villes de ces contrées. Il n'est pas douteux qu'*Henri *fit assiéger* Gaïete, *& que la* Flote Génoise *y ariva dans ce tems. Cète Ville ne voulut pas faire une grande resistance, & se rendit à* Marquard, Senêchal de l'Empereur, *à* Guillaume, Marquis de Montferrat, *à* Obert d'Olevano, Podestà

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

*Pour lui, Figure anticipée des tems de l'*Antechrist, *il s'éleva si fort sur lui-méme, qu'assis dans le Temple de Dieu come une* Ombre de Pape, *il se montroit come s'il eût été un* véritable Pape. *Certe, beaucoup de gens ne virent pas des ieux du corps, sans répandre des larmes, cète abomination dans le Sanctuaire; &, frapant leur poitrine, ils disoient:* Voila donc acompli ce qu'on dit que le *Pape Anastase* (IV) disoit en face, avec un rire amèr, à ce *Précurseur de l'Antechrist*: « Fils du » Maudit, Fils d'un Ex» comunié, tu ne porte» ras jamais cète *Chape* » *Pontificale*, que tu de» sires si fort, & que tu » recherches avec tant » d'impudence, si ce n'» est pour ta confusion, » & pour la perte de plu» sieurs ». *Après que, pendant quatre Semaines, il se fut, ou par lui même, ou par ses* Soldats *& ses* Parens, *bien fatigué pour engager dans son parti quelques* Evêques; *enfin on trouva celui qui se disoit* Evêque de Melfe, *lequel, exilé, fugitif, se tenoit caché sur les confins de la* Marche d'Ancone; *l'*Evêque de Férentino, *précédemment ennemi du* Pape Adrien (IV), *& l'*Evêque de Tusculum, *par qui l'élection* d'Alexandre *avoit été d'abord aprouvée, & qui depuis avoit changé d'avis. Ces* 3 Evêques, *excomuniés après la seconde & la troisième Monition Canonique, eurent l'audace criminèle de sacrer* Octavien. *Au reste, ce fléau, si pernicieux à l'*Eglise de Dieu, *cet* Octavien, *come dans la suite on le reconut clairement, n'eût jamais osé se hazarder de prendre, ou plustôt de ravir le* Pontificat, *si la protection de l'*Empereur Fréderic (1) *ne l'eût pas en-*

furent pas moins heureux. Pour comble de bonheur, une Armée, composée de Troupes Françoises *& Flamandes, que le* jeune Roi *vouloit faire passer en* Angleterre, *fut retenue si longtems à* Graveline *par le vent contraire, qu'elle devint inutile. Ce retardement dona au* Roi *le tems de passer lui-même en* Angleterre, *où il acheva de réduire les Villes qui s'étoient révoltées contre lui. Un succès, si contraire à celui que les Aliés avoient espéré, obligea le* Roi de France *à faire des propositions de paix.* Richard, *qui étoit d'une humeur fougueuse & inquiète, s'y oposa de tout son pouvoir; mais, ses Frères & le* Roi de France, *ne jugeant pas à propos de continuer la guerre pour l'amour de lui, la paix fut conclue. & les* Fils d'Henri *alèrent se jeter à ses pieds, pour lui demander pardon. Dans cète négociation, on arêta le Mariage de* Richard avec Alix, fille du Roi de France; *& cète Princesse, qui étoit fort jeune, fut mise entre les mains d'*Henri *pour la faire élever jusqu'à ce que le Mariage se pût consomer.* Par le Traité de paix tous les Prisoniers furent rendus de part & d'autre; & le *Roi* dona quelques Châteaux en *Normandie*, & 15 mille *Livres Angevines* au *jeune Roi*; deux Places en *Poitou* & la moitié des Revenus de la Province à *Richard*; & la moitié du Revenu de la dot de *Constance* à *Geofroi*, pour jouir de la totalité, conformément à ce que le *Comte Conan* avoit réglé, quand, avec la permission de l'*Eglise Romaine*, leur mariage auroit été célèbré. Dès que *Richard* & *Geofroi* furent passés en *France* sans permission de leur Père, ce

& s'en fit acompagner à *Rome*. *Anselme* fut reconu par *Adrien IV* pour *Archevêque de Ravenne*, le jour méme que *Fréderic* fut sacré & couroné *Empereur* par ce *Pape*, c'est à dire qu'*Anselme* fut présent à la Cérémonie dans le rang que sa nouvèle Dignité lui donoit.

Il fut ensuite avec *Otton*, *Comte Palatin* de *Bavière*, & *Romoald*, *Chancelier de l'Empereur*, *Commissaire Impérial* à *Vérone* pour recevoir le serment de fidélité des *Villes d'Italie*.

Au Siége de *Milan*, il rendit à l'*Empereur* les services, qu'il lui devoit come Vassal de la *Courone d'Italie*.

Plus home du monde qu'Ecclésiastique, il fut utile du moins au Temporel de son Eglise. Il reçut des *Comtes Boniface* & *Curdel*, fils du *Comte Lambert*, la donation de diferens Biens, entre autre la moitié du Château de *Muziola*.

PÉRÉGRIN I,

élu *Patriarche d'Aquilée*, après la mort de *Gérard*, en 1130, l'est 32 ans, & meurt en 1162.

C'étoit un Home de beaucoup d'esprit & d'un excèlent conseil; &, quoiqu'il fût ataché par inclination à ses Souverains, il est à croire que dans la double élection d'*Alexandre III* & de *Victor V*, le droit du premier ne lui parut pas inconteftable, puisqu'il ne fit pas de dificulté d'assister, en 1161, au *Concile de Pavie*, où *Victor* fut déclaré *légitime Pape*; & qu'il s'en tint jusqu'à sa mort, bien qu'excomunié par *Alexandre*, à la décision de ce *Concile*. Dans le *Schisme d'Innocent II* & d'*Anaclet II*, il avoit toujours été pour *Innocent*.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *CONRAD IV, Roi des Romains.*	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

avoient, pendant cète guerre, fair diverses courses sur les Terres de l'Empire.

Les Plaisantins aiant assiégé le Château de Tabiano, les Parmésans & les Crémonois viènent au secours; & mètent en déroute les Plaisantins, dont ils font la plus grande partie prisoniers.

Les *Modénois* détruisent la Ville, ou Bourg de Nonantola.

1150. VRAISEMBLABLEMENT le Pape quite encore Rome, cète année. Il sacre dans le mois d'Octobre à Ferentino beaucoup d'Archevêques & d'Evêques, presque tous des Etats du *Roi Roger*, qui leur avoit ordoné d'aler recevoir la consécration des mains du Pape, qui reprend ensuite *Terracine* le 26 de Novembre (1).

(1) Cète consécration d'Evêques est raporrée par *Jean de Ceccano* dans sa *Chronique de Fossanuowa*, & par *Romoald de Salerne*. Le premier dit seulement que *Terracine* fut prise: *mais sans dire par qui*, dit *Muatori*, T. VI, 497. *Sans doute ce fut par le Pape contre qui, dans ces tems de troubles, elle s'étoit révoltée, ou ses prédécesseurs l'avoient aliénée, come l'ateste clairement l'Auteur* de la Vie d'Eugène III *dans le Recueil du* Cardinal d'Aragon.

avec ses apartenances & deux cens cinquante journées de cheval en rerres dans la *Valée de Noto*, & dans chaque *Ville maritime*, qu'avec la grace de Dieu nous prendrons, une Rue convenable à leurs Négocians, avec une Eglise, un Bain, un Magazin & un Four, *& d'autres choses. Mais le* Proverbe *dit*, « *Qu'on ne réussit* » *pas toujours en comtant* » *sur la peau de l'Ours en* » *vie* ». P. 558. Après avoir fait *beaucoup de tentatives inutiles pour son* Antipape, *l'Empereur fut forcé de retourner en* Allemagne *avec son Armée. Quelque tems après, il renvoïa* Renaud, Archevêque *élu de* Cologne *en* Italie. *Ce Ministre parcourut la* Lombardie, *la* Romagne, *la* Marche de Vérone, *& la* Toscane *pour afermir toutes les Villes & tous les Princes dans l'obéïssance de* l'Empereur. *Cependant le malheureux* Peuple de Milan, *chassé de sa patrie sans avoir où se retirer, fut distribué par* l'Evêque de Liège *en quatre endroits à 4 milles de* Milan, *avec permission d'y former des* Bourgs. *Cet* Evêque, *retournant ensuite en* Allemagne, *laissa pour gouverner en sa place* Pierre de Cumin, *qui ne tarda pas à se signaler par diverses sortes d'extorsions.*

Ann. 1163, p. 560. *L'infortuné* Peuple de Milan *étoit alors étrangement vexé par les* Ministres Allemans, *tous possèdés du* Démon de l'Avarice. *Ce que le* Vice-Gouverneur Pierre de Cumin *exigeoit sur les revenus des Terres étoit si considérable, que les malheureux Propriétaires & leurs Païsans n'a-*

& Général des Génois. *La veille de S.* Barthelmi, *l'Armée & la Flote passèrent à* Naple, *qui se rendit sur le champ à* l'Empereur, *& lui jura fidélité.* Ischia, *les autres Iles, & diférentes* Villes *en firent de même. C'étoit surtout contre les* Salernitains, *que* l'Empereur *étoit furieux, parcequ'ils avoient livré* l'Impératrice Constance, *sa femme. Il envoïa donc le* Marquis Guillaume *assiéger cète* Ville *illustre & riche. Les Habitans eurent beau faire une vigoureuse défense, ils ne purent pas résister longtems aux ataques du* Marquis Guillaume, *qui, lorsqu'ils se furent rendus, les traita cruellement par ordre de* l'Empereur. *Il en fit mourir un très grand nombre, permit qu'on déshonorât les Femmes, fit emprisoner & soûmètre à diférens tourmens beaucoup de Citoïens, & banit tout le reste. La Ville fut abandonée au pillage, sans respect pour les Eglises; & ses Murs, ses Fortifications, & ses Edifices publics furent entièrement ruinés, ensorte que depuis elle n'a jamais pu recouvrer son anciène splendeur.* L'Armée Impériale *traversa la* Calabre; *passa le* Phare; *& parut devant* Messine, *qui se rendit. Que ç'ait été sur la fin d'Août, c'est ce qui résulte des* Annales de Gène, *qui portent*, « *Que* » *la* Flote Génoise *pris* » *port à* Messine, *le* 1 *de* » *Septembre, lorsque* l'» Empereur *étoit déja maî-* » *tre de* Messine ». *Une querèle, survenue entre les* Génois *& les* Pisans, *suspendit ces progrès si rapides. La haine, que l'ambition, & plus encore l'intérêt avoient fait naître entre ces deux Peuples émules, étoit héréditaire.*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

hardi. L'on eut de fortes raisons de croire qu'il s'étoit obligé, par son serment de fidélité, « de monter » sur la Chaire de S. Pier- » re *de quelque manière » que ce fût* ».

Ce n'étoit pas afflés de dire qu'*on eût de fortes raisons*. Il étoit du devoir de l'*Historien* de détailler ces raisons, pour instruire & convaincre le Lecteur. Ne dissimulons pas qu'il paroît évident, que la *Cour de Rome* voulut, de gaieté de cœur, braver *Frédéric*. Elle ne devoit pas douter que le choix du *Cardinal Roland de Siène*, ne dût lui déplaire. Ce *Cardinal* avoit été l'un des deux *Légats*, qui portèrent à *Besançon* cète *Lètre* insultante d'*Adrien IV*, dont j'ai parlé dans l'Art. de ce *Pape*, & que l'*Empereur* chassa honteusement de sa Cour, en les renvoïant par le plus court chemin. Mais la *Cour de Rome*, qui pardone rarement, avoit été forcée de plier en cète ocasion. Elle vouloit s'en vanger.

Heureusement pour l'*Eglise*, *Alexandre III* étoit, à bien des égards, un Home de mérite. *Les plus éminentes vertus*, dit *Muratori*, T. VI, p. 538, ann. 1159, *la science & l'expérience du monde s'unissoient dans ce Personage, ensorte qu'il parut à tous les gens de bien un présent, que Dieu faisoit à son* Eglise. *Il avoit été conu de* S. Bernard, *qui l'avoit loué come aiant un mérite singulier. Mais l'ambition* du Cardinal Octavien *déconcerta cète belle harmonie, en començant & fomentant un détestable* Schisme. Frédéric *y prit part en secret. Depuis qu'il s'étoit mis en tête de disposer uniquement à son gré de toute* l'Italie, *il savoit de quèle importance il étoit pour lui d'avoir le* Pape,

Prince envoïa des ordres en *Angleterre* pour arêter la *Reine Eléonor*; &, tant qu'il vécut, elle ne sortit point de prison. Une chose digne de remarque, c'est qu'au premier éclat de la Conspiration, *Henri* demanda l'assistance du *Pape*; &, dans sa *Lètre*, il avoua « Que le *Roïaume d'Angleterre* étoit » de la Jurisdiction du » *Pape*, dont il se reco- » nut *Feudataire* ». *Rapin-Thoyras* dit, p. 617, « Qu'il ne sait sur quoi » cète reconoissance étoit » fondée ». Elle ne pouvoit l'être que sur le besoin qu'*Henri*, come il en convient, avoit du *Pape*; & sur le *Denier de Saint-Pierre*.

Afaires d'Henri II *avec la* France, p. 619. Marguerite, Fille de Louis le Jeune, *avoit été mise entre les mains* d'Henri, *pour la faire élever jusqu'à ce qu'elle fût en âge de consomer le mariage, dont on étoit convenu par le Traité fait* (*en* 1159) *à* Paris. *Une partie de sa dot consistoit dans la Ville de* Gisors, *que* Louis *remit aux* Chevaliers du Temple, *pour la livrer à* Henri, *dès que le Mariage seroit célébré*. 1161. Henri, *aiant la* Princesse *en son pouvoir, fit célébrer le Mariage deux ans après, quoiqu'elle ne fût âgée que de cinq ans, & l'Epoux de sept; & les* Templiers *lui livrèrent* Gisors. *Cète précipitation causa entre les* 2 Rois *une guerre, qui ne dura que peu de tems, & qui fut terminée par la médiation du* Pape Alexandre III. *Depuis ce tems-là, ces deux* Monarques *ne furent jamais bons amis; &, en toute ocasion,* Louis *tâcha de s'oposer à l'agrandissement* d'Henri. *L'entreprise* d'Henri *contre* Toulouse (en vertu des prétentions de la *Reine*

HUBALD,

Evêque de Gubbio, meurt le 16 de Mai 1162, âgé de 81 ans.

Il étoit de la *Famille Baldassina*, l'une des principales de cète Ville.

Il s'apliqua dès sa première jeunesse à l'étude des Saintes Lettres, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut ordoné *Prêtre* par le S. *Evêque Jean*. Il vendit ensuite tous ses biens pour en distribuer le prix aux Pauvres, & se fit *Chanoine Régulier*. Il vécut saintement dans cet Etat, & devint Prieur de la Cathédrale de sa patrie. *Innocent II* l'en fit *Evêque*, malgré lui, & le sacra le 15 de Mars 1130. Il affura l'établissement des *Chanoines Réguliers* dans son Eglise, qu'il gouverna 32 ans avec la plus grande édification. *Célestin III* le mit au nombre des Saints; & *Paul V* l'inséra depuis parmi ceux dont le *Bréviaire Romain* fait mention. On l'invoque principalement pour la délivrance des Energumènes.

On a sa *Vie* écrite par *Géronimo Falacci*.

JULE,

Prêtre-Cardinal du Titre de *Saint-Marc*, fait au mois de Mars 1159, *Cardinal-Evêque de Preneste*, ou *Palestrine*, par *Adrien IV*, meurt en 1165 à *Rome*.

Légat d'*Adrien IV*, il fit à *Bénevent* l'acomodement de ce *Pape* avec *Guillaume I, Roi de Sicile*.

Au comencement du *Schisme* d'*Alexandre III* & de *Victor V*, il tint ferme pour le premier, qui l'envoïa *Légat* en *Hongrie* avec *Pierre*, *Diacre Cardinal* du Titre de *Saint-Eustache*. Ils déterminèrent cète Cour à reconoî-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

Les Plaisantins, pour se vanger de l'échec de l'année précèdente, engagent les Milanois, avec lesquels ils étoient ligués, de faire la guerre aux Crémonois. Au moïen de cète diversion, ils batent les Parmésans ; & s'emparent du Château de Tabiano, qu'ils détruisent sur le champ. Mais les Milanois, moins heureux, sont mis en fuite par les Crémonois, avec perte de beaucoup de chevaux, & de leur *Carroccio*.

Cinquante Galères Vénitiènes bien armées partent, sous le comandement de *Dominique Morosino*, fils du Doge, & de *Marin Gradenigo*, pour aller châtier diverses Villes d'Istrie, qui, devenues des retraites de Corsaires, n'obéissoient plus aux Vénitiens. Cète armée navale fait rentrer dans le devoir Pola, Rovigno, Vinago, Parenzo, *Emonia* présentement *Città-Nuova*.

Si l'on en croit les *Annales de Pise*, les Pisans combatent les Lucquois, dont ils tuent un très grand nombre.

1151. La guerre, que le Duc *Welf VI* faisoit en Allemagne au Roi

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

voient presque rien pour eux. D'ailleurs les Milanois *ne pouvoient rien tirer de leurs Terres du* Lodigian, *du* Crémasque, *du* Seprio, *de la* Martesane, *& d'autres endroits. Tout étoit dévoré par les* Officiers Impériaux, *qui firent élever une grande Tour dans le Bourg de* Noseta *pour y placer la Monoie, & pour y garder les Deniers de* l'Empereur. *Ils comencèrent aussi pour ce Prince un magnifique Palais à* Monza. *Tous les Villageois étoient forcés d'être toute la journée dans les chemins avec leurs voitures & leurs bœufs, pour y conduire des pierres. Il s'en faisoit autant pour le Château de* Landriano, *& pour un Palais à* Vigentino. *Ces vexations & d'autres choses, dont on se plaignit, furent cause que l'É*vêque de Liège *rapella* Cumin, *& lui substitua* Frédéric, Clerc, *&* Ecolatre *; ce qui pour lors étoit une Dignité dans les Cathédrales. L'expérience fit voir que ce* Clerc *avoit la serre encore plus forte que son prédécesseur. L'*Empereur, *de retour à* Lodi, le 9 d'Août, *avec l'Im*pératrice *& plusieurs* Barons, *ala, le 6 de Novembre à* Pavie, *dont les Habitans lui firent tant de prières, qu'une grande somme d'argent rendit très éficaces, qu'ils obtinrent la permission d'abatre les* Murs de Tortone. *Ils coururent donc exécuter le* Decret *de l'*Empereur *; &, non contens de raser les* Murs, *ils abatirent toutes les* Maisons *avec une promtitude incroiable, & ne firent de cète malheureuse Ville qu'un monceau de pierres. Peu de jours après,*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Les Trèves & les Paix la pouvoient bien amortir un peu : mais elle se ranimoit bientôt avec plus de fureur. A peine leurs Flotes *se trouvèrent-elles ensemble à* Messine, *qu'elles se livrèrent un combat. Il fut long, & les* Pisans *eurent beaucoup de Morts & de Blessés ; ce qui fut cause que ceux des leurs, qui se trouvoient dans la Ville, coururent au Comtoir des* Gènois, *qu'ils pillèrent. Ils en emportèrent beaucoup d'argent ; & traitèrent de même les Maisons, où logeoient des* Gènois, *dont ils firent un grand nombre prisoniers. Les* Gènois *des Vaisseaux, l'aiant apris & voulant se vanger, se jetèrent en furieux sur les* Galères Pisanes. *Ils en prirent 13 ; & taillèrent en pièces beaucoup de* Pisans. Marquard, Sénéchal de l'Empereur, *s'établit Médiateur entre eux ; & leur fit faire un serment réciproque de rendre ce qu'on avoit eu tort de prendre, & de ne se plus insulter. Les* Gènois *furent fidèles à leur parole : mais les* Pisans, *aiant plus de crédit à la Cour, ne tinrent que peu de comte de la leur. Ils firent de nouvelles insultes aux* Gènois, *qu'ils rencontroient dans les rues ; & leur prirent un navire chargé richement, qui revenoit de* Ceuta. *Ces outrages & ces pertes firent mourir de chagrin* Obert d'Olevano, Podestà & Général des Gènois. *Dès que l'on sut à* Palerme *la reddition de* Messine, *la* Reine Sibille *se fortifia dans le* Palais *; & le jeune* Roi Guillaume *se retira dans le fort* Château de Carabellotta. *Les* Palermitains *envoïèrent alors inviter l'*Empereur *d'entrer dans leur Ville. C'est ce que dit* l'Anonime du Mont-Cas.

PAPES.

non pour Ennemi: *mais pour* Ami. *Il eut donc soin de mètre sur la* Chaire de *S.* Pierre *une persone, qu'il conût bien, & dont il fût sur; & précédemment, il devoit avoir pris des mesures, non seulement lorsqu'*Octavien *étoit à sa Cour: mais aussi lorsque, l'année suivante, il avoit reçu les* Romains *en grace.*

Ce ne sont là que des possibilités, qui ne peuvent pas prouver seules que l'élection d'*Octavien* fût l'ouvrage de *Frédéric*. Oposons y des possibilités plus vraisemblables. L'*Empereur* ne dut gagner le *Cardinal Octavien*, que pour avoir dans le *Sacré Collége* un Agent secret, dont les intrigues, secondées de l'argent qu'il lui doneroit à répandre dans ce même *Collége*, écartassent du *Pontificat* les deux *Légats* de *Besançon*, qui, l'aiant l'un & l'autre également ofensé, lui devoient être également odieux. Sans doute l'ambition du *Cardinal Octavien* le fit abuser de la confiance & de l'argent de l'*Empereur*, pour se faire *Pape* lui-même. A la mort d'*Adrien IV*, il se trouva n'avoir pour lui que deux *Cardinaux*; ce qui fut l'éfet, ou de ce qu'il jouissoit de peu de considération, ou de ce qu'il n'avoit pas eu le tems de s'assurer d'un plus grand nombre de sufrages. N'importe. Résolu d'être *Pape*, de quelque manière que ce fût, il usurpa le *Pontificat*, come on l'a vu plus haut dans ce que j'ai traduit de la *Vie d'Alexandre III* conservée par le *Cardinal d'Aragon*, si pourtant on peut croire en tout un *Historien* très partial, qui, raportant des faits véritables, ne peut pas avoir manqué d'en ajuster les circonstances à ses idées; semblable en ce point à tous

PRINCES contemporains.

Fléonor sur ce *Comté*; *produisit une nouvelle guerre, qui finit par un Traité, où celui de* Paris *fut confirmé, sans qu'il fut fait aucune mention de l'Afaire de* Toulouse. *Ainsi*, Henri *conserva ses prétentions sur ce* Comté. *Dans la querèle, qu'*Henri *eut avec* Becket, Louis *témoigna une extrême envie de lui causer des embaras, en excitant le* Pape *contre lui. Sans cela*, Henri *se seroit sans doute mieux tiré de cète Afaire. La Conspiration des* Enfans *d'*Henri *contre leur Père fut un nouveau sujet de guerre entre les deux* Monarques. Louis *fit paroître en cète ocasion beaucoup d'animosité contre* Henri. *Non seulement, il dona du secours aux* Fils *contre le* Père: *mais même, dans la pensée que les mesures qu'il avoit prises ne pouvoient manquer de réussir, il ne voulut plus reconoître qu'*Henri le Fils *pour* Roi d'Angleterre. *Il ne soufroit même qu'avec peine, qu'on donât au* Père *le titre de* Roi. *Le projet de détrôner ce Prince échoua; & Henri sortit à son honeur de cète Afaire, qui devoit causer sa ruine.* 1177. *Quelques années après*, Louis *ala en pèlerinage à* Cantorbéri, *pour demander à Dieu, par l'intercession du nouveau* S. Thomas, *la guérison de* Philippe, *son fils, qui étoit ataqué d'une maladie dangereuse.* Henri *ala le recevoir à* Douvre; *& le conduisit au sacré Tombeau, où ils firent ensemble leurs dévotions*; & Louis *dona, pour la Châsse du Saint, un Joïau de grand prix. Ce fut vraisemblablement en cète ocasion, que les deux* Monarques *convinrent ensemble de faire une Expédition dans la* Terre-Sainte: *mais* Louis *mourut bientôt après, en* 1180; & Philippe, *son*

SAVANS & ILLUSTRES.

tre *Alexandre III* pour *légitime Pape*. Lorsqu'en 1161 celui-ci partit pour passer en *France*, il laissa, pour son *Vicaire* à *Rome*, *Jule*, qui, dans ces tems orageux, s'aquita sagement de sa Comission.

HUBERT DE PIROVANO

remplace, le 21 de Janvier 1145, *Robald*, ou *Roboald* à l'*Archevêché* de *Milan*; & meurt le 28 de Mars 1166.

Il étoit d'une anciène Famille noble de *Milan*; & fut recomandable par sa science & ses vertus.

Il se déclara pour *Alexandre III* dès le moment qu'il en fut l'élection; & ne voulut jamais reconoître *Victor V*. Il n'eut donc garde d'assister au Concile que cet *Antipape* & l'*Empereur Frederic I* tinrent à *Pavie*, où, le 11 de Février 1160, *Alexandre* fut excomunié come *Usurpateur* du *Saint-Siége*, & *Victor* déclaré *légitime Pape*. *Hubert* & beaucoup d'autres *Evêques* y furent excomuniés. Le 28 de Février, & non le 10 de Mars, come dit *Ughelli*, *Hubert* & le *Cardinal Jean d'Anagnie* qu'*Alexandre* avoit fait son *Légat* en *Lombardie*, fulminèrent, dans la Cathédrale de *Milan*, l'anathême contre l'*Antipape* & l'*Empereur*; &, le 12 de Mars, le *Légat* prononça publiquement l'excomunication contre beaucoup de leurs Partisans.

Non content de veiller sur son Troupeau come Pasteur, l'*Archevêque Hubert* servit sa patrie come Citoïen, en comandant lui-même quelques Troupes pendant la guerre, que *Fréderic* fit aux *Milanois*.

Il fut excomunié de nouveau par l'*Antipape* à

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	*EMPEREURS D'OCCIDENT,* &	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*
CONRAD IV, Roi des Romains.	*ROIS DES ROMAINS.*	

Conrad, est terminée, cète année, par la médiation de *Frédéric*, Duc de Souabe, neveu de l'un & de l'autre.

Les Plaisantins enlèvent aux Parméfans, & rasent Fornuovo. Les derniers se liguent avec les Modenois, qu'ils s'engagent de secourir depuis le Reno jusqu'au Bourg de Fiorenzuola, & depuis les Alpes jusqu'au Pò.

1152 EUGÈNE III, avec qui les Romains se reconcilient enfin, rentre à Rome, le 6 de Septembre.

Les Rois d'Afrique étant en guerre depuis l'année précédente; le Roi Roger envoie dans ce païs une Armée navale, qui fait la conquête d'*Hippone*, aujourd'hui *Bone*, & d'autres Places (1).

(1) Robert du Mont, *suivant l'édit. du P.* Dacheri *dans son* Spicilége, *ateste*, dit *Muratori*, T. VI, p. 492, *que* Roger *se rendit aussi maître de* Tunis. *Mais on a lieu d'être fâché que l'*Histoire *n'entre pas dans un plus grand détail de ces Expéditions. Il est certain que les* Maures Naaffamonites, *habitans vers* Fez *&* Maroc, *en aiant étranglé le* Roi, *s'emparèrent des deux* Mauritanies; *& qu'étendant ensuite leurs conquêtes à l'Orient, ils détruisirent le* Roiau-

l'Empereur fit un acte de clémence à l'égard des Milanois, *en remètant en liberté leurs* 400 *ôtages. Ensuite, come il alott, le* 3 *de Décembre*, de Pavie à Monza, *tous les* Milanois, *d'un des* 4 *nouveaux Bourgs, l'atendirent sur le chemin. Il étoit nuit, & la pluie tomboit en abondance. Prosternés dans la boue, ils lui crièrent:* Miséricorde! *Il laissa* Renaud, Archevêque *élu de* Cologne, *qui leur dit « de » députer, le lendemain, à »* Monza *quelques-uns d'» entre eux, auxquels il » donerolt audiance ». Il y fit aussi venir* 12 *Habitans de chacun des autres Bourgs; &, comprenant plus à leurs larmes qu'à leur discours, qu'ils demandoient « Que leurs hé» ritages leur fûssent ren» dus »; il voulut savoir ce » qu'ils ofriroient à l'*Em*» pereur pour obtenir sè» te grace ». Come ils s'excusoient sur leur misère & leur pauvreté de rien ofrir; l'injuste* Prélat, *se mètant en colère, leur signifia « de paier, dans tout » le mois de Janvier pro» chain, la somme qu'il lui » plut de fixer ». Il falut qu'ils la paiassent.*

Ann. 1164, p. 563. *Les Villes de* Lombardie, *ci devant en habitude, au moïen de la jouissance des* Régales *& de la* Liberté, *de vivre dans l'abondance avec l'éclat & l'autorité des* Princes, *se voiant réduites en une espèce de servitude, suportoient, avec une extrême impatience, un joug, auquel elles n'étoient point faites. A cela se joignoient les avanies, que leur faisoient les* Officiers de l'Empereur, *qui n'oprimoient pas*

fin: *mais, suivant les* Annales de Gène, *il paroît que les* Palermitains *resistèrent quelque tems; & qu'ils se firent prier pour ouvrir leurs portes à l'*Empereur. *Pendant ce tems-là, les* Génois *coururent au secours de* Catane, *qui s'étoit donée à l'*Empereur, *& que les* Sarasins *de l'Ile, Partisans du* Roi Tancrède, *assiégeoient alors. Les* Génois *firent lever le siége; & prirent ensuite* Siracuse *par force. Je tiens pour certain que c'est par politique, que l'*Anonime du Mont-Cassin *&* Richard de San-Germano *parlent très peu de ces Afaires, qui firent alors si grand bruit; & qu'ils ont caché sous le voile du silence beaucoup d'injustices & de cruautés de l'*Empereur Henri. *Ce Prince ne manqua pas d'endormir les* Palermitains *avec de belles promesses.* Otton de Saint-Blaise *décrit sa magnifique entrée dans cète Ville. Come il vit qu'il seroit trop dificile de se rendre maître du* Palais de Palerme *& du* Chateau de Catabellotta; *quelques-uns de ses Ministres alèrent, par son ordre, traiter avec la* Reine Sibille, *pour qui, suivant sa coûtume, il fut très libéral en promesses. Il s'engagea, sur sa parole, de doner, par forme de dédomagement au jeune* Roi Guillaume *la* Principauté de Tarente *& le* Comté de Leccé. *Cète ofre fut acceptée par la* Reine, *qui n'avoit plus d'espérance de se pouvoir soutenir. Elle se remit donc, avec son Fils, entre les mains de l'*Empereur, *qui ne fut pas sitôt dans le* Palais, *qu'il le dépouilla de tout ce qu'il y avoit de plus précieux, abandonant le reste aux Soldats.* Suivant les Historiens moder-

PAPES.

les autres *Historiens des Papes*, postérieurs à la chute de l'*Empire d'Occident*, lesquels sont par tout visiblement ocupés d'un pareil soin. Le peu de cas, que l'on vetra *Frédéric* faire de l'*Antipape Victor V*, prouve asses bien que son intention n'avoit jamais été de mètre le *Cardinal Octavien* sur la Chaire de *S. Pierre*; & que son unique dessein avoit été d'en exclure les deux *Légats*, qui l'avoient insulté publiquement avec tant d'insolence. C'étoit une vangeance juste, qu'il devoit a la majesté de son rang; &, de la part de la *Cour de Rome*, ce fut un procéde très injurieux à son *Souverain*, de choisir précisément & d'un consentement, dit-on, unanime, un de ces deux *Légats* pour *Pape*. Est-il possible de se dissimuler que l'*Esprit de Gregoire VII* animoit les *Electeurs?*

Année 1160. *Frédéric* tint au comencement de cète année une *Diète générale*, ou *Concile mixte* à *Pavie*, pour y décider la querèle des deux *Contendans au Pontificat*. Je ne traduirai point ici ce qu'en dit *Muratori*, sous cète année, pp. 544 & 545. Il n'a fait qu'extraite, & même asses mal, ce qui s'en lit dans la *Vie d'Alexandre III*, que je viens de citer. J'aime mieux laisser parler l'*Auteur Original*, que je traduitai le plus exactement que je pourai.

*Or l'*Empereur*, pensant qu'il pouvoit annuler le privilége de la liberté acordé par le Seigneur à son* Eglise*, & mètre un* Pape*, au gré de sa volonté sur la* Chaire Pontificale, *envoia deux de ses Fauteurs, savoir les* Evêques de Verdun *&* de Prague, *aux* Fréres, *qui s'étoient ren-*

PRINCES contemporains

fils, qui fut surnomé Auguste, lui succèda. *Pour bien entendre la dernière Afaire, qu'*Henri *eut avec la* France, *il faut nécessairement savoir quèle étoit la situation de la* Cour d'Angleterre *depuis que* Philippe-Auguste *fut monté sur le Trône de* France. *Dès le premier avis qu'*Henri *avoit eu de la Conspiration, dont j'ai parlé, il avoit fait mètre en prison la* Reine Eléonor *son épouse; & cète Princesse fut détenue jusqu'à la mort du* Roi. Henri le Jeune *étoit toujours mécontent, quoiqu'il fût exterieurement reconcilié avec le* Roi *son père.* Richard *demandoit, « Qu'il » lui fût permis de consommer son mariage avec A» lix de* France », *pour avoir un prétexte de se plaindre, sachant bien que le* Roi, *son père, qui étoit amoureux de cète Princesse, n'y consentiroit jamais. Il y avoit même lieu de soupçoner qu'il entretenoit une intrigue criminèle avec elle.* Geofroi *n'étoit pas moins mécontent. Il étoit parvenu à sa 24e année, sans que le* Roi *voulût se défaire en sa faveur de l'Administration de la* Bretagne. *Le mécontentement de ces trois* Princes *étoit encore augmenté par l'excès d'afection, que leur Père témoignoit au* Prince Jean, *qui étoit le plus jeune. Pour se délivrer des dangers auxquels l'humeur inquiète de ses* Enfans *pouvoit l'exposer,* Henri *tâcha de semer la division entre eux, & fut même sur le point de réussir: mais, come ils s'aperçurent enfin de ses artifices, ils prirent des mesures pour se soutenir réciproquement.* Le jeune Roi *brassoit même des complots, qui auroient pu devenir funestes au* Roi *son père: mais la mort, qui l'enleva, en* 1183, *dans sa 28e année, fit éva-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Lodi dans un *Concile*, dont l'ouverture se fit le 9 de Juin, & la clôture le 5 de Juillet 1161.

Le 18 de Mars 1162, veille du jour que *Frédéric* fit ordoner aux *Milanois* d'évacuer leur Ville dans la semaine, *Hubert*, acompagné de *Milon Archiprêtre*, de *Galdin*, *Archidiacre & Chancelier*; & l'*Aigise*, *Trésorier de l'Eglise de Milan*, ala trouver à *Gène Alexandre III*, qu'il suivit en *France*, la même année. Il en revint avec lui dans le cours de l'année 1165; &, peu de tems après son retour, le *Pape* le fit *Cardinal-Evêque de Sabine*; &, dans le mois de Décembre de la même année, il créa *Cardinal Prêtre* du Titre *de Sainte-Sabine* l'*Archidiacre Galdin*.

Hubert, étant mort, l'année suivante, à *Bénévent*, y fut enterré dans l'Eglise de *Sainte-Euphémie*, où son *Oraison funèbre* fut prononcée par le *Cardinal Galdin*, qui fut son successeur à l'*Archevêché de Milan*.

MARTINO GOSSIA, ou GOSIA; BULGARO; JACOPO, dit l'Ancien Glossateur, *cru mort en* 1161; *UGO, non UGOLINO, DA PORTA RAVEGNANA, mort en* 1168; *JACOPO BANDINI, ou GANDINI; UGO, dit UGOLINO, FONTANA; OTTONE DA PAVIA; RUGGIERI; OTTONE.*

Martin étoit de la *Famille de Gossia*, ou *Gosia*, l'une des plus nobles de *Bologne:* mais on prétend qu'il naquit à *Crémone*.

Il fut Disciple d'*Irnier*, ou *Werner*, ainsi que *Bulgaro*, que les *Jurisconsultes* citent sous le nom de *Bulgarus*, *Jâque*, qu'ils apèlent *Jacobus*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

CONRAD IV, Roi des Romains.

Les Parmésans perdent le Château de Medesana, que les Plaisantins détruisent. Cète perte est aparemment suivie de quelque acomodement négotié par les Crémonois, lequel oblige les Parmésans de rendre les Prisoniers de Plaisance. Les Plaisantins témoignent leur reconoissance aux Crémonois, en leur cèdant Castelnuovo di Bocca d'Adda.

Un incendie réduit en cendres tout Borgo-San-Donnino, hors la grande Eglise (1).

(1) La cause de cet incendie se trouve peut-être dans ces paroles de *Muratori*, p. 503. Sigonius (*Roi. d'Ital. Liv. XII*) *écrit qu'il comença, cète année, une guerre entre les* Parmésans *& les* Reggians.. *Les* Parmésans *vinrent faire le ravage jusqu'à la* Secchia. *Les* Reggians *acoururent : mais ils furent défaits; & laissèrent aux Ennemis beaucoup de Prisoniers, qui furent renvoïés, le jour de l'Assomption, avec un bâton à la main, & un* gros baleis. *Les Vainqueurs passèrent, au mois de Septembre à* Borgo-San-Donnino, *qu'ils prirent & livrèrent aux* me des Zérides *par la prise de la Ville de* Bugie; *& par là menacèrent la* Sicile, *la* Calabre *& la* Pouille. *Mais le* Roi Roger *leur fit bien voir qu'il n'avoit pas peur de leurs bravades.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

moins les Grands *que les* Petits; *& qui ne s'ocupoient qu'à tirer de l'argent des* Peuples *afligés. Le tout fit perdre patience à ces* Peuples, *& ranima le courage de quelques* Villes, *qui résolurent de ne se pas laisser ainsi honteusement fouler aux pieds. Ce furent celles de la* Marche de Vèrone, *c'est à dire* Vérone, Vicenze, Padoue, Trévise, *& d'autres moins considérables, qui se liguèrent en secret.* Les Vénitiens, *aiant essuïé quelques vexations de la part des* Oficiers *de* l'Empereur, *entrèrent aussi dans cète* Ligue; *&, tous ensemble, ils comencèrent à s'oposer aux ordres de* l'Empereur *& de ses* Ministres. *Au premier éclat de cète révolte,* Frédéric *joignit au peu d'*Allemans, *qu'il avoit, les* Troupes de Pavie, de Crémone, *& des autres* Villes fidèles; *&, marchant à* Vérone, *il prit & détruisit les* Châteaux du Terriroire. *Mais tout à coup l'*Armée des Villes confédérées *vint camper en sa présence, pour doner, ou recevoir la bataille.* Frédéric *en fut étourdi, tant parce que cète Armée étoit supérieure à la siène, que parce qu'il començoit à s'apercevoir du peu de fond, qu'il devoit faire sur les* Lombards, *que ne guidoit plus la haine, qui les avoit rendus si courageux contre les* Milanois; *& qu'il remarquoit au contraire en eux de la compassion, de l'Inclination même pour ceux à qui l'amour de la* Liberté *venoit de faire prendre les armes. Il jugea donc que le mieux étoit de se retirer, & de ne pas exposer son rang & sa répu-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

nes de Sicile, *il se fit couroner* Roi *dans la Cathédrale de* Palerme. *Je n'en trouve aucune trace dans l'*Anonime du Mont-Cassin, *ni dans* Richard de San-Germano. *Véritablement* Raoul de Dicet *dit, « Qu'il fut couroné le 23 » d'*Octobre ». Roch Pirro *raporte un* Diplôme *de lui, doné à Palerme, le* 3 des Ides (*le* 11) de Janvier, Indiction XIII, Année MCXCV, *où, parlant de l'*Eglise de Palerme, *il dit : dans laquèle nous avons porté la* Courone *pour la première fois. Mais* Pirro *se trompe, en disant, « Que le Courone- » ment se fit le 30 de No- » vembre 1195 ». Si le* Diplôme, *dont il vient d'être parlé, lequel est du 11 de Janvier 1195, le supose déja fait, coment le diférer jusqu'au mois de Novembre de la même année? D'ailleurs en Novembre 1195,* Henri *n'étoit plus en* Sicile. *Il dut donc être couroné, dans la Cathédrale de* Palerme, *au mois d'Octobre de la présente année 1194.*Pirro *ne se trompe pas moins, en disant, » Que l'*Impératrice Con- » stance *reçut aussi la Cou- » rone en cète ocasion ». Nous aprenons de* Richard de San-Germano, *que, cète année,* au mois de Décembre, le jour de la fête de S. Etiène, *l'Impératrice* mit au monde, *à Jési,* Ville de la *Marche*, un Fils apellé *Frédéric*. Constance *n'étoit donc pas encore arivée en* Sicile; *& tout le monde conçoit qu'elle ne put pas si-tôt quiter* Jési. P. 80. *Nous alons voir ce que c'étoit que l'honeur & la conscience de l'*Empereur Henri V. *Les* Génois, *après avoir fait tant de dépense, & suporté tant de fatigues pour son*

PAPES.

dus, avec le Seigneur Alexandre *dans la Ville d'*Anagnie; *& leur écrivit, non en* Avoué, ou Défenseur de l'Eglise: *mais en* Juge Suprême, *en* Maître. *Ils vinrent en hâte, dans l'apareil de l'orgueil; entrèrent dans le Palais; & se présentèrent devant le* Pape *& tous les* Frères, *& beaucoup d'autres, tant* Clercs, *que* Laïcs: *mais ils ne rendirent au* Pape *aucun respect. Ils dirent ce que leur Maître les avoit chargés de dire; & remirent ses* Lètres *munies d'un sceau d'or, lesquèles portoient, entre autres choses,* « *Que l'*Empereur, *aiant* » *apris le diférent qui s'é-* » *toit élevé dans l'*Eglise » Romaine, *avoit convo-* » *qué les* Ecclésiastiques *de* » *5 Roiaumes; & qu'il leur* » *ordonoit, de la part de* » l'Eglise universelle, *de* » *se rendre à* Pavie *dans* » *l'Octave de l'Epiphanie,* » *pour entendre & accepter* » *ce qui seroit décidé dans* » *cète* Cour ». *Les* Frères, *aiant entendu ces paroles, en furent troublés; & la vue des plus grands maux, qui les menaçoient de tous côtés, leur causa beaucoup d'afliction, d'inquiétude, & de crainte. D'une part, ils craignoient la persécution d'un* Prince *si puissant. D'autre part, la* Liberté de l'Eglise *leur paroissoit violée & totalement détruite; & de plus ils craignoient que ce ne fût un exemple pernicieux aux autres Eglises. Ils étoient encore très chagrins de ce que l'*Empereur *dans sa* Lètre *qualifioit* Octavien *de* Pontife Romain, *& ne donoit au* Pape Alexandre, *que le titre de* Chancelier. *Les* Frères *traitèrent longtems entre eux de ces choses, qui furent la matière d'une grande dispute. Enfin, l'esprit du* Seigneur, *de qui tous les biens procèdent, présidant à leur dé-*

PRINCES contemporains.

nouir ses projets. Richard, *étant devenu le successeur présomptif par la mort de son* Frère, *qui n'avoit point laissé d'héritiers, souhaitoit passionément d'être couroné, come son* Frère *l'avoit été. Mais il étoit d'une humeur trop fougueuse pour que le* Roi, *son père, voulût s'exposer aux risques de le voir marcher sur les traces de son* Frère. 1185. *Cela n'empêcha pas que* Richard *ne tentât de se tirer de la dépendance du* Roi, *son père, en se rendant maître de la* Guiène. *Mais sa tentative ne lui aiant pas réussi, il se vit obligé de se soumètre.* 1186. Geofroi, *son frère, mourut quelque tems après, laissant une Fille, nomée* Eléonor, & Constance, *sa femme, enceinte d'un Fils, qui fut nomé* Arthur. *Cète mort causa quelque brouillerie dans la* Bretagne. Henri *prétendoit avoir la tutèle des Enfans de son Fils: mais les* Etats *l'adjugèrent à* Constance, *leur mère, à condition qu'elle ne feroit rien d'important sans l'avis du* Roi. Philippe Auguste *projeta, dès le comencement de son règne, de réunir à la* Courone de France *les* Provinces, *que les* Rois d'Angleterre *possèdoient; & n'abandona jamais ce projet, jusqu'à ce qu'il en fût à peu près venu à bout, sous le règne du* Roi Jean. *C'est-là la véritable cause des guerres, qu'il y eut entre la* France *& l'*Angleterre *pendant tout le règne de ce Prince. Il comença de bone heure à manifester ses desseins.* 1186. *Dès qu'il vit un comencement de brouillerie entre* Richard *& le* Roi, *son père, il crut que cète dissention pouvoit lui être favorable; & ce fut dans cète vue, qu'il ataqua* Richard, *à qui le* Roi, *son père, avoit enfin cèdé le* Poitou. *Mais, le* Père

SAVANS & ILLUSTRES.

Glossator, & *Hugue de Porta Ravegnana*, dit ordinairement *Hugo Ravennas.* Ils jouïssoient en *Italie* d'une très grande réputation, lorsqu'en 1158, *Frédéric I* les fit venir à la *Diète de Roncaglia. Sur la question*, dit *Muratori*, T. VI, p. 533, *à qui les* Régales, *c'est à dire les* Duchés, *les* Marches *ou* Marquisats, *les* Comtés, *les* Consulats, *les* Monoies, *les* Daces, *les* Gabèles, *les* Ports, *les* Moulins, *les* Pèches, *& les autres semblables* Revenus *apartenoient; ces grands* Docteurs *eritèrent; Tout*, tout est à l'Empereur. *En consequence il n'y eut pas un des* Princes *& des* Seigneurs, *qui, cèdant à la puissance, ne remit les* Regales *dans la main de* Frederic. *Il en rendit une partie: mais seulement à ceux qui prouvèrent, par des* Actes *en bone forme, qu'ils en jouïssoient par indult, ou concession des* Empereurs (ou des *Rois d'Italie*). *Il fut jugé que tout le reste, faisant un revenu de* 30 *mille Talens, apartenoit au* Fisc. *Il ne faut pas taire une particularité, dont beaucoup de* Jurisconsultes *& d'*Historiens *ont afecté de parler.* L'Empereur, *étant à cheval entre* Bulgare *&* Martin, *leur demanda* « *Si, selon le* » Droit, *il étoit le* Maî- » tre du Monde ». Bulgare *répondit*, « *Qu'il n'en* » *étoit pas le* Maître quant » à la propriété ». *Mais l'entêté* Martin *soûtint*, « *Qu'il l'étoit à cet é-* » *gard* ». *Lorsque l'*Empereur *eut ensuite mis pied à terre, il dona son cheval à* Martin; *ce qui fut cause que* Bulgare *dit ces paroles* (remarquables, qui forment un Jeu de mots, qui ne peut point passer dans notre Langue): Amisi equum, quia dixi æquum, quod non

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

Le Roi *Conrad* se préparant à passer en Italie, pour recevoir la Courone Impériale, & pour faire la guerre au Roi *Roger* de concert avec l'Empereur *Manuel*, meurt à Bamberg, le 15 de Février. Dans une grande Diète, qui se tient à Francfort, à laquèle assistent beaucoup de Princes & de Barons d'Italie, *Frédéric*, Duc de Souabe, neveu de *Conrad*, est élu, le 4 de Mars, *Roi de Germanie* & *des Romains*. Les Députés, qu'il envoie faire part de son élection au Pape *Eugène III*, arêtent une convention avec lui, par laquèle *Frédéric* s'engageoit « de ne faire, ni » trève, ni paix, avec » le Peuple Romain & » le Roi *Roger* sans le » consentement d'*Eugène* & de ses succes» seurs, & de conser» ver & défendre tou» tes les *Régales* de S. » *Pierre* ». Le *Pape*, de son côté, promètoit « de doner la Courone » Impériale à *Frédéric*,

flâmés. Je ne trouve pas un mot de ces faits dans les Anciens Ecrivains : *mais* Sigonius *les a peut-être pris dans quelque* Chronique *m̃ste, existante alors, & perdue aujourd'hui.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ta:ion aux risques d'une bataille incertaine. De ce moment, toutes les Villes d'Italie *lui furent suspectes, parce qu'il reconut qu'elles n'aspiroient qu'après une* Liberté, *dont elles étoient jalouses. En conséquence, ne sachant pas s'en faire aimer, il ne songea plus qu'à s'en faire craindre. Il ne pouvoit comter que sur les* Marquis, *les* Comtes, *& les autres* Vassaux Nobles, *parce qu'ils avoient besoin de son secours, afin de n'être pas engloutis par les* Villes. *Il mit dans tous les* Châteaux *& les* Fortereſſes *des* Garnisons *&* *des* Gouverneurs Allemans, *n'aiant plus de confiance qu'en eux; & ne se servit plus des* Italiens. P. 565. *Nous aprenons des* Annales de Bologne *& des* Anciènes de Modène, *que* Bozzon, Lieutenant de l'Empereur, *fut tué dans le* Bolonès, *aparemment à cause de ses extorsions. Il ne faut pas taire que l'*Empereur *apella, cète année, les* Ferrarois *à son secours* à cause du soulèvement & de la guerre des *Vénitiens*, des *Padouans*, des *Vicentins*, & des *Véronois*, lesquels, *disoit-il*, avoient élevé contre nous & contre l'*Empire* les cornes de la rébellion & de l'Orgueil; *& qu'il leur acorda & confirma toutes les* Régales *& les autres* Privilèges, *come il paroît par son* Diplôme, *que j'ai rendu public dans la* Dissert. 48 *des* Antiq. d'Ital. *La Date est: A Saint-Sauveur* près de *Pavie*, le VIII des Calendes de Juin (24 de *Mai*), l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXIV, Indiction XII. *Il confirma de même, par un*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

service, en demandèrent la récompense, qu'il leur avoit promise, c'est à dire Siracuse *& la* Vallée de Noto. *Pendant quelque tems, il allégua diverses excuses, & les reput de vaines espérances. La conclusion fut que, non seulement il ne leur dona rien de ce qu'il étoit convenu: mais encore il leur ôta tous les droits & privilèges, dont ils avoient joui, sous les* Rois *précèdens en* Sicile, *en* Calabre, *en* Pouille, *& dans d'autres Provinces. Il leur défendit, sous peine de la vie, de doner, dans ces païs, à qui que ce fût, le titre de* Consul. *Il les menaça même de les empêcher de mètre des vaisseaux en mer; & finit par dire, « Qu'il détruiroit »* Gène ». *Le* Continuateur de Caffaro *ne peut pas s'empêcher, à cause de ce manque de foi, de l'apeler un* Nouveau Néron. *Il est certain que les* Pisans *n'obtinrent pas non plus un pouce de terre en* Sicile; *& que les vastes Etats, promis dans leur* Diplome *mentioné ci-dessus, disparurent de même à leurs ieux. Mais ce fut là peu de chose. Le jour de Noël,* Henri *tint un* Parlement général *de tout le* Roiaume, *dans lequel il fit lire des Lètres, que la plupart crurent de son invention, par lesquèles il paroissoit que des* Barons du Roiaume *avoient conspiré contre lui. Ces Lètres lui servirent de prétexte pour faire arêter un grand nombre d'*Evêques, *de* Comtes, *& de* Nobles; *& pour mètre en prison la* Reine Sibille *& son fils* Guillaume, *qu'il avoit frauduleusement proclamé* Prince de Tarente *& Comte de* Leccé. *Ce fut ainsi qu'il oublia la belle action du* Roi Tancrède, *par qui* Constance *avoit été géné-*

PAPES.

libération, ils furent tous unanimement afermis & fortifiés dans l'unité de la Foi Catholique, *& dans l'obéissance à leur* Pape, *de manière que chacun ofrit volontairement de s'exposer aux plus grands dangers, s'il étoit nécessaire, pour maintenir la* Liberté de l'Eglise. *Alors les* Evêques, *només ci dessus, pressant pour qu'on leur répondit, le* Pape Alexandre, *en présence de la multitude des* Clercs, *des* Peuples *& des* Laïcs, *leur fit cète* Réponse *par écrit.* Nous reconnoissons que le Seigneur *Empereur* est, par le devoir que lui prescrit sa Dignité, l'*Avoué* & le spécial *Défenseur de la Sainte-Eglise Romaine.* C'est pourquoi nous entendons, s'il n'y met point obstacle, l'honorer par préférence aux autres *Princes du Monde*, & lui déferer en tout ce qui ne portera point de préjudice à l'honeur du *Roi des Rois.* Mais, quand il se présente quelque chose qui ne peut pas avoir lieu sans ofenser le *Souverain Roi*, si l'on doit honorer l'*Empereur de la Terre*, on doit encore plus craindre & honorer celui qui est le *Roi des Rois*, le *Seigneur des Seigneurs*, & qui peut précipiter dans l'Enfer l'ame & le corps. Nous somes donc étonés de ce qu'en aimant sincèrement l'*Empereur*, come il convient, nous ne recevons pas de lui des marques d'une sincère afection; & de ce que, lorsque nous voulons, avec la plus forte inclination, honorer son Excellence, nous le voïons nous refuser, ou plustôt refuser à *S. Pierre* & à la Sainte *Eglise Romaine* l'honeur qui leur est du. Car dans les *Lètres*, que vous avés aportées pour nous & pour nos *Frères* il est dit entre au-

PRINCES contemporains.

& le Fils s'étant réunis ensemble pour leur comune défense, Philippe, *qui n'avoit pas bien pris ses mesures, consentit à une trève de 2 ans. Cète première entreprise ne lui aiant pas réussi, come il l'avoit espéré; il jugea que, pour recomencer la guerre avec avantage, il étoit de son intérêt d'augmenter la division entre* Henri *& son* Fils. 1187. *Pour cet éfet, aiant trouvé le moïen d'atirer* Richard à Paris, *il lui fit tant de caresses; jusque là qu'il couchoit avec lui dans le même lit, que ce* Prince *le regardoit come le meilleur de ses Amis.* Henri, *qui fut informé de cète étroite union, en craignit les suites, & voulut rapeler son* Fils *auprès de lui. Mais* Richard *refusa d'obéir, se plaignant « de ce qu'il ne lui » étoit pas permis de con» somer son mariage avec »* Alix »; *& feignant « de » croire que le* Roi *ne le » rapelloit que pour l'en» fermer dans une prison, » afin de pouvoir laisser » sa Courone à* Jean, *son » frère cadet ». C'étoient là des prétextes, que* Philippe *lui suggéroit, pour fomenter la dissention. Mais,* Henri *aiant trouvé le moïen de faire parler à son* Fils *par un Emissaire secret,* Richard *quita tout-à-coup la* Cour *de* France, *& se rendit auprès de lui. Dès que la trève fut expirée, les deux* Rois *reprirent les armes. Mais la guerre fut suspendue par la nouvèle, qui vint en* Europe, *que le* Sultan Saladin *s'étoit rendu maître de* Jérusalem. 1187. *Cela fut cause que les deux* Monarques *résolurent d'abandoner leur querèls particulière pour aler ensemble secourir les* Chretiens de la Palestine. Richard *prit la Croix avec eux, & s'engagea solemnèlement à les*

SAVANS & ILLUSTRES

fuit æquum. *Par la* Frédéric *aquit sans beaucoup de peine la* Seigneurie du Monde entier. *Mais il eût été bon de savoir si les* François, *les* Espagnols, *les* Anglois, *& plus encore si les* Grecs, *les* Persans, *les* Chinois, *&c. étoient de cet avis. Oh! Que l'Adulation a toujours été vue de bon œil dans les Cours des Princes!*

Gui Paneiroli, premier *Professeur en Droit Civil* dans le *Collège de Padoue*, mort en cète Ville le 5 de Mars 1599, est Auteur d'un Ouvrage Latin intitulé: *Des illustres Interprètes des Loix*, imprimé à *Venise* en 1637, petit *In-4°*, par les soins d'*Octave Panziroli*, neveu de l'Auteur, & *Chanoine de la Cathédrale de Reggio*, leur patrie, & dédié par lui à *Jean-Jaque Panziroli*, leur parent, *Auditeur de Rote.* Cet Ouvrage est en 4 Livres, dont le 2e parle des *Interprètes modernes du Droit Romain*, & le 3e. des *Interprètes du Droit Canonique.* C'est de ces deux Livres, que je puis ici faire quelque usage. Le premier des *Interprètes Modernes du Droit Romain*, que le *Panziroli* fait conoitre, Liv. II, Ch. 13, est *Irnler*, ou *Werner*, dont il dit, sur la foi de s anciens *Glossateurs & Comentateurs du Digeste* & *du Code*, beaucoup de choses, qui n'ont aucun fondement dans l'Histoire. Le Chap. 14 parle de *Martin*; & ce qu'on y lit de ce qui se fit à *Roncaglia* & de ses suites, est peu d'acord avec ce qui s'en trouve dans les Monumens les plus certains, auxquels je m'en rieus avec *Muratori.*

Martin enseigna le *Droit Civil* à Bologne avec beaucoup d'éclat, après la mort de son Maître *Irnlers*, mais, de prétendues vues

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

» & de l'aider en tout » ce que la Justice per» mètroit ».

1153. EUGÈNE III meurt, le 7 de Juillet, à Tivoli. *Conrad*, Romain, Evêque de Sabine, qui lui succède le 9, prend le nom d'*Anastase IV*.

Le nouveau Roi des Romains tient une diète à Constance. *Albernando Alamano* & Maître *Omobuono*, Citoïens de Lodi, que leurs afaires avoient amenés dans cète Ville, voïant qu'il rendoit une exacte justice, & que les Riches & les Pauvres recouroient également à lui, s'imaginent qu'il sera sensible aux maux de leur patrie, qui gémissoit depuis 42 ans sous le joug des Milanois. Ils se présentent donc à son audiance, le 4 de Mars, portant chacun une grosse Croix de bois; & , se jetant à ses pieds, ils lui demandent, en pleurant, justice contre les Milanois; & lui détaillent tout ce que leur Ville avoit soufert & soufroit encore de leur part. *Frédéric*, atendri par leurs larmes, écrit une Lètre vigoureuse aux Milanois pour leur faire changer de conduite, & charge un

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

autre Diplôme, *les* Privilèges *des* Mantouans: *mais, soit par erreur, come je crois, soit parce qu'on s'est servi de l'*Année Pisane, *ce* Diplôme *est dit doné à Pavie à Saint-Sauveur* le VI des Calendes de Juin (*27 de Mai*), l'An de l'Incarnation du Seigneur mille cent soixante & cinq, Indiction XII. *Il est certain qu'il apartient à cète année.*

Ann. 1165, p. 568. *Les malheurs de la* Lombardie *augmentèrent, cète année.* L'Empereur *avoit laissé par-tout des* Oficiers *pour recueillir les* Deniers, *qui devoient rentrer au* Fisc Impérial. Acerbo Morena, *quoique très partial en faveur de* Frèdèric, *dit*, « *Que ces* Oficiers *exi» geoient de chacun sept » fois plus qu'il ne devoit » légitimement doner à l'»* Empereur ». *Il entre même dans le détail des prétendus Droits, que l'avidité de ces gens leur faisoit inventer. Ils ne laissèrent aux* Milanois *que le tiers de leurs revenus. Ils imposèrent des taxes sur les* Maisons, *sur les* Moulins, *sur les* Pêches; *&, se réservant toute la* Chasse *pour eux, ils privèrent les* Nobles *& les*Seigneurs des Châteaux, *de leur* District, *c'est à dire de la* Justice, *dont ils jouissoient depuis 300 ans.* Sire Raul *ajoute*, « *Qu'ils faisoient tous les » jours d'autres extorsions » de* Grains, *de* Foin, *de »* Bois, *de* Poulets, *& d'» autres* Productions na» turèles ». *Enfin, ils faisoient tout ce qu'il faloit pour réduire les* Lombards *au désespoir; ce que l'on croïoit cependant contraire aux intentions de l'*Empereur. *La crainte de plus*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

sement renvoïée; & qu'il mit, sous ses pieds, sa parole, & les promesses, qu'il avoit faites à la Reine *pour elle & pour son Fils. Quelques-uns des* Barons *eurent les ieux crevés; d'autres furent pendus, & d'autres furent brûlés. Le reste fut conduit en* Allemagne *pour y rester prisonier.* Otton de Saint-Blaise *lui-même parle de ces cruautés, qui sont aussi raportées par* Jean de Ceccano, *& par le* Pape Innocent III *dans une de ses* Lètres; *qu'*Hugue Falcand *anonce au comencement de son* Histoire; *& qui durent faire grand bruit dans toute l'*Europe. *Enfin il fit ouvrir le Tombeau des* Rois Tancrède *&* Roger, *son fils, & leur fit ôter de la tête la Courone Roïale.* Sicard, *alors* Evêque de Crémone *& Partisan d'*Henri, *dit* « *Que les* Siciliens *méritè» rent ces mauvais traite» mens, pour avoir tendu » des embûches à l'*Empe» reur ». *Mais il faloit d'abord s'assurer si la Conspiration étoit réèle. A l'égard de ce que les* Siciliens *avoient préféré* Tancrède *à* Constance *contre leur serment, on ne pouvoit pas leur en faire un crime, puisqu'ils n'avoient agi qu'avec l'aprobation du* Pape, *auquel il apartenoit de disposer de ce* Roïaume *come d'un* Fief du Saint-Siège. *Le P.* Pagi *veut que tout ce que l'on dit de tant de cruautés de l'*Empereur *en* Sicile, *soit faux; & cite en preuve* Jean de Ceccano: *mais ce même* Historien *est un bon témoin de l'inhumanité d'*Henri V.

Muratori justifie mal la préference, que les *Siciliens* donèrent à *Tancrède* sur *Constance*. L'aprobation du *Pape* ne les exemteroit pas de blame, &

PAPES.

tres choses expressément, qu'*aiant apris le diférent qui s'est élevé dans l'Eglise* Romaine, *il avoit convoqué les* Ecclesiastiques *de* *ſ Roiaumes* (& le reste, come ci-dessus jusqu'à *Les* Freres *aiant entendu*). Il paroit qu'il s'est en cela beaucoup éloigné de la coutume de ses prédécesseurs: & qu'il a passé les bornes du pouvoir de sa Dignité, lorsque, sans la participation du *Pontife Romain*, il a convoqué un *Concile*, & qu'il nous a comandé, come un Home aiant puissance sur nous, de nous rendre en sa presence. Il est cependant certain que notre Seigneur *Jésus-Christ* & les *Saints Pères* ont doné à S. *Pierre*, & dans sa persone à la Sainte *Eglise Romaine*, dont il fut, par la grace de Dieu, le Maître & le Fondateur, le Privilége, quand le cas l'exige, de discuter & de juger les Causes de toutes les *Eglises*, & de n'être elle-même soûmise au Jugement d'aucune; Privilége, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour, dans la prospérité & dans l'adversité, même avec effusion de sang, lorsqu'il l'a falu. Nous ne pouvons & nous ne devons donc pas voir sans une extrême surprise ce que fait à présent contre ce Privilége acordé à l'*Eglise*, celui qui devroit le defendre contre les ataques des autres; & qu'il écrit à sa Mère come à quelque persone qui lui feroit soûmise. Or la *Tradition Canonique* & l'autorite des *Saints Pères* ne nous permètent pas d'aler à sa *Cour* & d'aquiescer à la *Sentence* de sa *Cour* dans cète partie. C'est pourquoi, puisque, dans les moindres *Eglises*, leurs *Avoués* & les *Princes Séculiers* n'usurpent point la conoissance, la discus-

PRINCES contemporains.

acompagner dans ce voïage. 1188. *Les préparatifs, qui se faisoient pour cète Expédition, furent interrompus par une brouillerie, qui survint entre* Richard *& le* Comte de Toulouse, *sur un sujet de peu d'importance. Cète brouillerie ala si loin, que* Richard *entreprit de renouveller les prétentions de la* Reine, *sa mère, sur le Comté de* Toulouse, *& qu'il s'empara de* Moissac *& de quelques autres Places. Le* Comte de Toulouse *implora le secours de la* France; *&* Philippe, *feignant de croire qu'*Henri *étoit le véritable auteur de cète guerre, fit une irruption dans le* Berri, *& s'empara d'*Issoudun. *La guerre étant ainsi ralumée & se poussant des deux côtés avec effés de vigueur;* Henri *fut terriblement surpris d'aprendre que* Richard *étoit alé se jeter entre les bras de* Philippe. *Dès que ce* Prince *fut arivé à* Paris; *il renouvela ses premières plaintes, feignant de croire que le* Roi, *son père, vouloit doner* Alix *à* Jean, *& lui laisser sa Courone. Mais ce n'étoit pas tout.* Richard, *avant que de partir, avoit débauché au* Roi *presque tous ses Sujets de* France, *ensorte que ce Prince se voïoit hors d'état de continuer la guerre.* 1189. *Il fit tout son possible pour obtenir la paix de* Philippe: *mais plus il paroissoit la souhaiter, plus* Philippe *s'en éloignoit. Celui-ci demandoit,* « *Que* Richard *fût » couroné, & qu'on lui li» vrât son Acordée pour » consomer le mariage ». Mais* Henri *avoit de fortes raisons de rejeter ces conditions. Dans la suite,* Philippe *en ajouta encore une autre, en demandant « Que le* Prince Jean *fit » le voïage de la* Terre-*» Sainte, de peur qu'il ne » suplantât son Frère aîné,*

SAVANS & ILLUSTRES.

d'équité l'ecartant souvent du véritable sens des *Loix*, il soûtint opiniatrément ses opinions, qui furent adoptées & defendues vivement par *Plaisantin* & par *Alberic da Porta Ravegnana*: mais refutées aussi vivement par *Bulgare* & par *Accurse*. Ce dernier traite souvent asses mal *Martin* & ses Sectateurs; & done à ceux-ci, par mépris, le nom de *Gosiens*.

Lorsqu'en 1158, dit le *Panziroli*, que je traduis librement sans l'altérer, l'Italie *vit pour la seconde fois*, Frédéric I, *les* Tortonois *& les* Cremonois *lui fermérent leurs portes; ce qui lui fit convoquer une* Diete *à* Roncaglia, *à laquèle il apella tous les* Princes d'Italie *& les* Consuls des Viles. *Il y fit venir aussi plusieurs* Jurisconsultes, *entre autres les 4 plus célébres d'alors, lesquels enseignoient le* Droit *à* Bologne, *savoir* Martin Gosia, Bulgare, Jaque, *&* Hugolin da Porta Ravegnana (*a*).

(*a*) On verra plus bas qu'il auroit mieux valu dire *Hugue*, qu'*Hugolin*.

Nous avons d'un *Comentateur de la Coûtume de Bourgogne* un *in*-4° de près de 800 pages, aiant pour titre: *Les Vies des plus célèbres* Jurisconsultes *de toutes les Nations, tant Anciens que Modernes, savoir* Latins, *ou* Romains, François, Espagnols, Italiens, Allemans, Anglois, Hollandois, *&c. tirées des meilleurs Auteurs qui en ont écrit, & mises en leur jour par ordre alphabétique. Par Monsieur* (Jaque) Taisand, Trésorier de France; *Nouvelle Edition augmentée d'un tiers par M***.* Paris, 1737. Ce n'est qu'un recueil informe, fruit d'une lecture immense, & d'un examen

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

Home de sa Cour de la porter. Les deux bons Lodigians se hâtent d'aler informer les Consuls de leur Ville de ce qu'ils ont fait en faveur de la patrie. Loin de les en remercier; on les charge d'injures, en leur imposant silence sur leur nouvèle. On craignoit le ressentiment & la fureur des Milanois. Bientôt après, le Porteur de la Lètre de *Frédéric* vient à Lodi, comtant y recevoir un présent considérable: mais les Consuls le conjurent « de ne point passer outre, & de s'en retourner sans remètre la Lètre aux Milanois ». Il continue son voïage, & présente la Lètre. Elle est jetée à terre, & foulée aux pieds; & le Porteur ne se sauve qu'avec peine. *Frédéric*, Prince haut & colère, ne peut digérer un pareil afront; & les Princes de sa Cour, qui n'en sont pas moins indignés que lui, le pressent d'en tirer vangeance. Les Lodigians, qui craignent que cet évènement ne les fasse exterminer par les Milanois, font demander pour eux, par *Guillaume*, Marquis de Montferrat, à *Frédéric*,

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

grands maux retenoit cependant beaucoup de ces Peuples *dans le devoir: mais ils se réjouissoient dans le cœur, en voiant que,* toute *la* Marche de Vérone *aiant déja levé l'étendart pour la défense de la* Liberté, *les* Véronois & *les* Padouans *avoient chassé les* Allemans *des deux forts* Chateaux d'Appenzice, *& de* Rivoli, *qu'ils avoient rasés jusqu'aux fondemens.*

Année 1166, p. 570. L'*Empereur* revint au mois de Novembre en *Italie*, avec une très belle Armée. Il passa par la *Val-Canonica*, parcequ'aparemment les *Véronois* s'étoient emparés du passage de la *Chiasa*, qu'ils avoient fortifié; & vint camper auprès de *Brescia*. *Le* Card. d'Aragon, *dans sa* Vie d'Alexandre III, *dit*, « *Que bien que l'*Empereur *eût conçu contre* » *les* Lombards *une très* » *forte haine; & qu'il n'eût* » *en eux aucune confiance,* » *il renferma sa colère dans* » *son cœur; & reçut avec* » *bienveillance & d'un air* » *afable tous ceux qui se* » *présentèrent à son audiance* ». Sire Raul, *mieux informé de toutes ces Afaires, n'en parle pas de même.* Frédéric *dévasta plusieurs* Bourgs & Châteaux *du* Brescian; *poussa le dégât jusqu'aux fossés de* Brescia *même; & força cète Ville de lui doner en ôtage 70 des principaux & des plus riches Citoïens, qui furent envoïés à* Pavie. *Il ravagea de même la* Plaine de Bergame; *& vint à* Lodi *tenir une Diète d'*Allemans *& de* Lombards. *Les malheureux* Peuples de Lombardie, *qui s'étoient flatés que le retour de l'*Em-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

Tancrède n'avoit point eu de droit à la *Courone*. Les *Papes*, devenus par hazard & sans aucun droit *Suzerains des Provinces*, qui composent ce qu'on a depuis apelié le *Roïaume de Naple*, ne l'étoient point de la *Sicile*; & le soin, qu'ils avoient de nomer cète Ile dans leurs *Actes d'Investiture* anonçoit uniquement leur prétention, & ne justifioit nulement un droit, qui n'étoit fondé sur aucun Titre primitif. Le *Comte Roger* ne dut la *Sicile* qu'à son épée. Il en fut *Souverain* à titre de *Conquérant*; & n'en rendit aucun homage aux *Papes*. *Gregoire VII*, c'est tout dire, n'osa jamais demander cet homage; & le *Privilège de la Légation*, acordé par *Urbain II* à *Roger*, exclut toute idée de *Suzeraineté* & de *Vassalité*. Les *Papes* n'avoient jamais eu, dans aucun tems, aucun droit, quant au Temporel, sur la *Sicile*, quoique les *Faussaires* maladroits de la *Cour de Rome* l'eussent comprise dans la prétendue *Donation de Louis le Débonaire*. Ce Prince n'avoit pas pu doner ce qui n'étoit pas à lui. Depuis le tems de *Justinien* & de *Bélisaire*, la *Sicile* avoit apartenu constament à l'*Empire d'Orient*. C'étoit à cet *Empire*, que les *Sarasins* l'avoient enlevée; & ce fut sur les *Sarasins*, que *Roger* en fit la conquête. Ainsi, pour la partie principale du *Roïaume de Sicile*, pour celle qui lui donoit son nom, les *Siciliens* avoient pu, sans recourir au *Pape*, en disposer en faveur du *Prince*, qu'ils en croioient le légitime héritier. Il resteroit à savoir à l'égard de la partie de ce *Roïaume* en *Italie*, si la manière, dont

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

sion & le jugement de ces sortes de Causes ; mais, atendent que leurs *Métropolitains* ou *le Siége Apostolique* en conoissent & les jugent, il paroit que ce seroit une chose tres digne de l'animadversion divine, & qui devroit d'autant plus durement être condamnée par toute l'*Eglise*, qu'elle tourneroit au préjudice de l'*Eglise Universelle*, si par notre ignorance ou par notre foiblesse (ce que Dieu veuille détourner!) ce mal començoit de nos jours, par le Chef; & si nous permètions que l'*Eglise*, racheteé par le sang précieux de *Jésus-Christ* fût réduite en servitude, elle, pour la liberté de qui nos Pères ont répandu leur propre sang; & pour laquèle, à leur exemple, nous devons, si la nécessité l'exige, afronter les plus grands dangers.

Cète *Réponse* d'*Alexandre III*, où l'Esprit de domination, qui, depuis tant de siécles, dirige toutes les actions & dicte toutes les paroles de la *Cour de Rome*, se dévelope avec si peu de ménagement, ofre une foule de réflexions utiles, que les bornes, que je me prescris, me font suprimer. Je me contenterai d'une remarque judicieuse de l'*Abbé Fleuri*, qui, Liv. 70, N. XL, raporte la substance de cète même *Réponse*, & dit ensuite : *Nous avons vu toutefois qu'en l'année* 418, *lorsque l'*Antipape Eulalius *fut élu contre* Boniface, l'Empereur Honorius *prit conoissance de l'Afaire ; fit tenir un* Concile *à* Ravenne, *où il faisoit sa résidence ; comit un* Evêque, *pour oficier à* Rome ; *& aiant reconu la vérité, fit chasser* Eulalius, *& maintint* Boniface *dans le* Saint-Siége. *Nous avons*

» s'il arivoit que le Roi, » leur père, mourût dans » le voiage ». *Cète nouvèle condition aiant été rejetée, la guerre se continua ;* & Henri, *abandoné de tous ses Sujets de* France, *fut toujours batu. Enfin, après avoir inutilement emploié la médiation du Pape pour obtenir la paix, il se vit contraint de subir toutes les conditions, qu'il plut à* Philippe *de lui imposer, pour finir une guerre, qui ne pouvoit que lui devenir funeste. Quelque tems après, il découvrit que* Jean, *son fils bien aimé, étoit entré dans le complot de son Frère. Cela lui causa un si grand chagrin, qu'il en tomba dans une maladie, dont il mourut à* Chinon, *l'année* 1189, *après avoir régné* 34 *ans,* 8 *mois &* 12 *jours.*

Se sentant près de sa fin, il se fit porter devant le Grand Autel de l'Eglise de *Chinon*. Il y rendit l'ame, après s'être confessé. Son Corps fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaie de *Fontevrault*. Lorsqu'on l'y porta, *Richard* ala au devant ; &, dès qu'il parut, le Corps jeta par le nés & par la bouche une grande quantité de sang. Le Cœur de *Richard*, naturèlement très dur, en fut si touché, que ce Prince fondit en larmes, en s'écriant, « Qu'il étoit la » cause de la mort de son » Père ».

Outre les 5 Fils, dont j'ai parlé, la *Reine Eléonor* dona 3 Filles au *Roi*, son Mari : 1° *Mathilde*, femme d'*Henri le Lion*, *Duc de Bavière* ; 2° *Eléonor*, femme d'*Alphonse IX*, *Roi de Léon* & *de Castille* ; 3° *Jeanne*, feme de *Guillaume II*, *Roi de Sicile*. L'Histoire parle de 3 Batards d'*Henri*, lesquels sont, 1° *Guillaume*, dit *Longue-épée*, qui fut *Comte de Salisburi* ;

Come aux plus Savans, il leur demanda, « *si l'Em-* » *pereur avoit le Domai-* » *ne propre de toutes les* » *choses, que les Possesseurs* » *tenoient de son indulgen-* » *ce, come par Droit pré-* » *caire* ». Martin *l'assura ;* Bulgare *le nia ; les autres balancèrent. Alors,* Frederic *leur ordona*, « *de dé-* » *finir plus exactement le* » *droit qu'il avoit sur les*

très modique. Il s'y trouve beaucoup de fautes, dont quelques-unes même sont asses grossières. Je ne les attribue point à l'Auteur, qui n'avoit pas revu son Ouvrage, dont la première Edition parut après sa mort, sans qu'on l'eût mis en état de voir le jour. On sait gre sans doute au second Editeur de ses *Additions*, quoiqu'il n'ait fait que les copier, pour la plupart, come il le dit lui-même, dans les *Mémoires* du P. *Niceron* : mais on lui sauroit bien plus de gré, s'il avoit purgé l'Ouvrage de ses fautes, au moins les plus révoltantes. Telle est celle ci de la p. 15, Art. *Aburnius* ou *Alburnius*, ou *Æburnius Valens*, nomé *Salvius Valens* par *Jule Capitolin*, qui le dit *Conseiller d'Antonin le Pieux*. On a laissé dire à *Taisand* que l'Empereur Alexandre Sevère *& son fils* Antonin *lui ont écrit* (*à ce Jurisconsulte*), *come on le voit dans l'Inscription de la Loi* Edita 3 *au* Code de edendo, &c. Mais ce *Jurisconsulte* ne vivoit plus du tems d'*Alexandre Sévère* ; & cet *Empereur*, qui n'eut point d'Enfans, n'eût point de Fils du nom d'*Antonin*, qui fut son Collègue à l'*Empire*. C'est de *Septime Sévère* & de son fils *Antonin Caracalla*, que *Taisand* a voulu parler ; & s'il avoit écrit *Alexandre*, au lieu de *Septime*, c'est

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
FREDERIC I,
* *Roi des Romains.*

« Qu'il les reçoive sous » sa protection ». Les Milanois, rentrés en eux-même, font, pour apaiser le Roi des démarches, qui leur réussissent mal. Des Députés de Crémone & de Pavie viènent assurer ce Prince de l'obéissance de leurs Villes ; &, dans une Audiance secrète, ils se plaignent de l'orgueil des Milanois, qui vouloient mètre sous le joug toutes les Villes de leur voisinage ; & conjurent le Roi « de prendre la défense de Lodi ».

Les Bolonois, unis aux Faëntins, font une si rude guerre à ceux d'Imola, qu'après les avoir batus, ils les forcent à faire une paix désavantageuse, qui les met dans leur dépendance (1).

(1) Après avoir raporté ce fait, *Muratori* dit T. VI, p. 504 : Sigonius *écrit « Que, le 6 de Juin, » les* Plaisantins, *joints » aux* Crémonois, *en vinrent aux mains avec les »* Parmésans *près de* Casalecchio ; *qu'ils furent » défaits ; & que la plus-» part d'entre eux, aiant » été pris, furent conduits » dans les prisons de* Parme ». *Je ne saurois dire deus quel monument il a puisé ce fait. Je n'en trouve aucune trace dans les anciènes* Annales *de ces Villes.*

EMPEREURS D'OCCIDENT,
&
ROIS DES ROMAINS.

pereur *leur procureroit quelque soulagement, se présentèrent en foule, Grands & Petits, quelques-uns même portant des Croix à la main, & demandèrent, « Qu'il eut pitié d'eux ». Ils l'instruisirent de tout ce qu'ils avoient soufert de la part de ses* Oficiers. *Il parut d'abord atendri de leurs maux, & prêt à punir ceux qui les avoient causés : mais ses actions firent voir que de pareilles plaintes le touchoient peu.* Les Peuples *alors, perdant courage, crurent leurs maux sans remède ; & bien des gens se persuadèrent qu'il autorisoit l'inhumanité de ses* Oficiers. *Il ala de* Lodi *célébrer les fêtes de* Paque *à* Pavie.

Ann. 1167, p. 573. *Dès que l'*Empereur *eut quité la* Lombardie *pour marcher vers* Rome, Henri, Comte de Dez, *qu'il avoit laissé pour* Gouverneur *à* Pavie, *soupçonant aparemment les* Villes de Lombardie *de brasser sourdement quelque chose, exigea des* Milanois, *dans le mois de Mars,* 100 *Otages,* 50 *de ceux des* 4 *Bourgs, &* 50 *des autres dispersés de diférens côtés. A quelque tems de là, ses soupçons s'étant augmentés, il voulut encore* 200 *Otages, qu'il envoia tous dans les prisons de* Pavie ; *& demanda de plus une contribution en argent. Alors l'infortuné* Peuple de Milan, *désespéré de se voir oprimé de la sorte, prêta l'oreille à qui lui proposa de se liguer avec les autres* Villes *pour secouer le joug insuportable des* Allemans. *Il se fit donc une Conférence des* Crémonois, *des* Bergamasques, *des* Mantouans, *des* Bres-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Robert Guiscard, qui, par ses Frères aînés & par lui-même, en avoit été le *Conquérant*, s'étoit rendu *Vassal du Saint-Siége*, donoit aux *Papes* le droit d'en disposer. D'un examen exact des faits, il pouroit très bien résulter que les *Papes* n'avoient pas acquis ce droit. Mais laissons à part ce point, que l'état actuel des choses nous dispense de discuter. Pour ce *serment*, auquel *Muratori* dit que les *Siciliens* manquèrent, nous aprenons de l'*Anonime du Mont-Cassin*, qu'il ne fut prêté que par quelques *Barons de la Pouille*, dont il dit qu'*ils jurèrent fidélité à* Constance. *Muratori* ne devoit pas atribuer à la Nation, ce qu'un petit nombre de ses Membres avoit fait. Supposé, ce qui n'est pas certain, que par ce *Serment*, dont l'*Anonime* parle d'une manière très équivoque, ceux qu'il indique, se fussent engagés de reconoître *Constance* pour *Reine de Sicile*, si *Guillaume II* mouroit sans Enfans ; il est de toute certitude qu'il n'étoit que conditionel, & qu'il ne les engageoit qu'à faire valoir, dans l'*Assemblée réprésentative de la Nation*, les droits qu'elle prétendoit à la *Courone* ; &, dans le cas où la *Nation* trouveroit les droits de cète Princesse bien fondés, & lui déféreroit la *Courone*, à maintenir ce qu'on auroit fait pour elle contre ceux qui s'y voudroient oposer. Dans le *Parlement*, qui se tint à *Palerme* après la mort de *Guillaume II*, les *Partisans de Constance* satisfirent à leur engagement, en parlant avec force en sa faveur : mais la *Nation* décida que la *Courone* apartenoit à *Tancrède* ; & a

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

vu encore que, 80 ans après, le Schisme de Simmaque *& de* Laurent *fut terminé de la même manière. On convint que les deux* Contendans *iroient à* Ravenne *subir le Jugement du* Roi Théodoric, *tout* A-rien *qu'il étoit; & ce fut lui qui décida en faveur du* Pape Simmaque. *Mais aparemment le* Pape Alexandre III *n'étoit pas instruit de ces faits. Or, suivant sa prétention, il seroit impossible de finir un* Schisme; *puisque chacun des* Contendans, *se disant* Pape légitime, *prétendroit également ne pouvoir être jugé sur la terre.*

L'Auteur de la Vie d'Alexandre III continue. *Les* Evêques, *envoïés par l'*Empereur, *indignés de la* Réponse *qu'ils reçurent, alèrent hardiment à* Segni *retrouver* Octavien. *Ils lui présentèrent les* Lètres *de l'*Empereur, *se prosternèrent à ses pieds, & l'adorèrent.* Otton, Comte Palatin, *que l'*Empereur *avoit envoïé dans le voisinage de* Rome *avec des* Troupes Allemandes, *en fit de même.* Après quelques invectives contre l'*Antipape*, entremêlées de passages de *Pères* & de l'*Ecriture Sainte* bien ou mal apliquès, l'*Auteur* reprend ainsi sa Narration. *Or* l'Empereur Frèdèric, *qui se flatoit envain de réussir dans l'injuste projet, qu'il avoit conçu de s'asservir* l'Eglise de Jèsus-Christ, *aiant fait venir près de lui* l'Hérètique *même en* Lombardie, *& rassemblé ce qu'il put de* Prélats des Eglises *des Terres de sa Domination, ala, suivi d'*Octavien, à Pavie *pour y tenir une* Cour générale. *Ce fut là qu'avec un détour adroit, il découvrit sa profane intention & son détestable dessein, en assurant, « Que » le Seigneur* Alexandre,

2° *Geofroi*, qui fut *Archevêque d'Iorck*; 3 *Morgane*, dont l'élection à l'*Evêché de Durham* ne fut point confirmée par le *Pape*, à cause qu'il refusa de prendre le nom de son Aieul maternel. Les 2 premiers ètoient Fils de *Rosémonde de Clifford*, fille de grande Maison; & le 3e de la Fille d'un *Chevalier*, nomé *Blunt.*

RICHARD I, *surnomé* CŒUR DE LION,

succède à son père *Henri II* en 1189, & meurt en 1199.

Le desir empressé d'épouser *Alix de France*, & cète crainte si grande qu'*Henri II* n'eût dessein de laisser la *Courone* à *Jean*, son fils bien aimé, n'avoient été pour *Richard*, que des prétextes de se révolter contre son Père. Après la mort de ce Prince, il ne parla plus de son mariage, & ne témoigna nule inquiétude au sujet de son Frère. Il comença par envoïer ordre en *Angleterre* de remètre en liberté sa mère *Eléonor*, qui gémissoit en prison depuis 16 ans. Il la chargea de l'Administration du *Roïaume*; & lui dona même pouvoir d'élargir tous les Prisoniers d'Etat, ce qu'elle fit avec beaucoup de zèle. Pendant le reste de sa vie, elle eut un soin particulier de procurer à toutes les espèces de Prisoniers, sinon la liberté, du moins tous les adoucissemens, qui pouvoient dépendre d'elle.

Après les obsèques de son Père, *Richard* se hata d'aler rendre homage à *Philippe Auguste* pour les Etats, qu'il avoit en *France*, & le remercier des secours, qu'il en avoit reçus; ce qui lui va-

» Villes de Lombardie ». *Mais, faisant atention qu'en se chargeant seuls d'une pareille comission, ils ne pouvoient qu'exciter beaucoup de jalousie contre eux, ils demandèrent, « Qu'on leur joignît un »* Jurisconsulte *de chaque »* Ville de Lombardie ». *Ces* Jurisconsultes, *entre lesquels on croit que furent* Obert dall'Orto & Gerard

une de ces inadvertances échapées à la rapidité de la composition, que l'on corrige en relisant de sang froid. On verra plus bas une faute plus grossiere.

Taisand fait un grand usage du Livre du *Panziroli*, qu'il a transporte presque entier dans le sien. C'est d'après lui, qu'il a parlé, dans l'Art. de *Martinus Gossia*, p. 360, de ce dont il s'agit ici dans le Texte. Il done au *Jurisconsulte Hugue*, qui m'ocasione cète remarque, le nom d'*Ugolinus à Porta de Ravenne*; ce qui fait *Ravenne* la patrie d'*Hugolin*. La même faute se trouve à la premiere ligne de l'Article du milieu de la page 15. *Albericus à Porta, de Ravenne en Italie, qui vivoit dans le douzième siècle, &c.* Le *Panziroli* nome constament le premier *Ugo*, ou *Ugolinus à Porta Ravennate*; & le second, *Albericus à Porta Ravennate.* S'ils avoient été de *Ravenne*, il auroit dit: *Ugo*, ou *Ugolinus à Porta, Ravennas*; & *Albericus à Porta, Ravennas.* Les *Noms Italiens* sont *Ugo*, ou *Ugolinus*, & *Alberico da Porta Ravegnana.* La *Traduction Latine* de ces *Noms* doit se rendre en *François* par *Hugue*, ou *Hugolin*, & *Albéric de la Porte de Ravenne.* Le *Panziroli* nous aprend, Chap. 17, qu'*Hugue*, ou *Hugolin* étoit de *Bologne.* Il ne

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

1154. ANASTASE IV meurt, le 2 de Décembre. On lui done pour succeßeur *Adrien IV*, Anglois, nomé *Breach Spear*, Chanoine Régulier, Abbé de Saint-Ruff, puis Evêque d'Albano. Durant tout le Pontificat d'*Eugène III* & d'*Anastase IV*, *Arnaud de Bresse*, soûtenu de quelques Citoïens puissans, & surtout des Sénateurs, n'avoit pas quité Rome, déclamant sans cesse contre les Papes & tous les Ecclésiastiques, & grossissant toujours le nombre de ses Partisans. *Adrien* l'excomunie, & le banit; ce qui ne l'empêche pas de rester à Rome, & de continuer ses déclamations. Quelques-uns de ses Partisans arêtent dans une rue *Gérard*, Prêtre-Cardinal du Titre de Sainte-Pudentiène, come il aloit chés le Pape; & le blessent de manière à faire désespérer de sa vie. *Adrien* punit l'atentat sacrilège comis en la persone de ce Cardinal, en mètant Rome en Interdit; ce qui n'êtoit jamais arivé.

Le Roi *Roger* cesse de vivre, le 16 de Février; & *Guillaume I*, le seul de ses Fils, qui

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

cians, & *des* Ferrarois; & *sans doute il s'y trouva des* Députés des Villes confédérées de la Marche de Vérone. *On y rapela les extorsions & les cruautés, que l'on avoit tous les jours à soufrir de l'indiscrétion & de l'insatiabilité des* Oficiers *de l'*Empereur; & *l'on résolut* « *de mourir plustôt une fois avec honeur, que de vivre dans la misère sous les loix de qui ne se souvenoit plus qu'il étoit leur* Prince, & Prince Chretien ». *Ces* Peuples *firent donc une* Ligue; & , *par un serment très fort, ils s'obligèrent, si l'*Empereur & *ses* Oficiers *vouloient à l'avenir, sans en avoir sujet, leur faire quelque injure ou quelque domage, de se défendre les uns les autres*, sauf toutefois la fidélité due à l'Empereur; *Clause néanmoins, qui, suivant les occurrences, ne devoit rien signifier. On convint spécialement du jour, que les* Milanois *dispersés seroient reconduits dans leur Ville detruite & déserte; & l'on aréta* « *d'y rester jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en état de pouvoir s'y soûtenir par eux même* ». *Les* Crémonois *avoient été jusqu'alors les plus grands Enemis des* Milanois, & *l'un des* Peuples *dont l'*Empereur *pouvoit le plus vanter la fidélité. Vraisemblablement ils changèrent de sistème, en voïant, & peut-être en essuïant des hauteurs & de mauvais traitemens de la part des* Oficiers de l'Empereur; & *craignirent d'être enfin traités come tant d'autres* Peuples de Lombardie. Sicard, *qui, peu d'années après, fut* Evêque de Cré-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

come elle n'avoit pas juré fidélité à *Constance*, elle ne manqua point à son serment.

Henri V, repassé de *Sicile* dans la *Pouille*, y tint le *Parlement* de ces Provinces; après lequel il envoïa *Constance* en *Sicile*; & se mit en chemin pour retourner en *Allemagne. Tous les* Historiens *s'acordent*, dit *Muratori*, p. 38, ann. 1195, *à dire que ce* Prince *envoïa, par mer & par terre, en* Allemagne *des richesses immenses, dépouilles des malheureux* Siciliens & *du* Palais de Palerme. *On lit dans la* Chronique *d'*Arnold de Lubec, *Liv. IV, Ch.* 20. Il trouva des trésors cachés, & toute la gloire des pierres précieuses & des perles, ensorte qu'aiant chargé 160 bêtes de somme d'or & d'argent, de pierres précieuses & d'étofes de soie, il retourna glorieux dans sa patrie. *La belle gloire aquise par tant de parjures, d'ingratitude, & de barbaries, en laissant en* Sicile *une haine incroïable & d'horribles sujets de plainte contre lui! Outre un grand nombre de* Barons *prisoniers & d'Otages de diférentes Villes, entre lesquels étoit* Nicolas, *Archevêque de* Salerne, *il emmena l'infortunée* Reine Sibille *avec ses* ; Filles & *son fils* Guillaume; & *les tint, sous bone garde, dans une Forteresse. Le P.* Pagi *croit que ce fut seulement vers Noël de cète année, qu'Henri sévit contre les* Siciliens; & *qu'ensuite il reprit le chemin de* l'Allemagne. *Mais* Jean de Ceccano *parle de Noël de l'année précédente.* Henri *vint, cète année, à* Pavie; & *de là, suivant les* Annales de Gêne & *d'autres Auteurs, il se rendit*

PAPES.

» *ses* Frères, *& ses Parti-*
» *sans étoient les Ennemis*
» *de l'*Empire *& les siens,*
» *& qu'ils avoient fait une*
» *Conjuration avec ses En-*
» *nemis & ses Adversaires:*
» *mais qu'*Octavien *avoit*
» *toujours été fidèle & to-*
» *talement dévoué, tant à*
» *lui qu'à l'*Empire; *&*
» *que, pour cète raison,*
» *il lui paroissoit que l'é-*
» *lection d'*Octavien, *quoi-*
» *que faite par le plus pe-*
» *tit nombre des* Catholi-
» ques, *avoit cependant*
» *plus de force, & méri-*
» *toit mieux la faveur de*
» *l'*Empire, *que l'entrepri-*
» *se téméraire d'un grand*
» *nombre de Conjurés* ».

*Pour faire ensorte que ceux qui s'étoient assemblés, se soumissent à l'obéissance d'*Octavien, *il séduisit les uns par des caresses, & par diverses promesses, & contraignit les autres par des menaces & par la crainte. Ainsi voulant, pour le malheur de son ame, & pour la perte de plusieurs, diviser la* Robe de Jésus-Christ, *c'est à dire l'*Unité de la Foi Catholique, *il se courba le premier aux pieds d'*Octavien, *& força les autres, qu'il put, à faire la même chose. Cela fait, il envoïa dans tout son* Empire *un* Edit, « *en-*
» *joignant aux* Prélats des
» Eglises *de venir adorer*
» *la* Statue, *qu'il avoit*
» *élevée, avec ordre à ceux*
» *qui refuseroient d'obéir*
» *de sortir des Terres de*
» *sa domination, pour n'y*
» *pas rentrer* ». *Cet ordre dur & cruel retentit par toute l'*Italie. *Tous ceux que l'Esprit saint échaufoit choisirent de soufrir l'exil & la persécution pour l'amour de Dieu & pour le maintien de l'unité de la Foi, plustôt que d'adhérer paisiblement au* Schisme, *en jouissant des honeurs, & possèdant en abondance les richesses de ce fidèle. Il y eut donc un très grand*

PRINCES contemporains.

lut, de la part de ce *Roi*, la restitution des Places, dont il s'étoit emparé dans la dernière guerre. De là *Richard* àla se faire couroner *Duc de Normandie à Rouen*; & ne passa qu'un mois après en *Angleterre* pour y être couroné *Roi*.

Ceux, qui l'avoient aidé dans sa révolte contre son Père, comtoient, en le voïant sur le Trône, avoir tout crédit auprès de lui: mais il leur défendit de paroître jamais en sa présence.

Come il avoit promis à *Philippe Auguste* de passer au *Levant* avec lui; les préparatifs de son voiage l'ocupèrent uniquement, dès qu'il fut en *Angleterre*. Cent mille Marcs d'or, qu'*Henri II* avoit laissés dans ses cofres, & pareille somme, qu'il tira du *Grand-Trésorier* & des autres persones emploïées par *Henri* dans l'administration des Afaires, ne lui sufisant pas; il usa, pour recouvrer de l'argent, de divers moïens, qui ne furent pas tous fort justes; & reçut 10 mille marcs du *Roi d'Ecosse* pour lui rendre les Places de sureté, qu'*Henri* s'étoit fait doner, & le dispenser de l'homage pour sa Courone, que le même Prince en avoit exigé. *Jean*, son frère, ne témoignant aucune envie d'aler à la Guerre sainte, il consentit qu'il restât en *Angleterre*, & le combla de bienfaits, croïant en assurer la fidélité par une grande augmentation de fortune. Il lui dona 6 *Comtés en Angleterre*; &, come il le vit devenu veuf, forçant la *Discipline de l'Eglise* de céder à la *Raison d'Etat*, il lui fit épouser, malgré les opositions de l'*Archevêque de Cantorbéri*, *Havoise*, unique héritière de la *Maison de*

SAVANS & ILLUSTRES.

Cacapisti, *tous deux* Milanois *& célèbres par leurs Ouvrages sur les* Fiefs, *s'assemblèrent au nombre de* 28 *au delà du* Po *dans l'Eglise de* Saint-Pierre de Contrebia, *avec les* 4 Professeurs de Bologne (a). *Après avoir entre eux longtems examiné soigneusement ce qu'il s'agissoit de déterminer, ils fixèrent enfin tous les* Droits de l'Em-

nome point la patrie d'*Albérie*: mais, en voïant qu'il avoit le même *surnom* qu'*Hugue*, & qu'il étoit, come lui, *Professeur à Bologne*, on ne court aucun risque à les croire compatriotes, & même Parens. Ils étoient donc tous deux *Bolonois*, & de la *Famille Noble da Porta Ravegnana*, qui se nomoit ainsi, parcequ'elle étoit la principale des *Familles Nobles* du *Quartier de la Porte* par où l'on sortoit de *Bologne* pour aler à *Ravenne*, laquèle, pour cète raison s'apeloit *Porta Revegnana*, *Porte de Ravenne*. On a déja vu dans cet Ouvrage des exemples de *Familles Nobles* qui portoient ainsi des Noms de *Portes*, ou *Quartiers de Villes*.

(a) Il se trouve en cet endroit dans *Taisand* une faute assés singulière. Observons qu'il parle d'après le *Panziroli*, qu'il le traduit même à peu près. *Il se fit*, dit-il, *une conférence entre vingt-huit* Jurisconsultes, *choisis de toutes les* Villes de Lombardie, *& les quatre excellens* Professeurs, *dont il vient d'être parlé, qui s'assemblèrent dans l'Eglise de* Saint-Pierre de Contrebia, Ville d'Espagne. *Taisand*, aiant sous les ieux le *Panziroli*, puisqu'il le traduisoit, a-t-il pu faire une pareille *ânerie*? Les mots, *ultra Padum* (*au delà du Pô*), qu'il pouvoit

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

FRÉDERIC I, Roi des Romains.

lui restât, & qu'il avoit fait sacrer 2 ans & 10 mois avant sa mort, lui succède. Le jeune Roi ne tarde pas d'envoïer assurer le nouveau Pape de son obéïssance, & lui demander « de » mètre obstacle à tout » diférent par un nou» veau Traité de paix »: mais *Adrien*, à qui l'arivée prochaine de *Frédéric* en Italie faisoit espérer de tirer un meilleur parti des droits, ou des prétentions de l'Eglise Romaine sur la Pouille & sur la Calabre, refuse d'entrer dans aucune négociation. Les Maures Mossamutes font une dêcente au Château de Pouzzole qu'ils saccagent: mais la Flote de Sicile les surprend, en fait beaucoup de prisoniers, & passe le reste au fil de l'épée.

Les Milanois, voulant avoir raison des mauvais ofices, que les Pavésans leur avoient rendus auprès du Roi *Frédéric*, conduisent contre eux leur Armée, grossie des Troupes de Come, de Crème & de Lodi. Le 1 d'Août, on en vient aux mains à Lardiraga près de la rivière d'Olonna. La bataille dure jusqu'au coucher du Soleil; & de

moné, se plaint beaucoup, dans sa Chronique, *du parti, que son* Peuple *prit alors; parceque, de son tems, les* Milanois, *devenus puissans & ne songeant plus aux services qu'on leur avoit rendus, molestoient beaucoup la Ville de* Crémone; *come si, dans la présente année, cète Ville avoit elle-même forgé le marteau qui lui devoit écraser la tête. Mais les gens sages pourvoient du mieux qu'ils peuvent aux besoins présens, & s'en remètent du reste à la Providence, parcequ'il n'y a persone qui parviène à lire couramment dans le Livre de l'Avenir. La consternation des* Milanois *étoit fort grande, parcequ'ils étoient menacés de la destruction de leurs* Bourgs, *& que les* Pavésans *en faisoient courir le bruit. Ils furent un mois entier, come à l'agonie, dans les pleurs & dans les cris; & s'atendant à leur dernière ruine, ils transportèrent le peu qu'ils avoient de meubles à* Come, *à* Novare, *à* Pavie, *à* Lodi. *Mais enfin, le 27 d'Avril, les* Troupes de Brescia, de Crémone, de Bergame, de Vérone, *& de* Mantoue *parurent; & conduisirent, à leur grand contentement à tous, ce* Peuple *dans sa* Ville *abandonée. Il ne perdit point de tems à reereuser les* Fossés, *à se servir des restes des anciens* Murs *pour enceindre la* Ville, *à se loger dans des* Maisons. *Quand on en porta la nouvèle à l'*Empereur, *il afecta de ne s'en point soucier, bien qu'au fond il en fût très afligé. Dès que la* Ville *fut en état de défense, les* Confédérés *se retirèrent, pour travail-*

en Allemagne. Girolamo Rossi, *Liv. VI de son Hist. de* Ravenne, *cite un Diplôme d'*Henri, *doné à* Worms *le* IV *des* Calendes *de* Décembre *(28 de* Novembre*)* Indiction XIII, l'An du Seigneur MCXCV. *C'est l'*Indiction *comencée au mois de* Septembre. Sigonius *cite un autre Diplôme de cet* Empereur, *doné le* VII *des* Calendes *de* Juin *(26 de* Mai*), à* Borgo-San-Donnino, l'An MCXCV, Premier du Règne en *Sicile.* Henri *laissa pour* Vicaire, *ou* Viceroi, *dans le* Roïaume de Sicile l'Eveque d'Hildesheim, *précèdemment son Précepteur, lequel, malgré ses grandes ocupations, n'oublia pas de ramasser beaucoup d'argent.*

Ann. 1196, p. 90. *Les* Siciliens, *les* Appuliens, *& surtout les* Normans, *outrés des cruautés exercées contre eux par l'*Empereur, *ne songeoient continuèlement qu'à faire quelque révolution; ou vraisemblablement il y eût dans le* Roïaume *des soulèvemens & des troubles, dont on entrevoit des lueurs dans les anciens* Historiens: *mais dont ils ne parlent pas nètement. Sur les avis, qu'*Henri *reçut de ces troubles, il fit enlever les ieux aux Otages, qu'il avoit en* Allemagne, *& n'épargna que l'*Archevêque de Salerne. *Tandis qu'il étoit en* Allemagne, *on sollicita vivement le* Pape Célestin III *de secourir la* Terre-Sainte. *Il est croïable qu'*Henri *se prévalut de cète ocasion pour exciter les* Allemans *à prendre les armes, afin de les emploïer d'abord à châtier les* Peuples de la Sicile *& de la* Pouille, *come il avoit déja fait en 1194, où quelques milliers de Pè-* lerins croisés, *qui s'étoient*

PAPES.

renversement dans l'Eglise de Dieu. *Les* Catholiques *s'enfuirent, & quitèrent leurs Eglises, leurs parens, leur patrie; & les* Complices d'Octavien *furent violemment intrus en leur place. Or le bienheureux* Pape Alexandre, *aiant souvent averti* l'Empereur *avec bonté & n'aiant pas pu le ramener, le lia solemnèlement, le Jeudi-Saint,* à Anagnie *des nœuds de l'excomunication; comé principal* Persecuteur de l'Eglise de Dieu, &, *suivant l'anciène coûtume des Pères ses prédécesseurs, dispensa de leur serment tous ceux que le serment de fidélité lioit à* l'Empereur. *En même tems, il renouvela la Sentence d'excomunication lancée déja depuis longtems contre* Octavien *& ses complices. Et parceque les* Schismatiques, *se défiant d'avoir la Justice & la Vérité pour eux, avoient essaïé, par des mensonges imaginés avec artifice, de circonvenir, & d'attirer dans le Parti de leur erreur les* Prélats des Eglises *& les* Princes du Monde, *il parut utile au Seigneur* Pape *d'envoïer dans les divers* Païs du Monde *quelques-uns des* Frères de son Conseil (*ex latere suo*), *par les soins & les peines de qui l'on eût conoissance du fait de son Election Apostolique; & l'universalite des* Fidèles, *instruite de la vérité, fût affermie dans* l'Unité de la Foi Catholique. *Il envoïa donc, en* France, *les* Cardinaux-Prêtres, Henri, *du Titre* des Saints-Nerée-&-Achillée, *&* Guillaume *du Titre* de Saint-Pierre-aux-liens, *avec le* Cardinal-Diacre, *Maître* Odon, de Saint-Nicolao in carcere; *dans* l'Orient, Jean, *du Titre* des Saints-Jean-&-Paul; *en* Hongrie, Jule, Evêque de Prenèste; *à* l'Empereur de Constanti-

PRINCES contemporains.

Gloecester, laquèle étoit petitefille de ce *Comte de Gloecester*, fils naturel d'*Henri I*, lequel on a vu, dans l'*Art.* du *Roi Etiène*, embrasser avec tant de chaleur les *intérêts de l'Impératrice Mathilde. Jean* & *Havoise* avoient également *Henri I* pour bisaïeul.

Richard fit passer en France ses *Troupes Angloises* en 1190. Elles devoient être grossies de celles de ses *Etats de France*. Il trouva *Philippe* à *Vézelai* dans le *Nivernois*. Ils y renouvelèrent leur Aliance, firent quelques arrangemens pour le voïage, & marchèrent ensemble jusqu'à *Lion*. *Philippe* prit la route de *Gène*, & *Richard* celle de *Marseille*, où sa Flote devoit l'atendre. Ne l'y trouvant pas, il fréta quelques Vaisseaux pour être plustôt à *Messine*, rendés-vous général des *Croisés*. Il rencontra sa Flote à l'embouchure du *Tibre*, & trouva *Philippe* à *Messine*. Il falut y passer l'hiver; ce qui ne fut pas sans que *Richard*, dont la hauteur égaloit le courage, eut querèle avec le *Roi de Sicile* & le *Roi de France*. Celle avec le premier est raportée dans mon Texte. Une suite de cète querèle fut que *Richard* s'empara de *Messine* par escalade; & fit arborer ses étendarts par toute la Ville, même dans le Quartier, que les *François* habitoient. *Philippe* se plaignit de cet afront; &, si *Richard*, mieux conseillé, n'eût pas ôté ses étendarts & fait quelque satisfaction à ce Prince, ils se fussent brouillés dès lors. Mais ensuite *Philippe*, aiant, ou croiant avoir quelques autres sujets de se plaindre de *Richard*, lui fit dire, « Qu'il » le regarderoit come son

SAVANS & ILLUSTRES.

pire Romain, *& les* Députés de chaque Ville, *étant allé trouver* Frédéric, *lui jurèrent « d'observer » ce qui venoit d'être » arêté »*. Ce récit, presque tout fabuleux, est rectifié par ce que je dis à ce sujet dans mon Texte à l'année 1158.

Frédéric fit toujours beaucoup de cas de *Martin*, dont il adopta quelques opinions dans des *Ordonances* exprès. *Martin* soûtenoit contre *Bulgare*, « Que le serment » des Parties validoit les » *Contrats* nuls en eux- » mêmes ». Ils disputèrent l'un contre l'autre en présence de *Frédéric*, qui se déclara pour le sentiment de *Martin*, dont

ne pas traduire, & que j'ai traduits exprès, ne lui disoient-ils pas assés clairement que la scène étoit en Italie? Ne croïons donc pas qu'il ait pu, des bords du *Pô*, passer ainsi d'un saut en *Espagne*. Laissons l'honeur de ce tour de force au *Correcteur des Epreuves*, qui, très ignorant, come le sont presque tous ceux que l'on choisit pour cète besogne si dificile, se croïoit, come c'est le propre de ces gens-là, plus habile que les Auteurs dont il lisoit les *Epreuves*. Il venoit sans doute d'en lire une de quelque Ouvrage, qui parloit d'une *Ville d'Espagne* apellée *Contrebia*. Notre habile Home, trouvant tout de suite *Contrebia* dans l'*Epreuve* de *Taisand*, aura voulu doner un trait de son profond savoir, en ajoutant: *Ville d'Espagne*; &, tout fier d'avoir prêté si généreusement une sotise à l'Auteur, il n'aura pas manqué de s'en faire un grand mérite auprès du *Libraire*, come d'une Addition très importante.

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *FREDERIC I, Roi des Romains.*	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

part & d'autre, il y a beaucoup de Prisoniers & de Morts. Le lendemain les Milanois, aparemment éfraïés du nombre de gens qu'ils avoient perdus, s'enfuient si précipitamment, qu'ils laissent aux Ennemis un riche butin d'Armes, de Tentes, & d'Equipages.

Au mois d'Octobre, le Roi *Frédéric* vient en Italie par la Vallée de Trente, avec une très belle Armée; & campe d'abord auprès du Lac de Garde, pour atendre le reste de ses Troupes. Le lendemain, il va camper dans la Plaine de Roncaglia, pour y faire, suivant l'usage, la revue de tous ses Vassaux. *Il ne faut pas manquer*, dit MURATORI (1), *de raporter le tableau*, qu'Otton, *Evêque de Frisinghen*, oncle de Frédéric, *a fait alors de l'Italie* (2). *Il avoue que les Peuples n'avoient plus rien des usages barbares des anciens Lombards; & que l'on voïoit dans leurs mœurs & dans leur langage beaucoup de la politesse & de l'agrément des an-*

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 509.

(2) *Vie de Fréder. I*, Liv. II, Chap. 13.

ler à gagner Lodi. Tant que cète Ville auroit conservé le même atachement pour l'Empereur, aucun des autres Peuples, n'auroit pu se croire en sureté. Les Lodigians, *qu'ils pressèrent d'entrer dans leur* Ligue, *ne voulant absolument point renoncer au serment, qu'ils avoient fait à* l'Empereur, *après en avoir reçu tant de bienfaits, on en vint à la force. Le* 17 *de Mai*, Lodi *fut assiégé par les* Milanois *& leurs* Aliés. *Il se livra plusieurs combats; on ravagea tout le païs; & l'on fit tant de menaces, qu'enfin les Lodigians, ne pouvant pas s'en dispenser, consentirent d'accéder à la Ligue*, sauf la fidelité due à l'Empereur. *Les* Confédérés *alérent ensuite faire le siége du Château de* Trezzo, *Forteresse d'une grande importance, parcequ'elle étoit ceinte d'un Mur & défendue par une Tour, qui n'avoient rien d'égal en* Italie. L'Empereur *y avoit, come dans un lieu très sur, un grand Trésor. Les* Confédérés *batirent la Place si vivement avec leurs Machines, que la* Garnison Allemande *fut obligée de se rendre à condition de la vie & de la liberté. Le Château fut pillé, brulé, & détruit entièrement. C'est ce qu'on aprend d'un* Historien *contemporain*, Partisan de l'Empereur, *c'est à dire d'*Acerbo Morena, *ce qui refute ce que* Radewick *dit, à l'année* 1159, *de la destruction de ce Château.* L'Empereur *aprit, avec un extrême déplaisir, la perte de cète Place: mais, ocupé du siége d'*Ancone *& de la guerre contre les* Romains, *il falut qu'il diférât sa vangeance.*

mis en chemin pour la Sirie, *lui servirent à faire la conquête de la* Pouille *& de la* Sicile. *En effet, il rassembla des Troupes en très grand nombre. Mais, avant son départ pour l'*Italie, *il tint une Diète générale, dans laquèle il obtint des* Princes, *qu'ils élûssent* Roi de Germanie *& des Romains son fils* Frédéric II, *qui n'avoit au plus que 2 ans, & n'avoit pas encore reçu le batême. Il vint ensuite en* Italie. *On voit, par un de ses* Diplômes, *que le* Puricelli *raporte dans ses* Monumens de la Basilique Ambros. *qu'il étoit à* Milan le II des Ides (*le* 12) d'Août. *Un autre* Diplôme, *publié par le* Campi, *T. II de* l'Hist. de Plais., *le fait voir en cète Ville* le VI des Ides (*le* 10) de Septembre. *On aprend de* 3 *autres, qui se lisent dans le* Bullaire du Mont-Cass. *T. II*, Const. 220 *& suiv.*, *qu'il étoit* le XIII des Calendes de Novembre (*le* 20 *d'Octobre*) à Montefiascone; & le XV des Calendes de Décembre (16 *de Novembre*) à Tivoli. Jean de Ceccano *dit qu'il ariva le* 30 *de Novembre à* Ferentino. *Il y resta* 7 *jours, pendant lesquels il afecta de montrer des sentimens de paix & d'équité. Il se rendit ensuite à* Capoue. *Il y trouva dans les prisons le vaillant, mais infortuné* Richard, Comte d'Acerra, *qui, pour prévenir son arivée, avoit, quelque tems auparavant, essaié de s'enfuir: mais, qui, trahi par un* Moine blanc, *avoit été pris & remis à* Diopold, *l'un des* Oficiers de l'Empereur. Henri *le fit juger, & traîner ensuite à la queue d'un cheval dans la boue de toutes les Places. Enfin, il le fit pendre par les pieds, & le*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

nople, l'Evêque de Tibur (a), avec Ardèric, Diacre-Cardinal *du Titre* de Saint-Théodore; (en *Espagne, Antoine, Cardinal-Prêtre* du Titre *de Saint-Marc*). *La vérité de ladite Election aiant donc été publiée, & conue d'une manière indubitable,* Louis, *très chretien* Roi des François, *dont on sait que le* Roïaume *n'a jamais été souillé par le Schisme, &* Henri, Roi des Anglois, *reçurent, par l'inspiration du Seigneur, le Seigneur* Alexandre *pour le Père & le Pasteur de leurs ames. Les* Rois des Espagnes, de Sicile, de Jérusalem, & de Hongrie, l'Empereur des Grecs, *avec les* Patriarches, *les* Evêques, *les* Princes, *& tout le* Clergé *& le* Peuple, *qui lui sont soûmis, firent la même chose. Ainsi, tout le Monde reconoissant ce* Pontife *pour le* Vicaire de Jésus-Christ *& le* Successeur Catholique de S. Pierre, *le seul* Empereur Frédéric *persista dans l'opiniâtre obstination de son erreur, avec ses complices, ataquant avec force & persécutant avec ardeur le même* Pontife, *& les* Prélats des Eglises, *qui tenoient courageusement son Parti.*
 Dans l'Art. de *Victor V*, je raporterai ce que *Radewick*, dans la *Vie de Frédéric I*, dit de ce *Concile de Pavie*, pour que l'on puisse l'opofer à ce qu'on vient de lire.

Reprenons l'*Auteur*, que je traduis ici. *Dans la seconde année de son* Pontificat (1161) dit-il tout de suite, *le* Pape Alexandre *revint à* Rome, *où, Dieu le voulant, il dédia*

(a) Au lieu de l'*Evêque de Tibur*, ou Tivoli, l'*Ab. Fleuri*, Liv. 70, N. XL, parlant d'après *Baronius*, dit: *Tiburce*, dont il fait un *Cardinal*.

» ennemi, s'il ne terminoit pas l'Afaire de son » mariage avec *Alix*, sa » sœur ». *Richard* répondit, « Qu'il ne la vouloit » point épouser, parcequ'» elle avoit eu de lui un Pè» re un Enfant, cume il » le prouveroit, s'il le fa» loit, par des témoins » qu'il avoit à sa suite ». *Philippe* consentit que *Richard* prit une autre Femme. Celui-ci n'avoit pas atendu ce consentement pour conclure son mariage avec *Berenguelle, Princesse de Navarre*. Les 2 *Rois* parurent se reconcilier: mais depuis ils ne furent jamais Amis. Dès que la saison le permit, *Philippe* partit le premier pour *Acre*, ou *Ptolemaïde*. Peu de tems après, la *Reine Eléonor* vint amener au *Roi*, son fils, la *Princesse de Navarre*, & repartit tout de suite pour l'*Angleterre*. *Richard* partit aussi-tôt pour *Acre*, sans se doner le tems de célèbrer son mariage: mais emmenant avec lui la *Princesse*, & sa propre sœur *Jeane, Reine Doualrière de Sicile*, veuve du *Roi Guillaume II.*

Je rens compte ailleurs de l'Expédition des *Croisés* au *Levant*. Il sufit de dire ici que *Richard*, par sa hauteur, ofensa plus d'une fois le *Roi Philippe* & d'autres *Princes*, entre autres *Léopold, Duc d'Autriche*, en faisant abatre l'Etendard, qu'il avoit fait planter, au siége d'*Acre*, sur une Tour dont il venoit de se rendre maître.

Il partit du *Levant* avant la fin de 1192. Il fut, près de l'Ile de *Corfou*, batu d'une tempête, qui le porta jusqu'au fond du Golfe de *Venise*. Son Vaisseau se brisa contre des rochers peu loin d'*Aquilée*. Il eut le bonheur de se sauver; mais, tra-

il fit une *Loi*, qui fut publiée.

Martin mourut âgé de 70 ans: mais on ignore en quèle annee; & fut enterré chès les *Franciscains de Bologne*.

Bulgare étoit de *Bologne*. Il fut le plus savant & le plus ingenieux des Disciples d'*Irnier*; &, come il avoit le son de la voix très agréable, & qu'il prononçoit avec beaucoup de grace, il fut surnomé *Bouche d'or*. Quoique l'*Empereur Fréderic I* aimât d'avantage *Martin*, il ne laissa pas de rendre justice à *Bulgare*, qu'il mit au nombre de ses Conseillers, & qu'il fit son *Comissaire* à *Bologne* pour juger les *Causes d'Apel*. *Bulgare* s'aquita de cète charge avec tant d'intelligence & d'équité que ses Jugemens sur les matières douteuses firent loi dans beaucoup de *Tribunaux d'Italie*.

Il avoit enseigné, « Qu'» après la mort d'une » Femme, *Fille de Famille*, c'est à dire étant » encore sous la puissan» ce paternèle, sa dot, » quoiqu'elle laissat des » Enfans, devoit être ren» due à son Père à titre » de *Pécule*, aquis à son » profit ». Sa Femme mourut. Son Beaupère ala consulter *Martin* pour savoir « s'il avoit droit de rede» mander la dot de sa » Fille ». *Martin* lui répondit: *Si le cas m'arrivoit, à moi, qui ne pense pas come vous & votre Gendre, votre demande seroit rejetée de droit: mais votre Gendre, en enseignant le contraire de ce que je soûtiens, s'est condamné lui-même d'avance; & sera forcé de rendre la dot, à moins qu'il ne veuille que je l'acuse d'être un faux* Interprète des Loix. *Bulgare* rendit la dot, aimant

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

ciens Romains. Ils se piquoient tèlement de liberté, qu'ils ne vouloient pas être gouvernés par un seul ; & qu'ils aimoient mieux élire plusieurs Consuls, *tirés des trois* Ordres, *c'est à dire des* Capitaines, *des* Valvasseurs *& du* Peuple, *afin qu'aucun de ces Ordres ne fût plus puissant que les autres ; & c'ètoit l'usage de changer ces* Consuls *tous les ans. Pour augmenter le nombre de leurs Habitans, les Villes obligeoient d'y venir demeurer, & de se soûmètre à leur Jurisdiction les* Nobles *& les* petits Seigneurs, *établis dans leur District, quoiqu'ils fûssent Feudataires & dépendans de leur Domaine. Ils admètoient aussi dans le Corps de la Milice les Artisans les plus mécaniques & les plus vils; ce qu'*OTTON *de* Frisinghen *trouve étrange, parcequ'on n'en usoit pas de même en Allemagne. Il avoue cependant que, par ce moïen, les Villes d'Italie ètoient bien plus riches & plus puissantes, que toutes celles des autres païs. Mais un état si heureux ètoit acompagné de beaucoup d'orgueil, & de la très mauvaise coûtume d'avoir*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Des maladies contagieuses l'aiant chassé d'auprès de Rome ; il ala, (Pag. 580) *très promtement, par la* Toscane, *à* Pise *& à* Luque ; *& continua sa marche vers la* Lombardie : *Mais, lorsqu'il voulut décendre l'*Apennin, *il en fut empêché par le* Peuple de Pontremoli *& d'autres* Lombards, *qui lui disputèrent le passage de ce côté. Le* Marquis Obizzon Malaspina *le tira des dangers, qu'il courolt, en le faisant passer en sureté par ses* Terres de la Lunigiane. *Il perdit toutefois dans la route une grande partie de ses équipages. Vers la moitié de Septembre, & non de Décembre, come on le lit dans* Sire Raul *par la faute des Copistes, il se rendit à* Pavie, *aiant perdu par les maladies dans les environs de* Rome *& par les fatigues dans la* Marche, *outre un très grand nombre de Soldats, 2 mille, tant* Evêques, Ducs, Marquis, Comtes, *&* Valvasseurs, *qu'*Ecuïers. *Dans cète* Ville, *le 21 du même mois de Septembre de cète année* 1167, *& non* 1168, *come le* Continuateur de Morena *le dit, il mit au Ban de l'*Empire, *toutes les* Villes confédérées de Lombardie, *à la réserve de* Crémone *& de* Lodi, *sans que l'on sache pourquoi la première fut exemtée ; & jeta son gant en l'air, en signe de défi. Je soupçone qu'au lieu des* Crémonois, *le* Continuateur de Morena *avoit écrit les* Crémasques. *En effet, ceux ci persistèrent dans le Parti de l'*Empereur. *Il entra, plus furieux que jamais, dans le* Territoire de Milan *avec les* Troupes de Pavie, de Novare, de

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

*laissa mourir ainsi. Le cadavre ne fut ôté de sa potence, que l'année suivante, lorsqu'on eut reçu la nouvèle de la mort de l'*Empereur. *Après la fête de* Noël, Hénri *se mit en marche pour la* Sicile. Pp. 91, 92. *Nous aprenons aussi de* Richard de San-Germano, *qu'avant de quiter ces Provinces, & même étant encore en* Allemagne, *il avoit envoïé pour* Lieutenant-Général *en* Italie l'Evêque de Worms. *Ce Prélat vint à* Naple *avec le guerrier* Abbé du Mont-Cassin *& beaucoup de* Troupes Italiènes *&* Allemandes ; *& fit abatre entièrement, en exécution des ordres de l'*Empereur, *les murs de* Naple *& de* Capoue. Henri, *pour s'assurer de ce Roïaume, ne voulut emploïer que la rigueur & la terreur ; mauvais Maîtres pour enseigner à bien faire ! C'est par les bienfaits, & non par la cruauté, que l'on gagne les cœurs des Peuples.*

Ann. 1197, p. 93. *Les choses, qui firent le plus de bruit, cète année, se passèrent en* Sicile : *mais le malheur est que les* Historiens d'Italie *de ce tems-là, Sujets de l'*Empereur Frédéric II, *fils d'*Henri V, *n'ont pas voulu par des raisons de politique en parler au long. Les* Historiens d'Allemagne *&* d'Angleterre *en disent plus qu'eux: mais je crains qu'éloignés des lieux, & trompés par des bruits vagues, ils ne nous trompent aussi. Quoi qu'il en soit,* Arnold de Lubec *dit, Liv. III, Ch. 7,* « Que l'Empereur Henri, *dès qu'il fut, cète* » *année, en* Sicile, *essuia* » *beaucoup de troubles &* » *de traverses, parcequ'il* » *ètoit certain que l'*Impératrice Constance, *sa* » *femme, & quelques Sei-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES

l'Eglise de Sainte-Marie-la-Neuve. *Mais, come il ne pouvoit pas y rester plus longtems en repos à cause des grands troubles excités par les* Schismatiques, *séduit par les prières du* Peuple Romain, *il retourna dans la* Campanie ; *&, parceque la persécution, que l'Empereur faisoit à* l'Eglise, *aloit si loin aux environs de* Rome, *que tout le* Patrimoine de S. Pierre *depuis* Aquapendente *jusqu'à* Cépérano, *hors les Villes d'*Orviète, *de* Terracine, *& d'*Anagnie, *& la Forteresse de* Castro, *étoit au pouvoir des* Allemans *& des* Schismatiques, *qui s'en étoient emparés par force, il résolut, après avoir pris l'avis des* Fidèles de l'Eglise, *de passer par mer en* France. *Aiant donc nomé, pour* Vicaire à Rome, *le Seigneur* Jule, Evêque de Prèneste, *& mis ordre aux autres afaires qui concernoient* l'Eglise, *il se rendit à* Terracine, *pour s'embarquer. Il y trouva* 4 Galères du Roi de Sicile, *très bien agréées, & destinées par ce Prince à son service. La Maison du* Pape *& celles de ses* Frères, *avec toutes les choses nécessaires pour le voïage, y furent à peine entrées, qu'il s'éleva tout à coup un vent très fort, qui changea la mer, auparavant tranquille, en une violente tempête ; & les Galères, ébranlées par le choc & les tourbillons des flots, furent jetées sur les rochers de la Côte, se brisèrent entièrement, & furent mises en pièces : mais cependant sans mort d'home & sans perte des autres choses, qu'elles portoient. Le voïage projeté par le* Pape *fut alors ainsi dérangé, & resta sans exécution. Mais, après un peu de tems, les Galères aiant été remises en état, & les autres choses nécessaires pour le voiage*

versant les Etats du *Duc d'Autriche*, il fut reconu, poursuivi, pris dans un Village près de *Vienne*, mis en prison ; & livré, par le *Duc Léopold* à l'*Empereur Henri V*, qui le demanda. Ce Prince fit essuier bien des duretés à son Prisonier, qu'il retint 15 mois ; & qu'il osa même produire à la *Diète d'Haguenau*, come si les *Princes Germaniques* avoient eu le droit de prononcer sur le sort d'un *Roi d'Angleterre*. Il l'acusa « 1° d'avoir fait alliance avec *Tanerède* » pour le maintenir dans » son usurpation du *Trône de la Sicile* : 2° de » s'être brouillé avec le » *Roi de France*, pour » mètre obstacle à la prise de *Jérusalem* : 3° d'avoir injustement dépouillé le *Roi de Cipre*, » *Prince Chretien*, de son » *Roïaume* : 4° d'avoir » fait un sanglant afront » au *Duc d'Autriche* : 5° » d'avoir fait tuer le *Marquis de Montferrat* (a) : 6° » d'avoir trahi les intérêts de la *Religion* & » des *Princes intéressés*, » en faisant une trève avec *Saladin* ». Sans reconoître la compétence de la *Diète*, *Richard* détruisit ces acusations de manière à se rendre tous les *Princes* favorables : mais, malgré leur avis, malgré les instances & les menaces du *Pape*, & les sollicitations de plusieurs *Souverains*, l'*Empereur* ne voulut relâcher *Richard*, que lorsque *Philippe Auguste* y consentit. Encore en exigea-t-il une rançon de 150 mille marcs d'argent, 100 mille comtant, & des Otages pour le surplus.

(a) Peu de tems après que *Richard* fut parti du *Levant*, le *Vieux de la Montagne* fit assassiner ce *Marquis*.

mieux perdre de son bien, que de sa réputation, qui s'acrut infiniment par là.

Ses Fils, tous gens de mérite, moururent avant lui : mais il en regreta surtout un, qui s'étoit anoncé come devant être un excellent *Jurisconsulte*, & qui començoit à s'enrichir.

Ne voulant pas mourir sans laisser d'Enfans, il choisit pour seconde Feme une Fille, qu'il croïoit neuve, quoique le Public n'en crût rien. Le lendemain de son mariage, il expliqua la *Loi* 14 au *Code*, *De Judiciis* (Des Jugemens) laquelle comence ainsi. *Rem non novam neque insolitam aggredimur* (*Nous entamons une chose, qui n'est ni neuve, ni hors d'usage*). Il eut à peine prononcé ces paroles, que ses Disciples firent retentir tout l'Auditoire de leurs éclats de rire, & du bruit qu'ils firent en frapant sur les bancs avec leurs Livres & leurs Portefeuilles.

On ne sait ni le tems de sa mort, ni le lieu de sa sépulture.

Jâque enseignoit à *Bologne*, sa patrie, dans le même tems que *Gratien* y compiloit son *Decret*. Ses *Gloses* sur le *Droit Civil* furent très estimées. On le nome ordinairement l'*Ancien Glossateur*, pour le distinguer de *Jâque Bandini*, qui fit aussi des *Gloses* sur le *Droit*.

Il ne survécut pas beaucoup d'années à la *Diète de Roncaglia*, dont il est parlé plus haut ; &, par une certaine supputation, on a trouvé qu'il devoit être mort en 1161.

Hugue da Porta Ravegnana, qu'on n'a vraisemblablement nomé *Hugolin* qu'en le confondant avec *Hugue*, ou *Hugolin*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

pour le Roi trop peu de respect; de ne le pas voir de bon œil en Italie; & souvent de lui désobéir, si ses ordres n'étoient pas apuiés des forces d'une puissante Armée. On remarque surtout la hauteur du Peuple de Milan, la première de ces Villes, tant par sa force & le grand nombre d'hommes belliqueux qu'elle produisoit, qu'à cause qu'elle avoit soûmis à son Domaine les Villes de Come & de Lodi. Le Roi *Frédéric* s'arête 5 ou 6 jours à Roncaglia. Les Consuls de presque toutes les Villes, y viènent exposer leurs griefs, & prêter le serment de fidélité. *Guillaume*, Marquis de Montferrat, qui, presque seûl entre les Princes, s'étoit sauvé de la tiranie des Villes, y vient se plaindre des Peuples d'Asti & de Cairo. L'Evêque des premiers se plaint aussi d'eux. Mais les plaintes les plus vives sont celles que les Comasques & les Lodigians font des Milanois, en présence de 2 de leurs Consuls, *Oberto dall'Orto* & *Gherardo Negro.* Des Députés de Gène, du nombre desquels étoit l'Historien *Caffaro*, viè-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Verceil, du Marquis Obizzou Malaspina, de Guillaume, Marquis de Montferrat, & du Comte de Biandrate: *& dévasta* Rosaré, Abbiagrasso, Mazzensa, Corbetta, *& d'autres lieux. Les* Lodigians, *avec les* Bergamasques *& les* Brescians, *qui s'étoient rendus à* Lodi, *& les* Parmésans *& les* Crèmonois, *qui gardoient* Plaisance, *acoururent à* Milan. *Leur arivée fit retourner* Frédéric *à* Pavie: *mais, sans reprendre haleine, il porta ses armes contre les* Plaisantins, *& fit tout le mal qu'il put à leurs Terres.* Les Confédérés *s'étant, pour cète raison, assemblés en plus grand nombre à* Plaisance, *aloient lui livrer bataille, s'il n'eût pas regagné promtement* Pavie. *On voit pourtant dans une* Lètre *de* Jean de Sarisbéri, *laquèle est parmi celles de* S. Thomas de Cantorbéri, *qu'il y eut quelque Action désavantageuse à* Frédéric, *qui* fut mis en fuite (in fugam versus est). *Il n'est pas vrai qu'il ala, come* Sigonius *le dit, jusqu'à* Bergame, *& qu'il en brûla les* Fauxbourgs. *Il n'avoit pas des forces suffisantes. L'hiver survint, & suspendit les hostilités dans la* Lombardie. P. 582. *J'ai publié dans la* Dissert. 48 des Antiq. d'Ital., *les conditions de la* Ligue des Villes de Lombardie, *qui furent arêtées le* 1 *de Décembre. Chacun s'engagea de défendre* la Ville de *Venise, Vérone,* son Château & ses Fauxbourgs, *Vicenze, Padoue, Trévise, Ferrare, Brescia, Bergame, Crémone, Milan, Lodi, Plaisance, Parme, Mentoue, Modène, Bologne,* &c., *sous diverses*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» gneurs *du païs le tra-* » *hissoient* ». *Aiant donc rassemblé beaucoup de Troupes & d'argent, il sut bien se vanger des Conjurés, quand on les eut pris. Il fit atacher avec des clous très pointus une Courone sur la tête de celui qu'on avoit élu* Roi. *Les autres* Nobles *furent condamnés, les uns au feu, les autres à la potence, d'autres à d'autres suplices. Ensuite* Henri *pardona, dans un* Parlement, *à quiconque avoit eu part à cète Conspiration; &,* par les discours qu'il tint, *dit* l'Historien *cité plus haut,* il s'aquit beaucoup d'estime dans ce *Roïaume*; & du reste le païs fut tranquile. *Il est aisé de se persuader que* l'Impératrice Constance *voïoit de mauvais œil les cruautés exercées par son Mari sur les malheureux* Siciliens, *& surtout sur le* Sang Normand, *puisqu'elle étoit née en* Sicile, *qu'elle étoit* Normande *de Nation, & qu'elle croïoit devoir de la reconoissance à la* Famille de Tancrède, *ce Prince l'aiant remise en liberté si généreusement. Enfin, c'étoit à* Constance, *& non à son* Mari, *que le* Roïaume *apartenoit. Elle devoit donc trouver mauvais qu'il le ruinât par le massacre de tant de* Noblesse, *& qu'il le dépouillât de toutes ses richesses pour les porter en* Allemagne. *Mais on ne croira jamais qu'aiant un* Fils, *elle ait pu consentir qu'on mit la Courone sur la tête d'un autre. Il est cependant probable qu'*Henri *soupçonoit sa Femme d'avoir part à ces soulevemens: mais il ne l'est pas qu'elle en ait été convaincue. C'est pourquoi l'on doit suspendre sa croiance sur une partie de ce que dit* Roger de Hoveden, Historien Anglois,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Etant prêtes, le Pape, *dans l'Octave de Noël, se mit en mer, près de* Monte-Circeo *à l'embouchure de la* Legola; *& , conduit par le Seigneur, il aborda, le jour de la fête de* Ste Agnès (21 de Janvier 1162) *à* Gène, *où, malgré la défense de* Fiédéric, Persécuteur de l'Eglise, *tout le* Clergé *& le* Peuple *le reçurent & le traitèrent avec honeur & pompe. Il sortit de* Gène, *le Dimanche de la Passion* (25 *de Mars*) *se mit en route avec toute sorte d'agrément; & le Samedi, veille du Dimanche des Rameaux, il prit terre dans l'Ile de Ligurie. La Mer étant alors fort agitée, il fut obligé d'y célébrer le Dimanche de Pâque. Il ariva le Mercredi suivant* (11 *d'Avril*) *à l'Eglise de* Maguelone, *dont il dédia solemnèlement au Seigneur le Grand-Autel; & , parceque cet endroit étoit trop petit, pour recevoir tant d'Etrangers, & qu'une très grande multitude de* Prélats *& d'Ecclésiastiques atendoit, hors de l'Ile, son arivée avec beaucoup d'impatience, il crut qu'il étoit à propos qu'il passât dans la Ville très peuplée de* Montpellier. *Quand on eut préparé, suivant l'usage, un* Palefroi *blanc, & les autres marques de la* Dignité Pontificale, *le* Pape Alexandre, *à cause de la trop grande foule du* Peuple, *ne put qu'avec peine monter à cheval, & suivre le droit chemin. La presse des gens, acourant sur ses pas, étoit si grande & si importune, que quiconque pouvoit toucher le bord de sa Chape, s'estimoit bienheureux.* Guillaume, *Seigneur de cète Ville, vint à sa rencontre avec ses* Barons *& de belles Troupes, & lui servit d'Ecuïer l'espace d'un mille. Il entra dans la Ville avec une très grande Procession; & par-*

plus. Il voulut aussi que *Richard* promît sa nièce *Eléonor de Bretagne* au *Fils aîné du Duc d'Autriche.* Pour adoucir un peu la dureté de ces conditions, *Henri V* mit sur la tête de *Richard* la *Courone du Roiaume d'Arle*, sur la plus grande partie duquel il ne restoit plus aux *Empereurs* que des prétentions surannées. Après une absence de près de 4 ans, *Richard* revit enfin ses Etats, où sa présence étoit nécessaire.

En partant pour le *Levant*, il laissa, pour *Régent* en *Angleterre*, *Longchamp*, fils d'un *Villageois de Normandie*, qu'il avoit fait élire *Evêque d'Eli*, nomé *Grand-Chancelier*, & fait choisir par le *Pape* pour *Légat Apostolique* en *Angleterre.* Il lui dona, pour collègue, l'*Evêque de Durham*, à qui son argent valut ce titre; & leur joignit 6 *Seigneurs*, sans le conseil desquels ils ne devoient rien faire. Mais *Longchamp*, naturèlement haut, fier de la faveur de son Maître, & ne pouvant soufrir que l'*Evêque de Durham* fit aucune fonction de sa Charge de *Régent*, le força, par ses contradictions perpétuèles, à s'en abstenir. L'*Evêque* en écrivit au *Roi*, qui reçut ses plaintes à *Marseille*; & lui fit expédier une nouvèle *Patente*, par laquèle il lui confioit le *Gouvernement des Provinces au Nord de l'Humber. Longchamp* retint cète *Patente*, quand elle lui fut présentée, prétextant la nécessité de l'examiner; & fit mètre en prison l'*Evêque de Durham*, qu'il ne relâcha, qu'après l'avoir forcé de lui livrer plusieurs Châteaux, qui le rendoient trop puissant dans le *Nord.* Il n'eut d'ailleurs aucun égard pour les 6 *Conseillers*, sans l'a-

Fontana, de qui je dois parler dans cet Art., étoit de *Bologne*, quoiqu'il y ait des Auteurs qui l'ont dit de *Pise.* Je ne sais s'il en faut croire ceux d'après qui *Taisand* dit, p. 568, « Que son nom de famille étoit *Prêti* ». Le *Panziroli*, qui paroit avoir fait des recherches, l'apèle come je le nome; & *Muratori*, come on l'a vu plus haut, ne le nome pas autrement.

Très savant dans le *Droit Civil* & dans le *Droit Féodal*, il enseigna l'un & l'autre avec beaucoup de réputation.

Quelques uns l'ont dit *Prêtre*: mais *Odofred*, cité par le *Panziroli*, le dit *Fermier des Revenus publics.* Quoi qu'il en soit, ce fut un Home d'une vie très exemplaire, & d'une grande piété.

Sa mort, en 1168, n'est point incertaine. Cète date se lit au bas de son *Epitaphe* dans l'Eglise de *Saint-Victor à Bologne.*

Jâque Bandini, ou *Gandini*, contemporain des précédens: mais plus jeune qu'eux, étoit de *Pise.*

Il paroit qu'il expliqua publiquement le *Code*, Ses *Gloses* furent mises au rang des bones.

Barthole se trompe, en lui donant le surnom de *Bulgare*, & le faisant Père de *Jâque le Jeune.* C'est lui-même que l'on conoit sous cète dénomination.

D'autres le confondent parcequ'il étoit de *Pise*, avec *Berguntion*, ou plutôt *Burgundion*, qui traduisit les *Loix Grèques* en *Latin*, & de qui je dois faire un Article.

Hugue, ou *Hugolin Fontana*, que plusieurs confondent avec *Hugue da Porta Ravegnana*, joint dans le même tems d'asses de réputation: mais

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FRÉDERIC I, Roi des Romains.

nent rendre homage à leur Souverain; & lui présentent des Lions, des Autruches, des Perroquets, & d'autres choses précieuses, qui venoient du Levant. *Frédéric* les reçoit avec une distinction particulière; leur parle avec confiance des Afaires du Roïaume; & leur promet de traiter Gène plus favorablement que toutes les autres Villes. Il avoit besoin de leur Flote pour la guerre, qu'il projetoit de faire à *Guillaume*, Roi de Sicile. Les Consuls de Milan, mal reçus de *Frédéric*, conviènent enfin de lui doner 4 mille marcs, & de rendre les Prisoniers de Pavie; & lui servent de guides pour le conduire vers le Piémont. Ils conoissoient mal les lieux; & le mènent par un païs desert, où l'Armée manque de tout. *Frédéric* croit, ou feint de croire que c'étoit une méchanceté de leur part; & témoigne de l'indignation. Le Peuple de Milan n'est pas plustôt informé de ce qui venoit d'ariver, qu'il en marque son méconrenrement, en dérruisant la maison de *Gherardo Negro*, l'un des 2 Con-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

conditions, dont la plus considérable est celle, qui rend la Ligue *ofensive & défensive* contre tout home, quel qu'il soit, qui voudra nous faire la guerre, ou quelque mal, & qui voudra que nous fassions plus que ce que nous avons fait depuis le tems du *Roi Henri* jusqu'à l'arivée de l'*Empereur Frédéric*. Henri, *nomé là doit être, à mon avis*, Henri IV *parmi les* Rois de Germanie, & Henri III *parmi les* Rois d'Italie *& les* Empereurs, *parceque je crois que ce fut sous son règne que beaucoup de* Villes de Lombardie *comencèrent à jouir d'une liberté, qui s'acrut jusqu'à devenir pleine & entière; & que nous avons vue depuis come anéantie par la terreur des armes & par le bonheur de l'*Empereur Frédéric.

Ann. 1168, p. 582. *Le* Continuateur d'Acerbo Morena *nous aprend que, durant tout l'hiver, l'*Empereur *ne fit que changer de lieu, séjournant du côté, tantôt de* Pavie, *tantôt de* Novare, *d'*Asti, *de* Verceil, *ou du* Montferrat. *Voïant ses Afaires décliner de plus en plus, se trouvant lui-même come enfermé dans* Pavie, *& craignant toujours que le petit nombre de ceux, qui lui restoient fidèles, ne le trahissent, il partit secrètement dans le mois de Mars; & prit, come d'anciens Manuscrits le disent,* le chemin de l'*Allemagne* par la Terre du *Comte Ubert de Savoie*, fils du feu *Comte Amédée*, lequel on dit aussi *Comte de Maurienne*. Ubert, *que* Guichenon *nome* Humbert, *est un des Ancêtres de la* Maison

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

& par conséquent ennemi d'Henri. *Cet* Historien *dit donc* « *Qu'*Henri *prie les* » Grands de Sicile; *qu'il* » *mit les uns en prison; &* » *qu'il fit mourir les au-* » *tres, après divers tour-* » *mens: Qu'il fit aveugler* » *& rendre Eunuque, cète* » *année, le* Grand-Amiral Margarit, *ou* Margaritone, *qu'il avoit pré-* » *cédemment fait* Prince » de Tarente *&* Duc de » Durazzo: *Qu'à cause de* » *cète inhumanité,* Con- » stance *fit une ligue a-* » *vec ceux de sa Nation,* » *se rendit à* Palerme, *&* » *s'empara des trésors des* » Rois, *ses Ancêtres: Que* » *les* Palermitains, *encou-* » *ragés par là, tuèrent un* » *grand nombre d'*Alle- » mans: *Que l'*Empereur » *s'enfuit, & s'enferma* » *dans un Fort, en inten-* » *tion de retourner en* Al- » lemagne; *mais que ses* » *Ennemis lui fermèrent les* » *passages* ». *Que le Lecteur en croie ce qu'il voudra!* Sicard, Historien Italien, *écrit que ce fut, non cète année: mais en* 1194, *qu'*Henri *fit crever les ieux à* Margaritone. *Nous admètons sans peine que, cète année, ou la précédente, il y eut en* Sicile *des Conjurations & des Troubles: mais il n'est pas vraisemblable qu'*Henri, *passé dans cète Ile avec une Armée de 70 mille homes, ait été réduit à l'état que dit* Roger de Hoveden. *Il l'est encore moins que l'*Impérarrice *ait ouvertement ataqué son* Mari. *Que le Lecteur reçoive donc, come mieux fondé, le récit du* Moine Godefroi, *qui, dans sa* Chronique, *dit, sous la présente année: L'Empereur* séjourne dans la *Pouille*. Il y fait mourir de diférens suplices quelques *Seigneurs*, que l'on disoit a-

PAPES.

mi les Nobles, *qui venoient pour lui baiser les pieds, un habile* Prince Sarasin, *s'aprocha respectueusement avec sa suite, lui baisa les pieds, se mit à genoux; &, baissant la tête, il adora le* Pape *come le Dieu saint & bon des* Chretiens. *Ensuite, de la part de son* Maitre *le* Roi des Mathêmaques, *qui l'avoit envoié dans ces cantons, il harangua le* Pape *avec beaucoup d'éloquence dans sa Langue barbare : mais tout ce qu'il voulut dire fut expliqué par un Interprète. Le* Pape *lui répondit avec précision & bonté, lui fit beaucoup d'honeur, & le fit asseoir honorablement à ses pieds entre les* Nobles *qualifiés; ce que voïant tous ceux qui se trouvoient en présence du* Pape, *ils se dirent l'un l'autre cète parole prophétique* (Ps. 71, v. 11): Et tous les Rois de la Terre l'adoreront; toutes les Nations lui feront soumises. *Le Dimanche étant arivé, le* Pape *se rendit à la grande Eglise pour y célébrer la Messe solemnèlement, suivi d'une immense multitude d'Homes & de Femmes acourus de toutes parts. Après le Sermon, qu'il fit au Peuple, dans lequel il exposa, suivant la vérité, coment son élection s'étoit faite, & montra l'insolence & la perfidie des* Schismatiques, *il renouvela solemnèlement la Sentence d'excomunication contre* l'Hérésiarque Octavien, *& ledit* Empereur Fredéric.

L'*Auteur* se trompe. Ce fut le jour de l'Ascension, 17 de Mai, qu'*Alexandre* réitéra l'excomunication de l'*Empereur* & de l'*Antipape*; & non le premier Dimanche après son arivée à *Montpellier*. Cète date est cooue par une *Lètre d'Alexandre* lui-même à *Omnibon, Evêque de Vérone*, dans laquèle on voit

PRINCES contemporains.

vis desquels il ne devoit rien faire. Il les traita tous avec une hauteur excessive; & ne craignit pas d'ofenser toute la *Nation Angloise* par la préférence, qu'il donoit aux Etrangers sur les Naturels du païs, & par le faste de son train plus considérable, que ne l'avoit jamais été celui des *Rois*. Il ne passoit jamais d'un lieu dans un autre, sans une suite de 15 cens persones. Le mècontentement, qu'il causa, devint général; & l'*Evêque de Durham* & les 6 *Conseillers* s'adressèrent au *Prince Jean*, pour qu'il réprimât l'orgueil, & coupat cours aux injustices de *Longchamp*. Le *Prince* en trouva le prétexte dans l'afront, que son frère naturel, *Geofroi, Archevêque d'Iorck*, reçut du *Prélat*, qui le fit arèter scandaleusement, & renfermer dans le Château de *Douvre*. *Jean* lui fit dire « de le remètre promtement en liberté » : mais le *Régent* refusa d'obéir, parceque le *Prince* n'avoit point d'ordre à lui doner. Peu de jours après, il se tint, par les soins du *Prince*, à *Saint-Paul* de *Londre*, une grande *Assemblée de Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers*, à laquèle le *Régent* fut cité. Ce fut alors, que la haine générale éclata. *Longchamp* se vit tout à coup abandoné de tout le monde, & fut obligé de comparoître. On lui reprocha durement « d'avoir excédé son pouvoir en » plusieurs points, & surtout d'avoir usurpé lui » seul une autorité, qu'il » devoit partager avec » l'Evêque de *Durham* & » les 6 *Conseillers* ». On le destitua de la *Régence*, dont on comit l'exercice à l'*Archevêque de Rouen*, que le *Roi*, par des *Patentes expédiées à Mes-*

SAVANS & ILLUSTRES.

on n'en fait rien de particulier.

Otton de Pavie enseigna le *Droit* du tems de *Martin* & de *Bulgare*; & fit des *Gloses* estimées.

Roger, que l'on nome mal-à-propos *Friger*, ou *Frédéric*, fut le premier, qui fit des *Gloses* sur la partie des *Pandectes* nomée l'*Infortiat*. Il fut aussi le premier, qui fit un *Abregé* très court, ou *Somme de tout le Droit*. Il est encore Auteur d'un *Dialogue sur les diverses sortes de Prescriptions*, dans lequel il introduit la *Jurisprudence*, qui parle avec lui.

Otton, diférent d'*Otton de Pavie*, etoit presque contemporain de *Roger*. *Accurse* en parle souvent. On a fait imprimer de lui un *Sommaire des Jugemens*.

GUI DE BIANDRATE, *Soûdiacre-Cardinal de l'Eglise Romaine*, est élu par ordre de l'*Empereur Frédéric I*, *Archevêque de Ravenne* après la mort d'*Anselme*; & meurt, le 9 de Juillet 1169, sans avoir été sacré.

Je ne puis pas entrevoir même sur quoi s'est pu fonder *Ughelli*, pour faire *Gui*, *Milanois*. *Milan* n'étoit point la patrie des *Comtes de Biandrate*, dont toutes les Terres, étant dans la *Ligurie*, au voisinage du *Montferrat*, se trouvoient à la vérité comprises dans l'étendue de la *Métropole*, mais non dans le *Territoire de Milan*.

Quoiqu'*Hiacinthe*, *Cardinal de Sainte-Marie de l'Ecole Grèque*, eut assisté, come *Légat du Pape*, à l'élection de *Gui de Biandrate*, & que l'*Empereur* en eut, par deux Lètres, demandé la confirmation

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

suls, plus malheureux sans doute, que coupable (1). *Frédéric* comence les hostilités dans le Territoire de Milan ; traite doucement les Prisoniers, qu'il fait ; s'empare de Rosaté, que 500 Milanois abandonent, à son aproche, par ordre du Conseil de Milan ; brûle cète Place, en la quitant ; passe le Tésin dans le Novarès ; brûle les ponts, que les Milanois avoient sur cète rivière ; reçoit très mal à Biagrasso leurs Députés, qui lui venoient aporter les 4 mille marcs, que les 2 Consuls avoient promis ; acuse les Milanois d'être trompeurs & de mauvaise foi ; & leur signifie, « Qu'ils ne doi- » vent espérer aucun » acord avec lui, tant

(1) *Les deux* Ottons (*Otton de Frisinghen* & *Otton Morena*) *croient*, « *Que ce fut une fraude* » *de la part des* Milanois ; » *& que ce fut la cause de* » *la colère, que* Frédéric » *comença de faire éclater contre eux* ». *Mais* Sire Raul *prétend* « *Que* » Frédéric *cherchoit un* » *prétexte de s'en prendre* » *aux* Milanois, *parceque* » *sa politique pensoit que,* » *s'il les ébranloit une* » *fois, les autres* Peuples » d'Italie *courberoient la* » *tête sous le joug* ». Muratori, T. VI, p. 511.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Roïale de Savoie. *Bien qu'il conservât le titre de* Comte de Mauriène, *on le trouve qualifié* Marquis *dans divers* Actes ; *& l'on voit par là que c'étoit un Prince très puissant, & qu'on passoit par ses États pour aler dans le* Roïaume de Bourgogne. *Une* Lètre *de* Jean de Sarisbéri, *qui se lit parmi celles de S.* Thomas de Cantorbéri *& que le* Cardin. Baronius *raporte, fournit quelques particularités, savoir,* « *Que* Frédéric, *ne* » *se croïant pas en sureté* » *dans* Pavie *pour avoir* » *fait aveugler un* Noble » *de cète Ville, & sachant* » *que les* Lombards *as-* » *sembloient une Armée de* » *20 mille Homes, laissa* » *30 de leurs Otages à* » Biandrate ; *passa dans* » *le* Montferrat ; *& , co-* » *me il se confioit entière-* » *ment au* Marquis Guil- » laume, *distribua les au-* » *tres Otages dans ses Châ-* » *teaux : Qu'ensuite, tou-* » *jours en soupçon, il ala* » *d'endroits en endroits,* » *n'osant passer 2 nuits de* » *suite dans le même : Que* » *le* Marquis *traita pen-* » *dant ce tems* » avec son beaufrère *le Comte de Mauriène* (a), pour qu'il laissât passer l'*Empereur* ; & lui promit, non seulement la restitution de ce qu'on lui avoit enlevé : mais encore des monts d'or, & la faveur éternèle de l'*Empire* acompagnée de gloire & d'honeur : « *Qu'ensuite aiant* » *rassemblé les autres Ota-* » *ges,* l'Empereur, *suivi* » *seulement de 30 homes*

(a) *Cum cognato suo* Comite Mauriensi. *Muratori* dit en parenthèse, p. 283 : *Je lis* Mauriaensi.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

voir conspiré contre sa vie. Le bruit public sème aussi diverses choses sur son compte & sur celui de l'*Impératrice Constance*, savoir que, par diférens accidens, il s'étoit trouvé plusieurs fois en danger même de la vie : & l'on publioit que c'étoit toujours par ordre de l'*Impératrice*, que cela s'étoit fait. *Après que ces troubles de* Sicile *furent apaisés & que l'*Empereur *& l'*Impératrice *se furent remis bien ensemble*, Henri *permit à la Flote des* Croisés, *qui desiroient de s'aler signaler à la* Terre Sainte, *de mètre à la voile. Il y joignit quelques-unes de ses Troupes sous la conduite de* Conrad, Evêque de Wurtzbourg, *son* Chancelier. *Ils alèrent donc au* Levant, *& s'y distinguèrent par quelques exploits. Ils en auroient fait d'avantage sans la mort de* l'Empereur, *qui survint, & qui dispersa les* Princes Allemans, *parceque chacun voulut s'en retourner promtement pour assister à l'élection d'un nouvel* Empereur. *Voici coment cète mort ariva, suivant* Richard de San-Germano. *L'*Empereur *fit venir auprès de lui l'*Impératrice, *sa femme ; &, pendant qu'elle étoit dans le* Palais de Palerme, Guillaume, Châtelain de Castro-Giovanni, *se révolta. L'*Empereur *ala faire lui-même le siége de cète Forteresse ; &, tandis qu'il la pressoit, il fut ataqué d'une maladie, qui, come on l'aprend de* Roger de Hoveden *&* de Jean de Ceccano, *fut cause qu'il se fit transporter à* Messine. *Il y mourut la veille de S.* Michel, *28 de Septembre. Quelques-uns disent qu'il mourut le jour de la fête même ; d'autres, le 4 d'Octobre ; & les Au-*

PAPES.

aussi qu'il fut assisté, pour cête Cérémonie, non seulement de l'*Evêque de Maguelone*, Dioésain : mais encore des *Archevêques de Sens, de Tours, d'Aix, & de Narbone*, & des *Evêques d'Auxerre, de Saint-Malo, de Nevers, de Térouane & de Toulon*. Il avoit sacré lui-même l'*Archevêque de Narbone à Montpellier*.

L'*Auteur* continue. *Dans ce tems-là toute l'*Aquitaine *& les lieux circonvoisins soufroient une famine, qui devint si grande, que, par la disète & la rareté des vivres, une multitude infinie de gens périt d'une mort inévitable; & que tous les* François *furent saisis d'une crainte violente qu'un pareil fléau ne se répendît dans leur païs. Or le* Pape, *voulant informer le* Roi de France *de son arivée, lui dépêcha 2 de ses* Frères, *savoir* Bernard, Evêque de Porto, *&* Jean, Diacre-Cardinal de Sainte-Marie in Cosmedin, *afin qu'aiant sondé la volonté de ce Prince, il sût dans quèle partie de son Roïaume il étoit d'avis qu'il alât pour y demeurer. Ce même* Roi, *par respect pour S.* Pierre, *les reçut avec respect, les traita fort honorablement; &, lorsqu'il eût tenu conseil, il les renvoïa d'une manière très agréable, avec une bone réponse vers le Seigneur* Alexandre, *qu'il avoit déja reconu pour le Père & le Pasteur de son ame.*

J'ai déja pris soin d'avertir qu'il ne faut en croire les *Historiens des Papes* que sur des faits indiférens; & que, pour ceux de quelque importance, ils ne doivent faire autorité, qu'autant qu'ils sont d'acord avec d'autres Monumens autentiques. Plus j'avance dans cet Ouvrage, plus je vois ces *Historiens* emprunter

PRINCES contemporains.

fine, avoit joint au *Gouvernement* avec le *Comte de Pembroock*. On dépouilla *Longchamp* de la garde de la *Tour de Londre* & du *Château de Douvre*, qui furent remis à l'*Archevêque*; &, par des menaces, on le força de deposer la *Croix de Légat* dans l'*Eglise de Cantorbéri*. L'*Assemblée* le fit ensuite mètre en prison. Il s'en sauva : mais, quelques jours après, il fut repris, sur le bord de la mer, en habits de Femme avec un paquet de linge sous le bras, & conduit, en cet équipage, au *Château de Douvre*. Le *Prince Jean*, craignant le ressentiment du *Pape*, tira *Longchamp* de prison, & lui permit de se retirer en *Normandie*. Ce *Prélat* ne manqua pas d'informer le *Pape* & le *Roi* de ce qui s'étoit passé. Le *Roi* fut longtems sans recevoir ses Lètres : mais le *Pape* ne tarda pas à vouloir vanger l'afront fait à son *Légat*; &, sans atendre qu'il eût reçu des Lètres du *Prince Jean*, il écrivit aux *Evêques d'Angleterre* de l'excomunier. *Jean* intimidé, voulut rapeler & rétablir *Longchamp* : mais les *Evêques*, que l'orgueilleux *Prélat* avoit tous ofensés, refusèrent d'y consentir. Le *Pape* ne fut point obéi. *Longchamp* n'osa plus retourner en *Angleterre*; & la *Cour de Rome* n'osa se plaindre du mépris, qu'on avoit fait des ordres du *Pape*.

Jean, aiant ainsi trouvé l'ocasion de se mêler du *Gouvernement* contre l'intention du *Roi*, son frère, prit des mesures pour usurper la *Courone* en l'absence de *Richard*, en feignant de ne vouloir que s'en assurer la succession, en cas que ce Prince mourût dans son voiage. Elle pouvoit être légitimement

SAVANS & ILLUSTRES.

au *Pape Adrien IV*; ce *Pontife*, dont la conduite n'étoit rien moins que nète à l'egard de l'*Empereur*, refusa très opiniâtrément cête confirmation, en disant, « Qu'il » avoit tant d'amitié pour » le *Fils du Comte de Biandrate*, qu'il ne pouvoit » consentir à l'eloigner » d'auprès de lui : Que » son mérite personel, » & les avantages, qu'il » pouvoit procurer par » ses Parens à l'*Eglise* » *Romaine*, le lui rendoient très cher : Qu'il » étoit encore jeune; » qu'il se proposoit de l'élever, avec le tems, à » de plus hautes Dignités, & que c'étoit, pour » cela même, qu'il l'avoit » déja pourvu d'un *Titre* » *de Diacre*, quoiqu'il ne » fût que *Soûdiacre* ». *Fréderic* ne vit dans ce refus mal coloré, qu'un dessein formé de le désobliger. Il en fut si piqué, qu'il voulut que son nom fût mis, par son *Chancelier*, à la tête de ses Lètres avant celui du Pape. Ce fut à quoi se borna sa vangeance contre *Adrien* : mais il étoit home à la porter plus loin, si ce *Pape* ne fût pas mort le 1 de Septembre 1159. C'est donc mal à propos qu'*Ughelli* fait du refus d'*Adrien IV* la cause de la haine de *Fréderic* contre l'*Eglise Romaine*, & de tous les *Schismes* & de toutes les *Intrusions de Prélats* qui se firent jusqu'à ce qu'*Alexandre III* & *Fréderic* se fussent reconciliés. Ce ne fut point le refus d'*Adrien*, qui fut la cause de tant de maux. Les propositions, que ce *Pape*, qui, come on dit, cherchoit noise, avoit envoïé faire à l'*Empereur* par les 4 *Cardinaux*, avoient dû l'indisposer contre la *Cour de Rome*, dont elles contenoient les prétentions

ÉVÈNEMENS *durant la* **VACANCE DE L'EMPIRE.**

FREDERIC I, Roi des Romains.

» que Come & Lodi ne » seront pas remis en » liberté ». Les Députés aiant répondu, « Qu'ils » ne pouvoient faire ce » qu'il demandoit, que » par l'ordre de ceux » qui les emploïoient », envoient à Milan demander le pouvoir, dont ils avoient besoin pour satisfaire le Roi, qui, par un de ses Chapelains avoit déja reçu le serment de fidélité de Lodi. Continuant sa marche, il détruit 3 petites Villes ou Châteaux du Territoite de Milan, Galliate du Domaine de l'Archevêque, Trécate & Mammo (1). Il passe les fêtes de Noël dans les environs.

1155. LES Romains, sur les instances du Clergé, promètent de livrer ARNAULD *de Bresse*; & le Pape lève l'Interdit.

Le Roi *Guillaume* étant à Salerne, *Adrien IV* envoie un Cardinal pour traiter avec lui : mais, dans la suscription de sa *Lètre*, il ne le qualifie que *Sei-*

(1) Sire Raul *dit*: les Chateaux & Villes de *Monti* & de *Trécate*, dit *Muratori*, T. VI, p. 502. *On trouve pourtant chés lui* la Tour de Mommo.

EMPEREURS D'OCCIDENT, *&* **ROIS DES ROMAINS.**

» *à cheval, ala jusqu'à* » Saint-Ambroise *entre* » Turin *&* Suse; *& que,* » *s'étant remis en route le* » *matin, lorsqu'il fut près* » *de* Suse, *il fit pendre in-* » *humainement un des O-* » *tages*, Noble Brescian, » *qu'il acusoit d'avoir ma-* » *nœuvré la jonction de* » *l'Armée, qui le chassoit* » d'Italie ». Sire Raul *dit que*, le 9 de Mars, *Frédéric*, chagrin de ce que les *Troupes de Milan, de Brescia, de Lodi, de Novare, & de Verceil* assiégeoient *Biandrate*, fit pendre, auprès de *Suse* (a) *Zillio de Prando*, l'un des Otages de *Brescia*; & s'en ala tout de suite en *Allemagne*. Sire Raul *ajoute*, « *Qu'à son arivée à* Suse » *avec les autres Otages,* » *les Habitans coururent* » *aux armes, & lui pri-* » *rent ces Otages, en di-* » *sant, Qu'ils craignoient* » *d'être ruinés par les* » Lombards, *s'ils lais-* » *soient, par chés eux,* » *mener de leurs* Nobles » *hors d'*Italie, *surtout de-* » *puis qu'il venoit, avec* » *tant de cruauté, d'ôter* » *la vie à l'un d'eux, Ho-* » *me puissant & plein de* » *courage* ». Frédéric *s'aperçut qu'il passeroit mal son tems dans cète Ville. Il fut même averti par son Hôte, si ce qu'*Otton de Saint-Blaise *dit est vrai, que les Habitans complotoient de le tuer. C'est pourquoi, laissant dans son lit un certain* Hartmanne de Sibeineck, *qui lui ressembloit; &, se travestissant en Domestique, & feignant*

(a) *Juxta* Sauricam. *Muratori* dit *ibid.* en parenthèse : *Peut-être l'Auteur avoit-il écrit*, Secusiam. *Saurica* n'est point conue.

ROIS, & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE.**

nales de Gène, *le dernier jour de Septembre. Le bruit courut qu'il étoit mort empoisoné par sa Femme, à laquèle on atribuoit toutes les traverses, qu'il avoit essuïées : mais* Conrad, Abbé d'Ursperg, *la justifie contre cète imputation, en disant* : ce qui pourtant n'est point vraisemblable. Ceux, qui pour lors étoient le plus dans la familiarité de l'*Empereur*, le nioient. J'en ai moi-même entendu parler le Seigneur *Conrad*, qui fut depuis *Abbé de Prémontré* : mais qui, portant alors l'habit séculier, étoit un de ceux qui fréquentoient la Chambre de l'*Empereur* le plus familièrement. *Je ne sais pas quèle croïance mérite* Roger de Hoveden, *lorsqu'il dit*, « *Qu'*Henri *mou-* » *rut excomunié par le* Pa- » pe Célestin III, *pour* » *n'avoir pas restitué l'ar-* » *gent, qu'il avoit injus-* » *tement extorqué de* Ri- » chard, Roi d'Angleter- » re, *qu'il retenoit frau-* » *duleusement prisonier* (a), » *& que, pour cète raison,* » *le* Pape *défendit qu'on* » *lui donât la sépulture en* » *terre sainte, bien que* » l'Archevêque de Messi- » ne *s'emploïât fortement* » *pour l'obtenir* ». *Il ajoute*, « *Que cet* Arche- » vêque *ala même à* Ro- » me *pour cet effet; &* » *qu'il demanda 3 choses* » *au* Pape : *La premièrε,* » *qu'il permît d'inhumer* » l'Empereur; *à quoi le* » Pape *répondit qu'il ne* » *le pouvoir pas sans le* » *consentement du* Roi d'- » Angleterre : *la seconde,* » *qu'il fit retirer les* Ro- » mains, *par qui* Mar- » quard *étoit assiégé dans* » *la* Marche de Werner,

(a) Voïez l'*Art.* de ce *Roi.*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

au besoin le secours du Déguisement & du Mensonge. Les choses ne se passèrent pas ausi que notre *Auteur* le dit, entre *Alexandre III* & *Louis VII*, à l'arivée du premier à *Montpellier*. *L'Abbé Fleuri*, Liv. 70, N. LVIII, dit, avec cète citation à la marge, *Duchesne*, to. 4, pag. 416, & 424, e: *Dès que le* Roi Louis le Jeune *eut apris que le* Pape Alexandre *étoit arivé à* Montpellier, *il lui envoïa* Thibaut, Abbé de Saint-Germain-des-Prés, *& un de ses* Clercs: *mais le* Pape *les reçut froidement. De quoi le* Roi *irrité se repentit d'avoir reconu* Alexandre, *& le manda par* Manassès, Evêque d'Orléans, à Henri, Comte de Troie, *qui ala trouver l'*Empereur Frédéric. *Quelque tems après, le* Pape *envoïa, au* Roi Louis, Henri, Archevêque de Rheims, *frère de ce Prince, avec les* Evêques de Langres *& de* Senlis, & *l'*Abbé de Grandselve *de l'*Ordre de Cîteaux, *come il paroit par ses Lètres du dernier jour d'Avril* (T. X des *Concil.* Append. Lètr. 33 & 37). L'envoi des *Légats*, dont l'*Historien d'Alexandre* nous parle, ne dut se faite qu'après que l'*Archevêque de Rheims* & les autres *Prélats*, qui vìènent d'être només, eurent disposé *Louis VII* à les bien recevoir.

Reprenons notre *Auteur*, où nous l'avons laissé. *Lorsque, revenus en présence de leur Seigneur, & de l'Assemblée de leurs* Frères, *les* Légats *eurent rendu conte de ce que le* Roi *leur avoit répondu; tous en furent transportés d'une extrème joie. Le* Pape *partit donc de* Montpellier, *au mois de Juin suivant; &, passant par* Alais, Mende *& le* Pui, *il entra dans l'*Auvergne;

réclamée par *Arthur, Duc de Bretagne*, fils de *Geofroi*, frère ainé de *Jean*. Pour parvenir à son but, ce dernier se rendit extrèmement populaire, surtout à l'égard de la Ville de *Londre*, dont il ut confirmer tous les Privilèges par une *Assemblée générale*. Les Habitans en eurent tant de reconoissance, que *Jean*, leur faisant renouveler leur serment de fidelité au *Roi*, ils s'engagèrent d'eux-même solemnèlement à reconoitre *Jean* pour leur *Souverain*, si le *Roi* mouroit sans Enfans. La nouvèle de la prison de *Richard* ne fut pas plustot arivée en *Angleterre*, que *Jean* leva le masque; &, par ses menées, anonça qu'il vouloit usurper la *Courone*: mais la *Reine Eléonor* para le coup, en formant une Association des *Barons* pour le maintien des Droits du *Roi*. *Jean*, ne pouvant séduire les *Seigneurs Anglois*, fit aliance avec *Philippe Auguste*, qui vouloit profiter de l'ocasion pour s'emparer de ce qui restoit en *France* aux *Anglois*; & qui même assiégea *Rouen*, qu'il ne put prendre. *Jean* & lui firent tous leurs éfors pour empêcher l'*Empereur* de mètre *Richard* en liberté. Les sommes, qu'ils lui firent ofrir, aprés même qu'il fut convenu de renvoïer *Richard*, le tentèrent au point, qu'il se fetoit retracté, si les *Princes Germaniques* ne l'eussent pas obligé, par leurs menaces, à tenir une parole, dont ils s'étoient rendus garans.

Richard ne fut pas plustôt en *Angleterre* qu'il fit prononcer contre *Jean* un Jugement, qui confisquoit tous ses biens, & le déclaroit incapable de succèder à la *Courone*. Mais il lui pardona dans la sui-

les moins fondées. Ce qui mit le comble à l'indisposition de *Frédéric*, ce fut l'*élection d'Alexandre*, qu'il ne put pas s'empêcher de prendre pour un outrage, qu'on lui faisoit de propos délibéré, puisque ce nouveau *Pape* l'avoit précèdemment, *Légat* très indiscret, ofensé publiquement à *Besançon*. Ce fut la véritable cause de tous les maux, que la *Cour de Rome* mit *Frédéric* à portée de lui faire, au détriment sans contedit de l'*Eglise*, dont la *Discipline* se perd dans les tems de *Schisme*.

Quoi qu'il en soit, le refus d'*Adrien* n'empêcha pas l'*Empereur* de mètre en possession de l'*Eglise de Ravenne* le jeune *Prélat*, qui la gouverna jusqu'à sa mort come *Archevêque élu*.

Ce fut à sa considération, qu'en 1160 *Frédéric* confirma tous les *Privilèges* de cète *Eglise*.

On convient que *Gui de Biandrate* avoit de l'esprit & de la science: mais on l'acuse d'ambition. Un Home de grande qualité, quand il est heureusement né, s'exemte dificilement d'en avoir: mais peut-être ne fait-on ce reproche à *Gui*, que parcequ'il ne renonça pas à son élection, que la *Cour de Rome* désaprouvoit. En ce cas, il faudroit prouver qu'il étoit obligé d'y renoncer: ou que le *Pape*, après une élection autorisée par la présence de son *Légat*, avoit droit de refuser de sacrer un Sujet, dans lequel il ne pouvoit s'empêcher de reconoître qu'il étoit propre à bien remplir le Siège, pour lequel on le choisissoit, & qu'il disoit avoit lui-même dessein d'élever à de plus hautes Dignités.

IGMAR, ou IMAR.

François, Moine de Saint-

EVÈNEMENS *durant la* VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

gneur de Sicile. Justement ofensé ; *Guillaume* refuse l'audiance au Légat ; & repasse la mer. Aussitôt son Chancelier *Anselintin*, ou *Anscotin*, Gouverneur de Pouille, ravage une partie de l'Etat Ecclésiastique, & fait le siége de Bènevent. La Cour de Rome avoit tout prévu. Le siége est à peine comencé qu'une grande partie de la Pouille se révolte. Les uns courent à la défense de Bènevent, les autres quitent l'Armée Roïale. Le Chancelier lève le siége ; va brûler quelques Places de la Campanie Romaine ; en demantèle plusieurs, en se retirant ; & chasse tous les Moines, à la réserve de 12. Le Pape excomunie *Guillaume* ; & beaucoup de Barons de la Pouille se joignent aux Rebelles.

Le Roi *Frédéric*, voulant vanger le Marquis de Montferrat des Habitans du Château de Cairo, & de ceux d'Asti, les déclare Rebelles ; & marche contre eux. Il trouve Cairo vuide d'habitans : mais bien fourni de vivres, dont il s'empare. Il en fait abatre les Tours, & livre le reste aux flames.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

d'aler, avec 5 autres, préparer un logement pour un grand Seigneur, il continua sa route par des chemins détournés & rompus, jusqu'à ce qu'il eût gagné son Roïaume de Bourgogne. *Il fit de là de grandes menaces aux* Habitans de Suse ; *& se rendit ensuite en* Allemagne. *Il y trouva des troubles ocasionés par la haine que beaucoup de gens lui portoient. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa sortie* d'Italie *fut une scène ridicule. Cet* Empereur, *qui, ci-devant faisoit du moindre signe trembler toutes les* Villes d'Italie, *& qu'une très vaine décision des* Docteurs *de son tems avoit déclaré* Maître du Monde, *se vit enfin obligé de s'enfuir honteusement d'Italie, sous l'habit d'un vil Domestique ; &, come le* Moine Godefroi *dit*, contre la Dignité Impériale, *reconoissant trop tard que l'on gagne plus avec la douceur & la clémence, qu'avec la hauteur & la cruauté ; & que bien souvent, pour vouloir trop, on perd le tout. Les* Confédérés de Lombardie, *après un siége pénible, se rendirent maîtres du Château de* Biandrate. *Ils recouvrèrent les Otages, que l'on y détenoit, & taillèrent en pièces toute la* Garnison Allemande. *Dix des plus nobles & des plus riches de cète* Garnison *furent livrés à la* Veuve du Noble Brescian, *que* Frédéric *avoit fait pendre, afin qu'elle les fît servir à sa vangeance, ou qu'elle en tirât de grosses rançons. La fuite de l'Empereur aiant acru le courage des* Confédérés ; *ils se disposèrent à faire la guerre aux*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» *ou* d'Ancone ; *ce qui de*» *voit être arivé depuis la* » *mort de l'*Empereur : » *la troisième, qu'il per*» *mît de couroner* Roi de » Sicile *le jeune* Frédé» ric ». *Les* Historiens Anglois *sont suspects, quand ils parlent de cet* Empereur. *Néanmoins* Galvano Fiamma *dit aussi*, « *Qu'*» Henri *mourut excomu*» *nié* ». *De plus nous verrons que le* Pape Innocent III *le prétendit de même* « *excomunié par le* Pape » Célestin III ». *On prétendoit peut-être*, « *Qu'*» *il avoit implicitement en*» *couru l'excomunication* » *par la violence qu'il a*» *voit exercée à l'égard* » *du* Roi d'Angleterre ». *Mais nous ne trouvons dans aucun Monument contemporain, que l'on eût expressément fulminé les Censures contre lui. Bien au contraire,* Otton de Saint-Blaise, *après avoir raporté la mort de cet* Empereur *à* Messine, *ajoute : Il* y fut enterré, come on enterre les *Rois*, avec de grandes lamentations de toute son Armée. *L'*Evêque Sicard, *qui vivoit alors, dit :* L'An du Seigneur MCXCVII, l'*Empereur*, étant revenu en *Italie*, mourut & fut inhumé en *Sicile*. Conrad, Abbé d'Ursperg, *qui ne s'acorde pas avec* Otton de Saint-Blaise *sur le lieu de la sépulture, la done cependant come certaine, en disant :* L'*Empereur Henri*, mort en *Sicile*, est enterré dans l'*Eglise de Palerme* avec magnificence. *Aucun d'eux ne parle d'excomunication. Quoi qu'il en puisse être, la mort de cet* Empereur *fut extrêmement pleurée par les* Allemans, *qui l'exaltoient beaucoup pour avoir reculé les bornes de l'*Empire, *& pour avoir porté, de Si-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

PAPES.

& , *Dieu le conduisant, il ariva, la veille de l'Asfomption de la bienheureuse* Marie, à Clermont, *le plus heureusement qu'il se puisse. Cependant, en voiant tout le monde courir après* Alexandre, *& les* Rois Orthodoxes, *& les* Princes de l'Univers *l'honorer & le respecter, come* Pontife Romain, Frederic *séchoit en lui-même ; & sa conscience, qui l'acusoit, le remplissoit de confusion & de terreur. Il auroit rougi de renoncer à ce qu'il avoit entrepris ; parcequ'il avoit plus de courage que ses prédécesseurs, qu'il étoit très puissant, & qu'il avoit mis sous le joug presque toute* l'Italie. *D'ailleurs, il craignoit, si, de son tems,* Alexandre *avoit le dessus, de perdre la* Couronne Impériale. *Placé dans le pas glissant de tant d'embaras, il chercha dans son esprit, come il étoit l'Home le plus prudent, le plus subtil & le plus fin de son siécle, s'il étoit possible, par le Jugement de* l'Eglise Universelle, *de renverser en même tems* Alexandre, *& son* Idole, *& de faire* Pontife Romain *un troisiéme en leur place ; & , come il est naturel à chacun de s'associer à ceux qu'il croit être ce qu'il est lui-même, il fit venir* Henri, Comte de Troie, *auquel il avoit beaucoup de confiance. Il lui comuniqua ses idées ; il lui fit vouloir ce qu'il vouloit lui-même, & le rendit le coadjuteur & le coopérateur de ce qu'il avoit résolu de faire. Le* Comte *s'en retourna, bien instruit par* l'Empereur ; *& , se présentant, come un* Tentateur, *devant son Seigneur, le* Roi des François, *Home pieux & d'une simplicité de colombe, il lui suggéra, de la part de* l'Empereur, *un prétendu bon moïen de rétablir la paix dans* l'Eglise Romai-

PRINCES contemporains.

te, à la prière de la *Reine Eléonor*.

Ensuite, pendant 4 ans, il fit au *Roi de France*, avec des succès partagés, une guerre, qui ne fut interrompue que par une trève de 5 ans.

En 1199, un *Gentilhome du Limousin* trouva dans sa Terre un trésor, que *Richard* prétendit, come *Souverain* du païs, lui devoir apartenir. Le *Gentilhome* en ofrit une partie ; &, le *Roi* voulant tout, il se retira dans le *Château de Chalus*, apartenant à *Vidamar, Vicomte de Limoge*. Le *Roi* l'y vint assiéger sur le champ ; &, come il reconoissoit la Place, il reçut à l'épaule un coup d'Arbalêtre, qui devint mortel par la maladresse du Chirurgien, qui le pansa.

Dans un Testament, fait en *Sicile*, il avoit nome son successeur *Arthur, Duc de Bretagne*, son neveu : mais, par un dernier restament, fait avant sa mort, il institua le *Prince Jean* son héritier. Ce dut être un éfet des insinuations de la *Reine Eléonor*, qui n'avoit peut-être menagé la reconciliation de *Jean* avec *Richard*, que pour écarter du *Trône d'Angleterre*, si *Richard* mouroit sans Enfans, son petit-fils *Arthur*, parceque la *Duchesse Constance*, mère de ce jeune Prince, auroit prétendu la *Régence*.

On ne peut louer dans *Richard*, qu'une valeur presque féroce, qui le fit surnomer *Cœur de Lion*. S'il fut libéral & magnifique, ce fut aux dépens de ses Sujets, dont il extorqua, par toute sorte de moiens injustes, des sommes immenses. Son Orgueil, son avarice & son impudicité n'eurent point de bornes. On dit qu'un *Hermite*, en lui demandant l'aumône, osa le con-

SAVANS & ILLUSTRES.

Martin-des-Champs à Paris, ensuite *Prieur de la Charité*, puis fait *Evêque-Cardinal de Tusculum* en 1142, par *Innocent II*, meurt en 1169.

Il étoit savant & de très bones mœurs. S. *Bernard*, come on le voit par plusieurs de ses *Lètres*, le comptoit au rang de ses Amis.

Le Pape *Luce II* l'envoia *Légat* en *Angleterre* pour des Afaires de très grande importance.

Après avoir eu part à l'élection d'*Alexandre III*, il déshonora sa vie passée, en sacrant l'*Antipape Victor V* ; & persista deux ou trois ans dans le *Schisme*. Il est vraisemblable que le peu de considération dont il jouissoit à *Rome* parcequ'on l'y regarda, come un Home léger, & peut-être interessé, le fit revenir en *France* pour se cacher dans quelque Maison de sa Congrégation. La *Chronique de Clugni* & *Baronius* disent qu'avant sa mort, il reconut *Alexandre III*, & qu'il mourut reconcilié parfaitement avec l'*Eglise*. C'est ce qui passe pour certain dans l'*Ordre de S. Benoît*. C'est cependant un fait démenti par cète *Vie d'Alexandre III* dont j'ai déja fait tant d'usage. L'*Antipape Victor V* mourut en 1164 & l'*Auteur de la Vie d'Alexandre III*, en parle ainsi : *Dans le même tems* (pendant qu'*Alexandre* étoit en *France* & séjournoit à *Sens*) l'Hérésiarque Octavien *tomba malade à Lucque, où, vers la fête de Pâque* (1164), *il partit de ce Monde pour les Enfers, impénitent & excomunié, bien que quelques-uns aient dit, « Qu'il » fit apeler un* Prêtre Catholique, *que les Schismatiques empêchèrent d'entrer chés lui ». Sa détestable mort avoit été pré-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FRÉDERIC I, Roi des Romains

Les Astigians avoient aussi quité leur Ville, & s'étoient retirés dans un de leurs plus forts Châteaux (1). La Ville est donée au Marquis de Montferrat, qui fait détruire les Tours & la plus grande partie des Murs (2). *Frédéric* avoit fait citer les Tortonois, dont les Pavésans ne cessoient pas de se plaindre; & dont le véritable crime étoit d'être Aliés des Milanois, qui leur avoient fourni quelques Troupes, pour les aider à se défendre, en cas qu'ils fussent ataqués. Ils ne comparoissent pas; & le Roi va, le 13 de Février, comencer le siége de leur Ville. Il fait peu de progrès, quoique son Armée fût renforcée d'un gros Corps de Cavalerie Saxone & Bavaroise, comandé par le Duc HENRI *le Lion* lui-

(1) *Cru* Novi *par* Ozio, *&* Anone par *M.* Saffi *(Not.* sur *Ott. Morena)*. Murat. T. VI, p. 514.

(2) *Les Annales de* Pise *ajoutent*, dit *Murotori* même page, « *Que presque toute la Ville fut abandonée aux flames* ».

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Pavésans *& ou* Marquis de Montferrat, *qui seuls dans ces cantons étoient plus atachés que jamais au Parti de l'*Empereur. *Pour serrer* Pavie *de plus près, il leur vint en tête un grand dessein. Ce fut de bâtir une nouvèle Ville sur les confins du* Pavésan *& du* Montferrat. *En conséquence, le 1 de Moi, les* Milanois, *les* Crèmonois, *& les* Plaisantins *se transportèrent ensemble, entre* Asti *&* Pavie, *dans une belle & fertile plaine entourée de 3 rivières; & jetèrent les fondemens de la nouvèle Ville, obligeont les Habitons de 7 Bourgs de ce canton, entre autres de* Gamondio, *d'*Ovilla, *de* Marengo, *& de* Solera, *d'y venir habiter. Puis, au mépris de* Frédéric *& pour faire honeur ou Pape* Alexandre III, *ils lo nomèrent* Alexandrie. *Come la chose étoit fort pressée, & come ils manquoient en partie de matériaux nécessaires; la plusport des Moisons ne furent couvertes que de paille, d'où les* Pavésans *& les outres* Ennemis des Confédérés *nomèrent, par dérision, cète Ville* Alexandrie de la Paille, *nom qui lui reste encore.* Otton de Saint-Blaise *en met la fondotion en* 1170, *peut-être parcequ'elle ne dut pas sitôt prendre la forme d'une Ville: mais, pour ce tems-là, so chronologie est très défectueuse. Il en est parlé, sous la présente année, por le* Continuateur de Caffaro, *par* Sicard, *& par d'outres. Il est cer-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en *ITALIE.*

cile en Allemagne, *des trésors immenses: mais au controire elle remplit d'alegresse les* Peuples du Roïaume de Sicile, *qui l'ovoient tous éprouvé Prince cruel & sanguinaire, & qui ne lui devoient pas doner d'autre nom, que celui de* Tiran. *Ecoutons* Jean de Ceccano, *qui dit:* Tout avec le *Pape* se réjouit de la mort du *Tiran.La Mort le tue*; & tous, *Appuliens, Calabrois, Siciliens, Toscons* & *Ligurlens*, se réjouissent de la mort de celui qu'ils voient inhumé (o). *La mort de ce Prince produisit certoinement de grands troubles en Allemagne, & fut suivie d'un terrible renversement & d'un changement considérable de toutes choses en Italie.* L'Auteur de la Vie du Pape Innocent III, *que l'on nous a conservée, nous aprend quelque chose d'importont, qui sère du jour sur les évènemens, qui vont suivre. Il dit* « *Qu'oprès* » *qu'en* 1200 *on eut mis* » *en déroute* Marquard, » Marquis d'Ancone, *on* » *trouva dans ses cassètes* » *le* Testament de l'Em» pereur Henri V, *scélé* » *d'une Bulle d'or* ». *Je l'oi foit imprimer; ce que d'autres ont fait de même.* Henri, *dans ce* Testament, *ordona* « *Que* Frédéric Ro» ger *son fils, reçût du* » Pape le Roïaume de Si» cile: *Que sa* Femme *&* » *son* Fils, *venant à man-* » *quer sans héritiers, ce* » Roïaume *retournât à* » l'Eglise Romaine: *Que,* » *si le* Pape *confirmoit l'*» Empire *à son fils* Fré» déric, *on restituât, en* » *reconoissonce, à l'*Eglise

(o) C'est la Traduction de ces trois Vers de *Jean de Ceceano*, que *Muratori* raporte.

Omnia cum Papa *gaudent de morte* Tiranni.
Mors necot, & cuncti gaudent de morte sepulti,
Apulus *&* Calaber, Siculus, Tuscusque, Ligurque.

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
ne, *en lui disant*: En contemplation de l'amour de Dieu, l'*Empereur* veut faire avec vous cète bone œuvre de manière que vous, les 2 plus grands *Princes du monde*, vous vous trouviés ensemble à *Dijon*, sur les cousins de votre *Roïaume* & de son *Empire*, avec les plus grands Personages, tant *Clercs* que *Laïes*, de l'*Empire* & de votre *Roïaume*; & il y amenera *Octavien* avec ses Adhérans, & vous aurés avec vous *Alexandre* & les siens. Quand vous vous trouverés tous deux, avec les 2 Parties, en présence de tant de grands Personages, & que l'*Election* de l'un & de l'autre aura été très exactement examinée & discutée par les *Eglises de France*, *d'Italie* & *de Germanie* assemblées dans cet endroit, on décidera sur l'un & l'autre ce qu'il paroitra juste de décider; & l'on ordonera, touchant l'*Eglise Romaine*, ce qu'il paroîtra le mieux & le plus utile de statuer & d'ordoner. *Come ce projet parut bon audit* Roi, *bon* Israélite, *qui n'a point de malice; & come il résultoit de la discorde* (présente) *beaucoup de maux dans toutes les* Eglises, *sa simplicité toute bone le fit acquiescer à ce que lui persuadoit ce* Comte, *auquel il dit*, « *de doner sa parole sur ce qu'il venoit* » *de lui proposer de la part* » *de l'*Empereur ». *Le* Comte, *très content de ce qu'il avoit obtenu, retourna trouver le même* Empereur *en* Lombardie; *& lui fit serment, de la part du* Roi, *suivant ce qu'on a dit ci dessus. Le mauvais bruit de ce qui s'étoit fait se répandit dans toutes les* Provinces de l'Italie *&* des Gaules. *Les* Catholiques *en furent afligés, & redoutèrent ce qui pouvoit arriver: mais le Seigneur fit*	jurer, au nom de Dieu, de penser quelquefois à l'embrâsement de *Sodome*; & que *Foulque*, *Curé de Neuilli*, célèbre & zélé *Missionaire* de ce tems-là, l'exhortant un jour de se défaire de ses trois mauvaises habitudes, que le *Peuple* apelloit ses trois Sœurs, il répondit, en plaisantant, « Que c'étoit » son intention; & qu'il » doneroit l'*Orgueil* aux » *Templiers*, l'*Avarice* aux » *Moines*, & la *Luxure* » aux *Prélats* ». **JEAN, dit SANS-TERRE,** succède, en 1199, âgé de 33 ans, à son frère *Richard*, & meurt dans sa 51e année le 18 d'Octobre 1216, après 17 ans, 7 mois, & 10 jours du Règne le plus malheureux. Il étoit en *France*, quand son Frère mourut. Malgre le Testament de *Richard*, son droit à la succession n'étoit pas incontestable. En suivant les Loix de la Nature, *Arthur*, *Duc de Bretagne*, fils de *Geofroi*, son aîné, devoit succèder à *Richard*: mais il n'y avoit à cet égard rien de fixe en *Angleterre*, depuis l'Usurpation de *Guillaume I. Guillaume le Roux*, *Henri I*, *Etiène* avoient du la Courone aux *Seigneurs* qu'ils avoient gagné. Pour les *Provinces de France*, savoir la *Normandie*, la *Guiène*, le *Poitou*, la *Saintonge*, la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine*, il paroissoit qu'*Arthur* y devoit succèder de plein droit: mais, come elles relevoient de la *Courone de France*, il se pouvoit que *Philippe Auguste* voulût choisir des Héritiers de *Richard* celui qui lui conviendroit le mieux, & les *Seigneurs du Poitou*, *de la Touraine*, *du Maine*, & *de l'Anjou* paroissoient disposés à reconoitre *Ar-*	*cèdée longtems auparavant par celle d'*Imar de Tusculum, *nomé ci-dessus, l'un de ses principaux Adhérans, lequel avoit fait* à Clugni *une très-mauvaise fin.* Qu'*Imar* soit mort avant *Victor V*, ou qu'il soit mort après; cela ne fait rien à l'Afaire du *Schisme*: mais il a paru sans doute important à l'*Historien d'Alexandre* que cet *Evêque-Cardinal*, Consécrateur d'*Octavien*, fût mort dans l'impénitence; &, come il avoit pris le parti de rentrer dans le silence du Cloitre avant la mort d'*Octavien*, & qu'il ne vint point contribuer à doner un successeur à cet *Antipape*, l'*Historien* n'a pas fait dificulté de le dire mort auparavant. Il me paroit cependant prouvé qu'*Imar* vécut jusqu'en 1169, c'est à dire au moins six ans plus que notre *Historien* ne le fait vivre. Le fait est de trop peu de conséquence, relativement à l'*Histoire d'Italie*, pour m'arêter d'avantage. Il me sufit de faire observer que la *Vie d'Alexandre III* manque autant d'exactitude dans les petites choses, que de bonne-foi dans les grandes; & qu'elle est par conséquent de la plus médiocre autorité. *Je vais parler hors de rang des 2 Evêques, qui furent les Assistans d'*Imar *pour la Sacre de l'*Antipape Victor; *& je les ferai suivre de quelques autres Personages, qui ne feront pas non plus à leur rang. Je n'ose même promètre d'être fort exact dans cète Colone à l'Ordre chronologique, à cause de la multitude de Livres qu'il me faut consulter: mais, si le désordre est trop grand, j'y remedierai par une* Table chronologique *à la suite de l'*Avertissement *de ce Volume.*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *FRÉDERIC I, Roi des Romains.*	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

même. Les Assiégés se défendent avec une extrême vigueur, secourus par le Marquis *Obizzon Malaspina*, Seigneur puissant dans ces cantons & dans la Lunigiane; & le seul manque de pain & d'eau les force de capituler. Le Roi, pressé d'aler se faire couroner à Rome, leur acorde de se retirer librement avec tout ce qu'ils pouront emporter; & promet de conserver la Ville. Il y entre, le 16 d'Avril (1), l'abandone au pillage; &, manquant à sa parole, il soufre qu'on la brûle, parcequ'il avoit reçu beaucoup d'argent des Pavésans pour la permission de la détruire entièrement. Ils y laissent quelques Troupes, qui rasent en 8 jours ce que le feu n'avoit pas tout à fait renversé. *Brunon*, Abbé de Caravalle de Bagnolo, Médiateur de la Capitulation, la voïant enfrainte dans un Article d'une aussi grande importance, meurt de chagrin 3 jours après l'incendie de Tortone. *Frédéric* qui, le Dimanche 17 d'Avril, s'étoit mon-

(1) *Sire Raul* dit le 18. Ce peut être une faute de Copiste.

tain que cète Ville naissante fut entourée de Bastions très forts, & de Fossés profonds; & que le concours de ceux qui s'y vinrent établir fut si grand, qu'en très peu de tems, elle fut en état de mètre sur pied 15 mille homes de bones Troupes Infanterie & Cavalerie. L'année suivante, ses Consuls *alèrent à* Bénevent *la mètre sous le domaine & la protection des Papes, en s'obligeent de leur païer un Cens annuel, ou Tribut. Jusqu'ici le* Marquis Obizzon Malaspina, *Seigneur puissant dans la* Lunigiane *& possesseur de beaucoup de Terres en* Lombardie, *avoit tenu le Parti de* l'Empereur: *mais, dès qu'il en vit les Afaires ruinées, il se hâta de se liguer avec les* Villes Lombardes. *Le 12 de Mars, selon* Sire Raul, *conjointement avec les* Parmésans *& les* Plaisantins, *il conduisit le* Peuple *dispersé de* Tortone *dans cète Ville ruinée, qui fut bientôt rétablie. La* Ligue Lombarde *s'aerut ensuite de plus en plus, tantôt une* Ville, *tantôt une autre y accédant, ou pour recouvrer leur puissance & leur liberté perdue, ou pour n'avoir rien à craindre de la part des* Villes *plus puissantes.* Sire Raul *nome, come liguées avec* Milan, *toutes les* Villes de la Marche de Vérone, *leur* Capitale *même*, Brescia, Mantoue, Bergame, Lodi, Novare, Verceil, Plaisance, Parme, Regeio, Modène, Bologne *&* Ferrare. *Le* Continuateur de Caffaro *convient que les* Génois *furent invités d'entrer dans cète* Ligue, *& qu'ils envoïèrent des Députés pour en trai-*

» Romaine *toute la* Terre » de la Comtesse Mathil» de, *à la réserve de* Me» dicina *&* d'Argelata » *dans le* Bolonès ». *Il ordonoit encore*, « *Que* » Marquard *reçût du* Pa» pe *& de* l'Eglise Romai» ne *le* Duché de Raven» ne, *la* Terre de Berti» noro, *& la* Marche d'» Ancone; *& qu'il en re» conût de même* Argela» ta *&* Medicina: *Que*, » *s'il mouroit sans héri» tier, ses* Etats *revâssent* » *à* l'Eglise Romaine ». *On ne lit pas dans ce* Testament *un seul mot touchant le* Duché de Spolète. *Il est seulement dit*, « *Que toute la* Terre de» puis Monte-Paile *jus*» *qu'à* Cépérano *sera res*» *tituée au* Pape, *ainsi que* » Montefiascone ».

On a des preuves qu'*Henri I*, Roi de Sicile, c'est-à-dire l'*Empereur Henri V* exerça la *Légation* dans cète Ile. Par un *Privilège* de 1194, il renvoïa des *Ecclésiastiques* au Jugement de l'*Archevêque de Palerme*. Il unit en 1195, en prononçant des peines ecclésiastiques contre les Contrevenans, plusieurs *Eglises* à celles de *Sainte-Marie-de-Josaphat*, & de *Sainte-Marie-de-la-Latina*. En 1196, il transféra l'*Abbaïe de la Latina* au *Monastère de Saint-Philippe*, & se réserva la *Jurisdiction* sur ce *Monastère*.

CONSTANCE, & *FRÉDÉRIC-ROGER*, *qui fut, come* Roi de Sicile, *FRÉDÉRIC I*, *ou ROGER IV*, *come* Roi de Germanie *&* des Romains *& come* Empereur, *FRÉDÉRIC II*; *& c'est ainsi que je le no-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

PAPES.

évanouir ce projet formé contre l'Anciène Liberté de l'Eglise. *Le jour fixé s'approchant*, l'Empereur Frédéric, *avec toute la multitude de ses* Princes, *& de ses* Soldats armés, *se rendit à l'endroit; & fut suivi d'*Octavien *avec la foule de ses Adhérans. De son côté, le* Roi des François, *se hâtant d'aler au même endroit, avec ses* Primats (c'est à dire *Grands*), *ses* Evêques, *& ses* Barons, *rencontra le* Pape Alexandre *à* Souvigni. *Se faisant en ce lieu réciproquement honeur l'un à l'autre, ils délibérèrent 2 jours au sujet de l'Assemblée à laquèle il faloit aler. Mais, come il paroissoit tout à fait indécent & contraire aux règlemens* des Saints-Pères, *que le* Souverain Pontife *& le* Premier Siége *subissent quelque Jugement de la part des* Homes, *tous furent d'avis d'envoïer à cète Conférence avec le* Roi *quelques-uns des principaux de* l'Eglise Romaine: *mais seulement pour qu'ils montrâssent que* l'Election *du Seigneur* Alexandre *étoit canonique & juste; & qu'ils prouvâssent que ce qui s'étoit fait en faveur* d'Octavien *étoit postérieur & nul. Le* Pape *envoïa donc avec ledit* Roi *audit lieu*, Bernard, Evêque de Porto, *&* Hugue, Prêtre de Sainte-Croix, *avec* Jean de Sainte-Marie-in-Cosmedin, *&* Antoine *du Titre* de Sainte-Théodore, Diacres-Cardinaux; *& quand ils partirent, le* Pape *& les autres* Frères *s'en alèrent dans* l'Aquitaine *au* Monastère de Dol. *Le* Roi, *que tant & de si grands Personages acompagnoient, étant arivé à* Dijon, *s'avança jusqu'au milieu d'un Pont sur la* Saone, *laquèle sépare les* Allemans *d'avec les* François, *atendant ce que l'Em-*

PRINCES contemporains.

thur, à qui même le *Gouverneur d'Angers* avoit livré cète Ville aussitôt après la murt de *Richard. Hubert, Archevêque de Cantorbéri*, & *Guillaume Marshal*, envoïés en *Angleterre* par *Jean*, auquel ils étoient dévoués, lui gagnèrent, à l'aide du crédit de la *Reine Eléonor*, déclarée pour son Fils, les *Grands* & le *Peuple*, quoiqu'avec peine. *Jean*, voulant s'assurer par lui-même des *Provinces de France*, comença par s'atacher *Robert de Turnham*, *Gouverneur de Saumur* & *de Chinon*, qui lui remit ces 2 Places & les trésors du feu *Roi*, qu'il avoit en sa garde. Son premier soin fut ensuite d'avoir la *Normandie*, parceque la succession en étoit ouverte, au lieu que celle des autres *Provinces* ne devoit l'être qu'après la mort de sa Mère, leur véritable *Souveraine*. Pendant qu'il emploïoit les trésors de son Frère à mètre dans ses intérêts les principaux *Seigneurs de Normandie*, il ala faire le siége du *Mans*, qui venoit de se déclarer pour *Arthur*. Cète Ville & sa Province relevoient du *Duché de Normandie*. Dès qu'il l'eut prise, il en rasa les murailles, & traita durement les Habitans. Cet exemple de rigueur, en lui soumètant toute la Province, acheva de déterminer les *Normans*, qui le proclamèrent *Duc* & le couronèrent à *Rouen*. Il se hâta de passer en *Angleterre*. Il y fut couroné: mais, en començant la cérémonie, l'*Archevêque de Cantorbéri* déclara, « Que *Jean* succèdoit à » *Richard* par élection, » parcequ'étant de la Ra» ce Roïale, il avoit paru » le plus digne de rè» gner ». On lui fit ensuite prêter un serment, qui

SAVANS & ILLUSTRES.

ROGER III,

étoit *Evêque de Melfi* en 1149, & peut l'avoir été longtems après 1159. On ne lui conoit point de successeur avant, *Rodolfe*, qui fut présent en 1179 au *Concile de Latran* tenu par *Alexandre III*.

On ne sait rien de particulier de cet *Evêque*; & le mal que l'*Auteur de la Vie d'Alexandre III* en dit, ne paroît avoir aucun fondement.

HUBALD,

Evêque de Ferentino, meurt en 1161; & est inhumé dans sa Cathédrale.

Il étoit ami particulier du *Pape Eugène III*, qui le fit élire, & le sacra lui-même come *Sufragant de Rome*.

Il fut le Successeur de *Trasmond*, ou *Thrasimond*, de la *Maison de Segni*.

C'étoit un home de beaucoup d'esprit, aiant du courage & de l'adresse; ce qui fut cause qu'*Eugène III* l'emploïa dans diverses *Légations* auprès des *Princes Chretiens*, pour les engager d'aler dans le *Levant* faire la guerre aux *Sarasins*.

Adrien IV n'en fit pas moins de cas qu'*Eugène*, & l'envoïa *Légat* en 1158 auprès de l'*Empereur Frédéric I*. Ce fut l'année suivante qu'il eut part au Sacre de *Victor V*.

En 1160, il fut présent & souscrivit au *Concile*, que cet *Antipape* tint à *Pavie*.

L'*Auteur de la Vie d'Alexandre III* parle très mal de ce Prélat, home de mérite: mais cet Ecrivain trop passioné doit paroître peu digne de foi.

HUGUE DE CITEAUX,

fait *Cardinal-Evêque d'Ostie* en 1150, meurt le 1 de Décembre 1158.

Il étoit François; & fut *Moine* à *Clairvaux*, sous

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

tré la Courone sur la tête à Pavie, en part le 26, pour marcher à Plaisance: mais il passe outre, parcequ'il y venoit d'entrer des secours de Milan; prend le chemin de Rome par la Toscane; & commande aux Pisans de tenir leur Flote prête pour la guerre, qu'il vouloit faire au Roi de Sicile. Il force, en passant, des *Comtes*, ou *Vicomtes de la Campanie*, qui donoient retraite à l'Hérétique ARNAULD *de Bresse*, de le lui remètre entre les mains; & le livre aux Légats du Pape, qui l'étoient venus rencontrer à San-Quirico, pour règler avec lui les conditions de son Sacre. *Arnauld*, consigné, quelques jours après, au Préfet de Rome, est, de l'avis du Clergé, pendu & brûlé; & ses cendres sont jetées dans le Tibre. Des Députés de Rome viènent aussi trouver *Fréderic*, qu'ils félicitent de son arivée. Ils lui font ofre de l'obéissance du Peuple Romain; & lui demandent « la confirma- » tion de leur *Sénat* & » de beaucoup de pré- » tendus Privilèges. Ils » demandent aussi, Qu'- » il leur done 50 mille

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ter: mais que la Négociation n'aboutit à rien. J'ai fait imprimer, dans la Dissertat. 48 *des Antiq. d'Italie, l'Acte d'union fait, le* 3 *de Mars de la présente année* 1168, *entre le* Marquis Obizzon *& les* Consuls de Crémone, de Milan, de Vérone, de Padoue, de Mantoue, de Parme, de Plaisance, de Brescia, de Bergame, de Lodi, de Come (*il est important de remarquer que les* Consuls *de cète Ville étoient entrés aussi dans sa* Ligue), de Novare, de Verceil, d'Asti, de Tortone, *de la nouvèle Ville* d'Alexandrie, *& de* Bologne. *On y voit les conventions arêtées entre eux, & les noms des Députés de chaque Ville.*

Ann. 1169, p. 588. *Dans les fêtes de la Pentecôte l'Empereur tint une Diète générale à* Bamberg, *où se trouvèrent les* Légats de l'Antipape Calixte III, *successeur de* Paschal III. *Du consentement de tous les* Princes, *il fit élire* Henri, *son fils aîné*, Roi de Germanie & des Romains, *& le fit couroner par* Philippe, Archevêque de Cologne. *Le* Duc de Souabe, *son cousin-germain*, Frédéric de Rotembourg, *fils du* Roi Conrad III, *étant mort; il investit du* Duché de Souabe *son second fils* Frédéric. *Le vieux* Duc Welf VI, *n'aiant point d'héritiers, parceque son fils* Welf VII *étoit mort dès* 1167 *en* Italie, *avoit reconu, pour héritier de tous ses* Etats & Biens en Souabe, *à condition de lui paier une somme considérable, son neveu* Henri le Lion, Duc de Saxe *& de* Bavière: *mais ce* Duc, *diférant toujours*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

meral dans cet Article.

Constance restée, par la mort de l'*Empereur Henri V*, son mari, le 28 ou le 29, ou le 30 de Septembre, ou le 4 d'Octobre 1197, seule en possession de la *Courone de Sicile*, règne seule un peu plus de 2 mois; s'associe son fils *Frédéric-Roger* avant la fin de la même année; & règne avec lui jusqu'au 27 de Novembre 1198, qu'elle meurt, laissant son Fils, qui n'avoit que 3 ans, 11 mois & 1 jour, sous la tutèle du *Pape Innocent III*. Ce Prince règne seul jusqu'en 1215, qu'il fait proclamer *Roi de Sicile* son fils aîné *Henri*, qu'il ne fait pas couroner. Après la mort de ce Prince en 1242, il règne seul jusqu'au 18 de Décembre 1250, qu'il meurt.

Il naquit, ainsi qu'on l'a vu, dans l'Art. précèdent, à *Jési* dans la *Marche d'Ancone*, le 26 de Décembre 1194. *Il faut faire attention*, dit Muratori, *sous* cète même année, T. VII, p. 86, *à la naissance de ce Prince, qui fut depuis* l'Empereur Frédéric II. *On lit, dans les* Historiens *éloignés de ce tems, beaucoup de fables touchant sa naissance, & l'endroit où* l'Impératrice Coustance *le mit au monde. Il y a même des Auteurs, qui disputent fort sur l'année. Mais* Richard de San-Germano, Albert de Stade, & l'Anonime du Mont-Cassin *le font naître, en la présente année, parceque leur année* 1195, *començant le jour de Noël, comprend la fête de S.* Etiène *de l'année* 1194. *Enfin, on trouve dans la* Vie d'Innocent III « *Qu'en* 1196, » Frédéric II *fut élu* Roi, » *par les* Princes Germa- » niques, *quoique ce fût*

PAPES.

pereur *lui voudroit proposer concernant la* Cause de l'Eglise. *Alors* l'Hérésiarque Octavien *voïant, contre ce qu'il avoit pensé, que les principales persones de* l'Eglise Romaine *étoient venues avec* l'Eglise Gallicane, *& qu'ils se présentoient très hardiment pour lui faire tête, fut saisi d'une extrême fraieur, & desespéra du succès de son Afaire. C'est pourquoi, se tournant vers* l'Empereur, *il lui dit* : Quoi ! Vous, en présence de qui ma Cause a été jugée & trouvée bone au *Concile de Lodi*, vous permétés qu'on l'examine & qu'on la juge une seconde fois ! *On vit alors* l'Empereur, *observant que le visage d'*Octavien *étoit extrêmement troublé, s'avancer vers le* Roi des François *& lui dire par Interprète* : Vous paroissés être venu pour me tromper, en manquant d'une manière manifeste à votre serment, puisque vous n'avés pas amené dans ce lieu votre *Pape*, come vous l'aviés promis. *Après avoir pris conseil, le* Roi *lui répondit* : Quoique je puisse, avec justice & raison, excuser l'absence du *Pape*; cependant pour ne rien faire, en quoi que ce soit, contre l'Honeur du *Roïaume* que je suis chargé de gouverner, & contre ma reputation, & pour ne point encourir, soit justement, soit injustement, une note de tromperie, je manderai sans retardement & ferai venir ici sans fraude, & sans dol, le *Pape* lui-même & ses *Frères. Le Roi donc envoïa très promtement, come il l'avoit promis, des Députés dire au* Pape, « *de le venir trouver, avec ses* Frères, » *sans délai, pour qu'il* » *ne restât pas Prisonier* » *de* l'Empereur, *suivant ce dont ils étoient*

PRINCES contemporains.

donoit des bornes étroites à son pouvoir, & par lequel il s'engageoit « de » retablir tous les *Privi-* » *léges* & les *Franchises* » de la *Noblesse* & de la » *Nation* ».

Il ne resta que peu de tems en *Angleterre*, parceque *Philippe*, aiant reçu l'homage du *Duc Arthur* pour les *Provinces de France*, & l'aiant pris sous sa protection, rompit la trève de 5 ans faite avec *Richard. Jean* acourut à *Rouen*, & se vit bientôt une Armée considérable; mais presque toute composée de volontaires. *Philippe* la rendit inutile par une trève de 50 jours à laquèle *Jean* consentit. Son Armée se disperſa pendant ce tems; & , dans une entrevue avec *Philippe*, ce Prince lui proposa de renoncer en faveur d'*Arthur* aux *Provinces de France*. Il s'aperçut alors qu'il avoit été joué. Le hazard cependant le servit assés bien. Tandis que *Philippe* faisoit des progrès dans l'*Anjou*, le *Gouverneur du Duc de Bretagne* en reçut quelque mécontentement, qui fut cause que la *Duchesse Constance*, le *Duc*, son fils, & le *Gouverneur* de ce jeune *Prince* alèrent se jeter entre le bras de *Jean. Philippe* eut de cet évènement, qui rompoit toutes ses mesures, une inquiétude qui dura peu. *Constance*, aiant bientôt eu sujet de se défier du *Roi*, son beaufrère, n'eut rien de plus pressé que de retourner mètre son Fils sous la protection de *Philippe*. Les Afaires de *Jean* ne laissèrent pas de bien aler, au moïen de son aliance avec son neveu l'*Empereur Otton IV*, & le *Comte de Flandre*, & de la déclaration de la *Guiène* en sa faveur. *Philippe*, que d'autres Afaires apelloient,

SAVANS & ILLUSTRES.

S. Bernard, en même tems que *Pierre-Bernard de Pise*, qui fut le *Pape Eugène III*. Il fut ensuite *Abbé de Trois-Fontaines*.

Eugène le fit venir exprès à *Rome* en 1150 pour le faire *Evêque d'Ostie*.

Alard, *Evêque d'Auxerre*, dans sa *Vie de S. Bernard*, le dit, Un *Home aiant de grandes vertus & une grande sainteté* (*Hominem magnarum virtutum & sanctitatis*). L'*Ordre de Citeaux* le compte au nombre de ses Saints.

On a plusieurs *Lètres de S. Bernard*, qui lui sont adressées.

Ughelli en raporte une d'*Hugue*, par laquèle il annonce à tout l'*Odre de Citeaux* la mort d'*Eugène III*.

Le même Auteur avertit que plusieurs *Ecrivains*, qu'il nome, se sont trompés dans ce qu'ils ont dit de ce *Cardinal*.

PHILIPPE,

Archevêque de Tarente, est déposé par *Innocent II* en 1139, dans le *Concile de Latran*, parcequ'il s'étoit déclaré pour *Anaclet II*. Il meurt à *Clairvaux* en 1160, ou 116..

Innocent II, en le déposant, le dégrada des Ordres sacrés.

Il étoit Home d'esprit & très savant, & sa conduite montre qu'il avoit de la Religion. Il suporta sa disgrace avec courage; vint en *France*; & reçut à *Clairvaux* l'habit de *Citeaux* des mains de *S. Bernard*. La pureté de ses mœurs, sa piété, son exacte observance de la Règle, & ses lumières, le rendirent cher à toute sa Communauté. S. *Bernard*, tant en son nom qu'en celui de tous ses Religieux, pria, par une *Lètre*, *Eugène III* de permètre à *Philippe* de servir à l'Autel; & ce *Pape* le rétablit

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

» livres pour son Cou-» ronement: Qu'il ôte » aux Papes le Gouver-» nement temporel de » Rome; & qu'il le ré-» tablisse tel qu'il é-» toit dans les anciens » tems ». Indigné du ton d'insolence de ces Députés, il leur répond, « Qu'il est extrêmement » étoné de ce qu'ils o-» sent prescrire des loix » à qui, *Souverain de* » *Rome*, doit leur en » doner ». Il ajoute quelques mots sur la puissance & les droits des Empereurs François & Allemans; & rejète leurs propositions. *Adrien IV* vient ensuite de Népi le visiter dans son Camp de Campograsso près de Sutri. Cète première entrevue a quelque chose de peu séant de la part du Pape, qui refuse le baiser de paix au Roi, parce-qu'il n'étoit pas venu lui-même à sa rencontre, pour prendre la bride de son cheval, & lui tenir l'étrier quand il en dècendroit. *Frédéric* a peine à concevoir qu'une politesse, faite par quelques-uns de ses prédécesseurs, soit un devoir indispensable pour lui: mais, après un jour de débats, il consent, pour ne pas re-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

un paiement, qu'il se flatoit, atendu l'âge avancé de son Oncle, que la mort l'exemteroit de faire, le Duc Welf *fit une seconde donation du tout à l'*Empereur, *son neveu, qui païa la somme convenue. Celui-ci dona depuis à son* 3e. *fils* Conrad *le* Duché de Franconie, *& d'autres Biens; & fit* Roi d'Arle *&* de Bourgogne *son* 4e. *fils* Otton. *Le* 5e. *apellé* Philippe *étoit alors au berceau. Pour enrichir sa postérité*, Frédéric *fit encore d'autres aquisitions, qu'*Otton de Saint-Blaise *fait conoître. Il s'empara, cète année même, de l'*Archevêché de Saltzbourg; *& fit passer entre les mains de ses Fils autant de* Fiefs des Eglises, *qu'il le put, aquérant de tous côtés, par achat & d'autre manière, des* Fiefs *& des* Droits. P. 589. *Les* Crémonois *entourèrent leur Ville de fortes murailles. Les* Milanois *travaillèrent sans relâche à rebâtir des Maisons, en même tems qu'ils fortifioient leur Ville naissante; & l'on doit faire atention que* Nicétas Choniate *dit*, « *Que* l'Empe-» reur Manuel Comnène, » *qui redoutoit les armes* » *de* Frédéric, *furtout de-* » *puis que ce dernier avoit* » *tenté de se rendre mai-* » *tre d'*Ancone, *fournit* » *de très grands secours* » *d'argent aux* Milanois » *pour rebâtir leur Ville*, » *& se mètre en état de* » *faire tête à leur* Empe-» reur, *qui méditoit la* » *ruine du Monde entier* ». *Il est certain que* Manuel *s'étoit ligué contre* Frédéric *avec le Pape, le* Roi de Sicile, *& les* Lombards. *Nous trouvons encore dans* Galvano Fiamma, « *Que*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» *un Enfant* » à peine âgé de 2 ans, & non encore régénéré par l'eau sacrée du Barême.

Ann. 1198, p. 102. *Dès que, par la mort imprévue de l'*Empereur Henri V, *les* Italiens *se virent délivrés d'un* Souverain, *qu'ils haïssoient, ils exhalèrent leur rage sur les* Allemans, *qui se trouvoient dans l'Ile.* L'Impératrice *s'étoit chargée du Gouvernement de l'Etat & de la Tutèle du* Roi, *son fils, qu'elle avoit fait venir de* Jési, *où jusqu'alors il avoit été sous la garde des* Comtes de Celano *& de* Copersano, *ou, come d'autres veulent, de la* Duchesse de Spolète, *& qu'elle avoit ensuite fait couroner. Pour arêter le cours de la vangeance des* Siciliens, *elle ordona que les Troupes étrangères sortissent du Roïaume; ce qui, dans ce moment, calma d'autant plus les Esprits, qu'aiant éventé les trames de* Marquard, Duc de Ravenne, *&* Marquis d'Ancone, *elle le dèclara* Ennemi du Roi & du Roïaume, *& voulut que tout le monde le traitât come tel. Ensuite elle envoïa des Ambassadeurs au* Pape Innocent III, *pour obtenir au jeune* Frédéric l'Investiture des Etats, qui relevoient de lui. *La* Cour de Rome *essaïa de profiter de l'ocasion pour abatre ce qu'on apelle aujourd'hui la* Monarchie de Sicile, *bien que l'on croie qu'*Adrien IV *&* Clément III *en avoient confirmé les* Privilèges. *Ce fut sur quoi l'on disputa longtems.* L'Impératrice envoïa de plus à Rome Anselme, Archevêque de Naple, *espérant que son éloquence gagneroit quelque chose sur la* Cour de Rome. *Mais les* Ministres du Pape *savoient*

PAPES.

» *convenus* ». *Le* Pape *&* *ses* Frères, *aiant entendu ce message, & reconoissant qu'on avoit trompé le* Roi *par des propositions frauduleuses, en furent fort troublés en eux même; &, se voiant de toutes parts menacés des plus grands dangers, ils furent saisis d'une extrême crainte.* « *S'ils* » *n'aloient pas, la détention du* Roi, *leur ati-* » *reroit infailliblement* » *celle de leurs persones* » *& la perte de ce qu'ils* » *avoient* ». *Certe la très grande puissance de l'Em*pereur *étoit terrible & très redoutable. Car il avoit amené là les* Rois de Danemarc & de Bohème *avec leurs* Généraux *& leurs* Princes; *&, come on le croïoit, avec une grande multitude de* Soldats armés, *afin de pouvoir consomer à son gré, dans cète Conférence, ce qu'il avoit imaginé depuis longtems au préjudice dudit* Pape *& du* Roi des François. *Mais Dieu bon & miséricordieux, qui n'abandone point ceux qui mètent en lui leur espérance, & qui renverse les projets des Princes, ne soufrit pas que le même* Pontife *& le pieux* Roi des François, *réduits dans cète extrémité très fâcheuse, fûssent tentés au delà de leurs forces: mais il fit que d'une manière inatendue leur tentation leur fut avantageuse. Car il anima l'esprit du glorieux* Roi des Anglois *pour qu'il acourût, plein d'une extrême colère, avec une très grande multitude de mâles Combatans, au secours de son Seigneur le* Roi des François. *Il fit en même tems soufrir une si grande famine à l'Armée de l'Em*pereur, *qu'à cause de l'excessive rareté des vivres, ceux qui se mouroient de faim, achetoient un pain de médiocre grosseur un marc d'argent. C'est pour-*

PRINCES contemporains.

traita de la paix; & la conclut à l'avantage de *Jean*, en lui sacrifiant les intérêts du *Duc de Bretagne*, qu'il s'engagea de ne plus protéger: mais *Jean* acheta cète promesse par la jouissance de l'*Auvergne* & du *Berri*, qu'il céda pour un tems à *Louis*, fils de *Philippe*, & par une dot de 20 mille marcs, qu'il s'obligea de doner à *Blanche de Castille*, sa nièce, que le même Prince devoit épouser. Ainsi, *Jean* se vit en possession de toute la succession de *Richard*.

Il devint alors amoureux d'*Isabelle d'Angoulème*, acordée depuis longtems à *Hugue le Brun*, *Comte de la Marche*, dont le mariage, retardé parcequ'elle étoit trop jeune, devoit se faire bientôt. Quoique sa femme *Havoise de Glocester* fût vivante, il voulut absolument épouser *Isabelle*. Le *Comte d'Angoulème* ne balança pas à faire sa Fille Reine, en manquant de parole au *Comte de la Marche*; & come *Havoise* & *Jean* étoient Parens au 4[e]. Dégré, le *Pape Innocent III*, sur la simple demande du *Roi*, déclara leur mariage nul.

Dans le *Parlement*, que *Jean* tint aussitôt qu'il fut en *Angleterre*, il demanda de l'argent pour païer la dot de sa Nièce. Sa demande étona, parcequ'on ne comprenoit pas qu'il falût que les *Anglois* fournissent la dot d'une *Princesse Espagnole*, qui devenoit la Femme d'un *Prince François*. Come c'étoit cependant le premier subside qu'il demandoit, & qu'il fit entendre qu'il ne vouloit pas être refusé; le *Parlement* acorda les 20 mille marcs, en faisant sentir que c'étoit à regret. Ce premier mécontentement fut cau-

SAVANS & ILLUSTRES.

dans les fonctions du *Diaconat*. Peu de tems après, ce fut en 1150, S. *Bernard* le fit *Prieur de Clairvaux*. Il continua de l'être le reste de la vie de ce Saint, & sous l'*Abbé Robert*, son successeur, jusqu'en 1156, qu'il fut fait *Abbé de l'Aumône*, Monastère de l'*Ordre de Citeaux*, au *Diocèse de Chartre*. Il ne le gouverna qu'environ 4 ans: mais avec beaucoup de sagesse.

Après le *Concile*, que l'*Antipape Victor V* tint, en 1160, à *Pavie*, Henri, Prêtre-Cardinal, *qui avoit été* Moine de Clairvaux, Odon, Cardinal-Diacre, *&* Philippe, Abbe de l'Armone,.. *écrivirent*, dit l'*Abbé Fleuré*. *Liv.* 70, N. XLV, *une* Lètre générale *à tous les* Prélats *& les* Fidèles, *pour servir de préservatif contre la* Lètre Sinodale *du* Concile de Pavie. *Ils insistent premièrement sur l'incompétence des* Juges; *en disant:* Si l'*Eglise Romaine* doit être jugée sur quelque article, elle devoit l'être à *Rome*, par les *Evêques de la Province*, & un *Concile général de toute l'Eglise*. On auroit pu conoitre à *Rome* avec plus de facilité & de liberté ce qui s'étoit passé à l'*Election d'Alexandre*. *Ils soûtiènent ensuite*, « *Que* l'Election » du Pape *est réservée aux* » 3 *Ordres de* Cardinaux, » Evêques, Prêtres, *&* Dia- » cres »; *& ajoutent*. Si on admet à cète *Election* le *Chapitre de Saint-Pierre*, pourquoi n'y admètra-t-on pas les *Chanoines de Latran*, qui est la première *Eglise de Rome*, le *Clergé de Sainte-Marie-Majeure*, les *Abbés* & les *Moines de Saint-Paul & de Saint-Laurent*, qui sont toutes les *Eglises Patriarchales*. *Ils ajoutent* « *des* » *reproches particuliers* » *contre le* Doïen de Saint-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

tarder son Sacre, de satisfaire le Pape, auquel il rend en éfet à Népi les honeurs, qu'il exigeoit. Il lui parle de la Députation des Romains; & le Pape, dont l'intérêt étoit qu'ils fûssent mal avec le Roi, lui conseille de ne se pas fier à ce Peuple insolent, & d'envoïer s'emparer de la Cité Léonine; ce qui s'exécute sur le champ. Ils s'aprochent ensuite de Rome; &, lendemain 18 de Juin, *Frédéric* marche en pompe à Saint-Pierre, où le Pape le reçoit sur les dégrés. Il prête les sermens acoutumés, & l'on célèbre la Messe; après laquèle le Pape le sacre & le courone, au bruit des aclamations de toute l'Armée. On avoit empêché les Romains d'assister à cète Cérémonie, qui n'auroit pas du se faire sans eux, puisque c'étoit leur Empereur que l'on couronoit, & qu'il faloit qu'ils y consentîssent au moins par leur présence. Mais on voit par là que les Papes étoient enfin parvenus à se rendre les seuls maîtres du Couronement des Empereurs. Les Romains, indignés avec raison de

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

» *les pieuses* Dames de » Milan *vendirent tous* » *leurs joïaux pour en em-* » *ploier l'argent à la re-* » *construction de l'Eglise* » Métropolitaine de Sain- » te-Marie ».

Année 1170, p. 591. *L'Empereur Manuel persistoit dans la vaine idée de recouvrer la* Courone Impériale d'Occident; *&, pour se faire un Parti dans* Rome, *il maria, cète année, une de ses Nièces avec* Otton Frangipane, *dont la* Maison *étoit alors très atachée au* Pape Alexandre III. *Elle fut amenée à* Véroli *par un magnifique cortège d'*Evêques *& de* Seigneurs Grecs; *& sa dot, qu'ils aportoient, consistoit en une très grande quantité d'argent. Le* Pape *leur dona la bénédiction nuptiale, & son Mari la conduisit à* Rome. *Les* Bolonois, *batus, l'année précèdente, par les* Faentins, *& brûlant d'envie de se vanger, mirent en campagne leurs principales forces avec un* Carroccio, *dont ils comencèrent alors à faire usage; & cète Armée ala faire le siége de* Faenza. *Le* Ghirardacci *dit*, Hist. de Bolog. *Liv. III*, « *Que cète Armée mit* » *en déroute ceile des* Faen- » tins ». *Les* anciens Historiens de Bologne *ne parlent que d'un siége, &* Girolamo Rossi, *qui, dans son* Hist. de Raven. Liv. VI, *place ce Siége sous l'année suivante, ne parle pas d'autre chose; & dit*, « *Que ceux de* Ravenne *&* » *d'*Imola *s'étoient joints* » *aux* Bolonois *contre les* » Faentins ». *Tous les Historiens s'acordent à dire*, « *Que ces Peuples firent la* » *paix; & que les* Priso- » niers Bolonois *furent*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

*encore mieux parler qu'*Anselme; *& come, dans les circonstances d'alors,* l'Investiture *étoit une Afaire pressée, il la falut acepter aux conditions qu'il plut au* Pape, *c'est à dire en* écartant tout-à-fait ces Articles-là (Capirulis omninò remotis); *& s'obliger de recevoir à la* Cour de Sicile *un* Légat du Saint-Siége, qui fut Octavien, Cardinal-Evêque d'Ostie: *mais cète* Investiture *n'ariva qu'après la mort de l'*Impératrice. *Il est certain qu'elle cessa de vivre le 27 de Novembre, après avoir nomé* Tuteur du Roi, *son fils, le* Pape Innocent III, *en ordonant* « *Que, durant la* » *Minorité du jeune Prin-* » *ce, on paieroit, chaque* » *année, au* Pape 30 *mille* » Taris *pour ses soins, &* » *qu'on le rembourseroit* » *de ce qu'il dépenseroit* » *pour la défense du* Roi- » iaume ». *Elle charge*a les Archevêques de Palerme, de Montréal, *&* de Capoue *de l'éducation du* Roi.

Muratori, bien que très instruit & naturèlement équitable, ne laisse pas, lorsqu'il ne s'agit point des intérêts de la *Maison de Modène*, de tenir quelquefois aux préjugés des *Canonistes Italiens*. Dans ce qu'on vient de voir, il paroît douter qu'*Adrien IV* & *Clément III* eûssent confirmé les *Privilèges* de la *Légation* des *Rois de Sicile*: mais on a vu dans les Articles précèdens que le doute de *Muratori* n'est pas fondé. Ce qu'il dit ensuite, dans l'intention aparente de faire entendre qu'*Innocent III* suprima cète *Légation* en donant l'*Investiture* au jeune *Frédéric*, est une sorte de conséquence des *Termes Latins*, que je cite

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

quoi l'Empereur, *ne pouvant ni rester là plus longtems, ni faire le mal qu'il méditoit dans son cœur, tâcha de trouver promtement le prétexte le plus honête de se retirer de cet endroit. Il fit donc dire à l'excèlent* Roi des François, *par* Renaud, *son* Chancelier, *& par d'autres de ses Partisans:* Notre Seigneur *Frédéric, Empereur des Romains*, & spécial *Avoué de l'Eglise Romaine*, vous mande qu'aucuns *Prélats des Eglises*, si ce n'est seulement ceux qui vivent sous l'*Empire Romain*, n'ont droit de porter un jugement sur la Cause de l'*Election du Pontife Romain*; & que par conséquent, il lui paroît bon & juste, que vous veniés, avec vos *Evêques* & votre *Clergé*, le trouver, come votre Ami & votre Alié, & que vous écoutiés, come vous le devés, leur Sentence. *Aiant entendu ces paroles, le* Roi *leur répondit, en soûriant un peu:* Je suis surpris qu'un Home sage m'ait envoïé dire des choses, qui ne s'acordent point entre elles, & qui sont sans fondement. Ignore-t-il que, lorsque Notre Seigneur *Jésus-Christ* étoit sur la Terre, il a chargé du soin de paître ses Brebis S. *Pierre*, & tous ses Successeurs? N'a-t-il pas entendu lire dans l'*Evangile* que le même Fils de Dieu a dit au *Prince des Apôtres* ces paroles: *Si tu m'aimes*, Pierre, *paîs mes Brebis?* Les *Rois des François* ou quelques *Prélats des Eglises* sont-ils exceptés-là? Les *Evêques de mon Roïaume* ne sont-ils pas du nombre de ces *Brebis*, confiées à S. *Pierre* par le Fils de Dieu. *? Cela dit, il tourna bride d'un air de mépris; &, songeant sur le champ à prendre les armes avec ses* Barons *& le reste*

se que les *Seigneurs* prirent dés-lors des mesures pour s'oposer aux desseins d'un Prince, qu'ils reconurent avoir dessein de se rendre absolu. Bientôt il dut s'apercevoir qu'il lui seroit dificile de se faire obéir. *Geofroi*, son frère naturel *Archevêque d'Yorek*, Prélat inquiet & turbulent, empêcha tant qu'il put la levée du Subside acordé par le *Parlement*, & tenta d'exciter une sédition. *Hubert, Archevêque de Cantorbéri*, convoqua le *Concile* de sa Province, sans en demander la permission, come il le devoit; & le tint malgré la défense du *Roi*. De son côté, *Jean* ne s'ocupoit qu'à doner des sujets de mécontentement. Il ne montroit aucune envie d'exécuter les engagemens, qu'il avoit pris à son Sacre; &, dans la visite qu'il fit des Provinces du Nord, il extorqua de grandes sommes sous prétexte de malversations comises dans ses Forêts. Non moins impudique que son frère *Richard*, il débauchoit continuèlement des Femmes & des Filles, même dans les Familles les plus nobles. Sa conduite & ses mœurs firent prendre à quelques *Barons* la résolution de se soûtenir mutuèlement, & de saisir la première ocasion de lui montrer qu'ils ne subiroient point le joug d'un pouvoir absolu.

Cète ocasion se présenta bientôt: mais ils n'avoient pas encore pris toutes leurs mesures. Les *Poitevins* donèrent lieu de croire qu'ils aloient se soulever. *Jean* somma les *Vassaux de la Courone* de se rendre à *Portsmouth* pour passer en *France*. Ils refusèrent d'abord, à moins qu'il ne renouvelât leurs *Privilèges*. Il les traita de Rebelles, & se

» Pierre, *ancien* Schismatique, *ataché à* Pierre » de Léon ». *Ils réfutent ce qu'avançoient les* Schismatiques, « *Qu'Alexan-* » *dre avoit reconu, dans* » *sa* Bulle, *qu'Octavien* » *avoit été* élu *par* 2 Cardinaux; *au lieu qu'elle* » *portoit seulement qu'il* » *avoit été* nomé, *ce qui* » *ne faisoit pas une* Election ». *Ils relèvent le mérite* d'Alexandre, *& acusent* Octavien *de plusieurs violences. Et, sur ce que l'on prenoit avantage* « *de ce que persone ne s'é-* » *toit présenté pour* Ale- » xandre *au* Concile de » Pavie », *ils disent:* Nous étions envoïés en ces quartiers-là pour les Afaires du *Pape*: mais, quand nous avons voulu aler vers l'*Empereur* pour ce sujet, nous n'avons trouvé aucune sureté. Ce n'étoit que menaces & périls de mort. Nous étions prêts à paroître devant l'*Empereur*, non pour subir un jugement au nom de l'*Eglise*: mais pour expliquer la vérité de ce qui s'étoit passé: mais nous n'avons jamais pu, Dieu le sait, en obtenir la permission.

On voit par cète *Lètre* que *Philippe, Abbé de l'Aumône*, étoit en *Italie* auprès d'*Alexandre III* en 1160. Il me paroît donc asses dificile qu'il soit mort, cète même année, quoiqu'*Ughelli* l'assure. Il est certain que, chargé d'ans & d'infirmités, il quita son Abbaïe, & retourna mourir simple Religieux à *Clairvaux*. Je pense donc que, s'il est mort en 1160, ce ne peut être que vers la fin de l'année: mais je placerois plus volontiers son décès en 1161.

On lui done une Relation des Miracles que S. *Bernard* fit dans sa Mission en *Allemagne* pour la *Croisade*: mais D. *Claude*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

ce que l'on faisoit d'eux aussi peu de cas, tiènent conseil au Capitole ; &, sortant en armes sur le midi, font main basse sur tous les Allemans, qu'ils rencontrent autour de Saint-Pierre. Ceux-ci se mètent sur le champ en état de défense ; & l'on se bat jusqu'à la nuit, tantôt les uns, tantôt les autres aiant l'avantage. Enfin, les Romains, aiant mille des leurs tués sur la place, se retirent avec beaucoup de Blessés ; & laissent aux Allemans 200 Prisoniers. *Adrien* se montre afligé de cet accident ; & ses prières font rendre les prisoniers au Préfet de Rome. Le lendemain, le défaut de vivres oblige le Pape & l'Empereur de se retirer à Tivoli, dont l'Empereur cède au Pape la Seigneurie, *sauf en toutes choses le Droit de l'*EMPIRE. Ils y laissent reposer un peu l'Armée ; & vont ensuite à Ponte-Lucano célèbrer la fête de S. *Pierre*. Les chaleurs augmentant de jour en jour, les maladies des Soldats augmentent avec elles ; & l'Empereur, aiant pris congé du Pape, s'en retourne en Lombardie. Arivé près de Spo-

EMPEREURS D'OCCIDENT,

&

ROIS DES ROMAINS.

» *rendus* ». *Le* Rossi *parle d'une bataille de cète année entre les* Faentins *d'une part, & ceux de* Ravenne *& de* Forli *de l'autre, dans laquèle ceux-ci furent défaits : mais on ne comprend pas que ceux de* Forli*, qui, l'année précèdente, avoient combatu come Auxiliaires des* Faentins*, en fussent si-tôt devenus Ennemis. D'ailleurs, il faut peu comter sur les* Historiens modernes*, toutes les fois qu'ils ne s'apuient pas des* anciènes Chroniques. *Trois* Ambassadeurs de l'Empereur Manuel *vinrent, cète année, à* Gène *pour traiter d'aliance, aportant avec eux 56 mille, ou plustôt 28 mille* Perpères*, Monoie d'or des* Grecs. *On diféra de leur doner audiance jusqu'au retour d'*Amico de Murta*, que les* Gènois *avoient alors pour* Ambassadeur à Constantinople ; *& parceque le comte qu'*Amico *rèndit de l'état des choses, ne s'acorda point avec ce qu'ils dirent, ils furent obligés de s'en retourner sans rien conclure, & de remporter leur argent.*

T. VII, Ann. 1171, p. 1. *Les* Milanois, *continuant avec beaucoup d'ardeur à relever leur Ville abatue, l'augmentèrent même, en faisant une nouvèle enceinte de Murs, dans laquèle ils enfermèrent les* Basiliques de Saint-Ambroise, de Saint-Laurent, de Saint-Nazaire, *& de* Saint-Eusèbe ; *ensorte que leur disgrace ajouta quelque chose à l'ancien lustre de leur patrie. La mémoire en reste dans un ancien Marbre, dont le* Puricelli, *dans ses* Monnm. de la Basil. Ambrosf., *raporte*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

d'après lui : mais il les prend dans un sens dèmenti par l'*Histoire* ; & je les ai rendus dans le seul, dont ils puissent être susceptibles. Il ne paroît pas douteux que l'intention d'*Innocent III* étoit d'ôter aux *Rois de Sicile* leur *Jurisdiction Ecclésiastique* ; & qu'il abusa de la circonstance d'une *Femme sur le Trône* & d'un *Roi Mineur* pour forcer les *Siciliens* à recourir au *Légat*, qui résidoit en *Sicile*. Oposons à ce que *Muratori* nous a dit ce que l'*Abbé du Pin* dit sur le même sujet dans sa *Défense de la Monarchie de Sicile*, Chap. X. Aiant parlé du Couronement de *Frédéric II*, il ajoute : *Après cète Cérémonie*, Constance *envoia des* Ambassadeurs *au* Pape Innocent III, *pour lui demander*, « *Qu'il confirmât son fils* Frédéric » *dans tous les droits des* » Rois de Sicile ». *Le* Pape, *atentif aux intérêts prétendus de son Siége, aiant conoissance du* Traité de paix, *fait (en 1056 par le Roi Guillaume I) avec le* Pape Adrien IV, *confirmé par* Urbain *&* Clément Troisièmes *du nom ; &, voulant profiter de la* Minorité de Frédéric *& du besoin que* Constance *avoit de son apui, refusa de passer les* 4 Articles *acordés par* Adrien *aux* Rois de Sicile, *savoir les* Elections des Evêques, *le* Droit de Légation, *celui* de juger des Apellations, *&* de pouvoir convoquer des Conciles ; *& manda à* Constance « *Qu'*» *elle eût à* les retran» cher ». Constance *fit de nouvèles instances pour obliger le* Pape *à les passer. Elle lui ofrit des présens, & lui envoïa des* Ambassadeurs *pour soûtenir les* Droits *de son* Fils : *mais*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

de sa Noblesse, *il pourvut à la sureté des Places les plus foibles de son Roiaume; & comme un Home prudent & courageux, il s'en retourna, sous la conduite du Seigneur, avec honeur & gloire à sa résidence.* Les Frères, *envoiés par le* Pape, *retournant avec joie vers lui, raconterent tout ce qu'avoit fait, à la Conférence, le glorieux & Orthodoxe* Roi *pour l'honeur de Dieu & de l'Eglise. C'est pourquoi le* Collège des Frères, *& tous les Assistans, transportés de joie & de plaisir, rendirent graces à Notre Seigneur* Jésus-Christ, *de ce qu'il leur avoit fait miséricorde, & de ce qu'il avoit daigné les délivrer des mains d'un Ennemi si puissant. Pour l'*Empereur, *restant couvert de honte & de confusion, il fut contraint, par l'excès de la famine, de licencier son Armée, & de s'en retourner fort triste en* Allemagne. On feroit mal informé de ce qui concerne l'entrevue de *Frédéric* & de *Louis VII*, si l'on s'en tenoit à l'*Historien d'Alexandre III*, qui continue à ne se point piquer d'exactitude. Ajoutons à son récit celui que l'*Abbé Fleuri* fait de la même chose, Liv. 70, N. LX, en citant aux marges, les *Actes d'Alexandre* dans *Baronius*, les *Lètres* imprimées par *Duchesne*, T. IV, p. 579, Epist. 47; & l'*Histoire de Vezelai*, ibid. p. 424. *A la fin du mois de Juin* 1162, dit-il, *le* Pape Alexandre *partit de* Montpellier; *& passant par* Alais, Mende, *& le* Pui, *il ariva à* Clermont *en* Auvergne, *le* 14e. *d'Août, veille de l'Assomption de la Sainte Vierge. Mais sitôt que l'*Empereur Frédéric *apprit qu'*Alexandre *étoit en* France, *il écrivit à* Hugue de Champfleuri, Evêque de Soissons,

saisit à main armée de quelques-uns de leurs Châteaux. Ils promirent de se rendre à *Portshmouth* & donèrent leurs Enfans en ôtage. Quand ils furent au rendés-vous, les *Poitevins*, étant restés tranquiles, *Jean* les dispensa de leur service Féodal moiènant 2 marcs d'argent par Fief; & vint en *Normandie* avec les Troupes qu'il avoit sur pied. Il eut une conférence avec *Philippe Auguste*, dans laquèle ils renouvelèrent leur Traité de Paix; & *Philippe* l'aiant engagé de le venir voir à *Paris*, il l'y reçut avec tant de marques d'amitié, que *Jean* ne douta pas que ce ne fût son meilleur Ami.

C'est ce qu'ofrent les deux premières années du Règne de ce Roi, lesquèles furent suivies des évènemens les plus malheureux tant pour lui, que pour son Roïaume, & ces évènemens se trouvent dans les Afaires qu'il eut, 1°. avec *Philippe Auguste*; 2°. avec le *Pape Innocent III*; 3°. avec les *Barons d'Angleterre*.

1°. Tandis que *Jean* ètoit à *Paris*, *Philippe* avoit sous main excité *Hugue, Comte de la Marche*, à se vanger de l'afront qu'il avoit reçu de *Jean*. *Hugue* cabala parmi les *Poitevins*, & les porta sans peine à se révolter contre *Jean*, qu'ils n'aimoient point, & qu'ils avoient peine à reconoître pour leur *Souverain* tant que sa Mère vivoit. *Arthur*, *Duc de Bretagne*, sollicité par *Hugue*, ne balança pas à s'unir avec le *Comte*. La partie fut bien liée; & le complot éclata dès 1202. Le *Comte*, le *Duc* & *Philippe* lui-même se mirent en campagne. *Jean*, qui ne s'ètoit ocupé que de fêtes avec sa nouvèle Epouse depuis qu'il ètoit en

de Wiseh, dans sa *Bibliothéque de Citeaux*, pense que cète Relation est de *Philippe*, *Archidiacre de Liége*, qui l'adressa au *Prince Henri*, frère de *Louis VII*, alors *Moine* à *Clairvaux*, & depuis *Evêque de Beauvais*, ensuite *Archevêque de Rheims*. Cet *Archidiacre de Liége* embrassa lui-même la vie monastique à *Clairvaux*.

Notre *Philippe* avoit composé plusieurs Ouvrages: mais il ne nous reste de lui que 25 *Lètres* imprimées dans la *Bibliothéque de Citeaux*. Il les avoit écrites au *Roi de France*, à divers *Archevêques*, *Evêques*, *Abbés* & *Princes Séculiers*. On y aperçoit qu'il avoit une érudition très étendue.

JEAN II,

Archevêque d'Amalfi, èlu vers 1142, meurt en 1162.

C'ètoit un *Prêtre* de l'*Eglise de Benevent*, qui joignoit à beaucoup de science une très grande piété.

L'*Eglise d'Amalfi* fut gouvernée consécutivement par deux *Archevêques* atachés à l'*Antipape Anaclet II*, reconu pour *légitime Pape* dans tous les Etats du *Roi Roger*. Après la mort du second, ce Prince consentit à l'élection faite canoniquement par le *Clergé* & par le *Peuple d'Amalfi*, de *Jean* pour *Archevêque*. Il fut sacré par *Innocent II*, qui lui dona lui-même le *Pallium*.

L'Année, qui précèda sa mort, c'est à dire en 1161, *Guillaume* 4e. *Evêque Latin d'Acre*, ou *Ptolémaide* au *Levant*, acorda, conjointement avec son *Chapitre*, aux deux frères *Manson* & *Sergius*, *Citoïens d'Amalfi*, pour eux & pour leurs compatriotes, une place dans le *Cimetière de S. Nicolas d'*-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

lète, il ne peut obtenir, ni vivres, ni contributions des Habitans, qui l'avoient ofensé précèdemment, en arêtant, & refusant de rendre le Comte *Guido Guerra* (1), le plus riche Baron de Toscane, qu'il avoit envoïé vers le Roi de Sicile. Il s'aproche pour ataquer la Ville: mais les Habitans le prévienent. Ils sortent, & l'ataquent lui-même. Ils sont repoussés; & poursuivis si vivement, que les Vainqueurs entrent avec eux dans la Ville, qui, sacagée d'abord, est ensuite mise en cendres; *Châtiment barbare, alors en usage: mais toujours détestable* (2)! Dans sa marche, l'Empereur se trouve près d'Ancone, qui pour lors, sans que l'on sache coment, apartenoit à l'Empereur Grec, dont le Comissaire, *Michel Paléologue*, vient rendre ses respects à *Frédéric*, & lui faire de ri-

(1) J'aurois du dire, *Gui Guerra*: mais j'écris le premier Nom à l'*Italiène*, parceque, s'unissant ensuite au Surnom, il devint le Nom de Famille des Dêcendans de ce *Comte*, qui furent apelés, les *Comtes Guidoguerra*.

(2) *Muratori*, T. V, p. 518.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

l'Inscription, *où l'on voit les noms des* Consuls de Milan *de cète année. Il faut principalement faire atention à 2 d'entre eux qui sont* Ardericus de la Torre, & Obertus de Orto; *le second célèbre entre les* Jurisconsultes *par le recueil des* Coutumes Féodales; *& le premier parceque c'est de lui vraisemblablement qu'est issue l'illustre* Maison della Torre, *ou* Torriana, *qui posséda depuis la* Seigneurie de Milan. *En* 1708, *le fameux* Etiène Baluze *mit au jour* l'Histoire Généalogique de la Maison de la Tour d'Auvergne, *ou* des Ducs de Bouillon, *qui lui procura beaucoup de disgraces. Il a cru, come d'autres, que les* La Tour de Milan *& ceux de* France *étoient une même Famille: mais, tant qu'on ne donera pas des preuves plus certaines de leur liaison, il sera dificile de les croire du même Sang. A bon comte nous trouvons à présent un* Ardéric della Torre, Consul à Milan, *& par conséquent Citoïen considérable de cète Ville. Mais que ses Ancêtres, ou lui fussent venus de* France, *c'est ce qu'il ne faut pas assurer sans de bones preuves.*

Année 1172, P. 5. *Christian, Archevêque de Maïence & Archichancelier de l'Empereur*, mit les *Pisans* au ban de l'Empire, parcequ'ils refusoient de faire la paix avec les *Gènois* aux conditions qu'il proposoit. *On lit, dans les* Annales de Gène, *la* Lètre, *qu'il écrivit aux* Gènois *pour leur doner avis que, dans l'Assemblée tenue près de* Siène, *il avoit*, en présence du *Préfet de*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Innocent *ne voulut point se laisser fléchir; & la nécessité des Afaires l'obligea de consentir, malgré elle, qu'il n'en fût point parlé.*

C'est donc en ce sens, qu'il faut prendre, come j'ai fait, ces mots: *Areiculis illis omninò remotis.* Il est vrai que la *Cour de Rome* les pouvoit entendre de la *supression totale des Droits*, dont on demandoit la *confirmation*: mais il faut présumer assés de sa bone foi, pour croire qu'elle ne les emploïa pas dans l'intention de les expliquer autrement que la Partie, avec laquèle elle contractoit, ne pouvoit & ne devoit les entendre.

L'Abbé du Pin continue. *Le Pape même se réserva les* Apellations, & la Liberté d'envoïer des Légats en Sicile. *Cète* Bulle d'Innocent III *ne vint dans le* Roïaume, *qu'après la mort de l'*Impératrice. *Ces faits sont constans par les* Lètres d'Innocent III, *& par le* Récit *de l'*Auteur de sa Vie. *On convient de l'intention du* Pape: *mais il s'agit de savoir*, 1°. S'il a eu droit de *révoquer ces Privilèges*; 2°. S'il les a *révoqués*; 3°. Si la *révocation*, en cas qu'il y en eût de formèle, feroit bone & valable; 4°. Si cète *révocation* a eu quelque exécution. *C'est ce que nous alons examiner. Il est constant, par le procédé d'*Innocent III *& par l'aveu des* Historiens *les plus atachés au* Saint-Siège, *que jusque-là les* Rois de Sicile *avoient joui des* Droits *&* Privilèges *qui leur avoient été acordés par la* Bulle d'Urbain II, *& que* 3 Papes *les avoient confirmés solemnèlement; que cète concession n'étoit pas une* pure libéralité: *mais une* Convention expresse; *que*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

& Chancelier de France, en ces termes. Nous avons apris certainement que *Roland*, ci-devant *Chancelier*, à qui nos Serviteurs ne laissent pas de retraite autour de *Rome*, s'est exposé à la mer avec ses Sectateurs, pour entrer en *France*, l'infecter de son *Schisme*, & la dépouiller. Car, étant acablé de dètes, il lui faut plus de 20 mille livres pour satisfaire ses Créanciers. Nous vous prions donc de conseiller au *Roi* de ne recevoir en aucune manière ce *Schismatique*, notre Ennemi mortel & de l'*Empire*, ni aucun de ses *Cardinaux* & de ses *Nonces*. Car il en pouroit naître entre le *Roi* & nous une inimitié, que nous n'apaiserions pas aisément. *Cependant* Henri, Comte de Champagne, *& gendre du* Roi Louis, *reçut la Lètre, que ce Prince lui avoit fait écrire par* Manassès, Evêque d'Orléans, *où il témoignoit se repentir d'avoir reconu le* Pape Alexandre. *Le* Comte, *embrassant avec joie cète ocasion de faire sa cour à* l'Empereur, *lui conseilla « de proposer au* Roi *une » Conférence, où se trou» veroient les* Seigneurs *& » les* Prélats de France » *&* d'Allemagne »; *ajoutant avec serment:* Je vous promets que le *Roi* s'en tiendra à ce que je lui conseillerai, quand on aura examiné l'Afaire des deux *Papes. Le lieu de la Conférence fut marqué à* Saint-Jean de Laune, *petite Ville de* Bourgogne *sur la* Saône, *& alors la frontière de la* France; *& le jour, la Décolation de S.* Jean, 29e. d'Août. *Le* Roi, *home simple & qui se fioit au* Comte, *consentit à la proposition, croiant procurer la paix de* l'Eglise; *& le* Comte retourna trouver l'Em-

Normandie, conquit, par la hauteur avec laquele *Philippe* le traita dans une entrevue près de *Gaillon*, quel danger le menaçoit. Le *Roi* demanda pour *Arthur* tous les Etats de la *Reine Eléonor*; & pour *Hugue* une satisfaction convenable. *Jean*, avec autant de hauteur, rejeta ces demandes. *Philippe* le fit citer à la *Cour des Pairs*. *Jean* se moqua de la citation, & *Philippe* comença les hostilités en *Normandie*. Vers l'Automne, il reprit la route de *Paris* pour y marier sa fille *Marie* avec le *Duc Arthur*; &, peu de jours après le Mariage, ce jeune Prince, à la tête de 200 Lances, ala prendre le comandement de l'*Armée des Poitevins*. *Eléonor* étoit venue en *Poitou* pour veiller elle-même à la sureté de ses Etats. *Arthur* sachant qu'elle étoit dans *Mirebeau*, marcha sur le champ pour surprendre cète Ville, qui fit peu de résistance: mais le Chateau, dans lequel la *Reine* s'étoit retirée avec le peu de Troupes qu'elle avoit, tint bon. Il le falut assiéger dans les formes. L'Armée d'*Arthur* n'étant pas suffisante; il se fit joindre par le *Comte de la Marche*. Le *Roi Jean* marcha jour & nuit pour délivrer sa Mère; & fit une si grande diligence, qu'il fut à la vue des Ennemis plustôt qu'ils ne l'atendoient. La haine, mauvais Conseiller, animoit les 2 Chefs. Au lieu de se retirer, come ils le devoient étant les plus foibles, ils livrèrent bataille. Leurs Troupes furent mises en déroute, & l'on en fit un grand carnage. Le *Duc Arthur*, la *Princesse Eléonor*, sa sœur, le *Comte Hugue*, & 200 *Chevaliers* furent pris. *Jean* envoia sur le champ *Arthur* à *Falaise*;

Acre, où *Manson* fit construire un Charnier à ses dépens; & par le même *Acte*, qu'*Ughelli* raporte, il associa les 2 Frères aux prières de l'*Eglise d'Acre*.

J'ajoute par ocasion que, l'année d'après la mort de l'*Archevêque Jean II*, *Boémond II*, *Prince d'Antioche*, fils du *Prince Boémond I*, & petitfils du *Duc Robert Guiscard*, dona, par un *Diplôme* qu'*Ughelli* raporte, à l'*Eglise de Saint-André*, c'est à dire à la *Cathédrale d'Amalfi*, & à tous les *Amalfitains*, vivans alors & à leurs successeurs, *en Aumône* & *à Droit héréditaire*, *pour en jouir par eux*, *librement*, *tranquilement*, *en paix & sans chicane*, la moitié des justes Coutumes & des Revenus, qu'ils devoient lui paier.

SIRE,

élu *Evêque de Gène* en 1130, & fait *premier Archevêque* en 1133, meurt le 1 de Décembre 1163, & non 1162, come le dit *Foglietta* dans le Liv. II de son *Histoire de Gène*.

Ce fut sur le refus de *S. Bernard*, alors à *Gène* avec *Innocent II*, que les *Génois* élurent *Sire*, qui fut sacré par ce *Pape*, qu'il suivit en *France*. Il y fut présent à la Dédicace qu'*Innocent* fit de l'*Eglise de Saint-Gille* en *Languedoc*.

Le 26 d'Octobre 1132, il fit à sa *Cathédrale* une donation de diférens biens & des Décimes de plusieurs endroits.

La *Bulle* d'*Innocent II* pour l'érection de l'*Eglise de Gène* en *Métropole* est datée du 19 de Mars 1133. Elle lui done, pour *Sufragans*, 3 *Evêchés* en *Corse*, auxquels on en ajouta dans la suite 2 en *Italie*.

Le 11 de Décembre 1136, le même *Pape* confirma par une *Bulle* tou-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

FREDERIC I, Roi des Romains.

ches présens. Arivé dans le District de Vérone, il fait publier contre les Milanois, pour avoir détruit Come & Lodi, un Jugement, par lequel « il les privoit du » Droit de Monoie, » qu'il transféroit à la » Ville de Crémone, & » de toutes les autres » *Régales*, dont ils a» voient joui depuis très » longtems ». Un mauvais Pont, que les Véronois avoient construit sur l'Adige, lui done lieu de se plaindre d'eux. Des Brigands, qu'il trouve à la Chiusa, refusent de le laisser passer, à moins qu'il ne leur done par tête ce qu'ils exigeoient de tous ceux qui passoient par là. Des Soldats qu'il fait grimper sur la Montagne escarpée, qui comandoit ce passage, dénichent ces Brigands de leurs Cavernes, en roulant sur eux, avec beaucoup de peine, de gros quartiers de rochers. Ils tombent tous entre les mains de l'Empereur, qui les fait punir. Il se rend ensuite en Allemagne, où, dans une Diète qu'il tient vers la moitié d'Octobre, il reçoit en grace les Véronois, à la prière de *Thébald*, leur Evêque &

la Ville des Romains, des *Marquis d'Ancone*, de *Conrad, Marquis de Montferrat*, du *Comte Gui*, du *Comte Aldobrandin*, & d'un très grand nombre d'autres *Comtes*, *Capitaines*, *Valvasseurs*, de *Consuls des Villes de Toscane*, *de la Marche*, *de la Vallée de Spolète* & *de la Haute* & *Basse-Romagne*, & d'une multitude infinie de Peuple, *publié le Ban contre les* Pisans. *Il ordone, en même tems, aux* Gênois « *de tenir prêtes*, » *dans l'Octave de Pâque*, » *50 Galères pour le ser*» *vice de* l'Empereur ». *J'ai raporté ce Passage* (a) *afin que le Lecteur voie quels* Peuples *adhéroient alors au Parti de* l'Empereur. *Nous aprenons de* l'Abbé d'Ursperg, *que* Frédéric, *avant de retourner en* Allemagne, *fit Duc de Spolète* un certain *Bideluf*; & *qu'il dona la Marche d'Ancone* & la *Principauté de Ravenne à Conrad de Luzelinhart*, que les *Italiens* nomèrent *Mouchen-cervèle*, parceque le plus souvent il paroissoit presque en démence.

Ann. 1173, p. 6. *En* Allemagne, *l'Empereur & les Allemans se disposoient à venir encore en* Italie, *avec le plus de forces qu'il seroit possible*, *dans l'intention de domter les* Lombards; *& déja l'Expédition étoit indiquée pour l'année suivante* 1174. *Vers ce tems, arivèrent à la* Cour de l'Empereur *des* Ambassadeurs du Soudan de Babilone, *qui lui remirent des présens rares & précieux*, *& lui demandè-*

(a) Il raporte les termes même de la *Lètre*, que j'ai traduits.

la Confirmation, *qui en avoit été faite par le* Pape Adrien IV, *étoit un* Concordat en forme, *aprouvé & rectifié par 2 de ses successeurs*. Innocent *étoit-il en droit de* révoquer *des* Actes *de cète nature*, *dans lesquels il y avoit des obligations réciproques*, *contractées entre le* Saint-Siège *& les* Rois de Sicile *pour toujours. Tous les* Jurisconsultes *conviènent*, « *Que*, *suivant les* Maxi» mes *du* Droit Naturel, » *ces sortes d'*Actes *sont* » *irrévocables* ». *Ainsi* Innocent II n'a pu révoquer ceux dont il s'agit. 2°. Les a-t-il révoqués? *Afin qu'une* Concession, *faite par* un Traité, *soit censée révoquée, il faut qu'il en soit fait mention expresse & nomément*: Innocent III *l'a-t-il fait? A-t-il dérogé en particulier aux* Bulles *d'*Urbain II, *d'*Adrien IV, *d'*Urbain *& de* Clément Troisièmes *du nom? C'est ce qu'on ne trouvera pas. Il a seulement emploïé une* Clause générale, *& qui n'est que de stile*. Nonobstant tout *Rescrit* obtenu du *Saint-Siège*. Nullo prorsus obstante *Rescripto*, quod à *Sede Apostolica* fuerit impetratum. *Cète* Clause générale *ne peut point déroger à des* Traités exprès *& solemnels*. 3°. *Quand* Innocent III *auroit eu le pouvoir de faire cète* révocation *& qu'il l'auroit faite formèlement, elle seroit* nulle de toute nullité *dans les circonstances où il l'auroit faite. Il étoit alors* Tuteur de Frédéric, *encore Enfant & hors d'état de se défendre*, *ni de doner un aquiescement valable à cète* révocation. *Un* Tuteur *ne peut dépouiller son* Mineur, *ni transiger avec lui; & tout ce qui a été fait contre un* Mineur indéfendu, *est nul*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
pereur, *qui étoit en* Lombardie; *& lui promit avec serment, de la part du* Roi, *l'acomplissement du projet. Le bruit de cète Conférence, s'étant répandu dans les Villes* d'Italie, *mit les* Catholiques *dans une grande consternation. En y alant, le* Roi Louis *se rencontra avec le* Pape Alexandre à Souvigni, Prieuré de Clugni; *& le pri« de venir au rendés-vous;* » *ou, s'il ne vouloit pas se* » *trouver en presence de* » l'Empereur, *qu'il vînt* » *jusques à* Vergi, *qui é-* » *toit un Château imprenable, lui promètant de* » *le mener & ramener en* » *fureté». Et, come le* Pape *ne pouvoit s'y résoudre, craignant les artifices de* l'Empereur, *le* Roi *lui dit:* Il est étrange que l'on évite le Jugement, quand on est sur de la justice de sa cause; *& continua son chemin pour la Conférence. Le* Pape *se retira au* Monastère de Dol, *c'est à dire* du Bourg-Dieu *près de* Châteauroux *en* Berri, *où il se croïoit plus en fureté come étant en* Aquitaine. *Le* Roi de France *ne savoit point encore les conditions du Traité, que le* Comte de Champagne *avoit fait, de sa part, avec* l'Empereur. *Quand il fut arivé à* Dijon, *le* Comte *le vint trouver & lui dit:* J'ai lié cète Conférence pour votre honeur & l'utilité de votre *Roïaume*, afin que l'on examinât le droit des 2 *Papes*: Si l'*Election de Roland* se trouve la meilleure, l'*Empereur* se mètra à ses pieds. Si c'est celle d'*Octavien*, vous le reconoitrés pour *Pape*. Si l'un des deux manque de se trouver à la Conférence, ou l'abandonera, & on reconoitra son Compétiteur. Si Votre Majesté ne veut pas s'en tenir au Jugement de l'Assemblée, j'ai promis par	& la *Princesse Eléonor*, que l'on apelloit la *Beauté de Bretagne*, en *Angleterre* au Chateau de *Bristol*. Elle y mourut après y avoir resté renfermée 40 ans. La perte de cète Bataille fut cause que *Philippe* leva le siége d'*Arques*, qu'il faisoit alors, & qu'il revint à *Paris*. *Jean* ne tarda pas à se rendre à *Falaise*; & se fit amener le *Duc*, son neveu, qu'il tacha d'engager à se reconcilier avec lui: mais *Arthur*, trop jeune pour prendre conseil de la Politique, au lieu d'acepter les ofres de son amitié, que le *Roi*, son Oncle, lui faisoit, lui reprocha hardiment l'usurpation du *Roïaume d'Angleterre* & des *Provinces de France*. *Jean* irrité le fit conduire à *Rouen*, & renfermer dans la Tour neuve. Quelques jours après, ce jeune Prince disparut, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu. On ne douta point dans le tems que *Jean* ne l'eût fait assassiner. Il le savoit, & ne fit jamais aucune démarche pour s'en justifier. *Philippe* ne songea qu'à vanger la mort de son Gendre; & fit suggèrer aux *Bretons* de s'adresser à lui pour en avoir justice. Sur leur requête, il demanda lui-même justice à la *Cour des Pairs* du meurtre d'*Arthur* comis dans un lieu relevant de la *Courone de France*, duquel on acusoit le *Roi d'Angleterre* son Vassal. Les *Pairs* ordonèrent, « Que *Jean* com- » paroitroit». La Citation lui fut signifiée. Il envoïa des Ambassadeurs « demander un saufcon- » duit»: *Philippe* répondit, « Qu'il pouvoit ve- » nir en fureté». Les Ambassadeurs « demandent » ensuite le Saufconduit » pour le retour»; il dit,	tes les possessions du *Chapitre de Gène*. Par un *Diplôme* du 23 de Novembre 1145, *Sire* confirma les Donations, qu'il avoit faites à son *Eglise*; & leur en joignit de nouvèles. Il en fit encore d'autres par 2 autres *Diplômes* des 15 d'Avril 1158 & 21 de Septembre 1163. Pendant le peu de séjour, qu'*Alexandre III* fit à *Rome* en 1161, il confirma l'érection de *Gène* en *Métropole*, par une *Bulle* donée à Latran le 13 d'Avril. Le 23 de Mai 1162, & non 1159, come on lit dans *Ughelli* sans doute par une faute de Copiste ou d'impression, *Alexandre III* écrivit de *Montpellier* une *Lètre* adressée *Au vénérable Frère* Sire Archevêque *& aux chers Fils les* Chanoines, Consuls *& tout le* Clergé *&* Peuple de Gène. *Alexandre* leur témoigne une grande afection, & beaucoup de reconnoissance des services qu'il avoit reçus d'eux. Cete *Lètre* & les autres Pièces dont j'ai parlé sont raportées par *Ughelli*, qui dit de *Sire* qu'il fut *illustre par la douceur & l'innocence de ses mœurs, & par la gloire de ses actions. Sire* fut enterré dans sa Cathédrale; & son *Eglise* l'honore come Saint. **GUILLAUME,** *Fils de* LOUIS, *François, Evêque de Salpi*, dans la *Pouille*, vivoit en 1102, & ne vivoit plus en 1150. Je ne puis pas fixer autrement le tems de sa vie & de son Episcopat. Le comencement de la Liste des *Evêques de Salpi* dans l'*Italie Sacrée* est fort défectueux, & ce n'est pas la faute d'*Ughelli*. Le 3°.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC I, Roi des Romains.

leur Député, qui lui remet de leur part beaucoup d'argent; & jure pour eux, « Qu'ils feront marcher, à son ordre, toutes leurs Troupes contre les Milanois ».

A peine s'étoit-il éloigné de Plaisance pour marcher à Rome, que les Milanois envoient à Tortone 300 Cavaliers & 200 Fantassins, qui se fortifient de leur mieux dans les ruines de cète Ville. Les Pavésans y acourent aussitôt; & s'en retournent sans rien faire. Sur le bruit qu'ils s'alloient mètre en marche, les Milanois avoient rapellé leurs gens, qui n'avoient pas obéi. Par reconoissance pour les services d'une Ville, qui s'étoit sacrifiée pour eux, ils entreprènent de la rebâtir. Pour cet éfet, ils y envoient une partie considérable de leurs Troupes, qui se met à relever les murs. Les Pavésans revienent, le 25 de Mai. Les Milanois, mis en déroute, ont beaucoup de gens tués, ou pris; & s'enfuient, en abandonant tout leur bagage. Le lendemain, les Pavésans donent un vigoureux assaut à la Ville Deux de

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

rent une de ses Filles *en mariage pour le* Fils du Soudan *qui lui faisoit ofre « d'embrasser, avec son » Fils & tout son* Peuple, *» la* Religion Chretiène, *» & de rendre tous les* Pri*» soniers* Chretiens ». *L'*Empereur *retint ces* Ambassadeurs *durant 6 mois; & leur permit de voir les* Villes d'Allemagne, *& de se bien informer des usages du païs. Que le Lecteur en croie ce qu'il voudra! Pour moi, je crois que la proposition, atribuée à ces* Ambassadeurs *n'est qu'un vain bruit, qui courut parmi le Peuple, à la vue de gens de croïance si diférente venus de si loin. Les* Mahométans *ne changent pas aisément de religion; &, quand même le* Soudan *en auroit eu le dessein, coment auroit-il pu s'en promètre autant de ses Sujets? Il auroit mis sa tête en trop grand danger. P. 7. Les nouvèles, qui venoient en* Lombardie *des grands préparatifs, que l'*Empereur *faisoit pour revenir en* Italie *excitoient les* Villes confédérées *à se mètre en état de n'avoir rien à craindre, en faisant de nouvèles Alianees, & resèrant les anciènes. Pour cet effet, il se tint, le 10 d'Octobre de cète année, à* Modène, *une Assemblée, où les* Cardinaux Hildebrand, *&* Théodwin *se trouvèrent avec* Albéricon, Evêque de Reggio. Sigonius *n'a pas fait usage de son exactitude ordinaire, en raportant ces Noms. Il dit, en parlant de cète Assemblée, « Qu'*Ildepran*» do* Crasso, Evêque de *»* Modène, *&* Abbergon, *» l'un & l'autre* Cardi*» naux, furent envoïés par » le* Pape, *d'*Anagnie *à*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

de droit, *& ne peut lui préjudicier en aucune manière.*

Ces *Maximes* sont vraies: mais elles sont ici mal apliqués. L'*Auteur*, par son inatention ordinaire, a supposé qu'*Henri V* avoit nomé le *Pape Innocent III Tuteur* de son *fils Frédéric*. Le fait est faux. *Henri V* mourut dans les derniers jours de Septembre, ou dans les premiers d'Octobre 1197. *Célestin III*, alors *Pape*, mourut le 8 de Janvier 1198. *Innocent III*, son successeur, ne put être élu que le 10 du même mois pour le plustôt; & ne fut sacré que le 22 de Février de la même année 1198. Ce fut avec *Constance* qu'il traita de l'*Investiture du Roïaume de Sicile* pour *Frédéric* qu'elle avoit fait couroner *Roi*, du consentement du *Pape Célestin III*, uniquement pour assûrer à ce jeune Prince la *Succession & la Courone*. Elle étoit, par l'aquiescement des *Siciliens*, *Reine* de son chef; &, tant qu'elle auroit vécu, son *Fils*, avec le titre de *Roi*, n'auroit été que son *Successeur désigné*. Les *Maximes de Droit*, mal apliquées à *Frédéric*, lequel, lors de l'Expédition de la *Bulle d'Investiture*, n'étoit pas le *Pupille d'Innocent III*, n'auroient pas empêché que la *révocation* des *Priviléges* des *Rois de Sicile* ne fut bone & valable à l'égard de *Constance*, véritablement *Reine de Sicile*, par elle-même & règnant alors, si le *Pape Innocent III* eût eu le pouvoir de faire cète *Révocation*. Mais il ne l'avoit point, parce que la *Bulle d'Urbain II* & le *Traité de Guillaume I* avec *Adrien IV* étoient non des *graces* obtenues de ces

PAPES.

ferment de paffer fous l'obéiffance de l'*Empereur*, & de tenir déformais de lui tout ce que je tiens de vous en Fief. *Le Roi furpris lui dit :* J'admire coment; à mon infu; vous avés ofé traiter avec l'*Empereur. Le* Comte *répondit :* Vous m'en avés doné le pouvoir par l'*Evêque d'Orléans ; & montra la Lètre ; par laquèle ce* Roi, *courouce de ce qu'*Alexandre *avoit mal reçu fes* Envoïés, *ordonoit au* Comte « *de lier la Conférence, promètant de s'en tenir à tout ce qu'il auroit réfolu* ». L'Empereur *étoit à* Dole, *qui faifoit la frontière de fes Etats ; & les* François, *fachant qu'*Octavien *n'étoit pas avec lui, fe réjouiffoient de fon abfence : mais les* Allemans *le firent promtement venir ; &* l'Empereur, *le prenant avec lui, le mena jufques au milieu du* Pont *de* Saint-Jean de Laune; *puis auffi-tôt il fe retira, come aiant fatisfait à fa promeffe. Le* Roi, *de fon côté, fe rendant au lieu de la Conférence, envoïa* Joffe, Archevêque de Tours, Maurice, Evêque de Paris, & Guillaume, Abbé de Vezelai, *avec d'autres* Seigneurs *vers les* Députés de l'Empereur, *lefquels atendoient au même lieu la réponfe du* Roi, *aiant avec eux le* Comte de Champagne, *entièrement favorable à* l'Antipape Victor. *Les* Députés du Roi *demandèrent un délai,* « *parcequ'il n'avoit apris que la veille les conditions du Traité, & qu'une Afaire de cète importance ne devoit pas être décidée à la hâte* » : *mais les* Députés de l'Empereur *refufèrent le délai. Les* Cardinaux, *que le* Pape *avoit envoïés, retournèrent à* Vezelai, *regardant la Conférence come rompue. Le len-*

PRINCES contemporains.

« Que cela dépendroit du Jugement des *Pairs* »; & come ils lui répréfentèrent, « Que leur Maître étoit non feulement *Duc de Normandie* : mais encore *Roi d'Angleterre*, & que, quand même il voudroit luimême fe mètre dans un danger fi manifefte, les *Barons de fon Roïaume* l'en empêcheroient »: *Que m'importe*, répliqua-t-il! *Le* Duc de Normandie *n'eft-il pas mon* Vaffal? *S'il s'eft aquis un titre plus relevé, mes drois de* Souverain *doivent-ils être perdus pour moi ?* Dès que la Citation fut expirée, les *Pairs* rendirent leur Jugement par défaut, dans lequel ils difoient, « *Que* Jean, Duc de Normandie, *au mépris du ferment qu'il avoit fait au* Roi de France, *fon* Souverain, *aiant tué le Fils aîné de fon Frère,* Home-lige de la Courone de France, *dans la* Seigneurie *dudit* Roïaume, *il étoit condamné, come* Traître & Ennemi de la Courone de France, *à perdre par confifcation tous les* Etats, *qu'il tenoit à la charge d'homage, & que la reprife de poffeffion s'en feroit par les armes* ». En conféquence de ce *Jugement*, *Philippe*, dans l'efpace de 2 ou 3 années, dépouilla *Jean* de la *Normandie* & de toutes fes autres *Provinces de France*, à l'exception de la *Guiène*. *Jean* fe défendit fi mal dans cète guerre, qu'il fut univerfèlement méprifé de fes *Sujets de France* & des *Anglois*. En 1205, il parut reprendre courage; & voulut tenter de recouvrer le *Poitou*: mais l'*Archevêque de Cantorbéri* & *Guillaume Marshall, Comte de Pembrock*, l'en empêchèrent, parcequ'il n'avoit aucune Place en *Poi-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Evêque, dont il parle, eft *Rainald*. Il en dit uniquement, « Qu'il fut préfent en 1039 à la confécration de l'Eglife de *Sant'Angelo nel Volto* ». Le 4ᵉ. eft *Etiène*, dont il dit, « Qu'il étoit *Evêque* en 1150 ». L'intervalle de 1039 à 1150 eft trop grand pour qu'entre *Rainald* & *Etiène* il n'y ait pas eu du moins 3 *Evêques*. *L'Edition de l'Italie Sacrée* faite à *Venife* en 1721, T. VII, col. 917, ofre après *Rainald*, ces mots entre deux crochets en caractères diférens de ceux du Texte d'*Ughelli* : Guillaume *fut préfent à la confécration de l'Eglife de* Saint-Sabin *de Canofa, faite par le* Pape Pafchal III [II], *en* 1102, *come on le voit gravé fur une pierre dans cète Eglife*. C'eft tout ce que ces *Editeurs* ont fu de cet *Evêque* ; & bien en prend à fa mémoire qu'il ait été frère d'un *Bénédictin* pour qu'on le conût un peu mieux. Le T. VI des *Annales Bénédictines* ébauché par Dom *Mabillon* & fini par D. *Martenne* qui l'a mis au jour depuis l'*Edition de Venife* de l'*Italie Sacrée*, va nous aprendre tout ce que l'on peut favoir aparemment de notre Evêque *Guillaume*.

On y parle, Liv. 74, N. 84 de *Guillaume*, *Abbé de Marmoûtier*; & l'on dit, N. 85 : *Sous fon gouvernement fleurit à* Marmoûtier Gosbert, *furnomé de* Louis (c'eft à dire *Fils de* Louis) *iffu d'une très illuftre* Famille de Touraine. *Il paffa la plus grande partie de fa jeuneffe à* Conftantinople, *où fon illuftre origine & fa rare probité le rendirent très cher à* l'Empereur Alexis Comnène. *Il eut un* Frère, *apelé* Guillaume, *qui fut élevé dès l'Enfan-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

leurs Compagnies y entrent même : mais elles sont repoussées. Ils s'en retournent ensuite ; & les Milanois achèvent de relever & de creuser les Murs & les Fossés de Tortone.

Le dessein de l'Empereur, lorsqu'il étoit à Rome, étoit de porter la guerre dans la Pouille : mais son Armée éfraiée de la quantité de gens que les maladies, produites par les chaleurs, faisoient mourir tous les jours, avoit témoigné de la répugnance pour cète Expédition. Les Barons, banis de cète Province, n'aiant obtenu de lui que des Lètres Patentes, par lesquèles il les adressoit à leurs compatriotes, ont recours, aussi-tôt après son départ, au Pape, qui leur promet toutes sortes de secours ; & qui, pour des motifs qu'on devine aisément, ne balance pas à faire révolter toute une grande Province contre son Roi légitime. Les principaux Chefs de la révolte & d'un complot formé de détrôner *Guillaume I*, étoient ROBERT, ci devant *Prince de Capoue* ; ANDRÉ, *Comte de Rupe-Canina* ; RICHARD DE L'AIGLE, *Comte de Fondi*, & Ro-

» Modène ». Hildebrand *alors n'étoit plus* Evêque de Modène. *Les* Consuls de Brescia, de Crémone, de Parme, de Mantoue, de Plaisance, de Milan, de Bologne, *&* de Rimini *furent aussi de cète Assemblée. On y confirma la* Confédération & Ligue de Lombardie; *& chacune des Parties s'obligea » de » ne faire ni traité, ni » paix avec l'*Empereur » Frédéric, *sans le con- » sentement de tous, & de » ne point rebâtir* Crème » *sans la permission des* » autres Confédérés ». *J'ai fait imprimer,* Ant. d'Ital. Diss. 48, *cet Acte que j'ai tiré des Archives de la* Comunauté de Modène.

Ann. 1174, p. 10. *Frédéric*, revenu, cète année, en *Italie*, se flata que la nouvèle Ville d'*Alexandrie* lui feroit peu de résistance. *Il en comença donc le siège le 29 d'Octobre. Toutes les Machines furent dressées ; & l'on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à faire prendre cète Place. Mais les* Habitans *se défendirent avec tant de vigueur, que, bien que cète Ville ne fût encore, pour ainsi dire, que dans l'Enfance, & qu'elle ne fût pas encore ceinte de murailles, quoique le* Moine Godefroi *le dise : mais qu'elle fût seulement entourée d'un fossé profond, ainsi que l'*Auteur de la Vie d'Alexandre III *l'assure*, l'Armée Impériale *ne put cependant faire aucun progrès. Je laisserai d'autres examiner quel fond l'on doit faire sur l'*Abbé d'Urspeg, *quand il dit de cète Ville.* Elle étoit cependant entourée de fosses & de très fortes murailles. *Bien que les pluies eûssent inondé toute*

Papes : mais de vrais *Contrats synallagmatiques* ; & ne pouvoient être revoqués, cassés, annulés, que par le consentement mutuel des *Parties contractantes*, ou de leurs *Aians cause*.

Revenons à l'*Abbé du Pin*, qui continue. 4°. *Enfin* cète prétendue *Révocation* n'a eu aucune sorte d'exécution. Frédéric *& ses successeurs sont demeurés en possession des mêmes droits jusqu'à présent, de l'aveu & du consentement des* Papes, *qui n'ont jamais réclamé, ni allégué la prétendue* Révocation d'Innocent III.

Ce *Pape*, devenu, par la mort de *Constance*, le *Tuteur de Frédéric*, n'osa pas pousser plus loin son entreprise sur les *Droits des Rois de Sicile* ; & ce fut vraisemblablement pour l'en empêcher que *Constance*, en Princesse habile, lui déféra la *Tutèle de son Fils*.

Au reste, pendant qu'elle étoit en dispute avec la *Cour de Rome* pour les *Droits* cédés par *Urbain II* & par *Adrien IV*, elle en fit usage. En 1198, elle confirma, sous peine d'excomunication, les *Privilèges* de diverses *Eglises* ; &, par un autre *Diplôme*, elle unit plusieurs *Eglises* au *Monastère de la Latina*. L'*Abbé du Pin*, Ch. XI, donne mal-à-propos ce dernier Acte de *Jurisdiction Ecclésiastique*, pour être de 1199, puisqu'alors *Constance* ne vivoit plus. C'est encore mal-à-propos qu'il dit à la même année 1199 : Fréderic II, *entré dans ses* Droits, *conut de l'Apel* d'une Sentence *rendue entre* l'Abbé *& le* Monastère de Malte, *& un* Seigneur. *Frédéric II* ne put pas user par lui-même de ses *Droits*

PAPES.

demain de grand matin, le Comte de Champagne *vint trouver le* Duc de Bourgogne, *& lui dit:* Je ne puis éviter de me doner à l'*Empereur*, puisque le *Roi* n'a pas acompli sa parole. Pour l'amour du *Roi*, j'ai cependant obtenu de l'*Empereur* un délai de 3 semaines, « à » condition qu'au jour nomé, le *Roi* viendra, mais » avec le *Pape Alexandre*; & qu'il exécutera » ce qui sera décidé, sous » peine de se rendre prisonier de l'*Empereur* à » *Besançon* ». *Le Roi ne put s'en défendre. Il le promit, à son grand regret; & dona pour ôtages le* Duc de Bourgogne, *le* Comte de Flandre, *& le* Comte de Nevers. *Cète nouvèle alarmant fort tout* l'Ordre Ecclésiastique; *ils prièrent Dieu d'avoir pitié de son* Eglise. *Le* Roi *retourna donc* à Saint-Jean de Laune: *mais* l'Empereur *n'y vint point. Il se contenta d'y envoïer* Rainold, *son* Chancelier, Archevêque de Cologne, *le principal apui du* Schisme. *On répéta les propositions, que le* Comte de Champagne *avoit faites au* Roi, *de la part de* l'Empereur; *mais* l'Archevêque de Cologne *soûtint,* « *Que* l'Empereur » *n'avoit point dit ce qu'* » *on lui faisoit dire; &* » *qu'il ne feroit part à* » *persone du droit de juger* l'Eglise Romaine, » *qui n'apartenoit spécialement qu'à lui* ». *Le* Roi, *ravi de trouver l'ocasion de dégager sa parole, demanda au* Comte « *si les* » *conditions du Traité étoient tèles qu'il les avoit raportées* ». *Il le soûtint; & le* Roi *dit alors:* Vous voïés que l'*Empereur* n'est point ici, come il y devoit être, suivant votre promesse; vous êtes aussi témoin que ses *Envoïés* changent les condi-

PRINCES contemporains.

tou, qui pût, au besoin, lui servir de retraite. De retour à *Londre*, il se repentit de les avoir crus, se figurant qu'ils n'avoient parlé que de concert avec les autres *Seigneurs*; &, pour s'en vanger, il exigea de toute la *Noblesse* des taxes, qu'elle ne le croïoit pas en droit d'imposer. En 1206, il se rendit en *Poitou*, dont il recouvra quelques parties: mais, lorsque ses succès étoient les plus grands, toujours dupe de la politique de *Philippe*, il consentit de faire une trève de 2 ans, après laquèle ses démêlés avec *Innocent III* le mirent hors d'état de continuer cète guerre.

2°. *Hubert, Archevêque de Cantorbéri*, mourut en 1205. Quelques *Moines* de sa Cathédrale, s'étant rendus, à l'insu des autres, au milieu de la nuit à l'Eglise, élurent furtivement *Archevêque*, *Réginald*, ou *Renaud*, leur *Soûprieur*; & tinrent l'élection secrète, comtant la faire confirmer par le *Pape* avant qu'elle fût conue de leurs Confrères & du *Roi*. Pour cet éfet, ils eurent l'adresse de faire députer *Réginald* à *Rome* pour quelques Afaires de la Comunauté: mais ce *Moine* orgueilleux n'eut pas plustôt passé la mer, qu'il prit le titre d'*Archevêque de Cantorbéri*. Des que *Jean* l'aprit, il ne douta pas que tous les *Moines de Cantorbéri* n'eûssent pris part à cète élection, faite sans son consentement. Il menaça de les en punir; &, pour l'apaiser, la Comunauté, s'étant assemblée, élut *Archevêque* l'*Evêque de Norwich*, qu'il avoit recomandé. *Jean* l'aïant investi sur le champ du Temporel de l'*Archevêché*; les *Moines* envoïèrent à

SAVANS & ILLUSTRES.

ce, dans le Monastère de Saint-Paul de Cormeri; *qui s'en retira dans la suite pour éviter les persécutions des Méchans; & qui se rendit à* Constantinople, *après avoir fait diférens voïages. Son Frère le fit si bien conoître à* l'Empereur, *qu'il mérita que ce* Prince *le mit au rang de ses Amis; & qu'ensuite il fut fait* Evêque de Salpi.

Ces derniers mots font entendre que ce fut à l'*Empereur Grec* que *Guillaume* dut son *Evêché*. La chose me paroît douteuse. En 1102, la portion de la *Pouille*, où se trouve *Salpi*, apartenoit aux *Normans*. Il est donc à croire que *Guillaume*, aïant passé de *Constantinople* à la Cour de *Roger*, *Duc de Pouille & de Calabre*, & que ce Prince trouvant dans ce Gentilhome un *Ecclésiastique* home de mérite, le fixa dans ses Etats, en lui procurant l'*Evêché de Salpi*. J'apuie ma conjecture sur ce qu'on va voir que *Gosbert* quita *Constantinople* pour revenir en *France*. *Guillaume*, qui n'étoit soutenu dans cète Cour que par le crédit de son Frère, dut alors prendre le parti d'aler chercher fortune ailleurs. La seule chose, qui peut causer quelque embaras, est que je ne trouve pas en quèle année *Gosbert* revint en *France*.

Quoi qu'il en soit, voici ce qui suit dans le N. 85 du 74e. Liv. des *Annales Bénédict. Mais* Gosbert, *s'ennuïant de la* Cour Imperiale, *méprisa les grands honeurs qu'elle lui ofroit, n'y voïant rien de solide & de stable; &, soupirant après un sort meilleur & plus sûr, il acourut à* Marmoûtier, *pour y travailler, ignoré des homes, à l'œuvre de son salut. Mais sa naissance illustre, ses vertus, & sa science ne per-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
BERT DE BASSEVILLE, *Comte de Loritello*, cousin-germain de *Guillaume*. *Maion*, Grand-Amiral de Sicile & principal Ministre de ce Prince, avoit fait disgracier ce *Comte* ROBERT, qui, pour se vanger, s'étoit fait Chef de la Conspiration. Il avoit pris des mesures, en traitant avec l'Empereur *Manuel Comnène*. Quand il en est tems, *Michel Paléologue*, Comissaire de ce Prince à Ancone, passe dans la Pouille avec beaucoup d'argent, pour doner aux Barons rebelles de quoi païer leurs Troupes. Le *Prince* ROBERT recouvre Capoue & sa Principauté. Le *Comte* ROBERT assiége & prend Bari, dont il fait démolir le Château, Suessa, & Tiano. Le Comte *André* s'empare du Comté d'Alife. Une Flote Grèque aborde au Port de Brinde; & la Ville se rend, à la réserve du Château. Toutes les autres Places maritimes s'acordent, soit avec le *Sébaste*, qui comandoit la Flote, soit avec le *Comte* ROBERT. Le Pape lui-même, pour doner plus de chaleur à la révolte, vient à San-Germano, le 29 de Septembre, avec un bon Corps de Troupes. Le	*la plaine*, Frédéric, *Prince d'une constance admirable dans ses entreprises, résolut de passer l'hiver dans ses tentes sous cète Ville, plustôt que de se retirer dans des Quartiers plus comodes. Si nous en voulons croire* Sigonius (*Roi. d'Ital.* Liv. XIV), *les* Milanois, *les* Plaisantins, *les* Bresciens, *&* les Véronois, *chaque Peuple avec son* Carroccio, *vinrent, cète année, camper entre* Voghera *&* Castiggio, *pour doner du secours à la Ville assiégée. L'*Empereur, *en voïant leur hardiesse, ne put pas s'empêcher de leur aler livrer bataille:* mais il fut mis en déroute, & ne se sauva qu'avec peine à Castiggio. (Clastidium). *Les* anciens Historiens *ne disent rien de cète bataille, ni de la victoire remportée par les* Confédérés. *Ce qu'elles disent y est fort contraire. C'est encore sans fondement, que* Sigonius *veut que, cète année, les* Crémonois *& les* Tortonois, *se soient, par crainte de* Frédéric, *retirés de la* Ligue de Lombardie. *On peut encore moins soûtenir l'opinion du* Puricelli, *qui* (dans ses *Monum. de la Bas. Ambros.*) *dit qu'avant ceci les* Pavésans *étoient entrés dans cète* Ligue. *Dans la* Préface, *que j'ai mise à la tête du petit Ouvrage de* Buoncompagno, (*T. VI des* Hist. d'Ital.), *j'ai dit, en me fiant au Texte de* Sicard, Evêque de Crémone, *Ecrivain de ce tems-là, que le Siége d'*Ancone *se fit en* 1172. *Mais, aiant aujourd'hui mieux examiné ce point d'Histoire, je crois que ce Texte est défectueux; & que ce siége doit se raporter à la*	à cet égard, tant qu'il fut *Mineur*. Ils ne pouvoient, pendant ce tems, être exercés, mais en son nom, que par son *Tuteur*, qui devoit être nomé dans les *Actes*. Mais ce *Tuteur* étoit *Innocent III*, qui ne pouvoit exercer lui même la *Tutèle*, qu'en résidant en *Sicile*; & qui, ne pouvant pas y résider, se crut autorisé, par sa qualité de *Pape*, d'avoir en *Sicile* un *Légat*, pour administrer la *Tutèle* à sa place. Come c'étoit une chose indispensable, la pluspart des *Siciliens* ne firent pas dificulté de recevoir les *Légats*, envoïés par *Innocent*, pour veiller aux intérêts du jeune *Roi* jusqu'à sa *Majorité*. *Ce Pape ne manqua pas*, continue *Muratori*, même année 1198, p. 103, *de procurer, par de fortes instances, la délivrance de* Sibille, *veuve du* Roi Tancrède, *détenue prisonière en* Allemagne *avec ses* 3 Filles. *La liberté lui fut rendue, ou peut-être on lui fournit les moiens de s'enfuir. Refugiée en* France, *elle y maria sa* Fille aînée *à* Gautier, Comte de Briène. *Il y a des* Ecrivains, *qui croient qu'alors le* Roi Guillaume, *son fils, étoit mort; & l'on ne sauroit nier que l'*Auteur de la Vie d'Innocent III *&* Jean de Ceccano *ne l'aient dit. J'ignore s'ils en étoient certains: mais* Otton de Saint-Blaise *dit*, « *Qu'après avoir* » *fait aveugler ce Prince* » (*d'autres disent fait mè*» *tre hors d'état d'avoir* » *des Enfans*) Henri V *le* » *renferma dans une For*» *teresse des Grisons* ». *Le même* Auteur *ajoute*: On dit que, quand ce Prince eût ateint l'age viril, aiant perdu toute espérance à l'égard des biens passagers, il cher-

PAPES.

tions du Traité. Je suis donc quite de ma parole. *Le Comte en convint ; tous les Seigneurs & les Prélats, qui se trouvoient présens, le déclarèrent aussi ; & le Roi, piquant un cheval vigoureux qu'il montoit, s'éloigna promtement. Les Allemans confus le suivirent, & le prièrent de revenir, disant,* « *Que l'Empereur* » *étoit prêt d'exécuter ce* » *que le Comte avoit pro-* » *mis* » : *mais le Roi, trop heureux d'avoir évité ce péril, dit,* « *Qu'il avoit* » *fait ce qui dépendoit de* » *lui* ». *Ainsi l'Assemblée se sépara.*

L'*Empereur* avoit invité réèlement à cète Conférence les *Rois de Danemare*, *de Hongrie*, & *de Bohème*. Le *Roi de Danemare* fut le seul qui vint, après la rupture de la Conférence, lorsque l'*Empereur* étoit à *Mets*, où ce Prince le reçut. Il avoit avec lui son frère de lait *Absalom*, qu'il avoit fait élire *Evêque de Roschild* en 1158. *Ce Prélat n'étoit pas moins recommandable*, dit l'*Ab. Fleuri*, ibid. N. LXI, *par sa prudence & sa valeur, que par ses vertus chretiènes ; & il avoit étendu la Religion chés les* Rugiens *& les autres* Slaves, *autant par les armes que par la prédication.* Pendant que ce Prince étoit à *Mets*, Octavien *tint un* Concile, *où il s'efforça de montrer, par de grands discours, la validité de son* Election ; *&, pour se rendre les* Evêques *favorables, il ordona* « *Que l'on n'a-* » *pèleroit au* Saint-Siège, » *qu'en cas que l'Afaire ne* » *pût être décidée à leur* » *Tribunal* ». *Après qu'il eut parlé*, l'Empereur *dit*, « *Qu'il avoit invité les* » Rois *à la Conférence*, » *pour finir la question du* » Schisme, *étant résolu* » *de s'en tenir à leur avis ;* » *& qu'ils n'y étoient pas*

PRINCES contemporains.

Rome demander que son élection fût confirmée. *Innocent III*, qui ne négligeoit aucune ocasion d'étendre les bornes de son pouvoir, cassa les deux élections ; & força les *Moines*, députés des deux parts, de s'assembler & d'élire le *Cardinal Etiène Langton*, *Anglois*, qui se trouvoit alors à *Rome*. Un seul de ces *Moines*, qui se nomoit *Elie de Branlefield*, eut assés de courage pour protester contre la violence, qui leur étoit faite. Les autres obéirent, en murmurant. Le *Pape* confirma cète élection extorquée ; & sacra lui-même le nouvel *Archevêque*, prétendant que la plenitude de sa puissance apostolique couvroit les défauts de l'élection. Pour soutenir son entreprise, il comença par insinuer adroitement au *Roi*, qu'il risqueroit beaucoup à vouloir s'oposer à ce qu'il avoit fait. C'est ce qu'il exécuta par un présent énigmatique de 4 Bagues d'or, montées de pierres diférentes, lequel fut acompagné d'un *Bref*, que voici tel que *Rapin Thoyras* l'a traduit T. II, p. 320, *Entre les* Richesses, *que les Mortels regardent come les plus estimables, & qu'ils desirent avec le plus d'ardeur, nous croïons que l'*Or épuré *& les* Pierres précieuses *obtiènent le premier rang. Bien que nous soïons persuadés que Votre Excèlence Roïale posséde abondamment ces sortes de Biens, nous avons jugé à propos de vous envoïer, come une marque de nôtre bienveillance, quatre* Aneaux *montés de leurs* Pierres. *Nous desirons que vous y considériés les* Mistères, *que leur* Forme, *leur* Matière, *leur* Nombre, *& leur* Couleur *renferment, plustôt que la valeur du présent même. La*

SAVANS & ILLUSTRES.

mirent pas qu'un aussi grand Home fût longtems caché. L'Abbé Guillaume *eut en lui, pour les principales Afaires du Monastère, un Coadjuteur, dont l'habileté n'étoit pas inférieure à la siène ; & Etiène*, Comte de Champagne & de Blois, *en fit son Ami particulier.*

BERNARD D'EGLI UBERTI,

Cardinal, Evêque de Parme, elu, en 1106, meurt, très agé, le 3 de Decembre 1133.

Il étoit d'une anciène & noble Famille de *Florence*, & son père s'apeloit *Brunon*.

Aiant embrassé dans sa jeunesse la vie monastique dans la *Congrégation de Vallombreuse*, il fut le premier *Abbé de Saint-Salvi* près de *Florence* ; & devint ensuite le septième *Abbé de Vallombreuse*, c'est à dire *Général de la Congrégation* de ce nom.

En 1097, *Urbain II* le fit *Cardinal-Prêtre* du Titre *de Saint-Chrisogon*, & l'emploïa dans plusieurs *Légations* importantes.

On l'a vu figurer dans diférens endroits du Volume précédent. Qu'il me sufise de dire ici qu'en 1102 *Paschal II* le fit son *Légat* resident auprès de la *Comtesse Mathilde*, pour l'aider de ses conseils, & *Vicaire Apostolique de toute la Lombardie*. Ce fut lui, dont on vante la *Prudence* & la *Probité rares*, qui fit renouvèler, le 17 de Novembre 1102, par *Mathilde*, la *Donation*, qu'elle avoit faite, en 1077, *de tout ses Biens*, par les mains de *Gregoire VII*, *à l'Eglise Romaine*. Je ne rapellerai point ici ce que j'ai dit des supositions, qui comnencent le second *Acte*. On peut voir à ce sujet l'*Art.* XX de

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Prince ROBERT & les autres Barons, vont lui rendre homage, & lui jurer fidélité. Reconu pour Souverain dans tous ces cantons, il se rend à Bènevent. Il ne reste dans la Campanie & dans la Pouille de fidèle à *Guillaume*, que Naple, Amalfi, Troia, Sorrente, & quelques autres petites Villes & Châteaux fortifiés.

1156. L'EMPEREUR, voïant que, sous ombre de secourir les Sujets rebelles de *Guillaume I*, les Grecs s'ètoient rendus maîtres de presque toute la Pouille & la Campanie, se fonde sur de vains raports pour rompre avec eux, & refuser audiance à leurs Ambassadeurs. Il se dispose même à retourner en Italie, pour leur aler faire la guerre, encouragé par le bruit, qui couroit en Allemagne, que *Guillaume* ètoit mort, ou devenu fou. Mais, aiant apris que ce Roi n'ètoit pas mort, & qu'il avoit la tête saine, il change d'avis; & ne pense plus qu'aux préparatifs de la guerre, qu'il vouloit faire aux Milanois.

Toute l'année précèdente, *Guillaume*, par les artifices de son Favori l'Amiral *Maion*,

présente année (1174). Romoald de Salerne, *Ecrivain contemporain, en parle vers ce tems; & les* Annales de Pise *en marquent plus clairement l'année.* P. 11. Buoncompagno, *qui vivoit dans le tems & qui nous a laissé la description de cet évènement, nous fait entendre quèle ètoit alors la puissance des* Vènitiens, *en disant que le* Duc de cète Ville porte sur la tête un cercle d'or, & qu'en signe de la Seigneurie de la Mer (propter aquarum dignitatem) on le voit porter quelques ornemens Roïaux. P. 12. *Guillaume degli Adelardi, Noble Ferrarois,* & la *Comtesse de Bertinoro,* vinrent avec une armée considérable, secourir *Ancone*; ce qui força *Christian, Archevêque de Maïence,* de lever le siége, & la *Flote Vénitiène* de retourner à *Venise*. Romoald de Salerne, *après avoir dit que* Guillaume *& la* Comtesse de Bertinoro *vinrent avec de grandes forces au secours* d'Ancone, *dit que* l'Archevêque, aiant reçu de l'argent des Habitans, leva le siege. *Que le Lecteur en croie ce qu'il voudra! Du reste, il est aisé de prouver que cet* Archevêque *faisoit ardemment la chasse à l'argent.* Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon, *en raportant à l'année* 1171, *les prouesses de* l'Archevêque Christian *dans les 5 années de son séjour en ce païs, n'a su ce qu'il disoit, en assurant que ce Prélat* fit rentrer, sous la domination de l'*Empereur, Ancone,* Ville maritime, en aiant chassé les *Grecs. Les Historiens* Italiens, *mieux informés de nos Afaires, en parlent*

cha, par de bones œuvres, les biens spirituels. Soustrait forcément à la vie active, il embrassa la vie contemplative. Plaise à Dieu que ç'ait été d'une manière méritoire!

Année 1199, p. 104. *Bien que beaucoup de gens,* en Sicile, *en* Pouille, *en* Calabre, *haïssent le jeune* Roi Frédéric, *come étant fils de celui par qui ce* Roïaume *avoit été privé de tant de Sujets & de trésors; ils avoient cependant résolu de rester en repos, dans la pensée qu'il leur ètoit plus utile d'avoir un* Roi, *qui ne règnât que sur eux; surtout depuis qu'il leur paroissoit que ce* Roi *ne pouroit jamais prétendre à la* Courone de Germanie, *que se disputoient* Orron de Welf-Este & Philippe, *oncle de* Frédéric, *élus par 2 Factions contraires. Il survint cependant au* Roïaume de Sicile *d'autres malheurs imprévus, dont il fut longtems la proie.* Marquard, *chassé par* Innocent III *de la* Marche d'Ancone, *s'étoit retiré dans la* Pouille. *Il n'eut pas sitôt apris la mort de* Constance, *que, rassemblant une Armée d'*Allemans, *& d'autres gens atachés à ses intérêts, il fit conoître qu'il prétendoit, en vertu du dernier testament de* l'Empereur Henri V, *être le Tuteur du jeune* Roi. *Le* Roi Philippe *même l'excitoit secrètement à la poursuite de ses desseins. Après la prise de quelques Châteaux, il ala faire, au comencement de cète année, le siége de* San-Germano, *qu'il prit, & dont il dona le pillage à ses Soldats, pour les animer à de plus grandes entreprises. Une bone partie des Habitans, & la Garnison se retirèrent au* Mont-Cassin. Marquard *assiegea*

PAPES.

» *venus, parcequ'ils prétendoient, au mépris de l'*Empereur, *créer un* Pape, *quoiqu'ils n'eussent aucun droit sur* Rome». *Ensuite* Rainold, Archevêque de Cologne, *s'força de monerer aussi l'injustice des* Rois. Car, *disoit-il*, si l'*Empereur* vouloit juger un diférent touchant l'*Evêché* de quelque Ville de leur obéissance, ils le trouveroient très mauvais; & cependant ils veulent faire la même chose à *Rome. L'Archevêque crut cète preuve si convaincante, qu'il la proposa en* Latin, *en* François *& en* Allemand. *Mais, autant qu'elle fut aplaudie des* Allemans, *autant déplut-elle aux* Danois; *& à la fin, quand on eut alumé les cierges pour prononcer l'excomunication contre* Alexandre, *le* Roi Valdemar, *suivant le conseil de* l'Evêque Absalom, *sortit du* Concile. Absalom *le suivit; &, come* Octavien *le prioit* « *de demeurer* », *il dit*, « *Qu'il ne pouvoit quiter le* Roi, *à la suite duquel il étoit venu*». *Ainsi ils ne prirent point de part à cète action schismatique. Le lendemain*, Octavien *sacra* Livon, *élu* Evêque d'Oldensée, *Capitale de l'Ile de* Funen, *au sacre duquel* Absalom *s'étoit vigoureusement oposé. Le* Roi Valdemar *ne revint en* Danemarc *que l'année suivante* 1163. *Cependant* Octavien *ne laissa pas de se prévaloir de la Négociation du* Comte de Champagne *avec* l'Empereur; *& écrivit à* Rome, « *Que le* Roi de » France *avoit embrassé » son parti, & l'avoit » déclaré à* l'Empereur » *avec serment par le » moïen de ce* Comte». *C'est ce qui paroît par la* Lètre, *que les* Frangipanes, Consuls des Romains, *écrivirent au* Roi, *le*

PRINCES contemporains.

Rondeur *marque l'*Eternité, *qui, n'aiant ni comencement ni fin, doit vous disposer à tendre sans cesse des choses terrestres aux célestes, & des temporèles aux éternèles. Le* Nombre de quatre, *qui est* quarré, *signifie la* Fermeté de l'Esprit, *qui ne doit, ni s'abaisser dans l'adversité, ni s'élever dans la prospérité: mais demeurer toujours dans une même assiète. C'est une perfection à laquèle le vôtre ne poura manquer de parvenir, quand il se trouvera orné de ces* quatre Vertus principales, *la* Justice, *la* Magnanimité, *la* Prudence, *& la* Tempérance. *La première vous servira dans les Jugemens, la seconde dans l'adversité, la troisième dans les choses douteuses, la quatrième dans la prospérité. Par l'*Or *est désignée la* Sagesse. *Car tout de même que l'*Or *est le plus précieux de tous les Métaux, la* Sagesse *est de tous les dons le plus excèlent, ainsi que le* Prophète *le témoigne par ces paroles. L'Esprit de Sagesse* reposera sur lui. *Aussi* Salomon, *ce* Roi pacifique, *ne demandoit à Dieu que la* Sagesse, *pour pouvoir bien gouverner son Peuple. Au reste, la* Couleur Verte de l'Emeraude *marque la* Foi; *la* Sérénité du Saphir, *l'*Espérance; *la* Couleur rouge *du* Grenat *désigne la* Charité; *& celle de la* Topaze *les* Bones-Œuvres, *touchant lesquèles le Seigneur disoit:* Que votre lumière reluise devant les Homes, afin qu'ils voient vos bones œuvres! *Vous avés done dans l'Emeraude ce que vous devés croire, dans le* Saphir *ce que vous devés espérer, dans le* Grenat *ce que vous devés aimer, & dans la* Topaze *ce que vous devés faire, afin que vous avanciés toujours de vertu en vertu*,

SAVANS & ILLUSTRES.

la *Digression*, qui termine le Volume précèdent, dep. la p. 1276 jusqu'à la p. 1287. Le renouvèlement de cète *Donation* étoit la plus importante Afaire, que *Bernard* eût à négocier avec *Mathilde*. Je n'en parle dans cet endroit, que pour avoir ocasion de dire quelque chose d'une *Donation*, que *Mathilde* fit à l'*Abbaïe de Nonantola*, le 28 d'Octobre 1102, c'est à dire 20 jours avant le renouvèlement de celle à l'*Eglise Romaine. Mathilde* done à cète *Abbaïe* la *Court de Celloia* & trois *Eglises*, situées dans cète *Court*, avec toutes leurs apartenances & dépendances, à condition de paier à l'*Eglise Romaine* un Cens annuel d'un Besant d'or. La raison de ce Cens, expliquée par *Mathilde* elle-même, est, « Qu'elle avoit précèdemment doné cète *Court* à l'*Eglise Romaine*, & qu'elle la tenoit d'elle». Elle dit ensuite, « Qu'elle fait cète Donation, pour *la restauration du Trésor de l'Eglise de* Nonantola »; & cela *par l'ordre & par la permission de* Bernard, Légat *du Seigneur* Pape Paschal II.

1°. Cet *Acte* prouve la vérité de ce j'ai fait entendre dans ma *Digression*, p. 1287, « Que *Mathilde*, en donant tous ses Biens à l'*Eglise Romaine*, les avoit repris d'elle en *Fief* »; & sert de Comentaire à ces paroles de *Donizon* citées p. 1283, *Not.* 14. Propria clavigero sua *subdidit* omnia Petro. *Janitor est cœli suus hæres, Ipsaque* Petri. *Elle soumit à S.* Pierre tous ses Biens propres. *Ce Portier du Ciel fut son Héritier, & elle fut l'héritière de S.* Pierre. C'est la traduction, que je fais là dans mon *Texte* des pa-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

s'étoit tenu renfermé dans son apartement au Palais de Palerme; & n'avoit admis à le voir, qu'*Hugue*, Archevêque de cète Ville, & *Maion*. C'avoit été l'origine du faux bruit, qui s'étoit répandu sur son comte en Allemagne. *Maion* avoit cependant ofensé, par ses injustices & ses calomnies, beaucoup de Seigneurs Siciliens, qui se révoltent, cète année, dans Palerme même & dans d'autres endroits de l'Ile. Ces troubles tirent *Guillaume* de son assoupissement : mais ils n'ouvrent point ses ieux sur les infames manœuvres de *Maion*. Il aprend enfin le mauvais état de ses Afaires dans la Pouille; &, pour y remédier, il se hâte d'autant plus de travailler à faire la paix avec *Adrien IV*, qu'il aprend que l'Empereur *Manuel* ofroit au Pape, pour qu'il lui cédât 3 Places maritimes, de très grandes sommes, & tout ce qu'il faudroit de Troupes & d'argent pour chasser *Guillaume* de la Sicile. Il passe à Salerne; & députe sur le champ au Pape l'Evêque élu de Catane & d'autres persones, pour traiter de la paix, à condition « de doner » autant d'argent que

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

diférémment... Les Ecrivains de Venise *ne paroissent guère instruits de ce siége, bien qu'il en soit fait mention par* Dandolo: *mais il faut voir la* Description *qu'en a faite* Buoncompagno, Florentin, *que j'ai cité plus haut, lequel étoit alors* Professeur public de Belles-Lètres à Bologne. *On ne doit pas taire, qu'avant d'entreprendre le siége d'*Ancone, *l'*Archevêque, *nomé ci-dessus, ainsi que* Romoald de Salerne *l'ateste*, venant dans le *Duché de Spolète* & dans la *Marche*, prit & sacagea plusieurs Châteaux de ce païs; & soûmit les Villes d'*Assise* & de *Spolète*. Conrad, Abbé d'Ursp·rg, *dit qu'au mois de Mars de cète année, la* Ville de *Terni* fut détruite. *Rien n'empêche de croire que ce fut un des beaux exploits de ce b· bare* Archevêque.

Ann. 1175, p. 13. *L'hiver de cète année fut rigoureux; & cependant l'intrépide* Empereur Frédéric *ne voulut point, contre l'avis de tous ses* Princes, *s'éloigner d'un pas de la Ville d'*Alexandrie, *qu'il assiégeoit. Son Armée en eut tant à soufrir, que le défaut de fourage fit périr une grande quantité de chevaux; & que les maladies & la désertion diminuèrent considérablement le nombre des Soldats; qui ne pouvoient pas tenir contre le manque de toutes les choses nécessaires. Mais cela ne ralentissoit point l'ardeur de* Frédéric, *qui se flatoit d'en sortir bientôt à son honeur, au moien d'une invention, qui lui promètoit un heureux succès. C'étoit une Mine conduite si secrètement vers la Ville, que les* Alexandrins

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

ce Monastère durant 3 jours; & peut-être s'en fût-il rendu maître, si, le 15 de Janvier, le Ciel étant serain, il ne fût pas survenu tout-à coup un furieux Ouragan, mêlé de vent, de grêle, & de pluie, qui, renversant toutes les tentes des Assiégeans, *les obligea de se mètre en sureté par la fuite. Ils abandonèrent leurs équipages, furent poursuivis par les* Assiégés, *& perdirent beaucoup de monde.* Innocent III, *résolu de défendre le* Roi Frédéric, *commis à ses soins, mit une Armée sur pied pour arêter les progrés de* Marquard. *Celui-ci parut se repentir de son entreprise, obtint par là du* Pape *l'absolution des Censures, & ne tarda pas à le trahir. Avant cète feinte paix, ou peut-être depuis, il fit diverses courses dans la* Pouille; *mit à sac* Isernia; *prit, ou tenta de prendre plusieurs autres Villes & se rendit enfin à* Salerne, *qui tenoit pour lui. Les* Pisans, *avec lesquels il avoit traité précédemment, s'étoient engagés de lui fournir une grosse Flote, qu'il trouva dans le Port de* Salerne, *quoique le* Pape *eût écrit à* Pise *plusieurs Lètres, pour empêcher qu'on ne donât du secours à ce Perfide.* Marquard *s'embarqua sur cète Flote, & fit voile pour la* Sicile, *où les* Sarasins *atendoient & desiroient sa présence. Ils craignoient que le* Pape *ne profitât de l'ocasion pour les chasser du* Roïaume. Innocent *avoit prévu leur révolte; & leur avoit écrit pour les retenir dans le devoir. Je conclus de la* Lètre 22, *de son II Livre, adressée* A tous les *Comtes & Barons de Sicile*, le VIII des Calendes de Décembre (*24 de Novembre*) *que* Marquard *pas-*

PAPES.

priant « de dissiper cète » calomnie ». L'*Ab. Fleuri*, qui vient de parler, cite pour cet endroit, *Saxo Grammal.* p. 271 ; l'*Histor. Gent. Dan.* 1163 ; & *Duchesne*, T. IV, p. 715, *Epist.* 418. *Tandis que le* Pape *étoit à l'*Abbaie du Bourg-Dieu, *il fut visité*, continue le même *Historien*, N. LXII, citant les *Act. d'Alexan.* & *Rob. du Mont* 1162, *par le* Roi d'Angleterre, *qui, après lui avoir baisé les pieds, lui ofrit des présens d'or, & le baisa à la bouche; &, aiant refusé le fauteuil qu'on lui avoit préparé, s'assit à terre aux pieds du* Pape *avec ses* Barons. *Il se retira 3 jours après fort content, aiant fait encore de grands présens au* Pape *& aux* Cardinaux. *Quelque tems après la Conférence de* Saint-Jean de Laune, *le* Roi de France *& le* Roi d'Angleterre *se trouvèrent ensemble à* Couci-sur-Loire, *& y reçurent le* Pape Alexandre *avec l'honeur convenable. Ils le conduisirent à sa tente marchant à pied à côté de lui, & tenant à droite & à gauche la bride de son cheval. C'est que le* Pape, *après avoir longtems séjourné au* Bourg-Dieu, *passa à* Tours, *où il ariva à la* Saint-Michel, *& y célèbra la fête de Noël.*

En suivant l'*Historien d'Alexandre III*, j'ai raporté tout de suite ce qui concerne le voïage de ce *Pape* en *France* jusqu'à la fin de l'année 1162. Mais retournons à 1161, pour parler de choses importantes dont cet *Historien* n'a rien dit. *Ce fut en cète année*, dit *Muratori*, p. 548, *que Louis VII*, Roi de France, *& Henri II*, Roi d'Angleterre, *étant d'acord ensemble, reconurent publiquement* Alexandre III *pour légitime* Pape. *A cet éfet, il se tint*

PRINCES contemporains.

jusqu'à ce que vous voïes le Dieu des Dieux en Sion. *Innocent III*, par ce badinage qu'on traiteroit volontiers de burlesque, espéroit-il asservir aux caprices de son ambition un *Roi* jaloux des Droits de sa *Courone?* Il paroit qu'il regarda lui-même ce *Bref*, come ne devant servir à rien; puisque, par un autre, qui le suivit de près, il exhorta *Jean* d'une manière tres intelligible, « à » reconoitre *Langton* pour » *Archevêque de Cantorbéri*; lui réprésentant, » qu'il étoit *Anglois*, *Cardinal de l'Eglise Romaine*, instruit de toutes » les Sciences, doué de » mœurs exemplaires, & » capable d'être infiniment utile à l'*Angleterre* pour le Spirituel par » ses vertus chretiènes, » & pour les Afaires temporèles par sa prudence » & ses autres vertus politiques ». En même tems, come il ne voulut pas soumètre l'élection de *Langton* à l'examen du *Roi*, ni la faire dépendre de son bon plaisir, il enjoignit aux *Moines de la Cathédrale* & aux *Evêques Sufragans de Cantorbéri* « de recevoir ce *Cardinal* » pour leur *Archevêque*, » & pour leur *Métropolitain* ». *Jean*, indigné que son autorité fût si peu respectée par le *Pape*, & croiant les *Moïnes* disposés a lui désobéir, & d'intelligence avec *Innocent*; ne balança pas à les chasser de leur *Monastère* & du *Roïaume*. Il écrivit ensuite au *Pape*, *une* Lètre *extrêmement forte*, dit *Rapin Thoyras*, p. 321, *où » il lui reprochoit l'atentat, qu'il avoit comis, » en cassant l'*élection canonique *de l'*Evêque de » Norwich, *sans en avoir » le moindre prétexte ». De plus, il se plaignoit, « Qu'il eût fait élire par*

SAVANS & ILLUSTRES.

roles de *Donizon*; & j'y ajoute : *Ce qui dans le Jargon barbare de ce mauvais Ecrivain, veut dire que* Mathilde *dona tous ses biens à l'Eglise Romaine, qui les lui rendit en Fief.*

2°. J'ai vu beaucoup d'autres *Donations* faites par *Mathilde* entre 1077 & 1102, dans lesquèles elle ne dit point, qu'elle eût doné précédemment à l'*Eglise Romaine* & qu'elle tint d'elle les Biens, qu'elle done par ces *Actes*, Cète observation en ramène une, que j'ai faite dans ma *Digression*, p. 1257, sur ce que, depuis le renouvèlement de sa *Donation* à l'*Eglise Romaine*, la *Comtesse* en avoit fait de particulières sans le consentement de cète *Eglise*. J'ai dit à ce sujet; *Il est vraisemblable qu'elle s'étoit réservé quelques* Biens *quoiqu'il n'en soit rien dit dans l'*Acte; *& que la Réserve en fut exprimée dans l'*Acte de l'Investiture, *qui lui fut faite des mêmes* Biens, *qu'elle avoit donés.* Cète conjecture sur la *Donation renouvèlée*, semble se convertir en certitude par ce que porte celle faite à l'*Abbaie de Nonantola*. Je ne prêtens pas assurer, que cète dernière soit la seule où *Mathilde* ait rapellé la *Donation de ses Biens* à l'*Eglise Romaine*, & dit qu'elle les tenoit d'elle. Je n'ai certainement pas vu toutes les *Donations de Mathilde*, & persone sans doute ne les a vu toutes. Je dis seulement que je n'ai trouvé que dans celle de *Nonantola* ce que je fais observer; ce qui veut dire que j'ai vu d'autres *Donations* antérieures à celle-là, dans lesquèles cela ne se trouve pas. De ce qu'après la *Donation*, faite en 1077 à *Gregoire VII*, *Mathilde* continua de disposer li-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» les Grecs en promè» toient; de céder 3 » Châteaux en dédo» magement des torts » qu'il avoit causés; de » faire homage & ser» ment d'obéissance; & » de rétablir la liberté » des Eglises ». Le Pape, doutant de la sincérité de ces Conditions, envoie pour s'en assurer *Ubald*, Cardinal de Sainte-Praxède; &, sur son raport, les trouvant avantageuses, il se propose de les accepter: mais l'avarice & l'ambition du plus grand nombre des Cardinaux l'en empêchent (1). *Guillaume* ne perd point courage. Il ne savoit pas règner : mais il savoit faire la guerre. Il se met à la têre d'une puissante Armée de terre & de mer; & marche à Brinde, d'où le *Comte* ROBERT s'enfuit à Bènevent. Le Château tenoit encore pour le Roi. La Ville est assiégée. Une Armée de Grecs & d'Appuliens est batue, après avoir un peu disputé la victoire. Beaucoup de Noblesse Grèque, faire Prisonière, est envoïée dans les prisons de Palerme. Grand

(1) Les bones intentions d'*Adrien* pour la paix ne font arestées que par le *Cardinal d'Aragon*, qui cherche toujours à disculper les *Papes*.

n'en eurent jamais aucun soupçon. L'Empereur *espéroit, par cète Mine, pénètrer à l'imprévu dans la Ville.* Le Moine Godefroi *dit*, « *Que s'il lui tomboit* » *quelques-uns des Enne*» *mis entre les mains, or*» *dinairement il les faisoit* » *pendre : mais qu'il fit* » *un jour une action di*» *gne de louange. On con*» *duisit en sa présence 3* » *Prisoniers, auxquels il* » *ordona sur le champ que* » *l'on crevât les ieux. L'*» *ordre fut exécuté sur* » *deux ; &* l'Empereur, » *voïant que le troisième* » *étoit fort jeune, lui de*» *manda qui l'avoit fait ré*» *volter contre* l'Empire ». *Ce* Jeune-Home *répondit* : « Seigneur, je n'ai rien » fait contre vous, ni con» tre l'*Empire* : mais, » aiant un Maître dans » la Ville, j'ai fidèle» ment obéi à tout ce » qu'il m'a comandé. S'il » veut vous servir contre » ses concitoïens, je le » fervirai de même avec » fidèllté; &, si vous vou» lés me priver de la vue; » tout aveugle que je se» rai, je fervirai mon » Maître, come je pou» rai ». L'Empereur, *adouci par ces paroles, lui comanda, sans lui faire aucun autre mal, de reconduire les 2 autres dans la Ville. Au mois de Mars, les vivres comencèrent à manquer aux* Assiégés. *Ils en donèrent avis aux* Confédérés, *qui ne tardèrent pas à se mètre en état de ravitailler la Place & d'ataquer le Camp de* l'Empereur. *Il se forma donc* à Plaisance *une Armée formidable de* l'Infanterie & *de la* Cavalerie de Milan, de Brescia, de Vérone, de Novare, de Verceil,

sa, dans ce mois & cète année, en Sicile. Par conséquent, Odoric Rainaldi, *dans ses* Annal. Ecclés., *à cète année, se trompe, en disant*, « *Que Marquard s'empara, cète année même, de* Palerme *& du* Palais des Rois, *au moïen d'un acomodement, qu'il fit avec le* Comte Gentise *de* Paléar, *que* Gautier, Grand-Chancelier du Roiaume, *avoit chargé de la garde* du Roi Fréderic. *Il est certain que cela se lit dans la* Chronique *de* Richard de San-Germano : *mais c'est hors de place; & ce pouroit être une addition faite par quelque Ignorant. Il faut peut-être en dire autant de ce qu'on y lit un peu plus bas que* Diopold, *le bras droit de* Marquard, fut pris par *Guillaume, Comte de Caserte*, qui, tant qu'il vécut, le retint dans les fers : mais *qu'*après la mort de *Guillaume*, son Fils, aiant épousé la Fille de *Diopold*, le renvoïa libre. *Il faudroit donc que ce* Comte de Caserte *fût mort très peu de tems après la prise de* Diopold, *qu'on trouve, à quelque tems de là, les armes à la main.*

Année 1200, p. 107. *Après s'être emparé de diverses Places*, Marquard *assiégea* Palerme, *qu'il trouva fourni de gens en résolution de se bien défendre. Le* Pape *avoit fait passer en* Sicile Jàque, son cousin, *revêtu du titre de* Maréchal, *& le* Cardinal de Saint-Laurent-in-Lucina, *avec* 200 Chevaux. *Le Texte de la* Vie d'Innocent III, *lequel est peut-être défectueux en cet endroit, ne fait pas monter plus haut ce secours : mais il résulte de ce qui sa fit que le* Pape *envoïa de plus grandes forces en* Sicile. *Il dit lui-même, dans une* Lè-

PAPES.

à Toulouse *un nombreux* Concile, *qui décida* « *Qu'*» *on ne devoit point ad*» *mètre d'autre* Pape ». L'Empereur *avoit tenté*, *par diférentes Lètres à ces* 2 Rois, *de les atirer à son Parti. Ses* Ambassadeurs *se trouvèrent même au* Concile *avec des* Légats de l'Antipape *: mais ils n'en purent rien obtenir.* P. 550. *Le* 15 *de Juin*, l'Antipape Victor *tint*, *en présence de* l'Empereur, *à Lodi un* Conciliabule, *où se trouvèrent* Pèregrin, Patriarche d'Aquilée, Gui, Archevêque *élu* de Ravenne, Renaud, Archevêque *élu* de Cologne, *les* Archevêques de Treves & de Vienne en Daufiné, *avec beaucoup* d'Evêques & d'Abbés. *On y lut des* Lètres *des* Rois de Danemarc, de Norwège, de Hongrie, & de Bohême, & *de divers* Archevêques & Evêques, *dans lesquèles ils disoient*, « *Qu'ils vou*» *loient tenir* Victor *pour* » Pape, & *qu'ils aprou*» *voient ce qu'il avoit fait* » *dans son* Concile ». *On publia*, *dans cète* Assemblée, *l'excomunication contre* Hubert, Archevêque de Milan, *contre les* Evêques de Brescia & de Plaisance, & *contre les* Consuls de Milan & de Brescia.

Ce *Concile*, qui dura jusqu'au 24 de Juillet, déposa l'*Evêque de Bologne*, & suspendit celui de *Padoue* jusqu'au 1 d'Août. A l'égard du *Concile de Toulouse*, il fut composé de 100 *Prélats*, tant *Evêques* qu'*Abbés*, des Etats du *Roi de France* & du *Roi d'Angleterre*. Ces deux *Princes* s'y trouvèrent, chacun avec une suite de *Seigneurs*. Il y vint aussi des *Ambassadeurs de l'Empereur* & du *Roi de Léon & de Castille*. Les deux *Papes* y envoièrent des *Légats*, qui

PRINCES contemporains.

» *force*, & *contre toute* » *sorte de droit*, *un Home* » *élevé en* France, *qui lui* » *étoit entièrement inconu*, » & *qui avoit toujours en*» *tretenu une étroite cor*» *respondance avec ses En*» *nemis* ». *Il ajoutoit*, « *Que cet atentat étoit di*» *rectement contraire aux* « prérogatives *de sa* Cou» rone, *dont il étoit résolu* » *de ne se départir jamais*, » *non plus que de l'*Election » de l'Evêq. de Norwich ». *Ensuite, il lui déclara sans détour*, « *Que, si la satis*» *faction qu'il lui deman*» *doit lui étoit refusée*, » *il romproit toute comu*» *nication avec* Rome; » *Que ce n'étoit pas une* » *chose de peu de consé*» *quence*, *puisqu'il étoit* » *certain que le* Saint-Siége *tiroit plus d'argent* » d'Angleterre *que d'au*» *cun autre Etat Chretien*; » & *que*, *par cète raison*, » *il étoit obligé d'avoir* » *plus d'égard pour le* Roi » d'Angleterre, *que pour* » *aucun autre Prince* ». *Il finissoit*, *en disant*, « *Qu'il* » *y avoit dans son* Roiau» me *assés de* Prélats *ca*» *pables d'en gouverner l'*» Eglise, *sans qu'il fût* » *nécessaire d'avoir re*» *cours aux Papes*, *s'ils* » *prétendoient abuser si* » *manifestement de leur* » *autorité* ». Celui des *Ministres* de *Jean*, qui dressa cète *Lètre*, ne conoissoit, ni la *Cour de Rome* en général, ni le *Pape Innocent III* en particulier; & ne conoissoit pas mieux son Maître. Une pareille *Lètre* eût pu doner de l'inquiétude à *Rome*, signée par *Guillaume le Conquérant*, qui cependant n'eût pas ecrit de ce ton : mais dont la conduite, sans ces vaines menaces, auroit forcé la *Cour de Rome* à plier. Le *Pape Innocent III*, continue, p. 322, l'*Historien*, que je copie, *n'avoit pas entre-*

SAVANS & ILLUSTRES.

brement de ses Biens, je pourois conclure de 2 choses l'une; ou que *Mathilde* s'étoit réservé certains Biens dans ses diférens *Comtés*, ou par l'*Acte* de l'*Investiture* subséquente, ou par un *Acte* particulier; ou bien que la *Donation*, faite à *Gregoire VII*, n'étoit à proprement parler qu'un *Acte ostensible*, dont l'exécution dépendoit de conditions exprimées dans une *Contre-lètre*; & que cète *Contre-lètre* fut le motif du renouvèlement de cète *Donation*. C'est une nouvèle conjecture à joindre à celles que j'ai donées dans ma *Digression* sur le renouvèlement de la *Donation* de 1077 : mais j'avoue en même tems qu'elle ne me paroit pas aussi solide que les autres. Je ne la hazarde ici que parcequ'il en faut pour toutes les sortes d'Esprits. Quoi qu'il en puisse être, il reste pour constant qu'entre 1077 & 1102 *Mathilde* fit des *Donations particulières*, sans rapeler la *Donation universèle à l'Eglise Romaine*, & sans avouer que ses Biens en relevassent. Si c'est dans celle de *Nonantola* qu'elle fait elle-même ces remarques pour la première fois, j'en conclus que le *Légat Bernard* étoit un des *Moines* les plus adroits de son tems. Chargé d'engager *Mathilde* à faire un nouvel *Acte* de sa *Donation*, parceque le premier étoit vicieux & sans doute à plus d'un égard, *Bernard* eut vraisemblablement de la peine à l'y résoudre. L'éclat avec lequel le *Duc Welf V*, son second Mari, s'étoit séparé d'elle, éclat qui ne pouvoit avoir eu pour fondement que cète même *Donation*, & les plaintes, qu'elle devoit recevoir de la part de la *Cour de Rome* au

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÈDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
nombre de navires sont pris, & beaucoup d'argent avec eux. La Ville est recouvrée le 28 de Mai. Des Barons rebelles, qui sont pris, les uns perdent la vie, les autres la vue. *Guillaume* marche ensuite à Bari. Les Citoïens, sans armes & vêtus en Pénitens, vièneni implorer sa clémence. Irrité de la destruction de la Citadèle, il leur acorde uniquement deux jours pour sortir avec tout ce qu'ils pouront emporter. Il fait ensuite, raser d'abord les murailles, & puis détruite entièrement toute cète Ville, si magnifique, si riche, & si peuplée; & disperse ses Habitans dans diférens Bourgs & Châteaux. Cet exemple sufit pour que toutes les autres Villes de la Pouille s'empressent de rentrer dans le devoir; & le Roi marche à Bènevent, refuge ordinaire du plus grand nombre des Barons rebelles. Le *Prince* ROBERT, épouvanté de l'aproche du Roi, ne croit pas devoir l'atendre. Il s'enfuit: mais il est pris, en passant le Garigliano, par des gens, qu'avoit apostés *Richard de l'Aigle*, Comte de Fondi, qui le remet au Roi, dont il recouvre les bo-	de Trèvise, de Padoue, de Vicenze, de Mantoue, de Bergame, de Plaisance, de Parme, de Reggio, de Modène, *&* de Ferrare. *Cète Armée si considérable s'avança courageusement; prit & détruisit les petites Villes de Saint-*Nazaire-des-Pavèsans *& de* Broni; *& campa, le Dimanche des Rameaux 6 d'Avril, auprès de* Tortone, *à 10 milles du Camp des* Allemans. Frédéric *se trouva pour lors entre deux feux: mais il ne se rebuta pas, espérant être bientôt maître d'*Alexandrie. *Il faut avouer que, pour cet éfet, il emprunta le secours d'une supercherie peu digne d'un* Prince honête-Home, *& moins encore d'un* Prince Chretien. *Le Jeudi-Saint, il fit entendre aux* Assiégés *qu'il leur acordoit une suspension d'armes jusqu'au Lundi de Pâque. Les* Assiégés, *se fiant à cète parole, & ne croiant pas que, pendant ce tems, il fût besoin de multiplier les gardes, alèrent se reposer, après avoir satisfait leur dévotion. Vers le milieu de la nuit,* Frédéric, *manquant à sa parole, fit décendre dans la Mine* 200 *de ses Soldats les plus braves & les plus vigoureux, s'imaginant qu'aiant débouché dans la Ville, ils lui pouroient ouvrir une porte. Ensuite, aiant fait prendre les armes à toute son Armée, il se tint, en atendant ce qu'il espéroit, auprès de cète porte. Mais les Sentinèles s'aperçurent à peine qu'il étoit entré des Ennemis dans la Ville, qu'ils criérent aux armes. Tout le* Peuple *aussitôt sort des maisons & se jete, come des Lions, sur les Enne-*	tre à Frédéric *raportée dans sa Vie, « Qu'il avoit » envoïé* Jâque *avec son » Armée* (cum Exercitu » nostro), *pour le secou- » rir ».* Richard de San-Germano *dit aussi, « Qu'* » Innocent *envoïa* Jaque » *avec une Armée Militai-* » *re* (cum Militari Exercitu) *au secours de son » Pupille ». Deux cens* Cavaliers *ne font point una* Armée. *Les* Troupes d'Innocent *arivèrent heureusement à* Messine; *& ne furent pas plustôt l'entreprise de* Marquard *sur* Palerme, *qu'aïant rassemblé tout ce qu'elles purent des* Gens de guerre *du* Parti de Frèdèric, *elles marchèrent au secours de la Ville assiégée. Le rusé* Marquard *ne manqua pas de proposer des conditions de paix; & peu s'en falut que le Traité ne fût conclu: mais on se rapela que le Pape avoit absolument défendu que l'on fît aucun acomodement avec qui s'étoit montré capable de manquer de parole; & l'on résolut de laisser aux armes à décider l'Afaire. Il se livra donc, au mois de Juillet, une sanglante bataille dans la plaine entre* Palerme *&* Montréal. *L'*Armée de Marquard *fut entièrement défaite, avec une perte de beaucoup de monde & de tous les équipages, où l'on trouva le* Testament de l'Empereur Henri V. *Le* Comte Gentilé, *sorti de la Ville avec la Garnison, aiant chargé* 500 Pisans, *qui gardoient, avec une multitude considérable de* Sarasins, *diférens postes dans les Montagnes, en fit un grand carnage. Le* Marêchal Jâque, *dont la bone conduite & la valeur avoient fait le succès de la bataille, eut pour récompense, par les soins du* Pape, *le* Comté d'Andria,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

furent, de la part d'*Alexandre*, les Cardinaux *Henri de Pise*, *Jean de Naple*, & *Guillaume de Pavie*, & de la part de *Victor*, les *Cardinaux*, *Jean de Saint-Martin*, & *Gui de Crème*. *Igmar*, *Evêque de Tusculum* avoit deja pris le parti de la retraite. Le détail de ce *Concile* est conu par une *Lètre de Fastrede*, *Abbé de Clairvaux*, à Omnibon, *Evêque de* Crémone, *dont* l'Abbé Fleuri, *Liv.* 70, *N. LIV*, *fait* ainsi l'extrait, en laissant parler l'Auteur. *Après plusieurs exhortations aux* Rois *& aux* Seigneurs, *qui diféroient de suivre la vérité par crainte, ou par afection pour* l'Empereur; *après plusieurs conseils, que nous avons tenus avec des* Archevêques, *des* Evêques, *& des* Persones *de* piété, *qui parloient tous les jours aux* Rois; *après plusieurs prières, acompagnées de larmes répandues devant Dieu, principalement dans notre Ordre; lorsqu'il n'y avoit presque plus d'espérance, enfin* 2 Cardinaux, *qu'*Octavien *avoit seuls auprès de lui, sont venus en grande pompe, acompagnés des gens de* l'Empereur, *au jour & au lieu que* les Rois de France & d'Angleterre *avoient marqué avec toute leur* Eglise. *Les* Cardinaux (*d'Alexandre*) *ont été ouis les premiers, les autres leur ont répondu; & on a reconu par leurs réponses, par des Témoins présens & sans reproche, & par les propres paroles des* Schismatiques, *à qui Dieu, par un miracle visible faisoit dire la vérité, que* l'Election d'Octavien *étoit nulle; qu'il s'étoit revêtu lui-même de la Chape; qu'il s'étoit mis dans la Chaire Pontificale par le secours des Laïcs, come je l'ai oui dire publiquement* à Gui de

pris cète Afaire, pour s'en désister sur une simple plainte du Roi. *Il répondit a cète* Lètre *d'une manière douce & modérée en aparence: mais, au fond plus propre à irriter ce Prince, qu'à l'apaiser. Il se plaignoit d'abord « de ce que* » Jean *avoit répondu à ses* » *humbles & obligeantes* » Lètres *d'une manière si* » *rude, qu'il sembloit plus-* » *tôt avoir eu dessein de* » *le choquer, que de lui* » *demander des éclairciss-* » *semens sur sa conduite.* » *Ensuite il exaltoit le mé-* » *rite du* Cardinal Lang- » ton. *Il disoit, Que c'é-* » *toit un* Prélat *très sa-* » *vant & très éclairé, &* » *qui, aiant fait ses étu-* » *des dans* l'Université *de* » Paris, *avoit mérité d'y* » *être élevé au* Degré *de* » Docteur en Théologie. » *Il ajoutoit, Que* Jean *se* » *plaignoit à tort, puisque* » *le consentement des* Prin- » ces *n'étoit nulement né-* » *cessaire pour les* Elec- » tions, *qui se faisoient* » *en présence du* Pontife » (c'est là du *Grégorianis-* » *me* tout pur!): *Que néan-* » *moins, par une pure con-* » *décendance, il n'avoit* » *pas laissé de lui envoier* » 2 Moines *pour l'en in-* » *former: mais que le vent* » *contraire les avoit rete-* » *nus à* Boulogne. *Enfin,* » *après avoir tâché de fai-* » *re voir que* l'Election de » Langton *étoit conforme* » *aux* Canons (*Innocent* » *III*, le plus grand *Ca-* » *noniste* peut-être qu'il y » ait eu, savoit leur faire » dire tout ce qu'il vou- » loit), *il lui réprésentoit,* » *Qu'*Henri II, *son père,* » *&* Richard, *son frère,* » *s'étoient départis du* » Droit de nomer aux » grands Bénéfices; *qu'-* » *ainsi, sans se mêler des* » Elections, *il devoit re-* » *cevoir, sans examen, les* » Prélats, *que l'*Eglise *ju-* » *geoit capables de gou-*

sujet de la multitude de *Donations particulières* qu'elle faisoit sans cesse, avoient du lui faire sentir qu'elle avoit fait une sotise, en se liant elle même les mains. Il étoit naturel que, conoissant les vices de sa *Donation*, elle ne voulût pas resserer ses liens par un nouvel *Acte* plus conforme aux Loix. Que fit *Bernard?* Il sut l'engager à confirmer indirectement sa *première Donation universèle* par 1 mention, qu'il en fit faire dans la *Donation de Nonantola*, laquèle il eut soin aussi que *Mathilde* dit *faite par l'ordre & par la permission du Légat Bernard*, c'est à dire de l'*Eglise Romaine*, dont il étoit là le *Réprésentant*, ou le *Mandataire*. Ainsi la *Donation particulière de Nonantola* devint, en quelque sorte, une Confirmation autentique de la *Donation Universèle à l'Eglise Romaine*. Cète Confirmation une fois faite, il ne dut pas être bien dificile d'obtenir de *Mathilde*, qui s'étoit laissé prendre dans un piège, le *Renouvèlement de Donation*, qu'on lui demandoit. Aussi ce *Renouvèlement* se fit-il 20 jours après. On ne s'étonera pas, après cela, que *Bernard* ait fait des Miracles, & que *Rome* l'ait mis au nombre des Saints.

3°. *Mathilde*, dans sa *Donation à Nonantola*, dit qu'elle la fait *pour la restauration du Trésor de l'Eglise*. On a vu dans le Volume précédent qu'elle avoit emprunté le *Trésor* de *Saint-Apollonius* de *Canossa* pour secourir *Grégoire VII*; & qu'elle l'avoit ensuite remplacé par une *Donation de Terres* à cète *Eglise*. Nous aprenons ici qu'elle en avoit usé de même à l'égard de *Nonantola*. Le Trésor de l'*Eglise* de cète *Abbaie*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.

nes graces à ce prix. Le *Prince* ROBERT, envoïé prisonier à Palerme, est privé de la vue ; & meurt, peu de tems après. Le Pape, alors à Bènevent, interpose sa médiation pour sauver le *Comte* ROBERT, & les autres Barons réfugiés auprès de lui. Le Roi consent de leur faire grace « à condition » qu'ils sortiront du » Roïaume » ; ce qu'ils se hâtent de faire. Le Pape, n'aïant alors de ressource qu'une promte paix, envoie les Cardinaux UBALD *de Sainte-Praxède*, JULE *de Saint-Marcel*, & ROLAND *de Saint-Marc*, avertir le Roi « de ne » point ataquer Bènevent ; de réparer les » domages causés par » la guerre, & de conserver les droits de » l'Eglise Romaine ». Le Roi, les aiant bien reçus, ils entrent en négociation ; & la paix, après beaucoup de débats, est conclue par les soins en partie de l'Historien *Romoald*, Archevêque de Palerme. Par ce Traité, le Pape « acorde à *Guillaume* l'Investiture de » tous ses Etats », au nombre desquels est nomée la *Marche*, sans la désigner par son nom. Ce ne peut guère être

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

mis, les force, ou de se jeter en bas des murailles, ou de se laisser tuer sur la place. Ceux qui n'étoient pas encore sortis de la Mine périrent étoufés par la terre qui s'éboula sur eux. Ensuite les Assiégés, *dans le feu de la colère, ouvrent leurs portes ; fondent sur les* Assiégeans, *dont ils font un grand carnage ; & parviènent même à mètre le feu au Château de bois de* l'Empereur, *& de le brûler avec un grand nombre de Soldats, chargés de le défendre.* L'Empereur, *voïant donc toutes ses espérances détruites, brûla le reste de ses Machines, & se mit en marche pour aler s'oposer à* l'Armée des Confédérés, *& l'empêcher de se joindre aux* Alexandrins, *ou plustôt pour retourner à* Pavie : *mais, ne pouvant passer, il fut obligé de s'arêter auprès de* Guinella. *Les circonstances paroissoient anoncer une terrible bataille, quand tout à coup la paix se conclut entre* l'Empereur *&* les Lombards. *Les* Historiens Allemans, *acoutumés à faire naître des lauriers sous les pas de ce Prince & des autres* Empereurs, *disent, « Qu'à la » vue de* l'Armée Impériale, *les* Lombards, *» saisis d'une terreur panique, se hâtèrent d'en» voïer demander la paix » à* Frédéric ; *& que, l'» aiant obtenue, ils alè» rent, avec leurs épées » sur le cou, se jeter à ses » pieds ». Mais ce sont là de pures fables.* L'Auteur de la Vie d'Alexandre III, *&* Romoald de Salerne, *Auteur très grave de ce tems-là, disent, « Que la » peur fut du côté de* Fré» déric » ; *& l'on ne sau-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

que le Roi Frédéric *& son* Conseil *lui donèrent. Mais cète grande victoire, qui paroissoit devoir ramener la paix en* Sicile, *ne servit qu'à sauver alors* Palerme *des serres de* Marquard. L'Armée du Pape, *faute de paiement, fut obligée de repasser la mer ; &* Marquard, *qu'on croïoit ruiné sans ressource, se vit bientôt assés de force, pour que ses menaces & ses intrigues le fissent admètre à la* Cour de Frédéric. L'Archevêque de Palerme *étant mort ;* Gautier, Evêque de Troia, Grand-Chancelier du Roïaume, *home d'une ambition démésurée, se fit élire pour lui succèder : mais il ne put pas faire agréer son élection au* Pape, *qui le conoissoit pour ce qu'il étoit.* Gautier *ne se contenta pas de mètre* Gentilé, Comte de Monopello, *son frère, à la tête des Afaires ; il fit encore un acomodement avec* Marquard ; *&, l'aiant introduit à la Cour, il partagea le gouvernement du* Roïaume *avec lui. Le* Pape *fut très mécontent d'une Cabale, qui l'excluoit de la* Régence du Roïaume *& de la* Tutèle du Roi. *Ce fut alors que des défiances réciproques firent naître des bruits désavantageux aux 2 Partis. La* Cour de Rome *afecta de croire & de publier, « Que* Marquard *vouloit » enlever la* Courone *à »* Frédéric, *& la mètre sur » sa tête ». Le* Grand-Chancelier, *de son côté, fit répandre, « Que le* Pa» pe *formoit des projets » préjudiciables au* Roi» iaume, *dont il vouloit » dépouiller* Frédéric, *pour » en investir* Gautier, » Comte de Briène ». *C'étoit, come on l'a vu, le Mari de la* Fille aînée du Roi Tancrède. *Il étoit* François, *d'une grande*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Crème; *qu'Octavien, excomunié depuis 8 jours, a été sacré par l'*Evêque de Tusculum, *& celui de* Férentine, *excomuniés avec lui, & par celui de* Melse *déja condamné & déposé pour ses crimes notoires, dont le* Roi d'Angleterre *& ses* Evêques, *& les gens même du païs ont rendu témoignage. Au contraire, il a été prouvé qu'*Alexandre *a été élu par tous les autres* Cardinaux, *qui étoient présens; & que, sans sa fuite & sa résistance, & la vigilance de* Jean (de Saint-Martin) *& de* Gui de Crème, *il auroit été solennèlement revêtu de la Chape; ce qui fut depuis achevé en tems & lieu. Il a été aussi prouvé que, longtems avant le* Concile de Pavie, *l'*Empereur *avoit reconu* Octavien *pour Pape par ses* Envoiés, *& ses* Lètres bullées d'or. *Quant à ce qu'ils ont écrit, « Qu'» au* Concile de Pavie *il » y avoit* 155 Evêques », *il n'y en avoit que* 44; *& sur ce que l'*Empereur *leur déclara, « Qu'étant* Laïc, *» il ne lui apartenoit pas » de juger l'*Eglise Romai-*» ne, ni d'examiner l'*Elec-*» tion des* Papes *»; tous ces* Evêques *avec le* Cardinal Guillaume de Pavie, *qui étoit alors neutre, après avoir longtems délibéré, résolurent, à cause de leur petit nombre, « de ne recevoir, » ni l'un, ni l'autre Pape, » jusqu'à ce que l'on as-» semblât un* Concile *ge-» néral, au moins de plu-» sieurs Roïaumes, où l'on » vit plus clairement le-» quel seroit reçu par la » plus grande & la plus » saine partie de l'*Egli-*» se ». Ils résolurent aussi « de doner ce conseil à » l'*Empereur *»: mais il ne l'aprouva pas. Au contraire, les prenant en particulier, il contraignit ceux qu'il put, par prières & par menaces, à recevoir* Octa-

» verner les Afaires Spiri-» tuèles de son Roïaume. *» Il finissoit par ce trait » menaçant, Que la sou-» mission lui seroit plus a-» vantageuse, que s'il s'» obstinoit à résister à » Dieu & à son* Eglise, *» dans une Cause pour la-» quèle le Bienheureux »* Thomas Becker *avoit » répandu son sang ». Ces dernières paroles étoient terribles pour un* Prince, *dont le Père avoit tant soufert pour un sujet à peu près semblable. Mais, bien loin d'en être épouvanté,* Jean *prit au contraire la résolution de faire tous les éforts possibles, & de risquer toutes choses, pour se délivrer de la dure domination de la* Cour de Rome. *Jean*, que l'on eût encore mieux surnomé *Sans-Tête*, que *Sans-Terre*, prit la résolution qui convenoit le moins à son incapacité. Pour combatre *Innocent* avec quelque avantage, il faloit à beaucoup de hauteur & de fermeté joindre, avec une adresse infinie, toutes les ruses de la Politique. Il faloit d'ailleurs n'avoir point d'Ennemis, prêts à seconder les vues du *Pontife* par le motif de leur intérêt particulier; être aimé de tous ses Sujets, & pouvoir compter de les voir se sacrifier avec joie pour l'honeur de leur *Souverain. Jean* manquoit de tout ce qu'il lui faloit pour réüssir dans ce qu'il projetoit. Les *Evêques de Londre, de Worcester*, & *d'Eli* reçurent ordre du *Pape* « d'aler trouver le » *Roi*, pour l'engager à » se soûmetre aux ordres » de l'*Eglise* (car *Innocent* » concentroit *l'Eglise* » dans la persone du *Pa-» pe*); &, si le *Roi* ne se » soûmètoit pas, de mè-» tre le *Roïaume* en inter-» dit ». Ces *Evêques* instruisirent le *Roi* de leur

avoit été pris pour secourir *Gregoire VII*; & la *Donation de Mathilde* est un paiement, une restitution de ce qu'elle avoit emprunté des *Moines*, ou pris d'autorité. La manière, dont le *Légat* souscrit à cète *Donation* tend indubitable ce que je dis. Voici cète Souscription. *Je* Bernard, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Légat *& Vicaire du Seigneur* Paschal II, Pape, *dans les parties de la* Lombardie, *ai ordoné que l'on dressât cet Ecrit, la justice le dictant des 2 parts, & l'ai présentement souscrit de ma main.* Ces paroles *la justice le dictant des 2 parts*, disent clairement que l'*Acte* est le fruit d'un acomodement entre *Mathilde* & les *Moines*, auquel on peut être sûr que les derniers ne perdirent rien; & ces paroles raprochées de ces mots *pour la restauration du Trésor de l'Eglise*, anoncent sufisamment que les *Moines* avoient prêté ce *Trésor* à *Mathilde*, ou plustot à *Gregoire VII*.

4°. Enfin la *Donation* est dite faite *par l'ordre & par la permission de* Bernard, Légat *au Seigneur* Pape Paschal II. *Mathilde*, dans quelques *Donations*, faites depuis le renouvèlement de celle à l'*Eglise Romaine*, dit qu'elle les a faites *en présence & du consentement de* Bernard, Légat, *&c.* D'où vient emploie-t-elle ici ces termes plus forts, *ordre & permission?* Peut-on s'empécher de reconoître l'adresse de *Bernard*. Envoié près de *Mathilde*, autant pour en diriger la conscience, que pour l'aider dans la conduite des *Afaires politiques*, & devant obtenir d'elle qu'elle renouvelât la *Donation universèle de* 1077, il lui

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

que la *Marche de Chieti* (1); & le Roi s'oblige « à rendre homage, » à prêter serment de » fidélité, à païer un » Cens annuel de 600 » *Schifates* pour la » *Pouille* & la *Calabre*, & de 500 pour » la *Marche* (2)». *Guillaume*, qui n'avoit pas, en traitant, oublié de mètre à couvert les *Droits de Légation* acordés par *Urbain II* aux *Seigneurs de Sicile*, & solemnèlement confirmés par *Luce II*, rend homage, prête serment, & reçoit l'Investiture dans l'Eglise de Saint-Marcien hors Bènevent, en présence de beaucoup de Noblesse & de Peuple; & le Pape confirme par une *Bulle* (3), le Traité que plusieurs des Cardinaux désaprouvent, & qui

(1) *Il reste à voir*, dit *Muratori*, T. VI, p. 523, *quel païs est désigné sous le nom de* Marche. *Peut-être est-ce celle de* Chieti; *car je n'ose croire que ce soit celle de* Camèrino, *laquèle est la même que celle d'*Ancone.

(2) *Le* Cardinal Baronius (*Annal.* à cète Ann.) *raporte le* Diplôme *du* Roi Guillaume, *où les Conditions de l'Acomodement sont contenues; & l'on doit confronter à ce* Diplôme *ce que les* Historiens modernes *disent de cète paix.* Murat. *ibid.*

(3) *Baronius* la raporte aussi.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

roit croire qu'il en fût autrement, puisqu'il étoit très inférieur en forces aux Lombards, *& que les* Lombards *savoient bien à qui leur Armée devoit avoir à faire. Or, le Lundi de Pâque, come ils se disposoient au combat, incertains s'ils devoient ataquer, ou s'ils devoient atendre qu'on les ataquât, quelques Religieux & quelques Homes sages & non suspects se mirent à faire des alées & venues de part & d'autre, pour conseiller de faire la paix, & d'épargner le sang chretien. Enfin l'*Empereur *consentit de s'en remètre à l'arbitrage de gens de bien, pourvu qu'on sauvât les* Droits de l'Empire. *Les* Lombards *y consentirent de même, pourvu que leur liberté & celle de l'*Eglise Romaine *fussent conservées.* Gherardo Maurisio, *dans sa* Chronique, *&* Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, Ch. 204, *disent*, « *Qu'*Eccelin I, *Aieul d'*Eccelin » le Cruel, & Anselme de » Doara *furent du nom-* » *bre des Médiateurs de* » *cet acomodement, & qu'*» Eccelin *en particulier* » suplia si humblement l'*Empereur*, d'action & de paroles, que ce Prince, tant à son égard qu'à celui desdits *Lombards* & d'*Obizzon*, *Marquis d'Este*, voulut bien renoncer à sa colère. *Il faut que le* Marquis Obizzon d'Este *se trouvât aussi dans l'*Armée des Confédérés. *L'acomodement fut souscrit & juré; & les Arbitres choisis furent, de la part de* Frédéric, Philippe, Archevêque *élu* de Cologne, Guillaume de Pozasca, Capitaine (*a*) de Turin,

(*a*) C'est à dire *Chevalier.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Maison, *& même parent des* Rois de France *& d'*Angleterre. *Come il étoit pauvre, mais brave, il vouloit faire valoir les prétentions de sa* Femme; *ce qui l'avoit fait venir à* Rome *avec elle & la* Reine Sibille, *sa belle-mère. Il avoit trouvé tout accès auprès d'*Innocent III, *qui fut très satisfait d'avoir à ses ordres un Home aussi célèbre par sa valeur pour l'oposer alors aux* Généraux Allemans, *qui bouleversoient toute la* Sicile *& la* Pouille: *mais peut-être aussi pour en faire quelque chose de plus, si le jeune* Frédéric *venoit à mourir. Il s'étoit donc emploïé très vivement pour que ce* Comte *& sa* Femme *fussent mis en possession de la* Principauté de Tarente *& du* Comté de Leccé, *qu'*Henri V *s'étoit engagé de laisser au jeune* Roi Guillaume, *lorsque la* Reine Sibille *avoit traité pour se rendre: mais il avoit tiré parole de* Gautier, *qu'il ne prétendroit rien de plus, & qu'il feroit la guerre aux* Ennemis du Roi Frédéric. Gautier *étoit retourné dans sa patrie, pour en amener quelques Troupes. Il reparut en effet à* Rome, *cète année, avec un petit nombre d'*Homes d'armes, *mais tous gens d'élite. Il entra hardiment avec eux dans les* Etats de Frédéric; *&, bien que ses Adversaires fussent en si grand nombre qu'ils paroissoient devoir l'acabler, il livra bataille près de* Capoue *au* Comte Diopold, *qu'il mit en déroute au grand étonement des* Capouans, *qui sortirent pour piller le Camp des Vaincus. Par son secours, le* Comte de Celano *s'empara du* Comté de Molise. Gautier, *passant ensuite dans la* Pouille, *se rendit maître d'a-*

PAPES.

vien. *Toutefois il n'y en avoit que* 20. *Les* 24 *autres n'y étoient plus; même l'Evêque de* Pavie, *quoique la chose se passât dans sa Ville. C'est ce que témoignoit le* Cardinal Guillaume. *Ainsi, par l'avis commun des* 2 *Rois & de toute leur* Eglise, *on a rejeté le* Schismatique Octavien *& reçu le* Pape Alexandre. *L'*Archevêque de Trêves *demeure dans l'unité. Quelques-uns de ceux qui avoient suivi* Octavien, *reviènent. Nous même, à la prière des* Chartreux, *nous avons intercèdé pour l'*Evêque de Grenoble *leur* Evêque.

Ann. 1163. Je retourne à l'*Historien d'Alexandre*, qui dit: *Come la Septuagésime aprochoit, le* Pape *se rendit à* Paris, *pour une conférence qu'il devoit avoir: mais, avant qu'il entrât dans la Ville, le* Roi (Louis VII), *come pieux & bon, vint, avec ses* Barons *& ses* Chevaliers, *à* 2 *lieues au devant de lui. Dès qu'il le vit, il décendit de cheval; & courant à son étrier, il lui baisa les pieds humblement, & fut aussitôt admis avec empressement au baiser de la bouche.. Ensuite, marchant joïeusement ensemble, ils entrèrent dans ladite Ville, dont le* Clergé, *qui vint au devant du* Pontife *en très grande & belle Procession, le conduisit, en joie & jubilation, à la grande Eglise. Il séjourna dans cète Ville durant tout le Carême, & y célébra la fête de Pâque. Et parceque le tems de célébrer le* Concile *qu'il avoit convoqué, pour l'Octave de la Pentecôte, à* Tours, *étoit proche, il sortit de* Paris; *& retourna promtement à* Tours. *Or l'an de l'Incarnation du Seigneur MCLXIV* (il faut *MCLXIII*) *Indiction X* (il faut *XI*) *l'an IV de son Pontificat*,

PRINCES contemporains.

comission; & le suplièrent « d'éviter, en se soumè» tant, un éclat, qui ne » seroit pas moins perni» cieux à ses Sujets qu'à » lui même ». *Jean* n'en fut que plus en colère; & jura *par les Dents de Dieu*, son serment ordinaire, « Que, si le *Roi*» *iaume* étoit mis en in» terdit, il en chasseroit » tout le *Clergé*, qu'il en» voieroit chercher à *Ro*» *me* de quoi vivre; & » qu'il feroit crever les » ieux & couper le nés à » tous les *Ecclésiastiques* » *Romains* qui se trouve» roient dans ses Etats ». Il chassa les 3 *Evêques* de sa présence; & l'Interdit fut publié. L'année suivante 1208, *Innocent* excomunia *Jean*, & diféra de publier l'excomunication. Je ne puis ni ne dois entrer dans tous les détails de cète Afaire: mais je dois faire observer que la conduite d'*Innocent* fut d'autant plus habile, qu'il savoit très bien qu'au fond il avoit tort. *Jean*, qui ne pouvoit pas douter qu'il n'avoit, ni l'estime, ni l'amitié de ses Sujets, loin de travailler, dans une pareille circonstance, à se les concilier, exerça sur eux des violences, qui ne firent que les indisposer de plus en plus contre lui. Au sujet de l'Interdit, *on pouroit justement* dit, page 323, l'*Historien*, *que je suis, demander par quèle raison les Peuples étoient punis pour la faute de leur* Souverain; *& certainement il seroit dificile d'en alléguer une bone, qui fût fondée sur la* Justice, *ou sur l'*Equité. *Mais la* Politique de Rome *vouloit que les Sujets fussent exposés à ces soufrances, afin que, regardant leur* Roi *come l'unique cause de leurs maux, ils en fussent d'autant plus portés à le*

SAVANS & ILLUSTRES.

fit naître du scrupule sur les *Donations particulières*, qu'elle avoit faites depuis, come aiant doné ce qu'il n'étoit plus en son pouvoir de doner, puisque c'étoit des choses apartenantes à l'*Eglise Romaine*: mais, come il devoit cependant être vrai que *Mathilde* s'étoit réservé la liberté de faire quelques *Donations particulières*, il lui dona lieu de soupçoner qu'elle avoit passé les bornes de la liberté dont elle avoit du jouir; & lui persuada qu'elle ne pouvoit plus rien doner sans que l'*EgliseRomaine* l'ordonât & le permît. De là viènent ici les deux mots d'*ordre* & de *permission du Légat*, qui font en eux-même en cète place une véritable confirmation de la *Donation universèle* de 1077. Ainsi, l'on voit que *Bernard* fit usage de toute l'adresse naturèle aux *Italiens*, pour amener *Mathilde* au point de n'oser lui refuser le renouvèlement de cète *Donation*, l'objet principal de sa *Légation* auprès d'elle.

Il ariva, cète année (1104) dit *Muratori*, T. VI, p. 342, *à* Parme *une avanture scandaleuse, que* Donizon *raporte, Liv. II, Ch.* 14. *Le* Cardinal Bernard, Vicaire du Pape en Lombardie, *s'étant transporté dans cète Ville pour la fête de l'Assomption, chanta la Messe dans la Cathédrale. Après l'Evangile, il fit un Sermon au Peuple: mais, come il se mit à parler avec beaucoup de mépris de l'*Empereur Henri III, *sous prétexte qu'il étoit excomunié, grand nombre de gens très afectionés à ce Prince, l'entendant parler de cète manière, en furent si fort indignés, qu'après la Messe, ils mirent l'épée à la main; coururent à l'Autel; se sai-*

I

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

déplaît ensuite beaucoup plus à l'Empereur, qui se voïoit ôter le prétexte de faire la guerre dans la Pouille. Le Pape, les Cardinaux & toute la Cour Pontificale reçoivent de grands présens en or, en argent, en étofes de soie de la part de *Guillaume*, qui retourne en Sicile; & le Pape reprend le chemin de Rome (1).

Les Milanois, avec quelques Troupes auxiliaires de Brescia, continuent la guerre contre les Parmésans, auxquels ils enlèvent plusieurs Places, entre autres le Château de Cérédano, qu'ils rasent, sans que les Pavésans, sortis en campagne avec les Novarois, osent tenter de le secourir. Les Mila-

(1) *Le* Pape *revint de* Bènevent *vers* Rome, *en passant par le* Mont-Cassin *& les* Montagnes de Marsi. *La Ville d'*Orviète, *soustroite depuis très longtems à la Jurisdiction de l'*Eglise Romaine, *étant rentrée sous la domination de cète* Eglise, *le* Pape *voulut en aler consoler le* Peuple *par sa présence. On le reçut avec des honeurs singuliers. Ensuite il ala, come l'hiver aprochoit, à l'agréable Château de* Viterbe, *lieu très peuplé; puis de là se rendit à* Rome; *& logea paisiblement au* Palais de Latran. *Murat. Ibid.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

& un Pavésan de Saint-Nazaire, *& de la part des* Confédérés Ghèrard de Pesta, Milanois, Albert de Gambara Brescian, *&* Gaznue Véronois. *Les* Lombards *ne laissèrent pas de se présenter de lo manière la plus humble & la plus respectueuse devant l'*Empereur, *qui les reçut très bien, & continua sa morche à* Pavie *ovec l'*Impératrice *& ses* Fils. *Les* Troupes du Roi de Bohème, *lasses de tant de fatigues qu'elles avoient soufertes, obtinrent la permission de s'en retourner; ce qui força de plus en plus l'*Empereur *à prêter l'oreille aux propositions de Trève ou de paix. Il n'étoit pas home, si ses Afoires n'eussent pas été dans un si mauvais état, & s'il n'eût point couru de danger, à remètre pour si peu l'épée dans le foureou. Les* Lombards *retournant ensuite dans leurs Villes par* P'aisance, *rencontrèrent dans leur morche, les* Crémonois, *qui venoient, avec leur* Carroccio, *joindre l'*Armée Confedérée. *Come Amis des* Pavésans, *les* Crémonois *n'étoient pas bien fermes dans le Parti de la* Ligue; *&, s'ils avoient tardé si fort à venir, ç'avoit été dans le dessein d'empêcher les* Confédérés *de se mètre en morche: mais ils furent très confus d'aprendre que l'acomodement s'étoit fait sans eux. Le* Peuple de Crémone *en entra dans une si grande fureur, que, rejetant la faute sur leurs* Consuls, *ils en abatirent les Palais, en sacagèrent toutes les Terres, & créèrent de nouveoux* Consuls. *Cependant l'*Empereur, *voulant qu'on crût qu'il*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

bord du Château de Leccé, *puis de* Matera, *d'*Otrante, *de* Barolo, *de* Brinde, *de* Montepiloso, *de* Melse, *& de quelques autres Ploces de la* Principauté de Tarente. *Il fit ensuite la guerre à ceux de* Tarente *même, & de* Mopopoli, *qui refusoiene de le recevoir come leur* Seigneur.

Ann. 1201, p. 111. *L'ambition & l'audace de* Gautier, Evéque de Trola, Archevèque *élu de* Palerme, *&* Grand-Chancelier du Roïaume de Sicile, *ne conurent plus de bornes. Non content d'avoir introduit le perfide* Marquard *à la* Cour, *il agit en* Roi, *ôtant & donant les* Comtés *à son gré; créant de* nouveaux Oficiers; *engageant les* Douanes *& les autres* Revenus de la Courone; *& ne cessant point de mal parler du* Pape, *à l'ocasion du* Comte de Briène, *qu'il haïssoit outre mesure. Enfin, il fit si bien, qu'il forço le* Légat Apostolique *à sortir de* Sicile. *Le* Pape *ne put pas soufrir plus longtems ces excès, qui tournoient au mépris de sa Persone sacrée, & de la* Régence, *ou* Protection du Roïaume de Sicile, *confiée à ses soins. Il excomunia done l'*Archevêque, *le priva de ses 2* Eglises, *& fit sacrer d'autres* Evêques *en sa place. Il n'en falut pas d'avantage pour que chacun fit voir combien il hoïssoit le* Prélat, *& pour que celui-ci fût abandoné de tout le monde; ce qui le fit sortir précipitamment de la* Cour. *Il vint dans la* Poulle; *&, se joignant ou* Comte Diopold, *il ne songea qu'à faire au* Pape *tout le mal qu'il pouroit; &, bien qu'il traitât depuis de sa reconciliation avec* Pierre, Evêque de Porto, Légat du Pape *dans la* Pouille,

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

le XIV des Calendes de Juin (19 de Mai) *le* Pape Alexandre *célébra, dans* l'Eglise de Saint-Maurice, *le* Concile, *où se trouvèrent avec lui* 17 Cardinaux, 124 Evêques, & 414 Abbés, *avec une multitude infinie d'autres persones, tant* Clercs, *que* Laïcs.

Il y eut à ce *Concile* des *Prélats* de toutes les *Provinces des* Etats des Rois de France *&* d'Angleterre, *& quelques-uns* d'Italie. *Arnoul, Evêque de Lisieux*, auquel *Alexandre* avoit principalement l'obligation d'avoir été reconu *Pape légitime* par l'*Angleterre*, la *Normandie* & les autres païs de l'obéiſſance d'*Henri II*, fit l'ouverture du *Concile* par un Sermon, où, dit l'*Abbé Fleuri*, Liv. 70, N. LXII, *il exhorte les* Evêques *à combatre courageusement pour l'*Unité de l'Egliſe *contre les Schismatiques, & pour ſa* Liberté *contre les* Tirans. Quoique les premiers, *dit-il*, s'éforcent de la déchirer, elle n'en eſt pas moins *une*, puiſqu'ils ſortent de ſon ſein; & demeurent dehors; &, quoique les autres veuillent l'aſſervir, elle n'eſt pas moins *libre* en éfet, puiſqu'elle les punit par ſa Puiſſance ſpirituèle. *Il prédit*, « *Que* » l'Empereur *ſe convertira, & confeſſera que la* » Puiſſance de l'Egliſe *eſt* » *au deſſus de la ſiène*»; *& en particulier*, « *Qu'il* » *reconoîtra la* Seigneurie de l'Egliſe Romaine»: *puiſque l'Hiſtoire nous aprend que ſes prédéceſſeurs n'ont reçu l'Empire que par la ſeule grace de cète Egliſe. Il conclut, en exhortant les* Evêques « *à faire un bon u-* » *ſage de leurs richeſſes* » *temporèles, les emploi-* » *iant au ſecours de l'E-* » *gliſe exilée, & de ceux*

contraindre de plier ſous le joug du Pape. *Il étoit donc néceſſaire de ſemer la diſcorde entre le* Prince *& les Sujets, afin d'ôter au premier tout moïen de réſiſter. En éfet, il eſt manifeſte que les* Rois *n'ont pas plus de pouvoir que de ſimples* Particuliers, *quand ils ſe trouvent abandonés de leurs* Peuples. *Auſſi les* Papes, *qui ſe ſont portés à de pareilles entrepriſes, ont ordinairement eu la précaution de prendre un tems de déſunion entre les* Peuples *& leurs* Souverains. *Si quelquefois ils ont voulu entreprendre dans des conjonctures moins favorables, ils ont la pluſpart du tems éprouvé qu'on a eu peu d'égard pour leur prétendue autorité.* Le règne de *Jean* en fournit un exemple, que l'on verra plus bas. Ce *Prince* tint la parole qu'il avoit donée aux 3 *Evêques*, confiſqua les biens des *Eccléſiaſtiques*, & leur ordona de ſortir du *Roïaume*: mais les *Magiſtrats*, chargés de ſes ordres, ne voulurent pas, ou n'osèrent pas les exécuter à la rigueur. Le *Pape*, qui cependant ne vouloit s'avancer qu'à coup ſur, envoïa 2 *Nonces en Angleterre*, leſquels ſe diſant venus pour travailler à terminer la querèle à l'amiable, ne devoient chercher qu'à faire tomber le Roi dans quelque piége. *Jean* témoigna beaucoup de joie des diſpoſitions qu'ils montroient; &, dupe de leur manége, il fit, pour ſa reconciliation avec le *Pape*, des avances, qui leur aprirent qu'il n'étoit rien moins que capable de tenir ferme; & qu'en le pouſſant, on lui feroit faire tout ce qu'on voudroit. Cète découverte étoit l'unique but de leur *Nonciature*. Il rejetèrent les ofres de *Jean*, rompirent

firent du Cardinal; *le conduiſirent en priſon; & pillèrent toute ſa Chapèle, c'eſt à dire les Ornemens, dont il s'étoit ſervi pour la Meſſe. On porta cète fâcheuſe nouvèle à* Mathilde, *alors dans le* Territoire de Modène. *Elle raſſembla ſur le champ ce qu'elle put de Troupes; & trois jours furent à peine écoulés depuis cète triſte ſcène, qu'elle marcha vers* Parme. *Les Habitans intimidés n'atendirent pas ſon arivée. Ils remirent le* Cardinal *entre les mains de la* Comteſſe, *& rendirent tous les Ornemens.* Mathilde *ne fit aucun mal aux* Parméſans, *pareeque le pieux* Cardinal *intercéda pour eux.* Cète avanture ne fait pas l'éloge de la *rare prudence* de *Bernard degli Uberti*.

Paſchal II tint, en 1106, un *Concile à Guaſtalla*. Pendant qu'il étoit dans cète Ville, *il y vint*, dit *Muratori*, p. 349, *des* Députés des Parméſans, *qui venoient de renoncer tout à fait au* Schiſme. *Ils demandèrent pour leur* Evêque *le même ſaint* Cardinal, *qu'ils avoient ſi maltraité 2 ans auparavant. Ils prièrent en même tems le* Pape *de venir conſacrer leur nouvèle Cathédrale. Il y conſentit de bone grace; ſe rendit en grande pompe dans leur Ville; conſola ce Peuple par ſa préſence; & leur dona le* Cardinal Bernard *pour* Evêque.

Parmi les Prélats, qui furent arêtés en 1111, à *Rome* par *Henri IV* avec le *Pape Paſchal II*, furent notre *Bernard & Buonſignore, Evêque de Reggio*: mais, ſur les répréſentations de l'Envoïé de Mathilde, ils furent relachés auſſitôt.

Suivant le P. Pagi, le 3 *de Décembre de la préſente année* (1133), dit encore *Muratori*, p. 439,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
nois s'emparent encore de 20 Châteaux dans le Val-di-Lugano, & remportent une victoire sur les Pavésans. Les Plaisantins, qui prévoïoient ce que la rébellion des Milanois aloit ocasioner dans la Lombardie, rétablissent les Murs, les Tours, & les Fossés de leur Ville. Les Brescians ont guerre pour 2 Châteaux avec les Bergamasques; & gagnent sur eux, au mois de Mars, une bataille, dans laquèle, ils leur font, disent leurs *Annales*, 2 mille 500 Prisoniers, & leur prènent leur principal Etendart, qu'ils portent dans l'Eglise des Saints-Faustin-&-Jovire, où, pendant très longtems, on le montroit au Peuple, une fois l'année, avec beaucoup de cérémonie. *Dominique Morosino*, Doge de Venise, étant mort; *Vital Michele*, *II* du nom, qui lui succède, n'a rien de plus pressé que de faire la paix avec les Pisans. Les Génois la font avec le Roi de Sicile, & s'alient avec lui d'une manière avantageuse. 1157. L'EMPEREUR, irrité de ce que le Pape, avec lequel il étoit convenu de faire la guerre au Roi de Sicile, l'a-	*avoit intention de faire la paix avec l'*Eglise Romaine, *fit savoir à* Rome, *qu'il en traiteroit volontiers avec* Ubald, Evêque d'Ostie, Bernard, Evêque de Porto, *&* Guillaume de Pavie, Cardinal de Saint-Pierre-aux-liens. *Ils se rendirent à* Pavie, *peut-être plustôt sur la demande des* Lombards, *que sur celle de* Frédéric. *On leur fit de grands honeurs. Ils eurent beaucoup de conférences, tant avec les* Comissaires de l'Empereur, *qu'avec les* Villes confédérées. *Mais enfin les prétentions de* Frédéric *à l'égard de la* Liberté de l'Eglise *&* des Villes de Lombardie, *se trouvant exorbitantes, les* Légats *s'en retournèrent sans avoir rien fait. L'intention secrète de* Frédéric *étoit uniquement de gagner du tems jusqu'à l'arrivée d'une nouvèle Armée qu'il atendoit* d'Allemagne; *& non de se contenter d'aucun acomodement, qui l'obligeroit à rabatre de ses hautes prétentions. Au reste, il est très certain que le* Compromis de l'Empereur & des Lombards *pour la nomination des* Arbitres, *se fit auprès de* Mombello *le 16 d'Avril de cète année. J'en ai tiré l'*Acte *entier des anciens Registres de la* Comunauté de Modène, *& je l'ai fait imprimer dans la* Differt. 48 *de mes* Antiq. d'Ital. *Il jète un grand jour sur les évènemens dont il s'agit. Il faut observer qu'*Ubert (*Humbert*), Comte de Savoie, *y figure come un des principaux adhérans & Confidens de l'*Empereur Frédéric; *& par conséquent il paroît que tout ce que* Guichenon *ra-*	*il s'opiniâtra cependant à ne point promètre de ne pas s'oposer au* Comte de Briène. *Il aima mieux persister dans sa contumace, que d'accepter le pardon que le* Pape *lui faisoit ofrir. Sa retraite de la* Cour *rendit* Marquard *toutpuissant en* Sicile. *Il avoit en son pouvoir le* Roi Frédéric *& le* Palais; *& toute la* Sicile, *hors* Messine *& quelques autres Places, dépendoit de ses volontés. Ce fut l'opinion comune, qu'il auroit usurpé la* Courone, *s'il n'avoit pas été retenu par la crainte du* Comte de Briène, *auquel elle devoit apartenir par sa* Femme, *en cas que* Frédéric *vint à mourir: mais la mort déconcerta bientôt tous ses projets. La* Pierre *lui causant de très vives douleurs, il voulut s'en délivrer, en se faisant tailler. Cète* Opération *étoit alors en usage: mais il eut afaire à des mains si maladroites, qu'il expira dans l'*Opération *même. Un* Allemand, *nomé* Kappéron, *se mit alors sur les rangs; s'empara du* Palais *& de la* Persone du Roi, *sous le titre de* Capitaine général du Roïaume; *& s'arrogea plus d'autorité que* Marquard *n'en avoit usurpé.* Richard de San-Germano *met, sous l'année suivante, la mort de* Marquard; *& peut-être est-il à propos de la diférer jusque-là. Pendant qu'il vivoit encore, le* Comte de Briène *remporta, dans la* Pouille, *une seconde victoire. Il étoit près de* Cannes, *ce lieu si célèbre, avec très peu de monde, lorsque le* Comte Diopold *vint se présenter avec une* Armée *très supérieure. Son embaras fut d'autant plus grand, en se voïant dans une situation si fâcheuse, que le* Légat Apostolique

PAPES.

» *qui ont perdu leurs biens* » *& leur repos pour la cau*» *se de* Jésus-Christ ». *C'est le* Pape *& les* Cardinaux, *qu'il veut dire.* Ce *Prélat*, n'étant encore qu'*Archidiacre de* Lisieux, s'étoit distingué, dans le *Schisme* d'*Innocent II* & d'*Anaclet II*, par un *Traité du Schisme* contre *Anaclet* & l'*Evêque d'Angoulême*, son *Légat en Aquitaine.* J'ai dit ailleurs ce que c'étoit que ce *Traité*, pure déclamation, où la Raison n'a pas eu plus de part que la Charité. Le court extrait, que l'on vient de voir de son *Sermon* pour l'ouverture du *Concile de Tours*, nous aprend qu'il étoit très entêté des prétentions de la *Cour de Rome*, & très mal instruit de l'Histoire. *L'Historien de l'Eglise* continue. *Le* Concile de Tours *fit* 10 Canons, *la plus-part répétés des* Conciles *précédens. En voici les dispositions les plus notables.* (Can. 1). *Défense de diviser les* Prébendes *& les* Dignités Ecclésiastiques, *particulièrement les moindres* Bénéfices. (Can. 3). *Défense aux* Evêques, *& aux autres* Prélats, *sous peine de déposition, de doner à aucun* Laïc, *ni* Eglise, *ni* Dime, *ni* Oblation. (C. 5). *Défense de doner à ferme pour un prix annuel le* Gouvernement des Eglises, *come la mauvaise* coutume *s'en étoit introduite en certains lieux.* (C. 6). *On défend aussi de vendre les* Prieurés, *ou les* Chapèles *des* Moines, *ou des* Clercs; *de rien demander pour l'*Entrée en Religion; *de rien exiger pour la* Sépulture, *l'*Onction des Malades, *ou le* Saint-Crême, *sous prétexte même d'anciènes* Coutumes, *puisque la longueur de l'abus ne le rend que plus criminel.* (C. 2). *On défend aux*

PRINCES contemporains.

la négociation, publièrent l'anathême, & s'en retournèrent. Peu de tems après, *Innocent* délia les *Sujets de Jean* de leur serment de fidélité. *Ce Prince* léve aussitôt des Troupes, sous prétexte de faire la guerre aux *Gallois*, s'imaginant que, tant qu'il seroit armé, le *Pape* ne feroit contre lui que des éforts inutiles: mais des avis secrets lui faisant craindre d'être trahi par ses Troupes, il les congédia. *Le Pape* alors, ne le ménageant plus, le déposa solemnèlement, & chargea de l'exécution de la Sentence *Philippe-Auguste*, qui fit des préparatifs à cet éfet; & *Jean* en fit de son côté. Cependant *Pandulf*, *Légat du Pape*, vient exhorter *Philippe*, qui se disposoit à faire passer ses Troupes en *Angleterre* « à comba» tre en véritable *Cham*» *pion de l'Eglise* »; & se rend tout de suite dans ce Roïaume. A la veille d'être acablé par toutes les forces de la *France*, & d'être trahi par ses *Sujets*, ce que le *Légat* faisoit voir infaillible, *Jean* se trouve dans un embaras, qu'il ne peut cacher à *Pandulf*. Celuici, feignant de la pitié pour sa situation, ne lui présente point « d'autre » ressource que la protec» tion d'*Innocent*, qu'il » faloit obtenir, en fai» sant tout ce qu'ordo» neroit ce *Pape*, qui, » bon Père, vouloit la » conversion, & non la » perte d'un Fils ». *Jean*, dans la crainte d'être obligé de se soumètre au *Roi de France*, promet une aveugle obéissance au *Pontife*. *Pandulf*, digne Ministre d'une œuvre que la Justice & la Droiture ne dirigeoient pas, n'avoit fait entrevoir à *Jean* pour conditions nécessaires de son absolution,

SAVANS & ILLUSTRES

mourut S. Bernard, Evêque de Parme, *dont nous avons la Vie écrite par un Auteur contemporain* (qu'*Ughelli* dit être *Aton*, *Evêque de Pistoie*, ce qui n'est pas fort sur). *Nous savons certainement que* Bernard *acompagna*, *cète année*, l'Empereur Lothaire à Rome.

En 1139, *Lanfranc*, son successeur, tira son corps de sa première sépulture dans la Cathédrale; le mit dans un cercueil de plomb, & le plaça dans un lieu plus décent. Quatre cens neuf ans après, c'est à dire en 1548, le *Cardinal Gui-Ascagne Sforce* des *Comtes de Santa-Fiora* fit ôter le Corps du *Cardinal Bernard*, *Evêque de Parme*, de sa seconde sépulture, pour le mètre dans un Autel. Ce *Cardinal Sforce* étoit neveu du *Pape Paul III*, précèdemment *Alexandre Farnèse*, lequel avoit été pourvu de l'*Evêché de Parme* en 1509; & qui, s'en étant demis à condition d'y rentrer, l'avoit possédé pour la seconde fois depuis 1522 jusqu'en 1534.

LANDULF DE VARIGLIA

(*de Vareglate*),

Noble Astiglan, ainsi nomé du *Château de Variglia*, que sa Famille possédoit à 2 milles d'*Asti*, est fait *Evêque* de cète Ville en 1102, & meurt le 9 de Juillet 1134.

Il fut élevé dans l'Eglise de *Saint-Pierre-au-Ciel-d'or à Pavie*; & se fit *Moine* dans l'*Ordre de S. Benoît*. Il devint ensuite *Prévôt* de *Saint-Nazaire de Milan*. Je viens de parler d'après *Ughelli*, qui vraisemblablement s'est trompé. J'ai déja parlé de *Landulf de Variglia* dans le Volume précédent, &

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

voit, en traitant avec ce Roi, privé des conquêtes, qu'il s'étoit imaginé devoir faire dans la Pouille, en témoigne son mécontentement, en empêchant les Ecclésiastiques du Roïaume de Germanie d'aler à Rome pour obtenir des Bénéfices, ou pour d'autres Afaires. Cète nouveauté fâche ADRIEN, qui dépêche à la Cour Impériale les Cardinaux ROLAND *de Saint-Marc* & BERNARD *de Saint-Clément*. Ils trouvent, au mois d'Octobre, *Frédéric* à Besançon, où des Etrangers en très grand nombre s'étoient rassemblés, ou pour voir ce Prince, ou pour des Afaires (1). Suivant l'usage de la Cour de Rome de se plaindre la première quand on a sujet de se plaindre d'elle, le Pape marquoit dans sa *Lètre* un grand mécontentement « de » ce que l'Empereur n'a- » voit pas puni ceux » par lesquels *Esquil*,

(1) *L'Empereur étoit à* Besançon *pour se faire reconoître* Seigneur du Roïaume de Bourgogne. *Les* Archevêques de Lion, de Vienne, *&* d'Arle, *& les* Evêques de Valence, d'Avignon, *& d'autres Villes lui avoient prêté serment d'obéïssance en persones, ou par Lètres.* Murat. T. VI, p. 525.

porte, pour ce tems-là, de la Roïale Maison de Savoie, *n'est que fable. Cet* Acte *confirme aussi ce que nous avons dit ci-dessus* d'Eccelin I *&* d'Anselme de Doara. *On y voit qu'ils étoient tous deux* Recteurs de Lombardie, *c'est à dire* Directeurs de la Ligue & Société des Villes Lombardes, *Dignité qui, dans ce tems-là, donoit un grand crédit; ce qui prouve en même tems leur Noblesse & leur habileté. L'on y voit encore que la* Ligue *embrassoit les* Villes de la Lombardie, *la* Marche de Vérone, Venise & la Romagne; *& de plus que* Frédéric *devoit être secrètement d'intelligence avec les* Crémonois, *bien qu'ils fussent du nombre des* Confédérés, *puisque ce sont eux à qui l'on renvoie la décision des points contestés sur lesquels on ne poura pas convenir, c'est à dire qu'ils font établis* Sur-Arbitres. *Je laisse le reste de l'Acte, dont il ne se tire aucun fruit. Nous voions dans les* Histoires de Bologne *que, le 7 de Février de cète année,* Christian, Archevêque de Maïence, *plus fait à manier l'Epée que la Crosse, vint avec les* Troupes de Faenze & de Forli, *que le* Comte Guido Guerra *comandoit, & celles de* Rimini, d'Imola, *& de la* Toscane, *assiéger le Château de* San Cassano, *gardé par* 300 *des meilleurs* Cavaliers de Bologne, *qui s'y maintinrent avec courage plus de 3 semaines. Les* Bolonois *obtinrent de puissans secours, c'est à dire* 300 Cavaliers *de* Milan, 300 *de* Brescia, 300 *de* Plaisance, 100 *de* Bergame, 500 *de* Crémo-

pourvut à sa sureté par une promte retraite: mais, ne mètant qu'en Dieu son espérance, il invoque le nom de S. Pierre, *à haute voix; & livre une bataille, qui dure longtems. Enfin la victoire se déclare pour le petit nombre. Le* Comte *fait quelques prisoniers de marque; & cet heureux succès done envie au* Pape *de l'envoïer en* Sicile, *dans l'espérance qu'il tirera d'oppression la* Cour *& le* Roïaume.

Ann. 1202, p. 116. *Il se forma, cète année, une Faction des* Amis de Marquard *contre* Guillaume Kappéron, *qui s'étoit, au mépris du* Pape, *emparé, come on l'a vu, de toute l'autorité. Le* Grand-Chancelier Gautier *ne laissa pas de tirer parti de cète division. Il fit manœuvrer à la* Cour de Rome; *& fut absous de l'excomunication, après avoir juré d'obéïr aux ordres du* Pape. *Passant ensuite en* Sicile, *il s'unit aux* Ennemis de Kappéron; *& montra beaucoup de dévoûment pour le* Saint-Siége, *quoiqu'il n'eût pas pu se faire rendre les* Eglises, *qu'il avoit perdues.*

Ann. 1203, p. 118. Innocent III *fut si malade, cète année à* Anagnie, *que le bruit courut qu'il étoit mort. Ce fut un coup mortel pour le* Comte de Briène. *Ce bruit fit révolter contre lui* Matera, Brinde, Otrante, *& quelques autres Villes.* Baroli *se retira, dans le même tems, de l'obéïssance du* Comte Jaque, *cousin du* Pape, *lequel recouvra depuis les Villes* d'Andrie *&* de Minerbio. *Le* Grand-Chancelier Gautier *&* Kappéron, *paroissant également, quoiqu'ennemis, disposés à ne vouloir que ce que le* Pape *voudroit;*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
Clercs *& aux* Religieux *toute sorte d'Usure, même le* Contrat pignoratif, *par lequel on reçoit en gage un fond pour profiter des revenus sans les imputer sur le sort principal de l'argent prêté. En quelques Diocèses, les Evêques &* les Archidiacres *mètoient à leur place des* Doïens, *ou des* Archiprêtres *pour juger les* Causes Ecclésiastiques, *moïennant un certain prix annuel. Le* Concile *condamne cet abus, come tendant à la charge des* Curés, *& au renversement des* Jugemens. (C. 8). *Quelques* Religieux *sortoient de leurs Cloîtres, sous prétexte de charité, pour exercer la* Médecine, *étudier les* Loix Civiles, *& poursuivre des Afaires, prétendant s'en aquiter plus fidèlement que les Séculiers. Le* Concile *défend absolument à aucun* Religieux *profès de sortir pour ce sujet; & ordone que, s'il ne rentre dans 2 mois, il soit évité de tout le monde come excomunié; & que, s'il se présente pour faire fonction* d'Avocat, *toute audiance lui soit déniée. Etant rentré dans son Cloître, il aura le dernier rang, & ne poura espérer de promotion. Cet abus étoit ancien, come on voit, entre autres, par une Lètre de* S. Bernard (la 67e.) *aux* Moines de Saint Germer; *& il avoit déja été condamné par* Innocent II *au* Concile de Rheims *en* 1131, *& en celui de* Latran *l'an* 1139. *Or il est remarquable qu'on ne défend qu'aux* Religieux *les* Professions de Médecin *& d'Avocat, & non aux* Clercs Séculiers; *parceque les Laïcs, étant sans Lètres, en étoient incapables. Remarqués encore qu'on ne défend pas aux* Religieux *de faire ces fonctions, pourvu qu'elles ne les tirent pas de leurs Cloîtres.* (C. 10).	« que la nécessité de re- » conoître *Langton* pour » *Archevêque*, de rapeller » les Banis, de faire à » l'*Eglise* une entière res- » titution, & de paier à » compte 8 mille livres » sterling ». *Jean* ne soupçonant rien autre chose, jura « d'obéir au *Pape* ». Ce ne fut qu'après qu'il eut fait ce serment, que *Pandulf* lui dit, « Qu'il » ne pouvoit absolument » obtenir la paix de l'*E-* » *glise*, qu'en résignant sa *Courone* au *Pape* ». Le serment, que *Jean* avoit fait, étant conu de tout le monde, avoit achevé de lui faire perdre le petit reste d'afection que ses *Sujets* avoient pu conserver pour lui. N'aiant donc aucune ressource, le lendemain, qui dut être le 13 de Mai 1213, le Lundi qui précèdoit l'Ascension, *Jean*, acompagné des principaux *Seigneurs* & des premiers *Oficiers de ses Troupes*, se rendit, avec le *Légat* dans l'*Eglise de Douvre*, & devant un *Peuple* immense présent à cète honteuse cérémonie, il déposa sa *Courone* & les autres *Ornemens Roïaux* aux pieds du *Légat*; & souscrivit une *Charte*, dans laquèle il déclara « Que volon- » tairement, & par l'a- » vis & du consentement » de tous les *Barons* du » *Roïaume*, il résignoit au » *Pape*, dans la seule vue » d'expier ses péchés, le » *Roïaume d'Angleterre* » & la *Seigneurie d'Irlan-* » *de* ». Le *Légat* garda la *Courone* & les *Ornemens Roïaux* jusqu'au jour de l'Ascension, qu'il les rendit publiquement à *Jean*, qui fut obligé de se reconoître *Vassal du Saint-Siége*, & de lui rendre homage dans la persone du *Légat*, de s'engager » de païer un Cens an- » nuel de 700 livres ster-	je l'ai dit, d'après le *Puricelli*, qui s'apuie de Monumens autentiques, *Chanoine Ordinaire*, ou *Cardinal de l'Eglise de Milan*, ainsi que *Landulf de Badage*, dont j'avois ocasion de parler en même tems. Ces deux *Landulfs* acompagnèrent l'*Archevêque Anselme IV* en 1100, lorsqu'il conduisit à la *Terre-Sainte* une Armée, dit-on, de 50 mille *Lombards*. *Anselme* mourut à *Constantinople* en 1101. Lorsqu'au comencement de l'année suivante, la nouvèle de sa mort fut venue à *Milan*, les vœux des *Electeurs* se partagèrent entre les 2 *Landulfs*: mais *Grossolan*, *Evêque de Savone*, qu'*Anselme* avoit laissé pour son *Vicaire à Milan*, ne voulut pas soufrir que l'élection tombât sur des absens; & se fit élire lui-même d'une manière très peu canonique. Quelque irrégulière que l'élection fut, le *Cardinal Bernard degli Uberti*, *Légat Apostolique*, près de la *Comtesse Mathilde*, & *Vicaire du Pape en Lombardie*, ne laissa pas d'acourir à *Milan* pour la confirmer, & pour doner le *Pallium* à l'*Intrus*. Ce fut cète même année 1102, que *Landulf de Variglia*, qui, revenant de la Terre-Sainte, avoit passé par *Rome*, où même il avoit été présent au *Concile* que *Paschal II* avoit tenu dans la *Basilique de Latran*, fut élu *Evêque d'Asti*. Tout le Diocèse fut si content de l'avoir pour Pasteur, qu'*Armangère*, *Prevôt de Cervaria*, & l'*Abbé de Saint-Théofred* lui soumirent volontairement leurs *Eglises*, exemtes de la *Jurisdiction Episcopale*; & s'engagèrent chacun de lui doner, tous les ans, le jour de l'Assomption, pour

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

» Archevêque de Lunden en Suède (1), » avoit été mis en prison en Allemagne ». Il lui rapelloit, en même tems, d'un ton de reproche, « combien il s'étoit hâté de » lui doner la Courone » Impériale ». Il ajoutoit cependant, « Que, » loin de s'en repentir, » il ne s'en repentiroit » pas même quand » *Son Excelence auroit reçu de sa main de plus grands* BIENFAITS (2). Cète *Lètre* est lue dans une très grande Assemblée; & l'on en fait l'explication en faveur de ceux qui n'entendoient pas le *Latin*. Les expressions peu mesurées, que le Pape emploïoit, excitent de grands murmures; & surtout le terme, que j'ai rendu par *bienfaits* (3), signifiant *Fiefs* dans le Langage des Jurisconsultes, est pris à la rigueur dans ce sens, & fait penser que le Pape vouloit dire, « Que » l'Empereur avoit re» çu de lui l'*Empire* en » *Fief* ». On le croit d'autant plus qu'on se ressouvient d'avoir vu

(1) *Et non de* Londre, *come* Baronius *se l'est imaginé.* Murat. *Ibid.*

(2) *Majora* beneficia *Excellentia tua de manu nostra sumpsisset.*

(3) *Beneficia.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ne, 200 *de* Reggio, 100 *de* Modène, 300 *de* Vérone, 200 *de* Padoue, *&* *d'autres de la* Comtesse Sophie *& de la Ville de* Ferrare; *& marchèrent pour faire lever le siége: mais inutilement, parceque les Défenseurs de la Place ne pouvant plus résister à la fatigue, y mirent le feu & se sauvèrent à toute bride à* Bologne. Sigonius *raconte ce fait autrement. Ensuite l'*Archevêque *s'empara du Château de* Médicina, *& fit d'autres maux au* Territoire de Bologne, *dont il batit les Troupes auprès du* Château des Britti. *Lorsque* l'Empereur *séjournoit à* Pavie, *il ordona que les* Députés de Gène *& de* Pise *vinssent le trouver avec de pleins-pouvoirs de leurs* Villes; *&, quand ils furent venus, il força ces deux Nations rivales à faire la paix, en assignant aux* Génois *la* moitié de *la* Sardaigne, *ce qui déplut beaucoup aux* Pisans, *& comandant aux* Lucquois *de détruire* Viareggio. *De plus il défendit aux* Pisans *de batre de la Monaie au coin de* Lucque.

Année 1175, p. 18. *Dès que les prétentions de* Frédéric *eurent fait évanouir les espérances de la paix, il recomença les hostilités contre les* Alexandrins: *mais avec peu de vigueur, parcequ'il dissimuloit son dépit jusqu'à ce qu'il eût reçu les secours, pour lesquels il avoit écrit, l'année précédente, à tous les* Princes d'Allemagne. *Les* Lombards, *que leurs Espions instruisoient de tout ce qui se faisoit au delà des Monts, se tenoient à l'erte. On a dans la* Dissert. 48 des Antiq.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Innocent, *dans l'espérance de rendre la paix à la* Sicile, *y envoïa* Légat *son neveu* Ghérard, Cardinal de Saint-Adrien; *mais les éfets ne répondirent point aux paroles. Après avoir passé quelques jours à* Palerme, *le* Légat *ala demeurer à* Messine, *pour atendre les ordres du* Pape.

Ann. 1204, p. 120. *Secouru par les* Comtes Jaque de Tricarico *&* Roger de Chieti, *le* Comte de Briène *prend* Terracine. *Ensuite, assiégé par le* Comte Diopold *& les* Salernitains, *il est ateint d'une flèche, qui le prive d'un œil: mais les 2* Comtes, *acourant à son secours, font lever le siége. C'est ce qu'on aprend de* Richard de San-Germano, *qui dit encore,* « *Que le* Comte Diopold *fut honteusement chassé de* Salerne.

Ann. 1205, p. 123. *La valeur du* Comte de Briène *aloit jusqu'à la témérité. Ses Amis lui conseilloient* « *de prendre un peu » plus garde à lui-même ». Il leur répondit avec une* présomption Gascone, « *Que des* Allemans ar» més *n'oseroient jamais » ataquer des* François » désarmés ». *Il éprouva bientôt après le contraire. Il assiégeoit, dans le* Château de Sarno, *le* Comte Diopold, *& se tenoit peu sur ses gardes.* Diopold, *s'en étant aperçu, fit une sortie de très grand matin, & surprit endormis les* Assiégeans, *dont il fit un grand carnage. Le* Comte de Briène, *percé de plusieurs flèches & conduit prisonier dans le* Château, *mourut quelques jours après, laissant enceinte sa* Femme, *que* Roch Pirro nome Albérie, ou Albine. *Après avoir mis au monde un* Fils, *qui, come son Père, fut apellé* Gautier,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Le Concile *ordone aux* Chapelains des Chateaux, *sitôt qu'ils auront conoissance, qu'on y aura aporté quelque* chose pillée sur l'Eglise, *d'en avertir le* Seigneur, *ou celui qui comande dans le* Chateau; *&, s'il ne done ordre à la restitution du butin, on cessera dans le* Château *tout* Ofice divin, *excepté le* Batême, *la* Confession, *& le* Viatique. *On poura seulement dire une* Messe *par semaine à huis clos dans le* Village. *Que si les* Gens du Chateau *demeurent incorrigibles* 40 *jours après l'excomunication prononcée contre eux, les* Chapelains *s'en retireront; & sous la même Loi sont compris les* Ecrivains. *Car ces* Seigneurs *ne lisoient & n'écrivoient que par le ministère des* Clercs. *Les* Clercs des Châteaux *ne pouvoient être changés, qu'en faisant serment, à la diligence de* l'Archidiacre, *d'observer ce* Canon. *Les* Marchands *& les autres* Habitans des Villes *&* des Bourgs *ne logeront aucun* Excomunié, *& n'auront aucun comerce avec lui. Dans les lieux du* Domaine du Roi, *si le* Conétable, *c'est à dire le* Gouverneur, *est* excomunié, l'Ofice divin *cessera, quand il sera présent dans le lieu.* (C. 9). *Les* Ordinations, *faites par* Octavien *& par les autres* Schismatiques, *sont déclarées* nulles. (C. 4). *Il est ordoné aux* Evêques *& aux* Prêtres *de veiller sur les* Hérétiques, *qui, s'étant depuis longtems élevés à* Toulouse *& aux environs, se sont étendus en* Gascogne *& en d'autres païs. C'étoit des* Manichéens, *depuis només* Albigeois. *Il est défendu à ceux qui les conoîtront de leur doner retraite dans leurs Terres, ni protection; d'avoir aucun comerce avec eux, soit*

» ling pour le *Roïaume* » *d'Angleterre* & de 300 » pour la *Seigneurie d'Irlande* ». *Un évènement si extraordinaire*, dit, p. 355, le judicieux *Historien* que j'abrège, *fit dans les Esprits l'éfet, qu'il devoit naturèlement produire. Si jusqu'alors on avoit eu peu d'estime pour le* Roi, *la démarche, qu'il venoit de faire, acheva de le rendre entièrement méprisable. Depuis ce temslà, il ne fut plus regardé que come un Prince indigne de porter la* Courone, *qu'il venoit de céder si lâchement à un autre. D'un autre côté, l'orgueil extrême* d'Innocent *donoit lieu à des réflexions, qui n'étoient pas trop avantageuses à ce* Pontife. *Bien qu'il semblât que* Jean *dût être le plus sensiblement touché de ce qui venoit d'ariver, ce fut pourtant celui qui en parut le plustôt consolé.* Si l'on croit l'Afaire finie, on se trompe. *Les Pouvoirs de Pandulf* étoient de régler les conditions de l'absolution de *Jean:* mais non de l'absoudre, ni de lever l'*Interdit*. Il repassa donc en *France* aussitôt après avoir reçu l'homage de *Jean*; & défendit à *Philippe-Auguste*, de la part du *Pape*, « de passer » outre à ce qu'il s'étoit » mis en état de faire, » parceque le *Roi d'Angleterre* étoit actuèle» ment un *Fils obéïssant* » *de l'Eglise*; & que, la » cause de l'Expedition » projetée ne subsistant » plus, la *Sentence* du » *Pape* n'avoit pas besoin » d'être executée ». *Philippe*, qui regardoit la conquête de l'*Angleterre* come immanquable, refusa d'obéir au *Légat*, en lui disant, « Que c'étoit » pour l'expiation de ses » péchés, qu'il s'étoit dis» posé, sur les exhorta» tions expresses du *Pape*,

marque de leur dépendance, une livre d'encens. Il reçut aussi dans les comencemens de son Episcopat le présent qu'un certain *Amédée* fit à son *Eglise* du Chateau d'*Anferiana* & des Terres de *Ruzolasco* & de *Tivoleto*. Le 19 de Juillet 1119, un *Noble* apellé *Vulfard* laissa, par son Testament, à l'*Eglise d'Asti* le Chateau de *Sadeno*. La même année, le *Marquis de Montferrat* rendit homage & prêta serment à l'*Evêque Landulf* pour la petite Ville de *San-Salvatore*, *Fief* relevant de l'*Eglise d'Asti*. En 1101, *Landulf* confirma toutes les *Donations* faites à son *Eglise* par ses prédécesseurs *Alric*, *Pierre*, *Gilerme*, & *Otton III*. Le premier de ces 4 *Evêques* étoit frère d'*Aldéric Magnifred*, *Marquis de Suse*, & le dernier étoit petit-fils de ce *Marquis*, étant né de la *Marquise Adélaïde* & de son second Mari le *Marquis Otton*. *Landulf* joignit de nouveaux Biens aux *Donations* de ses prédécesseurs. Ce qu'on vient de voir montre que le Temporel de l'*Eglise d'Asti* ne dépérit point entre les mains de cet *Evêque*.

En 1112, *le* 1 *jour d'Avril*, dit *Muratori*, T. VI, p. 171, *le* Clergé de la Métropolitaine de Milan, *bien qu'il sût que le* Pape *étoit favorable à* Grossolan, *le déclara déchu de cet* Archevêché, *& fit choix pour* Archevêque *de* Jourdain de Clivi, *home d'ailleurs très ignorant, & d'une naissance peu relevée. Ils firent venir ensuite pour l'ordoner 3 des* Sufragans *de cète* Métropole, *savoir* Landulf, Evêque d'Asti, Arial, Evêque de Gêne, *& Mamard, ou* Mainard, Evêque de Turin. *Quand ils*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

peint à Rome l'Empereur *Lothaire II* aux pieds du Pape, avec deux Vers Latins audessous, lesquels disoient, « que le Roi » venu devant la porte » de Saint-Pierre, avoit » juré d'abord de con» server les honeurs de » la Ville; & qu'il é» toit ensuite devenu » l'*Home du Pape*, en » recevant de lui la » Courone (1) ». *Adrien*, sur les plaintes qu'on en avoit faites, avoit promis de faire éfacer cète peinture; & n'en avoit rien fait. On en parle dans l'Assemblée avec beaucoup de chaleur; & le feu s'augmente par ces paroles d'un des Légats: *De qui donc l'Empereur tient-il l'*Empire, *si ce n'est pas du Seigneur* PAPE (2)? A ces mots *Otton*, Comte Palatin de Bavière, tire l'épée; & peu s'en faut qu'il n'abate la tête de l'imprudent Légat. *Frédéric*, apaise le tumulte; & done ordre « Qu'on » pourvoie à la sureté » des Légats, & qu'ils » partent dès le lende» main, pour retour» ner à Rome par la » route la plus cour-

d'Ital., *le* serment, *que les* Directeurs de la Ligue de Lombardie *prêtèrent au mois de Janvier de cète année. Après Pâque*, Wichmanne, Archevêque de Magdebourg, *&* Philippe, Archevêque de Cologne, *avec tout ce qu'ils avoient pu rassembler d'*Evêques *& de* Princes, *mirent en marche l'*Armée, *qu'ils avoient préparée pour venir au secours de* Frédéric. *Le passage de l'*Adige *n'étant pas libre, ils entrèrent en* Italie *par des Montagnes escarpées du côté du* Lac de Come. L'Empereur *n'eut pas plustôt apris que ces* Troupes *étoient en marche, qu'il ala, mais incognito, les recevoir à* Come, *& même à* Bellinzona. *S'étant mis à la tête de ces* Troupes *& de ses fidèles* Comasques, *qui devoient avoir pris de nouveau son parti, il marcha par* Cairate *vers le* Tésin, *dans l'intention de joindre les* Pavésans *& le* Marquis de Montferrat, *& de recomencer la fête. Mais les* Milanois *ne dormoient pas; & , come il importoit que la jonction de* l'Empereur *& des* Pavésans *ne se fît pas, ils presserent leurs* Confédérés *de sortir en campagne, pour s'oposer à son passage. Toutes les Troupes, qu'ils atendoient, n'avoient pas encore joint, quand ils aprirent que l'*Armée ennemie *étoit arivée à* Come. *Aussitôt des Troupes d'élite de* Milan, de Brescia, de Plaisance, de Lodi, de Novare, *& de* Vercell, *s'étant mises en mar-*

elle épousa Jaque, Comte de Tricarico. Jean, Comte de Brièoe, *frère de* Gautier, *fut depuis* Roi de Jerusalem. Diopold, *débarassé d'un si rude Ennemi, s'en retourna victorieux à* Salerne, *dont il avoit conservé la grande Tour; & fit arêter beaucoup des Habitans, qu'il punit, à son gré, come coupables de trahison.*

Ann. 1206, p. 125. *Après s'être oposé si longtems au* Pape *dans la* Pouille, *le* Comte Diopold *voulut enfin rentrer en grace, en promitant au* Pontife *une entière obéissance & soumission, principalement pour les Afaires du* Roïaume de Sicile. *On exigea qu'il alât à* Rome; *& , quand il eut reçu l'absolution, il revint, avec la permission du* Pape *à* Salerne. Innocent *espéroit qu'il l'aideroit à rétablir la paix & son autorité dans la* Cour de Palerme. *En effet*, Diopold *passa, suivant l'*Aoonime du Mont-Cassin, *cète année, ou, suivant* Richard de San-Germano, *l'année suivante en* Sicile; *& tourna si bien* Guillaume Kappéron, *qu'il le fit consentir à remètre le jeune* Roi *dans les mains du* Légat: *mais* Diopold *se trouva bientôt la victime d'une trahison. Le bruit courut que, sous de si belles aparences, son intention étoit de s'emparer de la Persone du* Roi; *& de détruire également* Kappéron *lui-même, & le* Grand-Chancelier Gautier, *qui depuis longtems se disputoient l'autorité. Ce pouvoit être une calomnie imaginée par ceux qui lui vouloient du*

(1) REX VENIT ANTE FORES, JURANS PRIUS URBIS HONORES, POST HOMO FIT PAPÆ, SUMIT QUO DANTE CORONAM.
Le mot *Homo* signifie *Vassal*.
(2) *A quo ergo habet, si à Domino* Papa *non habet* Imperium?

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

pour vendre ou acheter, soit autrement, le tout sous peine d'excomunication. Lorsqu'ils seront décou-verts, les Seigneurs Catholiques *les feront emprisoner avec confiscation de leurs biens; & on fera toutes les diligences possibles, pour empêcher leurs Conventicules.* Après ce *Concile*, come en parcourant les *Eglises*, *Alexandre* ne pouvoit manquer de leur être à charge, les *Rois de France* & d'*Angleterre* lui firent proposer, « s'il vouloit rester » plus longtems en *France*, de choisir pour de» meure fixe la Ville qui » lui plairoit le plus ». Aiant choisi *Sens*, il y demeura depuis le 1 d'Octobre de cète année, jusqu'à Paque 1165.

Ann. 1165. Jule, Evêque de Prénefte, Vicaire du Pape Alexandre, *étant mort* à Rome, Jean, Prêtre-Cardinal des Saints-Jean-&-Paul, *fut mis en sa place*, dit l'Historien d'Alexandre. *Sur ses exhortations, & moïennant beaucoup d'argent, la plus grande partie du* Peuple Romain *jura fidélité, suivent la coûtume, au* Pape Alexandre; *&, renouvélant le* Sénat, *le composa suivant la volonté & le choix du* Cardinal Vicaire. L'Eglise de Saint-Pierre, *& le* Comté de Sabine, *dont les* Schismatiques *s'étoient emparés, lui furent remis; ce qui fut cause qu'aiant tenu conseil avec les* Fidèles de l'Eglise, *tant* Clercs *que* Laïcs, *sur la nécessité de faire revenir le* Pape *au* Siége de S. Pierre *& dans le* Palais de Latran, *il envoïa des* Députés *& des* Lètres *au* Pape *étant alors en* France à Sens, *pour le prier & lui demander, de la part de tout le* Clergé *& le* Peuple Romain, *& de ses* Fidèles, « *Qu'il daignât re-*

» à passer en *Angleterre*; » & qu'il n'étoit point » d'ordres, ni de menaces, qui le pûssent empêcher de continuer ce » qu'il avoit comencé ». Dans une Assemblée de ses *Vassaux*, il peignit le procède d'*Innocent* à son égard des couleurs les plus naturèles, afin de les engager, en cas d'excomunication, ou d'interdit prononcé par le *Pape*, à ne le point abandoner. Les *Vassaux* auroient fait ce que ce Prince leur demandoit, si le *Comte de Flandre* ne s'y fût pas oposé fortement, & même d'une manière injurieuse pour *Philippe*, en disant, « Qu'au lieu de profiter » de l'infortune de *Jean* » pour s'emparer de sa » *Courone*, il seroit bien » plus à propos de lui » rendre les *Provinces de* » *France*, dont on l'avoit » dépouillé ». Choqué de la hardiesse du *Comte*, *Philippe* conduisit son Armée en *Flandre* pour le châtier. Ses progrès y furent rapides: mais *Jean* envoïa sa Flote au secours du, *Comte* sous les ordres du *Comte de Salisburi*, son frère naturel; & ce *Comte* détruisit entièrement la *Flote Françoise*, dont on fait monter la perte à plus de 400 bâtimens. Ce furieux échec força *Philippe* à renoncer à ses desseins sur la *Flandre* & sur l'*Angleterre*. *Jean*, dont ce succès releva le courage, résolut de passer en *France* pour en profiter. Il somma les *Barons* de se rendre à *Portsmouth* pour l'acompagner: mais ils le refusèrent, parcequ'il étoit encore dans les liens de l'excomunication. Il se hâta d'envoïer des sauf-conduits pour *Langton*, pour les autres *Evêques* & pour tous les *Ecclésiastiques* banis du *Roïaume*.

furent venus, l'Evêque d'Asti *remarqua que les autres* Sufragans *n'avoient point eu part à ce qui s'étoit fait, & que le* Peuple *murmuroit beaucoup. Il essaia de s'enfuir; ce qu'il auroit fait, si les gens de* Jourdain *ne l'avoient pas retenu par force, en blessant même son Diacre, & donant des coups de bâton à ses Domestiques. Il falut enfin qu'il sacrât* Jourdain. *Peu de tems après*, Mainard, Evêque de Turin, *étant allé à* Rome, *obtint du* Pape *le* Pallium *pour le* nouvel Archevêque, *sans que l'on comprène coment le* Pape *abandona* Grossolan, *après l'avoir aprouvé come* légitime Archevêque. *Paschal II*, fort home de bien, mais aiant peu de tête & de vigueur, ne fit presque jamais que ce que la *Cour de Rome* lui fit faire, surtout depuis le démêlé qu'il eut en 1111 avec l'*Empereur Henri IV*, pour le Couronement de ce Prince. L'élection de *Grossolan* n'avoit été qu'une véritable intrusion: mais le *Légat Bernard* l'avoit confirmée come *Vicaire du Pape*; & la *Cour de Rome*, pour ne pas discréditer l'autorité de ses *Ministres* dans les Provinces, aprouva la démarche hazardée du *Légat*; & reconut *Grossolan* pour *légitime Archevêque*. L'élection de *Jourdain*, faite contre toutes les formes établies par les *Canons*, lorsque le Siége n'étoit point vacant, n'étoit pas moins une intrusion que celle de *Grossolan*; & la *Cour de Rome* force *Paschal* de la confirmer en acordant le *Pallium*, par la raison qu'étant alors brouillée avec l'*Empereur*, elle avoit besoin d'avoir dans son parti les *Milanois* dont l'exemple influoit beaucoup sur le ref-

EVÈNEMENS *sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

» te ». Il instruit ensuite toute la Germanie de cet évènement par une *Lètre* circulaire, « dans » laquèle il se plaignoit » de l'orgueil des Légats » & du peu d'égards » du Pape pour lui. Il » ajoutoit qu'on avoit » trouvé les Légats char- » gés de feuilles de par- » chemin, scellées & » sans écriture, afin » qu'ils y pûssent écri- » re, au gré de leur » caprice, tout ce qu'- » ils voudroient pour » amasser de l'argent » & dépouiller les E- » glises (1) ». Il paroît que le Pape & l'Empereur cherchoient également à rompre. Le Pape parloit plus haut, parcequ'il avoit, pour le soûtenir, toute la puissance du Roi de Sicile; & leur union ètoit ce qui mètoit le plus l'Empereur dans une colère, que les Barons Appuliens, réfugiés dans sa Cour, enflamoient de plus en plus, en ne cessant point de mal parler du Pape. Au reste, l'Histoire ne nome pas celui des Légats, qui dit les paroles, que j'ai raportées, dans lesquèles

(1) Otton de Saint-Blaise *assigne cet évènement à l'année* 1156: *mais* Radewick, *Ecrivain d'un plus grand poids, le place sous la présente année.* Murat. p. 516.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

che avec leur Carroccio, *s'arétèrent entre* Borsano & Busto-Arsiccio, *ou bien entre le* Tésin & Legnano. *Sept cens* Cavaliers, *envoïés à la découverte du chemin que l'*Armée Allemande *suivoit, eurent à peine fait* 3 *milles, qu'ils virent venir à leur rencontre* 300 Cavaliers Allemans. *Aussitôt, couverts de leurs écus & la lance en arêt, ils piquent des deux; & bientôt ils comencent une bataille à jamais mémorable. Elle se dona, suivant le* Panvini, le 26 de Mai: *mais, suivant* Sigonius, le 30 du *méme mois*, fête des Sts. Sisinnius, Martyrius & Alexandre. *Le P.* Pagi *prétend qu'il faut en croire, par préférence, l'*Auteur de la Vie d'Alexandre III, *qui dit,* « *Que* » *ce fut vers la fin du* » *mois de Juin* ». *Dans l'*Edition, *que j'ai donée de cète* Vie, *T. III, Part. I des* Histor. d'Ital., *l'année n'est pas exacte. On y lit,* l'An MCLXXV. Il faut MCLXXVI, *come il y a dans les Extraits, que le* Cardin. Baronius *en a faits. D'ailleurs, ce vers* la fin de Juin *est une faute dans cète* Edition & *dans* Baronius; *ce qui se reconoît, en voïant que l'on fait partir* Frédéric de Come *vers la* fin de Juin, *& qu'on ajoute ensuite que les* Milanois *sortirent en campagne* le premier Samedi de Juin, *& ne tardèrent pas d'en venir aux mains. Ce fut le* dernier Samedi de Mai, *qui, cète année, étoit le* 29 *de ce mois, ou* le IV des Calendes de Juin, *& véritablement le jour de la* fête des Sts. Sisinnius, Martyrius & Alexandre, *laquèle* Sigonius, *trompé*

ROIS, & autres ***SOUVERAINS*** en ***ITALIE.***

mal. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il se disposoit à doner un grand festin en réjouissance de la conclusion de la paix, il se fit un soûlèvement contre lui, pendant lequel il fut mis en prison. Quelqu'un lui fournit le moien de se sauver, & de sortir de Palerme *sans risque, pour retourner à* Salerne. *A la faveur du tumulte, le* Grand-Chancelier, *qui peut-être en étoit l'Auteur, se rendit maître de la Persone du* Roi.

Ann. 1207, p. 127. *Le* Comte Diopold *étoit à* Salerne, *peu satisfait de ses Rivaux, qui gouvernoient la* Sicile, *& peut-être aussi de la* Cour de Rome. *Il survint entre les* Napolitains *& lui des contestations, qui ne purent se décider que par les armes. Les* Napolitains *furent défaits, & perdirent beaucoup de monde.* Giffred de Montefuscolo, *leur* Général, *fut du nombre des Prisoniers.*

Année 1208, p. 132. *Si l'on en veut croire* Invegès, Pirro *& d'autres* Historiens modernes de Sicile, *le* Pape *se transporta, cète année, dans cète Ile, pour rétablir le bon ordre dans les Afaires du* Roi Frédéric; *& débarqua, le* 3 *de Mai, dans le* Port de Palerme. *C'est une fable, fondée vraisemblablement sur ce que, dans une de ses* Lètres, Innocent *dit qu'il est* entré dans le Roiaume. *Cela veut dire seulement qu'il vint à* Sora, *Ville qui fut soustraite, cète année, avec d'autres à la tirannie des* Officiers Allemans, *& dont il fit* Comte *son frère* Richard. *Il ala de cète Ville à* San-Germano, *puis au* Mont-Cassin. *C'est tout ce que l'*Auteur de sa Vie, *l'*Anonime du Mont-Cas-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

» *venir au* Premier Siége, » *& vers le* Peuple *spéciaalement commis à ses* » *soins. Car la* Principauté » (*la* Primauté) *de l'Eglise & son* Gouvernement » *dans la Ville même de* Rome *ne fut certainement établi par aucunautre que* » *par le Seigneur même; &* » *qu'afin que cète Ville, qui,* » *par le moïen du* Paganisme » *avoit été plus illustre, qu'aucune autre, obtînt aussi,* » *par la volonté de Dieu,* » *sur toutes l'éminence de* » *l'enseignement dans la révélation de la* Foi Chretiène. *Mais, à la vérité,* » *plusieurs ont essaié de* » *résister à cet ordre divin, & de s'élever contre* » *lui: mais aucun, par la* » *protection de Dieu, n'a* » *pu prévaloir contre lui* ». C'est pourquoi, très cher Père & Seigneur, il faut, que vous pourvoiïés sagement, non seulement à ce qui nous regarde, mais aussi toutes les *Eglises* & les *Peuples d'Italie*, qui se flatent que, par la grace de Dieu, votre retour dans cète même Ville & votre présence dans la Chaire de S. *Pierre*, procureront leur tranquilité & celle de tout l'Univers. *Le Pape aiant entendu ces choses & les aiant comprises, s'entretint longtems de son retour* à Rome *avec les* Evêques *& les* Cardinaux. *Ensuite, après avoir pris conseil du* Roi de France, *du* Roi d'Angleterre, *& des* Evêques de France, *il rendit une réponse précise au* Vicaire *touchant son retour; &, sur le champ, il se prépara promtement au voiage. Aiant donc célébré la fête de Pâque à* Sens, *il en partit; &, passant par* Paris, *par* Bourge, *par* le Pui, *il revint en bone santé, par la grace de Dieu,* à Montpellier *après la fête des Saints Apôtres. Des vaisseaux & tout ce qui*

Langton & les autres *Prélats* se rendirent bientôt après à *Winchester*, où *Langton* conduisit *Jean* à l'Eglise; & lui fit prêter serment, en présence du *Peuple*, « de protéger la » *Sainte Eglise* de tout » son pouvoir; de rétablir les bones *Loix* de » ses prédécesseurs, & surtout celles d'*Edouard*; » de faire administrer la » *Justice* à ses *Sujets*, suivant l'anciène coûtume, par ses *Cours*, & » non par des *Jugemens* » *arbitraires*; de rendre » aux *Comunautés* & aux » *Particuliers* leurs *Franchises* & leurs *Priviléges*; enfin de réparer, » avant Pâque prochain, » les domages, qu'il avoit causés ». Ce serment fut suivi d'un nouvel *Acte* que le *Roi* signa, lequel étoit conforme à la *Charte* qu'il avoit donée au *Légat Pandulf*. Après quoi le *Cardinal Archevêque* lui dona l'absolution. *Jean* crut qu'il n'avoit plus qu'à passer en *France*: mais les *Barons*, sous un nouveau prétexte, déclarèrent qu'ils ne le suivroient pas. Il voulut les mètre en devoir de les chatier: mais *Langton* l'en empêcha par la menace qu'il fit d'excomunier ceux qui porteroient les armes contre eux. Les *Barons*, pour se mètre à couvert de ce qu'il pouvoit entreprendre, firent secrètement entre eux une Association contre lui. De quelque manière que ce fût, il en eut conoissance, & recourut à la protection du *Pape*. Il l'informa par un Home sur de ce qui se passoit, & le pria de le secourir, appuiant sa requête d'un présent considérable. *Car il savoit*, dit *un* Historien du tems, *que le* Pape *étoit le plus ambitieux & le plus orgueilleux de tous les*

ce de la *Lombardie*; & qu'elle crut qu'elle feroit plus aisément ce qu'elle voudroit de *Jourdain*, que de *Grossolan*, rusé *Calabrois*, qui ne prenoit conseil que de son intérêt particulier. Ainsi l'on voit qu'à l'égard de ces deux élections illégitimes, la *Cour de Rome*, come elle a fait en une infinité d'autres ocasions, sacrifia toutes les règles à ses vues.

Landulf édifia son Peuple par ses vertus chretiènes & pastorales, qui furent cause que son *Eglise*, presque aussitôt après sa mort, le révéra come *Bienheureux*, ce qu'elle a continué depuis. Cet *Evêque* fut surtout recomandable par son atachement pour le *Saint-Siége* & pour l'*Unité de l'Eglise*. Il préserva son *Eglise* des deux *Schismes*, qui, de son tems, partagèrent l'*Eglise Universèle*. Lorsque *Gélase II*, fuïant la persécution de l'*Empereur Henri IV*, prit le parti de passer en *France*, *Landulf* & les *Astigians* lui prêtèrent de l'argent; &, malgré toutes les menaces de l'*Empereur*, refusèrent constamment de reconoitre l'*Antipape Gile Bourdin*. *Landulf*, & *Bernard*, *Evêq. de Pavie*, furent les premiers dans la *Lombardie* à soumètre leurs *Diocèses* au *Pape Innocent II*, en rejetant l'*Antipape Anaclet II*; & leur autorité fut d'un grand poids dans cète vaste Province pour y retarder les progrès du *Schisme*. *S. Bernard*, dans sa 26e. *Lètre* adressée aux *Evêques d'Aquitaine*, come *Landulf* & *Bernard* au rang des illustres *Evêques*, dont l'exemple l'avoit déterminé lui-même à soutenir le Parti d'*Innocent II*. Voici ce qu'il dit. *Les* Evêques, Eckibert de Munster, Hildebrand de Pis-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

on voit si bien l'esprit de la Cour de Rome de ce tems-là : mais il me semble que l'on est en droit de présumer qu'elles furent dites par le Cardinal ROLAND *de Saint-Marc*, qui fut depuis *Alexandre III*. C'est ce qui résulte presque nécessairement du dépit, que l'Empereur eut de le voir élu Pape, & de la haine qu'il garda si longtems contre lui.

André, Comte de Rupe Canina, l'un des Barons retirés à la Cour Impériale, revient dans la Pouille, pour y tirer vangeance de la trahison faire par *Richard de l'Aigle*, Comte de Fondi, au *Prince* ROBERT. Avec une petite Armée de Romains, de Grecs, & d'Appuliens, il s'empare du Comté de Fondi, se rend maître d'Aquino, & brûle Traghetto, lieu de la prise du Prince de Capoue.

Les Milanois, aiant pour Général *Gui*, Comte de Biandrate, & pour Auxiliaires les Troupes de Brescia, continuent la guerre contre les Pavésans. Ils détruisent le Château de Gambalo, & font le siége de Vigevano, Place considérable. *Guillaume*, Marquis de Montferrat, le

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

par Galvano Fiamma, *placée* le III des Calendes de Juin. Sire Raul, *qui vivoit alors à Milan, dit clairement que la bataille se dona* le quatre des Calendes de Juin, jour de Samedi. *Le* Continuateur de Caffaro *dit que ce fut* dans la Semaine de la Pentecôte; *& le* Calendrier Milanois, *que j'ai fait imprimer dans les* Hist. d'Ital., *T. II, P. II, porte:* Le IV des Calendes de Juin, (*fête*) des Saints *Sisinnius*, *Martyrius* & *Alexandre*, l'an du Seigneur MCLXXVI, entre *Legnano* & le *Tésin*, les *Milanois* chassérent du champ de bataille l'*Empereur Frédéric* avec toute son *Armée*, & une infinité d'*Allemans* y furent pris, & tués par l'épée; & presque tout le *Peuple des Comasques* y demeura. *Ce fait d'armes est aussi placé, par* Galvano Fiamma, *le jour* des Saints *només ci-dessus, quoique, dans son Texte, il y ait, par erreur*, le III des Calendes de Juin; *&, le jour de cète même fête, les* Milanois *continuent, tous les ans, à rendre à Dieu de continuèles actions de graces. Il est donc indubitable que la bataille se dona le* 29 de Mai. *Les* 700 Milanois *començoient à charger les* 300 Allemans, *lorsque* l'Empereur *survint avec toute son* Armée; *& les* 700, *ne pouvant pas lui faire tête, prirent la fuite. Après cet heureux comencement*, Frédéric *arive, où la principale partie de* l'Armée des Confédérés *l'atendoit avec le* Carroccio. *Il la charge avec une extrême vigueur : mais il trouve une égale résistance, &, dès le premier choc, il voit ce-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

fin, *&* Richard de San-Germano *disent de lui sous cète année. S'il avoit été jusqu'en* Sicile, *évènement bien plus considérable, ces Auteurs en auroient parlé. De plus*, Richard *&* Jean de Ceccano *rendent compte en détail de la marche du* Pape, *en disant*, « *Que, sorti de* » Rome *le* 16 *de Juin, il* » *ala, d'abord à* Ana» gnie, *ensuite à* Piperno, » *au* Monastère de Fossa» nuova, *&, le* 13 *du mê» me mois, à* San-Ger» mano, *où il tint un* Par» lement *avec les* Barons » du Roïaume, *pour cher» cher les moïens de secou» rir* Frédéric, *& de ren» dre la paix à ces can» tons* ». *Quèle place reste-t-il là pour son voïage imaginaire de* Sicile?

Année 1209, p. 136. Le *Pape Innocent III*, dont les idées de *Gregoire VII* sur la prétendue *Monarchie universèle* des *Papes* régloient toute la conduite, *fut plus atentif que jamais à conserver l'union avec* Frédéric II, *parce-qu'il prévoïoit qu'il pouroit avoir besoin de ce Prince, puisqu'il étoit frustré des espérances qu'il avoit conçues de* l'Empereur Otton IV. *Ce fut par son conseil, que* Frédéric *épousa* Constance, *Fille du* Roi d'Aragon; *& le* Pape *lui-même fit la négociation de ce mariage.*

Année 1210, p. 138. Otton IV, *come héritier de la* Maison Welfe, *ou* Guelfe, *nourissoit une anciène haine contre* Frédéric II, *héritier de la* Maison Ghibeline de Souabe. *Cète haine s'accrut parcequ'il fut publié que, dès avant qu'il eût reçu lui même la* Couronne Impériale, Frédéric *aspiroit à* l'Empire. *D'ailleurs, les Afaires étant extrêmement brouillées entre*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
peroissoit nécessaire pour la navigation étant prêt, il s'embarque, dans l'Octave de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, *avec ses* Frères; *&, traversant, non sans beaucoup de danger, l'Immense espace de la mer, il abor. da très heureusement à la Ville de* Messine. *Le bruit en étant venu à* Palerme *aux oreilles du très Chretien* Roi de Sicile, Guillaome *de respectable mémoire, il eut soin, come s'agissant de son Père & de son Seigneur, duquel on sait qu'il tenoit le* Patrimoine de Sicile *& toute son autre Terre, qu'on le reçût evec les honeurs qu'on lui devoit, & qu'on lui fit de grands présens. Il ordone qu'on préparât très promtement une Galère touge pour porter sa vénérable Persone, & quatre autres pour le service des Evêques & des* Cardinaux. *Il choisit* l'Archevêque de Reggio, *& d'autres* Grands, *pour acompagner & conduire le* Pontife, *& le remener glorieusement dans la Ville de* Rome. *Le Pape partit donc de* Messine *au mois de Novembre; &, passant par* Salerne *&* Gaiète, *il entra, le jour de* Ste. Cécile, *secouru des mérites des Bienheureux* Apôtres Pierre *&* Paul, *dans l'embouchure du* Tibre, *& parvint, sein & sauf, à* Ostie, *où, sous la conduite du Seigneur, il reposa, cète nuit, avec ses* Frères. *Le matin, les* Sénateurs *& la* Noblesse *avec une grande multitude du* Clergé *& du* Peuple *sortirent de la Vil le à sa rencontre, lui faisant ofre, come au Pasteur de leurs Ames, de l'obéissence due & des respects acoutumés; ensuite, portant des branches d'olivier, ils le conduisirent avec toute sorte de témoignages de joie & d'alegresse*	*Mortels; qu'il avoit une soif insatiable de l'argent, & qu'il se portoit facilement à toutes sortes d'attentats, dès qu'on lui donoit, ou promètoit des présens* (a). Innocent apprit avec joie, dit *Rap. Thoyr.* p. 339, *la dissention qui étoit sur le point d'éclater entre le* Roi *& les* Barons. *Si quelque chose étoit capable de lui faire perdre la* Souveraineté, *qu'il venoit d'aquérir sur le* Roïaume d'Angleterre, *c'étoit sans doute l'union étroite & sincère du* Roi *& de la* Noblesse. *La* Résignation, *qu'il avoit extorquée de* Jean, *étoit par elle-même si* contraire à toute sorte de Droit, *& si* remplie de Nullités, *qu'elle n'auroit pu subsister, si le* Souverain *& les* Sujets *avoient pu se résoudre à une union si nécessaire. Ainsi, rien n'étoit plus agréable au* Pontif., *que de voir le* Roi *& les* Grands *hors d'état de se soûtenir réciproquement: il résolut de faire servir leur désunion à établir plus fortement son autorité dans le* Roïaume. *Pour cet éfet, sans faire paroître qu'il eut été informé de la* Confédération des Barons, *il fit partir pour l'*Angleterre *le* Cardinal Nicolas, Evêque de Tivoli (il faut *de Tusculum*), *en qualité de son Légat, avec une Comission publique, de lever l'Interdit, & d'acorder le Roi avec le Clergé touchant la restitution promise.* Jean *aïant d'abord ofert* 100 *mille marcs, le Légat paroissoit* (a) *Noverat enim quod* Papa *super omnes* Mortales *ambitiosus erat & superbus, pecuniæque sititor insatiabilis, & ad omnia scelera præmiis donis vel promissis, cereus & proclivus.* Matth. Paris, *ann.* 1213.	toie, Bernard de Pavie, Landulf d'Asti, Hugue de Grenoble, Bernard de Parme, *l'ont reconue* (l'élection *d'Innocent II*) *pour être le Jugement de Dieu, & y ont aquiescé. L'illustre réputation de ces* Evêques, *leur éminente sainteté, leur autorité respectable même à nos Ennemis, nous ont persuadés sans peine, nous qui leur somes inférieurs par le Ministère & par le mérite, d'errer, ou d'être sages avec eux.* Quand *Innocent II* revint de *France* en 1132, il s'arêta dans la Ville d'*Asti* pour y célébrer la Fête de Pâque, 10 d'Avril, avec l'*Evêque Landulf*. L'ancien *Breviaire* de cète *Eglise* marque la mort de *Landulf* le *VII des Ides* (le 11 de *Juillet* 1134). Son Corps fut mis dans un Tombeau de marbre sous l'Autel de la Chapèle de *Sainte-Agnès*, laquèle apartenoit à la *Famille Malabayla*. ***HUGUE,*** *François, Abbé d'Hom-blières* dans l'*Ordre de Cîteaux*, est fait *Cardinal-Evêque d'Albane* par *Innocent II*, en 1134: & meurt peut-être en 1141. Voici ce que le T. VI des *Annales Bénédictines* dit à son sujet, Liv. 76, N. 50, ann. 1134: *Cet* Hugue, *qui, come* Herman de Laon, Moine *de ce tems-là, nous l'aprend,* d'Abbé d'Homblières *fut fait* Cardinal-Evêque d'Albane, *manque à la* Liste des Evêques d'Albane (dans l'*Italie sacrée* d'Ughelli). *Nous avons lu, dans le* Chatrier d'Homblières, *deux* Actes *de cet* Abbé Hugue. *L'un est de l'an* 1132, *par lequel il* » *cède, à condition d'un* » *Cens annuel, à* Luc de » Couci, Abbé de l'Or- » dre de Prémontré, *une*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Marquis *Obizzon Malaspina*, que l'Empereur avoit sans doute détaché de ses anciens Aliés, & d'autres Seigneurs la défendentavec courage jusqu'à ce que le défaut de vivres oblige de capituler. La Place est rasée. Il se fait ensuite un acomodement, qui dure très peu: mais on ignore par la faute de qui (1). Les Milanois rentrent en campagne; se portent dans la Lomelline, païs très fertile, que les Pavésans avoient usurpé, depuis très longtems sur *les Nobles* COMTES PALATINS *de* LOMBARDIE, dit *Muratori* (2); & rebâtissent la Ville de Lomello, Capitale de cète petite Province. Dans le même tems, ils hâtent de plus en plus le rétablissement de

(1) *Otton Morena*, *Historien de Lodi*, par consequent ennemi des *Milanois*, dit que ce fut par leur faute: *Sire Raul*, *Historien Milanois*, dit que ce fut par celle des *Pavésans*.

(2) C'est la première fois, que je trouve ces *Comtes Palatins de Lombardie*. Rien ne me les fait conoitre. Je soupçone que, par cète expression, *Muratori* désigne les *Comtes du Sacré Palais d'Italie*. J'ajoute qu'il se pouroit que ces *Comtes* eüssent eu des *Vicaires*, que l'on apelloit *Comtes Palatins de Lombardie*.

lui, qui portoit la Banière Impériale, *renversé par terre & broïé par les pieds des chevaux. Cependant l'impétuosité des* Allemans *fut si grande, que les* Troupes de Brescia *plièrent, & prirent enfin la fuite. Elles furent suivies de plusieurs milliers de Soldats: mais il restoit à la garde du* Carroccio *l'élite des* Confédérés, *qui formoit un gros Corps; & partie des* Allemans *s'étoient égarés, en donant la chasse aux Fuïards. Par là, non seulement* Frédéric *ne put pas rompre ce Corps: mais il fut rompu lui-même, surtout parcequ'il ariva de nouvèles* Troupes confédérées, *qui venoient joindre les autres.* Frédéric *fit, ce jour-là, des prodiges de valeur; & fut des derniers à se retirer: mais enfin, renversé de cheval, il échapa, come il put, au danger; & disparut, laissant les siens à la discrétion des Vainqueurs. Un très grand nombre, ou périrent par les épées des* Confédérés, *ou se noïèrent dans le* Tésin: *mais les* Troupes *de* Come *furent les plus malheureuses. Elles furent presque toutes taillées en pièces, ou faites prisonières. Les bagages des Ennemis furent ensuite pillés; & l'on y prit, outre une très grande quantité d'or, d'armes, de chevaux, de harnois, d'équipages de guerre, & de choses riches & préleuses, la caisse militaire, qui portoit à l'Em*pereur *tout l'argent qu'on avoit pû rassembler en* Alemagne *pour le mètre en état de soûtenir la guerre en* Italie. *On lit dans une* Letre, *que les* Milanois *écrivirent à* Bologne *& que* Raoul de Dicet *raporte,*

l'Empereur *& le* Pape, Otton, *sans aucun égard à ce que, depuis un long tems, le* Roïaume de Sicile *étoit un* Fief *relevant des seuls* Pontifes Romains, *dèlara la guerre à* Frédéric, *& s'empara de ses Etats en deça du* Phare. *Nous voïons dans la* Vie de Philippe-Auguste *par* Rigord, *que cet* Empereur *avoit encore envahi les* Châteaux & *Forteresses apartenantes à* S. *Pierre*, *Aquapendente*, *Radieofano*, *San-Quirico*, *Montefiascone* & la *Romagne* presque entière. *Il noua de secrètes intrigues dans la* Pouille *avec* le Comte Diopold, *déja nomé tant de fois, & le gagna par l'In*vestiture du Duché de Spolète. Sigonius *dit*, *Liv. XVI du* Roï. d'Ital. *qu'il l'avoit vue, & qu'elle est datée du* XIII *des* Calendes de Février (20 de Janvier) *de cète année. Il atira de même à son parti,* Pierre, Comte de Celano, *Seigneur puissant dans la* Pouille. *Il travailla de plus à mètre la paix entre les* Gènois *& les* Pisans, *pour s'assurer de leur secours. Il se fit remètre les Prisoniers de part & d'autre; & leur comanda de faire trève pour* 2 *ans, à comencer de la* Saint-Michel *prochaine. Ensuite, vers le comencement de* Novembre, *il marcha du côté de la* Pouille *avec une puissante* Armée d'Allemans, de Toscans, & de Lombards. *Jusqu'ici le* Pape *avoit emploïé les exhortations & les menaces pour remètre ce Prince dans le bon chemin: mais, voïant que les paroles n'avoient rien produit, & que sa passion le portoit plus que jamais à manquer entièrement de respect au* Saint-Siège, *il en vint enfin aux actions & le dé-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

jusqu'à la Porte de Latran, *où tout le* Clergé de la Ville, *vêtu solemnèlement, suivant la coûtume, atendoit l'arivée si longtems desirée du Pape. Les* Juifs, *come c'est l'usage, s'y étoient assemblés aussi, portant leur Loi dans leurs bras. Là, s'étoient rendus les* Gonfaloniers *avec leurs* Compagnies, *les* Ecuïers, *les* Scriniaires (*ou Notaires*), *les* Juges *& les* Avocats *avec une grande multitude du menu Peuple: Que dirai je de plus? Il se comence une belle Procession, & des voix hautes & sonores se faisant entendre de toutes parts, on conduit le Pape à la* Basilique Patriarchale du Sauveur *& au* Palais de Latran *avec tant d'honeurs & de joie, qu'on n'a point mémoire qu'aucun des* Pontifes Romains, *depuis les tems reculés, ait été reçu de même. Ces choses se passèrent, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXV, Indiction XIII, le IX des Calendes de Décembre* (23 de Novembre), *& l'an VI du* Pontificat *du même* Pape.

Ce récit n'est pas tout à fait exact: mais ce qu'il y auroit à reprendre n'est pas d'une assés grande importance pour nous arêter. Joignons-y le peu que *Romoald de Salerne dit du retour du* Pape à Rome.

Les Romains, *aiant apris la mort d'*Octavien, *envoïèrent des* Députés *en* France *prier affectueusement* Alexandre, *de revenir à* Rome *& de visiter le* Peuple *commis à ses soins, parcequ'ils le recevroient avec honeur & zèle.* Alexandre, *croïant que ce seroit chose non moins utile à l'Eglise qu'à lui-même, se rendit à* Maguelone. *On tint prêt un grand* Vaisseau des Hospitaliers, *dans lequel entrèrent pres-*

content de cète ofre. Mais les Prélats *la rejetèrent hautement, aimant mieux que le* Roïaume *gémit encore sous le poids insuportable de l'*Interdit, *que de se relâcher sur le moindre article de leurs prétentions. Le* Légat *ne fut pas fâché de voir leur obstination, qui lui dona lieu de déclarer au* Roi *les ordres; qu'il avoit reçus du* Pape. *Il lui représenta,* « *Qu'il ne pouvoit jamais* » *espérer de vivre tranqui-* » *lement dans son* Roïau- » me *jusqu'à ce qu'il se* » *fût mis entièrement sous* » *la protection de la* Puis- » sance Apostolique: *Que,* » *pour cet effet, il étoit* » *nécessaire qu'il fît une* » *seconde* Résignation de » la Courone, *la premiè-* » *re étant sujète à trop d'-* » *exceptions. Qu'ensuite le* » Pontife, *se trouvant in-* » *dispensablement obligé* » *de le soûtenir, sauroit* » *bien le tirer de tout em-* » *baras* ». Come *Jean* étoit dans la situation la plus embarassante, & qu'il ne se voïoit aucune ressource, il consentit à ce que le *Légat* lui proposoit. *Il convoqua*, dit le même *Historien*, p. 340, *une* Assemblée générale à Westminster, (il faut *dans l'*Eglise de Saint-Paul de Londre), *où* (le 3 d'Octobre de la même année 1213) *il résigna solemnèlement, & pour la seconde fois, sa* Courone *au* Pape *avec toutes les formalités, qu'il plut au* Légat *de lui marquer. Il signa encore une seconde* Charte, *dans laquèle on prit soin de réformer ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans la première. Pour la rendre plus autentique, on la fit seeller avec de l'Or, la premiére ne l'aiant été qu'avec de la Cire. Ensuite le* Roi *la mit entre les mains du* Légat, *pour la porter à son* Maître. *Il ne fut pas*

» *partie du Bois apellé* » Champvair (*Campus va-* » *rius* »), pour y batir un lieu d'Habitation pour les Serviteurs de Dieu. *Par l'autre Acte, lequel est de l'année suivante,* Simon, Evêque de Noïon, *done l'*Autel de Marci *au même* Abbé Hugue; *qu'il apelle* Home de bone réputation & religieux (*bonæ opinionis & religionis*). *Dès qu'*Innocent *II eût promu* Drogon (*Abbé de Saint-Jean de Laon*) à l'Evêché d'Ostie, il fit venir à Rome, *par le conseil de ce nouvel* Evêque, *come le dit* Herman; *qui vient d'être cité; le* Seigneur *Hugue, Abbé d'Hombliéres,* & le consacra *Evêque d'Albane,* en l'y contraignant par le lien de l'obeïssance. *C'est ce qui se fit après la mort de* Matthieu, Evêque d'Albane; *de laquèle nous venons de parler* (N. 38, sous cète même année 1134). *Il faut donc placer cet* Hugue *dans la* Liste des Evêques d'Albane, *entre* Matthieu *& Albert, qu'*Ughelli *fait mal à-propos le successeur immédiat de* Matthieu. *Les* Moines d'Hombliéres, *sur le conseil que le même* Hugue *leur dona, choisirent un autre* Hugue, Prieur de Saint-Jean de Laon, *pour* Abbé.

Ughelli dit qu'*Albert, Evêque d'Albane*, souscrivit une *Bulle d'Innocent II* le 13 de Janvier 1142. On peut donc penser qu'*Hugue* mourut en 1141.

Les *Editeurs de Venise*, n'aiant point conu ce *Cardinal* ne l'ont point ajouté dans leur *Edition d'Ughelli:*

GIOVANNI MOROSINO, RAINO POLANO, & MARCO, ou MARINO GRADENIGO.

Nobles Vénitiens, célèbres par leurs exploits à

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur **FREDERIC I.**

Tortone; ceignent leur propre Ville de profonds & larges Fossés; & construisent sur le Tésin & sur l'Adda des Ponts bien fortifiés. Ces diférentes entreprises, au raport de *Sire Raul*, leur coûtent 50 mille marcs d'argent très fin. Ils rendent aussi le joug des Habitans de Lodi plus pesant. Les Crémonois, qui s'étoient mis en campagne contre eux, s'en retournent sans avoir rien entrepris (1).

1138. *Les deux Cardinaux Légats, renvoïés par l'Empereur, étant de retour à Rome* (avant la fin de l'année précèdente), *avoient rempli la Cour du Pape de leurs plaintes sur l'afront, qui leur avoit été fait. Le Clergé s'étoit partagé là-dessus. Les*

(1) *On ne fait pas*, dit *Muratori*, p. 527, *que le* Roi Guillaume *ait fait, cète année, aucune entreprise importante. Perdu dans les plaisirs & retiré dans le* Palais de Palerme, *il laissoit les rênes du Gouvernement dans les mains de l'indigne* Maion, *son* Amiral, *qui lui vantoit aparemment la vie retirée & luxurieuse des* Sultans Turcs, *afin de pouvoir faire le* Roi *lui-même, & persécuter, durant ce tems-là, quiconque des* Barons de Sicile *contrarioit, ou paroissoit vouloir contrarier ses volontés & ses projets.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

p. 591: Les Tués, les Noiiés, les Prisoniers sont sans nombre. Nous avons l'*Eau*, la *Banière*, la *Croix* & la *Lance* de l'*Empereur*. Nous avons trouvé *beaucoup d'or & d'argent* dans ses cofres; & nous avons reçu les Dépouilles des Ennemis, desquèles nous ne croions pas que persone puisse faire l'estimation. Le *Duc Berthold*, le *Neveu de l'Empereur*, & le *Frère de l'Archevêque de Cologne* ont été pris dans le combat. Une infinité d'autres Prisoniers, qui sont détenus à *Milan*, exclut tout nombre. *Qui ne fait pas que les* Vainqueurs *grossissent toujours, & leur valeur, & leur fortune, le peut aprendre de ces paroles: Et qui peut avoir besoin d'aprendre que les* Vaincus *ont coûtume de déguiser leurs pertes, qu'il lise les* Historiens Allemans, *come* Otton de Saint-Blaise, *le* Chronographe Saxon, & Godefroi, Moine de Saint-Pantaleon! *Ils disent*, « *Que, dans cète Action,* » *les* Confédérés *avoient* » *bien* 100. *mille Comba-* » *tans, & que* l'Armée Im- » périale *n'étoit que de* » *quelques milliers d'Ho-* » *mes* ». *On peut croire que les forces des* Confédérés *étoient supérieures: mais on peut aprendre de* Sire Raul *qu'elles n'aloient pas à ce nombre excessif; &* Frédéric, *qui, très habile dans la Science de la guerre, savoit très bien prendre ses avantages, n'auroit pas ataqué les* Lombards *avec quelques milliers d'Homes seulement. Ils ajoutent*, « *Que* l'Empe- » reur *fit un grand carna-* » *ge des* Lombards; & » *qu'enfin, acablé par le*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

clara excomunié. L'intrépidité de ce Pape suffisoit pour lui faire prendre une résolution si vigoureuse: mais auparavant il n'oublia pas de calculer les forces temporèles, qui le pouvoient aider dans cète conjonture. La haine des Romains *pour* Otton *n'étoit pas petite. Il étoit donc sur qu'ils soûtiendroient son parti constament. Il comtoit aussi beucoup sur les forces de* Frédéric II, *dont ici les intérêts se confondoient avec les siens. Il ne fondoit pas une moindre espérance sur celles de* Philippe Auguste, *ennemi d'*Otton, *à l'élévation duquel il avoit ci-devant mis obstâcle autant qu'il l'avoit pu. Ce* Pape *savoit d'ailleurs ce qu'il pouvoit se promètre de plusieurs des plus puissans* Princes d'Allemagne. *Il ne manquoit donc pas de moïens humains pour soûtenir son Autorité Spirituèle. Tout cela n'empêcha pas* Otton *de marcher vers la* Pouille. *Entré par la* Marche de Rieti, *il s'avança jusqu'à* Marsi & Comino, *répandant la terreur dans toutes ces contrées.* Roffred, Abbé du Mont-Cassin, *qui, contre l'avis de ses* Moines, *l'ala trouver, en aiant été reçu très bien, en revint avec des Sauvegardes pour ses Etats. Après avoir célébré près de* Sora *la fête de S.* Martin, Otton *ala faire le siége d'*Aquino, *qui fut vigoureusement défendu par* Thomas, Pandulf, & Robert, Comtes *de cète Ville.* Capoue *& sa* Principauté *lui furent livrées par* Pierre de Celano. Diopold *lui remit* Salerne. *Les* Napolitains *se donèrent volontairement à lui, pour satisfaire leur haine contre la Ville d'*Averse, *qu'ils l'engagèrent d'assiéger. Le*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

que tous les Cardinaux; *& lorsque le* Pape *avec peu de* Cardinaux *venoit dans une* Galère de Narbone, *pour s'embarquer dans ce* Vaisseau, *les* Galères des Pisans, *qui lui tendoient des embûches, parurent tout-à-coup. Le Pape les aiant aperçues, retourna promtement avec sa* Galère à Maguelone. *Les* Galères de Pise *entourèrent le* Vaisseau *dans lequel étoient les Cardinaux; &, n'y trouvant point l'Apostolique, elles le laissèrent aller librement. Un vent favorable le conduisit d'abord à* Palerme, *ensuite à* Messine. *Quelque tems après, avec les* Cardinaux *restés près de sa persone, il s'embarqua sur un* Vaisseau *plus léger; &, se confiant à la pleine mer, il ariva, quoique batu de plusieurs tempêtes à* Messine, *sans avoir eu de mal, parceque Dieu le conduisoit. Le* Roi Guillaume, *qui pour lors étoit à* Palerme, *l'aiant apris, envoïa des* Députés au Pape *avec des présens, & comanda qu'on le reconduisît à* Rome *avec* 5 Galères. *Le Pape passa par* Salerne, *où l'.* Archevêque Romoald *& tout le* Peuple *de la Ville, le reçurent avec le respect & les honeurs qu'ils lui devoient. Il ala depuis, acompagné de tous les* Cardinaux, *avec les mêmes* Galères *jusqu'au* Tibre, *& par le* Tibre *jusqu'à* Saint-Paul. *Le* Clergé *& le* Peuple Romain, *venus au devant de lui, le conduisirent avec de grands honeurs & beaucoup de pompe au* Palais de Latran.

Année 1166, p. 570. *Le* Cardinal Baronius *raporte, sous cète année, une* Lètre *écrite par l'*Empereur *aux* Cardinaux : *mais & son stile, & ce qu'elle contient, donent lieu d'assurer, sans crainte de se tromper, que c'est une difficile aux* Barons *confédérés de conoître que leur secret étoit découvert; & que la nouvèle démarche, que le* Roi *venoit de faire, étoit le prix de la protection qu'il avoit obtenue du* Pape. *Come rien n'étoit plus contraire au dessein, qu'ils avoient formé, de faire rétablir leurs* Privilèges, *que la servitude à laquèle le* Roi *venoit d'assujètir son* Roïaume, *le* Cardinal Langton *protesta solemnèlement contre l'engagement, que le* Roi *venoit de prendre; & mit sa* Protestation *sur l'Autel.* Innocent, *aiant été informé de la* Protestation de Langton, *se sentit extrémement ofensé, qu'un* Cardinal *eût agi si directement contre les intérêts du* Saint-Siége. *Il n'osa pourtant le pousser sur ce sujet, de peur d'émouvoir tout le* Roïaume, *& de porter les* Anglois *à s'unir avec* Langton *pour le maintien de leur liberté. En effet, il n'étoit nulement à propos de faire sentir sitôt à la* Nation *le poids de sa nouvèle servitude. Au contraire, il étoit de l'intérêt de la* Cour de Rome *de laisser dormir ses droits pendant quelque tems, afin que les* Anglois, *ne s'apercevant d'aucun changement, fûssent moins disposés à prendre des mesures pour secouer le joug, qu'on venoit de leur imposer. Cependant le* Pontife *ne laissa pas de prendre ocasion de mortifier l'*Archevêque, *en donant au* Cardinal Nicolas, *son* Légat, *le pouvoir de disposer de tous les* Bénéfices, *qui se trouvoient vacans en* Angleterre. *Le* Légat *abusa de son pouvoir; sans retenue. Non content de conférer les* Bénéfices *à des* Italiens, *à ses Parens, à ses Amis, il en dona même quelques-uns à des gens, qui étoient encore à* la guerre, vivoient en 1149.

Pour faire conoître ces trois Guerriers, j'emprunterai la plume de *Fra Agostino Superbi.* C'étoit un *Franciscain Ferrarois*, qui se qualifioit lui-même *Théologien & Prédicateur.* Il est Auteur entre autres Ouvrages d'un, que j'ai dans ce moment sous les ieux, & dont le titre est : *Trionfo glorioso d'Heroi illustri & eminenti dell' inclita & maraviegliosa Città di Venetia, li quali fiorirono nelle dignità Ecclesiastiche, nell' Armi, & nelle Lettere, Diviso in tre Libri: (Triomphe glorieux d'illustres & d'éminens Héros de la célèbre & merveilleuse Ville* de Venise, *lesquels ont fleuri dans les* Dignités Ecclésiastiques, *dans les Armes & dans les Lètres; Divisé en trois Livres*); In-4°. Venise 1629. Les chifres comencent également par 1 dans les 3 Livres, ou parcequ'ils paroissent l'un après l'autre, ou pour que l'on pût les relier séparément. C'est le septième Ouvrage doné par l'Auteur, qui met dans les frontispices particuliers de chaque Livre: *Opera settima.* Le Liv. I parle des *Papes*, des *Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques & Abbés Vénitiens*; le II des *Gens de guerre*; & le III des *Gens de Lètres* en tout genre. L'Ouvrage est en tout fort superficiel; & ce que j'en vais traduire le fera conoître suffisament. Après avoir fait, Liv. II, p. 11 & 12 l'éloge de *Domenico Morosino*, qui fut élu *Doge* en 1148, & mourut en 1156, le *Superbi* parle ainsi pp. 12-14, des trois Personages, qui font le sujet de cet *Article.*

Jean Morosino, *fils du* Doge Dominique, *jeune ho-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

uns, acusant les Légats de s'être mal conduits, avoient doné raison à l'Empereur. Les autres avoient soûtenu que les Légats avoient bien fait. Le Pape avoit écrit à ce sujet aux Archevêques & Evêques de Germanie une Lètre, *pleine à la vérité de plaintes sur l'outrage fait à ses Légats: mais dans laquèle il leur recomandoit « d'apaiser l'Empereur, & de le mètre » dans un meilleur chemin ». Ces Prélats lui répondent* (au comencement de cète année) *par une Lètre très forte pour la défense de la Dignité de l'Empereur. « Ils y relevent surtout l'insolence de cète Inscription & de cète Peinture, que nous avons dit qu'on avoit vues au Palais de Latran; & qui sans doute n'étoient pas encore éfacées. Ils s'y plaignent aussi des abus & des surcharches, introduites dans les Eglises de Germanie, par les Ministres de la Cour de Rome ». C'est pourquoi le Pape, informé que l'Empereur se préparoit à revenir en Italie*, croit *sagement que le mieux est d'étoufer cet incendie dans sa naissance, en envoïant en Allemagne deux au-*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

» nombre, il s'ouvrit, l'» épée à la main, le pas» sage à Pavie *». La vérité, suivant* l'Auteur de la Vie d'Alexandre III, *est que* Frédéric, *alant dérobé la conoissance de sa fuite, passa pour tué dans l'Action, & que l'on chercha son corps. On le crut si bien mort, que* l'Impératrice, *restée à* Come, *s'habilla de deuil; & qu'elle fut plusieurs jours dans le triste embaras d'ignorer où* l'Empereur *s'étoit retiré: mais enfin, lorsqu'on ne l'attendoit pas, il parut tout à coup à* Pavie *en bone santé.* La Chronique de Brescia *du Malvezzi,* (T. XIV des *Histor. d'Italie*), *dit*, « *Que* Frédéric, *fait prisonier par* » *ceux de* Brescia, *fut* » *conduit dans leur Ville,* » *d'où bientôt après il s'en*» *fuit en habit de Man*» *diant* ». *Cète fable feroit croire volontiers que* Messieurs de Brescia *n'étoient pas fort avisés.* L'Empereur *parut donc à* Pavie: *mais très humilié, reconoissant enfin que la main de Dieu s'étoit apésantie sur lui, & qu'il méritoit encore pis, tant pour avoir fomenté la désunion & le scandale dans* l'Eglise de Dieu; *qu'à cause de ses vexations, de ses cruautés, & de ses autres crimes. Instruit donc par les disgraces, & peut-être encore plus parcequ'il manquoit d'argent & de Troupes, il prêta l'oreille aux conseils de plusieurs de ses* Princes, *& conçut enfin un desir sincère de faire la paix.*

Cète paix se fit en éfet; & je raporte, dans l'*Art. d'Alexandre III*, ce qui la concerne.

Ann. 1177, p. 99. *Après avoir baisé les pieds*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

siége dura jusqu'à Noël. Alors Otton, *à qui le froid ne permètoit plus de rester en campagne, aiant fait un acomodement avec les* Assiégés, *ala prendre ses quartiers d'hiver à* Capoue, *où par ses ordres en fabriqua beaucoup de Machines pour les siéges.*

Année 1211, p. 140. *Au retour du printems,* l'Empereur Otton *continua ses conquêtes dans le* Roïaume de Sicile en deça du Phare. *Il soûmit à ses ordres toute la* Pouille, *la* Terre de Labour, *& presque entièrement la* Calabre, *& poussa jusqu'à* Tarente. *Nous lisons dans* l'Abbé d'Ursperg « *Que* » *le* Pape Innocent III, » *qui souhaitoit d'éteindre* » *ce terrible incendie, a*» *voit, pendant l'hiver,* » *fait faire des alées &* » *venues à* Capoue *à* l'Abbé de Morimond, *pour* » *engager* Otton *à faire* » *la paix, ou quelque a*» *comodement, consentant* » *de perdre plustôt quelque* » *chose de ses Etats, que* » *de soufrir la ruine du* » Roi Frédéric ». *Mais les Envoïés & les Propositions d'acomodement furent inutiles.* Otton, *enivré des faveurs de la fortune, rejeta tout, persuadé qu'il étoit alors, ou jamais, en état de renverser le* jeune Roi *de son Trône. En éfet, les* Sarasins de Sicile *l'avoient envoïé secrètement assurer qu'ils prendroient les armes en sa faveur. Nous savons aussi des* Annales de Pise, « *Qu'on* » *arma dans cète Ville,* » *pour le secourir,* 40 Ga» lères, *qui vinrent jus*» *qu'à* Procida, *croïant* » *l'y trouver* ». *Ensuite,* Otton *se disposoit à passer en* Sicile, *& les Afaires du* Roi Frédéric *paroissoient dans une entière décadence, quand il éclata*

PAPES.

imposture de quelque petit Docteur, *ou* Moine Schismatique *de ce tems-là.*

Année 1167, p. 572. Renaud, Archevêque *élu* de Cologne & Archichancelier d'Italie, *soit par la force, soit par des présens, réduit sous l'obéïssance de* l'Antipape Paschal III, *beaucoup de* Châteaux & de Villes *aux environs de* Rome; *& celles qui sont résistance, en sont punies par les dégâts, les incendies, & les autres calamités, que la Guerre enfante. Il tâche même, en répandant l'or en profusion, de se faire un Parti dans* Rome; *& parceque, come dit* l'Historien d'Alexandre III, *en se servant d'un mot d'un Ancien*, Si Rome trouvoit un Acheteur, elle seroit à vendre, *beaucoup de* Romains, *gagnés par l'ergent, jurèrent fidélité contre toutes sortes de persones, à l'*Antipape & à l'Empereur. *Le bon* Pape Alexandre *ne manquoit pas d'emploïer ses remontrances paternèles à les exhorter tous à la concorde, à la fidélité, à la défense de la Patrie, & leur ofroit même pour cela l'ergent, qui leur seroit nécessaire. Ils lui faisoient de belles promesses: mais ils marchoient avec duplicité, voulant contenter l'une & l'autre Partie; & leur étant en même tems infidèles à toutes deux.* P. 576. *Les* Romains *qui* faisoient le siége de *Tusculum*, livrèrent bataille aux *Impériaux*, venus en très petit nombre secourir cète Ville, & furent taillés en pièces. *Quelques Ecrivains grossissent sans mesure la perte des* Romains. Otton de Saint-Blaise *la fait monter à 15 mille tant Morts, que Prisoniers.* L'Auteur de la Vie d'Alexandre III, *ouvre encore plus la bouche en disant*, « *Que d'une si*

PRINCES contemporains.

tre. Langton, *piqué de ce que cète Comission avoit été donée à un autre, prit ocasion de la conduite irrégulière du* Légat, *pour apeller au* Pape *de ses procédures; & envoïa* Simon, *son frère*, à Rome *pour poursuivre son* Apel. *Cet Envoïé trouva* Innocent *peu disposé à écouter des plaintes contre un* Légat, *qui venoit de lui rendre de si grands services. D'ailleurs* Pandulf, *qui avoit porté* à Rome *la* Charte *au sceau d'Or, avoit rendu de très mauvais ofices à l'*Archevêque *& à tous les* Seigneurs Anglois. *Il avoit réprésenté ceux-ci come des Esprits bouillans, & le* Roi *come le plus pieux de tous les Princes. Cète relation fut cause qu'*Innocent, *sans vouloir écouter les remontrances de* Langton, *se hâta d'ordoner à son* Légat *de lever* l'Interdit, *qui avoit déja duré* (en 1214) *plus de 6 ans. Quant à la satisfaction, que le* Clergé *demandoit, il ordona*, « *Que* » *le* Roi *paieroit* seule- » ment 40 mille *mares* ». *C'est ainsi que fut terminée cète grande Afaire, qui rendit le* Roi d'Angleterre Vassal & Tributaire du Pape. *Un évènement de cète nature peut fournir une ample matière à des réflexions, qu'il faut laisser faire aux Lecteurs. Contentons-nous de remarquer que, si dans la première négociation le* Pape *se fût contenté d'exiger une restitution si modique, il n'y a point de doute que l'Acomodement ne se fût conclu en ce tems là. En effet, ce fut le seul obstacle, qui en empêcha la conclusion, puisque les* Nonces *étoient contens de toutes les avances que le* Roi *faisoit. Mais ce* Prince *n'avoit pas encore résigné sa* Courone *au* Pape; *au lieu que, depuis cète rési-*

SAVANS & ILLUSTRES.

me hardi & courageux, embrassa la profession des armes. Envoïé donc par son Père en qualité de Capitaine de Galères, *au secours de* l'Empereur (Manuel Comnène) *contre* Roger, Roi de Sicile, *il combatit avec tant de valeur & d'intrépidité, qu'il rompit & dispersa les Ennemis avec effusion de sang, en leur enlevant plus de* 20 *Galères & d'autres gros Vaisseaux. Il mit en fuite le* Roi Roger; *& s'aquit beaucoup d'honeur & de réputation, en recouvrant* Corfou, *& faisant, pour vanger les* Grecs, *le dégât sur les côtes de* Sicile. *Il servit de plus, sous le comandement du* Général Marc, *ou* Marin Gradenigo, *contre les* Corsaires d'Ancone, *& dona de grandes & notables preuves de sa valeur. Il en eut donné sans doute de plus grandes, si la Mort envieuse ne l'eût pas arêté dans sa route, en l'enlevant du monde à la plus belle fleur de son âge.*

Raino (c'est à dire *Rainier*) Polano, *brave Soldat*, & Capitaine de Galères, *se trouva dans la même Expédition & dans d'autres. Il se comporta de manière, avec ceux qu'il comandoit, dans le recouvrement de* Corfou *& contre le* Roi Roger, *qu'il s'aquit la réputation de* vaillant Capitaine. *Il étoit au dégât des Côtes de* Sicile *avec* Jean, *dont je viens de parler, & sous la Généralat de* Marc Gradenigo, *nomé ci-dessus, à l'expédition contre les* Corsaires d'Ancone, *où par ses services il s'aquit un grand nom auprès de la* République.

Marc, *ou, come d'autres disent*, Marin Gradenigo, *célèbre & vaillant* Capitaine, *fut un grand Sujet de beaucoup d'autorité & d'un mérite admi-*

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* FRÉDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
tres Légats plus prudens, c'est à dire les Cardinaux HENRI des Saints-Nérée-&-Achillée, & HIACINTHE de Sainte-Marie de l'Ecole Grèque. *Ils sont, dans le voïage, dépouillés & mis en prison par 2 Comtes de Tirol, qui les relâchent ensuite; & le Duc de Bavière,* HENRI le Lion, *tire de ces nobles Brigands une vangeance exemplaire. Les Légats trouvent l'Empereur aux environs d'Ausbourg* (où son Armée s'assembloit). *Admis à l'Audiance, ils lui parlent avec respect; & lui présentent une Lètre du Pape, qui, parlant avec douceur, déclaroit, en expliquant le mot* Beneficium (*Bienfait*, ou *Fief*), « *Qu'il* » *n'avoit jamais prétendu que l'Empire fût* » *un Fief* (*de l'Eglise* » *Romaine*) ». *C'en est assés pour calmer la colère de* Frédéric. *Quelques autres difèrens, qu'il avoit avec la Cour de Rome, sont ensuite ajustés; la paix est rétablie; & les Légats s'en retournent à Rome, satisfaits & chargés de présens* (1). *Otton*, Comte Palatin de Bavière, & *Renaud*, Chancelier de (1) *Muratori*, T. VI, p. 527.	du Souverain Pontife, & *doné le baiser de paix à tous les* Cardinaux, Frédéric *partit de Venise, pour aler à* Ravenne *d'abord, & puis à* Césène. P. 31. *Il n'y fut pas plustôt, qu'il s'aprocha du Château de* Bertinoro; *dont le dernier Possesseur avoit fait une donation à l'Eglise* Romaine; *mais que* Frédéric *s'étoit réservé par le* Traité de Paix. *Il pressa 2* Cardinaux, *que le* Pape *avoit envoïés pour en prendre possession, de le lui remètre, prétendant, à mon avis, que c'étoit une dépendance de la* Romagne, *dont les* Empereurs *alors étoient maîtres, sans qu'on voie que les* Papes *s'en plaignissent, ou protestâssent contre; &, sans doute, il prétendoit aussi qu'en conséquence de la Loi, qu'il avoit publiée à* Roncaglia, *on ne pouvoit pas, sans sa permission, laisser des* Fiefs *aux* Eglises. *Les 2* Cardinaux *répondirent avec douceur,* « *Qu'ils ne* » *pouvoient pas lui remètre ce Château, sans la per-* » *mission du* Pape ». *Il n'en falut pas d'avantage pour que* Frédéric *leur déclarât la guerre sur le champ; &, pour qu'aïant rassemblé ses Troupes, il ne se présentât devant ce* Château. *Les 2* Cardinaux *ne voulurent point essaïer de se défendre, parcequ'il y avoit dans la Place les 2* Factions des Bulgari & des Mainardi, *dont l'une étoit pour l'*Empereur. *Ainsi, cet imprenable* Chateau, *présentement* Ville Episcopale, *vint dans les mains de* Frédéric, *sans qu'il tirât l'épée; & bien qu'il en reçût de la part du* Pape *des plaintes acompagnées de remontran-*	*tout-à-coup une terrible Mine, qu'*Otton *n'avoit point prévue. Le* Pape Innocent, *qui ne s'endormoit pas, avoit si bien fait, secondé du* Roi Philippe Auguste, *qu'il avoit engagé plusieurs* Evêques d'Allemagne, *non seulement de publier l'excomunication contre* Otton *& de le déclarer déchu du Trône: mais aussi de traiter de l'élection de* Frédéric II *pour* Roi des Romains *en sa place. Cète Ligue fut composée de* Sifred, Archevêque de Maïence & Légat Apostolique, *de l'*Archevêque de Trèves, *du* Landgrave de Thuringe, *du* Roi de Bohème, *du* Duc de Bavière, *du* Duc de Zeringhen, *& d'autres* Evêques & Princes. Je m'arête là, parceque mon intention est de ne mètre dans cet *Article* que ce qui concerne le *Roïaume de Sicile*. Je parle de *ce qui regarde* Otton & Frédéric *come* Empereurs *& come* Rois des Romains, *& de ce qui se fit tant en* Italie *qu'en* Allemagne, aux *Art.* de ces Princes dans la *Col. des Empereurs*. Je dirai seulement ici que, sur les instances du *Pape* & des *Princes d'Allemagne* de son Parti, Frédéric s'embarqua, le 17 de Mars 1212, à *Gaïète* pour aler d'abord à *Rome*, ensuite à *Gène* & de là passer en *Allemagne*; ce qu'il ne fit qu'avec beaucoup de peine. Il y fut couronè *Roi de Germanie* à *Maïence* au comencement de Décembre; & le fut une seconde fois en 1215 à *Aix-la-Chapelle*. En 1215, après son second *Couronement* come *Roi de Germanie*, *Frédéric* fit proclamer *Roi de Sicile*, son fils *Henri*, par-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

» *grande Armée à peine* » *s'en sauva-t-il le tiers;* » *& que, depuis la bataille* » *le d'*Annibal *à* Cannes, » *il n'avoit pas été fait un* » *si grand carnage du* Peuple Romain ». L'Auteur de la Chronologie de Reichersperg *dit*, « *Que* » *de* 40 *mille* Romains, » *il y en eut très peu,* » *qui ne fussent, ou tués,* » *ou faits Prisoniers* ». Paucissimi evaserunt, qui non occisi, aut captivitati fuerint. *Le* Moine Godefroi, *dans ses* Annales, *en dit encore plus.* Jean de Ceccano, *dans sa* Chronique de Fossa-nuova *fait monter les Morts à 6 mille, & les Prisoniers à plusieurs milliers. Mais, parcequ'il arive le plus souvent que la Renomée & la vaine gloire des Vainqueurs chargent, en pareil cas, la vérité de trop de broderie, le mieux sera de s'en tenir au raport de l'Ecrivain contemporain,* Acerbo Morena, *qui dit avoir apris de* Romains *non passionés, qu'ils avoient eu, dans cète bataille, plus de 2 mille Morts, & plus 3 mille Prisoniers, qui furent conduits liés à* Viterbe. *L'A*nonime du Mont-Cassin *comte 15 cens Morts & 17 cens Prisoniers. Le* Continuateur des Annales de Gène *de* Caffaro *en comte encore moins.*

Année 1168, p. 587, Manuel Comnène, Empereur des Grecs, *envoia, cète année, une nouvèle* Ambassade *au* Pape Alexandre à Bènevent; *& come il étoit bien informé des diférens de ce* Pape *& de l'*Empereur Frédéric, *il s'imagina pouvoir parvenir aisément à ce qu'il desiroit; c'est à dire à faire priver* Frédéric *de la* Courone Impériale d'Occident, *& à l'obtenir pour lui-même & pour ses Succesfeurs. Les* Ambassadeurs *aportèrent avec eux une*

gnation, les 100 *mille mares, qu'il avoit oferts, furent réduits à* 40 *mille. Le* Clergé, *qui s'étoit atendu à recevoir des sommes immenses pour ète restitution, se trouva bien éloigné de son comte. Néanmoins, n'osant résister aux ordres exprès du* Pontife, *il se vit obligé de se contenter d'une somme médiocre, par raport à ce qu'il avoit espéré. Les* Evêques *trouvèrent pourtant le moien de s'indemniser, en ne faisant aucune part de ces* 40 *mille mares au* Clerge inférieur, *ni aux* Monastères. *Ceux-ci voulurent s'en plaindre au* Légat: *mais ils n'en purent tirer d'autre réponse, sinon,* « *Que, n'aiant aucun or-* » *dre du* Pape *sur ce su-* » *jet, il n'étoit pas en son* » *pouvoir d'y remédier* ».

3°. On a déja vu les sujets de mécontentement que *Jean* avoit donés aux *Barons*. Le *Cardinal Langton*, par la menace d'excomunier ceux qui prendroient les armes contre eux, & par le serment qu'il avoir précèdemment exigé du *Roi* pour lui doner l'absolution, avoit fait voir qu'il étoit d'acord avec eux dès avant de revenir en *Angleterre*, & qu'il n'étoit rien moins que dans l'intention de se prêter à toutes les vues du *Pape*. Ce *Cardinal*, aiant recouvré, peu de tems avant la seconde *Résignation* de *Jean*, une *Charte* autentique d'*Henri I* concernant les *Franchises* & les *Privilèges* de la *Noblesse* & du *Peuple*, la fit voir aux *Barons*, qu'il exhorta de la faire valoir, en profitant de la foiblesse du *Roi* pour se faire rétablir dans leurs *Droits*. *Jean*, par la seconde *Résignation* qu'il fit de sa *Courone* au *Pape*, crut avoir assés apris aux *Ba-*

rable, spécialement dans la profession des Armes. Après beaucoup d'honorables Expéditions sur mer, il fut, sous la Principauté *de* Dominique Morosini, *fait, à cause des preuves qu'il avoit donées de sa valeur,* Général, *non seulement contre* Roger, Roi de Sicile: *mais aussi contre ceux d'*Ancone, *lesquels avoient fait sur mer des prises aux* Vèniriens. *Aiant, avec une Armée de* 20 *Galères & d'autres bâtimens, ataqué les* Ennemis, *& les combatant avec ardeur, il leur prit* 3 *Galères & leur* Capitaine; *mit en déroute leur armée; & détruisit tous leurs préparatifs, en leur tuant beaucoup de monde. Ensuite il ala faire, avec la même Armée, le siége de* Pola, *qu'il prit. Conjointement avec le* Doge Dominique Morosino *& son fils* Jean, *il força ceux de* Parenzo *de païer tribut au* Sénat *de* Venise; *&, faisant voir beaucoup d'adresse & d'habileté dans toutes les entreprises, & dans tous les dangers, il augmenta la gloire de sa valeur & du* Nom Vènitien, *en recouvrant heureusement plusieurs autres* Villes d'Istrie, *qui s'étoient révoltées contre la* République.

Le *Superbi* ne mer de dates aux marges des 3 courts Eloges que je viens de traduire, que 1148 & 1149. On peut voir ce que j'ai dit à l'année 1149 de l'Expédition de l'*Empereur Manuel* dans l'Ile de *Corfou*, dont le *Roi Roger* s'étoit emparé. Elle se fit cète année: mais les préparatifs s'en étoient faits l'année précèdente. Le *Doge Pierre Polano* s'étoit proposé de comander lui même la Flote, que les *Vénitiens* envoioient au secours de l'*Empereur Grec*. Il s'embar-

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

l'Empereur, précèdent sa venue en Italie; &, près de la Chiusa sur l'Adige, ils s'emparent du Château de Rivola, Place importante pour le passage de l'Armée. Arivés à Vérone, ils y tiènent une grande Assemblée, où se trouvent les Archevêques de Milan & de Ravenne, 15 Evêques, & beaucoup de Marquis, de Comtes, & de Consuls des Villes. Ils visitent ensuite l'Exarchat de Ravenne; &, s'avançant vers Ancone, ils découvrent que les Grecs, qui possèdoient alors cète Ville, prenoient beaucoup de monde à leur solde, sous prétexte de faire la guerre au Roi de Sicile: mais en éfet à dessein de s'emparer d'autres Villes sur la Mer Adriatique. Come les Grecs n'épargnoient pas l'argent, on acouroit en foule, de toutes parts, s'enrôler sous leurs Drapeaux. Les 2 Comissaires Impériaux rencontrent *Guillaume de Traversara* (1), l'un des principaux Nobles de Ravenne; & lui font tant de peur, qu'il n'ose plus aler tra... avec les Grecs. Eux-même a-

(1) Il est nomé *Maltraverser* par *Radewick*, dans sa *Continuation de la Vie de Frédéric.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ces paternèles, il ne se désista point de ce qu'il avoit fait. Au reste, on ne comprend pas coment l'Empereur *& le* Pape *formoient des prétentions sur* Bertinoro, *qui relevoit de l'*Eglise de Ravenne. *J'ai raporté, dans les* Antiq. d'Ital. Differt. II, p. 633, *l'*Investiture *donée par l'*Archevêque Gautier, *au* Comte Cavalcaconte, *dont les prédécesseurs avoient été de même investis par l'*Eglise *de* Ravenne. *De là*, Frédéric *se rendit à* Spolète, *ensuite en* Toscane.

Ann. 1178, p. 33. *On trouve dans les* Annales de Gène, *qu'il ariva dans cète Ville au mois de Janvier de cète année; & que l'*Impératrice Béatrix *y étoit arivée un jour plustôt, avec le jeune* Roi Henri, *leur fils ainé. Ils y passèrent quelques jours, magnifiquement traités; & continuèrent leur route.* Galvano Fiamma *dans son* Bouquet de Fleurs, *dit*, « *Que l'*» Empereur *vint à* Mi-» lan »: *mais ce n'est pas un Auteur sur la foi duquel on puisse s'en reposer pour les choses éloignées de son tems. Or, come la* Trève *faite avec les* Lombards *ne permètoit pas à* Frédéric *de continuer l'exercice de son métier, qui n'étoit autre que celui de la guerre, il résolut de passer en* Bourgogne; *&, ne se fiant pas aux* Italiens, *il fit venir en deça des* Alpes Berthold, Duc de Zéringhen, *avec un bon Corps de Troupes, pour l'escorter. Il passa donc par l.* Mont-Cenis *dans le* Roïaume de Bourgogne; *& s'arêtant à* Arle, *il s'y fit couroner* Roi *de ce païs.* Bernard de Gui, *dans la*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ceque le *Pape* ne vouloit pas que ce *Roïaume* & l'*Empire* fussent possédés par la même persone. Il fut même obligé, cète année, de prendre un nouvel engagement avec le *Pape*; de remètre au jeune Roi, son fils, le *Gouvernement de la Sicile*, que ce Prince reconoîtroit tenir du *Saint-Siége*, aussi-tôt qu'il auroit lui même reçu la *Courone Impériale*.

Année 1216, p. 153. *Le* Roi Frédéric II *se détermina, cète année, de faire venir en* Allemagne *son fils unique* Henri, *qu'il avoit déclaré* Roi de Sicile, *bien qu'il fût encore dans un âge très tendre. Son dessein étoit de lui procurer l'afection des* Princes de Germanie. *Peut-être aussi craignoit-il qu'il n'arivât quelque révolution en* Sicile, *pendant qu'il en étoit absent.* Le Jeune Roi, *que* l'Archevêque de Palerme *acompagnoit, vint par mer de cète Ville à* Gaiète. *Qu'il ait passé par la* Toscane, *c'est ce qui résulte des* Actes *de la* Comune de Modène, *que j'ai donés dans la* Differt. 47 *des* Antiq. d'Ital. *On y voit que* Frogieri, Podestà de Modène, *& les* Envoiés de cète *Ville, qui furent* Gherard Rangone, Aldeprand Pico, *& d'autres, alèrent, avec un petit corps de Troupes, le recevoir à* San-Pellegrino, *le dernier lieu de la* Jurisdiction de Modène; *& que, l'aiant conduit jusqu'au* Pont de Guiligua *par les* Montagnes, *ils le remirent aux* Envoiés *de* Reggio *& de* Parme. *La* Reine Constance, *Mère de ce Prince, se rendit aussi par un autre chemin en* Allemagne. *Les* Croniques de Bologne *& de* Reggio *disent que, cète année, elle passa par ces Vil-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

immense quantité d'or, destinée à gagner la Cour Pontificale. *Mais* Alexandre, *un des* Papes *les plus prudens qu'ait eus l'*Eglise de Dieu, *remercia l'*Empereur *de son afection & de sa bone volonté : & quant à la* Courone Impériale, *il fit entendre aux* Ambassadeurs, *qu'il s'oſroit de trop grandes dificultés; & qu'il ne convenoit pas qu'il en traitât, parceque son devoir étoit de procurer la paix & non la guerre. Il les renvoïa donc avec leur argent; & , par la même ocasion, il envoïa* 2 Cardinaux *à la* Cour de Constantinople.

Année 1170, p. 591. *Dans la* Bibliothèque de Bresse, Cent. II, *Ch.* 35, Guichenon *raporte une* Bulle *du* Pape Alexandre, *donée cète année* (*au Palais de Latran*) *en faveur de* l'Abbaïe de Frutare. *C'est ce qui ne peut pas être, parceque le* Pape, *dans tous ces tems-là, ne résida point à* Rome.

Tom. VII, Ann. 1176, p. 21. *Frédéric*, se voïant enfin hors d'état de continuer la guerre en *Italie*, & s'étant résolu de faire la paix, *se hâta d'envoïer, avec de Pleins-pouvoirs* Christian, Archevêque *élu* de Maïence, Guillaume, Archevêque *élu* de Magdebourg, & Pierre, Evêque *élu* de Worms, *pour en faire l'ouverture au* Pape Alexandre, *qui se trouvoit alors à* Anagnie. *Admis à l'Audiance, ils firent conoître le desir de* Frédéric; *& reçurent pour réponse,* « *Que le Pape ne demandoit pas mieux que de* » *faire la paix, pourvu* » *que le* Roi de Sicile, *les* » Lombards, *& l'*Empereur » de Constantinople *y* » *fussent compris*»; *à quoi les* Ambassadeurs *consentirent. Il y eut, pendant* 15 *jours, des conférences secrètes; & la querèle avec*

rons que les secours de *Rome* ne lui manqueroient pas quand il en auroit besoin. Ce fut alors qu'il ala faire la guerre en *France* : mais, quand la victoire remportée à *Bovines* par *Philippe Auguste* eût fait voir que *Jean*, méprisé de tous ses Sujets & prêt d'être acablé par le *Roi de France*, n'étoit rien moins qu'à craindre en *Angleterre*, les *Barons*, assemblés à *Saint-Edmondburi*, renouvelèrent leur association. Ils alèrent ensuite en corps présenter une *Requête* au *Roi*, par laquèle ils demandoient la *Confirmation de la Charte* d'*Henri I*, & le rétablissement des *Loix d'Edouard le Confesseur*. Le *Roi*, pour les amuser, promit de répondre dans un tems qu'il marqua.

Voici coment *Rapin-Thoyras* explique en peu de mots, p. 651, *en quoi consistoit le* Droit des Barons, *& les raisons sur lesquèles le* Roi *pouvoit se fonder pour rejeter leurs demandes. Il est certain, quoiqu'en puissent dire certains* Historiens, *que* Guillaume le Conquérant *oprima beaucoup les* Anglois. *Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce fut par politique, ou pour les punir des fréquentes révoltes dans lesquèles ils tombèrent sous son règne. Mais on ne peut disconvenir, qu'il n'ait ôté aux* Seigneurs Anglois *les* Fiefs, *qu'ils tenoient de la* Courone, *pour les doner à des* Normans, *des* Bretons, *ou autres, qui l'avoient servi dans sa conquête. La violence fut poussée si loin à cet égard, qu'enfin il ne se trouva presque point de* Seigneur Anglois, *qui posédât un* Fief *tant soit peu considérable. On ne parloit alors des* Loix Saxones *réduites en un*

qua même avec la Flote : mais il fut oblige de relâcher à Caorlo. Tombé malade dans cet endroit, il le falut ramener à Venise. Il chargea *Jean*, son frère, & *Rainier*, son fils, du comandement de la Flote, qui partit pour le rendés-vous général. Ce Fils du *Doge* est le *Raino Polano*, dont parle le *Superbi*, qui n'a pas voulu savoir que ce Jeune-Home comandoit la Flote avec son Oncle. Après le départ de cète Flote, le *Doge* mourut; & *Dominique Morosina* fut élu pour lui succéder. Tous ces faits précèdent la fin de 1148. Ce ne fut donc point par *Morosino*, que son fils *Jean* fut envoïé comander une Galère dans l'Expédition de *Corfou*. Ce fut par le *Doge Polano*. *Morosino* ne fit pas non plus *Mare*, ou *Marin Grodenigo*, *Capitaine général de la Flote*, pour cète expédition, puisque *Polano* l'avoit pourvue de 2 *Comandans*, qui furent son frère *Jean*, & son fils *Rainier*. Le dégat fait sur les côtes de *Sicile*, que M. l'*Abbé L*......, *Hist. de Venise*, T. II, p. 72, étend sur toute l'Ile, & dont il fait une peinture afreuse, n'est sans doute qu'une chimère. Il ne s'en trouve aucune trace dans les *Historiens de Sicile*, ni dans les autres *Historiens d'Italie* de ce tems-là. Tout ce que fit la *Flote Vénitiène* fut de batre une *Flote de Sicile*, dont elle prit 10 Galères. Le *Superbi* semble doner aux *Vénitiens* l'honeur du recouvrement de *Corfou*; & M. l'*Abbé L*...... le leur donc très généreusement, p. 71, par ces paroles : *Ils abordèrent à l'Ile de Corfou, d'où ils chassèrent les* Siciliens, *après leur avoir tué bien du monde. Tandis qu'ils*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
vec un petit Corps de Troupes s'aprochent d'Ancone; & mandent les Oficiers de l'Empereur Grec, qu'ils mètent, par leurs reproches & leurs menaces, presque hors d'état de s'excuser. Ils viènent ensuite se reposer à Modène. *Frédéric* cependant, aiant partagé son immense Armée en divers Corps, les envoie en Italie, les uns par le Frioul, les autres par Mongivi, d'autres par Chiavenne, & d'autres par le Lac de Come. Lui-même vient par la Vallée de Trente avec l'élite de ses Troupes, aiant avec lui ULADISLAS, *Duc de Boheme*, auquel il avoit doné depuis peu le titre & les ornemens de *Roi*; *Frédéric*, Duc de Souabe, fils du feu Roi *Conrad IV*; *Conrad*, Comte Palatin de Bavière, son frère; & plusieurs Archevêques, Evêques, Marquis, & Comtes. Cète formidable Armée tombe, au comencement de Juillet, sur Brescia. La Ville étoit bien fortifiée, & pourvue d'un grand nombre de braves Habirans. Ils résistent d'abord au Roi de Bohème, qui ravage tous les environs: mais l'Empereur arive; & passe 15 jours à saccager & brû-	Vie d'Alexandre III, *place ce* Couronement *le* III des Nones, *c'est à dire le* 3 d'Août. *Ensuite, le jour de la fête de l'Assomption de la Vierge, il tint* à Besançon *les* Etats Génétaux *de ce* Roiaume. *Il étoit fortement en colère contre* Henri le Lion, Duc de Bavière & de Saxe. *J'en dirai dans peu les raisons. Il engagea sous main*, Philippe, Archevêque de Cologne, *à comencer de lui faire la guerre. A son arivée à Spire*, le Duc *ala lui rendre ses respects, & lui porter ses plaintes contre les atentats de l'Archevèque: mais bien que* Frèderic *dissimulât, il fit assès conoitre qu'il couvoit de mauvais desseins contre le Duc. Cependant les* Lombards *ne dormoient pas. A la vérité* Frédéric *étoit forti d'Italie*, & *l'on avoit fait une Trève: mais ils n'en étoient pas moins dans de continuels soupçons, & ne discontinuoient pas de prendre des mesures pour la défense de leur liberté. Un* Document, *publié par le* Puricelli *dans ses* Monumens de la Basilique Ambrosiène, *N.* 573, *nous aprend que les* Recteurs de la Lombardie, *de la* Marche, *& de la* Romagne *tinrent à* Parme *une Assemblée pour leurs Afaires. Leurs noms sont:* Guillelmus de Ossa de Mediolano, Ardizo Confanonerius Brixiæ, Amabeus Vetonæ, Obertus de Bonifacio Placentiæ, Guillelmus de Mapello Pergamensis, Eleazarus Laudensis, Guidotus Reginus, Malvetius de Mantua, Pius Manfredi de Mutina, Albeticus de Padua, Astulfus de Tarvisio, Ro-	*les. Nous aprenons encore de* Richard de San-Germano « *Que, cète année*, » Diopold, Duc de Spolète, *voulant, monté sur* » *un Ane & travesti, passer dans la* Pouille, *fut* » *trahi, découvert, pris* » *peu loin du* Tibre, & » *remis entre les mains du* » Sénateur de Rome, *qui* » *le fit conduire en prison* ». *La force toute-puissante de l'argent servit ensuite à lui procurer la liberté.* Année 1218, p. 158. Richard de San-Germano, *dit* « *Que, de l'ordre* » *du* Roi Frédéric II, *cète* » *année*, Diopold, Duc de » Spolète, *fut arêté par* Jâque de San-Severino ». Année 1220, p. 163. *Frédéric II*, aiant fait élire *Henri*, son fils aîné, *Roi de Germanie & des Romains*, revint, cète année, en *Italie*. Après avoir reçu la *Courone Impériale à Rome* le 22 *de Novembre; il se rendit* à San-Germano; *& fut reçu magnifiquement par* Pierre, Abbé du Mont-Cassin. *Mensam Campsorum*, & *Jus sanguinis*, quod usque tunc habuerat concessione *Imperatoris Henrici Ecclesia Casinensis*, recipit ab eodem. *Le P.* Abbé Gattola *croit* (ad *Historiam Monasterii Casinensis Accessiones*, Part. I) que Frédéric *confirma ces deux Droits à cet illustre* Monastère. *Dieu veuille que* Richard *ne dise pas le contraire, c'est à dire que le premier présent que* Frédéric *fit au* Mont-Cassin, *fut de le priver de ces* Droits. Richard *dit ensuite que le même* Empereur, *aiant dépouillé le* Comte Roger de l'Aigle *de* Suessa, *de* Teano, *& de* Rocca-di-Dragone, *réunit ces Places au* Domaine Roial. *Il ala depuis*

PAPES.

l'Eglise Romaine *fut ajustie, come on le peut voir dans l'Acte qu'en a publié le P.* Pagi, *dans sa* Critique de Baronius, *à cète ennée, Mais, pour ce qui regardoit les diff. rens avec les* Lombards, *on ne put rien arrêter; & l'on convint seulement que le* Pape *s'aprocheroit de la* Lombardie, *pour faciliter l'acomodement, & pour doner plus de chaleur aux Négociations.*

Ann. 1177, p. 23. *Cète Année fut très heureuse, parcequ'enfin le déplorable* Schisme de l'Eglise *fut éteint, & que la Paix refleurit en* Italie. *Déja les diférens de* l'Eglise Romaine *& de* l'Empereur Frédéric *étoient arangés par des* Articles secrets, *& ceux des* Lombards *restoient en suspens. Le* Pape Alexandre, *pour faciliter leur acomodement, devoit, come on en étoit convenu, se rendre soit à* Ravenne, *soit à* Bologne. *Avant de quiter* Anagnie, *il voulut que la sureté de sa Persone, promise par les* Plénipotentiaires, *le fût d'une manière plus autentique par le serment de* l'Empereur *même. Il lui dépêcha pour cet effet* l'Evêque d'Ostie *& le* Cardinal de Saint-George, *qui, venus par la* Toscane *en* Lombardie, *le trouvèrent aux environs de* Modène. *Ils en furent reçus honorablement, & vus de bon œil.* Conrad, *fils du* Marquis de Montferrat, *confirma par serment, au nom de* l'Empereur, *le passeport acordé au* Pape; *& tous les* Princes de la Cour Impériale *firent le même serment.* Alexandre, *en étant instruit, envoïa devant six* Cardinaux, *qui trouvèrent* l'Empereur *à* Ravenne; *& s'en ala lui-même à* Bènevent. *Il y demeura depuis Noël de l'année précèdente, jusqu'à l'Epiphanie de la*

PRINCES contemporains.

Corps par Edouard le Confesseur, *que pour s'en moquer. Si* Guillaume le Conquérant *ne les cassa pas expressement, du moins, on n'y avoit aucun égard dans les* Jugemens. *En ce temslà, les* Nouveaux Possesseurs des Fiefs *ne trouvoient nulement étrange, que le Roi usât d'un* Pouvoir despotique, *puisque c'étoit en leur faveur. Mais, quand ils se virent enfin dans une possession tranquille des Biens qui avoient appartenu aux* Anglois, *ils comencèrent à craindre que le même* Pouvoir Roïal, *qui leur avoit acordé ces Biens, ne fût aussi en droit de les en priver: Ce fut alors qu'ils souhaitèrent d'être confondus avec les* Anglois, *& de jouir des mêmes* Privilèges, *dont ceux-ci avoient joui sous les* Rois Saxons. *Les ocasions se présentèrent naturèlement de faire valoir cète prétention; car les 3 premiers Rois, qui succèdèrent à* Guillaume le Conquérant, *n'aiant aucun droit sur la* Courone, *se virent obligés, pour monter sur le* Trône, *de promètre ce que les* Barons *vouloient exiger d'eux. Cète promesse fut mal observée par* Guillaume le Roux. Henri I, *qui avoit à craindre les ataques de* Robert, *son frère aîné, mit les* Barons *dans son parti, en leur acordant une Charte très avantageuse: mais, quand il se vit bien établi, il se dispensa de l'observer.* Etiène *se conduisit de la même manière; & la guerre, qu'il eut à soûtenir contre* Mathilde, *ne vint que du méconentement des* Barons, *qui se plaignoient qu'il n'exécutoit pas ses promesses. Cependant ces engagemens des Rois, quoique mal observés, ne laissoient pas de doner aux* Barons *un* Droit, *auquel, sans cela, ils n'auroient*

SAVANS & ILLUSTRES.

étoient occupés à mètre dans cète Ile *les Garnisons nécessaires* &c. Pour écrire l'*Histoire* d'un *Etat d'Italie*, ce n'est pas aux seuls *Ecrivains* de cet *Etat*, qu'il faut s'en tenir. Si M. l'*Abbé L......*, en avoit consulté d'autres que ceux de *Venise*, il auroit su que, dans cète Expédition, les *Vénitiens* ne furent qu'auxiliaires; & que l'*Empereur Manuel*, dont il ne dit pas un seul mot, la fit en persone avec plus de 1000 Batimens & presque toutes ses Troupes de terre; que ce fut lui-même, qui fit le siége de *Corfou*, qu'il prit; & que les *Vénitiens*, qui batirent une *Flote de Sicile* n'empêchèrent pas qu'une autre *Flote* du *Roi Roger*, laquèle revenoit d'insulter *Constantinople*, ne batît un très gros détachement de celle de l'*Empereur Manuel*.

La guerre contre ceux d'*Ancone* que le *Superbi* fait sonet si haut, & qui peut être de 1150, se réduit à ce que 6 Galères, envoïées par le *Doge Morosino*, s'emparèrent, après un rude combat, de 5 *Bâtimens Corsaires d'Ancone*, qu'elles amenètent à *Venise*, où leur *Capitaine*, qui s'apelloit *Guiscard*, fut pendu par ordre du *Doge*.

Pour l'Expédition en *Istrie*, elle est du tems de *Morosino*, c'est à dire de 1150. *Vers ce tems*, dit *Muratori*, T. VI, p. 496, *suivant le témaignage* (de la *Chronique*) de Dandolo, Dominique Morosino, Doge de Venise, *envoïa sous le comandement de* Dominique *son* fils (c'est celui que le *Superbi* nome *Jean*), *& de* Marin Gradenigo, 70 *Galères bien armées, contre la Ville de* Pola *& d'autres de* l'Istrie, *qui, devenues retraites de* Corsaires, *n'obéissoient plus*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
ler, dans ces cantons, beaucoup de Chateaux & d'autres Places. Les Brescians, aiant alors envoïé traiter d'acomodement, obtiènent leur pardon moïénant une grosse somme & 60 Otages. Prêt à déclarer la guerre aux Milanois, l'Empereur, par le conseil de Savans & de Docteurs d'alors, les fait citer, afin de prononcer juridiquement leur condamnation. Les Députés de Milan comparoissent; font parler les Loix en leur faveur; ofrent à l'Empereur une grande quantité d'argent; & se recomandent à tous les Princes. Ils s'en retournent, sans avoir rien fait; &, dans dans une Assemblée des meilleurs Jurisconsultes d'Italie, est prononcée la Sentence, qui les met au Ban de l'Empire. Toute l'Armée marche aussitôt vers l'Adda, qu'on ne pouvoit passer que sur le Pont de Casiano: mais il y avoit de l'autre côté des Troupes Milanoises avec un très grand nombre de Païsans; & l'on désespéroit de pouvoir passer. Le Roi de Bohème & *Conrad*, Duc de Dalmatie, croïant apercevoir plus bas que le Pont, un bon gué, poussent, sans autre consi-	dulfus Bononiensis, Mainfredus de Parma. *Ce Document fera conoître aussi que la* Maison Noble des Pii, *l'une de celles qui sont issues des* Fils de Manfred, *avoit* Modène *pour Patrie. On lit dans la* Petite Chronique de Crémone, *que j'ai fait paroître dans le T. VII des* Histor. d'Ital., « *Qu'en l'*» *année* 1177, *les* Cré» monois *élurent pour la* » *première fois un* Pode» stà, *qui fut* Ghérard » de Carpineta, Noble » de Reggio ». Après lui *Manfred Fanti*, des *Fils de Manfred de Modène*, Gendre du même *Girard* (Ghérard) fut élu *Podestà*. Dans son tems, il bâtit *Castel-Manfredi* auquel il dona son nom. *D'où l'on voit que les* Pii, *les* Fanti, *les* Pichi, *& d'autres des* Fils de Manfred *étoient de* Race Modenoise. Ann. 1179, p. 33. *L'Empereur tint, cète année, 2* Dietes *en* Allemagne, *l'une à* Worms, *l'autre à* Magdebourg; *&, come il cherchoit à faire éclater sa vangeance contre le* Duc Henri le Lion, *il excita tout ce qu'il put de* Princes *à porter contre lui des plaintes, & même à l'acuser de trahison envers l'Empire. Il le cita là-dessus à répondre en Jugement. Le* Duc, *se méfiant des* Conseillers *& des* Juges de l'Empereur, *ne voulut point comparoître. Il obtint une audiance particulière de* Frédéric, *dans laquèle il tâcha de l'apaiser de son mieux.* Frédéric *lui conseilla « de païer 5 mille » marcs à sa Chambre »; & lui promit en conséquence « de le remètre bien » avec les autres* Princes ».	à Capoue; *& tint en cète Ville un grand* Parlement, *dans lequel il publia ses* Assises, *c'est à dire* 20 Constitutions, *pour le bon Etat & Gouvernement du* Roïaume, *& forma la* Cour de Capoue. *Muratori* se trompe, en donant le nom de *Pierre* à l'*Abbé*, qui reçut *Frédéric* à *San-Germano*. Ce fut *Etiène de Marsi*, choisi pour *Abbé du Mont-Cassin* en la place d'*Adénulf*, qu'*Honorius III* venoit de déposer, & qu'il avoit fait, par grace, *Abbé* du Monastère de Saint-Benoir à *Capoue*. *Etiène*, *Abbé*, mourut, suivant *Richard de San-Germano*, le 11 de Juillet 1227. Mais ce n'est pas là ce qui doit le plus m'arêter. Ce sont les paroles de *Richard*, raportées par *Muratori*. Mètons ici le passage entier de cet Auteur, tel qu'il est imprimé dans les *Histor. d'Ital.* T. VII, col. 992. *Tunc* Romanos Fines *deferens* (Fridericus), *& per* Campaniam *iter habens, venit in* Regnum, *& apud* Sanctum-Germanum *magnifice à prædicto* Abbate (Stephano) *receptus*, Mensam Campsorum, *& Jus* sanguinis, *quod usque tunc habuerat concessione* Imperatoris Henrici, *in* Ecclesia Casinensi, *recipit ab eodem.* Suessam, Theanum, *&* Roccam Draconis *in* Demanium *revocat, quas dictus* Comes Rogerius de Aquila *tunc tenebat, & se recto tramite* Capuam *conferens, & regens ibi* Curiam generalem *pro bono statu* regni *suas* Assisias *promulgavit, quæ sub viginti* Capitulis *continentur.* Les paroles, citées par *Muratori*, ne sont pas tout à fait conformes au *Texte* des *Historiens d'Italie*, puisqu'on y lit,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

présente année; & passa par Troia & Siponte, à Vasto. Le Roi de Sicile y avoit envoié 7 Galères bien armées & bien fournies de vivres, avec Romoald de Salerne, *le même qui nous a laissé l'Histoire de ces faits*, & Roger, Comte d'Andrie, Grand-Conétable & Justicier de la Pouille. *Ils devoient acompagner le* Pape, *& veiller aux intérêts de leur Roi. La mer aiant été longtems agitée; le Pape ne put s'embarquer que le 9 de Mars, premier jour du Carême. L'Escadre étoit de* 11 *Galères, avec lesquelles &* 5 Cardinaux, *il ariva le premier Dimanche de Carême à* Zara; *& le* 20, *ou plustôt le* 24 *du même mois, à* Venise; *& s'ala reposer dans le Monastère de* Saint-Nicolas del Lido. *Le lendemain, le* Doge Sébastien Ziani *vint, acompagné des* Patriarches d'Aquilée *&* de Grado, *des Evêques leurs Sufragans, & d'une foule immense de* Peuple, *prendre le* Pape, *qu'il conduisit, d'abord à* Saint-Marc, *puis au* Palais Patriarchal. *L'Empereur, qui séjournoit alors à* Césène, *aiant apris l'arivée du* Pape *à* Venise, *envoïa l'*Archevêque de Magdebourg, *l'*Evêque *élu de* Worms, *& son* Protonotaire, *le prier de faire changer le lieu du Congrès, qui se devoit tenir à* Bologne, *parcequ'il n'osoit envoïer dans cète Ville l'*Archevêque de Maïence, *son* Chancelier, *que les* Bolonais *haïssoient extrêmement à cause du mal, qu'il leur avoit fait. Le sage* Pontife *ne voulut rien conclure à cet égard que de l'avis des* Confédérés, *auxquels il écrivit « d'envoïer » des* Députés *à* Ferrare, *» où lui-même seroit le* Di*» manche de la Passion ». Il y vint en effet ce jour-là même avec* 11 *Galères;*

pas pu prétendre. En effet, il avoit dépendu du Conquérant *de leur doner les* Terres, *qu'il avoit ôtées aux* Anglois, *sans y atacher les* Privilèges, *dont les* Anciens Possesseurs *avoient joui, & que les* Nouveaux *n'étoient pas en droit d'exiger de lui, ni de ses successeurs. Tout le* Droit des Barons *n'étoit donc fondé que sur les* Promesses *réitérées & sur les* Chartes *de quelques-uns des* Rois, *successeurs du* Conquérant. *Mais, ces* Chartes *& ces* Promesses *n'avoient jamais été bien observées.* Jean *ne prétendoit pas être plus lié que ses prédécesseurs. Il tiroit de l'inexécution de ces* Promesses *une raison, qui lui paroissoit très plausible, pour leur refuser des* Privilèges, *dont ils n'avoient jamais joui, quoiqu'ils eussent voulu les extorquer des* Rois *précédens. C'est-là le véritable fondement de la querèle de* Jean *avec les* Barons.

Avant le jour marqué pour répondre, le *Roi* se fit renouveler par tous les *Barons* l'hommage & le serment de fidélité; ce qui ne les empêcha pas de s'assembler armés à *Stamford*, au nombre de plus de mille, avec leurs *Ecuïers* & leurs *Domestiques* armés aussi. *Oxford* étoit la Ville où *Jean* les atendoit pour faire sa réponse: mais, craignant de s'exposer à ce qu'ils pouroient entreprendre, il envoïa le *Comte Pembrok* leur demander, « ce » que c'étoit que les *Loix* » & les *Libertés* & *Privi*» *léges*, qu'ils réclamoient » par leur *Requête* ». Un long *Mémoire*, contenant tous les Articles de la *Charte* d'*Henri I*, fut leur réponse. Ils ajoutèrent, « Que, s'ils n'obtenoient » pas ce qu'ils deman» doient, ils auroient re-

aux Vénitiens. *On vint à bout de ranger au devoir* Pola, *puis* Rovigno, Parenzo, Vinago, Emonia, *présentement* Città-nuova.

C'en est assés pour faire voir qu'on ne peut guère aprendre que des Noms dans l'Ouvrage du *Superbi*, qui, come presque tous nos *Jurés-Faiseurs de Livres*, n'a sans doute jamais lu qu'à la hate, & qui s'est servi, sans aucune atention, de ce qu'il avoit lu.

GUILLAUME,

fait *Archevêque de Salerne*, en 1137, meurt le 7 de Juillet, non 1152, come l'*Obituaire du Mont-Cassin*, & le *Mosca* le disent! mais 1153, come il résulte de la durée du Pontificat de *Romoald II*, son successeur.

Il étoit d'une Famille Noble de *Ravenne*.

Il fit de très bones études; & ne se rendit pas moins savant dans les Lètres divines, que dans les Lètres humaines.

Roger, Roi de Sicile, qui l'avoit pris en amitié, venoit de le faire élire *Archevêque de Capoue*, en 1137, lorsqu'*Innocent II* le sacra lui même *Archevêque de Salerne*.

Il fit refaire le Grand-Autel de sa Cathédrale, d'un Ouvrage pareil au magnifique pavé de Mosaïque dont son prédécesseur, *Romoald I*, avoit orné le Chœur. C'est ce que l'on aprend d'une *Inscription*, qui se lit derrière cet Autel. Il engagea le *Roi Roger* à faire couvrir cète même Eglise d'un nouveau toit avec un très beau Clocher.

Ce fut au comencement de son Pontificat, que *Roger* récompensa, par un *Privilège*, les *Salernitains*, de ce que, lorsque la *Pouille* s'étoit revoltée en faveur de l'*Empereur Lothai-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

dération, leurs chevaux dans l'eau. Beaucoup de ceux qui les suivoient, se noient. Beaucoup gagnent l'autre bord. Les Milanois, qui gardoient la tête du Pont, informés du passage de ces gens, prènenr la fuite, sans atendre qu'on les ataqûe. L'Empereur passe alors sur le Pont avec la principale Noblesse (1). Il y passe de même une partie de l'Armée: mais ensuite le Pont, trop chargé, se rompt, & précipite dans la rivière un grand nombre de Cavaliers & de Fantassins. Cependant, à mesure que l'on passe, on se met à la poursuite des Milanois. On en tue quelques-uns; & l'on fait beaucoup de Prisoniers. La nouvèle du passage de l'Armée Impériale met la con-

(a) *La Renomée*, dit *Muratori*, p. 53, *grossit tèlement les circonstances de ce passage*, que l'Abbé d'Ursperg *raporte*, « *Que* » Fréderic, *étant campé* » *près le fleuve du* Pô, *au* » *lieu de dire près de l'*Ad» da, *& n'alant point de* » *barques pour passer*, *se* » *mit à cheval sur une pou-* » *tre*, *soûtenue de cha-* » *que côté par des piques:* » *qu'il passa de cète ma-* » *nière avec très peu de* » *monde; & qu'aiant ata-* » *qué les Ennemis*, *il les* » *mit en fuite* ». L'Historien *devoit examiner de plus près cet évènement si peu vraisemblable*.

La demande de l'Empereur parut trop dure au Duc, *qui se retira sans vouloir y satisfaire. Il paia bien cher le refus de suivre cète espèce de conseil.* L'Archevêque de Cologne *revint porter la guerre dans ses* Etats. *Il soufrit cète nouvèle insulte patiemment & sans oposer aucune résistance à l'*Archevêque. *Voici quelques mots dits*, *sous cète année*, *par* Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon. *Christianus Magantinus Episcopus* capitur à *Marvio Ferrei Montis*. Godefroi *sans doute avoit écrit* Marchione. Marvio, *come on le comprend aisément*, *est une faute de Copiste. Mais dans quel endroit & pourquoi cet* Archevêque de Maience *fut-il pris par le* Marquis de Montferrat? *C'est ce que l'Historien ne dit pas*. Robert du Mont *en parle hors de place*, *c'est à dire à l'année* 1180, *si pourtant il ne se sert pas de l'*Ere Pisane. *Ce Prélat*, *pour gagner l'afection du* Pape, *contre lequel il avoit auparavant fait tant de choses*, *fit la guerre à la* Noblesse de Viterbe, *qui ne vouloit pas reconoître la* Seigneurie temporèle *du* Pape. *Ces* Nobles *étoient*, *soûtenus par* Conrad, *fils de* Guillaume, Marquis de Montferrat; *& les* Troupes des Romains *alèrent aussi les secourir. Ce dut être*, *dans la continuation de cète guerre*, *que l'*Archevêque de Maience *fut Prisonier de* Conrad. *Mais*, *par bonheur*, *un* Historien *de ce tems-là nous éclaircit sur ce point.* Voici ce que dit *Buoncompagno*. *Conrad*, *Marquis de Montferrat*, livra bataille près

Ecclesia Casinensis au lieu d'*in Ecclesia Casinensi*. Ces deux leçons font sens diférens. *Muratori* paroit avoir entendu ce qu'il cite dans le sens, que présente le passage avec *in Ecclesia*, &c; lequel doit être traduit de cète manière. *Il* (Fréderic) *reprit* (ou *retira*) *du même* (Abbé) *le* Droit de Change *& le* Droit du Sang, *dont*, *par la concession de l'*Empereur Henri, *il* (Abbé) *avoit joui jusqu'alors dans* l'Eglise du Mont-Cassin. *Muratori* cependant à l'endroit cité de ses *Annales*, a fait imprimer *Ecclesia Casinensis*, & non *in Ecclesia Casinensi*: mais; come il met une virgule après *Casinensis*, il faut traduire: Il *reprit* (ou *retira*) *du même* (Abbé) *le* Droit de Change, *& le* Droit du Sang, *dont*, *par la concession de l'*Empereur Henri, *l'Eglise du* Mont-Cassin. *avoit joui jusqu'alors*. Cète leçon est celle du P. *Gattola*, qui raporte le passage de *Richard*, à la p. 290 de son Ouvrage nomé ci-dessus; & qui met en marge: *Fredericus* confirmat *Monasterio Casinensi Jus Sanguinis*. C'est en effet ce qui suit de ce passage en ôtant la virgule d'après *Casinensis* pour la mètre après *Henrici*. Traduisons donc, suivant cète dernière Leçon: *L'Eglise du* Mont-Cassin *reçut du même* (Empereur) *le* Droit de Change *& le* Droit du Sang, *dont*, *par la concession de* l'Empereur Henri, *elle avoit joui jusqu'alors*. Je rejète donc les soupçons & les craintes de *Muratori*; pour me ranger à l'avis du P. *Gattola*: mais j'ajoute que le Texte qu'il cite, & que *Muratori* cite d'après lui, est conforme à l'Edition de *Richard de*

PAPES.

*& reçut les respects d'*Algise, *nouvel* Archevêque de Milan, *de l'*Archevêque de Ravenne, *de leurs* Sufragans, *des* Consuls des Villes de Lombardie, *& d'une grande quantité d'*Abbés *&* de Nobles. *On y disputa plusieurs jours sur le lieu du* Congrès; *les* Lombards *persistant à vouloir que ce fût* Bologne, *& les Ministres de* l'Empereur *demandant qu'il se tînt à* Venise. *Ces derniers l'emportèrent; & le* Pape, *avec sa suite, se rembarqua, le 9 de Mai, pour* Venise, *où se rendirent les* Plénipotentiaires de l'Empereur, *& les* Députés des Villes confédérées, *lesquels furent les* Evêques de Turin d'Asti, de Bergame, *&* de Come, *avec quelques* Séculiers; *& les Conférences comencèrent. J'emploierois ici beaucoup de papier, si je voulois entrer dans le détail des prétentions des Parties, & des manèges de la Négociation. Si l'on veut en avoir un récit plus étendu, que l'on consulte la* Chronique de Romoald de Salerne, *& les Actes du Traité que j'ai fait imprimer dans la* Differt. 48 *des* Antiq. d'Ital., *& ceux qu'e raportés dans le* 14[e] *Liv. du* Roï. d'Ital., Sigonius, *qui les done pour être de l'année précèdente, quoiqu'il ne soit pas douteux qu'ils apartiènent à celle-ci. Je dirai donc en peu de mots que l'*Empereur *prétendit*, « *Que les* » Lombards *devoient exé-* » *cuter tout ce qui, sur* » *l'avis des* Docteurs de » Bologne, *avoit, en* » 1158, *été décidé par la* » Diète de Roncaglia *tou-* » *chant la cession des* Ré- » gales; *ou du moins re-* » *mètre les choses au mê-* » *me état qu'elles étoient* » *lorsque* l'Empereur Hen- » ri III *vint la première*

PRINCES contemporains.

» cours à la force pour » se faire rendre justi- » ce ». Le *Mémoire* fut rejeté par le *Roi*, qui dit, « Qu'il ne vouloit pas ê- » tre l'Esclave de ses Su- » jets ». Ce fut le signal de la révolte déclarée. Les *Barons*, aiant levé des Troupes, choisirent pour Général le *Lord Fitz Walter* sous le titre de *Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Église*; & comencèrent les hostilités. Le *Roi*, qui n'avoit pas pris ses mesures pour avoir des Troupes, se retira dans la *Tour de Londre*. Il y fut assiégé par les *Barons*, qu'une intrigue secrète avoit rendu maîtres de la Ville. Ils firent en même tems publier, « Qu'ils ne » soufriroient point qu'on » restât neutre; & qu'ils » traiteroient come En- » nemis ceux qui ne se » déclareroient pas pour » eux ». Le *Roi* ne fut pas sitôt assiégé, que leur Parti grossit considérablement; & *Jean*, abandoné de tout le monde, envoïa dire aux *Barons*, « Qu'il les satisferoit ». Après une courte Négociation, où le *Cardinal Langton*, quoique véritable Auteur des troubles, se porta pour Médiateur, il fut convenu, « Qu'on » s'assembleroit, le 15 » de Juin 1215, dans la » *Bruière* de *Runemède* » entre *Stanis & Wind-* » *sor*, pour y convenir de » ce qui seroit le plus a- » vantageux au *Roïau-* » *me* ». Les deux Partis y dressèrent leurs tentes à part. On y vit du côté du *Roi* le *Cardinal Archevêque de Cantorbéri*, qui continua ses prétendues fonctions de *Médiateur*, & l'*Archevêque de Dublin*; les *Evêques de Londre, de Winchester, de Lincoln, de Worcester, de Bath, de Rochester*, & *de Cowentri*; le *Légat Pandulf*, Ai-

SAVANS & ILLUSTRES.

re II, ils étoient restés fermes dans leur devoir. Ce *Privilège* est du *X des Calendes de Décembre*, 22 de Novembre 1137, & *doné à Salerne par les mains* d'Henri, Archevêque *élu* de Messine. *Rocco Pirro* n'a point conu cet *Archevêque*. Le *Diplôme*, dont je parle, est raporté par *Ughelli* dans l'Article de l'*Archevêque de Salerne*.

JEAN,

premier *Abbé de Columba*, dans le *Dioèse de Plaisance*, fait *Evêque* de cète Ville en 1147, abdique au comencement de 1155, & meurt le 5 de Mars de la même année.

Il étoit *François*, & *Moine de Clairvaux*. Les Fondateurs du *Monastère de Columba*, le donèrent à l'*Ordre de Cîteaux*, & demandèrent à *S. Bernard* de ses *Moines*, pour l'habiter. Il leur en envoïa 12, à la tête desquels il mit *Jean*, qui fut ainsi le premier *Abbé* de ce *Monastère*.

Ses vertus le firent tant estimer des *Plaisantins*, qu'*Ardoin*, leur *Evêque*, étant mort, tous leurs sufrages se réunirent pour en faire *Jean* le successeur. Come ils prétendoient que leur *Siège Episcopal* ne relevoit que du *Saint-Siège*, ils s'adressèrent au *Pape Eugène III*, alors en *France*, pour lui demander la confirmation de l'élection, qu'ils avoient faite. *Eugène* leur fit quelque dificulté, come on le présume de ce qu'ils eurent recours à *Pierre le Vénérable*, *Abbé de Clugni*, pour qu'il s'intéressât auprès du *Pape* en faveur de leur *Eglise* & de leur *Elu*. *Pierre* écrivit en éfet une *Lètre* dans laquèle il dit au *Pape* entre autres choses: *Le Clergé, les Consuls, & le Peu-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

ſternation dans Milan. Une grande partie du Peuple, Homes & Femmes, les malades même quitent la Ville. *Frédéric* aſſiége le Château de Trezzo, qui ſe rend bientôt à des conditions honorables. Il paſſe enſuite dans le Territoire de Lodi. Les Habitans de cète Ville viènent, avec des Croix dans leurs mains, lui demander juſtice contre les Milanois; qui les avoient chaſſés de leurs maiſons, & leur avoient ôté leurs biens. En éfet, au mois de Janvier de cète année, les Milanois avoient exigé des Lodigians un nouveau ſerment de fidélité. Ceux-ci ne l'avoient pas refuſé: mais ils y avoient voulu mètre la clauſe: *Sauf la fidélité due à l'Empereur*, en conſéquence du Serment, qu'ils avoient fait à l'Empereur, du conſentement même des Conſuls de Milan. Les Milanois s'étant obſtinés à vouloir un ſerment de fidélité ſans exception d'aucune perſone, & les aiant menacés de l'exil & de la perte de preſque tous leurs biens, la très grande partie avoit mieux aimé quiter leurs maiſons & leurs héritages, que de violer le ſerment

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

de *Camerino* audit *Chancelier* (*c'eſt à dire à l'*Archevêque Chriſtian). Il le prit, dans une bataille, ſur un certain rocher, près de la *Fortereſſe*, apellé *Piorago;* & le retint longtems chargé de chaines de fer dans *Aquapendente. Le Chancelier* ſortit enfin de priſon; &, come il menoit ſa vie acoûtumée, la Mort le renferma dans *Tuſculum.* Il ſe repentit de ſes péchés, lorſqu'il ne lui fut plus poſſible de ſe livrer à la débauche. *Nous parlerons en ſon tems de la mort de ce Prélat ſcandaleux.* P. 36. *S'il en faut croire les* Hiſtoires de Bologne; *cète année, la Ville* d'Imola *fut priſe par les* Bolonois. *Ils en comblèrent les Foſſés, & portèrent en triomphe les Portes à* Bologne. *Mais cela ne s'acorde pas avec les autres* Hiſtoires.

Ann. 1180, p. 36. *Ce fut en cète année que la colère de l'*Empereur Frédéric *précipita la* Ligue Germanique des Princes d'Eſte *de l'état le plus élevé dans un état d'abaiſſement.* Henri le Lion *par tant de haut faits qu'on peut lire dans la* Chronique des Slaves d'Hémold *&* d'Arnold, Abbé de Lubec, *étoit un des plus illuſtres* Princes de l'Europe. *Poſſeſſeur des* Duchés de Saxe *&* de Bavière, *plus vaſtes alors qu'ils ne ſont aujourd'hui, de* Brunſwick, *de* Lunebourg *& d'autres païs, ſa puiſſance étoit ſi grande, qu'après les* Rois, *aucun* Prince *ne l'égaloit. Mais, il s'atira la diſgrace de* Frédéric, *parcequ'il ne voulut pas l'aider à mètre l'*Italie *aux fers, & à perpétuer le ſcandale des* Antipapes. *Ce*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

San-Germano donée par ce Père à la ſuite de ſon Ouvrage avec de petites *Chroniques Anonimes* très abregées, & compoſées au *Mont Caſſin*, & de plus un *Nécrologe* de ce *Monaſtère.* Mais, il me ſemble que le paſſage de *Richard* dit plus que le P. *Gattola* ne lui fait dire. Le mot *recipit* fait entendre que *Frédéric II*, non ſeulement confirma: mais rendit les *Droits*, dont il eſt queſtion. Ce qui ſupoſe que le *Mont-Caſſin* en avoit été dépouillé. Quand, & par qui? Je l'ignore; & j'ignore de même auquel des *Empereurs Henris* ce *Monaſtère* étoit redevable de ces *Droits.* Je penſe cependant qu'il put les devoir à l'*Empereur Henri I*, lorſque ce Prince vint dans la *Pouille* faire la guerre aux *Normans.* Je penſe auſſi qu'il eſt très poſſible que l'*Empereur Henri V*, que nous avons vu maltraiter ſi fort ſes Sujets du *Roïaume de Sicile*, tant ceux d'en deça, que ceux d'au delà du *Phare*; n'eût pas plus ménagé le *Mont-Caſſin*, qu'il n'avoit fait tant de *Barons* & d'*Evêques.* Peut-être auſſi, pendant les troubles, dont tout le *Roïaume*, & ſpécialement la *Pouille*, furent agités ſous la *Minorité de Frédéric II*, quelque *Capitaine Allemand*, ſoit *Marquard*, ſoit *Diopold*, ou quelque autre, avoit empêché le *Mont-Caſſin* d'exercer les *Droits*, dont il s'agit. Au reſte on ſait que *Jus Sanguinis* eſt ce que nous apellons la *Haute-Juſtice*, ou la *Juriſdiction en Matières Criminèles:* mais je ne trouve rien qui m'aprène ce que c'eſt que *Menſa Campſorum.* Je trouve bien dans nos *Gloſſaires de la Baſſe-Latinité*, que *Cambiator*, ou *Campſor*,

PAPES.

» fois en Italie ». *Il faut avouer que* Gérard Pesta, Député de Milan, *avoit peu de conoissance de l'Histoire, puisque, suivant le raport de* Romoald de Salerne, *il répondit*, « *Qu'* » Henri *III étoit un Ti-* » ran, *par qui le* Pape » Paschal II, *avoit été* » *fait prisonier* »; *ce qui n'ariva pourtant que, sous* Henri IV, *fils &* Successeur d'Henri III. *Ce* Député *dit encore*, « *Qu'il* » *ne vivoit plus persone, qui* » *se ressouvînt des* Actes » *& des* Statuts *du* Vieux » Henri: *Qu'au reste, ils* » *étoient prêts de rendre* » *à* Fréderic *les mêmes* » *devoirs, que leurs Ancê-* » *tres avoient rendus au* » Jeune Henri, à Conrad, » *à* Lothaire, *à lui-mê-* » *me jusqu'alors, pourvu* » *que les* Coûtumes *& la* » Liberté des Villes *n'en* » *reçûssent aucune attein-* » *te* ». *Je crois que la* Liberté des Villes *comença sous* Henri III, *& qu'au tems de ces* Conférences, *il ne vivoit plus persone, qui se souvînt de l'avoir vu comencer. Il s'ensuit qu'elles étoient de tems immémorial en possession des* Régales *& du* Droit d'élire leurs Oficiers. *Il paroît d'ailleurs, par les* Actes, *que j'ai publiés, que les* Villes, Lieux, & Princes, *du Parti* de l'Empereur *étoient* Crémone, Pavie, Gène, Tortone, Asti, Albe, Acqui, Turin, Ivrée, Ventimiglia, Savone, Albenga, Casal-Saint-Evaise, Montevio, Castel-Bolognese, Imola, Faenze, Ravenne, Forli, Forlimpopoli, Césène, Rimini, Castrocaro, *le* Marquis de Montferrat, *les* Comtes de Biandrate, *les* Marquis de Guasto *&* de Bosco, *& les* Comtes de Lomello. *D'autre part, la* Ligue de Lombardie *comtoit* Venise, Trévise, Vicenze, Vérone, Brescia,

PRINCES contemporains.

meri, Grand-Maître des Templiers; Guillaume Marshal, Comte de Pembrock; les *Comtes de Salisburi, de Waren,* & *d'Arondel;* & les Barons, *Alain de Galloway, Guillaume Fitz-Gérald, Pierre* & *Mathieu Fitz-Herbert, Thomas* & *Alain-Basset, Hugue de Névil,* le *Sénéchal de Poitou Hubert de Burgh, Robert de Roppeley, Jean de Marshal,* & *Philippe d'Albiney.* Le dénombrement des *Barons* révoltés, qu'on peut voir dans *Mathieu Paris,* ne doit pas trouver place ici. Les principaux étoient le *Lord Robert Fitz-Walter,* leur *Général;* les *Comtes, Richard de Clare, Geofroi d'Essex* & *de Glocester, Roger Bigod de Norfolk* & *de Suffolk; Saher de Winchester, Hugue d'Hèreford,* & *Robert d'Oxford;* & les *Barons Guillaume Marshal* le jeune, *Eustache de Vescie, Guillaume de Mowbrai, Jean Fitz-Robert, Roger de Monec-Begom, Guillaume de Lanwalley, Richard de Percy, Robert de Ross, Pierre de Bruis, Nicolas de Scubevil,* & *Roger de Croissi.* Les *Rebelles* ne voulurent rien rabatre de leurs prétentions; & le *Roi,* n'étant pas en état de leur rien refuser, leur acorda d'autant plus volontiers ce qu'ils demandoient, qu'il imagina qu'en exigeant trop de lui, les *Barons* lui fournissoient une raison légitime de se dédire, quand l'ocasion s'en ofriroit. Il signa donc la *Charte des Libertés comunes,* ou la *Grande-Charte,* & la *Charte des Forêts,* qui sont raportées par *Rapin-Thoyras* à la suite du Règne de *Jean,* pp. 363-76. On s'y peut instruire des oppressions soufertes par les *Anglois* depuis l'avènement de *Guillaume I,* &

SAVANS & ILLUSTRES.

ple de Plaisance, *m'ont choisi pour leur Avocat, espérant que, par mon moien, leurs prières trouveront plus facilement accès auprès de leur Père, & seront peut-être exaucées.* Plus bas, sur ce qu'on leur avoit objecté qu'il leur faloit la confirmation de l'*Archevêque de Ravenne*, il dit, en parlant de celui qui l'étoit venu trouver: *Il répond à cela:* « *Notre* Mètropolitain *est, non celui de* » Ravenne, *non celui d'* » Aquilée, *non tout au-* » *tre: mais le* Pontife Ro- » main. *Nous le prouvons* » *par des témoins sans* » *nombre. Nous prouvons* » *que, depuis plusieurs siè-* » *cles,* l'Elu de Plaisance » *a reçu la consécration* » *de l'*Evêque Suprême *&* » Universel, *& non d'au-* » *cun autre* ». Le *Pape Eugène* fit honeur à la recommandation de l'*Abbé Pierre*; & confirma l'élection de *Jean*: mais *sauf le Droit de l'Archevêque de Ravenne, Métropolitain.* On l'aprend d'une *Lètre,* raporté par le *Rossi* dans son *Hist. de Raven.* laquèle *Eugène* écrivit le *IV des Calendes d'Avril* (29 de Mars) 1148, à l'*Archevêque Moïse.*

Cet *Archevêque* fut mécontent de la confirmation acordée par le *Pape*; & refusa de sacrer *Jean*, qu'*Eugène* lui renvoïoit pour cet effet. Ce fut la matière du Procès entre l'*Archevêque* & les *Plaisantins.* Quand *Eugène* fut de retour en *Italie*, il crut terminer ce Procès par une *Bulle* donée le *IV des Ides* (le 10) *de Novembre* 1149, dans laquèle, « après avoir dit » qu'il avoit confirmé l'é- » lection de *Jean*, *sauf le* » *Droit de l'Archevêque* » *de Ravenne*, il décla- » roit que les *Evêques de* » *Plaisance* devoient être,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
fair à l'Empereur, & s'ètoient retirés, les uns à Crémone, les autres à Pizzighettone: mais beaucoup d'eux y ètoientmorts de misère. Leur ètat touche *Frédéric*, qui leur done, près de l'Adda, l'endroir, apellé Monte-Ghezone, pour y bâtir une nouvèle Ville, puisque l'ancien Lodi, loin de là de 4 milles, avoit èté détruit entièrement par les Milanois. Pendant qu'il ètoit dans ce canton, *Echebert*, Comte de Buten, dans l'espérance de faire quelque coup d'éclat va, sans sa permission, avec mille Cavaliers bien armés presque jusqu'aux portes de Milan. Les Milanois sortent, & tombent sur cète Troupe. On se bat avec beaucoup de courage, & beaucoup de perte des deux parts. Le Comte *Echebert*, & JEAN, *Duc de Traversara*, Chef de la Noblesse de l'Exarchat de Ravenne, sont du nombre des Morts; & le reste des Allemans se retire en hâte. *Frédéric*, condamne cète action téméraire, & pourvoit à ce qu'il ne se fasse plus rien sans sa permission. Sur des ordres, donés dès son arivée, les Troupes de Parme, de	*fut à la vérité ce qui sauva* l'Italie *& l'Eglise : mais il en porta la peine, parceque les malheurs, destinés* aux Italiens, *tombèrent sur lui.* Arnold de Lubec, *Liv. II*, Otton de Saint-Blaise, Conrad, Abbé d'Ursperg, *& d'autres raportent les motifs de la colère de* Frédéric, *avec quelque diférence à la vérité : mais ils conviènent en substance qu'en* 1175, Frédéric *aiant besoin, pour satisfaire sa haine contre les* Lombards, *que l'*Allemagne *lui fournît de grands secours, fit venir à* Chiavenne *le* Duc Henri, *son cousin, c'est-à-dire le seul qui, dans ce tems-là, pouvoit, autant par la réputation qu'il s'ètoit aquise à la guerre, que par la grandeur de sa puissance & l'immensité de ses richesses, relever sa fortune déja presque abatue.* L'Empereur *ne négligea rien de ce qui pouvoit persuader* au Duc *de passer en* Italie. Henri *s'excusa sur ce qu'il ètoit vieux, & consumé de fatigues. Il ofrit des Troupes & de l'argent : mais il refusa constamment de venir servir en persone.* Frédéric *avoit si fort cète afaire à cœur, qu'il imagina qu'en se jetant à ses pieds, il pourroit vaincre sa répugnance. Surpris & confus, le* Duc *se hâta de relever l'*Empereur: *mais il ne se rendit point à ce qu'il souhaitoit. Voila le crime du* Duc Henri, *dont* Frédéric, *avec le tems, vint à bout de tirer vangeance. Il l'acusa d'intelligence avec le* Pape *& les* Lombards, *Ennemis de l'*Empire. *Je m'ètone qu'il ne lui reprocha pas aussi d'avoir été gagné par l'*Empereur de Constantinople,	signifie *Changeur*; & j'en pourois conclure que *Mensa Campsorum* est un *Bureau pour le Change de l'argent.* Je trouve aussi que *Campsor* est emploïé par quelques *Chartes* dans la Signification propre de *Nummularius*, qui veut dire ordinairement *Banquier.* Mais, come anciènement les *Banquiers* exerçoient le *Change*, je m'en tiens, jusqu'à plus grand èclaircissement, à ce que *Combiator* veut dire dans la *Basse-Latinité. Mensa Campsorum* ètoit donc le *Droit*, acordé par le Souverain, de *changer les Monoies* décriées en *Monoies de cours.* Finissons par observer que *Muratori* dit mal à propos que le P. *Gattola* croit que ce *Droit* fut confirmé au *Mont-Cassin* par *Frédéric II.* Ce Père ne parle que du *Jus Sanguinis.* Ann. 1221, p. 167. *L'*Empereur *s'ocupa, cète année, à se vanger de ceux qui s'ètoient révoltés contre lui dans la* Pouille, *ou de ceux qu'il croïoit injustes Possesseurs d'Etats de sa dépendance. Il priva* Richard, *frère d'*Innocent III, *de* Sora *& d'autres Places, prétendant que, pendant qu'il ètoit luimême Mineur, ce* Pape *avoit abusé de son autorité pour lui faire tort.* Le Pape Innocent III *ne méritoit pas d'être traité de cète manière dans ses Parens, après tout ce qu'il avoit fait pour soûtenir* Frédéric *enfant en* Sicile, *& pour lui faire obtenir la* Courone de Germanie; *ce qui l'avoit conduit à celle de* l'Empire. Il est certain que *Frédéric II* eut beaucoup d'obligations au *Pape Innocent III*: mais les grands services, que ce *Pontife* rendit à son Pu-

PAPES.

Ferrare, Mantoue, Bergame, Lodi, Milan, Come (*quoique, très peu de tems avant ceci, nous aïons vu cète Ville tenir pour* l'Empereur), Novare, Verceil, Alexandrie, Carsino & Belmonte, Plaisance, Bobbio, *le Marquis* Obizzon Malaspina, Reggio, Modène, Bologne, Doccia, San-Cassano, *& d'autres Lieux &* Persones de l'Exarcat & de la Lombardie. *Les contestations tirèrent en longueur; & l'on ne put rien décider, aucune des Parties ne voulant rien céder à l'autre. Ce fut alors, qu'*Alexandre *fit la proposition d'une Trève; &* l'Empereur *l'aiant aprls, en fut très en colère: mais il ne laissa pas de faire dire en secret au* Pape, « *Qu'il consentiroit d'acorder une Trève de 6 ans aux* Lombards, *& de 15 au* Roi de Sicile, *pourvu que, durant ces 15 années, le* Pape *le laissât jouir des Revenus des* Biens *de la* Comtesse Mathilde, *dont il abandoneroit ensuite la possession en propre à* l'Eglise Romaine ». Alexandre *y consentit; &, par ce moïen, l'acomodement fut conclu.* Les Lombards *se plaignirent ensuite de ce que le* Pape *avoit arangé ses propres Afaires, en les laissant dans l'embaras, après qu'ils avoient porté tout le faix de la guerre, avec une si grande perte d'Homes, & tant de dépenses extraordinaires, pour forcer* l'Empereur *à faire la paix avec* l'Eglise. *Mais c'est le plus souvent ainsi, que les Ligues se terminent. Les Puissans cherchent d'abord leur plus grand avantage; & les Foib'es sont ensuite obligés de s'acomoder à la volonté des autres, & de remercier Dieu, si l'on ne finit point par les abando-*

PRINCES contemporains.

des avantages qu'ils se procurèrent en cète ocasion. Elles ont été depuis le fondement des *Libertés de la Nation.* Le *Roi Jean* & quelques-uns de ses successeurs ont fait de vains éforts, pour y doner ateinte. *Jean* signa ces *Chartes* avec tous les *Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers du Roiaume.* Elles furent scélées du Grand-Sceau; & le *Roi* les confirma par un serment solemnel. Pour que l'exécution en fût plus assurée, les *Barons* exigèrent du *Roi*, « Qu'on nomât 25 » d'entre eux, *à 4 desquels, quels qu'ils fûssent*, dit *Rapin-Thoyras*, p. 348, *toutes personnes pouroient s'adresser, pour se plaindre de l'infraction de ces* Chartes ». *On convint encore,* « *Que les* Barons, *qui seroient les premiers informés de quelque Grief, en porteroient leurs plaintes au* Roi; *& que, s'il n'étoit pas réparé dans* 40 *jours, ils en informeroient le* Corps des Seigneurs: *Qu'en ce cas, les* Barons *auroient un légitime pouvoir de prendre les armes, & de se saisir des* Domaines du Roi, *pour l'obliger à réparer le tort dont on auroit à se plaindre* ». *On exceptoit pourtant* « *toutes violences contre le* Roi *même, contre la* Reine, *son épouse, & ses Enfans* ». *Mais, afin de lever le scrupule, que le* Peuple *pouroit se faire, de prendre les armes contre son* Souverain, *le* Roi *consentit,* « *Que chacun fît serment qu'il assisteroit les* Barons *dans tous les cas qui dépendroient des deux* Chartes ». *Enfin, à toutes ces concessions, il ajouta des* Lètres-Patentes, *adressées à tous les* Shérifs, *par lesquèles il leur*

SAVANS & ILLUSTRES.

» come *Ardoin*, prédécesseur de *Jean*, l'avoit » été, confirmés & sacrés » par l'*Archevêque de Ravenne*; & cela conformément aux *Bulles* de » *Gélase II*, de *Calixte II*, » d'*Honorius II* & d'autres de ses prédécesseurs ». Les *Plaisantins*, condamnés par défaut, refusèrent de se soûmètre à cète *Bulle*; & bataillèrent contre l'*Archevèque* jusqu'en 1151, qu'ils accepeèrent enfin la *Bulle*; & *Jean* fut sacré le 4 de Juillet par l'*Archevêque Moïse*, assisté des *Evêques*, *Henri de Comacchio*, *Pierre de Cervia*, *Gregoire d'Adria*, *Oddon de Césène*, *Ubert de Bologne*, & *Drudò de Forli*. La cérémonie se fit à *Ravenne* dans la *Basilique d'Urse*, où *Jean*, touchant les *Evangiles* sur l'Autel, promit « d'être fidèle & » soûmis à l'*Eglise* & à » l'*Archevêque de Ravenne* ». Les *Plaisantins* ne se rendirent qu'aux vives exhortations de *Jean*. On a lieu du moins de le penser, en voïant que, par une *Lètre* datée de *Segni*, *le V des Calendes d'Août* (28 de Juillet) de la même année 1151, *Eugène III* pria *Moïse* « d'» en user doucement & » fraternèlement à l'é» gard de *Jean*, pour qu'il » ne se repentît pas de » s'être soûmis; ajoûtant » qu'il avoit eu beaucoup » à soufrir de la querèle » de ses *Diocésains* avec » l'*Archevêque* ».

Jean édifia son Diocèse par ses vertus: mais ce ne put pas être bien longtems. Sucombant sous le poids de l'âge, ne pouvant pas sufire aux travaux de l'Episcopat, & n'aspirant qu'à mourir dans la Solitude, il obtint la permission d'abdiquer en 1155; & se retira dans son *Monastère*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Crémone, de Pavie, de Novare, d'Asti, de Verceil, de Come, de Vicenze, de Trévise, de Padoue, de Vérone, de Ferrare, de Ravenne, de Bologne, de Brescia, de Reggio, de Modène, & de beaucoup de Villes de Toscane le vièrent joindre au nombre de plus 100 mille homes (1); &, le 5 ou le 6 d'Août, il comence le siége de Milan (2), qui, par la force de ses Murailles, la hauteur de ses Tours, la profondeur de ses Fossés pleins d'eau courante, & la valeur de ses Citoïens, étoit en état de se bien défendre (3). *Les Milanois font une vigoureuse sortie sur les Bohèmes, campés près du Monas-*

(1) Sire Raul *dit*, « *Qu'il* » *y avoit* 15 *mille homes* » *de Cavalerie, & que l'*» *Infanterie étoit innom-*» *brable* ». Radewick *dit seulement*, « *Que l'Armée* » *passoit* 100 *mille Com*» *batans* ». Murat. p. 531.

(2) *L'Empereur, avec cète Armée si puissante, ala comencer le siége de* Milan, *si nous en croïons* Radewick, *le* 25 *de Juillet: mais* Otton Morena, *qui dit le* 6 *d'Août, &* Sire Raul, *qui dit le* 5 *du même mois, sont plus dignes de foi.* Murat. *Ibid.*

(3) Radewick *dit l'enceinte de cète Ville* de plus de 100 Stades; *ce que je ne croirois pas volontiers.* Murat. *Ibid.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

pareeque ce Duc *en* 1172, *ou plustôt en* 1173, *étant alé per dévotion visiter le* Saint Sépulchre, *reçut, dans tous les lieux de son passage, de très grands honeurs, & particulièrement à la Cour de l'*Empereur Grec. *Cité plusieurs fois,* Henri *ne voulut point comparoître; &, dans la* Diète *que* Frédéric *tint vers la moitié du Carême à* Geylenhusen, *il fut mis au* Ban de l'Empire, *& déclaré déchu de tous ses États.* L'Empereur *dona sur le champ le* Duché de Bavière *à* Otton, Comte Palatin de Witelspach, *de qui décend la noble* Maison du Duc & Electeur règnant de Bavière. *Il investit* Bernard, Comte d'Anhalt, *du* Duché de Saxe; *&* Philippe, Archevêque de Cologne, *de la* Westphalie *& de l'*Angrie. *Le* Duc Henri *se défendit ensuite avec courage tant qu'il le put: mais ses Ennemis furent en si grand nombre, & furent si puissans, surtout depuis que* Frédéric *lui-même eût joint ses armes aux leurs, qu'il resta dépouillé de ces* Duchés, *sans qu'aucun* Prince, *ni même le* Roi d'Angleterre, *Père de sa Femme, fit aucun mouvement pour le secourir. Toutefois il lui resta les* Etats de Brunswick *& de* Lunebourg *que possèdent encore ses très nobles Descendans, qui sont assis aujourd'hui sur le* Trône de la Grande-Bretagne.

Si l'on veut en savoir d'avantage sur cète chûte éclatante d'*Henri le Lion*, on peut voir l'*AbregéChronologique de l'Hist.* &c. *d'Allem.* nouvèle Edition, au titre: 1178, 1182, pp. 352-4. On y trouvera

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

pille, & qui n'eurent presque pour motifs que ses propres intérêts, ne l'autorisoient pas à distribuer à ses Parens les *Comtés* de la *Pouille*, au préjudice de la *Noblesse du Païs*. Retournons à *Muratori*. Frédéric *obligea pareillement* Eriène, Cardinal de Saint-Adrien, *à rendre le Château d'Arce. Il dépouilla de leurs Terres le* Comte de Molise, *&* Thomas, Comte de Celano. *Il recouvra* Boiano; *& remit, à la prière des* Allemans, Diopold *en liberté: mais, en le privant de* Caiazzo, d'Alife, *& d'*Acerra. *Il investit de cète dernière Place* Thomas, Comte d'Aquin, *en le nomant* Grand-Justicier de la Pouille. *Quelques-uns écrivent de plus,* «*Qu'*» *il fit mourir quelques E-*» *vêques ci-devant rebel-*» *les* ». *Il est certain qu'il les maltraita de diverses manières. Tant de* Barons, *qu'il reduisoit à la mendicité, se retiroient tous à* Rome, *& faisoient au* Pape Honorius III, *des plaintes amères contre* Frédéric, *qui, de son côté, se plaignoit du bon accueil, que le* Pape *faisoit à tous ceux qui s'étoient atirés sa disgrace.* Honorius *en effet comença, si plustôt il ne continua pas à s'altérer de plus en plus contre l'*Empereur; *&, lui donant la faute de tous les malheurs arivés dans le* Levant, *il le menaça, cète année, de l'excomunier, s'il n'acomplissoit pas son vœu d'aler à la* Terre-Sainte. *Après avoir mis tout en ordre dans la* Pouille, Frédéric *passe en* Sicile, *& tient à* Messine *un* Parlement général *du* Roïaume, *dans lequel il publie quelques* Ordonances *pour améliorer le Gouvernement. Les* Génois, *pour s'assurer de*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

ner. *Tout n'étoit pas encore bien éclairci, quand* l'Empereur *ariva subitement à* Chioggia. *Cet évènement imprévu fit une impression si vive sur le* Peuple de Venise, *qu'il parut dans la disposition d'aler chercher* l'Empereur, *& de l'amener sur le champ. Peu s'en falut que le* Pape *&* les Ministres du Roi de Sicile *ne fortifiassent de la Ville*; *& même les* Députés de Lombardie *s'étoient déja retirés à* Trévise. *Mais le* Doge, *Home très sage, fut remédier à ce désordre, & trouver le tems de faire jurer la paix, & de concerter l'entrevue, qui se devoit faire à* Venise. *Quand donc on fut, le Dimanche* 24 *de Juillet, que* l'Empereur *venoit, le* Pape, *qui se rendit de bone heure en grande pompe à* Saint-Marc, *envoïa les* Evêques d'Ostie, de Porto, *&* de Palestine, *avec d'autres Cardinaux, au devant de ce Prince, pour l'absoudre des Censures. Alors* Christian, Archevêque de Maience, *& les autres* Princes *abjurèrent les* Antipapes Octavien, Gui de Crème, *&* Jean de Strume. *Le* Doge, *avec un grand cortège de Bucentaures & de Barques, ala prendre le* Pape *à* Saint-Nicolas del Lido; *&, processionèlement, avec le* Patriarche de Grado *& le* Clergé, *le conduisit devant la* Basilique de Saint-Marc, *où le* Pape, *en Habits Pontificaux, l'atendoit avec tous les* Cardinaux, *le* Patriarche d'Aquilée, *& beaucoup d'*Archevêques *& d'*Evêques. *A la vue du véritable* Vicaire de Jésus-Christ, Frédéric, *respectant Dieu même en lui, laissant à part la* Dignité Impériale, *& jetant à terre son manteau, se prosterna devant le* Souverain Pontife, *& lui baisa les pieds. Le bon* Pape A-

donoit pouvoir « *de faire* » *jurer tous ses Sujets*, » *qu'ils observeroient ponctuèlement ces deux* Chartes; *&, s'il étoit nécessaire*, » *qu'ils prêteroient leur* » *secours pour forcer le* » Roi *à les observer* ». *C'est bien ici qu'on peut dire avec raison ce qu'un Historien* (Mathieu Paris) *a dit sur un semblable sujet*, « *Que le* Roi *ne prétendoit* » *pas se lier soi-même par* » *ces chaînes de parchemin* ». *Toutes les précautions, que les* Barons *avoient prises pour atacher fortement leur* Souverain, *ne servirent qu'à lui faire rechercher avec plus d'ardeur les moïens de se délivrer de ce joug, qui lui paroissoit insuportable. Ceux qui l'aprochoient de plus près, étant presque tous Etrangers* (c'est à dire *Sujets de ses Etats de France*) *contribuoient encore à l'irriter, en lui exagérant la hauteur & l'insolence des* Barons. *Come ils sentoient bien que ces* Chartes, *qui donoient des bornes à la* Puissance Roïale, *ne pouvoient que leur être préjudiciables, ils ne cessoient point de lui répréſenter le tort, qu'il s'étoit fait en les signant.* Les reproches de ses *Courtisans*, & ses propres réflexions le tourmentèrent si fort, qu'il tomba dans une extrème mélancolie. Il chercha quelque tems en vain les moïens de se vanger. Il n'avoit point d'argent pour lever des Troupes; & ne pouvoit pas se flater d'en tirer adroitement des *Barons*, qui se tenoient sur leurs gardes. Enfin il imagina d'envoïer de ses Confidens dans ses *Etats de France* & dans d'autres Païs, offrir à ceux qui voudroient venir le servir, les Biens, que lon confisqueroit sur les Rébelles. Il les autorisa même à faire d'avance,

de *Columba*. Sa mort suivit de près sa retraite. Il fut enterré, dans un Tombeau de Marbre sans *Epitaphe*, devant la porte de l'Eglise de ce Monastère, à coté du *Marquis Obert Pélavicino*, son ancien Ami.

PIERRE LOMBARD, *surnomé* *LE MAITRE DES SENTENCES*,

fait Evêque de Paris, en 1159, meurt le 20 de de Juillet 1160.

En cète année, dit *Muratori*, *sous* l'an 1164, T. VI, p. 565, *mourut le* 20 *de Juillet* Pierre Lombard, *de* Novare, Evêque de Paris, *Persomage célèbre, & conu de tout le monde, sous le nom de* Maître des Sentences.

On a lieu de s'étoner que cet *Annaliste* n'ait pas pris plus de soin de s'informer de l'année du trépas de ce *Théologien* si célèbre, qui ne fait pas moins d'honeur à l'*Italie* qui lui dona naissance, qu'à la *France*, qui l'instruisit & fit tout pour lui. *Muratori* s'est laissé tromper par nos Compilateurs, toujours très atentifs à se copier les uns les autres, sans prendre la peine de rien examiner par euxmême. *Pierre Lombard* fut enterré dans l'Eglise de *Saint-Marcel*, la première Collégiale de son Diocèse. On y voit, au milieu du Chœur, son Tombeau, qui s'éleve d'environ deux pieds au dessus du sol, avec sa Statue en Habits Pontificaux couchée dessus; & l'on lit cète *Epitaphe* sur le bord tout autour. *Hic jacet* Petrus Lombardus Parisiensis Episcopus, *qui composuit* Librum Sententiarum *&* Glossas Psalmorum *&* Epistolarum, *cujus obitus*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
*tère de Saint-Denis. Le combat est vif : mais, l'Empereur survenant avec plusieurs Escadrons, ils se retirent promtement. Ils avoient mis des gens dans l'*Arc Romain*, qui n'étoit pas un Château, come le P.* Pagi *se l'est imaginé : mais un Bâtiment, hors la Porte de Rome, composé de 4 Arcades & d'un Donjon au-dessus, le tout construit de gros quartiers de marbre. Les 40 homes, qu'ils y avoient logés, s'y maintiènent courageusement durant 8 jours : mais, ne pouvant plus tenir contre les décharges continuèles des Arbalêtriers, ils se rendent enfin. L'Empereur fait élever sur le Donjon une Machine à lancer des pierres, à laquèle les Assiégés en oposent une autre, qui déloge les Allemans. Il y a plusieurs autres faits d'armes que je passe. La disète de vivres augmente cependant de plus en plus dans la Ville, à cause de la grande multitude de gens, qui s'y étoient retirés. Il s'y répand de plus une cruèle maladie épidémique, qui fait mourir beaucoup de monde. La Martésane, le Séprio, les Châteaux même & les autres Places du District de Milan sont sacagés par les*	ces choses plus déraillées: mais avec une sorte de confusion, que l'Auteur pouvoit aisément éviter, en faisant atention que le Titre de son Ouvrage promet au Lecteur des conoissances chronologiques. Ann. 1181, p. 40. *Jusqu'ici* Christian, Archevêque de Maience, *avoit été détenu prisonier à* Aquapendente *par* Conrad, Marquis de Montferrat, *sans que l'on comprène coment ce* Courad, *fils du* Marquis Guillaume, *Ami particulier de l'*Empereur Frédéric, *osa traiter si mal un* Archevêque, Premier Ministre *de cet* Empereur; *& cela dans le tems qu'il faisoit la guerre pour l'*Eglise Romaine. *Soupçoner que* Frédéric, *le voïant devenu si partial en faveur du Pape, ne désaprouvoit pas qu'on le maltraitât, ce seroit peut-être paroître penser avec trop de malignité. Quoi qu'il en soit, le* Moine Godefroi *nous aprend que, cète année,* Christian, *à force d'argent, recouvra la liberté.* Ann. 1182, p. 41. *Nous trouvons dans l'Anonime* du Mont Cassin *que, durant l'Octave de l'Epiphanie, il soufla, 3 jours de suite, par toute l'Italie, un vent si furieux, qu'il tua beaucoup d'Homes & d'Animaux, & qu'il fit mourir les arbres. Il y avoit d'ailleurs 5 ans que la disète & la cherté des vivres étoient si grandes dans tous les Cantons d'Italie, qu'en quelques endroits on ne pouvoit pas même avoir une charge de grain pour une once d'or; ce qui fut cause qu'il périt un très grand nombre de Païsans, qui n'avoient que des her-*	*la solidité des belles promesses qu'il leur avoit faites l'année précèdente, lui députèrent, cète année,* Sorlaone Pevere, Obert de Novare, *&* Obert de Volta. *La récompense de tant de services, qu'il avoit reçus d'eux, fut de les priver, eux & le* Comte Alemanno, *leur* Vassal, *de la possession & du gouvernement de* Siracuse; *de leur ôter le* Palais de Margarirone, *ci-devant* Grand-Amiral, *lequel leur avoit été doné bien des années auparavant; & de les obliger de païer, come tous les autres, les Droits de Douane pour l'importation & l'exportation des Marchandises; de sorte qu'ils s'en retournèrent à* Gène, *je ne sais pas si ce fut en blasphémant : mais certainement ce ne fut pas en bénissant la générosité de cet* Empereur. *C'est ainsi que se conduisoit* Frédéric, *qui fermoit les ieux & les oreilles à tout, trop content d'afermir sa puissance en* Sicile, *& d'engraisser son Trésor.* Sigonius, Liv. XVII du Roi. d'Ital. *dit, mais non pas avec son exactitude ordinaire, que cet* Empereur *vint, cète année, à* Gène. *Le* Continuateur de Caffaro *parle de son voïage à* Gène *en* 1212; *& non d'aucun autre en cète année, durant laquèle il ne sortit pas de son Roïaume.* Ann. 1222, p. 171. L'Empereur Frédéric *ne manquoit pas d'embaras. Le fort* Château de Magenul *dans la* Pouille *persistoit dans la révolte. Il le fit assiéger par* Thomas, Comte d'Acerra. *Les* Sarasins de Sicile, *chargés de grosses impositions, & maltraités par les* Chrétiens, *s'étoient soulevés, ciant mis à leur tête un certain* Mirabett. Frédé-

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
lexandre *ne put retenir des larmes, que la joie fit couler; &, relevant* l'Empereur *avec autant de boneé qué d'empressement, il lui dona le baiser de paix, & sa bénédiction. Alors on entona le* Te Deum *à haute voix*; & Frédéric, *aiant pris la main droite du* Pape, *le conduisit jusqu'au Chœur de la* Basilique de Saint-Marc. *Il y reçut la Bénédiction Pontificale; & de là fut conduit lui-même au* Palais du Doge *pour y loger. Le lendemain, fête de S. Jaque, le* Pape *célèbra solemnèlement la Messe, & fit un Sermon au* Peuple. L'Empereur *lui baisa les pieds & fit son ofrende. Après la Messe, il tint l'Etrier du* Pape; *&, prenant la bride du Cheval, il se mit en devoir de le conduire: mais* Alexandre *l'en dispensa d'une manière très afectueuse. Il y eut ensuite des visites, des festins, des conférences: &, le* 1 *d'Août, la* Paix *& la* Trève *furent solemnèlement ratifiées; après quoi les* Schismatiques *furent absous. La veille de l'Assomption, le* Pape *tint à* Saint-Marc *un* Concile, *dans lequel il excomunia ceux qui romproient la Paix & la Trève. Ensuite il pressa* l'Empereur *de restituer les* Biens de l'Eglise Romaine; *ce que ce Prince parut dans la disposition de faire: mais en se réservant les* Terres de la Comtesse Mathilde, *& le* Comté de Bertinoro, *vacant depuis peu par la mort du* Comte *arivée à Venise. Il prétendoit que ces* Etats *apartenoient à* l'Empire; *& proposoit de s'en remètre à la décision de* 3 *Arbitres de chaque côté. Le* Pape *eut d'autant plus de chagrin de cète réserve, que le dernier* Comte de Bertinoro *en avoit fait une Donation à* l'Eglise Romaine; *mais, pour ne point*	par des *Actes* en forme, des Donations de Terres apartenantes à des *Seigneurs Anglois*, qu'il comtoit en dépouiller. C'étoit ainsi qu'autrefois *Guillaume le Conquérant* avoit assemblé la nombreuse Armée, avec laquèle il entreprit de se rendre maître de l'*Angleterre*. En même tems, il informa le *Pape* par une *Lètre*, que l'on trouve dans les *Actes de Ryner*, T. I, p. 202, « de la violence qu'il a- » voit soufertе, quoiqu'il » eût protesté que, come » *Vassal du Saint-Siége*, » il ne pouvoit prendre » aucun engagement, sans » que le *Pape* y consen- » tît ». Il joignit à cète *Lètre* une Copie des 2 *Chartes*, en faisant observer au *Pape*, « Qu'elles ne con- » tenoient aucun Article, » qui ne fût une usurpa- » tion sur la *Puissance* » *Roïale*; &, par une suite » nécessaire, sur la *Suze-* » *raineté du Saint-Siége* ». Il demandoit en conséquence, « Que le *Pape* le » déliât de son serment, » pour qu'il pût, en sure- » té de conscience, tra- » vailler à secouer un joug » si pesant ». Ces mesures prises, il se retira dans l'Ile de *Wight*, avec peu de suite, pour ne se pas laisser pénétrer, s'il se comuniquoit trop. Par une *Bulle* datée d'*Anagnie*, le 24 d'Août 1215, *Innocent III* annula les 2 *Chartes*, & releva *Jean* de son serment; & par un *Bref*, daté du même endroit le lendemain 25 d'Août, il enjoignit aux *Barons*, « S'ils ne vou- » loient pas s'atirer l'in- » dignation du *Saint Sié-* » *ge*, de se départir des » *Chartes*, qu'ils avoient » forcé le *Roi* de leur a- » corder ». Mais cète *Bulle* & ce *Bref* n'empêchèrent pas qu'ils ne s'emparassent de *Rochester*, que	*dies est XIII Calendar. Augusti MCLXIV* (*Ci gît* Pierre Lombard, Evêque de Paris, *qui composa le* Livre des Sentences, *& les* Gloses sur les Pseaumes *& les* Epitres; *duquel le jour du décès est le XIII des Calendes d'Août* (20 de Juillet) *MCLXIV*). C'est sur la foi de cète *Epitaphe*, qu'on a mis la mort de cet *Evêque* en 1164. On peut le pardoner à ceux, dont les Ouvrages ont précédé la publication de l'*Histoire de l'Eglise de Paris* par le P. *Dubois* de l'*Oratoire*. Il y dit à la p. 122 du T. II, « Qu'une main mo- » derne a mis après coup » *MCLXIV* à l'*Epitaphe*, » qui se lit à *Saint-Mar-* » *cel* »; & prouve d'une manière inconteſtable, c'est à dire par des *Chartes* autentiques, que *Maurice de Sulli*, successeur immédiat de *Pierre Lombard*, ocupoit le *Siége de Paris* en 1160. Il parle entre autres d'une *Charte* de *Saint-Martin-des-Champs* souscrite, en 1160 même, par *Maurice, Evêque de Paris*. D'autres, conservées dans le *Chartulaire* de *Notre-Dame*, où les années de l'*Episcopat* de *Maurice* sont marquées dans la date, en fixent de toute nécessité le comencement en 1160. De plus *Jean de Paris*, Auteur de ces tems-là, que le P. *Dubois* cite, dit, sous l'année 1160: *Cète année mourut* Pierre Lombard, Evêque de Paris; *& son successeur fut* Maurice, *qui fut, à cause de sa science & de son habileté, élevé du fond de la plus grande pauvreté au rang sublime de l'Episcopat*. C'est donc à tort, qu'on a, sans aucun examen, placé la mort de *Pierre* en 1162, 1163 & 1164. Cet Home illustre naquit à *Novare*, come *Mu-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

Allemans, qui font des courses de tous côtés, abatent les arbres, & coupent les vignes; & plus encore par les Pavésans & les Crémonois, qui déchargeoient leur rage sur les Maisons de Campagne & les Terres des Milanois, leurs émules. Cète Ville infortunée étoit en cet état, lorsque Gui, *Comte de Biandrate, home sage, qui, par ses sentimens d'honeur, s'étoit également atiré l'estime des Allemans & des Milanois, étant entré dans la Ville, harangue les Citoïens avec tant d'éloquence, qu'il leur persuade d'implorer la clémence de l'Empereur leur Souverain. Lés Consuls & les principaux de la Ville vienent donc trouver le Roi de Bohême & le Duc d'Autriche, qui, s'emploïant auprès de l'Empereur, obtiènent leur pardon & la paix, aux conditions, que* Radewick *raporte au long* (1). *Les principales sont,* « *Qu'ils laisseront en liberté Come & Lodi:* » *Qu'ils paieront 9 mille marcs d'argent, en or, argent, & autre* » *Monoie: Qu'ils doneront 300 Otages: Qu'ils rendront les Prisoniers: Que les Con-*

(1) Liv. I, Chap. 41.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

bes pour s'alimenter. Geofroi, Prieur de Vôge, *parle aussi de ces malheurs dans sa* Chronique, *que le P.* Labbe *a fait imprimer.* La mortalité, *dit-il*, emporta beaucoup de Peuple à *Rome*. Le *Légat Pierre* (*Archevêque de Bourges*), meurt à *Ostie* le 1 d'Août, en présence du Pape *Luce* (*III*). Henri le Lion, *dépouillé des* Duchés de Saxe *&* de Bavière, *ne pouvant plus, en* Allemagne, *se soûtenir contre les forces de tant d'Ennemis, & de l'*Empereur *lui-même, se retire en* Normandie *avec* Mathilde, *sa Femme & ses Enfans auprès de son beau-père* Henri II, Roi d'Angleterre, *dans l'espérance de recouvrer ses Etats par la protection de ce* Roi: *mais ce fut un bon vent, qu'il atendit en vain.*

Année 1183, p. 42. *Cète année est célèbre dans l'*Histoire d'Italie *par la* Paix *enfin conclue entre l'*Empereur Frédéric *& les* Villes confédérées de la Lombardie, de la Marche, & de la Romagne. *Les six années de la* Trève, *arêtée à* Venise, *en* 1177, *étoient sur le point d'expirer; &, come il étoit fort important pour le jeune* Roi Henri, *fils de* Frédéric, *de s'assurer le* Roiaume d'Italie, *on croit qu'il hâta le* Traité d'Acomodement. *Il est cependant très vraisemblable que les* Lombards *en firent adroitement couler quelques paroles à la* Cour. Frédéric *étoit alors à* Constance. *Il prêta favorablement l'oreille à qui lui parla de la* Paix; *& députa* Guillaume, Evêque d'Asti, *le* Marquis Henri, *surnommé* le Louche, *un* Reli-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ric *fut obligé de retourner en* Sicile, *de rassembler une Armée considérable, & de marcher contre eux.* L'Impératrice Constance, *sa Femme, mourut, le 23 de Juin de cète année, à* Catane; *& l'on dit que ce fut une perte, à laquèle il fut très sensible.* Thomas, Comte de Celano, *sorti secrètement du Château de* Magénul, *trouva moïen de recouvrer la Ville de* Celano, *&, pour la bien pourvoir de vivres, il ravagea tout le* Comté de Marsi. *Le* Comte d'Acerra, *laissant alors devant* Magénul *ce qu'il faloit de Troupes pour bloquer cète Place, vint assiéger* Celano. *Le Château de* Magénul *se rendit.* Frédéric *batit plusieurs fois en* Sicile *les* Sarasins *révoltés, dont le Chef* Mirabett *fut tué dans un combat.*

Ann. 1223, p. 175. *Frédéric*, après une entrevue qu'il avoit eue avec le Pape, & Jean de Briène, Roi de Jérusalem à Feretino, *s'en retourna dans la* Pouille; *&, passant par* Sora, *se rendit devant* Celano, *que ses Troupes assiégeoient.* Thomas, *ancien* Comte *de cète Ville, la défendoit vigoureusement. Quoique l'*Empereur *eût fait venir la Femme & le Fils de ce* Comte *pour l'exhorter à se rendre, il ne l'y put engager. Il se mit en chemin pour retourner en* Sicile: *mais il n'étoit pas encore embarqué, lorsqu'à la persuasion du* Pape, *le* Comte de Celano *rendit cète Ville & ses autres Terres, à condition de sortir du* Roïaume *avec tous ses effets & ses Partisans.* Le Comté de Molise *fut conservé pour sa Femme, que l'on en mit en possession. Dès que la Capitulation fut exécutée, les*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
enfreindre la Paix, qui venoit d'être faite, il consentit à ce que l'Empereur *vouloit. Ainsi, le* Schisme de l'Eglise *prit une glorieuse fin; à quoi contribuèrent beaucoup la prudence & la patience* d'Alexandre, *qui se garda toujours bien d'aigrir les Esprits par trop de rigueur; & qui recueillit le fruit de sa mansuétude. La bone issue de cète Afaire est aussi due à l'illustre* République ne Venise, *où, depuis tant de siècles, la prudence & la sagesse passent, come par droit héréditaire, à ceux qui la gouvernent. Ces* Nobles *& surtout le* Doge Ziani *s'emploièrent admirablement pour accélérer la réunion, après laquèle on soûpiroit tant; & ce qu'ils firent en cète ocasion augmenta considérablement la gloire de* Venise. *Dans les tems postérieurs, on a prêté divers embellissemens a la vérité des choses, que je viens de raporter; & l'on a dit qu'en* 1176, *l'*Empereur *vint avec son Armée à* Anagnie, *en poursuivant* Alexandre; *que ce* Pape, *travesti, s'enfuit à* Venise; *& qu'il y reçut, quand on l'eût reconu, les honeurs, qu'on lui devoit: Que* l'Empereur *ala jusqu'à* Tarente *à la recherche du* Pape: *Que les* Vénitiens *batirent une Flote de* 75 *Galères, qu'il avoit mise en mer; & que son Fils resta prisonier.* Ce qui suit m'est en partie fourni par *Muratori*, p. 23. On dit encore, Que, lorsque *Frédéric* se prosterna devant *Alexandre*, ce *Pape* lui posa le pied sur le col, en disant: *Super Aspidem & Basiliscum ambulabis, & conculcabis Leonem & Draconem (Tu marcheras sur l'Aspic & le Basilic, & tu fouleras aux pieds le Lion & le Dragon)*; que l'*Empereur* ré-	le *Cardinal Langton* leur livra *qua conscientia nescio (je ne sais par quèle règle de conscience)* dit *Mathieu Paris. Jean* avoit amassé dans cète Ville une grande quantité de Munitions de guerre & de bouche, pour s'en servir quand il seroit tems. Ce *Roi* cependant aiant apris que ses *Agens* avoient réussi dans leur comission, retourna promtement à *Douvre*, où bientôt il vit ariver du *Brabant*, de *Flandre*, de *Normandie*, de *Poitou*, de *Guiène* une grande multitude d'Avanturiers, *tous gens*, dit *Rapin-Thoyras*, p. 311, *qui n'avoient rien à perdre, & résolus d'exposer leur vie pour gagner du bien. Le nombre de ceux, qui s'étoient engagés à cète entreprise étoit si considérable, qu'on a de la peine à croire les* Historiens, *qui le raportent. Mais, par un accident imprévu, l'un des* Chefs, *nomé* Hugue de Bowes, *qui en menoit une troupe, qu'on fait monter à* 40 *mille Homes, périt en mer avec tout son monde. Si cète Troupe étoit arivée à bon port, il n'y a point de doute que* Jean *n'eût été en état de traiter les* Normans *établis en* Angleterre, *de la même manière que* Guillaume le Conquérant *avoit autrefois traité les* Anglois. *Cependant, quelque grande que fût cète perte, il lui restoit encore assés de Troupes, pour mètre le pied sur la gorge aux* Barons, *qui ne s'étoient pas atendus de le voir en état de leur faire la* Loi. Son premier soin fut de reprendre *Rochester*, qui fit une longue résistance; & se rendit enfin, parceque les *Barons* ne purent pas y faire entrer du secours. Malgré les remontrances de ses *Généraux* qui l'exhortèrent de ne pas exposer ses Troupes à	*ratori* nous l'a dit, ou du moins près de cète Ville. Il fit ses études à *Bologne*; & vint ensuite en *France* avec des Lètres de recomandation de l'*Evêque de Lueque* pour *S. Bernard*, qu'il prioit de pourvoir à la subsistance de *Pierre*, durant le peu de tems que ses Etudes l'arèteroient dans le Roïaume; & le saint *Abbé* prit soin en éfet de *Pierre* pendant le sejour que celui ci fit à *Rheims*, où la célébrité de l'*Ecole de la Cathédrale* l'avoit atiré. Lorsqu'il eut quité *Rheims* pour venir à *Paris*, *S. Bernard* le mit pour quelque tems sous la protection de *Gilduin*, *Abbé de Saint-Victor*; & cet *Abbé* le logea dans la Maison, & lui fournit les moïens de subsister. Il fut bientôt en état de n'être plus à charge à ses Bienfaiteurs, & d'enseigner lui-même la *Théologie*; ce qu'il fit d'abord à *Saint-Victor*, à ce que l'on croit avec assés de fondement; & depuis, selon toutes les aparences, dans la Ville même. On n'a cependant rien de certain là dessus. Ce qu'on peut assurer affirmativement, c'est qu'il enseigna longtems à *Paris*, soit hors de la Ville, soit dedans; & qu'il fut le plus savant *Théologien*, qu'il y eut alors en *France*. Il dut sans doute à sa réputation un Canonicat de l'*Eglise de Chartre*; & l'on ne trouve pas qu'il ait eu d'autre Bénéfice. C'est ce qui fait douter qu'il ait enseigné dans l'*Ecole de la Cathédrale* de *Paris*, avant son Episcopat, come quelques-uns le prétendent. Leur opinion est fondée sur ce que l'on dit que *Philippe de France*, frère du *Roi Louis le Jeune*, avoit été son Disciple. Ce Prince étoit *Archidiacre de Paris*, & devoit

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

» *suls seront confirmés* » *par l'Empereur: Que* » *la* Comune de Milan » *cèdera les* Régales, » *come la Monoie & les* » *Gabèles à l'Empe-* » *reur: Que les Crémas-* » *ques rentreront en gra-* » *ce auprès de l'Empe-* » *reur, en païant* 120 » *marcs*» *Cète Convention aiant été signée de part & d'autre, le* 7 *de Septembre; l'Archevèque & le Clergé, avec les Reliques, les Consuls & la Noblesse en habits convenables, nus pieds & les épées sur le col, & le Peuple, la corde au cou, vienent demander pardon au victorieux Empereur, qui, pour faire les choses avec plus de faste, s'étoit éloigné de près de* 4 *milles de Milan, afin de les faire passer en Suplians, entre* 2 *haies de ses Soldats rangés le long du chemin. Les Milanois rendent ensuite les Prisoniers, entre lesquels on comtoit mille Pavésans. La Banière de l'Empereur est arborée sur la Tour de la Métropolitaine; & cète Tour étoit le Bâtiment le plus élevé de toute la Lombardie* (1). Un Citoïen de Vérone, apellé *Turisendo*, s'étoit emparé du Château Roïal de Garde; & les

(1) *Muratori*, T. VI, p. 531-33.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

gieux *apellé* Thierri, & Rodolfe *son* Trésorier, *avec des Pleins-pouvoirs pour traiter. Mais, dès le* 4 *de Février de cète année, les* Tortonois, *sans vouloir atendre les autres* Confédérés *firent leur paix avec* l'Empereur, *come il paroît par les* Documens, *que j'ai fait imprimer dans la* Differt. 48 *des* Antiq. d'Ital. Plaisance *aiant été choisie pour le lieu du Congrès, les* Comissaires de l'Empereur *& les* Députés de la Ligue *firent l'ébauche de l'Acomodement le* 30 *d'Avril. On en lit, dans les mêmes* Antiquités, *tous les* Actes préliminaires, *que j'ai rassemblés, autant que je l'ai pu, dans diférentes Archives. L'acord se conclut enfin; & les* Députés des Villes *s'étant rendus à* Constance, l'Empereur, *avec le* Roi, *son fils, acorda, le* 25 *de Juin, la* Paix *à* l'Italie, *& la confirma par un fameux* Diplôme, *que nous avons dans les* Actes de la Paix de Constance: *mais peu correct. Je me suis éforcé d'en ôter toutes les fautes en le confrontant avec les Msts. Les Villes qui, dès le comencement, avoient été contre l'Empereur, sont* Milan, Brescia, Plaisance, Bergame, Vérone, Vicenze, Padone, Trévise, Mantoue, Faënze, Bologne, Modène, Reggio, Parme, Lodi, Novare, Verceil, *& le* Marquis Obizzon Malaspina. *Les Villes du Parti de* l'Empereur *nomées dans ce* Diplome, *sont* Pavie, Crémone, Come, Tortone, Asti, Albe, Gène & Césarée. *Le dernier nom désigne* Alexandrie, *laquèle, s'étant, come il paroît par ces* Actes, *détachée de*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

habitans de Celano *reçurent ordre d'en sortir avec tous leurs meubles; & leur Ville fut entièrement détruite. Ils furent, dans la suite, transportés à* Malte *pour peupler cète Ile aujourd'hui si fameuse.* Frédèric *passa donc en* Sicile, *pour y travailler à faire rentrer dans le devoir les* Sarasins, *plus obstinés que jamais dans leur révolte.*

Ann. 1224, p. 177. *La guerre avoit duré jusqu'à présent en* Sicile *contre les* Sarasins *révoltés, qui, fortifiés dans les montagnes, ne paroissoient pas craindre beaucoup les* Chretiens. *Ils furent cependant, cète année, pressés de si près qu'enfin la plus-part demandèrent un pardon, que* Frédèric *leur acorda volontiers. Mais, pour qu'ils ne troublassent point la* Sicile *à l'avenir, & pour n'avoir plus à craindre, qu'un jour ils ne tirassent d'*Afrique *des secours de ceux de leur Secte,* Frédèric *les fit passer dans la* Pouille; *& leur dona pour habitation loin de la mer, dans la Province de la* Capitanate, *la Ville déserte de* Nocera, *qui fut apellé* Nocera de' Pagani, *pour la distinguer des autres du même nom.* Jean Villani, *Liv.* VI, *Ch.* 14 *de sa* Chronique, *dit qu'ils* étoient plus de 20 mille *Sarasins* en état de porter les armes; *ce qui me paroît un nombre exorbitant, en ce que* Nocera *n'auroit pas pu les contenir avec leurs* familles. Frédèric *eut encore en vue, en faisant passer cète Colonie de* Mahométans *dans la* Pouille, *d'en contenir les* Habitans. *La* Cour de Rome *s'en plaignit dans la suite. Quelques Ecrivains croient que cète translation se fit beaucoup plus tard, Ce qu'il y*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
pondit : *Non tibi*, *sed* Petro (*Ce n'est pas à toi : mais à S. Pierre, que je rends homage ;* & que le *Pape* répartit : *Et mihi*, & Petro) *C'est à Pierre & à moi*). Si c'étoit de *Gregoire VII*, que l'on racontat cète extravagance indécente; peut-être se trouveroit-il des gens disposés à la croire. Mais on ne sauroit se persuader qu'*Alexandre III*, qui, durant tout son Pontificat, se montra sage, modeste, doux, & mesuré dans ses démarches, en ait été capable. *Sigonius* & *Baronius* ont traité ce récit de pure fable, & d'imposture grossière. Ce qui pouroit lui doner quelque crédit, c'est qu'*André Dandolo*, lequel écrivoit sa *Chronique* vers 1340, fait mention de cète extravagance; & cite pour garant la *Légende de Frère Pierre de Chioggla*. Le *Dominicain Galvano Fiamma*, dans son *Bouquet de Fleurs*, écrit à peu près vers ce même tems, raporte aussi le même fait : mais son autorité n'est presque d'aucun poids. Il a débité d'autant plus de faussetés; qu'il entassoit sans examen toutes les Traditions populaires. Il n'en est pas de même de *Dandolo*. C'est un Ecrivain de bon sens, qui n'avance presque rien que ce qui lui paroît être suffisament fondé. Cète raison done lieu de penser que le récit, dont il s'agit, est une addition faite à la *Chronique* de ce *Doge*. *Sabellicus*, qui pouvoit conoitre cète *Chronique* & les deux de *Fiamma*, n'a pas laissé de traiter, avant *Sigonius* & le *Cardinal Baronius*, ce même récit de conte ridicule. Ce conte & les autres, dont on l'acompagne, ont trouvé des Défenseurs. Le tout est soutenu véritable dans un ou-	de cruèles représailles, il fit pendre tous les Soldats de la Garnison, à la rèserve des *Arbalétriers*, & confina les Chefs dans une prison. Aiant ensuite partagé son Armée avec le *Comte de Salisburi*, son frère naturel, il l'envoïa faire le dégât dans les *Provinces du Sud*, pendant qu'il ala ravager lui-même celles *du Nord*. Le *Pape* cependant excomunia les *Barons* par une *Bulle* expédiée à *Rome*, laquèle fut publiée par le *Légat Pandulf* & l'*Evêque de Norwich*, parceque le *Cardinal Langton*, que le *Pape* avoit chargé de la publier, la prétendit subreptice, & refusa d'obéir; ce qui fut cause que les 2 *Comissaires* le suspendirent de ses fonctions, suivant l'ordre qu'ils en avoient du *Pape*. Les *Barons*, voïant qu'aucun d'eux n'étoit nomé dans la *Bulle*, méprisèrent une excomunication, qu'ils traitèrent de vague. Le *Cardinal*, mandé par *Innocent*, fut obligé de se rendre à *Rome*, où le *Pape* l'auroit déposé sans l'intercession des autres *Cardinaux*. Il confirma seulement la *Sentence* de ses *Comissaires* : mais, come il étoit vindicatif, il trouva moïen bientot après de se vanger de ce *Cardinal*, en cassant l'élection, qu'on avoit faite de *Simon*, son frère, pour *Archevêque d'Iorck*, & nomant, au lieu de *Simon*, *Walter Gray*, leur Ennemi : mais en exigeant de celui-ci 10 mille livres Sterling, sous prétexte des besoins du Saint-Siège. *Langton* avec bien de la peine obtint enfin d'être rétabli dans ses fonctions, à condition de ne retourner en *Angleterre* qu'après la fin des troubles. *Le Pape*, informé du motif pour lequel les *Barons* refu-	come tel, étudier dans l'*Ecole du Chapitre*. Cela n'est pas douteux : mais cela n'empêche pas qu'il n'ait pu prendre en même tems des Leçons de *Pierre Lombard*, soit en particulier, soit en public. Ce qui fait croire que ce *Théologien* ne fut jamais, avant son *Episcopat*, à la tête de l'*Ecole de la Cathédrale*, c'est qu'il n'y posséda jamais aucune *Prébende* ; ce qui se trouve contraire à l'usage d'alors, où les *Ecolâtres des Cathédrales* avoient pour honoraire une ou deux *Prébendes* de l'Eglise dans laquèle ils enseignoient. On dit encore que, quand *Thibaut*, prédécesseur de *Pierre* au Siége de *Paris*, mourut, on élut pour lui succèder l'*Archidiacre Philippe* ; & que ce Prince refusa son élection, & fit élire *Pierre* en sa place. Il faudroit donc dire aussi que ce fut lui qui voulut qu'on donât *Maurice* pour successeur à *Pierre Lombard*. C'est ce qui ne se trouve nulle part. Laissons à présent parler l'*Abbé Fleuri*, qui, Livre 70, N. XXXIV, dit : *Il* (Pierre Lombard) *est principalement conu sous le nom de* Maître des Sentences, *à cause de l'Ouvrage qu'il a composé sous ce titre ; parceque c'est un Recueil de* Passages des Pères, *dont il concilie les contradictions aparentes, à peu près come* Gratien *dans son* Decret. *Cet Ouvrage de* Pierre Lombard *est un* Corps entier de Theologie, *divisé en* 4 *Livres, & chaque Livre en plusieurs Distinctions. Dans le I, Il traite de la* Trinité, *& ensuite des* Attributs : *dans le II, de la* Création, *& premièrement des Anges ; ensuite de* l'Ouvrage *des* six jours ; *de la* Création de l'Home *& de sa* chûte ; *&, à cète ocasion, de*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Véronois n'avoient pas exécuté l'ordre, que l'Empereur leur avoit doné par écrit, de le rendre. Ce Prince, avec quelques Troupes, passe l'Adige; & comence les hostilités dans leur Territoire; ce qui vraisemblablement les oblige à le contenter. Il exige ensuite que les Villes du Roïaume d'Italie lui donent des Otages. Elles en envoient toutes, excepté Ferrare, où l'on voit ariver tout-à-coup *Otton*, Comte Palatin de Bavière, qui fait quelques arangemens, & force les Citoïens à lui remètre des Otages, qu'il emmène. A la Saint-Martin, l'Empereur tient une Dière générale à Roncaglia. Tous les Evêques, les Princes, & les Consuls des Villes s'y trouvent; &, par ordre de l'Empereur, 4 célèbres Professeurs en Droit de Bologne, *Martin Gossia*, *Bulgare*, *Hugue de la Porte-de-Ravenne* (1), & *Jâque*, Disciples d'*Irnier*, ou *Werner*. Ils décident, « Que tou- » tes les *Régales* apar- » tiènent à l'Empe- » reur ». En conséquence, les Princes & les Seigneurs lui remètent celles, dont ils jouis-

(1) *Ugo da Porta Ravegnana.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Ligue *au mois de Mars précèdent, avoit fait, ainsi que* Tortone, *sa* Paix *en particulier avec l'*Empereur, *à condition de quiter son premier nom, que ce* Prince *haïssoit, & de prendre celui de* Césarée. Sigonius, *Liv. XV* du Roi. d'Ital., *& le* Ghilini, *dans ses* Annales d'Alexandrie, *raportent le* Diplôme, *& les* Conditions de la Paix *de cète* Ville. *Dans les* Préliminaires, *entre les* Princes du Parti de l'Empereur, *on trouve* Comes de Sabolia; *ce qui fait voir que la* Maison de Savoie *étoit, longtems avant ceci, rentrée dans les bones graces de l'*Empereur. *Les Villes* d'Imola, *le* Chateau de San-Cassiano, Robbio, *la* Piève de Gravedena, Faltre, Belluno, Ferrare *ne furent point admises à cète* Paix, *parceque probablement elles n'avoient pas envoïé leurs* Députés *au Congrès : mais il fut dit que l'*Empereur *les recevroit en grace, si, dans deux mois, elles faisoient leur acord avec les* Lombards, *ou plustôt avec lui.* Quoique Venise *eût été de la* Ligue; *il n'en est rien dit dans les diférens* Traités, *parcequ'elle n'étoit pas une* Ville du Roïaume d'Italie. *Je ne m'arêterai point à détailler les Articles de ces* Traités, *qui sont entre les mains des* Gens de Lètres. *Il sufira de dire seulement que les* Villes *nomées ci-dessus restèrent en possession de la* Liberté, *des* Régales, *& des* Coûtumes, *ou* Droits, *dont elles jouissoient depuis longtems; & que l'*Empereur *se réserva le* Domaine suprême, *les* Apellations, *& quelques autres* Droits. P. 43. *Cète*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

a de certain, c'est qu'en Sicile *la guerre continua contre les* Sarasins, *dont une partie au moins, restée dans l'Ile, persista dans sa révolte. Ce fut un prétexte à* Frédéric *d'y faire venir* Roger de l'Aigle, Jâque de Saint-Severin, *& le* Fils du Comte de Tricarico, *come les voulant emploïer contre les* Sarasins. *Ils furent mis en prison; & les* Oficiers du Roi *se saisirent de leurs* Terres. *Celles de la* Comtesse de Molise *lui furent ôtées en même tems; & les* Peuples de la Pouille *furent chargés de nouvèles impositions. Si l'on dona pour cela des louanges à* Frédéric, *il ne convient pas que je le dise.*

Ann. 1225, p. 181. *il s'éleva, cète année, des comencemens de brouilleries entre l'*Empereur *& le* Pape Honorius III, *à l'ocasion de ce que, sans en avertir* Frédéric, Honorius *avoit pourvu d'*Evêques *les* Eglises *vacantes* de Salerne, de Conza, d'Averse *&* de Capoue. Frédéric *regarda cète entreprise come très préjudiciable aux* Droits *de sa* Courone; *& défendit à ces* Prélats *de prendre possession de leurs* Eglises.

Ann. 1228, p. 192. *L'*Impératrice Iolande, *fille de* Jean de Briène, Roi de Jérusalem, *laquèle* Frédéric *avoit épousée, en* 1223, *acoucha, cète année, dans* Andrie, *Ville de la* Pouille, *d'un Fils, qui fut nomé* Conrad: *mais elle mourut elle-même en couches, & fut pleurée de tout le monde. Au mois d'Avril, aiant rassemblé les* Prélats *& les* Barons du Roïaume à Baroli, Frédéric *les informa de son dessein de passer à la* Terre-Sainte; *& fit une espèce de* Testament *dans lequel il*

PAPES.

vrage aiant pour titre: *Vittoria navale ottenuta dalla* Republica Venetiana *contra* Friderigo I Imperadore, *per la restitutione di* Alessandro III, Pontefice Massimo, *venuto* à Venetia, *descritta da* Girolamo Bardi Fiorentino. (*Victoire obtenue par la* République de Venise *contre l'*Empereur Frédéric I, *pour le rétablissement du* Souverain Pontife Alexandre III, *venu* à Venise, *décrite par* Jérôme Bardi Florentin). A *Venise* 1619. C'est une réimpression. Je n'ai pas vu l'Edition originale. Mais le *Libraire* de celle, dont je done le titre, dit, dans son Epître dédicatoire, que l'Ouvrage avoit paru plus de 40 ans auparavant. Dans le tems de cet Ecrivain, les mêmes contes avoient eu pour Apologiste *Gregorio Frangipane*, qu'il cite, & dont je n'ai point vu l'Ouvrage, non plus que ceux de *Docteurs Napolitains*, dont le *Bardi* parle encore, & dont j'ignore les noms, lesquels répondirent au *Frangipane*. Depuis, un *Bénédictin* fit paroître à *Venise*, en 1629, pour réfuter *Baronius*, un *in*-4° dont le Titre est, *Historia della Venuta a* Venetia *occultamente nel* 1177 *di* Papa Alessandro III, *& della Vittoria ottenuta da* Sebastiano Ziani Doge, *comprobata da D.* Fortunato Olmo Casinese (*Histoire de la Venue en cachète à* Venise *du* Pape Alexandre III en 1177, *& de la Victoire obtenue par le* Doge Sébastien Ziani, *avec les preuves de l'une & de l'autre par D.* Fortunato Olmo *de la* Congrégation du Mont-Cassin). Cet Ouvrage fut réfuté victorieusement dans un petit *in-folio*, qui parut à *Paris*, en 1632, avec ce titre: *Concordia inter* Alexandrum III, Summum Pont. *&* Frederi-

PRINCES contemporains.

soient de déférer à sa dernière *Bulle*, en fit expédier une autre à *Rome*, le 16 de Décembre, dans laquèle il les excomunia tous, en nomant chacun en particulier, & mit leurs Terres & la Ville de *Londre* en Interdit. Elle ne fut pas plus respectée que la précédente. Les *Barons* refusèrent de s'y soumètre; & furent empêcher qu'elle ne fût publiée à *Londre*. Ils donèrent pour raison de leur conduite, « Que cette *Bulle*, étant » subreptice, étoit nulle; » que d'ailleurs, il s'agissoit d'*Afaires Politiques*, dont le *Pape* n'avoit pas droit de se mêler, *S. Pierre* n'aiant » reçu de *Jésus-Christ* qu'» une *Puissance Spirituèle*; & qu'il étoit contre » la justice que l'ambition & l'avarice des *Papes* décidassent du sort » des Nations ». *On auroit*, dit p. 352, l'*Historien* que je suis, *plein à croire que ceux qui parloient ainsi, fûssent les mêmes, qui avoient refusé de servir le* Roi *parcequ'il étoit excomunié, si mille exemples semblables ne faisoient conoître combien les Homes sont promts à changer de maximes, selon qu'il convient à leur intérêt. Cependant le* Pontife *avoit la mortification de voir son autorité méprisée, sans pouvoir y aporter de remède, parceque le* Peuple *n'étoit pas pour lui, & qu'en pareil cas ses foudres frapent toujours sans éfet.* Les Troupes étrangères du *Roi* ne discontinuoient pas leurs ravages; & les *Barons*, désespérés de voir leurs Terres ruinées, ou donées à des Etrangers, apellèrent à leur secours le *Prince Louis*, fils de *Philippe Auguste* qu'ils ofrirent de reconoître pour leur *Roi*, s'il passoit en *Angleterre* avec des

SAVANS & ILLUSTRES.

la Grace *& du* Libre-Arbitre, *du* Péché Originel, *& du* Péché Actuel. Dans le IIIe Livre, *il traite de l'*Incarnation; *&, à l'ocasion des* Perfections de Jésus-Christ, *il parle de la* Foi, *de l'*Espérance, *& de la* Charité, *des* Dons du Saint-Esprit, *& des* Comandemens de Dieu. *Dans le IVe, il traite des* Sacremens *en général & en particulier; &, sur l'*Eucharistie, *il ne manque pas de prouver la* Présence réelle. *A l'ocasion de la* Pénitence, *il parle du* Purgatoire; *&, à l'ocasion de l'*Ordre, *il traite de la* Simonie. *Il finit par la* Résurrection, *le* Jugement dernier, *& l'*Etat des Bienheureux. *Telle est la matière du Livre des* Sentences. *L'Auteur y raisonne peu, & y dit peu de chose de lui-même. Ce n'est presque qu'un tissu de* Passages des Pères, *particulièrement de* S. Augustin. *Quoique le Livre soit court à proportion de la matière; il ne laisse pas d'y avoir plusieurs Questions, qui paroissent aujourd'hui peu nécessaires, come la pluspart de celles qu'il traite sur la* Nature des Anges *& sur leur* Péché, *& qu'il ne résout que par des vraisemblances; come quand il traite de l'*Ouvrage des six jours, *& suit les Principes de la mauvaise* Physique *qui règnoit alors, suposant, par exemple, le* Firmament *solide, & les* petits Animaux *produits de corruption. D'un autre côté, il y a des matières importantes, que l'Auteur ne touche point, savoir de l'*Eglise, *de la* Primauté du Pape, *de l'*Ecriture, *de la* Tradition, *des* Conciles. *En raportant les* Autorités de l'Ecriture, *l'Auteur se fonde sur des* Sens figurés *tirés de* S. Gregoire, *ou d'autres* Pères: *mais qui, étant arbitraires, ne peuvent fai-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

soient. Il en rend une partie à ceux qui pouvoient prouver, par des *Actes* autentiques, qu'ils les devoient à des concessions d'Empereurs ou de Rois d'Italie. Il publie ensuite quelques Loix pour le maintien de la paix, & concernant les Fiefs, qu'il défend d'aliéner, & de léguer aux Eglises. Ce dernier Article étoit d'autant plus nécessaire, que les Ecclésiastiques Séculiers, ou Réguliers, étoient en train d'envahir, par les moïens que leur Etat même leur fournit, les Marquisats, les Comtés, & les autres Fiefs (1). Sur les plaintes, que les Crémonois font des domages, qu'ils avoient souferts de la part des Plaisantins, ces derniers sont mis au ban de l'Empire; &, pour obtenir leur grace, ils sont obligés de doner une some considérable, & de raser les anciènes Tours de leurs Murailles, & 3 Bastions qu'ils avoient fait construire, les 3 années précèdentes. L'Empereur retranche aussi Monza

(1) *Cela fit*, dit *Muratori*, p. 534, *que, dans la suite, les* Marquisats, *les* Comtés *& les autres* Fiefs *ne parvinrent plus que dificilement aux* Ecclésiastiques.

Paix *remplit toute la* Lombardie *d'une joie inexprimable, parcequ'avec l'approbation de l'*Empereur, *elle établissoit l'*Etat Républicain *dans un si grand nombre de* Villes *avec une forme de Gouvernement très diférente de cèle des siècles précèdens. Les* Plaisantins, *come on l'aprend de la* Chronique de Plaisance, *paièrent 10 mille livres Impériales à l'*Empereur, *& mille à ses* Comissaires. *Vraisemblablement les autres Villes eurent aussi des contributions à paier en cète ocasion.* P. 44. *Christian, Archevêque de Maience*, marcha, sur l'avis qu'il en avoit eu du *Pape*, au secours de *Tusculum*, qu'assiégeoient les *Romains*, qui se retirèrent sans atendre son arivée. Christian *ravagea leur Territoire; & se disposoit à leur faire pis, lorsque, frapé de maladie à* Tusculum, *il ala rendre conte au Tribunal de Dieu d'une vie trop peu d'acord avec la sainteté de son caractère. Le bruit courut, suivant ce qui se pratique en pareil cas, que les* Romains *l'avoient aidé pour faire ce voiage. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il mérita que* Robert du Mont, *dans sa* Chronique, *en fit l'éloge de cète manière.* Année 1182 (*ce doit être* 1183), mourut *Christian, Archevêque de Maience*, qui se conduisoit, non suivant la coûtume des *Clercs*: mais, suivant la coûtume des *Tirans*, comandant des Armées & des *Brébançons* (*c'est à dire des* Soldats Bourguignons). Il fit (*avant l'année* 1177) beaucoup de mal à l'*Eglise Romaine*, aux *Homes de S. Pierre*, & à quelques

déclaroit son Héritier & successeur le Roi Henri, *son fils aîné, &* Conrad, *son second fils, au défaut* d'Henri. *Frédéric*, après bien des délais obtenus du *Saint-Siége* depuis qu'il avoit pris la Croix, s'étoit enfin résolu, l'année précèdente, d'exécuter son vœu, dans la seule vue pourtant de ne se pas brouiller avec le nouveau *Pape Gregoire IX.* Il s'étoit même embarqué, le 8 de Septembre, à *Brindes*, & s'étoit rendu à *Otrante*: mais, étant tombé malade, il n'avoit pas pu continuer son voïage. La tète bouillante de *Gregoire IX* n'avoit pas cru qu'une maladie fût une raison légitime de ne point aler par mer des Ports de la *Pouille* en *Sirie.* Il avoit, le jour de *S. Martin*, excomunié *Frédéric*; &, le Jeudi-Saint de cète année, il avoit renouvelé l'excomunication. Mais le départ de ce Prince ne le contenta pas. Il réagrava l'excomunication & la fit publier dans toutes les *Eglises Latines du Levant*, parceque *Frédéric* étoit parti sans se faire absoudre de Censures, qu'il avoit eu raison de regarder come nulles.

Année 1229, p. 195. Jean, Roi de Jérusalem, *qui ne pouvoit pas être fort content de* Frédéric II, *son gendre, fit, cète année, une rude guerre dans la* Pouille *avec les Troupes, que* Gregoire IX *lui prêtoit.* Richard de San-Germano *décrit toutes les particularités de cète guerre. L'*Armée du Pape, *que l'on apelloit* Clavisignata (Marquée de Clefs), *parcequ'elle portoit pour Devise les* Clefs de l'Eglise, *entra, sous la conduite d'un si vaillant Général,*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
cum I, Imperatorem Venetiis *confirmata Narratio ad veritatis scriptum stabilita. Criminationes ab* Authore Actorum Alexandri Tertii, & Chronico Romualdi Archiepiscopi Salernitani *depulsa*. Cæsaris Cardinalis Baronii *Authoritas à calumniis vindicata, Ex Notis & Animadversionibus* Felicis Contelorii Bibliothecæ Vaticanæ Custodis *ad* Fortunati Ulmi *Libellum de* Alexandri III *occulto adventu Venetias Anno MCLXXVIII* (*Relation; établie sur des Titres vrais, de l'Accomodement, confirmé à* Venise, *entre le* Souverain Pontife Alexandre III *&* l'Empereur Frédéric I. *Les reproches faits à* l'Auteur des Actes d'Alexandre III *& à la* Chronique de Romoald, Archevêque de Salerne, *repoussés. L'Autorité du* Cardinal César Baronius *vangée contre les Calomnies. Le tout tiré des Notes & Remarques de* Felix Contelori, Garde de la Bibliothèque du Vatican, *sur le Libelle de* Fortunato Olmo *touchant l'arivée secrète d'*Alexandre III *à* Venise *en* 1177). J'aurois voulu pouvoir rendre comte ici de cète Dispute importante, où l'on feroit étoné de voir la sage *République de Venise* adopter des fables absurdes, sans considérer que leur adoption lui fait un tort plus grand, que ne feroit l'augmentation de gloire, qui lui pouroit revenir de la réalité de ces Faits prétendus : mais, outre que cela me meneroit trop loin, je ne suis pas en état de rendre ce comte come je le voudrois, n'aïant pas pu recouvrer, ni même conoître par leurs Titres tous les Ouvrages faits à ce sujet. Je me contenterai, pour doner une idée du fond de la chose, de raporter ce que M. l'*Abbé L......*,	forces capables de les défendre. *Philippe* accepta leurs ofres. Les préparatifs, qui se firent en *France*, fournirent au *Pape* un nouveau sujet de colère. Il crut les empêcher en envoïant en *France* un *Légat*, nomé *Gallon*, « défendre à *Philippe*, ainsi » qu'à son Fils, de rien entreprendre sur l'*Angleterre*, devenue partie du » *Patrimoine de S. Pierre*; & menacer d'excommunication quiconque » assisteroit, de quelque » manière que ce fût, les » *Barons Anglois* ». *Philippe* répondit froidement; « Qu'on avoit tort de prétendre que l'*Angleterre* » étoit du *Patrimoine de S. Pierre*: Que le *Roi Jean*, » par un simple acte de » sa volonté, n'avoit pas » pu, sans le concours » de ses *Sujets*, assujétir » au *Saint-Siége* l'indépendance de son *Roïaume*; & que le *Pape* » vouloit introduire des » *Maximes* trop préjudiciables à tous les *Etats* » *Souverains*, pour que » l'on pût les recevoir ». *Mathieu Paris* ajoute : « Que tous les *Grands du* » *Roïaume de France* avoient unanimement » protesté qu'ils soutiendroient, aux dépens de » leur vie, qu'*aucun* Souverain *ne pouvoit abdiquer, ou transférer, de* » *sa seule autorité, ses* » Etats, *& réduire par là* » *sa* Noblesse *en esclavage* ». Cela se passoit à *Lion* 15 jours avant Pâque 1216. *Louis* se rendit en *Angleterre* avec une Flote de 700 voiles, & débarqua sans obstacle au Port de *Sandwich* avec une Armée considérable. *Jean*, après s'être tenu quelque tems à *Douvre* pour s'oposer à la décente des *François*, venoit de se retirer à *Winchester*, parcequ'il ne se voïoit pas	*re des preuves solides; come quand il dit* « *Que, dans l'*» Anciène Loi, *les Simples* » *croïoient sur la foi des* » *mieux instruits, parce-* » *qu'il est dit, dans* l'Histoire de Job, *que les A-* » *nes paissoient auprès des* » *Bœufs* ». *L'Auteur suppose ordinairement ces* Sens figurés, *come conus & reçus de tout le monde. Dans la matière des Sacremens, il cite plusieurs* Autorités, *que* Gratien *a aussi raportées dans son* Decret, *& les* Fausses Décrètales *come les autres. On s'étonera moins que le* Maître des Sentences *ait traité des Questions, qui nous paroissent inutiles, si l'on considère* l'état des Etudes *de son tems. Depuis plus d'un siècle, on étudioit ardemment la* Philosophie d'Aristote, *particulièrement sa* Logique; *& l'aplication, que quelques* Docteurs *voulurent faire des* Principes de ce Philosophe aux Mistères de la Religion, *en fit tomber plusieurs dans des erreurs;... Le* Maître des Sentences *prit un autre route; &, sans eviter* Aristote, *ni s'abandoner au* Raisonement Humain, *il s'aplique à raporter les* Sentimens des Pères; *renfermant dans un petit Volume leurs témoignages, pour épargner aux Lecteurs la peine de feuilleter un grand nombre de Livres. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même; & il dit,* « *Que son but a été de com-* » *batre ceux qui s'atta-* » *chent à soutenir leurs* » *propres pensées au pré-* » *judice de la vérité* ». *Son Ouvrage eut le même succès, que celui de* Gratien. *Pendant les siècles suivans, ceux qui enseignèrent la* Théologie, *ne prenoient point d'autre* Texte, *pour lire & expliquer à leurs* Ecoliers, *que le* Livre des Sentences; *& l'on comte jusqu'à 244 Auteurs,*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

du Domaine de Milan. Il s'aproche ensuite des confins du païs de Gène; & demande aux Génois 12 cens marcs d'argent. Leurs Députés, du nombre desquels étoit *Caffaro*, leur Historien, font inutilement valoir les raisons, qui les devoient exemter de la rigueur des Loix, & surtour les grandes dépenses, qu'ils étoient obligés de faire pour défendre leurs Côtes contre les Ennemis de l'Empire. Il faut païer (1). GRAND EMPEREUR! INSIGNE HÉROS, *s'écrient les* Allemans, *en voïant* FRÉDÉRIC *imposer aux* Italiens, *avec tant de bonheur, un joug si pesant! Mais, parmi les* Italiens, *les plus grands Amis de* l'Empereur *en parloient en eux-même bien diféremment* (2). FRÉDÉRIC va passer les fêtes de Noël dans la Ville d'Albe de Montferrat; & charge quelques Seigneurs d'aler établir, en son nom, des Consuls dans les diférentes Villes. *Tels sont*, *pour*

(1) On dit aussi qu'il exigea qu'ils détruisissent leurs murailles : *mais*, dit ibid. Muratori, Caffaro *ne parle point des Murailles de la Ville. Elles furent même achevées l'année suivante.*

(2) Murat. p. 335.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Villes de Lombardie, qui s'étoient déclarées contre l'*Empereur d'Allemagne*, son Maître.

Année 1284, p. 45. *Suivant le témoignage d'*Arnold de Lubec, Chron. Liv. III, Ch. 9, *& du* Moine Godefroi *dans sa* Chronique, l'Empereur *tint à* Maience, *aux fêtes de la Pentecôte de cète année, une des plus superbes & des plus magnifiques* Cours Plenières, *que l'on eût vues depuis longtems. Il s'y trouva, non seulement* d'Allemagne *&* d'Italie, *mais aussi d'autres Roïaumes, un grand nombre de* Princes Ecclésiastiques *&* Laïcs *avec une multitude infinie d'autres Persones. L'ocasion en fut de créer* Chevalier *le* Roi Henri, *son fils. Mais, come la Ville ne pouvoit pas contenir cète immense quantité d'Etrangers, on avoit bâti, par l'ordre de l'*Empereur, *dans une plaine voisine un vaste Palais de bois, avec une Chapèle élevée, où la Cérémonie se fit; & toute cète foule de* Noblesse *logea sous des tentes. Mais il survint, un des jours suivans, un furieux ouragan, qui renversa ce grand Edifice, sous les ruines duquel il périt 15 ou 20 Persones; ce qui fut regardé come le présage de calamités, qui survinrent en effet. Ensuite, l'*Empereur *passe, dans le mois d'Août, en* Italie, *pour visiter les* Villes *rentrées en grace. Nous lisons dans la* Chronique de Plaisance *qu'il* entra pacifiquement, d'abord à *Milan*, ensuite à *Pavie*, puis à *Crémone*; de là à *Vérone*, pour y conférer avec le *Pape* Luce (III), successeur d'*Alexandre*. Ensuite il ala dans

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

dans la Pouille *au mois de Mars; prit plusieurs Villes & Châteaux; & s'avança jusqu'à* Gaiète, *qu'elle força de se rendre, & dont elle rasa le Château, que* Frédéric *avoit fait construire depuis peu de tems. Elle s'empara des Domaines du* Mont-Cassin, *du* Monastère *de* San-Germano, *& d'autres lieux des environs.* Fondi, Capoue, *& les* Comtes d'Aquin, *dont les Places étoient en bon état à tous égards, tinrent ferme, & restèrent fidèles à* Frédéric. Aquin *cependant*, Sora, *hors son Château*, Alife, Télèse, Arpino, *cédèrent aux Troupes Pontificales, qui firent ensuite les siéges de* Sulmone *& de* Caiazzo. *Dans ce tems-là*, Renaud, Duc de Spolète, *chargé par* Frédéric *du Gouvernement en son absence, chassa du* Roïaume *les* Frères Mineurs, *parce-qu'ils portoient, disoit-il, aux* Evêques *des diférentes Villes les Lètres, par lesquèles le* Pape *les exhortoit d'engager les* Vassaux de la Courone *à se rendre à l'*Eglise Romaine. *Ils répandirent aussi le bruit que* Frédéric *étoit mort. Les* Moines du Mont-Cassin *furent banis de même. Tèle étoit la guerre que* Gregoire IX *faisoit dans la* Pouille *à* Frédéric II; *&, pour cète Guerre, il implora le secours des* Villes confédérées de la Lombardie; *pressa la* France, *l'*Espagne, *l'*Angleterre, *& d'autres* Etats *d'envoïer de l'argent & des Troupes, & même excita contre* Frédéric *des révoltes dans la* Germanie. *Toutefois il ne fit pas avec moins d'ardeur à ce Prince une autre sorte de guerre dans le* Levant. Frédéric, *aiant pris terre en Septembre de l'année*

PAPES. | *PRINCES contemporains.* | *SAVANS & ILLUSTRES.*

qui paroît avoir fait serment de s'en raporter aux *Historiens de Venise*, dit de la Paix de 1177. *Le Schisme, dont l'Empereur Frédéric étoit le fauteur*, dit-il, T. II, p. 121, en défigurant étrangement les faits avérés, *duroit toujours, malgré la mort de son premier* Antipape. *Il l'avoit fait remplacer par* Gui de Crème, *sous le nom de* Paschal III. *Le* vrai Pontife Alexandre III, *après avoir erré longtems en* France, *étoit plus en butte que jamais aux persécutions de* Frédéric. *Revenu à* Rome *dans l'intention de s'y établir, il y avoit été assiégé par* l'Empereur, *& obligé de s'enfuir à* Bénevent, *après avoir lancé contre son Ennemi de nouveaux foudres, dont* Frédéric *méprisa l'impuissance.* L'Italie *ne voioit cète division qu'avec douleur. La présence de* Frédéric, *& l'exemple de la Ville de* Milan, *que ce Prince, dans sa colère, avoit anéantie, jusqu'à en faire labourer le terrain, & y semer du sel, contenoient les* Peuples. *Mais, dès qu'ils le surent de retour en* Allemagne, *presque toutes les* Villes de Lombardie *se soulevèrent de concert en faveur d'*Alexandre. *Emportées par l'ardeur de leur zèle, non seulement elles rebâtirent* Milan: *mais elles fondèrent en commun une* Ville nouvèle *sur le* Tanaro, *qu'elles nomèrent* Alexandrie *du nom du* Pape *persécuté. Ce mouvement avoit atiré de nouveau* Frédéric *en* Italie; *&, après divers combats, qui ne lui avoient pas tous également réussi, il se détermina à faire la paix avec* Alexandre, *& ils se rendirent tous deux à* Venise *pour y travailler à l'extinction du* Schisme, *& à leur conciliation mutuèle. C'est ainsi que la plupart des* Historiens

assés de forces pour leur résister. *Louis* prit *Rochester*; & les *Barons* le proclamèrent *Roi d'Angleterre*, quoique l'*Abbé de Saint-Augustin* eût, par ordre du Pape, prononcé contre lui l'excomunication. *Le Roi d'Ecosse* lui rendit homage pour ce qu'il tenoit de la *Courone d'Angleterre*. *Louis* poussa ses conquêtes, & soumit toutes les *Provinces Méridionales*, hors *Douvre*, qu'*Hubert de Burgh* défendoit, & qu'il ne put prendre. *Jean* avoit beaucoup de Troupes, mais principalement composées de *François*, auxquels il n'osoit se fier. C'est ce qui l'empêcha d'ofrir la Bataille à *Louis*; & lui fit prendre le parti d'aler ravager les *Provinces Orientales*. Informé que *Louis* & les *Barons* l'aloient poursuivre, il marcha vers la *Province de Lincoln*: mais il risqua de périr avec toute son Armée, faute d'avoir atendu la basse Marée pour traverser un Marais où le flux remontoit. Son bagage, son argent, la Courone même & les autres Ornemens Roïaux, qu'il portoit avec lui, furent perdus. La révolution, causée par le danger dont il venoit d'échaper, & le chagrin de la perte, qu'il avoit faite, lui causèrent une fièvre violente. Il passa la nuit à l'Abbaïe de *Suines-Héad*, dont on dit qu'un Moine l'empoisona: mais la chose est raconrée diféremment, & toujours avec des circonstances romanesques, par des Ecrivains très postérieurs à son tems; & l'on doit s'en tenir aux Contemporains. Le lendemain, hors d'état d'aler à cheval, *Jean* se fit porter en litière au Château de *Sléaford*; &, le jour suivant, à *Newarck*. Son mal, considéra

qui y ont fait des Comentaires, *entre lesquels sont les plus fameux* Théologiens *de chaque siècle. Le* Maître des Sentences *n'est pas toutefois regardé come infaillible; & on a marqué jusqu'à 26 articles, sur lesquels il n'est pas suivi. On a aussi de lui un* Comentaire sur les Pseaumes, & un sur les Epîtres de S. Paul... Maurice, *son successeur, étoit né à* Suli-sur-Loir, *dont il prit le nom; & d'*Archidiacre de Paris *il en fut fait* Evêque *en* 1160. On voit là que l'*Abbé Fleuri* n'a pas douté que ce ne fut en 1160; que *Pierre Lombard* mourut.

Il ramène encore sur la scène ce *Père de la Théologie Scolastique* dans l'*Eglise Latine*, lorsqu'il parle, Liv. 73 du *Concile de Latran* tenu par *Alexandre III* en 1179, & nit, Liv. 73, N. XXIII: *En ce Concile, le* Pape Alexandre *avoit dessein de condamner cète Proposition de* Pierre Lombard, Evêque de Paris: *Jésus-Christ*, en tant qu'*Home* n'est pas quelque chose. *Mais quelques* Cardinaux *lui dirent:* Seigneur, nous avons de plus grandes Afaires à traiter. Au contraire, *dit le Pape*, la première & la plus grande Afaire est de traiter de la Foi & des Hérétiques. *Alors ces* Cardinaux *sortirent du Consistoire; & un* Evêque Gallois, *nomé* Adam *sortit avec eux, disant:* Je défendrai la Doctrine de mon Maître, moi qui ai autrefois été préposé à ses Ecoles. *C'étoit* Adam, Evêque de Saint-Asaf, *qui avoit été Disciple de* Pierre Lombard *& Maître de* Jean de Sarisbéri. *La question ne fut donc point agitée dans le* Concile: *mais, quelque tems après, le* Pape Alexandre *écrivit sur ce sujet à* Guillaume, Ar-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

cète année, les exploits de FRÉDÉRIC Barberousse, *qui s'étoit mis en tête de réduire l'*Italie *à peu près au même pied qu'elle avoit été du tems des* Lombards *&* des François, *pour ne pas dire en esclavage ; & qui començoit à trouver la fortune favorable à ses vastes desseins* (1).

Au mois de Janvier, *André*, Comte de Rupe-Canina, continuant la Guerre dans la Pouille, s'empare de San-Germano, & fait prisoniers environ 200 des Soldats du Roi de Sicile. Les autres s'étant enfuis au Mont-Cassin; il va doner quelques assauts à ce Monastère, que sans doute il ne prend pas (2): mais, au mois de Mars, sans qu'on en voie sa raison, il abandone ces cantons; & se retire à Ancone. L'Empereur *Manuel* cependant fait sortir de ses Ports une grande Armée Navale, que l'on croïoit destinée contre la *Sicile*. Le

(1) Le même, *ibid.*

(2) L'Anonime du Mont-Cassin *écrit*, dit *Muratori*, p. 535, *qu'André ne put pas s'en rendre maître. Le contraire est assuré par* Jean de Ceccano *dans sa* Chronique de Fossanuova: *mais tous deux s'acordent à dire qu'au mois de Mars le* Comte, *&c.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

d'autres Villes, savoir, à *Padoue*, à *Vicenze*, à *Bergame*, à *Lodi* & à *Plaisance*. *Il fut reçu par tout avec de grands honeurs, & l'on peut croire avec de grandes dépenses, & de riches présens, que ces* Peuples *lui firent.*

Ann. 1185, p. 48. Au comencement de cète année, l'Empereur étoit encore à *Vérone* avec le *Pape Luce III*, pour les Afaires qu'ils avoient à négocier ensemble. Le *Margarino*, dans le *Bullaire du Mont-Cassin*, T. II, Constitut. 203, *raporte un* Diplôme de Frédéric *doné* À *Vérone* le V des Nones (*le 9*) de Janvier, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXXXV. *Le* III des Ides de Fevrier, *c'est à dire le 11 de Février de la présente année, cet* Empereur *étant à* Reggio, *confirma les Privilèges du* Peuple de Milan, *en y ajoutant beaucoup de nouvèles graces, toutes vraisemblablement bien païées. Le* Puricelli, *dans les* Monum. de la Basil. Ambros., *raporte en entier ce* Diplôme, *qui mérite que l'on y fasse atention, parceque* l'Empereur *y restitue aux* Milanois *leurs anciens Domaines du côté de l'*Occident *& du* Septentrion, *& tous les autres du côté du* Levant, *en s'obligeant de rétablir* Crème. *Les* Crémonois *en furent extrêmement indisposés contre l'*Empereur. *Après tant de dépenses, tant de fatigues essuïées, tant de sang répandu pour son service, ils le vöioient les dépouiller de leurs conquêtes; & récompenser ceux qui si longtems avoient soûtenu la guerre contre lui. Les* Milanois *au contraire s'o-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

précèdente à Acre, *fut reçu par le* Patriarche *de* Jérusalem, *le* Clergé, *& le* Peuple *avec toutes sortes d'honeurs : mais acompagnés de la protestation de ne pouvoir comuniquer avec lui, qu'il ne se fût fait absoudre de l'excomunication par le* Pape. *Aiant ensuite fait voile pour l'Ile de* Cipre, *il envoïa des Ambassadeurs au* Soudan d'Egipte, *lui redemander amicalement le* Roïaume de Jérusalem, *come apartenant à son fils* Conrad, *né d'*Iolande, *légitime héritière de ce* Roïaume. *Le* Soudan *prit du tems pour rendre réponse par des Ambassadeurs.* Deux Frères Mineurs *cependant arivèrent avec des Lètres du* Pape, *qui défendoient au* Patriarche *& aux* Grands-Maîtres des 3 Ordres Militaires *d'obéir à* Frédéric, *& leur enjoignoient de le traiter come Excomunié. En conséquence, lorsqu'il voulut faire marcher l'Armée contre les* Sarasins, *les* Chevaliers *& ceux de l'*Hôpital *refusèrent de servir sous ses ordres. Il falut qu'il essuïât beaucoup de chagrin; qu'il s'prêtât à ce qu'ils vouloient ; & que l'Expédition se fît,* non pas en son nom : *mais au* nom de Dieu & de la République Chretiène. *Il marcha donc à* Joppé, *dont il fit fortifier le* Château, *qu'on avoit démantelé, & qu'il rendit une Place importante. Il en fit de même de tous les autres Châteaux, qui se trouvoient sur la route de* Jérusalem. *Mais, lorsqu'il étoit le plus ocupé de ces soins, il arive un Bâtiment léger, avec l'avis qu'on lui donoit que son* Roïaume *étoit tout en confusion par l'invasion des* Troupes du Pape *dans la* Pouille. *Il ne*

PAPES.	*PRINCES contemporains*	*SAVANS & ILLUSTRES*

recontent la chose. On voit là combien cet Ecrivain s'est peu mis au fair de cète chose. *Ceux* (les *Historiens*) de Venise *en parlent tout autrement*, continue-t il, p. 323. *Selon eux*, Frédéric, *atiré en* Italie *pour rompre la* Confédération desVillesLombardes,*fit publier une proclamation par laquèle* « *le* » Pape Alexandre *étoit* » *déclaré* Ennemi de l'Em» pire, *& défense faite à* » *quiconqut, sous peine de* » *la vie, de lui doner asile* ». *L'infortuné* Pontife, *ne trouvant plus de sûreté en* Italie, *se sauva en habit déguisé, passa à* Zara *en* Dalmarie, *& vint ensuite à* Venise *dans le même déguisement. Quelques - uns assurent qu'il s'y logea dans une* Maison de Charité *come un pauvre* Prêtre, *à qui l'on faisoit l'aumône. Aiant été découvert & reconu, le* Doge Ziani *le tira de son obscure retraite; & lui fit préparer un logement honorable dans le* Palais Episcopal de Castello. « *Il le conjura de* » *prèndre confiance en la* » République, *en lui pro*» *mètant que la* Seigneu» rie *mètroit tout en œu*» *vre pour le rétablir de* » *gré ou de force* ». *En effet, de l'avis du Sénat*, Ziani *fit partir deux* Ambassadeurs, Philippe Urse, & Jaque Centranigo, *pour la* Cour de Fréderic, *& leur remit les* Lètres, *par lesquèles la* Seigneurie *conjuroit ce Prince* « *de ren*» *dre la paix à l'Eglise*, » *en cessant de persécuter* » *le* Pontife, *qui en étoit* » *le* légitime Chef, *la* » *chose étant de son équité*, » *& intéressant tout à la* » *fois l'honeur de la* Reli» gion *& le repos de* l'I» talie ». *Les* Ambassadeurs, *arivés auprès de* Frédéric, *furent d'abord très bien acueillis: mais, quand ils eurent exposé*

blement augmenté, l'avertissant de sa fin, il fit son testament, par lequel il institua son héritier *Henri*, son fils aîné, qui n'avoit que 10 ans. Après quoi le comte, qu'il aloit rendre à Dieu, fur uniquement ce qui l'ocupa jusqu'au 28 d'Octobre, qu'il mourut. Son Corps, come il l'avoit ordoné, fur inhumé dans la *Cathédrale de Winchester*.

Ses deux premières Femmes ne lui donèreur poinr d'Enfans. Il eut d'*Isabeau d'Angoulême*, la troisième, 1°. *Henri*, qui lui succèda; 2°. *Richard*, qui fut *Comte de Cornouaille*, & puis élu *Roi des Romains*; 3°. *Jeane*, Femme d'*Alexandre II*, *Roi d'Ecosse*; 4°. *Eléonor* mariée, d'abord à *Guillaume Marshall, Comte de Pembrook*, ensuite à *Simon de Montfort* qui fut *Comte de Léicester*; 5°. *Isabelle*, que l'*Empereur Frédéric II* épousa.

Matthieu Paris done de ce Roi l'idée la plus désavantageuse: mais cet *Historien, Moine de Saint-Albans*, quoiqu'en bien des ocasions il ménage peu les *Papes* & la *Cour de Rome*, ne doit pas toujours en être cru dans le mal qu'il dit des *Rois* & des *Gens en Place*, surtout quand il s'agit de choses, où l'un & l'autre *Clergé* pouvoient avoir quelque intérêt, *Jean* les avoit peu ménagés; & *Mathieu* n'a pas craint de le noircir par une afreuse calomnie. On peut croire qu'il n'en est pas l'inventeur; & que c'est un mauvais bruit populaire, que ses préjugés d'état onr avidement saisi: mais ce tempéramenr équitable ne l'excusera jamais d'avoir osé dire que *Jean* envoia les Chevaliers *Thomas Hardington* & *Rodolfe Filts-Nicolas*, avec *Ro-*

chevêque de Rheims, & *son Légar, qui avoit assisté au* Concile; *lui ordonant* « *d'assembler les* Docteurs » *des* Ecoles de Paris, de » Rheims *& des autres* » *Villes d'alentour, & de* » *défendre, par l'autorite* » *du* Pape, *sous peine d'*» *anathême, que persone* » *à l'avenir n'eût la har*» *diesse de dire que* Jé» sus-Christ, *en tant qu'*» Home, *n'est pas quelque* » *chose* ». *Quelques années auparavant, le* Papé *avoit écrit sur ce sujet au même* Guillaume, *lorsqu'il étoit* Archevêque de Sens, *lui ordonant* « *d'assembler à* » Paris *ses Suffragans, a*» *vec d'autres Personages* » *pieux & prudens, pour* » *défendre absolument d'*» *enseigner cète Doctri*» *ne* ». *Or elle fut principalement combatue par* Gaurier de Saint-Victor, Docteur *fameux, sixième* Prieur *de cète* Abbaïe, & *successeur du célèbre* Richard (de Saint-Victor), *mort le* 10e *jour de Mars* 1173, *de qui nous avons un grand nombre d'Ecrits, la plûpart de piété. Ceux de* Gaurier *ne sont pas imprimés; & il y a* 4 *Livres, qui portent ce titre:* Contre les *Hérésies* manifestées & condamnées même dans les *Conciles*, que soûtienent les *Sophistes Abailard, Lombard; Pierre de Poitiers*, & *Gilbert de la Poirée. Il les nome les* Quarre Labirinthes de la France; *& dit*, « *Qu'*» *ils se sont égarés, en* » *suivant* Aristote *dans sa* » Dialectique, *& traitant* » *avec la* légèreté Scho» lastique *les* Mistères de » la Trinité & de l'In» carnation ». *Il les combat par l'autorité de l'*Ecrirure *& des* Pères.

JÉROSME,

Evêque d'Arezzo, zèlé Partisan de l'*Empereur Frédéric I*, tivoit encore en

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Roi *Guillaume* avoit mis en mer une puissante Flote, qu'il avoit envoïée en Egipte. Elle venoit d'y saccager la Ville de Tane à l'embouchure du Nil, lorsqu'*Etiène*, frère du Grand-Amiral *Maion*, informé du départ des Grecs, se met à les chercher; les rencontre dans l'Archipel; &, quoique très inférieur en forces, les ataque avec tant de vigueur, qu'il remporte une glorieuse Victoire. Il brûle beaucoup de leurs Vaisseaux; & fait prisonier leur Amiral *Constantin l'Ange*, Oncle de l'Empereur, avec beaucoup d'autres Seigneur, qu'il envoie tous en *Sicile*. Il fait ensuite une course jusqu'à Nègrepont, qu'il ravage; remporte d'autres avantages sur les Grecs; & revient en Sicile, au mois de Septembre. Les succès d'*Etiène* sont cause que *Manuel* envoie à Ancone un de ses plus habiles Négociateurs, qui conclut avec le Roi *Guillaume* une trève de 30 ans.

1159. *Le comencement de cète année*, dit MURATORI (1), *voit naître de nouvèles brouilleries entre le Pape & l'Empereur.* Radewick, *sans examiner si les*

(1) Pag. 336.

bligèrent de conserver & de recouvrer tous les Droits de l'Empire *en* Italie, *& nomément les* Biens de la Comtesse Mathilde. *Entre les Témoins, souscrits à ce* Diplôme, *on trouve* Conrad, Duc de Spolète, & Conrad, Marquis d'Ancone, *c'est à dire alors* Gouverneur de la Marche d'Ancone, *bien qu'on ne voie pas si la Ville d'*Ancone *obéissoit alors à l'*Empereur. *On lit encore, dans le même Ouvrage du* Puricelli, *un autre* Diplôme *de* Frédéric *en faveur du* Monastère de Saint-Ambroise, *expédié à* Milan *le IV des* Nones (*le* 4) de Mai. *Par conséquent on ne sauroit dire avec* Sigonius, *Liv. XV* du Roi. d'Ital., *qu'étant parti de* Reggio, Frédéric *ariva, le* 1 *d'Avril à* Bologne, *& qu'il ala visiter ensuite les autres* Villes de la Romagne. *Le même* Sigonius *ajoute que de la* Romagne *il passa, dans le mois de Juillet, en* Toscane; *& qu'il en dépouilla des* Règales *& de la* Liberté *toutes les* Villes, *à la réserve de* Pise *& de* Pistoie; *& qu'il les soûmit à des* Oficiers, *qu'il noma, parcequ'elles avoient été pour l'*Eglise *contre lui durant les Guerres précèdentes.* Sigonius *a parlé d'après l'*Histoire de Jean Villani, *Liv. V, Ch.* 12, *où ces choses sont placées à l'an* 1184, *parceque l'Auteur anticipe d'une année. Les mêmes choses se trouvent dans les* Anciènes Annales de Siène, *qui mètent sous la présente année l'arivée de* l'Empereur *en* Toscane. P. 50. *Les* Crémonois, *précèdemment si chauds pour les intérêts de* l'Empereur, *avoient*

pensa plus alors qu'à se débarasser de la Palestine *pour acourir au secours de son* Roïaume; *& , faisant un acomodement tel qu'il put avec le* Soudan, *il accepta les conditions, qu'il plut au* Sarasin *de lui faire. Le* Soudan *lui cèda les Villes de* Jérusalem, *de* Bèthléem, *de* Nazareth *& de* Sidon, *avec les* Châteaux *& Terres de leur dépendance, ne se réservant que la garde du* Temple de Jérusalem, *ou du* Saint-Sépulchre, *où les* Sarasins *& les* Chrétiens *devoient avoir également la liberté de faire leurs dévotions. On convint aussi qu'il y auroit une trève de* 10 *ans, & que tous les Prisoniers seroient rendus de part & d'autre.* Frédéric *ala prendre ensuite possession de* Jérusalem; *& sans doute il dut trouver étrange que le* Patriarche *eût déja mis l'Interdit sur cète Ville en cas qu'il y entrât. Il ne laissa pas d'aler visiter le* Saint-Sépulchre; *& , come persone n'osa le couroner, il posa la Courone sur l'*Autel; *& , l'aiant prise avec ses mains, il la mit sur sa tête. Quiconque lira ceci, poura-t-il s'empêcher de lever les épaules?* Frédéric, *étant ensuite retourné vers la mer, s'embarqua promtement avec* 2 *Galères bien armées, & vint heureusement débarquer à* Brinde *dans la* Pouille *au mois de Mai de la présente année. Le Traité, qu'il avoit fait avec le* Soudan, *étant devenu public, la* Cour de Rome *en fit grand bruit, en le désaprouvant. Elle traita* Frédéric *de* Lâche *& de* Traître, *parcequ'il avoit laissé le vénérable* Sépulchre de Jésus Christ *entre les mains des* Chiens; *& ne voulant pas faire atention que* Fré-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
leur mission, l'Empereur *leur répondit fièrement & en colère* : Dites à votre *Prince*, & à votre *Sénat* que *Frédéric*, *Empereur des Romains*, leur redemande un Fugitif, qui est son Ennemi; & que s'ils ne me le renvoient pas au plustôt, sous bone garde, je me vangerai de l'insulte qu'ils m'auront faite, en les assiégeant par terre & par mer; & que j'irai planter mes Aigles victorieuses devant le Portail de *Saint-Marc*. *Cète réponse, portée à Venise, fit trembler* Alexandre : *mais le* Doge Ziani *l'exhorta à ne rien craindre, l'assurant*, « *Que la* Seigneurie » *étoit en état de soûtenir la protection, qu'elle* » *lui avoit acordée; &,* » *quoi qu'il pût ariver*, » *qu'elle ne s'en départiroit point* ». Frédéric *tint parole; &, ne se voïant pas obéi par les* Vénitiens, *il fit armer contre eux* 75 *Galères, dont il dona le comandement à son fils* Otton. *On ne perdit point de tems à* Venise. *On prépara en toute diligence un Armement capable de soûtenir le choc des forces navales de* Frédéric. Otton *avoit déja mis en mer, & s'étoit montré sur les* Côtes d'Istrie. Ziani *se disposa à voler à sa rencontre. Avant son départ, il assista à une Messe solemnèle, qui fut célébrée par le* Pape *lui-même, & à la fin de laquèle* Alexandre *lui ceignit l'épée, en lui souhaitant & lui prédisant la victoire, come une protection que le Ciel ne pouvoit refuser à la justice de sa cause.* Ziani *s'embarqua tout de suite, & rencontra la Flote Impériale à la hauteur de* Pirano. *En un instant les dispositions furent faites. L'ataque comença sur l'heure même avec une fureur égale de part & d'autre. Après plusieurs heures d'un com-*	*bert, Prêtre de Londre* en Ambassade au *Miramolin d'Afrique*, lui demander du secours à condition de se rendre son Vassal, & d'embrasser la *Religion Mahométane*. Il raconte au long de quèle manière ils furent reçus; rend compte de leur conversation avec le *Roi Maure*; fait voir combien ce Prince méprisoit *Jean* à cause de la bassesse de son esprit; & raporte, en exagérant, les marques de mepris avec lesquèles le *Miramolin* congédia les Ambassadeurs de *Jean*. D'autres *Historiens* l'ont acusé d'impiété sur des oui-dire. *Jean* sans doute ne fut pas un Prince fort religieux; mais, en l'avouant, on n'est pas obligé de croire que, quelque tems après qu'il eut fait sa paix avec *Innocent III*, voïant que ses Afaires n'en aloient pas mieux, il ait dit, « Que » rien ne lui réussissoit de» puis qu'il avoit fait sa » paix avec *Dieu* & avec le » *Pape* ». Beaucoup moins encore croira-t-on la Bouffonerie impie, qu'on lui prête, en disant, « Que, » considérant à la Chasse » un Dain, qu'il venoit » de tuer & qu'on éventroit : il dit : *Regardés* » *come ce Drôle est gras*. » *Je jugerois cependant* » *qu'il n'a jamais entendu* » *Messe* ». La manière injuste, dont il en agit avec son frère le *Roi Richard*; le meurtre du *Duc de Bretagne*, son neveu, dont il ne se lava jamais bien; la prison perpétuèle d'*Eléonore*, sœur de ce jeune Prince; la répudiation d'*Havoise de Gloecester*; son indolence inconcevable, pendant que *Philippe Auguste* le dépouilloit de ses *États de France*; l'indigne & lâche bassesse, avec laquèle il résigna sa Courone au *Pape*, pour la tenir ensuite	1162, & ne vivoit plus en 1172. Il fut d'abord *Chanoine Régulier*; puis *Abbé de Saint-Frédien* de *Luque*; ensuite, en 1142, Coadjuteur, au *Siége d'Arezzo*, de l'*Evêque Maur*, dont il fut le successeur en 1144. *L'Ordre des Camaldules* le compte avec raison au rang de ses Bienfaiteurs, parcequ'il confirma, le *VIII des Calendes de Mars* (22 de Février), *Indiction VIII*, c'est à dire 1159, toutes les Donations faites jusqu'alors au *Désert de Camaldoli*. Le Manuscrit 1248 de la *Bibliothèque du Vatican* contient des *Sermons* de cet *Evêque*, pour les Dimanches, dédiés par lui-même au *Pape Luce III*, alors *Cardinal Ubald*, *Evêque d'Ostie*. On ignore en quèle année *Jérôme* mourut : mais on ne rencontre, pour la première fois, dans les Monumens de ce tems-là *Constantin II*, son successeur, qu'en 1172. *JEAN DE MATÉRA*, que l'on a mis au nombre des *Saints*, meurt le 20 de Juin 1139, âgé de 89 ans. Il prit son surnom de *Matéra*, Ville de la *Pouille*, dans laquèle il étoit né de Parens illustres, en 1050. Pieux & savant *Ecclésiastique*, il n'eut pour objet de son zèle, que la conversion des Pécheurs. Ses Prédications instructives & pathétiques, & l'on ajoute ses miracles, en ramenèrent un grand nombre à Dieu. L'amitié la plus étroite l'unit à *Guillaume*, que l'on a placé dans le *Calendrier*, & que la *Congrégation de Monte-Vergine*, sous la Règle de S. *Benoît*, reconoît pour Fondateur.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC I.*

plaintes du Pape étoient bien ou mal fondées, dit (1), « *Qu'il mandioit des prétextes pour rompre* ». *Il se plaignoit* « *de ce que les Comissaires Impériaux exigeoient très rigousement le fourage dans les Etats de l'Eglise Romaine* »; *& beaucoup plus* « *de ce que*, Frédéric, *par sa Loi si dure touchant les* Régales, *avoit vexé, non seulement les Villes: mais encore les Evêques & les Abbés* ». *Il écrit à ce sujet à l'Empereur une* Lètre *pleine de douceur en aparence: mais aiant au fond quelque aigreur; & l'envoie par une persone de basse condition, qui disparoît aussitôt après l'avoir présentée* (2). *Come alors* Frédéric *étoit jeune, on peut dire que la hauteur étoit le mobile de ses actions. En conséquence, cète bravade le met dans une grande colère. Vers ce tems*, Anselme, *Archevêque de Ravenne, étant mort*, Gui, *fils du Comte de Biandrate, est, par la protection de l'Empe-*

(1) *Vie de Frédéric*, Liv. II, Chap. 15.

(2) Par cet exposé même, on voit que *Radewick* avoit examiné tout; & qu'il a raison de dire du Pape, qu'*il mandioit des prétextes pour rompre*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

bien changé de sentimens à son égard, lorsqu'ils l'avoient vu confirmer au Peuple de Milan *la propriété de* Crème; *& l'Empereur, bien informé de leur changement, les en punit en faisant rebâtir cète Ville détruite. Voici ce que* Sicard *en dit:* L'An du Seigneur MLXXXV, l'*Empereur*, de retour en *Italie*, rebâtit *Crème* en haine des *Crémonois*. Cète même année, Je *Sicard*, Compilateur & Ecrivain du présent Ouvrage, fus élu, quoiqu'indigne, pour l'*Ofice Episcopal de Crémone*.

Ann. 1186, p. 52. *Les* Crémonois *ne s'étant pas trouvés à la magnifique cérémonie des Nôces du jeune* Roi Henri *avec* Constance de Sicile, *tante du* Roi Guillaume II, *l'*Empereur *en fut si fort indigné contre eux, qu'aiant trouvé quelques prétextes, il les mit au* Ban de l'Empire. Sigonius, *suivant avec un peu trop de confiance*, Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *dit* (Roïaum. d'Ital. *Liv. XV*), « *Qu'en* 1184, *le* Roi Henri *reçut la* Courone de fer *à* Saint-Ambroise *de* Milan ». *Le même* Fiamma, *dans sa* Grande Chronique, *dit* d'Henri *& de* Constance: Ils furent couronés à *Saint-Ambroise* & à *Monza*. Baronius, *& le* Puricelli *croient au contraire que ce Couronement se fit en* 1185: *mais ils se trompent, & d'autres Ecrivains se trompent, come eux, en disant que la Courone lui fut donée par l'Ar*chevêque de Milan, *que les uns noment* Algise, *les autres* Hubert, *& les autres* Milon. *La vérité est que le* Roi Henri *& sa*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

déric *avoit été forcé de recevoir la loi de qui pouvoit d'autant plus lui refuser tout, qu'il n'ignoroit rien de ce que le* Pape *faisoit contre* Frédéric *dans la* Pouille *& dans la* Palestine; *& qu'il étoit instruit de la discorde qui règnoit entre l'*Empereur *d'une part, & le* Patriarche *& l'*Armée Chretiène *de l'autre. Il est d'ailleurs très certain que les* Chretiens *restèrent en possession de* Jérusalem; *& qu'il y en eut plusieurs milliers qui s'y transportèrent, & s'y fixèrent paisiblement sous les ordres d'* Oficiers de l'Empereur.. *Quant à moi, je baisse la tête; & je n'ose soumètre à l'examen la conduite de la* Cour de Rome *dans cète conjoncture. Elle passe ma portée; & je me contente de dire que, suivant l'*Abbé d'Ursperg, *la manière, dont le* Pape *traversa l'Expédition de* Frédéric *dans le* Levant, *fit grand bruit dans toute la* Chretienté. Richard de San-Germano *dit même:* Il paroît vraisemblable que si l'*Empereur* eût alors passé la mer avec la faveur & la paix de l'*Eglise Romaine*, l'Afaire de la *Terre-Sainte* eût bien mieux prospéré. *Le départ de* Frédéric *fut cause que le peu qu'il avoit gagné dans la* Palestine *éprouva la fortune contraire, principalement parceque, dès qu'il fut parti, le* Patriarche, *les* Hospitaliers, *& les* Templiers *se révoltèrent contre lui. On ne sauroit lire, sans en être afligé, l'Histoire de cète malheureuse discorde, remplie d'invectives & de calomnies de part & d'autre; &, ce qu'il y a de pis de tant de malheurs arivés aux* Peuples, *& de tant de domages soufferts par la* Chretienté.

PAPES.

bat très sanglant, les Impériaux, *dont la perte avoit été extrême, & qui voïoient plus de la moitié de leur* Flote *brûlée, ou coulée à fond, furent obligés de se rendre.* Ziani *emmena à* Venise 30 *de leurs galères avec la Capitane, où étoit le* Prince Otton. *Tous les* Historiens *conviènent de ce combat & de la défaite de la* Flote Impériale. *Ceux de* Venise *sont les seuls, qui en disent l'ocasion & les circonstances; & on ne voit point ailleurs de raison solide, qui empêche de les croire* (a). *La nouvèle d'une victoire si complète remplit* Venise *d'étonement & de joie. Au premier signal, que l'on eut, de la* Flote *victorieuse, tout le* Peuple *courut en foule vers le rivage. Le* Pape *s'y rendit à la tête du* Sénat *& du* Clergé. *Lorsque* Ziani *parut avec son illustre Prisonier, sur lequel la multitude jetoit d'avides regards, son nom fut célèbré par toutes les bouches d'une manière triomphante. Le* Pape *l'embrassa tendrement; & voulant lui faire sentir toute la vivacité de sa reconoissance, il lui présenta un anneau d'or, en lui disant:* Recevez cet anneau. Servés-vous en come d'une chaine, pour tenir la Mer assujètie à l'*Empire Véni-*

(a) M. L'Abbé L...... dit affirmativement que *tous les* Historiens *conviènent de ce combat*; & moi je dis plus affirmativement encore que je n'en trouve pas un mot dans tous les *Historiens*, qui doivent ici faire autorité. C'est la *raison solide*, qui, bien que cet *Abbé* ne l'ait pas vue, parcequ'il n'a pas daigné prendre la peine de voir un seul des *Historiens* que j'indique, *empêche d'en croire ceux de* Venise.

PRINCES contemporains.

en *Fief* du *Saint-Siége*; ses manques de parole continuels aux *Barons*; & les Troupes étrangères, dont il inonda tout son *Roïaume*, sont des traits, qui doivent noircir à jamais sa mémoire; & sur lesquels pourtant il ne seroit pas impossible de le justifier, au moins jusqu'à certain point. Mais ce Prince avoit trop peu de parties estimables, pour qu'on se done la peine de faire son apologie. *Il avoit de grands défauts*, dit *Rapin-Thoyras*, p. 360, *mais qui auroient été moins sensibles, ou moins relevés par les* Historiens, *s'il eût été contemporain d'un* Roi de France *moins habile, & moins ambitieux, d'un* Pape *moins fier & plus scrupuleux, & d'une* Noblesse *moins turbulente. Pour ce qui regarde les* Taxes, *qu'il leva sans le consentement des* Etats, *on peut dire que ce n'étoit pas une chose fort extraordinaire depuis* Guillaume le Conquérant. *C'est ce qu'on a pu remarquer dans quelques-uns des* Règnes *précèdens; & c'est pourtant ce que plusieurs* Historiens modernes *relèvent avec chaleur, come si, en ce tems-là, l'*Angleterre *eût joui des mêmes* Privilèges, *qu'elle posséde aujourd'hui. Cependant il est facile de comprendre que les choses étoient alors sur un autre pied, quand on considère qu'il falut remonter jusqu'au tems des* Rois Saxons *pour trouver les fondemens de ces* Privilèges.. ..... *On acuse ce* Prince *d'avoir surpassé* Henri II, *son père, en luxure; défaut, qu'on ne s'avise guère de reprocher aux* Souverains, *à moins qu'on n'ait un dessein formé de les décrier, pour d'autres raisons. On ne sauroit nier qu'on n'ait tâché de peindre celui-ci avec les plus*

SAVANS & ILLUSTRES.

Il fonda lui-même, vers 1118, sur le *Mont Gargan* une autre *Congrégation* du même *Ordre*, qui ne subsiste plus, & qu'on apelloit de *Pulsano*.

L'ANONIME,

ou plustôt

LES ANONIMES DU MONT-CASSIN.

Ce sont trois Compilateurs d'une *Chronique* très utile. Le *premier Auteur*, qui vivoit en 1153, eut deux *Continuateurs*, dont le premier vivoit en 1195, & le second en 1212.

Leur *Chronique* parut pour la première fois parmi les *Quatre Historiens*, publiés par le P. *Antoine Caraccioli*, desquels j'ai parlé dans le Volume précèdent à l'*Art.* de *Loup Protospate*.

On aprend de l'*Avertissement*, mis par *Camillo Pellegrino* à la tête de ses *Corrections sur cète Chronique*, que le P. *Caraccioli* l'avoit tirée de diférens Msts. du *Mont-Cassin*. Celui coté 47, en a fourni le comencement depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1153; & le Mst. 199 ce qui suit, en començant par 1154, jusqu'à 1195. Le reste jusqu'en 1212 est pris d'un lambeau, qui se trouve à la suite de la *Chronique de Léon d'Ostie & de Pierre Diacre* dans le Mst. 62: mais ce lambeau, qui comence en 1153, paroît être la suite du Mst. 47; ce que le *Pellegrino* prouve par la même incxactitude de l'un & de l'autre Mst. à l'égard de la *Chronologie*. Dans le Mst. 47 les Faits sont anticipés d'une année depuis 1034 jusqu'en 1052; ce qui continue dans le Mst. 62 jusqu'en 1088. La même faute ne se voit point dans ce que fournit le Mst. 199, qu'on a

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

reur, unanimement élu Archevêque par le Clergé & le Peuple. Mais, come il étoit Soûdiacre de l'Eglise Romaine, il lui faloit, pour passer dans une autre Eglise, une permission spéciale du Pape, à qui l'Empereur en écrit. Adrien *répond avec beaucoup de politesse: mais en refusant ce que l'Empereur demandoit.* Frédéric, *choqué de ce refus, ordone sur le champ à son Chancelier de mètre à l'avenir le nom de l'Empereur le premier à la tête des Lètres, qu'il écriroit au Pape, come cela se pratiquoit à l'égard des simples Evêques; Cérémonial contraire à l'usage de plusieurs siècles, & trop injurieux au Saint-Siége. Deux* Lètres *à ce sujet, raportées par* Baronius, *& par* Nauclerus *d'après lui, l'une du Pape à l'Empereur, l'autre de l'Empereur au Pape, me paroissent avoir été fabriquées par quelque Oisif des Siècles suivans, ou supposées, dans le tems, par quelque sot Bel-Esprit. Enfin, les semences de discorde croissent d'autant plus, qu'il se répand un bruit, « Qu'on avoit in» tercepté des Lètres, » par lesquèles* Adrien *» excitoit les Milanois » à se révolter ». La*

femme Constance *furent couronés dans le courant du mois de Janvier de cète année 1186, come on l'aprend des Auteurs allègués ci dessus. Ecoutons* Raoul de Dicet, *qui dit:* Le Mariage d'*Henri, Roi de Germanie*, & de *Constance*, fille de *Roger*, *Roi de Sicile*, & tante de *Guillaume, Roi de Sicile*, gendre du *Roi d'Anglecerre*, fut célèbré. Le VI des Calendes de Février (*27 de Janvier*) l'*Archevêque de Vienne* courona *Frédéric, Empereur Romain à Milan (c'est à dire avec la* Courone du Roïaume de Bourgogne). Le même jour, le *Patriarche d'Aquilée* courona (*c'est à dire avec la* Courone du Roïaume d'Italie) *Henri, Roi de Germanie*, qui depuis ce jour fut apellé *César*. Un *Evêque Allemand* courona (*come* Reine de Germanie) *Constance*, tante de *Guillaume, Roi de Sicile*. Ce fut dans le *Monastère de Saint-Ambroise*, que ces choses se firent; *& non pas à* Monza. *C'étoit à l'*Archevêque de Milan, *qu'il apartenoit de doner la* Courone de fer *au nouveau* Roi d'Italie: *mais parcequ'alors le* Pape Urbain III, *qui retenoit cète* Eglise *come* Archevêque, *n'avoit pas, à cause des nouvèles brouilleries élevées entre l'*Empereur *& lui, voulut faire cète fonction*, Godefroi, Patriarche d'Aquilée, *Home très hardi, & Personage très mondain, usurpa ce Droit, sans égard pour le* Pape, *& conféra la* Courone du Roïaume d'Italie *au* Roi Henri. *Pour cet atentat, le* Pape Urbain *suspendit des fonctions E-*

Pour moi, je passe outre, sans m'arêter. Frédéric *ne fut pas plustôt dans la* Pouille, *qu'il ne cessa pas de députer au* Pape *pour lui demander la paix, & se montrer prêt à faire ce qu'il lui comanderoit. N'en aïant pu rien obtenir, il rassembla ses forces; & se servit des* Croisés Allemans, *qui revenoient de la* Terre-Sainte, *& d'un gros Corps de* Sarasins de Nocera. *Dans le mois de Septembre, il vint à* Capoue; *& se rendit ensuite à* Naple *pour avoir des secours d'Homes & d'argent. Cependant* Jean, Roi de Jérusalem, *voïant que les choses aloient être peu favorables pour lui, laissa là le siége de* Caiazzo, *pour se retirer à* Téano. Frédéric *recouvra bientôt* Alife, Vénafre *& d'autres Places,* San-Germano *& les autres Domaines du* Mont-Cassin, Prezenzano, Téano, *la Forteresse de* Bantra, Arpino, *& d'autres lieux.* Sora, *qui voulut atendre qu'on la forçât à se rendre, fut prise, & livrée aux flames le jour de S.* Simon *& S.* Jude *à la fin d'Octobre. Dans le même tems, des Lètres & des Messages établissoient une bone union entre l'*Empereur *& les* Romains. *Ces heureux succès des armes de* Frédéric *furent enfin cause que le* Pape *prêta l'oreille aux propositions d'acomodement.*

Ann. 1230, p. 200. *Les Négociations entamées pour la paix entre le* Pape *& l'*Empereur *aloient leur train; & , pendant ce tems-là, le dernier recouvra plusieurs autres de ses Places. Les principaux Médiateurs étoient* Léopold, Duc d'Autriche, *qui mourut, cète année, à* San-Germano, *le 23 de Juillet;* Bernard, Duc de Moravie; *les Ar-*

PAPES.

tien. Epousés la Mer avec cet anneau ; & que désormais, à pareil jour, la célébration de ce mariage soit renouvelée par vous & vos successeurs, afin que toute la postérité sache que les *Armes Vénitiènes* ont aquis l'Empire des Flots, & que la Mer vous a été soumise, come l'Epouse l'est à son Epoux. .... Ziani, *sensible à la bonté du* Saint-Père, *lui présenta le Prince* Otton, *avec les* Seigneurs Allemans *qui avoient été pris à sa suite. Ils reçurent tous à* Venise *le traitement le plus honête ; & on eut pour le Prince en particulier tous les égards qui convenoient à son rang. Il eut diverses conférences avec le* Doge *& le* Pape Alexandre, *dans lesquèles il lui fut aisé de se convaincre de l'injustice de la cause que soûtenoit son Père. Il remarqua qu'on desiroit beaucoup de se reconcilier avec lui ; &, sentant toute la nécessité de mètre fin au* Schisme *scandaleux qui divisoit l'Eglise, il demanda qu'on lui permit d'aler lui-même négocier la paix auprès de* Frédéric, *& dona sa parole qu'en cas que ses instances fûssent sans succès, il reviendroit se constituer prisonier à* Venise. *On accepta très volontiers sa proposition ; &* Otton *partit, ne désespérant pas de ramener son Père à des sentimens pacifiques, quoiqu'il vint tout récemment d'élire un troisième* Anti-pape *sous le nom de* Calixte III, *pour remplacer* Paschal III, *qui étoit mort.* Otton *ariva à la* Cour de Frédéric. *Il lui rendit un compte exact de la* Bataille de Pirano. *Il protesta, « Que lui & tous ses Ofieiers avoient fait leur » devoir en braves gens ; » & que, s'ils avoient été » vaineus, il n'en faloit » acuser que la fortune,*

PRINCES contemporains.

noires couleurs, afin de faire passer plus doucement le procédé du Pape envers lui. Jean *fut toujours malheureux*, dit le même Ecrivain, p. 36, *&, si l'on en croit les* Historiens, *toujours haï de ses* Sujets. *On ne sait pourtant coment acorder cète constante haine des* Anglois *avec la facilité qu'il trouva à lever des Armées, quand il en avoit besoin, & même pendant qu'il demeura dans les liens de l'*Excomunication. *Il faut donc distinguer deux périodes dans le* Règne *de ce* Prince. *La première comprend le tems, qui s'écoula depuis son avènement à la* Courone, *jusqu'à ce qu'il l'eût résignée au* Pape. *Pendant ce tems-là, s'il ne fut pas estimé, du moins il ne paroît pas qu'on eût pour lui cète haine, que sa mauvaise conduite lui atira dans la suite. La seconde période comence au tems de cète Résignation, & dure jusqu'à la fin de sa vie. Pendant cèle-ci, on ne peut disconvenir que ses Sujets n'eussent une très forte aversion pour lui. Si pourtant on considère son* Gouvernement, *indépendamment de ses qualités personèles, on peut dire qu'il ne fut pas des plus mauvais. Ce fut lui principalement, qui règla la forme du* Gouvernement Civil *de la Ville de* Londre, *& de la pluspart des autres Villes du* Roïaume, *tel qu'on le voit aujourd'hui. Selon le sentiment de* Cambden *& de quelques autres,* Jean *fut le premier, qui fit batre de la* Monoie Sterling. *Les* Cérémonies, *qui s'observoient à l'installation d'un* Comte, *ont ce même Prince pour Auteur. Il établit les* Loix d'Angleterre *en* Irlande; *& dona aux* Cinq Parts *les* Priviléges, *dont ils jouissent encore aujourd'hui.*

SAVANS & ILLUSTRES.

copié sur un meilleur Exemplaire.

Au reste, ce n'est que depuis 1137 que cète *Chronique* peut être utile. Tout ce qui précède est pris de celle de *Léon d'Ostie* & de *Pierre Diacre*, come l'observe le *Pellegrino*, qui dit aussi, « Qu'il » est aisé de reconoître » que l'Ouvrage est de » diferentes mains ».

D. *Constantin Gaetano*, *Abbé* dans la *Congrégation du Mont-Cassin*, de qui j'ai parlé dans le Volume précèdent, *Art.* de *Gélase II*, avoit parmi ses Msts. une Copie de cète *Chronique* fort diférente de celles que l'Editeur avoit vues. Il l'avoit faite, come il le disoit, par une *Note* de sa main, « sur » un Mst. en *Lètres Lombardes*, marqué dans la » *Bibliothèque du Mont-Cassin*, présentement 62, » autrefois 1020 ». Il avoit aussi mis en tête, « Que l'Auteur étoit D. » *Albéric, Moine du Mont-Cassin*, & *Prévôt de Sainte-Marie d'Abbaneta* ».

C'est cète Copie, comuniquée à *Muratori*, qu'il a fait imprimer dans le T. V des *Historiens d'Italie* sous ce titre. *Chronologia ab anno Domini millesimo ad millesimum quinquagesimum quartum ex manu exarato* literis Longobardicis *Codice* Bibliothecæ Casinensis *signato hoc numero 62, alias 1020, Auctore Domno* Alberico Monacho *sacri* Monasterii Casinensis, & Præposito S. Mariæ de Albaneta.

Ce savant Editeur observe dans sa *Préface*, « Qu'en effet le *Moine Albéric* parle de lui-même » en quelques endroits : » Qu'il dit à l'an 1123 » qu'il reçut alors la *Prêtrise* ; & puis à l'an » 1149 qu'il fut fait *Prévôt de Sainte-Marie d'Albaneta* : mais que d'-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

*querèle devient ensuite plus vive par l'envoi, qu'*Adrien *fait à* Frédéric, des 4 Cardinaux Octavien, *Prêtre du Titre de Sainte-Cécile*, Henri, *Prêtre du Titre des Saints-Nérée-&-Achillée*, Guillaume, *Diacre*, & Gui de Crème, *aussi Diacre. Ces Légats lui proposent diverses prétentions de la Cour de Rome, savoir*, « *Que* » *l'Empereur ait à ne* » *point envoïer à Rome*, » *à l'insu du Pape, des* » *Comissaires pour rendre la justice, parce*» *que toutes les* Régales » *& les* Magistrats *de* » *Rome étoient au Pape : Qu'on ne devoit* » *point exiger le fourage dans les Biens patrimoniaux de l'Eglise* » *Romaine, hors le tems* » *du Couronement de* » *l'Empereur : Que les* » *Evêques d'Italie devoient à la vérité prêter à l'Empereur serment de fidélité; mais* » *non lui rendre homage : Que les Députés* » *de l'Empereur ne logent point dans les* » *Palais des Evêques :* » *Que l'on restitue à* » *l'Eglise Romaine les* » *Biensfonds & les Tributs de Ferrare, de* » *Massa, de Figheruolo, de toute la Terre* » *de la* Comtesse MATHILDE, *de toute celle*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

piscopales, *le* Patriarche *& les* Evêques *qui l'avoient assisté dans ce* Couronement. *On en trouve la preuve dans la* Chronique d'Anchin, *qui, racontant les querèles nouvèlement nées entre le* Pape Urbain *& l'*Empereur Frédéric, *dit :* Surtout parcequ'en *Italie*, un certain jour solemnel, le *Patriarche d'Aquilée* & certains *Evêques* assistèrent, sans le consentement du *Pape*, au Couronement du *Roi Henri*; & le *Pape* les suspendit tous de l'Ofice divin. *Les autres articles des plaintes* d'Urbain *contre* Frédéric *nous ont été conservés par* Arnold de Lubec, *Liv. III, Ch.* 16 *de sa* Chronique. *Il se plaignoit* 1°, » *De ce que l'*Empereur *re*» *tenoit, contre tout droit*, » *le* Patrimoine de la » Comtesse Mathilde *do*» *né par elle à l'*Eglise » Romaine »; 2°. « *De* » *ce que, lorsque quelque* » Evêque *venoit à mourir*, » *l'*Empereur *se mètoit en* » *possession des* Biens des » Eglises, *qu'il dépouil*» *loit au grand domage* » *des Successeurs* »; 3°. » *De ce que, sous prétex*» *te d'ôter les* Abbesses » *scandaleuses, il s'empa*» *roit des revenus de leurs* » Monastères, *& n'en mè*» *toit pas d'autres de meil*» *leure vie en leur pla*» *ce* ». *Il se plaignoit encore « à l'ocasion du nou*» *vel* Archevêque de Trè» ves, *& de ce que les* » Laics *usurpoient ou pos*» *sèdoient les* Décimes ». *Je n'en dis pas d'avantage, pour ne me point trop étendre : mais on peut bien croire qu'une des choses qui chagrinoient le plus le* Pape *& les* Cardinaux *étoit le Mariage de* Con-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

chevêques de Saltzbourg & de Reggio de Calabre; & Herman, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. *Il se tint à* San Germano *pour cet effet un Congrès, où se trouvèrent* Jean, Cardinal-Evêque de Sabine, & Thomas, Cardinal de Sainte-Sabine, Légats du Pape; *& dans lequel on aplanit beaucoup de dificultés. La principale étoit la restitution des Villes de* Gaiète *& de* Sainte-Agathe, *que* Frédéric *prétendoit lui devoir apartenir, & que* Gregoire *vouloit garder. Enfin, après plusieurs alées & venues des Médiateurs, on conclut, le* 9 *de Juillet à* San-Germano, *l'acomodement, par lequel l'*Empereur *s'engagea « de pardoner à qui*» *conque avoit pris les ar*» *mes contre lui, tant en* » Italie *que dehors; de* » *restituer à l'*Eglise *quel*» *que Etat que ce fût, dont* » *les siens se fûssent empa*» *rés; de rendre leurs Ter*» *res à diférens Particu*» *liers; & de ne plus char*» *ger l'un & l'autre* Cler» gé *de Tailles & d'au*» *tres Impôts* ». *On devoit choisir des Arbitres pour décider dans l'année le point contesté de* Gaiète *& de* Sainte-Agathe. *Après l'exécution du Traité, l'*Empereur *fut absous des Censures dans le mois d'Août le jour de* S. Augustin; *& l'on fit partout de grandes réjouissances pour cète paix. Ah! Si, deux ans plustôt, on avoit été dans les mêmes dispositions, & si le* Pape *& l'*Empereur *se fussent comportés à l'égard l'un de l'autre, le premier avec plus d'indulgence, le second avec moins de hauteur, que les Afaires de la* Terre-Sainte *auroient été bien mieux; & qu'on auroit épargné de maux, dont le plus grand fut dans cète*

PAPES.

» ou plustôt il faloit reconoître dans ce mauvais » succès l'atention de la » divine Providence à do» ner la victoire au Parti » dont la cause étoit la » plus juste. Il emploïa » tout ce que la qualité » de Fils pouvoit lui do» ner de droits sur la ten» dresse de son Père, pour » l'engager à rendre ses » bones graces au Pontife » Alexandre, à qui on ne » pouvoit contester la Pa» pauté sans un aveugle» ment extrême. Il lui ré» présenta que rien ne se» roit plus digne de sa ma» gnanimité, que de réta» blir lui-même dans Ro» me celui que toute l'E» glise reconnoissoit pour » son légitime Chef. Il le » conjura de consoler par » une promte paix tous les » Fidèles, à qui tous les » troubles de l'Eglise & les » malheurs d'Alexandre » causoient la plus vive » afliction ». P. 130. Frédéric, dégouté des contradictions & des revers, que lui avoit atirés son acharnement à perpétuer le Schisme, començoit à se lasser de se doner en spectacle à toute la Chrétienté. Il écouta le discours de son Fils d'un air tranquile & sérieux. Après avoir gardé quelque tems le silence, pour se livrer à de profondes réflexions, il le rompit, en disant, « Que puisqu'» Alexandre vouloit la » paix, il n'y mètroit de » sa part aucun obstacle ». Dès-lors il ne fut plus question que de choisir le lieu, où devoit se faire l'entrevue du Pape & de l'Empereur. On parla d'abord de Venise. Frédéric se décida pour Bologne. Il y eut à ce sujet diverses contestations, qui ocasionèrent quelque retardement. On convint enfin de se rendre à Venise, come étant un lieu neutre, & où il seroit facile aux deux Ad-

PRINCES contemporains.

HENRI III,

surnomé

DE WINCHESTER,

fils aîné du Roi Jean Sans-Terre, lui succède, en 1216, n'aiant que 10 ans; & meurt le 29 de Novembre 1272. Son Corps est enterré dans l'Eglise de Westminster auprès de la Châsse d'Edouard le Confesseur. On y voit encore son Tombeau.

*Dans toute l'*Histoire de ce Règne, *on voit, dit Rapin-Thoyras*, T. II, p. 6; 6, *un* Roi *d'un mérite fort médiocre, inconstant, capricieux, imprudent; des* Ministres *fiers & hautains, ménageant peu le* Peuple, *& faisant peu d'atention au* Bien du Roïaume; *& d'un autre côté, des* Seigneurs *opiniâtres, qui ne vouloient point se laisser dépouiller de ce qu'ils avoient gagné sous le* Règne *précédent, ni laisser perdre l'ocasion, que leur ofroit un* Roi *foible & peu guerrier, pour se maintenir dans leurs* Privilèges. *Enfin, on y voit les* Papes *user d'une tirannie ouverte envers le* Clergé d'Angleterre, *& regarder le* Roïaume *come un* Païs *de conquête. C'est à cela, que se rapportent presque tous les* Evènemens *du* Règne d'Henri III.

Ces paroles caractérisent exactement un Règne de 56 ans, qui demanderoit un détail, dans lequel je ne puis pas entrer. L'*Historien*, qui vient de parler, en fait l'*Histoire abregée* dans son *Extrait* du premier T. des *Actes de Rymer*; &, come ce *Règne* est fort long, il le divise en 2 *Parties*, l'une depuis la *Mort du Roi Jean* jusqu'en 1254; & l'autre depuis 1254 jusqu'à la *Mort d'Henri III*. La *première Part.* a 5 *Articles*. 1°. Les *Afaires Domestiques*. 2°. Les *Afai-*

SAVANS & ILLUSTRES.

» ailleurs on ne sait rien » de cet *Albéric*; Que » *Chacon* (*Ciaconius*) » parle d'un *Albéric*, *Moi*» *ne du Mont-Cassin*, qui » vivoit du tems de *Gré*» *goire VII*, & qui fut » *Cardinal*; Que *Léon d'*» *Ostie* & *Pierre Diacre*, » qui disent beaucoup de » choses de cet *Albéric*, » ne parlent point de son » *Cardinalat*, qu'ils n'au» roient pas oublié, s'il » étoit réel: Qu'un autre » *Albéric*, aussi *Moine du* » *Mont-Cassin*, qui fleuris» soit, en 1123, est Au» teur d'un Ouvrage in» titulé: *De Visione sua* » (*De sa Vision*): Que *Ca*» *ve* parle de ces deux *Al*» *béries* à l'an 1157; & » qu'il reproche à *Posse*» *vin*, à *Wion*, à *Bollan*» *dus* de n'avoir fait qu'un » seul Ecrivain de deux, » qu'ils ont confondus: » Que le tems, où le se» cond vivoit, est à peu » près le même où vivoit » l'*Albéric* à qui l'on atri» bue cète *Chronique*; mais » qu'il ne peut pas devi» ner si ce fut un même » Home; & qu'il n'est pas » même sur que cète *Chro*» *nique* ait un *Albéric* pour » Auteur ». *Car, ajoute-t-il, pour ne rien dissimuler, il faut qu'on sache que les endroits, où cète Edition parle d'*Albéric, *sont quelques* Notes, *que j'ai transportées de la* Marge *dans le* Texte: *mais avec un* Caractère *diférent. On peut soupçoner qu'*Albéric *n'a pas écrit cète* Chronique: *mais qu'après l'an 1253, il a mis ces petites Notes à la Marge de l'Ouvrage d'un autre.* Voilà pourquoi je n'ai point fait cet *Article* sous le nom d'*Albéric*.

A l'égard de ce que le *Pellegrino* reproche aux *Auteurs* de cète *Chronique* d'avoir, durant une longue suite d'années, anticipé les Faits d'un an; *Mu-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
» depuis Aquapendente » jusqu'à Rome, du Duché de Spolète, de la » Corse, & de la Sar- » daigne ». Frédéric répond, « Que, sur de » pareilles prétentions, » il est prêt de s'en ra- » porter au jugement de » Gens sages & sa- » vans ». Les Légats refusent d'y consentir pour ne pas soûmètre le Pape au jugement des autres. Frédéric prétend au contraire, « Qu'Adrien n'a- » voit pas observé la » convention faite entre » eux, par laquèle il » étoit défendu de rece- » voir, sans le consen- » tement de l'un & de » l'autre, des Ambassa- » deurs de Constantino- » ple, ou de Sicile, & » des Députés des Ro- » mains ». Il demande, « Qu'il ne soit point » permis aux Cardinaux » d'aler dans les Etats » de l'Empereur, sans » sa permission, à cause » qu'ils étoient à charge » aux Eglises; & que » l'on mète un frein aux » Apellations injustes ». Il ajoute d'autres prétentions & d'autres plaintes. On n'y trouve point de remède; & Frédéric se montre principalement indigné de la première proposition des Légats, qui lui paroissoit le réduire à n'être Empereur des Romains, que de	stance avec Henri, fait sans le consentement du Pape. Ils pénètroient dans les vues de Frédéric sur un Roïaume, qui relevoit de l'Eglise Romaine; & prévoïoient les malheurs qui pouvoient ariver, & que cète Aliance causa réèlement à l'Italie: Les Milanois atisant la colère de l'Empereur contre les Crémonois; il vint, au comencement de Juin, avec toutes les forces de Milan, de Brescia, de Plaisance & d'autres Villes, dans le Territoire de Crémone; prit plusieurs Places & Châteaux, & Castel-Manfred, que les Crémonois avoient construit depuis peu, faisant quelque résistance, il l'assiégea, l'emporta de force, & le détruisit. Ce fut en cète ocasion, qu'il gratifia les Milanois de divers Châteaux, situés entre l'Adda & l'Oglio, c'est à-dire de Rivolta, d'Aganello, de Casirate, & d'autres. Le Diplôme de cète Donation, que j'ai fait imprimer dans la Dissertat. 47 des Antiq. d'Ital., est daté de cète année, dans le Territoire de Crémone, lors de la destruction de Castel-Manfred, le cinquième des Ides (le 9) de Juin. Les Crémonois, se voïant ainsi maltraités, songèrent à traiter d'accomodement; & deputèrent à l'Empereur un Personage très conu. Ce fut leur Evêque Sicard, qui vint à bout de les faire rentrer en grace. Il en parle lui-même dans sa Chronique en ces termes. Année du Seigneur MCLXXXVI, l'Empereur détruisit entièrement un certain Château des Cremonois, que l'on apelloit de Manfred. Mais, par la grace de	conjoncture, non la naissance, mais l'acroissement considérable des maudites Factions des Guelfes, Partisans du Pape & des Ghibellins, Adhérans de l'Empereur, desquèles on fit ouvertement profession! Nous avons dans la Vie de Gregoire IX par le Cardinal d'Aragon, que ce Pape dépensa pour cète guerre 120 mille Ecus, & que Frédéric s'obligea de le rembourser. D'autres disent qu'il se chargea de paier 120 mille onces d'or. Que ce soit, ou plus, ou moins, Frédéric ne s'en souvint pas dans la suite; & ne païa rien. Le Pape, étant ensuite à Anagnie, invita l'Empereur d'y venir. Il y vint avec un magnifique cortége; & campa hors de la Ville, le 1 de Septembre. Le jour suivant, les Cardinaux & la Noblesse étant venus à sa rencontre, il ala faire visite au Pape; &, quitant son manteau, se prosterna par terre, & lui baisa respectueusement les pieds. Après une courte conversation, il ala se reposer au Palais Episcopal. Le jour d'après, le Pape, qui demeuroit au Palais de son Père, invita l'Empereur à dîner, & tous deux assis à la même table, qui fut magnifiquement servie, aiant mis bas toute rancune, au moins en aparence, ils inspirèrent une nouvèle joie à tous ceux qui se trouvoient présens. Ils eurent, après le dîner, une longue conférence sur leurs afaires en présence du seul Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le lundi suivant, l'Empereur, aiant pris congé du Pape, s'en retourna dans son Roïaume, où rien ne put l'empêcher de maltraiter les Peuples de Foggia, de Castelnuovo, de San-Severino, & d'au-

PAPES.

versaires de paroitre avec une égale sureté. Ce que l'Auteur dit de la conclusion est exact à peu de chose près. Il ajoute, p. 132: Frédéric *s'étoit avancé jusqu'à* Chioggia, *ou* Chioza, *atendant le succès des conférences, qui se tenoient dans la Chapelle du* Palais Episcopal de Castello. *Enfin toutes choses étant au point qu'il ne faloit plus que sa présence pour consomer le Traité, le* Doge *lui envoïa les Galères de la* Seigneurie, *qui le conduisirent à l'*Abbaïe de Saint-Nicolas *le* 23e. *de Juillet.* Pour le surplus de l'entrevue d'*Alexandre* & de *Frédéric*, & leur séjour ensemble à *Venise*, l'Ecrivain se conforme à la vérité, de manière qu'il dit même dans une *Note* à la p. 134: *Quelques Auteurs ont écrit que, dans cète ocasion,* (de l'Entrevue à la porte de *Saint-Marc*) Alexandre *montra, non la charité d'un Pasteur qui prend tendrement entre ses bras la Brebis égarée: mais l'orgueil & le faste d'un Vainqueur, qui veut triompher insolemment de son ennemi; qu'il mit le pied sur le cou de l'*Empereur, *en rapellant ces paroles du* Psalmiste: Vous marcherés sur l'Aspic & le Basilic, & vous foulerés aux pieds le Lion & le Dragon; *que* Frédéric *s'écria*: Ce n'est point devant toi que je m'humilie; mais devant *Pierre* que tu réprésentes; *qu'*Alexandre, *apuïant le pied d'avantage, répliqua*: Tu seras humilié devant *Pierre* & devant moi. *Mais cète fable, dépourvue de toute vraisemblance, est ouvertement démentie par tous les Monumens autentiques de ce tems-là.* Par malheur, l'Ecrivain prononce là sa condamnation. Les autres fables, qu'il adopte, sont démen-

PRINCES contemporains.

res avec la France. 3°. Les *Afaires avec l'Ecosse.* 4°. Les *Afaires avec les Gallois.* 5°. *La* conduite *des Papes avec l'Angleterre.* La *seconde Part.* a 3 *Art.* 1°, *Ce qui regarde le don de la* Sicile *fait par le* Pape à Henri, *pour* Edmond, *son second fils.* Cet *Article* n'a que faire ici. Ce qu'il contient fait partie de cet Ouvrage. Mon *Texte* & la *Colone des Papes* en ofriront tout ce que je dois en dire. 2°. La *Guerre des Barons.* 3°. Le *Reste de ce Règne.* Je ne ferai qu'abreger ce que *Rapin-Thoyras* a dit en abregé. Je ne ferai pas dificulté de me servir le plus souvent de ses propres expressions: mais je me réserve le droit de ne le pas suivre en tout, ni partout.

P. I, ART. I. Afaires Domestiques. Un grand nombre de *Faits*, ou détachés les uns des autres, ou de peu d'importance en eux-même: mais propres à faire conoître l'humeur & le caractère d'*Henri III* & de ses *Ministres*, sont la matière de cet *Article.* Il s'agit d'en choisir les principaux, & sufisamment pour doner une idée du *Gouvernement* d'*Henri III*, & pour faire voir coment les choses alèrent jusqu'à produire une *Guerre Civile.* 1216. Aussitôt après la mort de *Jean*, le *Comte de Pembrook*, conjointement avec les *Seigneurs* du parti de ce *Roi*, fit couroner, à *Winchester*, *Henri*, qui n'avoit que 10 ans: & fut lui-même déclaré *Régent du Roïaume.* Le *Couronement*, notifié par tout, détacha plusieurs *Barons* du parti du *Prince Louis.* Ils étoient mécontens de ce qu'il ne témoignoit aux *Anglois* aucune confiance; & de ce qu'il ne donoit la garde des Places, qu'à des *François.*

SAVANS & ILLUSTRES.

ratori dit, « Que cète erreur vient, ou de ce que les *Copistes* ont mal écrit, ou placé les Chifres des Années, ou de ce que les uns començoient l'année de la naissance, & les autres de la conception du Seigneur: Qu'il a remarqué que *Pierre Diacre*, dans sa *Continuation de Léon d'Ostie* se sert de diferentes *Epoques*: Qu'il a donc peine à croire que l'*Auteur de cète Chronique* ait pu persister, avec tant de négligence, dans cète continuité d'erreur; & que, bien qu'il pût se tromper dans ce qui le précédoit, il étoit dificile qu'il se trompâe au sujet de ce qui se passoit de son tems, & de ce qu'il voïoit par lui-même: Qu'au reste, on ne peut pas douter que l'*Auteur*, quel qu'il soit, n'ait conduit son ouvrage jusqu'en 1153; & que les petites *Notes* d'*Albèric* en sont une preuve ».

Il dit ensuite, « Que cète *Chronique* entière aiant été trouvée dispersée par parties dans 3 Msts. diferens; c'est une preuve qu'elle est de diférens *Auteurs*; & que le P. *Caraccioli* devoit l'intituler, non *Chronique de l'Anonime du Mont-Cassin*: mais *Chroniques* des Anonimes *du Mont-Cassin* ».

Il rend comte enfin de ce qu'il a fait pour son Edition. « Il done le comencement, depuis 1000 jusqu'en 1154, tel qu'il est dans la *Copie* de D. *Constantin Gaetano*, non parcequ'il est plus exact pour la *Chronologie*: mais parcequ'il est plus ample, que dans la première Edition. Quant à la seconde partie, qui finit en 1195, il la do-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Nom, & pour la Réprésentation; *puisqu'on le vouloit priver de toute puissance dans Rome. Cependant le Sénat Romain, informé de ces dissentions, saisit le moment de se reconcilier avec l'Empereur, auquel il envoie des Députés, qui sont bien reçus, au mépris du Pape.* ADRIEN conclut ensuite une Ligue avec les Milanois, les Plaisantins & les Crémasques; & se dispose à fulminer l'excomunication contre l'Empereur; mais une inflammation de gorge, dont il meurt le 1 de Septembre, empêche l'exécution de ce dessein; & le met à l'abri des malheurs, qu'il s'atiroit par son imprudence(1). Les Evêques & les Cardinaux, vraisemblablement pour continuer de braver l'Empereur, s'acordent, après 3 jours de scrutin, à choisir pour Pape, le 4 de Septembre, un Sujet, qu'ils

(1 *Muratori* paroît douter de la vérité de l'aliance d'*Adrien* avec les *Milanois* & leurs *Confédérés* & de son dessein d'excomunier l'*Empereur*, lorsqu'il dit, p. 507: *Si l'on en doit croire* l'Abbé d'Ursperg *& Sire* Raul, *il avoit déja conclu une Ligüe avec les* Milanois, *les* Plaisantins, *& les* Crémasques *contre* Frédéric; *& méditoit aussi de fulminer contre*

Dieu, la reconciliation se fit par mon ministère entre l'*Empereur* & nos *Citoïens. On voit ensuite* Frédéric *acorder, le* 22 *de Juin, à* Varese, *Place considérable du* Milanois, *un* Privilége *à l'*Abbaïe de Mezzano, *raporté par le* Campi *dans le T. II de* l'Histoire de Plaisance. *Il reprit ensuite le chemin d'*Allemagne; *& ne tarda pas à faire conoître ses mauvaises dispositions à l'égard du Pape* Urbain, *en faisant fermer tous les passages des Alpes; afin que persone ne pût aler d'*Allemagne *en* Italie *s'adresser au* Saint-Siége. *Il avoit laissé le Gouvernement d'*Italie *à son fils* Henri, *qu'il avoit envoïé vers* Rome *avec une Armée, pour serrer le* Pape *de plus près, dans l'espérance de le réduire à faire ce qu'il vouloit. Je conjecture qu'*Henri *s'entendoit avec le* Sénat Romain, *puisque les* Romains *s'unirent à lui pour faire la guerre aux Places qui se maintenoient dans l'obéissance au* Pape. *Et voilà quèle fut la courte durée de la paix de* Venise. *Il est écrit dans la* Chronique de Fossanuova, *que le* Roi Henri *subjuga, cète année, toute la* Campanie, *c'est à dire celle qui apartenoit au* Pape, *à l'exception du Château de* Fumone; *qu'il assiégea le* Château de Ferencino *durant 9 jours; que son Armée fit de grands ravages dans tous ces cantons; & qu'*Henri *restitua* Cèperano *à* Richard Reberi. *Elle ajoute qu'au comencement de Décembre, les* Romains *passèrent dans la même* Campanie, *réduisirent en cendres* Monte-Lungo, *fi*-

tres de la Capitanate, *qui s'étoient révoltés pendant les troubles passés. Mais il paroît cependant que* Richard de San-Germano *place ce fait avant la paix. Au contraire le* Pape, *débarassé de cète guerre, & de retour à* Rome, *fit bâtir des Palais & des Hôpitaux.* Milon, Evêque de Beauvais, *& l'*Evêque de Clermont *étoient venus de* France *en* Italie *avec un Corps de* Troupes Françoises *au secours du* Pape: *mais ces* Troupes, *arivées trop tard aparemment, avoient été renvoïées.* Milon *au moïen de l'éfort qu'il avoit fait, se trouvoit chargé de dètes; & le* Pape *lui dona, pour l'aider à s'aquiter, le* Gouvernement du Duché de Spolète *& de la* Marche d'Ancone. *Il fut s'y bien engraisser en trois ans. Mais, lorsqu'il retournoit ensuite en* France, *les* Lombards, *instruits de ce qu'il emportoit avec lui du bien de Dieu, lui dressèrent une embuscade dans laquèle il perdit plus qu'il n'avoit gagné. C'est* Albéric, Moine de Trois-Fontaines, *qui raconte ce fait.*

Année 1131, p. 206. *Dans les mois d'Avril & de Mai de cète année, les* Romains, *contre l'avis du* Pape, *alèrent faire le dégât sur les Terres de ceux de* Viterbe, *& forcèrent ceux de* Montéfiascone *de s'engager, en donant des sûretés, à ne point secourir ceux qu'ils ataquoient.* l'Empereur, *aiant ensuite pris* Viterbe *sous sa protection, envoïa* Renaud Aquaviva, *l'un de ses Capitaines, avec un bon Corps de Troupes, pour défendre cète Ville. Ce dut être l'ouvrage du* Pape; *puisque les* Romains *n'en eurent pas plustôt avis, qu'en haine du* Pontife, *ils imposèrent*

PAPES.

ries aussi par les mêmes Monumens. Il fait p. 136, partir *Frédéric* le premier de *Venise* pour se rendre en *Lombardie*. En ce point, il s'écarte de ceux, qu'il lui plaît de suivre, qui disent que l'*Empereur* & le *Pape* alèrent ensemble à *Ancone*. Alexandre, *quelques jours après*, dit-il, *s'embarqua sur les Galères de la* Seigneurie, *acompagné du* Doge Ziani, *qui, aiant infiniment contribué à son rétablissement, ne voulut point le quiter, qu'il ne l'eût vu assis sur son Siège dans* Rome *même. Ils abordèrent à* Ancone, *où le* Peuple, *enchanté du retour d'*Alexandre, *acourut en foule à sa rencontre sur le rivage. Les* Magistrats *de cète* Ville *lui présentèrent* 2 *Parasols de* Drap d'or. Alexandre, *plein des obligations qu'il avoit aux* Vénitiens, *&, ne voulant négliger aucune ocasion de signaler à leur égard sa reconoissance, dona au* Doge *un des* Parasols, *en lui disant* : « *Qu'il vouloit que lui & » ses successeurs en fissent » usage désormais, pour » que toute la postérité se » souvînt qu'il avoit été » redevable de son bonheur » à la fidélité & au zèle » de la* Seigneurie ». *De là ils alèrent par* Troia *à* Bènevent, *& de* Bènevent *ils se rendirent à* Anagnie, *où le* Pape *resta jusqu'au 12 de Mai*. Les Garans de M. l'Abbé L......, plus adroits qu'il ne lui plaît de l'être ici, font aler *Frédéric* avec *Alexandre* à *Ancone*. Chès eux, les *Magistrats de cète Ville présentent 2 Parasols de Drap d'or*, l'un au *Pape* & l'autre à l'*Empereur*; & le *Pape* en demande un troisième, qu'il done de sa main au *Doge*, en lui disant ce qu'on vient de lire. Au reste, il n'y a là de vrai que l'usage, établi de tems

PRINCES contemporains.

Ce mécontentement, la mort de *Jean*, la jeunesse d'*Henri* très innocent des fautes de son Père, l'habileté du *Comte de Pembrook*, grossirent en peu de tems le parti du jeune *Roi*, de manière qu'il fut en état de faire tête aux *François*. 1217. Après diférens faits d'armes, le *Prince Louis* est contraint de demander la paix, pour retourner surement en *France*. Il étoit bloqué dans *Londre*; & vouloit se tirer du danger, que la défection continuèle des *Anglois* lui faisoit courir. Le *Régent* n'avoit envie que de renvoier les *François* chès eux, Les *Barons* même de leur parti n'avoient pas d'autre desir; &, s'ils leur paroissoient encore atachés, c'étoit pour trouver leur sureté dans un *Traité général*. *Louis* ne consent en effet de le signer qu'à cète condition, sur laquèle le *Régent* ne se rend pas dificile. Il faloit rétablir la paix dans tout le *Roiaume*. Le *Traité* signé, *Louis* repasse la mer. *Henri* fait son entrée dans *Londre* & jure l'observation des 2 *Chartes* de son Père. Tout le *Roiaume* le reconoît pour *Roi*. Les *Historiens* des 2 Nations disent que *Louis* promit de rendre, quand il seroit sur le Trône, les Provinces de *France*, que *Philippe*, son Père, avoit enlevées au *Roi Jean* : mais le *Traité*, fait avec le *Régent*, n'en dit rien. On croit pourtant trouver quelques traces de cète promesse du *Prince Louis* dans les scrupules, que S. *Louis*, son fils, parut avoir dans la suite sur ce sujet. Ces scrupules, effet de la délicatesse de conscience d'un saint *Roi*, prouvent moins la promesse, qu'on atribue à son Père, que l'inquiétu-

SAVANS & ILLUSTRES.

« ne, depuis 1191, très » diférente de ce qu'elle » est dans la même Edition; & tèle qu'il l'a » trouvée dans ce que D. » *Constantin* avoit copié » d'un Mst. du *Mont-Cassin*. Enfin, à l'aide de » plusieurs Msts., il remplir la lacune, qui se « trouvoit, dans l'ancienne Edition, à l'an 1108 ».

VILLANO VILLANI,

fait *Archevêque de Pise* en 1145, meurt le 2 d'Août 1174.

Il étoit de la *Maison des Gaetani* de *Pise*, que D. *Constantino*, dans ses *Notes* sur la *Vie du Pape Gélase II* par *Pandulf de Pise*, done pour une *Branche de la Maison des anciens Duc de Gaïète*.

En 1146, *Eugène III* lui confirma tous les *Privilèges* qu'*Innocent II* avoit acordés à *Baudouin*, son prédécesseur; ce que firent de même *Adrien IV* le 31 de Mai 1157, & *Alexandre III* le 26 de Janvier 1169.

Villani fut attaché si fermement à ce dernier *Pape* durant le *Schisme*, qu'aiant été déclaré Criminel de lèze-Majesté par l'*Empereur Frédéric Barberousse*, il fut obligé de s'exiler lui-même, & de se retirer dans une Ile du voisinage.

Le *Clergé* & le *Peuple de Pise*, qui tenoient pour l'*Antipape*, mirent aussitôt sur leur *Siège Archiépiscopal* le *Chanoine Benincaza de' Benincasi*, que *Victor IV* sacra le jour même de Pâque. Mais, après que *Frédéric* eut quité l'*Italie*, ils se repentirent d'avoir suivi, quant aux Afaires de la Religion, le Parti de l'*Empereur*; chassèrent l'*Intrus*; & rapellèrent leur *légitime Archevêque*. *Alexandre III* écrivit de *Bènevent* aux *Pisans*, pour les féliciter de

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

savoient devoir être odieux à ce Prince, auquel il avoit si fort manqué de respect à Besançon en 1157; c'est à dire ROLAND *de Siène*, Prêtre-Cardinal du Titre de Saint-Marc, & Chancelier de l'Eglise Romaine, lequel prend le nom d'*Alexandre III*; &, dans le même tems, les deux Cardinaux *Jean*, Prêtre du Titre de Saint-Martin, & GUI *de Creme*, Diacre du Titre de Saint-Calixte, peut-être à bone intention, noment Pape *Octavien*, Prêtre-Cardinal du Titre de Sainte-Cécile, lequel arache la Châpe rouge de dessus le corps d'*Alexandre*, pour s'en revêtir lui-même: mais un Sénateur aiant repris la Châpe, il s'en fait doner une autre par son Chapelain; la met précipitamment le haut en bas; & se fait nomer *Victor IV*. Il retient *Alexandre* & les Cardinaux en prison: mais

lui l'excomunication. Pourquoi n'en croira-t-on pas ces *Historiens?* La conduite d'*Adrien* étoit conforme à celle que *Gregoire VII* & ses premiers successeurs avoient tenue à l'égard des *Empereurs Henri III & Henri IV*, contre lesquels on les a vu ci-devant exciter & fomenter des révoltes. J'ai du parler affirmativement.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

rent le ravage en diférens endroits, & s'en retournèrent. Un Acte, *que j'ai publié dans la* Dissert 50 des Antiq. d'Ital., *donc lieu de conclure qu'*Henri *fit d'autres hostilités dans ces cantons. On trouve aussi dans la* Chronique d'Anchin *que ce Prince, rencontrant un* Domestique du Pape, *qui portoit à* Vérone *une somme considérable d'or & d'argent, lui fit tout ôter, & couper le nés au mépris du* Pape. *Il ne sufit pas aux* Crémonois *d'avoir arangé leurs intérêts avec l'*Empereur, *ils voulurent s'assurer aussi du Soleil naissant, c'est à dire, du* Roi Henri. *Leurs Députés en obtinrent la* Paix; *& l'*Acte *en fut écrit, cète année, le jour,* qui fut le sixième entrant le mois de Juillet. Fait heureusement sous la tente du *Roi Henri* lorsqu'il étoit au siége *Urbis Veteris.* Otton Frangipane, Préfet de Rome, *est du nombre des Témoins. Un autre décidera si par* Urbis Veteris, *il faut entendre* Orvière, *ou* Civittà Vecchia. Sigonius *dit* Orvière, *& je suis aussi de son avis.* P. 56. *Le* Roi Henri, *passant au mois de Juin par la* Toscane, *avoit reçu les* Siènois *en grace: mais à des conditions dures, come il paroît par l'*Acte, *que j'ai fait imprimer dans la* Dissert. 50 des Antiq. d'Italie. *Mais ce* Peuple, *vraisemblablement avec ce secret dont la force est si grande dans le Monde, dut s'intriguer pour recouvrer les Droits, qu'il avoit perdus; puisque, sur la fin d'Octobre, il obtint du même Prince,* lorsqu'il séjournoit à *Césène* le VIII des Calendes

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

une forte contribution en argent sur les Eglises de Rome. Renaud, *qualifié* Duc de Spolète, *qui, par lui-même, avoit fait tant de mal à l'*Eglise Romaine, *tomba, cète année, dans la disgrace de l'*Empereur, *l'un des Princes les plus adroits & les plus rusés qui furent jamais. Vraisemblablement il eut de fortes raisons de soupçoner* Renaud *d'être secrètement d'intelligence avec la* Cour de Rome; *&, de fait, le* Pape *s'emploïa dans la suite pour sa délivrance. Quoi qu'il en soit,* Frédéric, *sous prétexte de lui faire rendre compte de son administration du* Roïaume, *le fit emprisoner & le dépouiller de tous ses biens, parcequ'il ne trouva point de caution convenable.* Berthold, *son frère, en prit ocasion de se révolter, & de se fortifier dans* Intraduco. *L'Empereur résolut encore, cète année, de tenir une* Diète générale du Roïaume d'Italie à Ravenne, *qu'il faisoit gouverner alors par l'*Archevêque de Magdebourg, Comte de la Romagne, *&* Vicaire Impérial de la Lombardie. *Come il souhaitoit que le* Roi Henri, *son fils, & les* Princes Germaniques *intervinssent à cète* Diète, *il pria le* Pape *d'interposer ses bons ofices, pour que les* Villes confédérées de Lombardie *n'empêchassent pas son Fils & les* Allemans *de venir en* Italie. *Le* Pape *écrivit à ces Villes: mais lui-même & les* Lombards, *qui conoissoient les ruses & l'ambition de* Frédéric *& qui se défioient de lui, continuèrent d'avoir les ieux ouverts, & d'être en garde contre les accidens, qui pouvoient ariver.*

Année 1232, p. 209.

PAPES.

immémorial à *Venise* & sans qu'on en sache l'origine, de porter dans les Cérémonies publiques un *Parasol de Drap d'or* devant le *Doge*. M. l'*Abbé L*...... reconduit le *Pape* à *Rome*; & parle en très peu de mots de son entrée dans cète Ville. Il dit ensuite, p. 138: *Le* Doge Ziani *acompagna le* Pape *dans cète entrée solemnèle; &, pour faire conoître aux* Romains *la part que les* Vénitiens *avoient eue à son rétablissement, & les droits qu'ils avoient acquis sur sa reconoissance*, Alexandre *fit prendre parmi les Troupes de sa Garde* 8 Trompètes d'argent, *& autant d'*Etendards, *qu'il dona publiquement au* Doge, *en lui recomandant « de les » faire porter devant lui » dans toutes les Cérémo» nies publiques »*. Ziani, *voïant enfin le* Pape *arivé au terme, où il avoit ardemment desiré de le conduire, songea à revenir à* Venise, *& prit sa dernière audiance de congé. Les adieux furent on ne peut pas plus tendres de la part du* Saint-Père. *Il voulut encore signaler son afection paternèle envers un si digne Fils, & lui fit doner un* Siège doré *garni d'un* careau de Drap d'or *pour qu'il s'en servît dans les jours de répréséntation. L'Histoire* est ici dans quelque chose assés peu d'acord avec ses Guides, qui savent mieux ajuster les circonstances de leur *Roman*. De tout ce qu'il nous vient de dire en dernier lieu, ce qu'il y a de vrai, c'est que, dans les Cérémonies publiques, on voit devant le *Doge* 8 *Trompètes d'argent* & 8 *Etendarts*; & que, dans les jours de répréséntation, il se sert d'un *Fauteuil doré* garni d'un *Careau d'étofe d'or*. Tout le reste

PRINCES contemporains.

de qu'il avoit lui-même sur la justice de la réunion que son Aieul avoit faite à sa Courone des *Provinces*, dont il s'agit soit. Il est à croire qu'un examen sérieux de toute l'Afaire & la conoissance du *Droit Féodal* calmèrent son inquiétude & ses scrupules, puisqu'il ne rendit pas ces *Provinces*. 1218. Quelques comencemens de troubles, excités par des Esprits inquiets, sont apaisés sur le champ. Le *Régent* y coupe cours, en donant plusieurs fois des ordres sévères pour l'exécution des 2 *Chartes*. 1219. Peu de tems après les derniers ordres donés à ce sujet, ce Grand-Home, également propre pour la Guerre & pour le Conseil, & n'aiant en vue que le bien comun du *Roi* & de l'Etat, meurt, vers le mi-Mai, regrèté de tout le Roïaume. *Pierre Desroches, Poitevin, Evêque de Winchester*, est déclaré *Régent*; & *Hubert de Burgh* est pourvu de la Charge de *Grand-Justicier*, ce qui répondoit à ce que nous apellerions aujourd'hui *Lieutenant Général du Roi au Gouvernement du Roïaume*. Ces deux Homes, d'un caractère diférent, ne s'acordèrent qu'en un seul point. Ce fut d'inspirer l'un & l'autre au *Roi* des principes contraires aux *Libertés* assurées par les 2 *Chartes*; & de ne pas cesser de leur porter ateinte durant toute leur administration. 1220. Come le *Courone-ment du Roi* n'avoit eu pour témoins à *Winchester* qu'un petit nombre de *Seigneurs*, on jugea qu'il étoit à propos de le réitérer avec toutes les solemnités acoutumées, & dans le lieu consacré de tout tems à cète cérémonie. Elle se fit le 27 de

SAVANS & ILLUSTRES.

leur retour à l'*Eglise*, plusieurs *Lètres*, dans lesquèles, par un Jeu de mots du goût du tems, il done à l'*Intrus Beninca*ʒ*a* le nom de *Malinca*ʒ*a*.

Quelques Auteurs ont, sans aucun fondement, gratifié l'*Archevêque Villani* du titre de *Cardinal*.

S. GALDIN DE SALA, d'abord *Archidiacre* & *Chancelier de l'Eglise de Milan*, est fait par *Alexandre III*, au mois de Décembre 1165, *Prêtre-Cardinal de l'Eglise Romaine* du Titre de *Sainte-Sabine*; &, l'année suivante, *Archevêque de Milan*, après la mort d'*Ubert de Pirovano*. Il meurt le 18 d'Avril 1176, come le *Puricelli* l'a très bien fait voir; & non pas le 14 d'Avril 1175, 76, 77, ou 78, come quelques-uns le disent, ni dans le mois d'Octobre 1173, come *Ughelli* le prétend, pour avoir trouvé qu'*Algise*, successeur de *Galdin*, se qualifie *Archevêque* dans deux *Chartes* du 2 de Novembre 1173. Si ces deux *Chartes* ne sont pas supofées, il me semble qu'il faut dire avec *Muratori*, qu'*Algise* avoit été fait Coadjuteur de *Galdin*. V. aux *Savans & Illustres* du Vol. précéd. 1035, col. 2, 1036, col. 1, & 1037, col. 2.

Galdin étoit de la *Famille noble des Valvasseurs de Sala*, Citoïens de *Milan*.

J'ajouterai peu de chose à ce que j'ai dit de lui dans l'*Art.* d'*Ubert de Pirovano*.

Son goût pour l'étude & sa piété le firent estimer dès son enfance.

Il fut élevé dans l'*Eglise* même *de Milan*, dont il fut *Archidiacre* dès le tems de l'*Archevêque Robald*.

Après la mort de l'*Archevêque Ubert*, come Mi-

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* FRÉDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
le Peuple, s'unissant aux *Frangipani*, les remet en liberté, quelques jours après. *Alexandre*, avec ses Cardinaux, se retire au Château des Nimphes (1), où l'Evêque d'Ostie le sacre le 20 de Septembre. *Victor IV* est sacré, le premier Dimanche d'Octobre, dans l'Eglise de l'Abbaïe de Farfa, par *Igmar*, Evêque de Tusculum, qu'il avoit détaché du Parti d'*Alexandre*. Celui-ci passe du Château des Nimphes à Terracine pour observer les démarches d'*Otton*, Comte Palatin de Bavière, & de *Gui*, Comte de Biandrate, que l'Empereur avoit envoïés dans les environs de Rome avant la mort d'*Adrien IV*. Ils lui donoient de bones paroles: mais, au fond, ils favorisoient *Victor IV*. Par le conseil des Cardinaux, *Alexandre* envoie des Nonces à l'Empereur, qui faisoit alors le siége de Crème, l'informer de ce qui le concernoit, & savoir ses intentions. En refusant de recevoir la Lètre d'*Alexandre*, il veut, dit-on, en faire pendre les Porteurs: & ne s'en abstient qu'à la prière des Ducs HEN- (1) Aujour'hui *Santa-Ninfa*.	de Novembre (25 d'*Octobre*) Indiction V, *un* Diplôme *favorable, qu'on peut voir au même endroit.* Ann. 1187. *Saladin* prit Jérusalem; & les *Chretiens* ne possèdèrent plus dans le Levant qu'*Antioche*, *Tir* & *Tripoli*. La nouvèle de la prise de *Jérusalem* n'étoit pas encore venue en *Italie*, lorsque le *Pape Urbain III* mourut à *Ferrare* le 19 d'Octobre. *Gregoire VIII*, qui lui succèda, mourut le 17 de Décembre suivant à *Pavie*, lorsqu'il travailloit à procurer des secours à la *Terre-Sainte*. *Clément III*, en fut le successeur. Une des démarches de *Gregoire VIII* avoit été de se transporter à *Pise* pour exciter le zèle de cète Ville & de *Gène* en faveur des *Chretiens Latins* du *Levant*. *Mais il falut d'abord*, dit *Muratori*; p. 60, *mètre la paix entre ces deux* Peuples, *rentrés en guerre depuis peu*. *Le* Continuateur des Annales de Gène *de* Caffaro *dit*, *Liv. III*, *que les* Pisans, *au mépris de tous les Traités & de leurs sermens d'observer la paix, envoïèrent, cète année, une grosse Armée en* Sardaigne; *& qu'ils dépouillèrent & chassèrent de toute la* Judicature de Cagliari *tous les* Négocians Génois *qu'ils y trouvèrent. A la nouvèle de la paix rompue, les* Génois *mirent incontinent une puissante Armée navale en état de passer au* Port de Pise: *mais il leur vint tout-à-coup une Lètre du* Roi Henri, *que les* Pisans *s'étoient secrètement procurée pour s'en servir au besoin. Ce* Roi *les pria de se désister,*	*Au mois de Janvier de cète année*, l'Empereur, *étant à* Ravenne, *noua de secrètes intrigues pour domter les* Villes de Lombardie, *qui s'étoient liguées contre lui. Ses plus intimes Conseillers étoient* Eccelin de Romano, & Salinguerra de Ferrare, Chefs des Ghibellins, *qui ne manquèrent pas de l'animer contre* Azzon VII, Marquis d'Este, Chef des Guelfes, *lequel ne se fit point voir à la Cour. Ensuite, le second Dimanche de Carême* l'Empereur *s'embarqua pour aller s'aboucher dans* Aquilée *avec le* Roi, *son fils, qui n'avoit pas voulu risquer de passer par la* Vallée de Trente, *parceque les passages étoient occupés. Soit de plein gré, soit par l'effet d'une bourasque de mer, il changea de route, & vint débarquer à* Venise. *Il y fut reçu magnifiquement; & témoigna sa satisfaction, en accordant aux* Vénitiens *diverses exemptions dans le* Roïaume Pouille & de Sicile, *& laissant de superbes présens enrichis d'or & de pierres précieuses à la* Basilique de Saint-Marc, *qu'il visita. L'on voit dans le* Bullaire du Mont-Cassin, *un de ses* Diplômes *daté de* Venise *au mois de Mars de cète année. Il se rendit ensuite à* Aquilée, *où le* Roi Henri, *son fils, & quelques* Princes d'Allemagne *le vinrent trouver. Il y célèbra les fêtes de Pâque. Il y a de quoi s'étoner de ce que* Ricobald, Historiens Ferrarois, *lequel assure qu'il fut témoin, en* 1293, *à* Padoue *de la guerison miraculeuse d'un* Muet *de naissance opérée au tombeau de* S. Antoine (de Pade), *& qui par conséquent fleurissoit dans ce siècle, dit que* Fréderic *fit emprisoner son Fils,*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES

est faux. Le *Doge Ziani* ne sortit point de *Venise* avec le *Pape Alexandre III*; & ne le reconduisit pas jusqu'à *Rome*. On a vu précédemment dans cet Ouvrage bien des fables absurdes débitées par les *anciens Historiens de Milan*. *Bergame*, *Brescia*, *Vérone*, *Crémone*, *Gène*, *Pise*, *Florence*, *Bologne*, *Ferrare*, *Ravenne*, *Bénevent*, *Capoue*, *Salerne*, *Rome* même, & beaucoup d'autres Villes, du nombre desquèles est *Venise*, ont eu leurs *Romanciers* ainsi que *Milan*; & les *Romanciers Vénitiens* ne sont pas les moins *Gascons d'Italie*. Enfin M. l'*Abbé L*...... dit, dans une *Note*, p. 139: *L'exposé, que j'ai fait de la manière dont les* Vénitiens *secoururent le* Pape Alexandre, *se trouve confirmi par le* Continuateur d'Eusèbe de Césarée, *par l'*Histoire Germanique de Muzio, *par* Jean Naucler, *par* Rembaldi *dans son Livre intitulé* Augustale. *La même chose est prouvée par une anciène* Inscription *trouvée dans l'*Eglise de Salboro *près de* Pirano *en* Istrie. Il la raporte d'après le *Sausovin & le Giustiniani*. Cète *Inscription*, anoncée par le Stile pour n'être pas du tems, ne mérite aucune considération. Quant aux *Historiens* cités par M. l'*Abbé L*......, je dirai seulement qu'ils ne sont pas du nombre de ceux qui doivent ici faire autorité. L'ingénieux Ecrivain n'a pas osé citer *Obon de Ravenne*, que le *Bardi* dit contemporain, & dont il a fait imprimer des prétendus *Fragmens*, qui contiènent tout le *Roman*, que les *Historiens de Venise* copient l'un après l'autre. Mais ces *Fragmens*, ouvrage de l'Imposture, ne paroissant pas

Mai par le *Cardinal Langton*, *Archevèque de Cantorbéri*, depuis peu revenu prendre soin lui-même de son Eglise. 1221. Un *Baron*, apellé *Guillaume d'Albemarle*, s'étant révolté, causa quelque embaras au *Régent*. 1222. Une querèle, survenue sur un sujet asses léger entre les *Habitans de Westminster* & les *Citoiens de Londre*, produit une émeute considérable dans cète Ville. Un nomé *Constantin* ameute la *Populace* & la conduit à *Westminster*, en criant: *Montjoie S. Denis*, Cri de guerre des *François*. Après le tumulte, le *Grand-Justicier* atire les principaux Séditieux dans la *Tour de Londre*, dont il étoit Gouverneur. Il les apaise par ses discours, & les renvoie: mais il retient *Constantin*, qu'il fait pendre sur le champ. Le lendemain, par son ordre, on enlève de chez eux quelques autres des principaux, à qui l'on coupe les pieds & les mains. 1223. Le *Parlement* assemblé se plaint de ce chatiment, juste: mais arbitraire; & demande, » Que le *Roi* fasse ob» server la *Grande-Char*» *te*, conformément à son » serment ». *L'Evêque de Winthester*, présent à cète Demande, répond: « Qu'elle étoit injuste, la » *Grande-Charte* aiant é» té, come on le savoit, » extorquée du feu *Roi* ». Mais le *Cardinal Langton* le tance vivement, & lui reproche « de ne cher» cher qu'à replonger le » *Roiaume* dans de nou» veaux troubles ». Le *Roi* se déclare pour le *Cardinal*; &, sans consulter le *Régent*; dit, « Qu'il acordoit ce que » le Parlement deman» doit »;&, sur le champ, » il envoie des ordres par

lan étoit détruit, & que le *Clergé* s'étoit dispersé de diférens côtés, *Alexandre III* fit assembler à *Rome* le *Cardinal Galdin*, le *Trésorier Algise*, & tous ceux de ce *Clergé*, qui se trouvèrent à portée; &, parcequ'on ne pouvoit pas procéder, suivant les *Canons*, à l'élection d'un *Archevèque*, il prit leur avis; &, de leur consentement, il sacra lui-même *Galdin*, *Archevèque*, le 8 de Mai 1166, second Dimanche après Pâque.

Lorsque, l'année suivante, on aprit à la *Cour du Pape* que les *Milanois*, secourus des *Troupes de Crémone*, *de Brescia*, *de Bergame*, & *de Vérone*, étoient rentrés dans leur Ville détruite, & qu'ils començoient à la rétablir, *Alexandre III* noma *Galdin*, *Légat Apostolique en Lombardie*; & ce pieux *Archevèque*, se déguisant en Pèlerin pour éviter les embûches des *Partisans de l'Empereur*, se rendit par mer à *Venise*; &, continuant sa route par terre, il reprit les habits & les marques de sa Dignité, dès qu'il eût mis le pied dans la *Lombardie*. Il fit, le 5 de Septembre, son entrée à *Milan*, dont les *Citoiens* & le *Clergé* l'étoient alés recevoir loin de la Ville.

Il remplit ses devoirs d'*Archevèque* & de *Légat* avec beaucoup de zèle & d'autorité.

Par ses soins, & par ses libéralités & celles des *Dames de Milan*, les 2 *Eglises Métropolitaines* furent presque remises dans leur ancien état. Il rebatit aussi le *Palais Archiépiscopal*.

Alexandre III, à sa prière, érigea la nouvèle Ville d'*Alexandrie* en *Evêché*.

Ses exhortations ramenèrent plusieurs Villes de *Lombardie* à l'obédience

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.*	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
ri le *Lion* & *Welf VI*, toujours dévoués au SiégeApostolique. Mais le Roi *Guillaume I* ne balance pas à reconoître *Alexandre III.* Il étoit pour lui de la saine politique d'être toujours d'acord avec qui n'étoit pas ami de l'Empereur. Au mois de Janvier, *Frédéric* envoie à Milan *Otton*, Comte Palatin, & *Renaud*, son Chancelier, pour y suprimer les *Consuls*, & créer un *Podestà*; nouvèle sorte de Magistrature, qu'il comence d'introduire dans les Villes d'Italie, & dont plusieurs ne s'acomodent que par force. Les Milanois étoient fort aigris contre lui; parcequ'ils ne lui voioient pas d'autre intention, que celle d'achever de les écraser. Par la Capitulation, il les avoit dépouillés de la Seigneurie de Come & de Lodi. Depuis, il leur avoit ôté Monza, la Martésane & le Séprio. Les priver du droit d'élire leurs *Consuls*, étoit une nouvèle ateinte à la Capitulation, qui portoit: *Qu'à l'avenir les* Consuls *soient élûs par le Peuple, & confirmés par l'Empereur.* Ils l'acusent donc hautement de manquer à	*pour l'amour de lui, de tirer vangeance des* Pisans. *On désarma la Flote sur le champ, à la réserve de* 10 Galères, *qui, passant en* Sardaigne, *firent beaucoup de mal aux* Pisans, *leur prirent le Château de* Bonifazio, *qu'ils avoient nouvèlement construit, & le détruisirent jusqu'aux fondemens. Quelques His*toriens, *entre autres* Bernard de Gui, *disent que* Gregoire VIII *traita de la paix entre ces deux Peu*ples, *& qu'il la fit conclure: mais il ne s'en trouve rien dans le* Continuateur de Caffaro, *lequel écrivoit dans le tems même. A la fin de cète année, ou plustôt au comencement de la suivante, come M.* Sassi *le démontre dans ses Notes sur le* 15e. *Liv. du* Roi. d'Ital. *de* Sigonius, Milon de Cardano, Milanois, Evêque de Turin, *fut élu* Archevêque de Milan; *&, si nous en voulons croire* Galvano Fiamma, *ce fut cète année, que les Milanois élurent* Hubert de' Visconti *de* Plaisance *pour leur premier* Podestà. *Je ne veux pas oublier de raporter une particularité, que* Bernard le Trésorier *nous a conservée*, Chap. 165 *de sa* Chronique. *Quelques milliers de* Chretiens, *chassés de* Jérusalem, *s'étant réfugiés en* Egipte *à* Alexandrie, *y passèrent l'hiver jusqu'à la fin du mois de* Mars *de l'année suivante, bien traités des* Sarasins, *qui leur donèrent très charitablement l'hospitalité. Dans ce mois de Mars, il ariva* 36 Vaisseaux Pisans, Génois & Vénitiens, *où tous les* Chretiens, *qui purent paier leur passage, s'embarquèrent.* Environ	*l'année précédente. La même chose se trouve dans la* Chronique *du* Moine de Padoue *plus ancien que* Ricobaldo. *Nous vèrons que cela n'ariva qu'en* 1235. *Les* Historiens de Milan *disent que les Légats, envoiés par le Pape pour traiter de la paix avec les* Lombards, *alèrent trouver l'*Empereur à Ravenne; *& qu'aiant su leur arivée, il s'en ala à* Venise. *Il s'y transportèrent aussi: mais, avant qu'ils fussent arivés, il partit pour* Aquilée. *Les* Légats, *persuadés qu'il les jouoit & les méprisoit, retournèrent vers le* Pape, *sans avoir rien fait. Vers la fête de l'Ascension,* Frédéric *retourna par mer dans la* Pouille; *& prit en route quelques Corsaires, qui couroient la* Mer Adriatique. P. 210. *Au mois d'Août, le* Peuple de Messine, *se trouvant acablé de corvées par* Richard de Montenegro, Justicier pour l'Empereur, *se souleva contre lui; ce que* Catane, Siracuse, Nicosie *& d'autres* Places de Sicile *firent aussi. Le Gouvernement de* Frédéric *étoit dur pour les Peuples. Il en vouloit ordinairement à la bourse; & pour la moindre chose, il en venoit à la confiscation. Il publioit de très belles Loix; mais les* Gabèles, *les* Daces, *les* Contributions, *les* Corvées *faisoient crier tout le monde.* Année 1233, p. 214. L'Empereur, *venu en* Sicile *avec une puissante Armée, obligea les* Messinois *de se soumètre; & plusieurs des auteurs de la rébellion furent, les uns pendus, les autres brûlés vifs.* Catane *rentra dans le devoir, sans faire aucune résistance. Le Château de* Centoripi, *qui se défendit longtems, autant*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
dans la Collection des *Historiens d'Italie*, il eût été forr imprudent d'effacer aujourd'hui de s'en prévaloir. Ces mêmes *Fragmens* sont la base de tout l'Ouvrage de D. *Fortunato Olmo*, Raisoneur de la même force que son confrère D. *Benedetto Luchino*, que l'on a vu figurer en plus d'un endroit des 2 Volumes précédens. Mais, come je ne puis entrer ici dans aucun détail à ce sujet, il sufit d'avertir qu'on n'a pas du trouver que les raisons de D. *Olmo* fûssent solides; & qu'aucune des autorités, dont il s'apuie, ne remonte jusqu'au tems. Ce n'est qu'en se fondant sur des *Ecrivains contemporains* & sur des *Actes autentiques*, que l'on doit soûtenir vrais des faits extraordinaires & bizares. Le plus ancien *Historien*, qui fasse jouer au *Pape Alexandre III* le rôle le plus indécent pour un *Vicaire de Jésus-Christ*, est *Galvano Fiamma*, qui ne peut avoir un peu d'autorité pour les choses de quelque importance, que quand il est d'acord avec les autres *Historiens*; & ce *Religieux* écrivoit 170 ans après l'évènement. On a vu cidessus pourquoi l'on doit rejeter le témoignage de la *Chronique* d'*André Dandolo*. Parmi les *Ecrivains*, *contemporains d'Alexandre & de Fréderic*, aucun ne dit rien, qui fasse soupçoner que le récit de *Galvano Fiamma* puisse avoir quelque fondement. Le *Chronographe Saxon* lui done même une sorte de démenti formel, en disant, « Que l'*Empereur* » fut reçu par les *Cardi-* » *naux*, *très honêtement*; » & par le *Pape*, avec » le baiser de paix ». Des *Ecrivains*, *contemporains de Gregoire VII* & *d'Henri III*, se sont récriés,	tout le *Roiaume*, pour qu'on execute les 2 *Chartes*. A cète mortification, que le *Régent* reçut, s'en joignit une autre. *Hubert de Burgh*, qui s'étoit emparé de toute la confiance du *Roi*, se trouvant gêné par l'autorite du *Régent*, obtient du *Pape* qu'il déclare *Majeur* le *Roi*, qui n'avoit pas encore l'age prescrit par les Loix. Les *Seigneurs* s'oposent à l'exécution de l'ordre du *Pape*, parceque'il étoit contraire aux Loix. Come il n'étoit pas possible de les faire changer d'avis, tant qu'ils seroient maîtres des Places fortes; *Hubert* imagine de se faire demander par le *Roi* celles qu'il tenoit; & lui remet *Douvre*, & la *Tour de Londre*. Son exemple est imité par quelques *Barons*; & le *Roi*, maître de leurs Places, rend au *Grand-Justicier* celles qu'il en avoit reçues. Les *Seigneurs* sont très mécontens de cète supercherie. Ceux qui n'avoient pas remis leurs Places, les gardent malgré l'excomunication, dont *Hubert* les menaçoit; & d'autres remètent les Comissions de leurs Charges. Cète Afaire, donant lieu de mal penser du *Roi*, rend *Hubert* extrêmement odieux. 1224. Le *Parlement* acorde, mais à condition que les 2 *Chartes* seront exécutées, de l'argent au *Roi*, pour l'aider à reprendre la *Rochelle*, dont le *Roi de France* s'étoit emparé. 1226. Le *Roi*, que le *Parlement* déclare *Majeur*, comence sa *Majorité* par déplaire à tout le monde. Il oblige tous les Porteurs de Comissions de Charges, ou de Patentes, de les faire renouvèler, & de paier une Taxe, qu'il leur impose. 1227. La *Régence* de l'*Evêque de Winchester*	d'*Alexandre*. Celle de *Lodi* fut de ce nombre; & reçut de sa main un *Evêque Catholique*. Ce fut principalement contre les *Cathares*, espèce de *Manichéens*, qui s'introduisoient dans son Diocèse qu'il signala son zèle. Il ne cessa pas de les combatre en *Evêque*, dans ses fréquentes Prédications. Ce fut même la dernière action de sa vie. Le 18 d'Avril 1176, second Dimanche après Pâque, se sentant trop foible pour célébrer solemnèlement la Messe, il chargea le *Trésorier Algise* de le remplacer: mais, avant la Messe, il monta dans le Jubé, pour prêcher, & combatit encore fortement les *Cathares* par l'*Evangile* & par les *Pères*. En finissant de parler, il se trouva si mal, qu'il ne put pas décendre dans le Choeur pour la Messe. On le coucha doucement dans le Jubé même, où le Célébrant lui porta la Comunion. A la fin de la Messe, aiant perdu la parole, il se recomanda par signes aux Assistans; & peu de momens après, il expira. Son Corps fut inhumé sous le Jubé même; & sa *Vie*, qu'*Henschenius* croit écrite dans le tems, quoiqu'il soit très vraisemblable qu'elle le fut longtems après, parle de Miracles opérés à son Tombeau. Quoi qu'il en soit, l'*Eglise* honore sa mémoire le 18 d'Avril. **S. ALBERT DE QUADRELLI,** fait, en 1168, *Evêque de Lodi*, meurt en odeur de sainteté le 4 de Juillet 1179. Il étoit du Château de *Ripalta* sur le bord de l'*Adda*. La sainteté de ses moeurs

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* FRÉDÉRIC I.

sa parole ; & peu s'en faut que, dans leur fureur, ils ne mètent la main sur ses Comissaires, qu'une promte fuite leur dérobe. Dans le même mois, d'autres Comissaires, envoïés par l'Empereur à Créme, signifient aux Habitans, Aliés & Sujets des Milanois, « Qu'ils » aient, avant la Chan» deleur, à raser leurs » Murs, & combler » leurs Fossés ». C'êtoit encore une contravention à l'Acomodement : mais les Crémonois avoient obtenu de l'Empereur cet ordre, en lui promètant 15 mille marcs d'argent. La réponse des Crémasques est de courir aux armes, & les Comissaires se hâtent de se retirer. *Frédéric* dissimule alors sa colère. Etant ensuite à Bologne, pour célèbrer les fêtes de Pâque, dont le Dimanche êtoit le 12 d'Avril, il fait déclarer les Milanois, *Ennemis de la Courone*, sans les avoir cités ; & se dispose à leur faire la guerre, dès que les renforts, qu'il atendoit d'Allemagne, seront arivés. Le 18 du même mois d'Avril, les Milanois, croïant n'avoir plus rien à ménager, assiégent le Château de Trezzo, Place très for-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

mille restèrent à terre. Le Gouverneur Sarasin, *en aiant voulu savoir la raison, aprit qu'ils n'avoient pas de quoi païer. Il reprocha durement aux* Capitaines des Vaisseaux *le peu de charité, qu'à la honte du* Nom Chretien, *ils avoient pour des* Chretiens *leurs frères, que* Saladin *& lui même avoient traités avec tant de clémence & d'affection ; & , pour que ces pauvres gens ne périssent pas & ne tombâssent point en esclavage, il voulut que les* Capitaines *les reçussent dans leurs Vaisseaux & les transportâssent en* Italie ; *& leur fournit à ses dépens autant de biscuit & d'eau douce, qu'il leur en faloit pour le voïage. Tous les Ecrivains disent que* Saladin *êtoit plus charitable, que les* Chretiens *même, envers les pauvres* Chretiens ; *en sorte qu'en ces tems-là beaucoup des nôtres aloient à la* Terre-Sainte, *non par aucun motif de Religion : mais dans l'espérance d'y gagner, & d'y vivre avec plus de liberté. Ne taisons pas que l'agrandissement & la richesse des* Pisans *& des* Génois, *doivent s'atribuer en partie aux Caravanes des Pèlerins, que leurs Vaisseaux menoient dans ces païs, & qu'ils en ramenoient. Ils s'en faisoient païer très cher ; & s'emparoient des effets de ceux qui mouroient dans le passage. On peut voir dans mes* Antiquit. d'Ital., Differtat. 30, *beaucoup de* Privilèges, d'Exemptions, *& de* Droits *que les* Pisans *obtinrent alors des* Rois de Jérusalem, *du* Prince d'Antioche, *du* Comte de Tripoli, *du* Prince de Tir,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

par sa situation sur une montagne escarpée, que par la bravoure de la Garnison, fut enfin réduit à se rendre. Frédéric, *irrité de ce qu'on avoit si longtems résisté, le fit raser jusqu'aux fondemens ; & les Habitans, qui s'alèrent établir ailleurs, formèrent petit à petit une Ville, que les ordres de l'*Empereur *firent nomer* Agosta, *c'est à dire* Auguste, Impériale. *Dans la* Pouille, *après un long & pénible siége, le Château* d'Intraduco, *se soûmit aux Armes Impériales.* Berthold *&* Renauld, *dit* Duc de Spolète, *qui jusqu'alors s'y étoient bravement défendus, aiant eu la vie sauve, se retirèrent hors du Roïaume. Cète année encore,* Gaiète *rentra sous l'obéïssance de l'*Empereur : *mais il y établit une* Douane ; *& , l'aiant privée du droit d'élire ses* Consuls *il y mit des* Oficiers Roïaux. *Il avoit promis de traiter ce* Peuple *avec douceur : mais c'êtoit un Prince, qui ne pardonoit jamais tout-à-fait ; & malheur à qui l'avoit une fois ofensé ! C'est pourquoi les* Lombards *ne purent jamais se résoudre à se fier à lui ; châtiment que méritent bien les Princes, qui ne savent ni pardoner, ni tenir leur parole.*

Ann. 1234. *Gregoire IX* persecuté, cète année plus que jamais, par les *Romains*, fut obligé de sortir de *Rome*. *Frédéric*, en êtant informé, passa de *Sicile* en *Pouille*, & vint à *Riéti* faire ofre de ses services au *Pape*, auquel il présenta son Fils *Conrad*. Il fit même quelque expédition pour le *Pape* avec les Troupes qu'il avoit amenées. Lorsqu'il s'en retourna dans son *Roïaume*, il

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

presque avec indignation, sur la dureté, pour ne rien dire de plus fort, du traitement, que ce *Pape* fit à ce *Prince* dans le Château de *Canossa*. S'il étoit vrai qu'*Alexandre III* en eût agi de la manière, qu'on l'a dit, avec *Frédéric*; seroit-il possible qu'aucun des *Ecrivains du tems* n'en eût parlé, surtout quelques-uns aiant été du Parti des *Antipapes*. De pareils *Ecrivains* eussent-ils passé sous silence ce qui pouvoit servir à déshonorer la mémoire d'*Alexandre*, qu'ils avoient reconu forcément pour *légitime Pape*. Ces raisons n'ont pas empêché D. *Olmo* de soutenir la vérité de cète extravagance scandaleuse.

Je reviens à *Muratori*, qui dit p. 28 & 29: *Le même* Fortunato Olmo, *a fait imprimer un Catalogue très curieux de tous les* Evêques, Princes, Abbés, & Seigneurs, *qui se trouvèrent à* Venise *dans cète ocasion, avec la Notice du cortége de chacun. On y voit, entre autres,* Albert & Obizzon, Marquis d'Este, avec 180 Homes, *c'est à dire avec une suite plus nombreuse, que celle de la plusparc des* Princes, *qui vinrent-là.* Ce *Catalogue* est en ancien *Langage Vénitien*. D. *Olmo* y a joint des *Notes*. J'aurai peut-être ocasion d'en faire quelque usage.

Année 1178, p. 29. *Toute l'Eglise de Dieu eut une joie incroiable de la paix établie à* Venise *entre la* Pape *& l'*Empereur. *Les* Romains *ne s'en réjouirent pas moins; &, considérant combien les discordes passées & l'absence du véritable* Pape *leur avoient causé de préjudice dans le Spirituel & dans le Temporel, ils comencèrent à parler de rapeler le*

étant finie, le *Grand Justicier* le fait renvoïer à son Eglise; &, maître de l'esprit d'*Henri*, lui persuade fortement, « Qu'il » étoit indigne d'un *Roi* » tel que lui de vivre sous » le joug des *Chartes*, ex- » torquées de son Père ». Bientot après, le *Roi* force la Ville de *Londre* de lui prêter 5 mille livres sterling, sous prétexte qu'elle avoit prêté pareille somme au *Prince Louis*, quand il sortit d'*Angleterre*. Il contraint la Ville de *Northampton* de lui doner 12 cens livres; & les *Monastères* sont obligés de doner ce qu'il leur demande, sans que leur Apel au *Pape* les en puisse dispenser. Ces exactions sont suivies d'un *Edit*, par lequel « les 2 » *Chartes* étoient annu- » lées, come extor- » quées »; & dans lequel le *Roi* déclaroit, « Qu'il » n'étoit pas obligé de » tenir à leur égard ce » qu'il avoit promis par » les sermens, qu'on a- » voit exigés de lui pen- » dant sa Minorité ». Les *Seigneurs* se liguent pour le maintien des *Chartes*; & *Richard, Comte de Cornouaille*, mécontent du *Roi*, son frère, se met à leur tête: mais le *Roi*, par le conseil d'*Hubert*, se hâte de contenter son Frère; & cète Ligue n'aboutit à rien. 1228. *Henri*, se disposant à passer en *France* avec une Armée qu'il avoit levée, ne trouve point de Vaisseaux prêts pour la transporter. Il en est dans une si grande colère contre *Hubert*, qu'il est sur le point de le tuer de sa main: mais *Hubert* sait l'apaiser. En atendant le tems propre au passage, il tire de l'argent de la Ville de *Londre*, & force les *Juifs* de lui païer une taxe de la 3e. partie de leurs biens.

étoit conue de toute la *Lombardie*, lorsque, le *Jeudi-Saint*, 28 de Mars (1168), dit *Muratori*, T. VI, p. 585, *sur les instances de* Galdin, Archevêque de Milan, *le* Peuple de Lodi, *pour éviter de plus grands maux, aiant abjuré* l'Antipape Paschal III, *& s'étant joint à l'Obédiance* d'Alexandre III, *élut* Albert, Prévôt de la Cathédrale *de leur Ville*, *pour remplacer* Albéric, Evêque Schismatique, que *Galdin*, en qualité de *Métropolitain* & de *Légat Apostolique*, avoit déposé come *Intrus*, & que les *Lodigians* avoient chassé. Le Jeudi de la Semaine de Pâque, *Albert* fut sacré par *Galdin*.

Ce pieux *Evêque* gouverna saintement son *Diocèse*. Ses instructions & ses exemples banirent de son *Clergé* toute semence de *Schisme*.

Il mourut à *Lodi*, peu de tems après son retour, du *Concile de Latran*, célébré par *Alexandre III*, en 1179, & fut enterré dans sa *Cathédrale*.

La voix des *Peuples* publia, pendant très longtems, beaucoup de miracles opérés à son tombeau; ce qui fut cause qu'en 1588 l'*Evêque Louis Taberna*, l'un de ses successeurs, leva son Corps, & le mit sous l'Autel de la *Sainte-Trinité*. Son Chef, enfermé dans une Châsse d'argent, est depuis ce tems un objet public de vénération.

BERNERED,
aussi nomé
BÈNERED
& BERNARD,

Moine Bénédictin, *Abbé de Saint-Crépin & Saint-Crépinien de Soissons*, puis *Cardinal-Evêque de Prénestе*, ou *Palestrine*, meurt

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC I.*

te, où l'Empereur tenoit une grande partie de son argent, & qu'une bone Garnison Allemande défendoit. Ils le batent si vigoureusement, à l'aide d'une *Bastie*, ou Château de bois, d'autres Machines, ou d'assauts, qu'ils l'emportent en peu de jours; s'emparent de tout l'argent de l'Empereur; prènent 200 Allemans & beaucoup de gens du lieu, qu'ils envoient liés à Milan; & livrent la Place au pillage (1). Après la Pentecôte, ils tentent deux fois de surprendre le nouveau Lodi: mais, chaque fois, les Lodigians s'avancent courageusement à leur rencontre, les mètent en fuite & leur prènent beaucoup de monde. Les Brescians, nouvèlement Aliés des Milanois, entrent en armes

(1) *Si nous en voulons croire* Radewick, *ils détruisirent ce Château de fond en comble: mais nous verrons, par le témoignage d'*Acerbo Moréna, *qu'il subsistoit encore en* 1167. Romoald de Salerne *ajoute,* « *Que, par la prise* » *de cète Place, ils re-* » *couvrèrent leurs Otages,* » *que l'*Empereur *y dète-* » *noit* ». *Il n'en est rien dit, ni par* Moréna, *ni par* Sire Raul; *& nous verrons dans peu quand ces Otages furent recouvrés.* Murat. p. 550.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

& des autres Princes Chretiens *du* Levant.

En 1188, l'*Empereur Frédéric* prit la croix, avec son Fils *Frédéric, Duc de Souabe.* Il partit, l'année suivante, pour la *Terre-Sainte*, avec une Armée de 90 mille homes; & prit sa route par la *Hongrie*, la *Bulgarie* & la *Romanie.* Au printems de 1190, il passa le *Détroit de Gallipoli* sur des batimens de toute grandeur, que l'*Empereur Grec* lui fournit. Il continua sa route par les Etats de cet *Empereur*, & par ceux du *Sultan d'Iconium*, jusqu'en *Armenie. Ensuite,* dit *Muratori*, p. 68, *étant arivé sur le bord du Fleuve* Salef, *qui coule dans des campagnes délicieuses, & la chaleur étant fort grande,* Frédéric *voulut se baigner dans les eaux de ce Fleuve: mais il y laissa malheureusement la vie, les uns disent parcequ'en nageant, il se noïa; les autres, parceque la froideur de l'eau lui retira les membres, ce dont il mourut quelques heures après. Sa mort ariva le* 10 *de Juin. Il y en a qui disent le* 12: *mais à tort, puisque ce fut le Dimanche, qui, cète année, étoit le* 10. *On ne sauroit le nier.* Frédéric Barberousse *fut un des plus illustres Princes, par qui l'*Empire Romain *ait été gouverné. Je ne puis rien ajouter aux louanges, qu'il a reçues de diférens Auteurs. Mais s'il eut des vertus en grand nombre: il eut beaucoup de vices & de défauts; en sorte que sa mémoire sera toujours en abomination chés les* Italiens. *Mais il faut convenir que, par sa dernière résolution si pieuse, il finit*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

laissa l'élite des mêmes Troupes au *Pape*, auquel elles furent très utiles

Le *Roi Henri*, son fils, forma, cète année, une conjuration contre lui, dans laquèle *Milan* & d'autres *Villes confédérées de Lombardie* entrèrent.

Ann. 1235. *Frédéric*, pour aler réprimer en *Allemagne* la rébellion de son fils *Henri*, partit de la *Pouille*, emmenant avec lui 3 *Archevêques* & d'autres *Seigneurs*: mais, en arivant à *Fano*, il leur permit de s'en retourner. Le *Roi Henri*, voïant que persone en *Allemagne* ne remuoit en sa faveur, ala se jeter aux pieds de son Père, qui lui pardona: mais, ce jeune Prince n'aiant pas satisfait aux conditions du pardon, *Frédéric* le fit emprisoner; & prit ensuite des mesures pour punir les *Lombards.*

Ann. 1236. L'*Empereur* recomença la guerre dans la *Lombardie*, & divers faits altérèrent la bone intelligence qui règnoit, depuis quelque tems, entre le *Pape* & lui. L'*Armée Impériale* aiant emporté d'assaut *Vicenze*, qui s'étoit révoltée, l'*Empereur* séjourna quelques jours dans cète Ville. *On lit*, dit *Muratori*, p. 232, *dans les* Annales d'Antoine Godio, *que, lorsque* Frédéric, *qui menoit toujours à sa suite une troupe d'*Astrologues *& ne faisoit rien sans leur conseil, eut résolu de quiter* Vicenze, *il dit à l'un de ces* Astrologues *de deviner par quèle porte il sortiroit le lendemain matin. Le Fourbe lui remit un Billet cacheté, qu'il le pria de n'ouvrir, qu'après qu'il seroit sorti de la Ville.* Frédéric *fit abatre, pendant la nuit, quelques toises du mur de*

PAPES.

Pape Alexandre à Rome. *Ils envoièrent pour cet effet 7 de leurs* Nobles *le prier de revenir dans leur Ville. Avant de les contenter, le sage* Pontife, *voulant que les contestations passées fûssent assoupies, leur envoia* Henri, Evêque d'Ostie, *& 2 autres* Cardinaux *pour traiter avec les* Sénateurs; *& vint lui-même à* Tusculum *pour être plus à portée de lever les difficultés de la Négociation. Après de longs débats, il fut conclu, « Que le* Sénat *su-» bsisteroit: mais à condi-» tion de rendre homage & » de jurer fidélité au Pa-» pe, & de lui rendre l'E-» glise de Saint-Pierre & » toutes les Régales, dont » on s'étoit emparé ». En conséquence, le 12 de Mars, fête de S.* Gregoire, *il fit son entrée à* Rome, *où, le* Peuple *l'aiant reçu come en triomphe, il s'ala reposer au Palais du* Vatican, *après avoir fait sa prière dans la* Basilique de Saint-Pierre. *Ensuite il y célèbra la fête de Pâque d'une manière très solemnèle. Au mois d'Août, il ala prendre l'air à* Tusculum, *ou* Tusculane (c'est à dire un *Château*, que les *Papes* avoient près de *Tusculum*). *Ce fut là qu'il eut la consolation de voir à ses pieds.* Jean, Abbé de Strame, *ci-devant* Antipape *sous le nom de* Calixte III.

Année 1179, pag. 33. *Pour achever de guérir les plaies que la longueur du* Schisme *avoit faites à l'E*glise, Alexandre *avois convoqué, l'année précèdente, un* Concile général *de toute la* Chretienté. *En effet, cète année, & non pas en 1180, come quelques-uns l'ont dit, il le tint, au comencement de Mars, dans la* Basilique de Latran. *Il s'y trouva plus de* 300 Archevêques &

PRINCES contemporains.

1231. Le *Prince Richard* épouse la *Comtesse Douairière de Gloecester*, sœur du *Comte de Pembrook*. Ce *Comte* meurt peu de tems après, en faisant héritier son frère *Richard*: mais le *Roi* confisque sa succession; &, sous prétexte de crimes imaginaires, refuse de la rendre à l'Héritier. *Richard* va, par représailles, s'emparer en *Irlande*, des Terres du *Roi*, qui le rapèle, & lui rend ses Biens & ses Charges, après s'être déshonoré par son ingratitude envers le Fils de ce *Comte de Pembrook* auquel il avoit eu tant d'obligations. 1232. Le *Parlement* refuse de l'argent au *Roi*, parcequ'il avoit fait un mauvais usage de celui qu'il en avoit obtenu precèdemment; & parceque tout le *Peuple* se plaignoit de la révocation des *Chartes*, & de ce que le *Roi* favorisoit les exécutions de la *Cour de Rome*, & l'intrusion d'un grand nombre d'*Etrangers* dans les *Bénéfices*. Les Ennemis du *Grand-Justicier* font rapeller à la Cour l'*Evêque de Winchestsr* qui réussit à perdre son Rival. *Hubert de Burgh* disgracié, dépouillé de ses Charges, & de presque tous ses Biens, confiné dans une prison, est trop heureux de pouvoir conserver sa vie. 1233. Par les conseils de l'*Evêque de Winchestsr*, le *Roi*, pour diminuer le pouvoir des *Barons*, apelle en *Angleterre* un grand nombre de *Poitevins*, que l'Evêque, leur compatriote, place dans les meilleurs Emplois. Les *Barons* murmurent; & le *Comte de Pembrook* fait publiquement au *Roi* de vives représentations sur les inconvéniens, qui pouvoient résulter de pourvoir si bien tant d'*Etrangers*. L'*Evêque*

SAVANS & ILLUSTRES.

au *Mont-Cassin* en 1181; & son Corps y est inhumé.

Il étoit *François*; & ce fut au *Concile de Latran* de 1179, qu'*Alexandre III* le conut, parcequ'il avoit acompagné *Néalon*, son *Evêque*. Ses vertus utiles & la sainteté de sa vie engagèrent ce *Pape* à l'aracher à l'*Eglise Romaine*, en lui donant l'*Evêché de Préneste*.

Il souscrivit, cete même année 1179, en qualite d'*Evêques* 2 *Bulles* d'*Alexandre III*, l'une pour *Alfonse I*, *Roi de Portugal*, l'autre pour l'*Abbaie* de *Moutier-neuf* à *Poitiers*.

Pierre de Celles, Liv. IX, Lèt. 6, parle de la sainteté de sa mort, qu'il dit suivie de Miracles.

WOLDARIC,

aussi nomé

ULRIC & OLRI,

Patriarche d'Aquilée, succède, en 1162, à *Pérégrin I*; & meurt en 1184 dans une grande vieillesse. Il est enterré dans son *Eglise Patriarchale*.

Il suivit constamment le Parti des *Antipapes Victor IV*, *Paschal III* & *Calixte III*; ce qui fut cause qu'*Alexandre III* l'excomunia. L'*Empereur Frédéric Barberousse*, qui l'aimoit, lui dona beaucoup de Terres dans le *Territoire de Padoue*, & dans le voisinage de *Mouselice*.

En 1163, vers le tems qu'*Alexandre III* fixa son séjour en *France* dans la Ville de *Sens*, Woldaric, *nouvèlement* Patriarche d'Aquilée, *fit une invasion*, dit *Muratori*, T. VI, p. 560, *dans l'Ile de* Grado. *Les* Vénitiens *y acoururent avec leur Flote; & le dernier Jeudi du Carnaval, ils y firent Prisoniers le* Patriarche Woldaric *avec beaucoup de* Gentilsho-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

dans le Crémonès: mais ils en sont repoussés; & 400 des leurs y sont pris, ou tués (1). L'Impératrice BÉATRIX & le Duc HENRI *le Lion* amènent d'Allemagne à l'Empereur de puissans renforts. Son oncle, le Duc *Welf VI*, Prince de Sardaigne, Duc de Spolète, & Marquis de Toscane, le vient joindre avec de nombreuses Troupes de ses Etats; & les Crémonois lui font ofre d'onze mille marcs, pour qu'il assiége & détruise Crème. Ils s'aprochent eux-même de la Place, le 17 de Juillet; &, l'Empereur les aiant joints 8 jours après, on comence les ataques. Les Crémasques, encouragés par la bonté de leurs murs & de leurs fortifications, & par le secours de 14 cens Homes d'Infanterie & de quelque Cavalerie, qu'ils avoient reçue de Milan, se disposent à se bien défendre. *Frédéric* se transporte à Lodì, tant pour y faire guérir un

(1) Radewick *ajoute*, « *Que les Milanois envoiièrent un assassin, pour tuer* Frédéric; *ce qui ne réussit pas* »: *mais il avoue ensuite avec fineéritè*, « *Qu'il avoit entendu dire que c'ètoit un Fou, que l'on avoit tué, sans qu'il le méritât* ». Murat. *ibid.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

glorieusement sa carrière; & qu'il fut universèlement regrèté, parceque sa valeur étoit si grande, & qu'il avoit tant de crédit dans le Levant, *qu'aucun autre n'étoit plus en état d'abaisser la fortune de* Saladin.

HENRI V,

que l'on nome VI come *Roi de Germanie*, fils aîné de l'*Empereur Frédéric I*, & de l'*Impératrice Béatrix de Bourgogne*, naît en 1165; est élu, par les soins de son Père, *Roi de Germanie & des Romains* dans la *Diète de Bamberg* en 1169, & couroné *Roi de Germanie* par *Philippe*, *Archevêque de Cologne*; est armé *Chevalier* par son Père à *Malence* aux fêtes de la Pentecôte 1184; est couroné *Roi d'Italie* dans la *Basilique de Saint-Ambroise* à *Milan* par *Godefroi*, *Patriarche d'Aquilée*, au mois de Janvier 1186, à l'ocasion de son mariage, & reçoit en même tems au même lieu la *Courone du Roïaume de Bourgogne* des mains de l'*Archevêque de Vienne*; succède aux Etats de son Père en 1190; reçoit la *Courone Impériale* à *Saint-Pierre* de *Rome*, le 15 d'Avril 1191, Lundi de Pâque, des mains du *Pape Célestin III*, qui courone en même tems la *Reine Constance de Sicile*, sa femme; est reconu & couroné *Roi de Sicile* du Chef de cète *Impératrice*, à *Palerme*, vraisemblablement le 38 d'Octobre 1194; & meurt à *Messine* le 28 de Septembre 1197, à l'âge de 32 ans.

Il fut marié dans le mois de Janvier 1186 à

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

la Ville, & sortit par la brèche. Il ouvrit ensuite le Billet, dans lequel il trouva ces paroles : Le Roi sortira par la Porte-Neuve. *Il n'en falut pas d'avantage pour que ce grand Devin fût dans la suite extrêmement cher à* Frédéric. Bientôt après, il reprit le chemin d'*Allemagne*.

L'*Empereur*, après s'être emparé de tous les Etats du *Duc d'Autriche*, dont il avoit sujet d'être mécontent, fit élire, dans la Ville de *Vienne*, son fils *Conrad*, *Roi de Germanie & des Romains*; & repassa tout de suite en *Italie*, où la guerre continuoit. Il refusa d'écouter des *Légats du Pape*, qui venoient parler de paix; & remporta depuis une victoire considérable sur les *Milanois* & leurs *Confédérés*.

1238. Les *Milanois* & leurs *Confédérés* demandèrent envain la paix. *Frédéric* la leur aiant refusée, ala faire un tour en *Allemagne*, pour y lever de nouvèles Troupes, qu'il chargea le *Roi Conrad*, son fils, de conduire lui-même en *Italie*. Ses projets le ramenèrent à *Vérone* au mois d'Avril. *Prince voluptueux, que la crainte de Dieu n'ocupoit pas beaucoup, il eut toujours*, dit *Muratori*, p. 240, *à la manière des* Turcs, *plusieurs* Concubines, *sans aucun scrupule au sujet de la foi conjugale. Il ne manquoit donc pas de* Bâtards *& de* Bâtardes. *Une de cèles-ci, qui se nomoit* Selvaggia *parut avec un brillant cortége à* Vèrone, *le 22 de Mai de cète année.* L'Empereur, *afin de mieux assûrer à son service* Eccelin de Romano, *ce Ministre si utile & si zélé, la lui*

PAPES.

Evêques *avec une multitude infinie d'autres* Ecclésiastiques *& de* Laïcs. *On y fit* 27 Canons, *dans lesquels on réforma la* Discipline Ecclésiastique; *on pourvut à la* Simonie; *on excomunia les* Hérétiques Albigeois, *espèce de* Manichéens, *qui se multiplioient de plus en plus à* Toulouse *& dans les environs; & l'on remit en bon état beaucoup d'*Eglises *qui, pendant le* Schisme, *avoient extrémement soufert.*

Année 1181, p. 39. *Cète année, Dieu apella le* Pape Alexandre III *à une meilleure vie. Il mourut à* Città-Castellana, *le* 30 *d'Août, suivant le calcul du P. Pagi. L'Eglise perdit, par sa mort, un des plus illustres successeurs de* S. Pierre, *tant par sa science, que par la modération & la sagesse avec lesquèles il se conduisit glorieusement dans des tems très orageux, & parvint enfin heureusement à rendre le calme à l'Eglise de Dieu.*

VICTOR IV,

Antipape,

usurpe le Souverain Pontificat *de la manière qu'on l'a vu dans l'Art. précéd., le 6 de Septembre* 1159; *est sacré, le premier Dimanche d'Octobre de la même année, par le* Cardinal-Evêque de Tusculum, *qu'assistoient les* Evêques de Melfe *&* de Ferentino; *& meurt à* Luque *le 22 d'Avril* 1164, *Mercredi d'après l'Octave de Pâque, s'étant doné pour* Pape 4 *ans*, 7 *mois & 16 jours. On l'enterre dans un Monastère hors de* Lucque, *parceque les* Chanoine de la Cathédrale *& ceux de* Saint-Fridien *refusoient de recevoir son* Corps *dans leurs Eglises.* Acerbo Morena, *dans son* Histoire de Lodi, *parle de*

PRINCES contemporains.

de Winchester répund pour le *Roi*, « Que, si les *Etrangers*, qui se trou- » voient en *Angleterre* ne » sufisoient pas pour dom- » ter les *Rebelles*, on en » feroit venir d'avanta- » ge ». De ce jour, les *Barons* se retirent de la Cour; comencent une *Confédération* pour défendre leurs *Privilèges*; &, quelque tems après, refusent, quoique somés plusieurs fois, de se trouver au *Parlement* convoqué par le *Roi*. L'arivée d'un grand nombre d'autres *Poitevins* est cause qu'ils s'assemblent, & font dire au *Roi*, « Que, s'il n'éloigne » pas l'*Evêque de Winchester* & les autres *E-* » *trangers* de sa Persone » & de son Conseil, ils » éliront un autre *Roi*, » qui se conformera aux » *Loix du Roiaume* ». Le *Roi*, poussé par l'*Evêque* à la vangeance, comence d'agir contre quelquesuns d'entre eux; & convoque de nouveau le *Parlement* dans la pensée que la plusparr n'y viendront pas; qu'il les fera condamner; & qu'il les poursuivra, sans qu'on s'en plaigne. Les *Barons* viènent au *Parlement*, si bien acompagnés, qu'ils étoient plus en état d'être crains, que de craindre eux-même. Le *Comte de Pembrook*, Chef de la Confédération, étant en chemin pour *Londre*, aprend que l'*Evêque* machinoit sourdement quelque chose contre lui. Cète nouvèle l'engage d'aler se mètre sous la protection de *Léolin*, *Prince de Galles*. La retraite de ce *Comte* ocasione cèle de quelques autres *Barons*; & le *Roi* s'en fait une raison de sacager leurs Terres, dont il done le butin aux *Poitevins*. Les *Barons*, alors divisés entre eux, ne peuvent lui faire aucune

SAVANS & ILLUSTRES.

mes *du* Friou1; *& les conduisirent dans les Prisons de* Venise. Woldaric, *pour se procurer la liberté, s'engagea d'envoier à l'avenir tous les ans au* Doge *douze* Porcs *& douze* gros Pains, *en mémoire de la victoire des* Vénitiens, *& de sa délivrance. Alors il fut fait à* Venise *un* Decret, *qui portoit*, « *Qu'à l'ave-* » *nir, le* Jeudi *nomé ci-* » *dessus, on couperoit* » *dans la* Place publique » *la tête à un* Taureau *&* » *à* 12 Porcs *semblables à* » *ceux du* Patriarche »; *ce qui subsiste encore dans cète Ville à l'égard du* Taureau. *Le* Peuple *croioit que cela se faisoit en mémoire de ce que l'on avoit coupé la tête au* Patriarche *& à* 12 *de ses* Chanoines: *mais les* Gens sensés *savoient que ce Spectacle n'avoit pas d'autre cause que cèlle qu'on a dite ci-dessus.*

Woldaric, come je l'ai déja dit, suivit le parti des *Antipapes*: mais, lorsqu'en 1176, *Fréderic* eut enfin résolu de faire la paix avec *Alexandre III*, il fut des premiers à se reconcilier avec ce *Pape*, en demandant l'absolution des Censures. C'est pourquoi, lorsqu'*Alexandre* fut arivé, le 20 ou le 24 de Mars 1177, à *Venise*, on voit, le lendemain, les *Patriarches d'Aquilée & de Grado*, avec leurs *Sufragans* acompagner le *Doge* & le *Sénat* pour aler prendre le *Pape* à *Saint-Nicolas-del-Lido*. L'on voit de même avec le *Pape* & les *Cardinaux*, le *Patriarche d'Aquilée* & beaucoup d'autres *Archevêques* & *Evêques*, atendre, le 24 de Juillet, sous le Porche de *Saint-Marc* l'arivée de l'*Empereur*.

MAINARD,

Cardinal-Evêque de Pré-

EVENEMENS *sous le règne de l'Empereur* FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

mal de jambe, que pour empêcher les Milanois de secourir Crème. De concert avec lui, les Pavésans entrent, en ravageant, dans le District de Milan: mais les Milanois tombent sur eux, & font beaucoup de prisoniers. Ils sont ensuite eux-même mis en fuite par l'Empereur, qui débouche tout à coup d'une embuscade; & qui, non seulement recouvre les Prisoniers Pavésans: mais aussi prend environ 300 Nobles Milanols, qu'il envoie en prison, d'abord à Lodi, puis à Pavie. Il se fait cependant, au siége de Crème, des prodiges de valeur de part & d'autre; & les Machines de guerre sont mises en jeu, des 2 côtés, avec un pareil avantage. Un espace du fossé, comblé de 200 toneaux pleins de terre, permet aux Crémonois d'élever un Château de bois très haut, que les pierres, lancées par les Machines des Assiégés, mètent en danger d'être brisé. FRÉDÉRIC *s'avise alors*, dit MURATORI (1), *d'un expédient diabolique. Il fait lier sur ce Château les*

(1) T. VI, p. 541. Il parle d'après *Otton Morena*.

Milan avec *Constance*, fille posthume de *Roger I, Roi de Sicile*, & tante du *Roi Guillaume II*, dont elle se prétendoit l'Héritière présomptive. Elle le fit Père d'un Fils unique qui naquit à *Jési* le 26 de Décembre 1193, & fut nomé *Frédérie-Roger*. Ce fut ensuite *Frédéric II*, come *Roi de Germanie & des Romains*, & come *Empereur*; & *Frédéric I*, come *Roi de Sicile*. *L'Impératrice Reine Constance* mourut à *Palerme*, le 27 de Novembre 1198.

Célestin III, élu *Pape* à la fin de Mars 1191, deux jours après la mort de *Clément III, devoit*, dit *Muratori*, *T. VII, p. 71, suivant l'usage, être sacré le Dimanche suivant: mais, aprenant qu'*Henri, Roi de Germanie & d'Italie, *s'avançoit avec grande assurance vers* Rome *pour recevoir la* Courone Impériale, *il diféra son propre Sacre, afin de retarder celui d'*Henri, *& de gagner du tems jusqu'à ce qu'on eût arangé les Afaires d'une manière convenable à l'honeur de l'*Eglise Romaine. *Il falut done convenir de tous les points.* Arnold de Lubec, *Liv. IV, Chap. 4 de sa* Chronique, *dit que les Romains s'atordèrent avec* Henri *secrètement, & qu'ensuite ils prièrent le* Pape *de le couroner. En conséquence, le nouveau* Pontife *se fit sacrer le 14 d'Avril, Dimanche de Pâque. Le jour suivant, le* Roi Henri, *qui, suivi d'une nombreuse Armée, étoit arivé dans le voisinage de la* Basilique du Vatican, *avec sa femme* Constance, *n'entra point dans* Rome, *dont les portes, si l'on en croit*

fit épouser le jour de la Pentecôte, & célèbra les nôces avec grande pompe. Il avoit encore, parmi ses autres Bâtards, *un Fils, qu'il aimoit beaucoup, lequel s'apelloit* Henri: *mais que l'Histoire a fait conoître sous le nom d'*Entius. *Il en fit la fortune, cète année, en lui procurant pour Femme* Adélasie, *c'est à dire* Adélaïde, *héritière en* Sardaigne *des* 2 Judicatures, *ou* Principautés de Torri *&* de Gallura. *Peut-être, par ce mariage,* Enzo *devint-il petit à petit maître de toute la* Sardaigne. *Il est hors de doute que l'*Empereur, *son père, l'en créa* Roi; *& qu'il unit ce* Roïaume *à l'*Empire, *malgré les plaintes & les réclamations de la* Cour de Rome, *qui prétendoit que la* Sardaigne *apartenoit à l'*Eglise: *mais* Frédéric *soûtenoit au contraire que c'étoit un ancien Domaine de l'*Empire Romain, *& disoit qu'il étoit de son devoir de recouvrer ce que cet* Empire *avoit perdu.* Quand le *Roi Conrad* & la nouvèle Armée d'*Allemagne* furent arivés au mois de Juillet, *Frédéric* continua vigoureusement & cruèlement la guerre dans la *Lombardie*: mais sans beaucoup de succès.

Ann. 1239, p. 245. *Les raisons, que* Gregoire IX *avoit, ou croïoit avoir, de se plaindre de* Frédéric II, *continuoient d'augmenter de jour en jour. Il le pressa, par plusieurs Lètres & par diverses Députations de se corriger. Il le cita même encore: mais, voïant que discours, prières, & menaces étoient inutiles, il en vint enfin aux actions. La guerre, que l'*Empereur *faisoit aux* Lombards, *dont la conservation étoit*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

miracles arivés au Tombeau de cet Antipape : *mais il n'en paroît pas fort persuadé.*

C'est mal-à-propos, qu'on le trouve nomé Victor III. *Le successeur de* Gregoire VII, *qui fut apellé* Victor *fut le IIIe de ce nom; & c'est par inatention que je nome en quelques endroits* Victor V, *celui dont il s'agit. Le* Cardinal Gregoire, *successeur de l'*Antipape Anaclet II, *prit le nom de* Victor, & *fut* Victor IV *pour ses Adhérans : mais, come les* Antipapes *ne sont pas nombre dans la liste des* Papes, *le* Concurrent d'Alexandre III *ne peut être apelé que* Victor IV.

Il étoit de Rome, *& se nomoit* Octavien. *J'ai dit, dans l'Article précédent, ce qu'il faloit pour le faire conoître; & j'aurois ici peu de chose à dire de lui, si je n'avois pas promis d'y raporter ce que* Radewick, *dans la* Continuation de la Vie de Frédéric I *par* Otton de Frisinghen, *dit du Concile que* Victor *tint à* Pavie *au mois de Février* 1160. *Les Chap. 64-74 du II Liv. de cet* Historien *rendent comte de ce* Concile. *Je vais les traduire librement : mais avec l'atention de ne pas faire dire à l'Auteur ce qu'il ne dit point; & je retrancherai tout ce qui peut être ôté sans porter aucun préjudice à la Narration.*

CH. LXIV. *Du Concile à Pavie & de l'exhortation du Prince aux Evêques.* On étoit au tems, où se devoit célébrer le *Concile* indiqué à *Pavie*; & les *Archevêques*, les *Evêques* & les autres *Prélats des Eglises*, rassemblés de toutes les parties du *Roïaume*, tant en deçà qu'au delà des *Alpes*, atendoient qu'il se tînt. Alors l'*Empereur*, les a-

résistance. Il met le siége devant un Chateau du *Comte de Pembrook*: mais, trouvant qu'il étoit trop dificile de le prendre, il feint de vouloir rendre le *Parlement* arbitre de son diférent avec les *Barons*; & demande « Que, pour » lui faire honeur, on lui » remète ce Château, » prometant de le rendre » au *Comte* 15 jours a» près ». Sa promesse est cautionée par plusieurs *Evêques*; ce qui n'empêche pas qu'il ne refuse ensuite de rendre le Chateau. Le *Parlement*, assemblé dans le mois d'Octobre, lui fait des remontrances sur sa conduite; & se plaint « de ce qu'il » donoit sa confiance à » des *Etrangers*; & de ce » que, contre les *Loix*, » il déclaroit *Traîtres* & » traitoit en *Rebelles* des » Gens, qui n'avoient pas » été condamnés ». L'*Evêque de Winchester*, qui portoit la parole pour le *Roi*, répond avec tant de hauteur & de dureté, que les *Evêques* indignés le menacent de l'excomunier. Cependant le *Comte de Pembrook* reprend son Château. Le *Roi* marche pour l'aler chatier : mais le *Comte* le surprend pendant la nuit, met son Armée en fuite, & le force de s'enfermer dans *Glocester*. Depuis, ses progrès, le rendant très redoutable, l'*Evêque de Winchester* envoie ravager les Terres, qu'il avoit en *Irlande*; ce qui l'oblige de passer dans ce païs, où le *Prélat* le fait assassiner. Enfin le *Cardinal Langton* montre si bien au *Roi* les dangers auxquels les conseils violens de l'*Evêque de Winchester* l'exposoient, qu'il obtient que ce *Ministre* & *Pierre de Rivaux*, son fils, qu'il faisoit passer pour son neveu, soient congédiés,

neste, ou *Palestrine*, est pourvu de cet *Evêché* par le *Pape Clément III* en 1188; & meurt la même année.

Il est nomé *Ghérard* par quelques-uns, qui l'ont confondu peut-être avec *Ghérard*, son second successeur au même *Evêché*, lequel mourut en 1220.

Mainard, né *François*, entra de bone heure dans l'*Ordre de Citeaux*, & fut le septième *Abbé de Pontigni* dans le Diocèse d'*Auxerre*.

Ce fut parcequ'il étoit extrêmement instruit des Sciences & des Arts, & parcequ'étant Home de très bon conseil, il pouvoit être extrêmement utile dans les Afaires de l'*Eglise*, que *Clément III* le voulut atacher à l'*Eglise Romaine*.

HENRI,

fait *Cardinal-Evêque d'Albano* par le *Pape Alexandre III*, le 15 de *Mars* 1179, second jour du *Concile de Latran*, meurt à *Arras*, le 8 de *Juin* 1188, selon *Ughelli*, ou le 1 de Janvier 1189, suivant l'*Abbé Fleuri*.

C'étoit un *Gentilhome François*, qui se fit *Moine*, étant jeune, à *Clairvaux* sous l'*Abbé Robert*, second successeur de *S. Bernard*. Ses progrès dans la Science Ecclésiastique, son exacte observation de la Règle, ses moeurs pures, sa dextérité d'esprit, & peut-être sa naissance le tirent choisir pour *Abbé de Hautecombe* en *Savoie*.

Pendant qu'il l'étoit, il eut ocasion, en 1174, de doner un conseil sage à *Pierre*, *Archevêque de Tarantaise*, précédemment *Moine de Citeaux*, que ses vertus ont fait mettre à juste titre au [illegible] des Saints. Ce *Prélat*, dans l'usage de se dépouiller de tout pour secourir les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC I.

Otages des Crémasques & quelques Nobles Milanois, prisoniers de guerre, afin que la pitié des Assiégés pour leurs Fils, leurs Amis, & leurs Aliés fasse cesser cète grèle de pierres. Mais elle continue. Neuf des Nobles sont tués; & les autres estropiés; ce qui porte Frédéric *à soustraire à cète boucherie ceux qui survivoient. Mais les Milanois & les Crémasques, s'apercevant de ce qu'ils avoient fait contre les leurs, en sont tèlement irrités, qu'aux ieux de toute l'Armée des Assiégeans, ils égorgent sur leurs murs beaucoup de Prisoniers Allemans, Cremonois, & Lodigians; &, l'Empereur aiant fait pendre les Prisoniers Crémasques, les Crémasques exercent la même cruauté sur ceux, qu'ils font à l'Empereur. Le siége continue jusqu'à la fin de l'année, avec ces horribles scènes, sans que tous les éforts des Assiégeans puissent tant soit peu ralentir la valeur des Assiégés* (1).

(1) L'*Historien* nomé dans la Note précèdente, décrit au long ce fameux siége. *Guarnier*, ou *Werner*, *Marquis d'Ancone & de Camerino*, qui comandoit à ce siége les Troupes de la *Marche*, y fut tué.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Roger de Hoveden, *furent bien fermées & gardées par le* Peuple Romain, *qui ne laissa point entrer les* Allemans: *mais le* Pape, *passant du* Palais de Latran *au* Vatican, *vint au devant du* Roi, *qui prêta le serment acoûtumé sur les degrés de* Saint-Pierre, *fut ensuite introduit dans la* Basilique, *& fut solemnèlement couroné* Empereur. Celestin, *suivant ce que le même* Hoveden *raconte*, ètoit assis dans la *Chaire Pontificale*, tenant entre ses pieds la *Courone d'or Impériale*, que l'*Empereur*, en baissant la tête & semblablement l'*Impératrice* reçurent des pieds du Seigneur Pape. Or le Seigneur *Pape* frapa sur le champ d'un pied la *Courone* de l'*Empereur*, & la fit tomber à terre, pour lui faire entendre qu'il avoit le pouvoir de le jeter hors de l'*Empire*, s'il le méritoit: mais les Cardinaux relèvant aussitôt la Courone, la mirent sur la tête de l'*Empereur*. Baronius *prend ce récit pour argent comtant. Mais aucun Lecteur n'est obligé de croire véritable un fait, qui, plus digne d'un Théâtre que d'un saint Temple, indécent pour un* Vicaire de Jésus-Christ, *& contraire au* Riruel *de tous les tems, est infiniment injurieux à cet* Empereur. *Il n'étoit pas home à soufrir, en présence de son Armée & de* Rome, *un outrage si sanglant. Ainsi, plus on examinera ce récit, plus on le trouvera destitué de vraisemblance. Il est dit dans la* Chronique de Reicherspeg *qu'*Henri *fut* sacré & couroné honorablement *à Rome* par le

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

importante pour le Pape. La Sardaigne, *dont* Frédéric *s'étoit emparé, quoique l'*Eglise Romaine *prétendît avoir dessus des Droits incontestables; & les manœuvres secrètes de ce Prince pour exciter les* Romains *à se révolter contre le* Pape, *leur* légitime Souverain, *furent, à mon avis, ce qui porta le plus efficacement* Gregoire *à fulminer publiquement, le Dimanche des Rameaux, l'excomunication contre* Frédéric, *& à délier ses Sujets de leur serment de fidélité. La* Bulle, *raportée par* Mathieu Paris, *par* Rinaldi *& par d'autres Auteurs, contient d'autres crimes de* Frédéric, *qui ne sont pas en petit nombre.* Gregoire *confirma, le Jeudi-Saint suivant, cète excomunication dans la* Basilique de Latran; *& n'oublia rien pour décréditer & rendre odieux ce Prince, qu'il finit par acuser de faire profession d'*Athéïsme. *En aprenant cète nouvauté,* Frédéric *entre en fureur; & fait écrire par* Pierre des Vignes, *son* Chancelier, *un* Manifeste *pour sa justification, qu'il envoie à toutes les* Cours Chretiènes; *en se plaignant amèrement du* Pape, *& l'acusant de diverses injustices, que lui-même & d'autres avoient souferties de sa part. Il fait aussi de terribles menaces, tant au* Pape, *qu'aux* Cardinaux, *auxquèls il joint d'autres démarches & d'autres plaintes, raportées par* Rinald *dans ses* Annales Ecclésiastiques, *& plus au long par* Mathieu Paris. *Ensuite il chassa de son* Roiaume de Sicile & de Pouille *tous les* Frères Prêcheurs & Mineurs, *qui n'étoient pas nés dans le païs; s'empara du* Mont-Cassin; *imposa de nouvè-*

PAPES.

vertiſſant tous de recomander à Dieu la Cauſe de l'*Egliſe Catholique* par des jeûnes & des prières, imploroit avec les *Prêtres* & tout le *Peuple*, le ſecours de Dieu par la fidele intercesſion des Saints. Aiant enſuite aſſemble le *Concile*, il dit aux *Evêques* après avoir pris ſéance : *Bien que nous ſachions que la Charge & la Dignité* d'Empereur *nous donent le pouvoir d'aſſembler des* Conciles *ſurtout dans les grands dangers de l'Egliſe (car c'eſt ce que l'Hiſtoire dit qu'ont fait &* Conſtantin, *&* Théodoſe *&* Juſtinien, *& dans ces derniers tems* les Empereurs Charlemagne & Otton]; *je comets cependant à votre prudence, à votre puiſſance l'autorité de juger cète très grande & très importante Afaire. Car Dieu vous a conſtitués* Prêtres, *& vous a doné le pouvoir de nous juger nous-même. Et parceque'il ne nous apartient pas de vous juger dans les choſes qui ſont de Dieu, nous vous exhortons d'être & de vous comporter dans cète Afaire, come vous atendant à n'avoir pour vous juger que Dieu ſeul.* Aiant dit ces paroles, il ſortit du *Concile*, remètant l'examen de toute l'Afaire à l'*Egliſe* & aux *Perſones Eccléſiaſtiques*, qui ſe trouvoient là ſans nombre. Il y avoit environ 50 *Archevêques & Evêques*; & l'on ne pouvoit pas dire combien d'*Abbés* & de *Prévôts*, à cauſe de leur multitude. Il y avoit auſſi des *Ambaſſadeurs* de diférens païs, qui promètoient que tout ce que le *Concile* décideroit, ſeroit indubitablement reçu chés eux.

CH. LXV. La Cauſe aiant donc été diſcutée pendant 7 jours par les *Evêques* & le *Clergé* aſſemblés, le *Concile* ou la

PRINCES contemporains.

avec tous les autres *Poitevins* qui rempliſſoient les Charges les plus importantes de l'Etat. 1236. Ils furent même pourſuivis tous en Juſtice, pour rendre compte de leur Adminiſtration: mais ils trouvent moien d'obtenir leur grace. *Henri*, cète année, épouſe *Eléonore*, fille du *Comte de Provence*, après avoir inutilement tenté, pendant pluſieurs années, de faire une autre aliance. La nouvèle *Reine* vint en *Angleterre* avec *Athelmar*, l'un de ſes Frères, *Evêque* élu de *Valence*. Le *Roi* ne tarde pas d'en faire ſon Favori. Le *Parlement* en prend ocaſion de ſe plaindre avec tant de force « de ce qu'il » continuoit de doner ſa » confiance à des *Etran*» *gers* » que le *Roi*, craignant quelque inſulte de la part du *Parlement*, le veut transférer dans la *Tour de Londre*: mais les *Barons* refuſent d'y conſentir; & le *Roi* ſe voit obligé de retourner à *Weſtminſter*, & de promètre quelque ſatisfaction ſur les Griefs. Mais, au lieu de tenir parole, il rapelle, quelque tems après, ſes anciens *Miniſtres Poitevins*, hors l'*Evêque de Wincheſter* alors à *Rome*. Il veut auſſi révoquer tous les dons qu'il avoit faits pendant ſa *Minorité*, ſous prétexte que le *Pape* ne les avoit pas confirmés. Cète raiſon n'ofenſe pas moins le *Parlement* que la choſe même; & la révocation n'eſt point admiſe. 1237. Le *Roi*, ne pouvant pas avoir de l'argent autrement, promet ſur ſon honeur de faire obſerver les 2 Chartes. *Simon*, *Comte de Montfort*, fils du *Comte Simon de Montfort*, *Général de la Croiſade* contre les *Albigeois*, s'inſinue dans les bones graces de la Sœur

SAVANS & ILLUSTRES.

Pauvres, vouloit vendre pour cet effet le peu de chevaux qu'il avoit; & conſulta là-deſſus l'*Abbé de Hautecombe*, qui lui dit, « Qu'il pouvoit, dans » l'etendue de ſa Provin» ce, faire ſes viſites à » pied: mais qu'il ne pou» voit pas faire de même » de plus longs voïages, » dont il lui ſeroit im» poſſible de s'exemter ». Preſque auſſitôt après cète converſation, il vint un Courier d'*Alexandre III*, qui chargeoit *Pierre* d'aler négocier la paix entre *Louis VII*, *Roi de France*, & *Henri II*, *Roi d'Angleterre*.

En 1178, ces deux *Rois* voulant, de concert avec le *Pape*, aider *Raimond V*, *Comte de Toulouſe*, à réprimer des *Herétiques Manichéens*, que nos *Hiſtoriens* ont depuis només *Albigeois*, leſquels étoient répandus de toutes parts dans ſes Etats, réſolurent, avant d'emploïer leurs armes pour le *Comte*, d'envoïer avec *Pierre*, *Cardinal* du Titre de *Saint-Chriſogon*, *Légat Apoſtolique*, de ſages & ſavans Prélats, capables de convertir ces *Hérétiques*. *Henri*, qui pour lors étoit *Abbé de Clairvaux*, fut un de ceux que *Louis VII* choiſit. Il fit, en cète ocaſion, un très bon uſage de ſes talens; & joignit beaucoup de ſageſſe à beaucoup de zèle.

En 1181, étant *Cardinal-Evêque d'Albano*, il fut envoïé, par *Alexandre III*, *Légat* en *Languedoc* & dans le *Roïaume de Bourgogne*. Après avoir averti les *Archevêques de Lion* & *de Narbone* de remplir les devoirs de leur état, qu'ils déshonoroient par leur conduite, il les dépoſa de la manière que les *Légats* en uſoient alors, c'eſt à dire très peu canoniquement.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Les Génois, à force de travail & de diligence, achèvent, cète année, les nouveaux murs de leur Ville, dont l'enceinte ètoit de 5 mille 500 pieds.

1160. Crème tient encore une partie du mois de Janvier : mais le principal Ingénieur de la Place ètant passé dans le Camp de l'Empereur, les Assiégés, qui ne pouvoient plus sufire à tant de veilles & de fatigues, implorent la médiation de *Péré-grin*, Patriarche d'Aquilée, & du Duc HENRI *le Lion*. Ces deux Princes obtiènent seulement de l'Empereur, « Que les Milanois & » les Brescians, enfer» més dans la Place, » fortiront sans armes, » & les Crémasques a» vec ce que chacun » poura porter ». *Cète condition si dure est acceptée ; &, le 27 de Janvier, ce Peuple infortuné, la tète basse, les larmes aux ieux, aiant dit à sa patrie le dernier adieu, sort, en portant sur leurs épaules, au lieu de meubles, les uns leurs tendres petits-Enfans, les autres leurs Femmes, ou leurs Maris malades. Grand spectacle de la misère humaine : mais en même tems spectacle d'amour*

Pape Célestin. L'*Abbé Fleuri*, Liv. 74, N. XXIX, adopte le conte de *Roger de Hoveden*, le débite à peu près dans les termes de cet Auteur ; & se contente de dire ensuite : *C'est* Roger, *Auteur* Anglois, *qui raporte cète cérémonie, que nous n'avons encore vue en aucun Couronement.* On avoit lieu d'atendre une toute autre réflexion de la part d'un Ecrivain si judicieux. Seroit-il possible qu'il eût pris cète misérable fable pour une vérité ? *Roger de Hoveden* ètoit contemporain, & passe pour un *Historien* véridique : mais il vivoit en *Angleterre* ; & n'ètoit instruit de ce qui se passoit en *Italie*, que come nous avons vu que la plusPart des *Historiens Allemans* l'ètoient, c'est à dire très mal. *Roger* n'a souvent parlé, come eux, que d'après des bruits populaires. Laissons donc les *Anglois* lui déférer beaucoup pour ce qui les concerne. Il en paroît si bien informé, qu'il mérite à cet égard l'autorité, dont il jouit : mais gardons-nous de lui doner la même autorité pour les Afaires des autres païs. Je n'ajouterai qu'un mot aux sages observations de *Muratori*. Si la chose s'ètoit passée come l'*Historien Anglois* le dit, seroit-il concevable que les *Allemans*, qui méprisoient & haïssoient les *Italiens*, & surtout les *Romains*, & qui ne respectoient les *Papes* que par intervalle, eussent soufert qu'on insultât leur *Roi* devant eux avec tant d'insolence ?

Ann. 1193, pag. 82. *Ceux de Reggio de Lombardie avoient encouru la*

les taxes & contributions sur les Ecclésiastiques ; *le tout pour faire du déshonèur & du dépit au* Pape, *& le tout dans diférens tems de cète année.* Albéric de Trois-Fontaines *raporte que* Louis IX, Roi de France, *que l'on a mis depuis au nombre des Saints, envoïa des* Ambassadeurs à Gregoire, *pour l'adoucir à l'égard de* Frédéric : *mais ce* Pape, *Home ferme & courageux, ne se laissa nullement fléchir ; & refusa de doner audiance à 2* Evêques *envoïés par l'*Empereur. P. 249. *Ce Prince envoïa son fils naturel* Henri, *ou* Enzo, Roi de Sardaigne, *dans la* Marche d'Ancone, *pour y comencer la guerre contre le* Pape. *Ce jeune Roi fit des conquêtes pendant le mois d'Octobre. Le* Cardinal Jean de la Colonna *reçut ordre d'aler s'oposer à ses progrès avec ce qu'il pouroit rassembler de Troupes ; &* Gregoire *ne fut pas plustôt revenu de sa campagne d'*Anagnie *à* Rome, *où le* Peuple *le reçut très bien, qu'il confirma, dans l'Octave de S.* Martin, *l'excomunication de* Frédéric, *à laquèle il soûmit le* Roi de Sardaigne, *& tous ceux qui l'avoient suivi dans l'invasion de la* Marche d'Ancone, *Domaine de l'*Eglise Romaine,

Ann. 1240, p. 251. *Le* Pape *se trouva, cète année, dans de terribles embaras, par la supériorité des forces de l'*Empereur, *qui cherchoit à se vanger de qui l'avoit séparé de la comunion des Fidèles, en faisant conoître ses crimes à toute la* Chretienté. *Pendant que ce Prince passoit l'hiver en* Toscane, *il avoit, autant qu'il avoit pu, ranimé par tout*

PAPES.

Cour, dona son Jugement en faveur du Seigneur *Octavien*, qui, présent avec qui pouvoit défendre sa cause, remporta la victoire dans ce Procès; & *Roland*, dont on disoit que, cité légitimement au *Concile*, il avoit opiniâtrement refusé de s'y présenter, fut condamné & rejeté. Je souhaite que le Lecteur sache, come si je l'en avois averti plus d'une fois, que, pour trouver la vérité dans cète Afaire, il doit moins consulter ce que je dis, que les *Lètres* & les *Ecrits*, qui sont venus dans mes mains, & que j'ai cru devoir insérer dans cet Ouvrage; & se réserver à juger, à son gré, quand il se trouvera sufisamment, & fidèlement instruit du sujet de cète contestation, de la décision du Procès, & du Jugement du *Concile*.

CH. LXV. Lètre des *Chanoines de Saint-Pierre de Rome* pour le parti de *Victor*.

A leur très invincible & très glorieux Seigneur Frédéric, Empereur des Romains, *& toujours* Auguste, *& aux Vénérables* Pères *assemblés au nom de* Jésus-Christ, *les* Frères, *qui sont* Chanoines à Rome *de la* Basilique de S. Pierre, Prince des Apôtres, *la présence de l'Ange du grand Conseil & la grace consolante du Saint-Esprit.*

*Très saints Pères, que Dieu, come dit l'*Apôtre, *a choisis pour la consolation des Afligés, & la correction des Pécheurs, corrigés ceux qui sont turbulens, consolés ceux qui perdent courage, faites atention à nos prières, & étendés votre main consolante pour adoucir notre douleur. Car le sujet de notre tristesse est si grand & d'une tèle étendue, que nous*

PRINCES contemporains.

du *Roi*, veuve du *Comte de Pembroock*. Elle devient enceinte de leur comerce. Le *Roi* les marie dans sa Chapelle, & done à *Simon* le *Comté de Léicester*. *Richard, Comte de Cornouailles*, désaprouve & prétend nul ce mariage déshonorant pour la Famille Roïale. *Simon* va le faire confirmer à *Rome* par le *Pape*. Le *Roi* le reçoit très bien à son retour. Peu de tems après, il veut le punir de ce qu'il avoit séduit sa Sœur: mais il lui rend ensuite toute sa confiance. 1238. Le *Prince Richard*, aussi mécontent, que les *Barons* de la faveur & du crédit des Etrangers, se met à la tête des *Barons*, & fait somer le *Roi* de tenir ses promesses. Sa réponse est vague, & ne produit rien. *Richard* & les *Barons* viènent à *Londre*, bien acompagnés; & leur présence fait faire un règlement, qui fut mal observé. 1239. La *Reine* acouche d'un Fils qu'on nome *Edouard*. 1240. Des *Juges* extraordinaires, envoïés par le *Roi* dans les *Provinces*, sous prétexte de réformer quelques abus, n'y font qu'amasser de l'argent par des Amandes & des Confiscations prononcées le plus souvent sans cause légitime, & par des Jugemens arbitraires. Le *Prince Richard* s'embarque pour la *Terre-Sainte*. 1241. *Thomas, Comte de Savoie*, Oncle de la Reine, vient en *Angleterre*; & le *Roi*, ne se trouvant pas de quoi le recevoir avec magnificence, force les Juifs à lui doner 20 mille marcs. 1242. A la prière du *Comte de la Marche*, à qui sa Mère s'étoit remariée, *Henri* s'engage dans une guerre avec la *France*; & demande de l'argent, que le *Parlement* lui refuse, en lui re-

SAVANS & ILLUSTRES.

Ensuite, il marcha contre les *Hérétiques* révoltés du *Languedoc*, avec une très grande Armée; prit le Château de *Lavaur*, devenu depuis Ville Episcopale; & força le *Comte de Béziers* & deux *Seigneurs* d'abjurer l'*Hérésie*.

Envoïé *Légat* en *Allemagne* en 1188, il rétablit la bone intelligence entre le *Pape Clément III* & l'*Empereur Frédéric I*; & fut présent à la *Diète*, qui se tint à *Maïence* le 27 de Mars, Dimanche de la Mi-Carême. Il y fit lire la relation de la prise de *Jérusalem* par *Saladin*; &, sur ses exhortations, l'*Empereur* & 78 des plus grands *Seigneurs Ecclésiastiques* & *Laïcs* prirent la Croix.

En passant de cète *Légation* dans les *Païs-Bas*, il s'arêta quelque tems à *Liége*; & prêcha si vivement contre la *Simonie*, & les autres vices du *Clergé*, qu'il toucha 66 *Chanoines*, qui résignèrent leurs Prébendes. Il les plaça lui-même dans d'autres Eglises. L'*Evêque Rodolfe*, qui n'étoit pas plus régulier que son *Clergé*, prit la Croix; & s'engagea, pour l'expiation de ses péchés, à se joindre à l'armée des *Croisés*; ce qu'il fit en 1190.

La *Croisade* étant retardée par une guerre survenue entre *Henri II, Roi d'Angleterre*, & *Philippe Auguste, Roi de France*, le *Cardinal Henri* se rendit, par ordre de *Clément III* à *Arras*, pour travailler à les reconcilier. La mort l'empêcha d'achever la Négociation, qui fut terminée par le *Cardinal Jean d'Anagnie*, qui fut ensuite *Evêque de Palestrine*, & dont je vais parler dans l'*Article* suivant.

Henri fut enterré dans la *Cathédrale d'Arras*. Son

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

& de fidélité (1) *!* La Ville est ensuite mise à sac par toute l'Armée, puis brûlée & détruite jusqu'aux fondemens par les Crémonois.

L'Empereur, de retour à Pavie, s'ocupe de l'Afaire du Schisme. Les Cardinaux des 2 Concurrens au Pontificat avoient; dès l'année précèdente, écrit de tous côtés, pour instruire les Fidèles de leurs raisons. Ceux de *Victor IV* se disoient *9. Alexandre* en avoit 14. « Les uns & les autres protestoient n'avoir élu leur Pape, que du consentement de tout le Peuple Romain (2) ». *Frédéric* avoit indiqué, par des Lètres circulaires, une grande Diète & Conci-

(1) *Murat.* p. 543.

(2) *Les Cardinaux d'Octavien soûtenoient* « *Qu'il avoit été placé sur la Chaire Pontificale* » electione universi *Cleri*, assensu etiam totius fere *Senatus* & omnium *Capitaneorum*, *Baronum*, *Nobilium*, tam infra *Urbem*, quàm extra *Urbem* habitantium (*par l'élection de tout le Clergé*, & le consentement aussi de presque tout le *Sénat*, & de tous les *Capitaines*, *Barons*, *Nobles*, demeurans soit dans *Rome*, soit hors de *Rome*). *Ils devoient parler ainsi, parceque Octavien avoit gagné beaucoup de monde à force d'argent.* Murat. p. 544.

disgrace de l'Empereur, qui même les avoit mis au Ban de l'Empire, *parcequ'ils avoient forcé plusieurs* Chatelains, *qui relevoient de l'Empire, à jurer à leur* Comune *obéissance & fidélité; ce que d'autres Villes alors faisoient aussi.* Henri *les reçut en grace, cète année, par un* Diplôme, *inséré dans la* Differt. 50 des Antiquit. d'Ital., *lequel fut doné* A *Wuirtzbourg* le XIV des Calendes de Novembre (*19 d'Octobre*), Indiction XI. *Cète* Indiction *ne se comte pas apparemment du 1 de Septembre. Ce devroit être* Indiction XII. *Les* Reggians *n'obtinrent leur grace, qu'après avoir délié les* Vassaux de l'Empire *du Serment, qu'ils leur avoient fait faire, & restitué ce qu'ils avoient usurpé.*

Ann. 1195, pag. 88. Après avoir été couromé *Roi de Sicile*, Henri *vint à* Pavie; *& passa de là, suivant les* Annales de Gène *& d'autres Auteurs, en* Allemagne. Girolano Rossi, *Liv. VI* de l'Hist. de Raven., *raporte un* Diplôme *de ce Prince, doné* A Worms le IV des Calendes de Décembre (*28 de Novembre*), Indiction XIV, l'An du Seigneur MCXCV. *Ici l'*Indiction *a changé le 1 de Septembre.* Sigonius, *Liv. XV* Du Roi. d'Ital., *raporte un autre* Diplôme *de ce Prince, doné* le VI des Calendes de Juin (*27 de Mai*) à *Borgo San Donnino*, l'An MCXCV, du Règne en *Sicile* le Premier.

FRÉDÉRIC-ROGER, *dit* FRÉDÉRIC II,

unique fruit du mariage

le Parti Ghibellin, *en sorte qu'il y avoit peu d'endroits, où sa* Faction *n'eût plus ou moins de puissance. Les* Florentins *ne voulurent point obéir à ses ordres; mais il eut pour lui les* Pisans *& les* Lucquois, *qui, cète année, avec le* Marquis Obert Pelavicino, *s'emparèrent de la* Garfagnana. *Les* Siènois *lui jurèrent fidélité, dans l'espérance qu'il les aideroit à se défendre contre les* Florentains *plus puissans qu'eux. Ceux d'*Arazzo *se donèrent pareillement à lui, parcequ'ils étoient fort maltraités par la* Comune de Pérouse, *qui leur étoit supérieure en force, qui ne put jamais se résoudre à baisser la tête devant l'*Empereur, *& qui tint ferme pour l'*Eglise. *Il en ariva tout autant dans la* Marche d'Ancone. *Quelques* Villes, *& surtout* Osimo, *s'y soûmirent au* Roi Enzo. *Pendant le mois de Février*, Frédéric, *entré dans le* Duché de Spolète, *fut reçu à bras ouverts dans* Faligno, *de même que dans d'autres* Villes *&* Châteaux. *Il eut aussi pour lui* Spello, Orta, Città-Castellana, Corneto, Surri, Montefiascone, *&* Toscanella. *Mais, ce qui causa le plus de chagrin à la* Cour Pontificale, *ce fut l'ingratitude du* Peuple de Viterbe, *qui se jeta dans les bras de* Frédéric *en haine des* Romains, *ses anciens Ennemis. Ce fut alors, qu'acablé de peines immenses, le* Pape *s'y seroit peut-être abandoné, si Dieu ne l'eût pas pourvu d'un rare courage. Déja les* Troupes de l'Empereur *entouroient* Rome *par dehors; & les* Nobles *& le* Peuple *ne montroient au dedans aucune envie de s'exposer aux fatigues de la guerre & de se défen-*

PAPES.

avons peine à trouver par où nous devons comencer. Mais, parceque c'est un sujet de douleur & de tristesse, nous avons résolu de comencer par nos larmes & notre tristesse. Considérés donc & voïés s'il est une douleur pareille à notre douleur, lorsque nous voïons l'Eglise Romaine, *notre Mère, autrefois si brillante, aujourd'hui, sans qu'elle conoisse même, ni sente son mal, ignominieusement déchirée dans ses entrailles, mutilée en partie dans ses membres, & couchée dans la boue par ses Enfans, ou plustôt par des Enfans étrangers, puisqu'après qu'elle les elle a nouris & élevés, ils l'ont trompée & méprisée. C'est pourquoi, pleurant come* Jérémie, *qui versoit des larmes sur sa* Jérusalem *détruite, nous disons, en gémissant :* Les Rois de la Terre & les Habitans de l'Univers n'ont pas cru, que les Ennemis entreroient par les portes de *Jérusalem. Notre Mère*, l'Eglise Romaine, *qui donoit la paix à tous ceux qui la venoient chercher chés elle, étoit véritablement* Jérusalem ; *& notre douleur nous fait dire aujourd'hui, come le* Prophète *autrefois :* Notre *Jérusalem* a péché; c'est pour cela qu'elle n'a pu se soûtenir. *Ce n'est pas injustement.* Ses Enfans, à cause des péchés de ses *Prophètes* & des iniquités de ses *Prêtres*, errent come des Aveugles dans les Places publiques, & les regards du Seigneur les ont divisés ; *& c'est la vérité, car* les regards du Seigneur s'atachent sur ceux qui font le mal, pour banir leur mémoire de la terre. *Voila pourquoi nous somes couverts d'une extrême confusion. Véritablement, notre* Jérusalem *a péché dans ce tems, par envie,*

PRINCES contemporains.

prochant avec dureté l'inobservation de sa parole. Il emploie l'injustice & la violence, pour tirer de l'argent des Particuliers; & passe en *Poitou*. Bata 2 fois, il s'enfuir à *Bourdeaux* ; & fait une Trève de 5 ans. Il y passe l'Hiver, sans avoir de quoi faire la dépense de sa Maison, ni de quoi païer ses Troupes, à qui les *Gascons* refusent de fournir des subsistances, & qui soufrent beaucoup. Quelques *Barons* retournent en *Angleterre* sans congé. Leur retraite lui fait écrire à l'*Archevêque d'Yorck*, qu'il avoit laissé *Régent*, de confisquer leurs biens. Le Prelat croit qu'il est imprudent d'exécuter cet ordre. Il en reçoit un autre d'emprunter aux *Monastères de l'Ordre de Citeaux* une année du revenu de leurs biens : mais il ne peut rien obtenir ; &, sentant qu'il étoit dangereux d'user de violence, il s'adresse au *Parlement* ; &, lui répresentant l'état facheux, dans lequel le *Roi* se trouvoit, en obtient quelque argent. Ce secours ne tire pas *Henri* d'embaras. Il charge le *Régent*, d'emprunter des Particuliers les plus aisés. Très peu veulent prêter ; & le *Régent* mande qu'après cete ressource épuisée, il ne faloit plus rien atendre ; & que le *Roi* devoit se hâter de revenir dans son *Roïaume*. *Henri* repasse la mer ; & n'est pas plustôt arivé, qu'il force les *Juifs* à lui doner une très grosse somme. Quelque tems après, la *Comtesse de Provence* amene *Sanche*, sa troisième fille, pour la marier au *Prince Richard*, revenu de la *Terre-Sainte*. Le *Roi* fait la dépense des noces ; & fait servir, dit-on, 30 mille plats au Festin.

SAVANS & ILLUSTRES.

Corps fut transporté depuis à *Clairvaux* ; & fut mis entre celui de S. *Malachie, Archevêque d'Armagh* en *Irlande*, & celui de *S. Bernard*. L'*Evêque de Langres* fit la cérémonie.

JEAN,

fait *Evêque de Prenestè*, ou *Palestrine*, en 1189, par le *Pape Clément III*, meurt, pour le plustôt, en 1196 : mais plus vraisemblablement en 1197.

Il étoit d'*Anagnie*, & de la *Maison des Comtes de Segni*.

Le Pape *Adrien IV* le fit *Diacre-Cardinal de Sainte-Marie-in-Cosmedia* ; & *Luce III*, *Prêtre-Cardinal de Saint-Marc*.

Légat d'Alexandre III, il défendit courageusement les droits de ce *Pape* en présence de l'*Empereur Frédéric I*, & de *Louis VII*, *Roi de France*.

Il fut un des 7 *Cardinaux* présens à *Venise* à la reconciliation du même *Pape* & du même *Empereur*.

Envoïé par *Clément III* au comencement de 1189 pour continuer, à la place du *Cardinal Henri*, *Evêque d'Albano*, qui venoit de mourir, la Négociation de la paix entre *Philippe Auguste*, *Roi de France*, & *Henri II*, *Roi d'Angleterre*, il vint à bout, par la douceur & par la force de ses instances de les engager à s'en raporter à ce que les *Archevêques de Rheims* & *de Bourges* pour le *Roi de France*, & les *Archevêques de Cantorbéri* & *de Rouen* pour le *Roi d'Angleterre* arêteroient dans une Conférence, qui se tiendroit à la *Ferté-Bernard*, le jour de l'Octave de la Pentecôte ; &, sur le champ, le *Légat* & les 4 *Archevêques* prononcèrent l'excomunication contre les *Clercs* & les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
le à Pavie, pour l'Octave de l'Epiphanie de cète année, invitant les Evêques & les Abbés d'Italie, de Germanie, de France, d'Angleterre, de Hongrie, & d'Espagne de s'y trouver, pour décider à qui le Siége de Rome devoit apartenir. Une autre Lètre, écrite au Pape *Alexandre*, qu'elle ne qualifioit que de Chancelier *Roland* « lui co- » mandoit, de la part » de Dieu & de l'Égli- » se Catholique, de » venir au Concile, » pour entendre le Ju- » gement, qui seroit » prononcé ». Cète Lètre, remise par les Evêques de Werden & de Prague, avoit eu pour réponse, « Qu'il étoit » contre les *Canons*, » que l'Empereur con- » voquât un Concile, » sans le consentement » du Pape; & qu'il ne » convenoit point à la » Dignité du Pontife » Romain d'aler à la » Cour de l'Empereur a- » tendre un jugement». En pareille ocasion cependant, come on l'a vu dans le I Tome, le Pape *Simmaque* & l'Antipape *Laurent*, avoient reconu, pour seul & légitime Juge le Roi *Théodorick*, quoique d'une Comunion diférente; & s'étoient trans-	de l'*Empereur Henri V* & de *Constance de Sicile*, naît le 26 de Décembre 1194 à *Jési* dans la *Marche d'Ancone*. Son Père le fait élire, en 1196, par une *Diète générale*, qu'il tient en *Allemagne*, *Roi de Germanie & des Romains*, quoiqu'il n'eût pas 2 ans accomplis, & qu'il n'eût pas encore reçu le Batême. Il succède aux Etats de son Père dans les derniers jours de Septembre 1196, sous la Tutèle, pour le *Roïaume de Germanie & des Romains*, de son oncle paternel, *Philippe, Duc de Souabe, de Franconie, & de Toscane*; & cesse, en 1199, d'être reconu *Roi* par les *Allemans* & les *Italiens*. *Les Villes de Toscane, c'est à dire* Florence, Lucque, Pistoie, Sienne, & *d'autres*, dit *Muratori*, T. VII, année 1198, p. 99, *étoient, depuis longtems, méïcontentes des* Empereurs de la Maison de Souabe, *parceque, pendant que tant d'autres* Villes *jouïssoient d'une entière liberté dans la* Lombardie, *sans avoir au-dessus d'elle de Duc, ou de Marquis, dont elles reconûssent la Jurisdiction, elles seules se trouvoient avoir été maltraitées, d'abord par* Frédéric I, *ensuite par son fils* Henri V, *& dernièrement par* Philippe, *nomé* Duc de Toscane, *& fils aussi de* Frédéric I. *C'est pourquoi, voulant profiter de l'ocasion favorable de la mort de l'*Empereur Henri V, *dont la puissance & la cruauté forçoient tout le monde à plier sous le joug, elles eurent recours à la force, parcequ'elles ne vouloient plus avoir au dessus d'elles au-*	*dre; parceque* Frédéric *avoit dans la* Ville un Parti, *qu'il s'étoit fait par ses présens, son argent, & ses promesses. C'est pourquoi* Gregoire, *mètant en Dieu toute son espérance, fit une Procession générale, dans laquèle il porta les Chefs des saints* Apôtres Pierre *& Paul, & prêcha la* Croisade *contre* Frédéric, Empereur, Ennemi de l'Eglise. *Ce pieux spectacle inspira de tels sentimens de componction au* Peuple Romain, *que, non seulement les Laïcs : mais aussi les* Ecclésiastiques, *prirent la* Croix *& les armes pour la défense du* Pape *& de* Rome. *Mais malheur à ces sortes de* Croises, *qui tombèrent ensuite entre les mains de* Frédéric ! *Il n'y en eut aucun, qui ne fût mis à mort, après avoir soufert divers tourmens. Aiant perdu l'espérance de faire à* Rome *ce qu'il avoit projeté, l'*Empereur *passa dans la* Pouille, *au mois de Mars; & se mit à lever du monde, ainsi qu'à presser la bourse de ses* Sujets, *& surtout cèle des* Gens d'Eglise. *Le* Pape *cependant n'oublia pas de remuer de son côté ciel & terre; tant les Esprits étoient aigris de parc & d'autre. Il fit traiter en* Allemagne, *& noua des intrigues, tant en* France, *qu'en* Espagne, *pour faire élire un autre* Empereur : *mais il reçut des réponses, qui furent peu de son goût. Il tira de* France *& d'*Angleterre, *en foulant les* Eglises, *& par d'autres moïens, de très grosses sommes, qui lui furent d'un grand secours. Il pressa tout autant de* Peuples *& de* Princes *qu'il put, à se détacher du Parti de l'*Empereur *pour s'atacher au sien. Il vint à bout, par le moïen de* Gregoire *de*

PAPES.

*par haine, par beaucoup d'iniquités, qu'il feroit trop long de raporter toutes. C'est pourquoi nous en venons à faire conoître l'E*lection, *qui s'est faite à* Rome, *& la cause de la discorde. Le Seigneur* Pape Adrien *étant donc, la première veille des Calendes de Septembre, entré dans la voie de toute Chair, il s'assembla sur le champ une grande multitude, où se trouvèrent les* Sénateurs, *par l'avis de qui l'on aporta le corps à* Rome. *Les* Cardinaux, *qui se divisoient de plus en plus, convinrent enfin de revenir à* Rome, *& de faire un choix unanime de quelqu'un des* Cardinaux; *ou, s'ils ne le pouvoient pas, de chercher quelqu'un qui ne fût pas d'entre eux; &, s'ils ne pouvoient pas en ce point-là s'acorder, de s'abstenir de l'*Election *jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé quelque Home de bien, qu'ils dûssent élire de concert. C'est ce qu'ils arêtèrent tous unanimement. Aussitôt après, le Seigneur* Octavien *& quelques autres revinrent à* Rome, *& se disposèrent à rendre les derniers devoirs au feu* Pape. *Quelques autres envoïèrent devant l'Auteur de tout le mal* Boson, *le premier-né de* Satan (a), *pour qu'il s'emparât de la* Forteresse de Saint-Pierre, *dont les Gardes lui avoient juré fidélité du vivant du* Pape Adrien;

(a) Ce *Boson* étoit un *Anglois*, Home de confiance d'*Adrien IV*, qui l'avoit fait *Cardinal.* Il fut en grand crédit auprès d'*Alexandre III.* On a d'assés fortes raisons de le croire l'Auteur original de la *Vie* de ce Pape, que le *Cardinal d'Aragon* nous a conservée : mais il ne l'a pas faite entière, étant mort 2 ou 3 ans avant *Alexandre.*

PRINCES contemporains.

1244. Le *Parlement* assemblé, loin d'acorder au *Roi* l'argent qu'il demandoit, prend des mesures, pour le priver de l'administration du Gouvernement. Le *Roi* le proroge, en prométant de lui doner, à la première Séance, toute la satisfaction qu'il exigeoit de lui. Le *Parlement* rassemblé consent de doner au *Roi* l'argent qu'il demandoit : mais le *Roi* promet avec serment d'exécuter les 2 *Chartes*; & consent même que les *Evéques* l'excomunient, s'il y manque. 1245. Il lui naît un second Fils, qu'il apelle *Edmond*. 1247. Trois *Frères utérins du Roi*, fils du *Comte de la Marche* & de la *Reine* mère, viènent en *Angleterre*. 1248. Le *Roi*, n'aiant point exécuté sa promesse de l'année 1244, demande encore de l'argent au *Parlement*, qui lui fait une réponse fort aigre. Il le proroge sur le champ. A la Séance suivante, il parle tres rudement aux *Seigneurs*, qui lui répondent du même ton. Le *Parlement* est dissous. 1249. Les *Parens de la Reine* & les *Frères du Roi* causant au Prince un grand surcroît de dépense, il vend son argenterie; & tire une très grande somme de la Ville de *Londre* : mais il ne peut rien avoir des Particuliers, qui refusent tous de lui prêter. 1250. Les *Gascons* se disposant à se révolter, le *Comte de Léicester*, envoïé par le *Roi*, les contient dans le devoir. *Henri*, se voïant sans ressource, prend la *Croix*; & publie qu'il veut imiter. *Louis IX, Roi de France*, déja parti pour aler faire la guerre aux *Sarasins*. Il croioit par là faire entrer de l'argent dans ses cofres. Beaucoup de gens se croisent à son exem-

SAVANS & ILLUSTRES.

Laïcs; qui s'oposeroient à la paix, n'en exceptant que les 2 *Rois.*

Il y eut à la Conférence des dificultés sur lesquèles ces *Princes* & leurs *Comissaires* ne purent convenir de rien. Le *Légat*, qui favorisoit *Henri*, menaça *Philippe*, s'il ne contentoit pas ce Prince, de mètre tous ses Etats en Interdit. *Philippe*, irrité de cète menace indiscrète, répondit, come il convenoit que le *Roi des François* répondît, « Qu'il » ne craignoit point une » pareille Sentence, qu'il » n'observeroit point, par- » cequ'elle feroit injuste : » Que l'*Eglise Romaine* » n'avoit pas le droit de » prononcer aucune Cen- » sure contre le *Roiau-* » *me de France*, quand » le *Roi* réprimoit les ré- » bellions de ses *Vassaux*, » & vangeoit les injures » faites à sa *Courone* & » le mépris de ses *Droits* ». Il ajouta, « Que le *Légat* » avoit déja senti les *Ster-* » *lings d'Angleterre* ». C'est d'un *Anglois*, de *Roger de Hoveden*, que nous tenons cette belle réponse de *Philippe Auguste*. La Négociation fut rompue, sans que le *Légat* osât passer à l'exécution de ses menaces. *Henri* fut obligé, quelque tems après, d'accepter la paix aux conditions que *Philippe* lui voulut imposer.

La *Cour de Rome*, qui ne pardone rien, trouva dans la suite des ocasions pour se vanger de ce que *Philippe* n'avoit pas voulu plier sous le joug de son Despotisme. Sa vangeance cependant n'ala qu'à chagriner par de vaines Censures ce Prince, qui, justement jaloux de sa puissance, dont il conoissoit les Droits, fut toujours forcer *Rome*, même dans ses plus grandes brouilleries avec elle,

EVÈNEMENS ſous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

portés à ſa Cour : mais, dans ce tems-là, les Papes & le Clergé n'avoient pas encore imaginé qu'ils pûſſent ſe diſpenſer d'être *ſoûmis aux Puiſſances établies de Dieu* (1). Les deux Evêques, mécontens de la réponſe d'*Alexandre*, étant alés trouver *Victor IV*, l'avoient adoré, c'eſt à dire ſalué come Pape, en ſe proſternant à ſes pieds ; & *Victor* avoit promis de ſe rendre au Concile. Il y vient en effet avec des ateſtations en ſa faveur des Chanoines de Saint-Pierre, de diférens Abbés, & du Clergé de beaucoup de Paroiſſes de Rome. *Alexandre* n'y comparoiſſant pas, les Archevêques & Evêques déclarent, le 12 de Février, OCTAVIEN, c'eſt à dire VICTOR IV, *légitime Pape* ; & condamnent & excomunient ROLAND, c'eſt à dire ALEXANDRE, come *Uſurpateur*. L'Empereur alors rend à *Victor* tous les honeurs, qu'on avoit coûtume de rendre aux Papes. *Alexandre* prend ſa revanche, le Jeudi-Saint. En célèbrant l'Office dans l'Egliſe d'Anagnie, il excomunie ſolemnèlement l'Empe-

(1) *Subditi eſtote Poteſtatibus ordinatis à Deo.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

cun Oficier Impérial, *ſans préjudice néanmoins de la* Souveraineté de l'Empereur. *Elles firent donc une* Ligue *avec* Innocent III, *qui venoit, cète année même, de monter ſur la Chaire de S.* Pierre, *& qui déja travailloit à diminuer la puiſſance des* Empereurs. *Leur but étoit de ſe soutenir, avec leurs forces unies à celles du* Pape, *contre quiconque à l'avenir voudroit doner ateinte à leur liberté. Cète* Ligue *étoit pareille à celle que les* Villes de Lombardie *avoient faite ſous le règne de* Frèdèric I. *Les Piſans, qui ſeuls jouiſſoient en* Toſcane *de toutes les* Régales, *qui ne pouvoient rien gagner de plus, & qui d'ailleurs étoient très atachés aux* Empereurs, *ne voulurent point entrer dans cète* Ligue, *que nous regarderons come une* Ligue Guelfe. *Les Noms de* Guelfes *& de* Ghibellins, *qui començoient à devenir fort comuns en* Italie, *tirent leur origine, come je l'ai dit ci-deſſus, des querèles continuèles de la* Maiſon des Ducs *& des* Empereurs de Souabe, *décendue par les Femmes de la* Maiſon Ghibelline des Empereurs Henris, *avec la* Maiſon d'Eſte Allemande des Ducs de Saxe & de Bavière, *qui venoient par les Femmes des anciens* Welfs. *On diſoit de ceux qui s'atachoient aux* Papes *afin de conſerver leur liberté, & de n'être plus foulés par les* Oficiers des Empereurs, *qu'ils étoient de la* Faction, *ou du* Parti des Guelfes; *& ceux qui s'atachoient aux* Empereurs, *étoient dits de la* Faction, *ou du* Parti des Ghibellins. *Du nombre de ces derniers, é-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Montelungo, *ſon Légat, d'engager, entre autres, les* Lombards, *les* Bolonois, *les* Vénitiens *& le* Marquis d'Eſte *à faire le ſiége de* Ferrare, *où ſe trouvèrent en perſones* Jaque Tiépolo, Doge de Veniſe, *& le* Marquis, *nomé ci-deſſus, lequel avoit un intérêt plus preſſant que tout autre à cète conquête. Je parle ailleurs de ce ſiége.* Les Confédérés prirent *Ferrare.* P. 253. *Au mois de Mai,* Frédéric *fit faire un terrible dégât du* Territoire Pontifical de Bènevent. *Enſuite, au mois d'Août, il fit aſſiéger la* Ville : *mais le* Peuple *montra, par la vigueur de ſa défenſe, qu'il étoit inviolablement fidèle à l'*Egliſe Romaine. *Dans ce même mois d'Août, l'*Empereur *marcha de* Capoue, *avec une Armée très conſidérable, vers la* Campagne de Rome : *mais, ſoit qu'il y trouvât plus de réſiſtance qu'il ne croïoit, ſoit qu'on lui conſeillât de s'emparer plustôt de païs, qu'il pût prétendre devoir apartenir à l'*Empire, *il eſt certain qu'il vint à* Ravenne. *La mort de* Paul de Traverſara, Chef des Guelfes, *arivée depuis peu, fut cauſe qu'après un ſiége fort court, il s'en rendit maître le 22 d'Août. Il ala faire enſuite le ſiége de* Faenze, *qui tint avec beaucoup de vigueur durant quelques mois. Les* Vénitiens *envoïèrent, en Septembre, dans la* Pouille, *une Eſcadre de Galères, qui ravagèrent les* Territoires de Termoli, de Vaſto, *& d'autres* Places *de ces côtes, & s'en retournèrent avec un riche butin. Au mois de Novembre, par ordre de l'*Empereur, *on chaſſa du* Roiaume *tous les* Frères Prêcheurs, *&* Mineurs, *à la réſerve de*

PAPES.

&, marchant sur ses pas, ils s'enfermèrent dans cète Forteresse. Le Seigneur Evêque de Tusculum *ala loger au* Palais (de Latran). *Le Seigneur* Octavien, *le Seigneur* Roland, Chancelier, *& quelques autres vinrent dans nos Maisons. Ceux-ci, mandés par ceux qui tenoient la Forteresse, répondirent, « Qu'ils » n'iroient point, parce- » qu'ils craignoient* Boson, *& qu'on leur avoit » dit qu'il les feroit arêter » par ceux dont il avoit » reçu le serment ». Le Seigneur* Chancelier *leur dit là-dessus :* J'irai les trouver, & je les ferai décendre vers vous. *Le* Diacre de la Prison *le suivit. Ils ne revinrent point, & l'on fut 2 jours, sans pouvoir convenir du lieu de l'*Election. *Enfin le Samedi, ces autres étant décendus de la Forteresse, ils montèrent tous derrière* l'Autel de Saint-Pierre, *& se mirent à parler de l'*Election. *Come ils ne purent convenir de rien, eux qui desiroient la concorde & la paix de* l'Eglise, *dirent aux autres:* Chargés-nous de l'*Election*, & nous élirons un de vous; ou gardés l'Election, & choisissés un de nous : *mais les autres ne le voulurent pas. Enfin* Otton, Cardinal-Diacre de Saint-George, *se leva come en colère.* Adelbald Crasso, Cardinal des Saints-Apôtres, & Jean, Cardinal de Naple, *prirent avec lui la* Chape (rouge), *& voulurent en couvrir le Seigneur* Roland, Chancelier : *mais ils ne le purent pas, parceque la plus saine & la meilleure partie des* Cardinaux *le leur défendit de la part de Dieu toutpuissant & des bienheureux* Princes des Apôtres Pierre & Paul. *Après cète défense, ils tentèrent de mètre une seconde fois la* Chape, *avec*

PRINCES contemporains.

ple, & se disposent à partir. Le *Roi*, n'aiant encore fait aucun préparatif, leur fait défendre par le *Pape* de partir sans lui. Le mauvais succès de l'expédition du *Roi de France*, alors prisonier chés les *Sarasins*, est une raison pour qu'*Henri* se montre plus empressé d'aler faire la guerre à ces *Infidèles* : mais, come il n'osoit rien demander au *Parlement*, parcequ'il ne s'étoit pas mis en devoir d'exécuter ses promesses, il envoie des *Comissaires* dans les *Provinces* rechercher les malversations comises dans ses Forêts. Cète recherche met beaucoup d'argent dans ses Cofres, & fait crier contre les *Comissaires*, qu'elle avoit enrichis. 1251. Le *Comte de Léicester* revient en *Angleterre*, amenant avec lui *Gui de Lusignan*, un des *Frères uterins du Roi*, qui le reçoit très bien & lui fait de grands présens. 1252. Les *Gascons* acusent le *Comte de Léicester* de les avoir traités avec une extrême tirannie. Le *Roi* envoie des *Comissaires* informer sur les lieux; & ces *Comissaires*, à leur tour, justifient pleinement le *Comte*. Les *Gascons* ne discontinuent pas leurs plaintes; & l'*Archevêque de Bourdeaux*, qu'ils députent à la Cour, fait craindre au *Roi* la perte de toute la *Guiène*, s'il ne satisfait pas les *Gascons*. Le *Roi* se résout de sacrifier le *Comte* : mais les *Pairs*, devant qui celui-ci comparoît, ne le trouvent point coupable. *Henri*, piqué de ne pas réussir dans ce qu'il avoit entrepris, se met dans une furieuse colère; & dit au *Comte*, en présence des *Pairs*, « Qu'il » est un Traitre ». Le *Comte* ofensé perd tout respect à son *Souverain*,

SAVANS & ILLUSTRES.

à faire usage de ménagemens à son égard.

Ce fut aparemment pour consoler *Jean* de ce qu'il avoit échoué dans sa Négociation de *France*, qu'au retour de cète *Légation*, *Clément III* le fit *Evêque de Palestrine*, & l'envoïa *Légat* dans la *Marche d'Ancone*.

Jean mourut sous le *Pontificat* de *Célestin III*, dont il souscrivit, en 1196, une *Bulle* en faveur du *Monastère de Sainte-Marie du Champ de Mars* hors de *Rome*. Depuis, on ne trouve rien, qui le concerne : mais, come on ne lui voit point de successeur avant *Ghérard*, qu'*Innocent III* fit *Cardinal-Evêque de Palestrine* en 1198, il est vraisemblable qu'il mourut à la fin de 1197; puisqu'il paroît certain que sa mort précéda cèle de *Célestin III* arivée le 8 de Janvier 1198.

MAION,

Grand-Amiral de Sicile, & Favori despotique du *Roi Guillaume II*, est assassiné dans *Palerme*, en 1160, par *Mathieu Bonello*, dont il avoit dessein de faire son Gendre.

Hugue Falcand, que je vais abreger, imiter ou traduire, selon que celà me conviendra, me fournira cet Article.

Lorsqu'en 1151 *Guillaume I*, le seul fils qui restât au *Roi Roger*, le remplaça sur le *Trône de Sicile*, ce *Roïaume* avoit beaucoup de gens célèbres par leur valeur & par d'autres endroits. Sa puissance, très grande sur terre & sur mer, avoit imprimé de la terreur à toutes les Nations voisines; & la paix le faisoit jouir de la tranquilité la plus parfaite. Mais cète tranquilité ne dura pas longtems. *Guillaume*, héritier

EVÈNEMENS** sous le règne de l'Empereur **FRÉDERIC I.

reur ; & renouvêle les Censures contre *Victor*. Il envoie ensuite des Légats en France, en Angleterre, en Hongrie, en Espagne, en Sicile, à Constantinople, à Jérusalem ; & presque tous ces Etats le reconoissent pour légitime successeur de S. *Pierre*. Le 28 de Février, dans l'Eglise Métropolitaine de Milan, l'Archevêque *Hubert*, avec le Cardinal JEAN *d'Anagnie*, Légat *d'Alexandre*, déclare excomuniés l'Antipape & l'Empereur ; &, le 12 de Mars, le Légat excomunie les Evêques de Mantoue & de Lodi, le Marquis de Montferrat, le Comte de Biandrâte, & les Consuls de Crémone, de Pavie, de Novare, de Verceil, de Lodi, de la Martésane, & du Séprio. Le 28 de Mars, il excomunie encore *Louis*, qui comandoit pour l'Empereur dans Baradello, Forteresse à 7 milles de Come. *Alexandre* cependant se fait reconoître, come Pape & come Souverain, dans toute la Campanie (1).

L'Empereur, aiant avec lui les Pavésans, les Crémonois, les No-

(1) *Acquisivit totam* Campaniam, *& misit in jure suo.* Jean de Ceccano, *Chron. de Fossanuova*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

toient ordinairement les Marquis, *les* Comtes, *les* Chatelains *& les autres* Nobles, *qui tenoient des* Fiefs *de l'*Empereur. *Ils étoient de cète* Faction *pour se maintenir à l'abri du joug des* Villes Libres, *qui cherchoient continuèlement à les soûmètre à leur Jurisdiction. Quelques* Villes *en étoient aussi, parcequ'outre qu'elles étoient bien traitées par les* Empereurs, *elles avoient besoin de leur protection pour n'être pas engloutiès par des* Villes *voisines plus puissantes. Tèles furent* Pavie, Crémone, Pise *& d'autres. Ce fut surtout dans le cours des années suivantes, come nous le verrons, que ces 2* Factions *s'établirent, parceque la discorde se mit plus que jamais en* Allemagne *entre les* Maisons Guelfe *&* Ghibelline, *à l'ocasion des deux* Rois, *que nous verrons bientôt élire, savoir de* Philippe, Duc de Souabe, *du* Sang Ghibelin, *& d'*Otton IV, *issu des* Welfs. *Ils eurent pour successeur* Frédéric II, *fils d'*Henri V, *& par conséquent* Ghibellin *d'origine ; entre lequel & les* Papes, *& diférentes* Villes d'Italie, *il y eut de sanglantes querèles. Ceux qui se déclarèrent contre lui, faisoient gloire d'être du* Parti des Guelfes. *On verra, dans la continuation de cète* Histoire, *quels troubles, quèles* Guerres Civiles, *quèles ruines produisirent avec le tems ces* Factions *déplorables & diaboliques, dont petit à petit le venin pénètra jusqu'au cœur des* Villes, *& banit la concorde d'entre les* Citoïens *& les* Parens ; *ce qui fut la cause d'une infinité de maux. Mais il est à pro-*

ROIS**, & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE.

2, natifs du païs, par chaque Couvent.

Ann. 1241, p. 254. L'Empereur *continua, durant tout l'hiver, obstinément le siége de* Faenze ; *&, come l'argent lui manqua pour paier ses Troupes, il mit en gage ses joiaux & sa vaissèle d'or & d'argent ; &, cète ressource étant insufisante, il fit batre de la Monoie de Cuir, qu'il fit prendre come de la bone Monoie promètant de païer la valeur, pour laquèle il la donoit, à ceux qui la raporteroient à son* Trèsorier ; *ce qu'il exécuta depuis, en la changeant contre des* Agostares d'or, *Monoie qu'il avoit fait batre, valant chacun un* Florin *d'or & un quart. Enfin, le 14, ou plustôt le 15 d'Avril de la présente année, par les manœuvres de* Richard, Comte de Cunio, *cète Ville se rendit à condition que les Persones & les meubles seroient épargnés. On regarda, come une grande action, la facilité de l'*Empereur *à pardoner à ces* Assiègés, *après une si longue résistance.* Cèsène *se soûmit encore à ce Prince, & lui remit le Château nouvèlement bâti.* Frédèric *le fit abatre tout entier pour lui substituer une Citadèle à son goût, dont il jeta les fondemens. Dans le même mois d'Avril,* Bènevent, *après avoir soufert un long siège, fut forcé de se rendre.* L'Empereur *en rasa les Murs, en abaissa les Tours, & dépouilla les Habitans de toutes leurs armes. La* Cour de Rome *en fut extrêmement afligée. Elle ne l'avoit pas moins été de ce que, dans le mois de* Janvier. *Après quelques diférens avec le* Pape, *le* Cardinal Jean de la Colonna, *s'étant jeté dans le* Parti de l'Empereur, *a-*

P A P E S.

laquèle ils ne touchèrent pas même le Seigneur Chancelier *: mais il ne tint pas à eux qu'il n'en fût revêtu. Cependant le* Clergé de Rome, *qui s'étoit assemblé dans l'Eglise* de Saint-Pierre *pour l'E-*lection du Souverain Pontife, *aiant entendu du bruit, accourut. Ils entourèrent le Seigneur* Otton, *qui se tenoit avec les* Cardinaux *auprès de l'Autel, & crièrent tous, en disant:* Elisés le Seigneur *Octavien*, par qui seul l'*Eglise* peut avoir la paix. *Alors, à la prière du* Peuple Romain, *par le choix de tout le* Clergé, *du consentement & selon le desir de tout le* Chapitre de la Basilique de Saint-Pierre, *le Seigneur* Cardinal Octavien *fut élu par la plus saine partie des* Cardinaux, *fut revêtu de la* Chape, *& fut mis, sans aucune contradiction, sur la* Chaire de S. Pierre, *pendant que tout le monde chantoit avec joie* Te Deum laudamus. *Ensuite, come c'est la coûtume, les Seigneurs* Cardinaux, *tout le* Clergé Romain, *tant ceux qui s'étoient trouvés présens, que ceux survenus depuis, & la très grande partie du* Peuple Romain *lui baisèrent les pieds. Le Seigneur* Chancelier Roland, *& ceux qui s'étoient, come on disoit, engagés à lui par serment, voïant ce qui se passoit, ne se récrièrent point, & ne contredirent en aucune manière: mais ils remontèrent à la Forteresse, en baissant la tête, come frustrés de leur espérance. Alors, les Seigneurs* Cardinaux, *le* Clergé, *les* Juges, *les* Scriniaires (ou *Notaires*) *les* Sénateurs *&* le Peuple Romain *précédé des Banières & des* Enseignes, *conduisirent avec joie le Seigneur* Elu *jusqu'au* Palais (de Latran), *criant suivant l'usage de*

PRINCES contemporains.

& lui done un démenti formel. *Henri* n'ose l'en punir, voïant tous les *Pairs* disposés à le défendre. On le contraint même de lui rendre ses bones graces, & de le renvoïer en *Guiène:* mais, quelque tems après, pour le priver de ce Gouvernement, il investit son fils *Edouard* du *Duché de Guiène*. Il tente ensuite d'obtenir un subside extraordinaire du *Clergé*, pour les frais de son prétendu voïage de la *Terre-Sainte:* mais le *Clergé* le refuse net. 1253. *Henri*, qui n'avoit ôté la *Guiène* au *Comte de Léicester* que pour la conserver, est bien étonné de reconoître que les *Gascons* n'avoient demandé la destitution du *Comte*, que pour se débarasser d'un *Gouverneur*, dont la vigilance les empêchoit de se doner au *Roi de Castille*, qui, come petitfils de la *Reine Isabelle*, prétendoit avoir des Droits sur la *Guiène*. Le *Comte de Léicester* est à peine de retour en *Angleterre*, que ce *Roi* déclare ouvertement ses prétentions. Cète déclaration oblige *Henri* de passer en *Guiène*. *Mais*, dit *Rapin-Thoyras*, p. 667, *prévoïant qu'il auroit de la dificulté à tirer du* Parlement *l'argent, qui lui étoit nécessaire pour ce voïage, il se servit du prétexte de l'Expédition de la* Terre-Sainte, *& demanda un secours proportioné à ses besoins. Le* Parlement *l'acorda sans se faire solliciter: mais ce fut à condition qu'on prendroit des suretés sufisantes pour l'observation des* 2 Chartes; *& le* Roi *voulut bien y consentir. Ces précautions furent que tous les* Seigneurs Ecclésiastiques *&* Laïcs *se rendirent dans la grande Sale de* Westminster, *où* l'Archevêque (de Can-

SAVANS & ILLUSTRES.

de la puissance, & non des grandes qualités de son Père, montra dès l'abord son peu de sens, en ne témoignant que du mépris pour tout ce que son Père avoit fait, & remplissant de mauvais sujets une Cour, qu'il avoit trouvée bien composée. Ceux que le *Roi Roger* avoit eus pour amis, lui déplurent. Il exila les uns, & renferma les autres dans des prisons. Il dona la Charge de *Grand-Amiral* à *Maion*, né de basse extraction à *Bari*, lequel aiant été d'abord l'un des *Notaires*, ou *Secrètaires de la Cour*, étoit parvenu par degrés à la place de *Chancelier*, véritable monstre, & fléau le plus cruel qu'il y eut jamais, & le plus éficace pour la ruine d'un Etat. Son esprit étoit propre à tout. Son éloquence égaloit son esprit. Il savoit feindre & dissimuler avec la plus grande facilité. Né voluptueux, il en vouloit surtout aux Femmes & aux Filles de qualité. Plus elles avoient la réputation d'être vertueuses, plus il atentoit à leur honeur. Enflamé du desir de dominer, il étoit continuelement ocupé de la recherche des moïens de le satisfaire. Il acabloit son esprit du poids des projets, qu'il enfantoit sans nombre; &, bien que ses forfaits le tourmentassent sans cesse de remors, la sérénité de son visage déroboit aux ieux des autres les troubles orageux, dont son ame étoit agitée. Revêtu donc d'une Dignité très grande, & chargé du soin & de l'administration du *Roïaume*, il fit si bien, en peu de tems, que le *Roi*, ne s'en raportant qu'à ce qu'il lui disoit, ne croïoit & ne vouloit rien écouter de ce que tout autre avoit à lui

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

varois, les Lodigians, & les Comasques, continue la guerre contre les Milanois, secourus des Brescians & des Plaisantins. Les Milanois se portent plusieurs fois dans le Territoire de Lodi, & tentent même d'assiéger cète Ville: mais ils sont repoussés, ou la crainte des Crémonois les fait retirer. *Frédéric* sacage, ou détruit plusieurs petites Places du Milanès. Les Milanois & les Brescians assiégent le Château de Carcano. L'Empereur acourt au secours avec les Troupes de Pavie, de Novare, de Verceil, de Come & d'autres lieux, du Marquis de Montferrat, & du Comte de Biandrate. Il coupe les vivres aux Assiégeans; ce qui les oblige, le 19 d'Août, d'en venir aux mains. L'Aile, comandée par l'Empereur, enfonce les Troupes, qu'elle avoit devant elle; & parvient au *Carroccio* des Milanois, qu'elle met en pièces, dont elle tue les bœufs, & dont elle enlève la Croix & la Banière. Au contraire, l'élite de la Cavalerie Milanoise & Bresciane met en déroute l'autre Aile, composée principalement des Novarois & des Comasques; en

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

pos de dire que, l'année précèdente, l'Empereur Henri V *fit venir son frère* Philippe, Duc de Souabe, *en* Italie, *afin qu'il menât en* Allemagne *le petit* Frédéric II, *élu déja* Roi des Romains *par les Princes* Allemans, *pour le faire couroner.* Philippe, *venu jusqu'à* Monte-Fiascone, *&* non Falcone *près de* Viterbe, *come quelques Auteurs l'ont dit, aprit la mort de* l'Empereur, *son frère. Alors, ne se mètant nulement en peine de son neveu* Frédéric, *& ne s'ocupant que de ses propres intérêts, il tourna bride pour retourner en* Allemagne. *Le gouvernement barbare de* Frédéric I *&* d'Henri V *avoit tèlement aigri les esprits des* Italiens, *contre les* Allemans, *que par tout où* Philippe *passa, soit par la* Toscane, *soit par les autres* Villes, *il y fut maltraité jusqu'à courir risque de la vie, & perdit quelques-uns de ses Courtisans, qui furent tués. Dès qu'il fut en* Allemagne, *il comença de cabaler pour se faire élire* Roi. *Il y réussit, par le moïen de* Philippe Auguste, Roi de France, *dont l'argent, les promesses & la protection lui gagnèrent un grand nombre de* Princes Germaniques, *qui, ne faisant aucun cas du serment, qu'ils avoient prêté lors de l'élection du petit* Frédéric, *proclamèrent* Roi Philippe. *Il fut ensuite couroné, non à* Aix-la-Chapelle: *mais à* Maience; *non par l'*Archevêque de Cologne: *mais par l'*Archevêque de Tarentaise; *toutes choses contraires au* Cérémonial. *D'autre part,* Richard, Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, *qui se mêla de*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

voit augmenté dans Rome *les Fortifications d'une* Forteresse, *qu'il avoit apelée l'*Agosta, *ou l'*Augusta, *& hors de* Rome *quelques-uns de ses* Chateaux. *Mais ce qui plus que tout perça le cœur du* Souverain Pontife *& de sa* Cour, *ce fut une autre avanture fâcheuse, qui fit grand bruit dans toute la* Chretienté. *Le* Pape *avoit envoïé, l'année précèdente, des Lètres circulaires pour la convocation d'un* Concile, *qu'il vouloit tenir, cète année, à* Rome. *Ce* Concile *inquiétoit beaucoup* l'Empereur, *qui prévoïoit que l'on y confirmeroit, non seulement l'excomunication prononcée contre lui, mais encore sa Déposition. Aiant donc envie d'empêcher qu'on ne le tînt, il fit mètre en prison & maltraiter d'autres manières tous les* Prélats d'Italie, *qui tombèrent entre ses mains, en alant à* Rome. *Une grande quantité* d'Evêques *&* d'Abbés François *s'étoient déja mis en chemin pour passer en* Italie *avec* Jaque, Cardinal-Evêque de Palestrine, *&* Otton, Cardinal de Saint-Nicolas-in-Carcere. *L'on prépara même à* Gène, *pour leur transport, moïenant un fret considérable, une grande Flote de Galères & d'autres Bâtimens légers. Beaucoup de* Prélats François, *venus jusqu'à* Nice, *s'excusèrent de passer outre, & s'en retournèrent, parceque l'Armement, fait à* Gène, *ne suffisoit pas pour leur passage & pour leur sûreté. D'autres, plus courageux, arivèrent à* Gène *dans le mois d'Avril; & furent joints par beaucoup de* Prélats d'Italie, *& par les* Députés de Milan, *de* Plaisance, *& de* Brescia, *qui venoient tous pour*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
Rome: *Papa Vittore*, S. *Pietro* l'elegge (*Pape Victor*, S. Pierre l'élit). *Le lendemain, quelques-uns du* Clergé Romain, *étant montés à la Forteresse, baisèrent la main du Seigneur* Chancelier, *en le priant & ceux qu'il avoit avec lui, de pourvoir à la paix de* l'Eglise. Un des Diacres de la Cour *leur répondit avec indignation:* Hier, vous avés baisé les pieds du Seigneur *Octavien*, qui a dépouillé de la *Châpe* le Seigneur *Chancelier*, son frère; *&* s'en est revêtu lui-même; & vous venés à nous aujourd'hui. *Le Seigneur* Chancelier *dit là dessus:* Seigneur *Cardinal*, ne dites point ce qui n'est pas vrai. Le Seigneur *Octavien* ne m'a point dépouillé de la *Châpe*, puisque je n'en ai pas été revêtu. *Le Seigneur* Chancelier *& les siens aiant ainsi demeuré toute la semaine dans* l'Eglise de Saint-Pierre, *passèrent le neuvième jour au delà du* Tibre. *Ils y restèrent ce jour & le lendemain; &, partis* 11 *de* Rome, *ils alèrent à la* Citerne de Néron, *où* Néron, *fuiant le* Peuple Romain, *se cacha* (a). *Ce fut avec justice qu'ils alèrent à la* Citerne; *puisqu'ils avoient abandoné la Fontaine d'eau vive, & qu'ils avoient creusé des Citernes, qui fuioient & ne pouvoient pas retenir l'eau. Là, le lendemain, douzième jour après* l'Election du Seigneur Victor, *ils revêtirent le* Chancelier *de* l'Erole *& de la* Châpe de l'Erreur, *pour la destruction & la confusion de* l'Eglise; *& chantèrent, pour la première fois*, Te Deum laudamus. *Qui de vous, ô très* (a) C'est le lieu que la Vie d'*Alexandre III* apelle *les Nimphes*, aujourd'hui *Santa-Ninfa*.	torbéri), *prononça un anathême contre ceux qui à l'avenir s'oposeroient, directement ou indirectement, à l'exécution des* 2 Chartes. *Cela fait, les* Seigneurs, *qui avoient chacun un cierge alumé à la main, jetèrent leurs cierges à terre, en souhaitant que ceux qui violeroient les* Chartes *fumâssent ainsi dans l'Enfer.* Le Roi *n'avoit pas voulu avoir de cierge: mais il tint toujours la main sur son cœur, pendant toute la cérémonie, pour marque de la sincère aprobation, qu'il donoit à l'anathême. Cependant le* Parlement *ne fut pas plustôt séparé, qu'il demanda au* Pape *la dispense de son serment.* Henri, *étant parti pour la* Guiène, *y fit d'abord quelques progrès contre les* Rebelles, Partisans du Roi de Castille. *Mais, come il ne se sentoit pas en état d'entretenir une Armée en ce païs-là aussi longtems qu'il auroit été nécessaire, il trouva moïen de se délivrer de cet embaras, en faisant demander au* Roi de Castille *une de ses Filles en mariage pour* Edouard, *son fils aîné. Cète proposition aiant été acceptée; le* Roi de Castille *céda ses prétentions sur la* Guiène *à son futur Gendre; & le mariage s'acomplie* l'année *suivante. Come cète négociation avoit été tenue secrète*, Henri *voulut tenter d'aracher encore quelque chose du* Parlement, *sous le prétexte du danger où étoit la* Guiène *d'être envahie par les* Castillans. *Mais, quand la* Reine, *qui étoit* Régente *en l'absence du* Roi, *voulut faire cète demande, les* Seigneurs, *qui étoient mieux informés qu'elle ne pensoit, répondirent qu'ils se tiendroient prêts à servir le* Roi *de leurs persones, au premier avis qu'ils*	dire. *Guillaume* refusoit audiance à tout le monde. Il ne s'entretenoit chaque jour qu'avec *Maion*. *Maion* seul prenoit conoissance des Afaires du *Roiaume*; & faisoit vouloir au *Roi* tout ce qu'il vouloit lui-même, tant en lui debitant le faux avec le vrai, qu'en nourissant son indolence par d'indignes flateries. Son crédit n'en est pas sitôt à ce point, que la volonté lui vient d'exécuter les projets, qu'il avoit conçus; &, se voïant, par les circonstances même des choses, dans un tems propre à l'exécution, il ne laisse jouir son esprit d'aucune sorte de repos; il porte sur tout ses regards curieux, il calcule tout d'avance, il pèse exactement tout, pour s'assurer des moïens de s'emparer de la *Courone*. Après de longues méditations, il reconoît que les *Seigneurs*, qui faisoient encore honeur au *Roiaume de Sicile*, étoient un obstacle à ses desseins. Ceux qu'il redoutoit le plus, étoient *Robert*, *Comte de Loritello*, cousin du *Roi*, *Ebrard*, *Comte de Squillace*, & *Simon*, *Comte de Policastro*. Leur vertu, qu'il conoissoit, le faisoit désespérer de pouvoir en corompre la fidélité par aucun artifice, par aucune ofre de récompense. Il voïoit clairement que, tant qu'ils seroient en état d'agir, ses projets ne pouvoient qu'échouer. Résolu donc de machiner quelque chose contre eux, & de faire de leur ruine les prémices de ses forfaits, il croit qu'il importe à ses desseins de leur associer *Hugue*, *Archevêque de Palerme*, dont les conseils en pnuroient hâter le succès. C'étoit un Home prudent, capable de prévoi-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

pourfuit une partie jufqu'à Montorfano, & le Marquis de Montferrat jufqu'auprès d'Anghiera; & revient enfuite au champ de bataille, où l'Empereur, qui croioit avoir remporté la victoire, étoit avec peu de monde. Come ils fe remètent en ordre pour recomencer le combat; il fe retire en hâte, abandonant une grande quantité de tentes & de Prifoniers. Les Vainqueurs pillent ce refte de Camp; &, bien qu'ils tardent à pourfuivre les Impériaux, ils les ataquent, leur enlèvent beaucoup de bagages, & font un grand nombre de Prifoniers. Le lendemain, les Crémonois & les Lodigians, ne fachant point ce qui s'étoit fait, marchent pour joindre l'Empereur. Come ils étoient entre Cantù & Monte-Baradello, les Milanois & les Brefcians, informés de leur marche, vont tomber fur eux, les mètent en déroute, & leur prènent un très grand nombre de gens, qu'ils échangent enfuite, ainfi que les autres Prifoniers qu'ils avoient, contre ceux qu'on avoit faits fur eux, & contre ce qui reftoit encore de leurs Otages entre les

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

cète Afaire, mit tout en œuvre pour faire monter fur le Trône un fils de fa fœur Mathilde *& d'*Henri le Lion, *autrefois* Duc de Saxe *& de* Bavière, Otton, *alors* Duc d'Aquitaine *&* Comte de Poitiers *& d'*Ardenne. *Il en coûta, fuivant l'aveu d'*Arnold de Lubec, *à* Richerd *70 mille mares d'argent pour en venir à bout. Il ne pouvoit digérer l'élection de* Philippe, *frère d'un* Empereur, *par qui fa perfone avoit été négociée avec tant d'indignité.* Adolfe, Archevêque de Cologne, *& fes* Sufragans, Henri, Duc de Lorraine, *l'*Evêque de Strasbourg, *& quelques autres* Evêques, Abbés *&* Comtes, *en moindre nombre pourtant que les* Electeurs de Philippe, *élurent* Roi des Romains Otton IV, *qui fut couroné depuis à* Aix-la-Chapelle. Arnold de Lubec *&* Otton de Saint-Blaife, *difent qu'*Henri, Comte Palatin du Rhin, *frère aîné d'*Otton, *étant revenu très promtement de la* Terre-Sainte, *intervint à cète élection : mais* Roger de Hoveden *& le* Moine Frédèric *difent qu'il n'ariva qu'après, & qu'il foûtint les intérêts de fon Frère, qui furent embraffés auffi par les* Evêques de Cambrai, de Paterborn, *& d'autres Villes, par les* Ducs de Louvain *& de* Limbourg, *par le* Landgrave de Thuringe, *& par d'autres* Princes. *Le* Pape Innocent III *mit auffi la main à l'élection d'*Otton IV, *parcequ'il étoit d'une* Maifon *toujours dévouée au* Saint-Siège, *& qui, par fa partialité pour les* Papes, *avoit perdu les* Duché de Saxe *&* de Bavière.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

s'embarquer. Frederic *cependant, aiant fait armer tout ce qu'il avoit pu raffembler de* Galères *en* Sicile *& dans la* Pouille, *les envoïa, fous les ordres du* Roi Enzo, *fon fils, du côté* de Pife, *pour s'opofer au paffage des* Prélats. *Il ordona pareillement aux* Pifans, *qui tenoient fon Parti, de faire fur mer le plus grand éfort qu'ils puffent, uniquement pour aler à la rencontre de l'*Armée navale de Gène. *Au mois de* Mars, *les* Pifans *ne laifsèrent pas d'envoier 2* Députés *à* Gène *en prier le* Peuple *de fe défifter de leur entreprife, parcequ'ils avoient ordre de l'*Empereur *de les ataquer. Les* Génois *tinrent ferme dans leur deffein, animés par des Lètres preffantes du* Pape, *qui leur écrivoit « Qu'ils ne devoient pas » redouter un Prince auffi » mal avec Dieu ».* On *intercepta, dans le même tems, des Lètres de l'*Empereur, *par lefquèles on découvrit qu'il avoit gagné quelques* Nobles Génois, *& nomément des* Maifons Spinola *&* Doria, *dont la* Faction *fut apellée dans la fuite des* Mafcherati, (des *Mafqués*). *Cela fut caufe que le* Podeftà *fit prendre les armes au* Peuple, *& procèda contre les* Rebelles. *Dès que le tumulte fut apaifé, la* Flote de Gène *partit, avec les* Cardinaux *& les* Prélats, *pour faire route vers* Rome; *& le téméraire* Comandant, *bien qu'on lui confeillât d'atendre un renfort de 10 autres Galères, & de tirer vers* Corfou, *pour ne pas rencontrer les Ennemis, voulut aler en droiture; &, de fait, il les rencontra près de la petite Ile de la* Melora. *La rencontre ocafiona fur le champ un cruel*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

feints Pères, a jamais entendu pareille chose? Autent qu'il est en eux aujourd'hui, l'Eglise Romaine a deux Chefs. Il nous convient à présent de nous taire, pour que le Seigneur Otton, Comte Palatin, *le Seigneur* Gui, Comte de Biandrate, *& le Seigneur* Prévôt Héribert, *ces Homes si prudens*, Comissaires de sa Majesté Impériale, *se chargent de vous raporter ce qu'ils ont trouvé dans le Seigneur* Chancelier *& dans les siens. Quand ils auront fait leur raport de ce qu'ils savent, les* Seigneurs Evêques *& les* Comissaires du Seigneur Empereur *pouront plus aisément conoître ce qu'on a trouvé d'humilité & de vérité d'une & d'autre part. Et, come nous erotons qu'ils étoient aussi présens, lorsque le* Clergé de Rome *s'assembla dans l'*Eglise de Saint-Pierre, *qu'ils vous disent eux-même ce qu'ils ont pensé de ce qui s'y fit. C'est pour doner des preuves de tout, que nous envoïons à Votre Majesté 2 de nos* Frères, Pierre Christian, Doïen de notre Eglise *& le* Camérier Pierre de Gui, Soûdiacre de la Sainte Eglise Romaine. *Ils vous rendront de vive voix témoignage de toutes choses. Vous êtes au souper du Seigneur dans lequel il établit les Sacremens de la Rédemption des Homes. Les Apotres dirent qu'ils avoient 2 glaives. Vous les avis aussi ces 2 glaives; & persone de vous n'ignore ce que vous devés faire en eux & par eux.* Jésus-Christ *leur dit là:* C'est asses; *& nous, qui devons suivre les traces de* Jésus-Christ, *nous vous disons, à vous nos Seigneurs, en mettant fin à cète Lètre.* C'est assés. *Que la Sagesse du Père tout-puissant, qui conoît & peut unir les vœux*

auroient que les Castillans *seroient entrés en* Guiène. *Le Roi, n'aïant pu rien tirer du* Parlement, *s'en retourna en* Angleterre, *en traversant la* France, *où* Louis, *revenu depuis peu de son esclavage, lui rendit tous les honeurs dus à son rang. Il étoit à peine arivé à* Londre, *que, sous quelque prétexte, il exigea un présent de cète Ville.*

II. Afaires d'*Henri III* avec la *France*. Philippe Auguste *mourut*, dit le même *Historien*, p. 674, *en* 1223; *& eut pour successeur* Louis VIII, *son fils. Dès que ce Prince fut sur le Trône,* Henri *lui envoïa des Ambassadeurs, pour le somer, en vertu de l'engagement, où il étoit entré en partant d'*Angleterre, *de lui rendre les* Provinces, *que* Philippe, *son père, avoit enlevées au* Roi Jean. *Mais, soit que sa parole ne fût pas aussi positive qu'*Henri *le prétendoit, ou pour quelque autre raison, il répondit,* « Qu'il » vouloit bien s'en tenir » au Jugement de la Cour » des Pairs »; *ce qui étoit un refus. Dès l'année suivante* (1224), Louis *fit confisquer tout ce qu'*Henri *posédoit en* France. *Le prétexte fut qu'*Henri *n'avoit pas assisté à son Sacre: mais, selon les aparences, la véritable raison étoit qu'il vouloit profiter de la Minorité d'*Henri, *pour lui enlever encore une partie de ses Domaines. En vertu de cète confiscation, il marcha dans la* Saintonge; *&, après s'être rendu maître de quelques petites Places, il assiégea la* Rochelle, *qui lui fut rendue par* Savari de Mauléon, *qui en étoit Gouverneur, & qui entra dans son service. Cète ataque imprévue aïant fait comprendre au* Conseil d'Henri *la nécessité de s'oposer de bone heure aux*

iance, extrêmement adroit, très propre à toute espèce de manœuvres; haut d'ailleurs, avide de gloire, & se livrant aux plaisirs de l'amour. Il le sonde d'abord par degrés. Ensuite, il s'ouvre en partie. Enfin il lui fait voir la plus grande confiance, en lui dévelopant ses projets, dont il ne lui dit cependant que ce qu'il veut. Il le persuade de la nécessité de priver du *Trône* un Prince incapable de régner; de lui substituer ses Fils encore Enfans; &, jusqu'à leur Majorité, de se charger eux-même du Gouvernement de l'Etat. Ils conviènent donc tous deux de faire déposer le *Roi: mais Maion* garde le secret sur son dessein d'usurper la *Courone*, de peur que l'atrocité du forfait n'éfraie *Hugue*; se flatant au reste de pouvoir, quand il seroit *Tuteur des Enfans*, se placer sur le *Trône* sans le secours de qui que ce soit. On dit de plus que, suivant Pasage des *Siciliens*, le *Grand-Amiral* & l'*Archevêque* contractèrent ensemble une société fraternèle; & qu'ils s'engagèrent, par des sermens réciproques, à n'avoir dans les bons & les mauvais succès qu'un esprit, qu'une volonté, qu'un avis, & par conséquent à traiter tous deux en Ennemi quiconque ofenseroit l'un ou l'autre. L'*Amiral* fit ensuite admètre l'*Archevêque* dans la familiarité du *Roi*, pour que tout ce qu'il dirait à ce Prince fut confirmé par le témoignage de son *Associé*.

Pendant qu'ils s'arangeoient de cète manière à *Palerme*, il prit envie au *Roi* de voir la *Calabre* & la *Pouille*. Dès qu'il fut à *Salerne*, les *Seigneurs* acoururent de toutes les parties de la *Terre-de-La-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

mains de l'Empereur. Ils continuent le siége de Carcano jusqu'au 19 d'Août, que leur Château de bois est brûlé; ce qui les fait retourner à Milan. Le 24 du même mois, un terrible incendie réduit en cendres plus du tiers de cète grande Ville, & consume, outre infinité de meubles, une très grande quantité de vivres. Cet accident n'empêche pas les Milanois d'envoïer 100 Cavaliers à Crème, où les Habitans comencent à revenir; & l'Archevêque *Hubert* va lui même, avec 100 autres Cavaliers, se poster à Varèse. L'Empereur, n'aiant à Pavie que très peu de Troupes, force les Evêques d'Asti, de Novare & de Verceil, les Marquis de Montferrat, de Bosco & de Guasto, le Marquis O*bizzon Malaspina*, & d'autres Seigneurs de lui fournir jusqu'à Pâque de l'année suivante des Albalêtriers & des Archers pour sa Garde (1).

L'année précèdente, le Roi de Maroc avoit

(1) *Ce qu'*Otton de Saint-Blaise *dit des Afaires de cète année, n'est point exact; & l'on doit certainement lui préférer les* Historiens d'Italie, *Murat.* p. 547.

Il en favorisa donc l'élection, & rejeta celle de Philippe de Souabe, *alléguant que le* Pape Célestin III *l'avoit excomunié pour diverses usurpations faites ci-devant sur l'Eglise, & rapellant les excès, que le Père & le Frère de ce Prince avoient comis. Ce Schisme de 2 Rois produisit dans la Germanie beaucoup de guerres & de troubles, & des maux infinis, qui sont racontés par les* Historiens Allemans.

Come ce récit de *Muratori* n'est pas tout à fait exact, j'y joins celui qui comence le Règne de *Philippe* dans l'*Abregé Chronologique de l'Histoire* &c. *d'Allemagne*, p. 268. Fréderic II, *fils d'*Henri VI (V) *avoit été élu* Roi des Romains, *avant qu'il eût reçu le Batême, & il ne paroissoit pas que le Trône de son Père pût lui être disputé. Le plus grand nombre* des Etats d'Allemagne *étoient dans ces sentimens, & le reconurent pour* Empereur (Roi), *quoiqu'il fût à peine âgé de* 4 ans. *La Tutèle & la* Régence *furent confiées à son oncle* Philippe, Duc de Souabe & de Franconie, & Marquis de Toscane. *Cet arrangement fait, on en dona avis au Saint-*Siége. Philippe *remarqua surtout qu'étant oncle du jeune* Empereur (Roi), *il avoit été tenu de* Jure naturali & legali, *par les Loix de la Nature & les Loix écrites, de se charger de la* Régence. *Mais* Innocent III *regarda les choses d'un œil tout diférent. L'élévation de* Fréderic au Trône de l'Empire *lui fit apréhender que ce Prince ne s'en*

*combat; &, come ordinairement le plus l'emporte sur le moins, l'*Armée navale de Gène *fut batue. De 27 Galères la suite n'en sauva que 5. Les autres avec les* Cardinaux, *chargés de grands trésors, & les autres* Prélats, *furent prises par les* Flotes Impériale & Pisane. Fréderic *écrivoit au* Roi d'Angleterre, *dans une Lètre conservée par* Mathieu Paris, « *Qu'outre 22 Ga-* » *lères prises, il y en eut* » *3 qui coulèrent à fond* » *avec environ 2 mille per-* » *sones; & qu'environ 4* » *mille* Gènois *restèrent* » *Prisoniers avec les* Car- » dinaux, *les* Prélats, & » *les* Députés des Villes». *Ce combat si malheureux se dona le 3 de Mai, fête de l'invention de la Croix. Par ordre de l'*Empereur, *les* Cardinaux *& les autres Prisoniers furent conduits à* Naple, *puis distribués dans diférens Châteaux de ce canton, & traités, inhumainement.* La Cour de Rome *eut un violent chagrin de cète avanture.* L'Empereur *envoïa depuis une* Flote *de 40 Galères faire la guerre aux* Gènois, *& les fit ataquer, du côté de la terre, par le* Marquis Obert Pelavicino *& par les* Trouves de Pavie, d'Alexandrie, de Torrone, de Verceil *& d'autres de la* Lombardie, *& par les* Marquis de Montferrat & de Bosco. *Mais le* Peuple *belliqueux de* Gène *eut bientôt en mer une Flote de 52, tant Galères & Tartanes qu'autres Bâtimens; mit sur pied 2 Armées de Terre; & se défendit glorieusement contre tant d'Ennemis. Au mois de Juin, l'*Empereur *ala comencer le siége de* Fano: *mais y trouvant une résistance vigoureuse, il fit ravager le* Territoire; &

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

& les volontés de tous, vous éclaire & vous unisse tous, pour détruire la confusion de Babilnne, *pour chasser de l'Eglise la* Simonie, *& pour rétablir entièrement dans tout le monde une paix desirable.*

CH. LXVII. *Action du* Concile *exposée en termes simples.*

Voici les Articles au sujet de l'*Election du Pape Victor*, aprouvée par le *Concile de Pavie*. Le Seigneur *Octavien*, & nul autre, a été revêtu solemnèlement de la *Chape* à *Rome* dans l'*Eglise de Saint-Pierre*, à la demande du *Peuple* & du consentement & suivant le desir du *Clergé*; &, le *Chancelier* présent & ne s'y oposant point, il a été placé dans la *Chaire de S. Pierre*; & les *Cardinaux* & le *Clergé* ont chanté solemnèlement pour lui *Te Deum Laudamus*, & on lui a donné le nom de *Victor*. La foule du *Clergé* & du *Peuple Romain* est venue là à ses pieds. Alors un *Sciniaire*, montant au Jubé, suivant l'anciène coûtume des *Romains*, s'est adressé au *Peuple* à haute voix, en disant: *Ecoutés*, Citoïens Romains *&* Assemblée de la République. *Notre Père* Adrien est *mort la seconde Férie* (le Lundi); *&, le Samedi suivant, le* Seigneur Octavien, Cardinal de Sainte-Cécile, *a été élu* Evêque de Rome, *& revêtu de la* Châpe, *& placé dans la* Chaire de S. Pierre, *& nomé* Pape Victor. *Cela vous plait-il?* Le *Peuple* & le *Clergé* répondirent à haute voix: *Cela nous plait.* Le *Peuple*, interrogé une seconde, une troisième fois « si cela lui » plaisoit » répondit d'une voix claire: *Cela nous plait.* Ensuite le Seigneur *Pape* a été conduit, au milieu des acclamations,

desseins du Roi de France, *le* Parlement *fut convoqué; & il y fut résolu de lever une Armée; & le* Prince Richard, *frère du* Roi, *fut envoïé en* Guiène *pour y comander, aïant sous lui le* Comte de Salisburi, *frère bâtard du* Roi Jean. Richard *emporta d'abord la Ville de* Saint-Macaire, *qui s'étoit révoltée. Il assiégea ensuite la* Réole, *dont le* Comte de la Marche *lui fit lever le siége. Les* Historiens François *disent que ce* Prince *se retira derrière la* Dordogne; *& que, peu après, il s'en retourna en* Angleterre: *mais il est certain qu'il étoit encore en* Guiène *en* 1227. *Le détail de cète guerre, touchant lequel les* Historiens *des 2 Nations ne s'acordent pas, seroit ici assés inutile. Il sufira de dire qu'avant qu'elle fût finie,* Louis, *aiant été déclaré* Général de la Croisade contre les Albigeois, *obtint du* Pape *un ordre à* Henri *de suspendre les hostilités pendant qu'il seroit occupé à cète Expédition.* Louis *mourut à* Perpignan *en* 1226, *laissant pour successeur* Louis IX, *son fils, en âge de Minorité, sous la* Régence *de* Blanche de Castille, *sa mère.* 1223. *La* Régence *de cète* Reine *étrangère causa en* France *des mécontentemens, qui aboutirent enfin à une Guerre Civile, dont* Henri *auroit pu profiter, s'il eût sçu s'en prévaloir à tems. Mais, par un aveuglement extrême, ou par la trahison de ses* Ministres, *il laissa échaper une occasion si favorable. Ce fut en cète occasion qu'il voulut tuer* Hubert de Burgh. 1229. *Enfin, quand il ne fut plus tems, il ala descendre à* Saint-Malo, *où le* Duc de Bretagne *ala le recevoir, & lui remit*

bour & de la *Pouille*, pour lui faire leur cour. *Robert, Comte de Loritello* crut ne devoir pas manquer à s'aqoiter de ce devoir. On ne fut pas plustôt qu'il étoit en chemin pour se rendre auprès du *Roi*, que l'adresse de *Maion* détruisit si bien la bone volonté de ce Prince pour le *Comte*, son cousin, que celui-ci, n'aiant pas pu parvenir à le voir, s'en retourna fort triste, & très en colère. Après avoir mis ordre à diférentes choses de peu d'importance, *Guillaume* repassa la mer; &, come si la vue des Homes lui faisoit horreur, il se renferma dans son Palais à *Palerme*, & fut inaccessible pour tout le monde, hors pour l'*Amiral* & l'*Archevêque*, qui, le premier tous les jours, le second de tems en tems, lui rendoient comte des Afaires du *Roiaume*, en les lui raportant, non tèles qu'elles étoient: mais tèles qu'il convenoit à leurs desseins, qu'il les crût.

Dans ce tems-là, le *Chancelier Anseotin* & le *Comte Simon* étoient dans la *Pouille*, avec une Armée considérable pour s'oposer à l'*Empereur des Romains*, qui s'aprochoit, disoit-on, de cète Province, & pour empêcher qu'il ne s'y fit quelque soulèvement. La crainte & les soupçons étoient déja répandus de toutes parts; & tout étoit dans un tel état de confusion, qu'on ne discernoit point les véritables serviteurs du *Roi*, d'avec les Créatures de l'*Amiral*; car ce dernier avoit dès lors, dans tout le *Roiaume*, beaucoup de Complices de son complot & grand nombre d'Adhérans; & son nom ne faisoit pas moins trembler tout le monde, que

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

comencé par terre & par mer, le siége de Mahadie, Ville de la Côte d'Afrique, où le Roi de Sicile avoit une très forte Garnison. Dans le même tems, ce dernier avoit tenté de faire diversion par une Flote, qu'il avoit envoïée en Espagne. Le siége continuant, cète année; la Flote Sicilliène reçoit ordre d'aler au secours de Mahadie. Elle étoit de 160 Galères: mais, comandée par *Gaito Piétro*, l'un des Eunuques du Palais, Chretien en aparence & Mahométan dans le cœur, elle ne pouvoit être que d'une médiocre utilité. Son aproche éfraie les Maures, & ranime le courage des Chretiens de Mahadie, qui s'atendent de la voir entrer dans le Port. Tout-à-coup, au grand étonement des uns & des autres, *Gaito Piétro* prend la fuite, & toute la Flote le suit. Les Maures sautent dans 60 Galères, qu'ils avoient, & poursuivent la Flote fugitive, dont ils prènent 7 Galères. La Garnison Chretiène, hors d'espérance d'être secourue, traite avec les Assiégeans; & convient de se rendre dans un certain tems, en se réservant d'envoïer à

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

prévalût un jour pour refuser au Saint-Siége *l'homage de son* Roïaume de Sicile. *Il craignoit encore plus l'humeur de* Philippe, *& son zèle pour les* Droits de l'Empire, *dont le* Saint-Siége *s'étoit trouvé fort incomodé pendant qu'il avoit gouverné la* Toscane. *Enfin il se rapelloit que* Philippe *n'avoit été que très médiocrement touché de l'excomunication, que* Célestin III *avoit lancée contre lui. Tant de raisons engagérent le* Pape *à faire sortir, s'il étoit possible, la* Courone *de la* Maison de Hohenstauffen. *L'Archevêque* de Cologne *goûta sans peine les vues d'*Innocent III; *& le* Comte Palatin du Rhin, *fils d'*Henri le Lion *& Chef* du Parti des Guelfes, *y entra avec tout l'empressement, que le desir de vanger sa Famille pouvoit lui inspirer. Ces* Princes *s'assemblèrent à* Andernach, *& élurent* Empereur (Roi) Berthold de Zoehrinben (Zéringhen), *Ennemi personel de* Philippe, *& issu d'une* Maison, *qui détestoit, depuis plus de 100 ans, le* Nom *& le* Sang des Hohenstauffen. *Mais* Berthold *étoit trop poltron, trop avare, ou peut-être trop prudent, pour se déclarer le Rival de* Philippe. *Il accepta la* Courone: *mais il y renonça incontinent en faveur de* Philippe, *pour le prix d'onze mille marcs d'argent. Débarassé par ce moïen d'un dangereux Adversaire,* Philippe *représenta aux* Etats, « *Que la* » *jeunesse de* Frédéric II » *ne manqueroit pas d'o-* » *casioner plus d'une ca-* » *tastrophe de cète nature;* » *& que le seul remède*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

marcha vers Spolète, *dont il s'empara sans peine; &, parcequ'un abîme invoque un autre abîme, il demanda qu'on lui prêtât les* Trésors des Eglises de la Pouille, *Or, Argent,* Pierreries, *Ornemens précieux: & l'on ne put pas se dispenser de les lui prêter. Il faut le répèter. Voilà, dans ces tems malheureux, ce que devenoient enfin les dons, que la* Piété Chretiène *avoit faits aux* Eglises. *On parloit beaucoup alors d'une Armée innombrable de* Tartares Comans, *Nation inhumaine & féroce, laquèle s'aprochoit de la* Hongrie; *& l'on craignoit qu'après avoir englouti ce* Roïaume, *cète tempête n'abimât l'*Allemagne. *Ils avoient déja dévasté la* Russie, *la* Pologne *& la* Bohème. *Depuis, étant entrés en* Hongrie, *ils y firent une infinité de maux. Lorsqu'on étoit ainsi dans la crainte,* Frédéric *reçut dans sa* Cour Richard, *frère de l'Impératrice, sa femme, & du* Roi d'Angleterre. *Il l'envoïa sur le champ à* Rome, *avec un plein pouvoir pour traiter de la paix, que les circonstances rendoient si nécessaire à la* Chretienté. *Suivant ce que dit* Mathieu Paris, *Auteur qui parle mal de* Gregoire IX, *dont il représente les* Ministres *come vendans & ravissans tout,* Richard *trouva ce* Pape *inexorable. Aucune proposition d'acomodement ne lui convint. Il insista toujours à ce que* Frédéric *se soumît absolument à sa volonté.* Richard *n'y voulut pas consentir; & retourna vers l'*Empereur, *sans avoir rien fait.* Frédéric *continua donc la guerre; &, dans le mois de* Juin, *il s'empara de* Terni: *mais non de* Narni *ni de* Riéti, *qui lui résistè-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
au *Palais* avec les Banières & les autres Enseignes Papales. Ces choses s'étant ainsi faites, suivant la forme ordinaire ; le *Chapitre de Saint-Pierre* vint aussitôt aux pieds du même *Pape Victor*, promit obéissance, & lui rendit les respects qu'on lui doit. Le jour suivant, les *Recteurs du Clergé de Rome*, étant allés trouver le Seigneur *Chancelier* & les *Cardinaux* qui étoient avec lui, ont voulu savoir s'il avoit été revêtu de la *Châpe*, come quelques-uns le disoient ; & ils n'ont pas trouvé qu'il eût été revêtu de la *Châpe* ni décoré d'aucune marque de Dignité ; &, s'étant entretenus avec lui & les *Cardinaux*, ils ont su de lui-même & des siens qu'il n'avoit jamais été revêtu de la *Châpe*, & qu'on le lui atribuoit faussement. Ce qu'aiant entendu & su, les *Recteurs du Clergé de Rome* vinrent aux pieds du Seigneur *Pape Victor*, lui promirent obéissance, & lui rendirent leurs respects. *Pierre Chretien*, *Doien de la Basilique de Saint-Pierre*, & tous ses *Frères*, & les deux *Recteurs du Clergé de Rome*, savoir le *Prêtre Blaise* & le *Prêtre Manerio*, & les sept *Archi-Prêtres de la Ville de Rome*, & quatre autres, tant *Diacres*, que *Soûdiacres*, ont été témoins de tous les susdits Articles. Ensuite le *Prieur de Latran* & ses *Chanoines* ont promis obéissance. Les *Clercs de la Patriarchie de Sainte-Marie-Majeure* ont promis obéissance. *L'Abbé de la Patriarchie de Saint-Paul* à promis obéissance par ses Députés ; &, en signe d'obéissance, lui a envoïé des biens de son Eglise.	*ses plus fortes Places.* Les *François* s'étoient préparés pendant l'hiver ; & s'étoient avancés dans l'*Anjou*, pour l'empêcher de pénétrer dans le *Poitou*. Les *Mécontens de France*, sachant le *Roi d'Angleterre* en *Bretagne*, remuèrent de nouveau ; ce qui força l'*Armée Françoise* de quiter l'*Anjou*, pour marcher contre eux. Le moment étoit d'autant plus favorable pour *Henri*, que les *Normans* l'invitoient à venir dans leur Province : mais il aima mieux aler en *Guiène* recevoir le serment des *Gascons*. Il revint ensuite en *Bretagne* ; & ne songea qu'à s'y divertir. Dès que l'*Armée Françoise*, aiant soûmis les *Mécontens*, s'aprocha de la *Bretagne*, il se rembarqua pour retourner en *Angleterre* ; & laissa le *Comte de Bretagne* se défendre seul contre le *Roi de France*, auquel, après quelque échec, il se soûmit aux conditions que ce Prince lui voulut imposer. La conduite d'*Henri* le fit mépriser des *Anglois* ; & le *Parlement* ne lui voulut plus acorder d'argent pour de pareilles Expéditions. 1241. *Henri* se tire fort mal d'une nouvèle querèle avec le *Roi de France*. Il avoit investi son frère *Richard* du *Comté de Poitiers* ; & *Louis*, en possédant une partie, en investir son frère *Alfonse*. *Hugue de Lusignan*, *Comte de la Marche*, mari de la Mère d'*Henri*, avoit, dans la portion d'*Alfonse*, ses Domaines, dont il avoit toujours fait homage au *Roi de France*. Sa Femme, ne pouvant soufrir qu'il fit cet homage à un *Prince* qui n'étoit pas *Roi*, le força de le refuser au nouveau *Comte de Poitiers*. *Hugue*, qui prévit que le *Roi de France* ne laisseroit pas cet a-	celui du *Roi*. Son desir de règner l'aiguillonant de plus en plus ; il écrit au *Chancelier* « d'atirer à » *Capoue Robert*, *Comte* » *de Loritello*, come pour » recevoir les ordres du » *Roi* ; de mètre tout en » œuvre, pour l'arêter ; » & de l'envoïer, sous » bone garde, à *Paler-* » *me* ». C'étoit en effet ce qu'il avoit fair enforte que le *Roi* voulût, en lui persuadant, « Que » le *Comte* aspiroit à la » *Courone* ; & qu'il disoit » même qu'elle lui de- » voit apartenir, parce- » que le *Roi Roger*, son » oncle, avoit, disoit-on, » ordoné dans un certain » Testament que, si son » fils *Guillaume* paroissoit » inutile au bien du *Roi-* » *iaume*, & peu propre à » règner, on mît en sa » place le *Comte Robert*, » dont la capacité n'é- » toit point douteuse ». Le *Comte*, aiant reçu la Lètre du *Chancelier*, & su par ses Amis qu'on lui dressoit un piège, croit devoir se conduire de manière qu'il paroisse respecter les ordres de son *Souverain*, & qu'il évite les chaînes qu'on lui préparoit. Il va donc à *Capoue* avec environ 500 Homes bien armés, & campe hors des murs. Le *Chancelier* lui fait dire « de laisser là ses Soldats, » & d'entrer dans la Vil- » le, suivi de peu de mon- » de, parcequ'il veut avoir » une conférence secrète » avec lui, pour lui faire » part des ordres du *Roi* ». Le *Comte* répond, « Qu'il » n'entrera point dans la » Ville ; Que le *Chance-* » *lier* peut venir ; & qu'il » est prêt d'écouter tout » ce qu'il peut avoir à » lui comander de la part » du *Roi* ». Le *Chancelier*, voïant que, contre son atente, le *Comte* avoit éventé sa ruse, le va trou-

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* ***FREDERIC I.***

Palerme réprésenter le besoin qu'elle a de secours: mais, par les intrigues du Grand-Amiral *Maion*, elle n'en peut obtenir aucun; ce qui la force de se rendre dans le tems, à la condition convenue, « Qu'elle sera recon- » duite en Sicile avec » toute sureté ». Les Maures observent exactement la Capitulation. La fainéantise de *Guillaume*, qui se laissoit honteusement gouverner par *Maion*, & les vexations continuèles de celui-ci, font courir le bruit, « Que *Maion* » travailloit à se défai- » re du Roi, pour s'em- » parer de la Courone; » & qu'il avoit même, » à ce sujet, tâté le » Pape *Alexandre* ». Véritable, ou faux, ce bruit augmente le nombre des Mécontens dans l'Isle & dans le reste du Roïaume. Il se forme même une Conspiration par les Comtes JONATHAS *de Conza*, RICHARD DE L'AIGLE *de Fondi*, ROGER *d'Acerra*, GILBERT *de Gravina*, & d'autres Barons de la Pouille, auxquels les Villes de Salerne & de Melfi se joignent. *Maion*, averti de ce qui se passe, envoie, pour contenir la Calabre, *Mathieu Bonel-*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

» *qu'on y pouvoit aporter,* » *étoit de changer son* » *titre de* Régent *en ce-* » *lui d'*Empereur (de *Roi*), » *& de le placer lui-mê-* » *me sur le Trône* ». *La proposition fut agréée par* les Archevêques de Trèves & de Magdebourg, *par les* Ducs de Saxe, de Bavière, & de Bohême, *par un bon nombre d'*Evêques, *de* Comtes, *& de* Seigneurs; *& l'élection solemnèle de* Philippe *se fit, en* 1199, *à* Mulhausen *en* Thuringe. *On le conduisit ensuite à* Maience, *où l'*Evêque de Surri, Légat d'Innocent III, *le releva de l'excommunication de* Célestin III; *ensuite de quoi, l'*Archevêque de Tarentaise *le sacra & courona, en l'absence de l'*Archevêque de Cologne, *qui ne reconoissoit pas* Philippe, *& au défaut de l'*Archevêque de Maience, *qui n'étoit pas encore revenu de la* Terre-Sainte. *Mais* Innocent III *désaprouva absolument l'*Assemblée de Mulhausen. *Il acusa l'*Evêque de Sutri *d'avoir outrepassé ses pouvoirs; & trouva d'ailleurs des nullités essentièles dans l'élection de* Philippe. *Il engagea le Parti des* Mécontens *à en faire une nouvèle à* Cologne. *Les Sufrages se réunirent en faveur d'*Otron de Brunswick, Comte de Poitou, *fils d'*Henri le Lion, *& neveu de* Richard, Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, *Ennemi juré de la Maison d'*Henri VI. Otton *fut sacré peu après à* Aix-la Chapelle. *Les menaces du* Pape, *jointes à* 150 *mille marcs d'argent que* Richard *prodigua pour soûtenir son Neveu, grossirent bientôt le nombre de*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

rent, & soufrirent un grand dégât. Ensuite, atiré vers Rome *par le* Cardinal Colonne, *révolté contre le* Pape, *il prit*, Tivoli, Monte-Albano, *& divers autres* Chateaux *de la dépendance du* Monastère *de* Farfa; *& vint camper à* Grottaferrata. Mathieu Paris *ajoute qu'il emporta de force & fit démanteler un* Château, *que le* Pape *avoit fait bâtir pour ses Neveux, auprès de* Monforté; *ce qui chagrina tant ce saint Vieillard, qu'il en mourut.* Ce *Pape* mourut en effet le 21 d'Août de cète année. On doit voir ailleurs que Frédéric facilita de son mieux la tenue du *Conclave. Célestin IV* élu, vers la fin d'Octobre, pour succèder à *Gregoire IX*, ne siégea que 17 ou 18 jours. P. 238. *Pendant ce tems*, Mathieu Rufo, *ou* Rosso, *que* Gregoire IX *avoit fait* Sénateur de Rome, *aiant assiégé* l'Agosta, *ou* l'Augusta, Forteresse *du* Cardinal Colonne, *l'obligea de se rendre. Il paroît au reste que* Frédéric, *dès qu'il sut la mort du* Pape Gregoire, *suspendit les hostilités contre les* Etats de l'Eglise Romaine; *& l'on sait qu'il retourna dans la* Pouille; *& qu'il ordona que l'on bâtit, sur la frontière du* Roïaume, *une nouvèle* Ville *en face de* Ceperano. *Ce qu'il y a d'étrange*, Richard de San-Germano *dit qu'après la mort de* Célestin IV, *avant qu'on lui donât la sépulture, quelques* Cardinaux s'enfuirent de *Rome*, & se transportèrent *à Anagnie.* Rome, *come on a lieu de le soupçoner par là, devoit être agitée de grands troubles; & sans doute, on n'y trouvoit pas la liberté nécessaire pour l'élection d'un*

PAPES.

L'Abbé de la Patriarchie de Saint-Laurent, avec ses *Moines*, a promis obéissance.

L'Abbé de Cirence a promis obéissance.

L'Abbé de Saint-Silvestre, avec ses *Moines*, a promis obéissance.

Le Abbé de Saint-Alexis au Mont-Aventin, avec ses *Moines*, a promis obéissance.

L'Abbé de Saint-Blaise, avec ses *Moines*, a promis obéissance.

Le *Couvent de Saint-Sabas* a promis obéissance.

Le *Couvent de Sainte-Marie au Capitole* a promis obéissance.

Le *Couvent des Moines de Saint-Côme & Saint-Damien* a promis obéissance.

L'Abbé de Saint-Valentin a promis obéissance.

Le *Maître des Frères du Temple de Jérusalem au Mont-Aventin*, avec ses *Frères*, a promis obéissance.

La *Cardinalie de Saint-Marcel* a promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie des Saints-Apôtres* ont promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Saint-Pierre-aux-Liens* ont promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Saint-Silvestre* ont promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Saint-Sixte* ont promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Sainte-Sabine* ont promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Sainte-Saviline* ont promis obéissance.

La *Cardinalie de Saint-Ciriaque près les Thermes de Dioclétien* a promis obéissance.

Les *Clercs de la Cardinalie de Sainte Marie au delà du Tibre* ont promis obéissance.

PRINCES contemporains.

tentat impuni, fut engager le *Roi d'Angleterre* à recomencer la guerre, en lui promètant, pourvu qu'il fit la dépense, de lui fournir assés de Troupes pour chasser les *François* de tout le *Poitou*. *Henri* vient donc en *Poitou*: mais il se trouve des forces inférieures à celles de *Louis*, qui faisoit alors le siège de *Fontenai-le-Comte*. Au lieu de le lui faire lever, come il le pouvoit aisément, il envoie des Ambassadeurs lui demander toutes les Provinces, que l'on prètendoit en *Angleterre* que *Louis VIII* avoit promis de rendre; & lui déclarer la guerre, en cas de refus. *Louis*, soit par délicatesse de conscience, soit par raison de Politiqe, ofre de faire une trève de 3 ans, & de rendre une partie du *Poitou* & de la *Normandie*, à condition qu'*Henri* cessera de protéger le *Comte de la Marche*. Ces ofres avantageuses sont rejetées. *Fontenai* est pris. *Henri* s'enfuit au delà de la *Charente*. *Louis* le poursuit; s'empare du Pont de *Taillebourg*; le bat; & l'oblige de s'enfuir à *Saintes*; où son Armée est encore défaite en partie; ce qui le force de se retirer à *Bordeaux*. Le *Comte de la Marche* fait sa paix, & laisse dans l'embaras le *Roi*, son beaufils, à qui *Louis*, qu'une maladie contagieuse répandue dans son Armée empêchoit de porter ses armes en *Guiène*, veut bien acorder une trève de 5 ans.

P. I, Art. III. *Afaires avec l'Ecosse*. On a vu plus haut que le *Roi d'Ecosse* avoit fait homage au *Prince Louis* de ce qu'il tenoit de la *Courone d'Angleterre*. Il fut compris dans le Traité de paix, que ce Prince fit en 1217, avec

SAVANS & ILLUSTRES.

ver; & lui dit, « Que c'étoit l'intention du *Roi* » qu'il remît au *Comte* » *Boémond* tous les Gens » de guerre, que son Fief » l'obligeoit de fournir ». Le *Comte*, très ofensé d'une pareille proposition, répond, « Que c'est une » chose indigne & contre » la coûtume que ses Gens » de Guerre servent sous » un autre Chef, come » s'il étoit lui-même un » Traître, ou qu'il parût » inutile à la guerre ». Le *Chancelier* le pressant d'obéir; il ajoute, « Que cet » ordre venoit d'une tête » peu saine, ou d'un Traî» tre; & qu'il ne l'exé» cuteroit point ». Le *Chancelier* s'en retourne déchu de son espérance; & le *Comte* prend le che» min de l'*Abruzze*.

Peu de tems après, les *Troupes du Chancelier* & celes *du Comte Simon* eurent querèle; & la chose ala si loin, que les *Généraux* prirent part à la querèle, & qu'il fut tenu de part & d'autre beaucoup de discours, & fait beaucoup de menaces. Si ce fut par l'adresse du *Chancelier*, ou par hazard, que la chose ariva; c'est ce que l'on ignore. Il est cependant vraisemblable qu'il y eut quelque ordre de *Maion*; & que le *Chancelier*, ne trouvant rien sur quoi pouvoir acuser le *Comte* qui remplissoit fidèlement ses devoirs, eut dessein, en excitant cète querêle, de se procurer l'ocasion de dire du mal du *Comte*. Car dans les Lètres, qu'il écrivit là-dessus à la Cour, il raconta la chose, plus en Ennemi, qu'en Home véridique; il chargea le *Comte* plus que l'Afaire ne l'exigeoit; & l'acusa « d'» exciter souvent des » troubles dans l'Armée, » & d'exhorter ses Sol» dats à se révolter ». Il

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

lo, l'un des principaux Barons de Sicile, auquel il devoit doner en marier une de ses Filles. On fait à *Bonello* des peintures si vives des maux de l'Etat, qu'un enthousiasme patriotique le saisit. Il retourne en Sicile; atend un jour, avec quelques gens armês, le Grand-Amiral, qui faisoit visite à l'Archevêque de Palerme malade, l'ataque, & le tue. Le Peuple met en pièces le corps de ce Scélérat, & pille son Palais, & les Maisons de ses Parens & de ses Amis. Le tumulte réveille *Guillaume*. On l'instruit de l'ètat des Afaires. Se trouvant heureux d'être défait d'un indigne Ministre : mais, désaprouvant la manière, dont on avoit cru devoir lui rendre ce service, il ne témoigne aucune envie d'en tirer vangence; & le tumulte s'apaise.

1161. LOUIS VII, Roi de France, & *Henri II*, Roi d'Angleterse, reconoissent publiquement *Alexandre* pour *Pape légitime*; & font tenir de concert un grand Concile à Toulouse, où l'on décide qu'on ne doit pas admètre d'autre Pape. L'Empereur avoit tâché d'atirer ces deux Mo-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ses Adhérans. Les Archevêques de Maience *&* de Trèves *surtout se déclarèrent pour lui ; & le* Pape *trouva fort étrange que presque toute* l'Alemagne *osât soûtenir* Philippe, « *tandis qu'*Otton *avoit » pour lui la pluspart de » ceux à qui le* Droit *d'é» lire l'*Empereur (le *Roi*) »*compètoit essentièlement*, » ad quos principaliter » spectat Electio; *qu'il » avoit été sceré par l'*Ar» chevêque de Cologne, » qui solummodo *Reges* » coronare debet ex an» tiqua *Coloniensis Eccle» siæ* dignitate (qui, par » l'anciène dignité de l'*E» glise de Cologne*, doit » seul couroner les *Rois*); » *& qu'il avoit été reconu » par le* Pape, *auquel l'A» faire de l'*Election des » Empereurs *apartenoit* » principaliter & finali» ter, *dans son origine & » dans son acomplisse» ment, puisque c'ètoit les* » Papes, *qui avoient trans» féré l'*Empire *des* Grecs » aux Latins, *& qui do» noient aux* Rois des » Romains *la* Courone » Impériale ». *Quoi qu'il en puisse être de ces raisons, elles ne décidèrent rien ; & il falut en venir aux Armes.*

Les raisons d'*Innocent III*, qui ne contenoient qu'une seule chose absolument vraie, savoir que les *Papes* couronoient les *Empereurs*, ne devoient rien décider. Elles ne pouvoient persuader que ceux qui vouloient bien se laisser tromper.

PHILIPPE, surnomé SANS-TERRE, ROI DES ROMAINS, quatrième fils de l'*Empe-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

nouveau Pape. *En effet, le Siège vaqua longtems. Au mois de Décembre, l'*Impératrice Isabelle, *Sœur du* Roi d'Angleterre, *étant à* Foggia, *mourut en couches, & fut enterrée dans la Ville d'*Andrie. Frédéric *cependant continuoit à surcharger ses Sujets de nouvèles impositions.*

Ann. 1249, p. 259. *Le* Siège Apostolique *ètoit dans l'afliction, parcequ'il ètoit sans* Pape, *& que la concorde ne pouvoit pas trouver place entre les* Cardinaux. *Quelques-uns ètoient sortis de* Rome. *Les autres disputoient les uns contre les autres; & le tout aboutissoit à laisser l'*Eglise *sans Pasteur.* Rainaldi, *dans ses* Annales Ecclésiastiques, *rejète la faute de ce désordre sur le seul* Frédéric. *Mais il faut dire que trop de passions, de calomnies, de bruits populaires ont altéré l'*Histoire *de ces tems-là, pour que l'on puisse discerner la vérité de tout le mal qui se fit, & voir qui, dans cète malheureuse discorde, avoit réèlement tort. Les vices de* Frédéric *ètoient publics. Ils ètoient grands. Il ètoit capable de tout : mais que, du côté de* Rome, *on marchât toujours droit & sens faire de faux pas, qu'on suivît la route oposée aux iniquités de* Frédéric, *c'est ce qui ne coûte pas beaucoup à dire. Nous n'avons point de ce tems là d'*Historiens *qui, soigneusement & sans partialité, aient examiné l'origine & les progrès de ces scènes tragiques, & qui nous mètent en ètat d'en bien juger. Nous savons de* Mathieu Paris *& d'*Albert de Stade *qu'il y avoit alors une grande discorde entre les* Cardinaux. *Si c'ètoit par la faute de* Frédéric, *ce-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Les *Cleres de la Cardinalie de Sainte-Marie-in-Porticu* ont promis obéïssance.

Les *Cleres de la Cardinalie de Saint-Nicolas-in-Carcera* ont promis obéïssance.

Le *Monastère de Sainte-Agathe* a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Apollinaire a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Triphe a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Barthelemi a promis obéïssance.

L'Eglise de Saint-Celse a promis obéïssance.

L'Eglise de Sainte-Marie en Monastère a promis obéïssance.

L'Eglise de Sainte Marie-in Palaria a promis obéïssance.

L'Eglise de Saint-Sauveur-de-Curte a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Vincent, avec les siens, a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Sainte-Catherine, avec les siens, a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Thomas-de-Parione a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Sainte-Anastasie, avec les siens, a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Saint-Sauveur-de-Campo, avec les siens, a promis obéïssance.

L'Archiprêtre de Sainte-Marie-in-Monte-celso, avec les siens, a promis obéïssance.

Et beaucoup d'autres *Eglises* & Monastères, que nous pouvons à peine compter, ont promis obéïssance.

Après l'*Election* du Seigneur *Victor*, les *Chanoines de Saint-Pierre* envoiièrent de leurs *Chanoines* au *Chancelier Roland*, pour savoir s'il avoit été

de *Pembrook*, *Régent*; &, dès que *Louis* eût quité l'*Angleterre*, il y vint faire homage au jeune Souverain, & rendit *Carlile*, dont il s'étoit emparé pendant la Guerre Civile. 1221. Dans un voiage à *Iork*, *Henri* conclut le mariage de *Jeane*, sa sœur, avec *Alexandre II*, *Roi d'Ecosse*; mais cète *Princesse*, acordée au Fils du *Comte de la Marche*, étoit avec la *Reine* sa mère, remariée à ce *Comte*; & ce n'est pas sans peine qu'on peut la ravoir. Son mariage se fait, dès qu'elle est de retour en *Angleterre*. 1236. *Henri* s'étant brouillé avec les *Barons*; *Alexandre* redemande avec hauteur le *Northumberland*, sur lequel il formoit des prétentions. *Henri* va traiter avec ce Prince à *Iork*; & se procure la paix moïénant 80 marcs d'argent. 1238. La *Reine Jeane d'Angleterre* étant morte; *Alexandre* épouse une *Françoise*; & fait dire à *Henri*, « Qu'il ne veut » plus lui rendre homa» ge ». Le *Parlement*, choqué d'une bravade, qui n'avoit pour but que de tirer quelque avantage, veut la guerre avec l'*Ecosse*; & bientôt une Armée s'avance jusqu'à *Newcastle*. *Alexandre* demande la paix; & l'obtient à condition de rendre le même homage que ses prédécesseurs. Il meurt ensuite en 1249. *Alexandre III*, son fils, qui lui succède Mineur, épouse, en 1251, *Marguerite*, fille d'*Henri III*. Les nôces se font à *Iork*, où les 2 Rois s'étoient rendus. *Henri* veut engager *Alexandre* à lui faire homage de tout son *Roïaume*. Le jeune *Roi*, quoique vivement pressé, le refuse; & ne rend que le même homage que ses prédécesseurs.

disoit: aussi « Que le *Comte* » *Simon* avoit averti le *Com*» *te Robert* des embû» ches, qu'on lui tendoit: » Qu'ils s'envoïoient ré» ciproquement des Cou» riers: Qu'ils machi» noient ensemble quel» que chose; & qu'il y au» roit déformais du dan» ger à confier au *Comte* » *Simon* le comandement » d'une Armée ». Le *Grand-Amiral*, informant le *Roi* de ces choses & d'autres pareilles, ajouta, « Qu'il faloit doner » une entière croïance à » ces Lètres: Qu'il avoit » appris lui-même que le » *Comte Robert* & plu» sieurs autres conspi» roient contre le *Roi*, & » que le *Comte Simon* é» toit entré dans le com» plot; ce qui n'étoit à » présent que trop mani» feste: Que son avis é» toit donc qu'il faloit se » hâter de prévenir le mal, » dont on étoit me» nacé ». Le *Roi* se persuade d'autant plus aisément ce que l'*Amiral* lui disoit, qu'il tenoit pour suspects tous ceux de son Sang & tous ses proches. Ses Lètres mandent en Cour le *Comte Simon*, qu'un autre *Conêtable* va remplacer. De retour à *Palerme*, ce *Comte* est confiné dans une prison, sans avoir le tems ni la liberté d'exposer son innocence, & de réfuter en Justice les Accusations intentées contre lui.

Le *Roi* se soustrait ensuite tèlement à tout le monde, que, durant beaucoup de tems, il ne voit absolument que l'*Amiral Maion* & l'*Archevêque Hugue*. Cète manière de vivre fut cause que la plus-part le crurent mort. Quelques-uns disoient, « Que » l'*Amiral* l'avoit empoi» soné »; ce que l'on n'avoit pas de peine à croire, parcequ'on avoit

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

narques dans son Parti. Ses Ambassadeurs même & des Légats de l'Antipape se présentent au Concile. On les écoute : mais ils n'obtiènent rien. *Alexandre* revient à Rome : mais come le nombre des Schismatiques étoit le plus considérable dans la Ville, & come il ne pouvoir pas comter sur ceux des Romains, qui lui paroissoient le plus atachés, il se retire encore dans la Campanie. Il ne s'y trouve pas le plus fort ; &, de l'avis des Cardinaux, il prend le parti de se réfugier en France. Il s'embarque à la fin de l'année sur des Galères, que le Roi de Sicile lui prête ; & débarque à Gène le 21 de Janvier.

Le 17 de Mars, l'Armée des Milanois va comencer le siége de *Castiglione*, Château dans le Comté de Séprlo. L'Empereur la force à le lever. Il arive cependant en Italie plusieurs Princes & Prélats d'Allemagne avec leurs Troupes. Les plus considérables étoient, *Conrad*, frère de l'Empereur, Comte Palatin du Rhin ; son cousin *Frédéric*, Duc de Souabe, son beaufrère le Landgrave de Hesse ; le Fils du Roi de Bohème ; &

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

reur *Frédéric I* & de *Béatrix de Bourgogne*, naît vers 1176. Son Frère l'*Empereur Henri VI*, le fait, en 1195, *Duc & Marquis de Toscane*; & lui done la jouissance des *Biens de la Comtesse Mathilde*, en lui faisant épouser *Irène*, *Reine douairière de Sicile*, Veuve du *Roi Roger III*, fils du *Roi Tancrède*, & Fille de l'*Empereur Grec*, *Isaac l'Ange*. L'Année suivante, *Henri VI* done à *Philippe* les *Duchés de Souabe & de Franconie*, vacans par la mort du *Duc Conrad*, leur frère. *Philippe* est élu *Régent des Roïaumes de Germanie & d'Italie* en 1197, pour gouverner durant la Minorité du *Roi Frédéric II*, son neveu. En 1199, il est élu *Roi de Germanie & des Romains*. On lui opose la même année, d'abord *Berthold*, *Duc de Zéringhen*, dont il se débarasse avec de l'Argent ; ensuite *Otton de Welf-Este*, fils du *Duc Henri le Lion*, & *Comte d'Ardenne & de Poitiers*, en concurrence duquel il règne jusqu'au 21 ou 22 de Juin 1208, qu'il meurt assassiné.

La *Reine Irène*, sa femme, le fit Père de 4 Filles, qui furent, 1°. *Cunégonde*, qui mourut en 1248, Femme de *Winceslas Ottocar*, *Roi de Bohème* ; 2°. *Marie*, qui fut donée en mariage à *Henri*, *Duc de Brabant*, & mourut en 1239 ; 3°. *Ethisa*, qui fut femme de *Ferdinand III*, Roi de Léon & de Castille, & mourut en 1235 ; 4°. *Béatrix*, que l'*Empereur Otton IV* épousa, en 1209, & qui mourut, dit-on, 2 jours après son mariage.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ment se peut-il qu'il écrivît les Lètres, *que* Rainaldi *raporte, lesquèles couvrent de tant d'oprobre ces mêmes* Cardinaux, *qu'il traite avec une extrême dureté, précisément parce-qu'ils ne s'acordoient pas pour l'élection d'un successeur de S.* Pierre, *& qu'ils laissoient l'*Eglise de Dieu *dans une si grande confusion ? Mais n'en disons pas d'avantage. Dans le mois de Février, come* Richard de San-Germano *l'ateste*, Frédéric *envoïa le* Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Archevêque *élu* de Bari, *avec une autre Persone*, à la Cour de Rome pour la paix. Il ne se fit rien. *Par la faute de qui ?* L'Historien *ne le dit pas. Dans le mois d'Avril, il permit aussi aux* 2 Cardinaux, *qu'il retenoit Prisoniers, d'aler à* Tivoli ; *ce qui peut faire croire qu'il les laissoit aler pour l'élection du* Pape, *come il avoit fait l'année précédente. Voïant ensuite qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer la paix de la part de la* Cour de Rome, *il recomença les hostilités au mois de Mai suivant. Le* Duc de Spolète *ala, par son ordre, faire le dégât dans le* Territoire de Narni. *Les* Romains *en firent de même dans le* District de Tivoli, *que l'*Empereur *possèdoit alors. Les* Troupes Impériales *assiègèrent* Ascoli, *qu'elles prirent dans le mois de Juin. Dans le même mois, l'*Empereur *vint dans la* Marche d'Ancone ; *&, campa près de l'*Avenzana *jusqu'au mois de Juillet, qu'il ala faire le dégât dans les environs de* Rome. *Il rentra dans la* Pouille *au mois d'Août.*

Ann. 1243, p. 262. *Nous lisons dans* Mathieu Paris, *Ecrivain d'ailleurs*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
revêtu de la *Châpe*, come quelques-uns le croïoient, ou élu de quelque manière que ce fût. Ceux qu'on avoit chargés de s'informer, envoïés deux fois, raportèrent deux fois qu'il n'avoit été ni revêtu de la *Châpe*, ni décoré d'aucune marque d'élection. Le jour suivant, pour ôter toute espèce de doute, les *Chanoines* envoïèrent quelques-uns des leurs pour assister à la table des *Cardinaux* qui etoient là, & voir si du moins à table il tenoit une place plus honorable que de coûtume, ou s'il étoit le premier pour bénir la table, ou si par la place, par le reng, par l'habit, il étoit distingué des Cardinaux; & dans tout cela rien ne leur fit voir qu'il eût été élu, & qu'il y eut chés lui quelque chose de changé. C'est de cète manière que les *Chanoines*, chaque jour de huit de suite, se font informés de l'état du *Chancelier*. *Basson* & *Jean de Romano* disent; *Après que, lorsque, le Seigneur* Victor *étant assis sur la* Chaire de S. Pierre, *le* Chancelier *se fut retiré dans la Forteresse*, Jean Phizute, Clerc, & Jean de Boccalata, Laïc, *voulurent mètre la* Châpe *au* Chancelier, *qui les repoussa rudement en disant:* Ne me rendés pas ridicule. Le *Pape* est là. Allés à lui, & obéissés-lui. Le *Prêtre Blaise* & le *Prêtre Manerio*, *Recteurs de Rome*, disent, « Que, » le lendemain de l'*Elec-* » *tion du* Seigneur *Victor*, » ils alèrent avec 3 autres » *Recteurs du Clergé*, vers » les *Cardinaux* qui é- » toient avec lui, & qu'ils » le virent sans la *Châpe*, ni » rien autre chose qui » marquât son élection; » & qu'avant de se reti-	P. I, Art. IV. *Afaires avec les Princes de Galles.* Les *Gallois*, reste des anciens *Bretons*, s'étoient retirés, après l'invasion des *Anglo-Saxons*, dans un Païs montagneux à l'Ouest de la *Saverne*. Les *Anglo-Saxons*, croïant les *Bretons d'origine Gauloise*, nomèrent ce canton *Païs de Walles*, ou *Galles*, c'est à dire *Païs des Gaulois*. Les Habitans le nomoient *Cambrie*, & se nomoient eux-même *Cambres*. Durant & depuis l'*Eptarchie*, les *Rois Anglo-Saxons* furent presque continuèlement en guerre avec les *Gallois*, qu'ils ne purent pas subjuguer. Ils se tendirent maitres seulement de quelque partie du Païs. Les *Rois Normans* & *Angevins* tentèrent à diférentes reprises la même conquête: mais sans pouvoir y réussir. Ils forcèrent assés souvent les *Princes de Galles* à leur rendre homage: mais, dès qu'il y avoit des troubles en *Angleterre*, ces *Princes* secouoient un joug, qui leur étoit insuportable; & leur *Eglise*, que les *Papes* avoient soûmise a la *Primatie de Cantorbéri*, suivoit le sort de l'*Etat Politique*. Elle reconoissoit, ou ne reconoissoit pas le *Primat*, selon que ces *Princes* rendoient, ou ne rendoient pas homage aux *Rois d'Angleterre*. *Léolin, Prince de Galles*, profitant des querèles que le *Roi Jean* avoit avec les *Barons*, s'empara de diverses Plaćes, enlevées par les *Anglois* à ses prédécesseurs; & fut excomunié par le *Légat*, envoïé pour favoriser le Parti du *Roi*. Quand en 1217, le Traité du *Prince Louis* avec *Henri III* eût ramené la paix; le *Comte de Pembrook*, qui ne vouloit qu'afermir le jeune *Roi* sur le Trône, loin de faire la guerre	entendu dire qu'il y avoit longtems qu'il méditoit de se défaire du *Roi*. Plusieurs venus de la *Pouille*, n'aïant pas pu voir le *Roi* come ils avoient coûtume, retournoient répandre sa mort dans la *Pouille* come certaine, en assurant qu'il n'y avoit point à douter de ce que le bruit public en avoit dit. Alors les *Apuliens*, Peuple très inconstant, qui desiroit en vain d'aquérir une liberté, qu'il n'étoit pas capable de conserver après l'avoir aquise, parcequ'il étoit peu propre à la guerre, & qu'il ne pouvoit pas rester tranquile durant la paix, prènent les armes, font des Associations, fortifient des Châteaux. Quelques-uns, que la longue durée de la paix ennuïoit, sont entraînés par leur seule inconstance. Quelques autres cèdent à l'apas du butin. La plusparr s'arment, croïant avoir à vanger la mort du *Roi*. Beaucoup cependant se préparent à soûtenir l'innocence de l'*Amiral*. Ce n'est par tout que trouble & que tumulte; & l'on en vient souvent aux mains avec des succès équivoques. Le *Comte de Loritello* s'empare de la pluspart des Places maritimes. L'*Empereur des Grecs*, à qui le *Comte* avoit demandé du secours, envoïe de très grands *Seigneurs à Brindes* avec de l'argent. Le trouble & la confusion ne sont pas moindres dans la *Terre-de-Labour*. Les uns se révoltent contre le *Roi*, les autres tiènent bon pour lui. *Robert*, *Comte de Sorrente*, est reçu par les *Capouans*; & s'empare, à titre héréditaire, de la *Principauté de Capoue*. L'*Amiral* a, pour quelque tems, l'esprit troublé de ces révoltes imprévues.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

le Chancelier *Renaud*, élu nouvèlement Archevêque de Cologne (1). Ce dernier amenoit plus de 500 Chevaux. A la fin de Mars, l'Empereur s'avance jusque sous les murs de Milan; & fait aracher les bleds & les vignes, & couper les arbres à 15 milles à la ronde. Après avoir été passer quelques jours à Lodi pour un Concile, que *Victor IV* devoit tenir, & dont l'ouverture se fait le 18 de Juin; il revient, le 7 d'Août, camper près de Milan. Quelques jours après, le Comte Palatin du Rhin, le Landgrave de Hesse, & le Fils du Roi de Bohème aiant pris & doné les suretés convenables, les Consuls de Milan vienent pour s'aboucher avec eux: mais des Soldats de l'Archevêque de Cologne, qui ne savoient rien de ce qui se passoit, les arêtent, lorsqu'ils aloient au Quartier des 3 Princes. Cète nouvèle, portée à Milan, en fait sortir toutes les Troupes, qui fondent sur le Camp.

(1) Plusieurs *Diplômes*, raportés par *Ughelli*, font voir que *Renaud*, ou *Reinold*, avant son élection à l'*Archevêché de Cologne*, prenoit le titre de *Chancelier du sacré Palais*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS

On a vu dans l'Article précédent coment *Philippe* & ses Concurrens furent élus *Rois de Germanie & des Romains*.

Philippe fut surnomé *Sans-Terre*, parceque, lorsque l'*Empereur* son Père investit ses Frères des apanages, qu'il leur vouloit doner, il n'en eut point à cause qu'il étoit encore Enfant.

La décision d'*Innocent III* ne l'étona point; &, quoique ce *Pape* eût déclaré nuls son *Election* & son *Couronement*, il ne les crut pas moins légitimes, & ne songea qu'à se rendre supérieur en forces à son Concurrent *Otton*. Pour cet effet, il mit dans ses intérêts la *Noblesse*, en lui distribuant les Domaines, que sa *Maison* avoit dans la *Souabe* & dans la *Franconie*; & *Premislas*, *Duc de Bohème*, en lui conférant, pour lui & ses successeurs, le titre de *Roi*. Dans le même tems, il fit une étroite Aliance avec *Philippe-Auguste*, *Roi de France*, qui le secourut puissamment. *Otton* fut d'autant moins en état de lui résister, que son oncle *Richard*, *Cœur de Lion*, *Roi d'Angleterre*, étant mort en 1199, son autre oncle *Jean Sans-Terre*, successeur de *Richard*, ne fut pas longtems en état de lui doner des secours, & que, lorsqu'il le pouvoit au comencement de son règne, loin de vouloir sacrifier quelque chose de ses trésors pour maintenir son Neveu sur le Trône, il aima mieux accéder à l'Aliance défensive que *Philippe* avoit faite avec *Philippe-Auguste*. La fortune fut constamment

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

*très partial pour l'*Empereur Frédéric, *que ce Prince fit de grandes solicitations, de vives instances, & même des menaces aux* Cardinaux *pour qu'ils ne diférassent pas l'élection d'un nouveau* Pape, *parceque leurs dissentions tournoient à son déshoneur, en ce que les* Peuples *s'imaginoient que c'étoit par ses intrigues que le Siége vaquoit si longtems.* Les Cardinaux *répondirent*, « *Que, s'il* » *avoit la paix & le bien* » *de l'*Eglise *si fort à cœur,* » *il remit en liberté les* » Cardinaux *& les autres* » Prélats, *qu'il retenoit* » *en prison.* Frédéric *relâcha du moins les* Cardinaux *& les* Oficiers du Pape, *en leur faisant promètre qu'ils s'emploïeroient efficacement, tant à la création d'un nouveau* Pape, *qu'à la conclusion de la paix entre l'*Eglise *& l'*Empire. *Voïant ensuite que sa condécendance n'avoit produit aucun bon effet, il marcha, plein de colère, du côté de* Rome, *& se mit à faire le dégât dans les Terres des* Cardinaux *& des* Nobles Romains. *En cète ocasion, les* Sarasins Infidèles *prirent* Albano, *comirent les plus grands excès, dépouillèrent les* Eglises, *& réduisirent les Habitans à la dernière misère. Les* Cardinaux *alors envoïèrent prier* Frédéric *de suspendre les hostilités, en lui promètant de pourvoir incessamment l'*Eglise *de* Dieu, *d'un Pasteur. Les* François *envoïèrent aussi des Députés aux* Cardinaux *les presser fortement de créer un* Souverain Pontife. *Tout ce récit est de* Mathieu Paris: *mais je n'ose pas assurer qu'il soit vrai dans tous ses points.* Richard de San-Germano, *dont on doit*

PAPES. | *PRINCES contemporains.* | *SAVANS & ILLUSTRES.*

» rér, ils entendirent deux » fois de la bouche du *Chancelier*, qu'il n'étoit, ni » n'avoit été revêtu de la » *Chape* ». *Otton*, *Cardinal de Careere* (a) atesta, en présence des mêmes *Recteurs* qui se tronvoient là, « Que le Seigneur » *Octavien* n'avoit fait » aucune violence ni in» jure au *Chancelier* ».

Otton dit aussi : *C'est sans fondement que cète injure a été faite au* Chancelier, *puisque persone ne lui a ôté la* Chape, *qu'il n'a jamais eue.*

Le *Prêtre Barron* & le *Prêtre Jean*, *Chapellains du Cardinal Chancelier*, ont dit, « Que, le lende» main de l'*Election du* » Seigneur *Victor*, ils é» toient alés trouver le » *Chancelier*, & qu'ils lui » avoient dit : *Aiant en*» *tendu dire que vous a*» *viés été revêtu de la* » Chape, *nous nous ré*» *jouissons ; & nous nous* » *afligeons à présent*, *en* » *voiant qu'il n'en est rien* ; » & qu'il leur dit : *N'aiés* » *ni joie*, *ni chagrin par* » *rapport à moi*, *parceque* » *je n'ai été*, *ni ne suis* » *revêtu de la* Chape. *A*» *lés à celui que vous en* » *voiés revêtu*, *& obéissés*» *lui* ». Le *Prêtre Barron* & le *Prêtre Jean* ont chargé quelques-uns de nos *Clercs* ici présens de jurer, sur leurs ames, que ces paroles sont sorties de cète manière de la bouche du *Chancelier*.

Les *Clercs de la Cardinalie de Saint Chrisogone* ont dit, « Que, le len» demain de l'*Election du* » Seigneur *Victor*, ils a» lèrent trouver leur *Car*» *dinal*, qui étoit avec le » *Chancelier* ; qu'ils l'in» terrogèrent, en disant : » *Tous les* Clercs *vont aux* » *pieds du Seigneur* Pape.

(a) De *Saint-Nicolas-in-Careere-Tulliano*.

pour recouvrer les Places, que les *Gallois* avoient prises, leur acorda la paix, sous la seule condition de l'homage. *Léolin* le rendit, & fut absous par le *Légat*. 1228. La révocation des 2 *Chartes* aiant produit un mécontentement général en *Angleterre* ; les *Gallois* font des courses dans leur voisinage. *Henri* même lui-même une Armée contre eux ; & revient sans avoir eu de succès marqué. 1233. *Léolin* se ligue avec le *Comte de Pembrook*, fils du *Régent*, qui ne vivoit plus ; & ce *Comte* ne se soutient dans sa révolte que par le secours des *Gallois*. Après son assassinat en *Irlande*, l'*Archevêque de Cantorbéri* & l'*Évêque de Glocester* vont, de la part d'*Henri*, trouver *Léolin*, & concluent la paix avec lui. 1237. Ce *Prince*, vieux & très infirme, se met sous la protection du *Roi*, pour se garantir des persécutions de *Griffin*, l'un de ses fils ; & rend volontairement homage, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit fait. Il meurt en 1241 ; & laisse ses Etats à partager à ses fils *David* & *Griffin*. Le premier s'empare de tout ; & met son Frère en prison. La Femme de celui-ci réclame la protection d'*Henri III* ; & lui promet, outre un présent de 600 marcs, un tribut de 300, s'il délivre son Epoux, & le fait jouir de la portion des Etats de *Léolin*, qu'il devoit avoir. *Henri* fait somer *David* de remètre *Griffin* en liberté ; & de lui restituer ce qu'il retient injustement : mais *David*, par des ofres plus considérables, gagne *Henri*, qui se charge de garder *Griffin* dans la *Tour de Londre*. Ce malheureux *Prince* se tua, 3 ans après, en voulant se sauver

mais ce n'est pas au point que son visage en soufre aucune altération ; car il s'étoit acoutumé de longue main à conserver toujours, même dans les plus grands dangers, un air également serain, de peur que, si, toutes les fois qu'il y avoit quelque chose à craindre, le changement de son visage l'anonçoit, il n'inspirât de l'espérance à ses Ennemis, & de la crainte à ses Partisans. Ce qui lui paroît de mieux à faire dans un si grand embaras, est d'exhorter souvent, par ses Lètres & par cèles du *Roi*, ceux qui ne s'étoient pas encore révoltés, « à se rapeller » leur courage ; à com» batre hardiment contre » les Traîtres ; à répon» dre à l'opinion que l'on » avoit d'eux ; à se res» souvenir que la gloire » & les récompenses s'a» quièrent par la Vertu ; » & que la Trahison ne » peut recueillir que des » suplices & qu'une infa» mie éternèle ». Cependant, il gagne à *Palerme* tous ceux qu'il peut. Il leur déclare son projet de la mort du *Roi*, qu'il croit que l'on doit hâter. Il craignoit que, si le *Roi* venoit à s'apercevoir de ce qu'il complotoit, il ne l'acusât de Haute-Trahison, & ne le fit mourir.

Geofroi, *Comte de Monte-Scaglioso*, se trouvoit alors à *Palerme*. C'étoit un *Seigneur*, dont la libéralité n'avoit point d'égale ; dont la valeur étoit admirable à la Guerre, & la capacité très grande dans les Conseils : mais, en même tems, il étoit d'un esprit léger & d'une fidélité peu sure ; & soûpiroit toujours après les nouveautés. Il posédoit en *Sicile Noto*, *Sclafano*, *Calatanisseto* & d'autres Places ; mais il aimoit

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
Les 3 Princes, dont la parole avoit ocasioné le malheur des Consuls, veulent ruer l'Archevêque, come les aiant fait arêter pour empêcher qu'on ne traitât de la paix ; ce qui pouvoir être, puisque ce Ministre étoit sans doute informé que l'Empereur vouloit détruire Milan. *Frédéric* n'apaise ces Princes qu'avec peine. On continue de se batre ; &, come dans une ataque aussi brusque, il étoit dificile d'observer aucun ordre, l'Empereur fait plus l'ofice de Soldat, que celui de Général. Il reçoit une légère blessure, & son cheval est tué sous lui. Les Milanois, acablés par le nombre, se retirent avec précipitation, & laissent beaucoup de morts sur la place. En les poursuivant jusqu'aux portes de la Ville, on leur prend 276 Fantassins, avec environ 80 Cavaliers ; & tous sont conduits dans les prisons de Lodì. L'Empereur achève de détruire, dans le District de Milan tout ce qui pouvoit servir à la subsistance des Citoïens de cète Ville ; &, pour empêcher les Plaisantins d'y transporter des vivres, il retourne à Lodì passer	contraire au *Roi Otton*, qui pourtant eut l'avantage, après divers mauvais succès, de se voir un Aliè puissant, sur lequel il n'avoit pas du comter. Ce fut *Premislas, Roi de Bohême*. Ce Prince quita le parti de *Philippe*, qui venoit de le priver des Flefs qu'il tenoit de la *Courone de Germanie*, parcequ'il avoit répudié sa Femme, quoique *Philippe* s'y fût oposé. Mais les secours qu'*Otton* eut de ce nouvel Allié, joints à ceux qu'il n'avoit pas cessé d'avoir du *Roi de Danemarck*, son beaufrère, ne mirent point de bornes aux progrès de *Philippe*, qui remporta même, en 1206, une victoire si considérable, qu'*Otton* fut obligé de se retirer dans les *Etats de Brunswick*. L'*Archevêque de Cologne*, & sa Ville firent leur acomodement alors avec *Philippe*. *Henri, Comte Palatin*, frère aîné d'*Otton*, suivir le torrent de la fortune, & reconut le Vainqueur pour légitime *Roi de Germanie & des Romains*, parceque le Vaincu n'étoit pas en état de le faire jouir tranquilement du *Palatinat*. *Philippe*, Prince sage, ne mésusa pas de sa victoire. Il ne s'en servit que pour afermir son droit à la Courone. Il ne balança pas à renoncer à son Election du *Mulhausen* ; & voulut qu'on en fit une nouvèle dans une Diète plus nombreuse. Tous les *Princes & Seigneurs d'Allemagne* concoururent à l'élire d'une manière plus solemnèle, & l'*Archevêque de Cologne* le courona à *Aix-la-Chapelle*. *Innocent III*, qui jusqu'alors n'avoit pas	*être d'autant plus afligé, que la* Chronique *finisse cète année, que c'est un Ecrivain sage, dir seulement qu'au mois de Mai* Frédéric, *avec sa Cavalerie, ala faire quelque domage aux* Romains ; *& qu'ensuite, à la prière des* Cardinaux, *il s'éloigna des environs de* Rome ; *& que, dans le même mois, il remit en liberté le* Cardinal-Evêque de Palestrine, *qui s'ala joindre aux autres* Cardinaux à Anagnie. *Remarquons que ce fut, non à* Rome : *mais à* Anagnie, *que les Cardinaux se rassemblèrent pour l'élection d'un* Pape. *C'est une preuve qu'ils ne devoient pas jouir à* Rome *de la liberté nécessaire. Il est certain que* l'Empereur *ne troubla nulement leur assemblée à* Anagnie. *Enfin, le 24 de Juin, fête de S.* Jean-Batiste, *ou le 26, come le* Continuateur de Caffaro *& d'autres le disent, leurs sufrages se réunirent en faveur de* Sinibald, Cardinal de Saint-Laurent-in-Lucina, Génois *de naissance, & de la noble* Maison des Comtes de Lavagna, *c'est à dire des* Fieschi, *lequel prit le nom d'*Innocent IV. Ricordano Malaspina, Ch. 132, *&* Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *disent, « Que les* Barons » de la Cour Impériale » *se réjouirent beaucoup* » *de cète élection, parce-* » *qu'ils savoient que l'*Em- » pereur *& le nouveau* Pa- » pe *étoient liés d'une é-* » *troite amitié : mais que* » Frédéric *fut afligé de* » *cète Election, & dit qu'il* » *perdoit un* Cardinal » Ami *pour aquérir un* » Pape Ennemi ». Mathieu Paris *raporte que ce Prince mit partout des Gardes sur terre & sur mer pour empêcher qu'il ne*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
» *Que ferons-nous?* & qu'il » leur répondit : *Alés à* » *lui come les autres* ». Beaucoup d'autres nous disent, « Qu'ils ont vu, » le onzième jour, le » *Chancelier* sortir de la » Ville sans *Chápe*, sans » *Etole*, sans *Cheval blanc*, » & sans aucun change- » ment d'habits, vêtu de » fourures couvertes d'un » Manteau noir, avec une » Aumusse noire, (*& a-* » *ller ainsi*) jusqu'à *Cis-* » *terna* ». *Jean de Romano* dit « avoir à *Cisterna* enten- » de *Jean de Naple*, *Buo-* » *nodi*, & d'autres *Car-* » *dinaux*, qui disoient : » *Puisque nous somes sans* » *Pasteur & sans Chef*, » *faisons-nous un Seigneur*; » & qu'ensuite ils le re- » vêtirent de la *Chápe*, & » chantèrent pour lui *Te* » *Deum laudamus* à *Cis-* » *terna* ». *Jean de Saint-Etiène* & *Wolféramin* disent « avoir » entendu le *Pape Adrien* » leur dire, en sortant de » *Rome* : Octavien, *que* » *j'ai envoïé en* Lombar- » die, *veut excomunier les* » Milanois : *mais j'ai é-* » *crit aux* Milanois *de ne* » *se point soucier de lui*, » *& de tenir ferme*, *eux &* » *les* Bresciens, *contre l'-* » Empereur ; *& je me suis* » *arangé avec eux pour* » *que l'*Empereur, *retenu* » *par les embaras qu'ils* » *lui causeront*, *ne puisse* » *pas venir à* Rome. *J'-* » *ai pris aussi des mesu-* » *res avec les* Cardinaux, » *pour qu'*Octavien *ne* » *soit point* Pape *après ma* » *mort* ». *Gimond* & *Wolféramin* disent, « Qu'il ont en- » tendu dire à l'*Evêque* » *de Sabine* qu'il retour- » neroit volontiers au » Seigneur *Victor* : mais » qu'il étoit tèlement lié » par ferment, qu'il ne » le pouvoit pas sans par- » jure ».	par une fenêtre, & tombant dans le Fossé. 1244. *David*, delivré de son Frere, se moque d'*Henri III*, & fait même des courses sur les *Anglois*. Le *Roi* ne faisant rien pour les arêter, les Habitans du Païs prènent les armes, pour se défendre eux-même; & sont toujours batus. Une Armée marchoit alors vers l'*Ecosse*. La paix se fait; & cète Armée, devenue inutile, éfraïe *David*, qui comte l'avoir dans peu sur les bras. Pour se tirer tout à fait d'inquiètude, il écrit au *Pape Innocent IV*, « Que » le *Roi d'Angleterre*, par » un Traité qu'il avoit » extorqué, l'avoit forcé » de lui païer un Tribut » de 5 mille marcs : Qu'il » le prie de le délier de » son serment ; & de dé- » clarer le Traité nul : » Que son intention est » de faire homage de ses » Etats au *Saint-Siège* ; & » de lui païer le même » Tribut, qu'il avoit cou- » tume de païer aux *Rois* » *d'Angleterre* ». *Innocent*, qui ne manquoit pas d'apetit, mord sur le champ à l'hameçon : mais, pour colorer l'injuste usurpation, qu'on lui proposoit de faire, il nome Comissaires 2 *Abbés du Païs de Galles*, qu'il charge d'informer de cète Afaire ; & qu'il autorise, s'ils trouvent que *David* ait été contraint, à le délier de son serment, & à casser le Traité. Ces 2 *Moines* osent citer *Henri* à comparoitre devant eux ; & le *Parlement*, indigné de l'outrage fait à la Majesté Roïale, résout la guerre contre les *Gallois*. 1245. Les *Anglois* la font avec peu d'ardeur ; & sont batus plusieurs fois. 1246. *Henri* se met à la tête de l'Armée, & les *Gallois* se réfugient dans leurs montagnes, où l'on ne	*Noto* plus que les autres, parceque cète Place étoit propre à faire une longue défense, tant par sa situation très forte, que par le nombre de ses habitans. *Maion* fait d'abord entendre au *Roi* qu'il est dangereux de laisser une Place si forte au *Comte*, & lui persuade de s'en emparer. Ensuite, sachant le *Comte* très irrité d'avoir perdu sa Place, il le fait venir en cachète, & lui jure, « Qu'il est plus » affligé, qu'on ne le peut » croire, de cète injustice : » Qu'il a résisté fortement » au *Roi* lorsqu'il l'ordo- » noit : mais que l'incon- » sidération & la folie de » cet Home étoient si » grandes, qu'il ne re- » cevoit de conseils de » qui que ce fut ; & qu'- » aucune sorte de remon- » trance ne pouvoit le » faire désister de ce qu'il » avoit une fois résolu ; » Que ce qu'il y avoit de » plus indigne, c'est qu'- » étant le plus borné de » tous les Mortels, il di- » soit que la science de » *Salomon* avoit été mé- » diocre ; & croïoit avoir » seul des lumières & de » la vertu : Qu'au reste, » moins *Roi* que *Tiran*, » il méditoit quelque cho- » se de funeste ; & qu'il » étoit aisé de compren- » dre par ses discours que, » s'il règnoit plus long- » tems, il ne resteroit » bientôt presque point » de *Nobles*, qui ne fus- » sent, ou confinés en » prison, ou livrés au su- » plice ». *Et*, dit-il, *s'il nous arivoit pis*, *nous l'-aurions bien mérité* ; *car si nous étions des Homes*, *&* *non plus lâches que des Fammes*, *si nous faisions usage de la raison*, *& si nous ne ressemblions pas aux Bêtes brutes*, *nous aurions déja coupé cours à ces sortes de plaintes*, *en nous délivrant de cète Peste pu-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.

l'hiver, avec l'Impératrice, le Duc de Souabe, & *Welf VII*, fils du Duc *Welf VI.* Les autres *Princes* reprènent le chemin de l'Allemagne.

Le Roi de Sicile permet à *Mathieu Bonello* de revenir à Palerme. La Noblesse & le Peuple, le regardant come le Libérateur de la patrie, le reçoivent avec de si grands témoignages de joie, que *Guillaume* en prend de l'ombrage. Les Amis & les Créatures de *Maion* nourrissent & fortifient les soupçons du Roi sur *Bonello*, qu'ils acusent de prendre des mesures pour usurper le Trône. *Bonello* s'en aperçoit; & lie un complot pour déposer *Guillaume*, & mètre en sa place le Duc *Roger*, son fils, encore jeune Enfant: mais, tandis qu'il s'ocupe, hors de Palerme, à diférens préparatifs, les Conjurés impatiens se soûlèvent; marchent au Palais; se saisissent de *Guillaume*; & présentent aux fenêtres le petit Duc *Roger*, pour le faire proclamer Roi par le Peuple, qui se partage. Le plus grand nombre aprouve ce qui s'étoit fait. Les autres le désaprouvent; & sur

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

cessé de favoriser *Otton*, fut si transporté de colère contre l'*Archevèque*, qu'il prononça sa déposition, & força le *Chapltre de Cologne* d'en élire un autre. Malgré cète colère, il ne tarda pas à s'adoucir en faveur de *Philippe.* Raportons ce qu'en dit *Muratori* sous l'année 1207, T. V, p. 128. *L'année précèdente, le* Pape Innocent III, *qui voïoit les Afaires* d'Otton, *en* Germanie, *dans une grande décadence, reçut du* Roi Philippe *des Lètres pleines de soumission, ainsi qu'on l'aprend de la* Chronique d'Arnold de Lubec, *Liv. VII, Chap. 26; &, come Home pourvu d'une excèlente boussole, avec laquèle il savoit voguer en assurance selon les diférens vents, il prit un ton plus doux avec* Philippe. *Il envoïa, cète année* (1207) *deux* Cardinaux Légats *en* Allemagne, *avec ordre de traiter de la paix. L'*Abbé d'Ursperg *dit « Qu'elle fut » conclue, & que* Philip» pe *s'engagea de doner » une de ses Filles pour » Femme au* Roi Otton, » *avec le* Duché de Souabe ». *D'autres nient qu'il se soit fait aucun acomodement; & disent que les* Légats, *n'aïant pu rien obtenir à l'égard de la paix, firent conclure une trève d'un an, & firent mètre les armes bas à* Philippe. *Cela n'empêcha pas* qu'Innocent, *ainsi que le disent* Arnold de Lubec, *au même endroit, &* Albert de Stade, *sous l'année* 1207, *ne songeât à s'acomoder lui-même avec* Philippe, *& qu'il ne se montrât prêt à lui doner la* Courone Impériale, *quoiqu'il eût reconu* Otton *pour*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

passâ: des Lètres, qui portâssent dans le Roïaume de Sicile & de Pouille *la nouvèle de l'exaltation d'*Innocent. *Mais* Richard de San-Germano, *qui, come* Italien, *mérite plus de croïance, dit, que* Frédèric *reçut à* Messe *la nouvèle de l'élection du* Pape, *& qu'il* ordona qu'on chantât partout les louanges du Seigneur, *c'est à dire qu'il fit chanter partout le* Te Deum; *& que de plus il ne diféra pas beaucoup d'envoïer au* Pape *à* Anagnie *l'*Archevêque de Palerme, *avec* Pierre des Vignes, *& Maître* Thadée de Sessa *pour le féliciter de son exaltation, & traiter* du bien de la paix; *& qu'ils* en furent bien reçus, & raportèrent au Prince une réponse favorable. *La* Lètre, *qu'il écrivit alors, & qui se lit dans les* Annales Ecclesiastiques *de* Rainaldi, *ne fait aucune mention de l'*Archevêque; *& l'on voit par une autre* Lètre *de ce* Pape *que ces* Ambassadeurs *ne furent point admis à son audiance; ce dont* Frédèric *se plaignit dans la suite. Au mois d'Août, un bon* Corps *de* Troupes Romaines, *envoïé secrètement, fit rentrer* Viterbe *sous l'obéïssance du* Pape. *Il y avoit dedans une* Garnison Impériale, *comandée par* Simon, Comte de Chiéti, *laquèle fut assiégée dans la* Citadèle. Frédèric *trouva mauvais que le* Pape *eût recouvré cète* Ville *du Domaine de l'*Eglise, *parceque la trève duroit encore, & que l'on traitoit de la paix. C'est pourquoi, dans le mois de Septembre, il vint, avec une nombreuse Armée, assiéger* Viterbe. *Il s'éforça, par ses menaces & par le jeu de ses Machines, de vaincre la constance des Assiégés*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
L'*Evêque d'Alatri* a dit, en présence du Seigneur *Gui de Crème*, *Cardinal*, de *Gimond*, de *Jean Gaetano*, & de beaucoup d'autres; *Je ne puis pas aler au Seigneur Victor; parceque, par l'engagement que j'ai pris à Anagnie avec le* Chancelier *& les siens, je n'y puis pas aler jusqu'aux Calendes: mais, après les Calendes, j'irai. En atendant je le tiens cependant pour mon Seigneur & Pasteur.* C'est pourquoi, se trouvant malade après les Calendes, il envoïa sa promesse d'obéïssance au Seigneur *Victor* par un *Clerc*, que nous avons présent. Lesdits *Recteurs du Clergé de Rome*, les sept *Archiprêtres* mentionés ci-dessus, & beaucoup d'autres honêtes & religieux *Clercs*, & *Pierre*, *Préfet de Rome*, & *Etiène de Tebaldo*, & *Etiène Norman*, & *Jean de Saint-Etiène*, & *Jean Gaetano*, & *Wolfremin de Gidoeica*, & *Gimond* de la *Maison de Pierre de-Léon*, & beaucoup d'autres illustres *Romains* & de Personages très nobles, qui ont été présens à toutes ces choses, qui les ont toutes vues, & qui s'en sont mêlés, ont rendu témoignage de tous les Articles ci-dessus. CH. LXVIII. *Coment* Frédéric, *par sa ratification, confirma l'*Election de Victor, *& l'intronisa.* *Victor* aiant été confirmé & reçu de cète manière dans la *Papauté*, l'on porta au *Prince* la *Sentence* du *Concile des Evêques.* Quand il l'eût reçue avec vénération & qu'il l'eût aprouvée, on fit venir *Victor* à l'*Eglise*. On l'y reçut avec de grandes cérémonies, en présence de la foule du *Clergé* & du *Peuple*, & on lui fit les acclamations come au *Sou-*	pnuvoit pas les poursuivre. *Henri* se retire, après avoir fait batir une Forteresse dans un endroit avantageux. Les *Anglois* & les *Gallois* sont ensuite 10 ans en bone intelligence: mais, en 1256, ces derniers aiant eu quelque sujet de mécontentement, recomencent leurs courses. Le *Prince Edouard*, fils aîné d'*Henri*, lequel avoit alors 17 ans, entreprend de les repousser: mais ses Troupes mal paiées le servent mal. 1257. Le *Roi* marche en persone contre les *Gallois*, qui faisoient de continuels progrès. A son aproche, ils font eux-même le dégât dans le plat païs, & gagnent leurs montagnes. *Henri* campe; & les croiant bien loin, il est très étoné de les voir fondre tout à coup sur son Armée, & la mètre en déroute. Les *Anglois* furent empêchés depuis, par d'autres afaires, de continuer cète guerre. P. I, Art, V. *Afaires avec la Cour de Rome.* Dès qu'*Henri III* eût été couronné, le *Comte de Pembrook, Régent*, lui fit rendre homage au *Pape* entre les mains du *Légat*, afin de mètre la *Cour de Rome* dans les intérêts de ce jeune Prince. Par une Lètre, qu'il écrivit alors au *Pape*, il lui notifia la mort de *Jean*, & lui demanda sa protection pour *Henri*. Bientôt après, un *Légat* vint en *Angleterre* renouvèler l'excomunication du *Prince Louis* & de ses Adhérans; & *Louis*, de son côté, protesta contre tout ce que le *Légat* feroit à son préjudice. 1217. La paix conclue entre *Henri III* & le *Prince Louis*, dont une des conditions étoit que les Partisans de ce Prince ne feroient point recherchés pour l'avoir été, ne	*blique. Mais le Destin peut-être nous entraîne à notre perte, & nous aveugle sur le danger, qui nous menace. Ce Destin n'est que notre indolence, qui nous expose aux plus grands dangers.* Le *Comte*, qui comprit où ce discours tendoit, répondit, « Que tout le » monde croioit que le » *Roi* ne faisoit absolu» ment rien que par les » conseils de l'*Amiral*; » qu'il avoit donc tort de » ne pas rendre publiques » les folies & la tirannie » du *Roi*; de soufrir qu'» on l'acusât de ce dont » un autre étoit coupable; » & de ne pas exhorter » chacun en particulier à » s'armer pour la van» geance de tous: Que, » s'il faisoit conoitre ses » intentions, il n'y auroit » persone, qui ne se por» tat volontiers à les se» conder; & qu'à son » premier ordre, il étoit » prêt à répandre le sang » du *Roi* ». L'*Amiral* là-dessus loue la sagesse du *Comte*; élève son courage jusqu'au Ciel; l'embrasse; & lui dit, « Que » l'*Archevéque* & beau» coup d'autres étoient » d'avis de tuer le *Roi*, » pour le mètre lui-même » sur le *Trône* ». Il ajoute tout de suite, plustôt pour sonder le *Comte*, que pour parler sincèrement, « Qu'» il se trouvoit indigne » d'être à la tête d'un si » grand Roïaume; & qu'» il lui paroissoit plus sa» ge de faire sucéder le » Fils au Père ». Mais le *Comte*, qui n'eut pas de peine à voir à quèle intention l'*Amiral* lui parloit ainsi, répondit, « Qu'il » ne soufriroit jamais; » parceque du sang d'un » Tiran, il ne pouvoit ja» mais sortir que des Ti» rans, & que les Fils » d'un Père impie, se» roient nécessairement » les Héritiers de son im-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
tout les Evêques & les Ecclésiastiques, qui rapellent à tous leur devoir de Sujets, & particulièrement aux Vassaux leur serment de fidélité. Le tumulte ne se passe point sans effusion de sang. Une flèche, lancée contre le Palais, blesse un œil du jeune *Roger*, qui survit à peine quelques heures à sa blessure. Le Parti, qui vouloit que le Roi fût remis en liberté devient enfin le plus nombreux & le plus fort; & les Conjurés, après avoir obtenu sureté pour sortir de la Ville, relâchent *Guillaume*. Ce Prince, pour se vanger, ne cesse pas de poursuivre les Barons; & ceux-ci bouleversent tout le Roïaume. *Bonello*, pris, a les ieux crevés. Le Château de Botera, qui résiste, est détruit. Cependant *Robert*, Comte de Loritello, rentre dans la Pouille, en fait révolter une partie, & même Tarente. *Guillaume* survient avec ses Troupes; reprend Tarente, & toutes les Places révoltées. Le Comte *Robert*, & plusieurs autres Barons vont chercher un asile à la Cour de *Fréderic* (1). (1) Voïés aux *Savans & Illustres* les Articles de Maion & de Mathieu Bo-	légitime Roi des Romains. *L'Abbé d'Ursperg raporte qu'il avoit entendu dire à des Persones véridiques*, « *Que* Philippe » *mit* Innocent *dans ses* » *intérêts, en lui prométant de marier une de ses* » *Filles à* Richard, *frère de ce* Pape, *qui l'avoit déja fait pourvoir* » *d'un* Comté *dans la* » Pouille, *& de lui doner* » *en dot la* Toscane, Spolète, *& la* Marche d'Ancone ». *Vraisemblablement ce sont là des bruits, que les Partisans du* Roi Otton *firent courir, ou même ils durent leur naissance à quelques-uns de ces Gens, auxquels il ne coûte rien de révéler les secrets des Cabinets des Princes. Quoi qu'il en soit, au milieu de l'embaras des Afaires publiques*, Innocent *ne perdit point de vue les Afaires particulières de sa Famille.* *Tout étoit déja prêt*, dit le même *Annaliste* à l'année 1208, p. 129, *pour la reconciliation & l'exaltation du* Roi Philippe. *Déja même ce Prince avoit envoïé ses Ambassadeurs au* Pape Innocent III *pour la confirmation des Articles convenus avec les* Légats Apostoliques, *quand un funeste accident fit évanouir tous ces desseins, come on l'aprend* d'Arnold de Lubec, *Liv. VII, Ch.* 14, d'Otton de Saint-Blaise, *de* l'Abbé d'Ursperg, *& de* Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon. *Le* Roi Philippe *étoit à* Bamberg *rassemblant une puissante Armée, pour continuer la guerre contre* Otton, *ou pour la faire à* Waldemar, Roi de Danemarck, *Alié de ce Prince*. Otton, Comte Pala-	*mais, voiant qu'il avoit d'autant moins lieu de l'espérer, que ses Machines avoient été brûlées, il se contenta d'obtenir que le* Comte Simon *& la Garnison, qu'il comandoit, sortissent librement; & se retira en* Toscane *à* Grosseto. Mathieu Paris *dit que le* Comte Simon *& sa Troupe furent conduits Prisoniers à* Rome: *mais il vaut mieux s'en raporter à* Richard de San-Germano, *qu'à lui. Sur la fin d'Octobre*, Innocent *se transporta d'*Anagnie *à* Rome, *& fut reçu par le* Sénat *& le* Peuple Romain *avec des honeurs distingués*. Raimond, Comte de Toulouse, *venu depuis quelque tems à la Cour de* l'Empereur, *s'emploïa pour rétablir la concorde; & se rendit exprès au mois d'Octobre à* Rome *auprès du* Pape *pour traiter du* bien de la Paix entre lui & l'*Empereur*. Richard de San-Germano *finit sa* Chronique *par ces paroles. Si* Pierre de Curbio *dit la vérité dans sa* Vie d'Innocent IV, *il paroît que ce* Pape *desiroit, en* Home d'honeur, *la concorde & la paix, puisqu'avant d'aler à* Rome, *il envoïa* 3 Nonces Apostoliques *à* l'Empereur, *lesquels furent* Pierre de Collemezzo, Archevêque de Rouen, Guillaume *précédemment* Evêque de Modène, *célèbre par ses Missions en* Livonie *& dans d'autres païs du* Nord, *&* l'Abbé de Sahagun, *envoïé par* Ferdinand, Roi de Castille, en Italie, *pour travailler à l'union de l'*Eglise *& de l'*Empire. *Ces* 3 Nonces, *dont les noms ont été défigurés étrangement par* Pierre de Curbio, *furent promus, l'année suivante, par* Innocent *au*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
verain *Pontife & Pape Universel. L'Empereur*, de même qu'en avoit usé *Constantin* à l'égard de *S. Silvestre*, lui rendit humblement à la porte de l'*Eglise* le respect acoûtumé; &, l'aiant pris par la main, il le conduisit jusqu'à sa Chaire, & l'introniſa. Pour ce qui concerne les autres choses qui se tirent là, consultés les *Lètres* raportés ci-dessous. CH. LXIX. *Lètre de l'Empereur* écrite à ce sujet. Frédéric, *par la grace de Dieu*, Empereur des Romains & toujours Auguste, *à son très cher* Eberhard, *Vénérable* Archevêque de Saltzbourg, *& à ses Sufragans*, Albert, Evêque de Frisinghen, Hartmann de Brixen, & Romain de Gurck, *& à toute la* Province de Saltzbourg, *salut, grace, & tout bien.* Si vous aviés été présens au Saint *Concile de Pavie*, vous auriés pu conoître, par le raport de vos ieux, tout ce qui s'est fait là & dans la Sainte *Eglise Romaine*. Or, de peur que la Vérité ne puisse être obscurcie par ceux dont les fausses relations & les mensonges se sont déja répandus presque dans tout le monde, ou que votre sincérité ne puisse être entrainée dans le parti contraire à la Vérité, nous avons cru qu'il étoit bon de vous instruire de la suite de toute l'Afaire, sans aucun mélange de fausseté, & dans la vérité pure. Il est plus clair que le jour que, le *Pape Adrien* encore vivant, le *Chancelier Roland* & certains *Cardinaux*, n'aiant point d'égard à cète parole du Seigneur: *Que tout votre Discours soit, oui, oui; non, non* (*Math.* 5), aiant fait une conspiration a-	met point les *Ecclésiastiques* à l'abri de la *rapace* sévérité du *Légat*. En vain réclament-ils le Traité de paix. Il prétend, « Qu'il » s'agissoit d'une Afaire » de Religion, sur laquèle » les 2 *Princes* n'avoient » pas pu transiger: Que » les *Ecclésiastiques*, en » n'observant pas l'Inter- » dit, s'étoient rendus » coupables de désobéis- » sance envers le *Pape*; » & qu'ils en devoient ê- » tre punis ». La punition est de très grosses sommes, qu'il exige d'eux. C'est à dire qu'il leur vend très cher l'absolution des Censures. 1223. *Honorius III*, successeur d'*Innocent III*, mort cète année, comence l'exercice de son autorité souveraine sur l'*Angleterre* par une *Bulle*, qui déclaroit *Henri* Majeur, quoique n'aiant point ateint l'âge prescrit par les Loix. On a vu plus haut que cète *Bulle* subreptice ne servit à rien. 1226. Un nouveau *Légat* propose au *Parlement* « de céder au » *Pape* 2 *Prébendes* dans » chaque *Cathédrale*, & » 2 *Places de Moines* dans » chaque *Monastère* »; & dit, « Qu'on se plaignoit » depuis longtems que la » *Cour de Rome* n'acor- » doit rien sans argent; » & que, pour faire cesser » le scandale, il faloit en » faire cesser la cause, » qui n'étoit autre que » l'extrême pauvreté du » *Saint-Siège* ». Le *Parlement*, dont le *Légat* lui-même avoit demandé l'assemblée, se sépare sans délibérer sur sa proposition. Le *Légat* va piller si cruèlement les *Eglises* des Provinces du Nord, qu'elles s'en plaignent au *Pape*, qui le rapelle: mais qui ne renonce pas à sa proposition. Il charge l'*Archevêque de Cantorbéri* d'insister fortement dessus	» piété: Qu'il n'aprou- » voit, qu'il ne vouloit » qu'une seule chose, c'est » à dire, que l'on défé- » rat la *Courone* à l'*Ami-* » *ral* ». Celui-ci répliquant, « Qu'il en feroit » ainsi, puisque c'étoit l'a- » vis du *Comte* ». Le *Comte* lui promet de l'aider; &, pour afermir son esprit, qui paroissoit chanceler, il s'y engage par serment. Depuis ce jour, l'*Amiral* ne songea qu'à trouver le tems & le lieu propres à l'exécution de son détestable projet, ne doutant pas que le *Comte Geoffroi* ne l'aidât en tout: mais la pensée du *Comte* étoit fort diférente. Il rouloit dans sa tête un tout autre dessein. Il s'étoit assuré déja par serment de beaucoup de persones de *Bari*, qui se trouvoient alors à *Palerme*. *Simon de Sanga*, *Roger*, fils de *Richard*, plusieurs autres *Nobles*, & quelques Gens de guerre aiant du crédit dans les Troupes, étoient entrés dans ses vues; & trouvoient qu'il étoit indigne, honteux, misérable de permètre qu'un Home, dont le Père avoit vendu de l'huile à *Bari* (car c'est ce que l'on disoit), montât sur le *Trône*. La tirannie, que le *Roi* exerçoit à l'égard de la *Noblesse*, leur faisoit aprouver sa mort: mais leur dessein étoit, aussitôt que l'*Amiral* l'auroit tué, de se jeter sur lui, come pour vanger la mort du *Roi*, de ne pas laisser jouir plus longtems de sa trahison, & de remplacer le *Roi* par son Fils aîné. C'est ainsi que le *Comte* oposoit la ruse aux ruses de *Maion*. Il le flatoit cependant sans mesure. Il le prioit « de ne pas difé- » rer, par négligence, une » chose d'une importan- » ce si grande ». Il l'assu-

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Les Génois font des Traités de Comerce avec le Roi de Murcie en Espagne, & le Roi de Maroc en Afrique.

1162. Le 25 de Mars, Dimanche de la Passion, *Alexandre III* s'embarque à Gène, & fait route pour la France. Le Samedi, 31, une violente tempête l'oblige de relâcher dans une Île de la Côte de Ligurie. Il y reste toute la Semaine-Sainte, & célèbre la fête de Paque. Il se rembarque ensuite; & le Mercredi de Pâque, 11 d'Avril, il aborde à Maguelone; &, come cète Ile étoit trop petite pour recevoir tous ceux que l'envie de le voir avoit amenés, il passe à Montpellier. Il en part à la fin de Juin; &, traversant le Languedoc, en s'arêtant dans quelques Villes, il arive le 14 d'Août à Clermont en Auvergne. Dès que *Frédéric* le sait en France, il écrit au Roi *Louis VII*. « pour lui demander une entrevue, & lui proposer

rello. J'y raporte, dans un assés long détail, d'après *Hugue Falcand*, Historien contemporain, ce qui concerne l'administration, les complots & l'assassinat de *Maion*, & les suites jusqu'à la mort de *Guillaume I.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS

rin de Wittelspach, *Home enhardi au crime, étoit alors à la Cour, irrité contre* Philippe *pour diverses raisons, & principalement parcequ'il avoit refusé de lui doner pour Femme sa fille* Cunégonde, *bien qu'il l'eût promise, & que les Fiançailles eussent été faites. Un jour que* Philippe *s'étoit fait saigner des 2 bras, le* Comte Otton *lui fait demander audiance. Introduit dans la Chambre du* Roi, *il tire son épée; &, d'un seul coup à la tête, il l'étend mort par terre. D'autres coups d'épée le débarassent de ceux qui le vouloient arêter; &, montant avec ses Gens sur des chevaux, que l'on tenoit prêts, il se sauve heureusement. Cet horrible excès, comis le 21 ou le 22 de Juin, fut détesté de tout le monde, & sur tout du* Roi Otton, *qui n'avoit point influé dans la résolution de l'Assassin.*

Philippe n'avoit guère alors que 32 ans. Il fut inhumé dans la sépulture des *Empereurs* de la *Maison de Franconie à Spire.*

OTTON IV,

Empereur,

second fils du *Duc Henri de Welf-Este*, dit *le Lion*, & de *Mathilde*, fille d'*Henri II, Roi d'Angleterre*, naît vers 1180. Fait *Comte d'Ardenne* par l'*Empereur Henri VI* sans doute, & *Comte de Poitiers* par le *Roi Richard Cœur-de-Lion*, son oncle maternel, il est élu par les Intrigues du *Pape Innocent III* & par les profusions de son même Oncle, *Roi de Germanie & des Romains* en concur-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Cardinalat (a). *Leur Instruction portoit*, « *Que le* » Pape *soûpiroit après la* » *paix: Que l'*Empereur » *remît en liberté le reste* » *des* Prélats *& des* Laics » *faits prisoniers sur les* » Galères de Gène: *Qu'il* » *songeât à satisfaire sur* » *tous les points, pour* » *lesquels on l'avoit ex-* » *comunié: Que, s'il avoit* » *reçu quelque tort de l'E-* » glise, *elle étoit prête à* » *les réparer, ofrant de s'en* » *remètre sur le tout à* » *l'examen de* Princes Séculiers & Ecclésiastiques: *Enfin que le* Pape *vouloit que tous les* » Partisans de l'Eglise Romaine *fussent compris* » *dans cète Paix* ». *On ne voit pas ce que l'*Empereur *répondit précisément. On aprend seulement d'une* Lètre d'Innocent *que ce Prince s'étendit en diverses plaintes, & reproches contre le* Pape. *On les peut voir dans les* Annales Ecclésiastiques. Innocent *répondit à tout avec sagesse. Quoi qu'il en soit, les espérances de la paix s'en alèrent en fumée, & l'on se prépara de part & d'autre à la guerre.*

A. 1244, p. 266. *Ah, Discorde maudite! On ne sauroit dire combien celle qui régnoit entre l'*Empereur *& l'*Eglise, *fit soufrir, dans ces tems-là de cruèles calamités à la* Chretienté. *Les dangers que la* Pologne,

(a) *Pierre de Curbio* dit que ces Nonces furent *les Vénérables Frères, le Seigneur* Pierre d'Albano, *alors* Archevêque de Rouen, *le Seigneur* Guillaume, Prêtre-Cardinal de la Basilique des XII Apôtres, *alors* Abbé de Saint-Facond (c'est à dire de *Sahagun*) *& le Seigneur* Nicolas, Evêque de Reggio.

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
vec *Guillaume de Sicile*, qu'ils avoient excomunié précédemment, & avec les autres Eunemis de l'*Empire*, les *Milanois*, les *Bresçians*, s'engagèrent réciproquement par le lien du serment, dans la crainte que par la mort du *Pape Adrien* cète injuste Faction ne s'évanouit, de ne substituer à ce *Pape* mort persone, qui ne fût entré dans la même conspiration avec eux. Pour cète raison, 12 jours après l'élection du Seigneur *Victor*; ce *Pape* étant assis sur la Chaire de *S. Pierre*, lesdits *Conspirateurs*, étant sortis de *Rome* & quitant la source des eaux vives; se transportèrent à la *Citerne de Néron* (a); & s'y dressèrent pour Idole le *Chancelier Roland*, en difaut de celui qui présumoit s'élever, par une pareille Invasion, à la *Dignité Pontificale*, « Que c'étoit *Simon Pierre* »: Que cète conspiration ait été réelement faite, & que ledit *Roland* soit entré dans le *Pontificat* de cète manière, ce n'est point une fiction. C'est une chose, que celui, qui manifeste les desseins des Cœurs a déclaré miraculeusement à des Persones religieuses. Pendant que ces choses se passoient à *Rome*, & que nous délibérions avec des Homes religieux, c'est à dire avec des *Archevêques* & des *Evêques* sur la conduite que nous devions tenir à l'égard d'un si grand Schisme, l'*Archevêque de Tarentaise*, l'*Abbé de Clairvaux*, l'*Abbé de Morimond* & d'autres *Abbés* au nombre de 10, survinrent, come envoiés de Dieu; & demandèrent la paix pour les *Milanois*. Aiant reçu (a) Le *Château des Nimphes* aujourd'hui *Santa-Ninfa*.	dans une autre Assemblée du *Parlement*, & le *Parlement* la rejète. 1227. Le *Cardinal Langton* meurt; & les *Moines de Saint-Augustin* se hatent d'elire un d'entre eux pour lui succéder. Le *Roi*, dont ils n'avoient point pris la permission, & les *Evêques* sufragans qu'on n'avoit point apellés, refusant de reconoitre cète élection furtive, l'Afaire est portée à *Rome*. Le *Pape* la traine en longueur. Le *Roi*, sans avoir pris l'avis du *Parlement*, ofre au *Pape* la dixième partie des Biens meubles d'*Angleterre* & d'*Irlande*, pour qu'il casse l'élection. Le *Pape* se hâte alors de l'annuller; &, de sa propre autorité, nome *Archevêque de Cantorbéri Richard le Grand*, *Chanoine de Lincoln*, recomandé vraisemblablement par le *Roi*. Ce qui done lieu de le croire, c'est qu'il ne se plaignit pas de l'atentat du *Pape* sur le droit d'élection. Un *Nonce* vient peu de tems après pour recueillir ce que Prince avoit ofert. Les *Seigneurs* s'y oposent dans le *Parlement*: mais, quelques-uns aiant été, soit gagnés par des promesses, soit intimidés par des menaces; le *Nonce* obtient la permission, qu'il demandoit. Il lève lui-même cète Taxe, qu'il étend jusqu'à la dime des fruits, qui n'étoient pas encore cueillis; & contraint les *Evêques* à faire les avances pour le reste du *Clergé*, leur laissant l'embaras de se faire rembourser dans la suite. A l'égard de ceux qui n'avoient point d'argent, il avoit pris des mesures, dont tout autre peut-être qu'un *Ministre de la Cour de Rome*, ne se feroit pas avisé. Des *Usuriers Italiens*, qu'il avoit amenés à cète fin que de raison, ofrent	roit, « Qu'il avoit toujours avec lui des Gens de guerre; & qu'il a tendoit de jour en jour que l'*Amiral* exécutat ce qu'il avoit projeté ». Mais, quand il vit qu'il s'y portoit molement, & que l'exécution tiroit en longueur, il conclur, sur des preuves certaines, que l'*Amiral* comtoit peu sur ce qu'il lui disoit, & qu'il le soupçonnit d'infidélité. Cète idée l'aiant fait renoncer au dessein de tuer le *Roi*, il dresse des embûches à *Maion*; & se propose de le tuer, même en présence du *Roi*, s'il ne peut pas en venir à bout autrement. Il l'eût fait un jour qu'il avoit introduit déja les Meurtriers dans le Palais, si l'on n'eût pas anoncé tout-à-coup que des Galères de la *Pouille* venoient d'ariver au Port. Cète nouvèle aiant détourné les Soldats de leur entreprise; *Maion* dut au hazard la conservation de sa vie. Le *Comte*, sentant que ce qu'il avoit fait ne se pouvoit pas cacher, parceque beaucoup de gens l'avoient vu faire entrer des Homes armés dans le Palais, prend conseil de la circonstance; va parler en secret à l'*Amiral*, & lui raconte par ordre ce qu'il avoit fait, & de quèle espérance il avoit été frustré. *Car*, dit-il, *nous étions venus à la Cour aujourd'hui bien préparés, & le Tiran eût vu son dernier jour, si ce que nous avons entendu dire de l'arivée d'une Galère de* Gallipoli *ne nous en eût pas empêché.* L'*Amiral* lui répondit « Qu'il avoit crainte à tort quelque inconvénient, parceque tous ceux de *Gallipoli* s'étoient engagés avec lui par serment, & qu'ils n'avoient pas d'autre dessein que lui ». Le mê-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

» la tenue d'un Concile, soit à Besançon, soit à Saint-Jean de Laune, où les » 2 Contendans viendroient exposer leurs » raisons ». On dit que son dessein étoit de les faire déposer tous deux & de faire élire un autre Pape. *Louis VII*, le Prince le moins fin de son siècle, essaie en vain d'engager *Alexandre* à se prêter aux vues de l'Empereur. Il se fait à ce sujet diverses négociations, pendant lesquèles l'Empereur vient dans son Roïaume de Bourgogne. Mais enfin ses ruses sont découvertes; & peu s'en faut que *Louis VII* ne lui déclare la guerre. *Henri II*, Roi d'Angleterre, empêche la rupture. *Frédéric* passe en Allemagne; & son Antipape, vu de mauvais œil en deça des Alpes, se hâte de retourner en Italie.

Frédéric avoit emploïé durant tout l'hiver, jusqu'à des moïens cruels pour empêcher qu'il ne passât des vivres à Milan. Le manque absolu de subsistance force enfin ce Peuple courageux à se rendre. Ses Députés vont à Lodi faire des ofres que rejète l'Empereur, qui veut, « Qu'ils se ren-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

rence du *Roi Philippe* en 1198. Il reste seul *Roi* par la mort de ce Prince, en 1208. Il reçoit, en 1209, la *Courone du Roiaume d'Italie* dans la *Basilique de Saint-Ambroise* à *Milan*, on ne sait pas quel jour; & la *Courone Impériale* à *Rome*, des mains d'*Innocent III*, le Dimanche 27 de Septembre, ou le Dimanche 4 d'Octobre. Il règne seul jusqu'au mois de Décembre 1212, que *Frédéric II* est rétabli sur le *Trône de Germanie* par une première Election & un premier Couronement. Il règne en concurrence de son Rival, d'abord *Roi* ensuite *Empereur* jusqu'en 1214, qu'aïant perdu la bataille de Bovines, le 27 de Juillet, il se retire dans ses *Etats de Brunswick*, & renonce, sans aucun acte solemnel cependant, tant aux *Roiaumes de Germanie* & d'*Italie*, qu'à l'*Empire*. Il meurt dans son Château de *Harzbourg*, le 15, le 19, ou le 21 de Mai 1218; & son Corps est inhumé à *Brunswick*.

Il eut deux Femmes. La première fut *Béatrix de Souabe*, quatrième fille du *Roi Philippe*, qu'il épousa à *Wuirzbourg* en 1209: mais, parcequ'elle étoit trop jeune, il ne consoma le mariage qu'en 1214. Elle mourut, dit-on, 2 jours après.

Sa seconde Femme fut *Marie*, fille d'*Henri V*, *Duc de Brabant*. Il l'avoit fiancée dès 1198: mais, quand après l'assassinat du *Roi Philippe*, il eut été règlé qu'il en épouseroit la fille *Béatrix* pour achever de réunir les Factions contraires, il fut obligé

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

la Stirie, *la* Hongrie *& d'autres* Provinces Chretiènes *reçurent des* Tartares Comans, *font horreur, & ne se peuvent croire. Persone ne put mètre obstacle aux courses impétueuses, aux fureurs barbares de ces* Infidèles. *La* Chretienté *soufrit en Orient d'autres grands malheurs. Elle y perdit de nouveau* Jérusalem; *&, dans cète ocasion, il périt une infinité de* Chretiens. Accon, *ou* Acre, *qui s'étoit précèdemment révoltée contre* l'Empereur Frédéric, *comença d'être exposée aux courses, que les* Mahométans *firent jusqu'à ses portes.* L'Empire des Latins *à* Constantinople, *étoit aux abois.* L'Heresie des Paterins *s'étendit dans la* Lombardie, *& les Guerres se multiplièrent avec tous leurs funestes effets. Le* Pape, *pour se soûtenir dans de si grands embaras, envoïoit de tous côtés des Collecteurs pour tirer, de toutes les* Eglises de la Chretienté, *beaucoup d'argent; & l'on ne pouvoit pas se dispenser d'en doner.* Frédéric *pressuroit plus impitoïablement que jamais ses* Peuples, *& principalement les* Ecclesiastiques, *par des impositions & des corvées continuèles. On entendoit par tout les* Chretiens *murmurer hautement sur tout contre* Frédéric *de ce qu'au lieu d'emploïer ses forces, come il y étoit obligé, contre les* Ennemis du nom Chretien, *il les tournoit contre l'*Eglise, *sa mère. Toutes les bouches, come le dit* Mathieu Paris, *parloient de ses mauvaises mœurs. On disoit, « Qu'il » n'entendoit jamais la » Messe (& cependant un » de ses crimes étoit d'a» voir, après l'excomuni» cation, forcé les Prêtres*

PAPES.

notre réponse, ils retournèrent à *Milan* pour sonder les intentions de ce *Peuple*, qui leur répondit de cète manière: *Seigneurs Pères, un ferment nous lie envers le Seigneur* Pape & *les* Cardinaux *de manière que nous ne devons pas rentrer en grace auprès de l'*Empereur *sans leur consentement; &, de leur part, ils ne peuvent, sans notre consentement, faire aucune paix.* Les *Abbés* leur aiant répliqué: *Vous n'êtes plus liés envers le Seigneur* Pape, *puisqu'il est mort*; ils repartirent: *Si le* Pape *est mort, nous ne somes pas déliés pour cela, puisque nous somes liés envers les* Cardinaux, *& qu'ils le sont envers nous.* C'est ce que lesdits Pères *Abbés* ont atesté devant beaucoup de Persones religieuses leur avoir été répondu par les *Milanois*. D'ailleurs nous avons eu, par des Lètres interceptées en chemin, beaucoup de preuves d'une conspiration formée, ainsi que le présent Porteur l'a pleinement vu & entendu. Toutefois, come nous nous souvenons de vous l'avoir mandé, nous avons indiqué, par le conseil des *Orthodoxes*, une Assemblée générale des *Ecclésiastiques* à *Pavie*, à laquèle nous avons invité, par les deux vénérables *Evêques de Werden* & *de Prague*, les 2, qui se disoient *Pontifes Romains*, de venir pour subir, non pas le *Jugement* des *Séculiers*, come l'assurent ceux qui mentent: mais un *Examen* des *Ecclésiastiques*. L'un, c'est à dire le Seigneur *Victor*, se sentant la conscience plus pure, s'est ofert volontairement au *Jugement de l'Eglise*; ce qu'au contraire, l'autre, c'est à dire *Roland*, a refusé avec opiniâtreté de faire, en disant, « Que, » come il devoit juger

PRINCES contemporains.

leur secours à ceux à qui l'argent manquoit, & leur en prêtent à très gros intérêt. 1231. L'*Archevêque de Cantorbéri* a quelques démêlés avec le *Roi*, qui le font aler à *Rome*, pour se plaindre au *Pape*. Il y meurt; & les *Moines de Saint-Augustin* élisent, pour son successeur, l'*Evêque de Chichester*, que le *Roi* sur le champ investit du Temporel de l'*Archevêché*: mais le *Pape* casse cète élection, parceque ce *Prélat* montroit trop de dévoument pour la Cour. Les *Moines de Saint-Augustin* font choix, l'année suivante, de *Richard Blunt*, qui professoit la *Théologie* dans l'*Ecole d'Oxford*. C'étoit un Home savant. Le *Pape* le refuse; &, pour que les *Moines* ne lui donent pas la peine de casser une troisième élection, il leur permet d'élire *Edmond, Chanoine de Salisburi*. 1236. La Trève, que l'*Empereur Frédéric II* avoit faite avec les *Sarasins*, étant sur le point d'expirer; le *Pape* publie une nouvèle Croisade. On s'empresse de toutes parts à prendre la Croix: mais lorsque les préparatifs pour passer dans le *Levant* étoient presque faits, il arive en *Angleterre* une nouvèle *Bulle*, par laquèle le *Pape* dispensoit les Croisés de leur vœu, moïènant une Taxe, qu'il fixoit suivant l'état de chacun. 1237. *Otton*, nouveau *Légat*, vient en *Angleterre*, uniquement pour aider le *Roi* de l'autorité du *Pape* contre les *Barons*; qui faisoient éclater leurs mécontentemens. 1238. La *Cour de Rome*, ofensée de ce que le *Roi* avoit envoïé des Troupes au secours de l'*Empereur*, voit, durant quelque tems, les *Ecclésiastiques Anglois* de très mauvais œil. L'E-

SAVANS & ILLUSTRES.

me jour, plusieurs des Amis de l'*Amiral* lui direnc « Que le *Comte Geofroi* » étoit entré dans le Palais avec des Gens armés, pour le tuer ». Il leur répondit, « Qu'on » n'avoit rien fait que » de son avis; & que, s'il » y avoit eu quelque chose à craindre, c'avoit » été pour le *Roi*: mais » non pour lui ».

Come il començoit cependant à s'élever des troubles en *Sicile*, *Barthelmi de Garsiliato* s'empare, avec quelques autres de *Buteria*, Place très fortifiée, & que sa situation sur une montagne très escarpée mètoit en état de résister facilement à tous les efforts des Assiégeans. Plusieurs autres aiant été les y joindre; ils se mètent à butiner dans les Campagnes voisines, & se liguent avec la plupart des Gens puissans. Cet accident réduisit *Maion* presque au désespoir; de sorte qu'il crut qu'il étoit nécessaire de diférer le crime, qu'il avoit comencé de comètre, & que le seul moïen d'éviter les suites d'un mal qui s'augmentoit de jour en jour, étoit d'en informer le *Roi* pendant qu'il avoit encore assés de forces pour acabler les Rebelles; sans quoi toute la *Sicile* ne tarderoit pas à se joindre avec eux. Le *Roi* comença d'abord par négliger le mal & par diférer d'y porter remède, en disant, « Que les Rébelles n'é» toient pas des Gens as» sés considérables pour » persévérer dans leur ré» volte; & qu'ils abando» neroient bientôt d'eux» même cète Place forte». C'étoit sa coûtume de se résoudre dificilement à sortir du Palais: mais, quand la nécessité le forçoit d'en sortir, autant il avoit fait voir auparavant

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC I.*

» dent à discrétion ». Le 1 de Mars, les 4 Consuls & d'autres Nobles viènent, l'épée nue à la main, « jurer de » faire la volonté de » l'Empereur; & pro» mètent que tout le » Peuple fera le même » serment ». Le 2 au matin, 300 Cavaliers viènent remètre à *Frédéric* les Banières & les Clefs de la Ville. Le 6, viènent, avec le *Carroccio*, 1000 Fantassins environ, qui prêtent le même serment que les Cavaliers de la veille. *Frédéric* exige 400 Otages; & 12 Comissaires, 6 Allemans, & 6 Lombards, vont recevoir le serment de tout le Peuple. L'Empereur se rend ensuite avec toute sa Cour à Pavie, &, le 19, il envoie ordre aux Consuls de Milan, « de faire sortir » de la Ville, sous 8 » jours, tous les Habi» tans, Homes & Fem» mes, avec ce qu'ils » pouront emporter ». La veille, 3 Dignitaires de la Métropole étoient partis avec l'Archevêque *Hubert* pour aler trouver *Alexandre III* à Gène. Les ordres de l'Empereur sont exécutés le 25. Les Nobles & les Bourgeois se retirent dans les Villes du voisinage. Le bas Peu-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

de rompre son mariage avec *Marie*; & de prendre une dispense du *Pape* pour épouser *Béatrix*. Lorsque celle-ci fut morte en 1214, il remplit, la même année, son premier engagement, avec *Marie*, dont il ne laissa point d'Enfans.

Il témoigna, come on l'a vu dans l'Article précèdent, beaucoup d'indignation de l'assassinat de son Concurrent à la *Courone*: mais ce forfait, qu'il détesta, ne laissa pas de *tourner à son avantage*, dit *Muratori*, T. V, p. 129. Ann. 1208, *parceque dans une* Diète, *qui se tint à* Halberstadt, *il fut élu de nouveau* Roi des Romains & de Germanie, *par le consentement unanime des* Princes. *Ensuite dans une autre* Diète *plus nombreuse, assemblée à* Francfort *à la fête de S.* Martin, *non seulement il reçut les Ornemens Roïaux: mais il conclut une autre Afaire importante, qui fut son Mariage avec* Béatrix, *fille du feu* Roi Philippe, *laquèle lui porta 350 Châteaux & les autres Allodiaux de la* Maison de Souabe *en dot, come si pour-lors on eût comté pour rien* Frédéric II, Roi de Sicile, *neveu de* Philippe. *La paix & la tranquilité furent ainsi rétablies dans toute l'*Allemagne; *& le* Pape Innocent, *après avoir détesté l'assassinat de* Philippe, *reporta ses afections & ses caresses au* Roi Otton. *Ce Prince eut soin de son côté de se concilier les esprits des* Princes *de la* Faction *contraire à la siène, en renonçant en particulier à ses prétentions sur les im-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» *à la dire en sa présence*; » *Qu'il n'avoit aucun respect pour les* Gens d'Eglise; *Qu'il parloit mal* » *de la* Religion Chrétiène: *Qu'il avoit des Sarasines* pour Concubi-
7 nes »; *à quoi l'on ajoutoit d'autres crimes, fondés, sinon tous, au moins la plus grande partie sur la vérité. De son côté,* Frédéric *rejetoit sur la* Cour de Rome *l'impossibilité dans laquèle il étoit de secourir la* Chretienté *dans ses besoins. Il s'en prenoit à la guerre,* « *que* » *lui faisoit le plus vive*» *ment qu'elle le pouvoit,* » *cète* Cour, *qui conti*» *nuèlement détachoit de* » *son obéissance les Villes* » d'Italie, *& n'avoit point* » *d'autre envie que de* » *procurer sa ruine* ». *Il ajoutoit,* « *Qu'il ne pou*» *voit pas risquer de por*» *ter ailleurs ses armes,* » *parcequ'il s'en étoit peu* » *falu, que le* Pape *ne* » *s'emparât de tous ses* » Etats d'Italie, *pendant* » *son voïage à la* Terre» Sainte ». *Il paroit cependant qu'un raïon de sagesse vint, cète année, calmer la turbulence de cet esprit altier. Pendant qu'il étoit à* Aquapendente, *le* Pape *envoïa le* Cardinal Otton, Evêque de Porto, *l'Ami de ce Prince, pour l'engager à faire la paix.* Fréderic, *se montrant prêt à traiter d'acomodement, envoïa à* Rome *le* Comte de Toulouse, Pierre des Vignes, *&* Thadée de Sessa, *munis de pleins-pouvoirs pour faire avec l'*Eglise *un arangement, après lequel tout le monde soûpiroit.* Mathieu Paris *raporte en entier l'*Acte, *qui contient tout ce que ce* Prince *acordoit pour satisfaire l'*Eglise, *come ce qui concernoit le pardon & la sûreté des* Villes

PAPES.

» tout le monde, il ne » vouloir être jugé par » persone ». Le vénérable Concile, auquel le *Patriarche d'Aquilée* & beaucoup de religieux *Archevéques* & *Evéques* s'étoient rendus, s'étant assemblé, l'on a, pendant 8 jours de suite, tout *Laïc* exclus, examiné, avec la plus grande sagesse & la plus exacte atention, qui des deux devoit obtenir le *Souverain Pontificat*. Après donc avoir longuement délibéré, come cète exécrable conspiration très odieuse à Dieu & aux Homes s'est trouvée non seulement prouvée par des indices manifestes, mais aussi révèlée en présence de toute l'*Eglise* assemblée, & come il ne s'est trouvé, dans le Seigneur *Victor*, rien que l'on pût reprendre, si ce n'est qu'un plus petit nombre de *Cardinaux*, qui n'avoient pris aucune part à cète Conspiration, l'ont élu pour établir le bien de la paix entre l'*Empire* & le *Sacerdoce*, l'*Eglise de Dieu*, après avoir imploré la grace du Saint-Esprit, a condamné le *Chancelier Roland* come *Conspirateur*, *Schismatique*, & *prêchant que les discordes, les querèles & les parjures sont de bones actions*, & a *confirmé le Seigneur Victor Pape* pour *Père Spirituel* & *Pontife Universel*. Et nous, en suivant l'*Eglise*, nous l'aprouvons, & déclarons que, par la coopération de la Divine Clémence, il sera *Père & Recteur de l'Eglise Universelle*. Nous prions donc & nous souhaitons que Votre Béatitude, pour la paix de l'*Eglise* & le salut de l'*Empire*, aprouve & fasse tenir & observer par toute l'*Eglise* comise à Votre Sainteté, ce qui s'étant fait avec l'apui du secours

PRINCES contemporains.

vêque de *Winchester* étant mort, le *Chapitre*, sans égard à la recommandation du *Roi* pour l'*Evêque de Valence*, Frère de la *Reine*, élit l'*Evêque de Chichester*. Le *Roi* fait les avances pour se racomoder avec le *Pape*; & le *Pape*, qui ne pouvoit pas se passer du *Roi* pour ce qu'il vouloit faire en *Angleterre*, cassé l'élection. 1239. Le *Légat Otton* n'aiant point cessé de faire des exactions excessives, sous divers prétextes; le *Clergé* s'en étnit plaint au *Pape* qui l'avoit voulu rapellet: mais le *Roi* l'avoit empêché. Le *Clergé*, perdant patience, s'assemble de lui-même extraordinairement pour prendre des mesures convenables aux circonstancs. Le *Légat* lui demande aussitôt de l'argent pour les besoins du *Saint-Siége*. On lui répond, « Qu'on ne » veut plus endurer ses » vexations »; & l'on se sépare sur le champ pour empêcher le *Légat* de réitérer sa demande. Celui ci s'en dédomage sur les *Monastères*, qu'il force à païer ce qu'il n'avoit pas obtenu du *Clergé*. Peu content d'avoir impunément pillé l'*Angleterre*, il veut en aler faire autant en *Ecosse*. Il trouve sur la frontière le *Roi*, qui lui dit lui-même, « Qu'il ne » seroit point en sureté » parmi des Peuples, qui » n'étoient pas acoutumés » de voir des *Légats* du *Pape* ». *Otton* insiste pour être reçu dans le Roïaume; & menaçe même d'excomunier le *Roi*, qui paroît peu s'en inquièter. Quelques *Seigneurs* obriènent enfin du *Roi* que le *Légat* entre en *Ecosse* come Persone privée, à condition qu'il signera qu'on ne l'y a reçu que par égard pour sa persone, & non par raport à

SAVANS & ILLUSTRES.

de mollesse, autant montroit-il d'ardeur. Entraîné plutôt par une indiscrete témérité, que par une noble audace, il étoit prêt à s'exposer à toute espèce de dangers. Il regardoit peu quèles étoient ses forces, & cèles de ses Ennemis; & soit égal, soit inférieur, il les ataquoit hardiment. Ensuite, aiant apris que ceux qui s'étoient retirés à *Buteria*, loin de renoncer à leur entreprise, la poursuivoient avec plus d'ardeur, il envoïa le *Comte Ebrard* leur demander « par le conseil de qui, » dans quèle intention » ils s'étoient saisis d'un » Chateau de son Domaine, & ce qu'ils projetoient de faire ensuite ». Ils refusèrent de répondre au *Comte* à moins qu'il ne s'engageât par serment de raporter fidèlement au *Roi* tout ce qu'ils lui diroient; &, quand le *Comte* eût fait le serment qu'il exigeoient, ils lui dirent, « Qu'ils ne » faisoient, ni n'avoient » rien fait contre le *Roi*; » mais que leur dessein » étoit de faire conoitre » la trahison de l'*Amiral* » *Maion* & de l'*Archevêque Hugue*, & d'en prévenit les effets: Qu'ils » savoient très certainement qu'ils avoient » conspiré contre le *Roi*; » & que tous les desirs » de *Maion* n'avoient que » la *Courone* pour objet: » Qu'ils iroient d'eux-même à *Palerme* se jeter » aux pieds du *Roi*, dès » qu'ils auroient apris que » les Traitres avoient subi le suplice qu'ils méritoient ». Le *Comte Ebrard*, Home d'une fidèlité à toute épreuve, aiant raporté tout au *Roi*; mais avec plus de hardiesse que d'utilité; ce Prince fut d'abord frapé d'étonement par la nouveauté de

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC I.*

ple s'arête dans les Monastères bâtis auprès des murs de Milan, espérant que l'Empereur, satisfait de leur obéissance, leur permètra de retourner dans leurs maisons. *Frédéric* vient le 26, acompagné des Princes de sa Cour, & de ses Troupes, & de celles de Pavie, de Crémone, de Novare, de Lodi, de Crème, & des Comtés de la Martésane & de Séprio. La Ville est livrée à l'avidité de la Soldatesque, qui ne respecte pas même les Eglises, dont elle enlève les Ornemens, les Reliques & les Trésors. Le pillage fini, l'Empereur ordone, « Que » la Ville soit entière- » ment détruite ». Il en partage les Quartiers aux Troupes Lombardes. La haine de ces Peuples contre Milan étoit si forte, qu'ils avoient doné prodigieusement d'argent à l'Empereur pour en obtenir la démolition; & cète même haine les anime tèlement que cète démolition, loin d'être retardée, est l'afaire de très peu de tems. Le Dimanche des Rameaux, 1 d'Avril, l'Empereur assiste, le matin, à l'Ofice dans la Basilique

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

menses Etats dont le Duc Henri le Lion, *son père, avoit été dépouillé par* Frédéric Barberousse.

La *Diète d'Halberstadt*, à la sollicitation même d'*Otton*, fit le procès au *Comte Otton de Wiltelspach*. Cet Assassin fut jugé, par contumace, suivant les Loix de la *Bavière*, patrie de sa Maison. Il fut mis au *Ban du Roïaume*, dégradé de tous Honeurs, Rang, & Qualités, & condamné au dernier suplice. *Henri, Comte de Calendin, Maréchal Héréditaire* & *Grand-Prévôt d'Allemagne*, chargé de poursuivre l'Assassin, & d'exécuter le Jugement de la Diète, l'ateignit en *Bavière* sur le bord du *Danube*, & le tua de plusieurs coups d'épée.

Année 1209, p. 133. Otton *envoie en* Italie Walcher, Patriarche d'Aquilée, *pour reconoître les* Droits de l'Empire, *& préparer les* Villes *à sa venue. Il arangea cependant ses Afaires avec le* Pape Innocent III, *afin de pouvoir se rendre à* Rome, *& recevoir la* Courone Impériale. *Pendant qu'il étoit à* Spire, *il acorda très libéralement & promit au* Pontife *tout ce qu'il lui plût de demander; & s'engagea de restituer à l'*Eglise Romaine *toute la* Terre depuis Radicosani jusqu'à Ceperano, *la* Marche d'Ancone, *le* Duché de Spolète, *la* Terre de la Comtesse Mathilde, *le* Comté de Bertinoro, *l'*Exarquat de Ravenne, *la* Pentapole, *& tout ce qui se trouvoit nomé dans beaucoup de* Privilèges d'Empereurs *&* de Rois *depuis le tems de* Louis le Débonaire. *Ce-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

du parti du Pape, *& la restitution des* Etats de l'Eglise. *On comtoit déjà la paix pour faite, parceque, le Jeudi-Saint, les* Ambassadeurs de Frédéric *jurèrent, dans la* Place de Latran, *en présence du* Pape, *des* Cardinaux, *de* Baudouin, Empereur de Constantinople, *qui se trouvoit à* Rome, *& de tout le* Sénat *& le* Peuple Romain, *les* Articles de l'Acomodement. *Mais quoi! Les* Ambassadeurs *furent à peine partis, qu'il s'éleva sur le champ une* pointillerie. *Le* Pape *vouloit que l'*Empereur *restituât les* Villes de l'Eglise *& remît en liberté les Prisoniers, avant que de recevoir l'absolution des Censures.* L'Empereur *prétendoit au contraire que l'absolution devoit précèder; &*, Rome *aïant refusé d'acorder ce point, l'Esprit d'orgueil s'empara de nouveau du cœur de* Frédéric, *& le fit renoncer à l'*Acomodement *déja conclu. Si l'on s'en raporte à ce que* Pierre de Curbio *dit, dans le 21*[e]. *Chap. de la* Vie d'Innocent IV, *l'*Empereur *travailla sous main à gagner le* Pape, *en lui demandant une de ses* Nièces *en mariage pour le* Roi Conrad, *son fils; mais* Innocent, *qui préfèroit l'honeur & l'avantage de l'*Eglise *aux siens propres, parut ne point mépriser cète ofre: mais il persista fermement à soûtenir les intérêts du* Pontificat, *& à se tenir sur ses gardes contre les piéges & les ruses d'un* Empereur, *à qui l'expérience n'avoit que trop fait voir combien il faloit peu se fier.* P. 263. Innocent *sortit de* Rome, *le 17 de Juin, pour aler à* Civita Castellana, *& de là à* Sutri. *Ce* Pape *ne se voïoit en sûreté, ni dans*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
de Dieu, est solidement fondé dans la stabilité Apostolique sur la pierre, c'est à dire *Jésus-Christ*. Doné à *Pavie* le XV des Calendes de Mars (15 *de Février*). CH. LXX. *Lètre des Présidens du Concile envoïée de coté & d'autre.* *Le* Rescrit général *des* Présidens du Concile, *envoïé dans toutes les parties du monde, est tel.* Les Esprits des Chretiens aiant été blessés des troubles du *Siége Apostolique*, Nous assemblés, à *Pavie*, pour terminer les *Schismes* & rétablir la paix de l'*Eglise*, avons jugé qu'il falloit vous instruire tous de la qualité de la Cause, de la manière dont la chose s'est faite, & de la Décision du Saint *Concile*, afin que la pure vérite, conue par le présent Ecrit, chasse avec force de l'esprit de ceux qui l'entendront lire, les fausses idées, qu'ils ont peut-être conçues, & qu'ils ne soient plus séduits par les Ecrits des *Schismatiques*. Après donc que tous les *Orthodoxes*, assemblés à *Pavie*, eurent pris séance, la cause, tout Jugement séculier écarté, aiant été légitimement & canoniquement débatue & discutée avec soin pendant 7 jours de suite, il a suffisamment & canoniquement été prouvé par des Témoins valables, en présence du *Concile*, qu'à la demande du *Peuple*, avec le consentement & selon le desir du *Clergé*, le Seigneur *Pape Victor*, & non aucun autre, a été, par la plus saine partie des *Cardinaux*, élu, & revêtu de la *Chape* dans la *Basilique de Saint-Pierre*; qu'en présence & sans opposition de *Roland*, ci-devant *Chancelier*, il a été mis dans la *Chaire de S. Pierre*, que les *Cardinaux* &	sa Dignité. Quoi qu'il en soit, pendant qu'il reste à *Edimbourg*, il fait extorquer quelque argent du *Clergé d'Ecosse*, l'unique but de son voïage. Le *Roi d'Angleterre*, qui n'avoit de ressource contre les mécontentemens de ses Sujets que la protection du *Pape*, permet que l'excomunication, lancée contre l'*Empereur*, soit publiée dans toutes les Eglises d'*Angleterre*. L'*Empereur* s'en plaint, & le *Roi* lui répond, « Que, come » *Vassal du Saint-Siège*, » il doit obéir aux ordres » du *Pape* ». 1240. Le *Légat* ne pouvant rien obtenir du *Clergé*, fait publier dans tout le *Roïaume*, « Qu'il avoit le pou» voir, non seulement de » dispenser les *Croisés* de » leur vœu: mais aussi de » les forcer, sous peine » d'excomunication, de » se rédimer pour de l'» argent ». Tout aussitôt après, il demande au *Clergé* la 5e. partie des Biens, pour aider l'*Eglise* à se défendre contre l'*Empereur*. Les *Evêques* répondent à cète demande par un refus absolu: mais l'*Archevêque de Cantorbéri*, qui vouloit vivre en paix, obtient enfin du *Clergé* qu'il done le cinquième de ses Revenus; ce que le *Légat* accepte, en murmurant du tort, que l'on faisoit au *Pape*. L'*Archevêque*, désespérant de faire changer, ni le *Pape*, ni le *Roi*, se retire en *France* au Monastère de *Pontigni*, dans le Diocèse d'*Auxerre*. Il y meurt en odeur de sainteté, cète année même. *Innocent IV* le canonisa depuis au *Concile de Lion*. A peine ce Prélat étoit sorti d'*Angleterre*, qu'on y voit ariver le *Nonce Pierre Rossi*, porteur d'une liste de 300 *Italiens*, auxquels le *Pape* ordonoit « de conférer	la chose; croïant ensuite qu'il étoit inhumain de croire celui qu'il avoit élevé si haut, capable d'un complot contre sa vie, il fit part à l'*Amiral* du raport du *Comte Ebrard*; ajoutant, « Qu'il ne croi» roit jamais de lui pa» reille chose ». De ce moment l'*Amiral*, aiant le *Comte Ebrard* pour suspect, nourit une haine atroce contre lui: mais il la dissimula prudemment jusqu'à ce qu'il eût trouvé le tems propre à se vanger. Cependant le *Comte Geofroi* garnit de Soldats quelques-uns de ses Chateaux, & s'enfuit à *Buteria*. Dans le même tems, il s'élève à *Palerme* un grand tumulte. La crainte & la colère règnent par toute la Ville. Tout le *Peuple* murmure, en frémissant contre *Maion*; & demande unanimement la délivrance du *Comte Simon* injustement arêté. L'*Amiral*, voïant le tumulte augmenter au point, qu'il n'étoit pas facile de l'apaiser, à moins de satisfaire aux desirs du *Peuple*, persuade au *Roi* de tirer le *Comte Simon* de sa prison. L'ordre du *Roi* n'est pas plustôt exécuté, que, sur le champ, l'état de la Ville change si bien, que la paix & la tranquilité lui paroissent rendues avec le *Comte*. Le *Roi*, forcé par les circonstances de renoncer à sa mollesse, se résout enfin, quoiqu'avec peine, par le conseil de *Maion*, à mètre son Armée en campagne, & va faire le siége de *Buteria*: mais il y eût inutilement perdu beaucoup de tems s'il n'eût pas mené le *Comte Simon* avec lui. Lorsqu'après qu'il eut quelque tems emploïé toutes ses forces à ce siége, la résistance des Assiégés ne cessa pas d'être

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FREDERIC I.*	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*
de Saint-Ambroise; & retourne le même jour à Pavie. Il y célèbre la Fête de Pâque; & se fait voir, toute la journée, la Courone Impériale sur la tête. Il êtoit enfin dégagé du serment, qu'il avoit fait 2 ans auparavant, de ne point porter de Courone, qu'il n'eût entièrement subjugé les Milanois. La disgrace de Milan répand la fraïeur dans toute l'Italie. Le 22 d'Avril, les *Brescians* envoient leurs Consuls & beaucoup de Noblesse à Pavie, pour se soumètre aux volontés de l'Empereur. Il leur ordone « de recevoir un *Podestà* de sa main; » d'abatre leurs murs » & leurs tours, & de » combler leurs fossés; » de païer dans le tems » marqué la somme considérable, qu'il fixe; » de lui livrer tous les » Châteaux & toutes les » Forteresses de leur Teritoire; & de le suivre à la guerre, même à Rome & dans » la Pouille ». Les Plaisantins, qui savoient que le siége de leur Ville êtoit résolu, s'adressent au Prince *Conrad*, frère de l'Empereur, qui leur fait acorder la paix. Le 11 de Mai, leurs Consuls, l'épée nue à la main, se pré-	*la fait*, Otton, *après avoir célèbré la fête des* Apôtres *S.* Pierre *& S.* Paul *à* Ausbourg, *décendit en* Italie, *avec une puissante Armée, par la* Vallée de Trente. *Il passa l'*Adige *sur un Pont construit par les* Véronois, *auxquels il demanda le* Fort de Garde, *qu'ils lui remirent.* Azzon VI, Marquis d'Este, *&* Eccelin d'Onara, *lesquels, étant Ennemis, avoient des altercations ensemble, vinrent lui rendre leurs respects, & se défièrent en sa présence. Ce que* Maurisio *raconte de la rencontre de ces 2 Ennemis, du soin qu'*Otton *prit de les reconcilier, & des soupçons qu'il conçut de l'un & de l'autre est curieux. J'en ai parlé dans mes* Antiquités d'Este. *Le* Marquis *eut ordre d'*Otton *de remètre en liberté les Prisoniers qu'il avoit; & cet ordre fut exécuté. Le* Roi *vint du côté de* Modène, *& campa dans le* District de Spilamberto. *Il passa de là, come le dit* Otton de Saint Blaise, *à* Bologne, *où tous les* Princes *& les* Députés des Villes d'Italie *se rendirent. Il y eut grande* Cour *& des Fêtes. Ensuite étant alé à* Milan, *le* Peuple *le reçut avec grande pompe & beaucoup de témoignages de joie. Les* Historiens Milanois *disent qu'en cète ocasion, le* Roi *prit la* Courone du Roïaume d'Italie *dans la* Basilique de Saint-Ambroise; *& que, pour cète cérémonie, il ne voulut, ni demander, ni recevoir la contribution en argent, que les* Peuples *avoient coûtume de païer alors.* Tristano Calco *renvoie ce* Couronement *à*	Rome, *ni hors de* Rome, *parceque* Frédéric *êtoit maître de la plus grande partie des* Villes de l'Eglise, *& parcequ'il avoit à faire avec un Ennemi, dont les artifices & la mauvaise humeur inspiroient des soupçons & de la crainte à tout le monde. Il savoit qu'on ne pouroit jamais, sans être en païs de liberté, domter la hauteur de* Frédéric. *C'est pour cela qu'il envoïa secrètement un* Frère Mineur *à* Gène, *vers* Obizzon de Fiesque, *son frère, &* Philippe Visdomino *de* Plaisance, Podestà de Gène, *pour leur répresenter dans quel danger il se trouvoit, & les prier de le venir prendre avec une escorte de* Galères. *Les* Génois *en armèrent au plustôt 22, auxquelles ils joignirent d'autres* Bâtimens. *Le* Podestà *lui-même s'embarqua sur cète Flote avec* Albert, Jaque, *&* Hugue, *neveux du* Pape; *&, le 27 de Juin, ils arivèrent à* Civita-Vecchia. *Le* Pape, *en aiant été sur le champ averti, monte, la nuit suivante, à cheval, avec un petit nombre de ses Domestiques, instruits de ses intentions; &, par des bois, & des chemins dificiles, il arive sain & sauf, le jour suivant, à* Civita-Vecchia. *Ensuite, il s'embarque le jour de S.* Pierre *& S.* Paul, *avec son neveu le* Cardinal Guillaume, *& quelques gens de sa maison; fait mètre à la voile; &, le 7 de Juillet, il arive heureusement à* Gène, *où ses compatriotes le reçoivent avec une extrême joie & la plus grande magnificence. Les autres* Cardinaux, *à la réserve de 4, le suivirent par terre, & l'alèrent atendre à* Suse. *L'*Empereur, *qui séjournoit alors à* Pise, *aprenant ce dé-*

PAPES.

le *Clergé de Rome* ont chanté là pour lui solemnèlement *Te Deum laudamus*; qu'on l'a conduit de là au *Palais de Latran* avec les *Banières* & les autres *Enseignes Pontificales*; & que le *Clergé* & le *Peuple*, interrogés par un *Scriniaire*, suivant la coûtume, *si la chose leur plaisoit* (*si placet*), avoient répondu trois fois à haute voix: *Elle nous plaît* (*Placet*). Il a de même êté prouvé que, le 12e jour après la promotion du Seigneur *Victor*, *Roland*, êtant sorti de la Ville, a, pour la première fois, êté revêtu de la *Chape* à *Cisterna* (a), où l'*Empereur Néron*, fuïant de *Rome*, s'étoit caché. Il a êté prouvé que, le second jour après la promotion du Seigneur *Victor*, *Roland*, interrogé par les *Recteurs* & le *Clergé de Rome*, & par les *Clercs de sa Cardinalie*, s'il faloit obéir au Seigneur *Victor*, après avoir expressément avoué qu'il n'avoit jamais êté revêtu de la *Châpe*, leur avoit dit expressément, *Alés, & obéissés à celui que vous voïés revêtu de la Châpe.* Les *Témoins* de ces Articles, lesquels ont juré sous l'Etole en touchant les Saints *Evangiles*, sont le Seigneur *Pierre Christian*, *Doïen de la Basilique de Saint-Pierre*, en son nom & en celui de tous ses *Frères*; les vénérables *Archiprêtres & Recteurs du Clergé de Rome Blaise* & *Manerio*, *Prêtres*; *Jean Gentile*, *Prêtre*; *Aimérad*, *Archiprêtre*; *Bérard*, *Archiprêtre*; *Jean*, *Archiprêtre*; *Benoît*, *Diacre*; Maître *Ptolémée*, *Archiprêtre*; Maîtres *Gérard*, & *Nicolas*; & autres honêtes *Clercs de Rome*. De plus, *Pierre*, illustre *Préfet de Rome*, *Etiène*, fils de *Thé-*

(a) *Santa-Ninfa*.

PRINCES contemporains.

» les premiers *Bénéfices* » vacans, nonobstant le » *Droit d'Election*, *de Patronat*, ou tout autre » quelconque ». Le *Nonce* êtoit en même tems chargé de tirer de l'argent des *Monastères*, de manière qu'il ne parût pas qu'on leur fit violence. Pour cet effet, il engage quelques *Abbés* à signer un Ecrit, par lequel ils prométoient de doner au *Pape* une tèle somme. Il se sert ensuite de cet Ecrit peur tirer d'autres *Abbés* un pareil engagement, en leur faisant craindre ce qu'ils avoient à risquer en se distinguant des autres. Son artifice, qu'on pénètre trop tôt, fait avorter son projet. Le *Légat* cependant demande au *Clergé*, sous prétexte de défendre l'*Eglise* contre l'*Empereur*, un nouveau secours d'argent, qu'on lui refuse hautement. Mais le *Légat* d'une part, & le *Roi* de l'autre aiant intimidé quelques *Evêques*, tirent de chacun sa quote part de la somme demandée; & les autres n'osent pas que les imiter. Ainsi, les Particuliers paient chacun à part, ce que le Corps avoit réfusé. Le *Légat Otton* quite l'*Angleterre* avec des sommes immenses: mais, à son arivée en *Italie*, il tombe entre les mains des Troupes de l'*Empereur*, qui le dépouillent de tout ce qu'il avoit volé. *Gregoire IX* meurt pendant qu'*Otton* êtoit en chemin. Peu de tems avant sa mort, quoiqu'il ne pût pas douter qu'il avoit épuisé l'*Angleterre*, il cherchoit encore des moiens d'en tirer de l'argent. Dans cète vue, il avoit fait proposer à l'*Abbé de Péterborough* « de lui doner un *Bénéfice* du revenu de 200 livres sterling, & de le prendre » ensuite à ferme pour

SAVANS & ILLUSTRES.

toujours égale, & qu'il parut qu'il étoit come impossible de les forcer à se rendre, il se fit un acomodement, qui fut le fruit des exhortations & des conseils du *Comte Simon*. L'*Amiral*, l'*Archevêque* & la plupart des *Comtes* jurèrent au *Comte Geofroi* & à ses Associés, sur la vie du *Roi*, « Que » le *Roi*, sans leur faire » aucun mal, leur permètroit de sortir du *Roiaume* librement, surement, & sans aucun » empêchement ». La Place aiant êté recouvrée de cète manière, & le calme êtant rétabli dans toute la *Sicile*, le *Roi* part quelques jours après pour *Messine*, à dessein de passer dans la *Pouille*. Dans le même tems, le *Comte Simon*, par le conseil de *Maion*, acusa de plusieurs crimes le *Chancelier Anscotin*, qui vint à la Cour, & dit hardiment qu'il répondroit à tout: mais on ne lui permit pas de se justifier. Pris, & condamné sur le champ, il fut renfermé dans une prison, où, quelques années après, il mourut. Le *Roi*, prêt à passer le *Phare*, défend qu'on laisse embarquer le *Comte Geofroi*, qui se trouvoit à *Messine*, aiant prêts un Batiment & tout ce qu'il lui faloit pour son passage. Il ordone même qu'on le garde avec soin jusqu'à son retour.

Je ne suivrai point ici *Guillaume* dans cète Expédition. J'en rens comte dans mon Texte. Après qu'il eût, par ses victoires, rétabli le calme dans la *Pouille*, il se hâta de repasser le *Phare*. Je reprens ici mon Auteur, que je traduis, come je l'ai dit, très librement.

Le *Roi* n'est pas plustôt à *Palerme*, que, par le conseil de *Maion*, il fait

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

sentent devant l'Empereur dans le Château de Saint-Sauveur hors de Pavie. Il reçoit leur soumission, & la promesse qu'ils lui font, « de païer 6 mille marcs d'argent; de détruire leurs murailles, & de combler leurs fossés; de recevoir un *Podestà*; de restituer les *Régales*; & de remètre à l'Empereur tous les Châteaux & les Forts de leur Territoire, qu'il demandera »; ce qui leur faisoit perdre, à peu de chose près, les avantages du Gouvernement Républicain. Après avoir mis des *Podestà* dans un grand nombre de Villes; & laissé, par grace, leurs Consuls à toutes celles dont les Troupes avoient marché sous ses Enseignes, *Frédéric* va, dans le mois de Juin, à Bologne, qui refusoit d'obéir à ses ordres. Il en coûte à cète Ville ses muraillles, ses fossés, beaucoup d'argent, & ses Consuls, qui sont remplacés par un *Podestà*. Depuis les Alpes jusqu'à Rome, tout plioit sous le joug de *Frédéric*, excepté le Château de Garde, que TURISEND de *Vérone* gardoit toujours, & que le Comte *Marquard* as-

l'année suivante; ce qui paroît peu vraisemblable, l'usage étant de recevoir la Courone d'Italie, *avant la* Courone Impériale. *Mais ce que dit* Galvano Fiamma *dans son* Bouquet de Fleurs *ne peut pas subsister, savoir qu'*Otton *fut couroné le Samedi-Saint de cète année, parcequ'alors il n'étoit pas en* Italie: *mais cela favorise l'opinion du* Calco, *qui place le* Couronement *le jour de Pâque de l'année suivante. Après être resté quelque tems à* Milan, *pour mètre ordre aux Afaires du Roïaume,* Otton *se remit en marche, passa l'*Apennin, *& fut vu de bon œil & bien reçu par tout dans la* Toscane. *Il trouva le* Pape Innocent, *qui l'atendoit à* Viterbe. *Après les mesures prises pour son* Couronement *à* Rome, *& la Confirmation de ses fermens, il continua sa marche vers* Rome *avec son Armée, grossie de plusieurs milliers d'*Italiens. *Il campa dans le voisinage de* Saint-Pierre. *Il reçut ensuite dans cète* Basilique, *des mains d'*Innocent III, *la* Courone *& la* Bénédiction Impériale. *Les* Historiens *ne sont pas d'acord sur le jour de cète Cérémonie si solemnèle. Les uns disent qu'elle se fit le Dimanche* 27 *de Septembre; d'autres, le Dimanche suivant* 4 *d'Octobre. Je n'ai pas trouvé de lumières sufisantes pour décider ce doute: mais la seconde opinion me paroît la plus probable.* Otton, *la* Courone *en tête, acompagna le* Pape *jusqu'à la porte de* Rome, *au milieu de la foule de ses Troupes, & revint ensuite à sa tente. Mais la grande allègresse*

*part inatendu d'*Innocent, *en fut d'autant plus consterné, qu'il prévit à quoi la démarche de ce* Pape *devoit aboutir. Il lui dépécha de nouveau le* Comte de Toulouse, *avec des Lètres dans lesquèles il marquoit son étonement de la résolution, que le* Pape *avoit prise, & se montroit prêt à faire sans délai tout ce qu'il voudroit exiger. Le* Comte, *arivé à* Savone, *fait part de tout au* Pape: *mais ce fut inutilement, parcequ'*Innocent, *tant de fois trompé par les promesses & les paroles de* Frédéric *voulut continuer son voïage à* Lion; *où son dessein étoit de s'arêter. Cependant il tomba malade à* Gêne: *mais, dès qu'il se sentit un peu mieux, ne se jugeant pas en sureté dans sa patrie, à cause de la* Faction de Macherati, *qui favorisoit l'*Empereur, *il se fit porter dans un lit à* Varragine, *puis à* Stella. Manfred, Marquis de Caretto, *l'y reçut avec un assés gros Corps de Troupes, parcequ'il ne manquoit point dans ce païs de gens disposés à lui tendre des embûches. Il y retomba malade. Ensuite, étant en meilleur état, il se remit en marche, escorté du* Marquis de Montferrat, *&, le* 6 *de Novembre, il se rendit à* Asti, *dont il trouva les portes fermées, parcequ'on y tenoit le parti de l'*Empereur: *mais les Habitans ne tardèrent pas à venir lui demander pardon. Arivé, le* 12 *du même mois, à* Suse, *il eut la consolation d'y trouver* 8 Cardinaux, *qui l'atendoient. Il passa, sans trop d'incomodités, les Alpes avec eux; &, le* 2 *de Décembre, il ariva très heureusement à* Lion, *où le Peuple le reçut avec bon cœur. Il fixa dans cète*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

bald ; Etiène Norman; Gimon de la Maison de Pierre de Léon, Jean, fils d'Etiène, & d'autres des Principaux & des Nobles Romains, venus sur l'invitation du Sérénissime Empereur, ont rendu té moignage, en présence du Concile, sur la plus grande partie des Articles ci-dessus, & ont voulu jurer : mais, parceque nous avions le témoignage suffisant & très abondant de beaucoup de Prêtres religieux, nous avons cru devoir en ce point épargner les Laïcs. Ensuite, les Vénérables Evêques, Herman de Werden & Daniel de Prague, Otton, Comte Palatin, & le Prévôt Maître Héribert, que l'Empereur, par le conseil de 22 Evêques, des Abbés de Citeaux & de Clairvaux, & d'autres Persones religieux, alors présens, avoit envoïés à Rome pour inviter les Parties à se présenter au Concile à Pavie, ont témoigné qu'ils ont péremptoirement & solemnèlement invité, par 3 sommations, le Chancelier Roland & son Parti de comparoître en présence de l'Eglise assemblée à Pavie, sans mélange d'aucun Jugement séculier ; & que Roland & ses Cardinaux ont dit clairement de vive voix & de leur propre bouche, « Qu'ils » ne vouloient recevoir » aucun Jugement, ou Exa» men de l'Eglise ». Nous avons aussi vu les Ecrits, adressés au Seigneur Empereur par le Cardinal Henri de Pise, lesquels contenoient expressément, « Qu'ils ne vouloient su» bir aucun Jugement, ou » examen de l'Eglise ». En outre, ledit Cardinal Henri, Otton, Cardinal de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano, qui, durant la tenue du Concile & depuis, ont demeuré à Gène, Jean,

» 100 livres ; au moïen » de quoi chacun profi» teroit de la moitié » ; mais l'Abbé rejeta cète proposition simoniaque. S'il l'eût acceptée, il ne paroît pas douteux que le Pape auroit fait avec tous les autres Abbés un pareil marché. Le Roi fait élire Archevêque de Cantorbéri Boniface de Savoie, frère de la Reine. Il étoit fort jeune, & ne savoit pas l'Anglois. 1243. Après une Vacance de 18 mois, le Siége Pontifical est rempli par Innocent IV, qui débute par envoïer en Angleterre un Nonce apellé Martin avec pouvoir de remplir tous les Bénéfices vacans ; & de suspendre, d'excomunier, de déposer tous les Ecclésiastiques refractaires, c'est à dire qui refuseront de doner de l'argent. Après avoir comis des extorsions sans nombre, Martin ne rougit pas de demander au Clergé un Subside extraordinaire pour païer les dêtes contractées par Gregoire IX dans la guerre contre l'Empereur: mais il n'obtient rien. 1245. Les Barons, suppléant à la mollesse du Clergé, qui n'osoit presque résister au Pape, & voulant mètre des bornes aux brigandages de la Cour de Rome, ordonent aux Gouverneurs des 5 Ports « d'arêter tous » ceux qui viendront dans » le Roïaume de la part » du Pape » ; & l'on ne tarde pas d'arêter un Courier chargé de Bulles ou Brefs, pour exiger de l'argent. Le Nonce s'en plaint; le Roi fait tout rendre au Courier ; & les Barons font au Roi une remontrance très vive, dans laquèle ils lui font voir que les Revenus des Bénéfices, possédés par des Italiens, excédoient de beaucoup ceux de la Courone. Il en est surpris ; & leur permet

priver de la vue & mètre en prison le Comte Geofroi, qu'il avoit empêché de passer le Phare. Le Comte Simon, resté dans son Chateau de Policastro, reçoit ordre de venir à la Cour, où l'intention étoit de l'arêter à son arivée. Mais, lors même qu'il aloit se mètre en chemin, il est soustrait, par une heureuse mort, au malheur qui l'attendoit. Guillaume, Comte d'Alife, & Boémond, Comte de Tarse, étoient déja retenus dans les fers à Palerme avec plusieurs autres, entre lesquels étoit Robert de Boves, oncle, à ce que l'on disoit, du Comte Ebrard. C'étoit un Home de courage : mais de peu de foi, que le Roi de France avoit exilé pour un tems à cause d'une trahison, qu'il avoit comise dans son Roïaume. Tancrède & Guillaume, Fils du Duc Roger, qui les avoit eus d'une Persone de très grande Maison, étoient enfermés & gardés dans l'enceinte du Palais. Cependant l'esprit de Maion ne reste pas encore en repos. Il n'abandone pas son horrible projet, en voïant les prisons pleines d'un si grand nombre de gens illustres & nobles, dont, par son ordre, les uns avoient eu les ieux crevés, les autres avoient été batus avec des bâtons, & d'autres logés avec les Serpens dans des lieux afreux. Il avoit aussi fait enlever de leurs Maisons leurs Femmes & leurs Filles. Il avoit forcé les unes d'être les Victimes de ses débauches ; & les autres, qu'il avoit réduites à la mendicité, d'exposer leurs apas en vente. Tout cela n'est pas capable d'assouvir la rage de ce Traitre. Il croit n'avoir encore rien fait, tant qu'il voit le Comte Ebrard,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

siégeoit depuis près d'un an. Des Troupes de Bergame, de Brescia, de Vérone, & de Mantoue l'aidenr à continuer le siége; & *Turisend* ne se rend enfin qu'à des conditions honorables. Les Génois, cités à Pavie, obéissent aux ordres de l'Empereur; &, come il avoit besoin d'eux, il leur rend toutes les *Régales*. De leur part, ils s'engagent « à le servir » dans l'Expédition » qu'il méditoit contre » la Sicile »; &, libéral à peu de frais, il leur done par un *Diplôme* en bone forme, « la » Ville de Siracuse a» vec toutes ses dépen» dances; &, dans cha» cune des autres Vil» les, dont il fera la con» quête, une Rue pour » leurs Négocians avec » une Eglise, un Bain, » un Comtoir & un » Four ». Il semble que *Frédéric* vouloit immortaliser lui-même sa barbarie. Le *Diplôme* de sa donation aux Génois est daté du 5 de Juin: *A Pavie, à Saint-Sauveur dans le Palais Impérial, après la destruction de Milan, & la soumission de Brescia & de Plaisance.* Plusieurs autres *Diplôme* sont datés avec la même Formule. L'Empereur prend ensuite le

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

de cète fête changea bientôt de face. Soit, come l'Abbé d'Ursperg *dans sa* Chronique, *&* Jourdain *dans son* Appendix à la Chronique de Robert du Mont, *le disent, que ce fût par accident que les* Romains *en vinrent aux mains avec les* Allemans, *à l'occasion de quelque domage, ou de quelque insulte qui leur avoit été faite; soit, ainsi que d'autres le veulent, que les* Romains *prétendissent qu'on leur fît d'aussi grandes libéralités, qu'ils en avoient reçues de quelques-uns des* Empereurs *précédens, & qu'*Otton *refusât de les satisfaire; il est certain qu'il y eût un rude combat entre les* Romains *& les* Allemans; *& ce ne fut pas* sans perte des siens, *dit* Richard de San-Germano, *parlant du nouvel* Empereur. Albéric de Trois-Fontaines *&* Jourdain, *à mon avis, amplifient cet évènement, en disant :* Il y eut un très grand nombre d'*Allemans* de tués, & beaucoup de blessés; ensorte que l'*Empereur*, dans ce combat, perdit onze cens Chevaux, outre les Homes tués, & les autres domages qu'il soufrit. *Il n'y a pas de raisons sufisantes pour croire que la perte fut si grande. Mais il est vraisemblable que cet accident comença d'altérer l'union du* Pape *& de l'*Empereur, *qui revint de* Rome *en* Toscane *passer une partie de l'hiver, & qui passa le reste en* Lombardie, *après avoir licentié la plus grande partie de son Armée. Il me paroît croïable aussi qu'*Otton *ne tarda pas, soit à s'emparer de quelques* E-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Ville sa Cour, où l'on vit acourir de toutes parts une infinité de gens. Frédéric *furieux fit garder tous les chemins, afin que, ni les Homes, ni l'argent ne pûssent passer d'*Italie *en* France; *ce qui ne servit qu'à le discréditer d'avantage, come un* Persécuteur de l'Eglise. Mathieu Paris *raporte une particularité, de la vérité de laquèle on peut grandement douter, c'est à dire, « Que, par les ma» nœuvres du* Pape, *des » Milanois, & d'autres I» taliens & Allemans, il » fut question en* Allema» gne *d'élire* Roi *le* Land» grave de Thuringe: *que » Frédéric, aiant pénétré » le complot, se transpor» ta secrètement en* Alle» magne; *que, s'abou» chant avec le* Landgra» ve, *il le combla de ca» resses & de présens, & » le mit entièrement dans » ses intérêts; & qu'il re» tourna tout de suite en »* Italie ». *Le croie qui le voudra. Nous en reparlerons sous l'année suivante. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Villes d'*Asti *& d'*Alexandrie, *& d'autres Lieux abandonèrent, cète année, le parti de l'*Empereur, *& se joignirent à la* Ligue de Lombardie *toute dévouée au* Pape. *Ce* Pontife, *en traversant les* Etats d'Amédée, Comte de Savoie, *s'assura de ce Prince, en lui donant une de ses Nièces en mariage, & pour dot la Vallée de* Suse, *& les Châteaux de* Veillant *& de* Rèvoli, *tous biens apartenans à* l'Evêché de Turin. *C'est ce que dit* l'Auteur Anonime des Annales de Milan, *imprimées dans le T.* XVI des Historiens d'Italie, *avec lequel s'acorde* Galvano Fiamma *dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 278. *C'est pourtant ce qui*

PAPES.

Cardinal d'Anagnie, & *Jean Pioquto*, *Soûdiacre de la Sainte Eglise Romaine*, qui pour lors ont passé 8 jours à *Plaisance*, ont été atendus par le *Concile*, qui les avoit invités par des Lètres & des Députés, & ont dédaigné de venir. Aiant donc été sufisamment instruits par toutes ces choses, & la vérité s'étant de toutes parts déclarée; il a plu au vénérable *Concile*, « Que l'*Election* du Seigneur *Victor*, qui, co-» me un innocent & doux » Agneau, étoit venu pour » recevoir humblement le » *Jugement de l'Eglise*, » fût aprouvée & confir-» mée; & que l'*Election* » de *Roland* fût tout-à-» fait cassée ». Et c'est ce qui s'est fait. L'*Election* du Seigneur *Victor*, tout *Jugement Séculier* écarté, & la grace du Saint-Esprit invoquée, aiant donc été confirmée & reçue; le très Chretien *Empereur*, après tous les *Evêques*, & le dernier après tout le *Clergé*, a, par le conseil & sur la demande du *Concile*, reçu & aprouvé l'*Election* du Seigneur *Victor*. Ensuite tous les *Princes*, & une *Multitude innombrable d'Homes*, qui étoient présens, interrogés par 3 fois, « si cela » leur plaisoit », ont répondu à haute voix avec joie : *Placet* (*cela nous plaît*). Le lendemain, c'est à dire, le premier Vendredi de Carême ; le Seigneur *Victor* fut conduit glorieusement en Procession de l'*Eglise de Saint-Sauveur* hors de la Ville, où il logeoit, à l'*Eglise Catholique* (*Cathédrale*). Là, le très religieux *Empereur* le reçut hors de la porte de l'*Eglise* ; lui tint humblement l'étrier, lorsqu'il décendit du cheval; &, l'aiant pris par la main & conduit à l'Autel, il

PRINCES contemporains.

d'adresser à ce sujet leurs plaintes au *Concile de Lion*. Ils envoient donc au *Concile* des *Députés* avec une longue Lètre contenant tous leurs griefs : mais, come l'Afaire pouvoit traîner en longueur, s'étant assemblés, quoique le *Roi* le leur défendit, ils envoient un *Chevalier* comander de leur part au *Nonce* de sortir incessamment du *Roiaume*, s'il ne vouloit pas être mis en pièces. Les plaintes, que le *Nonce* fait au *Roi*, qui n'étoit pas actuèlement en état de le protéger, sont inutiles. Il faut qu'il se retire promtement avec un Passeport, qui pourvoïoit à sa sureté. Les *Députés des Barons*, arivés au *Concile*, présentent la Lètre, qu'on lit publiquement. Ils exposent ensuite eux-même très au long tous les griefs, dont les *Anglois* se plaignoient, protestent contre le Tribut de mille marcs acordé par le *Roi Jean* au *Pape Innocent III*, & se retirent sans qu'*Innocent IV* leur fasse de réponse. Après leur sortie, il fait entendre au *Concile*, « Qu'il a dessein de » remédier à tous ces a-» bus ». Le remède est 2 *Bulles*. La première « per-» met aux *Anglois*, *Pa-» trons de Bénéfices*, d'y » nomer ceux qu'ils vou-» dront »; la seconde « dé-» clare qu'un *Bénéficier I-» talien* venant, soit à » mourir, soit à quiter » son *Bénéfice*, on ne » sera pas obligé d'y no-» mer un autre *Italien* ». *Innocent* fait valoir ces 2 *Bulles*, come redressant tous les torts, dont on s'étoit plaint : mais le *Concile* n'est pas plustôt séparé, qu'il contraint, sous peine d'excomunication, tous les *Evêques d'Angleterre* à souscrire la résignation du *Roi Jean* ;

SAVANS & ILLUSTRES.

hors d'ateinte. Mais il ne fait pas trop quèle espèce de crime suposer à ce Seigneur, dont tout le monde conoissoit évidemment la fidélité. Il en épluche donc, avec soin, toutes les actions & les paroles, pour y trouver matière à l'acuser. Le *Comte*, un certain jour, étant sorti, suivi de peu de gens, pour aler à la chasse; l'*Amiral* va sur le champ dire au *Roi*, « Que » le *Comte Ebrard* s'est » retiré, sans permission » de la *Cour*, avec un » grand nombre de Gens » armés : Que c'est une » preuve assés évidente » qu'il songe à se revol-» ter : Que, s'il peut s'en » aler librement, il aura » bientôt beaucoup de » gens, qui s'associeront » à ses desseins ; & qu'il » est à propos d'envoïer » après lui pour le faire » revenir promtement ». Le *Comte*, aiant reçu l'ordre du *Roi*, quite la Chasse & revient à *Palerme*. Il est apellé sur le champ à la *Cour*. Il s'y rend; & l'on le met en prison, où l'*Amiral* lui fait d'abord crever les ieux; &, peu de tems après, couper la langue. C'est ainsi qu'aiant, ou pris, ou chassé du *Roïaume* tous les Gens de courage, qu'il croïoit avoir à craindre, il vient enfin à bout d'apaiser les troubles dans tout le *Roïaume*. Voïant donc qu'il ne restoit plus persone, qui pût, ou qui osât s'oposer à ses volontés, il se remet aisément à hâter ce que la nécessité l'avoit obligé de diférer. Mais il croit que le moïen le plus facile d'en venir à bout est de gagner d'abord l'afection du *Peuple*, & de revêtir des plus grandes Dignités du *Roïaume* ses Proches & ses Aliés, par le secours desquels il pou-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÈDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

chemin de son Roïaume de Bourgogne. *Henri*, Evêque de Liége, qu'il avoit nomé *Podestà* des Milanois, fait de ceux qui s'ètoient refugiés dans les Monastères, 4 parts à chacune desquèles il assigne des Terres à quelques milles de Milan avec permission d'y bâtir des Bourgs; &, retournant ensuite en Allemagne, il laisse pour gouverner ce Peuple, en son absence, *Pierre de Cunin*, qui débute par faire diverses sortes d'extorsions.

Le Roi *Guillaume* achève de réduire la Pouille par la prise de Taverna & de Monte-Arcano. S'aprochant ensuite de Salerne, il refuse d'entrer dans la Ville; campe près des murailles; & demande aux Habitans une somme considérable, pour les punir d'avoir eu part à la Conjuration formée contre lui. Come ils ne pouvoient pas la rassembler aussitôt, il les menace de détruire leur Ville. Il se disposoit à leur tenir parole, quand tout à coup, en plein midi, le Ciel ètant serain, un ouragan impétueux, suivi d'une pluie prodigieuse, renverse les tentes, inonde le Camp,

tats de l'Eglise Romaine, *soit à refuser d'en restituer d'autres, nonobstant sa promesse & le serment, qu'il avoit faits.* L'Histoire *ici n'est pas abondante, & l'on ne découvre pas tout ce qui put ocasioner ensuite de si grandes querèles entre le* Saint-Siége *& cet* Empereur. *Nous aprenons de tous les* Historiens *qu'*Innocent III *acusoit* Otton *d'usurpation & de perfidie; & qu'*Otton, *au contraire, prétendoit ne rien faire contre son serment en faveur du* Pape, *& disoit,* « *Qu'auparavant,* » *lorsqu'il avoit reçu la* » *Courone en* Allemagne, *il avoit juré de main-* » *tenir & de recouvrer les* » Etats *& les* Droits de » l'Empire ». *Il est à croire que les* Jurisconsultes politicu s *mirent le feu dans le* Conseil de l'Empereur, *en réprésentant que ses prédécesseurs avoient possédé ces* Etats, *& qu'ils en avoient doné les* Investitures; *ce qui s'ètoit fait dès le tems de* l'Empereur Henri I. *Peut-être aussi que, soûmetant encore à l'examen les* Diplômes *des concessions faites aux* Papes *par les* Empereurs *depuis* Louis le Débonaire *jusqu'alors, ils y trouvèrent des dificultés. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que le* Pape *se plaignit hautement de l'*Empereur; *qu'il lui fit faire des réprésentations par l'*Archevêque de Pise: *mais envain; & qu'il parvint enfin à l'écraser, come nous le vèrons. Ce* Pape, *toujours très éveillé sur ses intérêts, continuoit cependant d'être plus uni que jamais avec* Frédéric II, Roi de Sicile, *faisant atention qu'il pouroit a-*

mérite examen, parceque Guichenon *ne dit pas que ce Prince ait eu pour Femme aucune Nièce du* Pape. *Peut-être qu'elle fut seulement promise, & que le mariage ne se fit point ensuite; ou bien on parle de* Thomas, Comte de Savoie, *lequel, en* 1251, *épousa véritablement une Nièce du* Pape. *Au reste, nous savons certainement que, cète année,* Innocent IV *traversa très paisiblement la* Mauriène *& les autres Etats du* Comte de Savoie; *ce qui prouve que ce Prince ètoit entré dans le Parti du* Pape. *C'est ce que n'a point su* Guichenon, *qui, ne s'apuïant ordinairement que sur des* Historiens modernes, *ne peut pas le plus souvent satisfaire en tout l'esprit des Lecteurs.*

Année 1245, p. 271. *Le* Pape Innocent IV, *depuis son séjour à* Lion, *avoit convoqué, les fêtes de* Noël *de l'année précédente, un* Concile Général, *qui se devoit tenir dans cète Ville le jour de* S. Jean-Baptiste *de cète année. Il envoïa pour cet effet dans toute la Chretienté des Lètres d'invitation, & cita l'*Empereur Frédéric *à comparoître en Persone, ou par Procureur. On vit ensuite ariver à* Lion, *le* Patriarche d'Antioche, *que* Frédéric *envoïoit avec quelques-uns de ses Oficiers pour, reprendre la négociation de la paix. Les Documens raportés par* Rinaldi, *font voir qu'*Innocent *vouloit s'y prêter avec un esprit de Père, pourvu qu'avant le* Concile, Frédéric *remît en liberté les Prisoniers, restituât les* Domaines de l'Eglise, *& laissât au* Pape *même à règler les conditions de l'acomodement des* Lombards *avec l'Em-*

PAPES.

lui baisa les pieds. Et nous tous, *Patriarches*, *Archevêques*, *Evêques*, & *Abbés*, & tous les *Princes* avec toute la *Multitude*, qui étoit présente, nous avons baisé les *Pieds Apostoliques*. Le lendemain, c'est à dire le Samedi, tout le *Concile* s'étant assemblé, le Seigneur *Pape*, & nous avec lui, nous avons, avec les Cierges alumés, anathématisé le *Chancelier Roland Schismatique* & ses Fauteurs, & nous l'avons livré à *Satan*, jusqu'à la mort de la Chair, pour que l'Ame soit sauvée au jour du Seigneur. Nous voulons aussi que la prudence de Votre Discrétion n'ignore pas, que l'on a manifestement découvert que le *Chancelier Roland* & quelques *Cardinaux* de sa suite ont conjuré, lorsque le *Pape Adrien* vivoit encore; & le complot étoit que, s'il arivoit qu'eux vivans, le *Pape Adrien* vint à mourir, ils éliroient un des Cardinaux engagés dans la Conjuration. Au reste, de la part de *Dieu tout-puissant*, & des Bienheureux *Apôtres Pierre* & *Paul*, de tous les *Saints*, & de tous les *Homes Orthodoxes*, qui, dans la vue de Dieu, se sont assemblés pour extirper le *Schisme*, nous vous prions tous humblement, & vous avertissons en *Jésus-Christ* de tenir, tout doute & toute ambiguité mise à part, pour irréfragablement ratifié & confirmé, ce que l'*Eglise de Dieu*, assemblée à *Pavie*, a fidèlement ordoné pour l'honeur du *Créateur*, & la tranquilité de la *Sainte Eglise Romaine*, son Epouse & votre Mère, & pour le salut de tous les *Chrétiens*; priant que *Jésus-Christ*, notre Rédempteur, conserve longues années le *Pontife Universel* & no-

PRINCES contemporains.

ce qu'*Henri III* soufre, sans y faire aucune oposition. 1246. Le *Pape* impose sur le *Clergé d'Angleterre* une Taxe intolérable, & les *Evêques* n'osent remuer: mais les *Seigneurs Laïcs* font résoudre par le *Parlement*, « Que tous les » griefs de la Nation seront détaillés dans un » Mémoire, & qu'en l'adressant, par une Lètre, au *Pape*, on en demandera le redressement ». La Lètre est signée de tous les *Seigneurs Ecclésiastiques* & *Laïcs*. Elle étoit vigoureuse; & ne produit point son effet. Le *Pape* vouloit de l'argent. Il se roidit contre les dificultés; & force le *Clergé* de souscrire à l'excomunication qu'il avoit fulminée contre l'*Empereur*. Ensuite, prétendant que tous les *Ecclésiastiques*, & particulièrement ceux d'*Angleterre* étoient obligés de le soutenir dans la guerre qu'il faisoit à ce Prince, il exige de chaque *Membre du Clergé* de l'argent pour la levée & l'entretien de ses Troupes; s'aproprie, par une *Bulle*, les Biens des *Ecclésiastiques*, qui mourront sans avoir fait de testament; & met le comble à ses vexations, par imposer sur le *Clergé d'Angleterre* une Taxe du tiers des Biens mobiliers de ceux qui résidoient dans leurs *Bénéfices*; & de la moitié des Biens de ceux qui ne résidoient pas. Cète dernière imposition étoit si criante, que le *Roi* ne peut pas s'empêcher de défendre au *Clergé* de s'y soumètre. 1247. Au comencement de l'année, un nouveau *Légat* vient exiger mille marcs des *Evêques* & des *Abbés d'Angleterre*, & 500 de ceux d'*Irlande*, & le *Pape* récompense ensuite le *Roi* de sa condécendance

SAVANS & ILLUSTRES.

ra se défendre contre l'orgueil de la *Noblesse*. Il fait donc son beaufrère *Simon*, *Capitaine-Général de la Pouille* & *de la Terre de Labour*, & son frère *Etiène*, *Amiral de la Flote*. Lui, de son côté, fait beaucoup de libéralités; se rend d'un abord facile pour tout le monde; comble d'honeurs les *Ambassadeurs* de quelque part qu'ils viènent; atire indiféremment dans le *Roïaume*, par de grandes largesses, de braves Gens de *Lombardie*, ou d'*au-delà des Monts*; & pousse aux plus grands Honeurs les *Ecclésiastiques*, suivant le rang de chacun. C'est ainsi qu'il s'intrigue à ne rien omètre de ce qui peut servir à lui concilier la faveur du *Peuple*. Tandis que, préparant ainsi la perte du *Roi*, l'*Amiral* cache habilement ses desseins, le *Roïaume* est tranquile quelque tems, à cela près que le *Comte Robert* fatiguoit, par ses courses, l'*Abruzze* & les parties voisines de la *Pouille*; ce qui forçoit de tenir une Armée dans cète Province, où l'on combatit avec des succès partagés. *Richard de Mandra*, *Conétable* du *Comte Robert*, & l'*Evêque de Chiéti*, aiant été pris, sont amenés à *Palerme*. Dans le même tems, on traite avec l'*Empereur des Grecs*; & la paix aiant été conclue, les *Grecs*, qu'on tenoit dans les fers depuis la bataille de *Brinde* sont renvoïés à *Constantinople*. *Maion* se voïoit donc au dessus de toutes les dificultés; & sa puissance étoit si grande, qu'il paroissoit revêtu de la Dignité de *Roi* plustôt que de celle d'*Amiral*. Déja même il començoit à publier ses folies, à tourner publiquement en ridicule les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
& met le Roi, qui dormoit alors, dans un grand danger. Il se réveille, se réfugie dans une petite tente, qui, par hazard, n'étoit pas renversée; & se recomande à l'Apôtre S. *Mathieu*, dont on prétend avoir le Corps dans cête Ville. Cet accident passe en effet pour un moïen miraculeux, que le saint Apôtre emploïoit à la conservation de son Peuple; & *Guillaume* éfraïé s'embarque & s'enfuit, dès le lendemain, en Sicile, sans rien exiger de Salerne. Les Pisans & les Génois prènent querèle à Constantinople. Les premiers, étant les plus forts, pillent le Comtoir des seconds, auxquels ils prènent la valeur de 30 mille *Perpères*. La nouvèle en étant venue à Gène, on député à Pise pour demander une satisfaction, qui n'est point acordée; & 12 Galères de Gène volent au Port de Pise. Ils en détruisent la Tour; & prènent plusieurs bâtimens; avec les Homes & les Marchandises, qu'ils portoient. L'Archevêque de Cologne, que l'Empereur envoïoit pour Comissaire en Italie, arive à Pise sur ces	*voir besoin de ce Prince, si les espérances qu'il avoit conçues d'Otton, étoient frustrées. Il conseilla donc à* Frèdéric *de se marier; & fut lui-même le médiateur de son mariage avec* Constance, *fille du* Roi d'Aragon. *Au mois de Février de cète année, cète Princesse fut amenée à* Palerme, *où les noces se célébrèrent avec une magnificence peu comune.* Ann. 1210, p. 137. L'Empereur Otton *étoit en* Toscane *le* XIII des Calendes de Février (10 *de Janvier) de cète année, come il paroît par un de ses* Diplomes *en faveur* d'Azzon VI, Marquis d'Este, *doné* dans la Ville de Chiusi. *Il faut avertir, au sujet de ce Document, raporté dans les* Antiquités d'Este, *Part. I, Ch.* 39, *que, les années précédentes*, Innocent III, *atentif à retirer des mains des* Allemans *les* Etats de l'Eglise Romaine, *ne se trouvant pas des forces sufisantes pour recouvrer & maintenir sous son obéissance la* Marche d'Ancone, *qui lui tenoit fort au cœur, l'avoit cèdée à ce* Marquis, *qu'il en avoit investi, parcequ'il savoit combien il avoit de valeur. Nous avons de ce fait un témoignage certain dans le Chap.* 10 *du Liv. I de la* Chronique *de* Rolandino, *qui vivoit dans ce siècle: mais* l'Empereur Otton *aiant prétendu que cet Etat apartenoit à* l'Empire, *le* Marquis Azzon *crut que le mieux étoit d'en prendre aussi* l'Investiture *de* l'Empereur; *ce qui se fit peut-être avec le consentement tacite du* Pape, *de peur que quelques Ennemis du* Saint-Siège *ne*	pereur. *Le* Patriarche *s'en retourna pour rendre comte à* Frèdéric *de sa Négociation. Mais il est nécessaire de dire que ce Prince étoit possédé d'une aveugle hauteur, & qu'il se conduisoit dans ses propres Afaires avec une étrange politique. Il ne fit aucune réponse au* Pape; *& le tems du* Concile *ariva, sans qu'il y eût rien de conclu.* Frèdéric *se contenta d'envoier à* Gène *l'*Archevêque de Palerme & Thadée de Sessa, *son* Avocat, *pour y soutenir ses droits dans le* Concile. Rolendino, *Liv. V, Ch.* 13, *dit qu'il y envoia aussi* Pierre des Vignes; *& qu'il vint, sur la fin de Mai, lui-même à* Vérone *tenir une grande* Diète, *où se trouvèrent* l'Empereur de Constantinople *& les* Ducs d'Autriche, de Carinthie *&* de Moravie. *L'unique résultat de plusieurs jours de conférences & de délibérations est que* Frèdéric, *paroissant avoir envie de se trouver en persone au* Concile, *s'avança jusqu'en* Piémont. *Dans les premières Sessions de ce* Concile, *composé de* 140 Patriarches, Archevêques *&* Evêques, *le* Pape *exposa les crimes de* Frèdéric; *&* Thadée de Sessa *ne manqua pas de justifier son Maître, en répondant article par article.* L'Evêque de Carinola, *ou plustôt de* Carane, *come dit la* Chronique de Cèsène, *& un* Archevêque Espagnol *firent un ample détail de la vie & des mœurs de* Frèdéric; *& conclurent qu'il étoit* Hérétique, Epicurien, Athée. Thadée *leur répondit avec force, & soûtint qu'ils n'avançoient que des calomnies. Il demanda de plus un délai sur l'avis qu'il avoit eu que* l'Empereur *étoit prêt à ve-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

tre *Pape Victor*, en la religion & la sainteté duquel nous avons toute confiance; qu'il lui done toute sorte de tranquilité & de paix, afin que, par son moien, *Dieu Tout-puissant* soit honoré, & que l'*Eglise Romaine* & toute la *Religion Chretiène* reçoivent un acroissement agréable au Seigneur. Or, pour que tout ce qui s'est fait paroisse pleinement digne de foi à ceux qui liront ceci, nous avons jugé convenable qu'il fût souscrit du consentement & des noms de nous tous.

Je, *Pérégrin*, Patriarche d'*Aquilée*, avec mes *Sufregans*, ai été present, & ai consenti.

Je, *Arnaud*, *Archevêque de Matence*, avec 14 *Sufragans*, ai été présent, & ai consenti.

Je, *Artwick*, *Archevêque de Brême*, avec mes *Sufragans*, ai été present, & ai consenti.

Je, *Hellin*, *Archevêque de Trèves*, avec mes *Sufragans*, ai consenti.

Je, *Renaud*, *Archevêque de Cologne*, avec mes *Sufragans*, ai consenti.

Je, *Wickmamne*, *Archevêque de Magdebourg*, avec mes *Sufragans*, ai été présent, & ai consenti.

L'Archevêque de Besançon a consenti par un *Député*, & par l'*Evêque de Bâle*.

L'Archevêque d'Arle a consenti.

L'Archevêque de Lion, avec ses *Sufragans*, a consenti.

L'Archevêque de Vienne, avec ses *Sufragans*, a consenti.

Henri, *Roi d'Angleterre*, a consenti par ses *Lètres* & par ses *Ambassadeurs*.

Le *Roi de Hongrie* a consenti par ses *Lètres* & par ses *Ambassadeurs*.

Le *Roi de Bohème* a consenti.

ordinaire pour ses volontés, par une *Bulle*, ordonant, « Qu'aucun *Italien*, » même neveu, soit d'un » *Cardinal*, soit du *Pape* » même, ne soit mis en » possession d'un *Bénéfice* » dans le *Roiaume*, sans » le consentement du » *Roi* ». Mais il étoit bien sûr qu'*Henri* ne refuseroit jamais ce consentement.

1250. Le *Roi* fait élire *Athelmar*, son frère utérin, *Evêque de Vinchester*; & l'élection est confirmée par le *Pape*.

Part. II, Art. I. *Guerre des Barons*. Depuis que la Guerre, que les *Barons* avoient faite au *Roi Jean* pour le maintien de leurs *Privilèges* spécifiés dans les 2 *Chartes*, eut heureusement été terminée par les sages mesures du *Comte de Pembrook*, *Régent* après la mort de *Jean*, les *Barons* ne cessèrent pas d'être extrêmement atentifs à la conduite de ceux qui gouvetnèrent durant la Minorité d'*Henri III*. *Hubert de Burgh* & l'*Evêque de Winchester*, regardant les 2 *Chartes* come extorquées, voulurent revendiquer ce qu'ils croïoient les *Droits de la Roiauté*. Les *Barons* se plaignirent. On eut peu d'égard à leurs plaintes. Pour se soutenir contre la *Puissance Roïale*, ils fomentèrent les mécontentemens du *Peuple*, qu'ils mirent dans leurs intérêts, en lui faisant voir la Titannie s'établir avec le Pouvoir absolu. Les *Ministres d'Henri* ne furent pas prévenir les intrigues des *Barons*, en se renfermant dans les bornes de la Justice. Ils se portèrent à des excès, qui diminuèrent l'afection du *Peuple* pour son *Roi*. Ce Prince de peu de génie, devenu Majeur, se conduisit plus par caprice, que par raison; &

extravagances du *Roi*. Si le *Roi*, par son conseil, ordonoit quelque chose de tirannique, ou d'inhumain, come d'aracher les ieux, ou de couper la langue à quelque Innocent, ou de faire quelque autre chose semblable; *Maion*, de sa propre autorité, défendoit qu'on exécutat les ordres du *Roi*, en disant, « Qu'on » ne devoit pas obéir sur » le champ à tout ce qu'» un Tiran ordonoit, sans » avoir pris conseil, ou » par extravagance; sans » quoi la vie des Inno» cens seroit souvent en » danger ». Car il faisoit tous ses éforts pour aigrir contre le *Roi* les esprits du *Peuple*, & lui procurer la haine de tout le monde. La plupart croit que ce fut la raison pour laquèle il permit que les *Sarasins* prissent la Ville d'*Africa*.

Je raporte ce fait dans mon Texte.

Après le retour en *Sicile* des braves Défenseurs de cète Place; les desseins de *Maion* ne pouvoient plus se déguiser, ou se cacher plus longtems; & l'on ne doutoit pas qu'il ne fût entrainé par la passion de régner. Persone cependant ne se présentoit pour dénoncer cet indigne complot. Persone n'osoit avertir le *Roi* d'une trahison si manifeste. Tout le monde savoit qu'il n'en croiroit rien; & l'on se ressouvenoit du fruit, que le *Comte Eberhard* & beaucoup d'autres avoient recueilli de leur zèle. On aimoit donc mieux se taire, que de s'exposer au danger; & l'on atendoit dans l'étonement, quel seroit l'évènement de la chose. Déja divers bruits à ce sujet, peu d'acord entre eux, avoient rempli presque toute la *Sicile*; & l'on dilo.t

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

entrefaites. Instruit de ce qui se passe, il fait dire aux Génois de suspendre les hostilités; & les oblige à rendre les Prisoniers. Quelque tems après, 2 vaisseaux Génois aiant été pris par les Pisans, la guerre recomence: mais l'Archevêque en empêche la continuation, en renvoïant la conoissance de l'Afaire à l'Empereur, alors à Turin; & ce Prince les oblige de faire une trève (1).

1163. APRÈS avoir célébré les fêtes de Noël à Tours, *Alexandre III* va passer le Carême & les fêtes de Pâque à Paris. Il retourne ensuite à Tours tenir un Concile, dont l'ouverture se fait le 19 de Mai. Son séjour en France devant se prolonger, & ses courses de Province en Province étant à charge aux Eglises; le Roi *Louis VII* lui fait dire de choisir un lieu pour sa résidence. Il se détermine pour Sens, s'y rend au mois d'Octobre, & n'en sort ensuite qu'à Pâque 1165.

Les Oficiers de l'Empereur, & sur tout le Vice-Podestà *Pierre de Cunin*, ajoutent sans

(1) *Les* Annales de Pise *parlent de cète querèle sous l'année suivante.* Murat. T. VI, p. 559.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

s'établit dans cète Province. Otton *investit donc le* Marquis *de cète* Marche, *qui comprenoit alors les Villes d'*Ascoli, *de* Fermo, *de* Camerino, *d'*Osimo, *d'*Ancone, *d'*Umana, *de* Jési, *de* Sinigaglia, *de* Fano, *de* Pesaro, *de* Fossombrone, *de* Cagli, *& de* Sassoferreto. *Dans ce* Diplôme Azzon *est dit:* Notre Cousin *Azzon, Marquis d'Este.* Otton *le qualifie ainsi, parcequ'ils décendoient l'un & l'autre du* Marquis Albert Azzon II, *souche comune de la* Ligne d'Este d'Allemagne *& de la* Ligne d'Italie. *Je parle dans le même endroit d'un autre* Diplôme d'Otton, *daté de* Foligno, *le 5 de Janvier.* Ughelli, *dans la Liste des* Evêques de Pistoie, *en raporte un autre, doné à Prato en Toscane le* VIII des Ides (*le 6*) de Février. *L'Empereur étoit à* Imola *le* III des Calendes d'Avril (*30 de Mars*), *come on le voit par un autre* Diplôme, *inséré par* Ughelli *dans la Liste des* Evêques de Parme. *On le trouve encore à* Ferrare. *Il publia dans cète Ville un* Edit *contre les* Hérétiques Paterins, *ou* Gazares, *qu'il mit au Ban de l'*Empire, *& qu'il soumit à de très grandes peines. Son* Diplome, *que j'ai publié dans la* Differtat. 60 *des* Antiquit. d'Ital., *fut doné à Ferrare le* VIII des Calendes d'Avril (*25 de Mars*) *de cète année. Ce fut probablement en cète ocasion, qu'il fit la reconciliation du* Marquis d'Este *& de* Sallinguerra, *son compétiteur à la* Seigneurie de Ferrare. *L'ancienne* Chronique d'Este *dit:* Ledit *Empereur vint à* Fer-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

nir au Concile se justifier lui-même, ou peut-être se flatoit-il de l'engager d'y venir. Il obtint avec peine du Pape *un délai de 2 semaines: mais* Fréderic *ne comparut point. Peut-être craignoit-il d'exposer sa Dignité, s'il aloit à ce* Concile; *ou croioit-il que sa présence n'y serviroit de rien. Peut-être aussi ne s'y rendit-il point, parceque l'Esprit d'humiliation n'étoit jamais entré, & ne pouvoit pas entrer dans son cœur. Il n'imita point son aieul* Fréderic I, *parcequ'il n'avoit ni la même religion, ni le même sens que ce Prince avoit fait voir. C'est pourquoi, le 17 de Juillet, le* Pape, *en plein* Concile, *après avoir rapellé les principaux crimes de* Fréderic II, *prononça contre lui la* Sentence d'excomunication, *le déclara* déchu de l'Empire & de tous ses Roiaumes, *& délia ses* Sujets de leur serment de fidélité. Thadée *& les autres* Procureurs de Fréderic, *lesquels avoient protesté d'avance contre cète* Sentence, *& apellé au* futur Concile, *alèrent promtement porter cète nouvèle à l'*Empereur, *qui, suivant* Mathieu Paris, *frémissant de dépit & de rage, s'emporta jusqu'à tenir de ridicules propos; &, peu de tems après, écrivit de tous côtés contre le* Pape *des* Lettres *remplies d'invectives atroces, lesquèles servirent d'autant plus à lui faire perdre la réputation de véritable Chretien. Ensuite son dépit tomba sur les* Milanois. *Il avoit apris que le* Pape *mètoit tout en œuvre en* Allemagne, *pour y faire élire un autre* Roi; *que beaucoup de* Princes, *dégoutés de* Fréderic, *s'acordoient à choisir* Henri, Landgrave de Thuringe; *& que les* Milanois *avoient*

PAPES.

Le *Roi de Danemarc* a consenti.

Gui, Elu de Ravenne, a consenti,

L'Evêque de Fermo a consenti.

L'Evêque de Ferentino a consenti.

(*L'Evêque*) *de Mantoue* a consenti.

(*L'Evêque*) *de Bergane* a consenti.

(*L'Evêque*) *de Faënze* a consenti.

Une *Multitude d'Abbés & d'Archiprêtres*, de diférens Roïaumes, ont été présens & ont consenti.

Une *Multitude inestimable de Lombards* ont été présens, & ont consenti.

Presque tous les *Princes de l'Empire Romain*, tant *Allemans* qu'*Italiens*, tant de *dedans*, que de *dehors de Rome*, ont été présens, & ont donné leur consentement avec une grande afection.

CH. LXXI. *Lètre* de l'Evêque de Bamberg *sur le même sujet.*

Au Révérendissime Père & Seigneur Eberhard, Archevêque de l'Eglise de Saltzbourg, Eberhard de Bamberg, *si, par la grace de Dieu, il est quelque chose, services aussi dévoués que dus, acompagnés de prières.*

Environ 50 *Evêques* s'étant assemblées à *Pavie*, & l'Afaire de la *Papauté* aiant été longtems discutée, le délai, jusqu'a plus grande conoissance de cause & jusqu'à un *Concile* plus général, fut d'abord du goût de presque tous. Le Parti du Seigneur *Victor* a pourtant prévalu, se trouvant justifié de plusieurs manières par l'autre Parti; parcequ'une *Conjuration contre l'Empire* avoit précédé l'*Election*; parceque *Victor* avoit été revêtu de la *Châpe* le premier & l'autre après, par quoi seulement *Innocent* prévalut sur *Ana-*

PRINCES contemporains.

mecontenta lui-même ses *Sujets*, plus que ses *Ministres* n'avoient fait. Il révoqua solement les 2 *Chartes*; &, quand ensuite le besoin d'argent l'obligea d'en prometre le rétablissement & l'observation, il ne tint jamais parole. Il ne fut pas même se ménager la Ville de *Londre*, qu'il eut l'imprudence de traiter avec une extrême rigueur. D'ailleurs, son consentement, ou sa connivence aux *Exactions de la Cour de Rome* le rendit odieux au *Clergé*, qui, n'étant point protégé, n'aspiroit pas moins que le *Peuple* à voir changer le Gouvernement. *Ce sont là*, dit *Rapin-Thoyras*, p. 701, *les causes générales de la guerre entre le Roi & les Barons, qui va faire le sujet de cet Article. Il n'est pas nécessaire de répéter ici les particulières, dont j'ai parlé dans les Articles précèdens. Je ferai seulement remarquer que le* Don prétendu de la Sicile, *en achevant d'épuiser le* Roïaume *d'argent, força, pour ainsi dire, les* Barons *à chercher un remède à ce mal, auquel on ne voïoit aucune fin, tout l'argent comtant du* Roïaume *alant se perdre à* Rome, *come dans un goufre, d'où il ne revenoit jamais.*

1256. Le *Parlement* refuse au *Roi l'argent*, qu'il demandoit pour l'entretien d'une Armée que le *Pape* vouloit qu'il envoiât en *Sicile*; & les raisons du refus, contenues dans une *Adresse* étoient « 1°. La pauvreté du *Roi-*
» *iaume*; 2°. La dificul-
» té; pour ne pas dire
» l'extravagance de l'en-
» treprise; 3°. Le danger
» d'envoïer si loin les for
» ces du *Roïaume*; 4°.
» Que le *Roi* s'étoit en-
» gagé dans cète Afaire,
» sans avoir consulté le

SAVANS & ILLUSTRES.

ouvertement, « Que l'*A-*
» *miral* avoit fait voir à
» ses Amis des Diadèmes
» & d'autres Ornemens
» Roïaux, qu'il s'étoit
» procurés ». Il ne manquoit pas même de gens, qui disoient, « Que la
» *Reine* les lui avoit en-
» voïés du Palais »; car ils croïoient que tout se faisoit de concert avec elle, & qu'elle étoit liée à *Maion* par les chaînes d'un comerce honteux. La pluspart croïoient que ces propos étoient des faussetés. D'autres néanmoins assuroient, « Que le *No-*
» *taire Mathieu*, l'ami
» particulier de *Maion*,
» aiant porté beaucoup
» d'argent au *Pape Ale-*
» *xandre*, qui gouvernoit
» alors l'*Eglise Romai-*
» *ne*, avoit obtenu, par le
» conseil & par l'entré-
» mise du *Cardinal Jean*
» *de Naple*, qu'on dépo-
» sât le *Roi de Sicile*, &
» que l'on mît *Maion* en
» sa place; à l'exemple
» d'un certain *Roi de*
» *France* déposé, parce-
» qu'il étoit inutile, au-
» quel le *Pape* substitua
» *Pepin*, père de *Charle* ». Déja tout le Peuple disoit hautement dans les lieux publics ces choses & d'autres semblables. Les uns anonçoient, « Qu'
» on devoit tuer le Roi
» dans le Palais »; les autres, « Qu'on l'enfer-
» meroit dans un Monas-
» tère ». Quelques-uns pensoient, « Qu'on l'exi-
» leroit dans quelqu'une
» des Iles ».

Tous ces bruits s'étoient aussi déja répandus dans la *Pouille*; & l'indignité de la chose avoit soulevé tous les Esprits contre *Maion*. Ceux de *Melfe*, acoutumés de tout tems à remuer sur les premiers bruits, font, entre autres choses, un *Decret*, par lequel ils défendent, « Qu'
» on exécute désormais

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

cesse à la misère des Milanois, en exigeant d'eux beaucoup au delà de ce qu'ils devoient & même de ce qu'ils pouvoient païer ; & les chargeant de corvées, qui laissoient à peine aux gens de la Campagne le tems de vaquer à la culture des Terres. Ces Infortunés font parvenir leurs plaintes à l'Evêque de Liége, qui révoque *Pierre de Cunin*, & lui substitue le Clerc *Frédéric*, Ecolâtre de son Eglise, lequel fait bientôt conoître aux Milanois, qu'ils avoient perdu beaucoup au change. L'Empereur revient à Lodi, le 29 d'Août, avec l'Impératrice, & grand nombre de Barons de ses autres Etats. Le 16 de Novembre, il se rend à Pavie, dont les Habitans, en lui comtant une grosse somme, obtiènent la permission d'abatre les murs de Tortone, sous prétexte que les Milanois les avoient rebâtis au mépris de ses ordres. Ils ne s'en tiènent pas aux murs, ils détruisent aussi toutes les Maisons. Dans ce tems, l'Empereur remet en liberté les 400 Otages de Milan. Alant ensuite de Pavie à Monza, le 3 de Décembre, il rencontre, le

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

rare, & fit la paix entre le *Marquis d'Este* & le Seigneur *Salinguerra. La même chose se trouve dans les* Anciénes Annales de Modène. *L'Empereur se rendit ensuite à* Milan, *où, dans le mois d'Avril, il expédia* 3 Diplômes, *dont M.* Sassi *parle dans ses* Notes *sur le* Roïaume d'Italie *de* Sigonius. *D'autres de ses* Diplômes *font voir qu'il s'arêta dans ces cantons. Il étoit, au mois de Juin, à* Plaisance, *à* Crémone, *à* Albe, *à* Brescia, *à* Verceil. *Un autre* Diplôme, *publié par* Ughelli *dans la Liste des* Evêques de Parme, *le fait voir à* Pavie le 17 d'Août. *Il tint un* Parlement *ou* Diète *à* Parme, *come on l'aprend de la* Chronique *de cète Ville.*

On trouvera dans l'*Article de Frédéric II*, col. des *Rois & autres Souverains en Italie* ; ce qu'*Otton* fit pendant les années 1210 & 1211 contre le *Roïaume de Sicile* ; & contre *Innocent III*, qui l'excomunia dès 1210 ; & le força de quiter l'*Italie* en lui suscitant des afaires en *Allemagne* C'est ce dont je vais doner la suite; en ramenant ici quelques mots de l'*Art.* auquel je renvoie. Le *Pape Innocent III* vint à bout, en 1211, *favorisé*, dit *Muratori*, p. 41, *de* Philippe Auguste, Roi de France, *d'engager plusieurs* Evêques d'Allemagne, *non seulement à publier l'excomunication contre* Otton *& à le déclarer déchu du Trône : mais encore à traiter d'élire* Frédéric II Roi des Romains. *Dans cète* Ligue *entrèrent* Sigefred, Archevêque de Maience & Légat Apostoli-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

envoïé des Députés *à ce Prince l'exhorter à recevoir la Courone, & lui promètre de l'assister de toutes leurs forces.* L'Empereur, *étant donc venu de* Turin *à* Pavie, *se mit en campagne contre les* Milanois, *& les fit ataquer d'un autre côté par le* Roi Enzo, *son fils. Si nous voulons en croire* Mathieu Paris, *il y eut une sanglante bataille entre l'armée de ce Prince & celle des* Milanois ; *il périt beaucoup de monde des 2 parts ; & les* Milanois *furent batus : mais leurs* Historiens *n'en parlent pas de même ; & l'on peut croire que le récit de* l'Historien Anglois *est faux en partie. Suivant les* Ecrivains Milanois, Frédéric, *parti de* Pavie *avec son armée, entra dans le* Territoire de Milan, *& détruisit le* Monastère de Morimond *Il campa, le 22 d'Octobre, à* Abbiate *sur le bord du* Tésin *dans l'intention de le passer : mais, les* Milanois *étant venus se présenter sur l'autre bord, ces 2 Armées restènent là campées 21 jours sans rien faire.* Frédéric *voulut aussi tenter à* Buffalora *de passer le* Ticinello : *mais il en fut empêché par les* Milanois, *avec qui se trouvoit* Gregoire de Montelungo, Légat du Pape. *Il ne réussit pas mieux à* Casteno. *Pendant ce tems, le* Roi Enzo, *comandant une* Armée de Crémonois *&* de Bergamasques, *passa* l'Adda, *lorsqu'on y pensoit le moins ; & vint à* Gorgonzuola. *Deux des* Portes de Milan *acourues là, sous le comandement de* Simon de Locarno, *en vinrent aux mains avec le* Roi Enzo. *Non seulement elles mirent son armée en déroute : mais encore elles le firent Prisonier.* Simon, *nomé ci dessus, lui rendit*

PAPES. | *PRINCES contemporains.* | *SAVANS & ILLUSTRES.*

clet, quoiqu'*Anaclet* eût un plus grand nombre d'Electeurs, tous gens de beaucoup de science & d'autorité; ensuite parceque ce Parti s'est joint aux *Ennemis de l'Empire*, en se liant par serment avec les *Siciliens*, les *Milanois*, *les Bresçians*, & les *Plaisantins*, ce qui paroît contraire à la sainé doctrine; & parcequ'il absout indument les Sujets du serment de fidélité (a); qu'il empêche tous ceux qu'il peut de servir l'*Empereur*; &, ce qu'il y a de pis, qu'il prépare ainsi la voie au *Schisme*, ce qui paroît par les faits même & par des Ecrits, adresses par toute l'*Italie*, tant aux *Villes*, qu'aux *Evêques*. Ces mauvais comencemens promètent une fin encore plus mauvaise, c'est à dire une discorde perpétuèle entre l'*Empire* & le *Sacerdoce*, & une séparation des uns d'avec les autres; &, ce Parti n'aiant voulu, avec toute sûreté de Saufconduit, ni venir au *Concile*, ni y envoier ses *Procureurs* pour subir le *Jugement* & recevoir la *Sentence*; nous avons, dans l'espérance de la paix & de la concorde entre l'*Empire* & le *Sacerdoce*, reçu le Seigneur *Victor*: mais après un long examen du tems & de l'ordre de son *Election*, de ses *Cardinaux* au nombre de 9, qui d'abord ont consenti à son *Election*, & depuis se sont retractés, toutes choses, qu'atestent le *Chapitre de Saint-Pierre* & le *Clergé de Rome*, par des *Lètres*, & de vive voix avec ser-

(a) Le Texte porte: *cum Subditos à juramentis fidelitatis debitè absolvat.* Il est clair qu'ici *debitè* est une faute de Copiste. Le sens demande *indebitè*.

» *Parlement*; 5°. Que par » les conventions, faites » au sujet de la donation » du *Roiaume de Sicile*, » le *Pape* s'étoit réservé » la liberté de la révoquer; & le *Roi* ne s'étoit pas réservé celle » de renoncer à l'acceptation ». Le *Roi* prit patience, ne pouvant, à cause de sa pauvreté, rien entreprendre contre le *Parlement*. Ce que lui coûtoit déja cète malheureuse & chimérique *Afaire de Sicile*; les demandes continuèles de ses *Frères utérins*, & des *Frères de la Reine*, auxquels il ne pouvoit rien refuser, l'avoient réduit dans un état d'indigence. Sa foiblesse pour ses *Frères* & ses *Beaufrères* étoit si grande, que, ne pouvant assouvir lui même leur avarice, il soufroit qu'ils pillassent le *Roiaume*; & qu'il avoit défendu même au *Chancelier* d'expédier aucun ordre qui pût leur être préjudiciable. L'excessif crédit de ces Etrangers, qui possèdoient presque tous les *Gouvernemens* & les meilleures *Charges du Roiaume*, étoit sans doute le plus considérable sujet du mécontentement des *Barons*. 1257. *Richard*, *Comte de Cornouaille*, Frère du *Roi*, est élu *Roi de Germanie* & *des Romains*, par les intrigues de la *Cour de Rome*, qui le vouloit oposer au *Roi de Castille*, qu'une Faction avoit élu. *Richard* avoit amassé des richesses immenses. Il emporte en *Allemagne* tout l'argent comtant qu'il peut rassembler, pour les frais de son couronement, & pour faire des libéralités à ceux qui l'avoient élu. 1258. Le *Pape* presse pour avoir de l'argent, & menace de doner la *Sicile* à quelqu'autre Prince. Le *Roi* convoque le *Par-*

« aucun ordre envoié par » *Maion*, & que l'on re» çoive dans la Ville au» cun de ceux qu'il avoit » faits *Capitaines de la* » *Pouille* ». *Les Comtes* & les autres *Nobles*, à qui surtout le pouvoir de *Maion* étoit suspect, s'étant assemblés à ce sujet, se jurèrent réciproquement, « Qu'ils emploieroient » toutes leurs forces & » tous leurs soins à pro» curer la mort de *Ma-* » *ion*; qu'ils n'obéiroient » pas à la *Cour*; & qu'ils » ne romproient pas la li» gue, qu'ils formoient, » jusqu'à ce qu'ils fussent » certains que *Maion* a» voit été tué, ou qu'il » étoit exilé hors du *Roi-* » *iaume* ». Ils s'étoient proposé de recevoir dans tout le *Roaume* le même serment de ceux qui le feroient volontairement, & de l'exiger de ceux qui s'y refuseroient. Déja plusieurs *Villes*, & beaucoup d'autres *Places* étoient entrées dans cète Ligue. Les *Nobles* parcouroient donc toute la *Pouille* & la *Terre de Labour* avec un gros Corps de Troupes pour forcer tout le monde à faire le serment. De cète Ligue étoient le *Comte Jonathas*, le *Comte Richard de l'Aigle*, le *Comte Roger d'Acerra*, & d'autres *Comtes* & *Gens puissans*, entre lesquels étoit le *Comte Gilbert*, Parent de la *Reine*, auquel le *Roi*, qui l'avoit depuis peu fait venir d'*Espagne*, avoit doné le *Comté de Gravina*. *Mario Burelli*, Personage très éloquent, avoit même harangué le *Peuple de Salerne* avec tant de force, qu'il avoit obtenu du plus grand nombre qu'ils reçussent les *Comtes*, & qu'ils prétassent entre leurs mains le même serment, que ces Seigneurs avoient fait entr'eux. Dans le même tems

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

soir, les Habitans d'un des 4 nouveaux Bourgs, Homes & Femmes, qui, prosternés dans la boue par une pluie horrible, implorent sa pitié. L'Archi-Chancelier *Renaud*, Archevêque de Cologne, qu'il laisse pour savoir ce qu'ils demandoient, leur dit de se trouver à Monza le lendemain avec 12 Habitans de chacun des autres Bourgs. Ils obéissent; & demandent la restitution de leurs héritages, que des Oficiers de l'Empereur leur avoient injustement enlevés. Ce Prélat, le plus injuste des Ministres de *Frédéric*, ne leur rend justice, qu'en les condamnant à païer à l'Empereur, dans le cours du mois de Janvier suivant, une somme qu'il leur fixe. L'année précèdente, *Frédéric* avoit très bien reçu les Députés de Pise. Cète année, il rend toutes les *Régales* à cète République, qui s'oblige « d'armer » 70 Galères pour l'Ex» pédition de Sicile ». Ce Traité brouille les Pisans avec l'Empereur *Manuel*, qui les chasse de Constantinople; & le Roi *Guillaume*, dont ils ètoient Aliés, fait arêter tous leurs Négocians, & saisir leurs marchandises.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

que, *l'Archevêque de* Trèves, *le* Landgrave de Thuringe, *le* Roi de Bohème, *le* Duc de Baviere, *le* Duc de Zéringhen, *& d'autres* Evêques *&* Princes. *Le* Roi de France *sousla beaucoup ce feu, qui s'alumoit, parcequ'aiant enlevé la* Normandie *au* Roi d'Anglererre, *il avoit intérêt d'empêcher qu'*Otton, *Parent très proche & Alié de ce Roi, ne jouît tranquilement de ses* Courones. *Le* Moine Godefroi *dit que ces* Princes *s'assemblèrent à* Bamberg, *& que l'on y proposa d'élire* Frédèric : *mais que, come on ne put pas s'acorder, l'Afaire resta suspendue. Quoi qu'il en soit, l'*Archevêque de Maïence *publia partout les Censures contre* Otton; *ce qui fut cause qu'*Henri, Comte Palatin du Rhin, *frère de l'*Empereur, *le* Duc de Brabant, *& la* Noblesse de Lorraine, *s'étant unis, firent un terrible dégât dans tout le* Territoire de Maience. *On lit dans les* Chroniques de Fossanuova, *d'*Albéric de Trois-Fontaines, *de* Sicard, *& dans d'autres, que l'élection de* Frederic en Allemagne *se fit en effet cète année. Il paroît au moins que ces* Princes *sollicitèrent le* Pape *de l'envoïer en* Allemagne. *Ce qu'il y a de certain, c'est que les nouvèles fâcheuses, qu'*Otton *reçut de ce païs furent cause qu'il interrompit le cours de ses victoires dans la* Pouille, *qu'il abandona le projet de porter la guerre en* Sicile, *& qu'il crut à propos de retourner en* Allemagne. *Aiant donc assemblé les* Barons *du païs, il leur recomanda de persister constamment dans*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

la liberté: mais en exigeant qu'il jurât de ne plus entrer dans le Territoire de Milan. *Cet échec fut cause que* Frédèric *prit le parti de se retirer à* Pavie. *Ensuite il ala passer l'hiver en* Toscane *à* Grosseto. *J'aurois cru ce dernier récit, mêlé de quelque fable, si je n'avois pas trouvé ce que voici dans la* Chronique de Reggio. *Enzo*, fils de l'Empereur, ala sur la coupure de l'*Adda* avec les *Reggians*, les *Crémonois* & les *Parmésans*. Ils prirent *Gorgonzuola*. Le *Roi* fut *pris au siége de cète* Place: mais les *Reggians* & les *Parmésans* le recouvrèrent. *Le* Continuateur de Caffaro, *lequel vivoit alors, raconte qu'au Printems*, Frédèric, *venu de* Pise à Parme, *ala depuis à* Vèrone; *qu'il fit passer une Armée considérable dans le* Territoire de Plaisance; *& qu'il s'y arèta plus d'un mois à faire le dégât de toutes parts, sans que les* Plaisantins *se départissent en rien de leur fidélité pour l'*Eglise. *Feignant ensuite de vouloir aler au* Concile de Lion, *il vint à* Crèmone, *puis à* Pavie, *enfin à* Alexandrie. *Les* Alexandrins *lui portèrent les clefs de leur Ville, & lui remirent leurs Châteaux. Il se rendit après à* Tortone. *Les* Gènois, *en aiant conçu de l'ombrage, envoièrent aussitôt de bones Garnisons dans leurs Châteaux de* Gavi, *de* Palodi, *& d'*Ottaggio *en deça de l'*Apennin. *Les* Marquis de Montferrat, *de* Ceva, *& de* Caretto *alèrent trouver* Frèderic; *& renonçant à la* Ligue de Lombardie, *ils traitèrent avec lui.* Galvano Fiamma, *Ch.* 279, *ajoute que le* Comte de Savoie *en fit de même. Ensuite, au mon*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
ment par des *Députés*. Un *Envoïé du Roi de France* a promis qu'il ne recevroit ni l'un ni l'autre jusqu'à ce qu'il eût reçu des *Envoïés de l'Empereur*. L'*Envoïé du Roi d'Angleterre* a promis qu'en cela, come en autres choses, il voudroit, ou ne voudroit pas ce que le *Roi de France* voudroit, ou ne voudroit pas. Les *Archevêques d'Arle*, *de Vienne*, *de Lion* & *de Besançon* ont consenti par *Lètres*, & par *Députés*. Du nombre des *Archevêques*, celui de *Trèves* est de notre *Roïaume* le seul qui n'ait pas consenti : mais tous ses *Sufragans* ont consenti, jusqu'à vous seulement. Que l'Ange du Grand Conseil vous dirige suivant son bon plaisir, & vous garde dans toutes vos voies. Outre tout cela, le *Prévôt* vous découvrira beaucoup de choses, dont il n'est à présent permis à aucun Home de parler. Félicités-moi de ce que j'ai reçu la permission de me retirer, & de ce que je retourne chès moi. CH. LXXII. *Lètre* d'un certain *Persomage religieux* à l'*Evêque de Saltzbourg* sur le même sujet. *A son Seigneur en Jésus-Christ*, *le Révérend* Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, *Frère* Henri, *dit* Prévôt de Berrhesgaden, *services d'une soumission due*, *avec d'autres prières.* Si nous voulions écrire tout ce que nous avons entendu & vu, nous paroîtrions faire, non une Lètre : mais un Volume. Mais nous notifions à Votre Paternité un Abregé de ce qui s'est fait touchant l'*Election de 2 Pontifes Romains*. La *Cour*, indiquée à *Pavie* dans l'Octave de l'Epiphanie, s'est diférée jusqu'au Ven-	*lement* ; & le comence par demander de l'argent pour l'*Afaire de Sicile*. Les *Seigneurs*, dans des conférences secrètes, étoient convenus de réformer le Gouvernement ; &, pour cet effet, de rester étroitement unis entre eux. Leur réponse à la demande du *Roi* est une *Adresse*, « dans laquèle ils » lui reprochoient dure- » ment sa mauvaise con- » duite & ses promesses » si souvent violées » ; & lui déclaroient nètement, « Qu'ils avoient résolu de » travailler à l'établisse- » ment d'un meilleur gou- » vernement dans le *Roï*- » *iaume* ». Il croit pouvoir les apaiser par de nouvèles promesses vagues, & par l'aveu de ses fautes : mais il n'y réussit pas. Tout ce qu'il peut est d'ajourner le *Parlement* à *Oxford* pour gagner quel que tems : mais les *Seigneurs* n'y consentent qu'en le forçant de signer un Ecrit par lequel il consentoit « Que le Gouver- » nement fût réformé par » 24 *Seigneurs*, dont il » choisiroit 12, & le *Par*- » *lement* 12. Les *Barons* se rendent à *Oxford* avec un grand nombre de gens armés, & dans la résolution d'exécuter leur dessein ; & le *Roi* ne voit aucun moïen d'éluder sa promesse. Les 24 *Comissaires* sont élus ; & quelques jours après, ils présentent six *Articles*, que le *Parlement* aprouve en se réservant la liberté d'ajouter de tems en tems ce qu'il croira convenable. Ces *Articles*, apelés les *Provisions*, ou *Statuts d'Oxford*, portent en substance ; « 1°. Que le *Roi* » confirmera la *Grande* » *Charte* ; 2°. Qu'un Ho- » me de bien, aprouvé » par le *Parlement*, sera » fait *Grand-Justicier* ; 3°. » Que les 24 *Comissaires*	*André*, *Comte de Rupecanina*, qui pour lors étoit en exil dans la *Campanie*, voïant une si grande discorde partager le *Roïaume*, rassemble quelques Soldats ; prend *Aquino*, & *San-Germano*, Ville au pied du Mont-Cassin ; & pousse ensuite jusqu'à *Alife*. Mais, peu de tems après, les Habitans de cète Ville, qui l'avoient reçu volontairement, l'assiégent de manière, que ce n'est qu'avec peine qu'il se sauve avec un petit nombre de ses Soldats ; ensorte qu'il pouvoit plus aisément prendre les Villes des Ennemis, que les abandoner après les avoir prises. Pendant que la *Pouille* étoit ainsi troublée, la *Sicile* étoit encore en repos, & n'éprouvoit aucune sorte de tumulte. Car, bien que l'une & l'autre Nation soit infidèle, changeante, & prête à comètre toutes sortes de crimes, les *Siciliens* cependant cachent avec plus d'adresse leurs desseins, qu'ils dissimulent. Ils endorment par d'agréables flateries ceux qu'ils haïssent, afin de les ofenser plus cruèlement au dépourvu. Mais l'*Amiral* n'avoit laissé subsister en *Sicile* qui que ce fût, qui pût avoir le courage de rien entreprendre. Le *Comte Silvestre*, le plus timide de tous les Homes, aprouvoit les projets des *Appuliens*, auxquels il avoit promis de les aider de toutes manières ; mais il n'osoit rien faire qui pût faire soupçoner ce qu'il vouloit. *Roger*, *Comte de Créone*, à la Fille de qui *Maion* avoit ravi sa virginité, dissimuloit patiemment cet outrage, dont il réservoit la vangeance aux *Appuliens*. Lorsque, contre son espérance, l'*Amiral* vit que,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Les prisons de Palerme ètoient pleines de Prisoniers d'Etat. La maladie du Gouverneur leur aiant fait trouver le moïen d'en sortir; ils vont ataquer le Palais, à dessein de tuer le Roi, qui n'échape à leur fureur, que par la résistance de sa Garde.

1164. VICTOR IV meurt à Lucque le 20 d'Avril; & le Cardinal GUI *de Crème* lui succède sous le nom de *Paschal III*, au refus d'*Henri*, Evêque de Liège, qui l'ordone Prêtre & le sacre Evêque.

Les Villes de Lombardie, dépouillées des *Régales* & foulées par les Ministres de l'Empereur, sentent vivement que, n'étant plus libres qu'en aparence, elles ètoient plustôt Esclaves, que Sujètes; & le dépit, qu'elles en ont ranime leur courage. Vérone, Vicenze, Padoue, Trévise & les autres Villes de la *Marche de Vérone* se liguent secrètement pour secouer le joug qu'on leur imposoit; comencent à résister aux ordres de l'Empereur, qu'ils trouvent contraires à leurs anciens Privilèges; &, pour être plus en état de se soûtenir, se fortifient de l'aliance des *Vénitiens*, mécontens de ce que l'on n'avoit

la fidélité, vertu d'ailleurs peu conue de ces Peuples *inconstans; &, prenant congé d'eux, il vint, au mois de Novembre en* Lombardie, *pour empêcher le passage de* l'Allemagne à Frédéric. *Les* Pisans, *qui s'ètoient avancés jusqu'à* Naple *à son secours avec* 40 Galères, *ne recevant plus de ses nouvèles, s'en retournèrent, sans avoir rien fait. Dès que* l'Empereur *fut en* Lombardie, *il tint une* Diète à Lodi, *pour examiner s'il pouvoit comter sur les intentions & les secours des* Peuples. *Il se trouva que le* Pape *en avoit déja prévenu plusieurs contre lui.* Car le *Marquis d'Este*, les *Pavésans*, les *Crémonois*, & les *Véronois* avoient consenti de faire aliance avec le *Souverain Pontife*, *pour* s'oposer à l'*Empereur*. Sicard, *alors* Evêque de Crémone, *s'exprime ainsi. Véritablement le* Marquis d'Este, & *les* Députés de Pavi, de Crèmone, & de Vèrone, *ne voulurent pas se trouver à cète* Diète. *Mais les* Milanois, *come aimant beaucoup la* Maison d'Este-Welf des Ducs de Saxe, *& haïssant la* Maison Ghibelline *des* Ducs de Souabe, *qui leur avoient tant fait de mal, firent de grandes promesses à* l'Empereur; *& les autres ne manquèrent pas de le satisfaire en paroles. Le Jeudi-Saint, le* Pape *avoit solemnèlement confirmé l'excomunication d'*Otton. *Il mit ensuite l'Interdit sur* Naple *& sur* Capoue, *parceque ces Villes avoient comuniqué avec lui. Il écrivit contre les* Pisans, *les* Bolonois, *& d'autres, qui favorisoient cet* Empereur *excomunié.*

d'Octobre, il comença les hostilités contre les Milanois *avec une puissante Armée: mais, come ils avoient de grandes forces, ils l'arètèrent au* Ticinello, *qu'ils l'empèchèrent de passer. La* Comune de Gène *fit marcher à leur secours* 500 Arbalétriers. *C'est pourquoi* Frédéric, *voïant ses efforts inutiles, congédia son Armée le* 12 *de Novembre, pour se retirer à* Grosseto. *Dans les* Annales de Gène, *ni dans aucune autre* Chronique, *il n'est parlé d'aucune bataille sanglante; & par conséquent celle, dont il s'agit ci-dessus, dut être peu de chose. On lit dans la* Chronique de Plaisance, *que la* Comune de cète *Ville envoïa* 200 Cavaliers *au secours des* Milanois *au* Ticinello; *& que le* Roi Enzo, *venu dans le* Plaisantin *avec les* Crémonois *& d'autres* Peuples, *s'aprocha de la* Ville, *brûla* l'Hôpital du Saint-Esprit, *& emporta la* Cloche de Saint-Lazare. *Cète année encore, suivant la* Chronique de Parme, l'Empereur *fit chasser de cète Ville* Bernard de Rossi, *parcequ'il ètoit Parent du* Pape; *& ses maisons furent détruites. Dans cète occasion, les* Lupi *& les* Correggieschi, *ce sont ceux de la* Maison de Correggio, *sortirent aussi de* Parme, *parcequ'ils ètoient de la Faction* Guelfe, *& de plus Aliés de la* Maison des Comtes de Fiesque. Eccelin de Romano *s'étant emparé, cète année, des Châteaux d'*Anvole *& de* Mestre, *y fit bâtir des Donjons, espèce de fortification alors en usage. Ces Places apartenoient aux* Trévisans, *qui perdirent encore, sur la fin de l'année,* Castelfranco, *qui lui fut enlevé par* Guillaume de San-Piero.

PAPES.

dredi qui précédoit le premier jour du Carême, parceque le *Seigneur Empereur* étoit occupé de la destruction de *Crême*. Ce jour là, le Seigneur *Patriarche*, les *Archevêques* & les *Evêques* de diferens païs au nombre d'environ 50, les *Envoiés du Roi de France*, & les *Députés des Archevêques, d'Arle, de Lion, de Vienne, de Besançon*, & *de Trèves*, & *de l'Elu de Ravenne*, aiant pris séance; les *Cardinaux* & les *Clercs*, qui se trouvoient là pour le Parti de *Victor*, s'étant avancés au milieu de l'Assemblée, exposèrent comment les 2 *Elections* s'étoient faites; sur quoi lorsque, pendant 5 jours de suite, il eût été beaucoup disputé par les *Evêques* & par d'autres Persones prudens, enfin le 6e jour, dans le *Consistoire public*, les Articles de l'*Election* furent de rechef proposés, & chacun fur confirmé par les *Chanoines de Saint-Pierre* & les *Recteurs de Rome*, avec serment prêté sur les 4 saints Evangiles. L'autre Partie n'est point venue, & n'a point envoïé, nous en ignorons la raison, à l'Assemblée des Gens pour répondre. On lut de plus grand nombre de *Lètres bullées*, adressées par *Alexandre* & les *Cardinaux* qui sont avec lui, aux *Evêques* & aux *Villes de Lombardie*: mais interceptées par les *Fidèles de l'Empereur*; par lesquèles on conut manifestement leurs manoeuvres & leurs entreprises contre l'*Empire*. C'est pourquoi, parceque le délai paroissoit menacer, & l'*Eglise*, & l'*Empire*, d'un grand danger, sur tout parcequ'il n'y avoit persone qui contredit les choses assurées ci-dessus; & come l'une & l'autre Partie avoit été apellée, non

PRINCES contemporains.

» nomeront le *Grand-Chancelier*, le *Grand-Tresorier*, & les *Juges du Roiaume*. 4°. Qu'ils » mètront des *Gouverneurs* à leur choix dans » les *Places fortes*, qui » leur seront toutes remises; 5°. Qu'on sera criminel de Trahison, en » s'oposant directement, » ou indirectement, aux » ordres des 24 *Comissaires*; 6°. Qu'au moins » une fois tous les 3 ans, » le *Parlement* s'assemblera pour faire les *Statuts*, qui paroitront nécessaires ». Le *Prince Edouard*, quoiqu'il eût, avec le *Roi*, son Père, signé l'engagement pour la création des 24 *Comissaires*, cherche à se dispenser d'aprouver ces 6 *Articles*. Le *Prince Henri*, fils du *Roi des Romains*, refuse absolument d'aprouver un si grand changement fait en l'absence de son Père. On leur fait entendre assés rudement que leurs opositions sont vaines, & qu'on saura les forcer à se conformer aux résolutions du *Parlement*. Les *Frères uterins du Roi* & les *Frères de la Reine* protestent, « Qu'ils ne » quiteront, ni les *Charges*, ni les *Gouvernemens*, dont ils sont revêtus ». Mais, incapables de résister à tous les *Barons* ligués & bien unis, ils sont forcés de demander des Passeports, & de sortir du *Roïaume*. Les *Seigneurs* font ensuite une *Association*, confirmée par un serment solemnel, pour le maintien des *Statuts d'Oxford*; & le *Parlement* se sépare, en laissant le Gouvernement entre les mains des 24 *Comissaires*; dont le Chef étoit le *Comte de Léicester*. Ces *Comissaires* abusent bientôt de leur pouvoir. Sous prétexte de mètre les *Gouvernemens* & les *Charges* en

SAVANS & ILLUSTRES.

dans la *Pouille*, les forces des *Comtes* augmentoient immensément, il avertit, par des Lètres au nom du *Roi*, les Villes maritimes d'*Amalfi*, de *Sorrente*, de *Naple*, & sur l'autre mer celles de *Tarente*, de *Brinde*, d'*Otrante*, de *Baroli*, qui toutes n'avoient point encore pris de part à la revolte, « de ne se laisser » pas ébranler par aucun » faux bruit; de ne rien » croire de tout ce que » les *Comtes* disoient vainement contre la véri» te, de ne se point attacher à des Traitres ». Mais les choses étoient au point, que l'on n'ajoutoit plus de foi aux Lètres du *Roi*; car on disoit, « Qu'elles étoient » écrites par la main d'un » Traître; & qu'elles exprimoient, non la volonté du *Roi*: mais » celle de *Maion* ». Il avertissoit aussi son frère *Etiène*, qui comandoit les Troupes dans la *Pouille*, pour s'oposer aux fréquentes incursions du *Comte Robert*, « de lui » concilier la faveur des » Soldats, en augmentant leur paie; & de les » engager, par des présens & par des promesses, à résister courageusement aux *Comtes* », dont la crainte avoit forcé le *Sénéchal Simon* à se renfermer dans je ne sais quèle petite Place très forte. Il crut à propos aussi d'envoïer à *Melfe* l'*Evêque de Mazzara*, pour qu'il apaisât les Esprits, & qu'il calmât leur indignation. Mais ce Prélat, loin de détourner les *Melfiens* de leur entreprise, ne fit que les aigrir de plus en plus, en leur disant, au sujet de la trahison de l'*Amiral*, beaucoup plus qu'ils n'en avoient entendu dire, & des choses plus atroces

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

pas assés respecté les Privileges & les Exemptions, dont ils jouïssoient dans le Roïaume d'Italie. *Fréderic*, informé de ce qui se brasse, marche à Vérone avec le petit nombre d'Allemans, qu'il avoit, & les Troupes de Pavie, de Crémone & des autres Villes fidèles. Il prend & rase quelques petits Châteaux: mais les Troupes réunies des Villes confédérées viènent tout-à-coup camper en sa présence, prêtes à doner, ou recevoir bataille. Il se retire, voïant bien qu'il devoit peu comter sur les Lombards de son Armée, qui, n'étant pas ennemis des Villes confédérées, faisoient assés conoître qu'ils ne vouloient point contribuer à leur ruine. De ce moment, toutes les Villes Lombardes lui sont également suspectes. Il met partout des Gouverneurs Allemans; & ne confie plus de postes importans aux Italiens, si ce n'est à des Marquis, à des Comtes, à des Vassaux Nobles, qui lui devoient être atachés, parcequ'ils avoient besoin que sa protection & son secours les missent à l'abri des entreprises des

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Ann. 1212, p. 142. *Il y a des Ecrivains, qui disent que l'*Empereur Otton *partit, l'année précèdente*, d'Italie *pour aler veiller en* Allemagne *à ses afaires, qui prenoient un mauvais train. La vérité pourtant est que, le 10 de Février de cète année, il étoit à* Milan; *ce que prouvent 2 de ses* Diplomes, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiquit. d'Este, *Part. I, Ch. 40, par lesquels il prend sous sa protection les prétentions civiles, que* Boniface, Marquis d'Este, *avoit contre le* Marquis Azzon VI, *son neveu.* Richard de San-Germano, *d'acord avec ces* Actes, *dit que ce Prince* sortit promtement du *Roïaume (de Pouille)* au mois de Novembre *(de l'année précèdente)* & retourna en *Allemagne*, au mois de Mars *(de la présente année). C'est ce que l'*Abbé d'Ursperg *ateste aussi. Si l'on en croit la* Chronique de Brescia *du* Malvezzi, *l'Empereur, en passant par cète Ville, y remit la paix entre la* Noblesse *& le* Peuple. *De retour en* Allemagne, *il y tint, les fêtes de la Pentecôte, une* Diète à Nuremberg, *dans laquèle il instruisit les* Princes, *qui s'y trouvèrent, des motifs de sa rupture avec le* Pape. *Il fit ensuite la guerre à* Herman, Landgrave de Thuringe, *l'un des* Princes *révoltés contre lui, & mit à feu & à sang tout son païs. Cependant, sur les instances réitérées des* Princes Germaniques *du Parti de* Fréderic II, Roi de Sicile, *soutenues de celles de* Philippe, Roi de France, Innocent III *pressa* Fréderic *de passer en* Allema-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Dans le Mémorial *des* Podestà de Reggio *l'on voit que, par ordre du* Roi Enzo, *les* Roberti, *les* Lupisini, *les* Bonifazi, *ceux des* Maisons de Fogliano *&* de Palude, *& d'autres de la* Faction Guelfe, *ainsi que les* Parmésans *de cète* Faction, *qui s'étoient retirés à* Reggio, *furent chassés & banis de cète Ville. Nous verrons que* Thomas de Fogliano, *de* Reggio, *étoit neveu d'*Innocent IV. *Les* Anciènes Annales de Modène *ajoutent qu'à* Reggio, *dans les premiers jours de l'année, les* Guelfes *& les* Ghibelins *en vinrent aux mains; ce qu'ils firent encore, le 3 de Juillet: mais que* Simon de' Manfredi *&* Marione de' Bonici, *étant entrés dans la Ville avec beaucoup de monde & s'étant joints au* Peuple, *chassèrent les* Roberti *& les autres* Guelfes. *De même les* Guelfes, *qui restoient encore a* Vérone, *furent forcés d'en sortir, & se retirèrent à* Bologne. *Enfin on lit dans les mêmes* Annales *qu'il y eut aussi du tumulte à* Florence, *& qu'il falut que les* Guelfes *abandonâssent leur patrie, le tout par les manœuvres de l'*Empereur. *Suivant* Ricordano Malaspina, *dans son* Hist. de Florence, *Ch. 137, cète nouveauté ne paroit être arivée dans cète Ville qu'en* 1248. Ptolemée de Lucque, *dans ses* Briéves Annales, *en parle à l'année* 1247; *& la* Chronique de Siène *est d'acord avec lui. Mais il faut leur préférer* Ricordano, *dont le sentiment est suivi par d'autres* Historiens. L'Ammiraro *ne fait sortir les* Guelfes *de* Florence *qu'en* 1249.

Ann. 1246, p. 275. *Le* Pape Innocent IV *avoit*

PAPES.

à la *Cour*: mais à l'*Examen de l'Eglise*, les *Evêques* donèrent leur consentement au *Parti de Victor*, lequel avoit prouvé par serment, come il est dit ci-dessus, que *Victor* avoit été revêtu de la Chape I I j. avant qu'*Alexandre* en fût revêtu, & qu'il s'étoit assis dans la *Chaire de S. Pierre*, son adverse Partie étant présente & ne réclamant point. Ainsi, recevant solemnèlement dans l'*Eglise* le même *Victor* come *Apostolique*, ils lui rendirent les respects acoutumés. Tout cela se fit à la recomandation du Seigneur *Empereur* & des *Fidèles de l'Empire* pour les raisons ci dessus raportées. C'est pourquoi, l'*Empereur* lui-même rendit au même *Pontife* confirmé, lorsqu'il décendit devant la Porte de l'*Eglise*, l'honeur acoutumé. Le 2[e]. jour après, ledit Seigneur *Victor* célèbra le *Concile*, &, les cierges éteints, lia du lien de l'Anatheme le Chef de l'autre Parti, & quelques-uns de ses Adhérans, savoir les *Evêques d'Ostie & de Porto*, parcequ'ils avoient osé le consacrer, & les *Cardinaux Henri de Pise*, *Jean de Naple*, & *Hiacinthe*. Or il excomunia *Henri de Pise*, à cause que, par son ordre, on avoit dépouillé & cruèlement batu Maître *Raimond Cardinal*. Il comprit dans une semblable Sentence le *Prévôt de Plaisance*, parcequ'il avoit, à main armée, ataqué, dépouillé, chargé d'outrages le Seigneur (*Cardinal*) *de Tusculum*. Il apella *Guillaume* (*Roi*) *de Sicile* & les *Milanois* à faire la satisfaction canonique, à cause de leurs invasions sur les *Eglises* & sur l'*Empire*. Les *Métropolitains*, intervenus à tout cela, sont le Seigneur *Patriarche*, & les *Archevê-*

PRINCES contemporains.

mains sûres, ils en pourvoient leurs Parens & leurs Amis. Ils devoient, par leur établissement, tempérer le pouvoir du *Roi*; mais ils éclipsent bientôt la Puissance Roiale. *Henri III* aiant perdu l'estime & l'amour de ses Sujets; peu de gens s'inquiètent des injustices, qu'on lui faisoit. La Ville de *Londre* entre même dans l'*Association des Seigneurs*; & le prochain *Parlement*, par un *Acte* en forme, banit du *Roïaume* à perpétuité les *Etrangers*, que les *Barons* en avoient chassés de leur autorité privée. Ces mêmes *Barons* écrivent au *Pape* une longue *Lètre*, qu'ils signent tous, pour se justifier principalement, 1°. Sur leur refus d'assister le *Roi* pour la conquête de la *Sicile*; 2°. Sur les *Statuts d'Oxford*; 3°. Sur le banissement de l'*Evêque de Winchester*, à quoi le *Pape* pouvoit s'intéresser plus particulièrement. Le *Pontife* ne se hâte pas de répondre; & fait en secret assurer le *Roi* de sa protection. mais, en même tems, il le presse sur l'*Afaire de Sicile*, come si ce Prince étoit alors en état de lui fournir l'argent qu'il demandoit, & qu'il disoit avoir emprunté pour le *Roi* de quelques *Marchans Italiens*. 1259. Le *Roi des Romains*, après son Couronement, écrit aux *Barons* « pour leur » ofrir de les aider à pa» cifier les troubles du » *Roïaume* »: mais les » 24 *Comissaires* envoient des Députés lui notifier, « Qu'on ne soufrira pas » qu'il rentre dans le » *Roïaume*, s'il ne pro» met pas de ratifier les » *Statuts d'Oxford* ». *Richard* répond avec fierté, « Qu'il trouve fort étran» ge qu'en son absence

SAVANS & ILLUSTRES.

que celles qu'ils savoient.

La *Calabre*, dont la fidélité n'avoit ci-devant chancelé que très dificilement, començoit d'être ébranlée par les secousses de la *Pouille*. L'*Amiral*, extrêmement éfraié de cète nouveauté, crut qu'il faloit y députer quelqu'un, dont les discours se tissent aisément croire par les *Calabrois*. Il imagina que persone ne pouvoit mieux remplir cète mission que *Mathieu Bonello*, parcequ'il étoit d'une extraction très noble, qu'il jouissoit partout d'une réputation sans atteinte, & qu'il étoit parent de la plusparr de la *Noblesse de Calabre*. D'ailleurs il l'aimoit, come s'il eût été son Fils. Le voïant encore dans une grande jeunesse, puisque le premier coton ne faisoit que comencer d'ombrager ses joues, d'une naissance très illustre, d'une figure très belle, d'une force très supérieure à son age, & possesseur en *Sicile* d'une très bone Terre, il en avoit fait les fiançailles avec sa Fille, encore enfant. *Mathieu* d'ailleurs, donant beaucoup aux Soldats, étant afable pour tout le monde, montant très bien à cheval, & n'étant inférieur à persone dans les courses de Lance, s'étoit aquis la faveur des Troupes & l'estime de tout le monde. Au reste, il étoit inconstant, changeoit aisement de résolution; prometoit hardiment ce qu'on lui persuadoit, & se conduisoit avec peu de chaleur dans l'exécution. Epris de la beauté d'une Fille naturèle du *Roi Roger*, Veuve d'*Hugue*, *Comte de Molise*, il avoit déja du dégoût pour la jeune Enfant, qu'on lui destinoit, parcequ'elle étoit née Roturière. Mais surtout il suportoit très

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Villes. *Bozzon*, Lieutenant, ou Vicaire de l'Empereur dans la Lombardie est tué dans le District de Bologne, sans que l'on sache coment, ni pourquoi.

Depuis très longtems, la Sardaigne étoit partagée en 4 *Audiances*, ou *Judicatures*, dont les *Chefs* ou *Juges*, depuis environ 100 ans, prenoient, chacun dans son District, le titre de *Roi*, parcequ'ils ne reconoissoient point de *Supérieur*; &, lorsqu'en 1153 *Frédéric* avoit créé le Duc *Welf VI*, son oncle maternel, *Prince de Sardaigne*, il ne l'avoit décoré que d'un vain titre. Cète année, BARASON, *Juge*, ou *Roi de Turri*, ou de *Logodoro*, & PIERRE, *Juge*, ou *Roi de Cagliari*, lesquels étoient Aliés des Pisans, voulant se vanger de quelques torts, qu'ils avoient reçu d'un autre BARASON, *Juge*, ou *Roi d'Arborea*, présentement *Oristagno*, ravagent ensemble tout son Territoire; & s'en retournent avec un grand nombre de Prisoniers. BARASON *d'Arboréa*, pour être plus en état de prendre sa revanche, engage, par ses promesses, les Génois à le faire créer,

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

gne, *où sa présence augmenteroit la chaleur & le courage de ses* Partisans. La Reine, *femme de ce jeune* Roi, *s'oposa fortement à ce dessein, dans la crainte qu'il ne courût de trop grands risques au delà des Monts: mais les aiguillons de l'ambition & de la gloire prévaiurent dans le cœur de* Frédéric. *Aiant donc laissé sa Femme, déja mère d'un Fils, qu'il avoit nomé* Henri, *il s'embarqua pour* Gaiète; *&, le 17 de Mars de cète année, & non de la précèdente, come le Texte de* Richard de San-Germano *le dit, il vint à* Bènevent. *Il se rendit de cète Ville à* Rome, *où le* Pape *& les* Romains *le reçurent avec de grands honeurs. Au bout de quelques jours, il se transporta par mer à* Gène. *Il y séjourna 3 mois, très fêté de ce* Peuple; *& concertant les moïens de passer en* Allemagne, *parcequ'*Otton *avoit mis des Gardes partout, pour l'empêcher de passer. Le 15 de Juillet, il sortit de* Gène *pour aler à* Pavie. *Les* Pavèsans *& le* Marquis de Montferrat, *qui s'étoient déclarés en sa faveur, le conduisirent avec leurs Troupes jusqu'au* Lambro. Azzon VI, Marquis d'Este *& les* Crémonois, *qui l'atendoient avec toutes leurs forces en cet endroit, le menèrent avec grande joie à* Crémone. *Les* Pavèsans, *en retournant chés eux, furent ataqués au dépourvu par les* Milanois; *&, dans cète Action, il se fit de part & d'autre quelques Prisoniers. On aprend* d'Albéric de Trois-Fontaines, *& de* Rolandino, *Liv. I, Ch. 11, que celui qui témoigna le plus de zè-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

déja travaillé beaucoup auprès des Princes Germaniques, *pour qu'ils en vinssent à l'élection d'un nouveau* Roi; *& cela sans aucun égard pour* Conrad, *fils de* Frèdéric, *lequel n'étoit point excomunié, ni déposé.* Le Roi de Bohème, *les* Ducs du Bavière, de Saxe, de Brunswick, *& de* Brabant, *& les* Marquis de Misnie *& de* Brandebourg, *aiant témoigné de l'aversion pour ce dessein, le* Pape *leur écrivit des Lètres, qui firent leur effet. L'afaire fut poussée si loin, qu'enfin* Henri, Landgrave de Thuringe, *fut élu* Roi *par les* Archevêques de Maience, de Cologne, *& de* Trèves, *& par d'autres* Princes. *La nouvèle en réjouit extrêmement le* Pape, *par l'espérance, qu'il conçut, qu'avec le bras de ce* Prince, *il abatroit entièrement* Frèdéric *& toute sa* Maison. *Il envoïa* Légat *en* Allemagne, *avec un secours considérable d'argent pour le nouveau* Roi, Philippe, Evêque de Ferrare, *qu'il chargea de forcer tous les* Ecclésiastiques *à reconoître ce* Prince *pour leur Souverain. Il écrivit en même tems aux* Princes Sèculiers, *pour les prier & les exhorter de faire la même chose, & leur acorda pour cet effet l'*Indulgence *plenière de tous leurs péchés. Il voulut de plus que les* Soldats du nouveau Roi, *prissent la* Croix, *& qu'ils jouissent des mêmes indulgences & des mêmes immunités, que s'ils aloient combatre les* Turcs *& les autres* Infidèles, *faisant servir ainsi la* Religion *à la* Politique; *exemple dangereux, qui ne fut que trop imité par la suite! Cependant le* Roi Conrad, *fils de* Frédéric, *voiant que toutes ces nouveautés avoient sa ruine*

PAPES.

ques de *Maience*, de *Cologne*, de *Magdebourg*, & de *Brême*, avec quelques-uns de leurs *Sufragans*, & la très grande partie des *Evêques de Lombardie*, dont le plus grand nombre a doné un afectueux & plein consentement à ladite confirmation. Le Seigneur *Patriarche* & quelques autres, parceque les nécessités, ci-dessus exposées, de l'*Empire* le demandoient, ont nbéi : mais *sauf à l'avenir la Censure de l'Eglise Catholique*. Tous les *Archevêques* présens (a), que nous avons només, ont pleinement consenti pour eux & pour leurs *Sufragans*, excepté l'*Archevêque de Trèves*, qui, tombé malade en chemin, avoit seulement envoïé des Lètres d'excuse. Mais ses *Sufragans de Toul* & *de Verdun*, qui étoient présens, ont tout promis pour eux & pour leur *Consufragant de Mets*. Les Seigneurs (*Evêques*) *de Bamberg*, *de Passaw*, & *de Ratisbone* ont imité le *Patriarche*. Pour confirmer tout ce que l'on a fait, on envoie en Ambassade les Seigneurs, *de Cologne* en *France*, *de Verdun* en *Espagne*, & *de Prague* en *Hongrie*. Si cependant d'autres Ecrits, dont nous avons vu quelques-uns, lesquels ne contiènent rien moins que la pure vérité sur toutes ces choses, étoient tombés entre vos mains, que Votre Sainteté sache qu'autant que nous l'avons pu, nous vous avons dit sur tout cela sincerement la

(a) Il y a dans le Texte *Absentes*, faute de Copiste ou d'Impression, qui fait dire à l'Auteur le contraire de ce qu'il veut dire. Il avoit écrit sans doute *adsentes*, Participe peu conu d'*Adsum*.

PRINCES contemporains.

» & sans sa participation, » on ait fait de si grands » changemens dans le » *Roiaume* » ; & proteste, « Qu'il ne fera point le » serment, qu'on exige » de lui ». Depuis, informé qu'on équipoit une Flote pour s'oposer à son retour, il promet de ratifier les *Statuts* ; ce qu'il fait effectivement dans l'*Eglise de Douvre*, en présence du *Roi*, du *Prince Edouard*, & de beaucoup de *Barons*. Les 24 *Comissaires* mètent la *France* dans leurs intérêts par un *Traité*, que le *Comte de Léicester* va conclure à *Paris*. Dans ce *Traité*, *Henri* se désiste de toutes ses prètentions sur la *Normandie* & sur l'*Anjou* ; & *Louis IX* lui cède le *Périgord*, le *Limousin*, & tout ce qu'il possédoit an delà de la *Garone*. *Henri* va trouver ensuite *Louis* aux *Etats Généraux d'Abbeville*, & ratifie ce *Traité*. Pendant qu'il étoit en *France*, les *vingt-quatre* ordonent, « Que tous » ceux qui tenoient à ferme des *Bénéfices* possé» dés par des *Etrangers*, » remètroient ce qu'ils » en devoient doner aux » *Titulaires*, à des *Receveurs* établis exprès » dans chaque Province ». Ordonance sage, qui délivre le *Roïaume* de tant de *Sangsues Italiènes*, qui le suçoient depuis si longtems. 1260. Le *Comte de Léicester*, s'atribuant sur ses Collègues une sorte de supériorité, cause de la jalousie à quelques-uns, & surtout au *Comte de Gloester*, qui fait courir le bruit que *Léicester* s'entendoit avec le *Prince Edouard*, pour le mètre sur le Trône, en dépôsant son Père. Le *Prince* s'étant justifié sans peine d'une imputation sans fondement, *Gloester* acuse directement *Léicester* de plu-

SAVANS & ILLUSTRES.

impatiemment que l'*Amiral*, informé de ses liaisons avec la *Comtesse*, en fit garder avec soin le Palais, & s'oposât aux desirs de tous deux. Aïant donc passé le *Phare* pour exécuter la comission que *Maion* avoit cru devoir lui doner, il informa quelques Gens puissans de *Calabre*, qui s'étoient assemblés exprès, de ce qui l'amenoit. *Roger de Martorano*, qui jouissoit alors d'une grande réputation dans cète Province, lui répondit au nom de tous les assistans, « Qu'il ne » pouvoit pas trop s'étoner de ce qu'il avoit » eu la témérité de se » charger des ordres d'un » Traitre abominable; de » ce qu'il entreprenoit » de le faire paroitre innocent contre l'opi» nion de tout le monde; » & de ce qu'il le défen» doit de manière, à se » faire soupçoner d'être » complice de la Conju» ration ». *Car*, dit-il, *que d'autres participâssent aux égaremens de Maion, & qu'ils s'entremélassent de ses afaires & de ses crimes, je le suporterois avec plus d'indulgence, & je ne croirois pas qu'il falût tant s'en étoner. Quelques-uns sont forcés, par la modicité de leur patrimoine & le mauvais état de leur fortune, de négliger l'honêteté, pour se rendre, par quelque moïen que ce soit, leur indigence plus suportable. Il en est d'autres à qui l'obscurité de leur extraction ne leur permet pas d'aspirer à rien d'élevé. Leur misère ne leur laisse de ressource, que de servir & de flater les Gens puissans ; & de mètre le souverain bonheur à s'atacher aux pieds des Nobles, à ne pas balancer pour cet effet de s'exposer pour eux à toutes sortes de dangers, à se*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur **FREDERIC I.**

par l'Empereur, *Roi de toute la Sardaigne*. Des Députés de Gène le conduisent à Pavie; le présentent à l'Empereur; &, malgré l'oposition des Députés de Pise, lui font obtenir, moïenant 4 mille marcs d'argent; ce qu'il demandoit (1). Le 3 d'Août, *Frédéric* le courone solemnèlement & le déclare *Roi de Sardaigne* dans l'Eglise de Saint-Sire de Pavie. Le nouveau Roi n'avoit pas les 4 mille marcs, qu'il avoit promis à l'Empereur, qui se disposoit à l'emmener Prisonier en Allemagne: mais les Génois le tirent d'embaras, en lui prêtant cète somme qu'ils empruntent euxmême. Ensuite, ce Phantôme de Roi ne pouvant, ni rembourser le Capital, ni païer les Intérêts, les Génois le retiènent en prison. Les autres *Juges* de l'Ile, secondés par les Pisans, recomencent la guerre dans la *Judicature d'Arboréa*, qu'ils dévastent en entier. L'Empereur cependant étoit reparti pour l'Allemagne, afin d'en ramener des Trou-

(1) *Les* Annales de Pise *disent que l'ofre de* Barason *fut de* 30 *mille livres de* Sous Impériaux. *Peut-être les 4 mille Marcs faisoient-ils cète somme.* Murat. *T. VI, p.* 564.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

le pour acompagner Fréderic *vers* l'Allemagne, *fut le* Marquis d'Este, *qui, par des chemins très dificiles & peu pratiqués, le conduisit heureusement à* Côme *dans le* Païs des Grisons: Frédéric *lui-même, dans une* Lètre, *qu'il écrivit, plusieurs années après, à* Eccelin de Romano, *reconoit qu'il devoit spécialement à ce* Marquis *les comencemens de son élévation à l'*Empire. *Il ariva donc à* Constance 3 *heures avant* Otton. *S'il eût tardé un peu plus, il eût été forcé de retourner sur ses pas. Il se rendit ensuite à* Bale *& dans d'autres Villes le long du* Rhin. *Il y trouva tous les* Princes, *qui s'étoient déclarés en sa faveur. Il eut à* Vaucouleur *une entrevue avec le* Roi de France; *& fit aliance avec lui. Des* Historiens *disent qu'il fut élu, cète année,* Roi des Romains *& de* Germanie, *& même les* Annales de Gène, *rédigées par des* Auteurs contemporains, *&* l'Abbé d'Ursperg *assurent qu'au comencement de Décembre, il fut couroné à* Maience. *Le* Moine Godefroi *difère le Couronement jusqu'en* 1215, *& le dit fait à* Aix-la-Chapelle. *Vraisemblablemtnt il se fit couroner deux fois.*

Ann. 1213, p. 145. *Les* Pavésans, *surpris, come on l'a vu l'année précèdente par les* Milanois, *avoient eu du désavantage. Pour prendre leur revanche, ils sortirent, cète année, en campagne avec de grandes forces, Les* Cremonois, *renforcés de* 300 Cavaliers de Brescia, *se mirent en marche avec leur* Carroccio, *pour s'unir aux* Pavésans. *Ils avoient déja*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

pour but, se mit à la tête d'une Armée, & marcha vers la Franconie, *pour empêcher la* Dière, *que le* Landgrave *y devoit tenir. Il en vint aux mains avec ce* Prince, *& fut entièrement défait; en sorte qu'on le croioit réduit à s'enfuir en* Italie; *si le* Duc de Bavière *n'avoit pas embrassé sa défense. Le* Pape *créa* Légats, *dans le même tems,* 2 Cardinaux, *qu'il chargea de lever une Armée, & de soûlever la* Pouille *& la* Sicile *contre* Frédéric. *Et parceque des entreprises de tant d'éclat exigeoient de très grandes dépenses, il imposa sur les* Eglises *de* France, d'Italie, d'Angleterre, *& d'autres* Païs, *beaucoup de nouvèles charges; dont les* Anglois *firent une infinité de plaintes, qui sont raportées par* Mathieu Paris; *& l'on peut croire que les* Ecclésiastiques des autres Païs *ne se plaighirent pas moins de l'usage auquel leur argent étoit destiné. Véritablement il se forma contre* Frédéric *diverses* Conjurations, *dont les Auteurs furent* Théobald de Francesco, Pandulf de Riccardo, *la* Maison des Comtes de San-Severino, *& beaucoup d'autres* Barons. *Le* Continuateur de Caffaro *dit même qu'ils en vouloient à la vie de l'*Empereur. *Ce fut dans ce même tems, ou beaucoup plus tard; come le veulent d'autres, qui paroissent dire plus vrai; que* Pierre des Vignes, Grand Chancelier, *& précèdemment* Favori *de* Frédéric, *en encourut la disgrace.* P. 276. *On voit dans* Mathieu Paris, *que* Frédéric, *assiégé d'orages qui s'élevoient de toutes parts, eut recours au saint* Roi de France, Louis IX, *pour qu'il interposât sa médiation, afin de le re-*

PAPES.

vérité, ce que nous ferons plus amplement quand nous ferons en votre présence.

CH. LXXIII. *De l'Archevêque de Saltzbourg; pourquoi il reçut tant de Lètres; & des Vie & Mœurs du même.*

Voici la raison pour laquèle on adressa tant de *Lètres à Eberhard, Archevêque de Saltzbourg*, sur ce qui s'étoit fait au *Concile*. Lorsque, s'étant mis en chemin pour le *Concile*, il étoit déja parvenu, par le *Frioul* & la *Marche de Vérone*, à la Vile de *Vicenze*, il tomba grièvement malade, & fut obligé de s'arêter & de retourner chés lui. Puisque nous avons fait mention d'un si grand Home, nous raporterons quelque chose de sa Vie & de ses Mœurs. Quoique sa Vie, come une lampe posée sur un Chandelier, brûle très clairement dans notre Province, si l'on prend soin de la célébrer par écrit, la Renommée, qui porte envie aux Bons, en soustraira moins à la conoissance de ceux qui vivent loin de lui. C'étoit un Home vénérable, d'un âge mur, très bien instruit des Lètres Saintes, excèlent par sa fidélité, singulier par sa religion, d'une humanité & d'une piété qui le rendoient si communicatif, qu'il pouvoit dire: *Je me suis fait tout à tous, pour les gagner tous.* Il étoit libéral dans ses largesses; & si fort atentif à faire l'aumône, & recevoir les *Pèlerins*, que ce qu'il dépensoit chaque jour pour secourir les pauvres *Monastères* & les *Pèlerins* paroissoit être à charge, non seulement à sun Palais; mais encore à tout son Evêché. Il n'étoit cependant nulement acablé d'un pareil fardeau. La bo-

PRINCES contemporains.

sieurs malversations, & demande un jour pour en fournir les preuves: mais, ce jour-là, voïant *Léicester* se présenter avec assurance pour répondre, il abandone l'acusation sous quelque prétexte; & le *Roi des Romains* les reconcilie du moins à l'extérieur. Le *Roi* songe à tirer avantage de cète brouillerie des deux plus puissans des *Comissaires*. Il demande au *Pape* d'être délié de son serment à l'égard des *Statuts d'Oxford*; & rapelle l'*Evêque de Winchester* pour se servir de ses conseils: mais le Prélat meurt en chemin. *Alexandre IV* acorde ce que le *Roi* demandoit, & meurt avant d'en avoir expédié la *Bulle*: mais *Urbain III* achève ce que son prédécesseur avoit comencé. Délié d'un serment qui le gênoit, *Henri* se rend au *Parlement*; & déclare, « Qu'il ne veut plus observer les *Statuts d'Oxford*, parcequ'on n'a » pas tenu les engage» mens pris avec lui ». La chose étoit vraie. Il se transporte ensuite à la *Tour*, dont il avoit gagné le *Gouverneur*; &, cassant les *Magistrats* établis par les *Comissaires*, il en nome d'autres; ce qui cause une extrême confusion dans le *Roïaume*. Les uns reconoissant les *Magistrats* établis par les *Vingt-quatre*, les autres ceux que le *Roi* venoit de nomer; & la Justice ne peut être que dificilement administrée. Les *Barons* prient le *Roi* par une *Adresse* « de se souvenir de » son serment ». Le *Prince Edouard* étoit alors en *France*. *Henri* difère de répondre, sous prétexte d'atendre le retour de son Fils. *Edouard*, informé de ce qui se passoit, se hate de revenir en *Angleterre*,

SAVANS & ILLUSTRES.

charger de toute espèce de forfaits. D'autres, avec une folie semblable, en diférent cependant, en ce que sortis, come eux, de la lie du Peuple & ne rachetant par aucune vertu la bassesse de leur origine, ils osent se repaître de hautes espérances; & s'aquèrent la protection des Grands au prix de beaucoup de dangers, afin de pouvoir désavouer l'ignominie de leur naissance abjecte. La pluspart des Nobles, *s'étant fait, par des actions criminèles, une mauvaise réputation, ne mètent plus de diférence entre le bien & le mal, n'espérant pas quelque chose qu'ils fassent, éfacer la note d'infamie, qu'ils se sont une fois emprimée. Quelques-uns aussi, sortis d'une race de Traitres, suivent par choix les traces de leurs Ancêtres. On peut soufrir sans peine que de pareils gens obéissent aux ordres de Maion, & qu'ils lui fassent une cour assidue. Mais vous, Jeune-Home d'une grande Noblesse, d'une réputation sans tache, riche par un patrimoine très ample, aucune raison ne vous permet de chercher avidement de honteux profits. Considérés à quels Parens vous dev s la naissance; & vous comprendres que tout ce qui conduit à faire mal vous est interdit, & que c'est une loi pour vous de mépriser le crime. Certe, si vous ne voiiés persone s'oposer aux forfaits d'un Traitre, vous devriés du moins être le Vangeur de la Noblesse, qu'il persécute si cruèlement. Mais à présent que tout le monde se soulève contre lui, serés-vous seul à vanter son innocence, lorsqu'en assûrant qu'il est innocent, vous vous rendés suspect, & que vous avés à craindre de risquer & de perdre*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur *FREDERIC I.*

pes. Les Pisans lui députent *Uguccione*, l'un de leurs Consuls, lequel, par ses intrigues & par un présent de 13 mille livres, obtient que l'Empereur investisse par l'Etendart, en sa persone, la Ville de Pise de la *Souveraineté de toute la Sardaigne*. Les Pisans ne tardent pas ensuite à rendre toute cète Ile tributaire.

1165. *Jean*, Cardinal du Titre des Saints-Jean-&-Paul, depuis peu Vicaire d'*Alexandre III*, à Rome engage, par ses exhortations & par l'argent qu'il répand en abondance, le Peuple Romain à prêter serment à ce Pape. Aiant ensuite chassé les Schismatiques de la Basilique du Vatican & de la Sabine, il presse *Alexandre* de revenir à Rome, où sa présence lui paroissoit nécessaire. Les Rois de France & d'Angleterre, qui se lassoient de voir leurs Eglises se ruiner pour faire subsister le Pape & sa suite, lui conseillent de se rendre aux sollicitations du Cardinal *Jean*. *Alexandre* s'embarque à Maguelone, dans l'Octave de l'Ascension, & quelques Cardinaux montent dans le même Vaisseau. Les autres se mètent

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS

gagné Castello-Léone, *ou* Castiglione, *lorsque le 2 de Juin ils furent tout-à-coup ataqués par les* Milanois, *aiant pour Auxiliaires les* Cavaliers *& les* Archers de Plaisance, *la* Cavalerie *& l'*Infanterie de Come *& de* Lodi, *&* 300 Cavaliers *de la Faction contraire de* Brescia. *Le combat fut vif, long, opiniâtre. Les* Crémonois *eurent d'abord du dessous: mais, s'étant raliés & faisant de nouveaux efforts, ils rompirent les* Milanois, *leur firent quelques milliers de Prisoniers, & prirent leur* Carroccio, *marque d'une pleine victoire, & ce qui déshonoroit le plus les Vaincus. Le plus grand nombre des gens d'alors atribuèrent cète victoire à l'assistance miraculeuse de Dieu, parceque les* Milanois *combatoient pour* Otton *excomunié: mais on peut avoir de la piété, sans être obligé de croire de pareils Miracles.* Albéric de Trois-Fontaines *dit de plus que les* Milanois, *aiant rassemblé toutes leurs forces, marchent, cète même année, contre les* Pavésans; *& qu'ils assiégèrent un de leurs Châteaux: mais que, l'*Armée de Pavie *étant survenue, les* Milanois *s'enfuirent, en mètant le feu à leurs tentes. Les* Pavésans *les poursuivirent, leur firent un grand nombre de Prisoniers, & pillèrent leur Camp. Ainsi les* Milanois *essuièrent, cète année, 2 déroutes. Le même* Albéric *ajoute que, l'*Abbé de Saint-Augustin *de* Pavie *aiant été tué par ses Moines noirs, le* Legat Apostolique *dona cète* Abbaïe *aux* Chanoines Réguliers de Mortara, *qui la possèdent encore aujour-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

concilier avec le Pape; *& qu'il ofrit de passer à la* Terre-Sainte *avec ses forces, pour en recouvrer le* Roiaume, *& d'y finir ses jours, pourvu qu'il fût remis en grace avec* l'Eglise. *Come* Louis *avoit déja pris la* Croix, *cète ofre étoit favorable au dessein qu'il avoit d'emploïer ses armes dans le* Levant *en faveur des* Chretiens; *& la jonction de cèles de* Frédéric *aux siènes pouvoit procurer plus sûrement les avantages de la* Terre-Sainte, *pour laquèle il savoit bien qu'on ne pouvoit rien faire tant que* l'Empire *& le* Sacerdoce *seroient en querèle. Il eut donc une conférence avec le* Pape *dans le* Monastère de Clugni: *mais quelques peines qu'il prît pour faire agréer au* Pape *la proposition de* l'Empereur, *il ne put l'obtenir.* Innocent IV *se retranche toujours à dire,* « *Que,* Frédéric *aiant si souvent manqué de parole, on ne devoit plus s'y fier. Le* Roi *s'en retourna peu content du* Pape. *Le* Rinaldi *raporte aussi des preuves du desir que* Louis *avoit de reconcilier* Frédéric *avec* l'Eglise. *Pour encourager les* Rebelles de la Pouille, *on fit courir le bruit que* l'Empereur *étoit mort en* Toscane: *mais ce Prince, acouru promtement dans le païs, non seulement dissipa ce faux bruit: mais prit aussi quelques-uns des* Révoltés, *auxquels il fit ensuite soufrir de cruels tourmens, ainsi qu'à leurs Parens & à tous ceux qui furent convaincus ou soupçonés d'avoir été leurs complices. Dans une* Lettre, *qu'il écrivit au* Roi d'Angleterre *le 15 d'Avril de cète année, & que* Mathieu Paris *raporte, il lui parle des* Conjurés *qu'il a mis*

PAPES.

ne réputation, après laquèle il ne couroit point, & la récompense de la rétribution éternèle, étoient la compensation des incommodités qu'il se procuroit. La malpropreté des *Pauvres* ne lui faisoit aucune horreur. Il soufroit que les *Lépreux* le touchassent; il les touchoit aussi quelquefois; & ne faisoit pas dificulté de leur baiser la main. Il ne croïoit pas asses faire, en emploïant ses Domestiques au service des *Pauvres*. Lui-même, retroussant ses habits, leur servoit quelquefois à manger, leur présentoit le gobelet pour boire, leur versoit de l'eau, non seulement pour laver leurs mains: mais aussi pour laver leurs pieds. Et, come il faisoit voir, non seulement dans ses discours une science parfaite: mais encore dans ses actions l'exemple de la Discipline la plus exacte, on avoit raison de dire de lui ce qu'on a dit de quelqu'un d'entre les Saints: *Parceque c'est celui-ci, qui, tèle il a la parole, tèle il a la vie; qui tèle il a la vie, tèle il a la parole; Or, come il enseigne, il fait; & ce qu'il fait, il l'enseigne (Quia hic est, qui quale habet verbum, talem habet vitam: & qualem habet vitam, tale habet verbum; quomodoque docet, agit; & quæ agit, hæc docet).* Par ces choses, & parbeaucoup d'autres vertus & de dons de la Grace Divine, il excite à la vérité plusieurs à l'imiter: mais il engage tout le monde à l'aimer.

En comparant ce que les Actes *de ce* Concile de Pavie *nous aprènent de* l'Election de Victor *avec ce que* l'Auteur de la Vie d'Alexandre III *dit de la même* Election *& de celle* d'Alexandre, *il me paroît*

PRINCES contemporains.

& blâme hautement le *Roi* d'avoir violé sa parole. Au chagrin d'être désaprouvé par son Fils, il s'en joint un plus grand pour lui. Les *Comtes de Léicester* & *de Glocester*, en se reconciliant sincèrement, lui font perdre toute éspérance. Il demande alors à s'acomoder avec les *Barons*. On y travaille. *Henri*, qui n'avoit encore rien dit de la *Bulle*, qui le délioit de son serment, la fait voir, croïant en tirer avantage. La négociation est rompue; parceque les *Barons* sont bien assurés par là qu'il ne faut pas compter sur les engagemens du *Roi*. Tout annonce une guerre civile. Les *Gouverneurs des Cinq-Ports* se déclarent pour les *Barons*; &, faisant équiper 50 Vaisseaux, come ils y étoient obligés par la *Grande-Charte*, ils publient que c'est pour le service du *Roi*, quoique résolus de les emploïer contre lui. 1262. Le *Roi des Romains* engage, d'une part, son Frère à promètre la confirmation des *Statuts d'Oxford*, & de l'autre les *Barons*, à se désister des *Articles* trop préjudiciables à l'Autorité Roïale. L'Acomodement se fait; & les *Vingt-quatre* sont abolis, ou du moins leur pouvoir est fort restreint. Cet *Acomodement* désunit les *Barons*. Les uns l'acceptent. Les autres le rejètent. De ce nombre est le *Comte de Léicester*, qui se retire en *France*, pour éviter le ressentiment du *Roi*. Ce Prince, qui ne s'étoit acomodé que pour gagner du tems, fait un voïage en *Guiène*, sans avoir confirmé les *Statuts d'Oxford*. Les *Barons* avoient rempli leurs engagemens; & la conduite du *Roi* les alarme. Ceux qui n'avoient point accepté l'*A-*

SAVANS & ILLUSTRES.

votre réputation? Car qui doit-on croire plus coupable qu'un Home altéré du sang de tous les Gens de bien, ne cherchant à nuire qu'à ceux dont il conoît l'innocence, travaillant enfin à priver du Trône celui qui l'a fait monter à ce haut degré de puissance? Donés-vous le nom d'innocent à ce dessein? Aprouvés-vous ce projet? Consentés-vous que l'on tue, ou que l'on prive du Trône le Roi, *quand votre serment de fidélité vous oblige à le défendre; & voulés-vous qu'après la déposition de ce Prince, un* Notaire, *autrefois* Vendeur d'huile, *soit Roi? Mais, s'il règne, vous serés la seconde Persone après le Roi, vous brillerés des plus grands honeurs, vous aurés le choix de prendre quel* Comté *vous voudrés. C'est ainsi que vous vous flatés déja, si je ne me trompe, de la prospérité, que vous voïés dans l'avenir. O jeune Tête insensée! Soit! Posés le cas que le* Roi *soit déja déposé. Qu'arivera-t-il? Pensés-vous que* Maion *règne? Le même jour qu'il s'emparera du Trône, s'il ne paroît nule part aucune épée nue, il volera des pierres qui l'acableront avec tous ses Amis. Ajoutés que vous êtes en* Sicile *le seul du courage de qui l'on atend quelque chose; le seul sur qui tous les ieux s'atachent. Rien de ce que vous ferés ne peut être caché. Choisissés. Que voulés-vous que l'on célèbre, ou vos forfaits, ou votre vertu? Rougissés de frustrer l'espérance de tout le monde. Aiés honte d'emploier les premiers instans de votre jeunesse, dont on augure si bien, à l'étude des élémens du crime. Méprisés un* Beaupère, *dont l'aliance contagieuse souillera votre* Noblesse. *Dédaignés,*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

dans un autre Bâtiment. Ils étoient à peine en mer, qu'ils aperçoivent la Flote de Pise. Le Vaisseau du Pape regagne promtement Maguelone. Celui des Cardinaux est entouré par les Pisans, qui, n'y trouvant pas le Pape, le laissent faire route. *Alexandre* se remet en mer sur un Bâtiment plus léger; &, malgré le mauvais tems, arive heureusement à Messine. Le Roi *Guillaume*, alors à *Palerme*, l'envoie complimenter, & lui fait porter de riches présens. Il charge l'Archevêque de Reggio de Calabre & quelques Barons de le conduire à Rome avec 5 Galères bien armées. *Alexandre* y rentre à la fin de Novembre. Dans une Diète de Wuirtzbourg, 40 Evêques d'Allemagne reconoissent *Paschal III* pour légitime Pape. Vers le même tems *Christian de Buch*, Archevêque de Maience, & le Comte *Gothelin* conduisent cet Antipape à Viterbe, & forcent toute la Campanie Romaine à le reconoître. La Ville d'Anagnie, aiant refusé d'obéir à leurs ordres; ils en ravagent tout le Terriroire, & brûlent le Château de Cisterna: mais ils ne font pas plus-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

d'hui. Ce qu'on a raporté jusqu'à présent fait comprendre que GalvanoFiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 248, *a voulu pallier les pertes des* Milanois, *en disant qu'après avoir pris aux* Crémonois *une grande quantité d'Hommes, de Chevaux, de Chariots, & de Tentes, voulant mètre en sûreté tant de dépouilles, ils chargèrent de la garde de leur* Carroccio (*ce qui n'est nulement vraisemblable*) *un petit nombre de* Plaisantins, *auxquels les* Crémonois *l'enlevèrent. Il ajoute que, le 12 de Juin, les* Milanois *portèrent leurs armes dans la* Lomelline, *qu'ils détruisirent* Morrara, Gambalo, *&* Lomello, *qu'ils mirent à feu toute cète contrée, & qu'ils prirent aussi le* Château de Voghera. *Il ne dit rien ensuite de leur déroute par les* Pavésans; *ce qui done grandement lieu de le soupçoner de flaterie.* Sigonius *ajoute à ces faits d'autres particularités, sans que je sache dans quèle source il les a puisées. Mais je sais bien qu'il s'est servi de* Fiamma *pour tout ce récit. Le* Continuateur de Caffaro *dit que 4 mille Milanois, tant* Cavaliers, *que* Fantassins *restèrent prisoniers entre les mains des* Crémonois; *& que les* Troupes d'Alexandrie, de Tortone, de Verceil, d'Aiqui, d'Albe, des Marquis Guillaume *&* Conrad Malaspina, *&* 700 Cavaliers Milanois *entrèrent hostilement dans le* Territoire de Pavie, *& prirent* Sala: *mais que les* Pavésans, *étant aussi sortis en campagne, mirent en déroute ces* Troupes aliées, *& leur prirent 2 mille Ho-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

hors d'état d'agir; & dit de plus, « *Que le* Cardi- » nal Rainier, *avec les* » Troupes de Pérouse *&* » d'Assise, *avoit ataqué* » Marin d'Ebolo, *qui co-* » *mandoit ses Troupes dans* » *le* Duché de Spolète, *le-* » *quel l'avoit mis en dé-* » *route, en lui faisant* » *mille Prisoniers, sans* » *parler de ceux qui, dans* » *le combat, avoient été* » *tués* ». *Il est permis d'en croire le nombre beaucoup plus petit. Les* Anciènes Annales de Modène *portent:* La même année 1246, les *Perousins* furent batus par l'*Empereur Frédéric.* Guillaume d'Ocre *dit dans une* Lètre « *Que, cète année,* Fré- » déric *fit la paix avec* » *les* Romains *& les* Véni- » tiens ». *Il n'est fait aucune mention de cète paix dans la* Chronique de Dandolo, *de laquèle nous aprenons que, vers ce tems, la Ville de* Zara *rentra sous la domination des* Vénitiens. *On ne trouve dans les* Chroniques *aucun fait remarquable arivé, cète année, dans la* Lombardie. *Celle de* Plaisance *dit seulement que le* Roi Enzo *vint, avec les* Troupes de Crémone *&* de Parme *dans le* Plaisantin, *à la prière* d'Albert de Fontana, *qui s'étoit engagé de lui livrer la Ville. Il s'en retourna, sans avoir rien fait à* Crémone, *après un Combat avec les* Plaisantins. *Les* Oficiers de l'Empereur, *s'étant emparés à* Parme *du* Palais *& de la* Tour de l'Evêque, *& de tous les* Revenus de l'Evêché, *soumètent à de grosses contributions tous les* Biens des Eglises; *ce que* Frédéric *faisoit en même tems dans la* Pouille *& dans tous les autres Païs de sa domination. Les* Marquis Obizzon *&* Conrad

PAPES.

qu'on ne peut guère se dispenser de reconoître qu'elles furent, l'une & l'autre également irrégulières; & que les 2 Concurrens n'avoient aucun droit légitime au Souverain Pontificat: mais, toute l'Eglise aiant reconu depuis Alexandre pour légitime Pape, cète reconoissance a couvert & réparé ce que son Election avoit eu de vicieux.

PASCHAL III, Antipape,

précèdemment Gui de Crème, Diacre-Cardinal, est élu par les Adhérans de Victor IV, pour en être le successeur; à la fin d'Avril 1164; & meurt le 26 de Septembre 1168.

Il avoit été l'un des 4 Cardinaux envoïés par Adrien IV, en 1159, proposer à Frédéric I d'injustes prétentions de la Cour de Rome pour conditions de l'acomodement, qu'il s'agissoit de faire entre eux.

Lorsque Victor IV mourut le 20 d'Avril 1164, il ne restoit en vie, dit Muratori, *T. VI*, p. 562, que 2 Cardinaux Schismatiques, savoir *Jean de Saint-Martin* & *Gui de Crème*. Ils firent une Assemblée d'un grand nombre d'Ecléfiastiques de leur Faction; & parcequ'*Henri*, Evêque de Liége, refusa le faux Pontificat, ils le conférèrent à *Gui de Crème*, qui, sans qu'on observât aucune des anciènes cérémonies, fut sacré par le même *Evêque de Liége*, & prit le nom de *Paschal III*. On en dona sur le champ avis à l'*Empereur Frédéric*; & ce Prince, au lieu de saisir cète ocasion d'éteindre le *Schisme*, aprouva ce que l'on avoit fait; & reconut *Paschal* pour *légitime Pape*.

*Voïons coment l'*Historien d'Alexandre III, *qui dit toujours des choses ce*

PRINCES contemporains.

comodement, persuadent aux autres que ce n'avoit été, de la part du *Roi*, qu'un artifice pour rompre leur *association*. Le *Comte de Glocester* meurt alors; & son fils *Gilbert* passe en *Guiène*, pour prendre l'Investiture des Fiefs, dont il héritoit. Il en revient très mécontent, parceque le *Roi* ne l'avoit investi, qu'en exigeant une très grosse somme. Le *Comte de Léicester*, instruit de la disposition des *Barons*, se hâte de revenir en *Angleterre*; & ne manque pas de soufler le feu, qui començoit à se ralumer. 263. *Henri*, que l'on informe de ce qui se passoit dans son *Roiaume*, y revient promtement: mais trop tard. Les *Barons* étoient en état de ne plus se fier à ses paroles. Ils le somment, à son arivée, « de confirmer les *Statuts d'Oxford* ». Il prend le ton haut, les traite de *Rebelles*, & menace de les chatier. Il n'étoit si fier que parceque, pendant son voiage de *Guiène*, il avoit mis son fils le *Prince Edouard*, & son frère le *Roi des Romains* totalement dans ses intérêts. Déja même *Edouard*, sous prétexte de faire la guerre au *Prince de Galles*, avoit fait passer la mer à quelques Troupes levées en *France*. La guerre étoit inévitable: mais, come on n'étoit prêt d'aucune part, on s'amuse réciproquement par des projets de négociation, pour avoir le tems de faire ses préparatifs. On lève des Troupes: mais plus lentement pour le *Roi*, que pour les *Barons*, qui s'étoient doné le *Comte de Léicester* pour *Général*. Pendant ce tems, le *Peuple*, à qui les *Etrangers* étoient odieux, parceque le *Roi* leur donoit la préférence,

SAVANS & ILLUSTRES.

si vous êtes sage, une Femme, qui vous donera des Enfans qui dégénèreront, une postérité que le mélange d'un sang vil rendra dissemblable à son Père. Rendés-vous enfin aux conseils de vos amis. Armés-vous pour la vangeance comune. Recouvrés la liberté pour vous-même, & pour ce peu de Noblesse *qui reste; & ne soufrés pas que ce Monstre si cruel travaille plus longtems à notre perte. Qu'il aprène enfin par son expérience que la Vertu, bien qu'il l'ait come écrasée en l'oprimant de tant de persécutions, ne manque ni de hardiesse, ni de fers vangeurs! La sûreté du* Roi, *le salut, la liberté du* Roïaume *sont entre vos mains; car la Fortune, aiant condamné tous les autres à l'impuissance de se signaler par cète illustre action, & n'aiant de bonté que pour vous, vous a réservé ce comble de gloire. Aucun delai n'est ici nécessaire, & l'on ne doit point atendre un tems favorable. Il croit vous avoir si bien enveloppé de ses artifices & de ses fraudes, qu'il ne pense pas devoir admètre aucun autre plus familièrement chés lui. Qu'il vous voie sans armes, ou bien armé, seul, ou suivi d'une foule de Soldats, il n'en conçoit ni crainte, ni soupçon. Vous pouvés le tuer en sûreté partout où vous voudrés. Lui tué, vous n'avés pas à craindre qu'il laisse qui que ce soit pour le vanger. Courage donc, Jeune-Home! Faites un effort pour ateindre au plus haut degré de la félicité. Courés intrépidement où la Vertu vous apelle; & ne refusés point à la Fortune l'obéissance, qu'elle vous demande. Si, par un engagement certain, vous nous promètés de faire ce que nous vous proposons,*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

tôt retournés en Toscane, que des Troupes du Roi de Sicile, comandées par *Robert*, Comte de Gravina, & *Richard de Gaia*, font rentrer cète même Campanie sous l'obéissance d'*Alexandre III.*

Les troubles de la Lombardie augmentent par l'avarice & les vexations des Oficiers de l'Empereur, lesquels, non contens d'ajouter continuèlement aux Impositions ordinaires, en imaginent de nouvèles; s'emparent de toute la Chasse; & privent la Noblesse de l'exercice de la Justice, dont elle jouissoit, depuis 300 ans, dans ses Terres. On n'ose pas encore éclater partout: mais on témoigne partout de la joie de ce que les Padouans & les Véronois avoient pris sur les Allemans & rasé les 2 forts Châteaux d'Appendice & de Rivoli.

La Trève, que l'Empereur avoit forcé les Pisans & les Génois de faire, étant expirée, cète année; les Pisans, après avoir brûlé Capo-Corso, surprènent, le 21 d'Août, Albenga, qu'ils pillent & réduisent en cendres. Ils vont ensuite, avec 31 Galères, chercher la Flote de Gène à la Côte de Pro-

mes. Voila des Auteurs, qu'il semble que l'on peut croire sans crainte de se tromper.

Ann. 1214, p. 148. *Il y eut, cète année, une célèbre Bataille entre l'*Empereur Otton, & Philippe, Roi de France. *Les 2 Armées, très considérables l'une & l'autre, se trouvèrnt en présence au Pont* de Bovine, *le 7 de Juillet, & l'on en vint aux mains.* Otton *avoit de son côté les Forces du Roi d'*Angleterre, *les Ducs de* Brabant & de Limbourg, *& les* Comtes de Flandre *&* de Boulogne. *De l'autre côté, se trouvoient tou te la* Fleur des François *& le* Duc de Bourgogne. *Le combat fut opiniâtre & dura longtems: mais enfin les* François *remportèrent une pleine victoire. Les Prisoniers, qu'ils firent furent en très grand nombre; & le butin fut immense. Cète disgrace ruina les afaires de l'*Empereur Otton; *& depuis il eut beaucoup de peine à se soûtenir. S'il en faut croire* Galvano Fiamma, *les* Milanois, *qui vouloient se vanger des* Crémonois *par lesquels ils avoient été mis en déroute l'année précèdente, s'étant avancés en forces à* Zenevolta, *combatirent les* Crémonois *avec tant de courage, qu'ils les mirent en déroute, & prirent leur* Carroccio. Fiamma *cite pour preuve de ce fait* la Chronique de Sicard: *mais il y a tout lieu de croire que cète déroute des* Crémonois *est imaginaire & suposée. On n'en voit pas un mot dans les deux Mss., dont je me suis servi pour faire imprimer la* Chronique de Sicard; *ni dans les* Chroniques de Crémone, *de*

Malaspina *se déclarèrent, cète année, pour la* Ligue de Lombardie: *mais, suivant l'usage des* Marquis *de ces cantons,* Conrad *ne tarda pas à reprendre le Parti de* Frédéric. *Cète année,* Eccelin de Romano, *dont les entreprises réussirent, se vit Maître de* Castelfranco, *de* Trivillé, *& de* Campreto, *Châteaux du* Domaine de Trèvise, *& de celui de* Massolento, *dont il s'empara par force. Il fit mourir à* Vèrone *les* Nobles de la Famille de Lendenara, *& beaucoup d'autres à* Padoue, *les acusant d'une Conspiration tramée contre lui. Les An*nales de Vèrone, *qui, pour ce tems, sont défectueuses & mal en ordre, parlent d'une bataille livrée au delà du* Mincio *par* Eccelin *& les* Véronois, *contre le* Comte Richard de Saint-Boniface, *à la tête des* Mantouans *& des* Banis de Vérone, *& le* Marquis d'Este Azzon VII *à la tête des* Ferrarois. *Il y eut de part & d'autre beaucoup de Morts & de Prisoniers, & des Chevaux en assés grand nombre suffoqués par la chaleur: mais la victoire fut indécise. Je ne saurois dire de quèle année est cète bataille. Elle est probablement de la suivante, come* Sigonius *l'observe.*

Année 1247, p. 278. *Je ne sais pas s'il faut en croire* Mathieu Paris *sur un fait, dont il ne se trouve aucune trace dans les* Historiens Allemans, *quoiqu'à vrai dire l'*Allemagne *n'a point, dans ce tems-là, d'Historien qui donc sur les évènemens des lumières sures.* Paris *dit donc que, tandis que le* Roi Henri, Landgrave de Thuringe, *se préparoit à recevoir solemnèlement la* Couronne Germanique, *le* Roi Con-

PAPES.

qu'il veut, & come il le veut, parle de l'Election de Paschal III. *Après avoir raporté la mort de Victor IV, il dit de son ton ordinaire.* Des 4 *faux Frères*, qui, pour la perte de leurs ames, s'étoient séparés de l'*Unité de l'Eglise*, il ne resta plus que 2 Membres fumans, savoir *Jean de Saint-Martin* & *Gui de Crème*, qui s'affligeoient & se plongeoient dans une douleur excessive. Saisis d'une grande frayeur, quand rien ne devoit les éfraier, ils se disoient l'un à l'autre: *Si nous choisissons de nous tourner du côté d'Alexandre, peut-être ne nous recevra-t-il qu'en nous couvrant d'un oprobre insuportable & d'une confusion éternèle. S'il nous reçoit, peut-être en agira-t-il avec nous, come le* Pape Innocent II *en agit avec les* Cardinaux, *qui s'étoient déclarés pour* Pierre de Léon *contre lui.* C'est pourquoi, désespérant d'être reçus par l'*Eglise*, ils mandèrent les autres *Schismatiques*, *Clercs* & *Laics*, tant d'*Italie* que d'*Allemagne*, lesquels étoient acourus pour les funérailles d'*Octavien*. S'étant donc assemblés tous, ils élevèrent, come des Opiniatres & des Perfides, au dessus d'eux une seconde *Idole*, qui fut *Gui de Crème*; &, se courbant à ses pieds, ils l'adorèrent. Sur le champ, ils envoièrent en grande hate en *Allemagne* vers l'*Empereur*, pour qu'il confirmât par l'*Autorité Impériale* leur abominable action; & pour que, dans la crainte qu'*Alexandre* ne les confondît, il les aidât promtement du secours de ses *Lètres Impériales*, & de ses honorables Envoïés. *L'Empereur* ne fut pas plustôt assuré de la mort d'*Octavien*, qu'il en eut beaucoup de

PRINCES contemporains.

en maltraite un grand nombre; & le *Comte de Leicester* fait ravager les Terres des *Favoris* & des *Conseillers du Roi*. La Ville de *Londre* prend le parti des *Barons*; & le *Roi* se tient enfermé dans la *Tour*. Come chacun, dans l'intention de mètre le *Peuple* de son côté, diféroit de comencer la guerre, les *Barons*, dans une *Requête* respectueuse au *Roi*, éclarent, « Qu'ils » sont prets à consentir » que les *Statuts d'Oxford* soient réformés par » un *Parlement libre*, à » condition que le *Roi* » ne prendra pour *Minis*» *tres* que des Naturels » du pais, come cela se » faisoit ailleurs ». Le *Roi*, quoique bloqué dans la *Tour*, ne répond point à cète *Requête*. Il comtoit que son Fils le viendroit dégager. Les *Barons*, campés à *Gittleword*, coupent si bien le chemin au *Prince Edouard*, qu'il ne peut pas aprocher de *Londre*. Le *Roi* fait dire aux *Barons*; « Qu'il confirmera » les *Statuts d'Oxford* ». Son ofre est acceptee. C'étoit ce qu'on avoit demandé. L'on risquoit à la rejeter de faire croire au *Peuple* qu'on vouloit la guerre, quoiqu'il ne fût pas nécessaire de recourir à ce remède extrême. Il se fait un *Traité*, portant, « 1°. Que les *Statuts d'*» *Oxford* seront inviola» blement observés; 2°. » Que toutes les *Places* » *fortes* seront remises » aux *Barons*; 3°. Que » tous les *Etrangers*, qui » ne seront pas unani» mement aprouvés des » *Barons*, seront banis » du *Roïaume*; 4°. Que » l'*Administration des A*» *faires du Gouvernement* » sera confiée à des *An*» *glois* naturels, aprouvés » des *Barons* ». Le *Roi* ne signe aparemment ce

SAVANS & ILLUSTRES.

outre la gloire immortèle que vous en recueillerés, vous recevrés la juste récompense duc à votre bienfait. Nous chercherons par toutes sortes de moiens, & nous viendrons à bout de vous unir par les nœuds du Mariage avec la Comtesse de Catanzano. *Nous leverons tout sujet de doute; & nous vous assurerons l'effet de notre promesse, par la religion du serment, ou par toute autre espèce de garantie que vous croirés devoir demander. Au reste, il est inutile de dire combien cète* Comtesse *est au dessus de vous par sa naissance, & combien de Grands Seigneurs elle a refusés, puisque je crois que rien de tout cela ne vous est inconu.* Pendant que *Roger* parloit, l'esprit du jeune *Mathieu*, qu'il étoit aisé d'émouvoir, avoit déja comencé de se sentir enflamé du desir de la gloire, de détester les crimes de *Maion*, & d'avoir une horreur extrême de son aliance. Ensuite, délibérant quelque peu de tems en lui-même, il pèse dans son esprit, d'un côté la bassesse d'extraction de la jeune Fille, qu'il avoit fiancée, l'infamie du Père de cète Fille, & le danger qui le menaçoit, de l'autre le mariage de la *Comtesse*; &, rougissant d'avoir hésité, se confirme dans la résolution qu'il avoit dessein de prendre. Il assure donc, sans plus de retardement, *Roger de Martorano* & les autres *Nobles*, qui se trouvoient-là, « Qu'il entreprendra » hardiment ce qu'ils lui » conseillent; & qu'il l'» exécutera, plein de » confiance, s'ils tiènent » ce qu'ils lui proposent ». On résout donc de part & d'autre de ne rien changer à ce qu'on avoit promis; la *Comtesse* & ses

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.

vence. Celle-ci, supérieure en nombre, leur ofre le combat. La nuit les sépare ; & les Pisans, dans leur retraite, sont accueillis d'une tempête, qui leur coule à fond 12 Galères avec tous ceux qu'elles portoient.

1166. L'Empereur *Manuel* envoie en Ambassade au Pape *Alexandre* le *Sébaste* JOURDAIN, fils de feu ROBERT, *Prince de Capoue.* Cet Ambassadeur ofre au Pape de riches présens ; lui propose de travailler à la réunion de l'Eglise Latine avec l'Eglise Grèque, & de rendre à l'Empereur Grec l'Empire d'Occident ; & lui promet, de la part de *Manuel*, assés d'or, d'argent & d'Homes, pour réduire toute l'Italie sous son obéissance. Le Pape ne pouvant pas, dans un tems de troubles, prendre légèrement son parti sur des propositions de cète importance, se contente d'envoïer à Constantinople 2 Légats traiter de la réunion de 2 Eglises, avec ordre d'examiner jusqu'à quel point on pouroit compter sur les promesses des Grecs.

Guillaume I dit *le Mauvais*, Roi de Sicile, meurt le 7 de Mai. *Ce*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Plaisance, de Parme, *& d'autres, lesquèles, après avoir parlé si nètement de la victoire remportée, l'année précèdente, par les* Crémonois, *n'auroient pas manqué de parler ensuite de celle des* Milanois, *si réèlement ils avoient batu les* Crémonois *cète année.* Flamma *dit encore que les* Milanois, *entrés dans la* Lumelline des Pavesans, *leur enlevèrent plusieurs Châteaux. Cela se peut. La* Chronique de Crémone *porte que les Crémonois firent, cète année, la guerre dans le* Plaisantin, *qu'ils y brûlèrent une grande étendue de païs, & prirent quelques Places.* P. 149. *Les instances multipliées d'*Innocent III *engagèrent, cète année,* Aldobrandin, Marquis d'Este, *à passer dans la* Marche d'Ancone. *Ce Pape l'en avoit investi de même que son père, le* Marquis Azzon VI, *mort au mois de Novembre 1212 : mais, tandis qu'après la mort d'*Azzon, Aldobrandin *étoit retenu dans la* Lombardie *par diférentes Afaires importantes, les* Comtes Celano, *Partisans d'*Otton, *s'étolent emparés de la* Marche d'Ancone ; *& le* Marquis *ne put que cète année penser aux Afaires de ce païs. Il engagea tous ses Allodiaux, & même son frère* Azzon VII *à des Florentins, qui lui prètèrent de grosses sommes pour lever des Troupes. Dès qu'il eut une Armée sufisante, il marcha vers ce païs : mais il eut besoin de beaucoup de courage pour surmonter des obstacles sans nombre, tant de la part des* Peuples, *que des* Comtes *només ci-dessus. Il eut pourtant le bonheur de les batre plu-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

rad, *fils de* Frédéric, *s'étant mis en embuscade, avec 15 mille Combatans, livra bataille à ce* Prince, *dont l'Armée fut mise en déroute, avec perte d'un très grand nombre de gens tués, d'un plus grand nombre de pris, & de tout le trésor envoïé par le* Pape. *Cet échec jeta le* Landgrave *dans une profonde mélancolie, qui le fit tomber malade & le conduisit au tombeau.* Sigonius *dit que ce Prince,* blessé d'un coup de flèche, & forcé de s'enfuir, mourut peu de tems après de douleur. *Il aura pris cela dans les* Annales d'Hirsauge *de* Trithème, *ou dans* Nauclerus, *qui disent que ce fut au siège d'*Ulme, *qu'*Henri *fut blessé. D'autres* Historiens *prétendent que ce* Roi *mourut chretiènement dans son lit d'une dissenterie. Combien, dans ces tems de troubles, où tant de tromperies avoient cours, où l'on faisoit tant de faux jugemens, où l'on étoit en proie à tant de passions dérèglées, ne fit-on pas de mauvais contes sur une pareille mort, chacun expliquant à sa guise les évènemens naturels, come on avoit du faire aussi du tems de* Grégoire VII *pour de semblables évènemens ? Cet accident ne fit point perdre courage au* Pape Innocent IV. *Il dépècha promtement en* Allemagne *le* Cardinal Pierre Capoccio, *qui fit élire Roi de* Germanie *&* des Romains, *le 4 d'Octobre de cète année,* Guillaume, Comte de Hollande, *Jeune-Home d'environ 20 ans : mais plein de courage & de grandeur d'ame, lequel s'étant emparé, l'année suivante, d'*Aix-la-Chapelle, *y fut solemnèlement couroné le jour de la Toussaints par* Guillaume, Cardinal-Evêque

chagrin & de tristesse : mais, pour qu'on ne pût pas avoir sur lui l'avantage de le vaincre dans ce qu'il avoit méchamment entrepris, il consentir, sans être arêté par la crainte de Dieu, sur le champ & sans aucun retardement, à cète iniquité si grande ; & dona tous ses soins à ralumer, autant qu'il put, le *Schisme* éteint. Pour mètre le plus grand comble à sa condamnation, pour intimider de plus en plus les *Catholiques*, & confirmer de plus en plus ses complices dans son iniquité, ajoutant péché sur péché, il jura de sa propre bouche sur les Saints Evangiles, « Qu'il tiendroit toujours pour *Catholiques* ledit *Gui* & ses successeurs, & pour *Schismatiques Alexandre* & ceux qui lui succèderoient » ; & força de jurer la même chose tous les *Ecclésiastiques*, qu'il put contraindre.

Je rens comte aux Empereur d'Occident, *dans* l'Art. *de* Frédéric I, *à l'année* 1167, *de ce que ce Prince fit pour établir* Paschal III *dans la* Basilique du Vatican.

Nous aprenons, *dit* Muratori *sous l'année* 1168, *p.* 587, de *Jean de Ceccano*, de *Romoald de Salerne* & d'autres *Historiens* que *Paschal III*, ou *Gui de Crème*, demeurant à la *Basilique de Saint-Pierre* hors de *Rome*, fut apellé de Dieu pour rendre ses comtes. Il mourut impénitent le 20 de Septembre.

Il plaît à l'Historien d'Alexandre III *d'embelir la mort de* Paschal III *de quelque chose de miraculeux*. Dans ce même tems, *Gui de Crème*, ocupant, *dit-il*, l'*Eglise de Saint-Pierre*, & demeurant opiniâtrement dans l'erreur

Traité, que pour se tirer d'embaras. Quelques jours après, la *Reine*, passant en bateau sous le *Pont de Londre*, est insultée par la *Populace*. Le *Roi* s'en fait un prétexte pour munir les *Places fortes*, au lieu de les remètre aux *Barons*; & ceux-ci ne congédient point leurs Troupes. Come la paix ne pouvoit pas durer, le *Prince Edouard*, pour fortifier le Parti de son Père, va travailler lui-même à fournir le *Château de Bristol* de toutes sortes de provisions. Le *Peuple* de cète *Ville*, à qui la précaution du Prince déplait, le bloque dans le *Château* de manière à le forcer d'user d'artifice pour s'en tirer. Il fait dire à l'*Evêque de Winchester*, « Qu'il veut aler exhorter le *Roi* de satisfaire entièrement les *Barons*: mais qu'il le prie, pour qu'il puisse sortir du Chateau, d'être sa caution envers le *Peuple de Bristol*; & de venir à *Londre* avec lui, pour être témoin de ce qu'il fera ». Le *Peuple* lève le blocus à la prière de l'*Evêque*, qui part avec le *Prince*: mais, en aprochant de *Windsor*, *Edouard* pousse son cheval; laisse-là le Prélat; & va s'enfermer dans ce Château, dont il avoit la jouissance. Les *Barons*, campés à *Kingston* sur la *Tamise*, viènent incontinent l'assiéger. La Place étant trop mal pourvue pour tenir longtems; le *Prince*, en intention de les amuser, va, suivi de peu de monde, négocier avec eux : mais ils l'arêtent, & le forcent à leur livrer ce Château pour prix de sa liberté. 1264. Le *Roi*, n'étant pas encore en état de soutenir la guerre, obtient des *Barons* une trève, suivie d'une paix, dont les con-

Proches ratifient la promesse de mariage ; on confirme par des sermens réciproques ce qu'on viens de conclure ; & l'on fixe un terme à la mort de *Maion*. *Mathieu* même ajoute « Que, s'il se présente une ocasion favorable, ce n'est pas son dessein d'atendre ce jour ; & qu'il ne tiendra pas à lui que la chose ne se fasse tout au plustôt ».

Il n'étoit pas dificile de s'apercevoir aussi que la Fortune, fatiguée de tant de succès de l'*Amiral*, ne cessoit pas moins ailleurs d'obéir à ses ordres. Le jour, qu'il avoit choisi pour tuer le *Roi* s'aprochant, il voulut avoir un entretien secret avec l'*Archevêque*; &, come ils raisonoient ensemble des moïens de déposer au plutot le *Roi*, de calmer les tumultes qui s'élèveroient parmi le *Peuple*, & de mètre ordre à l'état auquel le *Roïaume* aloit se trouver, ils eurent dispute ensemble au sujet de celui d'entre eux qui seroit chargé de la garde des *Trésors*, & des *Fils du Roi*. L'*Amiral* disoit, « Qu'on devoit lui confier la *Tutèle des Enfans*, & la *garde des Trésors* & de tout le *Palais*, parcequ'il seroit chargé de tout le poids de l'Administration des Afaires du *Roïaume*; que les *Trésors* lui seroient absolument nécessaires pour apaiser les mouvemens des Rebelles, & repousser les incursions des Ennemis étrangers; & que les dissensions & les guerres intestines, qui ne manqueroient pas de survenir, ne se pouroient assoupir qu'à grands frais». L'*Archevêque*, de son côté, disoit, « Qu'il ne souffriroit point que *Maion*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Roi, dit ROMOALD de Salerne, *étoit beau de visage & de bone mine. Il étoit fort gras, & d'une taille haute. L'élévation de son ame le rendoit avide de gloire; &, dans les combats, il fut toujours victorieux sur mer & sur terre. Plus propre à se faire craindre, qu'à se faire aimer, il fut odieux à son Roïaume. Trop atentif à ramasser de l'argent, il se montroit peu généreux à le dépenser. Il combla de richesses & d'honeurs ceux qui lui furent fidèles; & punit, par des suplices ou par l'exil, ceux qui lui manquèrent de fidélité. Il dona beaucoup d'atention à l'Ofice divin; & sa vénération pour les Ecclésiastiques fut très grande. Il décora d'admirables Peintures en Mosaïque la Chapèle de Saint-Pierre dans le Palais* (de Palerme); *en revêtit les murs d'une grande variété de marbres précieux; l'enrichit d'ornemens d'or & d'argent, & de magnifiques vêtemens ecclésiastiques; y établit un grand nombre de Clercs & des Prébendes; & régla tout pour que l'Ofice divin s'y célébrât d'une manière décente, posée, & marquant une crainte respectueuse de Dieu.* Son

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

sieurs fois; & parvint à remètre cète Marche, *en bon état.*

Année 1215, p. 150. Dans le *Concile général de Latran*, qu'*Innocent III* célèbra, cète année, *les* Milanois *entreprirent de défendre l'*Empereur Otton; *& le* Marquis de Montferrat, *come Parent de* Frédéric, *parla pour ce* Prince *avec tant de force, qu'il l'emporta sur les* Milanois. *Entre ce dont on accusoit* Otton, *on lui faisoit un crime d'avoir apellé* Frédéric, *le* Roi des Prêtres. *Il est hors de doute que, cète année, come le* Moine Godefroi *l'ateste*, Frédéric *fut couroné solemnèlement à* Aix-la-Chapelle *par* Siffred, Archevêque de Maience & Légat Apostolique. *On sait d'ailleurs que, sur les instances du* Pape, *il prit la Croix, & s'obligea d'aler faire la guerre à la* Terre-Sainte. *Cète année, il fit proclamer* Roi de Sicile *son fils* Henri: *mais le* Pape *ne trouvant pas bon que la même Persone fût en même tems* Empereur & Roi de Sicile, *il falut que, par une Lètre solemnèle, il prît avec le* Pape *un nouvel engagement de remètre à son Fils, dès que lui-même auroit obtenu la* Courone Impériale, *le* Gouvernement du Roïaume de Sicile, *que ce* Prince *reconoîtroit tenir du* Saint-Siège. Innocent III *pouvoit alors exiger tout ce qu'il vouloit.* Frédéric *promètoit tout dans la crainte qu'on ne favorisât son Concurrent. On verra, dans le tems, quel cas il fit de ces promesses & de ces sermens. On ne voit pas bien clairement si le* Pape, *qui jusqu'alors n'avoit fait qu'une*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

de Sabine. *Le* Pape *lui fit passer un renfort de 30 mille marcs d'argent, qui lui parvinrent heureusement: mais 14 mille autres marcs d'argent, que le* Pape, *étant encore à* Lion, *avoit remis entre les mains* d'Octavien, Cardinal de Sainte-Marie-in-Via-Tare, *lequel mena quelques Troupes au secours des* Milanois *& des autres* Confedérés de Lombardie, *n'eurent pas le même bonheur. Le* Continuateur de Caffaro *dit que ces Troupes étoient 15 cens Chevaux, que le* Pape *avoit pris à* Lion *à sa solde.* Amédée, Comte de Savoie, *ami de* Frédéric, *bien qu'il afectât d'être du Parti du* Pape, *trouva tant de prétextes de ne pas laisser passer tout de suite le* Cardinal, *qu'il l'obligea de séjourner près de 3 mois, & d'emploïer tout l'argent, qu'il portoit, à paier la solde de ses Troupes, qui, licentiées à la fin, s'en retournèrent chés elles. Alors si le* Cardinal *voulut passer en* Italie, *il falut que ce fût avec sa seule Maison, & par des chemins rompus & peu pratiqués. Les troubles de la* Pouille *étant apaisés;* Frédéric *vint, cète année, à* Pise. *Il se rendit ensuite en* Lombardie, *sans comètre d'hostilités. Il se porta depuis à* Turin, *pour aler*, avec une Armée innombrable, *si l'on en croit* Mathieu Paris, *du côté de* Lion; *ce qui fit craindre aux* Gens *de bien qu'il ne songeât à faire quelque mauvais tour au* Pape *& aux* Cardinaux, *qui se tenoient dans cète Ville. Mais cète* Armée innombrable *est une fable débitée trop légèrement par le bon* Paris. Pierre de Curbio, *qui se trouvoit alors à* Lion, *n'auroit pas omis, dans la*

PAPES.	*PRINCES contemporains*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
qu'il avoit embrassée; il lui vint aux reins un chancre envoié par le même *Apôtre*, lequel étoit acompagné d'une opression de poulmon. Il rendit continuèlement un pus fétide, jusqu'à ce qu'il rendit son ame impénitente, & qu'il pérît d'une très méchante mort. C'est pourquoi certain *Ecrivain de Vers* a dit en langage mesuré: *La Majesté impie, la Puissance hors de propos de l'insensé* Gui & d'Octavien *est tombée.* Alexandre, *un autre* Pierre *par la raison & par la Foi, s'élève. Il est ferme à présent sur la pierre, pour être ensuite élevé dans le Ciel* (a). **CALIXTE III,** Antipape, *précèdemment* Jean, Abbé de Strume *en* Hongrie, *élu, vers la fin de Septembre* 1168 *pour succèder à* Paschal III, *abdique son* faux Pontificat, *& se reconcilie le* 29 *d'Août* 1178 *avec* Alexandre III, *qui le fait* Gouverneur de Benevent. Il paroissoit, *dit* Muratori, *T. VI, p.* 587, que la mort de *Paschal III* devoit mètre fin au *Schisme*, puisqu'il ne restoit plus de *Cardinaux Schismatiques*; les *Antipapes* d'alors n'aiant pas coûtume d'en créer de nouveaux, come nous verrons qu'on le pratiqua depuis dans le grand *Schisme* du XIV[e]. siècle. Toutefois les *Schismatiques* ne restèrent pas en repos; & trouvèrent *Jean, Abbé de Strume*, Home apostat & plein de vices, lequel se prêsenta pour accepter le *faux Pontificat*, & prit le nom de *Calixte III.* Le	ditions sont les mêmes que de la précèdente: mais il ne tarde pas à la rompre, en tachant de surprendre le *Château de Douvre.* Les *Barons* alors perdent toute confiance, & ne pensent plus qu'à la guerre. Le *Comte de Leicester*, introduit dans *Londre*, s'y rend le plus fort par le secours des Habitans; ce qui force le *Roi* de traiter d'acomodement. Tous les Traités, faits jusqu'alors, n'aiant servi de rien, l'on convient de s'en remètre de part & d'autre à l'arbitrage du *Roi de France.* Ce Prince juge en faveur du *Roi*: mais, en disant, dans sa Sentence, « Qu'il ne prétendoit pas » porter préjudice aux » *Privilèges* légitimes des » *Anglois* ». Les *Barons* rejètent ce Jugement, come contradictoire en lui-même, en ce qu'il casse les *Statuts d'Oxford*, qui n'avoient été faits que pour le maintien de leurs *Privilèges.* Les hostilités recomencent. Le *Roi*, soutenu du *Prince*, son fils, & du *Roi des Romains*, se rend maître de quelques Places, sans que les *Barons* osent se prêsenter pour le combatre. Il marche droit à *Londre*, ne doutant pas que les Bourgeois intimidés n'ouvrent leurs portes; & qu'il ne ruine par là tout-à-fait le Parti des *Barons.* Le *Comte de Leicester* le prévient; & les Bourgeois, auxquels il fait craindre de se livrer à la discrétion du *Roi*, prènent la résolution de joindre leurs *Milices* à ses *Troupes*, pour aler combatre l'*Armée Roiale. Henri*, que cète résolution déconcerte, se retire dans le *Comté de*	» obtint ce qu'il demandoit, parceque, si c'étoit à lui que l'on comit la *Tutèle des Enfans*, il en naîtroit de furieux soupçons, & que le *Peuple* se confirmeroit étrangement dans l'opinion qu'il avoit déja: Qu'alors persone ne douteroit que l'*Amiral* n'eut eu dessein de s'emparer du Trône; & que l'indignation génèrale contre lui seroit à son comble: Qu'il feroit plus sage de confier la *garde des Trésors & des Enfans* aux *Archevêques*, aux *Evêques*, à d'autres Persones vènérables & religieuses, qui ne seroient suspects en aucune manière: Que les revenus du *Roiaume* étoient insufisans pour toutes les dépenses; & que, s'il étoit nécessaire, il recevroit des *Gardiens* même *des Trésors* ce qu'il lui faudroit ». Ils disputèrent longtems sur ces points; & l'*Archevêque* s'opiniatrant dans son avis, qui deplaisoit en tout à *Maion*, parcequ'il savoit que ce Prélat s'oposoit à ses complots sécrets, il lui dit en colère, « Qu'il » ne s'étoit pas conduit » à son égard de manière » à le devoir trouver d'un » sentiment contraire au » sien; & qu'il étoit digne » ment païé de l'avoir associé, par pure » grace, à ses projets, » lorsqu'il les pouvoit aisément executer, sans » l'en instruire, & quand » même il s'y oposeroit. » Mais que pour le prêsent, la diférence de » leurs sentimens ne lui » faisoit aucun tort, par» cequ'il n'avoit plus aucun doute de ce qu'il

(a) Corruit insani *Guidonis & Octaviani*
Impia majestas, intempestiva potestas.
Surgit *Alexander* ratione, fide *Petrus* alter:
Stat nunc in petra, posthæc statuendus in æthra.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

fils aîné *Guillaume II* lui succède, come il l'avoit ordoné, sous la Tutèle & la Régence de la Reine *Marguerite*, dont le premier soin est de se concilier l'afection des Peuplés par l'élargissement de tous les Prisoniers d'Etat, par le rapel de tous les Nobles, qui s'étoient enfuis, ou que les Ministres avoient fait exiler, & par la diminution des Impôts.

Au mois de Novembre, *Frédéric* revient en Italie avec une Armée considérable. Brescia, dont il ravage le Terrtoire, éprouve sa colère; & n'évite d'être assiégée qu'en donant 60 Otages. La plaine de Bergame est aussi très maltraitée. L'Empereur tient ensuite une Diète d'Allemans & de Lombards à Lodi. Les Peuples, vexés par ses Oficiers; acourent, Grands & Petits, & quelques-uns portant des Croix, pour implorer sa pitié. Le récit de ce qu'ils ont soufert semble l'émouvoir. Il leur promet justice : mais sa promesse n'a point d'exécution; & l'on ne douta pas dans le tems que ses ordres n'eussent autorisé ses Oficiers à faire tout ce qu'ils avoient fait.

manœuvre incertaine pour observer à quoi se termineroit une guerre imprévue, confirma véritablement l'élection de Frédéric; *parceque, tant qu'*Otton *vécut, on ne voulut jamais à* Rome *faire le dernier pas d'acorder la* Courone Impériale à Frédéric. *Mais il ne manque pas d'*Historiens, *entre autres* Richard de San-Germano, *qui disent qu'*Innocent *ne balança pas de se déclarer ouvertement en faveur de l'élection de* Frédéric *pour* Roi des Romains. Aldobrandin, Marquis d'Este, *avoit, par sa prudence, sa valeur, & sa libéralité, réduit sous son pouvoir presque toute la* Marche d'Ancone *: mais la mort le ravit au plus beau de la fleur de son âge; & l'on crut que les* Comtes de Celano *avoient trouvé le moïen de le faire empoisoner. Ce fut un coup extrémement désavantageux à la* Maison d'Este, *parcequ'il n'y resta plus de Mâles qu'*Azzon VII, Marquis d'Este, *que l'on comença d'apeller* Marquis d'Ancone *: mais il étoit dans un âge tendre; & par conséquent incapable d'imiter ses Ancêtres dans les grandes entreprises, qui demandent beaucoup de courage & de sens. Véritablement il conserva les* Etats *de ses Aieux*, Este, Rovigo, *& leurs autres belles Terres, situées dans un très-heureux païs: mais, à quelques années de là, son autorité déchut beaucoup dans* Ferrare, *parceque le* Ghibellin Salinguerra *devint trop puissant, come je le dirai dans son tems. Cète année, probablement après la mort du* Marquis Aldobrandin,

Vie d'Innocent IV, *une particularité d'une si grande importance. Cet Auteur dit seulement que* Frédéric *vint à* Turin, où, concertant avec le *Comte de Savoie* & d'autres *Barons* de ses Adhérans quelque méchanceté contre le *Pape*, il travailloit à le tromper à *Lion* très frauduleusement. *Le* Comte de Savoie *profita de la conjoncture pour se faire livrer par l'*Empereur *le Château de* Rivoli. *Suivant l'Auteur nomé ci-dessus, on tenoit à* Lion *que l'*Empereur *étoit venu pour tromper le* Pape *par quelque fourberie, & non pour l'oprimer par la force des Armes. Au contraire*, Frédéric, *dans une Lètre que* Rinaldi *raporte, dit*, « *Que Dieu lui avoit inspiré la résolution d'aler à* Lion, *afin de mètre fin aux discordes, & de se justifier auprès du* Pape *& des* François », *aparemment, come je le crois, de l'acusation d'être* Hérétique *&* Mécréant. *Je ne saurois dire s'il avoit réèlement, ou s'il feignoit d'avoir cète bone intention : mais je sais qu'une pareille protestation auroit été peu séante dans sa bouche, s'il avoit conduit une* Armée innombrable, *qui n'eût été que trop capable de faire croire que, loin d'avoir des desseins pacifiques, il en avoit de pernicieux. Aussi l'*Annaliste de Gène *dit-il*, « *Qu'il vint en* Lombardie, *doux come un Agneau, & disant qu'il vouloit obéir aux ordres du* Pape, *& rendre la paix au monde, ce qu'il feroit à la prière du* Roi de France ». *Quoi qu'il en soit, ses bons, ou mauvais desseins furent déconcertés par une nouvèle, qui le mit en fureur,*

PAPES.

Pape Alexandre l'avoit élu *Evêque de Tusculum*. Il fit ensuite une misérable figure dans sa Faction discréditée.

L'Historien d'Alexandre III, que Muratori *suit, ne s'exprime pas avec autant de sagesse.* Les 2 Chefs de la désolation, que le *Schisme* faisoit éprouver à l'*Eglise*, étant morts; les *Schismatiques*, qui restoient plongés dans l'abîme du désespoir, parcequ'il ne restoit plus persone du Corps de l'*Eglise* (a), qu'ils pûssent mètre à leur tête, prirent un certain *Jean*, autrefois *Abbé de Strume*, Home apostat, lubrique, vorace & vagabond; &, non sans doner à rire & se faire moquer de beaucoup de gens, ils l'élevèrent, come une troisième Bête cornue sur la Chaire de Pestilence; &, par l'inspiration du Diable, ils oserent adorer & révérer l'Abomination même. Cet Home apostat, l'objet, come il le méritoit, du mépris & de la haine de tous les Gens de bien, fut trop longtems le Chef & le Prince des Méchans & des Scélérats auxquels il s'étoit ataché. Ses Adhérans, ses Domestiques & ses Amis furent des Apostats, des Maquereaux, des Bâteleurs, des Moines déserteurs de leurs Monastères, des Gens condamnés pour leurs crimes, des Larons, des Ravisseurs, qui, come il étoit indigent & pauvre, lui portoient les dépouilles des Voiageurs & des Pèlerins.

Il fit sa plus ordinaire résidence à Viterbe. Alexandre III *&* Frédéric I *se reconciliêrent à* Venise, en 1177, *après une Négociation comencée dès l'année précédente.*

(a) C'est à dire l'*Eglise Romaine*.

PRINCES contemporains.

Sussex; & campe à *Lewes*, où le *Comte de Leicester*, renforcé des *Milices de Londre*, arive presque aussi-tôt que lui. Les *Barons* alors font presenter une Requête très soumise, par laquele ils prient le *Roi* « d'épargner le sang des *Anglois*, & de réformer, » de concert avec eux, » les abus du Gouvernement ». La hauteur & le mépris, avec lesquels le *Roi* reçoit cète Requête, irritent tèlement les *Barons*, qu'ils renoncent publiquement à l'obéissance d'*Henri*, le déclarant, avec tous ses Adhérans, *Ennemis de la Patrie*. Cète déclaration ne laissant plus d'espérance de paix, on en vient aux mains. Le *Prince Edouard*, à la tête de l'*Aile droite de l'Armée Roiale*, charge si vigoureusement la *Gauche des Barons* composée des *Milices de Londre*, qu'il la met en fuite. Il la poursuit quelque tems: mais, en revenant au champ de bataille, il trouve que la *Droite des Barons* avoit mis en déroute la *Gauche de l'Armée Roiale* & fait Prisonniers le *Roi* son père & le *Roi des Romains*. Come les Vainqueurs s'ocupoient encore de la poursuite des Fuiards, & qu'ils étoient asses mal en ordre, *Edouard* veut les ataquer: mais ses Troupes, quoique victorieuses, se disposent si lentement à charger, que le *Comte de Leicester*, qui remetoit promtement ses Troupes en ordre, se procure du tems, en envoiant faire au *Prince* des propositions d'acomodement. *Edouard* s'engage imprudemment dans une Négociation, qui traine; & pendant laquèle le *Comte* envoie de tous côtés des Détachemens, qui rendent au *Prince* la retraite impossible. Ne

SAVANS & ILLUSTRES.

» devoit atendre d'un pa» reil Associé: Qu'au reste » il se repentoit de ses » projets, qu'il y renon» çoit absolument; & » qu'il n'entreprendroit » jamais rien de sembla» ble ». L'*Archevêque*, quoique bien persuadé que l'*Amiral* lui parloit contre sa pensée, lui répondit: *Vous faites très bien; car l'atrocité de la chose m'y fait aussi renoncer; & nous ne pourions l'exécuter qu'aux risques de notre vie & de notre honeur.* Ils rompirent ainsi la société fraternèle, qu'ils avoient contractée ensemble; & *Maion* se retira, bien résolu de mètre tout en œuvre pour se vanger. D'abord, profitant de l'avidité du *Roi* pour l'argent, il l'irrita de tèle sorte contre *Lucque*, que ce Prince en exigea 700 onces d'or. Ce fut une perte, que l'*Archevêque* suporta très impatiemment; & l'indignité de la chose lui causa tant de honte & de colère, qu'il ne s'ocupa plus que du soin d'en tirer vangeance. *Maion* & lui, qui s'étoient précédemment si bien unis dès liens de la paix & de l'amitié, qu'ils s'apelloient *Frère*, devenus désormais Ennemis irréconciliables, travaillent réciproquement de toutes leurs forces, mais en secret, à leur perte; &, non contens d'ataquer la fortune l'un de l'autre, ils en veulent mutuèlement à leurs jours. L'*Amiral* projetoit de se défaire de l'*Archevêque* par le poison; & n'atendoit que le tems & le lieu propres à l'exécution de son dessein. L'*Archevêque*, aiant par lui-même & par ses Amis pénètré cet exécrable dessein, exhortoit les siens à le vanger d'un si grand forfait; & pour éfacer les soupçons qu'on avoit

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Guillaume, Marquis de Montferrat, dont l'Empereur avoit augmenté le Domaine de beaucoup de Châteaux & de Terres, fait la guerre aux Génois, & leur enlève les Châteaux de Palodi & d'Otaggio. Les Génois en portent leurs plainres à l'Empereur; & leur Députés n'en reçoivent aucune réponse favorable.

La guerre continue entre eux & les Pisans, à l'ocasion de la Sardaigne. Il se fair de part & d'autres des prises sur mer; & les Pisans ont entre leurs mains un grand nombre de Prisoniers. Come les Génois avoient précèdemment rendu Tributaires les 2 Judicatures de Cagliari & d'Arboréa; les Pisans, que l'Empereur avoit investis de toute la Sardaigne, demandent que l'entrée en soit interdite aux Génois. Ceux-ci réclament les droits, qu'ils avoient aquis sur cète Ile par la conquête qu'ils en avoient faite sur le Roi Mughett; & soûtiènent, « Que l'Empereur n'avoit pas pu, » sans leur faire tort, » en investir d'autres ». En preuve de leur Seigneurie, ils disoient, entre autres choses, « Que toutes les fois

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

eet Home adroit s'insinua si bien, par ses belles paroles & ses promesses, dans les bones graces d'Innocent III, *qu'il obtint de lui, sous la condition de servir en guerre le* Pape *de ses armes, l'Investiture des Terres, que la* Comtesse Mathilde *avoit posèdées dans les* Evêchés de Modène, de Reggio, de Parme, de Bologne, & d'Imola. *L'*Acte du serment, *qu'il prêta le 7 de Septembre, se lit dans les* Annales de Rinaldi. *Nous verrons, en avançant, quèle fut sa fidélité pour les* Souverains Pontifes. P. 151. *Les* Reggians *& les* Crémonois *assiègèrent, cète année, le Château de* Gonzaga, *dans le* Territoire de Mantone. *Les* Mantouans *eurent recours aux* Véronois, *qui ne manquèreut pas de se mètre eu eampagne avee eux. A l'aproche de cète Armée, les* Assiègeans *se retirèrent promtement. Suivant ee que* Ricordano Malespina *dit, Ch. 104, l'assassinat, fait à* Florence, *de* Buondeimonte de' Buondelmonti, *mit la division dans cète Ville. Les uns furent pour les* Guelfes, *les autres pour les* Ghibellins. Ricordano *done la liste de toutes les* Familles Nobles, *qui suivirent l'un ou l'autre Parti.* Galvano Fiamma *raporte, Ch. 248, que les* Milanois *entrèrent encore, en forees, cète année, dans la* Lomelline des Pavèsans, *& qu'ils emmenèrent une grande quantité de bestiaux & de meubles. Il ajoute qu'aiant fait une ligue avee* Thomas, Comte de Savoie, *qui vint en persone à leur secours avec mille Chevaux, ils alè-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& le fit promtement retourner sur ses pas. Les Rossi, *les* Correggieschi, *les* Lupi *& les autres* Parens d'Innocent IV, *que l'on avoit ehassés de* Parme, *aiant de bones intelligences dans la Ville, y marchèrent avee un gros Corps de Troupes, le Dimanche 16 de Juin.* Henri Testa d'Arezzo, *que l'*Empereur *en avoit fait* Podestà, *s'avança, sur la nouvèle qu'il eut de leur aproche, au devant d'eux, avee toutes les Troupes de la Ville, jusqu'au* Taro, *& leur livra bataille. Soie que le fort des armes le voulût ainsi, soit que le* Peuple de Parme *jouât deux jeux diférens en même tems, le* Podestà *fut tué dans l'action, & ses Troupes débandées retournèrent à* Parme, *où les* Nobles *banis & leur suite entrèrent avee elles.* Ghérard de Correggio *fut sur le champ proclamé* Podestà *par le* Peuple. *On s'empara des Tours & du Palais public, & l'on en chassa les* Oficiers *& les* Troupes de l'Empereur. *Le* Roi Enzo *faisoit alors le siège du Château de* Quinzana *dans le* Brescian. *Il eut à peine apris cète nouvèle, que, sans perdre un moment, il vint se poster sur le bord du* Taro, *pour empêcher qu'il n'arivât des secours à* Parme. *Cela n'empêcha pas les* Milanois *d'envoïer mille* Homes d'Armes, *dont chaeun, suivant les* Annales de Milan, *avoit 4 Chevaux. Les* Plaisantins, *si l'on en eroit les mêmes* Annales, *y en envoïèrent* 600: *mais peut-être ne fût-ee que* 200, *selon la* Chronique de Plaisance. *Ce secours, que* Gregoire de Montelungo, Légat Apostolique, *&* Bernard, *fils de* Roland Rosso, *conduisirent par la*

PAPES.

Dès que ce ridicule *Antipape* de Viterbe, alant toujours de mal en pis, *dit l'Historien que je viens de traduire*, foupçona qu'il fe traitoit amicalement fans lui de la paix & de la concorde entre le *Pape Alexandre* & l'*Empereur*, & dès qu'il fut avec certitude qu'on avoit acordé pleine fureté à tous les Voïageurs, il en fut, avec fes Complices, faifi d'une douleur auffi grande, que fi fon cœur fe fût brifé par le milieu.

Alexandre III, *après la paix & reconciliation abfolument faites, rentra dans* Rome *le 12 de Mars* 1178; *&, dans le mois d'Août fuivant, il ala prendre l'air à* Tufculum.

Ce fut là, *dit* Muratori, *T. VII, p.* 30, que, le 29 du même mois, il eut la confolation de voir à fes pieds *Jean, Abbé de Strume*, ci-devant *Antipape* fous le nom de *Calixte III*. Cet *Antipape* n'avoit pas pluftôt apris la réconciliation du *Pape* & de l'*Empereur*, qu'il s'étoit renfermé dans *Viterbe*, perfiftant avec la même opiniatreté dans le *Schifme*. *L'Empereur*, en étant informé, lui fit doner ordre « d'obéir & de » fe foumètre, s'il ne » vouloit pas qu'il le mit » au Ban de l'*Empire* ». Epouvanté d'un pareil ordre, *Calixte* fortit de *Viterbe*, & s'enfuit à *Monte-Albano*. *Jean*, Seigneur de ce Château, le reçut très bien, dans l'efpérance de s'en fervir à tirer beaucoup d'argent d'*Alexandre III*. *Chriftian, Archevêque de Maience*, informé de la fuite de *Calixte*, courut affiéger *Monte-Albano*, dont il ravagea le *Territoire*, en y détruifant les vignes & les bleds; &, laiffant enfuite affés de monde, pour tenir cète Place bloquée, il ala

PRINCES contemporains.

pouvant donc, ni fe retirer, ni combatre, il eft forcé d'accepter les conditions propofées par le *Comte*, favoir « Que les » *Statuts d'Oxford* pou- » roient être reformés » par 4 *Prélats*, ou 4 *Ba-* » *rons*, choifis par le *Par-* » *lement*; que, s'ils ne s'a- » cordoient pas, on s'en » remétroit au Jugement » du *Duc d'Anjou*, frère » du *Roi de France* & de » 4 *Seigneurs François*; & » qu'en atendant que le » *Parlement* eût tout ré- » glé, le *Prince Edouard* » lui-même & le *Prince* » *Henri*, fils du *Roi des* » *Romains*, refteroient en » ôtage entre les mains » des *Barons* ». Ce Traité, qui fut apellé *la Mife*, ou l'*Acord de Lewes*, n'eut point d'exécution. Le *Comte de Léicefter* fe fert du nom & de l'autorité du *Roi* prifonier pour fe faire obéir. Il en exige des ordres à fes propres Partifans de livrer les Places, qu'ils avoient en garde; & traite de Rebelles ceux qui n'obéiffoient pas à de pareils ordres. Les *Barons* forment cependant un nouveau plan de Gouvernement; &, pour le faire paffer, ils fongent à fe faire un *Parlement* qui ne fût compofé que de gens de leur Parti. C'eft pour cela, qu'en demandant la reforme des abus, ils violent eux-même les anciens ufages de la Nation. Ils établiffent dans chaque Province, avec une très grande autorité, 4 *Officiers*, fous le nom de *Confervateurs*, auxquels ils font adreffer un ordre du *Roi* de choifir chacun dans leur Diftrict 4 *Chevaliers* pour affifter au *Parlement*. C'étoit proprement convertir les *Etats Généraux* en une *Affemblée de Notables*. Laiffons ici parler *Rapin-Thoy-*

SAVANS & ILLUSTRES.

fur fon comte, il excitoit les efprits de la *Populace* contre l'*Amiral*; &, par fes infinuations, il faifoit entrer dans fes interêts beaucoup de *Nobles* & de *Militaires*.

Vers ce tems, le *Logothète Nicolas*, qui, par ordre de la *Cour*, étoit alors en *Calabre*, écrivit à *Maion* une Lètre, dans laquele, fuivant ce qu'il avoit apris de fes Amis, il l'inftruifoit en peu de mots de tout ce que *Mathieu Bonello* avoit fait dans ce païs, & de fes conventions avec la *Cameffe de Catanzaro*. Cète nouvèle tint longtems l'efprit de *Maion* en fufpend. Il ne croioit pas qu'il fût poffible qu'un jeune Seigneur, qu'il avoit élevé longtems & qu'il avoit avancé come fon propre Fils, s'opofat à fes deffeins. Mais, plufieurs perfones affurant la chofe, il la croit enfin; &, déja penfant à fe vanger, il travaille à ne pas laiffer une pareille action impunie.

Mathieu Bonello cependant, n'aïant plus rien à faire en *Calabre*, revient en *Sicile*; & s'arête à *Termo*, petite Ville à 20 milles de *Palerme*. Il y rencontre un *Militaire* de fa dépendance, qu'il avoit laiffé dans cète Ville en partant pour la *Calabre*, par lequel il eft informé que l'*Amiral* fe difpofoit à le faire emprifoner à fon arivée. Quoique *Maion*, par de frequentes Lètres, le preffat de venir, & que le tems ne lui permit pas une longue délibération, il réfolut prudemment de ne pas quiter *Termo*, qu'il n'eût envoïé quelqu'un adoucir l'efprit de l'*Amiral*. Il écrit en même tems à *Maion*; & lui mande, « Qu'il » a fi bien fait que les » troubles de *Calabre* font

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* **FREDERIC I.**

» que les Gaïétains & » les Napolitains a» loient en Sardigne » pour y comercer, ou » pour en enlever du » sel, & qu'ils rencon» troient des Vaisseaux » Gênois, ils leur en» voïoient un Ecu, 2 » vases de verre pleins » de Poisson, & 2 ba» rils de Vin ». L'Empereur renvoie le Jugement de cète contestation à la Cour Impériale.

1167. RENAUD, Archevêque de Cologne, réduit, en partie par la force, en partie par des présens, les environs de Rome sous la domination de l'Antipape *Paschal III.* Il gagne même à force d'argent le plus grand nombre des *Romains*, qui protestent en même tems au Pape *Alexandre* de lui rester fidèles; & qui, prenant de l'argent des 2 mains, trompent également les 2 Partis. *Frédéric* sort de Pavie, le 11 de Janvier, avec l'Impératrice & son Armée, pour aler à Rome. Arivé dans le Bolonois, il y fait le dégât jusqu'aux portes de Bologne, en vangeance du meurtre de son Vicaire *Bozzon*; & cète Ville est forcée de païer 6 mille Livres Monoie de Lucque, & de

EMPEREURS D'OCCIDENT, & **ROIS DES ROMAINS.**

rent assiéger Casal-Saint-Evaise, *Place considérable, qu'ils prirent, le 20 d'Août, & qu'ils détruisirent entièrement à la prière du* Peuple de Verceil. *Ils marchèrent ensuite pour le service du* Comte en Piémont, *& forcèrent le* Marquis de Primasio *(Je ne sais si ce nom n'est pas estropié) de s'acomoder avec le* Comte. Sigonius *dit que ce* Marquis *étoit celui de* Montferrat.

Annèe 1216, p. 153. *Innocent III* étant mort à Pérouse le 6 de Juillet, *Cencio, Romain*, & *Cardinal des Saints-Jean-&-Paul*, qui lui succèda sous le nom d'*Honorius III*, fut sacré le 11 d'Août. *Cète année*, Frédéric II *fit venir en* Allemagne *son fils unique* Henri, *qui n'étoit encore qu'un Enfant, & qu'il avoit déclaré* Roi de Sicile, *pour lui gagner l'afection des* Princes Germaniques; *& peut-être aussi parcequ'il craignoit que son éloignement n'ocasionât quelque révolution en* Sicile. *Le jeune* Roi, *que* l'Archevêque de Palerme *acompagnoit, passa de cète Ville à* Gaiete. *Les* Actes de la Comune de Modène, *que j'ai fait imprimer dans la* Dissertat. 47 *des* Antiq. d'Ital., *font voir qu'il traversa la* Toscane, *& vint à* Lucque, *puisque* Frogièri, Podestà de Modène, Ghérard Rangone, Aldéprand Pic *& d'autres* Députés *de cète Ville, alèrent, avec un Corps de Troupes, le recevoir à l'*Hôpital de San-Pellegrino, *le dernier endroit alors de la* Jurisdiction de Modène; *&, l'aiant conduit par les Montagnes jusqu'au* Pont de Guiligua, *le remirent en-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Montagne ariva très heureusement à Parme; *ce qui fut une grande consolation pour le* Peuple *de cète Ville. La nouvèle de cète révolution aiant été promtement portée à* Turin, Frédèric, *sentant bien quèle en étoit la conséquence, parcequ'elle lui coupoit la comunication de* Modène *& de* Reggio, *Villes de son Parti, & de la* Toscane, *acourut précipitamment vers* Parme, *& se retrancha dans le voisinage. Les* Parmèsans *se mirent en même tems à creuser des fossés, à faire des palissades, à construire des Betfrolds*, ou petits Forts, *pour leur défense. La Comune de* Reggio, *sur l'ordre de l'*Empereur, *mit en prison tous les* Parmèsans, *qui se trouvoient dans leur Ville. Les* Modènois *reçurent un pareil ordre, & se saisirent d'une cinquantaine de* Cavaliers Parmèsans, *venus à leur secours afin que les* Bolonois *ne les empêchâssent pas de recueillir les grains, & de plus des* Ecoliers de Parme *qui fréquentoient l'*Ecole de Droit *de* Modène, *alors pourvue de bons Professeurs, à cause des querèles de cète Ville avec celle de* Bologne. *Ils furent tous conduits à l'*Empereur, *qui les fit mètre en prison. La* Cavalerie de Parme *fut aussi défaite, non loin de* Montecchio, *par le* Roi Enzo, *qui fit beaucoup de Prisoniers. Ces Prisoniers & ceux qu'on avoit pris en divers endroits montèrent à mille, que l'*Empereur *eut entre ses mains. Il en fit un jour mourir cruèlement 4 à la vue de la Ville, & 2 le lendemain. Il auroit continué d'en faire de même des autres, si les* Pavèsans, *touchés de compassion, n'avoient pas*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
prendre possession de *Viterbe* au nom du *Pape*. Le *Peuple* se soumit volontiers : mais la *Noblesse*, excitée par *Conrad*, fils du *Marquis de Montferrat*, prit les armes contre l'*Archevêque* & le *Peuple*; &, se trouvant la plus foible, elle implora le secours des *Sénateurs* & du *Peuple de Rome*. Ceux-ci, come gens qui perdoient bientôt la mémoire de leurs fermens, vinrent au secours des *Nobles* de *Viterbe*. Il y eût eu sans doute une grande effusion de sang, si les ordres du *Pape* n'eussent pas forcé l'*Archevêque* & le *Peuple* d'éviter d'en venir aux mains. L'*Antipape Calixte*, voïant ses afaires tout-à-fait ruinées, s'humilia sincèrement; &, le 29 d'Août, il ala se jeter aux pieds d'*Alexandre* à *Tusculum*. Il confessa sa faute, & demanda miséricorde. *Le* Pape Alexandre, *come Home humble & débonaire, ne le quérela point, ne le réprimanda point; mais, suivant sa mansuétude naturèle, il le reçut avec bonté.* Ces paroles sont de *Romoald de Salerne*, qui dit ensuite: *Le* Pape Alexandre *le retint à sa Cour; & l'admit honorablement à sa table.* L'*Anonime du Mont-Cassin* dic qu'*ensuite* Alexandre *l'établit* Recteur de Bènevent. Muratori, *rapellant ici les ridicules fables débitées sur l'entrevue* d'Alexandre *& de* Frederic *à* Venise, *dit :* Cela sufit pour faire conoître quèle croïance mérite l'Inventeur de l'indécent acueil fait, à *Venise*, par *Alexandre* à *Frédéric*. Si ce bon *Pape* traita cet *Antipape* avec tant de bonté, coment n'avoit-il pas du traiter un *Empereur* tel que *Frédéric*, surtout lorsque les Médiateurs étoient les sages	*ras.*, p. 712. *Ce* Parlement, *ainsi composé, aprouva le nouveau plan des* Barons, *qui contenoit en substance :* Que le *Parlement* nommeroit 3 *Grands-Comissaires*, qui auroient le pouvoir de choisir 9 *Conseillers*, auxquels l'*Administration des Afaires publiques* seroit confiée : Que, si les deux tiers des *Neufs* ne se trouvoient pas d'un même avis, l'Afaire, dont il s'agiroit, seroit renvoïée aux *trois Grands-Comissaires* : Que le *Roi*, avec le consentement des *Grands-Comissaires*, pourroit casser, ou changer les *Neuf Conseillers*, ou partie d'entre eux, & même les *Trois* avec l'aprobation des *Barons* : Que les *Oficiers publics* seroient à la disposition des *Neuf Conseillers*. *Il seroit aisé de faire voir que ce nouveau plan étoit tout à l'avantage du* Comte de Léicester: *mais je ne crois pas qu'il y ait aucune nécessité de s'arêter sur ce sujet. Le* Roi *& le* Prince *furent obligés d'aprouver cète nouvèle forme de Gouvernement. Pendant que ces choses se passoient en* Angleterre, Urbain IV *avoit envoïé* Légat *dans ce* Roiaume, Gui, Cardinal de Sainte-Sabine, *qui, étant arivé à* Paris, *y reçut une Lètre du* Comte de Léicester, *par laquèle il lui faisoit savoir « Qu'il ne seroit pas reçu en* Angleterre ». *Cela n'empêcha pas le* Légat *de s'avancer jusqu'à* Boulogne, *d'où il cita tous les* Evêques d'Angleterre *de se rendre auprès de lui, pour lui rendre compte de leur conduite. Mais les* Evêques *ne jugèrent pas à propos d'obéir à cet ordre. Quand les Afaires du Gouvernement eurent été règlées de la manière dont je l'ai dit ci-dessus, les* Barons *crurent*	» apaisés : Que les *Calabrois*, de ses Ennemis » qu'ils étoient, sont devenus ses Amis les plus » chauds; qu'ils sont prêts » à faire tout ce qu'il voudra leur prescrire; & » qu'ils n'atendent plus » que ses ordres ». Il ajoute, « Qu'il a doné des » preuves plus que sufisantes de sa fidélité, » surtout dans cète Afaire qu'il a conduite avec » tant d'afection & de diligence; quoique pourtant il se fût toujours » prêté très soigneusement aux volontés de » l'*Amiral*, qu'il en eût » toujours exécuté les ordres en tout, dans l'espérance que l'*Amiral* » croiroit devoir une plus » grande bienveillance à » qui se livroit entièrement à ses Afaires, & » ne plus diférer le mariage de sa Fille, dont » il étoit convenu; mais » que cependant le contraire étoit arivé: Qu'au » lieu de reconoissance, » il éprouvoit plustôt de » l'ingratitude; qu'il soufroit depuis trop longtems de l'inquiétude, » que lui causoit le long » retardement de l'exécution de la promesse » de *Maion*, & qu'il se » voïoit trompé dans l'atente de ce qu'il desiroit : Qu'actuèlement » donc il le prioit, il lui » demandoit de la plénitude de tous ses vœux, » & le suplioit par les » services qu'il avoit pu » lui rendre, de récompenser par l'allegresse d'un mariage celui qui revenoit, après avoir changé sa » crainte en joie, après » avoir conduit les tristes » comencemens d'une » guerre, que l'on craignoit, à la plus heureuse fin ». L'*Amiral*, alant lu cète Lètre, la montre à ses Amis, & sur-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

doner 100 Otages, qui sont envoïés à *Parme*. L'Empereur continue sa marche, en exigeant de grosses contributions de toutes les Villes de la Romagne, dans laquèle il s'arète jusqu'au comencement de Juillet. Pendant ce tems, les Romains, voïant ceux de Tusculum & d'Albano refuser de païer les tributs excessifs, qu'ils leur imposoient, & paroître pancher en faveur des Allemans, vont, sur la fin de Mai, couper les bleds, les arbres & les vignes dans le Territoire de Tusculum, dont ils forment le siége. *Rainon*, Seigneur de cète Ville, hors d'état de résister à 30 mille Homes, qui l'assiégeoient, demande du secours à l'Empereur. Aussitôt l'Archevêque de Cologne s'enferme dans la Place avec quelques Troupes: mais, come il ne pouvoit pas y tenir longtems, *Christian*, Archevêque de Maience, ROBERT *de Basseville*, Comte de Loritello, & quelques autres Barons, avec un peu plus de mille Cavaliers d'élite, Allemans & Bourguignons, vont à son secours. Leur petit nombre n'inspire que du mépris aux Romains, qui fondent sur eux, &

tre les mains des Députés de Reggio & de Parme. *La Reine* Constance, *sa mère, se rendit aussi par une autre route en* Allemagne. *Les* Chroniques de Bologne *&* de Reggio *disent qu'elle passa par ces Villes, cète année.* Richard de San-Germano *difère le voiage de cète Princesse jusqu'en* 1218. P. 154. *On lit dans le* Bouquet de Fleurs de Galvano Fiamma, *que cète année les* Milanois, *irrités des Censures lancées contre eux par le* Pape, *& les prétendant injustes ou nulles, exercèrent plus fortement que jamais leur rage contre les* Pavèsans. *Ils prirent & détruisirent plusieurs de leurs Châteaux. Ils assiégèrent, & ne purent pas prendre celui d'*Arena, *non d'*Arona, *come dit* Sigonius, *Liv. XVI du* Roï. d'Ital. *Ils retournèrent encore ravager la* Lomelline. *Cet* Historien *ne dit rien ensuite de ce qu'on trouve dans la* Petite Chronique de Crèmone, *savoir que les* Crèmonois, *aliés des* Pavèsans, *ne se tinrent pas alors sans rien faire. Ils ravagèrent & brûlèrent, aux environs de l'*Adda, *les possessions des* Milanois *& des* Crèmasques; *& traitèrent de même une partie du* Plaisantin. *Ils prirent & ruinèrent* Ponte-Vico, *si toutefois il n'y a point de faute au nom. Leur Armée, en étant ensuite venue aux mains avec celle des* Plaisantins *auprès de* Montilé, *entre* Plaisance *&* Ponte-Vico, *la mit en déroute, & conduisit beaucoup de Prisoniers à* Crèmone. *Le tort, que les* Milanois *& les* Plaisantins *firent au* Territoire de Pavie, *en brûlant plusieurs Châteaux,*

demandé qu'il leur en acordât la vie, en lui réprésentant, « Que leur » mort ne contribùeroit en » rien à la prise de la » Ville, & qu'elle ne pou- » voit que le rendre o- » dieux à tout le monde ». Colorno *se maintint seul en cète ocasion. Tout le reste du* Territoire *fut dévasté, & vint au pouvoir de* Frèdèric, *qui pour ce siége avoit environ* 10 *mille Homes de* Cavalerie, *avec une* Infanterie *innombrable, tirée de diférentes Villes, & quelques milliers d'*Arbalêtriers Sarasins. *Ceux-ci détruisoient toutes les maisons, dont ils transportoient les matériaux au Camp de l'*Empereur. *On en bâtit, par l'ordre de ce Prince, au Couchant en face de* Parme, *une Ville avec fossés, baricades, beffroids, Pont-levis, Moulins, & autres fortifications, & choses nécessaires. Elle fut nomée* Vittoria, *nom qui parut d'un heureux présage pour l'*Empereur, *dont l'intention étoit de ne point partir de là, qu'il n'eût pris* Parme. *Il fit lui-même le plan de sa nouvèle Ville, après avoir fait prendre par ses* Astrologues *l'Ascendant le plus favorable. Ils le servirent bien come nous le verrons. Le Siége de* Parme *excita bientôt les* Aliés de l'Eglise *dans le voisinage à secourir cète Ville.* Richard, Comte de San-Bonifazio *se jeta dedans avec un petit corps de Troupes. Les* Mantouans *tombèrent sur les* Crèmonois, *dont ils ravagèrent & brûlèrent le* Territoire *jusqu'à* Casalmaggiore. Azzon VII, Marquis d'Este *avec les* Ferrarois, *les* Banis de Reggio, Biachino (*a*) de

(*a*) Diminutif peut-être de *Biaggio*, *Blaise*.

PAPES.

Vénitiens, qui n'avoient pas moins d'afection pour l'honeur de l'*Empereur*, que pour celui du *Pape*.

J'ai dit quelque part que l'Auteur de la Vie d'Alexandre III *étoit mort quelques années avant ce* Pape. *Il n'en conduit effectivement la* Vie *que jusqu'au retour* d'Alexandre *à* Rome *après la* Paix de Venise. *Il n'a done point fait mention de l'abdication de* Calixte III. *Il auroit été curieux de voir coment il en auroit pu parler après tout le mal qu'il avoit dit de cet* Antipape *& de ses Adhérans. Quoi qu'il en soit, la manière, dont* Alexandre *traita* Calixte *fait Honeur à tous deux. Elle montre la bonté d'ame du premier, & nous aprend que le second étoit un Home de mérite, puisqu'*Alexandre *ne fit pas dificulté de lui confier un* Gouvernement *de l'importance de celui de* Bènevent. *Il est d'ailleurs tout simple de supposer, quoique les* Histo-riens *ne le disent pas, que* Calixte *fit ses conditions avant d'abdiquer.* Alexandre *n'en traita pas de même le successeur, qui ne se soûmit pas volontairement.*

INNOCENT III,

Antipape,

dont le nom étoit Landon, *ou* Lando Sitino, *est élu, le 29 de Septembre* 1178, *pour remplacer* Calixte III. *Il tombe, en* 1180, *entre les mains* d'Alexandre, *qui le fait enfermer dans le* Monastère de la Cava; *ce qui termine le* Schisme.

Muratori, *T. VII, p.* 31, *après avoir parlé de l'abdication de* Calixte III, *dit tout de suite*: Il paroissoit à tout le monde que le *Schisme* étoit par là tout-à-fait éteint, quand il prit fantaisie à quelques *Schismatiques* désespérés

PRINCES contemporains.

qu'il étoit nécessaire de doner quelque satisfaction au Légat, *en lui envoiant* 4 Evêques *pour justifier leur conduite. Mois ces Députés le trouvèrent tèlement irrité, que, sans vouloir écouter aucune raison, il les chargea d'un ordre par écrit, d'excomunier les* Comtes de Léicester & de Glocester, *& de mètre leurs Terres & la* Ville de Londre *en interdit. Les Députés aiant fait savoir en* Angleterre *l'ordre, dont ils étoient chargés, trouvèrent, en repassant la mer, un Vaisseau, dont le* Comandant, *feignant d'être un* Corsaire, *leur enleva leurs Papiers, avec l'Ordre du* Légat, *& les jeta dans la mer. Le* Légat, *voiant bien que le tems n'étoit pas propre pour faire valoir l'autorité de son Maître, reprit le chemin de* Rome, *où bientôt après il fut élu* Pape *sous le nom de* Clément IV. *Peu de tems après, le* Comte de Léicester *se vit embarassé de 2 Afaires, qui lui causèrent de l'inquiétude. La* Reine *avoit levé en* France *une Armée, & la faisoit marcher à* Graveline *pour passer en* Angleterre; *pendant que, d'un autre côté, quelques* Seigneurs *prénoient les armes pour le* Roi *dans les* Provinces *voisines du* Païs de Galles. *La bone fortune du* Comte *le tira heureusement de ces embaras. Premièrement il prévint les* Révoltés, *qui avoient comté sur le secours de* Léolin, Prince de Galles, *en mètant ce Prince dans ses intérêts. Après quoi, il les batit, & les réduisit à quiter les armes. D'un autre côté, le vent demeura si longtems contraire, que la* Reine *se vit obligée de congédier son Armée, n'aiant plus d'argent pour la faire subsister.* 1265. Nouvel embaras, qui de-

SAVANS & ILLUSTRES.

tout à ceux qui l'avoient indisposé contre *Bonello*: & leur dit « Qu'on voit » alors pleinement la fausseté des choses, qu'on » lui avoit dites: Qu'il » étoit injuste d'acuser » d'un aussi grand crime » celui qui desiroit avec » tant d'ardeur & de- » mandoit avec des prié- » res si pressantes, la » main de sa Fille; & que » desormais il ne croiroit » rien de tout ce qu'on » lui viendroit dire con- » tre lui ». Il se hâte donc de lui recrire « de » venir en toute sureté; » de se défaire des in- » quiétudes qu'il avoit, » parceque ses desirs se- » ront au plustôt satis- » faits; & qu'il obtiendra » le mariage, qu'il de- » mande avec tant d'a- » fection ». *Bonello* n'a pas plustôt vu cète Lètre, que, come adouci par l'espérance du Mariage, il rentre, avec la joie peinte sur le visage, dans *Palerme*, où, reçu bien & comblé d'honeurs par *Maion*, il le remercie, & le prie de faire suivre sa promesse d'un promt effet. Ensuite, il va secrètement trouver l'*Archevêque*, alors malade de la fièvre, & lui rend compte de tout ce qu'il avoit fait. Le Prélat lui conseille très fort de hâter l'exécution de son projet, & d'écarter tout sujet de retardement, parcequ'une chose de si grande importance ne pouvoit plus se diférer sans danger. Depuis ce jour, *Bonello* n'a pas d'autre ocupation, que d'épier le moment favorable à l'acomplissement de son dessein. La Fortune même seconde ses soins. Elle se reprenoit, pour ainsi dire, d'avoir porté jusqu'à ce haut degré d'élévation & de puissance un Home de rien, devenu justement en horreur par tant de forfaits. Elle menaçoit enfin

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I

qui les aloient mètre en fuite, lorsque l'Archevèque de Cologne sort de la Ville; & charge si vigoureusement en queue les Romains, que leur Cavalerie, s'enfuiant à toute bride, laisse leur Infanterie à la merci des Allemans. Il en reste plus de 2 mille sur la place; & 3 mille, faits prisoniers, sont conduits à *Viterbe*. Le *Pape*, sans se laisser abatre par ce malheur, demande du secours à la *Reine de Sicile*. Elle envoie aussitôt des Troupes dans la Campanie Romaine; & le jeune Roi lui-même les acompagne. Elles assiégent un Château très fort, qu'une Garnison Allemande défendoit. Cependant *Frédéric*, au comencement de Juillet, quite la Romagne; & va faire le siége d'Ancone, qu'il avoit depuis longtems envie d'enlever aux Grecs. Il ne néglise rien pour en ètre bientôt maitre: mais, outre que la Ville étoit extrêmement fortifiée, les Grecs & les Habitans s'y défendent avec d'autant plus de vigueur, qu'aiant la mer libre, ils pouvoient continuèlement recevoir des secours de toute espèce. Après 3 semaines, l'Empereur, ne se voi-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

est confirmé par la Chronique de Plaisance, *qui dit en finissant :* La même année, on se batit à *Ponte-Nura. La* Chronique de Parme *explique ce que c'est que cète Bataille. On y lit que* l'Armée des Parmésans *ala jusqu'à* Ponte-Nura, *qu'on y vint aux mains, & que les* Plaisantins *furent batus. Ensuite, le 30 de Septembre, dans le voisinage du même* Pont *vers* Fontana, *les* Parmésans, *secourus d'un petit nombre de* Crémonois, *combatirent une partie des* Plaisantins, *des* Lodigians, *des* Crémasques, *& des* Milanois; *& firent beaucoup de Prisoniers. On voit dans les* Chroniques de Césène, de Bologne, & de Reggio, *que, le 14 de Juin de cète année, les* Troupes de Rimini *batirent celles* de Césène, *dont elles prirent 17 cens Homes. Les Vaincus, implorèrent le secours des* Bolonois; *& ceux-ci, 2 mois après, aiant fait un gros Corps de Troupes, renforcé de* l'Infanterie *& de la* Cavalerie de Reggio, *firent, durant 7 semaines, le siége du Château de* Sant' Archangelo. *La* Chronique de Bologne *dit qu'ils le prirent, & qu'ils en ravagèrent tous les environs: mais la* Chronique de Reggio *plus anciène, & les* Annales de Césène *ne parlent point de cète aquisition des* Bolonois. *Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux de* Rimini *furent forcés de rendre tous les Prisoniers : mais il ne paroît pas certain qu'alors ceux de* Césène *promirent obéissance à la* Comune de Bologne.

Ann. 1217. P. 156. *Honorius III*, pour procurer

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Camino, *& même* Albéric de Romano, *frère d'*Eccelin, *avec un bataillon de* Trévisans, *concoururent au secours de la Ville assiégée. Les* Génois *y envoïèrent* 450 Arbalètriers, *& les* Comtes de Lavagna, *neveux du* Pape, 300. Frédéric *au contraire se fit joindre par* Eccelin de Romano *avec les* Padouans, *les* Vicentins, *& les* Véronois. *Come* Eccelin, *en traversant, au mois de Juin, le* Mantouan, *aprochoit du Bourg de* Gazoldo, *le* Marquis d'Este *& les* Mantouans *l'ataquèrent, & mirent en déroute les Troupes, surtout celles de* Vérone, *qui faisoient l'Arrièregarde. Le* Cardinal Octavien de gli Ubaldini, *que le* Pape *avoit envoïé pour secourir les* Parmésans, *vint, avec les* Milanois, *les* Bresçians, *les* Mantouans, *les* Vénitiens, *& les* Ferrarois, *camper à la* Coupure de la Parma. *Cependant la famine augmentoit chaque jour de plus en plus dans* Parme, *à cause de la disète de vivres. Les* Mantouans *& les* Ferrarois *firent venir beaucoup de barques par le* Pô: *mais un* Pont, *bâti par le* Roi Enzo *sur ce Fleuve, les empêchant de passer, les* Aliés de l'Eglise *ataquèrent ce Pont & l'emportèrent. Ils introduisirent ensuite courageusement dans* Parme *une grande quantité de grains de diférentes espèces, de sel & d'autres vivres, dont cète Ville avoit grand besoin. Les* Bolonois *ne se tinrent pas alors les bras croisés, & profitèrent de l'éloignement des* Modènois *alés au* Camp de l'Empereur. *Non contens d'avoir envoïé, pour la défense de* Parme, 14 *cens Homes à* l'Armée de l'Eglise, *ils*

PAPES.

des environs de *Rome* de produire un autre *Phantôme* décoré du nom de *Pape*. Voici ce que *Jean de Ceccano* dit à ce sujet. *Le III des Calendes d'Octobre* (29 de Septembre) *quelques-uns de la Secte* Schismatique, *s'étant assemblés, élurent & consacrèrent* Lando Sitino *pour* Pape Innocent III. La *Chronique d'Anchin* raporte qu'il étoit de la *Race de ceux que les* Romains *apellent* Frangipani. C'est ce qu'on a peine à croire d'une Famille si noble & si catholique. La même *Chronique* ajoute, « Qu'» un *Frère de l'Antipape* » *Octavien* dona retraite » à celui-ci dans une de » ses Forteresses auprès de » *Rome* ».

Nous trouvons, *dit le même* Muratori *sous l'année* 1180, *p.* 38, dans l'*Anonime du Mont-Cassin* que l'*Antipape Innocent III*, cète année, *pris, avec ses Complices à la* Palombara, *fut conduit en exil à la* Cava. *Jean de Ceccano* dit aussi : *Le* faux Pape Lando Sitino, *pris par* Alexandre, *fut chargé de chaînes & conduit, avec ses Complices, en exil à la* Cava. *La* Chronique d'Anchin *porte que* le *Pape Alexandre* acheta du *Frère de l'Antipape Octavien* le Château de *la Palombara*, dans lequel *Landon* faisoit sa résidence ; & que, par ce moïen, il l'eût entre les mains ; ce qui mit absolument fin au malheureux *Schisme*.

LUCE III,

élu à *Città-Castellana*, pour être le successeur d'*Alexandre III*, le Mardi 1 de Septembre 1181, & non le 29 d'Août, come *Ughelli* le dit, intronisé le Dimanche 6 du même mois de Septembre, siége 4 ans & près de 5 mois,

PRINCES contemporains.

vient plus funeste au *Comte de Leicester*. On le soupçonoit d'aspirer au Trône, principalement parcequ'il retenoit prisonier le *Prince Edouard*, qui, suivant *l'Acord de Lewes*, avoit du recouvrer sa liberté tout aussitot après que le *Parlement* eut aprouvé le nouveau plan de Gouvernement. Le *Comte*, s'apercevant des soupçons qu'on avoit conçus, fait convoquer un *Parlement* par le *Roi*, suivant l'anciène forme : mais en prenant ses précautions pour que le nombre de ses Créatures y prévalût ; & fait ordoner par ce *Parlement*, « Que le *Prince* » *Edouard* sera mis en li» berté : mais qu'il se tien» dra toujours auprès du » *Roi*, pour lui obéir en » toutes choses ». Par là, come le *Roi* étoit prisonier, le *Prince* reste sous la garde du *Comte*, qui le fait garder soigneusement. *L'artifice de Leicester* ne lui réussit pas autant qu'il s'en étoit flaté. Le *Comte de Glocester*, se confirmant, ainsi que le Public, dans ses soupçons, prend les armes ; & beaucoup de monde se joint à lui. Le *Comte de Leicester* le fait déclarer Traître ; & marche avec ses Troupes à *Hereford* pour l'ataquer, menant le *Roi* & le *Prince* bien gardés. Ce dernier trompe ses Gardes, & joint le *Comte de Glocester*, qui lui résigne le Commandement, après l'avoir fait jurer, « Qu'il travaillera » de tout son pouvoir à » remetre en vigueur les » anciènes Loix ; à ré» former les abus, à chas» ser les Etrangers d'au» près du *Roi* ». Le *Comte de Leicester* dissimule l'inquiétude, que l'évasion du *Prince* lui causoit ; & dans ce tems-là même, il renonce solemnèlement,

SAVANS & ILLUSTRES.

de l'en précipiter ; & , poussant vers le bas le haut du cercle mobile de sa roue, començoit à le porter, par des détours raboteux, loin du droit chemin. L'*Amiral* s'étoit servi pour empoisoner l'*Archevêque* de la main d'un Domestique du Prélat, qu'il avoit gagné par ses dons & par ses promesses ; & , voïant le Prélat tarder tant à mourir, & languir si longtems, il étoit dans une inquiétude extrême, & craignoit qu'il ne recouvrât la santé. Ne pouvant atribuer ce qui l'alarmoit qu'à l'impuissance du poison, il en prépare un autre bien plus surement actif, & bien plus propre à doner la mort ; & , le portant lui-même un certain jour, il va rendre visite à l'*Archevêque* vers la onzième heure ; s'assit auprès de lui ; l'interroge d'abord sur son état ; & lui dit ensuite, « Qu'il peut réchaper ai» sement, en se laissant » conduire par les con» seils de ses Amis » ; & le prie « de prendre » un remède spécifique » pour son mal, qu'il » a lui-même fait prépa» rer sous ses ieux avec » le plus grand soin ». L'*Archevêque* lui jure là-dessus « Qu'il soufre un » si grand dégoût, qu'il » sent une tèle foiblesse » dans tous ses membres, » qu'il ne peut pas, sans » un grand danger, ex» poser encore à la fati» gue d'une évacuation » un Corps déja si débi» le ; Que la seule vue » de toute espèce de Mé» decine lui fait horreur ; » & qu'il ne prend même » un peu de nouriture » qu'avec beaucoup de » peine ». *Maion*, pour ne point lui paroître importun & ne se pas rendre suspect, en le pressant, ordone, « Que l'on

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FREDERIC I.*

iant pas plus avancé que le premier jour & voulant mètre sa gloire à couvert, fait insinuer, sous main aux Assiégés de traiter. Il en reçoit de l'argent & des Otages, & se retire avec honeur. Quoique pressé d'aler à Rome, il marche avec toute sa Cavalerie vers la Pouille; & son Infanterie le suit à petites journées. Les Siciliens n'en sont pas plustôt informés, qu'ils quitent le siége qu'ils faisoient, & volent à la défense de la Pouille. *Frédéric* les ateint au passage d'une rivière, & leur fait quelques Prisoniers. Il emporte ensuite d'assaut un Château, qu'il rend au Comte de Loritello, que le feu Roi *Guillaume* en avoit dépouillé; continue sa marche; & pousse, en faisant toujours le dégât, jusqu'au Tronto. Son intention ètoit d'aler plus loin: mais *Paschal III*, qui demeuroit à Viterbe, le fait presser si vivement d'aquiter sa promesse de le conduire à Rome, qu'il revient sur ses pas; &, le 24 de Juiller, il campe avec toute son Armée à la vue de cète Ville. Ce qu'il souhaitoir le plus ètoit de s'emparer de la Basilique du Vatican; mais elle

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

aux *Chretiens Latins* du *Levant* des secours, dont ils avoient grand besoin, entreprit de rétablir la paix en *Italie. A cet effet, come le* Continuateur de Caffaro *l'ateste, Liv. IV, il envoïa* Legat à Gène Hugolin, Evêque-Cardinal d'Ostie, *qui fut ensuite le* Pape Gregoire IX, *Personage d'une prudence rafinée, pour engager les* Génois *à faire la paix avec les* Pisans. *Les* Génois *promirent de s'en tenir à ce que le* Pape *décideroit: Les* Pisans *en firent de même; ce qui conduisit, après tant d'années de guerre, à remètre la bone intelligence entre ces Villes rivales. Le même Ecrivain contemporain dit encore que, cète année,* beaucoup de Persones religieuses, à la vue du grand nombre de sujets de querèle qui divisoient entre elles les *Villes de Lombardie*, s'étant entremises pour rétablir la paix & la concorde, enfin, par le secours de Dieu, la paix se fit & fut confirmée, au mois de Juin, entre les Villes de *Pavie*, de *Milan*, de *Plaisance*, de *Tortone* & d'*Alexandrie*. Milan *toutefois &* Cremone *continuèrent à se faire vivement la guerre. Dans la présente année, ainsi qu'on le voit dans la* Chronique de Crémone, *les* Cremonois, *secourus des forces des* Parmésans, *des* Modenois, *&* des Reggians, *alèrent se camper en présence de l'*Armée Milanoise, *qui, renforcée des* Troupes de Plaisance, de Come, de Novare, de Verceil, *&* d'Alexandrie, *s'étoit avancé jusqu'à* Zenevolta. *Leur présence produisit l'effet admirable d'engager les*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

enlevèrent, dans le mois de Juillet, aux Modénois, *par trahison, c'est à dire à prix d'argent, le Château* de Bazzano. Sigonius, *Liv. XVIII, dit au contraire que cète Place se rendit à condition de bône guerre.* Eccelin de Romano *vola pour lors au secours des* Modènois, *avec lesquels il ala, près de* Bazzaro, *camper en face du* Camp des Bolonois, *en atendant un renfort de Troupes que le* Roi Enzo *devoit envoïer. Ils en vinrent ensuite aux mains, le 23 de Juillet, avec les* Bolonois. *Il y eut de part & d'autre beaucoup de Morts: mais l'*Armée Bolonoise *fut batue.* Sigonius *ne s'acorde pas encore sur ce point avec nos* Annales. *Malgré cela, les* Bolonois *s'emparèrent ensuite de* Montalto, *de* Savignano, *& d'autres Places du* Modénès. Jacopin *& son neveu* Guillaume de' Rangoni *de* Modène, *étoient passés ci-devant, avec 25* Homes d'armes, *au service du* Roi Enzo. *Sans congé de l'*Empereur, *ils abandonèrent le siége de* Parme; *ce qui fut cause qu'ils furent banis de* Modène *avec toute la* Faction Guelfe, *dite* des Aigoni. *Les* Bolonois *leur donèrent, pour l'habiter, le Château de* Savignano. *Cète année, les* Peuples de la Lunigiane *&* de la Garfagnana *se révoltèrent contre l'*Empereur, *& mirent son* Vicaire *en prison dans le Château de* Groppo-San-Piètro. *Dans le même tems, le* Marquis Obizzon Malaspina *recouvra ses* Terres de la Lunigiane. *Beaucoup de Places, ci devant révoltées contre les* Génois, *rentrèrent aussi sous leur domination: mais non* Savone, *qui s'opiniâtra dans sa ribellion. Les mêmes* Gè-

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

PAPES.

étant mort à *Vérone*, en 1185 avant le 25 de Novembre, jour auquel on l'enterre dans la Cathédrale de cète Ville. Il étoit mort vraisemblablement le 24 : mais on n'en a point de preuves.

Il étoit de *Lucque*, & s'apelloit *Humbald*, ou *Hubald*. On fait peu de chose de sa vie. Il avoit été *Prêtre-Cardinal* du Titre de *Sainte-Praxède*. Il ocupoit depuis longtems le Siège d'*Ostie* & de *Vellétri*, lorsqu'il fut élu *Pape*, étant alors très vieux. C'étoit un Home fort peu létré : mais on n'en conçut pas moins de grandes espérances de son Pontificat, parcequ'employé, toute sa vie, dans le maniment des Afaires les plus épineuses, il avoit joint à beaucoup de prudence & d'adresse une expérience, qui tient souvent lieu des plus grands talens. Mais les Esprits inquiets des *Romains* firent évanouir toutes ces espérances. Ils ne tardèrent pas à mètre *Luce* dans la nécessité d'abandoner *Rome*, & de se retirer en *Lombardie*.

Nous aprenons, dit *Muratori*, T. VII, p. 39, *de* Ptolemée de Lucque *que le* Pape *acorda*, *cète même année* (1181), aux *Lucquois* la permission de *batre monoie*; & *que*, voulant rendre leur Ville extrêmement illustre, il la préfera pour la *Monoie* à toutes les Villes de la *Toscane*, de la *Marche* (d'Ancone), de la *Campanie*, de la *Romagne* & de la *Pouille*. *Mais il faut expliquer cète concession. Nous savons certainement, & l'on en peut voir les preuves dans mes* Antiquités d'Italie, *que* Lucque, *dès le tems des* Rois Lombards, *jouissoit du* Droit de batre Monoie. *On ne conoît point d'autre* Ville

PRINCES contemporains.

pour le *Roi* & pour le *Prince Edouard*, à toutes les pretentions, qu'ils pouvoient avoir sur le *Roiaume de Sicile*; & notifie cète renonciation au *Pape* par une *Lètre* du *Roi*. Le *Prince Edmond* n'est pas plustot à la tête d'une Armée, qu'il lui vient des Troupes de toutes parts; & qu'il se voit en état de chercher le *Comte de Léicester* qui, fort inférieur, se retiroit de poste en poste, pour éviter le combat, atendant avec impatience un renfort que *Simon de Montfort*, son fils, lui devoit amener du païs de *Kent*. En effet, ce renfort vient à une journée d'*Evesham*, où le *Comte* étoit campé : mais le *Prince Edouard*, averti de la marche de *Simon*, s'avance à sa rencontre, & met ses Troupes en déroute. Il retourne aussitot sur ses pas, & va combatre *Léicester* qui ne savoit pas encore la défaite de son Fils. L'Armée du *Comte* est batue; lui-même est tué dans la bataille, & le *Roi* recouvre la liberté. Son premier soin, dès qu'il est libre, est de faire sentir le poids de sa vangeance à ses Ennemis; ce qui lui cause de nouveaux embaras. *Simon de Monsfort*, qui gardoit le *Roi des Romains* dans le Chateau de *Kenelworth*, lui rend la liberté, sans en rien exiger, espérant s'en faire un Protecteur : mais le *Roi* lui refusant le pardon, qu'il demandoit, il laisse Garnison dans *Kenelworth*; & se retire dans l'Ile d'*Axholm* au *Comté de Lincoln*. Il y rassemble les débris de l'Armée de son Père; &, come il pouvoit se maintenir aisément dans cète Ile, il fait repentir le *Roi* de l'avoir traité trop rigoureusement 1266. Au comencement de cète an-

SAVANS & ILLUSTRES.

» garde sa potion pour » un autre jour ». Il s'assied ensuite familiérement auprès du Malade; &, le reprimandant avec douceur, il l'exhorte, « à ne pas » recevoir avec tant de né» gligence les conseils de » ses Amis, & ne pas vou» loir toujours ne faire » que ce qu'il veut, puis» qu'il n'ignore pas qu'un » effet de la maladie, est » de souhaiter le plus sou» vent ce qui peut nuire, » & de mépriser ce qui » peut être utile ». Il ajoute, « Qu'il faut quel» quefois, si l'on veut » guerir, se faire violen» ce à soi même ». Il jure en même tems, « Qu'il » n'a pas moins d'inquié» tude sur la santé de l'» *Archevêque* qu'il n'en » auroit sur la siene pro» pre; parceque si le Pré» lat vient à mourir, il » ne sait pas ce qu'il fau» dra qu'il fasse, ni de » quel coté se tourner, » avec qui se lier, à la » fidelité de qui s'en ra» porter, puisqu'il ne co» noit aucun autre sur » qui son espérance se » puisse fonder, ni qui » puisse mériter sa con» fiance ». L'*Archevêque* lui rend graces en s'excusant sur sa foiblesse. Il loue la fidélité de l'amitié de l'*Amiral*; & répond au long à chaque chose, en faisant durer la conversation sur divers autres sujets, après avoir secrètement envoïé dire à *Bonello*, « Que, s'il est » Home de cœur, il se » hâte dans ce moment » même, & se dispose a» vec courage à l'accom» plissement de ce qu'il a » promis; qu'il fasse ar» mer en cachète ses Sol» dats, & les place dans » les lieux convenables; » que cependant il re» tiendra *Maion*, en l'em» barassant de discours » de diférentes sortes ».

EVENEMENS *ſous le règne de l'Empereur FREDERIC I.*	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
ètoit bien fortifiée, & défendue par les Troupes du Patrimoine de S. *Pierre.* Les Allemans ſont repouſſés à tous les aſſauts, qu'ils donènt pendant une ſemaine: mais ils viènent à bout de mètre le feu à l'Egliſe de Sainte-Marie de la Tour, qui tenoit à la Baſilique, où peu s'en faut que les flames ne pénètrent. La Garniſon prend l'épouvante, & ſe rend à condition de ſe retirer en ſureté. Le Dimanche ſuivant, *Paſchal* célèbre ſolemnèlement la Meſſe dans la Baſilique, & courone l'Empereur d'un Cercle d'or, come Patrice des Romains. Le Mardi d'après, *Frédéric* a la fantaiſie de recevoit une ſeconde fois la Courone Impériale; & l'Impératrice eſt couronée en même tems. L'Empereur travaille enſuite à gagner la Nobleſſe & le Peuple de Rome. Il leur propoſe d'engager *Alexan-* » *dre* à renoncer au » Pontificat, & pro- » met d'engager *Paſ-* » *chal* à renoncer de » même, afin qu'on » puiſſe enſuite élire » canoniquement un » nouveau Pape; ajou- » tant que c'eſt le moi- » ien qu'il rende la paix » à tout le monde, &	Milanois *à ſe retirer très vîte. Ecoutons* Galvano Fiamma, *qui, dans ſon* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 250, *dit que les* Milanois *alèrent, cète année, avec leur* Carroccio *dans le* Crémonès; *qu'ils s'emparèrent de* Rumigo *& de* Zenevolta, *qu'ils prirent le* Carroccio *des* Crémonois, *& qu'ils firent priſonier l'*Evêque de Crémone, *avec un très grand nombre de* Crémonois. *Le* Podeſtà de Crémone *envoia les menacer: mais il n'oſa ſortir de la Ville. Après d'autres exploits, les* Milanois *alèrent ravager le* Parméſan. *Enfin les* Paveſans, *pour la troiſième fois, jurèrent d'obéir aux* Milanois. *Nous ne ſomes pas obligés de croire en tout* Galvano Fiamma, *le plus ſouvent adulateur de ſa patrie. Le* Chroniqueur de Plaiſance *eſt bien plus digne de foi, lorſqu'après avoir dit que les* Plaiſantins *& leurs Aliés alèrent faire le dégât dans le* Territoire de Crémone, *il ajoute que les* Paveſans *d'une part, & les* Milanois *& les* Plaiſantins *de l'autre, firent un Compromis au ſujet de leurs diférens entre les mains du* Podeſtà de Plaiſance, *lequel ordona par ſa Sentence que les* Milanois *cèderoient aux* Paveſans Vigevano *pour* 10 *années, & qu'il reſteroit quelques Bourgs & Villages aux* Plaiſantins. *Il eſt écrit dans les* Anciènes Annales de Modène *que, cète année, les* Bolonois *prirent aux* Modenois, *les Châteaux de* Bazzano, *de* San-Ceſario, *& de* Nonantola; *& qu'ils ſoûmirent toute la* Romagne: *mais ces faits, arivés beaucoup plus tard, ſont*	nois *prirent une* Galère *de* Frédéric, *qui venoit de* Pouille, *& portoit* 3 Nobles Milanois *de la* Maiſon de Pietraſanta, *que l'*Empereur *comtoit échanger contre des Priſoniers* Bergamaſques *détenus à* Milan. *On fit ſur cète Galère* 400 Priſoniers, *entre leſquels étoit* Rubaconte, *l'un des principaux* Nobles de Bergame. Année 1148, p. 285. *Cète année fut mémorable par la glorieuſe délivrance de* Parme. *La rigueur de l'hiver avoit fait retirer dans des Quartiers une bone partie des* Armées du Pape *& de l'*Empereur, *campées ſous* Parme. Frédéric *néanmoins étoit reſté conſtamment au ſiége dans ſa* Ville de Victoria. *Au mois de Janvier de cète année, la* Cavalerie Parméſane *fut défaite auprès du* Collechio *par les* Banis de Parme, *qui tuèrent enſuite injuſtement* Bernardo de' Roſſi, *qu'ils avoient pris dans le combat: mais les* Parméſans *en tirèrent le même jour une déteſtable vangeance, en faiſant mourir* 4 *des principaux* Nobles *de la* Faction de l'Empereur. *Ils eurent encore une autre infortune.* Les Mantouans *avoient amené ſur le* Pô 7 gros Bateaux encaſtellés, *c'eſt à dire portant des Châteaux de bois, pour empêcher les* Crémonois *de bâtir un Pont ſur ce Fleuve. Ils paſsèrent en dépit des* Crémonois: *mais, le* Roi Enzo *les venant ataquer, ils abandonèrent leurs gros* Bateaux, *& prirent la fuite de manière qu'il en reſta beaucoup de Priſoniers.* Frédéric, *dont l'uſage étoit de groſſir extrêmement les heureux ſuccès, & de réduire preſque à rien les ſuccès malheureux: ce que l'on trouve néanmoins a-*

PAPES.

de Toscane, *qui jouit alors du même* Droit. *Elle continua de l'exercer sous les* Empereurs François & Allemans; & *ce* Droit *ne pouvoit s'établir dans les* Villes du Roïaume d'Italie, *que par la concession des* Rois, *ou des* Empereurs. *Il me paroît donc vraisemblable que la concession du* Pape Luce *se restreignit à doner cours aux* Monoies de Lucque *dans tous les* Etats de l'Eglise Romaine.

Quoique je doive être & que je sois beaucoup moins au fait des anciens usages d'*Italie*, que *Muratori* ne l'étoit; j'ose trouver son explication insufisante. Les *Monoies des Princes & des Villes du Roïaume d'Italie* devoient nécessairement avoir cours partout où le Domaine suprême du *Roi d'Italie*, ou de l'*Empereur* s'étendoit; &, par conséquent, la *Monoie de Lucque* devoit être reçue dans les *Etats de l'Eglise Romaine* avant la concession de *Luce III*. Il faut donc dire que ce *Pape*, en préférant la *Monoie de Lucque* à celle de toutes les *Villes de la Toscane*, *de la Marche d'Ancone*, *de la Campanie*, *de la Romagne*, & *de la Pouille*, voulut, non seulement qu'elle fût admise, par les *Sujets de l'Eglise Romaine*, dans le *Comerce ordinaire* de la main à la main: mais encore que, dans les *Tribunaux* & dans les *Actes* reçus par les *Oficiers Publics*, elle fût admise indiféremment avec la *Monoie Papale*, & que, sur les ofres des Parties, les paiemens pûssent être ordonés, ou stipulés, & se faire en *Monoie de Lucque*. Si ce n'est pas cela que *Ptolémée* a voulu dire, il faut croire qu'il étoit mal informé de l'origine du *Droit*, que *Lucque* a-

PRINCES contemporains.

née, la *Reine* & le *Prince Edmond*, qui s'étoient retirés en *France* après la bataille de *Lewes*, en reviénent; & bientot après arive un *Légat* de *Clément IV*. Ce *Légat* comence par excomunier le *Comte de Leicester*, quoique mort, & tous ceux de son Parti, morts & vivans. Il notifie ensuite au *Roi* une *Bulle* d'*Urbain IV*, par laquèle ce *Pape* avoit révoqué le don de la *Sicile* fait au *Prince Edmond*. On avoit tenu cète *Bulle* secrète, parcequ'on étoit en Négociation avec *Charle, Duc d'Anjou*, frère de S. Louis, au sujet de ce *Roïaume*, dont *Clément IV* investit, cète année, *Charle*, à condition d'en faire la conquête sur le *Roi Manfred*, ou *Mainfroi*, qui le possédoit par le vœu des Peuples. Le *Prince Edouard* marche contre *Simon de Montfort*, qui se rendoit de jour en jour plus redoutable dans l'Ile d'*Axholm*; & l'oblige, avec beaucoup de peine, à se rendre, & même à prometre de livrer le Château de *Kenelworth*: mais le Gouverneur de cète Place refuse d'obéir à l'ordre du *Comte*. Peu de tems après, *Edouard*, à force de bones manières, fait rentrer les *Cinq Ports* sous l'obéissance du *Roi*. Lorsqu'on croioit n'avoir plus qu'à soumètre le Château de *Kenelworth*; quelques Mécontens vont s'enfermer dans l'Ile d'*Eli*. D'autres les y joignent en si grand nombre, que l'Afaire devient très sérieuse, à cause de la situation de cète Ile. On croit cependant devoir comencer par assiéger le Château de *Kenelworth*. La Place étoit forte & bien munie; & l'on convertit le siége en blocus. 1267. Le *Roi* tient dans la *Ville de Kenelworth*, située au bas du

SAVANS & ILLUSTRES.

Bonello fait sur le champ ce que l'*Archevêque* lui mandoit. Il assemble ses Soldats dans le lieu le plus secret de sa maison. Il leur expose toute l'Afaire, & les exhorte en peu de mots « d'avoir de la » hardiesse & du coura» ge, la chose pouvant » s'executer sans avoir » rien à craindre, ni cou» rir aucun risque; parce» que, si *Maion* ne soup» çone point le danger, » qui le menace, il n'est » pas douteux que tous » les passages, par les» quels il poura fuir, lui » seront fermés; & que, » si par hazard informé » de la chose, il craint » de sortir, & veut faire » quelque tentative, il ne » faudra pas balancer à » le tuer dans le Palais » de l'*Archevêque*, sans » lui laisser le tems de » délibérer ». Il n'avoit pas besoin de longs discours pour persuader des gens, que leur serment engageoit à faire ce qu'il leur demandoit, & que leur vieille haine pour *Maion*, & l'espoir de la récompense animoient encore plus. Déja le crépuscule succédoit au coucher du Soleil, quand tout à coup des bruits incertains répandus dans toute la Ville, y causent de l'étonement. Les Citoïens marchent de côté & d'autre par pelotons, & se demandent mutuèlement, « d'où naît l'étonement » soudain de tout le mon» de ». Quelques-uns panchant la tête & dressant les oreilles, s'assemblent en petit nombre dans les places, & se font part de leurs sentimens diférens les uns des autres. L'opinion cependant la plus générale, est « Que, par » le conseil de *Maion*, le » *Roi* devoit aler, cète » nuit, chés l'*Archevêque*, » & qu'aparemment il se-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur ***FREDERIC I.***

» qu'il ne se mêle plus » des Elections. Il ofre » en même tems de » rendre tous les Prisonniers de guerre ». La proposition ne déplaît point aux Romains. Ils veulent même persuader au Pape *Alexandre* d'y consentir. *Alexandre* le refuse, abandone le Palais de Latran, se retire successivement dans plusieurs Maisons fortifiées, & ne cesse pas de travailler aux Afaires de l'Eglise & de l'Etat. Le jeune Roi *Guillaume*, informé de ce qui se passoit à Rome, envoie 2 Galères bien fournies de monde & d'argent, pour emmener le Pape en sureté. Ces Galères remontent le Tibre; & leurs Comandans sont introduits à l'Audiance du Pape par *Otton Frangipane*, qu'ils avoient fait avertir de leur arivée. Ils exposent leurs ordres; & le Pape, en protestant qu'il est plein de reconoissance du bon procédé de leur Roi, reçoit l'argent; &, ne croïant pas qu'il lui soit encore nécessaire d'aler à Rome, renvoie les Galères, sur lesquèles il fait monter 2 Cardinaux, pour aler traiter des Afaires présentes avec la Cour de Sicile. Il distribue la plus grande partie de l'argent, tant aux FRAN-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

racontés hors de leur place. P. 157. *Il résulte de quelques Monumens, raportés par* Rinaldi, *que* Guillaume, Marquis de Massa, *qui par conséquent étoit de la* Maison Malaspina, *avoit été* Seigneur de là Judicature de Cagliari *en* Sardaigne. *Sa* Fille *aiant hérité de cet Etat par sa mort, en prit, du consentement des* Peuples, *possession*, en recevant le Sceptre Roïal, lequel est le signe de la confirmation dans la Roïauté. *Peu de tems après, pour mètre fin aux guerres que cète* Judicature *avoit eues cidevant avec celle d'*Arboréa, *présentement* Oristagni, *elle épousa le* Juge *de cète dernière. Les* Pisans, *qui se prétendoient* Seigneurs de cète Ile *entière, y vinrent avec leur Flote, & forcèrent la* Marquise de Massa *& son Mari de leur jurer fidélité, & de recevoir d'eux l'Investiture par l'Etendart. Avec le tems, ils usurpèrent ces diférentes* Jurisdictions, *& se conduisirent en Maîtres absolus; ce qui fut cause que la* Marquise *recourut au* Pape Honorius III, *dont elle implora le secours.*

Année 1218, p. 157. *L'*Empereur Otton IV *tomba malade après Pâque dans le Château de* Hartzbourg; *&, sa maladie étant devenue mortèle, il demanda, répandant beaucoup de larmes, & faisant voir une grande componction de cœur, l'absolution des Censures, qui lui fut donée par l'*Evêque d'Hildesheim, *après qu'il eût promis de faire tout ce qui lui seroit ordoné par le* Pape. *Aiant ensuite reçu les Sacremens avec une ex-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

voir été la coûtume de tous les tems) écrivit une Lètre, *que* Rinaldi *raporte, dans laquèle il dit*, « *Qu'il y » avoit eu* 100 Bâtimens, » *grands, ou petits, pris » en cète ocasion ». Ces pertes furent bientôt réparées. Le Mardi d'après la mi-Février, c'est à dire le 18 de ce mois, come je le conjecture, parceque la* Chronique de Reggio *porte le* XII sortant Février, *qui, cète année étant bissextile, se trouve être le* 18, *un* Soldat Milanois, *nomé* Basalupo, *come* Rolandino *le dit dans sa* Chronique, *Liv. V, Ch.* 22, *fit entendre au* Cardinal Gregoire de Montelungo, Légat Apostolique, *à* Philippe Visdomini, Podestà de Plaisance, *& aux autres* Barons, *qui défendoient* Parme, *qu'il faloit ataquer la Ville de* Vittoria, *parcequ'il avoit reconu que la Garnison en étoit extrêmement diminuée, & que l'*Empereur, *tous les jours de beau tems, en sortoit pour aler prendre le divertissement de la Chasse du Faucon, son exercice favori. L'entreprise en fut résolue, & l'*Armée confédérée, *étant sortie, ala doner un vigoureux assaut à la Ville de* Vittoria. *Les* Impériaux *n'étoient nullement sur leurs gardes, ne s'imaginant pas qu'on dût leur faire une pareille visite. Bien qu'ils fussent supérieurs en nombre, & qu'ils fussent couverts de bones fortifications, ils perdirent si bien courage, qu'après un peu de résistance, ils prirent la fuite. Les* Vainqueurs, *entrés dans la Ville, firent mains basses sur les* Troupes de la Pouille, *& principalement sur les* Sarasins, *& firent quartier à beaucoup de* Lombards. *Du nombre des Morts fu-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

voit *de batre Monoie* ; & qu'il a confondu cète origine avec le *Privilège* du *Pape Luce III*, dont il n'avoit pas pris la peine de lire la *Bulle*.

Ann. 1182, p. 41. *Le* Pape Luce *continua, cète année, de faire sa résidence à* Velletri. *C'est une preuve que, depuis la mort d'*Alexandre III, *la bone intelligence entre le* Pape & *le* Sénat Romain *s'étoit altérée ; & que* Luce, *ne trouvant ni repos, ni sureté parmi les* Romains, *aimoit mieux, à l'imitation de ses prédécesseurs, demeurer dans une autre Ville.*

Ann. 1183, p. 44. *Les brouilleries continuoient entre le* Pape Luce *& les* Romains, *qui, ne pouvant pas oublier ce que la guerre de* Tusculum *leur avoit coûté, conçurent, cète année, quelque espérance de se rendre Maîtres de cète Ville, qu'ils altrent assiéger.* Ce fut inutilement. *Christian, Archevêque de Maience*, vint au secours. Ils levèrent le siège sans l'atendre.

Ann. 1184, p. 45. *Nous aprenons de la* Chronique de Plaisance *& d'autres* Historiens *que le* Pape *&* l'Empereur *s'abouchèrent à* Vérone, *cète année, & non pas la suivante, come on le lit, vraisemblablement par une faute de Copiste, dans la* Chronique d'Arnold de Lubec, *que le* Cardinal Baronius *suit en ce point. Il semble que* Sicard *s'acorde avec* Arnold ; *& le* Moine Godefroi *dit clairement que cète entrevue se fit en* 1185. *Mais il est certain que ce fut cète année. Il faut à présent faire conoître l'ocasion de cète entrevue des* 2 *premiers Luminaires du Monde Chretien. Les* Romains *se montroient plus envenimés que jamais contre la Ville de* Tusculum ;

Chateau, un *Parlement*, qui fait ofrir aux *Rebelles d'Eli* des conditions avantageuses, qu'ils refusent, parcequ'ils atendoient un puissant secours. La Garnison du *Château de Kenelworth*, apres un long blocus, capitule enfin, & le *Roi* songe à marcher contre les *Rebelles d'Eli*. Mais il lui survient de nouvèles Afaires, suscitées par sa mauvaise conduite. *Depuis la Bataille d'*Evesham, *il avoit, dit Rapin-Thoyras*, p. 715, *repris son train ordinaire : &, croiant n'avoir plus rien à craindre, il portoit son autorité aussi loin qu'il eût jamais fait, sans se mètre beaucoup en peine ni des Loix, ni des* Privilèges du Peuple. Edouard *même, quoiqu'engagé par serment avec le* Comte de Glocester, *ne faisoit aucune démarche pour acomplir sa promesse. Le* Comte de Glocester, *indigné de cète conduite, voulut faire sentir au* Roi *& au* Prince *qu'on ne le méprisoit pas impunement. D'ailleurs, il comprenoit par leur conduite que, si les* Rébelles d'Eli *étoient une fois opprimés, il seroit trop dificile de mètre l'*Autorité Roiale *sur le pied où il la souhaitoit. Il fit donc savoir de bone heure aux* Rébelles d'Egli, *qu'il aloit travailler à les secourir ; & en effet il fit des préparatifs, qui causèrent de l'inquiétude au* Roi ; *&, come il ne savoit quel jugement en faire, il lui fit demander « quel » étoit le motif de son ar» mement ». Le* Comte *répondit, « Que ce n'étoit » que pour se défendre con» tre* Mortimer, *son voi» sin & son ennemi » ; & dona un Ecrit de sa main, par lequel il promètoit « de » ne prendre jamais les » armes contre le* Roi ». *Cète promesse endormit le*

» roit tué dans le che» min ». *Mathieu Bonello*, bien assuré de l'audace de ses Soldats prêts à bien faire, & voiant que l'*Archevêque* retenoit habilement l'*Amiral*, & que la nuit avoit à propos couvert le monde de ses ténèbres, distribue d'abord la plupart de ses Soldats aux endroits convenables de la Galèrie couverte, qui conduisoit du Palais de l'*Archevêque* à celui du *Roi*, par laquèle *Maion* auroit pu s'enfuir. Il en place ensuite en embuscade dans la Rue par où *Maion* devoit passer ; & pourvoit à ce qu'il ne pusse point, par les petites Rues de traverse, gagner les Rues collatérales. Il en charge aussi quelquesuns de se mêler parmi la suite de *Maion*. Lui-même, avec un petit nombre, se propose d'atendre l'*Amiral* auprès de la Porte de *Sainte-Agathe* ; ce lieu lui paroissant propre pour une embuscade, parceque la Rue, très étroite en cet endroit, s'élargissoit ensuite en forme de Carefour, & que l'incomodité du peu de largeur qu'elle avoit d'abord, étoit bien rachetée par l'étendue qu'elle ofroit ensuite. Quand enfin l'*Amiral*, n'aiant pas réussi dans ce qu'il avoit projeté, juge à propos de se retirer, l'*Archevêque* ordone que, dès qu'il sera dehors, on ferme très soigneusement les portes. Lorsque *Maion*, s'entretenant avec l'*Évêque de Messine*, qui l'acompagnoit, se trouve à l'endroit le plus serré de la Rue près du lieu de l'embuscade ; tout-à-coup le *Notaire Mathieu* & le *Chambellan Adénulf*, fendent avec peine la foule qui le suivoit, le joignent & lui disent à l'oreille, « Qu'ils ont vu *Bonello*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC I.

GIPANI, qu'aux *Fils de* PIERRE-de-LÉON pour animer leur courage & leur zèle à la défense de ses intérêts. Il done le reste à ceux qui gardoient les Portes. Lorsqu'enfin il désespère de retenir les Romains dans le devoir, il se déguise, sort de Rome avec quelques Cardinaux, & se sauve par mer à Gaiète. Il y reprend ses habits pontificaux, & se rend ensuite à Bènevent. *Frédéric*, pour mieux amener les Romains à ce qu'il vouloit, avoit demandé du secours aux Pisans. Douze Galères, comandées par leurs Consuls, étoient entrées dans le Tibre; &, non seulement elles empêchoient quoi que ce fût de remonter dans la Ville, elles infestoient aussi les Maisons de Campagne des Romains. Cela, joint à ce que *Frédéric* avoit confirmé leur Sénat, & leur avoit acordé diverses exemptions dans tous ses Etats, les avoit forcés de se prêter à ses vues; de lui promètre de le faire jouir de toutes ses *Justices*, c'est à dire de tous ses Droits de Souverain dans Rome & hors de Rome, & de recevoir *Paschal III* dans la Ville: mais non

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

trême dévotion, il cessa de vivre le 19 de Mai. Le Moine Godefroi *dit le 15 de ce mois. Le* Continuateur de Caffaro *dit un* jour avant l'Ascension du Seigneur, *c'est à dire le 23 de Mai. Mais* Meibomius *tient la première de ces dates pour la véritable. Le* Roi Frédéric *en dut aprendre la mort sans beaucoup de chagrin. Ce fut une furieuse secousse pour la* Ligue Allemande de la Maison d'Este, *parceque le* Roi Frédéric, *débarassé de ce Concurrent, dépouilla du* Palatinat du Rhin Henri, *frère* d'Otton, *sans aucun égard pour l'acomodement qu'il avoit fait avec ce Prince, ni pour la promtitude avec laquèle, après la mort* d'Otton, *il lui avoit remis les Ornemens Impériaux. Cète Maison resta donc réduite à ses seul* Etats de Brunswick, *qu'elle posséde encore, avec les augmentations, qui s'y sont faites de nos jours, & la* Courone de la Grande-Bretagne.

FRÉDÉRIC II, *Empereur*,

est rétabli dans le *Roïaume de Germanie & des Romains*, par un premier Couronement à *Maience*, le 6 de Décembre 1212, & par un second à *Aix-la-Chapelle* en 1215. Il règne en concurrence de l'*Empereur Otton IV*, jusqu'au 19 de Mai 1218, que ce Prince meurt. En 1220, avant de passer en *Italie* pour y recevoir la *Courone Impériale*, il fait élire *Roi de Germanie & des Romains* son fils *Henri*, qu'il avoit déja déclaré *Roi de Sicile*. Le 22 de Novembre de la

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

rent Thadée de Sessa, *qui ci-devant avoit été l'Avocat de* Frédéric *au* Concile de Lion, *& le* Marquis Lancia. *Le trésor, trouvé dans la chambre de* l'Empereur, *qui consistant en Espèces monoïées, en joiaux, en vases d'or & d'argent, en courones, en autres choses précieuses, ne se put pas estimer. Les Morts furent environ 2 mille, & les Prisoniers alèrent au delà de 3 mille.* Le Carroccio des Crémonois, *qui fut pris & regardé come un joïau d'un prix considérable, fut conduit en triomphe à* Parme. *On l'apelloit* Berta. Frédéric, *alors à la chasse à 3 milles, ne fut pas plustôt averti de ce qui se passoit, que, sans faire trop de réflexions, il courut avec ceux qui l'acompagnoient à* Borgo-San-Donnino, *& de là, sans s'arêter, à* Crémone, *emportant avec lui je ne sais si plus de fureur, ou plus de chagrin. Les Fuïards furent poursuivis jusqu'au* Taro. *Beaucoup même de* Parmésans *alèrent, en faisant des Prisoniers, jusqu'à 2 milles par de là.* Vittoria, *livrée aux flames, mit le comble au triomphe des* Parmésans, *qui depuis n'y laissèrent pas pierre sur pierre. Ce glorieux succès du* Parti du Pape *fit grand bruit, tant en* Italie, *qu'au delà des Monts; & dona une furieuse secousse aux Afaires de* Frédéric en Italie. Eccelin de Romano *avoit, au comencement de cète année, repris le chemin de* Padoue; *&, quand il vit que l'entreprise de* Parme *étoit manquée, il ne pensa qu'à faire de nouvèles conquêtes. Les Villes de* Feltre *& de* Belluno *avoient pour* Seigneur Biachino Camino, *du Parti* Guelfe. Eccelin, *au mois*

PAPES.

&, come ils rendoient peu d'obéïssance au Pape Luce, *ils alèrent, au mois d'Avril, suivant le témoignage de* Jean de Ceccano, *faire le dégât dans tout le Territoire de cète Ville; & s'en retournèrent, après avoir brûlé* Palliano, Farrone, *& d'autres lieux. La* Chronique d'Anchin *&* Guillaume de Nangis *disent de plus que les* Romains, *aiant pris quelques* Clercs *du Parti du* Pape, *leur crevèrent les ieux, leur mirent par dérision des Mitres sur la tête, & les obligèrent par serment à s'aler présenter au* Pape *en cet état.* François Pepin, *dans sa* Chronique, *dit aussi :* Plusieurs d'entre eux ont les ieux crevés; sont mis, avec des Mitres en tête, sur des Anes le visage tourné vers la queue; &, come ils l'avoient juré, se présentent au *Pape* en cet état. *Le* Pontife *est saisi d'horreur à ce spectacle, qui lui cause un extrême chagrin; &, ne pouvant se résoudre à demeurer d'avantage dans les environs de* Rome, *il prend le parti d'aler trouver* l'Empereur, *non pas tant pour implorer son secours, que pour traiter avec lui d'autres Afaires importantes. Les* Chroniques, *citées ci-dessus, assurent toutes qu'il vint en* Lombardie, *cète année; &* l'Anonime du Mont-Cassin, *ainsi que* Jean de Ceccano, *dit qu'il chargea de la défense de la* Campanie *le* Comte Berthold, Lieutenant de l'Empereur; *& que ce* Comte, *s'étant emparé, par le moien d'un Stratagème, de la* Rocca-di-Papa, *fit diverses courses dans le* Territoire de Rome. *Le* Pape Luce, *aiant pris son chemin par la* Toscane, *passa par* Lucque; *&, suivant la* Chronique de Bologne, *à cète année, le* 6e, jour de Juillet, il en-

PRINCES contemporains.

Roi, *qui, ne craignant plus rien de ce côté-là, se rendit à* Cambridge *avec son Armée, pour aler faire le siège d'*Eli. *Le* Comte de Glocester *ne fut pas plustôt informé que le* Roi *étoit sorti de* Londre, *qu'il se mit en marche; &, avec une extrème diligence, il se rendit dans cète Ville, où il fut agréablement reçu par les Habitans. Ensuite, il fit sommer le* Légat *de lui remètre la* Tour, *dont le* Roi, *en partant, lui avoit confié la garde. Le* Légat *fit mine d'abord de vouloir soûtenir un siége: mais il se rendit néanmoins en très peu de jours. Cela fait, le* Comte *publia un* Manifeste, *dans lequel il disoit, « Qu'il avoit » pris les armes pour o» bliger le* Roi *& le* Prin» ce *à mieux exécuter leurs » engagemens ». Come le* Roi *ne savoit de quèle manière s'y prendre pour se démêler de l'embaras, que cète nouvèle révolte lui causoit, il ne vit point d'autre moien que de rapeller le* Prince, *son fis, qui étoit ocupé à une autre Expédition.* Edouard *aiant joint l'Armée du Roi, avec le Corps qu'il comandoit, & y aiant joint d'autres Troupes d'ailleurs; le* Comte de Glocester, *qui se trouvoit fort inférieur, & qui n'osoit sortir de* Londre, *se vit enfin réduit à demander la paix, qui lui fut assés aisément acordée; & la* Ville de Londre *fut même comprise dans le Traité. Cète ressource aiant manqué aux* Rébelles d'Eli, *ils se virent enfin contraints de se rendre, sans pouvoir obtenir d'autre condition, que la conservation de leurs vies & de leurs membres. Ce fut par là que finit la* Guerre des Barons, *qui véritablement fut funeste à ceux qui vivoient alors: mais qui ne laissa pas de procurer à*

SAVANS & ILLUSTRES.

» en embuscade avec des » Soldats armés, & qu'ils » ont entendu dire qu'il » étoit là pour le tuer ». *Maion* s'arète; &, troublé de la nouvèle d'un danger auquel il ne s'atendoit pas, ordone qu'on fasse venir *Bonello*. Celui-ci s'entendant nomer, & voiant que son dessein étoit conu de *Maion*, saute de son embuscade; &, sur le champ, l'epee nue à la main, se présentant d'un air terrible, *Traître*, dit il, *me voici, Vangeur, quoique tardif, de la* Noblesse *anéantie, prêt à mètre des bornes à tes abominables forfaits, en éfaçant en toi, d'un seul coup, & le nom d'*Amiral *que tu déshonores, & celui de* Roi, *que tu prétendois souiller.* Mais, quoique *Maion* n'ait pas même le tems de demander la vie, son esprit fatigué ne l'abandone cependant pas dans cet extrème danger. Il se glisse de côté; ce qui lui fait éviter l'épée levée sur sa tête, & détournant ailleurs la violence du coup, le rend inutile. Mais il ne peut pas éviter l'impétuosité de *Bonello* qui, revenant avec plus de force sur lui, le blesse mortèlement, & l'étend par terre prêt à rendre l'ame. Sa suite, disparoissant aussi-tôt, s'enfuit, où chacun peut. Le *Notaire Mathieu*, grièvement blessé, s'échape avec peine à la faveur des ténèbres. Après avoir exécuté de cète manière ce qu'il avoient projeté, *Bonello* & ses gens, incertains coment le *Roi* prendroit cète Afaire, craignent de s'arêter plus longtems dans *Palerme*, & se retirent, cète même nuit, dans la petite Ville de *Cacabo*. Mais toute la Ville de *Palerme*, que des bruits incertains tenoient aupara-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
pas de se soustraire à l'obéïssance d'*Alexandre*, qu'ils soûtenoient être le légitime *Pape*; enfin de rendre hommage & de prêter serment à l'Empereur. Les *Frangipani*, les *Pierléoni*, c'est à dire la *Maison de* PIERRE *de* LÉON, & quelques autres Nobles avoient refusé de prendre part à cet accord. Peu de tems après le départ d'*Alexandre*, la peste, qui se met dans l'Armée de *Frédéric*, & qui moissone en peu de jours beaucoup de Seigneurs & de Soldats, l'oblige à regagner très promtement la Lombardie par la Toscane. Il arive à Pavie au milieu de Septembre. Lorsqu'au mois de Janvier il s'étoit mis en marche vers Rome, il avoit laissé pour Gouverneur en Lombardie *Henri*, Comte de Dez, qui résidoit à Pavie. Au mois de Mars, ce Comte, soupçonant qu'il se brassoit sourdement quelque chose de Ville à Ville, exige des Milanois 100 Otages. Quelque tems après, sur de nouveaux soupçons, il leur en fait doner 200 autres, & les force à païer aussi diverses Amandes. Les Milanois au désespoir, prêtent enfin l'oreille à la pro-	même année, il est couroné *Empereur* à *Rome* par *Innocent III*; & la *Reine Constance*, sa femme, est couronée en même tems. Il fait couroner, en 1222, *Roi de Germanie* son fils *Henri*, qui fut le *VII*e. de ce nom; le fait déposer en 1232 pour cause de rébellion; & l'enferme dans un Château de la *Pouille*, où ce Prince mourut en 1242: mais, 5 ans auparavant, il avoit fait élire, en sa place, *Roi de Germanie & des Romains* son fils *Conrad*, qu'il avoit eu d'*Iolande de Briène*, *Héritière* du *Roïaume de Jérusalem*, sa seconde Femme, en vertu des Droits de laquèle il avoit pris le titre de *Roi de Jérusalem* dès 1225, c'est à dire en l'épousant. Il est excomunié sans sujet & sans l'observation d'aucune forme, en 1227, par le *Pape Gregoire IX*. Il l'est une seconde fois par le même *Pape* aussi peu légitimement en 1239. Il est ensuite très solemnèlement, quoique d'une manière aussi peu canonique, excomunié & déposé par *Innocent IV* dans le *Concile de Lion*, en 1245. Il meurt de dissenterie, le 13 de Décembre 1250, au Chateau de *Fiorentino* dans la *Pouille*. Il eut 3 Femmes, la première fut *Constance*, fille d'*Alfonse II*, *Roi d'Aragon*, & veuve d'*Emerie*, *Roi de Hongrie*, laquèle il épousa dans le mois de Févrîer 1209, & qui mourut en 1222. La seconde fut *Iolande de Briène*, Héritière du *Roïaume de Jérusalem*, laquèle fut mariée en 1228. La troisième fut *Isabelle*, fille de *Jean Sans-Terre*, *Roi d'An-*	*de Mai, prit avec lui les* Padouans *& les* Vicentins, *& marcha vers* Feltre. *Dans la route, une Pie vint se poser sur la Banière d'*Eccelin; *& fut si peu farouche, qu'elle se laissa prendre; ce qu'*Eccelin *prit pour un heureux présage; & ce qui fut cause qu'il ordona qu'on eût soin de nourir délicatement à* Padoue *cète Pie si bone.* Feltre *n'aïant fait que peu de résistance;* Eccelin *passa tout de suite à* Belluno; *mais, n'en trouvant pas la conquête si facile, il la réserva pour un autre tems. On lit dans la* Chronique de Vérone *qu'au mois d'Octobre de cète année, il vint avec les* Troupes de Vérone, de Padoue, de Vicenze, de Feltre *&* de Belluno (*mais selon* Rolandino, *Liv. V, Ch. 23, il n'étoit pas encore maître de cète dernière Ville*) *dans le* Mantouan, *où, durant un mois, il fit le dégât, & grand nombre de Prisoniers. Ce fut cète année qu'*Innocent IV *fulmina l'excomunication contre ce Tiran, c'est à dire contre le cruel* Eccelin. *Les* Parmésans *recouvrèrent, cète année, les Châteaux de* Bianello, *de* Cuvriano, *de* Guardasone, *& de* Rivalta. *L'on ne doit pas taire, qu'ils donèrent au* Comte Richard de San-Bonifazio, *qui s'étoit extrêmement signalé dans la défense de la Ville, le* Palais de l'Empereur *situé dans l'*Arène. Frédéric *fit rentrer, cète année, sous son obéïssance la Ville de* Verceil, *qui s'en étoit soustraite. Mais* Novare, *suivant la* Chronique de Plaisance, *se dona, cète année, au* Légat du Pape *& aux* Milanois. *Les* Bresçians *reprirent aux* Crémonois *le Château de* Pontevico. *Les* Bolonois, *plus puis-*

PAPES.

tra dans *Bologne*, & consacra l'*Eglise de Saint-Pierre-Majeur*. Modène, *come portent les* Anciènes Annales *de cète Ville, le vit ensuite, le 12 du même mois de Juillet, ariver acompagné de* 10 Cardinaux *& de beaucoup d'*Archevêques *&* d'Evêques; *&, le jour suivant, à la prière de* Ghérard, Archevêque de Ravenne, d'Ardicion, Evêque de Modène, *des* Consuls *de cète Ville, & des* Recteurs de la Lombardie, de la Marche de Vérone, *&* de la Romagne, *il consacra* l'Eglise Cathedrale; *& fit voir au Peuple le Corps de S.* Geminien, Evêque *& Protecteur de cète Ville. Il en sortit le 14 du même mois par la porte de* Città-nuova. *Quand il fut dehors, il se retourna vers la Ville; & la bénit, en disant :* Que cète Ville soit bénie par Dieu tout-puissant, Pere, Fils & Saint Esprit, par la bienheureuse *Marie* toujours Vierge, par le bienheureux *Pierre, Apôtre*, & par le bienheureux *Geminien*! Que le Seigneur Dieu l'augmente, & le fasse croître & multipliet! *On célèbre tous les ans à* Modène *l'Aniversaire de cète Dédicace. Le* Pape *se rendit ensuite à* Verone, *où se devoit faire son entrevue avec l'*Empereur. *C'est ce qui nous est ateslé par* Sicard, Evêque de Crémone, *de qui sont les paroles suivantes.* L'An du Seigneur MCLXXXIV, vint à *Vérone* le *Pape Luce*, qui, l'annee précèdente, m'avoit ordoné *Soûdiacre*, & qui m'avoit envoié vers l'*Empereur* pour lui donet avis de son arivée. *La* Chronique de Vérone *de* Parisio de Cereta *porte :* L'An MCLXXXIII, le Seigneur *Luce Pape* & le Seigneur *Frédéric Empereur* vinrent

PRINCES contemporains.

leurs décendans, & à tout le Peuple d'Angleterre *la jouissance des* Privilèges *contenus dans la* Grande Charte. *Les* Successeurs d'Henri III *aimèrent mieux se soumètre à ce joug, que de s'exposer au même risque que lui, en tachant de s'en délivrer.*

P. II. Art. II. *Afaires qui regardent le reste du Règne d'*Henri III, *depuis la fin de la Guerre Civile.* Ce reste de Règne n'ofre que très peu de chose, qui merite quelque atention. 1267. Le *Comte de Glocester* & les *Rébelles d'Eli* soûmis; le *Roi* veut, avant de licentier ses Troupes, aler chatier le *Prince de Galles*, qui, durant les derniers troubles, avoit secouru les *Barons*, & fait voir une grande envie d'entretenir les troubles d'*Angleterre*. Il s'avance, pour cet effet, jusqu'à *Montgommeri*. Des Ambassadeurs du *Prince Léolin* lui viènent demander la paix, en ofrant l'homage de leur Maître & 25 mille marcs d'argent. *Henri* veut de plus quelques Chateaux, qui donoient entrée dans le *Pais de Galles*; & la paix se fait sur ce pied-là par la médiation du *Cardinal Ottobwono, Légat* du *Pape*. 1268. Le *Légat* instruit le *Parlement* assemblé du dessein, que le *Pape* avoit de publier une nouvèle *Croisade*. Il exhorte en même tems les *Anglois* « à profiter de cète ocasion de mériter le ciel, » en servant Dieu & l'*Eglise* ». Le *Prince Edouard*, le *Prince Henri*, fils du *Roi des Romains*, plusieurs *Comtes & Barons*, & plus de 120 *Chevaliers* reçoivent la Croix des mains du *Légat*, qui retourne bientot après à *Rome* S. *Louis* s'engage dans cète nouvèle *Croisade*, dont il est déclaré le

SAVANS & ILLUSTRES.

vant en suspens, aptenant la mort du Traître, en témoigne sa joie, de manière à faire croire que la haine du *Peuple* pour *Maion* éclatoit pour la première fois. Les uns foulent aux pieds son Corps étendu dans la rue; les autres atachent insolemment les poils de sa barbe, & couvrent son visage de crachats. Il s'en trouve quelques-uns qui, pensant que *Maion* étoit encore en vie; & qu'il n'est pas possible qu'un Home d'autant d'esprit eût manque de prudence au point de pouvoir être tué de cète manière, ne faisoient pas dificulté d'assurer, « Que celui qu'» on voioit là couché sans » vie, étoit quelqu'un » de ses soldats ». Cète même nuit, le *Roi*, renfermé dans son Palais, s'étone de ce tumulte extraordinaire du Peuple, & ne conçoit pas ce qui pouvoit être arivé de facheux dans la Ville, quand *Odon*, son *Grand-Ecuier*, lui vient aprendre tout ce qui s'étoit fait. Il est extrêmement indigné de ce que, sans son ordre, quelqu'un ait osé faire un pareil coup. « Car, disoit-il, si l'*A*» *miral* machinoit quel» que chose contre la Ma» jesté Roiale, c'étoit » moi, que l'on en devoit » instruire, c'étoit à moi, » que l'on devoit en ré» server la vangeance ». Mais la *Reine*, qui n'aprend pas la mort de *Maion* avec tant de patience, s'en montre beaucoup plus afligée; & témoigne avec plus de violence son indignation contre *Bonello* & ses Complices. On choisit cependant, par ordre du *Roi*, des gens pour faire la patrouille dans la Ville durant toute la nuit, de peur que ce qui venoit

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

position, qui leur est faite de se liguer avec d'autres Villes. Leurs Députés s'assemblent avec ceux de Crémone, de Brescia, de Mantoue, de Ferrare, & de la Ligue de Vérone. On s'oblige par serment « à se » défendre les uns les » autres, si désormais » l'Empereur, ou ses Oficiers exigent d'eux au- » delà de ce que la Jus- » tice demande; le tout » cependant *sauf la fi-* » *délité due à l'*EMPE- » REUR ». Cète Clause étoit susceptible au besoin d'explications très arbitraires. Le 17 d'Avril, en conséquence d'une résolution prise dans la même Assemblée, les Troupes de Crémone, de Brescia, de Bergame, & de Vérone conduisent les Milanois dans leur Ville déserte. On profite de ce qui restoit des anciens murs & des autres bâtimens, pour former l'enceinte, & pour se loger; & la Ville, en très peu de tems, est en état de défense. Les Confédérés se retirent alors, pour aler engager les Lodigians à se joindre à la Ligue. Ces derniers avoient reçu tant de bienfaits de l'Empereur, qu'ils étoient résolus, par reconoissance, de lui rester atachés;

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

gleterre, mariée en 1235, & morte en 1241. *L'Abregé Chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, lui done une quatrième Femme, qu'il ne nome pas; & qu'il dit mariée en 1248: mais ce quatrième mariage paroit n'avoir aucun fondement.

Les Enfans légitimes de *Frédéric II* furent; 1°. *Henri*, né de *Constance d'Aragon*, le 17 de Mars 1212, duquel j'ai parlé ci-dessus assés pour qu'il sufise de dire ici qu'il eut pour Femme, en 1225, *Marguerite*, fille de *Léopold*, *Duc d'Autriche*, de laquèle il eut 2 Fils gemeaux morts en bas âge; 2°. *Jourdain*, fils d'*Iolande de Friène*, mort en bas âge. 3°. *Conrad*, frère utérin du précèdent, lequel naquit à *Andria* dans la *Pouille* en 1228; fut élu *Roi de Germanie & des Romains* en 1237; fut *Roi de Sicile* après la mort de son Père, & *Roi de Jérusalem* du chef de sa mère *Iolande*; & mourut, le 21 de Mai 1254. 4°. *Henri*, qui naquit, en 1237, d'*Isabelle d'Angleterre*, lequel, dans l'*Abregé chronologique* &c. *d'Allemagne*, est dit mal-à-propos *Roi de Jérusalem & de Sicile*, parcequ'il ne fut *Roi* ni de l'un ni de l'autre de ces *Roïaumes*, & qu'il ne pouvoit pas l'être du premier, Bien maternel de son frère *Conrad*, avant lequel il mourut, en 1254, à *Melfi* dans la *Pouille*, non sans que l'on fit courir le bruit que son Frère l'avoit fait empoisoner: mais, come ce bruit, quoique l'animosité d'*Innocent IV* l'ait fait valoir dans le tems, ne se trouve nulle-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

sans que les Modènois, *leur enlevèrent* Nouantola, San-Cesario, & Panzano. *Les Annales de Gène disent que les* Pisans *&* le Marquis Obert Pelavicino *firent, cète année, de grands préparatifs pour faire la guerre aux* Génois, *qui se préparèrent à les bien recevoir: mais que la déroute des* Impériaux, *sous* Parme, *réprima leur orgueil. Elles ajoutent que* Frédéric, *étant venu jusqu'à* Asti, *envoia de cète Ville vers* Louis, Roi de France, *alors prêt à passer la mer pour aler faire la guerre aux* Infidèles, *lui faire encore l'ofre de l'acompagner à cète guerre avec toutes ses forces, à condition qu'il lui feroit obtenir la levée des Censures & la révocation de sa déposition: mais rien de tout cela ne se fit; &* Frédéric *passa l'hiver en* Lombardie, *sans inquiéter les Croisés, ni les* Peuples du Parti du Pape. *Il ariva des nouveautés dans la* Romagne. *Le* Cardinal Octavien de gli Ubaldini, *que le Pape y envoïa, prit avec lui les* Troupes de Bologne; *& fit dans le mois de Mai, le siége de* Forli, *qui se rendit par capitulation au bout de quelques jours. Les Villes de* Forlimpopoli, *de* Cervia, *de* Cesène, *d'*Imola, *de* Ravenne *en firent de même. Ensuite le* Cardinal, *avec les Troupes de toutes ces Villes, ala, dans le mois de Juin, assiéger* Faenza, *que possédoit* Thomas de la Marck, *que* l'Empereur *avoit fait* Comte de la Romagne. *Cète Ville se rendit au* Légat *après 15 jours d'une vigoureuse défense.* Malatestino (*c'est la première fois que paroît cète Famille, qui s'éleva bien-haut dans la suite, pa-*

PAPES.

à *Vérone* le dernier jour de Juillet, & furent reçus avec joie, & traités honorablement. *Mais il y a faute dans le Texte; & l'on y doit écrire:* L'An MCLXXXIV. *Le même* Historien *ajoute qu'au comencement de Janvier de cète même année*, après un grand tremblement de Terre, la plus grande partie de l'aile de l'*Arène de Vérone* tomba, c'est à dire l'Aile extérieure. *Le* Pape *tint à* Vérone *un* Concile, *où l'*Empereur *fut présent, & dans lequel il excomunia les* Hérétiques Cathares, Patérins, Humiliés, Pauvres de Lion, Passagins, Josèphins *& autres, tous espèces de* Manichéens *sous diférens noms. Il excomunia de même les* Arnaldistes *& les* Romains *désobéissans & rébelles à l'Autorité temporèle du* Pape. *Il fut aussi question dans ce* Concile *de secourir la* Terre-Sainte, *dont les dangers devenoient de jour en jour plus grands par la puissance & les victoires de* Saladin, Sultan d'Egipte. *Nous trouvons de plus dans* Arnold de Lubec, *Liv. III, Ch. 7, qu'on débatit ensuite en particulier divers points contestés entre le* Pape *& l'*Empereur, *& principalement celui du* Patrimoine de la Comtesse Mathilde. *L'*Empereur *en étoit en possession; & le* Pape *la réclamoit, come Biens donés à l'*Eglise Romaine. *On disputa longtems; on produisit divers* Actes: *mais à la fin les choses restèrent au même état. Le* Pape *& l'*Empereur *ne s'acordèrent pas d'avantage au sujet de diférens* Prelats, *ou* Schismatiques, *ou bien élus pendant la* Querèle du Sacerdoce & de l'Empire. Fréderic *voulut aussi que le* Pape *donât au* Roi Henri, *son fils, la* Courone Im-

PRINCES contemporains.

Chef. Le *Prince Edouard*, qu'il souhaite d'avoir avec lui, ne peut pas être assés tôt prêt, faute d'argent. *S. Louis* lui prête 30 mille marcs d'argent; & reçoit pour le paiement de cète somme l'engagement des revenus de la Ville de *Bordeaux* pour 7 ans. D'ailleurs le *Parlement* acorde au *Roi* une somme très considérable, dont une grande partie est destinée aux frais du voiage du *Prince*. 1269. Le Corps d'*Edouard le Confesseur* est transféré dans la nouvèle *Eglise de Westminster*, achevée depuis peu. Le *Roi*, son frère le *Roi des Romains*, & plusieurs des *Seigneurs* les plus considérables portent la Châsse sur leurs épaules. 1270. *S. Louis*, parti de *France* pour la *Terre-Sainte*, au lieu de se rendre en *Sirie*, va, pour obliger le *Roi de Sicile*, son frère, débarquer en *Afrique*, afin de forcer le *Roi de Tunis* à lui païer un certain Tribut, que le *Roi de Sicile* croioit apartenir à sa Courone. *Edouard*, qui n'avoit pas pu partir avec *S. Louis*, va prendre la *Princesse* sa femme à *Bourdeaux*; s'embarque ensuite à *Aiguesmortes*; & va joindre *Louis*, campé près de *Tunis*. Il s'éforce de lui persuader de continuer, sans délai, leur voïage vers la *Terre-Sainte*: mais *Louis* ne veut point partir, avant l'éxécution du Traité qu'il avoit fait avec le *Roi de Tunis*. *Edouard* se retire en *Sicile* pour y passer l'hiver. Il aprend, peu de tems après, que *Louis* est mort de la peste dans son Camp. Il craint que *Philippe*, qui devoit succéder, & qui s'en retournoit en *France*, n'atente, en son absence, sur la *Guiène*. Il y envoie *Henri*, son cousin, fils du *Roi des Ro-*

SAVANS & ILLUSTRES.

d'ariver n'ocasionât quelques querèles, ou quelque soulèvement. Quelques-uns sont envoiés pour garder le Palais de l'*Amiral*. On permet seulement le pillage des Maisons de ses Proches & de ses Aliés, parcequ'il n'étoit pas aisé de contenir le *Peuple*.

Mais finissons cet *Article* déja plus long que je ne le voulois. Le suivant fera voir les suites de l'assassinat de *Maion*.

MATTHIEU BONELLO,

Seigneur Sicilien, tue le *Grand-Amiral Maion* en 1160, & lui-même a les ieux crevés en 1161. On ne trouve rien par delà qui le concerne.

Ce que j'en ai dit, lorsqu'il a comencé de paroitre dans l'*Article* précèdent, est tout ce que j'ai trouvé pour le faire conoitre. De ce qu'il étoit Parent de toute la *Noblesse de Calabre*, je soupçone qu'il étoit *Normand* d'origine; qu'il dècendoit de quelqu'un de ceux qui s'étoient établis en Sicile à la suite du *Grand-Comte Roger*; & que son nom étoit *de Bonelles*. Mais ce n'est là qu'un simple soupçon.

Je vais continuer de traduire *Hugue Falcaud*: mais librement, come l'ai déja fait.

Le lendemain de la mort de *Maion*, le *Roi* choisit pour être son Confident, pour remplir par *interim* la place & faire les fonctions du *Grand-Amiral*, pour être le Chef des *Notaires*, ou *Secrétaires*, & pour travailler avec lui secrètement aux Afaires du *Roiaume*, *Henri Aristippo*, *Archidiacre de Catane*, Home d'un esprit très doux & bien instruit des *Lètres Grèques & Latines*. Cet *Archidiacre* & le *Comte Silvestre*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

& l'on ne peut les faire consentir à ce qu'on leur demandoit, qu'en les assiégeant. Le siége comence le 17 de Mai. Dans le même tems, on ravage tout le Territoire. Les Assiégés se défendent avec un courage égal à celui des Assiégeans: mais, pour éviter la ruine de leur Ville, ils consentent enfin d'accèder à la Ligue, *sauf la fidélité qu'ils doivent à l'*EMPEREUR. Les Confédérés vont ensuite assiéger le Château de Trezzo, Place très forte, où l'Empereur conservoit encore un trésor immense. Ils le pressent avec tant de vivacité, qu'au bout de quelque tems, la Garnison capitule, à condition de la vie & de la liberté. La Place est pillée, livrée aux flames, & totalement détruite. *Frédéric*, à qui la nouvèle du rétablissement de Milan avoit paru faire peu d'impression, ne reçoit pas, au siége d'Ancone, celle du désastre de Trezzo, sans en être extrêmement affligé. C'est ce qui lui fait, aussitôt après son retour en Lombardie, mètre, le 25 de Septembre, les Villes confédérées au Ban de l'Empire, à l'exception de Come & de Lodi. Toutes

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

ment fondé, l'on ne devoit pas dire affirmativement dans le même *Abregé Chronologique* que ce jeune Prince mourut *empoisoné par le Comte Jean de Morrat*, surtout ce prétendu Empoisonneur n'étant pas plus conu, que le fait n'est certain. 5°. *Marguerite*, sœur utérine du précèdent, laquèle fut Femme d'*Albert le Dénaturé, Margrave de Misnie, & Landgrave de Thuringe*

Frédéric eut plusieurs Maîtresses. L'Auteur cité ci-dessus ne parle que d'une seule qu'il apelle *Blanche*, & qu'il dit Fille de *Boniface, Seigneur d'Angliano*. C'est d'elle qu'il fait naitre les Bâtards dont il parle, entre lesquels il fait mention de plusieurs Filles, qu'il ne nome pas, & dont il dit: *Une épousa un* Comte de Cetra, *& une autre un* Comte de Gaserta, (*Caserte*, ou *Caserto*). Des Mères des Enfans naturels de *Fréderic*, nous ne conoissons guère, encore est-ce imparfaitement, que celle du *Roi Manfred*, ou *Mainfroi*. Voici de ces *Bâtards* ceux qui sont le plus conus. 1°. *Henri*, que l'*Histoire* nome *Entius* en *Latin*, & *Enzo* en *Italien*. Son Père lui fit épouser, en 1238, *Adélasie*, ou *Adélaide*, Héritière en *Sardaigne* des 2 *Judicatures* de *Torri* & de *Gallura*; & le créa *Roi de Sardaigne*, en unissant ce *Roiaume* à l'*Empire*, malgré les injustes & vaines réclamations de la *Cour de Rome*. *Enzo* fut un Prince de beaucoup d'esprit, très brave, habile dans l'Art de la guerre. Il fut le principal apui de

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

roit dans l'Histoire) fit aussi révolter Rimini *contre l'*Empereur. Girolamo Rossi, *dans son* Histoire de Ravenne, *Liv. VI, croit que toutes ces Villes tombèrent sous la domination de l'*Eglise, *& que le* Pape *déclara* Comte de la Romagne *son neveu* Hugolin de' Rossi. *Pour les raisons que je raporterai dans la suite, il me paroit plus probable qu'elles furent prises au nom de* Guillaume, Roi de Germanie & des Romains, *créature du* Pape. *Le* Ghirardacci, *dans son* Histoire de Bologne, *T. I, dit seulement*, « *Que les* Peuples *jurèrent* » *d'obéir aux ordres du* » Pape *& des* Bolnnois, » *en conservant la liberté* » *de leurs Villes* ». Guillaume, *nouvèlement couroné à* Aix-la-Chapelle, *fit, cète année, la guerre en* Allemagne *à* Conrad, *fils de* Frédéric, *avec tant de succès, qu'il le força de se retirer en* Italie *auprès de son Père. Je ne garantirois pas la vérité de ce récit, lequel est de* Mathieu Paris, *parceque, dans les autres* Historiens *de ce tems, il ne se trouve pas la moindre trace de la venue de* Conrad *dans la* Pouille.

Ann. 1249, p. 287. Le *Roi S. Louis* s'étant embarqué, l'année précèdente, pour aler faire la guerre aux *Infidèles* dans le *Levant*, passa l'hiver dans l'Ile de *Cipre*. *Cète année-ci, l'*Empereur *passa dans la* Pouille; *& l'on ne trouve point qu'il fit aucune entreprise militaire dans aucun endroit. Nous avons vu dans* Mathieu Paris *que* Marcellin, Evêque d'Arezzo, *qui, par ordre du* Pape, *continuoit la guerre, du côté d'*Ancone, *contre* Frédéric *& les* Ghibellins *ses Partisans, tomba dans les mains des Sara-*

PAPES.

périale : *mais le* Pape *refusa d'y consentir, en disant,* » *Que ce n'étoit plus* » *l'usage d'avoir 2* Em» pereurs *en même tems;* » *& qu'il ne pouvoit pas* » *doner la* Courone *au* » *Fils, si le Père n'y re*» *nonçoit pas aupera*» *vant* ». *Enfin ils se séparèrent mécontens l'un de l'autre.* Luce *resta à* Vérone, *&* Frédéric *ala visiter les autres Villes de la* Lombardie : *Nous avons, dans le* Bullaire du Mont-Cassin, *T. II*, Constitut. 200, *une* Bulle *de* Luce III *en faveur de l'illustre* Monastère *des* Religieuses de Sainte Julie *de* Brescia, *donée* le XV des Calendes de Septembre (*18 d'Août*), Indiction II, l'An MCLXXXIV de l'Incarnation du Seigneur, & IV du Pontificat du Seigneur *Pape Luce III.* Ughelii, *dans la liste des* Evêques de Vérone, *raporte une autre* Bulle *de ce* Pape *expédiée dans cète Ville* le X des Calendes de Décembre (*22 de Novembre*).

Ann. 1185, p. 48. *Le* Pape Luce *continue de séjourner à* Vérone; *&, dans la liste des* Evêques *de cète Ville par* Ughelli, *se trouve une de ses* Bulles *donée* A *Vérone* aux Ides (*le 13*) de Juin, Indiction III, l'An MCLXXXV de l'Incarnation du Seigneur, & IV du Pontificat du Seigneur *Pape Luce III.* Frédéric *se tint de même en* Italie, *si cependant il ne fit pas une course en* Allemagne. *C'est pourquoi le* Pape *devoit rester à* Vérone, *afin de continuer les Négociations dificiles, qu'il avoit entamées avec l'*Empereur. P. 60. *Le bon* Pape Luce III *restoit cependant toujours à* Vérone, *lorsqu'il plut à Dieu de l'apeller à lui. Tous les* Historiens *s'acordent à dire qu'il mou-*

PRINCES contemporains.

mains : mais ce Prince, en passant par *Viterbe*, est tué dans une *Eglise* par *Gui de Montfort*, fils du *Comte de Léicester.* 1271. *Edouard* arive à *Acre* avec trop peu de Troupes, pour faire quoi que ce soit de considérable. Son arivée pourtant alarme assés les *Infidèles*, pour qu'ils cherchent à s'en débarasser par une trahison. Un Scélérat, introduit dans sa tente sous prétexte de lui comuniquer un secret, veut lui doner un coup de poignard dans le sein. *Edouard* pare avec le bras, auquel il est blessé. L'Assassin veut redoubler: mais le Prince le renverse d'un coup de pied dans l'estomac, se jète sur lui, se saisit du poignard, & le tue. Cète arme étant empoisonée, la blessure qu'il avoit au bras se trouve très dangereuse : mais un habile Chirurgien le guérit heureusement. On a prétendu qu'il dut sa guérison à la tendresse de sa femme, qui n'avoit pas craint de s'exposer, en suçant tout le venin de la plaie : mais ce fait est très incertain. Elle aconche dans *Acre* d'une Princesse, nomée *Jeane* & surnomée *d'Acre.* 1272. *Edouard* étant encore en ce païs; *Thibaut*, *Archidiacre de Liège*, qui l'acompagnoit, est élu pour être le Successeur de *Clément IV*, mort en 1268. Ce fut le *Pape Grégoire X. Edouard*, qui ne pouvoit faire aucune conquête avec le peu de forces qu'il avoit, conclut une trêve de 10 ans avec les *Sarasins*; & se rembarque pour l'*Angleterre.* Pendant qu'il fait route, le *Roi des Romains* meurt, & le *Roi Henri III* le suit de très près à l'âge de 70 ans, après un Règne de 56 ans & quelques jours.

De 9 Enfans qu'*Henri III*

SAVANS & ILLUSTRES.

découvrirent au *Roi* toutes les fourberies & les desseins de l'*Amiral*; & mirent tout en œuvre pour l'adoucir à l'egard de *Mathieu Bonello*: mais rien n'auroit pu modérer son indignation, si l'on n'eût pas trouvé dans les trésors de *Maion*, quelques Ornemens Roiaux, qui faisoient preuve de ses crimes; & qui convainquirent le *Roi* que *Maion* l'avoit toujours trompé. Le même jour, on arêta les 2 *Etiènes*, l'un Fils, l'autre frère de *Maion*, tous deux *Amiraux*; & le *Notaire Matthieu*, son Ami le plus familier. Tout ce que l'on put découvrir de ses trésors, fut transporté sans retardement au Palais. Après que l'*Eunuque André* & la pluspart des autres, livrés aux Boureaux, eurent été contraints par les tourmens de révéler tout ce qu'ils savoient des afaires de *Maion*, & d'indiquer ce qu'il avoit de caché dans des lieux inconus, ou déposé chés ses Amis, & qu'on eût, par ce moïen, trouvé beaucoup de choses; enfin *Etiène*, fils de *Maion*, éfraïé de beaucoup de menaces, qui lui furent faites, jura qu'il ne savoit plus rien, donc il pût informer la *Cour*, si ce n'est qu'il lui sembloit avoir autrefois entendu dire à son Père, qu'il avoit mis en dépôt *près de* 300 *onces* d'or chés l'*Evêque de Tropea.* On manda cet *Evêque* à la *Cour*; &, sur l'ordre qu'il reçut de rendre cet or, il répondit qu'il en rendroit plus qu'on n'en demandoit. En effet, il remit aux *Huissiers*, qui le reconduisirent chés lui 700 mille Tarins d'or.

Ensuite l'on députa quelques persones à *Caccabo*, pour faire venir *Mathieu Bonello* : pour lui dire,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

ces Villes paroissent s'en inquiéter d'autant moins, qu'*Alexandre* aprouvoit leur résolution. *Hubert*, Archevêque de Milan, que ce Pape, en 1165, avoit fait Cardinal-Evêque de Sabine, étoit mort, le 28 de Mars de l'année précèdente, à Bènevent; &, le 28 de Mai, le Pape avoit sacré pour Archevêque de Milan, l'Archidiacre *Galdin*, qu'il avoit auparavant créé Cardinal du Titre de Sainte-Sabine. C'ètoit un Home recomandable par ses vertus. Il ètoit venu, cète année, en habit de Pèlerin à Venise; & s'ètoit ensuite rendu, le 5 de Septembre, à Milan, revêtu du titre & de l'autorité de Légat Apostolique dans toute la Lombardie. *Frédéric*, aiant ensuite mis ensemble les Troupes de Pavie, de Novare, de Verceil, du Marquis de Montferrat, du Marquis *ObizzonMalaspina* & du Comte de Biandrate, va faire le dégât dans une partie du Territoire de Milan. Les Lodigians, les Bergamasques, & les Bresfcians acourent de Lodi; les Parmésans & les Crémonois, de Plaisance. Il se livre un combat, dont on fait uni-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

son Père dans les scandaleuses guerres, que les *Papes* lui firent. Il eut souvent la fortune favorable: mais elle traîit à la fin son courage & ses espérance. Il fut batu, le 26 de Mai 1249, à 2 milles de *Modène* par les *Bolonois* & leurs Aliés, fait prisonier, & conduit dans les Prisons de *Bologne*. Les Bourgeois de cète Ville, ridiculement enorgueillis d'avoir un *Roi* leur Prisonier, ne voulurent jamais lui rendre la liberté, quelques rançons considérables qui leur fussent ofertes. Mais ils le traitèrent toujours avec le respect, qu'ils devoient à son rang; & ce Prince mourut à *Bologne* après plus de 22 ans de prison, le 14 de Mars 1272; & fut inhumé très honorablement dans l'*Eglise des Dominicains*, où l'on voit son Mausolée. Je m'étens ici sur ce Prince, parceque ce Volume n'ira pas jusqu'à l'année de sa mort; & que je ne pourai pas en faire un Article dans les *Savans & Illustrés*, come c'étoit mon dessein. Il tient un rang parmi les plus anciens *Poëtes Italiens*. C'en pourquoi je vais traduire l'Article qu'en a fait le *Crescimbeni*, dans son *Histoire de la Poësie Vulgaire*, T. III, p. 37, Edition de Venise 1730. On verra que si cet Auteur conoit très bien une partie importante de l'*Histoire littéraire d'Italie*, il est très ignorant de l'*Histoire générale* de ce païs, & que d'ailleurs il adopte très légérement les prétentious les plus mal fondées de la *Cour de Rome*. Enzo, *ou* Anzo, *ou* Lorenzo, *ou*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

fins, *à qui l'Empereur avoit confié la garde de ce païs; & qu'après plus de 3 mois de prison, il fut pendu publiquement par ordre de* Frèderic; *cruauté sacrilége, qui fit horreur à tous les gens de bien, & qui ne fit qu'augmenter le discrédit de ce Prince, & la haine générale qu'on lui portoit.* Pierre de Curbio, *dans la* Vie d'Innocent IV, *dit que* Frédéric, *détestant les bones œuvres du saint* Roi de France, *ferma tous les passages & les ports de son* Roïaume, *pour qu'il n'y passât point, & qu'on ne portât point de vivres à l'Armée navale de ce Prince & des* Croisés. *Mais quèle foi doner à l'Histoire si peu d'acord & si passionée de ces tems-là?* Mathieu Paris *dit tout le contraire; & raporte que* S. Louis, *étant en* Cipre, *envoïa demander à* Venise *un secours de vivres. Les* Vénitiens *lui dépêchèrent 6 Vaisseaux, chargés de grains, de vin, d'autres vivres, & d'un Corps de* Troupes. *Les autres Villes & Îles en firent de même* non seulement par la permission, mais encore sur les instantes prières de *Frédéric*. Lui-même, pour ne point paroître faire moins que les autres, envoïa semblablement à ce Prince un grand secours de diverses sortes de vivres. *Il ajoute qu'au sujet de ce secours, le saint* Roi *écrivit au* Pape *pour le prier* de recevoir en grace *Frédéric*, & de cesser d'ataquer & de diffamer un si grand Ami & Bienfaiteur de l'*Eglise*, par lequel lui & toute l'*Armée Chretiène* avoient été mis à l'abri du danger de la famine, qui les menaçoit. *La* Reine Blanche, *mère du* Roi Louis, *écrivit aussi très vivement au*

PAPES.

rut vers la fin de Novembre, & qu'il fut enterré le 25 de ce mois (*a*).

URBAIN III,

précedemment *Hubert Crivelio*, *Archevêque de Milan*, élu *Pape* à *Vérone* le 26 de Novembre 1185, sacré & couroné dans la même Ville, le Dimanche suivant 1 de Décembre, siége 1 an, 10 mois & 23 jours; & meurt le 19 d'Octobre 1187 à *Ferrare*, où le *Peuple*, après avoir célébré ses obséques pendant 7 jours, le fait inhumer dans la Cathédrale.

Il étoit d'une Famille noble de *Milan*. C'est mal-à propos qu'*Ughelli* & d'autres le noment *Lambert*.

Il fut, je ne sais par quel hazard, *Archidiacre de Bourge*, d'où *Thomas Beket*, *Archevêque de Cantorbéri*, qui se trouvoit alors en *France*, le fit venir auprès de lui.

De retour en *Italie*, il fut fait *Archidiacre de l'Eglise de Milan*; & le *Pape Luce III*, en 1182, le fit *Cardinal* du Titre de *Saint-Laurent-in-Damaso*. Le *Clergé* & le *Peuple de Milan* l'élurent *Archevêque*, en 1185, après la mort de S. *Algise*. Il n'étoit pas encore sacré, lorsque, 7 mois après, le lendemain des funérailles de *Luce III*, les *Evêques* & les *Cardinaux* s'acordèrent unanimement à le choisir pour *Pape*; ce qui semble prouver que c'é-

PRINCES contemporains.

avoit eus d'*Eléonor de Provence*, sa femme, il n'en laissa que 4 vivans; *Edouard*, qui fut son succésseur; *Edmond*, qui fut longtems *Roi titulaire de Sicile*, & qui fut réelement *Comte de Lancastre*, *de Darbi*, & *de Léicester*, & *Grand-Stuart d'Angleterre*; *Marguerite*, mariée à l'age de 9 ans avec *Alexandre III*, *Roi d'Ecosse*; & *Béatrix*, qui fut Femme de *Jean de Dreux II* du nom, premier *Duc de Bretagne*.



ROIS D'ECOSSE.

DAVID I,

sixième fils légitime de *Macolm III*, succède, au comencement de 1125, à son frère *Alexandre I*; & meurt le 24 de Mai 1153.

Sa piété, sa justice & son courage le rendirent égal aux plus estimables de ses prédecesseurs.

Il établit 6 nouveaux *Evêchés en Ecosse*; fonda des *Monastères*; & rétablit ceux qu'on avoit détruits pendant les guerres des règnes précèdens.

Le sien eût été tout à-fait tranquile, s'il n'eût pas pris quelque part aux troubles, dont l'*Angleterre* fut agitée au sujet de la succession au Trône après la mort du *Roi Henri I*.

Il eut 3 Fils; *Henri*, qui mourut en 1152, laissant un fils apellé *Macolm*; *Guillaume*, & *David*.

SAVANS & ILLUSTRES.

« Que le *Roi*, bien instruit des forfaits de » *Maion*, en avoit apris » la mort avec joie; & » pour chasser de son esprit, par un serment, » toute crainte & tout » soupçon ». Quoique *Bonello* ne se fiat pas beaucoup à ce serment, come cependant il comtoit que le *Roi* n'oferoit rien entreprendre contre lui, tant parcequ'il auroit la faveur du *Peuple*, que parceque tous les *Comtes*, qui s'étoient révoltés à l'ocasion même de la mort de *Maion*, & toute la *Calabre* ne manqueroient pas de le secourir, il vint hardiment à *Palerme*, acompagné de tous ses Gens de guerre. Une très grande multitude d'Homes & de Femmes, qui s'étoit avancée au devant de lui jusqu'à l'entrée de la Ville, le conduisit au Palais avec de grands témoignages de joie. Il y fut très bien reçu du *Roi*, qui lui rendit entièrement ses bones graces. Il fut ensuite acompagné jusqu'à son Palais par les *Principaux de la Cour*, suivis de la même multitude de *Peuple*. Par cète action si célèbre, *Bonello* s'étoie aquis tèlement la bienveillance du *Peuple* & de la *Noblesse*, non seulement en *Sicile*; mais encore au delà du *Phare*, dans toute la *Calabre*, la *Pouille* & la *Terre de Labour*, qu'on ne cessoit pas de louer sa hardiesse & sa vertu; qu'il n'écrivoit sutilement à

(*a*) *Bernard de Gui* termine sa prétendue *Vie de Luce III* par dire: *On dit que l'on mit cète* Epithaphe *sur son Tombeau.*

Luca dedit lucem tibi, *Luci*, Pontificatum
Ostia, Papatum *Roma*, *Verona* mori.

(*Luce*, *Lueque* te dona la lumière, *Ostie* le Pontificat, *Rome la* Papauté, *Vérone* la mort.) *A quoi l'on oposa dans la suite, come une espèce d'Apologie les Vers qui disent le contraire.*

Immo *Verona* dedit verumtamen vivere, *Roma*
Exilium, curas *Ostia*, *Luca* mori.

(Au contraire *Vérone* dona la véritable vie, *Rome* l'exil, *Ostie* les soucis, *Lueque* la mort.)

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* ***FREDERIC I.***

quement que l'Empereur, mis en déroute, s'enfuit à Pavie. L'hiver, qui survient, fait taire le bruit des Armes dans la Lombardie.

Les Pisans & les Génois continuent à se prendre réciproquement des Vaisseaux : mais il étoit de l'intérêt de l'Empereur qu'ils fûssent en paix. Il se fait donc des propositions d'acomodement : mais 10 Comissaires, només de part & d'autre, ne peuvent convenir de rien.

Le Roïaume de Sicile est déchiré par diverses Factions des Nobles ; & les Villes de Palerme & de Messine sont sur le point de se révolter. Le feu de la discorde étoit atisé par le Cardinal *Jean de Nafle*, qui n'avoit pour toute qualité que la plus insatiable avarice.

1168. L'EMPEREUR MANUEL envoie de nouveaux Ambassadeurs ofrir au Pape *Alexandre* une grande quantité d'or, & lui proposer « de déclarer » *Frédéric* déchu de l'» Empire d'Occident ; » de le conférer à *Ma-* » *nuel* ; & de l'assurer » à ses successeurs ». *Alexandre* refuse l'or, en remerciant cet *Empereur* de ses bones inten-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

bien enfin Errico (*Henri*) *fils naturel de l'*Empereur Frédéric II, *naquit à* Palerme *en* 1225. *Il fut toujours ocupé de la guerre, dont l'*Italie *étoit alors extrêmement afligée. Il subjugua la* Sardaigne *en* 1239 ; *& son Père le déclara* Roi *de cète Ile. Come elle étoit du Domaine de l'*Eglise ; *qu'il ne voulut pas la rendre au* Pape, *qui pour lors étoit* Gregoire IX ; *& qu'au contraire il fit une très violente invasion dans l'*Etat Eclésiastique, *il fut excomunié par ce* Pontife (en 1239). *Enfin, après plusieurs avantures diverses, il fut, en* 1249, *défait près de* Modène, *& conduit à* Bologne. *Il y resta jusqu'en* 1171 (1172), *y mourut, & fut enterré magnifiquement dans l'*Eglise de Saint-Dominique. *On comte ce Prince entre les premiers Pères de notre* Poésie. *Il est reconu pour tel par l'*Académie de la Crusca *dans son* Vocabulaire ; *& nous avons fait mention de lui dans les Volumes précèdens de cète* Histoire. *Il est loué par le* Bembe *dans ses* Proses, *Liv. II ; par le* Trissin *dans son* Castellano, *p. 49 ; & dans sa* Poètique, *Divis. III, fol. 23, &c. ; par* Celso Cittadini *dans ses* Discours à la louange de la Langue Toscane, Disc. III, *Edit. de* Siène, 1603, *où ses* Odes (Canzoni) *sont vantées come pleines de sentimens ; par l'*Allacci, *p. 48 de son* Index des Poëtes anciens, *conservés dans les* Bibliothèques du Vatican, de Barberin, & de Chigi ; *par l'*Ubaldini *qui le nome dans le* Catalogue *mis au devant de la* Table des Leçons (*Documenti*)

ROIS, & autres ***SOUVERAINS*** en ***ITALIE.***

Pape *sur le même sujet : mais rien ne put l'empêcher de continuer à poursuivre ce Prince plus que jamais. Enfin, nous avons une Lètre de* Frèdèric *à ce* Roi, *laquèle est la* 23e. *du* 3e. *Livre de celles de* Pierre Des-Vignes, *dans laquèle, à l'ocasion des vivres & des chevaux, il témoigne à* S. Louis *le desir qu'il a de l'aler trouver en persone pour la* Croisade ; *& se plaint de ce que la guerre, que le* Pape *lui faisoit, l'en empêche. Et cependant* Pierre de Curbio, *ne s'est pas fait un scrupule d'écrire tout le contraire. Le même* Paris *nous aprend qu'ensuite le* Cardinal Capoccio, *que le* Pape *envoia* Légat *en* Pouille, *fit révolter diverses Places & divers* Barons *de cète Province.* Le Roi Enzo, *que son Père avoit laissé* Vicaire *en* Lombardie, *étoit transporté de colère contre les* Parmésans *de ce qu'ils avoient ci-devant mis ses Troupes en déroute ; & contre les* Bolonois *à cause du mal, qu'ils avoient fait aux* Modénois, *& parcequ'ils avoient fait révolter la* Romagne *contre son Père. Cète année, les* Parmésans, *unis aux* Mantouans, *marchèrent en force vers* Brescello *qu'*Eccelin, *pendant le siège de* Parme, *avoit ruiné de même que* Guastalla. Brescello, *qu'ils rebâtirent, fut muni d'une bone Garnison. Aiant ainsi rendu le passage du* Pô *sur, ils conduisirent dans leur Ville les grains, le sel, & les vivres, dont elle manquoit. Mais voici que tout à coup le* Roi Enzo *paroît aux portes de* Parme *avec les* Crémonois. Mathieu Paris *dit que ses Troupes entrèrent dans la Ville, & qu'elles en sortirent avec un grand nombre de Prisoniers. C'est*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
toit un Home de mérite. Il conserva jusqu'à sa mort le gouvernement de l'*Eglise de Milan*, come le P. *Pagi*, dans sa *Critique de Baronius*, & M. *Sassi*, dans ses *Notes* sur le *Roïaume d'Italie* de *Sigonius*, Liv. XV, l'ont démontré sans replique. *Le* Pape Urbain *continua*, dit Muratori, *T. VII, Ann.* 1186, *p.* 51, *de demeurer* à Verone, *come on le voit par des Lètres qu'il écrivit de cète Ville le* 12 *de Janvier de cète année, & que le* Cardinal Baronius *a publiées, & par* 2 *de ses* Bulles, *qu'on lit dans le* Bullaire du Mont-Cassin, *T. II*, Constitut. 204 & 205. On trouvera dans l'*Article* de *Frédéric I*, à l'*Ann.* 1186, ce qui concerne pour cète année les querèles de cet *Empereur* avec *Urbain III*. Ann. 1187, p. 38. *Les mécontentemens réciproques du* Pape Urbain III *& de* l'Empereur Frédéric *augmentoient de jour en jour.* Le Pape, *qui fit expédier à* Verone le 4 *de Juin une* Bulle *en faveur des* Religieuses de Sainte-Euphémie *de* Modène, *étoit dans de grands embaras, parceque, d'un côté* l'Empereur *avoit fermé les passages entre* l'Allemagne *&* l'Italie, *& tenoit, come dans sa main, toute la* Lombardie *& la* Romagne; *& que, d'un autre côté, le* Roi Henri *maltraitoit les* Etats de l'Eglise Romaine: *mais, come il avoit beaucoup de courage & de zèle, il prit la résolution d'emploïer les armes spirituèles contre l'*Empereur. *Il le cita dans les formes canoniques: mais, quand il en fut au point de fulminer l'excomunication, les* Véronois *lui représentèrent, « Qu'ils étoient Serviteurs & Amis » de l'*Empereur, *& le » prièrent de vouloir bien*	*MACOLM IV* succède à son aieul *David I* en 1153, & meurt en 1165, n'aiant pas encore 25 ans. La plus grande partie du règne de ce Prince, né pour gouverner tranquilement ses Peuples durant la paix, fut remplie de troubles intestins, & de querèles & de guerres avec les *Anglois*. *Henri II, Roi d'Angleterre*, le voulut obliger de lui rendre homage lige pour toutes les Terres, que la *Courone d'Ecosse* posédoit en *Angleterre*. Il se rendit à *Londre*; & refusa de rendre l'homage tel qu'*Henri* le demandoit: mais il fut forcé de suivre ce *Roi* dans une expédition, qu'il aloit faire en *France*. Elle ne fut pas heureuse pour *Henri*, qui, ne cherchant qu'une ocasion de dépouiller *Macolm* de tout ce qu'il avoit en *Angleterre*, l'acusa, dans une *Assemblée des Pairs à Iorck*, d'avoir été cause du mauvais succès de son Expédition en *France*. Les *Pairs*, d'acord avec *Henri*, déclarèrent *Macolm*, déchu de tout droit sur les Provinces qu'il avoit en *Angleterre*. Au commencement du règne de *Macolm*, des Mécontens abusant de la foiblesse de son âge, avoient excité des troubles: mais on les avoit rangés à leur devoir, & plusieurs avoient été punis. Ce qu'*Henri* fit faire par l'*Assemblée d'Iorck* causa de nouveaux mécontentemens en *Ecosse*. Il y eut une révolte considérable, qui n'eut cependant point de suite. Pour en prévenir d'autres, les *Seigneurs* conseillèrent à *Macolm* d'emploïer ses armes à recouvrer ce que les *Anglois* venoient d'usurper sur lui. Cete guerre, qui	qui que ce fût dans les parties même les plus éloignées de *Roïaume*; & que les *Comtes* & les *Villes de la Pouille* & tous ceux qui s'étoient ligués avec eux, n'aiant plus aucun prétexte de se révolter, atendoient ses conseils & ses ordres. En *Sicile*, & principalement à *Palerme*, tout le *Peuple* disoit ouvertement, « Qu'il » regarderoit come En- » nemi public quiconque » entreprendroit quoi que » ce fût contre *Mathieu* » *Bonello*; Qu'il pren- » droit même les armes » contre le *Roi*, si, pour » la mort de *Maion*, il » exerçoit contre lui quel- » que acte de sévérité: » Qu'il faloit se prêter » aux desseins de celui » qui, venant d'écarter » le danger qui mena- » çoit le *Roïaume*, a- » voit remis tout le mon- » de en liberté ». Mais les *Eunuques du Palais*, qui tous, étant des Scélérats, avoient eu part aux projets de *Maion*, & qui, pressés des remors de leurs crimes, craignoient l'autorité que *Bonello* venoit de s'aquérir, n'oublioient rien pour exciter contre lui l'indignation de la *Reine* & du *Roi*. C'est pourquoi, guidés par les conseils & surs de la protection de la *Reine*, ils découvrent au *Roi* le sujet de leur inquiétude; & l'assurent, « Que, s'il ne prend » pas ses précautions de » bone heure, il est me- » nacé d'un péril qui n'- » est nullement à négli- » ger: Que *Bonello* s'en- » orgueillit si fort de ce » qui lui vient d'arriver, » qu'il pense qu'il n'y a » persone dans le *Roïau-* » *me*, dont les forces & » la puissance soient éga- » les aux siènes: Que, » voïant acourir à lui tout » le *Peuple*, au gré d'une » ardeur téméraire, & des

ÉVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* FREDERIC I.

tions pour l'Eglise Romaine ; & répond à sa proposition, « Qu'elle » soufre de grandes di» ficulrés ; & qu'il ne » lui convient pas, ê» tant Pape, de traiter » d'une pareille Afaire, » puisque son devoir » est de procurer la » paix & non d'alumer » la guerre ». *Paschal III* meurt dans le Palais du Vatican, le 20 de Septembre, n'aiant plus de Cardinaux de son Obédiance. Cela n'empêche pas ses Adhérans d'élire Pape, en sa place, *Jean*, Abbé de Strume, qu'*Alexandre* avoit fait Cardinal-Evêque de Tusculum, & qui prend le nom de *Calixte III*.

La haine des Romains contre la Ville d'Albano se satisfait enfin, en la ruinant entièrement, après un siége de peu de jours. *Christian*, Archevèque de Maience, ètoit dans le voisinage avec quelques Troupes, & n'ose rien entreprendre en faveur de cète Ville. Les Romains, pour se vanger du terrible échec, qu'ils avoient reçu, l'année précèdente, au siége de Tusculum, en vont ravager le Territoire dans l'intention de traiter la Ville, come ils venoient de faire celle d'Albano:

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

d'Amour *du* Barberino, *& dit que ses* Sonnets *& ses* Odes *se trouvent à* Florence *dans la* Bibliothèque Strozzi ; *enfin par* Redi, *p.* 256 *de ses* Remarques sur son Dithirambe de Bacchus en Toscane, *où il cite un Mst. des* Poésies *de ce Prince qu'il avoit en sa possession. Pour nous, nous n'avons vu de lui qu'une* Ode (Canzone), *qui se lit dans le* Recueil des Juntes, *& dans le Mst.* 3214 du Vatican *avec une autre* Ode *& un* Sonnet, *fol.* 90, 92, *&* 134. C'est le *Sonnet*, dont il vient de parler, que le *Creselmbeni* raporte pour essai. C'est une Pièce morale & politique de très bon sens : mais qui ne sufit pas pour juger du talent du *Roi Enzo* ; ce que l'on auroit pu faire d'après une Pièce de plus grande étendue. 2°. *Selvaggia*, que *Frédéric* dona pour Femme, en 1238, au Tiran *Eccelin de Romano*, son zèlé Partisan, & dont les Noces se célebrèrent avec grande pompe à *Vérone*, le jour de la Pentecôte. 3°. *Manfred*, ou *Mainfroi*, né d'une Sœur des *Marquis Lanela*, *Seigneurs Lombards* ètablis dans le *Roïaume de Sicile*. Après la mort de son frère *Conrad*, il devint *Roi* par le vœu des *Peuples*, & peut-être par ses intrigues. Ce fut un Prince de beaucoup d'esprit, sage, prudent, courageux, très digne du Trône malgré le mal que la *Cour de Rome* & des *Ecrivains* vendus à cète *Cour* en ont dit. Objet de la haine & des persécutions des *Papes*, qui donèrent le *Roïaume de Sicile à Charle, Duc d'An-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ce qu'il n'est pas si facile de croire. Il vint ensuite à Modène *avec une nombreuse Armée de* Cremonois, *d'*Allemans, *& d'autres Peuples, auxquels les* Modènois *se joignirent. Les* Bolonois, *avec beaucoup de Troupes, s'étoient avancés jusqu'à* 2 *milles environ de* Modène, *à la* Fossalta. *La* Chronique de Brescia *dit que les* Bresclans *& les autres* Confédérés de Lombardie *marchèrent au secours des* Bolonois, *dont alors le* Podestà *étoit* Philippe de gli Ugoni *de* Brescia. *Les* Villes de la Romagne *leur envoïèrent aussi quelques renforts. Il se dona, le mercredi* 26 *de Mai, une terrible bataille, dans laquèle, après un grand carnage, le vaillant* Roi Enzo *fut, non seulement batu, mais encore fait prisonier par les* Bolonois *avec un très grand nombre des siens, &* Buoso de Doara, Général des Crémonois. *Les* Bolonois *le conduisirent en triomphe chés eux ; & le mirent dans leurs prisons. Il y survécut plus de* 22 *ans à sa disgrace, traité néanmoins avec beaucoup d'honeurs & de politesses. Toutes les Lètres que l'*Empereur, *son père, écrivit aux* Bolonois, *toutes les ofres de rançon qu'il leur fit, ne purent en obtenir la liberté de son Fils. Ils pensoient que c'étoit pour eux le comble de la gloire de garder un Prisonier si considérable, un* Roi, *fils, quoique bâtard, d'un* Empereur. *Si le Texte de* Pierre de Curbio *n'est pas défectueux, il y a de quoi s'étoner qu'il ait écrit que les* Bolonois *remportèrent cète Victoire* le XIII des Calendes de Janvier (20 *de Décembre*) l'année, que *Vittoria* fut prise. *Les* Modènois, *cons-*

PAPES.	PRINCES contemporeins.	SAVANS & ILLUSTRES.

» *ne point faire ce pas dans* » *leur Vile, parequ'il* » *feroit grand bruit, &* » *leur ocafioneroit des A-* » *faires fâcheuses* ». *Ce fut ce qui l'engagea de suiter* Vérone, *& de se mètre en chemin pour* Ferrare, *en intention d'y exécuter ce qu'il avoit projeté. Voila ce qu'*Arnold de Lubec *nous aprend Liv. III, Ch.* 18. Gervais de Tilberi *dit au contraire qu'il s'étoit fait entre le* Pape *& l'*Empereur *un acomodement, qui même étoit signé; & que ce fut ensuite qu'*Urbain *se rendit à* Ferrare. *On trouve la même chose dans le* Chronographe Saxon. *Quoi qu'il en soit, le* Pape *étoit à peine arivé dans cète Ville, qu'il y tomba malade, & passa, le* 19 *d'Octobre, à une meilleure vie. Le* Peuple de Ferrare, *après lui avoir fait pendant* 7 *jours de solemnèles obsèques, lui dona la sépulture dans la* Cathédrale. *La plusipart des* Historiens, *se copiant l'un l'autre, ont écrit qu'*Urbain, *aiant reçu la douloureuse nouvèle de la prise de* Jérusalem *par* Saladin, *ne put pas suporter le chagrin qu'il en eut, & que ce fut la cause de sa mort. Il est bien dificile de croire qu'en aussi peu de tems, cète nouvèle fi funeste fût parvenue jusqu'à* Ferrare. *Si le* Pape Urbain *mourut de chagrin, come on l'a prétendu, ce fut bien plustôt pour avoir apris que précédemment* Saladin *avoit batu l'Armée chretiène, pris diférentes Villes, & formé le siége de* Tir.

La Ville de *Jérusalem* avoit été prise par *Saladin*, le 2 d'Octobre, & le *Pape Urbain III* mourut 17 jours après. On avoit dit, come on l'a vu dans le Volume précédent, que le *Pape Urbain II* étoit mort du chagrin qu'il a-

fut également funeste aux 2 Nations, fut terminée par un acomodement. *Henri* restitua les *Comtés de Cumberland & de Huthington*, & garda le *Northumberland*, que les *Ecossois* pretendoient leur devoit apartenir, & dont ils avoient posédé du moins une partie. Cet acomodement produisit en *Ecosse* un mécontentement presque général. *Macolm* fut regardé come un Prince sans courage & peu capable de régner. La crainte des *Anglois* empêcha qu'on ne se revoltat ouvertement. Le calme fut enfin rétabli par une *Assemblée des Etats*, dans laquèle il se fit des reglemens utiles.

Les *Ecossois* pressèrent alors *Macolm* de se marier, afin de laisser des Successeurs: mais il leur déclara qu'il avoit fait vœu de continence.

Il jouit ensuite de la paix jusqu'à sa mort, n'étant principalement ocupé que de bâtir des *Eglises*, de fonder des *Monastères*, & d'enrichir tous les *Moines*

GUILLAUME,
dit
LE LION,

furnom, que lui mérita sa grandeur d'ame dans l'une & l'autre fortune, est proclamé *Roi*, après la mort de son neveu *Macolm IV*, en 1165; âgé de près de 49 ans; & meurt en 1214, dans sa 74e. année.

Quand ce Prince ala rendre homage pour les *Comtés de Cumberland & d'Huthington*, il redemanda le *Northumberland*. *Henri II* s'excusa de le rendre sur le champ, parceque'aiant été cédé par un Traité, le *Roi* ne pouvoit l'aliéner que de concert avec le *Parlement*, qu'il promit d'assembler

» *Nobles* même prendre » ses conseils & se soumètre à ses ordres; il » croit que tout ce qu'il » comande est permis, & » qu'il exige aussi des » *Grands de la Cour*, le » même respect que le » *Peuple* lui rend: Que » cependant il s'atache » & s'engage tout le mon- » de par des sermens & » par des conditions de » société jusqu'alors in- » conues: Que de plus » les *Seigneurs d'au delà* » *du Phare*, desespérés » pour cela même qu'- » aiant jusqu'alors ofen- » sé le *Roi*, ils le croient » implacable, exhortent, » par de fréquentes Lè- » tres, ce jeune Esprit, s'il » veut se couvrir entiè- » rement de gloire, s'il » veut dorénavant ne » courir aucun risque, de » faire tous ses éforts » pour rétablir entière- » ment la liberté du *Roi-* » *iaume*, & s'assurer à » lui-même une pleine sé- » curité, qu'il ne poura » pas aquérir durant la » vie du *Roi*, & de ne » pas se persuader, leuré » par les promesses trom- » peuses de la *Cour*, que » celui, dont il avoit cou- » pé le bras droit, le lui » pardonat si facilement. » Que le *Roi* pense & » dit en effet qu'il a per- » du son bras droit par » la mort de *Maion* ». Ils ajoutent, « Que ce » jeune Home, avide de » gloire & puissamment » aiguilloné par de pa- » reilles exhortations, est » capable de tout oser & » de tout entreprendre; » & que, si l'on ne se hâ- » te pas d'obvier aux ef- » fets de semblables con- » seils, il se portera fa- » cilement où l'effervef- » cence de son esprit & » l'impétuosité de son âge » l'entraîneront; & qu'il » ne sera nullement re- » tenu par l'horreur du » parjure: Que c'est man-

EVÈNEMENS** sous le règne de l'Empereur **FRÉDERIC I.

mais ils renoncent à ce dessein, parceque l'Eglise Romaine refuse d'y consentir.

L'Empereur *Frédéric* passe l'hiver, errant de diférens côtés dans les Territoires de Pavie, d'Asti, de Novare, & de Verceil, & même dans quelques endroits du Montferrat. Les Pavésans, irrités de ce qu'un de leurs Nobles avoit eu les ieux crevés par son ordre, en témoignoient leur mécontentement de manière à lui faire craindre pour sa vie; ce qui le mètoit dans le cas de n'oser coucher plus de 2 ou 3 jours dans le même lieu. Voiant enfin que ses Afaires prenoient sans cesse un plus mauvais train, & que les Confédérés de Lombardie assembloient une Armée de 20 mille Homes, il dépose dans le Château de Biandrate 30 de leurs Otages; &, passant dans le Montferrat, distribue les autres dans les Châteaux du Marquis *Guillaume*, sur l'atachement duquel il pouvoit compter. Ce Marquis, aiant cependant disposé *Humbert III*, Comte de Savoie, son beaufrère, par des ofres avantageuses, à doner à l'Empereur un libre passage par ses Etats; *Frédéric*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

jou, frère de S. *Louis*, il fut aimé de la plus saine partie de ses Sujets. Il perdit courageusement la vie dans la bataille que *Charle d'Anjou* lui livra, le 26 de Février 1266, près de *Bènevent*. Son corps ne fut trouvé que 3 jours après la Bataille; &, *come il étoit mort excomunié*, Charle *ordona*, dit Muratori, T. VIII, p. 371, *qu'on l'enterrât près du* Pont de Bènevent *dans une vile fosse, sur laquèle les Soldats, par compassion & pour mémoire, jetèrent chacun une pierre. Tèle fut la fin de* Manfred, *Prince digne d'un meilleur sort, parcequ'à l'exception de l'envie exorbitante de règner, qui lui fit violer les Loix, & de quelques autres fautes, suite de la foiblesse humaine, il réunit en lui de si grandes qualités, qu'il y a des* Historiens *qui l'ont mis à côté de l'*Empereur Titus, *fils de* Vespasien. *La Ville de* Manfredonia *rend son nom immortel. Il en jeta les fondemens, & la fit bâtir entièrement, pour y transporter le* Peuple *de celle de* Siponto, *située dans un air mal sain.* Ces Loix violées par l'envie démésurée de règner, annoncent le reproche, que l'on fait à *Manfred* d'avoir usurpé la *Courone* sur son neveu *Conradin*. Ce point d'Histoire n'est pas absolument bien net. *Manfred*, aiant fait reconoitre pour *Roi* son Neveu, jeune Enfant, que sa Mère élevoit en *Allemagne*, avoit été déclaré *Régent du Roiaume*. Il est assés probable, qu'il aspiroit à la *Courone*: mais on ne peut pas l'acuser tout uniment de l'avoir usurpée. Il pa-

***ROIS**, & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE**.*

ternés d'une si grande disgrace, se retirèrent dans leur Ville, qu'ils se mirent à bien pourvoir & bien fortifier, parcequ'ils voïoient de loin quèle tempête étoit prête à fondre sur eux. En effet, le Cardinal Octavien *vint, au mois de Septembre, les assiéger avec toutes les forces des* Bolonois *& des* Aigoni, *c'est à dire de la* Faction Guelfe *chassée de* Modène. *Si l'ataque fut vigoureuse, la défense ne le fut pas moins. Un jour, les Assiégeans jetèrent dans la Ville, avec une* Bricole, *ou Machine à lancer des pierres, un Ane mort, ferré d'argent, & une autre charogne. Le* Peuple *courageux de* Modène, *irrité de cète ignominie, sortit avec tant d'impétuosité, qu'il prit la* Bricole *& la mit en pièces. Après s'être opiniâtrément soûtenus durant plus de 3 mois, les* Modènois, *se voïant sans espérance de secours, prêtèrent l'oreille à l'ofre que le* Cardinal *leur faisoit de traiter de la paix. Elle fut conclue le 15 de Décembre. Ce que l'on trouve dans la* Chronique du Moine de Padoue, *que* Modène *se soûmit aux* Bolonois, *est sans fondement. Ils conservèrent leur liberté: mais en s'engageant de rester fidèles au* Parti du Pape, *& d'en recevoir garnison dans leur Ville, s'il étoit besoin. On trouve les Articles de cète paix dans le* 18e. *Livre de* Sigonius. *Les* Rangoni *& les autres* Banis de Modène *revinrent alors dans leur patrie, qui fut exemtée de l'Interdit jeté sur toutes les Villes adhérentes à l'*Empereur, *à qui l'on fit un crime de n'avoir pas permis qu'il fût observé dans les Villes de la* Pouille. *Pendant que les* Armes Pontificales &

PAPES.

voit eu de la prise de la même Ville par les *Infidèles*; & cète prise se trouve ne précéder sa mort que d'une quinzaine de jours. Les *Historiens* se sont acordés à nous doner une fausse cause de la mort des 2 *Urbains.*

GREGOIRE VIII,

élu *Pape* à Ferrare le 27 d'Octobre, aussitôt après l'inhumation d'*Urbain III*, sacré, dans la même Ville, le Dimanche 1 de Novembre, meurt à *Pise*, le 17 de Décembre, n'aiant ocupé la Chaire de de S. *Pierre* qu'un mois & 20 jours.

Il étoit de *Bénevent*, & s'apelloit *Albert Mora.*

Dans sa jeunesse, il se fit *Moine* dans l'*Ordre de Citeaux.*

Sa science, son éloquence, la pureté de sa vie, & ses talens le firent apeller à la *Cour de Rome. Il* y fut fait *Prêtre-Cardinal* du Titre de *Saint-Laurent-in-Lucina*, & devint *Chancelier de l'Eglise Romaine.*

Ce Pape, *que tous les* Historiens *ont extrêmement loué, ne tarda pas*, dit Muratori, *T. VII, p.* 59, *a répandre dans toute la* Chretienté *des* Lètres circulaires, *qu'on lit dans les* Annales de Roger de Hoveden, *& que le* Cardinal Baronius *raporte. Dans ces* Lètres, *il exhorte vivement tous les* Fidèles *à secourir la* Terre-Sainte, *& leur preferit des Jeûnes & des Prières pour apaiser la colère de Dieu.* Leibnitz *a publié, dans son* Prodromus ad Codicem Juris Gentium (Introduction au Code du Droit des Gens), *une* Lètre *de ce* Pape à Henri, Roi, élu Empereur des Romains, *pour prouver que dès-lors le titre d'*Empereur élu *étoit en usage: mais cète* Lètre *ne peut pas être admise come véritable, par-*

PRINCES contemporains.

xprès. Mais il différa, sous prétexte de la guerre qu'il aloit entreprendre contre la *France. Guillaume* l'y suivit; &, voiant toutes ses sollicitations inutiles, il retourna dans son *Roïaume*, où les brigandages de quelques-uns de ses Sujets le rapelloient. Quand il eut réprimé les Brigands, & fait batir plusieurs Forts pour les contenir, il envoia des Députés sommer *Henri II* de lui rendre le *Northumberland*; & lui déclarer la guerre, en cas de refus. Ce Prince, que la guerre contre la *France* obligeoit de ne pas multiplier ses Ennemis, promit de rendre ce que *David I* avoit posséde dans le *Northumberland*; & *Guillaume* s'en mit en possession, en protestant pour la conservation des droits, qu'il croioit avoir sur le reste de cète grande Province.

Les 2 Nations ne furent pas longtems en paix. Il se fit réciproquement des courses sur les frontières. Les *Anglois*, pour avoir le tems de faire de plus grands préparatifs, achetèrent une trève, qu'ils n'avoient pas dessein d'observer. Aiant ensuite bien examiné le Camp des *Ecossois*, & pris leur tems, ils trouvèrent moien d'enlever le *Roi d'Ecosse*, qu'ils conduisirent en *Normandie*, où le *Roi d'Angleterre* le fit enfermer dans la Tour de *Falaise*. La prise de *Guillaume* fut suivie d'une invasion des *Anglois* dans le *Cumberland*. Ils en furent repoussés avec perte. Il y eut ensuite une véritable trève jusqu'à ce que *Guillaume* eut recouvré la liberté, qu'il n'obtint qu'en soumètant sa persone & tout son Roiaume à la *Courone d'Angleterre.*

SAVANS & ILLUSTRES.

» quer de sens & de prudence que de s'imaginer qu'il y eut quelque chose de sacré pour qui, bravant les droits du Serment & de l'Affinité, n'a pas craint, ingrat à des bienfaits sans nombre, de trahir & d'assassiner, malgré son innocence, un Beaupère, qui s'étoit conduit come un Père à son égard, auquel même il avoit eu l'obligation de recouvrer son patrimoine: Que les imputations, qu'il a faites à l'*Amiral*, de concert avec ses Complices, sont fausses; & que *Maion* n'avoit pas destiné pour lui-même les *Ornemens Roïaux* trouvés parmi ses trésors; & qu'il s'en étoit pourvu pour les présenter en Etrènes au *Roi*, suivant la coutume, le premier de Janvier; mais que *Bonello* n'avoit pas fait tant de sociétés, tant de ligues uniquement pour tuer *Maion*: Qu'il ambitione, qu'il se prépare quelque chose de plus grand, à quoi, par ce comencement, il a cru s'ouvrir une route plus comode ». Par ce discours & d'autres semblables souvent répétés, ils font ensorte que le *Roi* n'admet plus *Bonello* parmi ses Amis; & qu'il croit qu'il n'avoit tué *Maion*, que pour exécuter plus librement & plustôt le dessein, dont il avoit fait part à quelques Traîtres, de le priver lui-même de la vie. Come il se portoit facilement à punir, faisant effort sur lui-même pour diférer de tirer vangeance du complot qu'il croïoit réel, il est forcé par la nécessité d'en atendre le tems convenable, jusqu'à ce que, le tumulte s'étant apaisé, la chaleur & l'impétuosité

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
rassemble les Otages; monte à cheval, escorté seulement de 30 Cavaliers; & va coucher à Saint-Ambroise entre Turin & Suse. Le lendemain matin, il continue sa toute; & fait pendre, en aprochant de Suse, *Zilio de Prando*, l'un des principaux Nobles de Brescia, qu'il avoit en ôtage, lui reprochant d'avoir engagé les Milanois, les Brescians, les Novarois, les Lodigians, & les Verceillois à joindre leurs Troupes pour assiéger le Château de Biandrate. Il n'est pas pluitôt entré dans Suse, que les Habitans prènent les Armes; & délivrent les autres Otages, en disant, « Qu'ils » avoient tout à craindre de la vangeance » des Lombards, s'ils » laissoient emmener, » par chés eux en Allemagne, un si grand » nombre de leurs Nobles. Averti même, à ce qu'on prétend, par son Hôte, il laisse dans son lit *Hartman de Sibeich*, qui lui ressembloit; &, se déguisant en Domestique, il part avec 5 autres seulement; marche come préparant les logemens pour un Grand-Seigneur qui le suivoit; &, par des chemins détournés &	roit que les circonstances même des Afaires le mirent dans une espèce de nécessité de se faire doner, ou de recevoir des *Peuples* le titre & l'autorité de *Roi*. Mais il déclara qu'après sa mort la *Courone* apartiendroit à son neveu. Si c'étoit réèlement son intention; Dieu seul le sait. 4°. *Frédéric, Prince d'Antioche*, qui mourut en 1240. 5°. Une Fille, dont le nom n'est pas conu, laquèle *Frédéric* dona pour Femme à *Thomas d'Aquino, Comte de Cerra*. 6°. *Constance*, qu'il maria lui-même à *Conrad Gaetano*, de la Branche des *Gaetani de Pise*. Laissons à présent parler *Muratori*. Ann. 1218, p. 158. *Les* Milanois, *qui n'avoient plus rien à craindre du côté de* Pavie, *aiant uni leurs armes à celles des* Pavèsans, *des* Novarois, *des* Tortonois, *des* Verceillois, *des* Crémasques, *des* Alexandeins, *& des* Lodigians, *vinrent jusqu'à* Borgo-San-Donnino, *qu'ils avoient dessein de doner aux* Plaisantins. *Ils y trouvèrent campée* l'Armée des Crémonois, des Parmésans, des Reggians, & des Modénois; *&, déchus de leur espérance, ils tournèrent du côté du* Pô. *Quand ils arivèrent aux environs de* Gibello, *les* Crémonois *& leurs Aliés s'y firent voir; &, le 6 de Juin, ils leur présentèrent la bataille. Elle dura depuis la neuvième heure jusqu'à la nuit; & les* Milanois *furent défaits. Il y en eut beaucoup de pris, qui furent emmenés à* Crémone. *La* Chronique de Parme *dit que cète Action*	toient ocupées contre les Modénois, *les* Parmésans *& les* Banis de Reggio *marchèrent contre cète Ville, dont ils ataquèrent quelques Faubourgs. Suivant l'*Anciène Chronique de Reggio, Simon de' Manfredi, *l'un des* Banis *de cète Ville, lui prit, au mois de Juin, les Châteaux de* Novi, d'Acola *& de* Saint-Etiène. Sigonius *ajoute que les* Reggians *& le* Roi Enzo *firent prisonière toute la Garnison d'*Acola, *& de plus* 200 Cavaliers Parmésans, *qui venoient pour garder ce Château.* Enzo *voulut ensuite faire massacrer ces Prisoniers à la vue de* Parme; *& ce Cruel en auroit passé son envie, sans qu'on lui remontra que les* Parmésans *pouvoient lui rendre la pareille avec usure (a). Cète année, les* Manfredi *de* Faenze, *Famille qui comence alors à faire parler d'elle dans l'Histoire, s'emparèrent de leur Ville, en chassant la* Garnison Bolonoise. *Suivant les* Annales de Césène, *les* Comtes de Bagnacavallo *s'étant rendus maîtres avec leurs Partisans de la Ville de* Ravenne, *en chassèrent* Gui de Polenta *& la* Faction Guelfe, *ainsi que le remarque aussi* Girolamo Rossi, *Liv. VI de* l'Histoire de Ravenne. *Ce fut pourquoi le* Cardinal Octavien *déclara les* Ravegnans Ennemis & Rebelles de l'Eglise Romaine, *du* Roi (a) Quelques unes des *Chroniques* citées ici brouillent, ou les dates, ou les faits. Le *Roi Enzo*, fait prisonier par les *Bolonois* le 26 de Mai, ne put pas aler, avec les *Reggians*, reprendre *Acola*, puis dans le mois de Juin par *Simon de' Manfredi*.

PAPES.

ecque son adresse est contraire à l'usage de ces tems là.

Ughelli, *dans la Liste des* Evêques de Pise, *rapporte les* Privilèges *& les* Exemptions *acordées par le* Marquis Conrad, *qui se qualifie* Fils du Marquis de Montferrat, *aux* Pisans *en considération des secours qu'il en avoit reçus dans la défense de* Tir *assiégé par* Saladin. *Suivant les* Annales de Gène, *Liv. III, le même* Conrad *écrivit à* l'Empereur, *& aux* Rois de France, d'Angleterre & de Sicile, *pour implorer leur secours dans les pressans besoins des* Chretiens du Levant. *Il est vraisemblable que le nouveau* Pape Gregoire VIII *se rendit, le* 10 *de Décembre, à* Pise, *pour en exhorter le Peuple & les* Génois *à faire les plus grands efforts afin de soutenir la fortune chancelante des* Chretiens Latins *dans le* Levant. *Mais la* Providence *en disposa d'une autre manière; puisque ce* Pontife, *si digne, par ses rares vertus, d'une longue vie, étant tombe malade dans la même Ville de* Pise, *fut apellé de Dieu pour un meilleur séjour, le* 17 *du même mois de Décembre; & son Corps fut inhumé dans la Cathédrale.*

Tous les *Historiens* donent à ce *Pape* les plus grandes louanges. Il me semble que tout ce qu'on en peut dire raisonablement, c'est qu'il ne fut pas assés longtems sur le *Siège Pontifical*, pour fournir matière à mal parler de lui, comé *Pape*.

CLÉMENT III,

Romain, précèdemment *Paul*, ou *Paulin Scolaro*, *Evêque Cardinal de Prèneste*, ou *Palestrine*, est élu *Pape* à *Pise*, le 19 de Décembre 1187. Il est intronisé le lendemain Di-

PRINCES contemporains.

Richard Cœur de Lion l'afranchit de ces conditions injustes; & l'*Ecosse* rentra dans son Indépendance.

Jean Sans-Terre voulut obliger *Guillaume* à s'alier avec lui contre la France; & son refus au roir produit une guerre, si *Jean* & les *Anglois* avoient pu la soûtenir alors. Un acomodement, renouvellé depuis tous les ans jusqu'à la mort de *Guillaume*, assoupit toutes les querèles.

ALEXANDRE II,

âgé d'environ 16 ans, succède à son pere *Guillaume* en 1214; & meurt dans sa 41e. année en 1249, aiant régné 25 ans.

Il eut pour première Femme *Jeane d'Angleterre*, sœur d'*Henri III*, de laquèle il n'eut point d'Enfans. En secondes nôces, il éponsa *Marie*, fille d'*Ingelbrand Cumin* de l'une des plus nobles & des plus puissantes Maisons d'*Ecosse*. Elle le fit père d'*Alexandre*, son successeur.

Alexandre II porta sur le Trone une prudence supérieure à son age; & fit confirmer par les Etats assemblés tous les Actes du règne de son Père.

Il sut profiter des querèles de *Jean Sans-Terre* avec les *Barons Anglois*, auxquels il dona quelques sécours. Il se joignit de même au Prince *Louis de France*, que les Mécontens élurent pour *Roi*; ce qui le fit excomunier par le *Pape*. Après la mort de *Jean*, tout fut apaisé par la sage politique du *Comte de Pembrook*, *Régent* pendant la Minorité d'*Henri III*, au sécours duquel *Alexandre* conduisit lui-même du sécours, lorsque la *Noblesse Angloise* se révolta.

SAVANS & ILLUSTRES.

que la nouveauté met dans les Esprits soient éteints. En atendant, il fait demander, tant à *Bonello*, qu'à ses Cautions, 60 mille Tarins, qu'il avoit promis de doner à la *Cour* pour la restitution de son patrimoine; & que *Maion*, à l'insu du *Roi*, avoit dispensé son Gendre de paier. *Bonello*, que la demande imprévue d'une vieille dète surprend & qui voit que le *Roi* ne le fait plus apeller que rarement à la *Cour*, & qu'il ne l'admet plus où sa coûtume étoit de l'admètre, est embarassé de ce que de pareilles nouveautés lui peuvent anoncer. Son esprit est en même tems fortement troublé de soupçons & frapé de ce que le *Chambélan Adénulf*, le plus intime des Amis de *Maion*, est tout puissant à la *Cour*, & de ce que cet Home & ses autres Ennemis, le voiant privé des conseils & des sécours de l'*Archevêque* qui, miné par la longueur de sa maladie, étoit mort depuis quelques jours, exerçoient leur haine contre lui plus audacieusement & plus ouvertement que de coûtume. Il pense que tout cela ne se fait point sans le consentement du *Roi*, parceque de pareilles gens n'étoient pas capables d'oser rien contre lui, s'ils n'étoient pas certains que le *Roi* n'étoit plus dans les mêmes dispositions à son égard. L'audace & la fureur sont poussés jusque-là, que beaucoup de gens voient, pendant la nuit, *Philippe Mansello*, Neveu d'*Adénulf*, se promener, avec des gens armés, le long de la Rue de Marbre, & passer fort tard devant le Palais de *Bonello*. Celui-ci, qu'on en-instruit, place, la nuit suivante, des Soldats armés en embuscade dans des

EVÈNEMENS, *sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.*	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
peu praticables, il se rend dans son Roïaume de Bourgogne; & passe ensuite en Allemagne. Après un long siége, les Confédérés de Lombardie prènent le Château de Biandrate; recouvrent ceux de leurs Otages, qui s'y trouvoient renfermés; & massacrent presque toute la Garnison Allemande. Entre ceux qu'ils épargnent, ils choisissent 10 des plus nobles & des plus riches, qu'ils donent à la Veuve de *Zilio de Prando*, pour qu'elle vange la mort de son Mari par la leur, ou qu'elle en tire du moins de fortes rançons en forme de dédomagement. Les Confédérés entrent ensuite en guerre avec les Pavésans & le Marquis de Montferrat, qui, seuls de ce côté, tenoient encore pour l'Empereur. Dans l'intention de serrer Pavie de plus près, les Milanois, les Crémonois & les Plaisantins se transportent dans une plaine entre cète Ville & celle d'Asti. Là, dans un endroit où le Terriroire de Pavie confinoit avec le Montferrat, ils jètent les fondemens d'une Ville, qu'ils mètent bientôt en état d'être habitée & de	*se passa le premier Jeudi de Juin; & que les* Reggians *n'arivèrent pas assés tôt, d'où vint le Proverbe*, Le secours de Reggio. L'Auteur de la Chronique de Plaisance *dit seulement qu'il y eut entre eux une grande bataille, & que les* Milanois *s'emparèrent de* Bussèto. *Mais le* Pape Honorius III, *à qui les inimitiés sanguinaires de ces* Peuples *causoient beaucoup de chagrin, leur envoïa pour* Lègat le Cardinal Hugolin, Evêque d'Ostie, *qui vint à bout de mètre la paix entre les* Milanois *& les* Plaisantins *d'une part, & les* Crémonois *& les* Parmésans *de l'autre. Ecoutons présentement* Galvano Fiamma, *qui dit hors de place, c'est à dire à l'an* 1219, *que les* Milanois, *étant sortis en campagne avec leurs Aliés, prirent, le 6 de Juin, le Château de* Santa-Croce; *que, le 17 de Juillet, ils ataquèrent, dans le Poste inexpugnable de* Gibello, *les* Crémonois, *les* Parmésans, *les* Reggians *& les* Modenois; *qu'ils en vinrent aux mains; qu'il y eut beaucoup de Morts de part & d'autre; & que, le lendemain, ils se rendirent maîtres de* Bussèto *& de plus de 30 autres endroits de la dépendance de* Crémone: *mais qu'à la prière des* Députés de Bologne, *venus pour faire la paix, ils sortirent du* Crémonois. *Je ne sais pas si les* Crémonois *avoient alors tant de possessions en deça du* Pò. *Mais* Galvano *ne parle presque point de cète paix, & n'a pas bien conu ceux qui la négocièrent. C'étoit ainsi que les* Villes de Lombardie *se mordoient réciproque-*	Guillaume & des Bolonois. *Ainsi, les Afaires de la* Romagne *comencèrent à se brouiller de nouveau. A propos du* Roi Guillaume, *j'ai raporté, dans la* Pleine exposition de l'Afaire de Comacchio, *Ch.* 26, *un Diplome de ce Prince du 2 d'Octobre* 1249, *par lequel il done en Fief à* Thomas de Fogliano, Noble de Reggio, *neveu &* Maréchal du Pape Innocent IV, *les Droits qui lui devoient apartenir par le* Droit de l'*Empire* dans la Ville, District & Evêché *de Cervia & dans Bertinoro*, Territoire & District, &c. *Depuis longtems l'*Eglise Romaine *n'avoit plus la* Seigneurie *de cète Province, & même n'y prétendoit plus rien. Elle apartenoit à* l'Empire; *&, pour s'en assurer, qu'on fasse atention que ce fut le* Pape *même, qui fit obtenir du* Roi Guillaume *ce don à son Neveu; & que, dans sa* Bulle de confirmation, *le même* Pape *confesse que ces* Etats *sont à* l'Empire. *C'est pour cela même qu'on met dans la* Sentence *prononcée contre* Frédéric *au* Concile de Lion, *pour un de ses crimes de s'être emparé de la* Marche d'Ancone, *du* Duché de Spolète, *& de* Bénevent: *mais on ne s'y plaint point de ce qu'il agissoit en Maître dans la* Romagne. *Enfin que l'on fasse encore atention au* Diplome *raporté par* Ughelli *dans la Liste des* Evêques de Sarsina, *par lequel le même* Thomas de Fogliano, *come* Comte de la Romagne, *cède, le 1 d'Août* 1259, *à l'*Evêque de Sarsina *quelques Châteaux, qu'il dit clairement être de* Jurisdiction Impériale. *Dès qu'*Eccelin *fut la prison du* Roi Enzo, *considérant que* Frédéric,

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

manche; & meurt à *Rome*, le 28 de Mars 1191, aiant ocupé la Chaire de *S. Pierre* 3 ans, 3 mois, & 9 jours.

Sigonius, *le* Panvini, Baronius, Ughelli *& d'autres*, dit *Muratori*, T. VII, p. 59, *se sont imaginés, qu'après la mort de* Gregoire VIII, *la* Chaire de S. Pierre *resta* 20 *jours vacante; & que le successeur de ce* Pape *ne fut élu qu'au mois de Janvier de l'année suivante: mais il résulte des preuves, aportées par le* P. Pagi, *que l'élection d'un nouveau* Pape *se fit le* 19 *du même mois de Décembre, où* Gregoire VIII *mourut. Les* Chroniques de Pise, *donées par* Ughelli *dans le III*e. *Tome de* l'Italie Sacrée, *portent:* Le XIV des Calendes du même mois (*de Janvier, c'est à dire le* 19 *de Décembre*) le *Cardinal Paul*, *Evêque de Préneste*, qu'on avoit tiré de *l'Hôpital de Saint-Paul de Ripa d'Arno*, fut élu *Souverain Pontife* dans la même *Eglise Cathédrale* (*de* Pise); &, par la grace de Dieu, fut nomé *Clément III.*

Ann. 1188, p. 63. *Le* Pape Clément III *fit parler d'acomodement aux* Sénateurs de Rome; *&, come il étoit leur conciteïen, & que les malheurs des* Chretiens Latins *dans le* Levant *étoient regardés alors come de grandes anonces de la colère de Dieu, il trouva les* Romains *disposés à l'acomodement.* Baronius *en raporte l'Acte; & je l'ai doné plus complet dans la* Dissertat. 42 *des* Antiquit. d'Ital. *Cet* Acte *est du dernier de Mai. Les* Romains *y rendent au* Pape *toutes les* Régales: *mais* Clément *sacrifie à leur haine implacable la Ville de* Tusculum *trop voisine de* Rome, *& même celle de* Tivoli. *Il conserve le mé-*

ALEXANDRE III, n'aiant pas tout à fait 8 ans, succède, en 1249, à son père *Alexandre II*; & meurt en 1286, dans sa 45e. année, après un règne de 37 ans.

Il ne laissa point d'Enfans, quoiqu'il en eût eu 3 de *Marguerite d'Angleterre*, fille d'*Henri III*. Sa seconde femme, qui ne devint point Mère, fut *Iolande*, fille du *Comte de Dreux*.

Les premières années de son règne furent peu tranquiles, parceque les *Cumins*, ses parens maternels, le tinrent dans une espèce d'esclavage, & se servirent de leur autorité pour vexer les Peuples. On se souleva contre eux; & l'on arêta son mariage avec *Marguerite*, fille d'*Henri III*, que l'on déclara son *Curateur*.

Cet arangement n'empêcha pas quelques *Seigneurs* de se soulever, de s'emparer de *Sterling*, de changer les *Ministres*, & de causer de très grands troubles: mais le calme fut rétabli par la mort de *Walter* leur Chef, qui fut empoisoné, dit-on, par sa Femme; & le Roi prit alors en main les rênes du Gouvernement.

En 1263, *Achon*, *Roi de Norwége*, vint, avec une Flote considérable, faire une décente en *Ecosse*. *Alexandre Stuart*, dont l'arrière Petitfils fut le premier de cète Maison, qui fut *Roi d'Ecosse*, força les *Danois* de se rembarquer avec perte de plus de 16 mille Homes. Par un Traité, qui se fit ensuite avec *Magnus*, fils d'*Achon*, les *Iles Hébrides* restèrent à l'*Ecosse*, moïenant 4 mille marcs d'argent qu'*Alexandre* dona sur le champ, & 100 qu'il s'engagea de doner chaque année.

lieux convenables autour de son Palais; & done ordre à d'autres de se promener par la Galerie couverte jusqu'à la *Porte Galcula* & de passer & de repasser plusieurs fois devant la Maison d'*Adénulf*, espérant, par ce moïen, si *Philippe* sortoit cète nuit, come la précédente, ou qu'il seroit rencontré par les uns dans le passage de quelque rue, ou qu'il tomberoit dans l'embuscade des autres; &, voulant faire voir en même tems à ses Ennemis qu'il ne manquoit, ni de Soldats, ni de courage, pour les exterminer tous jusqu'au dernier, si la crainte d'ofenser le *Roi* ne le retenoit pas. Tous ses gens, aiant ainsi passé presque la moitié de la nuit sans dormir, rentrent sans avoir rien fait. Pour lui, qui reconoît, par cète avanture & par d'autres faits, ce que le *Roi* peut penser sur son compte, & qui croit nécessaire de pourvoir tout autrement à sa sureté, se voïant encore assés de tems pour consulter & délibérer, instruit *Mathieu de Santa-Lucia*, son Cousin, & d'autres *Seigneurs de Sicile*, que ses Lètres avoient rassemblés à *Palerme*, de tout ce qui lui vient d'ariver; & leur aprend, « Que ses Ennemis, s'étant joints aux *Eunuques du Palais* pour aigrir le *Roi* contre lui, » n'avoient pas eu de peine à venir à bout de » ce qu'ils vouloient; & » qu'il étoit déja pressé, » par le *Roi*, pour le paie» ment d'une vieille dète, » lorsqu'il s'atendoit d'ê» tre récompensé d'en a» voir conservé la vie ». Il les prie ensuite & les conjure par la foi de l'amitié & du Traité, qu'ils avoient dernièrement fait entre eux, « de ne lui pas

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

se défendre. Pour la peupler, ils y font passer les Habitans de 7 Bourgs voisins. Le principal étoit Marengo, que j'ai souvent nomé dans le second volume de cet Ouvrage. Enfin, pour mieux marquer leur haine contre l'Empereur, ils noment cète Ville *Alexandrie*, du nom d'*Alexandre III*: mais, la précipitation, avec laquèle ils avoient conçu le dessein de cète Place, & l'avoient exécuté, ne leur aiant pas permis d'assembler assés de matériaux, la plusPart des maisons n'étoient couvertes que de paille; ce qui dône ocasion à leurs Ennemis de l'apeler, par dérision, *Alexandrie de la Paille*, nom qu'elle porte encore. Quoi qu'il en soit, bien peuplée & bien fortifiée, elle est en peu de tems en état de mètre sur pied 15. mille Homes de bones Troupes, Infanterie & Cavalerie. Le Marquis *Obizzon Malaspina*, qui n'étoit guère moins puissant dans la Lombardie que dans la Lunigiane, voiant les Afaires de l'Empereur, dont il avoit suivi le parti jusqu'alors, absolument ruinées, se hâte de s'unir aux Confédérés; &, le 12 de Mars, conjoin-

ment come des Chevaux sans frein, & se ruinoient l'une l'autre: mais ce qu'il y avoit de pis c'est que la fole Discorde se glissoit entre les Habitans d'une même Ville. Cète année, la Noblesse *& le* Peuple *de* Plaisance *se brouillèrent; & le Peuple, se prévalant, come c'est la coûtume, de la supériorité de ses forces, chassa de la Ville ignominieusement le* Podestà, *qui pour lors étoit* Gui de Busto de Milan. *Il ariva pis dans la suite, come nous le verrons. Les* Annales de Cèsène *raportent que, cète année, les* Faëntins, *unis aux* Cèsènates, *assiégèrent* Imola. *Je crains que cela n'apartiène à quelqu'une des années suivantes, puisqu'on ajoute que, l'année d'après, les* Bolonois *prirent cète Ville; ce qui certainement ariva plus tard. Je le crains d'autant plus que* Sigonius *écrit que, cète année, ceux de* Forli *firent plus vigoureusement que jamais la guerre à ceux de* Faënze *qui, se voiant réduits à ne pouvoir pas se soûtenir par eux-même, demandèrent du secours aux* Bolonois. *Ceux-ci voulurent essaier d'abord, si, sans recourir aux armes, leur autorité ne suffiroit pas pour éteindre cète guerre. L[illegible] [illegible]putés, qu'ils envoïèr[illegible]* Forli, *persuadèrent le* Peuple *de s'en remètre à l'arbitrage du* Podestà *de* Bologne *de tous leurs diférens avec les* Faëntins, *ce qui fut fait; & le* Podestà *se hâta de publier une trève, afin d'examiner plus à l'aise leurs sujets de querèle.*

Année 1219, p. 160. Come les Afaires de la *Terre-Sainte* aloient mal, le Pape Honorius III *ne*

son père, étoit dans la Pouille, *& que la santé de ce Prince s'altéroit, il comença de songer à mieux établir sa fortune, & même à se rendre indépendant de l'*Empereur. *Il s'empara donc, cète année, de* Belluno, *que les* Seigneurs de Camino *possèdoient. Il se rendit Maître par trahison de la forte Ville & Château de* Monselice, *dont il chassa les* Oficiers *& les* Soldats de Frédéric. *Ensuite il fit mourir, sous diférens prétextes, ceux qui lui faisoient ombrage à* Padoue. *Il étoit alors d'un âge avancé; ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, au mois de Septembre de cète année,* Beatrix, *fille de* Buontraverso de Castelnuovo. *Tout de suète, sans même s'être doné le tems de la mener à* Padoue, *il se mit en campagne avec les* Troupes de Padoue, de Vicenze, *&* de Verone, *& s'avança jusqu'à* Porto *&* Legnago. *Puis, faisant une contremarche secrète, il se présenta, la nuit de la veille de* S. Mathieu, *devant* Este, *dont une des portes lui fut livrée par un Traître apellé* Vitraliano d'Arolda. *Le* Peuple, *surpris d'une nouveauté qu'il atendoit si peu, s'enfuit, les uns d'un côté, les autres d'un autre. La Ville est saccagée; & le Château sur le champ assiégé. Des* Berfroids, *ou Tours de bois, & d'autres Machines de guerre batent continuèlement, jour & nuit, les Murs, les Tours, & le Palais du Marquis. On dit que quelqu'une de ces Machines rouloit en l'air des pierres du poids de plus de 12 cens livres; ce qui pouroit aujourd'hui paroître incroiable.* Eccelin *fit aussi venir de la* Carinthie *des Mineurs, qui lui pro-*

PAPES.

me Sénat, *& leur acorde diverses prérogatives. Néanmoins, avant cet acomodement*, Clément *étoit venu à* Rome, *ainsi que le prouve une* Lètre, *qu'il écrivit à* Guillaume, Roi d'Ecosse, *& que* Baronius *raporte come donée A Latran* le troisième des Ides (*le* 5) de Mars, l'An premier de notre Pontificat. *On voit aussi dans le* Bullaire du Mont-Cassin, T. II, Constit. 207, *une* Bulle *de ce* Pape *donée au meme lieu* le XVI de Calendes de Juin (17 *de Mai*), Indiction VI, l'An premier du Pontificat.

Ann. 1191, p. 71. *Le* Pape Clément III *termina, cète année, le cours de sa vie, vers la fin de Mars; & fut enterré le 28 du même mois.*

CÉLESTIN III,

précèdemment *Hiacinthe, Diacre-Cardinal* du Titre de *Sainte-Marie-in-Cosmedin*, élu *Pape* le 30 de Mars 1191, & sacré, le Dimanche de Pâque 14 d'Avril, par *Octavien, Evêque d'Ostie*, meurt le 8 de Janvier 1198, âgé d'environ 92 ans; & son Corps est inhumé dans la *Basilique de Latran.*

Il étoit *Romain*; & Fils de *Pierre*, lequel étoit fils de *Babore Orsino*; c'est à dire qu'il étoit de l'illustre *Maison des Ursins.*

J'ai doné dans le IVe. Volume à l'*Art.* de *Paschal II*, les Cérémonies de l'installation de ce *Pape*, tèles qu'elles sont raportées dans sa *Vie* par *Pandulf de Pise.* Les Cérémonies à l'installation de *Célestin III* furent bien diférentes. On y pratiqua vraisemblablement celles que le *Camérier Cincio*, qui fut depuis le *Pape Honorius III*, décrit dans son *Ordre Romain*, qu'il compiloit alors. Come je n'ai pas sous la main cet Ou-

PRINCES contemporains.

Il fournit vers le même tems des Troupes au *Roi d'Angleterre* contre la *Noblesse* revoltée.

Une querèle du *Clergé* & de la *Noblesse* eût causé de grands troubles dans le Roïaume, les *Evêques* aiant déja lancé l'excomunication contre les *Nobles* & leurs Adhérans, si le *Roi* n'eût pas interposé son autorité, pour reconcilier ces deux Corps; & s'il n'eût pas engagé la *Noblesse* à faire quelque satisfaction au *Clergé.*

Vers ce même tems encore, aiant consenti de prendre part à la *Croisade*, que le *Pape* faisoit prêcher, il unit quelques Troupes à celles de S. *Louis*, & fit tenir au *Pape* mille marcs d'argent.

Aiant enfin tout à fait rétabli le calme dans ses Etats, & n'aiant point de guerre étrangère, il parcourut les Provinces du *Roïaume*, suivant l'ancien usage, pour mètre par tout le bon ordre, & rendre lui-même la justice à ses Sujets. Il mourut des suites d'une chûte de cheval, qu'il fit dans ce voiage.



DUCS DE LORRAINE.

SIMON I,

depuis 1115, meurt en 1139.

MATHIEU I,

fils aîné de Simon I, lui succède en 1139; & meurt, en 1176, à *Nanci.*

Il eut des démêlés avec l'*Abbesse de Remiremont*, & les *Evêques de Mets* & *de Toul*, sous le Pontificat d'*Eugène III*, qui jeta l'interdit sur ses Etats, & l'excomunia. Dans une Assemblée, que l'*Archevêque de Trèves* tint, en 1152, à ce sujet, le *Duc* promit de réparer les torts, qu'il

SAVANS & ILLUSTRES.

» manquer dans ce besoin, puisqu'il ne s'y » trouve que pour avoir » procuré le salut de tout » le *Roïaume*; & de le » secourir, sans qu'aucun » prétende se soustraire » frauduleusement au fardeau, qu'ils doivent » tous porter en comun ». Il les avertit aussi, « Qu'il » faut se hâter de prendre une résolution, qui » les mète à l'abri des » ruses de leurs Enemis » & des extravagances (*a*) » du *Roi*: Que, s'ils sont » tous d'un même avis » & s'ils persistent constamment dans une même volonté, pour soûtenir les ataques du » sort, en partageant le » danger, ils auront toujours pour eux la faveur du *Peuple*, & ne » manqueront jamais de » Troupes; ce qui les fera » réussir sans peine dans » tout ce qu'ils entreprendront: Que, si chacun aime mieux avoir » recours aux subterfuges » de la dissimulation, il » n'échapera persone de » ceux, par qui la mort » de *Maion* avoit été résolue». Emus de ces nouveautés, étonés & soufrant impatiemment de se voir en danger & d'être exposés à l'ingratitude pour ce qu'ils avoient cru devoir mériter de la reconoissance, ils sont principalement indignés de ce que le *Chambélan Adénulf* porte l'audace jusqu'à se montrer à découvert l'Enemi de *Mathieu Bonello.* Ils pensent « Qu'une chose de cète importance » ne doit nullement se » négliger; & qu'il ne » faut pas soufrir plus » longtems la tirannie & » la folie d'un pareil *Roi*». Quelques-uns même sont d'avis, « Qu'il faut, dès » le moment même, aler

(*a*) *Deliramenta.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

tement avec les Parmésans & les Plaisantins, il reconduit les Tortonois dans leur Ville, qu'ils comencent à rétablir. La *Ligue de Lombardie*, s'acroissant de jour en jour, se trouve, cète année, sans comter les Villes de la *Ligue de Vérone*, composée de celles de *Milan*, de *Mantoue*, de *Brescia*, de *Bergame*, de *Novare*, de *Verceil*, de *Crémone*, d'*Asti*, de *Come*, de *Lodi*, de *Bologne*, de *Ferrare*, de *Tortone*, de *Modène*, de *Reggio*, de *Parme*, *de Plaisance*, & de la Nouvèle Ville d'*Alexandrie*. *Gène*, invitée d'accèder à la *Ligue*, envoie ses Députés à l'Assemblée générale : mais l'Afaire ne se fait point.

Vers la mi-Mai, les Lucquois, Aliés des Génois, emportent, après plusieurs assauts, le Château d'Asciano. Les Pisans arivent trop tard au secours ; & sont batus dans un combat, où les Lucquois leur font beaucoup de Prisoniers, qu'ils envoient à Gène pour être échangés contre les Génois, ci-devant pris par les Pisans. La guerre continue entre ces Peuples ennemis, malgré tout ce que fait *Villani*, Archevêque de Pise, pour les enga-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

cessoit pas de presser Frédéric *d'acomplir le vœu, qu'il avoit fait, en prenant la* Croix, *de marcher au secours des* Chrétiens, *qui faisoient la guerre en* Egipte. Frédéric *lui répondoit, par les plus belles Lètres du monde,* « *Qu'il* » *étoit tout enflamé du de-* » *sir d'emploïer là ses for-* » *ces pour le bien de la* » Chrétienté »; *ce que le bon* Pape *croïoit : mais la véritable intention de ce Prince, come le tems le fit voir, étoit de tirer des mains du* Souverain Pontife *la* Courone de l'Empire; *ce qui lui réussit, ainsi qu'on le verra, l'année suivante.* P. 161. *La querèle des* Nobles *& du* Peuple de Plaisance *s'aigrit si fort, cète année, que les premiers sont obligés de sortir de la Ville avec toutes leurs Familles. Ils se retirent à* Podenzano, *s'y choisissent un* Podestà, *& comencent d'empêcher les* Païsans du Territoire *d'aler au Marché de* Plaisance. *Les* Bolonois *font, cète année, la paix avec ceux de* Pistoie. *Il faut voir à ce sujet* Sigonius, *qui, Liv. XVI, raporte en détail ce que ces 2 Villes firent à l'ocasion de cète Paix. L'Inimitié des* Faentins *contre le* Peuple d'Imola *duroit toujours ; & les premiers, assistés des* Bolonois, *marchèrent contre* Imola. *Pendant qu'ils en ravageoient le* Territoire, *survinrent* Jaque, Evêque de Turin, & Guillaume, Marquis de Montferrar, *que le* Roi Frédéric *envoïoit à* Rome. *Ils défendirent au* Podestà de Bologne *de molester d'avantage le* Peuple d'Imola, *& lui comandèrent de restituer ce qu'il avoit*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

mirent de faire des Mines *surprenantes. Après un mois de siège, les* Assiégés *se tendirent par une Capitulation honorable.* Eccelin *ensuite s'empara de* Vighizuolo *& de* Vescovava, *lieux du* Domaine du Marquis ; *& les fit détruire. Il n'essaïa pas alors de prendre* Cerro *&* Calaone, *Forteresses considérables. Il se contenta de les bloquer, pour qu'il n'y entrât point de vivres : mais, l'année suivante, il les eut en son pouvoir. Telles furent les pertes qu'*Azzon VI, Marquis d'Este, *alors* Podestà de Ferrare, *fit, cète année, sans que l'on voie qu'il ait fait aucun mouvement pour secourir ses Terres.*

Année 1250, p. 295. *La Ville de* Parme *manquoit de vivres, parceque celle de* Reggio *tenoit constamment le parti de l'*Empereur; *ce qui fut cause que l'*Armée des Bolonois, des Modènois, des Ferrarois, & des Banis de Reggio *se mit en mouvement; & le 8, ou plustôt le 15 de Juin, elle conduisit jusqu'à la rivière de* Crostolo *un grand Convoi, que les* Parmésans *reçurent & firent heureusement entrer dans leur Ville.* Hugue de' Sanvitali, *de* Parme, *vint à* Carpi, *qui dépendoit alors des* Modènois, *qui fut livré par l'*Archiprêtre, *& dont il comença de se porter pour* Seigneur. *La* Comune de Modène, *indignée de cète trahison, banit tous les* Carpigians, *& fit ses préparatifs pour aler détruire cète Place : mais les* Carpigians *prévinrent le coup, en chassant* Hugue; *& les* Modènois *se précautionèrent contre de pareilles insultes par une bone Garnison. Les* Milanois, *pour subvenir aux besoins de*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

vrage de *Cenclo*, je vais copier ce que l'*Abbé Fleuri*, Liv. 71, N. XXVIII, en a tire.

Cencio *dit que le* Pape *étant élu, le premier des* Cardinaux-Diacres *le revêt de la* Chape rouge, *&* *lui done le nom. Le* Pape élu *se prosterne devant l'Autel, pendant que l'on chante le* Te Deum. *Puis les* Cardinaux-Evêques *le conduisent à son* Siége *derrière l'Autel. Là, ils viènent à ses pieds; & il leur done le baiser de paix. On le mène ensuite à une* Chaire de pierre *posée devant le* Portique de la Basilique du Sauveur *de* Latran. *Cète Chaire étoit nomée dèslors* Srercoratia, *parcequ'elle est percée au fond: mais l'ouverture est petite; & les* Antiquaires *jugent que c'étoit pour égouter l'eau, & que cète* Chaire *servoit à quelque Bain. Le* Pape *y començoit ses largesses, en jetant quelques poignées de Monoie. Puis on le conduisoit devant la* Basilique de Saint-Silvestre, *où on le faisoit asseoir dans un* Siége *de porphire; & on lui mètoit en mains la* Férule *pour marque du Gouvernement, & les* Clefs de la Basilique *&* du Palais de Latran. *Il s'assèoit ensuite dans un autre* Siége *semblable; & on lui mètoit une* Ceinture de soie rouge, *où pendoit une* Bourse de pourpre *contenant* 12 Cachets de Pierres précieuses *& du* Musc; *ce que* Cencio *explique ainsi. La* Ceinture *signifie la* Continence; *la* Bourse *marque l'*Aumône; *les* Pierres précieuses, *les* 12 Apôtres; *& le* Musc, *la* bone odeur *de Jésus-Christ.*

Le Lundi de Pâque, *Célestin* courone l'Empereur *Henri IV*. Voiès à ce sujet l'*Art.* de ce Prince aux *Empereurs d'Occident* &c.

Dans la convention, que

avoit faits; & les Censures furent levées. De nouvèles brouilleries atirèrent un *Bref* fulminant d'*Adrien IV*; & les choses ne se purent acomoder que par l'entremise de l'*Empereur*. Bientôt après l'*Evêque* & le *Chapitre de Toul* lui cherchèrent querèle sur un Chateau qu'il avoit fait bâtir & qui leur portoit ombrage. Ils lui tirent à cet égard des représentations auxquèles il ne crut pas devoir déférer; & l'*Evêque*, abusant de son autorité spirituèle, l'excomunia. *Mathieu*, justement irrité, s'empara de quelques Domaines de l'*Eglise de Toul*. L'*Evêque* s'en plaignit au *Pape Adrien*, qui, sans examen & suivant l'esprit de la *Cour de Rome* d'alors, chargea les *Evêques de Mets* & *de Verdun* de publier l'interdit dans toutes les Terres du *Duc*. Cet ordre produisit un acomodement. *Mathieu* satisfit l'*Eglise de Toul*, & fit des donations à quelques *Monastères*.

Il eut guerre ensuite avec *Etiène de Bar*, qui, venant de prendre possession de l'*Evêché de Mets*, voulut rentrer dans quelques anciens domaines de son *Eglise*, lesquels étoient alors posédés par le *Duc de Lorraine* & par diféreos *Seigneurs*. Secouru des Troupes de l'*Empereur*, *Mathieu* prit beaucoup de Châteaux & de petites Places apartenantes à l'*Eglise de Mets*. Il eût poussé plus loin ses conquêtes, si *Renaud*, *Comte de Bar*, qui s'étoit ofert pour Médiateur, ne l'eût pas forcé de faire la paix, en assiégeant le Château de *Perni*, la principale défense des Etats du *Duc* du côté de *Mets*.

L'Empereur Frédéric I dona depuis sa sœur *Berthe* en mariage à *Mathieu*,

» fondre sur *Adénulf* par» tout où l'on poura le » trouver, & ne pas di» férer d'avantage de le » punir de ses infames » calomnies; parceque, » quelque chose qu'ils en» treprissent, ils seroient » infailliblement secon» dés par le *Peuple* ». D'autres disent, « Que ce » que l'on entreprendroit » avec plus de modéra» tion & des mesures » mieux prises, auroit un » plus heureux succès; » Que, dans le moment, » la mort d'*Adénulf* aug» menteroit plustôt qu'elle » ne diminueroit le danger, » si le véritable Auteur » des forfaits, qu'il fa» loit comencer par aba» tre, restoit sain & sauf; » Qu'il est donc néces» saire de travailler à ce » que, l'origine du mal » étant suprimée, le reste » aille de lui-même; par» ceque, la source d'une » fontaine étant une fois » épuisée, on n'a poine » de peine ensuite à dessé» cher la multitude de » ses ruisseaux ».

Ce dernier avis l'emportant, ils trouvent à propos de s'associer le *Comte Simon*, fils naturel du *Roi Roger*, & *Tancrède*, fils du *Duc Roger*, chés lequel l'esprit & l'adresse l'emportoient sur les forces du corps. Ils savoient que l'un & l'autre aquiesceroient volontiers à tout ce que l'on projeteroit contre le *Roi*, parceque, contre le Testament de son Pére, il avoit privé *Simon* de la *Principauté de Tarente*, en disant, « Que son Pé» re, séduit par l'amour » qu'il avoit pour ses Ba» tards, avoit fait bien » des fautes: Que le *Du*» *ché* de Pouille *& les* Prin» cipautés *de Tarente &* » *de Capoue* ne devoient » être donés qu'aux Fils » légitimes; mais qu'il

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

ger à faire la paix.

Les Génois gardoient toujours dans leur Ville, ce *Barason*, que *Frédéric* avoit couroné Roi de Sardaigne ; & ce Phantôme de Roi, hors d'état de leur rembourser ce qu'ils avoient avancé pour lui, ne leur avoit pas encore doné même un à conte. Ils le conduisent, cète année, en Sardaigne. Il y ramasse quelqu'argent qu'il leur done : mais, come il s'en faloit beaucoup qu'ils ne fûssent païés, ils le ramènent à Gène.

1169. L'EMPEREUR tient à Bamberg, dans les fêtes de la Pentecôte, une grande Diète, où l'on élit Roi de Germanie & des Romains le Prince *Henri*, son fils aîné, que l'Archevêque de Cologne courone ensuite.

Le 4 de Févtier, la Sicile éprouve un furieux tremblement de terre, qui de Catane à Plassa, renverse 11 tant Villes que Châteaux & Bourgades, & fait périr une très grande quantité de Persones. Catane, Ville alors très riche, est totalement détruite, & près de 15 mille Habitans sont ensevelis sous ses ruines.

Les Crémonois rebâtissent les murs de leur

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

injustement enlevé. Le Podestà *feignit de ne pos croire qu'ils fûssent* Ministres de Frédéric, *quoique d'ailleurs le* Peuple de Bologne *fit profession de respecter ce* Prince. *L'Evêque, irrité contre le* Podestà, *mit* Bologne *ou* Ban de l'Empire, *& se retira promtement. Depuis, les diférens de* Faenze *& d'*Imola *furent remis au Jugement de ce même* Podestà de Bologne. *L'année suivante*, Anselme, Evêque de Spire, *envoïé par* Frédéric, *vint dans cète Ville; & les présens que les* Bolonois *lui firent, obtinrent de lui qu'il les ôtât du* Ban de l'Empire.

Ann. 1220, p. 162. *Le* Pape *pressoit plus que jamois, por des Lètres très fortes, le* Roi Frédéric *de portir pour l'Expédition de lo* Terre-Sainte, *& d'acomplir son vœu.* Frédéric, *qui, bien que jeune, savoit toute la quintessence de la finesse, répondoit au* Pape *par des* Lètres *les plus pleines de respect & d'afection que l'on puisse imoginer, proposant des excuses, & promètant beaucoup. Il écrivit aussi des Lètres flateuses au* Sénat *& au* Peuple Romain, *qu'il avoit pourtont l'atention d'exhorter à l'obéissance, qu'ils devoient ou* Pape, *à qui nous avons dit qu'ils ovoient doné tant de dégoûts, qu'ils l'avoient forcé de sortir de* Rome. *Ce qui retenoit en Allemogne* Frédéric, *à qui d'ailleurs une heure poroissoit mille ons jusqu'à ce qu'il pût venir en* Italie *recevoir lo* Courone Impériale *après laquèle il soupiroit, étoit qu'il manœuvroit pour faire élire* Henri, *son fils*, Roi de Germanie & des

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Parme, *y envoïèrent 4 mille muids de bled : mais, en possont par le* Plaisantin, *ils furent pris & retenus par le* Peuple de Plaisance. *C'est ce que les* Annales de Milan *disent : mais la* Chronique de Parme *en parle autrement. Soit qu'il y eut déja quelques brouilleries à* Plaisance, *& que le tort, que les* Plaisantins *firent aux* Milanois *& aux* Parmésans *leurs Aliés, en fut l'effet, soit que ce tort même amenèt la discorde, il est certain que, cète année, la* Faction Ghibelline *prévalut dans cète Ville ; & ce* Peuple, *ci-devant atoché durant un si grand nombre d'années à* l'Eglise, *tourna casaque, tant les esprits des* Peuples d'Italie *étoient alors inconstans. Cète révolution fut cause que le* Légat du Pape *sortit de cète Ville; & que les* Nobles, *cèdant à la force des* Populaires, *se retirèrent dans leurs Châteaux. Les* Crémonois, *dans le dessein principalement de se vanger de l'afront qu'ils avoient reçu des* Parmésans, *qui leur avoient enlevé leur* Carroccio *dans l'Action de* 1248, *avoient, l'année précèdente, élu pour* Podestà *le* Marquis Obert, *ou* Hubert Pélavicino, *Seigneur très puissant & très* Ghibellin. *Ce Marquis, s'imoginant pouvoir prendre* Parme, *qui monquoit alors de vivres, partit de* San-Donnino *pour aler ataquer cète Ville avec une grosse* Armée de Crémonois *& de* Banis de Parme. *Le* Podestà de Parme, *bien qu'inférieur en forces, sortit hardiment avec le* Carroccio, *que l'on apelloit* Biancardo (Blanchard); *&, le Jeudi 18 d'Août, il y eut une bataille au lieu qu'on nome* Agrola. *Dans le fort*

PAPES.

cet Empereur *fit avec les* Romains *avant son Couronement*, dit *Muratori*, T. VII, p. 72, *le premier engagement qu'il fit avec eux fut de leur cèder la Ville de* Tusculum, *dans laquèle il y avoit* Garnison Impériale. *Nous avons vu que le* Pape Clément III *avoit abandoné cète Ville à la volonté du* Peuple Romain; *&* Roger de Hoveden *écrit que le* Pape Céleftin *pressa vivement* Henri *pour qu'il en fit autant, refusant, sans cela, de le couroner. Ainsi, par ordre du nouvel* Empereur, *la* Garnison, *sans en prévenir les* Habitans, *remit la* Ville *aux* Romains. *Le* Cardinal Baronius *prétend que les* Romains *ne sévirent que contre les Murailles & les* Maisons, *& qu'ils ne maltraitèrent point les* Habitans. L'Abbé d'Urfperg, *qui vivoit alors, parlant de la* Garnison Impériale, *dit*: Aiant reçu l'ordre de l'*Empereur*, ils remirent la *Ville*, qui n'étoit point prévenue, aux *Romains*, qui tuèrent un grand nombre de *Citoïens*, & qui les murilèrent tous, ou des pieds, ou des mains, ou de quelques autres membres; ce qui fut reproché par beaucoup de gens à l'*Empereur*. Godefroi, Moine de Saint Pantaléon, *confirme ce récit*; *&* Sicard, Evêque de Crémone, *dit*: L'*Empereur* dona *Tusculum* à l'*Apostolique*, & l'*Apostolique* le remit aux *Romains*. Les *Romains* détruisirent la *Ville* & la *Citadèle*. Pour les *Habitans*, ils crevèrent les ieux aux uns, & mutilèrent les autres d'une manière qui les défiguroit. *Par conséquent, le* Pape *lui-même ne dut pas être exemt de blâme pour de pareilles cruautés, dignes de la barbarie qui caractérisoit ces siècles-là.* Cè-

PRINCES contemporains.

qui devint par là très puissant en Allemagne, & surtout à la Cour de son Beaufrère, dont il fut l'Ami le plus sincère, qu'il acompagna dans toutes ses expéditions & ses voïages, & qu'il servit toujours avec zèle.

Il mourut d'une maladie de langueur, laissant plusieurs Enfans de l'un & de l'autre Sexe.

SIMON II,

fils premier né de *Mathieu I*, lui succède en 1176; abdique vers la fin de 1205, ou le commencement de 1206; & meurt en 1207.

Il eût règné paisiblement si *Frédéric*, ou *Ferri*, *Comte de Bitche*, l'aîné de ses Frères cadets, n'eût pas pris les armes pour le contraindre d'ajouter quelque chose à sa part de la succession de leur Père. *Ferri* perdit une bataille, & demanda la paix. *Simon* ne fit pas dificulté de l'acorder, & dona même quelques Fiefs à son Frère en augmentation d'hoirie. Bientôt après, *Ferri*, sur des mécontentemens vrais, ou faux, dont on ignore la cause ou le prétexte, se retira près du *Comte de Flandre*, son cousin, qui lui dona des Troupes: mais *Simon*, qui ne vouloit point de guerre, augmenta considérablement la part de *Ferri* par un Traité fait à *Riblemont* en 1179; & le declara son successeur au *Duché*, s'il mouroit sans Enfans.

Il ne s'ocupa plus qu'à gouverner sagement son Etat. Il empêcha les petites guerres, que les *Seigneurs* étoient dans l'usage de se faire. Il reprima la licence des Juremens & des Blasphèmes, en ordonant que les Coupables fussent noïés; & détruisit les *Cotteraux*, ban-

SAVANS & ILLUSTRES.

» étoit convenable que » les Fils naturels fussent » admis à posséder les » *Comtés* & les autres *Di-* » *gnités du Roiaume* »: & parcequ'il retenoit enfermé dans le Palais *Tancrède*, dont le frère *Guillaume*, Jeune-Home d'une très grande beauté, qui ne fasant qu'ateindre sa 20e. annee, ne trouvoit aucun Militaire qu'il ne surpassât en force, étoit mort depuis peu, non sans qu'on soupçonât le *Roi* d'y avoir contribué. *Bonello* engage *Simon* & *Tancrède* dans le complot, en prenant leur serment & leur prêtant le sien. Il en use de même avec un grand nombre de *Militaires* & de *Grands Seigneurs*, parmi lesquels étoit le jeune *Roger*, *Comte d'Avellino*, cousin du *Roi*.

Leur dessein étoit « de » s'assurer d'abord avant » tout de la persone du » *Roi*, pour l'enfermer » dans quelqu'une des I- » les, ou dans tout au- » tre endroit, dont on » conviendroit unanime- » ment; ensuite de pro- » clamer *Roi* son fils aî- » né *Roger*, *Duc de Pouil-* » *le*, qui n'avoit encore » que 9 ans »; se persuadant, « Qu'ils plairoient » au *Peuple*, & ne paroî- » troient pas agir à mau- » vaise intention & comè- » tre un forfait, si, lors- » qu'ils déposoient un *Ti-* » *ran* à cause de ses cri- » mes, ils lui substituoient » son Fils ». Mais le moien le plus sur & le plus facile de réussir étoit, par toutes sortes de promesses & de conventions, de forcer *Mauger*, *Gouverneur du Palais*, à faire le même serment, qu'ils avoient fait entre eux. Ils avoient, sans cela, peu d'espérance de succès. *Mauger* avoit toujours avec lui près de 300 Jeunes Homes,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.

Ville ; & les Milanois achèvent de fortifier la leur, & de bâtir leurs Maisons. Les Dames Milanoises donent tous leurs joïaux pour aider à faire les réparations de l'Eglise Métropolitaine de Sainte-Marie. L'Empereur *Manuel* avoit fait tenir aux Milanois une grande quantité d'argent pour qu'ils rétablissent leur Ville, & se missent en état de ne rien craindre de la part de l'Empereur *Frédéric*. Dans le dessein d'avoir toujours un pied en Italie, en conservant *Ancone*, *Manuel* avoit fait aliance avec *Alexandre II* & les Lombards.

Les Consuls de la nouvèle Ville d'Alexandrie vont trouver *Alexandre* à Bènevent, pour mètre leur Ville sous la protection des Papes, auxquels ils s'engagent de païer un Cens annuel.

Les Bolonois, secourus des Troupes de Ravenne, assiégent Faënze. Les Assiégés demandent du secours à Forlì, dont les Troupes, peu loin de la rivière de Senio, batent les Bolonois, & leur font 400 Prisoniers (1).

(1) *Le* Ghirardacci, *dans son* Histoire de Bologne, *Liv. III, raporte cète dé-*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Romains; *ce qu'il faisoit, sans en avoir instruit le* Pape, *ni demandé son consentement ; & ce dont il s'excusa depuis par diverses raisons mandiées. L'élection eut lieu réèlement;* & Frédéric *fit croire au* Pape, *qu'il en avoit suspendu l'exécution jusqu'à ce que le* Saint-Siège *l'eût aprouvée. Débarassé de cète importante Afaire, il partit* d'Allemagne; *& vint* à Vérone *d'où, le* 13 *de Septembre, il écrivit au* Pape. *Si nous en voulons croire* Galvano Fiamma, *Ch.* 254, *il demanda la* Courone de Fer *aux* Milanois, *qui la lui refusèrent. Il est plus vraisemblable que, conoissant leur disposition à son égard, il ne s'exposa pas à recevoir un pareil afront.* P. 163. *Etant passé par* Modène *à* Bologne, *il écrivit encore, le* 5 *d'Octobre, au* Pape *des* Lètres *pleines de ses protestations ordinaires d'obéissance filiale, d'agrandissement du Temporel de* l'Eglise Romaine, *& d'autres tendresses, qu'il ne coûte pas beaucoup d'écrire. Outre ce que les nouveaux* Empereurs *avoient coûtume de promètre, il importoit beaucoup au* Pape *que le* Roïaume de Sicile & de Pouille, *si son possesseur recevoit la* Courone Impériale, *ne fût pas réuni à l'*Empire; *ce qui ne pouvoit être sans causer un très grand tort à* l'Eglise Romaine. *De plus, il desiroit extrêmement que le nouvel* Empereur *emploïât ses forces au secours des* Chretiens *dans* l'Egipte *& dans la* Sirie. *Il voulut donc s'assurer d'abord de ces 2 points.* Frédéric *ne fit aucune dificulté là-des-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

du combat, les Banis *crièrent :* A la Ville! A la Ville! *A ce cri, les* Parmésans *se retirent furieux pour prévenir la tentative des Ennemis. Il s'en entasse une si grande foule sur le Pont de la Ville, qu'il se rompt ; & que, non seulement ceux qui se trouvoient dessus : mais encore un très grand nombre de ceux qui les suivoient, également pressés par les leurs & par les* Crémonois, *tombèrent dans la rivière, & s'y noïèrent. Il périt par cet accident & par les épées des Ennemis une très grande quantité de* Parmésans; *&* 3 *mille* Fantassins *& beaucoup de* Cavaliers *furent faits Prisoniers, parcequ'ils ne pouvoient pas rentrer dans la Ville. Ils furent tous menés en triomphe à* Crémone; *& le triomphe fut d'autant plus éclatant, suivant l'opinion de ce tems-là, qu'il étoit décoré du* Carroccio *des* Parmésans. *On se souvint longtems à* Parme *de cète malheureuse journée, qui fut nomée* la mala Zobbia. Sigonius, *Liv. XVIII, dit qu'ensuite on fit soufrir des outrages & des tourmens aux Prisoniers, pour les forcer à se racheter : mais, si nous en croïons* Antonio Campo, *dans son* Histoire de Crémone, *on se contenta, pour leur faire afront, de les renvoïer libres après leur avoir ôté leurs hauts-de chausse. Cète victoire aquit au* Marquis Pélavicino *tant de crédit, qu'il s'éleva peu à peu, come nous le vèrons, à l'état le plus considérable. Trois jours après,* Alverio de Palù *ou de* Palade *fit le siége de* Mozano, *Château de la dépendance de* Parme; *& l'on eut nouvèle que les* Mantouans *acouroient au secours des* Parmésans; *ce*

PAPES.

te misérable Ville fut tèlement détruite, qu'il n'y resta pas pierre sur pierre, & qu'elle ne s'est point rétablie depuis. On dit que les Habitans, qui restèrent en vie, se construsirent dans le voisinage des Cabanes de Frasche (Branches d'arbres), d'où vient le nom de la Ville de Frascari d'aujourd'hui. Nous avons vu pendant plus de 2 siècles Tusculum, en bure à la haine des Romains, se maintenir par la protection des Papes. Deux Romains sont Papes, l'un après l'autre, & ce qui se fait de plus éclatant dans le premier mois du Pontificat du second est l'anéantissement de cète Ville.

Ann. 1198, p. 98. Le Pape Célestin III mourut le VI des Ides (le 8) de Janvier de cète année; & son Corps fut inhumé dans la Basilique de Larran.

Ce Pape siégea 6 ans, 9 mois, & 9 jours.

INNOCENT III,

élu, dit sa Vie, le 8 de Janvier 1198, & consacré le 22 de Février suivant, meurt à Pérouse le 6 de Juillet 1216.

Son nom étoit Lothaire. Son Père étoit de la Maison des Comtes de Segni, & s'apelloit Transmond, ou Thrasimond. Sa Mère Clariee étoit d'une Famille Noble de Rome.

Pourvu d'un esprit pénètrant & d'une mémoire excellente, dit sa Vie, composée par un Auteur inconnu: mais contemporain, il fut savant dans les Lètres Divines & Humaines; éloquent, soit qu'il parlât la Langue vulgaire, soit qu'il se servît de la Langue originale; habile dans le Chant & la Psalmodie; de taille médiocre: mais d'une réprésentation agréable; gardant le milieu entre l'avarice & la

PRINCES contemporains.

dirs qui ne vivoient que de rapines.

Ce fut dans l'Abbaïe de Saltzbourg, fondée par son aieul Simon I, que, las des soins du Gouvernement, il se retira pour ne penser qu'à l'afaire de son salut. Il ne survécut guerre plus d'un an à sa retraite.

Il ne laissa point d'Enfans; & les diférens noms, que les divers Historiens donent à sa Femme, ne nous aprènent, ni coment elle s'apelloit, ni ce qu'elle étoit.

Quelques Historiens modernes parlent des voïages & des exploits de ce Duc à la Terre-Sainte: mais les Historiens anciens ne les ont point conus.

FRÉDÉRIC III, ou FERRI I,

neveu de Simon II, lui succède vers la fin de 1205, ou vers le comencement de 1206, par la cession de son père Frédéric, ou Ferri, Comte de Bitche; & meurt à Nanci le 10 d'Octobre 1213.

Il avoit épousé, du vivant de son Oncle, Agnès, que d'autres noment Théomacète, fille de Thibaut, Comte de Bar; & ce fut à la prière de ce Comte, que le Comte de Bitche cèda ses droits à son Fils.

Ferri I règna si peu que son Histoire n'offre rien de remarquable, si ce n'est une guerre qu'il eut avec le Comte de Salm, au sujet de l'Abbaïe de Senones: mais les détails n'en sont pas conus.

Sa Femme le fit Père de 7 Enfans, 4 Fils & 3 Filles. Thibaut I & Mathieu II, les 2 aînés de ses Fils furent, l'un après l'autre, ses successeurs au Duché.

THIBAUT I

remplace son père Ferri I

SAVANS & ILLUSTRES.

qu'il emploioit à la garde du Palais. Il les disposoit de manière dans les passages étroits des Portes, qu'il leur étoit aisé d'empêcher d'entrer quelque nombre de Soldats que ce pût être; & que si, par hazard, il en entroit quelques-uns en cachète, il étoit certain que, la sortie leur étant fermée, ils étoient arêtés sans aucun espoir de se sauver. Mais ce qui s'oposoit à leur dessein est que Mauger étoit un Home de mœurs austères, qu'on ne pouvoit par aucune insinuation faire marcher du côté que l'on vouloit, ni persuader de se mêler de pareilles Afaires. Efraïés de ces dificultés, ils craignoient de lui confier une chose si secrète; ce qui les mit dans la nécessité de s'adresser au Concierge du Palais (a), par le moïen duquel ils espèroient venir plus surement à bout de ce qu'ils avoient en vue. Le Gouverneur, pour s'exemter de la peine de courir continuèlement, se déchargeoit sur le Concierge des farigues de son Poste, & lui confiuit tout le soin de la garde du Palais. Ce même Officier étoit obligé, par sa Charge, de visiter souvent ceux que l'on tenoit enfermés dans les diférentes Prisons; d'en rendre l'état plus doux, ou plus dur, selon qu'il le jugeoit convenable; & de nomer à la garde de chaque Prison ceux qu'il vouloir. Ils ne doutoient pas que sa cupidité ne fut amorcée par l'espérance d'une fortune; & qu'il n'oposât à leurs propositions que de très légères dificultés, surtout la plus-part de ses Amis, engagés dans le complot par leur serment, lui pouvant

(a) Gavarretus Palatii.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Gène est agitée de discordes intestines : mais l'Archevêque *Hugue* & les Consuls font tant qu'ils rétablissent la concorde & l'union entre les Citoïens.

La guerre continue entre les Pisans & les Lucquois; &, parceque les premiers s'ètoient fortifiés du secours des Peuples de la Garfagnana & de la Versiglia, les seconds ont recours aux Génois, qui ne manquent pas d'acourir pour les aider à se défendre. On traite d'acomodement ; & l'on ne peut rien conclure. En conséquence les Pisans & les Génois continuent de se faire la guerre sur mer.

1170 FRÉDÉRIC envoie en Italie *Everhard*, Evêque de Bamberg, qu'il charge de voir *Alexandre III*, en lui défendant d'entrer dans les Etats du Roi de Sicile. *Alexandre* soupçone que le dessein de l'Empereur est de le mètre en mésentelligence avec les Confédérés de Lombardie. Il eut en done avis afin

faite de ses Compatriotes : mais il prétend que les Bonlonois *étoient alés au secours des* Ravègnans *contre qui les* Troupes de Faë ze *&* de Forli *comètoient des Hostilités.* Murat. *Annal.* T. VI, p. 589.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

sus ; & continua sa marche heureusement jusqu'à Rome, *où le 22 de Novembre, il fut solemnèlement couroné* Empereur, *avec sa femme* Constance d'Aragon, *par le Pape* Honorius, *dans la* Basilique de Saint-Pierre, *où se fit un grand concours du* Peuple Romain, *qui se tint en repos. Le même jour, le nouvel* Empereur *publia dans le* Vatican *un fameux* Edit *contre les* Hérétiques Manichéens, *ou* Patarins, *qui vivoient alors publiquement, ou secrètement dans presque toutes les* Villes de Lombardie. *Il y avoit dans le même* Edit *des Articles en faveur de la* Liberté des Ecclésiastiques. *Il fit présent de quelques* Etats *à* l'Eglise Romaine, *& lui restitua les* Biens de la Comtesse Mathilde. *Le* Moine Albéric de Trois-Fontaines *ajoute une particularité. C'est qu'*il fit rentrer à main armée dans *Rome* le *Pape*, qui, depuis 7 mois, en ètoit dehors, & *qu'*il reconcilia les *Romains* avec lui. *Quant à l'Expédition de la* Terre-Sainte, *il prit de nouveau la Croix des mains du* Cardinal Hugolin, Evêque d'Ostie ; *& s'engagea d'envoïer, au mois de Mars prochain, un puissant secours aux* Croisés, *& de passer lui-même dans quelques mois, en* Pelestine, *ne le pouvant pas actuèlement, parcequ'il faloit qu'il rangeât à leur devoir les* Rebelles de la Pouille *& les* Sarasins de Sicile. *Le 26 de Novembre, étant près de* Rome, *il confirma les* Privilèges de l'Eglise de Bologne, *à la prière de l'*Evêque Henri, *come on le voit par un*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

qui fut cause que ceux ci coururent avec courage délivrer Mozano, *& qu'ils firent Prisoniers* 100 des Assiègeans. *Les* Reggians *ravagèrent les environs de* Novi, *& prirent* Campagnola *avec* 260 *prisoniers. A voir que, cète année, les* Milanois *prirent sur les* Lodigians *les Châteaux de* Fissiraga, *de* Brignate, *& de* Zinido, *l'on peut conjecturer qu'à l'exemple de* Plaisance, *la* Comune de Lodi *s'ètoit retirée de la* Ligue de Lombardie *pour prendre le parti de l'*Empereur. *L'excessive chaleur fit cependant périr beaucoup de* Milanois *dans cète expédition ; laquèle fut depuis apellée* l'Esercito della Caldana (L'Armée de la chaude). *Au mois d'Août de l'année précèdente,* Ecceln de Romano *avoit établi* Podestà de Padoue Ansedisio de' Guidetti, *fils d'une de ses Sœurs. Cet Home, fait par la Nature pour être le* Ministre *d'un cruel* Tiran, *étant guidé par sa méchanceté propre & par les ordres barbares de son Oncle, prive de la vie beaucoup de* Citoïens nobles de Padoue, *à l'ocasion de quelques Vers faits contre* Eccelin, *& sous d'autres prétextes. Le plus considérable d'entre eux fut* Guillaume de Campo-San-Piero, *l'un des Personages les plus illustres, non seulement de* Padoue : *mais aussi de la* Marche d'Ancone.

L'Empereur Frédéric *passa, cète année, dans la* Pouille ; *& l'on ne trouve pas qu'il ait entrepris, ou fait quoi que ce soit. Probablement il soufrit quelque dérangement dans sa santé.* Pierre de Curbio *néanmoins, dans la* Vie d'Innocent IV, *écrit que, dans ce tems, il chassa du* Roïaume *les* Frères Pré-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

prodigalité : mais plus libéral quand il s'agissoit de feire des aumônes, & de doner des vivres, & plus économe dans tout le reste, à moins qu'il n'y eût nécessité de ne le plus être; sévère avec les Rébelles & les Mutins: mais doux avec les Humbles & les Soûmis; courageux, ferme, magnanime & fin. Il défendit la Foi, & combatit l'Hérésie. *Il eut de la roideur quand il falut faire justice, & de la bonté quand il fut question de faire miséricorde. La Prospérité le vit humble, & l'Adversité patient. La vivacité de son tempérament le rendoit un peu colère; mais il faisoit grace sans peine. Il fit ses études, d'abord à Rome, puis à* Paris, *enfin à* Bologne; *& l'emporta sur ses Condisciples, tant pour la Philosophie, que pour la Théologie, come on le voit par les Ouvrages, qu'il fit & publia dans diférens tems. Avant son Pontificat, il composa ses Livres* De la misère de la Condition Humaine, Des Mistères de la Messe, *&* Des quatre espèces de Nôces. *Depuis il fit ses Livres de* Sermons, *de* Lètres, *de* Décisions (Regestorum) *& de* Décrétales, *qui montrent clairement, combien il étoit habile dans le* Droit Civil *& dans le* Droit Canonique (a). *Le* Pape Gregoire VIII *de sainte mémoire l'ordona* Soûdiacre, *& lorsqu'il eut 29 ans, il fut fait* Diacre-Cardinal *par le* Pape Clément III, *qui lui dona l'*Eglise des Saints-Serge-&-Bacche, *dont lui-même avoit été* Diacre-Cardinal.

Deux ans après son élection au *Cardinalat*, il fit rebâtir & décorer à ses dépens l'*Eglise* de son ti-

(a) L'Auteur dit *Droit humain*, & *Droit divin*.

en 1213; & meurt en 1220 à *Nanci*, ne laissant point d'Enfans.

Son mariage avec *Gertrude*, fille d'*Albert, Comte de Dasbourg*, fut arêté dès 1206: mais la célèbration ne s'en fit qu'en 1214, parcequ'aparemment l'âge de *Gertrude* ne permit pas de la faire plustot. Le jour même de cète cérémonie, l'*Empereur Frédéric II*, qui n'étoit encore alors que *Roi de Germanie & des Romains*, en concurrence de l'*Empereur Otton IV*, le créa son *Vicaire* dans le *Roilaume de Lorraine*. Une *Histoire* manuscrite de *Ferri I* dit qu'en même tems cet *Empereur* lui dona, pour lui & ses successeurs, le droit de porter l'*Aigle Romaine* dans leur Banière, dans leurs Etendarts & dans leur Ecusson. Cète particularité ne paroît fondée sur rien. Il est seulement certain qu'avant *Thibaut I*, les *Ducs de Lorraine* n'avoient point les Alérions pour armes; & qu'on les voit depuis lui dans leur Banière, dans leurs Etendarts, dans leurs Ecus & sur leurs Monoies.

Par le Traité de son mariage avec *Gertrude de Dasbourg*, *Thibaut I* s'engagea de restituer au *Comte Albert* le Chateau de *Thiaco urt*, éloigné de 3 lieues de *Fauquemont* & de 9 de *Mets*, pour en jouir sa vie durant, à condition qu'après la mort d'*Albert* ce Château retourneroit au *Duc* son gendre & à sa Femme; & que, s'ils n'avoient point d'Enfans, il retourneroit aux *Ducs de Lorraine*. Il ariva de là que *Thibaut* devint dans la suite possesseur du *Comté de Mets* & du *Comté de Dasbourg*. Ce dernier étoit très considérable.

Au commencement de son règne, il eut guerre

avec sureté doner quelque indice de ce qu'on projetoit. D'abord on sonde par degrés son esprit. Ensuite, aiant connu certainement ce qu'il desiroit, on obtient si pleinement de lui ce que l'on en souhaitoit, que, de lui-même, il fait serment « d'exécuter loialement » ce qu'ils lui comanderont, & de l'executer » de la manière qui lui » sera prescrite ». Or ce qu'on lui prescrivit fut, « Qu'il eût soin, le jour » marqué, d'ôter les fers » à tous les Prisoniers, » que l'on avoit cru devoir faire participans » du complot; & qu'il » eût soin de les pourvoir » d'armes, afin que, lorsqu'on doneroit le signal, » ils fortifient promtement chacun de leurs » prisons ». Ces Prisons étoient dans le Palais autour du Clocher de l'Horloge, & de la partie que l'on apelloit la *Tour Grèque*.

Toutes les mesures ainsi prises; *Bonello* partit pour *Mistreto*, dans le dessein d'y faire porter des armes & du bled, & de munir ses autres Terres & Châteaux de toutes les choses nécessaires. En partant, il eut soin d'avertir ses Associés « de se conduire avec prudence & » circonspection jusqu'à » son retour, & de ne » pas comuniquer au hazard le secret, dont ils » étoient dépositaires: si » cependant il arivoit, ce » qu'il ne prévoioit pas, » quelque chose qui mé» ritât de l'atention, de » lui mander de venir, » parcequ'il ariveroit certainement plustôt qu'on » ne l'atendroit, avec un » gros Corps de Trou» pes ». Mais, en ne s'en tenant pas exactement à ce qu'ils avoient promis de faire, ils furent cause

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

qu'ils envoient un Député, qui soit présent à la conférence avec l'Evêque de Bamberg. Ce Député n'est pas plustôt arivé, qu'*Alexandre* se rend à Véroli dans la Campanie, pour y recevoir le Comissaire de l'Empereur. L'Evêque lui fait demander une audiance sans témoins; ce qui redouble ses soupçons : mais il faut qu'il se résolve, malgré lui, d'être tête à tête avec l'*Everhard*. Celui-ci lui dit, « Que » l'Empereur est résolu » d'aprouver toutes les » ordinations, qu'*Alexandre* a faites : mais il ne s'explique qu'avec beaucoup d'ambiguité sur la légitimité de son Pontificat, & sur l'obéissance, que l'Empereur lui devoit come au seul véritable Pape. *Alexandre* informe les Cardinaux & le Député de la Ligue de la proposition de l'Empereur. Il répond ensuite à l'Evêque de Bamberg, « Qu'il s'étone coment » il a pu se charger » d'une pareille comission, dans laquèle il » ne s'agit pas du point » le plus important : » Que pour lui, l'Empereur le trouvera » toujours dans la disposition de l'honorer » & de l'aimer plus qu'-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Diplôme *que le Ghirardacci raporte dans son* Hist. de Bologne, *Liv. V.* Il se rendit ensuite dans la *Pouille*.

Année 1221, p. 166. *Nous aprenons des* Annales de Rinaldi *qu'*Honorius III *comença de faire de grandes plaintes contre* Fréderic II, *parcequ'il n'avoit pas tenu sa parole d'envoïer un puissant secours aux* Chretiens, *qui faisoient la guerre en* Egipte. *Mais il est certain qu'il avoit jusqu'ici satisfait de bon cœur à l'engagement, qu'il avoit pris avec le Pape. Il avoit envoïé dans ce païs une Flote de* 40 *Galères bien armées sous les ordres d'*Henri, Comte de Malte, *le plus brave & le plus expérimenté Capitaine qu'il y eut alors pour la Mer, & de* Gautier de Paléar, Evêque de Catane, *son* Grand-Chancelier. *Je ne saurois dire si dans cète Flote étoient comprises* 8 *Galères comandées par le* Comte Mathieu *de* Pouille, *que* Jaque de Vitri *&* Bernard le Trésorier *disent être abordées à* Damiète *au mois de Juillet, après avoir pris en route* 2 *Vaisseaux corsaires des* Sarasins. *Il paroît encore que* l'Empereur *fournit des Bâtimens de transport au* Duc de Bavière, *qui, pressé par ce Prince, se rendit à* Damiète *avec une grande quantité de Noblesse & de Troupes d'*Allemagne. Cète expédition eut un très mauvais succès par l'orgueilleuse opiniatreté du *Cardinal Pélage, Evêque d'Albano*, qui, s'imaginant que sa qualité de *Légat Apostolique de la Croisade* l'avoit abondamment pourvu de tout ce

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

cheurs *& les* Frères Mineurs, *qu'il soupçonoit extrêmement de manœuvrer contre lui; qu'il fit souffrir des tourmens à quelques-uns, & qu'il en fit mourir d'autres. Mais on a vu plus haut qu'il n'avoit pas atendu cète année pour banir ces* Religieux. *Il fut ataqué d'une dissenterie mortèle au* Château de Fiorentino *dans la* Capitanate de la Pouille; *& suivant les meilleurs* Historiens, *tels qu'*Albert de Stade, Ricordano Malaspina, *le* Moine de Padoue *& les* Annales de Gène, *il cessa de vivre le* 13 *de Décembre, fête de Ste. Lucie. Je puis bien raporter les circonstances de sa mort : mais en protestant que je ne sais que croire de ce que disent les* Historiens *de ce tems-là, qui ne gardoient aucune mesure dans leurs haines & dans leurs passions, & que ne prenoient aucun soin de distinguer la vérité d'avec les bruits populaires.* Ricordano Malaspina, *Ch.* 143, Jean Villani, *son Copiste, Liv. VI, &* Sabas Malaspina, *Liv. I de son* Hist. de Florence, *Ch.* 2, *disent qu'on avoit prédit à* Fréderic II, *qu'il mourroit à* Florence; *& que, par cète raison, il ne voulut jamais entrer dans* Florence *ni dans* Faenze : *mais qu'il ne songea pas qu'il devoit trouver la mort à* Fiorenzuola *(ce lieu s'apelloit* Fiorentino). *Ce récit a l'air d'une fable, imaginée peut-être sur ce que, par quelque accident, il n'entra jamais dans ces Villes.* Ricordano *dit encore que dans le dessein d'avoir le* Trésor *de Fréderic* & la Seigneurie *du Roïaume de Sicile*, Manfred, *fils naturel de ce Prince, l'étoufa par le moïen d'un oreiller, qu'il*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

tre, qui tomboit en ruine, & qui, par le peu de hauteur du batiment, paroissoit plustôt une *Cripte*, qu'une *Basilique*; &, dès qu'il fut *Pape*, il ordona que les biens, qu'il avoit aquis pendant son *Cardinalat*, fussent emploiés à faire devant cète *Eglise* une Galerie en colonade. Sur quoi son *Historien* dit: *Beaucoup de gens furent étonés de ce qu'il avoit au comencement de son* Pontificat, *de quoi fournir à de si grandes dépenses, vu que ses mains avoient toujours rejeté tout présent honteux; qu'il n'avoit jamais reçu, ni don, ni promesse de qui que ce fût, avant que son Afaire fût terminée; qu'il n'avoit rien exigé de persone; qu'il avoit toujours marché par le grand chemin, sans s'écarter à droite ni à gauche; qu'il avoit vécu sans querèle avec ses Frères; & qu'il n'étoit jamais entré dans aucune Faction.*

Quand *Célestin III* fut mort, quelques-uns des *Cardinaux* s'assemblèrent dans un *Monastère*, pour délibérer plus librement & plus surement du choix d'un successeur: mais le *Cardinal Lothaire* aima mieux assister aux obsèques de *Célestin*, qui se firent dans la *Basilique de Latran*. Après la cérémonie, il ala trouver les autres *Cardinaux*. La Messe du Saint-Esprit fut célèbrée par les *Cardinaux* seuls, qui se donèrent ensuite le baiser de paix; & s'assirent, pour délibérer sur l'Election. Les *Examinateurs*, suivant la coutume, recueillirent les sufrages & les mirent par écrit. Il se trouva que le plus grand nombre des voix étoit pour *Lothaire*; trois autres *Cardinaux* en aiant eu seulement quelques-unes. Après un peu de contestation sur son

avec le *Roi Frédéric II*, qui s'étoit emparé de la Terre de *Rofshem*. *Lambirin*, *Général des Troupes de Lorraine*, surprit la Ville: mais il prit si peu de précautions pour conserver sa conquète, qu'il laissa ses Soldats la piller, & faire ensuite la débauche. Les Ennemis, les aiant surpris plongés dans l'ivresse & dans le sommeil, les massacrèrent tous, à l'exception de *Lambirin* & de quelques-uns qui se sauvèrent. Peu de tems après cète expédition, le *Duc* prit parti pour l'*Empereur Otton IV* dans la guerre, qu'il fit pour les intérets de son oncle *Jean Sans-Terre*, *Roi d'Angleterre*, à *Philippe-Auguste*, *Roi de France*. Il se trouva, le 27 de Juillet 1214, à la célèbre bataille de *Bovine*, qu'*Otton* perdit, & qui fut sa ruine totale.

Par un Traité, que *Thibaut* fit ensuite avec *Henri*, *Comte de Bar*, son oncle, il s'engagea de lui rendre & de lui garantir ce qu'il réclamoit sur les *Dues de Lorraine*, tant en Chateaux qu'autres Terres. La *Duchesse*, mère de *Thibaut*, contracta le même engagement; & le *Comte Henri* céda ce qui lui pouvoit apartenir dans diférens Chateaux ou Fiefs de *Lorraine*.

Thibaut fit dans le même tems, avec *Conrad*, *Evéque de Mets*, une aliance ofensive & défensive envers & contre tous, excepté le *Roi des Romains* & l'*Archevéque de Trèves*, avec lesquels l'*Evéque* ne vouloit point avoir guerre.

En 1218, il recouvra sans peine *Rofshem*: mais il atira par là *Frédéric II* en *Lorraine*; & ce Prince l'assiégea dans *Amans*. Ses Amis ne le secoururent point, & ses Ennemis pil-

que des comencemens sans danger furent suivis d'une fin très dangereuse.

Un d'entre eux, desirant qu'un *Militaire*, son plus cher Ami, fût de la Conspiration, lui fit part de tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors, & négligea d'exiger de lui qu'il fit serment de ne pas révèler ce qu'il lui confioit, soit qu'il en mesurat la fidélité sur la siène propre, soit que, faute de discernement, il ne conût pas tout le danger de l'entreprise. Il l'instruisit du tems fixé pour l'exécution; il lui noma les Auteurs du complot; & répondit exactement à toutes ses questions. Enfin il éprouva qu'il est vrai, come on a coutume de le dire, que l'*excès de précaution ne nuit pas*. Cet autre *Militaire*, le remerciant de ce qu'il l'avoit instruit d'une chose d'une si grande utilité, lui demande jusqu'au lendemain, come pour se consulter lui-même; & va sur le champ entretenir un autre de ses Amis de ce qu'il venoit d'aprendre, ajoutant, « Qu'un » projet si détestable ne devoit point être enseveli » dans le silence; que si, » par malheur, il avoit » son exécution, il imprimeroit à la *Sicile* une » éternèle infamie; & » qu'on auroit juste raison, dans la suite, de » doner le nom de *Traîtres* aux *Siciliens*: mais » qu'il auroit soin d'empêcher que cela n'arrivat; & que le plustôt » qu'il pouroit, il feroit » conuître à la *Cour* les » Auteurs du crime, & les » complices de la Conspiration ». Celui qui l'écoutoit, étant du nombre des *Conjurés*, les apelle des *Traîtres*; feint d'être extrêmement indignés contre eux; loue celui qui

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

» aucun autre Prince, » pourvu qu'il fasse » voit pour l'Eglise, sa » Mère, le respect d'un » Fils ». Il congédie l'Evêque avec cète réponse.

Pendant qu'il étoit à Véroli, les Romains, satisfaisant leur haine contre Tusculum, lui font une rude guerre. *Rainon*, Seigneur de cète Ville, se voïant hors d'état de se défendre, cède à *Jean*, que l'Empereur avoit fait Préfet de Rome, sa Seigneurie en échange de celle de la Ville de Montefiascone & du Bourg de San-Flaviano, sans faire aucune mention du Pape, dont il tenoit son Fief. Les Habitans de Tusculum, qu'il dispense de leur serment de fidélité, se flatent que leur nouveau Seigneur va les mètre à l'abri de la fureur des Romains: mais, pressés plus vigoureusement que jamais, ils députent au Pape à Véroli, pour se doner entièrement à lui. *Rainon*, qu'on n'avoit pas voulu recevoir à Montefiascone vient, en même tems, implorer la pitié du Pape, & fait à l'Eglise Romaine une donation de Tusculum; ce qui pour lors oblige les Romains de laisser

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

qui fait un grand Home de guerre, voulut absolument être le maître de toutes les opérations de la Campagne, & ne fit que les sotises les plus extravagantes & les plus préjudiciables à l'intérêt des *Chretiens Latins du Levant*. P. 167. *La Flote, envoïée par* l'Empereur, *ne servit de rien pour cète Expédition. Le* Continuateur de Caffaro *dit* « *Que* » *ce fut parceque l'*Armée » Chretiène, *n'en sachant* » *pas l'arivée, ne put en tirer* » *aucun service* ». *Peut-être aussi fût-ce parceque les* Sarasins *l'empêchèrent de remonter le* Nil. *Ce qu'il y a de certain, & nous l'aprenons de* Richard de San-Germano, *c'est que le* Grand-Chancelier Gautier, Evêque de Catane, *& le* Comte de Malte, *qui comandoient cète Flote, craignirent, sans doute avec raison, d'être punis par l'*Empereur. *Le premier s'enfuit à* Venise, *& mourut ensuite dans cète Ville. L'autre, de retour en* Sicile, *fut mis en prison, & dépouillé du* Comté de Malte. *Mais le* Continuateur des Annales de Gène *dit qu'il ne perdit ce* Comté *qu'en* 1223, *étant soupçoné d'intelligence avec les* Sarasins. P. 170. *Suivant les* Chroniques de Bologne, *il y eut, cète année le* 23 *de Juillet, une Action à* Corneglio, *entre les* Troupes de Bologne *& celles d'*Imola. *Les plus foibles, c'est à dire les dernières, furent batues, & laissèrent environ* 15 *cens Prisoniers entre les mains des Vainqueurs. Mais* Sigonius, *Ecrivain très informé de tout ce qui concerne* Bologne, *ne parle point de cète Action. Il dit, Liv.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

lui mit sur sa bouche. Ce n'est encore là peut-être qu'une fable. Aucun des plus anciens Auteurs n'en parle; & d'ailleurs cela n'est pas vraisemblable, parceque Frédéric *avoit des Fils légitimes héritiers du* Roïaume, *auquel* Manfred *alors ne pouvoit pas prétendre; & que, s'il se fut emparé des trésors de son Père, il en auroit rendu bon compte au* Roi Conrad. *Enfin il dit que* Frédéric II *mourut* excomunié & sans pénitence. *La même chose est assurée par* Pierre de Curbio, Historien *&* Chapelain d'Innocent IV, *& par le* Moine de Padoue: *mais* Guillaume du Pui, Albert de Stade, *&* Mathieu Paris, *non pas son* Continuateur, Historiens *qui vivoient alors, assurent qu'il mourut contrit & pénitent, après avoir reçu de l'*Archevêque de Salerne *l'absolution de ses pèchés; ce qui se trouve confirmé par une* Lètre *de* Manfred *au* Roi Conrad, *son frère, laquèle* Baluze *a publiée dans le* I *Tome de ses* Mêlanges. *La mauvaise réputation de* Frédéric *étoit cause que l'on ne pensoit & l'on ne croïoit de lui que le mal. Il avoit envoïé, cète année, une* Ambassade *au* Sultan d'Egipte *pour travailler à la délivrance du* Roi de France, *Prisonier de guerre des* Sarasins. *Ses Ennemis publièrent que cète* Ambassade *avoit un but tout contraire. Au reste* Frédéric *avoit de rares qualités, dont* Nicolas de Jamsilla, *Partisan déclaré de son fils* Manfred, *fait l'énumération; c'est à dire un grand courage, un grand sens, beaucoup de politesse; le goût des Lètres, qu'il rapella le premier, & dont il procura l'accroissement dans son*

PAPES.

âge de 37 ans, ils s'acordèrent tous à le nomer *Pape*, quoiqu'il le refusât, en versant des larmes & poussant des sanglots. L'*Auteur de sa Vie*, pour se conformer à l'usage du tems, ne manque pas d'enluminer cète élection d'un peu de merveilleux. Trois Colombes volèrent beaucoup dans le lieu de l'Assemblée; & lorsque *Lothaire*, nomé *Pape*, prit séance à part, une d'elles s'ala poser à côte de lui. Quelques *Visions*, ou pour mieux dire quelques Rèves imaginés après coup, anoncèrent qu'il épouseroit sa Mère. L'*Historien* ajoute « Que des Persones religieuses eurent » beaucoup d'autres visions, qui prèsageoient sa » grandeur future: mais » qu'il s'abstient de les » raporter, parcequ'*Innocent* lui-même ne vouloit point qu'on en parlât ». Cela veut dire qu'*Innocent* avoit assés de probité, pour ne pas vouloir qu'on emploïât en sa faveur de ces pieuses fraudes, dont le Zèle indiscret faisoit tant d'usage dans les siècles d'ignorance & de barbarie; & dont, quelque soient les lumières de ce siècle, nous le voïons depuis près de 40 ans oser encore faire un usage, qui déshonore également, & la raison humaine, & la Religion.

L'*Historien* dit que l'élection se fit *le six des Ides* (le 8) *de Janvier, l'an de l'Incarnation du Seigneur mille cent quatre-vingts-dix-sept*. Il y a quelque chose à dire sur ces dates. Adoptons celle de l'année, en disant que l'Auteur se sert de l'*Année Florentine*, qui ne començoit que le 25 de Mars. La date du jour pouroit bien être fausse. *Il faut*, dit *Muratori*, T. VII, Annèe 1198, p. 98, *ou que*

PRINCES contemporains.

lèrent ses Terres; ce qui l'obligea de recourir à la clémence du *Roi des Romains*, qui lui pardona: mais qui le retint Prisonier; & qui l'obligea de signer, le 1 de Juin 1214, un Traité qui fut tout à l'avantage de ses Ennemis. Il fut ensuite conduit en *Allemagne*, n'aïant avec lui qu'un Page & 4 Gentilshomes. *Frédéric* le traita fort bien, le fit manger à sa table; & lui fournir abondamment tout ce qui lui pouvoit être nécessaire: mais il le laissa loger à l'Hôtellerie. Il lui rendit la liberté, moïènant 12 cens livres, au mois de Juin 1219.

On a dit qu'il eut à peine passé le *Rhin*, qu'une *Courtisane*, députée par *Frédéric*, lui vint ofrir ses services, & l'empoisona. Ce n'est là sans doute qu'une fable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que *Thibaut*, depuis son retour d'*Allemagne*, ne fit que languir jusqu'à sa mort.

MATTHIEU II

succède, en 1220, à son frère *Thibaut I*, & meurt en 1251.

Le mariage du *Duc*, son frère, avec *Gertrude de Dasbourg*, l'obligea de faire divers acomodemens avec le *Comte de Champagne*. Il fit aliance avec la Ville de *Mets* & le *Comte de Châlons sur Saône*, pour se mieux soutenir contre plusieurs de ses Voisins, qui lui firent la guerre. En 1228, il dona du secours au *Comte de Champegne*, ataqué par plusieurs *Seigneurs François* en faveur d'*Alix*, *Reine de Cipre*, qui, come fille du *Comte Henri*, formoit des prétentions sur la *Champagne*. Cète guerre fut suivie d'une autre. *Hugue*, *Duc de Bourgogne*, aïant épousé la Fille de *Robert*, *Comte de Brai-*

SAVANS & ILLUSTRES.

parloit, de ce qu'il n'avoit pas voulu prendre part à leur crime; &, le quitant le plustôt qu'il peut, il court informer le *Comte Simon* & les autres *Chefs de la Conspiration*, de ce qui vient d'arriver par l'imprudence de quelques-uns des Conjurés; & les exhorte « de » pourvoir, cète nuit même, à leur sureté, parce » ceque le *Roi* saura le » lendemain, tout ce qu'» ils ont fait ». Informés du danger qui les menace, & n'aïant pas assés de tems pour faire venir *Bonello*, ils prènent la résolution d'exécuter par eux-même ce qu'ils avoient entrepris. Ils avertissent donc le *Concierge* « de ne pas manquer, le » lendemain, parcequ'il » étoit impossible d'atendre le jour marqué, de » mètre, come on l'avoit » résolu, tous les Prisoniers hors de prison ». Il promet « de faire avec » prudence tout ce qu'il » a promis; & d'écarter » aisément toute dificulté: Que, vers la 3e. » heure, ils se présentent en état d'agir, » afin que, lorsque le *Roi* » passera de son apartement dans un lieu plus » vaste, où, tous les jours, » il s'entretenoit de l'état des Afaires du *Roïaume* avec l'*Archidiacre de Cetane*, il y puisse » être pris sans tumulte » & sans bruit ». La confiance, qu'une promesse si certaine méritoit, relève vers l'espérance leurs esprits abatus, auxquels une avanture inopinée avoit causé beaucoup de crainte & de défiance, tant à cause de l'absence de *Bonello* & de ceux qui l'avoient suivi, que parcequ'une imprévue nécessité les forçoit de faire à la hâte & come en tumulte, ce qui, suivant

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

cète Ville en repos.

Manuel, qui persistoit dans le dessein d'obtenir la Courone Impériale à Rome, & qui vouloit se procurer un parti considérable dans cète Ville, marie une de ses Nièces avec *Otton Frangipane*. Cète Princesse, dont la dot en argent étoit immense, vient en Italie, avec un magnifique cortége d'Evêques & de Seigneurs Grecs. Elle est conduite à Véroli. *Alexandre* lui done la bénédiction nuptiale; & *Frangipane* la mène ensuite à Rome.

Trois Ambassadeurs du même Empereur *Manuel* viènent à Gène pour traiter d'aliance avec ce Peuple, à l'aide de 56 ou plustôt 28 mille Perpères, espèce de Monoie d'or des Grecs. On ne leur done audiance qu'après qu'*Amico de Murta*, Député de Gène à Constantinople, en est revenu. L'exposition, qu'il fait des choses, étant très peu d'acord avec ce que les Ambassadeurs en disoient; ceux-ci sont congédiés, & remportent leur argent.

Les Bolonois, voulant avoir leur revanche contre les Faëntins, en vont assiéger la Ville, avec plus de forces qu'-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

XVII, que les Habitans d'Imola, *irrités contre le Château de leur Ville, le détruisirent; & qu'ils en reçurent les Habitans dans l'enceinte de leurs murs, come étant leurs véritables Concitoïens.*

Année 1222, p. 172. *La guerre, que les* Bolonois *& les* Faentins *faisoient à la Ville* d'Imola, *prit fin, cète année, en réduisant cète Ville à subir les conditions que ses puissans Ennemis lui voulurent imposer.* Sigonius *qui, sur ce point, a très exactement consulté les* Actes publics *& les* Histoires de Bologne, *en parle très au long, Liv. XVI du* Roï. d'Ital. *Je me contenterai de dire qu'au mois d'Août, les* Bolonois *&* les Faentins *marchèrent, avec toutes leurs forces contre* Imola, *dont ils començoient le siége, quand tout à coup arivent dans leur Camp* Diotisalvi de Pavie, *Député de l'*Archevêque de Magdebourg, Lieutenant de l'Empereur dans la Lombardie, *avec les* Podestà de Parme, *&* de Crèmone, *& des* Députés de Brescia, de Vérone, de Mantoue, de Modène, *&* de Reggio, *pour traiter de la paix, & pour empêcher ce siége. Bien qu'au nom de l'*Archevêque, Diotisalvi *comandât aux Assiégeans, sous peine d'une Amande de mille marcs d'or, de laisser cète Ville en repos, & que les autres joignissent à ce comandement les prières les plus pressantes; les Assiégeans, qui se sentoient le vent en poupe, persistèrent dans leur résolution. Ces* Députés *étant partis, le* Peuple d'Imola, *pour ne se pas réduire lui-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Roïaume; *l'amour de la Justice, pour laquèle il fit grand nombre de beaux règlemens; la conoissance de diférentes Langues, & d'autres choses estimables. Mais ces belles qualités étoient obscurcies par son ambition sans bornes, qui lui mit en tête d'abolir la liberté des* Lombards, *sans vouloir jamais s'en tenir à la* Paix de Constance; *& d'abaisser sans ménagement la puissance & l'autorité du* Pape *& des autres* Ecclésiastiques. *La Religion, qui n'avoit que très peu de pouvoir sur son esprit, étoit le plus souvent subordonée à sa politique. De là vinrent les discordes & les guerres, la nécessité d'écorcher ses Sujets, & le prétexte de surcharger d'impositions sans mesure les* Ecclésiastiques *& les* Eglises. *Sa cruauté & son impudicité donèrent aussi de fréquentes ocasions de mal parler de lui. La duplicité, le manque continuel de parole eurent pour lui leur effet ordinaire. On refusa de le croire, lors même qu'il parloit du fond du cœur, & come il le devoit. Enfin il laissa, pour lui survivre, une mémoire, qu'on peut dire abominable, & qui subsistera toujours. Il fit un testament, dans lequel il déclara* Conrad, Roi de Germanie & des Romains, *son hértier du* Roïaume de Sicile. *Quelques Ecrivains disent qu'il laissa la* Sicile *& la* Calabre *au jeune* Henri, *né d'*Isabelle *sa troisième femme: mais ils sont démentis par son testament. Il confia la garde, ou gouvernement du* Roïaume, *en l'absence de* Conrad, *à son fils naturel* Manfred, *auquel il laissa pour héritage la* Principauté de Tarente *&* 4 Comtés. *Il ordona qu'on restituât à l'E-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

PAPES.

Céleſtin III *ſoit mort un jour pluſtôt, ou qu'*Innocent III *ait été fait* Pape *un jour plus tard, puiſqu'il eſt dit que l'élection ne ſe fit qu'après les funérailles de ſon prédéceſſeur, auxquelles il voulut aſſiſter.* On ne procédoit point à l'élection du nouveau *Pape* qu'on n'eût enterré le Mort; ce qui ne ſe faiſoit que le lendemain du décès: & l'on trouve partout que *Céleſtin* mourut le 8 de Janvier.

Come *Innocent* n'étoit que *Diacre*, il ne put être ordoné Prêtre que le Samedi des Quatre-Temps, 21 de Février; & ſacré que le lendemain Dimanche, fête de la Chaire de *S. Pierre*.

Auſſitôt après ſon élection, dit ſa *Vie* déja citée, N. VIII, *les* Romains *le preſſèrent vivement de les recevoir au ſerment de fidélité, & de leur faire les préſens acoûtumés: mais ils ne purent pas l'engager, avant ſa conſécration, à conſentir à ce qu'ils demandoient. Come, après cète cérémonie, il délibéra murement ſur cète demande du* Peuple, *il trouva que les afaires de l'*Egliſe Romaine *étoient en très mauvais état, parcequ'elle avoit perdu le droit de remplir le* Sénat de Rome, *depuis que* Benoît Cariſco *s'étoit revêtu lui-même, par violence, de la Dignité de* Sénateur; *parceque ce même* Benoit, *s'étant emparé des* Places maritimes *& de la* Sabine, *y avoit mis ſes* Oficiers *en la place de ceux de* l'Egliſe; *& parceque* l'Empereur Henri V *s'étoit rendu maître de tout le* Roïaume de Sicile, *& de tout le* Patrimoine de l'Egliſe *juſqu'aux portes de* Rome, *excepté de la* Campanie, *où cependant il étoit plus craint que le* Pape. *C'eſt ce qui fit qu'In-*

PRINCES contemporains.

ne; le *Comte de Champagne*, qui prétendit, ou que ce mariage lui portoit préjudice, ou qu'il n'avoit pas du ſe faire ſans ſon conſentement, fit enlever en ſecret le *Prélat*, par qui la cérémonie du mariage avoit été faite, & le mena de nuit, les ieux bandés, de Château en Château. Le *Comte de Bar* enleva le *Prélat*; & le *Comte de Champagne* lui déclara la guerre. Elle fut ſuſpendue par diverſes Négociations que l'on entama: mais, le *Comte de Bar*, perdant patience, ſe jeta ſur la *Lorraine*, à la fin de 1229, & brûla 70 Villages. Le *Duc Mathieu*, ſecouru du *Comte de Champagne*, ravagea le *Barrois*. Ce ne fut de part & d'autre que pillages; & l'on ignore coment ce brigandage prit fin. *Jean d'Apremont*, *Evêque de Mets*, aiant pris les Armes, en 1231, contre cète Ville même, le *Comte de Champagne* & le *Duc de Lorraine* prirent part à cète guerre; &, come le *Comte de Bar*, aiant abandoné le parti de l'*Evêque*, ſe rangea du coté de la *Ville*, & ravagea les Terres du *Duc Mathieu*, celui-ci ſe jeta dans le *Barrois*, où d'abord, il eut quelque ſuccès: mais enſuite il fut obligé de lever avec perte un ſiege qu'il avoit entrepris; & ſes Troupes coururent en déſordre s'enfermer dans le Chateau de *Gondreville*. La paix fut conclue par *Thibaut*, *Comte de Champagne* & *Philippe*, *Comte de Boulogne*, que le *Duc de Lorraine* & le *Comte de Bar* avoient choiſi pour Arbitres. Alors *Mathieu* ſe joignit à la *Ville de Mets*, & preſſa vivement l'*Evêque*. Cète guerre finit enfin en 1234, par un Traité de paix.

Lorſqu'en 1245, l'en-

SAVANS & ILLUSTRES.

les meſures qu'ils avoient priſes, auroit du ſe faire avec les plus grandes précautions.

Le lendemain donc le Concierge acomplit ſa promeſſe avec autant de prudence & de promtitude qu'il avoit tout preparé. Aiant pourvu d'armes les *Nobles* retenus dans les Priſons, il les en tire, après avoir toutefois introduit leurs Aſſociés dans le Palais. Guidés tous par le *Comte Simon*, qui, nouri dans le Palais, en conoiſſoit tous les détours, ils arivent à l'endroit où le *Roi* s'entretenoit avec *Henri Ariſtippo*. *Guillaume*, voïant venir à lui *Simon*, ſon frère, & *Tancrède*, ſon neveu, s'irrite d'abord de ce que les portes ſe ſont ouvertes pour eux, & cherche avec étonement ce qui peut les amener. Enſuite, quand il en voit d'autres en armes qui les ſuivoient, il conçoit quel eſt leur deſſein, & ſe met en devoir de s'enfuir: mais, lorſqu'il cherchoit les recoins les plus ſecrets du Palais pour s'y cacher, tous les autres ſurvienent & l'arêtent; &, lui demandant avec douceur raiſon de ſa tirannie, & lui reprochant ſans dureté ſon extravagance, ils lui laiſſoient l'eſpérance de la vie, quand *Guillaume*, *Comte d'Aliſe*, home très féroce, & *Robert de Boves*, conu pour n'être pas moins cruel, survenant l'épée nue à la main, il prie ceux qui l'avoient arêté, « de ne pas ſoufrir qu'il ſoit tué par » ceux ci, puiſqu'il eſt de » lui-même dans la diſ» poſition d'abdiquer la » *Courone* ». Il croïoit en effet qu'il n'échaperoit en aucune manière aux mains barbares de pareils Ennemis; & c'eſt ce qui feroit ſans doute arivé, ſi

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ils n'en avoient l'année précèdente ; &, pour la première fois, ils conduisent dans leur Armée un *Carroccio*. Des Amis comuns proposent la paix aux 2 Partis. Elle se fait ; & les Prisoniers de guerre sont rendus de part & d'autre.

Les Lucquois sont batus près de Motrone par les Pisans, qui leur font une grande quantité de Prisoniers.

Les Pisans & les Génois continuent de faire en mer des prises les uns sur les autres ; & les Génois prènent entre autres un Bâtiment où se trouvoit *Carone*, l'un des Consuls de Pise.

1171. Les Milanois font une nouvèle enceinte de murailles à leur Ville, dans laquèle ils renferment la Basilique de Saint-Ambroise, & d'autres Eglises autrefois hors de l'enceinte.

Christian, Archevêque de Maience & Comissaire de l'Empereur, venant d'Allemagne en Italie, traverse rapidement toutes les Villes ennemies, & se rend à *Gène*. On l'y reçoit avec de grands honeurs; & les Confédérés de Lombardie en sont tèlement indignés qu'ils

même aux plus dures extrémités, envoia des gens au Camp pour capituler. Les conditions de l'acomodement furent dures. Imola *resta sous la garde & la domination des* Bolonois *& des* Faentins. *Il leur falut combler leurs Fossés ; & les portes de la Ville furent portées en triomphe à* Bologne, *cète année même, & non pas une autre, come quelques-uns l'ont cru.* L'Empereur, *aiant reçu cète nouvèle, en fut très en colère. Il fit même citer à son Tribunal* Geofroi de Pirovano, Podestà de Bologne ; *&, depuis cète Afaire, il fut toujours indisposé contre les* Bolonnis. *Cète année fut de malheureuse mémoire à cause du terrible tremblement de terre, qui se fit sentir, le jour de Noël, dans la* Lombardie; *& qui, durant 2 semaines, répèta ses secousses 2 fois par jour. Suivant ce que le* Moine Godefroi *dit, il renversa, dans plusieurs endroits, les Maisons & les Eglises en écrasant les Homes & les Prêtres. Il fit aussi beaucoup de mal à* Gène. *Mais ce fléau se déchargea principalement sur* Brescia, *dont la plus grande partie fut renversée, avec perte d'un très grand nombre de persones. Tout ce que je viens de dire est confirmé par* Jâque Malvezzi, Historien de Brescia, *qui dit non seulement qu'il y eut une infinité de Bâtimens renversés dans la Ville, dans les Châteaux & dans les Bourgs : mais encore qu'il y périt une grande multitude de persones, & surtout d'enfans & de bestiaux. Et parceque cète calamité dura longtems encore après les 2 semaines,*

glise *tous ses* Etats *&* Droits, *pourvu qu'elle restituât ceux de l'*Empire. *On peut voir ses autres dispositions dans son testament, que diverses persones ont fait imprimer dans ces derniers tems.*

CONRAD,

second fils de *Frédéric-Roger*, dit *Frédéric II* & d'*Iolande de Jérusalem*, né dans la Ville d'*Andrie* en *Pouille* en 1228, élu *Roi de Germanie & des Romains*, & couroné *Roi de Germanie*, par les soins de son Père, en 1237, lui succède à tous ses *Etats* en 1250 ; est excomunié, l'année suivante, & déclaré déchu de ses *Courones* par le *Pape Innocent IV* ; vient dans la *Pouille* en 1252 ; sollicite inutilement l'*Investiture du Roïaume de Sicile*, qu'*Innocent* lui refuse, loin de lui vouloir acorder la *Courone Impériale* ; &, sans avoir même reçu la *Courone du Roïaume d'Italie*, meurt près le *Lavello*, la nuit de l'Ascension, 21 de Mai 1254, dans sa 26e. année.

Il eut pour Femme *Elisabeth*, fille d'*Otton l'Illustre*, *Duc de Bavière* & *Comte Palatin du Rhin*, & d'une Fille d'*Henri*, *Comte Palatin du Rhin*, frère de l'*Empereur Otton IV*. Elle fut mariée en 1246. Elle lui survécut ; & fut, en 1259, remariée à *Mainard*, *Comte de Tirol*. Elle mourut en 1270.

Conrad n'eut d'elle qu'un seul Fils apellé *Conrad*, & dit comunément *Conradin*, qui fut son légitime héritier aux *Roïaumes de Sicile* & *de Jérusalem* & aux *Duchés de Souabe* & *de Franconie*. Il naquit le 25 de Mars 1252 ; & fut reconu *Roi de Sicile*, en

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

nocent *se rendit aux instances du* Peuple, *en promètant de le satisfaire dans un meilleur tems, & lorsqu'il auroit recouvré le* Patrimoine de l'Eglise. *Mais, avant que de répondre à la requête du* Peuple, *il eut le précaution de faire faire en secret le dénombrement des Habitans de chaque* Paroisse, *afin de savoir & le nom & l'état de chacun. Lorsqu'il en fut instruit, il ordona qu'on les reçût au serment dans chaque Quartier. Mais toutes ses précautions n'empêchèrent pas qu'il ne se fît bien des fraudes à plusieurs égards. Or voici la Formule du serment, que le* Peuple *prêta*; Je, &c. *Le lendemain de sa consécration*, Innocent *reçut* Pierre, Préfet de Rome, *au* serment de fidélité; *& par le* Manteau, *qu'il lui dona, l'investit publiquement de la* Préfecture, *que ce Magistrat tenoit auparavant de* l'Empereur, *auquel jusqu'alors il avoit prêté serment. Il reçut aussi le serment de fidélité des autres* Barons *de tous les environs de la Ville; & se le fit rendre de tout le monde dans tout le* Patrimoine de l'Eglise, *entre les mains des* Nonces, *qu'il y envoia. Après avoir reçu le serment du* Sénateur, *il en destitua les* Oficiers, *& mit les siens en la place. Aiant aussi fait élire un autre* Sénateur, *il recouvra ce que* l'Eglise *avoit perdu depuis peu dans la Ville, & dehors.*

Ajoutons qu'en investissant par le *Manteau* le *Préfet de Rome*, il lui dona, come une marque de bienveillance, une coupe d'or. C'est ce qu'on aprend d'un petit Mémorial, comté pour la 23e. *Lètre* du 1r. Livre de celles d'*Innocent*. Ce que l'on comte, pour la 577e. du

treprenant & vindicatif *Innocent IV*, s'arrogeant un pouvoir que la Religion & la Politique lui refusoient également, eût, dans le *Concile de Lion*, déposé l'Empereur *Frédéric II*, & fait élire en sa place, dans une *fausse Diète de Francfort*, *Henri, Landgrave de Thuringe*, pour *Roi de Germanie & des Romains*; *Mathieu*, *Vassal* d'autant plus honteusement infidèle qu'il étoit parent assés proche de *l'Empereur*, ne fit pas dificulté de se prêter à l'indigne vangeance d'*Innocent IV*, & d'embrasser le parti du rébelle *Landgrave* & de *Guillaume*, *Comte de Hollande*, qu'*Innocent* lui fit substituer, quand il fut mort. C'est aparemment pour justifier en quelque sorte sa conduite, qu'on a débité que son frère *Thibaut I* étoit mort empoisoné par l'ordre de *Frédéric II.*

Quoi qu'il en soit, *Mathieu*, d'une part augmenta ses Etats par l'aquisition du *Comté de Toul*, & des Chateaux de *Spismberg*, de *Valfroicourt*, de *Gerberviller* & de *Lunéville*; & d'autre part, il les diminua par la vente, qu'il fit au *Comte Luxembourg*, de la Terre de *Thionville.*

FRÉDÉRIC IV;

OU

FERRI II,

succède, étant Mineur, en 1251, à son père *Mathieu II*, sous la tutèle de la *Duchesse Catherine*, sa mère. Il est déclaré Majeur en 1254; & meurt le dernier jour de l'année 1303, âgé, dit-on, de 90 ans; ce qui ne peut pas être, puisqu'en ce cas, il eut eu 38 ans, lorsque son Père mourut en 1251. Or il étoit Mineur alors, puisqu'il succéda sous la tu-

Richard de Maudra n'eut pas repoussé quelques-uns, qui vouloient se jeter sur le *Roi*, & défendu que l'on atentât à sa vie. Ils laissent dunc auprès de lui, d'un comun avis, des gens pour le garder; &, s'avançant dans l'intérieur du Palais dont ils enfoncent les portes, ils funt par tout une recherche exacte; & prènent & pillent, les uns les pierreries & les bagues, parceque cela tient peu de place; les autres, avec plus d'avidité les étofes de pourpre & les meubles du *Roi*. Quelques-uns emplissent de Tarins les vases d'or & d'argent, les donent à leurs amis pour les porter chés eux. D'autres, par les fenêtres du Palais, jètent au *Peuple* une grande quantite de Tarins. Il s'en trouve même, qui pensent que la beauté des jeunes Filles est un butin préférable à tout le reste. Ainsi, des gens, qui diféroient entre eux d'âge, de mœurs & de naissance, agissoient au gré de goûts diférens qui se contrarioient. Aucun des *Eunuques*, que l'on put trouver, ne fut épargné. Mais au comencement de l'Afaire, le plus grand nombre d'entre eux avoient pris le parti de se réfugier dans les maisons de leurs Amis. Les Soldats avoient tué dans le chemin la plupart de ceux qui sortoient du *Château de la Mer*; & les autres qui couroient par la Ville. Ils avoient aussi massacré beaucoup de *Sarasins*, dont les uns présidoient, dans les Magazins, à la vente des Marchandises; les autres recevoient les droits du Fisc dans les Douanes; & d'autres, sortis de chés eux, erroient, sans aucune précaution, dans la Ville. Ensuite, les *Sarasins*, aiant

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FREDERIC I.*

publient un *Ban*, par lequel ils défendent que l'on transporte à Gène aucune espèce de vivres; ce qui cause dans cète Ville une grande cherté. Le prétendu Roi *Baraon* est encore reconduit en *Sardaigne*, où les Génois, qu'il achève de païer, le laissent exercer sa vaine Roïauté. Les Génois & les Lucquois font aliance avec les Siènois, les Pistoïens & le Comte *Gui*, Seigneur puissant en Toscane; & les Pisans s'alient avec les Florentins.

Les Lucquois, avec le secours des Génois, bâtissent sur le bord de la Mer le Château de Viareggio (1).

L'Empereur *Manuel*, qui, come on l'a vu plus haut, avoit chassé les Pisans de Constantinople, s'acorde avec eux; leur rend leur Comtoir, & toutes les Marchandises confisquées; & s'oblige de leur doner, chaque année, 500

(1) *Les* Annales de Pise, *au lieu d'avancer d'une année les Évènemens de ces tems-là, pour se conformer à l'Ere* Pisane, *qui comence l'année 9 mois avant l'Ere* vulgaire, *les recule d'une année. Ainsi, l'on ne peut pas s'en tenir à leur Chronologie. Mais nous avons les* Annales *de* Gène, *qui sont plus exactes.* Murat. *Annal.* T. VII, p. 2.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS

*la plupart quitèrent leurs habitations, & campèrent au milieu de la Campagne. Il est aussi parlé de cet horrible désastre dans l'H*istoire de Salone *de* Thomas, Archidiacre de Spalatro, *laquèle* Jean Lucio *a fait imprimer dans son* Histoire du Roïaume de Dalmarie. *Cet* Historien, *qui raconte les choses arivées de son tems, dit que la* Ligurie, *l'*Emilie, *& la* Marche de Venise, *c'est à dire de* Vérone *soufrirent beaucoup; que* Brescia *fut bouleversée en grande partie, & qu'une multitude d'Homes, spécialement d'Hérétiques, restèrent ensevelis sous les ruines.*

Année 1223, p. 176. *Si le terrible fléau du tremblement de terre, qui, l'année précèdente, ruina presque entièrement la Vil*le de Brescia, *ne fit pas grand mal à celle de* Plaisance, *il y causa du moins une grande terreur. En conséquence les* Populaires (a) *& les* Nobles, *jusque-là divisés, touchés de componction à la vue de la colère de Dieu, conclurent d'eux-même la paix; & le* Peuple *alant à la rencontre de la* Noblesse *l'introduisit avec joie dans leur patrie comune. On lit dans les* Anciènes Annales de Modène *que, cète année,* il y eut beaucoup de paix faites à l'ocasion de Carthage (*ocasione Carthaginis*). *Je ne saurois deviner ce que cet Auteur veut dire avec ce nom de* Carthage; *& l'on doit conclure que ce n'est pas une faute de Copiste au*

(a) Je me servirai quelquefois de ce mot come plus précis que le mot de *Peuple.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

1254, après la mort de son Père, sous la Regence de *Berthold*, *Marquis d'Haëmbourg*, nomé par le Testament du *Roi Conrad*, *Gouverneur du Roïaume* durant la Minorité de son Fils : mais, *Innocent IV* étant venu dans la *Pouille* pour prendre possession du *Roïaume* come dévolu de droit au *Saint-Siège* par l'excomunication & la pretendue déposition de *Frédéric* & de *Conrad*, la plus grande partie de cète Province se soûmit à ce *Pape*; & le *Marquis Berthold* lui promit obéissance; ce que le *Prince Manfred* fit aussi. La *Cour de Rome* aïant formé secrètement le dessein de s'assurer de la persone de ce dernier, il en fut averti; ce qui fit qu'il se retira très précipitamment chés les *Sarasins de Nocera*, qui le reçurent avec joie; lui livrèrent les trésors de l'*Empereur* son père & du *Roi* son frère déposés dans leur Ville, & l'aidèrent à faire la conquête de tout ce dont le *Pape* s'étoit emparé. Cependant, *Innocent IV* étant mort le 7 de Décembre 1254, à *Naple*, *Alexandre IV* le remplaça le 21 du même mois. *Manfred*, aiant poussé ses conquêtes, députa 2 *Secrétaires* au nouveau *Pape* pour traiter avec lui des conditions auxquèles il lui promètroit obéissance : mais il survint de nouveaux sujets de brouillerie. *Manfred* continua la guerre avec des succès diferens : mais cependant plus de bons que de mauvais; & vint enfin à bout de forcer la *Cour de Rome* à reconoître le *jeune Conrad*, ou *Conradin*, pour légitime *Roi de Sicile*, ou plustot à laisser *Manfred* en posses-

PAPES.

même Liv. est le *serment* du *Préfet Pierre*, que je vais traduire presque à la Lètre. *Au nom de Jésus-Christ. Je Pierre*, Préfet de la Ville, *jure que je gouvernerai fidèlement la* Terre, *que le Seigneur* Pape *m'a confiée pour la gouverner; que je n'en vendrai, n'en louerai, n'en n'inféoderai, n'en engagerai, n'en aliènerai quoi que ce soit de quelque manière que ce puisse être: Que j'aurai soin tant qu'il me laissera ce Gouvernement, de rechercher & de faire rentrer les* Justices *& les* Revenus *de* l'Eglise, *de recouvrer ses* Droits, *de conserver & de défendre ce qu'elle possède & ce que je recouvrerai. Je garderai les* Chemins *& je rendrai la* Justice. *J'aurai pour la garde des* Forteresses *une attention exacte & des soins efficaces, afin qu'elles soient gardées à l'honeur & suivant les ordres de* l'Eglise Romaine. *Je ne changerai point, & ne ferai point changer les* Châtelains *& les* Oficiers militaires; *& n'en introduirai point, & n'en ferai point introduire d'autres en leur place, sans l'ordre du Seigneur* Pape. *Je ne recevrai point à me prêter serment de fidélité, & ne soumètrai point à ma Jurisdiction les* Fidèles *& les* Vassaux *de* l'Eglise *dans le* Patrimoine, *sans l'ordre spécial du Seigneur* Pape, *& je n'y aurai des gens afidés, qu'autant que mon Gouvernement durera. Je ne ferai point bâtir de* Forteresses, *sans l'ordre spécial du Seigneur* Pape. *Je rendrai fidèlement comte de mon administration toutes & quantes fois que j'en serai requis par le Seigneur* Pape, *ou par quelqu'un envoïé de sa part, ou par ses Lètres; & je résigneral ma Charge, sans réserve &*

PRINCES contemporains.

tèle de sa Mère.

Come le Règne de ce Prince, qui fut de 52 ans, ne tient à cète *Epoque* que par ses 3 premières années, il est inutile d'en parler ici.



SOUVERAINS EN ESPAGNE.

ROIS DE LÉON, DE CASTILLE ET DE TOLÈDE.

ALFONSE-RAIMOND,

ou

ALFONSE VIII

come *Roi de Léon;*

&

ALFONSE II

come *Roi de Castille*, & *de Tolède*,

étoit fils de la *Reine* Dona *Urraque* & de son premier Mari *Raimond de Bourgogne, Comte propriétaire de Galice* à cause d'elle. Il est fait, en 1103, par le *Roi Alfonse VI*, son aïeul maternel, *Comte propriétaire de Galice*: mais sans préjudice des droits de sa Mère. Du consentement de cète Princesse, il est, en 1114, couroné *Roi de Galice*; &, sans qu'elle y consentre, proclamé *Roi* dans l'*Estramadure* en 1116: mais c'est de concert a vec elle, que, l'année suivante, on le courone *Roi de Tolède*. Il succède, en 1126, à tous les Etats de sa Mère. En 1135, ses Sujets le proclament *Empereur d'Espagne*. Il meurt, le 21 d'Août 1156, à *Fresnada* près du *Port de Murradal* en *Castille*; & son Corps est inhumé dans la grande Chapelle de la *Cathédrale de Tolède*.

J'ai déja dit, dans l'*Epoque* précèdente, quelque chose de ce qui concerne ce Prince aux Arti-

SAVANS & ILLUSTRES.

reconu la cause du tumulte, & ne se croïant pas en état de résister, parceque, l'année précèdente, l'*Amiral* les avoit forcés de remètre leurs armes à la *Cour*, abandonent leurs maisons; & se retirent au-delà de la *Papeterie* (*Papyretum*); où, durant quelque tems, ils combatent contre les *Chretiens*, qui venoient fondre sur eux; car ils résistoient plus aisément aux nôtres au détour des Rues, & dans les Rues étroites.

Les choses s'étant ainsi passées; les *Comtes* & leurs Associés, faisant sortir du Palais *Roger*, fils aîné du *Roi*, le conduisent à cheval par toute la Ville, en le montrant à tout le monde, & disant au *Peuple*, « Qu'ils ne devoient » honorer dorénavant aucun autre du nom de » *Seigneur*, ou de *Roi*: » Que c'étoit là leur véritable *Seigneur*: Qu'il » regneroit sous les auspices de son aïeul le *Roi* » *Roger*; Qu'il le faloit » couroner du consentement unanime de toute » la *Nation*; Que l'on n'atendoit, pour le Couronement, que la présence de *Mathieu Bonello* qui viendroit infailliblement ce jour-là même, ou le lendemain ». *Gautier*, *Archidiacre de Céphalu*, *Précepteur* de l'Enfant, assemblant une grande foule autour de lui, déclame à haute voix contre la tirannie du *Roi*, en exigeant de tous ceux qui l'écoutoient le serment d'obéir aux ordres du *Prince Simon* (car il le nomoit ainsi); & beaucoup, persuadés par ses discours, font ce serment. D'autres disent « Que ce qu'il faisoit étoit contre la fidé» lité; parceque, s'il fa» loit alors prêter ser» ment à quelqu'un, c'é-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Besans d'or, avec un ou deux Manteaux pour l'Archevêque. Les Articles de cet acomodement sont signés à Pise, le 13 de Décembre par ses Ambassadeurs.

Gui de Biandrate, Archevêque de Ravenne, meurt; & *Ghérard*, qui lui succède, prend, ainsi que ses prédécesseurs, le titre d'*Exarque*, c'est à dire de *Seigneur temporel de Ravenne & de l'Exarquat*, en vertu des concessions, que les Empereurs avoient faites à ces Archevêques. *Alexandre III*, par une *Bulle* donée à Tusculum, confirme au nouvel Archevêque la supériorité fur les Evêchés de Bologne & de Parme, au sujet desquels il y avoit eu sans doute quelques dificultés.

Etiène, Roi de Hongrie, avoit, les années précèdentes, enlevé dans la Dalmatie aux Vénitiens Zara, Spalatte, Sébénic & Traü. Le Doge *Vital Michele* reprend Zara, cète année. Mais une tempête bien plus violente s'élève contre les Vénitiens dans le Levant. L'Empereur *Manuel*, ou ses Ministres les invitent à venir comercer dans l'Empire. En conséquence, il y passe

lieu de tremblement de terre, puisque cet Auteur ajoute: Il y eut, la même année, un grand tremblement de terre. *D'autres ont aussi placé dans cète année le fameux tremblement de terre de l'année précèdente, parcequ'il arriva le jour de Noël, par lequel beaucoup de Villes començoient l'année.*

Ann. 1224, p. 177. Dans une Conférence que l'*Empereur* avoit eue à *Ferentino*, l'année précèdente, avec *Honorius III* & *Jean de Briène*, *Roi de Jérusalem*, où l'on avoit arêté son mariage avec *Iolande*, fille de ce *Roi*, il s'étoit engagé, par serment & sous peine d'excomunication, de passer dans 2 ans, à la *Saint-Jean-Batiste*, dans le *Levant* avec toutes ses forces. Après la conférence, le *Roi Jean* étoit alé demander du secours en *France*, en *Espagne*, en *Angleterre*. *Nous aprenons de* Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon & *des Lètres de* Frédéric II *raportées par* Rinaldi, *que cet* Empereur, *pour montrer, ou du moins pour faire croire au* Pape, *qu'il étoit résolu de s'emploïer à la délivrance de la* Terre-Sainte, *& pour animer les* Princes Germaniques *à concourir à cète sainte Expédition, écrivit*, « *Qu'il* » *avoit, dans ses Ports*, » *come prêtes à partir*, » 100 *Galères bien armées*; *& qu'il faisoit* » *construire de plus* 100 » Ouschères, *ou gros Bâtimens propres à transporter la Cavalerie* »; *de manière qu'à son compte, il pouvoit dans* 50 *seulement de ces Navires embarquer* 2 *mille Cavaliers avec leurs chevaux &* 10

sion de gouverner ce *Roïaume* au nom de son Neveu. L'acomodement fut mal observé par le *Pape*, qui fit continuer la guerre en *Calabre*: mais ce fut si malheureusement, qu'il crut bien faire de quiter *Naple*, & de retourner à *Rome*. *Manfred* pousse toujours ses conquêtes, achève de soumètre la *Pouille* & se rend maître de toute la *Terre de Labour* à la réserve d'*Arce* & de *Sora*. La *Sicile*, où les intrigues de la *Cour de Rome* avoient fait de grands progrès, se soumet dans le même tems à ce Prince, par le moïen du *Marquis Frédéric Lancia*, son Oncle, qui réduit aussi la *Calabre* à reconoître le jeune *Roi Conrad*. Avant la fin de 1257, *Manfred* se vit possesseur de tout le *Roïaume de Sicile*. En 1258, il courut un bruit en *Italie* que *Conradin* étoit mort; & ce bruit, fondé sans doute sur ce que ce Prince, alors âgé de 10 ans, avoit eu quelque grande maladie, fut cause que les *Prélats* & les *Barons du Roïaume* exhortèrent *Manfred* à prendre le titre de *Roi*. Les *Historiens Guelfes*, c'est à dire les *Partisans de la Cour de Rome* racontent à ce sujet beaucoup de fables ridicules. *Manfred* vraisemblablement aspiroit à la *Courone*; & peut-être disposa-t-il secrètement les choses, pour qu'on le pressât de la prendre. En effet, on voit qu'il ne falut pas lui faire beaucoup de violence. Le 11 d'Août 1258, il fut sacré dans la Cathédrale de *Palerme* par les *Archevêques de Palerme*, de *Capoue* & *de Salerne*. Quoi qu'il en soit, il déclara bientôt après, « Que le » *Roïaume*, qu'il avoit re-

PAPES.

librement, toutes & quantes fois que le Seigneur Pape, ou l'Eglise Romaine me l'ordonera. Je jure que j'observerai ce que dessus, entant que je le pourai, librement & sans fraude, sauf en toutes choses le comendement du Seigneur Pape. *Ainsi, Dieu & les saints Evangiles de Dieu me soient en aide.*

Muratori, qui, T. VII, raporte ce que l'*Historien d'Innocent III* dit du serment que ce *Pape* exigea du *Préfet de Rome*, & de l'investiture qu'il lui dona de la *Préfecture*, indique où se trouve le *serment* ci-dessus, se servant, come je le fais, de l'édition des *Lètres d'Innocent III* par *Baluze*; & dit ensuite: *C'est une chose digne de remarque pour la conoissance des tems précèdens & de ceux qui suivront, parceque ce fut alors que l'*Autorité des Empereurs *dans* Rome *rendit le dernier soûpir; & parceque depuis le* Préfet de Rome, *le* Sénateur, *& les autres* Magistrats *ne firent plus serment de fidélité qu'au* Pape *seul.*

N. IX. *Aussitôt après son élection*, Innocent *envoïa* Légats *dans la* Marche *les* 2 Prêtres-Cardinaux, Cencio, *du Titre de* Saint-Laurent-in-Lucina, *&* Jean *du Titre de* Sainte-Prisque, *pour travailler à remener* Marquard *à l'obéissance de l'Eglise. De son côté*, Marquard *envoïa les* Evêques de Camerino *&* de Venafre, *&* le Noble Rambert Monaldi (*c'est à dire Fils de Monald*) *au Seigneur* Innocent, *lui demander*, « *Qu'il le fit conduire surement en sa présence*, » *parcequ'il vouloit soûmètre à ses ordres sa* » *persone, ses trésors, &* » *les Terres qu'il possè-* » *doit* ». *C'est ce que le* Noble, *ci-dessus nomé*,

PRINCES contemporains.

cles de *Ramire II*, *Roi d'Aragon*; & de *Thérèse & Henri*, *Comtes de Portugal.*

L'Année même qu'il prit possession de tous les Etats de sa Mère, les Villes de *Burgos*, de *Carrion*, & de *Villefranche* des *Monts d'Oca* secouèrent le joug d'*Alfonse I*, *Roi d'Aragon*; & se donèrent à lui. Le *Roi d'Aragon* mit, l'année suivante, une grande Armée sur pied pour conserver la Province de la *Rioja*, & quelques Places de *Castille*, qui tenoient pour lui. Dans le même tems *Alfonse VIII* se mit en campagne avec une Armée plus considérable pour recouvrer ce que l'*Aragonois* lui retenoit. Les deux *Rois* étant en présence, les *Seigneurs* des 2 côtés s'entremirent pour les acomoder. Leurs soins réussirent. Le *Roi de Léon*, considérant que le *Roi d'Aragon* avoit été le second Mari de sa Mère, l'ala trouver dans son camp. Ils se reconcilièrent; convinrent que chacun remètroit ce qu'il avoit à l'autre; & firent une alliance ofensive & défensive contre les *Infidèles*.

En 1128, *Alfonse VIII* épousa, vraisemblablement par l'entremise du *Roi d'Aragon*, Doña *Bérengère*, Princesse d'un mérite égal à sa beauté, fille de *Raimond IV*, *Comte de Barcelone*. Les noces se célèbrèrent avec un grand concours de *Prélats* & de *Noblesse* à Saldaña. Cète même année, à la prière de *Diègue*, *Archevêque de Compostelle*, *Alfonse* suprima, dans ses Etats, un abus, par lequel les *Souverains en Espagne* s'emparoient des Biens des *Prélats* après leur mort; & déclara, par un *Edit*, que déformais les *Rois* ne s'approprieroient plus

SAVANS & ILLUSTRES.

» toit au *Duc Roger*, qu'» ils espèroient avoir pour » *Roi* ». Come les *Conjurés* & leurs Complices disposoient ainsi de tout à leur gré; persone n'osoit ou ne vouloit leur résister. Les *Evêques* même, ou louoient publiquement ce qu'ils faisoient; ou, dissimulant, l'aprouvoient par leur silence. Pour le *Peuple*, aiant entendu dire que tout se faisoit par le conseil de *Bonello*, il en atendoit l'arivée: mais, come le troisième jour, ils virent qu'il ne venoit point, & que rien ne les assuroit qu'il dût veoir, ils comencèrent à murmurer entre eux, en disant, « Que c'étoit une » chose indigne & très » malheureuse que le *Roi* » fût pris & retenu Priso» nier par un petit nom» bre de Brigands; & que » le *Peuple* ne le devoit » pas soufrir plus long» tems, sur tout en voïant » que l'on emportoit & » que l'on épuisoit entiè» rement les Trésors, a» massés pour la défense » du *Roïaume*, avec bean» coup de peine, & par » l'habileté d'un excel» lent *Roi* ». Ces réflexions, qui se faisoient entre un petit nombre de gens, s'étant répandues, come il arive, parmi toute la multitude; aussitôt, come avertis par un Oracle du Ciel, ou come suivans l'impétuosité d'un Chef très ardent, ils courent tous aux armes, environent le Palais & demandent qu'on leur rende le *Roi*; menaçant, « si l'on retient d'avan» tage ce Prince, d'a» porter des échèles, & de » faire venir d'autres Ma» chines pour assiéger le » Palais; de punir du su» plice des *Traîtres* ceux » qui le retenoient ». Les *Conjurés*, étonés d'une révolution si subite, se dis-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

beaucoup de Négocians avec une grande quantité de Marchandises. Ensuite, par un tout véritablement Grec, le 12 de Mars, sur des ordres de l'Empereur, on saisit, dans toute l'étendue de l'Empire, les Vaisseaux & les Marchandises des Vénitiens. On ne tarde pas beaucoup à vouloir avoir raison de cète injustice. Au mois de Septembre 100 Galères & 20 Navires de transport, comandés par le Doge, vont porter la guerre dans la Grèce. On s'arête d'abord à la côte de Dalmatie; & l'on emporte par force Traü, que l'on pille, & que l'on détruit en partie. On soûmet ensuite Raguse; & l'on passe dans l'Ile de Négrepont, dont on assiége la Capitale. Les Grecs parlent de paix; &, le Comandant de la Place envoïant à Constantinople quelques persones, les Vénitiens y députent l'Evêque d'Equilio, qui parloit la Langue Grèque. En atendant leur retour, le Doge passe à l'Ile de Chio, dont il s'empare en entier; &, par la plus mauvaise résolution, qu'il put prendre, il se détermine d'y passer l'hiver.

1172. ALEXANDRE

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

mille Fantassins. Ces Ouschères avoient des Ponts à jeter à terre, sur lesquels les Homes auroient pu sortir à cheval. D'ailleurs il atendoit d'autres Bâtimens en assés grand nombre pour transporter une autre Armée. Il envoïa même des Oficiers *en* Allemagne *pour faire des levées, & pour exciter les* Princes *de ce païs & le* Roi de Hongrie *à se tenir prêts pour cète Expédition, leur ofrant à tous le passage par ses Etats, & de l'argent. Enfin il paroît qu'il travailla jusque-là de bone foi à l'exécution de ses promesses. Mais il s'afligeoit de ce qu'il savoit à n'en point douter qu'il ne faloit atendre aucun secours de l'*Angleterre *&* de la France,*parcequ'elles étoient en guerre; peut-être aussi parcequ'elles refusoient de prendre part à* la Croisade, *qui jusqu'alors avoit coûté la vie de tant de centaines de mille Homes, & tant de Héros aux* Chretiens *avec si peu de fruit pour la* Chretienté. *Cependant* Jean, Roi de Jérusalem, *étant alors en* Espagne, *se laissa persuader d'épouser* Bérengère, *fille du* Roi de Castille. *Ce Mariage ne dut pas plaire à l'*Empereur, *qui ne s'étoit engagé d'épouser la Fille de ce Prince, que dans l'espérance d'hériter de son* Roïaume.

Ann. 1225, p. 180. *Le* Pape Honorius III *eut tant à soufrir, cète année, de la part de* Parenzio, Sénateur de Rome *& du* Sénat Romain, *qu'il fut obligé de quiter* Rome *& d'aler demeurer à* Tivoli. Jean, Roi de Jérusalem, *revenu d'au-delà des Monts avec sa femme* Bérengère,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

„ conquis tout entier, a- „ voit besoin d'un Prince „ en état de le gouver- „ ner; qu'il le tiendroit „ sa vie durant, & que „ son Neveu lui succède- „ roit „. Etoit-ce son intention? Dieu seul le sait. Mais il disoit vrai. Sans lui, le *Roïaume* étoit perdu pour la *Maison de Souabe. La Cour de Rome* refusa de le reconoître pour *Roi de Sicile*; & chercha quelque Prince puissant à qui doner ce *Roïaume. Alexandre IV*, qui n'avoit pas l'orgueil de son prédécesseur, se fit voir, en 1260, prêt à doner à *Manfred l'Investiture*: mais des 2 conditions qu'il proposa, la seconde ne pouvoit pas être acceptée par ce Prince. Elle exigeoit qu'il chassât du *Roïaume* tous les *Sarasins. Manfred* leur en devoit la conquête, & ne pouvoit conter que sur eux pour le conserver, parcequ'ils étoient à l'abri des séductions de la *Cour de Rome.* On voit là quèle étoit alors la bone foi de cète *Cour* dans ses Traités. Elle consentoit de reconoitre *Manfred* pour *Roi de Sicile*, à condition qu'il se mît en état de ne l'être qu'aussi longtems qu'elle le voudroit. *Alexandre IV* étant mort le 25 de Mai 1261, *Urbain IV*, précèdemment *Jâque, Patriarche de Jérusalem*, lui succèda le 29 d'Août. C'étoit un *François* d'autant plus hart, qu'il étoit de plus basse extraction; d'ailleurs Home de mérite. Il ne tarda pas à faire voir qu'il ne étoit point ami du *Roi Manfred.* Il refusa constamment de s'acomoder avec ce Prince; &, l'année suivante, il en ofrit la *Courone* à *S. Louis*, *Roi de France*,

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
jura sur l'ame de Marquard. *Ce dernier étoit* Maréchal de l'Empire, Duc de Ravenne *&* de la Romagne, Marquis d'Ancone, *& (Comte)* de Molise; *enfin Home d'esprit. Il avoit aquis de grandes richesses dans le* Royaume de Sicile *sous l'*Empereur Henri (V), *qui l'aimoit par préférence à tous ses autres* Conseillers, *& qui l'avoit fait exécuteur de son* Testament. *Il promètoit au Seigneur* Pape, « *s'il le vouloit recevoir* » *en grace, d'exalter l'*Eglise Romaine *plus qu'* » *elle ne l'avoit été du* »*tems de l'*Empereur Constantin, *parceque le Tes-* » *tament (d'Henri V) é-* » *toit à la gloire & à l'honeur de l'*Eglise Romaine ». *Il demandoit aussi,* « *Que, jusqu'à ce qu'il* » *pût se présenter devant* » *le* Pape, *& jusqu'à ce* » *qu'il fût de retour dans* » *la* Marche, *les* Cardinaux *n'en reçûssent point* » *les* Habitans *à prêter* » *serment de fidélité à* » *l'*Eglise ». *Le* Pape *convint « qu'en attendant, les* » Cardinaux *recevroient le* » *serment de ceux qui le* » *voudroient prêter: mais* » *qu'ils n'y contraindroient* » *point ceux qui ne le* » *voudroient pas* ». *Il lui députa cependant* Gui, Prêtre-Cardinal *du Titre de* Sainte-Marie-Trastevere, *pour qu'il l'amenât en sa présence, s'il avoit dessein d'exécuter ce que dessus: mais, le Seigneur* Pape *aiant pressenti & évité la fraude que* Marquard *méditoit, celui-ci ne voulut point tenir ce qu'il avoit promis; & nia « Qu'il eût* » *chargé* Rambert Monal- » di *de jurer sur son ame* » *de la manière qu'il l'a-* » *voit fait* »; *& lorsque* Rambert *produisit l'*Acte, *qui l'autorisoit à jurer de cète manière, il répondit, « Qu'il ne savoit pas lire,*	ces sortes de biens. En 1129, pour réprimer d'autres abus & beaucoup de désordres, il tint le *IVe. Concile de Palence.* Il fut mixte. Le *Roi* présida par raport aux *Afaires Politiques*; & les *Afaires Ecclésiastiques* furent décidées sous la présidence de *Raimond*, *Archevêque de Tolède*, *Primat d'Espagne*, & *Légat Apostolique. L'Archevêque de Compostelle* y fut présent: mais les noms de presque tous les autres Prélats, qui s'y trouvèrent, ne se sont pas conservés. Il fut fait 17 *Canons* dans ce *Concile*. I. « On » ne logera point, & ne » recevra point chés soi » les *Traîtres*, les *Vo-* » *leurs publics*, les *Parju-* » *res* & les *Excomuniés* ». II. « Les *Eglises* ne feront » point possédées par droit » de succession; & les *Dî-* » *mes* & les *Ofrandes* des » *Excomuniés* ne feront » point reçus ». III. « Les » Seigneurs, s'ils n'en ont » pas de fortes raisons, » ne s'empareront pas des » biens de ceux qui leur » sont soumis ». IV. « Les » *Eglises* ne feront point » engagées, ni donées à » rente aux *Laïcs* ». V. Les « *Clercs* n'auront point de » *jeunes Filles* chés eux ». VI. « Les *Familles* & » les *Biens* apartenans » ci-devant aux *Evêchés*, » aux *Eglises*, aux *Mo-* » *nastères*, leur feront restitués au plustôt ». VII. « Les *Moines vagabonds* » feront renfermés dans » leurs propres *Monastè-* » *res*; & les *Evêques* n'en » retiendront aucun au- » près d'eux, sans la per- » mission de son *Abbé* ». VIII. « Les *Evêques* n'au- » ront point de communi- » cation, & ne garderont » point dans leur Diocèse » les *Gens excomuniés* par » un autre *Evêque* ». IX. « Les *Adultères* & les *In-*	tribuent d'abord sur les murailles, repoussent avec beaucoup de vigueur ceux qui les ataquoient, & les empêchent d'aprocher de plus près, en faisant rouler sur eux des pierres & d'autres masses. Mais ils étoient en très petit nombre, & l'étendue de l'enceinte du Palais demandoit une bien plus grande quantité de Défenseurs. C'est ce qui le engage à s'efforcer de modérer l'impétuosité de la fureur du Peuple, en les priant de quiter les armes, & d'atendre *Bonello* & les autres *Grands* par le conseil de qui tout s'étoit fait. Mais leur rage, une fois mise en mouvement, ne pouvoir pas aisément se tranquiliser. Ils redoublèrent leurs menaces, en demandant qu'on leur moutrât le *Roi*. Bien que les *Conjurés* vîssent bien qu'ils ne pouvoient pas fuire à la défense du Palais, ils tâchèrent cependant de tirer en longueur dans l'espérance de l'arivée de *Bonello*. Mais, cète espérance étant frustrée, réduits enfin au désespoir, ils promètent au Peuple de le satisfaire; vont trouver le *Roi*; convienent avec lui qu'il les laissera sortir en toute sureté du Palais; & le conduisent aux fenêtres de *Joharia*. Dès qu'il y paroît, le *Peuple* jète de grands cris tumultueux; demande qu'on ouvre sur le champ les portes du Palais; & dit, « Qu'il ne faut pas que » les *Traîtres* échapent ». Le *Roi* leur impose silence de la main, & leur ordone de se tranquiliser, en leur disant, « Que sa » délivrance, qu'ils ve- » noient de procurer, lui » donoit des preuves » incontestables de leur » fidélité; Qu'ils devoient » maintenant mètre les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
III étoit toujours hors de Rome, parceque le Sénat y vouloit exercer toute l'autorité temporèle. Les Romains étoient d'ailleurs irrités contre lui de ce qu'il avoit pris Tusculum sous sa protection. Ils lui font cependant faire des propositions d'acomodement; &, lui promètant de se comporter à son égard en fidèles Sujets, ils le font consentir à ce que les murs de Tusculum soient rasés. Ils mètent à profit son consentement; & refusent ensuite de le recevoir dans Rome. Alexandre, outré de douleur, fait entourer d'un mur & d'un fossé la Citadèle de Tusculum; y met une forte Garnison de Cavalerie & d'Infanterie; & va faire un très long séjour à Anagnie. Les Troupes de Milan, de Plaisance, d'Asti, de Verceil, de Novare & d'Alexandrie batent celles du Marquis de Montferrat près du Château de Monbello, & poursuivent les Fuïards plus de 6 milles. L'Archevêque *Christian*, Archichancelier & Comissaire de l'Empereur, se rend à Pise, le 3 de Février. Après y avoir reçu d'aussi	*ala demeurer à* Capoue, *où, par ordre de l'Empereur, il fut bien reçu & bien traité. La Reine y mit au monde une Fille. Il se rendit ensuite à* Melfe *pour atendre l'Empereur, qui, dans ce tems, assembla tous les* Barons *& les* Vassaux de la Pouille, *pour continuer la guerre contre les* Sarasins *révoltés en* Sicile. *Mais, come les 2 années, après lesquèles il étoit convenu de passer à la* Terre-Sainte, *étoient prêtes d'expirer, & qu'il avoit peu d'envie de faire ce voïage, il envoïa le* Roi Jean *au Pape, alors à* Riéti, *pour obtenir de nouveaux délais.* Honorius, *aiant bien reçu la demande & les excuses de* Frédéric, *envoïa* Pelage, Cardinal-Evêque d'Albano, *&* Guala, Cardinal de Saint Martin à San-Germano, *pour faire une nouvèle convention avec lui.* Frédéric *y vint; & l'on aréta, « Qu'au mois d'» Août* 1227, *il iroit in» failliblement au secours » de la* Terre-Sainte, *& » qu'il y feroit la guerre » 2 ans avec 2 mille* Ho» mes d'Armes *à 3 che» vaux chacun,* 100 *Vais» seaux de transport, & » 50 Galères bien armées: » Que, par ce moïen, il » doneroit passage à 2 mil» le* Homes d'Armes *a» vec leurs* Valets; *& que » s'il ne remplissoit pas » cet engagement, il se» roit excomunié par le »* Pape ». *Il fit jurer sur son âme* Renaud, Duc de Spolète, *qu'il rempliroit sa promesse.* P. 181. *Au mois de Novembre, il vit ariver heureusement à* Brinde Iolande, *fille du* Roi de Jérusalem; *& leur mariage fut solemnèlement cé-*	pour un de ses Fils: mais ce Prince ne voulut point emploïer ses armes à priver de ce *Roïaume Manfred*, qui le possèdoit, & *Conradin*, dont les Droits étoient incontestables. En vain *Urbain*, en habile *Casuiste*, n'oublia-t-il rien pour lever les scrupules du saint *Roi*. Tout ce qu'il en put obtenir fut qu'il consentit, ou plustôt qu'il soufrit que son frère *Charle*, *Comte d'Anjou*, devenu, par son mariage, *Comte de Provence*, acceptât l'ofre du *Pape*. Encore l'acceptation soufritelle des dificultés; & ne se fit en 1264 qu'après 2 ans de Négociations. *Manfred*, bien informé des manœuvres du *Pape*, fit ses préparatifs, non seulement pour se tenir sur la défensive: mais aussi pour comencer les hostilités; ce qu'il fit dès qu'il sut *Charle* d'acord avec *Urbain*. Le *Pape* ne manqua pas de publier une *Croisade* contre *Manfred*; & la guerre se fit dans les *Etats de l'Eglise* avec des succès partagés jusqu'au 2 d'Octobre 1264, qu'*Urbain* mourut à *Pérouse*. *Clément IV*, qui lui succéda le 5 ou le 9 de Février de l'année suivante, aprouva tout ce que son prédécesseur avoit fait touchant le *Roïaume de Sicile*. *Charle* ne tarda pas à passer par mer en *Italie* avec mille *Homes d'Armes*: mais il ne tenta rien, cète année, parcequ'il lui falut atendre toute son Armée, qui venoit par terre, & qui n'ariva dans le voisinage de *Rome* qu'au comencement de Janvier 1266. Alors, aiant été couroné *Roi* dans la *Basilique de Saint-Pierre* par 5 *Cardinaux*, que le *Pape*, qui demeuroit à *Viterbe* avoit dé-

PAPES.

» *& que, par cète raison,* » *il ne savoit pas ce que* » *le* Notaire *avoit écrit* ». *Là-dessus les* Cardinaux *l'excomunièrent à cause des forfaits qu'il comètoit; &, recevant les* Habitans de la Marche *au serment de fidélité, firent rentrer cète Province sous la domination de l'*Eglise. Marquard, *reconoissant, après avoir fait de grandes dépenses, qu'il ne pouvoit pas conserver la* Marche, *ofrit au Seigneur* Pape *une grande somme d'argent, & lui promit un Cens annuel, s'il lui vouloit acorder cète Province, en recevant son serment de fidélité. Mais, le* Pape *aiant refusé ses ofres, il abandona la* Marche, *& passa dans le* Roiaume *(c'est à dire dans la* Pouille*). Ainsi, toute la* Marche, *hors* Ascoli, *rentra dans le* Domaine de l'Eglise, *à qui revinrent alors* Ancone, Fermo, Osimo, Camerino, Fano, Jési, Sinigaglia, *&* Pesaro (a) *avec tous leurs* Territoires.

N. X. Conrad, Suève *de Nation*, Duc de Spolète, *&* Comte d'Assise (b), *voiant son* Duché *retourner pareillement au* Domaine de l'Eglise Romaine, *tenta toutes sortes de moiens pour trouver grace auprès du Seigneur* Pape. *Il ofrit de doner sur le champ 10 mille livres, de paier un Cens annuel de 100 livres d'argent, & d'entretenir 200 Homes d'armes pour le service du* Patrimoine de l'Eglise *depuis* Radicofani *jusqu'à* Ceperano. *Pour sureté de*

(a) Le Texte porte *Pensannium*. C'est une faute de Copiste au lieu de *Pisaurum*.

(b) *Les Italiens*, come je le dis ailleurs, & come l'Auteur le dit plus bas, le surnomoient *Mouche-en-Cervelle*.

PRINCES contemporains.

» *cestueux* seront séparés ». X. « Les *Laies* » ne confèreront point » les *Eglises* aux *Clercs*; » & les *Vicaires des Evêques* ne le soufriront » pas ». XI. « Les *Evêques* s'entremètront » pour apaiser les querèles & terminer les contestations élevées entre » leurs *Diocésains*, & » pour entretenir l'union » & la concorde entre » tous les *Sujets* ». XII. « Les *Clercs*, les *Moines*, » les *Voiageurs*, les *Marchands*, les *Pèlerins*, les » *Femmes* seront à l'abri » de toute violence sur » les chemins, à peine » contre ceux qui leur en » feront, d'être enfermés » dans les *Monastères*, » ou d'être banis du *Roiaume* ». XIII. « Les » *Droits de Péage* ne seront exigés qu'où l'on » les paioit du tems d'» *Alfonse VI*; l'on ne » s'emparera pas de force, ou d'autre manière, » des *Bœufs* apartenans » à d'autres: & l'on ne » cherchera qu'à conserver la paix ». XIV. « Tous les *Sujets* obéiront » avec droiture de cœur » & fidèlement au *Roi*; » & les contraventions à » cète *Loi* seront punies » de l'*Excomunication* ». XV. « Qui que ce soit ne » s'arrogera le droit de » forcer les *Clercs* d'aler » à la guerre, de porter » les armes, ou de rien » faire de contraire aux » *Canons* ». XVI. « Les » *Laïes*, sous quelque » prétexte que ce puisse » être, ne s'aproprieront » point les *Ofrandes des* » *Eglises*. Ils n'en prendront pas même le » tiers. Elles resteront en » entier à la disposition » des *Evêques* ». XVII. « Les *Evêques* excomunieront les *Faux-Monoïeurs*; & le *Roi* leur » fera crever les ieux ».

SAVANS & ILLUSTRES.

» armes bas, & laisser librement sortir ceux aux» quels il avoit acordé la » liberté de se retirer où » ils aimeroient le mieux; » & qu'ils mériteroient u» ne seconde fois par là » ses bones graces, qu'ils » s'étoient entièrement » acquises ». Le tumulte du *Peuple* étant apaisé de cète manière, les *Conjurés* ouvrirent les portes, sortirent, & s'en alèrent à Cacabo.

Falcand interromt ici sa narration par ceci que je vais traduire exactement, autant que la singularité de quelques mots me le permètra. *Cète révolution, quoique subite & faite en un moment, rassembla ce-pendant une longue suite de maux dans l'espace étroit d'un tems très court, & causa beaucoup de tort à tout le* Roiaume. *Non seulement il fut afoibli par la perte d'un très grand nombre de* Noblesse, *& ruiné par la dissipation de la plus grande partie de ses trésors: mais il fit encore une autre perte irréparable pour un tems très long par la mort du* Duc Roger, *nomé ci-dessus, dans lequel on començoit à voir briller, au de là de ce qu'on atendoit de son âge, les mœurs de son Aieul & de son Père (a), & l'on reconoissoit déja qu'il auroit la prudence de l'un, & la bonté de l'autre, come il avoit le nom de tous deux. Il eût été sans doute avantageux à la* Sicile, *qu'on eût retenu le* Roi *dans une prison perpétuèle, où même qu'un Jugement solemnel eût proscrit la vie (b),*

(a) Il y a dans le Texte *Patrul.*. C'est une faute, ou de Copiste, ou d'impression. Il faut *Patris*. La suite le fait voir.

(b) *Vel certè capitalem subiisse sententiam.* L'Auteur, dans tout son Ou-

EVÈNEMENS** sous le règne de l'Empereur **FREDERIC I.

grands honeurs qu'à Gène, il va tenir à San-Genesio une Diète, où se trouvent tous les Marquis & les Comtes, & les Consuls de toutes les Villes depuis Lucque jusqu'à Rome. Il y propose, de la part de l'Empereur, de rétablir la paix entre les Génois, les Lucquois & les Pisans. Ces derniers refusent d'y consentir, parcequ'il faloit rendre sans rançon tous les Prisoniers de guerre, qu'ils avoient en très grand nombre. L'Archevêque tient ensuite une autre Diète auprès de Siène, à laquèle assistent le Préfet de Rome; les Marquis d'Ancone, c'est à dire aparemment *Bidèlulf*, que l'Empereur avoit nomé Duc de Spolète, & *Conrad de Luzelinhart*, surnomé par les Italiens *Mouche-en-cervèle*, parcequ'il paroissoit quelquefois come fou, lequel l'Empereur avoit fait Marquis d'Ancone; *Conrad*, Marquis de Montferrat; le Comte *Gui de Biandrate*; le Comte *Aldobrandin*; beaucoup d'autres Comtes, de Capitaines, de Walvasseurs; & les Consuls des Villes de Toscane, de la Marche d'Ancone, de la Vallée de Spolète, & de la

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

lèbré dans cète Ville. Sigonius *& d'autres disent que ce fut à* Rome, *& qu'*Iolande *fut couronée par le* Pape *dans la* Basilique du Vatican. *Mais* Richard de San Germano, *qui vivoit alors, dit que cète cérémonie se fit à* Brinde. P. 182. *Il ne faut pas taire que l'inimitié de* Frédéric *& du* Roi, *son beaupère, comença cète année.* Jean *portoit le titre de* Roi, *parcequ'il avoit épousé la* Princesse Marie, *héritière du* Roïaume de Jèrusalem. *Il est certain qu'*Iolande, *le seul Enfant né de ce mariage, en devenant la Femme de* Frédéric, *lui portoit ses droits à la succession de ce* Roïaume. *Aussi ne tarda-t-il pas à prendre, dans ses* Sceaux *& dans ses* Diplomes, *le titre de* Roi de Jèrusalem. *Il envoia même des* Oficiers *en prendre possession; ce qui fut généralement désaprouvé.* Jean de Briène, *Prince d'ailleurs doué de beaucoup de courage & de sens, n'avoit pas eu la précaution de parer à ce coup, s'imaginant que, tant qu'il vivroit, sa Fille & son Gendre le laisseroient jouir de ce misérable* Roïaume, *dont les* Sarasins *possèdoient la plus grande partie; &, se voïant trompé dans son espérance, il rompit, l'année suivante, avec* Frédéric; *& depuis il ne cessa pas de remuer ciel & terre contre lui. Les* Chroniques de Bologne *raportent à cète année la supression, que* Frédéric *fit de l'*Université de Bologne, *afin que les Etudians alâssent à celle de* Naple, *qu'il avoit certainement, ainsi que* Richard de San-Germano *le dit, instituée l'année précèdente, en y*

ROIS,** & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE.

putés à cet effet, il se mit en marche vers la *Pouille* sans laisser à son Armée le tems de se reposer; imprudence qui devoit faire manquer son entreprise, si la valeur Françoise n'avoit pas toujours pour elle l'impétuosité de son premier feu. Cète valeur ouvrit à *Charle* contre toute aparence l'entrée de la *Pouille* par le passage du *Garigliano*, qui fut suivi de quelques conquêtes rapides. Il eut cependant pu succomber, si *Manfred*, qui vint camper en sa présence, avoit été le maitre de se borner à la défensive; & de laisser à la chaleur Françoise le tems de se refroidir. Mais, de quelque façon que ce fut, il fut obligé d'en venir aux mains; & fut tué dans la bataille. Sa mort rendit *Charle* maître de tout le *Roïaume*, qu'il gouverna de manière à faire regrèter *Manfred*, dont les vertus avoient mérité l'amour des Peuples. *Conradin*, excité par les *Mécontens du Roïaume de Sicile* & par les *Ghibellins d'Italie*, qui n'avoient d'espérance qu'en lui, prit le titre de *Roi de Sicile*, & vint en *Italie*, en 1267, avec 4 mille Homes de *Cavalerie* & beaucoup plus d'*Infanterie*: mais toute cète Armée s'en retourna, parceque l'argent vint à lui manquer pendant qu'il atendoit à *Vérone* ce qui se feroit dans le *Roïaume* en sa faveur. Presque toute la *Sicile* se révolta contre *Charle*, & proclama *Roi Conradin*. L'année suivante, aiant été joint par *Frédéric, Duc d'Autriche*, son cousin, il se mit en marche pour la *Pouille*, en traversant toute la *Toscane* jusqu'à *Rome*, où le *Peuple Romain*

PAPES.

son engagement, outre son homage, son serment de fidélité & les sermens des siens, il promètoit de doner ses Fils en ôtage, & de livrer toutes ses Places fortes, dont il paieroit les Garnisons qu'on y mètroit. Quoique le Seigneur Pape *trouvât ces conditions avantageuses, cependant le parti de la liberté, pour laquèle il panchoit, l'empécha de les accepter, parceque beaucoup de gens murmuroient contre lui, come s'il eût eu dessein de conserver en* Italie *les* Allemans, *qui les avoient réduits dans le plus rude esclavage.* Conrad, *n'aiant pu faire agréer ses ofres, se soûmit sans aucune sorte de condition & de réserve; & le Seigneur* Pape *envoïa à* Narni Octavien, Evêque d'Ostie, & Gérard, Diacre-Cardinal de Saint-Adrien; *en présence desquels, ainsi que des* Evêques, *des* Barons, *& d'une grande foule de Peuple,* Conrad *jura sur l'Evangile, les Reliques, & la Croix d'obéir à tous les ordres du Seigneur* Pape; *& sur le champ, déliant de leur serment de fidélité tous ses* Vassaux, *& leur ordonant à tous de rentrer sous la domination de l'*Eglise Romaine, *il rendit, à l'instant même, les 2* Forteresses de Gualdo *& de* Césé, *& donc ses ordres pour que la* Citadèle d'Assise *fût rendue: mais les* Habitans de la Ville, *qui l'assiégeoient, ne soufrirent pas qu'on la remît au Seigneur* Pape; *& l'aiant prise, ils la détruisirent entièrement.* L'Eglise Romaine *recouvra donc le* Duché de Spolète *& le* Comté d'Assise, *c'est à dire,* Riéti, Spolète, Assise, Foligno, *&* Nocera, *avec tous leurs* Territoires. *Mais parceque le séjour de* Conrad *en ce païs étoit fort suspect, il retourna,*

PRINCES contemporeins.

Le premier de ces *Canons* fut confirmé par les *Etats-Généraux* assemblés à *Léon*. C'est le second des *Réglemens*, que cète Assemblée fit. Le *Cardinal Gui, Légat*, envoïé par le *Pape Innocent II* en 1136 en *Espagne*, pour faire la paix entre les *Princes Chrétiens*, tint à *Burgos* un *Concile*, qui fut le premier célébré dans cète Ville. On ne fait rien de ce qui s'y fit. Il n'est même conu que parcequ'*Alfonse VIII* en parle dans un *Diplôme* en faveur de l'*Eglise d'Astorga*. Un autre *Concile*, qui fut le second de *Valladolid*, tenu, l'année suivante, par le même *Cardinal Gui*, n'est aussi conu que par un *Diplôme* d'*Alfonse*. Diférens *Priviléges* d'*Eglises* ou de *Monastères* font mention du III[e]. *Concile de Valladolid*, qui fut célébré par le *Cardinal Hiacinthe*, *Légat Apostolique*, en 1154, pour terminer des contestations élevées entre les *Eglises d'Espagne*, & remédier à divers abus. C'est tout ce que l'on en fait.

On a vu dans le III[e]. Vol. ce qu'*Alfonse VIII* eut à démêler avec sa Tante Doña *Thérèse*, *Comtesse de Portugal*; & l'on vient de voir plus haut qu'il eut, en 1127, un commencement de guerre avec *Alfonse I, Roi de Navarre & d'Aragon*, lequel fut suivi d'une promte reconciliation, & d'une paix, qui parut devoir être durable: mais dès 1119, *Alfonse I* se repentit d'avoir rendu les Places de *Castille*, qu'il tenoit; &, sans déclaration de guerre, il parut tout à coup avec toutes ses Troupes aux environs de *Moron* & de *Medina-Celi*; & fit le siége de la première de ces Places. *Alfonse VIII* en étant informé, rassem-

SAVANS & ILLUSTRES.

pour qu'elle ne fût pas privée de ce que l'heureux naturel de ce petit Prince lui promètoit. Mais pour que cète Ile ne manque pas d'avoir de tems en tems des Tirans, *il est tourné chez elle en coûtume, que la Mort prend d'abord pour victimes ceux des* Fils des Rois, *qui valent le mieux & qu'elle met ensuite sur le Trône ceux par qui le privilége d'une tirannie perpétuèle se peut conserver. C'est ainsi qu'autrefois une mort prématurée emporta* Roger, [illegible] de Pouille, *Prince d'un[illegible] bonté, d'une douceur unique, afin que le* Trône *échût à* Guillaume, *qui ne s'est pas empressé d'être l'Esclave de la Cruauté & de l'Extravagance avec moins d'ardeur, que son Frère n'en avoit eue à suivre les leçons de la Sagesse & de la Mansuétude. De même à présent la Mort enlève le*

vrage, montre un grand sens & beaucoup d'esprit; & l'on s'afflige avec raison de le voir, dans ce passage, imbu de cète *Doctrine Régicide*, si justement foudroïée depuis plusieurs siècles par nos *Parlemens*, si détestée des Nations Chrétiènes, & même des *Anglois*, & non moins contraire à la saine raison, qu'à la Loi de Dieu. Mais il faut excuser *Falcand* sur le malheur d'un tems, où les *Papes*, révoltés contre leurs *Souverains légitimes*, & se faisant un jeu de les excomunier, ainsi que d'autres *Souverains*, de les déposer, d'en soustraire les *Sujets* à leur obéïssance, conduisoient, come par la main, les Esprits même les plus sages à cète *Doctrine abominable*, conséquence presque nécessaire des principes, que l'on suivoit alors sur l'excomunication.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Haute & Basse-Romagne, avec une multitude infinie de Peuple. L'Archevêque y met les Pisans au Ban de l'Empire; &, tout de suite, en écrivant aux Génois ce qui s'étoit fait dans la Diète, il leur ordone de tenir, dans l'Octave de Pâque, 50 Galères prêtes pour le service de l'Empereur. Quelque tems après, les Pisans & les Florentins tentent de chasser du Château de San-Miniato la Garnison Allemande, qui le gardoit; & l'Archevêque *Christian* met aussi les Florentins au Ban de l'Empire. La guerre cependant continue entre les Pisans & les Génois.

La Flote Vénitiène avoit passé l'hiver à Chio, pendant que l'Empereur *Manuel* tiroit en longueur la négociation de la paix. Au printems, une maladie contagieuse se répand parmi les Soldats & les Matelots, dont elle emporte un grand nombre. Le Doge lève l'ancre promtement pour retourner à Venise. La Maladie augmente dans la route; & les Vénitiens voient arriver cète belle Armée navale presque détruite, & ne raportant, pour tout fruit de son expédition, que la Peste, qui

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

faisant venir de toutes parts les plus célèbres Professeurs des Arts & des Sciences. *Il est plus vraisemblable que ce coup ne frapa* Bologne, *que l'année suivante; coup très funeste à cète Ville, si l'effet en eût duré plus longtems, parcequ'elle devoit à son* Université *les immenses richesses, qui lui donoient tant d'orgueil & la rendoient si fâcheuse à tous ses Voisins. Il y avoit eu des années, où* Bologne *avoit comté* 10 *mille Etudians, qui tous y portoient de grosses sommes. C'est peut-être à* l'interdiction *de cète* Université, *faite cète année ou plustôt la suivante, que* l'Université de Padoue *doit la naissance.* P. 183. Il est certain que *Milan* & d'autres *Villes de Lombardie* renouvelèrent, cète année, leur anciène *Ligue*; &, si l'on en croit *Godefroi*, *Moine de Saint-Pantaléon*, *Honorius III*, qui ne se fioit pas plus que les *Lombards à Frédéric II*, fut le promoteur du renouvèlement de cète *Ligue*. Quoi qu'il en soit, l'Empereur *engagea le* Pape *à s'emploïer pour faire rentrer dans leur devoir les* Milanois *& d'autres* Peuples de Lombardie, *qui se montroient mal disposés à son égard, & qui lui refusoient l'obéissance, tant à cause de leur anciène haine contre la* Maison de Souabe, *que des soupçons qu'ils avoient nouvèlement conçus que l'intention de* Frédéric *étoit de les réduire en esclavage. Le* Pape *écrivit fortement: mais les* Lombards, *ou parcequ'ils savoient qu'il n'avoit pas écrit de bon cœur, ou parceque ses Lètres n'étoient pas capables*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

le reçut avec toutes sortes d'honeurs. Il y grossit son Armée de *Ghibellins*, qui, de toutes parts, acoururent pour combatre sous ses drapeaux, & de beaucoup de *Romains*. Les *Pisans* envoïèrent à son secours 24 Galères comandées par le *Marquis Frédéric Lancia* l'un des Oncles du *Roi Manfred*, lesquèles batirent 22 *Galères Provençales* & 9 de *de Messine*, que le *Roi Charle* envoïa contre elles. *Conradin* aiant 10 mille *Homes de Cavalerie* avec une *Infanterie* considérable, s'avança vers la *Pouille*; & le *Roi Charle* vint à sa rencontre dans la plaine de *Saint-Valentin* ou *Tagliacozzo*, qui n'est éloignée du *Lac Fucin ou de Celano* que de quelques milles. *Il étoit*, dit *Muratori*, T. VII, p. 183, *très inférieur en forces: mais sa bone fortune voulut qu'il fût arivé dans sa Cour un* Chevalier François, *qui se nomoit* Alard de Valbéri, ou de Valleri, *lequel, aiant fait 20 ans la guerre aux* Infidèles *dans* la Terre Sainte, *étoit un personage d'une prudence rare & d'une grande expérience en fait de guerre. Il lui conseilla de partager son Armée en 2 Corps; & de se tenir lui-même derrière un monticule avec 500 Homes d'élite de sa* Cavalerie. *Les Armées en vinrent aux mains le* 23 *d'Août. La bataille fut chaude & sanglante: mais enfin, come le plus grand nombre a coutume de l'emporter sur le plus petit, les* François *& les* Provençaux *comencèrent à reculer & à se rompre. Le* Roi Charle, *voïant de dessus une éminence ses Troupes taillées en pièces, mouroit d'impatience de fondre sur les En-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
par ordre du Pape, *en* Allemagne. *Le Seigneur* Pape *recouvra de même* Pérouse, Gubbio, Todi, & Città-di-Castello *& leurs* Territoires; *& reçut le serment de fidélité des* Citoiens, *des* Barons *& de la* Noblesse. *Il fit aussi détruire, pour mémoire perpétuèle de la vangeance d'un afront fait à l'Eglise, le Château du* Mont-Sainte-Marie, *où, du tems de son prédécesseur,* Conrad, *que l'on apelloit* Mouche-en-Cervelle, *avoit détenu prisonnier* Octavien, *nomé ci-dessus,* Evêque d'Ostie, *qui revenoit de* France. N. XI. *Après avoir célébré la fête des Sts* Apôtres, *le Seigneur* Pape *sortit de* Rome, *& passa dans le* Duché de Spolète, *qu'il venoit de faire revenir à l'Eglise, pour en faire la visite* lui-même, *& se rendit à* Chiéti. *Reçu dans cète Ville avec de grands honeurs & de grands témoignages de joie, il y consacra* l'Eglise de S. Eleuthère, Martir, *& celle* de St. Jean l'Evangéliste. *Etant allé depuis à* Spolète, *il en dédia* l'Eglise Cathédrale. *Il ariva là quelque chose de miraculeux. Les Habitans, embarassés de ce qu'ils avoient peu d'eau, se mirent à chercher de tous côtés en quel endroit ils pouvoient, en fouillant, en trouver pour abreuver la multitude de Chevaux* [de la suite du *Pape*], *lorsque tout à coup ils virent sortir d'une roche au dessous de la muraille une source abondante, par laquèle les fossés creusés en cet endroit furent remplis de manière à sufire à tous les Chevaux; & cète source fut apellée la* Fontaine du Pape. Innocent *ala de cète Ville à* Pérouse. *Il y consacra l'Autel de la* Grande-Eglise; *& fit ensuite à* To-	ble bientôt une Armée plus considérable que celle d'*Alfonse I*; & vole au secours de la Place assiégée. Le *Roi d'Aragon* lève le siége à l'arivée du *Roi de Léon*; & se jete dans *Almazan*, où le *Roi de Léon* ne tarde pas à se présenter pour l'assiéger. *Alfonse I* consulte les *Seigneurs* & les *Prélats*, qui l'acompagnoient sur ce qu'il avoit à faire. *Pierre*, *Evêque de Pampelune*, ose lui dire, « Que la guerre, qu'il a » voit entreprise, étoit in» juste, en ce qu'elle é» toit une violation du » Traité de paix, qu'il » avoit fait 2 ans aupa» ravant avec le *Roi de* » *Léon & de Castille*; & » l'avertit de craindre la » colère de Dieu, de qui » dépend la victoire, & » qui punit l'injuste ». Touché du discours de l'*Evêque*, *Alfonse I* prend aussitot le parti de se retirer en *Aragon*; & le *Roi de Léon*, aiant pourvu par de bones Garnisons à la fureté de cète portion de la *Castille*, s'en retourne. *Alfonse I* n'avoit point achevé de rendre tout ce qu'il avoit promis de restituer par le Traité de 1127; & continua de garder *Castro-Xeriz*, *Ferraria*, *Castrelo* & quelques autres Places & Chateaux de *Castille*. En 1131, *Alfonse VIII*, aiant sans doute inutilement fait tout ce qu'il faloit pour engager ce Prince à rendre ces Places, ala, dans le mois d'Octobre, assiéger *Castro-Xeriz*, qu'*Oriole Garcie*, *Noble Aragonois*, qui comandoit dans ce Canton pour *Alfonse I* avoit, en s'y renfermant, abondamment pourvu de Troupes, de Vivres, & de Munitions. La Place par elle-même étoit très forte; ce qui fut cause qu'*Alfonse VIII* en fit c-	*jeune* Duc Roger *& conserve* Guillaume, *pour régner. Quieonque les aura conus tous deux, n'ignorera pas qu'ils étoient destinés à marcher sur les traces de ceux dont ils portoient les noms.* On s'apercevra sans peine qu'il n'y a pas une justesse extrême dans ces reflexions. Il me sufit de relever la fausseté du présage, que l'Auteur fonde sur le caractère qu'il atribue au jeune *Guillaume*. Il fut le successeur de son Père. Ses Sujets, en l'honorant du glorieux surnom de *Bon*; & luimême, en le méritant, donèrent un démenti bien formel à ce présage. La première Enfance & la Jeunesse n'anoncent pas toujours ce que l'on sera dans l'âge d'Home. Reprenons la suite du récit de *Falcand*, en traduisant avec liberté. *Le Duc Roger*, regardant, sans précaution par une fenêtre ceux par qui le Palais étoit assiégé, fut ateint d'une flèche; & la Renomée n'a pas fait conoître certainement l'Auteur de ce coup. L'opinion comune cependant chargea de ce forfait l'*Huissier Dario*. Ceux qui se donoient pour être les mieux instruits de ce qui se passoit dans l'intérieur du Palais, soutenoient que la blessure n'étoit pas mortèle; & croioient que c'étoit le *Roi*, qu'il faloit acuser de ce crime atroce. Ils disoient, « Que, l'Enfant acourant, » plein de joie pour fé» liciter son Père de ce » qu'il étoit libre, le Pè» re, indigné de ce que » ses Ennemis, lui préfé» rant en quelque sorte » cet Enfant, l'avoient » proclamé *Roi*, le re» poussa loin de lui d'un » coup de pied doné de » toute sa force; que l'» Enfant s'étant retiré de

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

fait un ravage horrible dans la Ville. On acuse le Doge d'être la cause de ce malheur; &, dans une émotion populaire, il reçoit une blessure, dont il meurt le 27 de Mars. On lui substitue *Sébastien Ziani*.

1173. SUR le bruit des préparatifs de guerre, que l'Empereur faisoit en Allemagne, les Consuls des Villes confédérées de la Lombardie & de la Romagne s'assemblent à Modène, le 10 d'Octobre, avec 2 Cardinaux de la part du Pape *Alexandre*. La Ligue, dans laquèle la Ville de Rimini venoit d'entrer, est confirmée; & l'on résout « de ne » point traiter de la » paix avec l'Empereur » & de ne point rebâ» tir Crème, sans le » concours de tous les » Confédérés ». Durant toute cète année, les mêmes Villes font rentrer sous leur Jurisdiction les Fiefs acordés dans leurs Territoires par les Empereurs à diférens Nobles, & même ceux des Evêques & des Monastères; & les forcent tous de païer tribut & de s'aquiter, sous leurs Enseignes, du Service militaire.

Les Lucquois aiant rebâti le Château de Motrone, les Pisans y

*de les r. ssurer, continuèrent de se mètre en état de se défendre contre les entreprises de l'*Empereur.

Année 1226, p. 184. *Ce dont* Frèdèric *s'ocupoit le moins alors, étoit son expedition à la* Terre-Sainte. *Il n'avoit à cœur que la* Lombardie, *ou les* Milanois, *ligués avec d'autres* Peuples, *faisoient assés conoître qu'ils ne vouloient point qu'il leur imposât de joug. D'ailleurs il y avoit de tems en tems de mauvaises humeurs en* Italie. L'Empereur *soupçonoit le* Pape *de manœuvrer secrètement contre lui, & d'être en étroite correspondance avec les* Lombards; *le* Pape, *de son côté, ne manquoit pas de sujets d'être peu content de l'*Empereur, *qui surchargeoit d'impositions les* Eclésiastiques *& les* Laïcs *de son* Roiaume, *pour amasser des trésors, qu'il pût emploïer, non au secours des* Chretiens *dans le* Levant: *mais à l'opression des* Lombards. *Je tais les autres sujets, dans l'examen desquels je n'ose entrer, parceque les Cabinets des Princes sont fermés à mes ieux. Mais on ne peut pas s'empêcher de reconoître que, dans ces tems, la* Politique *étoit fort brouillée avec la* Religion, *& que* Frèdèric II *préféroit la première à la seconde. Il est hors de doute que ce Prince écrivit avec hauteur quantité de plaintes au* Souverain Pontife, *qui lui répondit de la bone manière, en l'acusant d'ingratitude envers le* Saint-Siege *& le* Roi Jean, *son beaupère; ensorte que l'*Empereur *lui répliqua par des Lètres mieux concertées & plus humbles, parcequ'il*

nemis: mais le vieil Alard *l'en empêcha toujours jusqu'à ce qu'il vit leur Armée tout à fait rompue; & les Troupes de* Conradin *se disperser, les uns pour suivre les Fuïards, & faire des Prisoniers, les autres pour dépouiller les Morts. Alors, se tournant v s le* Roi, Sire, *lui dit-il*, c'est à présent qu'il faut doner. La Victoire est à nous. *En même tems, piquant des deux, il tombe sur une Armée trop en désordre pour se pouvoir ralier. Les uns sont tués. Les autres sont faits prisoniers. Le reste se sauve par la fuite. Obligé de fuir aussi*, Conradin, *acompagné du* Duc d'Autriche *& des* Comtes Galvano *&* Ghérard de Pise, *se travestit, ainsi qu'eux; & prit le chemin de la* Maremna, *dans la pensée de retourner à* Rome, *ou d'aller à* Pise. Ils furent arêtés près d'*Astura* par un *Frangipane*, Seigneur de ce Château, qui soupçona que c'étoit des Gens considérables, & les fit conduire au *Roi Charle*, dans l'espérance d'en être très bien récompensé. *Conradin* & les compagnons de sa fuite furent gardés en prison à *Naple* jusqu'au commencement d'Octobre, que, *dans un grand* Parlement, *auquel*, dit *Muratori*, p. 384, *assistèrent les* Jurisconsultes, *les* Barons, *& les* Sindics *des* Villes, *on examina la Cause de ce malheureux Prince. L'*Historien Ferrarois Ricobaldi *dit qu'il avoit apris de* Gioachino *de* Reggio, *qui se trouva présent au* Jugement, « *Que* » *les principaux des* Ba» rons François *& des* Ju» risconsultes, *entre au*» *tres* Gui de Suzara, *cé*» *lèbre* Professeur en Droit » *à* Modène *& à* Reggio,

PAPES.

di *la même cérémonie pour l'Autel de* St. Fortunat ; & *poer la décoration de tous les Autels, qu'il avoit consacrés de ses mains, il fit doner divers ornemens de soie, & d'autres précieux per leur travail. Il établis* Gouverneur de Spolète, *du* Comté d'Assise & *des Terres voisines*, Gregoire, Diacre-Cardinal de Sainte-Marie-in-Aquiro ; & *passent par* Amélie, Orta & Città-Castellana, *il revint à* Rome *aux environs de la fête de la Toussaints.*

N. XII. *Les* Villes de Toscane, *que l'insuportable tirannie des* Allemans *avoit come réduites en une dure servitude, étant fait entre elles une confédération, à laquèle elles ne purent jamais engager la Ville de* Pise *de s'associer, obtinrent du* Souverain Pontife *que les* Villes de l'Eglise, *qui sont en* Toscane & *dans le* Duché de Spolète *se liguassent avec elles, sauf cependant en toutes choses le domaine & les ordres du* Siège Apostolique. *Elles établirent donc un* Recteur *dans chaque* Ville ; & *créèrent un* Prieur, *à qui, durant le tems de son* Priorat, *tout le monde s'adressoit pour les Afaires de la* Confédération ; & *réglèrent,* »*Que les* Recteurs, » & *tous les autres jureroient de maintenir la* » Confédération *pour l'*» honeur & *l'exaltation* » *du* Siége Apostolique ; » *de défendre de bone foi* » *les* Possessions & *les* » Droits de la Sainte Eglise Romaine ; & *de ne* » *recevoir come* Roi, *ou* » *come* Empereur, *que celui que le* Pontife Romain *aprouveroit* »; *mais ils ne purent obtenir de lui que cète* Lètre. [*Je la traduirai le plus littéralement qu'il me sera possible*].

Innocent, Serviteur des Serviteurs de Dieu, aux

PRINCES contemporains.

xactement le blocus pour l'avoir par famine. Au mois de Mai de l'année suivante, *Oriole Garcie*, dont les vivres començoient à manquer, offrit de rendre cète Place & les autres, s'il n'étoit pas secouru dans un certain tems. Le secours ne vint point ; & toutes ces Places retournèrent au *Roi de Léon*. Ce furent les dernières hostilités qu'il y eut entre les *Rois de Léon* & *d'Aragon*.

En 1131, *Alfonse Henriquez, Comte*, depuis *Roi de Portugal*, fit une irruption dans la *Galice*, sans que l'on en sache le motif. Le *Comte Ferdinand Pérez, Rodrigue Vélasquez* & d'autres *Seigneurs*, unirent leurs Troupes & marchèrent contre le *Comte de Portugal*, qu'ils chassèrent de ce païs, sans qu'il y eût pu rien faire. Ce *Comte* crut réussir mieux l'année suivante. A la tête d'une Armée considérable, il se jeta sur la Province de *Limia*, dans laquèle il batit le Chateau de *Zelmès*, qu'il pourvut de Troupes, d'armes & de vivres. A la nouvèle de cète invasion, *Alfonse VIII* courut ataquer ce Château, qui ne resista que peu de jours. Il en fit la Garnison prisonière de guerre, s'empara de toutes les provisions, qui s'y trouvèrent ; & fit rentrer sous son obéissance toute la Province de *Limia*. *Alfonse VIII* fut proclamé *Empereur*, en 1134, par ses *Sujets* ; &, l'année suivante, *Alfonse, Comte de Portugal*, & *Garcie IV, Roi de Navarre*, se liguèrent contre lui. Cète ligue dut avoir pour motif les prétentions du dernier sur *Najera* & toute la Province de la *Rioja*, qu'il avoit inutilement réclamées, & l'homage des Etats de *Portugal*, qu'*Al-*

SAVANS & ILLUSTRES.

» cet endroit avec peine, » ala conter à la *Reine* » ce qui lui venoit d'ar- » river ; & qu'il mourut très » peu de tems après ».

Le *Roi* cependant extrêmement troublé, tant des mauvais traitemens, qu'il avoit souferts, que de l'indignité même de la chose, quite ses Habits Roiaux, oublie sa Dignité, s'assied à terre ; pleure, incapable de recevoir aucune consolation ; &, son chagrin se changeant en une sorte de stupidité, sa mémoire & son esprit se plongent si fort dans la considération des maux, qu'il venoit d'éprouver, qu'il ne prend aucun soin de sa persone, & qu'il ne se rapelle aucun des partis, qu'il avoit à suivre en voiant ses Ennemis prêts à l'acabler de toutes parts. Les portes du Palais restent ouvertes ; &, persone n'y faisant la garde, il reçoit avec douceur & familiarité tous ceux qui l'abordent ; & leur expose d'une manière si touchante la cause de sa douleur & de ses larmes, qu'il arache des pleurs, même à beaucoup de ceux qui le haïssoient auparavant. Enfin, sur l'avis & les prières des *Evêques* & de quelques autres, venus pour le consoler, il décend dans la grande Salle, qui joignoit le Palais ; & le *Peuple* s'y étant assemblé par son ordre, parcequ'il y pouvoit tenir une grande multitude, il comence « par » louer leur fidélité, & » par les remercier de ce » qu'ils l'avoient tiré d'» entre les mains des » Traîtres ». Il les exhorte ensuite « de persi- » ster, si ses Ennemis o- » sent encore tenter quel- » que chose contre lui, » dans la même fidélité, » qu'ils avoient montrée,

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

courent, mètent en fuite les Lucquois, & détruisent le nouveau Château. Le 27 de Juin, l'Archevêque de Maience ôte les Pisans & les Florentins du Ban de l'Empire; &, le 1 de Juillet, il tient à Pise une Diète, dans laquèle il ordone, « Que la » guerre cesse entre les » Pisans & les Florentins d'une part, & » les Génois, les Lucquois, & leurs Aliés » de l'autre; Que, des » 2 parts, on rende » tous les Prisoniers: & » que l'on nome des » Comissaires pour traiter de la paix ». Les Prisoniers sont rendus: mais les Consuls de Pise & les Comissaires de Florence, étant venus trouver l'Archevêque à San-Donnino, refusent de consentir à des conditions déshonorantes pour leur Ville; & l'Archevêque les fait arêter, & mètre aux fers. Il joint ensuite ses Troupes à celles de Lucque, de Siène, de Pistoie & du Comte *Gui*, pour aler ravager le Territoire de Pise. Les Pisans & les Florentins sortent en campagne; & tiènent l'Archevêque en échec. Pendant ce tems, un détachement des Troupes de Pise va faire le dégât autour de Luc-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

conut la grandeur du tort, qu'il se pouvoit faire à lui-même, en rompant avec la Cour de Rome. *Nous aprenons de* Richard de San-Germano *qu'au comencement de cète année,* Frédéric, *bien loin de vouloir passer dans le* Levant, *& remplir ses promesses & ses sermens, ordona que tous ses* Barons *& ses* Vassaux *se trouvâssent, le 6 de Mars, à* Pescara *prêts à partir pour une Expédition en* Lombardie. *Ensuite, aiant laissé l'*Impératrice à Teracine de Salerne, *il se rendit, au jour marqué à* Pescara; *&, se mètant en marche avec son Armée, il vint dans le* Duché de Spolète, *aux* Peuples *duquel il comanda de prendre les armes & de l'acompagner en* Lombardie. *Ils refusèrent d'obéir sans un ordre exprès du* Pape, *dont ils étoient* Sujets. *Il répéta ses ordres dans des Lètres dures & pleines de menaces; & ces* Peuples *députèrent au* Pape, *qui, dans une* Lètre *à l'*Empereur, *se plaignit aigrement de ce qu'il exigeoit de ces* Peuples *une pareille corvée. Ce fut alors que les plaintes, mentionées ci-dessus, se firent de part & d'autre. Cela fait bien entendre combien on avoit alors de justes raisons de soupçoner que le dessein de ce Prince étoit d'oprimer l'*Italie, *puisqu'il n'avoit aucun égard pour le* Souverain Pontife. *Les* Lombards *pourvurent du mieux qu'il leur fut possible à leur défense, en renforçant leur* Ligue *de plus en plus. Le 2 de Mars, l'*Acte de Confédération, *raporté par* Sigonius, Liv. XVII, *fut fait dans l'*Eglise de Saint-Zénon à

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» *lequel demeuroit alors* » *à* Naple, *soutinrent que* » *l'on ne pouvoit pas justement condamner à mort* » Conradin, *parcequ'il a-* » *voit des raisons bien* » *fondées de chercher à* » *recouvrer le* Roïaume » de Sicile & de Pouille, » *que ses Ancêtres avoient* » *conquis avec tant de pei-* » *nes sur les* Sarasins & » *les* Grecs, *& dont il n'a-* » *voit mérité par aucun* » *crime d'être privé. L'on* » *alléguoit contre lui que* » *son Armée avoit saccagé* » *des* Eglises *& des* Mo- » nastères; *à quoi l'on ré-* » *pondoit qu'il n'étoit pas* » *certain que cela fût a-* » *rivé par l'ordre de* Con- » radin; *& que peut-être* » *les Troupes du* Roi » Charle *avoient-elles* » *fait la même chose, &* » *plus. Un seul* Docteur » en Droit *fut d'avis con-* » *traire* »; *& l'on peut croire qu'il y eut des* Barons, *enrichis par les bienfaits de* Charle, *qui, par crainte de la* Maison de Souabe, *lui conseillèrent de faire mourir* Conradin. *Enfin, ce fut à l'avis barbare de ceux-là, que s'en tint* Charle, *qui se figuroit de ne pouvoir pas être tranquille possesseur du* Roïaume, *tant que* Conradin *seroit en vie. Ainsi, le 29 d'Octobre de la présente année* (1268), *& non de la suivante, come quelques-uns l'ont écrit, un Echafaut aiant été dressé dans la Place, ou peut-être sur le rivage de* Naple, *l'on y conduisit le jeune* Conradin, *qui précédemment averti de son dernier destin, avoit fait son testament, & s'étoit confessé. Une foule innombrable, acourue à ce spectacle si funeste, ne pouvoit retenir ses gémissemens & ses larmes. La* Sentence *fut lue par le* Juge Robert de Ba-

PAPES.

chers Fils les *Prieurs* & *Recteurs de Toscane* & du *Duché*, salut, &c. Ainsi que Dieu, créateur de l'Univers, a mis dans le Firmament 2 *grands Luminaires*, *le plus grand Luminaire* pour présider au *Jour*, & le *plus petit Luminaire* pour présider à la *Nuit*; il a de même établit, dans le *Firmament de l'Eglise Universèle*, que l'on nome le Ciel, 2 *grandes Dignités*, la *plus grande* pour présider aux *Ames*, come aux *Jours*; & la *plus petite* pour présider au *Corps* come aux *Nuits*; lesquèles sont l'*Autorité Pontificale* & l'*Autorité Roïale*. [*On n'imagineroit peut-être pas que cète* Allégorie des 2 grands Luminaires, *come représentans les 2* Puissances, *la* Spirituèle *& la* Temporèle, *invention peut-être de* l'Imagination Africaine *du* Pape Gélase I, *eût jamais du servir de base au* Sistême de la Monarchie universelle des Papes, tant au Spirituel qu'au Temporel. *J'ai pourtant averti, je crois, quelque part que ce* Sistême *n'avoit point d'autre fondement. En tout cas, on n'aura pas lieu d'en douter, en voïant dans* le Verbiage mistique d'Innocent III *les conséquences, qu'il tire de ce qu'il pose, en començant sa* Lètre, *come un Principe, qui ne doit soufrir aucune dificulté*]. Ainsi, come la *Lune* qui, par sa grandeur, sa situation, & ses effets, est fort inférieure au *Soleil*, tient de lui sa *lumière*; de même la *Dignité de la Puissance Roïale* tient son *éclat* de l'*Autorité Pontificale*. Plus elle en est près, moins la *lumière* dont elle est décorée est grande; & plus elle s'en éloigne, plus elle aquiert d'*éclat* (a).

(a) *Cujus conspectui quan-*

PRINCES contemporains.

fonse VIII exigeoit du premier. Ce *Comte*, entré dans la *Galice*, prit *Tuy* & plusieurs Chateaux, & les Comtes *Gomez Nuñez*, qui comandoit dans la contrée de *Turon*, & *Roderic Perez Velloso*, Gouverneur d'une grande partie de la Province de *Limia*, livrèrent aux *Portugals* toutes les Places qu'ils tenoient: mais le Comte *Ferdinand Yañez*, Gouverneur du Château d'*Allariz*, aidé de ses Fils, de ses Frères, de ses Parens & de ses Amis, réunit assés de Troupes pour arêter les progrès des *Portugais* & des *Rebelles*. Le *Comte Alfonse* fut obligé de repasser en *Portugal*; & reparut peu de tems après dans la Province de *Limia*. Les *Comtes Ferdinand Perez* & *Roderic Bella*, joints à d'autres Généraux d'*Alfonse VIII*, marchèrent à sa rencontre. Les Armées en étant venues aux mains près de *Coruesa*, les *Galiciens*, quoiqu'ils combatissent avec beaucoup de valeur, furent mis en déroute; & le *Comte Rodrigue Bella* fut fait prisonier: mais il trouva moïen de s'échaper. Cète même année 1136, la *Rioja* fut ravagée par des Sauterèles. L'Année suivante, *Alfonse VIII* envoïa les *Comtes Roderic Gomez*, *Loup Lopez*, & *Guttiere Fernandez*, avec les Troupes de Castille contre le *Roi de Navarre*, & lui-même, entrant en *Portugal* avec celles *de Léon*, ravagea tous les lieux de son passage, & prit quelques Châteaux. Le *Comte Alfonse* se mit aussi-tot en campagne; & surprit un Corps détaché, qu'il batit, en faisant prisonier le *Comte Ramire* qui le comandoit. *Alfonse VIII*, de plus en plus animé par cet échec, ala camper à *Por-*

SAVANS & ILLUSTRES.

» & dit: Qu'on n'étoit » pas trop assuré des en» droits, dans lesquels ils » s'étoient retirés, ni quels » étoient les gens qui les » favorisoient en *Sicile*, » & dont les conseils les » avoient enhardis à co» mètre un si grand for» fait ». Il ajoute aussi, « Que cela n'eût arivé, » que parcequ'il le méri» toit par le grand nom» bre de maux, qu'il a» voit faits; Qu'il le re» conoissoit, qu'il l'a» vouoit; & qu'il se con» duiroit désormais de » manière à faire voir qu'» il n'avoit pas reçu, dans » l'endurcissement de son » Cœur, les coups dont » la correction divine l'a» voit frapé: Que, si les » *Peuples*, soumis à son » obéïssance, demandent » quelque chose, qu'il soit » juste d'acorder, il l'a» cordera sans peine: Qu'à » l'égard des Coûtumes » introduites de son tems, » qui paroissoient, ou res» traindre la juste liberté » du *Peuple*, ou le sur» charger de fardeaux i» niques, il trouvoit bon » qu'elles fussent entière» ment abolies: Qu'au » reste, il aimoit mieux » être aimé, que craint ». Il disoit d'une voix basse, & non sans répandre des larmes, ces choses & d'autres semblables. L'*Evêque* élu *de Siracuse*, Home très savant & très éloquent, les répétoit ensuite au *Peuple*. Pour le mieux concilier leurs esprits, il acorda l'exemption des entrées à *Palerme*; c'est à dire que tous les *Citoïens de Palerme* pouroient librement faire entrer dans la Ville toutes les choses nécessaires à la vie, soit achetées, soit produites par leurs champs & leurs vignes, sans que qui ce fût pût rien exiger d'eux. C'est ce qui fut d'autant plus

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
que; & celles de cète Ville, aiant quité l'Archevêque pour voler à la défense de leurs biens, sont mises en déroute, le 19 d'Août. Le reste de l'année, l'Archevêque fait la guerre en Toscane; & les Génois enlèvent aux Pisans le Château de Pianosa, qu'ils détruisent entièrement. 1174. L'Achevêque de Maience fait ofrir la paix au jeune Roi de Sicile, avec une Fille de l'Empereur en mariage. Le Conseil de Sicile rejète cète proposition, en disant, « Que » le Roi ne pouvoit » pas faire la paix sans » le Pape & les Confé- » dérés ». Vers la fin de Septembre, l'Empereur arive en Italie, par le Roïaume de Bourgogne & la Savoie, avec une Armée considérable. Il s'empare de Turin & des Villes voisines, qui se soumètent volontairement; & fait détruire Suse, pour en punir les Habitans, qui l'avoient ofensé, lorsqu'il avoit passé par là dans son dernier voïage en Allemagne. Il va faire ensuite le siége d'Asti. Quoique les Confédérés eûssent envoïé de bones Troupes dans cète Ville pour la dé-	Mosio, *Terre du District* de Mantoue. *Par cet Act.* *les* Députés de Milan, de Bologne, de Plaisance, de Vérone, de Brescia, de Faenze, de Mantoue, de Verceil, de Lodi, de Bergame, de Turin, d'Alexandrie, de Vicenze, de Padoue, *&* de Trévise, *firent entre ces Villes, pour* 25 *ans, une étroite Aliance ofensive & défensive, en vertu de la concession de* l'Empereur Frédéric I, *par laquèle il leur étoit permis de faire & de renouveler des Associations pour leur propre défense. Nous aprenons des* Lètres d'Honorius III, *mises au jour par* Rinaldi *dans ses* Annales, *que le* Marquis de Montferrat, *les Villes de* Creme *& de* Ferrare, *les* Comtes de Biandrate, *& d'autres* Lieux *&* Seigneurs *entrèrent aussi dans cète* Ligue. L'Empereur, *venu de* Spolète *à* Ravenne, *y célèbre la fête de Pâque, le* 19 *d'Avril; & parceque* Bologne *&* Faenze *étoient du Parti contraire, il passa loin de ces Villes, pour venir camper à* Saint Jean-in-Persiceto. *Etant ensuite allé à* Imola, *il s'y arêta si longtems, que, pour faire dépit aux Bolonois, il dona le tems à cète Ville de refaire son enceinte de bastions & de fossés, tèle qu'elle avoit été ci-devant. Il diféroit de se rendre à* Crémone *pour tenir la* Diète *qu'il avoit indiquée, dans l'espérance de l'arivée du* Roi Henri, *son Fils, avec son Armée d'*Allemagne, *& de beaucoup de* Princes *de ce Roïaume: mais, come le* Moine Godefroi *l'ateste, quand ils furent arivés à* Tarente, *ils furent obligés de s'y arêter 7 se-*	ri, *qui n'en eut pas plustôt achevé la lecture que, si nous en croions* Villani, *Liv. VII, Ch.* 29, Robert, *fils du* Comte de Flandre, *gendre du* Roi Charle, *lui porta dans la poitrine un coup d'épée, en lui disant,* « *Qu'il ne* » *lui convenoit pas de* » *prononcer une* Sentence » de mort *contre un si* » *grand & si noble* Sei- » gneur ». *Le Juge tomba mort de ce coup, en présence du* Roi; *& l'on n'en dit rien.* Conradin *laissa sa tête sur l'échafaut. Après lui furent décollés* Frédéric, Duc d'Autriche, *&* Ghérard, Comte de Donoratico *de* Pise, *sous les ieux du* Comte Galvano, *son père, qui le fut ensuite. Quelques Auteurs disent que le* Marquis Galvano Lancia *fut alors décapité. Ils furent tous enterrés sans aucune cérémonie, & hors de Terre sainte, come excomuniés. Divers Ecrivains font mention d'autres* Nobles, *à qui, ce même malheureux jour, on coupa la tête. Ainsi prirent fin, dans l'infortuné* Conradin, *la très noble* Maison de Souabe; *&, dans la persone de* Frédéric *la* Branche des anciens Ducs d'Autriche... *Cète cruauté couvrit le* Roi Charle *d'infamie non seulement aux ieux de tous ses contemporains: mais encore aux ieux de tous leurs décendans, aux ieux de ses* François *même; & l'on observa que depuis ses Afaires, bien qu'elles parûssent arivées alors au plus haut degré du bonheur, comencèrent à décliner, & qu'il fut acablé d'un déluge de disgraces,* (qu'il s'attira par sa conduite peu digne d'un Roi, d'un *Prince François*, & d'un Frère du plus doux, du plus juste & du plus saint de nos

PAPES.

[*Il sembleroit d'abord que le Sens mistique & moral, dont l'Auteur fait usage dans cete Phrase, demandoit qu'il dît que plus le* Petit Luminaire *s'aproche de la source de sa lumière, plus il a d'éclat; & que plus il s'en éloigne, moins il est lumineux. Mais, quoi que les* Papes *fissent pour étendre leur* pretendue Monarchie tempore*le sur tous les* Souverains du Monde Chretien, *ils ne pouvoient pas se dissimuler que, généralement parlant, ils ne gagnoient sur eux quelque chose, qu'autant que la proximité des lieux mètoit en état d'emploier contre eux les ressources de la guerre, ou celles des sourdes manœuvres. Ainsi, l'on voit les* Papes *presque tout-puissans en* Italie, *& dans toute la* Germanie *à peu près; moins puissans en* France, *dont les Etats alors n'étoient pas si voisins de l'*Italie; *& moins encore en* Espagne; *n'aiant qu'un pouvoir, médiocre même, en* Angleterre *avant la sotise de* Jean Sans-Terre; *& n'aiant, hors du* Spirituel, *presqu'aucune autorité dans les* Etats du Nord, *à moins que, dans des troubles, quelque Faction considérable ne favorisât leurs usurpations. Cète Phrase, qui paroît choquante, n'est donc ici que pour préparer à ce que l'Auteur va dire, pour colorer les entreprises des* Papes *contre les* Empereurs *& les* Rois d'Italie. *Laissons-le parler.*] L'une & l'autre *Puissance*, ou *Primauté* a mérité d'avoir pour siége l'*Italie*, qui tient, de la disposition de Dieu, la *Principauté sur toutes les Provinces.* C'est pourquoi,

tò magis inhæret, tanto minori lumine decoratur, & quo plus ab ejus elongatur aspectu, eo plus proficit in splendore.

PRINCES contemporains.

tela de Vid, en face du Chateau de *Peña de Reyna*, lieux que *Ferreras* n'avoit point trouvés dans les *Cartes du Portugal.* La supériorité de ses forces, une incursion faite alors en *Portugal* par les *Mahométans*, le desir d'*Alfonse VIII* de tourner ses armes contre eux, les remontrances des *Seigneurs Portugais*, & les soins du *Cardinal Gui, Légat Apostolique*, procurèrent la paix, à condition de rendre de part & d'autre les Places, qu'on avoit prises, & les prisoniers de guerre. Les 2 *Souverains* se virent, & se séparèrent bons amis. Le *Comte de Portugal* obligea les *Comtes Gomez Nuñez* & *Roderic Perez Velloso* de sortir de ses Etats. Ils n'osèrent reparoître dans ceux de *Léon* & de *Castille*; & le premier ala se faire *Moine* en *France* à *Clugni.* Le second obtint dans la suite sa grace d'*Alfonse VIII*, qui lui dona des Terres, & des Emplois convenables à sa naissance. Il paroît que les *Généraux Castillans* envoiés contre le *Roi de Navarre*, ne firent rien autre chose que couvrir la frontière; &, quoique l'*Historien de Navarre* dise que le *Roi D. Ramire* entra dans l'*Aragon* & s'empara de *Freseano*, de *Malon* & de *Bureta*, Places posédées par *Alfonse VIII* dans ce *Roïaume*, on peut n'en rien croire, puisqu'aucun Ancien n'en parle. Mais il y a lieu de penser qu'il se fit entre les 2 *Rois* quelque acomodement, dont on a négligé de nous instruire. Le *Roi de Navarre* étant en guerre avec *Raimond, Comte de Barcelone* par lui-même, & *Prince d'Aragon* par la *Princesse Pétronille* qu'il devoit épouser; ce dernier se rendit en *Castille* auprès d'*Alfonse VIII*,

SAVANS & ILLUSTRES.

agréable au *Peuple*, qu'il l'avoit longtems desiré, sans avoir jamais pu l'obtenir.

Cependant on annonce à *Palerme*, que *Simon*, à qui l'on donoit le titre de *Prince*, *Tancrède*, fils du *Duc Roger*, *Guillaume d'Alèse*, *Alexandre de Conversano*, *Roger Sclave*, fils naturel du *Comte Simon*, & tous les autres, qui s'étoient ligués pour arêter le *Roi*, étoient à *Cacabo* avec *Mathieu Bonello*; & qu'ils avoient un grand nombre de Gens de guerre. On fut donc d'avis d'envoïer à *Mathieu* lui-même des Députés lui demander « quèles étoient ses intentions à » l'égard du *Roi*; ce que » ce concours de Gens » de guerre signifioit; ce » qu'il se proposoit de » faire »; & lui dire, « Qu'il n'avoit pas du » prendre part aux pro» jets des *Traîtres*, ou » les recevoir, après a» voir apris ce qu'ils a» voient fait ». Il répondit aux Députés, « Qu'il » n'avoit jamais pris part » aux crimes de ceux qu'» ils apelloient *Traîtres*, » & qu'il n'avoit ni su, » ni aprouvé leur desseins » mais qu'il eût été d'» un Tiran cruel, de re» fuser de recevoir chés » lui tant de *Noblesse*, » qui s'y réfugioit, & » de l'exposer à perdre la » vie dans les suplices: » Que, si le *Roi* vouloit » examiner ses propres » actions, il feroit bien » plus surpris de ce que » les *Grands du Roïaume* » avoient soufert si long» tems qu'on les réduisît » come en servitude, que » de voir qu'après avoir é» té harcelés par un grand » nombre d'outrages, l'» excès d'une douleur in» suportable les eût enfin » embrasés de colère; » Que, pour faire tout

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
fendre, les Habitans éfraïés se hâtent de capituler avec l'Empereur, qui leur acorde des conditions favorables, & renoncent à la Ligue. C'étoit principalement à la Ville d'Alexandrie, que l'Empereur en vouloit, parcequ'on l'avoit bâtie pour le braver, & que le nom, qu'elle portoit, lui paroissoit un afront que l'on avoit eu dessein de lui faire. Il en comença le siége, le 19 d'Octobre, se flatant, come le Marquis de Montferrat, & les Pavésans, qui l'avoient joint, l'en assuroient, qu'elle seroit peu de résistance. Elle n'avoit point encore de murailles. Du moins elle n'étoit enceinte que de petits murs de terre: mais un vaste fossé les entouroit. La Garnison confédérée étoit nombreuse, les Habitans étoient pleins de courage, & les provisions abondantes. Les premières ataques sont inutiles; les pluies survienent; la plaine est inondée; & l'Empereur, dont le courage aloit jusqu'à l'opiniâtreté, prend la résolution de ne point lever le siége, & de passer l'hiver dans son Camp. Ancone & quelques	*maînes, pareeque les* Véronois, *aiant pris & fortifié la* Chiusa *dans la* Vallée de l'Adige, *ne laissoient passer persone, pour aler en* Allemagne, *ou pour en venir. Ce fut la eause, pour laquèle le* Roi Henri *prit le partisans avoir pu voir l'Empereur, son père, de s'en retourner, en laissant toutefoïs à* Trente *un triste ressouvenir de sa venue. A son départ, le feu prit par accident à cète Ville & la réduisit presque toute en un moneeau de pierres.* L'Empereur *vint ensuite jusqu'à* Parme; *& s'aperçut là qu'outre* Modène, Reggio, Parme, Asti, Crèmone *&* Pavie, *peu d'autres* Villes *étoient pour lui dans la* Lombardie. *Etant passé de là à* Crémone, *il y tint véritablement une* Diète: *mais non avec le concours de monde, qu'il espéroit. Il ne s'y trouva qui que ce fût de la* Ligue Lombarde. *Les* Génois *y députèrent, avec un cortége considérable*, Pecoraio de Vérone, *leur* Podestà. *Les* Lucquois, *les* Pisans, *& les* Marquis Malaspina *s'y firent conoître pour fidèles à l'*Empereur. *Ce Prinee eut un extrême chagrin de voir le nombre de eeux, qui s'étoient associés contre lui, beaueoup plus grand qu'il ne pensoit, & de les voir tous prêts à repousser, les armes à la main, ses ataques. Il ala de* Crémone *à* San-Donnino. *Ce fut là, qu'il mit au* Ban de l'Empire *& délara* Coupables de lèze-Majesté, *les* Villes de la Ligue, *dont il révoqua les* Privilèges; *& qu'il en fit excomunier les* Peuples *par* l'Evêque d'Hildesheim; *ce qui dut leur fournir matière à bien*	*Rois*). Enæas Silvius, *qui fut depuis le* Pape Pie II, *& diférens* Historiens Napolitains *&* Siciliens *disent que* Conradin, *en signe de l'*Investiture, *jeta de dessus l'échafaut au* Peuple *un* Gant, *par lequel il entendoit apeller à la succession du* Roïaume *D.* Pierre d'Aragon, *mari de* Constance, *fille du* Roi Manfred. *Ils joignent à cela d'autres particularités, que je passe. Mais vraisemblablement ce sont des inventions des tems postérieurs imaginées pour colorer en mieux tout ce que les* Aragonois *firent.* Revenons au *Roi Conrad. Le Lecteur n'a pas besoin que je décide*, dit *Muratori*, T. VII, p. 297, Ann. 1251, *si le* Pape Innocent IV *aprit à* Lion *avec chagrin, ou plaisir la mort de* Frédéric II: *mais je dirai volontiers que, non seulement il s'empressa plus que jamais d'avancer en* Allemagne *les Afaires du* Roi Guillaume, *sa Créature, & de ruiner, autant qu'il étoit en lui, le* Roi Conrad, *qu'il ne haïssoit pas moins que son Père, en renouvelant l'excomunieation & le déclarant de nouveau déchu de tout droit à ses* Roïaumes: *mais il excita contre lui, plus que jamais, par des* Croisades, *& par une profusion sans réserve d'*Indulgentes Plenières, *les* Evêques, *les* Barons, *& les* Peuples d'Allemagne, de Sicile, *& de* Pouille. *C'est ce que l'on voit dans* Mathieu Paris *& dans les* Annales Ecclésiastiques *de* Rinaldi. *Les Villes de* Foggia, *d'*Andrie *& de* Barlette, *& ee qu'il y a de plus fort eelles de* Naple *& de* Capoue, *se revoltèrent. Leur exemple fut suivi des* Comtes de Caserte *& de* Cerra *de la Maison*

PAPES.

bien que nos ſoins vigilans doivent s'étendre à toutes les *Provinces*, nous devons cependant pourvoir ſpécialement avec une ſollicitude paternèle à l'*Italie*, où ſe trouve la baſe (*fundamentum*) de la *Religion Chretiène*; & où, par la *Primauté du Siége Apoſtolique*, la *Principauté du Sacerdoce* & *de l'Empire* enſemble à la prééminence. Or nous rempliſſons dignement cète obligation d'y pourvoir, ſi, par les ſoins de notre ſollicitude, nous faiſons enſorte que les *Enfans* ne deviènent point *Eſclaves*, & que les *Petits* ne ſoient pas oprimés par les *Grands*, afin que, par l'obſervation du Gouvernement (*moderationis*) équitable, ceux-là ſervent, ſans que ceux-ci mètent la rigueur en uſage; ceux-ci ne dédaignent pas d'être ſoûmis, & ceux-là n'ambitionent pas de dominer. Ainſi, voulant vous embraſſer, come étant ſpécialement nos Fils, des bras de la *Protection Apoſtolique*, nous somes, après délibération, fermement réſolus, autant que nous le pouvons pour la gloire du nom de Dieu, l'honeur du *Siége Apoſtolique*, & notre propre honeur, de vous acorder notre protection contre les aſſauts de l'opreſſion, & l'inſolence de vexations inacoutumées; afin que, par le ſecours de la *Protection Apoſtolique*, vous puiſſiés perſévérer dans l'état où vous devés être (a); & que la *Confédération*, que vous avés faite entre vous, ſe maintiène de bien en mieux; eſpérant & tenant pour certain que vous rendrés toujours à l'*Egli-*

(a) C'eſt à dire, *être toujours prêts à vous révolter contre votre* Souverain.

PRINCES contemporains.

ſon beaufrère, en 1140, pour l'engager à ſe joindre à lui contre le *Roi de Navarre*. Il fut convenu, « Qu'ils entreroient chacun de leur côté dans ce *Roïaume* ». *Garcie IV*, informé de cète aliance, en fit une autre avec le *Comte de Portugal*, que ſes Sujets avoient proclamé *Roi* l'année precèdente. *Alfonſe VIII*, ne trouvant aucune réſiſtance ſur les frontières de *Navarre*, ſoûmit promtement *Milagro*, *Péralta*, *Funes* & *Salces*; & marcha tout de ſuite aſſiéger *Pampelune*, que *Garcie IV* avoit laiſſée en état de faire une longue & vigoureuſe défenſe, lorſqu'il avoit pris habilement le parti d'aller empêcher le *Comte Raimond* de ſe joindre au *Roi de Léon* & *de Caſtille*. Pour cet effet, il l'ateignit, ſur les confins de ſes Etats, à la tête d'une armée d'*Aragonois* & de *Catalans*; lui livra bataille, & le batit. *Alfonſe VIII*, inſtruit du deſſein de *Garcie*, avoit levé le ſiége de *Pampelune* pour s'avancer au devant du *Comte Raimond*. Il ariva près le lieu de la bataille, lorſque les *Navarrois* ètoient ocupés à ramaſſer les dépouilles des Vaincus. Dés qu'ils aperçurent ſes Drapeaux, ils abandonèrent leur butin; & s'alèrent poſter dans un endroit ſur, parceque la fatigue ne leur permètoit pas de recomencer le combat. *Alfonſe VIII* profita du butin, qu'ils abandonoient; & ſe retira pour mètre ſes Troupes en quartier de rafraichiſſement. *Alfonſe*, *Roi de Portugal*, s'ètoit jeté, pendant ce tems-là, ſur la *Galice* du còté de *Limia*. Ses armes n'y furent pas heureuſes. Le *Comte Ferdinand Yañez* & d'autres *Seigneurs Galiciens* lui

SAVANS & ILLUSTRES.

» ce qu'ils avoient ſoufert d'ailleurs, c'étoit un grand malheur, même pour les gens de condition ſervile, de voir leurs Filles reſter dans leurs maiſons toute leur vie ſans époux: Qu'il ne leur étoit pas permis de contracter des mariages entre eux ſans la permiſſion de la *Cour*; & que juſqu'alors cète permiſſion s'étoit obtenue ſi dificilement, qu'il n'avoit été permis de marier les unes, que quand l'aproche de la vieilleſſe avoit ôté toute eſpérance qu'elles euſſent des Enfans; & que les autres, condamnées à vivre dans un célibat perpétuel, étoient mortes ſans pouvoir eſpérer de ſe marier: Que, pour le préſent, toute la *Nobleſſe du Roïaume* & lui demandoient au *Roi*, qu'aboliſſant cète loi pernicieuſe & d'autres pareilles, il rétablit & fit obſerver les uſages, que *Robert Guiſcard* avoit le premier introduits, & que ſon aieul le *Comte Roger* avoit achevé d'établir: Qu'autrement, s'il continuoit à ſe roidir contre les inſtitutions de ſes Ancêtres, ils ne le ſoufriroient pas plus longtems ». *Guillaume*, aprenant cète réponſe, dit, « Qu'il aimoit mieux être privé de la *Courone*, ou, s'il étoit néceſſaire, s'ofrir hardiment à la mort, que de ſe laiſſer aracher, par crainte ou par menaces, un acomodement indigne de lui: Que, ſi, dépoſant les armes & renvoïant les *Traîtres*, on venoit pacifiquement lui demander quelque choſe, on obtiendroit plus facilement ce qu'on demanderoit ». Cète réponſe du *Roi*, portée

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
endroits du voisinage jouissoient depuis assés longtems de leur liberté sous la protection de l'Empereur Grec, qu'ils reconoissoient pour Souverain, & qui tenoit un Comissaire & quelques Troupes dans Ancone. Cète Ville, située sur le Golfe Adriatique, déplaisant beaucoup aux Vénitiens, dont elle diminuoit le comerce dans le Levant; il s'étoit fait, les années précèdentes quelque guerre entre les 2 Villes. Cète année, les Vénitiens, qui vouloient se vanger de l'Empereur *Manuel*, assiégent Ancone par mer avec 40 Galères acompagnées d'un Galion d'une grandeur énorme; & l'Archevêque de Maience l'assiége en même tems par terre avec ses Troupes, & celles qu'il avoit pu tirer de la Toscane, de la Romagne, & du Duché de Spolète. Depuis le 3 d'Avril jusque vers la moitié d'Octobre, la Ville est ataquée & défendue vigoureusement. Enfin les Assiégés, réduits à la plus horrible famine, demandent à capituler, & l'Archevêque ne les voulant recevoir qu à discrétion, *Aldrude*, Comtesse de Bertinoro, Dame d'un grand mé-	*des plaisanteries. Il étoit, au mois de Juin, à San-Donnino, come il paroît par de ses Diplomes, raportés dans la* Differtat. 27 des Antiq. d'Ital. *pp.* 701, 47, & 49, *lesquels sont en faveur de la Ville de* Modene. *Dans le premier, il confirme les Priviléges & les Droits de cète Ville, à laquèle il done la permission de batre monoie. Par le second, il annulle le Jugement injuste d'*Ubertino, Podestà de Bologne, *touchant les* Confins du Modènes & du Bolonès, *en les marquant en detail par des Noms, qu'il est dificile d'entendre aujourd'hui: mais qui font voir clairement qu'avec le tems, les* Bolonois, *plus puissans que les* Modènois, *ont beaucoup empiété sur le Territoire de ceux-ci. Le troisième confirme l'acord fait entre les* Modenois *& les* Ferrarois. *L'Empereur aiant établi* Thomas, Comte de Savoie, *son Vicaire en* Italie; *il ariva que les* Peuples d'Albenga, *de* Savone, *& d'autres Lieux de la* Rivière de Ponant, *s'étant soustraits à l'obéissance des* Génois, *se donèrent à ce Comte, & lui jurèrent fidélité; ce qui troubla beaucoup le* Peuple de Gène. *L'Empereur, aiant trouvé si mal disposées à son égard tant de* Villes de Lombardie, *& n'aiant pas de forces suffisantes pour se faire respecter & craindre, s'en retourna très mécontent dans la* Pouille. *S'apercevant alors qu'il étoit tems de traiter à l'amiable avec le* Pape Honorius, *il admit à prendre possession de leurs* Eglises *les Archevêques & les* Evêques de Salerne, *de*	d'Aquino, *lesquels étoient alors possesseurs de tout le païs entre le* Garigliano *& le* Volturne. *Le* Pape *leur promit à tous de grands Privilèges, & des secours suffisans.* Manfred, *Jeune-Home alors de 18 ans: mais aimable & sage, s'étant mis à la tête du Gouvernement au nom du* Roi Conrad, *son frère, vint, sans perdre de tems, s'opofer, avec autant de forces qu'il le put, aux* Rebelles, *réussit à faire rentrer dans le devoir les trois premières Villes & s'assura d'*Averse & d'Avellino. *Il fit ensuite le siege de* Naple, *dont il ravagea tout le Territoire: mais, quelques efforts qu'il fit pour atirer les* Napolitains *hors de leur Ville, afin de leur livrer bataille, ils furent assés avisés pour s'en tenir à la défense de leurs murs.* Une Chronique de Sicile *ajoute que* Messine, Château Saint-Jean, *& d'autres lieux se révoltèrent de même en* Sicile *contre* Conrad. *Cependant le* Pape Innocent IV, *délivré désormais de la peur, qu'il avoit de* Frédéric II, *& voulant doner plus de chaleur aux soulèvemens de la* Pouille, *ainsi qu'à toutes les autres Afaires de l'*Italie, *quita* Lion *après Pâque, vint, par le* Provence *à* Marseille, *& de là par le bord de la mer se rendit heureusement à* Gène, *sa patrie. Il trouva cète Ville ocupée de grandes & magnifiques fêtes, non seulement à cause de son arivée: mais aussi parceque* l'Albenga, Savone *& d'autres lieux, ci-devant révoltés, s'apercevant de la dificulté de se soutenir depuis que la mort de* Frédéric *les avoit privés de l'apui de sa puissance, étoient rentrés sous l'obéis-*

se Romaine, ainsi qu'à nous, les services que votre dévoument & votre fidélité nous doivent, afin que, lorsque vous recevres de nous l'apui de la protection, & que nous recevrons de vous les services du devoument, il en résulte de part & d'autre un avantage comun. Nous vous avertissons donc tous, nous vous exhortons dans le Seigneur, & nous vous recomandons, par cet *Ecrit Apostolique*, d'avoir une confiance certaine & ferme en nous, qui, come il convient à la *Dignité Apostolique*, avons dessein de faire plus que nous ne promètons; afin que vous soïes toujours atentifs à ce que tout ce que vous ferés, soit pour l'honeur & le bien de l'*Eglise Romaine*, afin que vous mérities d'être apuïés du bras de sa faveur. [*J'ose espérer qu'on me rendra la justice de croire que je n'ai pas pris la peine de traduire cète Lètre, parcequ'elle m'a paru dictée par le* Bon-Sens *& la* Bone-Foi. *Je ne pense pas qu'il faille être bien fin, pour s'apercevoir que, dans cète Lettre,* Innocent III, *en aprouvant la* Ligue de Toscane, *en y accédant même en quelque sorte, se réserve, d'une manière qui n'est pas trop adroite, la liberté de se conduire lui-même au gré des circonstances; & par conséquent de sacrifier, dans l'ocasion, la* Ligue de Toscane *à ses intérêts, come* Alexandre III *avoit fait la* Ligue Lombarde *en 1177.*]

N.XIII. *Son soin fut ensuite de recouvrer* Aquapendente, Radicofano, Montefiascone, & Tuscano; *ce qu'il vint à bout de faire avec beaucoup de peines & de dépenses. Il lui falut délivrer* Aquapendente *des vives ataques de ceux*

firent tête partout, & remportèrent sur lui quelque avantage en diférentes ocasions. Il y en eut même une, dans laquele il reçut du Fils du *Comte Ferdinand* un coup de lance, qui le retint au lit plusieurs jours. Dans le même tems, les *Infidèles* firent une irruption dans le *Portugal*; ce qui fit retirer les *Portugais*; & fut cause qu'il se fit vraisemblablement un Traité de paix entre le *Roi de Léon & de Castille* & le *Roi de Portugal*. Du moins l'on ne voit pas que depuis ils aient eu rien à démêler. *Alfonse VIII* revint avec l'automne en *Navarre* par *Soria*, dans le dessein de joindre le *Comte Raimond*: mais *Garcie IV* acourut de ce côté pour observer les mouvemens d'*Alfonse*, & prendre ses avantages. Les 2 Armées se trouvoient en présence près de *Calahorra*, dans la disposition d'en venir aux mains, lorsque la paix se fit par l'entremise des *Evêques* & des *Seigneurs* des 2 partis; & dans une entrevue que les 2 *Rois* eurent près de *Tudèle*, ils convinrent que l'*Infant D. Sanche*, fils d'*Alfonse*, épouseroit *Doña Blanche, Infante de Navarre*. Cete paix ne termina pas les diférens de *Garcie IV*, & du *Comte Raimond*. Ils continuèrent d'avoir guerre. Le détail de ce qu'ils firent l'un contre l'autre ne nous est pas conu tout-à-fait. On sait qu'en 1142, le *Comte Raimond* fit le siège de *Lombier*, qu'il leva lorsque le *Roi de Navarre* s'aprocha pour secourir la Place. Il est à croire que, l'anée suivante, ce *Roi* fit quelque expédition contre le *Comte*, puisqu'en 1144, *Alfonse VIII* assembla les Troupes de *Léon* & de *Castille* à *Na-*

à *Cacabo*, depuis à tous ceux qui s'y trouvoient. Ils acusèrent *Bonello* de peu d'ardeur, & lui persuadèrent d'aler assieger *Palerme*. Acquiesçant à leurs conseils, il marcha vers cète Ville, à 3 milles environ de laquele, il fit camper toute son Armée.

Le *Roi* cependant envoïa dire au *Comandant* & au *Peuple de Messine* de lui faire passer au plustot tout ce qu'ils pouroient de Galères bien pourvues d'Homes & d'armes. On ne fut pas plustot instruit à *Palerme* de l'arivée de l'*Armée des Conjurés*, que l'on y vit tous les marques d'une Ville malheureuse & désolée; les *Citoïens* tremblans, éfraïés, épouvantés, ouvrir les oreilles, & doner créance à tous les bruits de la Renomée; les uns résoudre de se livrer à *Bonello*, dès qu'il paroitroit; les autres, parcequ'ils avoient ofensé ses Associés, craindre de devenir eux-même & tous leurs biens les victimes des *Soldats*. Aucun des *Citoïens* ne mètoit son espérance dans les armes; aucun ne pensoit à la défense de la Ville. A cela se joignoit l'horreur d'une famine insuportable, dont on étoit menacé par le manque de vivres, qui se faisoit déja sentir, parceque les passages étant gardés de tous cotés par des Troupes, on ne pouvoit plus aporter de grains dans la Ville. Tout y étoit donc dans le trouble & la confusion; &, si *Bonello*, continuant sa marche sans s'arêter, se fût aproché plus près, il pouvoit, persone ne lui disputant l'entrée de la Ville, s'emparer du Palais, & jeter le *Roi* dans les fers. Mais, aiant un autre projet qui lui paroissoit plus sûr, il retourne à *Cacabo*. Cependant beaucoup de

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
rite, laquèle étoit une *Frangipane* de Rome, & *Guillaume degli Adelardi*, l'un des plus nobles & des plus puissans Citoïens de Ferrare, s'aprochent d'Ancone avec une grosse Armée rassemblée dans la Lombardie & dans la Romagne. L'Archevêque lève aussitôt le siége, & s'enfuit précipitament; les Vénitiens regagnent leurs ports; & la Ville est abondamment pourvue de vivres. *Guillaume* passe ensuite à Constantinople. On l'y reçoit à peu près come un Souverain; & l'Empereur lui fait tant de riches présens & lui done une si grande quantité d'or, qu'il raporte de quoi retirer ses Terres & celles de la Comtesse, qu'ils avoient engagées pour lever leur Armée. *Manuel* dédomage aussi les Habitans d'Ancone de tout ce qu'ils avoient perdu. L'Archevêque de Maience, avant cète expédition, avoit ravagé le Duché de Spolète & la Marche de Camerino, & détruit la Ville de Narni. Dur & cruel come il étoit, son plaisir eût été de détruire de même Ancone. Les Génois font un Traité de paix & d'aliance avec le Roi *Guil-*	Frinde, de Conza, d'Averse, *& d'autres Villes, que l'on avoit élus & sacrés sans son consentement; & fit insinuer au* Pape *qu'il le vouloit pour Arbitre de ses diférens avec les* Villes de Lombardie. *Ces* Villes *ne firent aucune dificulté de s'en remètre au* Pape, *auquel elles envoièrent à* Rome *leurs* Députes. Frédéric *y envoia de même pour ses* Plénipotentiaires *les* Archevêques de Reggio de Calabre *&* de Tir, *& le* Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. *La* Sentence arbitrale, *que le* Pape *prononça, portoit, « Que* l'Empereur *pardoneroit aux* » Villes & Persones con » fédérées, *qu'il casseroit* » *tous les* Procès *formés* » *& tous les* Jugemens *ren* » *dus contre elles, & nomément celui contre les* » Ecoles *& les* Ecoliers de » Bologne, *& qu'il feroit* » *confirmer le tout par le* » Roi Henri, *son fils:* » *Que les* Villes Confédérées *fourniroient à l'*» Empereur 400 Homes » d'Armes pour le secours » de la Terre-Sainte: *Que* » *les* Prisoniers de guerre » *seroient rendus; & que ces* » Villes *feroient la paix* » *avec celles du* Parti de » l'Empereur »; *& d'autres conditions, que je ne raporte pas.* Frédéric, *ne pouvant pas alors faire autrement, consentit à tout: mais, en conservant un fond de rancune, qui lui fit chercher en lui-même les moïens de se vanger; & les* Lombards *en furent si persuadés, qu'ils continuèrent de se tenir sur leurs gardes, & de se fortifier; pour être en état de faire tête à tout ce qui pouroit survenir. Ce fut à cète ocasion que les*	*sance de la* Commune de Gène. Innocent *excomunia dans cète Ville* Conrad, *les* Pavesans, *les* Crémonois, *& d'autres* Peuples du Parti Impérial. *Il délia de l'excomunication* Thomas de Savoie, *et devant* Comte de Flandre; *& lui dona pour Femme une de ses Nièces avec une riche dot. Les* Podestà *& les* Députés *de toutes les* Villes *& des* Princes du Parti Papal *acoururent à* Gène; *& particulièrement ceux de* Milan, *de* Brescia, *de* Mantoue, *& de* Bologne. *Le* Pape *les reçut favorablement; &, parcequ'ils desiroient qu'il passât par leurs* Villes, *il consentit d'avoir pour eux cète complaisance. Etant donc venu sur la fin de Juin à* Gavi, *puis à* Caprièta; *les* Milices de Milan *l'y reçurent, & l'escortèrent, parceque* Verceil *suivoit toujours le* Parti Impérial; *& le 7 du mois suivant (a) il fit son entrée à* Milan, *les* Citoïens *étant alés en grande & magnifique pompe à sa rencontre, en lui donant toutes sortes de marques de leur dévoument. Il logea dans le* Monastère de Saint Ambroise; *& , Leur* Podestà *étant mort à* Gè- (a) Il y a dans le Texte, *nel dì 7 del Mese suddetto.* Il faut, *seguente;* l'Auteur aiant dit au comencement de la Phrase: *Sul fine dunque di Giugno.* D'ailleurs la *Vie d'Innocent, par* Pierre de Curbio, m'aprend à coriger la faute, que je reprens. Dans cet Ouvrage, *Innocent IV* part de Gène vers la fête de *S. Jean-Batiste*, 24 de Juin. Il arive, le 28, fête de S. *Pierre* & de S. *Paul* à *Alexandrie*; &, s'éloignant de *Verceil*, il prend un détour par le *Monferrat* pour aler à *Milan*.

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

d'Orviète. *Il travailla donc, par ses Lètres & ses Légats, à recouvrer* l'Exarchat de Ravenne, Bertinoro, *& la* Terre de Cavalcaconte. *Mais* l'Archevêque de Ravenne *assura que l'Exarchat avoit anciènement été doné par les* Papes *à* l'Eglise de Ravenne, *ce qu'il prouvoit par des* Privilèges (a); *& qu'en dernier lieu le* Pape Alexandre, *pendant qu'il étoit à* Venise *avoit doné de même à cète Eglise* Bertinoro (b). *C'est pourquoi le Seigneur* Innocent *aima mieux surseoir pour un tems, que de faire aucune tentative à cet égard. Il permit cependant que* l'Archevêque de Ravenne, *sauf le Droit du* Siège Apostolique, *recouvrât & tînt* Bertinoro.

XIV. *Par des Légats envoiés exprès, il redemanda la* Terre de la Comtesse Mathilde *aux* Villes, *qui la possèdoient; &, quoique ces Villes la voulûssent reconoître & tenir de* l'Eglise Romaine *à certaines conditions, come ces conditions n'étoient pas convenables, il n'en voulut rien céder, excepté ce qu'il céda à* l'Evêque de Mantoue; *& différa cète Afaire*

(a) Il est certain par l'*Histoire*, que les *Papes* ne firent jamais aucune cession de l'*Exarchat* aux *Archevêques de Ravenne*. Ceux-ci l'usurpèrent par degrés, ce qu'ils avoient comencé dès le règne de *Charlemagne*; & s'en firent confirmer la possession par les *Empereurs*.

(b) Ce fait, dont il n'est point parlé dans la *Vie d'Alexandre III*, où l'on voit que ce *Pape* disputoit à l'*Empereur Frédéric I* la propriété du *Comté de Bertinoro*; dont aucun *Historien* ne fait mention; & qui n'est prouvé par aucune *Charte*; est tout au moins douteux.

jera pour aler prendre la défense du *Comte*: mais le *Roi de Navarre* l'en empêcha par des propositions d'acomodement, que les *Evêques* & les *Seigneurs* des 2 cotés firent de sa part; & la paix fur conclue à condition de ne plus emploier ses armes contre l'*Aragon*, & d'épouser Doña *Urrague*, fille naturéle d'*Alfonse VIII* & de Doña *Gontrade*, *Asturiène* d'illustre naissance. La célébration du mariage se fit à *Leon* le 24 de Juin, avec beaucoup de magnificence; & fut suivie de Concerts, de Joûtes, de Tournois, & de fêtes de Taureaux & d'Aveugles. Cète dernière étoit une espèce de parodie de la précèdente, où des *Chevaliers* combatoient contre des *Taureaux*. Dans celle-ci des *Aveugles*, armés de batons, combatoient un *Porc*, n'étant guidés que par les grognemens de l'Animal; & le *Peuple* se faisoit un divertissement barbare de voir ces malheureux, se trompant sans cesse, s'assomer les uns les autres de coups de bâton.

Les principales guerres d'*Alfonse VIII* furent avec les *Mahométans*. Rassemblons ce qui les concerne. Vers 1131, *les Afaires des* Mahométans d'Espagne *comencèrent*, dit Ferreras, *T. III de la Traduction, p. 380, à se brouiller considérablement par l'ambition de quelques-uns d'entre eux, qui voulurent secouer le joug des* Almoravides. Le plus considérable fut *Zafadola*, *Seigneur & Gouverneur de Rhoda* dans la *Manche*, lequel étoit issu des anciens *Rois de Cordoue*. Il fut averti que les *Almoravides* avoient résolu de se défaire de lui, de ses Enfans, de ses Parens & de ses Amis. Après avoir pris

Gens de guerre acourant de l'interieur de la *Sicile* au secours du *Roi*, la défiance & la crainte s'acroissent dans l'esprit de ses Ennemis à proportion de ce que ses forces augmentent.

Aiant donc repris courage avec la Fortune qui reprenoit halène, il résolur d'aler en avant; &, come il passoit très aisément de l'abaissement à l'orgueil, de renoncer à toute bassesse dans les Dépurations, & de faire montre dans ses discours de toute la grandeur de la Dignité Roïale. Il députe à *Bonello Robert de Saint-Jean*, *Chanoine de Palerme*, Home d'une grande réputation & d'une fidélité sans reproche, qu'aucune liaison avec les *Conjurés*, qu'aucun orage de persécution, lorsque tout le *Roiaume* en étoit ébranlé, n'avoit jamais écarté du dessein, qu'il avoit toujours eu d'être fidèle. Les faveurs de la Fortune ne le transportèrent jamais jusqu'à lui faire entremêler à sa modestie naturéle quelque chose d'orgueilleux ou de tirannique; & les revers ne l'abatirent jamais au point qu'il voulût vendre sa fidélité, soit à la protection des *Grands*, soit au prix de quelque Dignité que ce fût. De là vint que l'*Archevêque Hugue*, qui le haïssoit en secret, ne l'avança pas beaucoup, & nona contre lui grand nombre de sourdes intrigues. De là vint aussi que l'*Amiral*, ne lui pouvant pas nuire ouvertement, lui nuisit en effet en lui tendant sécrètement des piéges: mais il ne vint pas à bout de tout ce qu'il souhaitoit. Le *Roi*, sans en être averti, ni prié par persone, aiant formé le dessein de créer *Chancelier* le *Chanoine Robert*, en

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
laume II ; & se reconcilient avec le Marquis *Obizzon Malaspina*, qui leur faisoit la guerre depuis 2 ans. Le 4 de Mars, un Incendie consume 2 mille 600 Maisons à Padoue. 1175. L'HIVER avoit été fort rude ; & l'Empereur étoit resté constamment campé devant Alexandrie : mais le manque de fourages avoit fait périr la plus grande partie des chevaux de l'Armée, que les maladies & la désertion avoient d'ailleurs considérablement diminuée. Il tient ferme cependant, en se flatant qu'une Mine, qu'il faisoit creuser, sans que les Assiégés le soupçonâssent, le rendroit maître de la Ville. Dans les premiers jours de Mars, on començа d'y manquer de vivres. Les Confédérés, en étant avertis, se hâtent de rassembler leurs Troupes, pour aler ravitailler Alexandrie, & combatre *Frédéric*. Le Dimanche des Rameaux, 6 d'Avril, ils campent près de Tortone à 10 milles de l'Empereur, qui, se trouvant entre deux feux, ne balance point à se servir d'un expédient peu digne d'un Prince Chretien. Il acorde de lui-même,	Boloņois *bâtirent sur la frontière du* Modénois Castelfranco, *auquel les Modénnis oposèrent* Castel-Léone. *Les* Chroniques de Bologne *renvoient à l'année suivante la construction de ces Châteaux.* Année 1227, p. 288. *J'ai fait imprimer, dans la* Dissertat. 44 des Antiquit. d'Ital., *le* Diplome de Frédéric II *du* 1 *de Février de cète année, par lequel il reçoit en grace, en remètant toutes les ofenses à lui faites, les Villes de* Milan, *de* Plaisance, *de* Bologne, *d'*Alexandrie, *de* Turin, *de* Lodi, *de* Faenze, *de* Bergame, *de* Mantoue, *de* Vérone, *de* Padoue, *de* Vicenze, *de* Trévise *& de* Crémone, *le* Marquis de Montferrat, *le* Comte de Biandrate, *& les autres* Lieux *&* Persones, *afin que la discorde ne préjudiciât point* à l'Afaire de la Terre-Sainte ; *& révoqua spécialement sa* Constitution, *par laquèle il avoit suprimé les* Ecoles publiques de Bologne. Jean de Briène, Roi de Jérusalem, *avoit choisi cète Ville pour son séjour depuis que l'Empereur, faisant valoir les droits de sa femme* Iolande, *fille de ce Roi, l'avoit dépouillé de la partie du* Roïaume de Jérusalem, *qui n'avoit pas subi le joug des* Sarasins. *Suivant les* Chroniques de Bologne, *il demeura* 6 *mois dans cète Ville, &, pendant ce tems, il perdit une Fille, qu'il avoit eue de sa femme,* Bérengère. *Tout le monde & surtout le* Pape Honorius III, *trouva que c'étoit à* Frédéric *une insuportable cruauté d'avoir, pour ainsi dire, mis en chemise un Prince, doué de tant de valeur &*	ne, *il noma, pour le remplacer,* Chérard de' Rangoni de Modène. *Diverses Afaires le retinrent ensuite* 74 *jours en cète Ville. Il est permis de croire que la plus importante fut de détacher du* Parti Ghibellin *la Ville voisine de* Lodi. *La discorde s'y mit entre les* 2 *puissantes* Familles des Vistarini *& des* Averganghi. *Ces derniers, aïant eu recours aux* Crémonois, *introduisirent dans la Ville une* Garnison Ghibelline; *& le* Pape, *pour ce sujet, jeta l'*Interdit *sur* Lodi, *parceque l'on comtoit alors que suivre la* Faction Impériale *étoit un crime à châtier par les armes spirituèles. Les* Milanois, *instruits de tout cela, s'étant mis en campagne, sans s'être fait beaucoup prier par* Sozzo de' Vistarini, *entrèrent aussi dans la Ville, dont ils disputèrent la possession aux* Crémonnis. Ecceliń de Romano *&* Buoso de Doara, *si nous en croïons les* Historiens Milanois, *y étoient aussi : mais, suivant la* Chronique de Verone, *il ne s'y trouva que les* Députés *de ce Tiran, savoir* Frédéric de la Scala *&* Rainier de l'Isola; *& la* Chronique de Mathieu Grifoni *nous aprend que* Bunzo *ne sortit qu'au mois d'Octobre de cète année des prisons de* Bologne. *Enfin les* Crémonois, *ne pouvant pas résister aux* Milanois, *se retirèrent ; & ces derniers restèrent maîtres de* Lodi, *dont, après avoir détruit le* Château *de* l'Empereur, *ils donèrent la* Seigneurie *pour* 10 *ans à* Sozzo de' Vistarini. *Les mêmes* Historiens Milanois *disent qu'au mois d'Avril de cète année, il se fit une paix perpétuèle entre* Milan *&* Pavie. *Fait douteux.* Parisio de Cere-

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
pour un tems plus favorable, parcequ'il lui furvint de plus grands embaras caufés par des divifions dans l'Empire, *& par des troubles dans le* Roïaume de Sicile, *qui demandèrent fes principales atentions.* XV. *Les Places fortes, que le Seigneur* Innocent *tenoit, & faifoit garder par fes* Chatelains, *étoient; en* Tofcane, Radicofano, Aquapendente, *&* Orela; *dans le* Duchè de Spolète, Gualdo *&* Cèfe; *dans la* Sabine, *la Forteresse* d'Anticalo; *dans la* Campanie, Sariano *&* Caftro; *fur les* cotes de la Mer, *la Forteresse de* Cicergio. *Il fit bâtir une* Chapèle *dans le* Palais (ou *Fort*) de Montefiafcone, *& reculer les Maifons derrière le* Palais *jufqu'aux murs du* Château, *faifant élever de part & d'autre des murailles depuis le* Palais *jufqu'à ces murs; & fit faire dans le mur une grande porte, pour que cete Forteresse eût, non feulement une entrée comune par le* Chateau, *mais encore une particulière par cet endroit. Dans la Forteresse de* Radicofano, *il fit ajouter à la hauteur des anciens murs; en éleva de nouveaux; & fit creufer les Foffés, & bien fortifier ce lieu. Il racheta la Forteresse de* Cicergio *de* Roland, *fils de* Gui de Lecolo, *qui l'avoit obtenue en Fief* d'Odon *& de* Robert Frangipani, *quoiqu'ils ne la tinffent eux-même de* l'Eglife Romaine *qu'à titre de Garde. A l'égard du* Patrimoine de l'Eglife *en* Tofcane, *il en confia la régie en diférens tems à diférentes perfones, par lefquèles il faifoit ramaffer, chaque année, les Droits de fourage dans les Villes & Châteaux. Il recevoit des autres contrées les Droits particuliers dus par chacune.*	confeil des perfones intèreffees à l'avis, qui lui caufoit une jufte inquiétude, il députa fecrètement au *Roi de Léon & de Caftille*, pour lui demander de le recevoir au nombre de fes Vaffaux, & de recevoir de lui tous fes domaines. *Alfonfe VIII*, aiant agréé cete propofition, envoïa les *Comtes Roderic Martinez* & *Gutière Fernandez* avec les *Députés* de *Zafadola*, pour qu'ils concluffent le Traitè. Le *Prince Mahométan* remit au *Roi Alfonfe*, entre leurs mains la Ville de *Rhoda*; & fe rendit auprès de ce *Roi*, auquel il préfenta tous fes Parens & fes Amis. *Alfonfe* reçut fon homage, le dècora de Dignités, & lui fit un état convenable à fa naiffance par les Terres, qu'il lui dona dans le *Roïaume de Tolède*. La même année, *Farax*, *Alcaide* ou *Gouverneur de Calatrava*, joignant fes Troupes à celles des *Alcaïdes* de *Saint-Etiène* & d'*Oreja*, vint de nuit dans les environs de *Tolède*; &, s'étant mis en embufcade, détacha, dès la pointe du jour, quelques *Soldats* pour enlever des beftiaux, avec ordre d'atirer les *Chretiens* au lieu de l'embufcade. *Gutière Hermenegildez*, qui comandoit, dans le païs, étant à portée, ne fut pas pluftôt informé de ce qui fe paffoit, qu'il dona la chaffe aux *Coureurs Mahométans*, avec 40 Chevaux, pour recouvrer le bérail qu'ils emmenoient. Tombé dans l'embufcade, il fit les plus grands efforts de valeur pour fe dégager: mais il périt, acablé par le nombre, avec la plufpart de ceux, qui l'acompagnoient. *Farax* & les deux autres *Alcaïdes* firent enfuite des courfes dans tous les en-	inftruifit *Mainn*, qui loua fon deffein, en difant, « Qu'il étoit conforme à » l'équite & digne de la » Majefté d'un *Roi*, que » ceux que l'avoient long- » tems fidèlement fervi, » ne fuffent point fruftrés » à la fin des effets de » la libéralité roïale. Mais, » que, come la *Cour* a- » voit règlé que l'on en- » voieroit une *Ambaffade* » à *Venife*, & qu'il étoit » certain que l'adreffe & » la fidélité de *Robert* y » feroient très utiles, il » étoit à propos de l'em- » ploïer d'abord à cète » *Ambaffade*, afin qu'il » donât au *Roi* des rai- » fons encore plus fortes » de l'avancer, & que, » s'étant aquité de l'*Am-* » *baffade*, il reçût, avec » plus de reconoiffance, » au fortir de ce travail, » le fruit de fes longs fer- » vices ». Aiant fait aprouver au *Roi* cète idée, *Maion* écrivit fur le champ à *Pierre de Caftronuova*, qui pour lors étoit *Capitaine de la Pouille*, « de » doner à *Robert de Saint-* » *Jean*, qui devoit paffer » à *Venife* un mauvais » batiment à demi-détruit » de vieilleffe, & des Ma- » telots ignorans, pareffeux, imprudens»; afin que ce batiment en mauvais état, fatigué par le choc des flots, ne pût pas traverfer la *Mer Adriatique*, & que *Robert* ne pût pas fe fauver au moïen de l'habileté des Matelots. Ce *Chanoine*, arivant en *Pouille*, fut inftruit de ce qu'on lui préparoit par l'*Archevèque de Trani*; qui, non feulement lui raconta tout: mais auffi lui fit voir les Lètres de l'*Amiral*. Affés fage pour ne pas balancer à racheter fa vie en n'epargnant pas l'or, *Robert* choifir à fes frais un Navire & des Matelots; &, quoiqu'en courant de grands dangers,

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
le Jeudi-Saint, une suspension d'armes aux Assiégés jusqu'au Lundi de Pâque, afin qu'ils puissent remplir les devoirs de ces saints jours. Ils comtent sur sa parole; ils dégarnissent leurs remparts, & vont remplir les Eglises. Ils négligent même de distribuer, pour la nuit, les Gardes ordinaires. La Mine étoit prête; &, dès cète nuit, l'Empereur y fait entrer 200 de ses plus braves Soldats, avec ordre, aussitôt qu'ils seront dans la Ville, d'en ouvrir une porte près de laquèle il s'aproche avec ses Troupes. Au bruit, que font les premiers, qui débouchent de la Mine, les Sentinèles crient : *Aux armes.* Le Peuple, acouru sur le champ, massacre ceux qu'il trouve entrés dans la Ville; & la Mine, en s'éboulant, enterre ceux qui n'en étoient pas encore sortis. Les Assiégés, dont une juste indignation augmente le courage, ouvrent leurs portes; fondent sur les Allemans, qu'ils taillent en pièces & mètent en fuite; pénétrent dans le Camp, & brûlent le Château de bois, où l'Empereur logeoit. Ceux, qui le gardoient & dont le nombre étoit considé-	*de prudence, qui se trouvoit plus nécessaire que jamais aux intérêts de la* Terre-Sainte. *Le Pape écrivit avec chaleur à l'*Empereur, *en l'exhortant de faire quelque accommodement, & de traiter mieux un si digne Beaupère.* Frédéric, *qui n'écoutoit que son ambition & son avarice, fit la sourde oreille; & ne voulut acorder au* Roi Jean, *ni le moindre secours d'argent, ni la plus petite Possession en Terres. Ce fut pourquoi le* Pape, *touché de pitié, donna généreusement à ce* Roi *le Gouvernement de tout le Domaine de l'*Eglise *depuis* Radicofani *jusqu'à* Rome, *à l'exception de la* Marche d'Ancone, *du* Duché de Spolète, *de* Riéti, & de la Sabine. *Ce* Gouvernement *embrassoit tout le païs, où sont* Aquapendente, Montefiascone, Montalto, Civitá-Vecchia, Cornéto, Pérouse, Orviète, Todi, Baguéréa, Viterbe, Narni, Toscanello, Orta, Amelia, & *d'autres* Villes, Bourgs & Chateaux. *Cependant le* Pape *ne cessoit point de solliciter les* Lombards & *les* Allemans *de secourir la* Terre-Sainte. *Honorius III* mourut alors le 18 de Mars. *Gregoire IX*, qui lui succèda, fut intronisé le 21 du même mois. P. 189. *Le nouveau* Pape *dona bientôt ses soins à l'acomplissement de la paix arêtée par son prédécesseur entre* Frédéric II & *les* Villes Confédérées de Lombardie; & *pressa l'*Empereur *pour l'Expédition de la* Terre-Sainte, *les 2 années, après lesquèles il avoit promis de partir, étant prêtes d'expirer. Au mois de Juillet, le* Land-	*ta nous assure que les* Parmésans *continuèrent d'être aliés avec les* Crémonois; & *qu'ils se trouvèrent avec eux à la défense de* Lodi. *Les* Milanois *recouvrèrent, cète année, le* Château *de* Caravaggio, *qu'ils détruisirent à cause de sa révolte. Le* Pape *passa de* Milan *à* Brescia *dans le mois d'Octobre; & de là à* Bologne, *où, le* 8 *du même mois, il consacra* l'Eglise de Saint-Dominique. *Les* Anciènes Annales de Bologne & Pierre de Curbio *marquent son chemin par* Brescia, Mantoue, Ferrare, & Bologne, *ajoutant ensuite qu'il passe aussi par* Modène; *ce qui ne paroît pas trop s'acorder. On lit dans la* Chronique de Reggio *qu'il vint de* Mantoue *à* Saint-Benoît-de-Polirone, *puis à* Ferrare, *enfin à* Bologne. Ricobaldo *dit qu'étant enfant, il le vit prêcher à* Ferrare *au mois d'Octobre, le jour de* S. François. *Enfin le* Pape *ala, par la* Romagne, *s'arêter & fixer sa résidence à* Pérouse; *parcequ'il se méfioit de* Rome *en proie à diférentes* Factions, *dont une étoit* Ghibelline. *Cète année, les* Crémonois *prirent le* Château *de* Brescello *sur le* Po, *lequel apartenoit aux* Parmésans; & *conduisirent prisoniers à* Crémone *les* Soldats, *qui le gardoient. Les* Populaires, & *les* Nobles *banis de* Plaisance *continuèrent de se faire la guerre;* & *ces derniers, s'étant emparés de la Forteresse de* Bardi, *batirent un Corps d'*Infanterie & *de* Cavalerie, *qui venoit au secours de cète Place. Le* Marquis Obert Pelavicino *s'étant joint aux* Populaires de Plaisance *avec les* Troupes de Crémone, *ala faire des hostilités dans le* Parmésan, & *prit les Châ-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
XVI. *Du tems de ses prédécesseurs & du sien, les 2 Nobles* Gui *&* Nicolas *ofensèrent grièvement l'*Eglise Romaine, *en blessant, arêtant & dépouillant ceux qui la venoient visiter, & ceux qui en revenoient. Le Seigneur* Pape, *ne pouvant pas suporter plus longtems ces désordres, chargea les* Recteurs du Patrimoine de S. Pierre, *de passer en* Toscane, *& d'emploier la force contre ces* Nobles, *si, lorsqu'on les auroit avertis, ils ne se soumètoient pas volontairement à ses ordres. Ils méprisèrent les ordres du* Pape; *& , levant l'étendard de la révolte, s'enfermèrent dans le* Château de Rispanpino. *Les* Recteurs *les assiégèrent, ravagèrent leurs bleds, coupèrent leurs arbres, emmenèrent leurs bestiaux, & leur firent pour plus de 3 mille livres de domage. Ces deux* Nobles, *voiant ensuite que les* Recteurs *faisoient préparer des bois, des pierres, du ciment, & qu'ils vouloient élever une tour, afin de prendre le Château plus aisément, désespérèrent de se maintenir; se soumirent humblement aux ordres du* Pape; *& jurèrent, sans faire aucune condition, de s'en tenir à ce qu'il leur comanderoit au sujet de* Vetralla, *de* Pietrognagno, *de la sureté des chemins, des* Droits *qu'ils exigeoient, & de l'indemnité des* Eglises; *de plus d'observer fidèlement la paix, tant à son égard, qu'à l'égard de ses* Fidèles; *qui viendroient en pélèrinage, & de tous les Voïageurs; enfin de rendre en bon état & pourvu de munitions le Château de* Marra. *Pour toutes ces choses, ils donèrent une caution de mille livres de* Siène. *De plus encore, ils prêtèrent serment au Seigneur* Pape, *suivant l'usage & la coûtume des*	virons de *Tolède*. Sur les nouvèles qu'on en eut, *RodérieGonçalez, Seigneur Léonois*, qui conduisoit des secours à *Tolède*, les 2 frères *Dominique* & *Diègue Alvarez*, *Alcaïdes* ensemble d'*Escalona*, & *Ferdinand Fernandez*, *Alcaïde d'Ita*, se disposèrent à combatre les *Mahométans*: mais ceux-ci les empêchèrent de se joindre; & les batirent l'un après l'autre. *Texéfin Benhali*, fils du *Roi de Maroc*, lequel vint alors d'*Afrique* avec un grand nombre d'*Almoravides*, dona ses ordres pour que les *Alcaïdes* de l'*Andalousie* assemblâssent leurs Troupes dans la plaine de *Lucena* près de *Cordoue*. Son dessein étoit de raser *Tolède* & les autres Villes de ce *Roïaume*. Pendant que ces Troupes se rassembloient, les *Bandes de Ségovie* & *d'Alcala*, jointes à beaucoup d'*Infanterie* & soutenues de mille Cavaliers bien montés, aiant passé le *Tage* vers *Talavera*, la *Guadiana*, & la *Sierra-Morena*, ravagèrent le *District de Cordoue*; &, sachant ensuite que *Texéfin* étoit campé dans la plaine de *Lucena*, l'alèrent ataquer pendant la nuit, & firent un horrible carnage de son Armée. *Texéfin*, aiant une cuisse blessée d'un coup de lance, dont il se ressentit toute sa vie, se jeta précipitamment à cheval, & s'enfuit à *Cordoue*. Ce qui resta de l'Armée prit la fuite en désordre, abandonant tentes, enseignes, mulets, chameaux, & tout ce qu'ils avoient. A la pointe du jour, les *Chretiens* ramassèrent les dépouilles des Ennemis; & s'en retournèrent comblés de gloire, & chargés d'un très riche butin. L'année suivante, *Texéfin*, avec toutes ses forces, s'avança	évita les embûches de *Maion*. Il eut à *Cacabo* plusieurs diferens débats à soutenir, après lesquels il conclut enfin l'Afaire à condition, « Que le *Roi* » fourniroit à tous ceux, » qui s'étoient réfugiés » auprès de *Bonello*, des » Galères en assés grand » nombre pour les porter » hors des limites du *Roi*» *iaume*; & que, laissant » toute recherche, il re» cevroit *Bonello* lui-mê» me avec bonté come » son *Féal*, & lui rendroit » entièrement ses bones » graces ». Ces conditions aiant été jurées de la part du *Roi*; *Bonello* vint à *Palerme*, au grand contentement du *Peuple*, & rendit le calme à la Ville. Presque tous les autres, embarqués sur les Galères, sortirent du *Roïaume*. Le *Roi* fit grace à *Roger*, *Comte d'Avellino*, son Parent, jugeant que ce qu'il regardoit come un forfait très énorme dans les autres, ne devoit point être apellé crime chés ce *Comte* à cause de sa jeunesse facile à séduire; & le laissant en même tems mouvoir par les prières & les larmes de sa Cousine *Adélie*, aïeule de *Roger*, laquèle aimoit tendrement ce Petitfils, le seul qui lui restât de ses heritiers. Il épargna de même *Richard de Mandra*, come l'aiant bien servi, le retint à *Palerme*, & le fit *Conétable* de ses Troupes. Ceux à qui le *Roi* donoit alors sa confiance, & qu'il chargeoit de l'administration des Afaires de la *Cour*, étoient *Richard*, *Evêque élu de Siracuse*, *Silvestre*, *Comte de Marsico*, & *Henri Aristippo*, qu'il avoit pour suspect, quoiqu'il dissimulât encore sa haine. Il croioit complice de la *Conjuration*; & ce qui l'indignoit le plus étoit qu'après qu'-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
rable, périssent tous dans les flames. *Frédéric* met le feu lui-même à ses autres Machines; & décampe pour retourner à Pavie : mais l'Armée confédérée l'oblige de s'arêter à Guinella. Le Lundi de Pâque, tandis que cète Armée délibère sur ce qui lui convient le mieux, ou de présenter, ou de recevoir la bataille, quelques Religieux & d'autres Persones vont & viènent de part & d'autre, & proposent un acomodement. L'Empereur, se voïant avec peu de Troupes en face d'une Armée très nombreuse, consent de s'en raporter, sur le sujet de sa querèle avec les Lombards, à l'arbitrage de Gens de bien, à condition que l'on respectera les *Droits de l'Empire*. Les Confédérés acceptent cète proposition. Des Arbitres sont només; de la part de l'Empereur, *Philippe*, Archevêque de Cologne, & *Guillaume de Pozasca*, Capitaine, c'est à dire, Gentilhomme de Turin, avec un Citoïen notable de Pavie; de la part des Confédérés *Ghérard de Pesta*, Milanois, *Albert de Gambara* de Brescia, & *Gazon* de Vérone. Les Médiateurs, ou Surarbitres sont *Ec-*	grave de Thuringe *ariva* d'Allemagne *avec une* Armée de Croisés à Brinde, *où la Flote, qui la devoit transporter, avoit été préparée.* L'Empereur, *aiant laissé* l'Impératrice *à* Otrante, *vint presque aussitôt à* Brinde, *où tous les* Croisés d'Allemagne, d'Angleterre *&* d'Italie *s'étoient rassemblés; & fit disposer au départ tous les bâtimens de transports. Il se trouva que ces* Armées de Croisés, *il étoit mort beaucoup de gens, & qu'il y en avoit un grand nombre de malades à cause de l'insalubrité de l'air de* Bari, *& de la chaleur de la saison, à laquèle les* Allemans *n'étoient point acoutumés. On fit un crime de leur perte à* Frédéric; *& beaucoup s'en retournèrent pour cète raison. Le reste, s'étant embarqué, partit devant.* L'Empereur *s'embarqua, le* 8 *de Septembre, avec le* Landgrave, *& se rendit à* Otrante, *où le* Landgrave *tomba malade & mourut.* L'Empereur *lui-même, surpris aussi d'une maladie, ne put pas continuer son voiage. Cète maladie passa pour feinte à* Rome. *On y murmura beaucoup contre* Frédéric; *& même, come il arive en pareil cas, on y prétendit qu'il s'étoit débarassé du* Landgrave *par le poison. Le* 29 *du même mois,* Gregoire IX, *outré de colère & de chagrin, déclara, sans aucune monition ou citation précèdente, que* Frédéric *avoit encouru l'excomunication portée par les Traités faits ci-devant.* Frédéric, *en étant instruit, envoia les* Archevêques de Reggio de Calabre & de Bari, Renaud, Duc de Spolète, &	*teaux de* Rivalgario *& de* Raglio, *qui furent livrés aux flames. Dans le même tems, les* Populaires de Plaisance, *dans la crainte des* Milanois, *détruisirent le* Pont du Pô; *puis, aiant pris quelques Châteaux aux* Nobles, *ils en abatirent les murs. Cète même année,* Eccelin de Romano *se tint durant* 20 *jours dans le* Districţ de Mantoue, *avec les* Troupes de Vérone, de Padoue, de Vicenze, & de Trente, *pillaot & ravageant tout le païs. Mais tout à coup, au mois d'Octobre,* Conrad, Roi de Germanie, *décend en* Italie. *Il est à croire que ses afaires, aiant bien changé de face en* Allemagne, *étoient alors en très bon état; & que celles du* Roi Guillaume de Hollande *étoient fort délabrées; puisque* Conrad *pût risquer de venir en deça des* Alpes. *En effet,* Mathieu Paris *fait suffisamment entendre que les* Princes Allemands *començoient à mépriser* Guillaume. Conrad, *à son arivée à* Vérone, *reçut d'*Eccelin *tous les témoignages de respect & de joie, qu'il pouvoit desirer. Ensuite, avec son* Armée Allemande, *& les* Troupes de Vérone, de Padoue & de Vicence, *il passa le* Mincio, *& campa près du* Chateau de Goito, *dans lequel il tint une* Diète *avec les* Crémonois, *les* Pavésans, *les* Plaisantins, *& les autres* Peuples de son parti. *Il retourna,* 15 *jours après, à* Vérone; *& continua son voiage avec le dessein de profiter de la bone saison, pour se rendre par mer dans la* Pouille. Parisio de Cereta, *le* Moine de Padoue, *& d'autres* Historiens *disent que le* Prince Renaud, *fils d'*Azzon VII, Marquis *d'*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
autres Fidèles. XVII. *Vers le tems de son exaltation, les* Normans *assiégeoient* Otricoli (a), *qu'ils pressoient vivement. Il leur défendit très sérieusement, sous peine d'Interdit & d'une Amande de mille livres, de continuer : mais ils ne laissèrent pas de prendre & de raser ce Château. Non moins courageux que juste, il fit marcher contre eux une Armée composée de* Romains *& d'autres qui n'étoient pas de* Rome, *laquèle leur fit plus de mal qu'ils n'en avoient fait eux-même. Ils furent obligés de reconstruire le Château, de paier l'Amande de mile livres, d'en paier 200 pour la réparation des murs* (de Rome), *& de jurer qu'ils lui rendroient obéissance en tout.* Presque tout ce que cet *Historien* vient de nous dire apartient à la première année du *Pontificat* d'*Innocent III*, en anticipant un peu sur la seconde. Voïons présentement ce qu'il nous aprend de ce qui concerne l'Afaire du *Roïaume de Sicile*, après que l'*Impératrice Constance*, lorsque son mari l'Empereur *Henri V* fut mort, s'étant mise à la tête du Gouvernement, eût fait couroner son fils, *Frédéric-Roger*, qui fut l'*Empereur Frédéric II*; ce qui regarde partie de l'année 1198 & partie de 1199. XXII *Aussitôt* (après le Couronement de son *Fils*) *l'Impératrice envoïa des* Députes, *avec des présens, au Seigneur* Innocent, *le prier, dans les termes du plus parfait dévoûment, de lui daigner acorder, pour elle & pour son Fils, le* Roïaume de Sicile, *le* Duché de Pouille, *& la*	dans le voisinage de *Tolède*; emporta de nuit par assaut le Chateau d'*Azéca*, qu'il démolit. Il en envoïa le *Gouverneur* avec les autres prisoniers à *Maroc*. Il prit aussi les Chateaux de *Bargas*, & de *Saint-Servand*; & se retira sur ses frontières dès qu'il eut vent qu'*Alfonse VIII* s'aprochoit. Sur la nouvèle de l'irruption de *Texéfin*, *Alfonse* avoit nomé *Gouverneur de Tolède*, & *de l'Estrémadure* le *Comte Roderic Gonzalez de Lara*, qui se rendit avec une nombreuse Armée dans son Gouvernement. Après avoir mis *Tolède* à l'abri des coups de main, il ala ravager le *Territoire de Sévile*. Le butin, qu'il y fit en tout genre, fut immense, & les Prisoniers sans nombre. *Omar*, *Alcaide de Séville*, assembla tous ceux de l'*Andalousie* pour aler combatre le *Comte Roderic*. Celui-ci rangea son armée en bataille; forma la droite des *Bondes d'Avila*, la gauche de celles *de Ségovie*, & son centre des *Bandes de Tolède* & des *Troupes de Castille*; & marcha fièrement aux Ennemis. Le combat fut opiniatre & sanglant : mais, *Omar* & les principaux Chefs des *Mahométans* aiant été tués, leur Armée prit la fuite. On la poursuivit jusqu'aux portes de *Séville*, & l'on en fit un horrible carnage. Le succès du *Comte Roderic* excita le courage des *Habitans de Salamanque* & des Villes voisines, qui, rassemblés en grand nombre, passèrent les montagnes & firent le dégât dans le *Territoire de Badajoz*. *Texéfin* avoit alors une nombreuse Armée, assemblée pour une entreprise qu'il méditoit sur *Tolède*. Il courut au secours du *Territoire de Ba-*	on l'eût pris, *Aristippo* avoit gardé, durant quelquelques jours, dans sa Maison des jeunes Filles du Palais. Come ces 3 *Conseillers* n'étoient point au fait de la diférence des Terres & des Fiefs; come ils n'avoient aucune conoissance des regles & de l'Etiquète de la *Cour*; &, come après la prise du Palais, on n'avoit pas pu trouver les *Livres des Usages*, qu'on apelle *Déféiaires*, le *Roi* crut nécessaire de tirer de prison & de remètre dans l'exercice de sa charge le Notaire *Mathieu*, qui, longtems *Secrétaire* de la *Cour*, n'avoit jamais quité *Majou*; qui s'étoit aquis une pleine conoissance de toutes les coutumes du *Roïaume*; & qui paroissoit propre à composer de nouveaux *Déféiaires*, contenant les mêmes choses que les premiers. Pendant que ces choses se passent à *Palerme*, *Roger Selave*, qu'acompagnoient *Tancrède*, fils du *Duc Roger*, & quelques autres en petit nombre, qui s'étoient précèdemment séparés de *Bonello* lorsqu'ils l'avoient vu pancher à conclure un acomodement peu favorable, s'empara de *Buteria*, de *Placia* & des autres Places des *Lombards*, que son Père avoit possèdées, & fut reçu avec avidité & joie par les *Lombards*, qui lui promirent de s'exposer aux plus grands dangers avec lui. Beaucoup de Gens de guerre s'étant aussi rassembles près de lui, il ordonna, que les premiers essais de leurs armes se fissent contre les *Sarasins*. Les *Lombards*, à qui l'on ne pouvoit pas doner un ordre plus agréable, ne tardèrent pas à l'exécuter &, se jetant à l'improviste sur ceux des lieux voisins,

(a) Il y a dans le Texte, *Nutriculum*.

*ÉVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

celin I, aieul d'*Ecelin le Cruel*, & *Anselme de Doara*, père de *Buoso*, l'un & l'autre gens très considérables, & Directeurs de la Ligue de Lombardie ; & le Compromis est signé le 16 d'Avril. Les Confédérés paroissent ensuite devant l'Empereur avec tout le respect, qu'ils devoient à leur Souverain. *Frédéric*, les aiant bien reçus, se retire à Pavie avec l'Impératrice & ses Fils. Le procédé des Lombards étoit sincère: mais l'Empereur ne cherchoit qu'à gagner du tems pour faire venir d'Allemagne de nouvèles Troupes. C'est dans cète intention, qu'il fait savoir à Rome, qu'il traitera volontiers avec les Cardinaux *Ubald*, Evèque d'Ostie, *Bernard*, Evêque de Porto, & *Guillaume de Pavie* du Titre de Saint-Pierre-aux-liens. Ils se rendent à Pavie : mais il ne se conclut rien dans leurs conférences avec les Comissaires de l'Empereur, dont les prétentions ne pouvoient pas s'acorder avec celles de la Cour de Rome. Dans le même tems, l'Empereur mande à Pavie des Députés de Pise & de Gène, munis de pleins-pouvoirs ; & les oblige

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Henri, Comte de Malte, *faire ses excuses à* Rome ; *& protester que sa maladie étoit véritable ; ce dont il prenoit Dieu même à témoin. Dieu, qui lit dans le fond des Cœurs, sait ce qu'il en étoit. Mais le* Pape, *n'aiant aucun égard aux excuses de l'*Empereur, *publia de nouveau l'Excomunication contre lui, le jour de* S. Martin ; *& ses* Lètres *en informèrent toute la Chretienté.* Frédéric, *venu d'*Otrante *à* Capoue, *fit remètre à tous les* Princes Chretiens *un Manifeste dicté par la colère, dans lequel il justifioit sa conduite, & se répandoit en invectives pour montrer l'injustice de pareilles Censures.* (C'est ce que l'Auteur du Manifeste avoit du démontrer sans peine). *Il l'envoïa même à* Rome, *& le fit lire publiquement au* Capitole, *avec la permission du* Sénat *& du* Peuple Romain, *qu'il se mit alors à caresser beaucoup. Il indiqua de plus, par des Lètres circulaires, une grande Diète à* Ravenne *pour le mois de Mars de l'année suivante ; & , pour que le monde ne crût pas que ç'avoit été par crainte ou par fraude, qu'il avoit discontinué son voiage au* Levant, *il publia partout qu'il y passeroit au printems prochain dans le mois de Mai. Mais, come il avoit la réputation d'être double, ses promesses étoient une Monoie, qui n'avoit cours que parmi les bones gens. Quoi qu'il en soit, l'excomunication, lancée par le* Pape *& sa querèle avec l'*Empereur *ouvrirent la porte à des désordres & des scandales innombrables, qui boulever-sérent, pendant longtems,*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Este, *lequel* Frédéric II *avoit envoïé dans ce païs, come ôtage, y mourut. Le* Pape Innocent IV, *dans une Lètre qu'il écrivit au mois de Juin de cète année à son* Légat le Cardinal Pierre, *pour qu'il persuadât à* Manfred *de se soumètre & de céder le* Roïaume *à l'*Eglise Romaine, *lui recomande la délivrance de ce* Prince Renaud. *Quelques* Historiens *avancent que* Manfred, *soit par une injuste politique, soit par ordre du* Roi Conrad, *s'en débarassa par le poison. Mais qui peut s'assurer de la vérité dans des tems, où l'on répandoit tant de faux bruits, & de calomnies ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il resta de* Renaud *un Fils encore enfant, auquel on dona le nom d'*Obizzon. *Les tristes circonstances du tems aiant privé le* Marquis Azzon VII *de son Fils, il se fit aporter son Petit-fils à* Ferrare ; *&, retrouvant en lui les manières & l'esprit de son Fils, il le déclara son héritier. Nous le verrons dans la suite* Seigneur de Ferrare *& d'autres Villes. Dans ce même tems,* Eccelin de Romano *continuoit plus que jamais d'exercer sa fureur sur les* Padouans. *Ses cruautés sont racontées en détail par* Rolandino, *témoin oculaire. Le 7 de Janvier de cète année, le* Peuple de Florence, *aiant apris la mort de* Frédéric II, *fit, à la faveur d'un tumulte qu'il excita, rentrer dans la Ville la* Faction Guelfe, *qu'on en avoit banie, & lui fit faire la paix avec la* Faction Ghibelline : *mais cète dernière fut bientôt après forcée de sortir de* Florence. *Au mois de Juillet, les* Florentins *marchèrent en armes contre* Pistoie, *où*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Principauté de Capoue *avec le reste qui leur est adjacent*, *dans la même forme que ses prédécesseurs* Papes, *les avoient accordés aux* Princes, *qui l'avoient précédé. Mais ce* Pontife *très intelligent*, *faisant attention que le* Privilège *de concession*, *d'abord accordé par* Adrien (IV) & *depuis renouvelé par* Clément(III), *sur quatre Chefs*, *savoir*, *les* Elections, *les* Légations, *les* Apellations & *les* Conciles, *étoit contraire*, *non seulement à la* Dignité Apostolique: *mais encore à la* Liberté de l'Eglise, *il fit dire à* l'Impératrice, « *Qu'elle » eût à renoncer absolu» ment à ces 4 Chefs*, *par» cequ'il ne les accorde» roit en aucune manière* ».

Suspendons un peu cète narration pour quelques remarques nécessaires. Il s'agit ici de ce que l'on apelle la *Monarchie de Sicile*. 1°. L'Auteur donne aux *Droits* compris sous ce nom, lesquels ne paroissent singuliers, que parceque les autres *Souverains* ont négligé de les conserver, la Dénomination de *Privilège de Concession* (*Privilegium Concessionis*). Or nous avons vu dans le III°. Vol. à l'*Art.* de *Roger*, *Comte de Sicile*, que la *Bulle* d'*Urbain II*, Titre primordial de ce *Privilège*, étoit, non une *Grace* acordée par *Urbain* à *Roger*: mais un véritable *Contrat sinallagmatique*, un *Contrat*, *Do ut des*, *Facio ut facias*, lequel, par sa nature, obligeoit de tèle sorte les 2 *Parties contractantes*, qu'il ne pouvoit être annulé, réformé, restraint, étendu, &c. que de leur consentement mutuel, ou de celui de leurs *Aians cause*. L'Auteur donc, en travestissant ce *Contrat* sous le masque de *Privilège de Concession*, fait voir qu'il

dajoz, y batit les *Chretiens*, dont presque toute l'*Infanterie* fut taillée en pièces, & la *Cavalerie*, qui n'étoit pas nombreuse, dut son salut à la vitesse de ses chevaux; & recouvra tout le butin & les Prisoniers, qu'ils avoient faits. En 1133, *Alfonse VIII*; averti par *Zafadola*, que *Texéfin* marchoit pour essaïer de prendre *Tolède*, vint promtement, avec toutes ses Troupes, au secours de cète Ville, dont il trouva les environs inondés de *Mahométans*. Son arivée les fit retirer; & *Texéfin* rentra promtement en *Andalousie*, où le *Roi*, s'étant joint les Troupes du *Comte Roderie*, ala porter ses armes. Il dévasta la plaine de *Cordoue*; traita de même le *Territoire de Séville*; poussa ses ravages jusqu'à *Cadix*; &, retournant ensuite vers *Séville*, rencontra *Texéfin*, qui s'avançoit en ordre de bataille pour le combatre. Il comença lui-même le combat; & chargea si vigoureusement les Ennemis, qu'il les mit en fuite & les força de s'enfermer dans *Séville*. Les principaux *Mahométans* des Quartiers, où le *Roi* n'avoit point encore fait le ravage, se donèrent à lui par l'entremise de *Zafadola*. Ce fut ce qui termina la campagne. En 1136, le *Comte Roderic Fernandez*, alors *Gouverneur de Tolède*, conformément à ce que les *Etats de Léon* avoient arété, rassembla toutes les Troupes de son Gouvernement & de l'*Estramadure*, pour faire une incursion sur les Terres des Infidèles. *Texéfin*, à la tête d'un gros Corps de *Cavalerie* & d'*Infanterie* de ses *Alcaïdes* rassemblés, & d'autres venues d'*Afrique*, marcha promtement à la poursuite du *Comte*

ils massacrèrent sans distinction de sexe ou d'age, non seulement ceux qui, dans diférentes Places, habitoient parmi les *Chretiens*: mais aussi ceux qui demeuroient séparément à la Campagne dans les Biens, qui leur apartenoient. Il en périt tant de cète Nation, qu'il seroit dificile d'en fixer le nombre. Un petit nombre qui s'enfuirent, ou que la Fortune favorisa sous des habits de Chretiens, se réfugièrent dans les Places les plus sures, que les *Sarasins* eussent dans le Sud de l'Ile; & jusqu'à présent ils ont tant d'horreur pour la Nation des *Lombards*, que, non seulement ils refusent d'habiter dans les mêmes Cantons: mais même ils évitent d'en aprocher. *Roger Sclave* fatiguoit, par des courses fréquentes, les *Territoires de Siracuse* & *de Catane*, dont il étoit voisin; & sa valeur & sa hardiesse avoient imprimé tant de terreur aux Peuples des environs, que les *Conêtables du Roi* ne pouvoient soutenir ses brusques ataques; & que, les combatant sans cesse avec des forces inférieures, il remportoit toujours la victoire. La *Cour* en fut alarmée de nouveau. Le *Comte Silvestre* ne croïoit pas que tout cela se fit sans l'aveu de *Bonello*, qui lui paroissoit d'autant plus à craindre, qu'il s'atachoit plus assidument à la *Cour*; parcequ'il est aisé de se garder des Ennemis découverts; & qu'il est dificile de se précautioner (ce qui ne se peut pas faire sans danger) contre la haine de ceux que l'on croit ses Amis. Come ce *Comte* étoit naturèlement timide, il s'imagina que *Bonello* lui tendroit d'abord à lui-même des embûches, par

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
de signer un Traité de paix, qu'il avoit fait dresser, par lequel il étoit dit, « Que ces 2 » Républiques posséderoient chacune la moitié de la Sardaigne; » que le Château de » Viareggio seroit détruit; & que les Pisans ne contreferoient » point la Monoie de » Lucque ». L'Archevêque de Maience, avec des Troupes de Faënze & de Forli, comandées par le Comte *Gui Guerra*, d'Imola, de Rimini, & de Toscane, assiège San-Cassano, que 300 Cavaliers de Bologne défendoient. Les Bolonois acourent au secours avec environ 4 mille Homes, tant de leurs Troupes, que de celles des autres Villes confédérées: mais ils arivent trop tard. La Garnison, ne pouvant plus tenir, avoit mis le feu à la Place; &, se faisant jour à travers les Ennemis, s'étoit sauvée à Bologne. L'Archevêque s'empare aussi du Château de Médicina, ravage tout le Territoire de Bologne, & bat l'Armée des Bolonois auprès du Château de Britti. Une Flote d'environ 150 Voiles, dit-on, & de 250 Bâtimens de	*toute l'Italie.* Année 1228, p. 192. *L'Empereur étoit dans une grande colère à cause de l'excomunication faud: oïée contre lui par le* Pape, *qui la confirma le* Jeudi Saint *de cète année, en y ajoutant qu'il délioit de leur serment de fidélité tous les* Sujets de l'Empereur, *& principalement ceux de* Pouille *& de* Sicile. Frédéric *chercha donc à se vanger, & gagna secrètement plusieurs* Nobles Romains, *spécialement les* Frangipani, *pour qu'ils prissent son parti contre le* Pape, *avec qui les* Romains *avoient alors des dé» lés à l'ocasion de* Viterbe. *La Conjuration éclata la troisième fête de Pâque; & le* Peuple *soulevé comit tant de désordres & fit tant d'insolences, que le* Pape *fut obligé d'abandoner* Rome, *pour aler à* Riéti, *d'où, sur l'avis qu'il eut que* Frédéric *exigeoit des* Ecclésiastiques *qu'ils donâssent de l'argent pour le passage à la* Terre Sainte, *il leur défendit, par ses Lètres, de paier un seul sou. Il passa depuis à* Spolète. *Ensuite il ala fixer sa résidence à* Pérouse. *Cète année, l'*Impératrice Iolande *acoucha, dans la Ville* d'Andrie, *d'un Fils, qui fut nomé* Conrad: *mais elle mourut en couches, pleurée de tout le monde. Au mois d'Avril,* Frédéric, *aiant assemblé les* Prélats *& les* Barons *du* Roiaume *à* Baroli, *leur déclara qu'il étoit résolu de passer à la* Terre-Sainte; *& fit une espèce de Testament, dans lequel il déclaroit son héritier & successeur,* Henri, *son fils aîné; &, s'il venait à manquer,* Conrad, *son second*	*les* Ghibellins *avoient alors le Gouvernement en main. Les* Habitans *de cète Ville, en étant venus aux mains avec eux près de* Monte-Robelino, *furent défaits. Les mêmes* Florentins *eurent aussi guerre avec les* Siénois, *parceque'ils avoient reçu leurs* Banis, *& parceque ils étoient Alliés des Villes de* Pise *& de* Pistoie. *Nous lisons dans la* Chronique de Reggio *que les* Tortonois *furent mis en déroute par les* Alexandrins *& les* Milanois, *de manière que la plus grande partie d'entre eux furent faits prisoniers.* Année 1252, p. 301. *Nous savons certainement que, le 4 de Décembre de l'année précèdente, le* Roi Conrad *partit de* Vérone; *& qu'aiant pris son chemin par* Vicenze *&* Padoue, *il s'embarqua, par le secours* d'Eccelin, *& passa à* Porto-Naone, *comtant pouvoir, en peu de jours, se rendre par mer dans la* Pouille, *en intention de tenir un* Parlement général *à* Foggia *pour les fêtes de* Naël. *On ne voit pas bien clairement en quel tems il y ariva.* Nicolas de Jamsilla *dit, sans spécifier le jour, qu'il débarqua, cète année, à* Siponto. *C'est ce qu'on lit aussi dans la* Chronique de la Cava. *Certainement ce qu'on voit dans le* Journal de Mathieu Spinelli, *ne peut pas être, savoir que,* le 26 d'Août 1251, le *Roi Conrad* vint avec l'Armée (*Navale*) des *Vénitiens*, & débarqua à *Pescara* & au *Mont de Sant'-Angelo*. Conrad, *dans ce tems-là, n'étoit pas encore en* Lombardie. *Le* Continuateur de Caffaro *dit que ce Prince ne se servit point des Vaisseaux des* Vénitiens: *mais que traversant* la Marche (de Vérone),

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
n'en parle que d'après ce que la *Cour de Rome* en disoit de son tems; & fournit de la mauvaise-foi de cète *Cour* une preuve qui n'est pas équivoque. 2°. Est-ce par ignorance que l'*Historien* done *Adrien IV* pour Auteur de ce qu'il apelle un *Privilège de Concession*. La *Bulle* d'*Urbain II* avoit été confirmée par *Luce II. Adrien*, dans son Acomodement avec le *Roi Guillaume I*, confirma ce que 2 autres *Papes* avoient fait; ce qui fut encore confirmé depuis par *Clément III*. 3°. *Innocent III* étoit un des plus profonds & des plus éclairés *Canonistes* qui furent jamais; ce qu'il ne pouvoit pas être sans avoir une conoissance plus que médiocre du *Droit Civil*. Se persuadera-t-on bien facilement qu'il crût de bone-foi que la *Bulle* d'*Urbain II*, fût une pure *Grace* de sa nature, & pût être révoquée par ses Successeurs, come dérogatoire à l'*Autorité Pontificale*. Elle dérogeoit sans doute à certaines prétentions des *Papes*, dont il semble qu'il faut raporter l'origine au *Pontificat* de *S. Léon*: mais de la Prétention au Droit, il y a si loin, qu'assurément *Innocent III* n'en pouvoit pas ignorer la distance. Que croire de la démarche hazardée de ce *Pape*? Est ce lui chercher querèle que de l'acuser d'avoir été dès sa jeunesse imbu de la prétendue *Monarchie universèle de l'Evêque de Rome, imaginée par la Tête échauffée de Gregoire VII*? C'est au contraire lui rendre justice. C'est ce que toute sa conduite nous aprend évidemment; & l'on trouve presque partout, dans ses *Lètres*, les dangereux principes de ce *Sistême*, dont on a déja vu, dans cet Ouvra-	*Roderic*, & l'ateignit près d'*Almone*, que *Ferreras* croit *Sainte-Marie-du-Mont* au couchant du *Port de Lapiehe*. Come il se disposoit à l'ataque, le *Comte* le prévint, & mit en déroute son Armée. *Texéfin* s'enfuit avec les débris, le mieux qu'il lui fut possible; & le *Comte* regagna *Tolède*, chargé de butin. Come les *Mahométans*, qui tenoient le Chateau d'*Oreja*, faisoient très souvent des courses dans les environs de *Tolède*, *Gocelin de Ribas*, Seigneur très riche, de qui le Château de son nom étoit situé sur la rivière de *Jarama*, demanda la permission, en 1137, au *Roi Alfonse VIII*, de rebatir le Chateau d'*Azeca*. Les *Mahométans* se présentèrent plusieurs fois pour en empêcher la reconstruction; & furent toujours repoussés avec perte par les Troupes, qui soûtenoient les Ouvriers. Furieux de tant d'échecs, ils firent venir à leur secours *Farax*, *Gouverneur de Calatrava*, qui les joignit, avec un Corps de Troupes, dans le dessein de détruire ce que les Ouvriers avoient fait. *Gocelin*, aiant rassemblé de bones Troupes, le batit. En 1138, le Chateau fut achevé; & *Gocelin*, l'aiant pourvu de vivres & de munitions, chargea ses Fils & ses Gendres de le garder avec une forte Garnison; ce qui servit à mètre *Tolède* & son Territoire à l'abri des entreprises des *Mahométans*. En 1138, *Alfonse VIII*, aiant réuni les *Troupes de Tolède, de Léon & de Castille*, ala faire le dégât dans l'*Andalousie* aux environs de *Baëza*, d'*Uzeda*, d'*Andujar* & de *Jaen*. Un Corps de *Troupes de l'Estrémadure* se détacha, sans sa permission, de son Armée,	cequ'en acourant au secours du *Roi*, il avoit mis obstacle aux desseins de *Bonello*, desquels il paroissoit encore empêcher l'exécution. Le *Roi* donc aiant ordoné que l'on paiat les Soldats, en intention de marcher avec son Armée contre *Roger Sclave* & ses Complices, le *Comte* lui conseilla « de » comencer par faire em- » prisoner *Bonello*, par- » ce que le mener avec » lui, ce seroit se livrer » lui-même & son Armée » aux Ennemis, & s'ex- » poser à ne pouvoir pas » revenir surement au » Palais». Il ajouta, « Qu'- » il ne faloit pas être » scrupuleux sur l'obser- » vation du serment, lors- » qu'on ne pouvoit pas » l'observer sans risquer » de perdre la vie; & » qu'on obtenoit aisément » le pardon de ce que la » crainte de la mort a- » voit exigé ». Le *Roi*, très content de ce qu'on l'avertissoit de faire ce qu'il avoit lui-même projeté, loua le conseil du *Comte*, en disant « Que » c'étoit depuis longtems » son avis ». Il savoit qu'on ne pouvoit pas arêter *Bonello* hors du *Palais*; qu'il n'y avoit persone assés téméraire pour entreprendre de persuader au *Peuple* qu'il le trouvât bon; que ce ne seroit pas même sans danger qu'on l'arêteroit dans le *Palais*, & que sa prise mètroit nécessairement le trouble dans toute la Ville: mais qu'au reste, c'étoit la coûtume de ces sortes de tumultes populaires, quand une fois la chose étoit faite, de tomber d'eux-même, pour ainsi dire, en défaillance; & qu'il n'étoit pas dificile de les calmer. Son avis fut donc de n'avoir aucun égard au soûlevement du *Peuple*, & de hater l'exécution de

Tome V. A a

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
transport pour la Cavalerie, envoïée en Egipte, par *Guillaume II*, Roi de Sicile, ravage les environs d'Alexandrie; & revient sans avoir rien fait de plus considérable. 1176. FRÉDÉRIC, aiant été recevoir, dans les environs de Come & de Bellinzona, les Troupes qui lui venoient d'Allemagne, marche vers Pavie pour se joindre à celles de cète Ville & du Montferrat. Les Milanois, qui s'étoient aperçus de sa mauvaise foi dans la Négociation, avoient l'œil ouvert sur toutes ses démarches; & les Troupes de Brescia, de Lodi, de Plaisance, de Novare, & de Verceil, les aiant joints au rendés-vous, ils se mètent en marche au moment que *Frédéric* quitoit les environs de Come; & vont camper entre le Tésin & Legnano. Le Samedi 29 de Mai, jour à jamais mémorable dans les Fastes de l'Italie, ils envoient à la découverte 700 Cavaliers, qui rencontrent un Corps de Cavalerie Allemande qu'ils chargent. L'Empereur survenant avec toute son Armée, ils se retirent vers leur Camp. Les Confédérés étoient ran-	*fils. Ensuite, au comencement d'Août, il se rendit* à Brinde, *où sa Flote étoit rassemblée; & s'étant embarqué: mais non dans un état convenable son rang, & tel qu'il l'avoit promis, il ala débarquer* à Acre. *Il y avoit envoïé, l'année précédente, Richard, son Maréchal, avec 500 chevaux; & fait porter par* l'Archevêque de Palerme *des Lètres au* Soudan; *& le* Soudan *lui avoit envoïé plusieurs Chameaux, un Eléphant, & d'autres présens de grand prix. Ce n'est pas sans étonement de la part des Lecteurs, qu'ils voient dans les* Annales de Rinaldi, *que le Pape envoïa des* Députés *à l'Empereur pour le faire changer de résolution: mais que ce Prince, plus obstiné que jamais, continua de mal faire, & persista constamment dans sa désobéissance. Ensorte qu'on lui fit d'abord un crime de n'avoir pas fait le voïage d'outre-mer, & qu'on lui fit ensuite un autre crime de faire ce voïage.* Frédéric *prétendoit que, sa maladie aiant été véritable, & non suposée, l'excomunication étoit par conséquent injuste. Ce fut pour cète raison, qu'il méprisa les exhortations du Pape; & que, sans vouloir demander l'absolution, il se mit en devoir d'acomplir son vœu. Il est donc certain, qu'il passa, cète année, à la* Terre-Sainte, *& qu'il y passa sans avoir obtenu la levée des Censures. Il laissa* Gouverneur-Général *de son* Roïaume Renaud, Duc de Spolète, *auquel il avoit beaucoup de confiance.* P. 193. *Nous aprenons des* Anciènes Annales de Modène *que, les* Seigneurs	il vint du côté de l'*Istrie* & de l'*Esclavonie*, où 16 Galères du *Roïaume*, qu'on avoit exprès tenu prêtes, se chargèrent du *Roi* & de toute sa suite, & le passèrent en *Pouille*. Conrad, *y étant arivé, reçut les homages & le serment de fidélité des* Barons; *& fit en particulier un bon acueil à son frère* Manfred, Prince de Tarente, *en louant sa conduite, & prenant de lui toutes les informations nécessaires sur l'état présent des Afaires. Ensuite, aiant, ou montrant qu'il avoit envie de se remètre promtement bien avec le* Pape Innocent IV, *qui l'avoit excomunié cidevant avec tous ses Adhérans, il envoïa pour* Ambassadeurs *auprès de lui* Barthelmi, Marquis d'Hoembourg, Allemand, l'Archevêque de Trani, *&* Guillaume d'Ocra, *son* Chancelier *qu'il chargea d'en obtenir* l'Investiture du Roïaume de Sicile & de Pouille, *& la* Succession à l'Empire, *en assurant qu'il étoit prêt à faire ce que le* Pape *ordoneroit. Ils furent reçus avec politesse: mais leurs manéges ne produisirent rien, parceque le* Pape *s'en tint constamment à prétendre que, par les crimes de* Frédéric, *son père, le* Roïaume *étoit dévolu à* l'Eglise Romaine. Conrad, *irrité de cète prétention, ne garda plus aucune mesure; & ne songea qu'à soumètre ceux qui s'étoient révoltés, en arborant les étendarts du* Pape. *Ses Troupes, renforcées des* Sarasins de Sicile & de Nocera, *tombèrent sur les* Comtes d'Aquin, *& les dépouillèrent de toutes leurs Terres, en prenant & saccageant* Arpino, Sozza, Aquino, Sora, San-Germano, *qui s'étoient donés tout d'abord au* Pape. *Aux environs de la Saint-Mar-*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

ge, tanr de funestes conséquences : mais il les déguise quelquefois avec assés d'adresse, pour qu'on ne puisse les reconoitre qu'avec une certaine atention. Revenons à la suite de ce que son *Histoire* dit.

L'Impératrice tâcha, par ses présens, d'engager Innocent *à changer de résolution. Elle ne put y réussir; ce qui lui fit envoier au* Pape *une Ambassade plus solemnèle, composée* d'Anselme, Archevêque de Naple, *d'*Aimeri, Archidiacre de Siracuse, *du* Justicier Thomas, *& du* Juge Nicolas; *lesquels, après une longue négociation, n'obtinrent qu'à condition du Cens, du Serment de fidélité, & de l'Homage acoutumés, que le* Privilége deConcession *fût renouvellé : mais les Articles en question en étant tout-à-fait écartés* (remotis). Je traduis, ici ce terme come j'ai déja fait silleurs, en lui laissant ce qu'il a d'équivoque). *Mais l'Impératrice, prévenue par une promte mort, ne reçut pas ce* Privilége. Ce *Privilége* fut donc acordé, les 4 chefs absolument écartés; c'est à dire qu'il fut essentièlement altéré par *Innocent III* seul, sans le concours de l'autre *Partie contractante*. En cela ce Pape, abusant de son autorité spirituèle, prévariqua contre la foi des *Contrats Civils* & des *Traités politiques*.

J'allongerois cet Article beaucoup plus que je ne le veux, si je voulois traduire tout ce qu'il y a d'important dans cète *Vie d'Innocent III*. Je me bornerai donc à ce qui regarde les démèlés de ce *Pape* avec notre *Roi Philippe Auguste*, & le Roi de Léon, Alfonse IX.

N. XLVIII. Innocent

passa la rivière, & fit un butin considérable : mais la nuit, qui survint, l'obligea, pour repasser la rivière, d'atendre le jour. Un grand orage s'éleva vers le milieu de la nuit; & la pluie gonfla tèlement cète rivière, qu'elle ne fut plus guéable le matin. Ce Corps de Troupes, ataqué par les *Mahométans* sur les 9 heures, fut massacré tout entier, à la réserve, dit-on, d'un seul Home, qui traversa la rivière à la nage. *Alfonse* se retira : mais, quand les grandes chaleurs furent passées, il ala faire le siége de *Coria*. Dans sa marche, il rencontra des *Troupes Mahométanes*, qu'il passa toutes au fil de l'épée. Ensuite il comença le siége, qu'il fut obligé de lever, après y avoir perdu le *Comte Roderic Martinez*, excellent Home de guerre, dont il dona les Emplois au *Comte Osorio*, frère de *Roderic*. L'année suivante, il fit comencer, avec le mois d'Avril, le siége du Château d'*Oreja* par les *Comtes Frédéric & Guttiere Fernandez*; & les joignit bientôt après. Les Assiégés demandèrent du secours aux *Alcaïdes de Cordoue, de Séville, & de Valence*. Ils vinrent avec près de 30 mille homes camper peu loin d'*Yepes* & d'*Ocaña* dans l'espérance de faire lever le siége. Ils dressérent même une embuscade, en cas qu'*Alfonse* les voulût ataquer; & firent avertir les Assiégés de sortir aussitôt que les *Chrétiens* se mètroient en marche, de détruire toutes les fortifications du Camp, & de les suivre à *Tolède*, qu'ils avoient dessein d'aler assiéger. *Alfonse*, que ses Espions instruisirent des intentions des *Alcaïdes*, consulta ses Oficiers assemblés, qui fu-

ce qu'on lui proposoit.

Le jour qu'ils avoient pris, on mande à la *Cour Bonello*, que quelqu'un ne manque pas d'instruire de la ruse & du conseil du *Comte*. Mais il s'imaginoit que la crainte du parjure détourneroit le *Roi* de cet excès énorme; &, supose que ce Prince bravat son serment, il ne pensoit pas, qu'il osât quelque chose, qu'il savoit bien devoir augmenter les troubles du *Roïaume*. Ainsi, négligeant les conseils de ses Amis, il se rendit avec assurance au *Palais*. Mais, avant qu'il parvint chés le *Roi*, les Gardes du Chateau l'arêtèrent, & le mirent dans une afreuse prison. Ensuite, toutes les Portes aiant été fermées, on distribua des gens armés sur les murailles, pour repousser la première impétuosité du *Peuple*. Dès que le bruit est répandu de ce qui venoit d'être fait, un *Peuple* nombreux, s'assemblant avec les *Soldats de Bonello*, court au *Palais* par le plus droit chemin, pour en tirer *Bonello* par force, & punir le *Comte Silvestre* come un Traitre. Mais, trouvant de toutes parts les portes fermées, & voiant que tout acces leur est interdit, ils se mètent en devoir de brûler les portes, en faisant auprès de grands amas de bois. Come ils ne peuvent pas même y parvenir, ils courent quelque tems de diférens côtés, sans aucun dessein fixe; &, tout-à-coup, le desespoir de reussir refroidissant la chaleur de leurs Esprits, & la crainte du *Roi* réprimant aussi leur audace, ils changent, au gré de la Fortune qui s'oposoit à leurs desseins; &, suivant le caractère des *Siciliens*, ils aiment mieux se prêter aux circonstan-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.	EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.
gés en bataille avec le Carrocio de Milan. L'Empereur les ataque avec impétuosité : mais il trouve une résistance, qu'il n'atendoit pas. Les Allemans font cependant de si grands éforts, qu'ils mètent en fuite les Troupes de Brescia, qu'ils s'obstinent à poursuivre. *Frédéric*, qui n'avoit plus autour de lui que la moindre partie de ses Troupes, s'éforce en vain de rompre le gros des Confédérés, rassemblés à la garde du *Carrocio*. Le combat devient plus opiniâtre & plus sanglant. L'Empereur, repoussé, rompu, fait des prodiges de valeur. Son cheval, tué sous lui, le renverse. Il se dégage, disparoît, & laisse les siens à la merci des Ennemis. Une partie est taillée en pièces. Beaucoup se noient dans le Tésin. Un plus grand nombre sont pris & conduits dans les prisons de Milan. Le Camp des Vaincus reste aux Vainqueurs. Ils y trouvent une grande quantité de chevaux, tout le bagage de l'Armée, beaucoup de meubles précieux, & tout l'argent rassemblé par l'Empereur pour cète Campagne. Ce Prince s'étoit retiré si brusque-	de Popplito *s'étant révoltés, le* Duc Renaud *rassembla ses Troupes, marcha contre eux, & les dépouilla de toutes leurs Terres. Ensuite, soit qu'il eut découvert que la* Cour de Rome *tenoit la main à ces révoltes, ou qu'elle se disposoit à s'emparer de la* Pouille, *soit qu'il fut conduit par sa malignité propre, ou par des ordres secrets de* Frédéric, *qui pourtant soûtint depuis qu'il n'avoit point doné de pareils ordres (Dieu sait s'il le soûtenoit avec vérité); le* Duc Renaud *se jeta sur la* Marche d'Ancone *pendant que* Berthold, *son frère, faisoit une irruption dans le* Territoire de Norcia. *Le* Pape Gregoire IX, *en étant averti, lança l'excomunication contre* Renaud; *& voïant que, loin de s'abstenir de faire des progrès dans la* Marche, *ce* Duc *avoit porté ses armes jusqu'à* Macerata, *il résolut de prendre en main les armes temporelles, & de repousser la force par la force. Il envoïa done contre* Renaud, Jean, Roi de Jérusalem, *& le* Cardinal de la Colonna, *avec une bone armée de* Cavalerie *& d'*Infanterie. *Come elle ne suffisoit pas pour le faire retirer des* Etats de l'Eglise; *il en mit une autre sur pied sous les ordres de* Roger de l'Aigle *& de* Thomas de Celano, *que* Frédéric *avoit banis. Son intention étoit de porter la guerre dans le cœur du* Roïaume. *Il envoia demander aussi des* Soldats *aux* Milanois, *ainsi qu'aux autres* Villes de Lombardie; *& l'on aprend de* Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 26,	tin, *l'Armée marcha vers* Capoue: *mais cète Ville se rendit sans faire de résistance, & par là sauva la vie à bien des gens. Il ne restoit plus que les* Napolitains *qui refusâssent l'obéissance.* Conrad *indigné comença le siége de leur Ville, le* 1 *de Décembre, come on le voit dans le* Journal *de* Mathieu Spinelli, *dans lequel cependant les années sont dérangées. Il dit* 1251, *au lieu de* 1252. *On lit dans la* Chronique de la Cava *que le Siége de* Naple *comença le* 18 *de Juin de l'année suivante. C'est ce qui ne peut pas subsister. L'Auteur avoit sans doute écrit* Janvier, *au lieu de* Juin. *Ce Siége dura plusieurs mois. Mais dans ce tems-là le* Roi Conrad *se refroidit beaucoup à l'égard de son frère* Manfred; *& le prit même en haine, soit qu'en le voïant si sage & si fort aimé du* Peuple, *il en conçût quelques soupçons; soit que ce jeune Prince eût été desservi par ses Ennemis, parmi lesquels celui qui se distinguoit le plus, étoit* Mathieu Ruffo, *natif de* Tropéa, *Ville de* Calabre, *lequel, par son habileté, s'étoit élevé, sous l'*Empereur Frédéric II, *d'une fortune très basse aux premières charges de la Cour, & que ce Prince avoit fait* Gouverneur *de son fils* Henri, *né d'*Isabelle d'Angleterre, *& Vicegouverneur de* Sicile. *Ce Ministre étoit ouvertement ennemi de* Manfred: *mais celui-ci fut voguer prudemment entre tant d'écueils. Il remit adroitement à* Conrad *les* Comtés de Gravina, de Tricarico, *& de* Montescaglioso; *& bien que le* Roi *restraignît beaucoup la* Juridiction *de la* Principauté de Tarente,

PAPES.

envoia Légat en France Pierre, Diacre-Cardinal, *qu'il fit ensuite* Prêtre *du Titre de* Saint-Marcel; *& le chargea de trois choses; d'exhorter & d'engager les* Peuples *à secourir la* Terre-Sainte; *de négocier & de conclure paix, ou trève entre les* Rois de France *&* d'Angleterre; *enfin d'avertir & de forcer, s'il en étoit besoin, le* Roi de France *de se séparer de sa nouvèle Femme, & de reprendre celle qui l'étoit véritablement, & qu'il avoit injustement renvoiée.* Pierre *s'aquita si bien de la première Comission, que, par la faveur de la grace du Ciel, une multitude infinie de* Gens de cheval *& de* Gens de pied, *touchés de ses exhortations, prirent la* Croix *pour le service du* Crucifié, *& que des* Evêques, *des* Abbés, *& des* Clercs *en grand nombre, résolurent de faire le pèlerinage avec ces* Croisés; *les principaux étoient* Thibaud, Comte de Troie, Louis, Comte de Blois, Baudouin, Comte de Flandre *&* de Hainaut, *le* Comte de Saint-Pol, *les* Evêques de Soissons *&* de Troie, *& quelques autres* Abbés de l'Ordre de Citeaux. *A l'égard du second article, le* Légat *fit tant, que le* Roi de France, *lui dona sa parole, en lui touchant la main, qu'il feroit, ainsi qu'il l'ordoneroit, paix, ou trève avec le* Roi d'Angleterre. *Mais* Richard, Roi d'Angleterre, *se montrant dificile, le* Légat *le menaça de la sévérité de l'*Eglise; *ce qui lui fit suivre un meilleur conseil, & consentir à ce qu'on lui demandoit; ensuite que le* Légat *conclut entre les* 2 Rois *une trève de* 5 *ans; & fit raser quelques Châteaux, que l'un des* 2 *avoit alors fortifiés contre l'autre.*

PRINCES contemporains.

rent d'avis de continuer le siège, en atendant que les Ennemis les vinssent ataquer; &, s'ils le vouloient, de les laisser aler former le siège de *Tolède*, qui leur paroissoit n'avoir rien à craindre. Les *Alcaides*, après s'être morfondus quelque tems dans leur Camp, en atendant qu'*Alfonse* fît quelque mouvement, décampèrent, & marchèrent à *Tolède*. En chemin, ils emportèrent d'assaut un petit Fort, voisin du Château de *Saint-Servant*, qu'ils insultèrent ensuite: mais ils furent vigoureusement repoussés par la Garnison. Un gros Détachement n'aïant pas mieux réussi dans une tentative sur le Chateau d'*Azéca*, toute l'Armée se présenta devant *Tolède*. La *Reine Bérengère* y étoit; &, dès qu'elle les vit paroitre, elle envoia dire aux *Alcaïdes*, « Que, s'ils » avoient du courage & » de l'honeur, ils devoient, » au lieu d'ataquer une » Femme, marcher au » Château d'*Oréja*, où le » *Roi* les atendoit en dis» position de les bien re» cevoir; Que ce qu'ils fai» soient alors ne pouvoit » que déshonorer des *O*» *ficiers généraux*, qui, » come eux, n'étoient pas » moins distingués par » leur bravoure, que par » leur haute naissance ». Ce message, qui n'auroit du faire aucune impression sur des Guerriers gens de bon sens, agit puissamment sur des *Têtes Africaines*, qui se piquoient de galanterie pour les Dames. Les *Alcaïdes* envoièrent faire des excuses à la *Reine*; & la firent prier « de vouloir bien se mon» trer à leurs ieux de » quelque endroit de son » Palais, afin qu'ils eus» sent l'honeur de la sa» luer, quoique de loin ».

SAVANS & ILLUSTRES.

ces, qu'à leurs engagemens; & se donent autant de soins pour ne point paroître avoir cultivé l'amitié de *Bonello*, qu'ils en avoient pris auparavant à s'insinuer dans ses bones graces. Parmi tant d'Amis, qui disparoissoient avec la Fortune, un seul, ne craignant pas d'embrasser le parti de la Vertu, osa bien faire l'expérience de la facilité, qu'un Esprit, qui méprise le danger, a de s'elever à mériter une gloire durable. *Ive*, l'un des Homes d'armes de *Bonello*, rencontre le *Chambélan Adénulf*, qui revenoit de la *Cour*; &, devenant furieux par le souvenir des preuves, qu'il avoit donées publiquement de sa haine pour *Bonello*, fond hardiment sur lui; lève le sabre; &, comtant sur la vitesse de son cheval, le poursuit & lui plonge son sabre dans la cervèle. Ensuite, traversant la Ville, il s'échape sans que persone l'en empêche: mais, déja loin de *Palerme*, il est arêté par des *Soldats du Roi*, qui le ramènent à la Ville, où la *Cour* lui fait couper la main droite. Ensuite, on arache les ieux, & l'on coupe les nerfs au dessus du talon à *Bonello*, que l'on soustrait entièrement à l'aspect du Soleil, & que l'on précipite dans un horrible cachot, pour y rester perpétuèlement envelopé de ses propres ténèbres, & de celles du lieu. *Mathieu de Sainte-Lucie*, son cousin, & *Jean Romano*, son *Senèchal*, privés aussi de la vue, sont enfermés dans des prisons diférentes.

Tous les obstacles étant ainsi levés; le *Roi* marche promtement contre *Roger Selave*; & d'abord renverse & détruit entièrement *Placia*, très

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
ment, qu'on le croit tué sur le champ de bataille; qu'on le cherche parmi les Morts; & que l'Impératrice, restée à Come, en prend le deuil. Ce n'est que plusieurs jours après cète Action, qu'il reparoît inopinément. Alors, sans Troupes & sans argent, il envoie *Christian*, Archevèque de Maience, *Guillaume*, Archevêque de Magdebourg, & *Pierre*, Evèque de Worms, en qualité de Plénipotentiaires, pour traiter de la paix avec *Alexandre III*. Ce Pape n'y veut entendre qu'à condition que le Roi de Sicile & l'Empereur Greç y ferent compromis. Après 15 jours de conférentes secrètes, on convient de ce qui concernoit l'Eglise Romaine: mais on ne peut convenir de rien à l'égard des Lombards confédérés; & l'on s'acorde uniquement à trouver bon que le Pape aille en Lombardie pour doner plus de chaleur aux Négociations. Les Crémonois & les Tortonois, croïant trouver plus d'avantages à traiter seuls, se hatent de faire en particulier la paix avec l'Empereur. Le Pape & les autres Confédérés désa-	*que les* Milanois *envoièrent au* Pape 100 Cavaliers, *& les* Plaisantins 50. On ne fait pas ce que d'autres *Villes* fournirent. Ce que j'aurois pu mètre ici pour les années suivantes jusques & compris 1133, se trouve à l'Art. de *Fréderic* aux *Rois de Sicile*, & dans mon Texte. Année 1134, p. 218. *Les* Romains, alarmés des horribles ravages que le débordement du *Tibre* avoit faits, au mois de Février 1130 dans la Ville, & des suites funestes qu'il avoit eues, s'étoient reconciliés avec le *Pape*, qui s'étoit tenu jusqu'alors à *Pérouse*, & qui revint à *Rome* à la fin du même mois de Février. Depuis ils ne cessèrent de se conduire, à son égard, aussi mal qu'ils avoient fait auparavant. En 1134, *le* Sénat *& le* Peuple Romain *vexèrent extrêmement* Gregoire IX. *Ils étendoient leur autorité de jour en jour au préjudice de la sienne. Ils usurpoient les* Droits Temporels; *& les* Spirituels *n'étoient pas à l'abri de leurs ateintes, puisqu'ils imposoient des* corvées *aux* Ecclésiastiques, *& qu'ils les traînoient à leurs Tribunaux. Le* Pape *fut obligé de sortir encore de* Rome, *& de se retirer à* Riéti; *ce qui fut cause que les* Romains, *de plus en plus enorgueillis, envoièrent quelques-uns de leurs* Nobles *dans la partie de la* Toscane *sujète à l'Eglise, & dans la* Sabine *pour recevoir le* serment *de fidélité de ces* Peuples, *& les forcer à leur paier les tributs. Tous ces désordres*	*qui lui restoit seule, & qu'il banit du* Roïaume, Fréderic & Galvano Lancia, & Boniface d'Anglone, *Parens maternels de* Manfred, *il n'en témoigna nulle espèce de ressentiment, & continua, montrant un air satisfait, de servir fidèlement le* Roi, *son frère, dans toutes ses entreprises. Cependant la crainte de* Fréderic, *qui retenoit unis les* Citoïens *de la plupart des* Villes de Lombardie *étant cessée, & ces Villes jouïssant d'une trop grande liberté; la Discorde comença de s'y montrer. Ce fut surtout à* Milan, *qu'il s'éleva des quèreles & des dissentions entre le* Peuple *& la* Noblesse. *Le 6 d'Avril, Samedi de la Semaine de Pâque,* Pierre de Vérone, Dominicain, Inquisiteur, & Religieux *de sainte vie, fut assassiné dans le voisinage de* Barlassina *par un Emissaire des* Hérétiques, *& canonisé, come* Martir, *l'année suivante, par* Innocent IV. *Le* Meurtrier, *pris & remis entre les mains de* Pierre Avvocato, *de* Come, *alors* Podestà de Milan; *eut, 10 jours après, la liberté de s'enfuir. Ce fut la cause d'un grand tumulte à* Milan. *Le* Podestà *fut mis en prison, son Palais fut pillé; & ce fut avec peine, qu'il obtint la vie. Les* Nobles *proposèrent alors de doner la* Seigneurie de la Ville *à l'*Archevèque Léon de Perego. *Non seulement il y eut opposition de la part des* Populaires: *mais ils formèrent encore une nouvèle prétention, c'est à dire qu'ils voulurent que les* Dignités, *& les* Canonicats *de la* Métropolitaine *se conférâssent indiféremment aux* Nobles *& aux* Populaires. *On eut recours à la*

PAPES.

N.XLIX. *Quant au troisième article, il faut savoir, pour plus grande intelligence, que* Philippe, Roi de France, *aiant perdu sa première Femme* (Isabelle) *fille de* Baudouin, Comte de Hainaut, *nièce de* Philippe, Comte de Flandre, *& mère de* Louis, *son fils unique, il fut arêté par une negociation, entre* Philippe *&* Canut, Roi de Danemarc, *que le premier épouseroit* Ingéburge, *sœur du second.* Etiène, Evêque de Soissons, *l'étant alé chercher avec un cortége roïal, le* Roi *l'atendit avec grande impatience. Lorsque les suretés eurent été donées, qu'il la prendroit & la garderoit pour Femme; son Frère la fit partir, acompagnée de* Pierre, Evêque de Roschild, *& d'une suite convenable. Quand, après être venue par mer, elle fut arivée à* Amiens, *où le* Roi de France *l'atendoit; ce Prince, ne pouvant supporter un plus long délai, l'épousa le même jour; &, le lendemain, aiant assemblé les* Seigneurs Ecclésiastiques *&* Séculiers, *il la fit couroner solemnèlement par* Guillaume, Archevêque de Rheims: *mais, pendant la cérémonie même du couronement, la vue de la Princesse, à l'instigation du Diable, le fit frissoner, trembler, pâlir; & le troubla tèlement, qu'à peine put-il atendre la fin de la Cérémonie comencée. Aussi-tôt on parla de divorce, à cause d'un empêchement de parenté, que quelques-uns répandoient secrètement, en disant que la seconde étoit avec la première au quatrième ou cinquième degré de consanguinité. Mais, quelques-uns assurant que le Divorce ne se pouvoit pas faire, sans qu'il en résultât une note de déshoneur, on diféra quelque tems. Cepen-*

PRINCES contemporains.

Elle leur acorda volontiers leur demande; & se fit voir dans toute la magnificence que la conjoncture put permètre. Ils cessèrent ensuite le decar; & s'en retournèrent, sans oser tenter de secourir *Oréja*, parceque, les Troupes d'*Alfonse* étant beaucoup plus nombreuses que les leurs, ils auroient risqué d'être batus avec une perte considérable. Le Chateau se rendit enfin à composition le 31 d'Octobre, après un siége de 7 mois. En 1140, le *Comte Roderic Fernandez*, Gouverneur de *Tolède*, à la tête des Troupes de son Gouvernement & de l'*Estrémadure*, ala faire le ravage sur les Terres des *Mahométans* de son voisinage; & batit les *Alcaides* de ces cantons, qui, s'étant unis, étoient venus l'ataquer brusquement. L'année suivante, les Troupes du *Roiaume de Tolède* continuant de ravager les païs des environs ocupés par les *Mahométans*, *Aben Azuel, Alcaide de Cordoue*, *Aben-Ceta, Alcaide de Séville*, & d'autres réunirent leurs forces & firent le dégât dans le *Roïaume de Tolède*, en poussant leurs courses jusqu'auprès d'*Escalone*. En s'en retournant, ils s'emparèrent du Chateau de *Mora*, par la négligence du *Gouverneur Muñe Alfonse*, qui se sauva. Come cète Place étoit avantageusement située pour empêcher les courses des *Chretiens*, ils la pourvurent abondamment de munitions, de vivres, & de Défenseurs. *Alfonse VIII*, informé de cète perte, fit aussitôt marcher de ce côté des Troupes avec ordre de bâtir en face de *Mora* une forte Tour, que l'on noma *Piedra-negra* (*Pierre-noire*) dont il dona le Gouvernement à

SAVANS & ILLUSTRES.

belle Ville des *Lombards*, située dans une plaine. Il s'en eleve dans l'Armée une querèle entre les *Chretiens* & les *Sarasins*; & les premiers, se jetant sur les derniers, en massacrent un très grand nombre, sans être retenus par la crainte des menaces du *Roi*, ni par les défenses de les tuer, que leur firent ses *Conétables*, qu'il avoit envoiés au secours des *Sarasins*. Les Ennemis s'étant retirés dans *Buteria* sur le bruit de son arivée, il en va faire le siége. *Roger Sclave* exhorte d'abord les siens en peu de mots à se bien defendre. Il avertit ensuite les Habitans « de n'avoir qu'un » même esprit; de ne pas » suivre, les uns une idée, » les autres une autre; & » de ne pas redouter l'Armée du *Roi*, parceque, » s'ils tiènent ferme d'un » comun acord, durant » quelques jours, la plus » grande partie de la *Sicile* & toute la *Calabre* » suivront leur exemple. » Il leur rapelle ensuite » le grand nombre de » bienfaits, qu'ils avoient » reçus de son Père; & » leur peint avec quèle » tiranie & quèle cruauté » le *Roi* traitoit ses *Sujets* ». Ils lui promètent tous avec autant de fermeté que de hardiesse, « Qu'ils ne refuseront jamais d'obéir à ses ordres; & qu'ils n'alègueront jamais aucune dificulté ni danger pour » se dispenser de les exécuter ». Dans l'Armée du *Roi*, l'ennui ne tarda pas à s'emparer de la plupart des Soldats, qui voïoient que le *Roi* mètroit beaucoup de tems à ce siége; & qui ne comtoient pas que la Ville pût être prise, à moins que le manque de vivres, ce qui ne pouvoit pas ariver de longtems, ne forçât les Habi-

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* FREDERIC I.

prouvent leur conduite, & ne les regardent plus que come des Traîtres.

Les armes de *Frédéric* n'avoient pas été partout également malheureuses. Au mois de Mars, l'Archevêque de Maience avoit fait le siége du Château de Cellé sur les frontières de la Pouille; & plusieurs Comtes de cète Province, acourus pour le faire lever, avoient été batus.

1177. Le Pape devoit se rendre, soit à Ravenne, soit à Bologne, pour achever d'y traiter de la paix : mais il n'avoit pas voulu quiter Agnanie, que l'Empereur n'eût confirmé par serment la validité du sauf-conduit, que les Plénipotentiaires avoient doné pour la sûreté du Pape & de toute sa suite. Ce serment avoit été fait à Modène, en présence de 3 Cardinaux, par *Conrad*, fils du Marquis de Montferrat, au nom de l'Empereur; & tous les Princes de sa Cour avoient fait le même serment. Le 4 de Mars de cète année, *Alexandre III* & toute sa suite s'embarquent, au Port de Vasto dans le Territoire de Siponto, sur 11 Galères de Sicile,

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

eurent vraisemblablement pour origine leur implacable haine contre Viterbe, *qui s'étendit jusqu'au* Pape, *à cause qu'il s'oposoit au dessein qu'ils avoient de subjuguer & de détruire cète Ville. Le* Pape *songea cependant à mètre tout en œuvre pour réprimer l'insolence & la révolte des* Romains. *Il écrivit aux* Princes, *aux* Evêques *dans toute la* Chretienté *pour leur demander des secours d'Homes & d'argent; & rassembla tout ce qu'il put de Troupes. L'*Empereur, *informé de ces mouvemens, vint en* Pouille, *& se rendit à* Riéti, *dans le mois de Mai, pour faire visite au* Pape, *qu'il n'en avoit point averti. Sa visite eut pour objet d'ofrir de servir & de défendre le* Pape, *auquel il présenta* Conrad, *son second fils, qu'il avoit amené.* Gregoire *reçut avec reconoissance les ofres de* Frédéric, *avec lequel il concerta toutes les opérations qu'il faloit faire. L'Auteur de la Vie de ce* Pape *traite de feintes toutes ces avances de l'*Empereur. *Je n'entreprens point de juger du cœur des* Princes, *quoique très persuadé que* Frédéric *étoit double. Je sais seulement qu'il ala, conjointement avec le* Cardinal Rainier, *encourager le* Peuple de Viterbe; *& qu'ensuite, par le conseil du même* Cardinal, *il entreprit le siége du Château de* Rispampano, *qui, bien garni d'Homes & de vivres par les* Romains, *fit une vigoureuse défense. Il y resta 2 mois; &, voïant qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il pût l'emporter de force, ni parvenir à l'a-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

*force. L'*Archevêque *fut chassé de la Ville; on pilla son Palais; & la désunion de la* Noblesse *& du* Peuple *en fut considérablement augmentée. Les* Populaires *avoient* Martin de la Torre *pour Chef; &* Paul de Sorêsina *l'étoit des* Nobles. *Le* Peuple *choisit alors pour son* Capitaine *le* Marquis Manfred Lancia, *qui vint, avec* 1000 *Chevaux, remplir cète place. Voilà ce que les* Annales de Milan *disent : mais* Galvano Fiamma *difère cète dangereuse nouveauté jusqu'en* 1256, *que les mêmes* Annales *en parlent une seconde fois.*

Année 1253, p. 304. *Le* Roi Conrad, *aïant fait conduire un grand nombre de Machines de guerre devant* Naple, *en continua vigoureusement le siége; &, come il y entroit de tems en tems des vivres par la mer, il la priva de cète ressource au mois de Mai, par un grand nombre de Galères, qu'il fit venir de* Sicile, *& qui bloquèrent le Port. Il fit doner un assaut général, le* 25 *d'Avril, en promètant triple paie à la Nation, qui la première entreroit dans la Ville : mais il y périt* 600 Sarasins, *& presque autant d'*Allemans; *ce qui fit que, renonçant à prendre* Naple *par force, il résolut de l'avoir par famine. Les Assiégés en effet furent réduits aux nouritures les plus viles & les plus dégoûtantes; &, ne pouvant plus y tenir, ils se rendirent à discrétion vers la fin de Septembre, come le* Journal de Spinelli *le dit, ou plustôt le* 10 *d'Octobre, ainsi que porte la* Chronique de la Cava. *Quelques-uns disent que la Ville fut prise par le moïen de beaucoup de*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
dant le Roi fut conseillé d'essaier si la consommation du Mariage ne le feroit pas changer de dispo sition à l'égard de la Reine. L'aiant donc fait con duire à Saint-Maur des Fossés près de Paris, il l'alla trouver ; & , s'étant mis dans le même lit , il en sortit peu de tems après, & la prit en si grande a version , qu'il pouvoit à peine soufrir qu'on la nomât en sa présence. La Reine *cependant assuroit que le* Roi *l'avoit rendue Femme : mais le Roi disoit hautement qu'il n'avoit pas pu s'aquiter avec elle du devoir de Mari.* N. L. *Aiant donc fait assembler* l'Archevêque de Rheims, *alors* Légat Apostolique *dans sa Province, & quelques* Evêques; *il leur fit dénoncer son mariage*, la Reine *ne sachant rien de ce qui se faisoit, parcequ'aiant renvoïé ceux qui l'avoient acompagnée, elle étoit restée presque seule; & parcequ'elle ignoroit absolument la* Langue Françoise. *Quelques Témoins aiant assuré par serment l'affinité*, l'Archevêque *prononça sur le champ* la Sentence de Divorce. *Lorsque, par le moïen d'un Interprète, on en instruisit* la Reine; *étonée au delà de ce qu'on dire, versant des larmes, & poussant des sanglots, elle s'écria :* Male France! Male France! *ajoutant :* Rome, Rome. *C'est tout ce qu'elle pouvoit dire en* François *pour rejeter une pareille* Sentence, *& pour en apeller au* Siège Apostolique. *Le Roi la fit aussi-tôt après sortir du* Roïaume de France, *& déposer en quelque forte dans un* Monastère de Filles *hors des frontières.* N. LI. *L'injustice de cète* Sentence *révolta beaucoup de gens, & surtout presque tous ceux qui craignoient Dieu, & aimoient*	*Martin Fernandez*, par qui les *Mahométans* de *Mora* furent très incomodés. *Musie Alfonse*, n'osant se présenter devant le *Roi*, voulut réparer sa faute ; &, par le moïen de grand nombre d'Amis qu'il avoit, il rassembla beaucoup de Troupes, que *Tolède*, *Guadalaxara*, *Ségovie*, *Avila*, *Talavera*, *Madrit* & plusieurs autres Villes lui fournirent. Il fit avec elles des courses continuèles dans les Etats des *Mahométans*, dévasta tout le païs, sortit victorieux de diferens combats, & fit un très riche butin. *Alfonse VIII*, en 1142, envoïa *Roderic Fernandez*, *Gouverneur de Tolède*, faire une incursion sur les Terres des *Mahométans* ; &, dans le même tems, il ala lui-même, avec une Armée considérable, assiéger *Coria*; ce qu'il exécuta si promtement, qu'on ne put y faire entrer, ni secours, ni vivres. Bientôt les *Assiégés*, également incomodés de la famine & du jeu des Machines de guerre, députèrent au *Roi* pour le prier de cesser toute hostilité, sous l'ofre qu'ils faisoient de lui remètre la Ville si, dans 30 jours, ils n'étoient pas secourus. Il accepta leur proposition; & les *Assiégés* envoïèrent demander du secours aux *Alcaides de Séville & de Cordoue :* mais les trente jours expirèrent sans que le secours parût; & la Place se rendit dans le mois de Juin, après 2 mois de siége. *Alfonse* y fit son entrée. Les *Evêques*, qu'il avoit avec lui, purifièrent la grande Mosquée, qu'ils dédièrent sous l'invocation de la Vierge ; &, come la Ville autrefois avoit été Siège Episcopal, ils la rétablirent dans sa Dignité par le sacre d'un nou-	tans à se rendre ; car la Place, par sa situation même, étoit très forte ; & les *Assiégés* ne pouvoient pas, pour leur défense, manquer de courage & d'audace, aiant *Roger Sclave* à leur tête, ni de prudence & de bons conseils, aiant *Tancrède* avec eux. Les fréquens assauts des *Assiégeans* ne faisoient aucun mal aux *Assiégés*; & les fréquentes sorties de ceux-ci, qui décendoient hardiment pour ataquer l'Armée, ne lui causoient point, ou lui causoient peu de préjudice. Car le *Roi*, sachant que son neveu *Tancrède*, prévoïoit, par le moïen de l'Astrologie, les jours utiles, soit aux *Assiégeans*, soit aux *Assiégés*; &, faisant lui-même chercher ces mêmes jours avec le plus grand soin par ses Astrologues, indiquoit à ses Amis ceux auxquels il prévoïoit que les Ennemis décendroient de la Place, afin qu'ils avertissent l'Armée d'être en garde contre leurs subites sorties. Les choses trainèrent ainsi durant quelque tems : mais la dissention, qui se mit dans la Place entre les *Seigneurs* & le *Peuple*, coupa cours aux dificultés. *Roger* & *Tancrède* vouloient & conseilloient que l'on mît ensemble tous les grains, qu'il y avoit dans le Château, pour les distribuer, par égales portions, tant aux *Soldats*, qu'aux *Habitans :* mais le *Peuple* refusoit d'exposer ses provisions en public ; & vouloit qu'on assignât à chaque Habitant un Soldat, pour leur fournir dans leurs Maisons ce dont ils auroient besoin. Cète proposition fut suspecte aux *Gens de Guerre*, qui la prirent pour la marque d'une fidélité chancelante. Ce fut ce qui mit entre le *Peuple* & les *Gens de*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
avec l'Historien *Romoald*, Archevêque de Salerne, & *Roger*, Comte d'Andrie, Grand-Conêtable & Justicier de la Pouille, Plénipotentiaires du Roi *Guillaume* au Congrès. Ils arivent à Venise le 20 ou le 24 du même mois. Le Pape y dêcend au Monastère de Saint-Nicolas-al-Lido. Le lendemain, le Doge *Sébastien Ziani*, les Patriarches d'Aquilée & de Grado, les Evêques leurs Sufragans, le Clergé, les Nobles, & presque tout le Peuple y viènent prendre le Pape, pour le conduire d'abord à Saint-Marc, ensuite au Palais du Patriarche. L'Empereur étoit à Césène, d'où l'Archevêque de Magdebourg & 2 autres persones viènent de sa part complimenter le Pape; & le prier de changer le lieu du Congrès, qui devoit se tenir à Bologne, où l'Archevêque *Christian*, que les Bolonois avoient raison de haïr, auroit été vu de mauvais œil. Le Pape, ne voulant rien décider que de concert avec les Confédérés, leur mande d'envoïer des Députés à Ferrare, où lui-même se rend pour le Dimanche de la Passion. On dispute, pendant plu-	*voir par une reddition volontaire, il reprit le chemin de la* Pouille, *au mois de Septembre. On l'acusa de trahison & d'intelligence avec les* Romains, *qui, sachant qu'il s'étoit retiré, coururent pourvoir ce Château d'une augmentation de vivres. Cependant le* Pape, *étant alé de* Riéti *à* Pérouse, *écrivit aux* Ville de la Ligue Lombarde « *de ne se point formaliser, ni se montrer » jalouses de ce qu'il étoit » avec l'*Empereur *dans u- » ne liaison d'amitié, que » le besoin de ses Afaires » exigeoit, & qui ne por- » toit aucun préjudice aux » leurs. Il les exhorta même » à ne se point oposer aux »* Troupes Allemandes, *» qui devoient venir à son » secours »; & leur conseilla de plus « d'envoïer »* des Députés *pour trai- » ter d'acomodement avec »* l'Empereur ». *Il ariva depuis que les* Romains, *entraînés par leur haine, alèrent, suivant leur coûtume, ravager le* Territoire de Viterbe. *Un grand nombre d'*Allemans, *amateurs de la* Liberté Ecclésiastique, *laissés par l'*Empereur *au service du* Pape, *étoient prêts à bien défendre cète Ville. Le* Moine Godefroi *dit que l'*Empereur mit des Troupes dans la Ville de *Viterbe.* Rinaldi *n'a pas fait atention à ce passage. La même chose est assurée par* Mathieu Paris, *qui relève & gonfle trop la bataille & la victoire qui suivirent. Ces* Allemans, *gens très braves, aiant encouragé le* Peuple de Viterbe, *sortirent hardiment sur les* Romains, *les mirent en déroute, en tuèrent beaucoup, & firent un plus grand nombre de*	*Mines; & que l'*Armée Allemande, *étant entrée, répandit en abondance le sang des Habitans.* Spinelli *dit aussi que* Conrad y fit grande justice, & grande tuerie. *Il y a de quoi s'étoner que* Pierre de Curbio, & Sabas Malaspina, *tous deux Ecrivains du* Parti du Pape, *n'aient rien dit de ce massacre, qui certainement ne devoit pas échaper à leur plume. Mais* Barthelmi de Neocastro, *Auteur de ce même siècle, en parle dans son 3e. Chapitre; & ce fut ce qui fit concevoir aux* Napolitains *une haine implacable contre la* Maison de Souabe. *La* Chronique de la Cava *dit seulement que* Conrad *envoïa beaucoup de* Napolitains *en exil; & d'ailleurs il n'est pas douteux qu'il fit abatre & raser les beaux murs de* Naple *& de* Capoue, *afin d'ôter à ces Peuples l'envie de se révolter. Ensuite, il ala célèbrer les fêtes de Noël, & tenir un* Parlement des Barons du Roïaume à Melfe. *Ces prospérités de* Conrad *furent cause que le* Pape *& sa* Cour *comencèrent d'ourdir, cète année, une nouvèle trame pour la ruine de la* Maison de Souabe. Innocent *envoïa en* Angleterre Albert de Parme, *un de ses Domestiques, ofrir la* Courone de Sicile à Richard, Comte de Cornouaille, *frère du* Roi Henri III, *lequel étoit un Prince riche. Cète négociation soufrit des dificultés; soit, come le veut* Pierre de Curbio, *qu'elle vînt à se découvrir, & que* Charle, Comte d'Anjou & de Provence, *frère du* Roi de France, *s'ofrît au* Pape; *soit que le* Pape, *ne trouvant pas en* Angleterre *de bones dispositions, proposât au* Comte d'Anjou *de*

PAPES.

la Justice. Le bruit, ou plustôt l'infamie de cète action, parvint jusqu'à Célestin, *alors* Pape. *Informé plus pleinement & plus certainement de la vérité par Maître* Melior, Prêtre-Cardinal *du Titre des* Saints-Jean & Paul, *lequel revenoit* de France, *il annula cète* Sentence, *parcequ'il étoit notoire, & qu'on ne put cacher par aucune espèce de tergiversation, qu'elle avoit été rendue sans examen, & sans l'observation d'aucune règle, contre une persone qu'on n'avoit point entendue, & qui n'avoit eu qui que ce fût pour la défendre. Il défendit, en même tems, au* Roi *par ses Nonces & par ses Lètres, de prendre une autre Femme. Mais, autant ce* Pape *avoit fait voir de sévérité d'abord à cet égard, autant à la fin fit-il voir de douceur; bien que le* Roi de Danemarc, *Frère germain de la* Reine, *le priât, par d'honorables Députés, de forcer le* Roi de France *à reprendre celle qu'il avoit injustement renvoiée, il ne put jamais l'obtenir. Il soufrit même qu'après sa défense, ce Prince, non sans causer beaucoup de scandale, prît & gardât une nouvèle Femme, fille du* Duc de Meranie, *Princesse à la vérité d'une très grande beauté.*

N.LII. Le Pape Innocent, *devenu successeur de* Célestin, *eut aussi-tôt soin d'avertir souvent le* Roi de France, *par ses Lètres & par le ministère de l'*Evêque de Paris, « *d'éloigner de lui celle, dont, » après la défense de l'*Eglise, *il avoit surchargé » sa Maison, & de recevoir dans la grace conjugale celle qu'il avoit » illégitimement cru devoir écarter, après l'avoir épousée légitimement; ne lui refusant pas*

PRINCES contemporains.

vel *Evêque*. Les *Mahométans*, consternés de la perte d'une Place si considérable, abandonèrent le Chateau d'*Abalota*, que les Habitans de *Salamanque* & d'*Avila* détruisirent aussi tôt. Les *Alcaides de Séville & de Cordoue* ne purent pas sans doute secourir *Coria*, parceque *Roderic Fernandez* les tenoit en alarmes par les ravages qu'il faisoit sur les frontières de l'*Andalousie* avec toutes les Troupes de son Gouvernement. Ils n'osèrent cependant pas, non plus que les autres *Alcaides* de cète vaste Province, se présenter devant lui pour le combatre; de sorte qu'en se retirant, il emmena 10 mille Prisoniers, avec un butin immense. *Muñe Alfonse* continua de se distinguer en son côté par divers exploits; ce qui fut cause que le *Roi*, l'aiant mandé, lui dona des marques de son estime, & le noma *Sous-gouverneur de Tolède*. Ce brave Gentilhome se montra digne de cète Place, dès le mois de Mars de l'année suivante. A la tête de 900 Chevaux & de mille Fantassins d'élite, tirés principalement des *Troupes de Tolède, d'Avila & de Ségovie*, il ala faire le dégat dans le *Territoire de Cordoue*, tua grand nombre de *Mahométans*, & fit beaucoup de Prisoniers, avec un butin très considérable. Dans ce tems-là même, les *Alcaides, Aben-Azuel de Cordoue, & Aben-Céta de Séville* avoient uni leurs Troupes pour aler faire une incursion. Un Prisonier, échapé du Camp de *Muñe Alfonse*, les instruisit de ce qu'il avoit fait dans le *Territoire de Cordoue*; &, sur le champ, aiant grossi leurs Troupes de celles des Quartiers

SAVANS & ILLUSTRES.

guerre une division qui fut portée si loin, que le *Peuple* essaia de se rendre au *Roi* & d'en introduire secrètement les Troupes dans la Ville. Mais *Roger Selave* & ceux qu'il avoit avec lui, s'étant aperçus de l'intention du *Peuple*, & ne pouvant plus compter sur rien, résolurent de traiter eux-même avec le *Roi*, & de lui rendre la Place à condition qu'il leur permit de se retirer sains & saufs; ce qu'il leur acorda d'autant plus volontiers, qu'il n'espéroit pas avoir la Place sitôt, & que, forcé par les circonstances, il se proposoit de passer au plustot en *Italie*. Tandis que des troubles si fréquens agitoient la *Sicile*, *Robert, Comte de Loritello*, s'emparant de la portion du *Roiaume* en deça du *Phare*, avoit poussé ses usurpations jusqu'à *Orgeolo* sur les confins de la *Pouille* & de la *Calabre*; & les *Comtes*, que les crimes de l'*Amiral* avoient d'abord fait révolter, désespérant que le *Roi* leur fit grace, s'étoient joints tous à *Robert*, à l'exception de *Gilbert, Comte de Gravina*, qui, par les prières de la *Reine*, dont il étoit parent, avoit obtenu sa grace; &, s'étant detaché du parti des *Comtes*, commandoit l'Armée du *Roi* dans la *Pouille*, pour retarder, autant qu'il pouroit, les progrès impétueux du *Comte Robert*.

La *Comtesse de Catanzano* s'étant aussi déclarée dans la *Calabre* pour ce *Comte*, avoit muni le très fort Chateau de *Taberna* des Soldats & des provisions nécessaires, afin que, s'il arivoit que le *Roi* passât le *Phare*, elle pût, avec sa Mère, s'y retirer en sureté. Le *Roi* aiant, suivant la capitulation,

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

sieurs jours, sur le lieu du Congrès. Les Lombards vouloient absolument Bologne, & les Ministres de l'Empereur demandoient Venise. Ces derniers l'emportent, & le Pape retourne dans cète Ville, le 9 de Mai. Les Conférences durent jusqu'au mois de Juillet. Les Actes en subsistent; & nous aprènent que l'Empereur avoit alors dans son Parti les Villes de Crémone, de Pavie, de Gène, de Tortone, d'Asti, d'Albe, d'Acqui, de Turin, d'Ivrée, de Ventimiglia, de Savone, d'Albenga, de Casal-Saint-Evaise, de Mondevi, de Castel-Bolognase, d'Imola, de Faënze, de Ravenne, de Forli, de Forlimpopoli, de Rimini, de Césène, & de Castrocaro; les Marquis de Montferrat, de Guasto, & de Bosco; & les Comtes de Biandrate & de Lomello. Ces Seigneurs & ces Villes avoient leurs Députés aux Conférences. De la part des Confédérés, il s'y trouvoit ceux de Venise, de Trévise, de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Brescia, de Ferrare, de Mantoue, de Bergame, de Lodi, de Milan, de Come, de Novare, de Verceil, d'Alexandrie,

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

Prisoniers. Ils passèrent ensuite dans la Sabine, *& réduisirent de nouveau ce pais à l'obéissance du* Pape. *On n'en sut aucun gré cependant à* Frédéric, *& l'on continua de crier contre lui.* P. 220. *De nouveaux nuages, qui s'élevèrent depuis, firent disparoître toutes les bones dispositions. On eut quelque soupçon en* Italie *que le* Roi Henri, *fils de l'*Empereur, *se disposoit en* Allemagne *à se révolter contre son Père. Le* Moine Godefroi *dit nètement* sous cète année: *Le Roi Henri* tint *à Boppart*, avec certains *Princes*, une Assemblée, où quelques Méchans lui conseillèrent de s'oposer à l'*Empereur* son père; ce qu'il fit; & dès-lors il comença d'engager par menaces, par prières, ou par argent tous ceux qu'il put, de lui prêter secours contre son père; & il en trouva beaucoup. *On ne peut pas douter que les* Milanois, *& les autres* Confédérés de Lombardie, *sollicités par* Henri, *prirent part à cète* Conjuration; *si pourtant le premier feu ne fut pas alumé par les* Milanois. *Certainement ils durent contribuer à séduire ce jeune Prince, en lui promètant de le mètre en possession du* Roïaume d'Italie. *En conséquence, il s'engagea dans une carrière, qui le conduisit à tomber dans un précipice, d'où rien ne put le retirer. Nous aprenons des* Annales de Milan *que, cète année,* Manfred, Comte de Cortenuova, Podestà de Milan, *& 2* Juges, *au nom de la* Commune *de cète Ville*, jurèrent fidélité à *Henri, Roi des Romains*,

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

traiter avec lui; certainement il paroît que dès-lors Charle *s'ocupa de cète Afaire. Il ariva depuis que le* Roi Henri *traita pour obtenir cète* Courone *à son second Fils* Edmond, *& fit à ce sujet de grandes promesses.* Pierre de Curbio *dit que le* Pape *conclut avec ce* Roi, *qui comença sur le champ à faire ses préparatifs pour l'exécution du Traité. Le* Rinaldi *raporte, au contraire, sous cète année, les conditions auxquèles le* Pape *ofroit au* Comte d'Anjou *le* Roïaume de Sicile, *le* Duché de Pouille, *& la* Principauté de Capoue. Albert de Parme *y est nomé come* Légat du Pape. *Quoi qu'en ait cru cet Auteur, je tiens pour certain que ce* Document *apartient au tems d'*Urbain IV, *& non à celui-ci.* P. 306. *Innocent IV*, sollicité par les *Romains*, étant rentré dans *Rome* au mois d'Octobre, *le* Roi Conrad *y envoïa le* Comte de Montfort, *son Oncle, & d'autres* Ambassadeurs, *pour apaiser le* Pape, *& pour en obtenir l'Investi*ture du Roïaume.

Année 1254, p. 307. *Pendant que le* Roi Conrad *séjournoit à* Melfe, Henri, *son frère légitime, né d'*Isabelle d'Angleterre, *jeune Prince doué de belles qualités, le vint voir; & , tombant malade dans le même tems, il mourut. Le bruit courut bientôt que* Conrad *avoit, par le poison, ôté du monde ce jeune Enfant; & le* Pape Innocent *n'oublia pas de faire valoir ce soupçon pour décréditer* Conrad *auprès du* Roi d'Angleterre, *oncle* d'Henri. Conrad *au contraire n'oublia rien pour faire croire qu'une imputation si noire étoit fausse. Si c'étoit avec fon-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
» *toutefois la permission a-* » *cordée par le Droit de* » *faire entendre ce qu'il* » *auroit à proposer, après* » *avoir remis sa première* » *Femme dans son état; &* » *protestant aussi que, bien* » *qu'il lui fût très fâcheux* » *de chagriner ce Prince* » *en quoi que ce fût, il de-* » *voit cependant, parce-* » *qu'il lui faloit déférer* » *plustôt au Roi du Ciel* » *qu'au Roi de la Terre,* » *procéder en tout, ainsi* » *que la Raison l'exigeoit,* » *sans aucune acception* » *des Persones ». Après* *avoir été souvent averti, le* *Roi n'aiant pas voulu con-* *sentir à ce qu'il lui deman-* *doit, il ordona, par une* Lètre Apostolique, au Lé-gat (Pierre), *nomé ci des-* *sus*, « *de soumètre, mal-* » *gré tout obstacle d'Ap-* » *pellation*, à l'Interdit » Ecclésiastique *tout le* » Roïaume de France, » *ensorte qu'on n'y célé-* » *brât aucun Office divin,* » *hors le Batême des En-* » *fans, & la Pénitence des* » *Mourans* », *afin d'es-* *saïer si cète peine ne feroit* *pas changer d'avis au* Roi. [Il y auroit sans doute beaucoup de choses à di-re sur la liberté scanda-leuse, que les *Papes* ont prise si longtems, de pu-nir les *Peuples* des fautes de leurs Souverains. Je m'en abstiendrai, parce-que tout ce qu'on a déja vu de leur part dans cet Ouvrage, fait assés conoî-tre, que cet abus du Pou-voir sacré, fruit d'une Politique aussi constante, que contraire à l'Evangi-le, tendoit à l'établisse-ment de cète autorité sans bornes, qu'ils s'attri-buoient, & qu'ils s'attri-bueroient encore, si les *Puissances séculières* & les *Puissances Ecclésiastiques*, plus éclairées sur leurs droits, qu'elles ne l'é-toient alors, ne leur o-posoient pas des obsta-	dans lesquels ils étoient, ils alèrent chercher *Mu-sie Alfonse*. Il ne les eut pas plustot aperçus, que, se postant sur une hau-teur, apellée *la Mota de Montelo*, il fit 2 batail-lons de sa petite Troupe; les encouragea d'une ma-nière très pieuse; & fit vœu de doner à l'*Eglise de Tolède* la dixième par-tie des dépouilles. Les *Mahométans*, qui s'apro-choient en ordre de ba-taille, comtoient sur leur grand nombre. *Musie Al-fonse*, qui les atendoit de pied ferme, voïant que leur Corps le plus consi-dérable étoit celui qu'*A-ben-Céta* comandoit, fon-dit impétueusement des-sus; &, dès le premier choc, *Pierre Alvaeil* & *Robert de Mongamariz*, l'un & l'autre de *Tolède*, tuèrent *Aben-Céta*, dont ils coupèrent la tête. La mort de cet *Alcaïde* ne fut pas plustôt sue du reste de l'Armée, qu'*Aben-A-quel* & les autres Chefs, désespérant de la victoire, se batirent en retraite. *Musie Alfonse* tomba sur leur Arrière-garde; &, d'un coup de lance, aba-tit *Aben-Aquel*, à qui l'on coupa la tête. Quelques-uns des autres Chefs, & plusieurs milliers de *Ma-hométans* furent tués dans le combat & dans la retrai-te On fit aussi beaucoup de Prisoniers. Quelques En-seignes, grand nombre de Chevaux, & tout le ba-gage restèrent aux Vain-queurs. Les têtes des 2 *Alcaides* furent mises au bout des Piques de 2 é-tendarts, & celles des au-tres Chefs furent placées sur de simples piques. Leurs Corps furent re-mis par *Musie Alfonse* à quelques Prisoniers, pour qu'ils leur donâssent la sé-pulture. *Musie Alfonse* ren-tra come en triomphe à *Tolède*; & s'aquita de son	laisse retirer les Ennemis, reprit possession de *Bute-ria*, qu'il détruisit; & qu'il défendit que l'on habitât désormais. Bientot après, aiant augmenté son Ar-mée, dans le dessein de passer en *Pouille*, il ré-solut de faire le siège de *Taberna*. Mais, avant de partir, dans la crainte de rencontrer dans la *Cala-bre* des obstacles impré-vus, il en fit venir en *Sicile Roger Martorano*, perso-nage d'une grande auto-rité dans son païs; lui reproche d'être un Traî-tre; le fit emprisoner; &, contre l'Ordre judiciaire, sans qu'il eût été convain-cu de trahison, ou qu'il se fût solemnèlement & dans la forme de Droit avoué coupable, il lui fit crever les ieux. Il condui-sit ensuite son Armée de-vant *Taberna*. La vue de ce Château, situé sur une hauteur très élevée & très peu favorable aux o-pérations d'un siège, fit désespérer tout le monde de pouvoir le prendre, & penser qu'il étoit plus à propos de passer dans la *Pouille* pour des choses beaucoup plus importan-tes, de laisser là *Taberna* jusqu'au retour, & de ne pas y perdre inutilement beaucoup de tems. Mais le *Roi* protesta constam-ment qu'il ne se retireroit pas que la Place ne fût prise; &, le jour même, il ordona que les *Gens de cheval* & les *Fantassins* se missent sous les armes, & montâssent rapidement à l'ataque de la Place. Les *Assiégés*, en jetant de des-sus les murailles de gros quartiers de pierre & pré-cipitant en bas des to-neaux garnis de clous très pointus, qu'ils avoient sus-pendus aux murs, ren-versoient, écrasoient sans peine la multitude de ceux qui gravissoient le long du rocher. Il y en eut beau-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

de Carsino, de Belmonté, de Plaisance, de Bobbio, de Bologne, de Reggio, de Parme, de Doccia, de San-Cassano, de Modène, & de plusieurs autres Villes, avec ceux des Marquis d'Este & du Marquis *Obizzon Malaspina*. L'Empereur prétendoit que les Lombards observâssent à la lètre ce que l'on avoit règlé, sur l'avis des Docteurs de Bologne, dans la Diète de Roncaglia de 1158; ou que du moins les choses fûssent remises sur le pied qu'elles étoient, lorsque l'Empereur *Henri III* vint en Italie. Les Confédérés demandoient au contraire que les choses restâssent come elles avoient été sur la fin du règne du même Empereur, tems où les Villes d'Italie avoient comencé de se mètre en liberté. Ils ofroient de faire pour l'Empereur tout ce qu'ils avoient fait pour ses prédécesseurs *Henri IV*, *Lothaire II*, & *Conrad I*. Le Pape, voïant l'impossibilité de concilier des prétentions si contradictoires, propose une trève. L'Empereur, après l'avoir rejetée avec colère, fait dire ensuite en secret au Pape, « Qu'il consent de fai-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

fils de l'*Empereur Frédéric Roger*. Et pour lors il se fit, a la prière du *Pape*, une forte Ligue contre l'*Empereur*, Père d'*Henri*, entre *Henri* lui-même & les *Milanois*. Et les *Milanois* promirent de lui doner à *Milan* la *Courone de fer*, qu'ils n'avoient jamais voulu doner à son Père. *L'Auteur de ces* Annales *fait clairement entendre qu'il avoit vu les pièces, qui concernoient ce fait.* Galvano Fiamma, *Ch. 264, parle du même fait, hors de place, à l'année 1231, & dit aussi qu'il* y eut, à la prière du *Seigneur Pape*, un Traité fait entre *Henri*, *Roi d'Allemagne* & les *Milanois. L'*Auteur Anonime de la Vie de Gregoire IX, *pouroit aussi doner lieu, par ses exagérations si grandes de la perfidie de* Frédéric *envers* Gregoire, *de penser que ce* Pape *mit la main à ce Traité. Mais l'indignité du fait, & la sagesse de* Gregoire *sufisent pour nous persuader que ce n'est là qu'un vain bruit populaire. D'ailleurs, si l'*Empereur *avoit eu le moindre indice de la chose, quèles plaintes, quels cris n'auroit-il pas faits; lui qui s'exhaloit si souvent en invectives contre les* Papes? *Enfin, come nous le dirons, le même*Gregoire *vint au secours de*Frédéric,*pour étein dre cet incendie. Le* Moine de Padoue,*en péchant aussi contre la* Chronologie, *dit à l'année 1231, « Que » les* Milanois *firent une » Ligue avec le* Roi Henri *» contre son Père ». Il ajoute, ce qui sans doute est plus croiable, que ce jeune Prince, mal conseillé, trama contre son Père,* parce-qu'il paroissoit que l'*Em-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

dement ou non, Dieu seul en peut juger. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, dans ce tems-là, Conrad *chargea la* Pouille *de contributions & d'autres corvées; & que les* Sarasins, *ou les* Allemans *aloient faire païer avec usure les Terres & les Villes paresseuses à païer. Ce fut dans cète ocasion, qu'*Ascoli, Bitonto, *& d'autres Villes furent mises à sac; & si* Manfred, Prince de Tarente, *n'y eût pas pourvu par ses bones manières, tout ce canton étoit à la veille d'être détruit.* Mathieu Paris *parle, sous cète année, d'une bataille entre l'*Armée du Pape, *comandée par le* Cardinal Guillaume, *neveu d'*Innocent IV, *& celle de* Conrad, *où le* Pape *perdit 4 mille* Homes. *Peut-être veut-il parler d'une Action, que l'on verra plus bas: mais qui ne mérite pas d'être apellée sanglante, & moins encore grande. Le* Pape *cita de nouveau* Conrad *à comparoître à* Rome *pour y prouver, s'il le pouvoit, son innocence. Ce Prince y envoia de nouveau le* Comte de Montfort, *auquel il joignit* Thomas, Comte de Savoie, *pour exposer ses raisons & pour obtenir un délai. Mais, le Jeudi-Saint, le* Pape *confirma sa* Sentence d'excomunication, *en y ajoutant des clauses plus fortes.* Conrad *cependant se préparoit à retourner en* Allemagne *pour faire la guerre à* Guillaume de Hollande, *son compétiteur, lorsqu'il tomba malade auprès de* Lavello; *&, sans être absous de l'excomunication, succomba sous la violence de la maladie, à la plus belle fleur de son âge, le 21 de Mai, dans la nuit de l'Ascension. On crut communément que sa mort fut l'ouvrage de* Man-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

cles, que la *Cour de Rome*, par les tentatives qu'elle ose encore hazarder, oblige de rendre de plus en plus insurmontables. Pour parvenir au but que les *Papes* se proposoient, la pernicieuse Politique, qui les guidoit, vouloit qu'à mesure que l'occasion s'en présentoit, ils semassent la division entre les *Princes* & leurs *Sujets*. C'étoit l'unique motif de ces *Interdits* si fréquens, qui ne nous paroissent pas aujourd'hui moins ridicules, qu'ils n'étoient scandaleux]. *Le* Légat *aiant donc assemblé dans la Ville de* Dijon *un* Concile d'Archevêques, d'Abbés *& de beaucoup d'autres Persones; le* Roi, *qui pressentit, que le* Légat *aloit procéder contre lui, fit apeller au Saint-Siége par ses Députés. Le* Légat, *sans déférer à l'Apel, diféra jusqu'à ce qu'il pût exécuter ailleurs les ordres du* Pape. *Enfin, aiant assemblé beaucoup* d'Archevêques (& d'Evêques) à Vienne, *parmi lesquels il y en eut quelques-uns du* Roiaume de France, *il publia par ses Lètres, dans lesquèles il inséra l'Ordre du* Pape, *la* Sentence d'Interdit, « *pour que tous les* » Prélats des Terres du » Roi de France *l'observassent eux même, & par* » *leurs Lètres ordonâssent* » *qu'on l'observât* »; *ajoutent*, « *Que si par hazard* » *quelques-uns des* Evê» ques *osoient contrevenir* » *à cète* Sentence, *ils fussent qu'ils étoient suspendus* des Fonctions E» piscopales ». *De plus il déclara*, « *les autres de* » *quelque Ordre ou Dignité qu'ils fussent*, (lesquels se trouveroient » dans le même cas), » *totalement privés de leurs* » *fonctions & de l'administration de leurs* Béné» fices; *& les cita tous*,

vœu en présence de la *Reine Bérengère* & de l'*Archevêque Raimond*. Quand on fit ensuite le partage du butin, il en fut distrait une partie considérable pour l'envoier à l'Eglise de *S. Jâque à Compostèle*. Les têtes d'*Aben Azuel* & d'*Aben-Céta* furent exposées sur le haut du *Palais*: mais la *Reine* les fit ôter, mètre dans un cercueil, & porter aux Femmes de ces 2 *Alcaides*. Le *Roi Texéfin*, qui pour lors étoit à *Maroc*, instruit de la perte de tant de braves gens, établit *Aben-Gama Gouverneur Général de toute l'Espagne Mahométane*; & lui fit passer des sommes considérables pour faire des levées, avec ordre de ne point quiter les armes, qu'il n'eût vangé la mort des 2 *Alcaides*. *Alfonse VIII* cependant rassemble toutes ses Troupes à *Tolède*, & va camper sur le bord du *Tage*, après avoir envoïé *Muñe Alfonse* & *Martin Fernandez* s'enfermer avec un gros détachement dans *Piedra-negra*, pour empêcher les *Infidèles* de faire de ce coté-là quelque irruption, & de fortifier d'avantage le Chateau de *Mora*. Durant le mois d'Août, le *Roi* détruit toute la campagne dans le *Roiaume de Cordoue*, y tue ou fait Prisoniers un très grand nombre de *Mahométans*, pènètre jusque dans les environs de *Carmone* & de *Séville*, & revient, par la route de *Talavera*, chargé de butin. Pendant ce tems, *Farax Adali*, *Alcaide de Calatrava*, s'unit avec quelques autres, & s'avance dans le *Roiaume de Tolède*, pour jeter dans *Mora* des secours d'Homes & de vivres, & prendre *Mufine Alfonse* dans *Piedra-negra*. Celui-ci sortit du Chateau, le 1 d'Août, avec 40 Homes

coup de tués; & les autres, outres de fatigues, chargés même de contusions & de blessures, rejoignirent l'Armée. Quelques jours après, le *Roi* comanda qu'on prit les armes, & que l'on fit une seconde tentative. Ils se jètent tous ensemble sur la hauteur, au son de la trompète; & d'abord ils s'emparent, après de grands éfotts, d'un terre fort élevé, qui touchoit au mur de la Place, & dont le haut formoit, en s'etendant, une petite plaine. Ensuite, quand on eut aporté des échèles, ils montèrent du premier assaut sur les murailles, non sans courir beaucoup de danger. Je ne vois pas coment on put si facilement se jeter dans cète Place, à moins que les *Assiégés*, par une confiance téméraire en la force de cet endroit, ne le gardassent avec beaucoup de négligence; car il ne se fit rien là par la trahison, ou par la discorde des Habitans. La Garnison étoit composée d'un grand nombre de gens de courage; & les Chefs, étant, par beaucoup d'experience, très instruits de tout ce qui concerne la guerre, ne manquoient, ni de courage pour oser, ni de prudence pour se précautioner. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Soldats pillèrent misérablement & honteusement cète Place; & que la *Comtesse*, sa Mère, & les Chefs de l'entreprise *Alfier* & *Thomas*, oncles de la jeune *Comtesse*, avec presque tous les autres *Gens de guerre* furent pris & conduits au *Roi*. *Alfier* fut envoïé sur le champ au supiice. *Thomas* fut pendu depuis à *Messine*. Des autres *Militaires*, les uns eurent les mains coupées, les autres furent privés

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC I.

» re une trève de 6 ans » avec les Lombards, » & de 15 avec le Roi » de Sicile, pourvu que » le Pape lui cède pour » 15 années la jouissan» ce des *Biens de la* » *Comtesse MATHIL*» *DE*, qui retourneront » ensuite à l'Eglise Ro» maine ». Le Pape & les Plénipotentiaires de Sicile acceptent la proposition. Les Confédérés murmurent; & se plaignent, avec raison, que le Pape les sacrifie: mais ils sont forcés d'accèder au Traité. L'on n'étoit pas encore convenu de tout, lorsque, dans les premiers jours de Juillet, *Frédéric* arive à Chioggia. Le Peuple de Venise veut aussitôt l'aler prendre pour l'amener dans la Ville; le Pape & les Ministres de Sicile en sortent; & les Députés des Confédérés partent pour Trévise: mais le Doge, par sa sagesse & sa fermeté, contient le Peuple; empêche le Pape & les Plénipotentiaires de s'éloigner; & gagne assés de tems pour faire jurer la paix, & règler les conditions de l'entrevue du Pape & de l'Empereur. *Frédéric* arive à Venise, le Dimanche 24 de Juillet. Le Pape envoie au devant de lui les Cardi-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

pereur aimoit & favori soit plus que lui le jeune *Conrad*. On peut, sur les observations de *Muratori*, trouver probable que *Gregoire IX* ne prit aucune part à l'afreux complot du *Roi Henri*: mais ces mêmes observations ne sufisent pas pour mètre à cet égard la *Cour de Rome* a l'abri de tout soupçon. Nous avons vu cète *Cour* engager *Henri IV* à détroner son père *Henri III*; & tout le monde sait qu'elle ne change jamais de Maximes.

Année 1235. P. 223. L'Empereur, *pour aler mètre ordre à la révolte du* Roi Henri, *son fils, fit cète année, le voiage d'*Allemagne, *avec son second fils* Conrad. *Il partit de* Pouille *après* Pâque, *acompagné de* 3 Archevêques *& de quelques autres* Seigneurs, *qu'il renvoia chés eux à son arivée à* Fano. *Il portoit des Lètres du* Pape, *qui recomandoient aux* Allemans *d'être fidèles à* l'Empereur, *come ils le devoient. Il ne mena point d'autres Troupes que sa Garde, sachant bien qu'avec de l'argent, on ne manque point de Soldats; & que, pour surmonter toutes les dificultés, il n'y a rien de mieux, que l'or. Aussi ses cofres en étoient-ils bien pourvus. Il s'embarqua, dans le courant de Mai*, à Rimini *pour* Aquilée; *&, continuant de là sa route jusqu'en* Allemagne, *il y ariva sans aucun obstacle, & fut reçu des* Princes *& des* Peuples *avec toutes sortes d'honeurs. Le jeune* Roi Henri, *voiant alors que persone ne remuoit en sa faveur, ala se jeter aux piés de son Père & lui*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

fred, *qui le fit empoisoner par le* Maure Jean, Comandant des Sarasins, *&* Favori *de* Conrad, *tant pour se vanger de la perte de ses Etats, que pour s'ouvrir un chemin au* Trône de Sicile. *Mais* Conrad *avoit un fils, apellé* Conradin, *que la* Reine Isabelle, *sa femme, avoit mis au monde en* Allemagne *le 25 de Mars 1252, à qui le Roiaume apartenoit; & par son testament, il avoit nomé* Gouverneur de Sicile Berthold, Marquis d'Hoemburch, *& non* Manfred, *qui montra même de l'aversion pour cet emploi. Tout cela paroît s'acorder mal avec le dessein qu'on lui suposoit. Ce qu'il y a d'étonant, c'est que les Ennemis de la* Cour de Rome *n'aient pas atribué ce fait à* Manfred, *come* Mathieu Paris *assure qu'ils avoient déja fait à l'ocasion du poison, doné précédemment à* Conrad. *Dans l'impossibilité de s'assurer en pareil cas de la vérité, c'est assés de raporter ce qui s'en dit alors & longtems après, spécialement par les* Ecrivains Guelfes, *ennemis de* Manfred. Berthold, *nomé* Gouverneur *du* Roiaume, *s'empara de tout le trésor de* Conrad; *&, parceque ce Prince avoit, par son testament, recomandé son fils* Conradin *au* Siége Apostolique, *& chargé le* Marquis d'Hoemburch *de faire tout son possible pour le mètre dans les bones graces du* Pape, *afin qu'il pût succèder au* Roiaume *de* Sicile, *ce* Marquis *envoia sur le champ des Députés au* Pape: *mais ils ne trouvèrent aucune ouverture à traiter de la paix.* Innocent *se tint ferme à dire,* « *Qu'il vouloit d'abord* » *être en possession du* Roi» *iaume; & que l'on exa-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES*
» *pour la fête de l'Ascen-* » *sion alors prochaine, à* » *venir répondre de leur* » *désobéissance au Tribu-* » *nal du* Saint-Siége ». N. LIII. *A la réception de ses Lètres, quelques-uns, come les* Chanoines de Sens, *les* Evêques de Paris, de Senlis, de Soissons, d'Amiens, d'Arras, *& quelques autres observèrent constamment l'*Interdit. *D'autres diférèrent de l'observer. Tels furent l'*Archevêque de Rheims, *les* Evêques de Laon, de Noion, d'Auxerre, de Beauvais, de Boulogne, de Meaux, de Chartres, & d'Orléans. *D'autres enfin, peut-être en très petit nombre, envoièrent des* Députés *au* Saint-Siége, *par lesquels ils proposèrent certaines excuses, quoique frivoles; en promètant, qu'après les avoir exposées, ils observeroient la* Sentence d'Interdit, *si le* Pape *le vouloit enfin. Le* Pape, *aiant réfuté ces excuses par des raisons très évidentes, leur ordona d'observer la* Sentence *come les autres; ce qu'ils firent humblement, dès qu'ils eurent reçu ses ordres. Ainsi, toutes les* Terres du Roi de France *furent sous un* Interdit *très rigoureux; ensorte que, les Eglises étant fermées, on n'enterroit nulle part les* Morts *dans les* Cimetières; *& que leurs* Cadavres, *quelque part que ce fût, restoient sur la terre sans sépulture.* [C'est à dire que par de pareils *Interdits*, qui duroient souvent très longtems, les *Papes* ne se faisoient aucun scrupule d'exposer l'Air des païs qu'ils y soumètoient à s'infecter par la pourritures de ces Cadavres; ce qui ne pouvoit pas manquer de produire des maladies épidémiques très meurtrières; & qu'ils almoient mieux risquer de	pour aler à la découverte, découvre l'Avantgarde de *Farax*, fond dessus avec la plus grande impétuosité, tue beaucoup de gens, met le reste en fuite, & regagne promtement *Pietra-negra*. *Martin Fernandez* & lui forcent ensuite de la Place avec toutes leurs Troupes; & s'avancent au devant de *Farax*, qu'ils trouvent en bataille près des *Puits d'Algodor*, & qu'ils ataquent brusquement. Le combat est sanglant; & la perte si considérable de part & d'autre, que les 2 Armées s'éloignent, come de concert pour se remètre en ordre. *Martin Fernandez* aiant été blessé, *Muñe Alfonse* l'envoie pourvoir, avec les Troupes qu'il comandoit, à la sureté du Chateau, se chargeant de faire tête aux Ennemis avec sa petite Troupe. Il soutient en effet quelque tems leurs éforts avec une extrême bravoure, & leur tue beaucoup de monde. Enfin, envelopé presque de toutes parts, il se bat en retraite, & se retire sur une hauteur. Il est bientôt investi par les Ennemis, & périt avec presque tous les braves gens, qui l'acompagnoient, sous la grêle de flèches que les *Mahométans* faisoient pleuvoir sur eux. *Farax* lui fit couper la tête, le bras gauche & la jambe droite, qu'il fit porter à *Cordoue* à la Veuve d'*Aben-Azuel*, pour qu'elle les fit passer à *Séville* à celle d'*Aben-Cèta*, & qu'on les portat ensuite à *Maroc* au *Roi Texéfin*. Il fit remètre le reste du Corps aux Chretiens pour l'enterrer. Les têtes des principaux de ceux qui venoient de périr avec *Muñe Alfonse* furent aussi coupées, & portées à *Calatrava*, pour être exposées sur la plus	de la vue. La *Comtesse* & sa Mère furent trai[n]portées à *Messine*, ensuite à *Palerme*, pour être renfermées dans une prison. Le *Comte de Loritello* n'eut pas plustot apris que le Chateau de *Taberna*, contre l'espérance & l'opinion de tout le monde, avoit été pris & detruit, que, bien que son Armée fut, tant en Cavalerie qu'en Infanterie, supérieure à celle du *Roi*, comtant peu sur la foi chancelante des *Lombards*, dont il avoit fait plusieurs expériences très dangereuses & très préjudiciables, il aima mieux céder aux circonstances, que de tenter le sort des armes avec des Troupes peu fidèles &, retournant à *Tarente*, il y laissa quelques Soldats pour la défense de la Ville. Ensuite, parcourant quelques Villes & quelques Chateaux, come pour les encourager & les exhorter à tenir ferme, il changea presque insensiblement de chemin, & se retira dans l'*Abbruzze*. Dans le même tems, l'Eunuque *Johario*, *Premier Chambélan du Palais*, aiant été plusieurs fois batu dans le Camp & aiant soufert, par ordre du *Roi* d'autres mauvais traitemens, qu'il prétendoit n'avoir pas mérités, s'enfuit avec les sceaux du *Roi* vers le *Comte de Loritello*: mais il fut pris dans le chemin, & conduit au *Roi*, qui, l'aiant fait mètre dans une barque, ordona qu'on le conduisit en pleine mer, & qu'on le noïât. Ce Prince vint ensuite à *Tarente*, qu'il reprit sans peine. Il y fit pendre quelques Soldats du *Comte de Loritello*, qui lui furent livrés par les Habitans; &, parcourant ensuite la *Pouille* & la *Terre-de-Labour*, il recouvra tout ce dont les

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

naux-Evêques d'Ostie, de Porto, & de Palestrine, avec quelques autres Cardinaux, lesquels donent à ce Prince l'absolution des Censures; ce qu'ils font ensuite à l'égard de l'Archevêque de Maience, & de tous les autres Prélats de la suite de l'Empereur, lesquels abjurent l'Obédiance des Antipapes. Pendant ce tems, *Alexandre III* se rend à Saint-Marc avec les autres Cardinaux, le Patriarche d'Aquilée, & beaucoup d'Archevêques & d'Evêqụes. Le Doge, avec un grand cortége de Galères & de Gondoles, va prendre l'Empereur à Saint Nicolas al Lido. Le Patriarche de Grado, tout le Clergé de Venise, le Doge & les Nobles le conduisent en procession à Saint-Marc, où le Pape, revêtu pontificalement, l'atendoit sur la porte. *Frédéric*, se dépouillant de son Manteau Impérial, se prosterne aux pieds d'*Alexandre*, qui le relève sur le champ, & lui done le baiser de paix & la bénédiction. On entone aussitôt le *Te Deum*; & l'Empereur, prenant la main droite du Pape, le conduit dans le Chœur. Il y reçoit une seconde fois

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

demander pardon. Trithème, *Ecrivain très éloigné de ce tems, raporte, dans sa* Chronique d'Hirsauge, *qu'*Henri *se présenta devant son Père à* Worms, *le 2 de Juillet; qu'à sa vue,* Frédéric, *enflamé de colère, ordona sur le champ qu'on le mit en prison; & que les prières de tous ceux, qui se trouvoient-là, ne purent pas fléchir son cœur implacable. Au contraire,* Godefrol, Moine *de* Saint-Pantaléon, *lequel vivoit alors, dit qu'*Henri, *bien que convaincu d'avoir conspiré, ne laissa pas* d'être reçu en grace par son Père: mais que, ne s'aquitant point de ce qu'il avoit promis, & ne rendant point le Chateau de *Drivels*, dont il étoit maitre, il fut empoisoné par ordre de son Père. *On voit aussi, par des Lètres de* Gregoire IX, *que* Rinaldi *raporte, que ce jeune* Prince *obtint d'abord son pardon. Quelques-uns depuis ont acusé* Frédéric *de cruauté. D'autres ont cru qu'il n'avoit pas pu ne se point assurer d'un Fils, qui, si peu soûmis, après avoir obtenu grace d'un forfait si noir, donoit lieu de croire qu'il vouloit être un second Ab*salon. Frédéric *étoit veuf. Il conclut alors, muni d'une dispense du* Pape, *son mariage avec* Isabelle, *sœur d'*Henri III, Roi d'Angleterre. *Les noces se firent à* Worms *avec beaucoup de magnificence. Le* Moine Godefroi *raporte une particularité digne de remarque; c'est à dire que l'Empereur* engagea *les Princes* à ne pas être prodigues en dons pour les *Gens de Théâtre*, jugeant que la plus grande de

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

»mineroit ensuite si le jeune » Couradin *y avoit quel» que droit »; & rejeta toutes les propositions, qui lui furent faites. Il annulla tous les Actes & toutes les dispositions testamentaires de* Conrad; *cita le* Marquis Berthold *come Invaseur d'un* Roïaume *dévolu à l'*Eglise; *&, pour doner plus de chaleur à l'exécution de ses desseins, après avoir célèbré les fêtes de la* Pentecôte *à* Assise, *il en sortit avec sa* Cour; *pacifia, dans son chemin, les* Peuples de Spolète *&* de Terni *qui se faisoient la guerre au sujet des Villes d'*Orta *& de* Città Castellana; *& se rendit au* Vatican. *Il y célèbra solemnèlement la Messe; & fit un Sermon, dans lequel il recomanda les Afaires présentes aux* Romains. *Il partit ensuite pour* Anagnie, *après avoir cependant envoié des ordres en* Lombardie, *à* Gène, *en* Toscane, *dans la* Marche d'Ancone, *dans le* Patrimoine, *& dans le* Duché de Spolète, *pour que l'on fît de nombreuses levées de Soldats.* Manfred, Prince de Tarente, *& d'autres* Barons *vinrent à* Anagnie *pour traiter d'acomodement; &, pendant 15 jours, il y eut de grands débats: mais, lorsqu'on fut près de signer le Traité; le* Prince *& les autres se retirèrent. On découvrit cependant que* Pierre Ruffo, Sousgouverneur de Sicile, Richard de Montenegro, *& d'autres* Barons, *gagnés par le* Pape, *faisoient de sourdes manœuvres; ce qui fut cause que* Berthold, Marquis d'Hoemburch *se démit du* Gouvernement, *& que, joint à d'autres du* Parti de la Maison de Souabe, *il engagea* Manfred *à rassembler une* Armée: *mais ce* Prince, *man-*

PAPES.

dépeupler le Monde Chretien, que de ne pas établir une Domination injustement usurpee. Il sufit d'avoir anonce l'inconvénient phisique de leur étrange conduite. Quèles réflexions n'y auroit-il pas à faire sur l'inconvenient moral ?]

N. LIV. *Cet* Interdit *mit le* Roi *dans une tèle colère, qu'il fit chasser avec violence de leurs* Eglises *les* Evêques *& les* Clercs, *qui l'observèrent les premiers, & qu'il s'empara de tous leurs biens. Mais, come tout le* Peuple *murmuroit, le* Roi *ne pouvant pas tenir contre la rigueur de la* Sévérité Ecclésiastique, *envoia pour* Deputés *au* Souverain Pontife *quelques* Clercs *& quelques* Chevaliers, *chargés de lui faire beaucoup de plaintes du* Légat : *mais d'ofrir en même tems de sa part, sous* Caution *juratoire, d'ester en droit devant des* Légats *ou des* Juges délégués. *Le* Pape *leur répondit avec beaucoup de prudence,* « *Qu'il faloit distinguer, Si le* Roi *vouloit s'en tenir au droit établi, ou bien au droit qui seroit établi : S'il vouloit s'en tenir au droit établi, qu'il faloit que, suivant ce que le* Pape *avoit prononcé, il éloignât de lui sa nouvèle Epouse, & qu'il reprit la* Reine ; *qu'alors le* Pape *recevroit volontiers sa caution ; & que même, s'il faisoit ce qui vient d'être dit, il révoqueroit, sans aucune caution, la* Sentence d'Interdit, *pourvu qu'auparavant les* Clercs *&* les Evêques *destitués fussent restitués en plein : Que, si le* Roi *vouloit s'en tenir au droit, qui seroit établi, c'est à dire à ce que l'article de* l'Affinité *fût décidé par le* Jugement, *que le* Pa-

PRINCES contemporains.

haute Tour du Chateau. *Le Roi de Léon*, justement afligé de la mort de *Musie Alfonse*, congédia ses Troupes avec ordre de se rassembler à *Tolède* le 2 de Septembre : mais il n'entreprit rien du reste de cète année contre les *Mahométans*. En 1144, il leur prit le Château de *Mora*, qu'il fortifia sur le champ, & qu'il pourvut d'une excellente Garnison. Il fut ensuite obligé de suspendre la guerre contre les *Mahométans* pour l'aler faire au *Roi de Navarre*. Quand il eut fait un Acomodement avec ce Prince, auquel il maria pour lors Doña *Urraque*, sa fille naturèle, il revint, au mois de Septembre, faire le dégat dans l'*Andalousie*. Les *Mahométans* de cète Province, que l'on apelloit *Agaréniens*, pour les distinguer des *Africains*, només *Morabites*, s'assemblèrent pour chercher les moiens de se procurer un repos dont *Alfonse VIII* ne les laissoit pas jouir ; & résolurent de massacrer les *Africains*, & de secourir le joug de *Texéfin*, que les guerres intestines, qui le retenoient dans son *Roiaume de Maroc*, mètoient hors d'état de les défendre. Il y eut divers avis dans leur Assemblée : mais ils choisirent unanimement pour leurs Chefs ce *Zafadola*, que l'on a vu ci-devant se rendre Vassal d'*Alfonse VIII*, & l'*Alcaïde Mahomet* issu des anciens *Rois de Cordoue* ; & ces 2 Chefs convinrent d'exterminer les *Africains*, & de se rendre indépendans. Mais réservons pour un autre endroit la suite de cète Afaire. Il sufit de dire ici qu'en conséquence de ce que l'on vient de voir, il y eut une guerre civile entre les *Mahométans*, & qu'*Alfonse* dona

SAVANS & ILLUSTRES.

Ennemis s'étoient auparavant emparés ; car ces *Peuples* revenoient au *Roi* d'eux même avec autant de légèrete, qu'ils avoient eu précédemment d'imprudence à se soustraire à ses loix. Il ordona qu'à titre d'amande, il lui fut paié certaine somme par chacune des Villes & des Chateaux, qui s'étoient soumis au *Comte de Loritello*, ou qui, de quelque manière que ce fût, paroissoient avoir agi de concert avec lui ; voulant que cet argent servît à remplacer ce qu'on avoit enlevé de ses trésors ; & croiant en même tems qu'il étoit juste que ceux qui, pour avoir livré leurs maisons & leurs biens aux Ennemis, auroient du les perdre, suivant la rigueur du Droit, fussent au moins forcés de les racheter pour un prix mediocre.

D'ailleurs *Jonathas*, *Comte de Conza*, *Richard*, *Comte de Fondi*, *Roger*, *Comte d'Acerra*, *Mathieu Borello*, & d'autres de leur société, saisis de terreur à l'arivée du *Roi*, s'enfuirent les uns dans l'*Abbruzze*, les autres dans la *Campanie*. *Roger*, *Comte d'Avellino*, crut aussi devoir éviter la colère du *Roi*, parcequ'il avoit depuis peu, sans permission de la *Cour*, épousé la Fille de *Phénicie de San-Severino*, dont le fils *Guillaume* évita de même la fureur du *Roi*, en s'enfuiant avec le *Comte*. La *Comtesse*, en s'éforçant de defendre son Chateau, que l'on assiégeoit, fut prise, & conduite à *Palerme* avec sa mère *Phénicie*.

Pendant que ces choses se passoient en *Italie*, la Fortune exerçoit à *Palerme* un nouveau genre de cruauté. Le départ du *Roi* fut suivi de la ruine de beaucoup de gens. L'hu-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

la bénédiction apostolique. Le Doge le mène ensuite loger au Palais Ducal. Le lendemain, fête de S. *Jáque le Majeur*, le Pape célèbre solemnèlement la Messe, & fait un Sermon au Peuple dans l'Eglise de Saint-Marc. L'Empereur lui baise les pieds, & fait l'oblation. Après la Messe, il lui tient l'étrier; &, prenant la bride, il se met en devoir de le conduire: mais le Pape ne le veut pas soufrir. Voilà coment se passa cète célèbre entrevue, au sujet de laquèle on a débité tant de fables impudentes, qui ne couvrent pas moins de ridicule, que de déshoneur *Alexandre* & *Frédéric*. Le 1 d'Août, la paix & la trève sont ratifiées & jurées solemnèlement par l'Empereur; &, le 14, le Pape tient, dans l'Eglise de Saint-Marc, un Concile, où l'on prononce l'excomunication contre quiconque osera rompre la paix. L'Empereur restitue ensuite tout ce qu'il avoit promis de rendre à l'Eglise Romaine: mais il garde les Biens de la *Comtesse* MATHILDE, au gré de la Convention; & le Comté de Bettinoro, dont le

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

toutes les sotises étoit de doner folement son bien aux *Bâteleurs* & aux *Histrions. J'ai parlé, dans la* Differtat. 29 des Antiq. d'Ital. *de ce ridicule usage des siècles barbares. Il ne se faisoit point de nôces, ou de grandes fêtes chés les* Princes d'Italie, d'Allemagne, *& probablement des autres pais, sans qu'on y vît acourir par centaines les* Boufons, *les* Joueurs de gobelets, *les* Comédiens, *les* Saltimbanques, *& d'autres semblables* Inventeurs de Jeux & de Divertissemens *pour la Cour & pour le* Public. *Les présens d'habits, d'argent, & d'autres choses de prix qu'ils recevoient, non seulement du* Prince, *qui donoit la fête, mais aussi des autres, qui s'y trouvoient, étoient immenses. Les exemples en sont fréquens chés les* Historiens; *& cet usage, ou cet abus, dura jusque dans le siècle suivant.* Frédéric *fit conoître, en cète ocasion, combien il avoit de sagesse & de discernement, en ne voulant pas prodiguer ses dons à de pareils gens; ce qu'avoit aussi fait précèdemment l'*Empereur Henri II, *lorsqu'il célèbra son mariage avec* Agnès, *fille de* Guillaume, Duc d'Aquitaine, & Comte de Poitiers. Frédéric *tint ensuite une grande* Diète *à* Maience. *Il y exposa les crimes de son Fils, pour faire conoître qu'il étoit indigne de la Courone, & pour justifier sa propre conduite. Sa haine cependant & sa colère s'acroissoient de plus en plus contre les* Milanois *& les autres* Lombards, *qu'il voioit de plus en plus unis, & résolus de défendre leur liberté con-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

quant d'argent, & ne pouvant en tirer de Berthold, *qui s'étoit emparé de tout, voïant d'ailleurs que le procédé des* Barons *n'étoit rien moins que franc, & que les* Peuples, *las du gouvernement barbare des* Allemans, *inclinoient à changer de Maître, fut le premier, en cédant aux circonstances du tems, à se soumètre à l'obéissance du* Pape, *sauf toutefois les droits du* Roi, *son neveu, & les siens propres. Son exemple fut suivi par les autres* Barons. *Quelques-uns cependant ne l'avoient pas atendu. Pendant que le* Pape *séjournoit à* Anagnie, *les* Romains, *qui depuis longtems assiégeoient* Tivoli, *perdant l'espérance de forcer cète* Ville *à se rendre, lui députèrent pour le prier de traiter de la paix; ce qu'il fit, quoique mécontent du* Sénat, *qui ne permètoit pas que l'on portât des vivres à* Anagnie, *ni qu'on païât les* Impôts, *ni qu'on levât du monde pour lui. Le* 8 d'Octobre, Innocent *se rendit à* Ceprano *sur la frontière de la* Pouille; *&, le jour suivant, il entra par le pont dans le* Roïaume. Manfred, *acompagné de beaucoup d'autres* Barons, *vint à sa rencontre, lui baisa les pieds, & tint la bride de son cheval, un certain espace de chemin. Je ne sais que dire du* Journal de Mathieu Spinelli, *qui s'éloigne trop des autres écrivains dans l'assignation des tems. Il fait ariver le* Pape *à* Naple *pour la fête de* S. Pierre, *& dit aussi beaucoup d'autres choses, qui ne peuvent pas être. Le* Pape *reçut à* Aquino, *à* San-Germano, *au* Mont-Cassin, *de grands honeurs & des marques singulières d'afection. Devant lui marchoit,*

PAPES.

» *pe rendroit, le* Pape » *recevroit sa caution pour* » *plus grande sûreté: mais* » *à condition que le* Roi » *comenceroit par renvoïer* » *sa nouvèle Epouse &* » *reprendre la* Reine». *Quand ce Prince eut après cète réponse par ses* Députés, *son esprit fut dans le plus grand embaras, parcequ'il ne vouloit, ni reprendre celle qu'il haïssoit extrêmement, ni renvoïer celle qu'il aimoit avec tendresse. Il assembla donc quelques* Seigneurs Eccléfiastiques & Séculiers, *avec lesquels il délibéra sur ce qu'il avoit à faire à cet égard. Come ils lui répondirent tous,* « *Qu'il fa*» *loit obéir au* Souverain » Pontife»; *il demanda à* l'Archevêque de Rheims, *son oncle,* « *s'il étoit vrai* » *que le* Seigneur Pape *lui* » *eût écrit que le* Juge» ment, *qu'il avoit prononcé, ne devoit pas s'a*» *peller une* Sentence de » Divorce: *mais un* Conte » pour rire (Ludibrii fa» bula)». L'Archevêque *aiant répondu,* « *Que c'é*» *toit véritablement ce que* » *le* Pape *avoit écrit* »; *car il n'osoit pas répondre autrement; le* Roi *lui répliqua sur le champ:* Vous êtes donc un for & un fou d'avoir prononcé une pareille *Sentence.*

N. LV. *Il renvoïa d'autres* Députés *presser le* Pape « *de lever l'*Interdir, » *& de conoître du Droit*»: *mais come l'esprit du* Pape, *afermi sur le fondement de la Justice, ne put être ébranlé, ni par menaces, ni par prières, ni par promesses, il se soûmit à sa volonté. Le* Pape *envoïa* Légat *en* France Octavien, Evêque d'Ostie, *en lui prescrivant les* Formalités *qu'il devoit suivre, c'est à dire* « *de faire fai*» *re avant tout une pleine satisfaction aux* Clercs » *& aux* Eglises, *au sujet*

PRINCES contemporains.

du secours à quelquesuns. Pendant ces troubles, ce Prince investit à la fin de 1246 *Calatrava*, Place très forte, qu'il prit au mois de Janvier 1147; ce qui le rendit maître de la plus grande partie de la *Manche*. Ensuite les *Mahométans*, qui tenoient *Almérié* sur la Méditerranée, infestant continuèlement les cotes d'Espagne, de France & d'Italie, *Alfonse* investit cète Ville par terre, pendant que les Flotes réunies de *Raimond, Comte de Barcelone & Prince d'Aragon*, de *Guillaume, Seigneur de Montpellier*, des *Pisans* & des *Génois* l'assiégeoient par mer. Le siege, comencé le 1 d'Août 1147, dura jusqu'au 17 d'Octobre que la Ville se rendit. On verra dans mon Texte, que les *Pisans* s'atribuèrent tout l'honeur de cète prise, sans faire aucune mention du *Roi de Léon & de Castille. Ferreras*, come *Espagnol*, en done la principale gloire au *Roi Alfonse*. Tous ceux qui se trouvèrent à ce siege contribuèrent à la prise de la Ville, & partagèrent entre eux le butin, suivant les Loix de la Guerre; & *Ferreras* a tort de faire honeur à la générosité d'*Alfonse* de ce que les autres en eurent pour leur part. Avant cète expédition, *Alfonse*, campé dès le mois de Mai, pres d'*Andujar*, avoit pris les Chateaux de *Baños* & de *Caÿlona*; & fait ensuite le siège de *Baëza*, qu'il avoit forcée de se rendre le 12 de Juin, & dont il avoit fait Gouverneur *Manrique de Lara*, qui comandoit les *Troupes de Castille* avec *Guttierre Fernandez*. Les autres Comandans de l'Armée d'*Alfonse* étoient, cète année, *Ferdinand Joanez* pour la *Galice*;

SAVANS & ILLUSTRES.

nuque Gaito Martin, chargé par le *Roi* de la garde de la Ville & du Palais de *Palerme*, sachant que, lorsqu'on avoit pris le *Palais*, son Frère avoit été tué par les *Chrétiens*, &, n'aiant aucune conoissance certaine de ceux qui l'avoient tué, rendoit tous les *Chetiens* respon ables de la mort de son Frere, & sévissoit cruèlement en secret contre eux. Come la plupart des Citoiens étoient acusés d'être entrés avec les *Traîtres* dans le *Palais* & d'en avoir emporté beaucoup d'argent, & come, suivant l'usage de la *Cour*, les Accusateurs ofroient la preuve du Duel, il admètoit cète preuve aussi promtement, que volontiers. Il louoit les Vainqueurs come aiant bien servi le *Roi*, & condamnoit les Vaincus à des peines très atroces. La conjoncture lui paroissant favorable pour vanger son Frère, il fit servir à la perte d'un très grand nombre de gens, ce qu'un petit nombre de Téméraires avoient entrepris. Il exhortoit les Jeunes-Gens, & par des récompenses promises excitoit principalement ceux qui n'avoient qu'un médiocre patrimoine, ou qui n'avoient rien, & ceux qu'il savoit tirer vanité de la force de leur corps, de s'emploïer hardiment à ces sortes d'acusations des Citoïens; en leur disant, « Qu'ils pouroient par là » s'aquérir très éficace» ment les bones graces » du *Roi*; & que, s'ils » avoient le malheur d'ê» tre vaincus, il ne leur » en ariveroit aucun mal, » puisqu'il voïoit qu'ils » ne combatoient que » pour l'intérêt du *Roi* » lui-même». Il se répandit par là dans la Ville une tèle fureur, une telle rage, que quiconque a-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

dernier possesseur venoit de mourir à Venise, après avoir fait une donation de ses Biens à l'Eglise Romaine. L'Empereur prétendoit que le Comte n'en avoit pas pu disposer; ces Biens étant des Fiefs Impériaux. Le Pape, auquel il importoit d'avoir enfin la paix, se garde bien d'insister sur la validité d'une donation, qui pouvoit très bien être absolument nulle. L'Empereur sort ensuite de Venise pour aler à Ravenne, & de là à Césène. A peine arivé dans cète Ville, il s'empare du Château de Bertinoro, quoique 2 Cardinaux en eussent déja pris possession au nom du Pape. Come ce Château relevoit de tout tems de l'Archevêché de Ravenne, on ne voit pas trop sur quoi l'Empereur fondoit ses prétentions. Ce n'étoit aparemment que sur ce qu'il étoit Seigneur de la Romagne: mais à ce titre il ne pouvoit pas dépouiller l'Archevêque de Ravenne de ses droits. Il ne pouvoit donc oposer à la donation du dernier Comte, que la Loi, qu'il avoit publiée dans la Diète de 1158, par laquèle il avoit défendu de laisser des

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

tre ses mauvais desseint. Le Pape, *qui prévoïoit à quèle terrible guerre cète discorde se termineroit, travailla d'autant plus, cète année, à l'éteindre, s'il étoit possible, qu'elle empêchoit de secourir la* Terre-Sainte. *Il écrivit aux* Lombards « *d'envoïer des* Députés *à* » Pérouse ». *Il écrivit, en même tems à tous les* Prélats, *qui se trouvoient à la* Cour de l'Empereur, *& les chargea* « *d'interpo-* » *ser leurs bons ofices pour* » *engager* Frédéric *à fai-* » *re, au sujet de ses di-* » *férens avec les* Lom- » bards, *un Compromis* » *entre les mains du* Pa- » pe ». *Ce Prince y consentit: mais en acordant très peu de tems, c'est à dire jusqu'à Noël de cète année, pour prononcer le* Laude, *c'est à dire la* Sentence arbitrale.

Année 1236, *p.* 227: *Le* Pape *ne put rien faire pour acomoder les diférens de* l'Empereur *& des* Villes de Lombardie, *à cause du peu de tems acordé par ce Prince. Ainsi, l'on vit, cète année, comencer les guerres & les révolutions tragiques, dont le Roiaume d'Italie, tout bouleversé, fut depuis afligé durant si longtems. Il est à propos de faire voir quel étoit alors l'état de* l'Italie. *Les* Villes confédérées *ne refusoient pas de reconoître* l'Autorité Suprême *de l'*Empereur: *mais elles redoutoient extrêmement un* Empereur *tel que* Frédéric. *Très jalouses de leur* Liberté, *& se ressouvenant de tout ce que* Frédéric I *avoit fait pour l'abatre & la déraciner, ils ne pouvoient pas se persuader de la pouvoir conserver sous* Frédéric II, *Prince dont*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

avec son Armée, Guillaume, Cardinal de Saint-Eustache, *son parent, qui faisoit prêter partout serment de fidélité à l'*Eglise Romaine, *& qui prétendit même le faire prêter par le* Prince Manfred: *mais celui-ci ne voulut pas y consentir, & prétendit que c'étoit une chose contraire à ses conventions avec le* Pape. *Les Afaires du* Pape *aloient ainsi le train le plus heureux; déja même il se croïoit maître de la* Pouille; *quand il survint un accident, dont la* Cour de Rome *fut extrêmement troublée. Le* Pape, *étant à* Téano *fut tout-à-coup surpris d'incomodités, qui ne le quitèrent plus.* Manfred, *qui se trouvoit dans cète Ville, eut des diférens avec* Borello d'Anglone, Baron *très favorisé de la* Cour de Rome. *La cause de ces diférens étoit que ce* Baron *avoit obtenu du* Pape *le* Comté de Lésina, *bien qu'il dépendît de* Monte-Sant'Angelo, *dont* Manfred *étoit possesseur; & qu'il avoit même envoïé quelqu'un en prendre possession.* Manfred *eut recours au* Pape; *& n'en eut aucune réponse. On atendoit alors à la Cour le* Marquis Berthold; *&* Manfred, *aiant pris congé du* Pape, *se mit en chemin pour aler au devant du* Marquis. *Peu loin de* Téano, *dans un chemin étroit,* Borello *parut à la tête d'une troupe de gens armés, & l'on crut qu'il étoit là pour insulter* Manfred. *Les Domestiques de ce Prince s'avancèrent pour reconoître quelles étoient les intentions de* Borello, *qui prit la fuite vers la* Ville. *Quelques-uns des gens de* Manfred *le poursuivirent, &, dit-on, contre l'ordre de leur Maître.* Borello *reçut dans les reins un coup*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

» *des torts & des outrages* » *qu'on leur avoit faits,* » *enforte que ceux qui,* » *pour leur obéissance &* » *leur respect envers le* Siè» ge Apostolique, *avoient* » *soufert des injures & des* » *pertes considérables, fussent que, par le moien* » *du* Siege Apostolique, » *on les satisfaisoit conve*» *nablement, & qu'ils s'en* » *réjouissent: Enfuite d'*» *ordoner que la nouvèle* » *Epouse fût éloignée de* » *la cohabitation avec le* » Roi, *tant charnèle, que* » *locale, enforte qu'il la* » *fit exclure, non seule*» *ment des embrassement* » *du* Roi; *mais de l'éten*» *due du* Roiaume, *&* » *qu'il fit reprendre so*» *lemnèlement & traiter* » *roïalement par le* Roi la » Reine *mentionée ci-des*» *sus, en prenant de lui* » *caution juratoire qu'il* » *ne la renvoieroit pas* » *sans un* Jugement de » l'Eglise: *De lever après* » *cela* l'Interdit; *en lui* » *réservant à lui-même la* » *correction de ceux qui* » *ne l'avoient pas observé* » *dès le comencement.* » *Et, si le* Roi *ne vouloit pas, après avoir été fréquemment & soigneusement averti & exhorté, garder* ladite Reine *come Femme légitime: mais aimoit mieux ataquer son mariage, le même* Légat *eut ordre de* » *fixer, pour comencer la* » *Cause, un terme péremtoire de 6 mois, dans* » *l'intervalle duquel, si* » *ladite Reine vouloit, le* » Roi de Danemarc, *son* » *frère, serpit averti d'en*» *voier, sous les fûretés du* » Pape *& du* Roi *dans un* » *lieu convenable assigné* » *de la libre volonté des* » *Parties, des gens sages* » *avec des Avocats, des* » *Témoins, & toutes les* » *autres choses nécessaires* » *pour défendre la* Reine». *Il joignit, de la libre volonté des Parties, pour*

Ramire Flores Frolaz pour *Léon*; *Pèdre Alfonse* pour les *Asturies*; *Ponce* pour la *Haute-Estremadure*, & *Ferdinand Ibañez* ou *Joanez* pour la *Basse*; *Alvar Rodriguez*, petitfils du célèbre *Alvar Fañez* pour *Tolède*; *Martin Fernandez* pour *Ita & Guadalexara*. Le Roi de *Navarre*, & le *Comte d'Urgel* étoient aussi venus joindre *Alfonse VIII* avec des Troupes, pour avoir part au siège d'*Almérie*. En 1148, *Alfonse* risqua de périr par la perfidie d'*Aben-Gama*, qui s'étoit fait *Roi de Cordoue*, come on le verra dans l'Article de ce Traître. En 1150, les *Mahomitans de l'Andalousie* aiant reconu pour leur Souverain *Abdulménon*, Usurpateur du *Roiaume de Maroc*; ce nouveau *Roi* fit passer en *Espagne* une nombreuse Armée, pour les aider à se défendre contre les *Chretiens*. Au mois de Mars, *Alfonse* rassembla les Troupes de tous ses Etats à *Tolède*, & marcha droit à *Cordoue*. Les *Mahométans* s'avancèrent en ordre de bataille au devant de lui. Le *Roi de Léon* les atendit de pied ferme, & sortit Vainqueur d'une bataille très sanglante. Les Vaincus se renfermèrent dans *Cordoue*, qu'*Alfonse* assiégea sur le champ: mais il ne tarda pas à se retirer; parceque la Place, étant extrêmement fortifiée, eût coûté beaucoup de tems & beaucoup de monde, & qu'il eût été dificile de la conserver. Il ala tomber sur *Jaén*, qu'il trouva sans défense, & qu'il mit à sac. Les *Mahométans* l'aiant fortifiée; *Alfonse* en ala faire le siège en 1152. Un secours considérable, qu'on y voulut faire entrer, fut mis en déroute par l'Infant **D. *Alfonse*, second fils du**

voit une anciène haine contre quelqu'un, ou par hazard aiant querele avec un autre, s'étoit emporté jusqu'à lui dire des injures, couroit, sur le champ, au Tribunal de *Gaito Martin*, qui toujours très prêt à recevoir de pareilles afaires, donoit audiance à tout le monde, avide surtout de prendre conoissance de ces sortes de choses. A l'égard de ceux qui succomboient dans le Duel; il se faisoit peudre les uns à la vue des *Sarasins*, qui s'en faisoient un spectable d'amusement; il faisoit longtems foueter les autres, & les condamnoit enfuite à divers supplices. Son plus grand fondement étoit de juger promtement ces sortes d'Afaires: mais, quand il avoit doné le champ & qu'il s'agissoit de combatre, il s'embarrassoit peu qui seroit Vainqueur, pourvu qu'il vangeat sur le Vaincu la mort de son Frère. Lorsque des supplices continuels, & l'atrocité des peines eurent étrangé des Citoïens au point qu'il ne se présentoit plus d'Accusateur, qui voulût courir le risque du Duel; il lui plut d'admètre à cet égard les Délations, non seulement des honetes Femmes, dont la réputation étoit entiere: mais aussi de celles qui s'étoient couvertes d'infamie par leur impudicité. De plus, il acorda même aux Esclaves de l'un & l'autre Sexe la permission de faire en Justice de ces sortes d'acusations. Il en reçut souvent les raports come de véritables preuves; & s'en servit pour blesser la réputation de beaucoup de gens, pour dépouiller d'autres de leurs biens, & pour infliger à d'autres des peines corporèles.

Le Roi cependant aiant mis ordre aux Afaires de

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

Fiefs à l'Eglise. Le Pape s'embarque, vers la moitié d'Octobre, sur 4 Galères Vénitiènes; arive à Siponto, le 29 du même mois; séjourne quelque tems à Bènevent; &, vers la mi-Décembre, retourne à Anagnie.

Dans le mois de Septembre, le Lac Majeur s'acroît jusqu'à la hauteur, dit-on, de 18 brasses, couvre de ses eaux tout ce qui l'environe, & fait déborder le Tésin; ensorte qu'on ne pouvoit aler qu'en bateau dans toute la plaine de Plaisance.

1178. INVITÉ par les Romains de revenir à Rome, *Alexandre III* se rend à Tusculum. Après une négociation épineuse entre l'Evêque d'Ostie & 2 autres Cardinaux d'une part, & les Sénateurs de Rome de l'autre, il est enfin convenu, « Que les Romains reconoîtront » le Pape pour leur Seigneur; qu'ils lui rendront la Basilique de » Saint-Pierre & toutes » les Régales; & que le » Pape confirmera le » Sénat, à condition » que les Sénateurs lui » prêteront serment de » fidélité ». Cela fait, *Alexandre* rentre dans Rome le 12 de Mars. Au mois d'Août, il va

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS

l'ame étoit grande, & l'ambition encore plus; & qu'ils voioient avoir hérité des vices: mais non des vertus de son Aieul. Ils savoient coment il écorchoit ses Sujets de Sicile *&* de Pouille; *que pardoner du cœur à ceux qui l'avoient ofensé, c'étoit une chose étrangère à sa sorte d'esprit; qu'à l'égard de garder sa parole & d'être de bone-foi, c'étoit, non de* l'Honète: *mais de l'*Utile *& du* Nècessaire, *qu'il suivoit les conseils. Ils craignoient, s'ils lui cèdoient quelque petite chose, qu'il ne voulût avoir tout. Ils étoient aussi persuadés que, plein de projets d'une ambition démésurée, & n'aiant en vue que son intérêt, il ne vouloit rien moins que réduire toute l'*Italie *sous un joug honteux, & faire une autre* Pouille *de la* Lombardie. *De là vint que les Villes les plus florissantes, come* Milan, Brescia, Mantoue, Plaisance, Padoue, Bologne *& d'autres Villes moins considérables, résolurent de hazarder tout, plustôt que de se soumètre à qui passoit trop aisément de l'état de* Prince *à celui de* Tiran. *Il ne manquoit pas de Villes, come* Crèmone, Parme, Reggio, Modène *& d'autres, qui tenoient pour l'*Empereur. *Le principal motif de leur atachement étoit l'espérance de ses secours, dont elles avoient besoin pour maintenir leur* Liberté, *quand les plus puissantes, des Villes voisines, ne s'ocupoient continuèlement qu'à les dépouiller de leurs Territoires, & qu'à les assujétir, si la fortune les favorisoit, à leur domination. Que ne faisoient pas les* Bolonois *contre* Mo-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

de lance, qui le renversa mort. Cète Afaire fit grand bruit à la Cour du Pape, *lequel ala cependant à* Capoue. Manfred, *qui s'étoit transporté à* Acerra, *dans l'intention d'aler à* Capoue *se justifier, fut conseillé de recomander plustôt son Afaire au* Marquis Berthold. *Il lui dépècha, pour cet effet, son Oncle* Galvano Lancia. Berthold *parla de l'Afaire, tant au* Pape, *qu'à ses* Ministres. *Leur réponse fut,* « *Que* Manfred *n'avoit » qu'à venir en persone, » & que l'on écouteroit » ses raisons ». S'il venoit, on avoit résolu de l'emprisoner. Ce fut pourquoi* Galvano Lancia *lui manda,* « *Que l'air de »* Capoue *lui seroit mal » sain, & qu'il eût à se » retirer promtement, a» vec beaucoup de précau» tion, vers* Nocera de' » Pagani ». *Ce fut là qu'en effet, après avoir essuié bien des incommodités, & couru beaucoup de risque, sans que persone eût osé lui doner retraite, il ariva, pendant la nuit, au comencement de* Novembre. *Par bonheur* Jean Moro, Gouverneur *de cète Ville, le plus riche & le plus puissant des* Sarasins, *qui l'habitoient, ne s'y trouva pas. Les* Sentinelles *furent informés que le* Prince, *fils de* Frédéric, *étoit là. Come ils avoient beaucoup aimé le Père, ils résolurent, n'espérant pas que le* Vice-Gouverneur *leur confiât les clefs, de rompre la porte, de faire entrer le Prince; &, sur le champ, ils rompirent assés de la porte, pour qu'il pût entrer. Les* Sarasins *le reçurent avec une joie extrème, & le conduisirent au Palais. Il y trouva de riches trésors de l'*Empereur Frédéric, *du* Roi Conrad, *du*

PAPES.

l'examen & la défense de la Cause, Jean, Prêtre-Cardinal *du Titre de* Sainte-Prisque, *à l'*Evêque d'Ostie, *en leur enjoignant « de choisir pour Assesseurs » des gens religieux, lètrés » & sages; d'examiner a- » vec eux la Cause suffi- » samment, soigneusement » & patiemment; & de se » conduire, dans leurs ac- » tions, dans leurs paro- » les, & dans les autres » circonstances de manière » qu'il ne se pût former » aucun soupçon sur leur » comte, & qu'observant » en tout l'ordre du Droit, » & pourvoiant en tout à » la sûreté & à la liberté » de ladite* Reine, *ils ter- » minâssent la Cause sui- » vant la Justice ».* L'Evêque d'Ostie *partit avec ces instructions pour se rendre auprès du* Roi de France; *& reçu, tant par ce Prince que par les* Grands du Roiaume, *honorablement, il fit d'abord satisfaire, come il convenoit, les Eglises & les* Ecclésiastiques *au sujet des torts & des outrages, qu'ils avoient souferts; & puis amener la* Reine, *du lieu dans lequel elle étoit, en un certain Château Roïal, où le* Roi, *conformément à l'ordre du* Légat, *reçut la* Reine, *en présence des* Archevêques, *des* Evêques, des Grands, *& d'une grande multitude de* Clercs *& de* Peuple; *& fit jurer sur son ame, « Qu'il la trai- » teroit honorablement co- » me* Reine, *& qu'il ne » la renvoieroit point sans » le* Jugement de l'Egli- » se ». *Ce fut ainsi que l'*Interdit, *qui duroit depuis 8 mois, fut levé par le* Légat *avec la grande satisfaction & les aplaudissemens de tout le monde. Mais quelques-uns parlèrent mal de lui, parceque, négligeant la forme prescrite par l'Instruction du* Pape, *il avoit procédé super-*

PRINCES contemporains.

Roi. Malgré cet avantage, les raisons, pour lesquèles *Alfonse* avoit discontinue le siége de *Cordoue*, lui firent lever celui de *Jaën*. Il laissa sur les frontières quelques *Seigneurs* avec un gros Corps de Troupes, & ramena le reste de l'Armée à *Tolède*. Le 25 de Décembre, ces *Seigneurs*, sans être retenus par la rigueur de la saison, tirent une irruption dans le voisinage de *Lorca*. Le succès fut qu'ils y périrent tous. *Alfonse*, en 1154, fit lui-même le siége d'*Andujar*, auquel, dans divers assauts, il perdit beaucoup de monde, & même des Gens de Marque; & qu'il leva, désespérant de prendre la Place. Il fut plus heureux, l'année suivante. Entré par la *Manche* sur les Terres des *Mahométans* avec une Armée très considérable, il leur imprima tant de terreur, qu'ils n'osèrent se mètre en Campagne. *Alarcos*, *Caraquel*, *Almodovar*, *Mestenca* se rendirent, sans essaier de se défendre. Ensuite *Alfonse*, aiant passé la *Sierra-Morena*, prit *Andujar*, *Pedroche* & *Sainte-Euphémie*. Il laissa par tout de bones Garnisons; & s'en retourna satisfait de sa campagne. En 1157, *Abdulménon* aiant envoié des renforts très considérables à ses Sujets de l'*Andalousie*, *Alfonse* passa dans cète Province, avec son Fils aîné D. *Sanche*, qu'il avoit fait *Roi de Castille*, & toutes les Troupes de leurs Etats. Ce fut sa dernière Expédition. Il tomba malade après la victoire la plus signalée qu'il eût jamais remportée sur les *Mahométans*, laissa le *Roi de Castille* en *Andalousie*, & mourut, en revenant dans ce *Roiaume*.

En 1155, *Alfonse VIII*,

SAVANS & ILLUSTRES.

la *Pouille*, & rétabli le calme dans cète Province, marcha vers *Salerne*. Quand on y eut conoissance qu'il aprochoit, la plupart des Chefs de la révolte, lesquels étoient du nombre de ceux que les *Salernitains* apellent *Capiturins*, s'enfuirent, parcequ'ils avoient prêté serment entre les mains des *Comtes* & de *Mario Burello*. Come ensuite les principaux des *Salernitains* voulurent se présenter devant le *Roi* pour le prier d'entrer dans la Ville, & pour, en l'informant que tous les Chefs de la Cour avoient pris la fuite, excuser ceux qui restoient; il refusa d'entrer dans la Ville, & comanda qu'on les fit retirer. Il étoit extrêmement irrité contre les *Salernitains*; & son intention étoit de détruire entièrement leur Ville, come il avoit fait *Bari*. Mais le *Notaire Mathieu*, l'un des *Conseillers de la Cour*, qui lui-même étoit *Salernitain*, pria beaucoup les autres *Conseillers*, *Richard*, *Evêque élu de Siracuse*, & le *Comte Silvestre*, de faire tous leurs éforts pour qu'une si grande & si noble Ville ne périt pas. Avant que le *Roi* passât dans la *Pouille*, on avoit, par son ordre, arrêté & conduit à *Palerme Henri Aristippo*, qui, peu de tems après, avoit trouvé, dans la prison, la fin de ses maux & de sa vie. L'*Evêque élu de Siracuse* & le *Comte Silvestre* emploièrent beaucoup de prières & de raisons pour persuader au *Roi*, « Qu'il » ne faloit pas détruire » une Ville très célèbre » & qui faisoit beaucoup » d'honeur au *Roiaume*, » lorsque tous les *Traîtres* » l'avoient abandonée; & » que si par hazard il y » en étoit resté quelques-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

prendre l'air à Tusculum, où, le 29 du même mois, l'Antipape *Calixte III* vient implorer sa clémence. Le Schisme devoit, par cète démarche, être absolument éteint: mais, le 29 de Septembre, un reste de Schismatiques élisent Pape *Lando*, ou *Landone Sitino*, qui ptend le nom d'*Innocent III*.

Vers le comencement de cète année, l'Empereur passe dans son Roiaume de Bourgogne avec l'Impératrice & son fils le Roi des Romains.

Guillaume II, Roi de Sicile, envoie au secours des Chretiens du Levant une Flote de 50 Galères. Les vivres & les Troupes, qu'elle débarque à Tit, sauvent Antioche & Tripoli.

1179. ALEXANDRE III tient, dans les premiers jours de Mars, le troisième Concile général de Latran, auquel se trouvent 300 Archevêques & Evêques avec un très grand nombre d'autres Ecclésiastiques. On y excomunie les Hérétiques Albigeois, & l'on y fait 27 Canons pour réformer la Discipline Ecclésiastique.

Christian de Buch, Archevêque de Maience, aiant pris possession, l'année précédente, de

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

dène, *les* Plaisantins *contre* Parme, *les* Milanois *& les* Bresciens *contre* Crémone? Pavie, *humillée par les* Milanois, *portoit alors la tête basse, & paroissoit obéissante & bien unie à ceux qui l'avoient tant de fois & si rudement frapée: mais elle n'eut pas si-tôt lieu de ne plus craindre ce fléau, qu'elle embrassa de nouveau le parti de* l'Empereur. *Les Afaires du* Pape *étoient dans un danger égal, & peut-être même plus grand. Si* Fréderic *avoit le bonheur de mètre le pied sur la gorge aux* Lombards, *& de subjuguer toute* l'Italie; *coment la* Cour de Rome *se seroit-elle garentie des entreprises d'un Prince, qui jusqu'alors avoit favorisé les usurpations du* Sénat *& du* Peuple Romain, *au préjudice de l'anciène & légitime* Autorité *&* Souveraineté des Papes. *On avoit raison de craindre qu'il n'en dépouillât tout à fait le* Pape, *à cause de la volonté désordonée qu'il avoit d'étendre sa domination; & bien plus encore à cause qu'il avoit la réputation d'user d'une polique pleine de finesse, de savoir admirablement feindre & dissimuler; &, ce qu'il y a de pis, d'avoir peu de religion, ou même point du tout. Lorsqu'*Alexandre III *fit voir tant de constance contre* Frédéric I, *il étoit fortement apuïé par un* Roi de Sicile *de la* Maison des Princes Normans. *Mais, dans le tems présent,* Frédéric II *étant possesseur de ce* Roïaume, *si les* Lombards *cessoient de lui résister,* Gregoire IX *restoit en bute à la discrétion, ou plustôt à l'indiscrétion d'un* Empe-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Marquis Oddon, *frère du* Marquis Berthold, *& spécialement de* Jean Moro, *qui, peu de tems après, fut tué par ses* Sarasins *dans la Ville d'*Acrenza. *Tout le* Peuple de Nocera *fit ofte de ses services à* Manfred, *& jura fidélité au* Roi Conradin, *& au* Prince. *Aiant mis la main sur les trésors, ils comença de prendre des Troupes à sa solde; & les* Allemans, *dispersés dans la* Pouille, *acoururent de toutes parts; ensorte qu'en peu de tems, il se vit une bone Armée, & se mit en campagne du côté de* Foggia. *Le* Marquis Oddon *étoit campé près de cète Ville avec un très gros Corps de Troupes du* Pape. *Après un léger combat, il prit la fuite.* Foggia *fut emportée d'assaut, & saccagée.* Nicolas de Jamsilla *fait bien conoître qu'il y eut une victoire remportée par* Manfred: *mais non une victoïre aussi considérable, que* Mathieu Paris *le dit, si pourtant il parle de celle-ci, come quelques* Ecrivains de Naple *le veulent. Il est pourtant vrai que cète victoire, quèle qu'elle fût, causa tant de terreur à la grande Armée du* Pape, *alors campée près de* Troia, *que, come si* Manfred *l'eût poursuivie l'épée dans les reins, elle s'enfuit pendant la nuit, en abandonant beaucoup de ses équipages; & quele* Cardinal Légat *& les autres ne se crurent en sûreté que quand ils furent arivés à* Naple, *où la* Cour du Pape *étoit alors. Mais ils trouvèrent qu'*Innocent IV, *succombant sous les éforts de la maladie, étoit déja mort.* Il l'étoit dès le 7 de Décembre.

DUCS ET MARQUIS DE TOSCANE.

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
ficilement à l'égard de certaines choses. Le Roi sépara sa nouvèle Epouse de ses embrassemens: mais il ne la fit pas sortir du Roiaume, *parcequ'elle étoit enceinte. Or le Seigneur décida l'Afaire à son egard, en ce qu'étant tombée malade griévement après ses couches, elle paia le tribut de toute chair.* N. LVI. *Come on ne put pas obtenir du Roi qu'il traitât maritalement la* Reine; *on assigna de certains jours & un certain lieu, auxquels les Légats se trouvèrent à* Soissons, *en présence des Parties; & la Cause comença d'être débatue devant eux, come elle le devoit être. Quoique le* Roi *eût pour lui d'habiles Avocats en plus grand nombre, il se trouva cependant quelqu'un, qui, dans la vue de Dieu, parla courageusement pour la* Reine. *Le* Roi, *voiant, après quelques jours de plaidoierie, qu'il avançoit peu, se retira mécontent, & ne voulut pas plaider d'avantage devant les* Légats. *Mais, le* Pape, *n'aiant jamais pu gagner du* Roi *qu'il aimât la* Reine, *ne cessa pas d'emploier auprès de lui la douceur & la rigueur pour qu'il la fît traiter en* Reine. *Il écrivoit souvent à cète* Princesse, *& la faisait souvent visiter par ses Nonces, pour la consoler & l'encourager, en ne laissant passer à cet égard l'ocasion de quoi que ce fût qui survint, quoiqu'il déplût en cela beaucoup au* Roi. *Car la Reine se plaignoit « d'avoir été » plustôt emprisonée, que » restituée dans son état »; parceque, bien qu'à l'égard de sa Table & de sa Garderobe, le Roi lui fît fournir ce qui convenoit, il la faisoit cependant garder si étroitement dans le Château Roial d'*Etampes, *qu'elle n'avoit pas la permission*	aiant pour Vassaux les *Rois de Navarre* & *d'Aragon*, & le *Comtes de Bareclone* & *de Toulouse*, fut déclaré *Empereur* par les *Etats-Generaux* de ses *Roiaumes* assemblés à *Léan* Le second jour de la tenue de ces *Etats-Generaux*, les *Prélats* & les *Seigneurs*, *étant convenus*, dit *Ferreras* dans la *Traduction Françoise* de ses *Annales*, T. III, p. 391, *de proclamer Empereur le* Roi *D.* Alfonse, *ils alèrent le quérir au Palais, & le conduisirent solemnèlement à l'Eglise, où il étoit atendu par D.* Raimond, Archeveque de Tolède, *assisté de tous les* Evéques, *des Abbes, & du* Clergé. *En entrant dans l'Eglise, le* Monarque, *vêtu d'un riche manteau, fut conduit en procession au Maître-Autel, où on lui mit la Courone sur la tête, soutenu à droite par D.* Garcie, Roi de Navarre, *& à gauche par D.* Arias, Evéque de Léon, *pendant que tout le* Clergé *chantoit le* Te Deum. *On célèbra ensuite la Messe, après laquèle les Assistans le proclamèrent* Empereur, *en s'écriant tous:* Vive l'Empereur Don Alfonse. *Cète cérémonie ainsi terminée, tous les* Prélats & Seigneurs *conduisirent* l'Empereur *à son Palais, où il leur dona à tous un repas magnifique. Ce Couronement, come Empereur,* ne se fit certainement qu'une seule fois, quoique *Mariana*, toujours avide de chimères, ait dit qu'il se fit trois fois, la première à *Tolède* le jour de Noël; la seconde, à *Léan* le jour de la Pentecote; la troisième, à *Compostelle*, où le *Roi* reçut une Courone d'or. Il prètend que, par ce triple *Couronement*, *Alfonse* voulut imiter les *Empereurs d'Allemagne* que l'on couronoit; fois dans	» uns, il les faloit punir, » & ne pas étendre, à » cause du crime d'un petit nombre, sur tout un » Peuple une peine, qu'il » n'avoit pas méritée ». Il fut dificile d'émouvoir le *Roi* par ces raisons: mais des instances réitérées le touchèrent enfin. Il promit d'épargner la Ville; & chargea le *Stratigat* & les *Juges* de lui faire amener dans les fers tous ceux qu'ils trouveroient avoir été complices de la Conjuration. Ils lui remirent entre les mains, come Chefs des Complots, quelques gens, qu'il fit pendre le jour même. De leur nombre fut un Home que presque toute la Ville assuroit innocent, & que la plûpart des Citoïens affirmoient, non seulement n'avoir prèté serment à qui que ce fût contre le *Roi*: mais aussi n'avoir été vu par persone rien faire de séditieux. Le *Notaire Mathieu*, voulant vanger ses Parens des querèles & des afronts, que ce Citoïen leur avoit faits, avoit faussement dit au *Roi* que c'étoit par lui qu'avoit comencé tout le mal, qui s'étoit fait à *Salerne*. On vit clairement qu'il y avoit eu dans cète Afaire quelque chose contre la Justice, dont les ieux des équitables Estimateurs de toutes choses avoient été blessés. Car, l'air étant si serain, qu'il n'y avoit aucune aparence de nuage, il survint tout-à-coup une horrible tempête mélée de tonères, d'éclairs, & d'une si grande quantité de pluie, que l'eau, come un torrent très rapide, inonda toute l'Armée, & que la tente du *Roi* & toutes les autres, leurs pieux aiant été déracinés, & leurs cordes rompues, furent renversées. Une si grande terreur saisit l'Ar-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

Viterbe au nom du Pape, avoit trouvé le Peuple dans la disposition d'obéir : mais la Noblesse, excitée & soûtenue par *Conrad*, second fils de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, avoit pris les armes, refusant de consentir aux délibérations du Peuple, & demandé du secours aux Romains. Ceux-ci, malgré leur acomodement avec le Pape & leurs sermens, avoient envoïé du secours à la Noblesse; & la guerre auroit pu devenir très sérieuse, si le Pape n'avoit pas enjoint à l'Archevêque d'éviter d'en venir aux mains. Cète année, l'Archevêque est obligé, malgré lui, d'accepter la bataille, que *Conrad* lui présente. Son armée est mise en déroute. Lui-même est fait prisonier; & conduit, chargé de chaînes, dans les prisons d'Aquapendente, où *Conrad* le garda longtems. Il en sortit, en 1181, moïenant une très grosse somme que *Conrad* exigea de lui : *mais*, dit un Historien du tems (1), *come il continuoit à vivre, ainsi qu'il avoit toujours fait*,

(1) *Buoncompagno*, Ch. 25 de son *Hist. du Siège d'Ancone*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

reur, *qui pouroit tout ce qu'il voudroit. C'est pourquoi ce Pape faisoit son plus grand intérêt de la* Ligue de Lombardie, *sachant bien qu'elle seule pouvoit tenir en échec ce Prince, à qui la prudence ne permètoit pas que personne se fiât. Au contraire* Frédéric *détestoit cète* Ligue, *que son aieul* Frédéric *avoit permise & solemnèlement aprouvée. Il la regardoit come un atentat contre ses* Droits Souverains; *& traitoit les* Lombards *de* Rèbelles, *en disant partout que son honeur exigeoit qu'il les abât domter. Et, come le* Pape, *guidé par son zèle paternel, envoioit dans toutes les Villes des* Frères Prêcheurs, *& des* Frères Mineurs *prêcher la paix & la concorde, il pensoit que tout cela n'avoit pour objet que de lui nuire, atendu que l'usage de ces* Prédicateurs *étoit de faire jurer aux* Peuples *d'obéir à tout ce que le* Pape *leur comanderoit. Ce qui se passa, cète année, à* Plaisance, *fit éclater son ressentiment plus fortement qu'il n'avoit fait jusqu'alors.* Frédéric *avoit dans cète Ville un Parti, composé principalement de la* Noblesse, *dont les Chefs étoient* Guillaume de l'Andito, *de la Famille noble apelée aujourd'hui de'* Landi, *& le* Marquis Obert Pelavicino, *présentement* Pallavicino. *Mais cète Ville étoit toute en désordre à cause de l'anciène discorde, qui règnoit entre les* Populaires *& les* Nobles, *dont la plus grande partie, retirée dans leurs Châteaux, faisoient la guerre à la Ville. Il fut question, cète année, de*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

HENRI WELF-ESTE, dit LE SUPERBE,

fait, en 1133, *Duc & Marquis propriétaire de Toscane*, par l'Empereur *Lothaire II*, son beaupère, meurt en 1139.

Ingelbert ou *Eggelbert*, qui fut, come on l'a vu dans le IIIe. Volume, Investi du *Marquisat de Toscane* par le *Pape Innocent II*, le 30 de Mai 1134, dans le *Concile de Pise*, n'étoit que le *Vicaire* du *Duc Henri*; & l'étoit encore en 1137.

UDELRIC, ou ULRIC,

se trouve, come le *Fiorentini* l'a fait voir dans ses *Mémoires de la Comtesse Mathilde*, avoit été *Marquis de Toscane*, en 1139. Il ne l'étoit plus en 1153, come le prouve l'*Acte* d'une magnifique donation qu'il fit en 1170 à l'Eglise d'Aquilée. *Muratori* l'a fait imprimer dans ses *Antiquit. d'Italie*, T. III, p. 1221.

Qu'au tems qu'Udelric, *prit possession du* Gouvernement de la Marche de Toscane, *cète Province fût*, dit le même Muratori, *Annales d'Ital.* T. VI, p. 468, *dans un état malheureux, c'est ce qui se voit dans une* Lètre de Pierre (le Vénérable) Abbé de Clugni à Roger, Roi de Sicile. *On y lit :* Dans l'infortunée & misérable *Toscane*, on n'observe aucune espèce d'ordre, & les choses humaines & divines y sont confondues. Les *Villes*, les *Châteaux*, les *Bourgs*, les *Villages*, les *Chemins publics*, les *Eglises* même consacrées à Dieu sont exposées aux Homicides, aux Sacrilèges, aux Rapines. Les *Voiageurs*, les *Clercs*, les *Moines*, les *Abbés*, les *Prêtres*, ceux

PAPES.

d'en sortir; & qu'on n'admètoit que rarement quelqu'un pour lui rendre visite, en sorte qu'elle étoit privée de toute consolation.

LVII. *Cependant la Mètropole de Sens étant vacante,* l'Evêque d'Auxerre *fut unanimement élu par tout le* Chapitre, *du consentement du* Roi; *& l'on fit une Députation honorable & solemnèle au* Pape, *pour en obtenir la* Translation *& le* Pallium. *Mais le* Souverain Pontife *fit prudemment attention que* l'Evêque d'Auxerre *étoit un de ceux qui n'avoient pas, dans le comencement, observé* l'Interdit, *& que* l'Eglise de Sens *l'avoit observé dès-lors; & voulut mètre de la diférence entre les Désobéissans, & ceux qui s'étoient soumis avec dévouement (a).* *Ainsi, parceque, suivant la Loi de Dieu, l'on ne doit pas labourer avec le Bœuf & l'Ane, ni se vêtir d'une robe tissue de laine & de lin, il rejeta la Postulation de ce Prélat en plein Consistoire, où quelqu'un s'écria sur le champ: L'Evêque d'Auxerre* ne gagnera jamais tant, en chantant bien, qu'il vient de perdre, en chantant mal, *& tout le monde témoigna beaucoup de joie, & loua Dieu.* [Tout ce monde qui témoigna tant de joie, & qui loua Dieu de ce qu'*Innocent III*, par un motif de vangeance, venoit de comètre une injustice, étoit-ce une Assemblée de *Chretiens*? C'est la question, qu'un Honête-Home pouroit faire. Que lui pouroit-on répondre autre chose, sinon que c'étoit une Assemblée d'

(*a*) Il y a dans le Texte: *ut discerneret inter obedientes & devotos.* Il m'a paru qu'il y avoit une faute; & qu'il faloit lire, *inobedientes.*

PRINCES contemporains.

des lieux diférens. Il n'apuie sa fable que sur des *Chartes*, qui n'étant point d'acord avec les *Historiens* contemporains, ne font d'aucune autorité sur ce point. *Alfonse VIII* fut le seul des *Rois Espagnols*, qui fut décoré du vain titre d'*Empereur des Espagnes. Mariana* cependant done le même titre à quelques autres; ce qu'il a fait sans doute d'après quelque *Roman*, si ce n'est pas d'après son imagination seule.

En 1149, vraisemblablement, *Alfonse VIII* tint à *Léon* une Assemblée des Etats; pendant laquèle, aiant en particulier assemblé les *Riccos-Hombres*, il fit reconoître *Rois* ses deux Fils; *Sanche* l'aîné, de *Castille*, des *Montagnes de Burgos*, de la *Biscaie* & de *Tolède*; *Ferdinand*, le plus jeune, de *Léon*, des *Asturies* & de la *Galice* dans toute son ancienne étendue. Le tems de cète déclaration n'est pas bien certain. *Mariana* même prétend qu'elle se fit dès 1135. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ces deux *Princes* ne paroissent que depuis 1149 dans les *Diplômes* avec le titre de *Rois*.

Alfonse VIII, en 1151, fit épouser au *Roi Sanche*, son fils, *Blanche*, fille de *Garcie IV* & sœur de *Sanche VI*, *Rois de Navarre*; & le Mariage se fit à *Najera*, le 4 de Février. Ce fut à cète occasion que la *Reine Urraque*, fille naturèle d'*Alfonse*, & veuve de *Garcie IV*, quita la *Navarre*, pour retourner dans les Etats de son Père, qui lui dona le *Gouvernement des Asturies*; ce qui fait qu'elle est apellée dans l'Histoire, *Urraque l'Asturiène*.

La Reine Bérengère de Barcelone, sœur du *Com-*

SAVANS & ILLUSTRES.

mée, que, n'aiant aucun égard à la perte de tout ce qu'ils avoient, ils désespérèrent de sauver leur vie. Presque tout le monde regarde encore come un chatiment du forfait dont il s'agit, un accident arivé peu de tems après, aux Parens du *Notaire Mathieu*, duquel toute la Ville se sentit. Come ce même *Mathieu*, par l'autorité de la *Cour*, eut forcé d'epouser sa Nièce un Jeune-Home, qui la refusoit, & qu'un grand nombre des principaux de la Ville, invités d'assister aux Fiançailles, se furent assemblés avec leurs Femmes; la Maison, dans laquele ils étoient, fondit tout-à coup; & 70, tant Homes que Femmes nobles, furent écrasés sous les ruines avec la jeune persone, que l'on aloit marier. Les *Salernitains* n'en furent pas moins troublés, que s'ils avoient vu les *Barbares*, maîtres de leur Ville, se disposer à la detruire. Les Femmes, les cheveux épars, couroient de tous cotés, remplissant les rues & les places de hurlemens. Quelques Citoiens s'emploioient à tirer les Corps d'entre les décombres. D'autres pleuroient leurs pertes domestiques, & d'autres les consoloient. Quelques-uns admiroient avec éfroi l'état de leur Ville désolée. Les Boutiques étant fermées, il ne se faisoit aucun marché; les Ecoles, come par ordonance publique, étoient dans le silence; & le malheur de la Ville, aiant fait cesser tout ouvrage, les *Juges* avoient suspendu l'examen des Procès. Toute la Ville, dans les larmes, détestoit les crimes du *Notaire Mathieu*, l'ocasion d'un si grand désastre; &, dans le même tems, leur douleur aug-

EVENEMENS *sous le règne de l'Empereur* **FREDERIC I.**

a mort vint à Tusculum (en 1183) *mètre fin à ses dèrèglemens. Ce fut alors qu'il se repentit des pèchés, qu'il ne pouvoit plus comètre.*

Le Doge *Sébastien Ziani* meurt le 13 d'Avril; & les vœux unanimes de tout le Peuple lui donent pour successeur *Aureo*, ou *Orio Mastropetro* (1).

1180. L'ANTIPAPE *Innocent III* tombe entre les mains du Pape *Alexandre III*, qui l'enferme dans l'Abbaïe de la Cava; ce qui termine entièrement le *Schisme*.

Le Tibre se déborde; & les exhalaisons du limon, qu'il laisse dans Rome & dans les Campagnes, produisent une maladie contagieuse, qui fait périr beaucoup de monde à Rome, &

(1) *Le* 13 *d'Avril de l'année* 1178, dit *Muratori*, T. VII, p. 36, *suivant ce que* Dandolo *écrit*, Sébastien Ziani, *très digne* Doge de Venise, *termina ses jours, & eut pour successeur* Aureo, *ou* Orio Mastropetro, *qui fut élu par les sufrages unanimes du* Peuple: *mais, come il dit que le* Pape Alexandre *assembla le* Concile de Latran, *la même année; &, come il est certain que ce* Concile *fut tenu cète année* (1179), *on peut soupçonner que la mort de l'un de ces* Doges, *& l'élection de l'autre apartiènent à cète année.*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

reconcilier les 2 Factions, *qui firent, entre les mains du* Cardinal Jàque Pecorara, *leur compromis. Il se fit ensuite une réunion amicale; & le* Cardinal *leur dona* Rainier Zeno, Noble Vénitien, *pour* Podestà. Les *Plaisantins* après cela, *dit la* Chronique *de cète Ville*, se révoltèrent contre l'*Empereur*; & le *Podestà* fit abatre les Maisons dudit Seigneur *Guillaume de l'Andito*, qu'il banit, ainsi que le Seigneur *Obert Pelavicino*, & quelques uns les *Populaires*, parcequ'ils tenoient pour l'*Empereur* contre l'*Eglise*. Frédèric *adressa, sur ce que le Légat avoit fait, des plaintes très vives à* Gregoire, *come si ce* Pape *eût conjuré lui-même avec les* Lombards *contre lui. Le résultat fut que les défiances entre le* Pape *& l'*Empereur *s'acrurent de jour en jour, & que chacun mit en œuvre les ressources de la Politique. Le premier ala jusqu'à défendre au second d'emploïer ses armes contre les* Lombards, *parceque la trève, acordée pour le secours de la* Terre-Sainte, *n'étoit pas encore expirée; ce qui fit croire de plus en plus à* Frédèric, *que* Gregoire *&* les Lombards *étoient fortement liés ensemble; & fut cause que, sans autre atention, il résolut de retourner en* Italie *avec une Armée sufisante d'*Allemàns.

Je m'arête ici, parceque cet *Article* devient beaucoup plus long, que je ne le voulois; & parceque ce qui, selon mon plan, peut manquer ici se trouvera dans l'*Article* de ce Prince, aux *Rois*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

même de l'*Ordre Suprême*, les *Evêques*, les *Archevêques*, les *Primats*, ou *Patriarches*, sont livrés aux Gens, qui comètent ces crimes; sont dépouillés & maltraités. Que dirai-je de plus? Ils sont batus; ils sont tués. *C'est ce que cet* Abbé *disoit vers ce tems ci* (1139). *Ces exécrables désordres devoient être une suite des guerres des* Génois, *des* Pisans *& des* Lucquois.

WELF-ESTE II, *lequel est* ***VELF VI*** *dans la suite de cète* Maison.

reçoit, en 1153, pour le plus tard, de l'*Empereur Frédèric I*, qui n'étoit alors que *Roi de Germanie & des Romains*, l'*Investiture* de la *Marche de Toscane*, & dans le même tems celle *du Duché de Spolète, de la Principauté de Sardaigne*, & *des Fiens Allodiaux de la Comtesse Mathilde*; remet ces Etats à l'*Empereur Frédèric I* en 1269; & meurt en *Allemagne*, en 1195, dans un age très avancé.

Il étoit frère d'*Henri Welf-Este* surnomé *le Superbe, Duc de Bavière* & *Duc & Marquis de Toscane*.

Après que ce dernier fut mort en 1139, aiant été dépouillé l'année précèdente, par *Conrad, Roi de Germanie & des Romains*, Oncle paternel *de Frédèric I*, des *Duchés de Bavière & de Saxe*; le *Duc Welf* forma des prétentions en son nom sur le *Duché de Bavière*, dont on n'avoit pas du priver son Frère, parcequ'il l'avoit tenu come un Propre paternel, en ce que cet *Etat* étoit devenu héréditaire dans leur Maison. Il possèdoit beaucoup de *Fiefs* dans le voisinage,

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
Evêques, de *Prêtres* & de *Diacres-Cardinaux*, d'autres *Clercs*, de *Moines*, & d'autres gens, tous vils Esclaves de la *Cour de Rome* & zélés Evangelistes de ses pretentions ? *Innocent III* cométoit sans contredit une injustice, en rejetant l'*Elect on Canonique* de l'*Evêque d'Auxerre* pour l'*Archevêché de Sens*, sous prétexte d'une prétendue faute, qu, suivant la *Discipline d'alors*, ne l'aiant pas mis dans le cas de perdre son *Evêché*, ne pouvoit pas empêcher qu'on ne le transférât à un autre Siége. J'en appelle hardiment à la *Discipline d'alors*, parcequ'il ne me paroît pas douteux qu'*Innocent III*, le plus habile *Canoniste* qu'il y ait eu, jaloux, come il étoit, de son autorite, soit légitime, soit usurpée, n'auroit pas manqué de déposer quelques-uns des *Prélats*, qui ne s'étoient pas soûmis, tout d'abord & sans examen, à son *Interdit*, s'il avoit cru le pouvoir faire.] *Il mit sur le* Siége Métropolitain de Sens Pierre de Corbeil, *dont il avoit pris à* Paris *les Leçons d'Ecriture-Sainte, & qu'il avoit depuis longtems fait élire* Evêque de Cambrai. LVIII. *Or, parceque le* Souverain Pontife *s'étoit réservé le châtiment de ceux qui, n'aiant pas observé dès le comencement* la Sentence d'Interdit, *avoient encouru la Suspension prononcée par le Légat contre ceux qui n'observeroient pas cet* Interdit; *ils furent obligés d'aller se présenter en persone au* Siége Apostolique. *On y vit donc venir* l'Archevêque de Rheims, *les* Evêques de Chartre, d'Orléans, de Meaux, d'Auxerre, de Noion & de Beauvais, *& les* Procureurs *de ceux que la vieillesse ou*	*te Raimond, Prince d'Aragon*, étant morte le 3 de Février 1149; *Alfonse VIII*, à la fin de Mai, ou les premiers jours de Juin 1151, épousa *Riche*, fille de *Ladislas II, Roi de Pologne*, & d'*Agnès d'Autriche*; & dona sa fille l'Infante *Sanche* pour Femme à *Sanche VI, Roi de Navarre*. Ces Mariages se tirent à *Soria*. Le *Roi de Navarre* fut alors armé *Chevalier* par *Alfonse*, qui, le 4 de Juin, fit conclure une trève entre la *Navarre* & l'*Aragon*. En 1155, ou peut-être dès l'année précédente, notre Roi *Louis VII* fit un voiage de dévotion à *Saint-Jâque* en *Galice* avec la *Reine Constance*, fille d'*Alfonse VIII*, qu'il avoit épousée depuis peu. Je ne sais où *Ferreras* a pris qu'en *France* on changea le nom de cète *Reine* en celui d'*Adélaide*. Elle est apellée *Constance* dans notre Histoire. Quelques Auteurs ont dit que le Pèlerinage à *Saint Jâque* ne fut qu'un pretexte; & que *Louis VII* ne fit le voiage d'*Espagne* que pour s'informer si *Constance* étoit véritablement *Fille légitime d'Alfonse VIII*, quelques-uns des *Courtisans* la prétendant *Fille naturèle*: mais c'est une fable imaginée pour jeter du ridicule sur un Prince, qui n'en étoit que trop susceptible depuis la sotise, qu'il avoit faite, de répudier la *Reine Eléonor d'Aquitaine* Quoi qu'il en soit, voici ce que *Ferreras* dit au sujet du voiage de *Louis* & de *Constance*, T. III, p. 412 de la Traduction. *Je m'imagine que, dès que ce Monarque & la Princesse, sa femme, furent arivés en* Espagne, *Don* Sanche, Roi de Navarre, *les reçut & les traita magnifiquement, puisque la* Reine *Doña* Sanche, *sa*	mentant leur crainte; ils disoient beaucoup de choses au désavantage du *Roi*. Ce Prince, voiant que le calme étoit rétabli par tout, & qu'il ne paroissoit nulle part aucun des Ennemis, dont les uns s'étoient embarqués pour la *Grèce*, les autres s'étoient enfuis auprès de l'*Empereur d'Allemagne* avec le *Comte de Loritello*, & la plupart des autres, manquant de tout, s'étoient retirés dans la *Campanie*, retourne en *Sicile*, & s'enferme dans le Palais, résolu de jouir, après le travail, du repos d'un doux loisir, & se flatant que désormais il s'éleveroit peu facilement des troubles dans le *Roiaume*. Peu de tems après, le *Comte Silvestre* étant mort, l'*Evêque élu de Siracuse* & le *Notaire Mathieu* se trouvèrent seuls au *Conseil du Roi*, & disposèrent de toutes les *Afaires du Roiaume*. Le *Roi* leur joignit l'*Eunuque Gaito Pietro*, qu'il avoit fait *Premier Chambèlan du Palais*, après la mort de *Gaito Joario*. Le *Notaire Mathieu*, dont le crédit étoit grand à la *Cour*, afecta d'imiter les manières & les usages de l'*Amiral*, en se rendant afable à tout le monde, en souriant sur tout à ceux qu'il haïssoit, en flatant sans cesse le *Roi*, parcequ'il savoit que c'étoit par là que *Maion* s'étoit rendu si cher à ce Prince. Mais, retenu par son avarice, il ne pouvoit pas imiter la libéralité de cet *Amiral*; & son esprit, aussi bas que son extraction, n'étoit pas capable de l'élever jusqu'à cet espoir du Trone, l'ame de tous les desseins de *Maion*, quoiqu'il parût faire tous ses éforts pour remplir seul en plein dans le *Conseil du Roi*, la place d'*Ami-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

même dans la Terre de Labour.

Une des Filles du Roi de Maroc, qui l'envoïoit pour être mariée avec un autre Roi des Sarasins d'Afrique, est prise par la Flote de Sicile. Le Roi *Guillaume* la renvoie à son Père, qui, par reconoissance, rend à ce Prince les deux Villes de Sivílle & de Mahadie, situées sur la Côte d'Afrique, & conclut avec lui, dans le mois d'Août, une trève de dix ans (1).

1181. ALEXANDRE meurt à Città-Castellana, le 30 d'Août. *Ubald*, Evêque d'Ostie & de Vèlétri, lui succède sous le nom de *Luce III*.

Le Roi de Sicile envoie, sous les ordres de *Gautier de Moach*, son Amiral, une puissante Flote porter la guerre dans l'Ile de Minorque. On ne sait point ce qu'elle fit (2).

1182. LUCE III passe toute cète année à Vèlétri; ce qui fait croire qu'avant la mort d'*Alexandre III*, il étoit survenu quelques nouveaux diférens entre ce Pape & les Romains; & qu'ils n'étoient pas encore acomodés.

Il règne dans toute l'Italie, durant 3 jours de l'Octave de l'Epiphanie, un vent impétueux, qui

(1) Ce fait est rapporté par *Robert du Mont* sous cète année: mais *Muratori*, p. 39, croit qu'il doit apartenir à l'année précedente.

(2) Les Historiens, Sujets du Roi de Sicile, n'ont rien dit de l'envoi de cète Flote, & de sa destination. Il n'en est parlé que dans les *Annales de Gène*.

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

de Sicile; & dans ceux de *Gregoire IX* & d'*Innocent IV*, aux *Papes*.

CONRAD,

IV come Roi de Germanie, *& V come* Roi d'Italie *ou* des Romains,

succède, en 1250, à son père *Frédéric II* dans tous les Etats. Il avoit été élu *Roi de Germanie & des Romains*, & couroné *Roi de Germanie* dès 1237. Il meurt près de *Lavello* dans la *Pouille*, la nuit de l'Ascension, 21 de Mai 1254, dans sa 26e. année.

Voïés son *Article* aux *Rois de Sicile*. J'en ai dit là tout ce que j'en devois dire.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

& ses *Vassaux*, qu'il avoit en grand nombre, avoient pour lui beaucoup d'atachement. Il leva donc une Armée, en 1140; & comença la guerre contre *Léopold*, que *Conrad* avoit fait *Duc de Bavière*. J'en parle ailleurs. Il sufit de dire ici que cète guerre, à laquèle *Conrad* fut obligé de prendre part, l'empêcha de passer en *Italie*; qu'elle ne fut suspendue que par le voïage, que *Welf* fit à la *Terre-Sainte*; qu'il la recomença quand il fut de retour; & que, le sort des armes ne loi étant pas favorable, il fit sa paix avec *Conrad*, qui mourut peu de tems après.

Devenu *Marquis de Toscane & Duc de Spolète* en 1153, come je l'ai dit, il vint en *Italie*, en 1154, avec l'*Empereur Frédéric I*, son neveu, come fils de sa sœur *Judith*; & nous aprenons de la *Chronique de Weingarten* qu'à son arivée, il reçut *des Députés de toutes les Villes de* Toscane *& de toutes les Villes de* Spolète, *qui lui vinrent ofrir des presens convenables, & lui promètre une soûmission volontaire*. Il prit alors aussi possession de tous les *Châteaux & Biens de la Comtesse Mathilde*, sans qu'il paroisse que le *Pape* s'en soit plaint en aucune manière.

Il conduisit, en 1159, de nombreuses Troupes à l'*Empereur*, son neveu, pour l'aider à faire le siège de Crème. Après la reddition de cète Place, en 1160, étant de retour en *Toscane*, il y tint, à *San-Genesio*, une grande Diète, dans laquèle il investit, par l'Etendart, les *Comtes* de ce canton de 7 *Comtes ruraux*; & les *Villes & Châteaux* obtinrent de lui ce qu'il convenoit qu'il leur accordât. Dans cète même *Diète*, il recouvra les revenus, qui loi devoient apartenir. Les *Peuples* de *Pise*, de *Lucque* & d'autres *Villes* le reçurent avec de grands honeurs. Il ala visiter de même le *Duché de Spolète* pour y mètre le bon ordre par tout; &; come il avoit résolu d'aler revoir ses *Etats d'Allemagne*, il laissa le Gouvernement

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
des maladies empêchoient de venir. Il y vint pareillement quelques Abbés ; *& ceux qui ne purent pas venir , envoièrent des* Procureurs. *Le* Pape, *aiant pris de tous le Serment d'obéir aux* Ordres Apostoliques *pour n'avoir pas observé la* Sentence d'Interdit , *& celle de* Suspense ; *les rétablit dans leurs fonctions : mais , par précaution , il diféra de leur doner ses* Ordres Apostoliques. Par ce délai, qui done une idée de son adresse, il les tenoit dans une dépendance plus absolue. On pouroit opoter à la réflexion que l'on a vue dans le Nombre précèdent, que le Procédé d'*Innocent* à l'égard de l'*Evêque d'Auxerre* ne fut point injuste, puisque ce *Prélat* etoit encore dans les liens d'une *Sentence de suspense*. La réponse n'est pas dificile. Le *Légat Pierre*, aiant fait tout ce que les instructions portoient, leva l'*Interdit*, come on l'a vu. S'il est vrai que l'éfet doit cesser en même tems que sa cause ; il est certain que le *Légat*, en levant l'*Interdit*, avoit nécessairement révoqué la *Sentence de suspense* prononcée contre ceux qui ne l'avoient pas observée. Si l'on objecte que le *Pape* s'étoit réservé de chatier les *Prélats*, qui, par l'inobservation de l'*Interdit*, avoient encouru la *Suspense* ; on ne m'objectera qu'une vaine chicane ; puisque cète réserve n'étoit, come on le voit, qu'une vaine cérémonie exigée par le *Pape* en considération du faste de son Siège, laquèle n'aboutissoit qu'à faire, sans aucune nécessité, dépenser à ces *Prélats* une grande quantité d'argent, soustraite au Patrimoine des Pauvres, pour satis-	*femme , étoit sœur de* Doña Constance. *Ils prirent ensuite la route ordinaire des* Pelerins , *sur laquèle il y a lieu de croire qu'ils furent logés & défraiés avec toute leur suite. Sur le bruit de leur arivée , l'* Empereur (Alfonse VIII), *qui étoit alors en* Andalousie , *curieux de voir sa Fille & son Gendre , leur fit dire qu'au retour de leur pèlerinage, il les atendoit à* Tolède ; *& dona ordre que , partout ou ils passeroient , on leur donât le logement , on leur rendît de grands honeurs , & on les défraiât.* Louis *&* Doña Constance , *après avoir été à* Compostelle *& y avoir satisfait leur piété, en partirent pour* Tolede , *où l'*Empereur , *pour les recevoir avec toute la grandeur possible , avoit mandé les* Rois *Don* Sanche *& Don* Ferdinand , *ses deux fils, invité Don* Raimond, Prince d'Aragon, *son beau-frère , & Don* Sanche, Roi de Navarre , *son gendre , & convoqué tous les* Prélats *&* Seigneurs *de ses Etats , lesquels s'y rendirent tous avec le plus beau train , & le plus de magnificence qu'il leur fut possible. Come l'*Empereur *avoit aussi amené ses* Troupes d'Andalousie , *il se trouva tant de monde à* Tolède , *que l'on fût contraint de dresser des tentes dans la Campagne. Dès que l'on sut que le* Roi Louis *& sa Femme étoient à peu de distance de la Ville , l'*Empereur *en sortit , acompagné de tant d'illustres Personages pour aler au devant de lui ; & l'éclat , avec lequel il parut , frapa d'admiration le* Roi Louis. *Après les avoir salués & embrassés , il les conduisit à* Tolède , *où il leur procura tous les agrémens de la vie , & les divertissemens qui étoient en usage alors. Quand ils*	*ral* , ne pouvant pas espérer d'en avoir réèlement le titre, tant que le *Roi* vivroit. Au reste, il ne cultivoit pas l'amitié de l'*Elu de Siracuse*, son Collègue, & ne l'affectionoit pas plus fidèlement, que l'*Amiral* n'avoit fait l'*Archevêque de Palerme*. L'*Elu*, de son coté, résolu de faire très peu d'atention à la dissimulation & aux rufes de ce Personage, ne parloit au *Roi* qu'avec plus de confiance, croiant qu'il étoit indigne d'un Home d'honeur, come lui, de flater ce Prince au point, ou de lui cacher la vérité, ou de lui dire impudemment le faux pour le vrai. Les Ennemis étant soûmis tous, & la paix entierement rétablie ; lorsque le *Roi* croioit n'avoir plus rien à craindre, un évènement subit lui fit conoitre que la Fortune se joue le plus souvent des Homes de manière que, lorsqu'ils sont le moins sur leurs gardes, il leur arive plus vite de soufrir quelque domage, ou de courir quelque danger. Un petit nombre de gens qui, pour diferens sujets, étoient encore retenus dans les prisons, afin que le Palais ne fut jamais sans offrir des preuves de Tirannie, désespérant d'obtenir leur pardon, & s'ennuiant de la vie, résolurent de se livrer à la Fortune, dans la vue de réussir dans leur projet par sa faveur, ou de trouver plustôt par son oposition la mort, que d'être plus longtems exposés aux mêmes misères, en pourissant dans la puanteur de prisons horribles. Aiant donc, par beaucoup de promesses, corrompu d'abord leurs Gardes, & trouvant un tems favorable, lorsqu'après la retraite de

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

dessèche tous les biens de la Terre ; & cause des maladies, dont il meurt beaucoup d'Homes & d'Animaux. Ce fleau, qui suivoit une cherté de 5 ans, rend le grain si rare, qu'on ne peut qu'avec peine en avoir une charge pour une Once d'or, & que beaucoup de gens à la Campagne, ne trouvant pas sufisamment d'herbes pour se nourir, meurent de faim (1).

1183. Les Romains, toujours envenimés contre Tusculum, vont en faire le siége : mais ils le lèvent à l'arivée de l'Archevêque de Maience, prié par le Pape de secourir cète Ville. Ce Prélat guerrier y meurt peu de tems après.

La Trève de 6 ans entre l'Empereur & les Confédérés de la Lombardie, de la Romagne & de la Marche de Vérone, étant sur le point d'expirer, le jeune Roi *Henri*, qui vouloit s'assurer du Roïaume d'Italie, fait consentir l'Empereur, son père, à doner la paix aux Confédérés. Les Plénipotentiaires de part & d'autre s'assemblent, le 30 d'Avril, à Plaisance ; &, le 25 de Juin, les Députés des Confédérés se trouvent en présence de l'Empereur à Constance, où ce Prince & le Roi *Henri* leur acordent la paix aux conditions convenues entre les Plénipotentiaires ; & leur remètent un Diplôme, dans lequel

(1) *Muratori* dit, sous cète année, p. 41 : *Suivant le calcul de* Girolamo Rossi (*Hist. de Raven.* Liv. VI), Ghérard, *Archevêque de cète Ville, mourut cète année ; parcequ'il est parlé dans un* Acte *de la* Chapelle du Seigneur *Ghérard*, Archevêque de bone mémoire. *Mais on usoit quelquefois de cète Formule pour des persones vivante. D'ailleurs, come on trouve dans les années suivantes un* Ghérard, *Archevêque de Ravenne, il me paroit que c'est le même Archevêque, qui continua de vivre, & non un autre du même nom.*

ROIS ; & autres SOUVERAINS en ITALIE.

de ceux d'*Italie* à son fils *Welf VII*, qui s'acquit l'amour de tout le monde par sa droiture & ses bones manières ; & spécialement parceque, dans l'ocasion, il s'oposoit aux Gens de l'*Empereur*, qui vouloient faire quelques vexations dans ces Provinces, ce dont *Fréderic* parut quelquefois s'ofenser. *C'est*, dit *Muratori*, T. VI, p. 543, *ce qu'il faut remarquer pour se préparer à bien comprendre l'origine des* Guelfes *& des* Ghibellins, *c'est à dire de ces* Factions, *qui, come nous le verrons en avançant, allumèrent en* Italie *un terrible incendie.*

Ce fut apparemment pendant son séjour en *Allemagne* que *Welf VI* résigna les *Etats*, qu'il y possèdoit, à son Fils ; & si le *jeune Duc* ne vint pas exprès d'*Italie* pour recevoir la résignation de son Père, il ala du moins s'en mètre en possession dès que *Welf VI* fut de retour en *Italie*.

Frédéric *étant arivé en* Allemagne, *y trouva*, dit *Muratori*, p. 567, sous l'année 1165, *la guerre alumée.* Hugue, Comte Palatin de Toningen, *aiant fait pendre 2 Sujets du jeune* Duc Welf, *à qui le vieux* Duc Welf *avoit cèdé ses* Etats de Souabe, *pour prendre soin lui-même de ceux d'*Italie ; *le jeune* Duc, *ne pouvant pas obtenir satisfaction du* Palatin, *ala porter le fer & la flame dans son païs. Celui-ci recourut à* Frédéric, Duc de Rotembourg, *cousin-germain de l'*Empereur ; *&, come entre sa* Maison, *héritière de la* Maison de Wibelinghen, *que nous apellons aujourd'hui* Ghibelline *& la* Maison d'Este-Welf *du* Duc Welf, *il y avoit d'anciènes inimitiés*, Frédèric *consentit volontiers à secourir le* Comte Palatin. *Le* jeune Welf *eut pour lui* Berthold, Duc Zeringhen, *& d'autres* Princes. *Les 2 Armées en étant venues aux mains, le 1 de Septembre, celle de* Welf *fut mise en déroute, & 900 Cavaliers restèrent prisoniers. A cète nouvèle, le* vieux Duc Welf, *fumant de colère, vole d'*Italie *en* Allemagne, *assiége & prend plusieurs Châteaux ; &, Vainqueur, va se reposer dans ses Terres. Mais tout-à-coup le* Palatin *aiant joint aux forces du* Duc Frédéric *une Armée de* Bohèmes, *Nation alors très redoutable, recomença la guerre. Toutes ces contrées furent ravagées, & soufrirent de grands domages, les* Bohèmes *étant venus par la* Bavière *& la* Souabe *jusqu'au* Lac de Genève, *en comètant une infinité de désordres.* L'Empereur Frédéric *interposa son au-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

faire l'orgueil de la *Cour de Rome* par le spectacle d'un certain nombre de *Prélats François* humiliés aux pieds du *Pape*. De quelque manière donc que l'on considère l'audace qu'*Innocent III* eut de rejeter une *Election Canonique*, si l'on trouve un faux-fuïant pour l'excuser d'injustice; ce fauxfuïant l'accuse d'orgueil; & rien ne le justifie d'avoir agi par esprit de vangeance.

Je ne tirerai plus de sa *Vie* que ce que l'on va lire.

N. LIX. *Dans ce tems, il s'étoit comis, tant en Orient qu'en* Occident, *des* Incestes *détestables. En* Orient, *une même Femme fut incestueusement unie à* 2 *Maris. En* Occident, *un même Home osa s'unir incestueusement à* 2 *Femmes.* L'Inceste, *comis en* Orient, *le fut, non seulement du consentement: mais aussi par l'autorité du* Clergé *de ce païs: mais dans la détestable allance contractée en* Occident, *quoique faite peut-être avec le consentement de quelques* Ecclésiastiques, *l'autorité de* l'Eglise *n'intervint en aucune manière. Dieu, voulant punir promtement un si grand crime, & en détourner les autres, fit mourir par l'épée* Conrad, Marquis de Montferrat, *qui s'étoit le premier lié par un Inceste à la* Reine de Jérusalem; *& précipita du Trône* Henri, Comte de Champagne, *successeur, pour ainsi dire, au crime & au châtiment de* Conrad. *L'un & l'autre périt de mort imprévue. La vangeance divine ne s'étoit pas étendue sur ceux qui, dans l'*Occident *étoient coupables d'une pareille iniquité. Mais plus Dieu souffre patiemment de pareils excès, plus il les punit sévèrement. Le* Siège Apos-

furent sur le point de partir pour la France, *il fit de riches présens à son Gendre, de même qu'à tous les* Seigneurs *de sa suite; & il le pria de lui envoïer une Relique de S.* Eugène, *que l'on tenoit dans le* Monastère de Saint-Denis *pour le premier* Evêque de Tolède, *afin d'enrichir cète* Eglise *d'un si précieux trésor. Enfin, lorsqu'ils s'en retournèrent, il leur fit faire le même traitement dans toutes les Places de ses Etats; & les* Rois, *ses fils, les reconduisirent avec* Don Sanche, Roi de Navarre, *& beaucoup d'autres* Seigneurs.

L'année suivante (1156) dit, p. 453, le même *Historien*, Louis VII, Roi de France, *voulant répondre aux desirs de l'*Empereur, *son beaupère, lui envoïa, par l'*Abbé du Monastère de Saint-Denis, *un* Bras de S. Eugène, *qui fut reçu de l'*Empereur *& de la sainte* Eglise de Tolède *avec beaucoup de vénération & d'estime; & que l'on garde à présent dans le Tabernacle.*

Ferreras dit encore sous l'année 1156, p. 455: *Deux* Seigneurs de Salamanque, *animés du généreux desir de se dévouer tout entiers à la défense des* Chretiens, *leurs compatriotes, contre les incursions & les armes des* Infidèles, *sortirent de cète Ville, pour chercher un endroit comode, où ils pussent s'établir. Ils se nomoient l'un* Don Suéro, *& l'autre* Don Gomez. *Parcourant le bord de la rivière de* Coalès, *ils rencontrèrent un saint* Hermite, *apellé* Amand, *qui travailloit dans ces quartiers à gagner le Roïaume du Ciel. Ce saint Home les aborda; & s'informa du motif, qui les amenoit dans ces lieux. Edifié de leur pieux dessein, il les en-*

la *Cour*, le *Palais* n'étoit pas gardé si soigneusement, ils sortirent de leurs prisons, en petit nombre à la vérité: mais aiant tous beaucoup de courage; & coururent impétueusement à la porte du *Palais*, afin de tuer le *Châtelain Ansalde*, qu'ils savoient y être assis, & d'exécuter ensuite plus facilement leur projet. *Ansalde* les voïant prêts à fondre sur lui l'épée en l'air, ne se laisse point troubler par la peur; saute, avec autant de prudence que de légereté, hors de la porte demi-ouverte, qu'il leur opose en la tirant après lui de toutes ses forces, & se met parfaitement en sureté entre la porte extérieure & la porte intérieure. Frustrés de leur espérance, ils se transportent à l'entrée d'en bas du *Palais*, soit pour aler droit au *Roi*, soit pour y trouver dans les Ecoles les *Fils du Roi*, que *Gautier*, *Archidiacre de Céphalu*, leur *Précepteur*, sur la première nouvèle de ce qui se passoit, avoit conduits dans le Clocher. Or *Gaito Martino*, assis à l'entrée de la première porte, avoit autour de lui plusieurs persones, dont une s'avançant à leur rencontre, & s'ofrant à leurs premiers coups, retarda leur impétuosité; ce qui leur fit perdre toute espérance. N'aiant rien fait de ce qu'ils avoient projeté de faire, ils furent tout à coup envelopés d'une multitude de gens acourus avec le *Grand-Ecuier Odon*, & furent tués tous. La *Cour* défendit que l'on enterrât leurs Cadavres, que l'on avoit jetés aux Chiens. Le *Roi*, pour ne plus courir un pareil danger à l'avenir, & pour n'avoir plus à craindre ce qui lui étoit arivé deux fois, mit

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÈDERIC I.

sont només les Députés de Milan, de Brescia, de Plaisance, de Bergame, de Vérone, de Vicenze, de Padoue, de Trévise, de Mantoue, de Faënze, de Bologne, de Modène, de Reggio, de Novare, de Verceil, & du Marquis *Obizzon Malaspina.* Les Villes d'Imola, de Bobbio, de Feltre, de Belluno, de Ferrare, & de Cénéda, le Château de San-Cassiano, & la Piève de Gravedena n'ont point de part à ce Traité, parceque sans doute leurs Députés n'en avoient point eue au Congrès de Plaisance: mais l'Empereur leur rend ses bones graces à condition de s'acomoder dans l'espace de 2 mois, soit avec lui, soit avec les Lombards, c'est à dire avec les Villes de Pavie, de Crémone, de Come, de Tortone, d'Asti, d'Albe, de Gène & de Césarée, qui sont nomées dans le *Diplôme*. Par la dernière, il faut entendre Alexandrie, qui, s'étant détachée de la Ligue, au mois de Mars précèdent, ainsi que Tortose, avoit fait sa paix particulière avec l'Empereur, à condition de quiter son premier nom pour prendre celui de Césarée: mais elle reprit le nom d'Alexandrie dès que *Frédéric I* fut mort, si ce ne fut pas plustôt. Par le Traité, les Villes Conlédérées restent en possession de la Liberté, de la Jurisdiction, des Régales, & des autres Droits, dont elles jouissoient depuis longtems; & l'Empereur se réserve le Domaine suprême, & quelques Droits de peu de conséquence. On voit, en cète ocasion, Plaisance païer 10 mille livres à l'Empereur, & mille à ses Plénipotentiaires. On en peut croire que les autres Villes achetèrent de même la paix (1).

(1) *Le Pape*, ou *Muratori*, p. 44.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

torité; fit rendre les Prisoniers; &, dans la Diète d'Ulme, *fit faire satisfaction au* Duc Welf. *Ce fut ainsi que cet incendie fut éteint.*

Welf VII fut un des Princes, qui moururent, en 1167, de la cruèle maladie épidémique, qui se mit dans l'Armée de l'Empereur, lorsqu'il étoit à *Rome* pendant l'été. *Sa mort*, dit *Muratori*, p. 580, *fut pleurée même par* les Italiens, *parcequ'elle fut cause qu'en lui cète* Branche d'Este-Welf *fut dessèchée; & qu'ensuite le* Duc Welf, *son père, remit à* l'Empereur *tous ses* Etats d'Italie.

Voici ce que cet *Annaliste* dit à ce sujet dans ses *Antiquités d'Este*, Part. I, Ch. 36, p. 310. *Il est à propos à présent d'observer que, le* Duc Welf VII *étant mort, en 1167, dans un âge prématuré,* Welf VI, *son Père, se voïant sans Enfans, institua, suivant le témoignage* d'Otton de Saint-Blaise, *le* Duc Henri le Lion, *son neveu, héritier de tous ses* Etats, *à condition de lui païer une certaine somme. Mais,* Henri *ne se pressant pas de faire honeur à cète dète, dans l'espérance de l'aquiter bientôt en déboursant moins, parceque son oncle étoit d'un âge très avancé,* Welf, *en colère, engagea, ou cèda ses* Principautés, *ses* Biens patrimoniaux, *& ses autres* Etats *à l'*Empereur Frédéric I, *fils de sa Sœur, duquel il eut autant d'argent qu'il voulut, & reçut quelques-uns des mêmes* Etats *en* Fief. *Imperatori Friderico,* recepta ab eo priùs prolibito suo pecunia, primo *Beneficiis,* scilicet *Ducatu Spoleti, Marchia Tusciæ, Principatu Sardiniæ,* ipsi resignatis, omnia *prædia* sua ipsi condidit, eaque usque ad terminum vitæ pluribus aliis abditis (*peut-être additis*) recepit. *L'Ab*bé d'Ursperg *semble dire à l'année* 1175, *que ces* Biens *ne passèrent à* Frèderic *qu'après la mort de* Welf, sive hereditaria successione, sive fiscali (par succession, soit héréditaire, soit fiscale). *Mais il avoit dit clairement à l'année* 1168, *que* Fréderic *dona le Gouvernement du* Duché de Spolète *& des autres* Principautés *à quelques-uns de ses* Capitaines. *L'Auteur* de la Chronique de Weingarten, *publiée par* Leibnitz, *confirme ce que l'on vient de voir, & dit ensuite de* Frédéric *qu'il* posséda l'hérédité, qui lui avoit été livrée, *qu'il* en retint certaines choses pour marque de sa possession, *& qu'il* inféoda le reste au même *Welf. On conserve dans*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

to'ique *fut obligé de dissimuler en quelque sorte, à cause de la malignité des circonstances, & de la persécution, dont on étoit menacé* (de la part des *Sarasins*), *ce qui s'étoit fait en* Orient : *mais il usa de toute la rigueur des* Canons, *pour punir ce qu'on avoit eu la hardiesse de faire en* Occident. *Aiant apris que le* Roi de Léon *avoit osé contracter un mariage incestueux avec sa Cousine, fille du* Roi de Portugal; *il lia d'une* Sentence d'excomunication, *& les* Conjoints incestueux, *& le* Roi de Portugal *lui-même, & soûmit à l'*Interdit *les* Roïaumes de Léon *& de* Portugal; *ce qui fut cause que ce que l'on avoit fait illégitimement fut tout-à-fait révoqué. Mais le* Roi de Leon, *se portant à quelque chose de pis, ... épousa la Fille du* Roi de Castille, *son cousin-germain, c'est-à-dire sa propre niéce* (à la mode de *Bretagne*). *Lorsque le* Souverain Pontife *en fut instruit, il envoïa sur le champ en* Espagne *Frère* Rainier, *Home également respectable par sa science & sa religion, & agréable à Dieu & aux Homes à cause de sa science & de l'honêteté de ses mœurs, afin que, suivant la parole du* Prophète, *il brisât les liens de l'Impiété, & déliât les fardeaux trop pesans. Il conserva, par la grace de Dieu, ses mains pures de tous présens, ensorte qu'on pouvoit dire véritablement de lui, ce qu'on lit* (dans l'Ecriture): Il n'y eut persone, qui enrichit *Abraham*. Rainier *ne fut pas plustôt en* Espagne *qu'il exhorta très soigneusement, de la part du* Pape, *une & deux fois le* Roi de Léon *de se retirer d'une si détestable & si infâme aliance, en rompant tous les engagemens*

couragea à la persévérance; &, pour leur faciliter l'exécution, non seulement il ofrit de les seconder en tout ce qu'il pouroit : mais il leur dit qu'il y avoit peu loin de là un Hermitage de Saint-Julien, *où ils pouvoient faire un établissement conforme à leurs vues, parceque le terrain étoit propre pour une Forteresse. Les* 2 Seigneurs, *après avoir examiné l'*Hermitage *& sa situation, jugèrent qu'en éfet ce lieu étoit tel, qu'ils pouvoient le souhaiter, pour doner comencement au nouvel* Ordre, *qu'ils vouloient fonder. Frapés de cète idée, ils s'empressèrent d'aler demander cet* Hermitage *à* Don Ordoño, Evêque de Salamanque, *sur le Diocèse duquel il étoit situé.* Don Ordoño, *persuadé que la gloire de Dieu & le bien de la Religion étoient intéressés dans cète Afaire, le leur acorda volontiers; de sorte qu'avec son agrément, les* 2 Seigneurs *&* l'Hermite Amand *élevèrent un* Château, *dans lequel l'*Hermitage *fut renfermé. Quelques autres persones de distinction s'étant jointes à eux; on vit naître un* Ordre Militaire, *qui prit d'abord le nom de* Saint-Julien-du-Poirier, *& qui porte aujourd'hui celui d'*Alcantara. *Son premier* Supérieur *fut Don* Suéro, *qui, voulant mener une vie religieuse, à l'exemple des* Templiers, *s'adressa à l'*Evêque *Don* Ordoño *pour avoir une* Regle, *suivant laquèle ils pussent se conduire. Le Prélat leur dona celle de S.* Benoit *conformément à l'Observance de* Citeaux, *& à l'*Institut Militaire.

Cète même année *Alfonse VIII* fit, come je l'ai dit, sa dernière expédition contre les *Infidèles*. Après avoir remporté sur eux une victoire com-

hors du *Palais* tous les Prisoniers, faisant transporter les uns au *Château de la Mer*, & distribuer les autres dans diférens Chateaux de *Sicile*.

Robert de Calataboja, Gouverneur du Château de la Mer, Home extrêmement cruel, le plus grand Ami des *Eunuques* & dévoué sans reserve à leur service, chargeoit de lourdes chaines & faisoit batre souvent tous les *Prisoniers Chretiens*, qu'on lui menoit, & les faisoit précipiter dans quelques nouveaux Cachots très puants & propres à doner de la terreur, lesquels il avoit fait construire lui-même, afin qu'on fût qu'il surpassoit en tirannie ceux qui l'avoient précédé. Il insultoit aussi les *Citoiens*; & lorsqu'il avoit secrètement de la haine contre quelqu'un d'entre eux, ou qu'il en vouloit àvoir la Maison, la Vigne, le Jardin, ou qu'il avoit envie de quelque chose pareille, il l'accusoit au Tribunal de *Gaito Piétro*; &, quand il avoit obtenu l'ordre de l'arêter, il lui faisoit soufrir si longtems la faim, la soif, & d'autres tourmens, qu'il le forçoit, pour se soustraire à tant de maux, de lui doner gratuitement ce qu'il en vouloit avoir, ou de le lui vendre fort au dessous de sa valeur. Pour se concilier de plus en plus la faveur des *Eunuques*, il fit entendre à *Gaito Piétro* qu'il étoit resté dans la *Sicile*, & surtout dans les *Villes des Lombards*, un grand nombre de *Traîtres*, qui tous étoient fort riches & possèdoient de grandes Terres; & se fit doner la permission de les prendre, & d'en extorquer autant d'argent qu'il pouroit. Revêtu du pouvoir qu'il demandoit, il condamna,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC I.*

1184. La continuation de la guerre injuste, que les Romains faisoient aux Tusculains, & leurs diférens excès obligent *Luce III*, à passer dans la Lombardie, pour y demander contre eux du secours à l'Empereur, qui devoit y venir bientôt, & pour traiter avec lui de quelques Afaires. *Frédéric* vient en effet en Italie au mois d'Août, pour visiter les Villes avec lesquèles il s'étoit reconcilié par la paix; & va trouver le Pape à Vérone. *Luce* y tient, en sa présence, un Concile dans lequel il excomunie diverses sortes d'Hérétiques Manichéens, & les Arnaldistes, c'est à dire les Disciples d'*ARNAULD de Brescia*. Les Romains, à cause de leur révolte contre son autorité temporèle, y sont excomuniés aussi. Le Pape & l'Empereur ont ensuite des conférences secrètes. Le premier demande la restitution des Biens de la *Comtesse* Mathilde; & le second se retranche sur l'acord fait avec *Alexandre III*, suivant lequel il en devoit joüir encore environ 10 ans. Ils ne s'acordent pas d'avantage au sujet de diférens Evêques sacrés par des Schismatiques, ou du moins élus pendant le Schisme, & non encore sacrés. Le Pape en soûtient la consécration, ou l'élection nulle; & l'Empereur les veut maintenir. *Frédéric* demande la Couronne Impériale pour son Fils *Henri*. *Luce* la refuse, en disant, « Que ce » n'étoit plus l'usage d'avoir 2 Em-

en terminant cète année, *continua de demeurer à Vélétri; &, dans cète Ville, il érigea, non en 1182: mais en la présente année, le Monastère Roïal de Montréal en Sicile en Archevêché*, le jour des Nones(6) de Février, Indiction Première, l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXXXII. *Ce doit être* l'Année Florentine,*car l'Indiction* Première *indique la présente année.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

les Archives d'Este *l'original d'une* Sentence *rendue, en 1187, à* Carpineto (Welf VI *étant encore en vie*) *laquèle comence ainsi. Je Roger, Juge de Guastalla*, chargé, par ordre & comandement du Seigneur *Henri de Loutre, Maréchal de la Cour Impériale*, & *Lieutenant* dans les *Possessions de la Comtesse Matilde*, de conoître de la Cause, &c. *D'où l'on peut conclure qu'alors* Frédéric *gouvernoit pleinement ces Etats, pour lesquels il n'est pas nécessaire que je répète qu'il y eut diverses querèles entre les* Papes *& lui........ Quoi qu'il en soit, il est certain qu'*Henri le Lion, Duc de Saxe, *réclama toujours contre la cession de ces* Etats & Biens, *faite par son oncle* Welf *à l'*Empereur. *Malgré ses disgraces,& toutes les manœuvres de* Frédéric *& de l'*Empereur Henri VI (V), *son successeur, auprès de* Richard, Roi d'Angleterre, *beaufrère du* Duc, *pour l'engager à renoncer à cète prétention*, Henri, *toujours ferme, aima mieux conserver sans ateinte ses droits sur ces* Biens & Principautés, *que de rentrer en grace auprès de l'*Empereur, *en y renonçant, & recevant même d'autres avantages en compensation. Je crois qu'il arriva de là que l'afection pour la* Maison de Welf-Este *n'en fut que plus vive dans le cœur de la plus grande partie des* Toscans *& d'autres* Peuples d'Italie, *à qui d'une part la domination de* Frédéric *& de ses fils* Henri VI (V) *&* Philippe, *déscendus de la* Maison Ghibelline, *déplaisoit, & qui d'autre part desiroient de rester sous le gouvernement doux des* Princes d'Este-Welf. *Il y a dans les Archives du* Monastère de Polirone *un Acte de 1195, dans lequel le* Seigneur *Berthold*, Député dans les *Biens de la Comtesse Mathilde* pour le Seigneur *Duc Philippe,.... confirme à* l'Abbé Albert *toutes les Possessions; Vassaux, &c. Ce même* Philippe *étoit alors* Duc de Toscane, *come on le voit par le* Bullaire du Mont-Cassin, *T. II*, Constit. 213, *où ce Prince confirme, en 1195, audit* Monastère, *tout ce qu'il avoit eu de la Comtesse Mathilde, des Marquis Boniface*, son Père, *Thédald*, son aieul, *& Albert* (Azzon son bisaïeul) & *du Duc Welf. Depuis ce tems les* Empereurs, *les* Papes, *& ceux que les uns & les autres avoient investis, agirent en maîtres dans les* Possessions de la Comtesse Mathilde, *ce qui se trouva même encore être à la Charge des* Eglises. *Ce fut pourquoi* l'Abbé de Polirone;

PAPES.

contractés pour la faire. Mais, ses exhortations ne gagnant rien sur ce Prince, il l'assigna à certain jour dans certain lieu. L'aiant ensuite atendu, même au delà du terme; &, voiant qu'il s'absentoit opiniâtrément, il publia contre lui, suivant l'ordre du Pape, la Sentence d'excommunication, *& mit tout le* Roïaume de Léon *sous un* Interdit *général. A l'égard du* Roi de Castille *& de son* Roïaume, *il ne fit aucune procédure, parceque ce Prince ofroit sans détour d'obéir à ce qu'il ordoneroit, & de recevoir sa Fille, quand on la lui rendroit, s'y obligeant par des Lètres, qui devoient être envoïées au* Pape. *Après cela, l'*Archevêque de Tolède *& l'*Evêque de Plaisance *de la part du* Roi de Castille, *& l'*Evêque de Zamora *de la part du* Roi de Léon, *se présentant au* Siége Apostolique, *demandèrent au Seigneur* Pape *qu'il daignât, sur cète espèce de Mariage, acorder une dispense au* Roi de Léon *& à la* Fille du Roi de Castille. *Pour cela seul, si la faveur spéciale, que le Seigneur* Innocent *acordoit au dévoument dudit* Roi de Castille, *n'eût pas calmé son indignation, il auroit eu soin de faire exercer sur eux la sévérité Ecclésiastique de manière que, de son tems, persone n'eût fait de ces sortes de demandes si souvent rejetées & condamnées* [Cète Phrase sufit seule pour nous aprendre que l'*Auteur de cète Vie* étoit un Domestique d'*Innocent III*, bas Valet de la *Cour de Rome*, n'écrivant que pour doner raison à son Héros dans tout ce qu'il avoit fait. Il n'est pas douteux qu'*Innocent III* fit une étrange fotise, en refusant au *Roi de Léon* & *de Castille* la dispense qu'ils de-

PRINCES contemporains.

plète, il se sentit malade; ce qui lui fit reprendre le chemin de Castille. Il fut obligé de s'arêter à *Fresnéda*, prés du *Port de Muradal*, la maladie ne lui permètant pas d'aler plus loin. Il y mourut, le 21 d'Août, après avoir reçu les Sacremens de la main de l'Archevêque de *Tolède*.

Ce fut, dit *Ferreras*, p. 456, *un des Monarques les plus acomplis, qui aient régné en* Espagne. *Pieux & dévot, il consacra ses soins & ses veilles à l'exaltation de la* Religion Chretiene; *il rétablit plusieurs* Eglises Cathédrales, *qu'il enrichit toutes; il fonda plusieurs* Monastères de l'Ordre de Citeaux, *& favorisa ceux qui étoient déja fondés sous la* Règle de S. Benoit. *Sage & prudent, il gouverna ses Sujets avec tant de douceur & de bonté, qu'il en étoit extrêmement chéri. Quoiqu'il témoignât beaucoup d'estime pour les* Grands de la Monarchie, *jamais il ne montra le moindre mépris pour les Petits. Le vice fut toujours sévèrement puni sous son règne; & la Justice fut toujours la règle de ses actions. Né Guerrier, il eut presque continuèlement les armes à la main avec tant de succès, qu'il fut le fléau des* Infidèles, *& la terreur des* Princes, *ses voisins. Par le grand nombre de ses victoires, il étendit ses* Etats *jusqu'à la* Sierra Morena, *& terrassa l'orgueil des* Mahométans d'Andalousie. *Enfin il eut la gloire d'être couroné solemnèlement* Empereur d'Espagne, *& d'avoir au nombre de ses* Vassaux *les* Rois de Navarre *&* d'Aragon; *avantage dont aucun Prince n'avoit joui avant lui.*

ROIS DE SÈVILLE, DE CORDOUE & DE MURCIE, &c.

SAVANS & ILLUSTRES.

dans la *Sicile*, beaucoup de gens innocens, qui n'étoient coupables, que d'avoir de quoi calmer un peu l'insatiable cupidité des *Eunuques*. Barthelmi *Périsino*, & les autres *Justiciers*, les *Stratigotes*, les *Chambélans*, les *Catapans* (ou Capitaines), surs de la protection de *GaitoPiétro*, vexoient le *Peuple* par une infinité d'injustices & de rapines; n'aiant en vue, dans tous leurs *Jugemens*, que d'extorquer de l'argent de l'une ou de l'autre Partie, ou même de toutes les deux. C'étoit surtout dans la *Pouille* & dans la *Terre de Labour*, que l'on exerçoit cète sorte de vexation sur ceux qui pouvoient le moins s'en garantir; ensorte qu'il eût été plus expédient pour le *Roïaume de Sicile* d'être encore fatigué des courses de ses Ennemis, que d'être en proie au pillage de ces Brigands domestiques.

Pendant le peu de tems que le *Roïaume* fut tranquile & sans troubles du dehors; le *Roi*, qui se livroit alors au repos & à l'oisiveté, craignant que quoi que ce fut ne dérangeât son loisir voluptueux, défendit à ses *Conseillers* de lui rien anoncer, qui lui pût causer du chagrin, ou de l'inquiétude; &, se dévouant désormais tout entier au plaisir, songeant aussi que son Père avoit fait bâtir *Fabaria*, *Mimnerno*, & d'autres lieux de plaisance, il voulut se doner carière à cet égard; & comença la construction d'un nouveau Palais, qui, fait avec plus de diligence & de comodité, put l'emporter sur tout ce que son Père avoit fait batir. La plus grande partie en fut achevée avec une promtitude étonante, & de très grandes dépen-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

» pereurs en même tems ; & qu'il » ne pouvoit pas couroner le Fils, » que le Père n'eût abdiqué ». Mauvaise défaite. Il n'y avoit jamais eu d'usage à cet égard. Ils s'ètoient abouchés, bien résolus l'un & l'autre de ne se relâcher en rien sur leurs prétentions ; & se séparent mécontens l'un de l'autre. Le Pape reste à Vérone ; & l'Empereur va continuer la visite des Villes de Lombardie, qui se feroient bien passées de l'honeur qu'il leur faisoit. Elles s'épuisent à le recevoir magnifiquement, à lui faire des présens, à lui doner de l'argent, qu'il n'exigeoit pas : mais qu'on leur faisoit entendre qu'elles ne pouvoient pas se dispenser de lui doner.

Au comencement de Janvier, Vérone éprouve quelques secousses de tremblement de terre, qui renversent une partie de son Amphithéâtre.

1185. Luce III, qui s'ocupoit à Vérone de Négociations infructueuses avec l'Empereur, y meurt le 25 de Novembre. *Hubert Crivello*, que l'on avoit élu, cète même année, Archevêque de Milan, lui succède sous le nom d'*Urbain III.*

Par un nouvel acomodement, *Frédéric* rend aux Milanois une très grande partie des Seigneuries & des Jurisdictions, qu'ils avoient autrefois posśédées; & s'engage de rebâtir Crème. Les Milanois, de leur côté, s'obligent de l'aider à recouvrer tous les Droits de l'Empire, & spécialement à conserver les Biens de la *Comtesse* Mathilde. Les Crémonois, ofensés de cet acomodement, se plaignent inutilement de ce qu'on leur ôte Crème, qui leur avoit coûté tout de sang & de dépenses. L'Empereur ordone que l'on rebâ-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nomé ci-dessus, fit, dans un Contrat *de* 1197, *mètre les paroles suivantes :* De plus, si le *Monastère* est grève pour le Seigneur *Pape*, pour le Seigneur *Empereur*, pour les *Cardinaux*, le *Marquis*, le *Duc*, & leurs *Députés*, que chacun soit tenu de lui doner conseil & aide, pour raison d'hospitalité, come ses autres *Vassaux* font.

J'ai parlé plus haut d'actes d'autorité faits par le *Duc Welf VI* en *Toscane*, & de la *Diète*, qu'il tint, en 1160, à *San-Genesio.* Sur quoi *Muratori* dit dans ses *Antiquit. d'Este*, p. 296 : *Il reste dans l'*Ughelli (T. III, p. 296 de la première Edition) *un Monument autentique de cète grande* Diète. *C'est la* Confirmation *acordée par le* Duc Welf *aux* Chanoines de Pise *de tous leurs Biens, de laquèle j'ai vu moi-même l'original dans les Archives de ces* Chanoines. *Ce* Privilège *fut doné A San-Genesio* l'an de l'Incarnation de N. S. 1160, Indict. VIII, &c. ; *& voici quel en est le comencement :* Guelpho (*l'*Ughelli, *ou, pour mieux dire, son Copiste, a mis* Gulepho, *& plus haut* Gulephone) Dei gratia, *Dux Spoleti, Marchio Tusciæ, Princeps Sardiniæ*, & *Dominus Domus Comitissæ Mathildis* (*Welf*, par la grace de Dieu, *Duc de Spolète, Marquis de Toscane, Prince de Sardaigne, & Seigneur de la Maison de la Comtesse Mathilde*), &c. *Mais, come il n'est pas nécessaire de publier encore ce que l'*Ughelli *a mis au jour, je satisferai d'une autre manière la curiosité des Lecteurs, en rendant public un* Privilège *acordé par le même Prince à l'insigne* Chapitre de Lucque, *par lequel il lui confirme diférens Biens & Châteaux, de quelques-uns desquels, & spécialement de celui de* Massarosa *ces* Chanoines *sont encore Seigneurs. Ce* Diplôme *fut expédié près du* lieu de Fucecchio. *L'Original s'en voit encore dans les Archives* du Chapitre, *avec un sceau de cire pendant au Parchemin, sur lequel on ne peut plus distinguer les lètres ni l'éfigie de* Welf, *dont on aperçoit seulement les vestiges.* Ce *Diplôme* est raporté tout entier, p. 297. *Muratori* dit ensuite, p. 298 : *Dans les* Annales *de Ptolomée de Lucque, il est parlé d'un autre* Privilège *acordé par ce Prince à la* Comune du Peuple de la Ville de Lucque, *qui comença pour lors à jouir de cète autorité, de cète liberté, dont elle jouit encore aujourd'hui.* L'An du Seigneur MCLXVI, *dit l'Auteur*, le

PAPES.

mandoient]. *Enfin l'Archevêque & les Evêques ci dessus només, voïant que, non seulement ils ne pouvoient atendre du* Souverain Pontife *aucune grace sur ce point : mais qu'ils n'en pouvoient qu'avec peine obtenir audiance, demandèrent la levée de l'*Interdit *jeté par le Seigneur* Pape *sur les Terres du* Roi de Léon *, en assurant que, par cet* Interdit, *le* Roiaume *étoit menacé d'un triple danger, c'est à dire de la part des* Hérétiques, *des* Sarasins, *& des* Chretiens. *De la part des* Hérétiques, *parceque, la bouche des Pasteurs étant fermée par cet* Interdit *même, les* Fidèles *ne pouvoienc pas être instruits par eux contre les* Hérétiques, *& mis en état de pouvoir un peu leur résister. D'où suivoit que, tant à cause de cette raison, que parceque le* Roi de Léon, *se plaignant d'être maltraité par l'*Eglise *, ne s'oposoit point aux* Hérétiques *, ceux-ci devenoient de plus en plus forts contre les* Fidèles; *& que diférentes* Hérésies *s'allumoient dans le* Roiaume. *De la part des* Sarasins, *parceque, le* Peuple d'Espagne *aiant coûtume d'être engagé par les exhortations & les Indulgences de l'*Eglise *à leur faire la guerre, la dévotion de ce* Peuple *se refroidissoit par le silence des Prédicateurs ; & parceque, se voïant, par l'*Interdit*, soûmis à la même peine que son Prince, Il ne se croïoit peut être pas exemt de faute, pour avoir consenti, du moins en se taisant, à ce que le Prince avoit fait ; & que, pour cela même, il montroit moins d'ardeur contre les* Sarasins *dans la crainte de mourir au péché. De la part des* Catholiques, *parceque, les* Clercs *ne pouvant pas administrer le* Spirituel *aux* Laïcs*, les*

PRINCES contemporains.

TEXÉFIN-ABEN-ALI, dernier *Roi des Almoravides*, depuis 1120, meurt en 1146.

Pendant qu'*Abulménnn, Chef des Almohades*, Sujet révolté, faisoit la guerre à *Texéfin*, qu'il vint à bout de priver du Trone & de la vie, de la manière qu'on l'a vu dans l'*Art.* de ce dernier au IIIe. Vol. & qu'il s'emparoit du *Roïaume de Maroc*, les Etats de *Texéfin* en *Espagne* étoient en proie à des troubles intestins, dont le fruit fut leur demembrement. Il s'en forma de petits *Roïaumes*, éphémères pour ainsi dire. Je vais les faire conoître ici par forme d'addition à l'*Art.* de *Texéfin-Ben-Ali*.

Ces troubles comencèrent en 1144, 2 ans avant la mort de *Texéfin*. On a vu coment les *Mahométans* de l'*Andalousie*, qu'on apelloit *Agaréniens* pour les distinguer de ceux d'*Afrique*, nomes *Morabices*, & par corruption *Almoravides* se choisirent des Chefs, qui furent *Zafadola*, depuis plusieurs années, *Vassal d'Alfonse VIII*, & l'*Alcaide Mahomet*, décendu des anciens *Rois de Cordoue* ; & qu'ils resolurent en même tems de secouer le joug des *Rois de Maroc*, & de faire main-basse sur tous les *Africains*. L'Année suivante 1145, *Mahomet* s'empara de *Mortola*, de *Murcie*, de *Mérida*, de *Valence* & de *Tortose* ; fit passer au fil de l'épée tous les *Africains*, qui se trouvèrent dans ces Villes; & fit mourir tous les *Alcaïdes* des Forteresses & Châteaux du voisinage. De son côté, *Zafadola* se conduisit de même dans les Villes de *Baëza*, de *Grenade*, d'*Ubeda*, de *Jaën*, & d'*Andujar*. Aussi-

SAVANS & ILLUSTRES.

ses : mais, avant qu'on eût fini tout, il lui prit une dissenterie, qui dura longtems & qui mina ses forces. Lorsqu'après deux mois de maladie, il se portoit mieux, & que les Médecins le croïoient réchapé, tout-à coup il eut une rechute, qui l'emporta. Se sentant près de sa fin, il fit apeller les *Grands de la Cour*, c'est à dire tous ceux qui composoient son *Conseil*, en presence desquels & des *Archevéques de Salerne & de Reggio de Calabre*, il déclara ses dernières volontés. Il noma *Guillaume*, son fils ainé, pour être son successeur à la *Courone* ; & voulut qu'*Henri* se contentat de la *Principauté de Capoue*, qu'il lui avoit donée depuis longtems. A l'égard de la *Reine Marguerite*, Il ordona qu'elle gouverneroit le *Roïaume* jusqu'à ce que l'on crût voir dans son Fils, encore enfant, assés de prudence pour sufire à l'administration des Afaires. Il ordona de plus que l'*Elu de Siracuse*, *Gaito Piétro*, & le *Notaire Mathieu*, qu'il avoit choisis pour ses principaux *Conseillers*, restassent à la *Cour* dans le même rang, afin d'aider la *Reine* de leurs conseils dans les Afaires, qui se présenteroient. Bientôt après, il fut à l'Article de la mort ; & quita la *Courone* & la vie en même tems, en présence de ceux qu'il avoit apellés, & qui fondoient tous en larmes. Mais eux, craignant que le bruit de sa mort, en se répandant aussitôt parmi le *Peuple*, ne causât quelques mouvemens, ordonèrent qu'on l'ensevelit dans le Palais même, & qu'on feignît qu'il étoit encore en vie, jusqu'à ce qu'aiant fait venir les *Seigneurs* à la *Cour*, on eût préparé

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FRÈDERIC I.

tisse cète Ville. Il passe ensuite en Toscane, dont toutes les Villes avoient tenu, durant le Schisme, le Parti du Pape, à la réserve de Pise & de Pistoie. Il les dépouille toutes, hors ces deux, de leur liberté, de leur Jurisdiction & de leurs Régales; & leur done des *Podestà*, pour les gouverner en son nom.

L'Empereur *Manuel Comnène* étoit mort en 1180. *Alexis*, son fils & son successeur, avoit, en 1185, été dépossédé par *Andronic Comnène*, son grand-oncle, qui l'avoit fait assassiner. *Isaac l'Ange*, oncle d'*Alexis*, étoit venu supplier *Guillaume II*, Roi de Sicile, de vanger la mort de son Neveu. *Guillaume*, voulant d'ailleurs punir les Grecs de plusieurs afronts, qu'il en avoit reçus, envoie, sous les ordres du Comte *Tancrède*, fils du Duc *Roger*, son oncle, une Armée navale considérable faire la guerre à l'Usurpateur *Andronic*. Durazzo, Thessalonique & beaucoup d'autres Villes & Châteaux sont pris de force, ou se rendent volontairement aux Siciliens, qui comètent partout, dit-on, toutes sortes de cruautés & de sacriléges. Pendant ce tems, on fait mourir *Andronic*. *Isaac l'Ange*, qui lui succède, envoie aussitôt une grosse Flote s'oposer aux progrès des Siciliens, qui sont mis en déroute par les Troupes de débarquement. Leurs Oficiers traitent & convienent de la paix: mais, par une supercherie digne des Grecs, ils sont arêtés & conduits à Constantinople. *Isaac* les renvoie aussitôt: mais, pendant l'intervalle de leur voïage, ses Troupes avoient recouvré tout ce que l'Empire avoit perdu.

1186. FRÉDERIC n'étoit resté depuis 2 ans en Italie, que parcequ'uniquement ocupé de l'agrandis-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Seigneur *Welf*, *Duc de Spolète*, *Marquis de Toscane*, *Prince de Sardaigne*, & *Seigneur de la Maison de la Comtesse Mathilde*, acorda par *Privilége* à la *Comune de Lucque* toute *Jurisdiction* apartenante au Droit de la *Marche* & à la *Maison de la Comtesse* susdite dans l'espace de six milles du *Territoire* comun *de Lucque*. *J'ai vu la copie de ce* Privilége à Lucque. *J'ai fait observer, dans le Chapitre précèdent, que, dans une* Donation *faite à* Este, *au* Monastère (de Sainte-Marie) des Prisons, *on se servit de* Grasulf Saxon, *qui se qualifioit* Notaire du Duc Welf. *Cela nous aprend peut-être, pour ces tems, quelque chose qui n'est pas à mépriser.* Le Droit de créer des Notaires *fut réservé dans* l'Empire Romain *aux seuls* Empereurs. *Ils acordèrent ensuite aux* Evêques *& à quelques* Eglises *le* Privilége *d'en faire un pour leurs propres Afaires; & les autres* Princes d'Italie *se servirent ordinairement des* Notaires Impériaux, *ou* du Sacré Palais. *Certe, en voiant que, dans les* Contrats *des autres* Marquis *&* Ducs, *les* Notaires *n'avoient pas coûtume en* Italie *de se qualifier* Notaires *des mêmes* Princes, *on peut conjecturer que le* Duc Welf *obtint aussi la faculté de faire des* Notaires *pour s'en servir dans ses* Etats d'Allemagne *& d'Italie; & les* Actes *de ces* Notaires *servent en même tems à prouver que le* Duc *étoit Seigneur des Païs, où l'on avoit recours à leur Ministère pour les* Contrats Civils. *Nous avons à ce sujet dans les* Archives d'Este *beaucoup de* Chartes *écrites depuis* 1160 *jusqu'en* 1190 *en diférens endroits du* Reggian, *où l'on lit:* Je *Ubald, Notaire du Seigneur Duc Welf*, requis, &c; *ou* Notaire du Seigneur Welf; *ou* Notaire du Duc Welf; *& ces* Actes *sont datés* du Chapitre de Carpineto, *ou* du Marché d'Antoniano, *ou* de Marola, *ou* de l'Eglise de Sainte-Marie de Felina, *ou* de Monticolo, *ou* de l'Eglise de Saint-Martin de Gropo, *ou* du Marché de Canicolo, *ou* du Château de Filaria, *ou* de Castro-Lucio, *ou* du Lieu dit Casolovoli, *ou* de Castro-Gadio, *ou d'autres lieux.. Quelquefois ce même* Ubald, Notaire *nomé ci-dessus, dans les mêmes années & les mêmes lieux, se qualifie seulement:* Ubald Notaire. *Dans d'autres* Chartes, *on voit écrit:* Je *Ubald, Notaire du Duc Welf* & *de l'Empereur Frédéric*, ai, &c. *On lit aussi dans les mêmes* Archives *un* Plaid *tenu par la* Comtesse Mathild·, *en* 1114, *dans le* Château de Carpineto, *& copié depuis*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Laïcs retrenchoient aux Clercs le Temporel, & retinoient les Oblations, les Prémices & les Dîmes; ce qui faisoit que les Clercs, n'aient dans ces païs presque pour la subsistance que ces choses, étoient obligés, lorsqu'on les en privoit, de mendier, de travailler à la Terre, & de servir les Juifs, à la honte de l'Eglise & de toute la Chretienté. Le Pape trouvoit qu'il étoit dificile de leur acorder leur demande; & de révoquer, sans une satisfaction convenable, une Sentence rendue canoniquement, suivant la conscience, dans l'ordre, & relativement à la Cause. Suivant la conscience; parceque, come Dieu lui en rendoit témoignage dans sa conscience même, il n'avoit agi qu'en considération de la Justice & de l'Honnêteté; & parcequ'au contraire on auroit pu former quelque présompcion contre le Seigneur Pape *lui-même, s'il avoit cru devoir soufrir patiemment un crime si détestable. Dans l'Ordre, parceque ledit Frère* Rainier*, après les monitions & les delais prescrits par les Loix, avoit frapé du Glaive Ecclésiastique un* Contumace. *Relativement à la Cause, en se fondant sur l'exemple, tant divin qu'humain. Divin, parceque lorsque* David *eut péché dans le dénombrement du Peuple, le Seigneur répandit les vases de sa fureur sur le Peuple; d'où l'on lit que le même* David*, en confessant au Seigneur son péché, dit:* C'est moi, qui ai péché, moi, qui ai agi injustement. Ceux-ci, qui sont les brebis, qu'ont-ils fait? Que votre fureur, Seigneur, se détourne de votre Peuple! *Humain, parceque la chose eût été de mauvais exemple, en ce que, s'il fût arivé que le même*

tôt *Aben-Gama*, Lieutenant Général de *Texéfin*, ra[ss]embla tout ce qu'il put d'*Afriçains*, pour arêter la fureur des *Agaréniens.* Il fut batu dans un combat, qu'il leur livra; & s'enferma dans le Château de *Cordoue*, avec le reste de son Armee, après avoir mis des Garnisons dans *Almodovar*, *Carmone* & *Séville*, où se réfugièrent tous les *Africains*, qui purent échaper aux *Agaréniens. Aben-Fandi*, qui vivoit alors à *Cordoue*, étoit un *Alfaqui* très riche, qui couvroit d'une aparence de dévotion une ambition démésurée, & le desir de se faire *Roi* de tous les *Mahométans d'Espagne.* Cet Home, qui voulut profiter des circonstances, aiant assemblé diférentes Persones, sur lesquèles il comtoit, avec *Farax*, *Alcaide de Calatrava*, leur fit entendre « Qu'il feroit dangereux » de mètre *Zafadola* sur » le Trône à cause de ses » liaisons avec les *Chretiens*; & que, s'ils le » faisoient *Roi*, ils de» voient s'atendre à por» ter un joug bien plus » pesant que celui des *A*» *fricains* ». Il ajouta, « Que, pour leur éviter » ce malheur, il faloit que » *Zafadola* périt; & qu'il » se chargeroit lui-même, » quoiqu'à regret, des » soins pénibles de la Roi» iauté ». L'on résolut de suivre ses conseils: mais, quelque secret que l'on gardât, *Zafadola* fut instruit de ce qui se complotoit; & crut devoir se défaire de *Farax*, qui lui paroissoit lui seul, plus à craindre que ses *Associés.* Pour cet éfet, *Zafadola* sortit de *Cordoue* avec les *Seigneurs Chretiens*, qui s'y trouvoient, & plusieurs *Seigneurs Mahométans*, du nombre desquels étoit *Farax*, qui vouloit cacher ses

tout ce qui paroissoit nécessaire pour le Couronement du nouveau *Roi.* Tout se trouvant près au bout de quelques jours, sa mort fut d'abord publiée, suivant la coûtume, dans le *Palais* par une cérémonie lugubre, qui fut suivie sur le champ des pleurs de toute la *Ville.* Aussitot les *Seigneurs*, les *Evêques* & les *Grands de la Cour*, tirèrent le Corps du *Roi* du lieu, dans lequel on l'avoit mis en dépot, & le transportèrent à la Chapèle Roïale. Tous les *Citoïens*, vêtus de noir, restèrent habillés ainsi jusqu'au troisième jour; &, pendant ces 3 jours, les *Femmes*, les *Dames de qualité* même, & surtout les *Sarasines*, qui véritablement étoient afligées de la mort du *Roi*, couvertes de sacs, les cheveux épars, marchant par troupes jour & nuit, précédées de la foule de leurs *Suivantes*, remplirent toute la Ville de hurlemens, répondant, par un chant lugubre, au bruit funèbre des Tambours pesamment frapés.

OBIZZON MALASPINA, Marquis,

vivoit encore après la Paix de Constance, qui se fit ne 1183, & dans laquèle il fut compris.

Il est souvent question de lui dans ce Volume sous le règne de *Frédéric I*; & je fais cet Article beaucoup moins pour parler de lui, que pour faire conoitre sa Maison, qui subsiste encore, & qui sans contredit est une des plus anciènes & des plus illustres d'*Italie.* J'en ai déja touché quelque chose dans mon second Volume, Art. d'*Otbert II d'Este*: mais, si je répète ici ce qui se trouve là, j'espère qu'on m'excusera sur le besoin que j'ai d'é-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

sement de sa Maison, il vouloit aquérir à son fils, le Roi des Romains, l'espérance de succèder au Roïaume de Sicile, en épousant *Constance*, fille du dernier lit du Roi *Roger*, & tante paternèle du Roi *Guillaume*, qui n'avoit point d'Enfans. La Négociation avoit soufert de grandes dificultés, par les opositions secrètes de la Cour de Rome, à l'intérêt de laquèle il ne convenoit point que le Roïaume de Sicile fût posſèdé par un Prince trop puissant; & surtout par la répugnance que le Conseil du Roi *Guillaume* avoit à mêtre ce Roïaume dans le cas de tomber sous la Domination des Allemans, généralement détestée en Italie. Enfin l'adresse, la constance & l'argent de *Frédéric* l'avoient emporté sur les manœuvres de la Cour de Rome & sur les craintes des Siciliens. La paix & le mariage avoient èté conclus, vers la fin de l'année précèdente. *Henri*, Roi des Romains & la Princesse *Constance*, de qui l'on a dit faussement qu'elle ètoit Religieuse, arivent à Milan, au comencement de cète année; & leurs nôces se célèbrent le 27 de Janvier. Toutes les Villes d'Italie, à l'exception de Crémone, y assistent par leurs Députés; & le manque d'atention des Crémonois irrite tèlement *Frédéric*, qu'il les met au Ban de l'Empire. Ce Prince, voulant que son Fils fût couroné Roi d'Italie; *Godefroi*, Patriarche d'Aquilée, le courone dans la Basilique de Saint-Ambroise avec la Courone de fer. *Constance* fut couroné par un Evêque Allemand. Le nouveau Pape, qui, conservant son Archevêché de Milan, séjournoit à Vérone, & qui, peu satisfait d'un mariage fait sans son consentement, avoit refusé de

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

par Etiène, Notaire du Conseil de Gui, Juge & Avocat du Duc Welf. *De plus on conserve dans les* Registres *Msts. de la* Comune de Modène *quelques* Actes *dans lesquels il est fait mention du* Duc Welf *dans la forme suivante. Les* Capitaines (c'est à dire *Nobles*) de Baiso, *en* 1156, jurent d'être *Citoïens de Modène*, &c. & de défendre la Ville contre tout Home, sauf les Sermens qu'ils ont prêtés au *Duc Welf*, &c. *Les* Capitaines de Fagnano, *dans la même année jurent la même chose* excepté toutefois ceux qui ont juré fidélité au *Duc Welf*, *s'il* arive qu'il viène en *Lombardie*, & qu'il posſède la *Maison de la Comtesse Mathilde*, &c. *En* 1173, Gèrard de Carpeneta *s'engage par serment au nombre des* Citoïens de Modène, excepté contre l'*Empereur* & le *Duc Welf*, &c. On trouve ensuite, p. 299, l'*Investiture* de la *Court de Gavassa*, donée au mois de Juillet 1166, *Gérard Rangone*, *que* l'Auteur dit *Ancêtre d'une des plus nobles & des plus illustres Familles* de Modène, *ou, pour mieux dire, de toute la* Lombardie. *Muratori* termine par là ses preuves de l'Autorité Souveraine exercée par le *Duc Welf en Toscane.*

Le Duc Welf VI, *étant*, dit-il, p. 302, *un Prince très libéral & qui vouloit s'aquérir l'amour des Peuples, avoit aliéné beaucoup de biens de la* Succession de la Comtesse Mathilde, *& quelques gens puissans en avoient usurpé d'ailleurs une partie.* Frédéric *annulla ces aliénations, dépouilla les* Usurpateurs, *& remit de nouveau le tout au* Duc Welf, *come on le voit par ces paroles de* Radewick, *Liv. II, Ch.* 2. Il fit rentrer de même les *Revenus Impériaux*, qui sont apellés *de la Maison de Mathilde*, que d'autres avoient distraits & dispersés; & l'on fait que, les alant réunis & améliorés, il les rendit ensuite au même très noble Prince. Ceux qui ont parcouru les rives du *Pô*, n'ignorent pas l'ètendue de ces Biens, & l'abondante richesse de la Terre. *Il est aussi parlé de ce fait dans le* X^e. *Livre* (du *Ligurinus*) *de* Gonther, *qui fait entendre de plus que* Welf *prétendit avoir ces Etats come* Héritier de Mathilde. *Voici ce qu'il dit.* Le Prince, mêlant le comble à ses prèsens, acorda (*ces Biens*) à *Welf*, son Oncle paternel, qui, *Duc* puissant, secondoit alors les heureux succès de son Neveu, par sa prudence & par un grand nombre de Troupes, & qui prétendoit avoir, come héritier,

PAPES.

Seigneur Pape *publiât dans d'autres* Roiaumes *une semblable* Sentence, *& qu'on lui demandât une pareille grace, & qu'il la refusât, il eût paru que l'acception des Persones avoit lieu chés lui. De cela même, il eût pu s'élever dans l'esprit de quelques-uns des soupçons contre le* Pape, *en ce que quelques-uns eûssent présumé qu'il eût été porté par quelque cause secrète à en agir ainsi.* [Des réflexions de cet *Historien*, que je ne suis pas sûr d'avoir exactement rendues, & qui sont d'un faux si palpable, qu'il est inutile que je perde du tems à le faire voir, il me semble qu'il résulte qu'une partie de la *Cour de Rome* même n'aprouvoit pas la conduite d'*Innocent* dans l'*Afaire du Roi de Léon*, & dans les autres de même nature. C'est une sorte de preuve que les *Papes* se servoient du prétexte de la prévarication contre les Canons, pour satisfaire leur envie de dominer, & pour étendre de plus en plus les bornes d'une puissance, dont ils devoient une grande partie à l'Usurpation. L'*Historien* d'ailleurs a pour but, come on le va voir, de faire passer pour un acte de clémence & pour une condécendance très grande de la part d'*Innocent*, ce qui ne fut au fond qu'une réparation insufisante d'une injustice manifeste]. *Toutefois bien que, pour les raisons, ci-devant dites, ladite demande ne dût pas être admise, come dans une Cause, où la multitude est intéressée, il faut relâcher quelque chose de la sévérité, pour que la Charité prévienè de plus grands maux, le* Pape, *du comun conseil de ses Frères, crut devoir, sur la demande desdits* Archevê-

PRINCES contemporains.

manœuvres. Dès qu'on fut hors de la Ville, les *Chrétiens* le tuèrent par ordre de *Zafadola*. Sa mort ne fut pas plustôt sue d'*Aben-Fandi*, qu'il fit prendre les armes au Peuple de *Cordoue*, & poursuivit *Zafadola*, qui se retira promtement avec ses Troupes à *Jaen*, puis à *Grenade*, & livra plusieurs combats aux *Africains*, après lesquels il s'empara de *Baeza*, d'*Ubeda*, & de plusieurs autres Places. L'*Andalousie Mahometane* fut alors divisée en trois Souverainetés. *Séville* & toutes ses dépendances restèrent sous la domination d'*Aben-Gama*. *Cordoue*, son Territoire, & *Calatrava* reconurent *Aben-Fandi* pour leur *Roi*. *Jaén*, *Murcie*, *Grenade*, & tout ce qui relevoit de ces Villes obéit aux loix de *Zafadola*: mais ce ne fut pas pour longtems. En 1146, *Manrique, Gouverneur de Tolède, Ermengaud, Comte d'Urgel, le Comte Ponce, Gouverneur de Salamanque, & Martin Fernandez, Comandant d'Ita*, alèrent, par ordre d'*Alfonse VIII*, joindre, au mois de Février, *Zafadola* pour l'aider à réduire plusieurs Villes, qui refusoient de reconoître son autorité. Ces *Généraux* firent un si grand dégat dans les Terres des Rébelles, qu'ils se hâtèrent de se mètre sous la domination de *Zafadola*. Ce Prince ala trouver alors les *Généraux d'Alfonse*, & leur demanda les Captifs & le butin, qu'ils avoient fait. Ils le refusèrent, en disant, « Qu'ils avoient » exécuté les ordres qu'ils » avoient». *Zafadola* menaça « de les contrain- » dre par la force à faire » ce qu'ils refusoient de » faire de bone grace ». Ils lui répliquèrent, « Qu'- » ils étoient prêts à le

SAVANS & ILLUSTRES.

tre entendu. C'est au reste de *Muratori* que j'emprunterai tout ce que je dirai. Voici donc la traduction libre du 17e. Ch. de la I Part. de ses *Antiquit. d'Este*, p. 154.

Dans le T. I de l'Italie Sacrée, Liste des Evêques de Luni & de Sarzane, *l'*Ughelli *rapporte un Acte plus propre qu'aucun autre à jeter du jour sur les* Ancêtres de la Maison d'Este. *Il l'a tiré des* Archives de la Cathédrale de Sarzane, *où je l'ai confronté depuis avec la très anciène Copie, qui s'en conserve dans ces* Archives, *c'est à dire avec le Livre Mst., que l'on apelle* Il Pallavicino; *ce qui m'a fait corriger des fautes très considérables que l'on voit dans la Copie de* l'Ughelli.....................

En 1124, André, Evêque de Luni, *eut guerre ou procès avec* Malaspina & Guillaume François, *tous deux* Marquis, *pour le* Puid (a), *ou* Mont de Caprione *situé non loin de* Sarzane. *Chacune des Parties le prétendoit de son Domaine. Les* Marquis *avoient tenté d'y bâtir un* Fort *ou* Château. *L'*Evêque *s'y étoit oposé. La guerre s'étoit allumée entre eux. Pour mètre fin à cette dissension, les* Consuls de Lucque *s'entremirent, & firent si bien que la paix fut conclue; & l'*Empereur *dona la dernière main à l'acomodement par un* Juge & Arbitre, *qu'il députa pour cet éfet. Voici l'*Acte *entier.*

Au nom du Seigneur. Les Homes de toutes les Villes, surtout ceux des principales, doivent tout faire civilement & honêtement; & la bienséance l'exige; car une Ville est une Comunauté perpétuèle de Peuple, assemblé pour vivre suivant le Droit.

(a) *Podius*, en Italien *Poggio*, *Eminence*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

s'y trouver, suspend de leurs fonctions le Patriarche & les Evêques présens à la cérémonie.

Le Pape & l'Empereur êtoient mal ensemble. Le premier se plaignoit de ce que le second retenoit les Terres de la *Comtesse* MATHILDE; de ce que, lorsqu'il mouroit des Evêques, il s'emparoit de toute leur dépouille, au préjudice de leurs successeurs; enfin de ce que, sous prétexte de faire cesser le scandale de la vie déréglée de quelques Abbesses, il se mètoit en possession de tous leurs revenus, & ne les remplaçoit pas par de plus sages. De plus, la Cour de Rome crioit à l'abus pour quelques Dîmes Ecclésiastiques inféodées depuis très longtems à des Laïcs. Cète semence de mécontentemens produisit dans la suite des fruits dignes de ceux qui la cultivèrent.

A l'instigation des Milanois, *Frédéric* fait aux Crémonois une guerre, qui leur est très désavantageuse, & dont les Milanois tirent quelque profit. *Sicard*, Evêque de Crémone, que l'Empereur estimoit, en obtient pour ses ouailles une paix la moins défavorable qu'il peut; & *Frédéric*, retournant en Allemagne à la fin de Juin, laisse le gouvernement de l'Italie au Roi *Henri*.

Ce jeune Prince, suivant les instructions de son Père, s'unissant aux Romains, porte la guerre dans la partie de la Campanie apartenante au Pape; & donc, pendant cète guerre, une idée fâcheuse de

je ne sais quel ancien droit *sur ces mêmes Biens* (a). Ce ne pouvoit être qu'en vertu de la Donation, que l'on a lieu de soupçoner, que la *Comtesse Mathilde* avoit faite de ses Biens Allodiaux au *Duc Welf V*, Oncle paternel de *Welf VI*, en l'épousant.

Muratori continue, p. 303. *Il ne restoit à* Welf, *de sa Femme* Ute, *ou* Ude, *Fille de* Godefroi, Comte Palatin de Calve, *qu'un fils apellé* Welf VII, *Jeune-Home d'une merveilleuse espérance. Son Père* (come on l'a vu plus haut) *lui avoit remis le Gouvernement de ses* Etats d'Italie, *pendant qu'il séjournoit en* Allemagne; *& l'ancien Historien de* Lodi *dit qu'en* 1161 *&* 1163 *ce jeune* Prince *servit fidèlement* l'Empereur *en* Lombardie. *Rapellé depuis en* Allemagne *par son Père, il y devint maître* de tout le Patrimoine & de toutes les Possessions, qu'il devoit avoir du chef de sa Mère; *& dans cète dot, ou succession, êtoient comprises* Tubingen *& la plus grande partie du* Wirtemberg: *ocasion pour lui de terribles contradictions & querèles, qu'il essuïa dans ces cantons. Il ne s'arêta pas longtems en* Allemagne, *parceque, son Père, s'étant préparé de nouveau par dévotion au voïage de la* Terre-Sainte, l'Empereur Frédéric *en prit ocasion d'engager, par diverses promesses, le* jeune Duc Welf, *que son Père lui avoit recomandé, de venir en* Italie, *& de le mener, en* 1167, *à* Rome *pour y introniser l'*Antipape Paschal III. *Mais, une cruèle maladie contagieuse étant survenue dans l'Armée de l'*Empereur, *un des plus illustres Princes qui y périrent, cète année, fut le* jeune Welf, *come le disent* l'Abbé d'Ursperg, Otton de Saint Blaise, Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon, & Acerbo Moréna. *Dans* l'Histoire *de ce dernier, où l'on lit:* Decessit etiam tunc *Dux Guelphus, Ducis Guilielmi*, filius, (alors le *Duc Welf*, fils du *Duc Guillaume*, mourut aussi), *il faut corriger Ducis Guelfi* filius (fils du *Duc Welf*).

Il sera parlé de l'atachement con-

(a) *Nescio quid prisci se juris habere volenti*
Ac velut heredi, cumulato munere Princeps
Concessit Catulo, *qui Regis Avunculus illo*
Tempore Dux validus felicia castra Nepotis
Milite non pauco, mentisque vigore juvabat.

Observés qu'il plait au *Poëte Historien* de traduire en Latin le nom Allemand *Welf*, qui signifie *Loup*, par *Catulus*, qui ne signifie pas moins un *jeune Loup*, qu'un *jeune Chien*.

PAPES.

que & Evêques, *faire grace dans le point, d'où les inconvéniens raportés ci-dessus, paroissoient provenir. Le Pape leva donc l'*Interdit, *non en totalité: mais seulement en partie, non pour toujours: mais pour un tems; c'est à dire tant qu'il lui plairoit, & qu'il les trouveroit convenable, pour tâcher, dans cet intervale, de reconoître si les Esprits étoient de Dieu, & si, come lesdits* Archevêque & Eveques l'*assuroient, il en résulteroit l'utilité qu'on espéroit. Il permit donc,* « *Que* » *l'on célébrât les* Offices » divins: *mais non que les* » *Corps de ceux qui mour-* » *roient reçûssent la* Sépul- » ture Ecclésiastique »; & *sur ce point même, il fit une grace spéciale aux* Clercs *en permetant,* «*Que* » *leurs Corps fûssent inhu-* » *més dans le* Cimetière » Ecclésiastique: *mais sans* » *les cérémonies acoûtu-* » *mées* ». *Il paroîtra peut-être absurde à quelques-uns qu'en rétablissant l'O*fice Divin, *on refusât la* Sépulture Ecclésiastique, *parceque les Canons nous ordonent de comuniquer après la mort avec ceux avec qui nous avons comuniqué pendant leur vie. Mais ceux qui pensent sensément, ne trouveront en cela rien d'irrégulier, puisque, suivant un* Decret *du* Concile de Latran, *ceux qui meurent de blessures reçues dans les* Tournois, *bien qu'ils se soient reconciliés à l'E*glise *par [illegible]nitence, sont privés de la* Sépulture Chretiène. *Mais, pour qu'il parût plustôt commuer, que remètre sa peine, il lia du nœud de l'*Excomunication *ledit* Roi de Léon, *ladite* Fille du Roi de Castille, *& tous leurs principaux* Conseillers *&* Fauteurs, *défendant,* «*Que* » *dans quelque Cité, Ville,* » *ou Château, qu'ils a-*

PRINCES contemporains.

» satisfaire sur le champ ». On en vint aux mains. Dès le premier choc, les *Maures* tournèrent le dos. *Zafadola* pris, fut conduit au Camp des *Chretiens*, où, tandis que quelques Soldats se disputoient, à qui le Prisonier devoit apartenir, il fut tué, sans que l'on sache, dit-on, par qui ni coment. On ajoute que les Généraux en eurent beaucoup de chagrin. Il n'est pas douteux qu'*Alfonse* dut être afligé. Ses Troupes ne se furent pas plustot retirées, qu'*Aben-Gama* rassembla toutes les forces de ce qui lui restoit de son *Gouvernement*; & marcha pour assieger *Aben-Fandi* dans *Cordoue*. Celui-ci, qui ne crut pas devoir l'atendre, ala s'enfermer dans *Andujar*. *Cordoue* ouvrit ses portes à *Aben-Gama*, qui tout de suite ala faire le siege d'*Andujar*. On s'y défendit si vigoureusement que ses assauts & le jeu de ses Machines de guerre furent inutiles. *Aben-Fandi* députa vers *Alfonse VII* pour lui demander du secours, à condition de lui remètre la Place, & de le reconoître pour Souverain. *Alfonse* se rendit bientot en *Andalousie*, & fit le siége de *Cordoue*. *Aben-Gama*, qui n'avoit pas assés de forces pour défendre cète Ville, la remit au *Roi*, dont il se fit Vassal; & le *Roi*, qui la trouva trop dificile à garder, la lui rendit bientôt après à condition de la tenir de lui. Cète même annee, *Abdulmenon*, par la mort de *Texéfin*, se vit maître de presque tout le *Roiiaume de Maroc*; ce qui fit que *Mahomet-Abenzar*, qu'on surnome le *Roi Loup*, voïant l'*Empire des Almoravides* en *Afrique* passer dans les mains des *Almohades*, vint en *Anda-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Or la glorieuse Ville de *Lucque*, décorée de beaucoup de Dignités, & dès le comencement établie la premiète de toute la *Marche de Toscane*, laquèle, avec joie, avoit reçu dans son amitié *André*, vénérable *Evéque de Luni*, & les *Gens de l'Evéché*, & les très nobles & très prudens *Marquis Malaspina & Guillaume François*, aprenant, & sachant avec certitude qu'il y avoit eu un combat entre l'Armée dudit *Evéque*, & lesdits *Marquis* & leurs Soldats, & qu'on se préparoit de part & d'autre à recomencer, envoïa promtement ses Députés pour conseiller & persuader à chacune des Parties nomées ci-dessus, de venir dans une Ville, leur véritable Amie. Car toute la Ville susdite s'afligeoit de leur discorde, & desiroit faire la paix entre eux. Après avoir entendu ce que les Deputés avoient à leur dire, ils vinrent promtement, dans la Ville. Il s'assembla donc dans l'*Eglise de Saint-Alexandre*, près de 60 *Consuls* de ladite Ville, avec beaucoup d'Homes sages de tous les Ordres de ladite Ville. Et, voulant s'instruire de la querèle de l'une & de l'autre des Parties écrites ci-dessus; &, desirant la banir d'entre elles, & les ramener à la paix, ils demandèrent à chacune desdites Parties, « si, come elles s'y » étoient engagées par les » ôtages qu'elles avoient » donés elles-même aux- » dits Citoïens, elles les » vouloient choisir pour » Arbitres de leur dissen- » tion, après en avoir » exposé le sujet, & s'en » tenir à leur Arbitrage » & Jugement ». Ledit *Evéque* & lesdits *Marquis* répondirent: *Nous avons déja comis notredite Cau-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC I.*

son caractère. Un Domestique du Pape, qui portoit à Vérone une somme considérable d'or & d'argent, aiant été pris par les Troupes d'*Henri*; ce Prince lui fait couper le nés & les oreilles, & le renvoie.

1187. *Urbain III* quite Vérone, & passe à Ferrare. Il y tombe malade, quelques jours après son arivée; & meurt, le 19 d'Octobre. Huit jours après, on lui substitue *Albert*, Cardinal de Saint-Laurent *in Lucina*, Chancelier de l'Eglise Romaine, lequel prend le nom de *Gregoire VIII*; & passe presque aussitôt à Pise, pour engager ce Peuple & celui de Gène à doner du secours à la Terre-Sainte, dont les conquêtes de Saladin avoient mis les Afaires en très mauvais état. Les Pisans, par infraction de la paix, avoient envoïé des Troupes en Sardaigne, lesquèles avoient chassé les Négocians Génois, & s'étoient emparées de toute la Judicature de Cagliari. Les Gènois, en étant informés, avoient embarqué toutes leurs Troupes; &, prêts à partir pour le Port de Pise, ils avoient été retenus par une Lètre du Roi *Henri*, que les Pisans avoient obtenue sécrètement: mais, en désarmant aussitôt, ils avoient réservé 10 Galères, qui, passées en Sardaigne, avoient harcelé beaucoup les Pisans, & rasé le Château de *Bonifacio* qu'ils avoient bâti. Les choses étoient en cet état, lorsque *Gregoire VIII* arive à Pise le 10 de Novembre. Il y meurt, le 27; &, le 29, on élit pour lui succéder, sous le nom de *Clément III*, *Paul*, *Evêque-Cardinal* de Palestrine.

Les Milanois élisent *Hubert de' Visconti* de Plaisance pour leur premier *Podestà*.

1188. *Clément III* aiant enfin

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

stant du *Duc Welf VI* pour le Saint-Siége & les *Papes*, & d'autres choses, qui le concernent dans un *Article*, que je donerai de son neveu le *Duc Henri le Lion*, aux *Savans & Illustres*.

Après que ce Prince eut remis tous ses *Etats d'Italie* & *d'Allemagne* à *Frédéric I*, suivant les conventions faites entre eux, il paroit que cet *Empereur* conserva pour lui-même le *Duché-Marquisat de Toscane*, & qu'il n'y mit pour le gouverner que des *Vicaires*, ou *Lieutenans*.

PHILIPPE DE SOUABE,

cinquième fils de l'Empereur *Frédéric I*, est fait *Duc de Toscane*, en 1195, par son Frère l'*Empereur Henri V*, qui le fait *Duc de Souabe en* 1196. Lui-même se fait élire, en 1198, *Roi de Germanie & des Romains*. Il meurt assassiné en 1208.

Il étoit avec son frère *Henri V*, lorsque ce Prince, faisant valoir les prétendus Droits de *Constance*, sa femme, fit la conquête du *Roiaume de Sicile*.

Il y avoit, dit *Muratori*, T. VII, p. 88, ann. 1195, *à la* Cour de Sicile Irène, *veuve du jeune* Roi Roger, *fils du* Roi Tancrède. *Elle parut très aimable à* Philippe, *frère de* l'Empereur; *& ce Prince, s'imaginant peut-être que cète* Princesse, *fille d'un* Empereur Grec, *pouvoit aporter avec elle des droits importans, l'épousa du consentement d'*Henri, *qui lui dona pour lors la jouissance du* Duché de Toscane *& des* Biens de la Comtesse Mathilde. *On trouve dans le* Bullaire du Mont-Cassin de Margarino, *T. II*, Constit. 218, *un* Diplome *de* Philippe, *avec les titres de ces* Seigneuries, *expédié le* 31 *de Juillet de cète année à* Saint Benoît de Polirone, *où ce Prince étoit alors.*

Conrad, Duc d'Allemagne, *ou de* Souabe, *étant mort sans enfans*, dit le même *Annaliste*, p. 91, Ann. 1196, l'Empereur *dona ce* D[illegible] *à son autre frère* Philippe, *qu'il av*[illegible]*récédemment déclaré* Duc de Toscane; *& l'en envoia prendre possession, ce que* Philippe *fit très volontiers, en tenant, au mois d'Août de cète année, une* Cour plenière *à* Ausbourg.

Il est probable qu'il garda pour lui-même le *Duché-Marquisat de Toscane* tant qu'il vécut; &, come je ne trouve point de *Duc & Marquis* nomé par son Neveu l'*Empereur Frédéric*, je termine ici cète Liste.

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

» laissent, persone osât cé-» lébrer les Divins Ofices *» en leur présence ». A l'égard dudit* Roi de Castille *& de la* Reine, *sa femme, il leur ordona « de s'em-» ploier eficacement à rom-» pre ledit mariage, par-» cequ'autrement il pro-» nonceroit contre eux & » contre leur* Roïaume *u-» ne pareille* Sentence ». *Et parceque le même* Roi de Léon *avoit donné, di-soit-on, à ladite* Fille du Roi de Castille, *quelques* Châteaux *pour douaire, & que ces* Chateaux, *s'il l'abandonoit de quelque manière que ce fût, lui devant apartenir, formoient empéchement à la dissolution de leur mariage, il ordona « Qu'ils fûssent ren-» dus, & que la* Princesse *» y fût contrainte par l'-»* Excomunication *»; dé-cident de plus, « Que, si » de cète liaison si incestueuse & si condamna-» ble, il naissoit quelques »* Enfans, *ils seroient ré-» putés* Batards & Illégitimes; *&, suivant les » Loix, ne pouroient en » aucune manière succèder » aux Biens de leur Père ». Ils persistèrent quelque tems dans leur contumace: mais enfin, rentrant en eux-même, ils rompirent leur incestueuse liaison; & lorsqu'ils se furent séparés, & qu'ils eurent prêté serment dans la forme prescrite par* l'Eglise, *ils méritèrent d'être absous.* L'*Historien* ne devoit pas oublier de dire qu'alors *Innocent* déclara que leurs Enfans étoient *Légitimes*, come nés d'un mariage contracté de bone foi. *Ferdinand*, Fils aîné d'*Alfonse III*, *Roi de Léon* & de *Bérengère de Castille*, fut reconu par les *Etats-Généraux* de ce *Roïaume* pour l'héritier présomptif de la *Courone*; &, dans la suite, il fut en éfet le successeur immédiat de son Père.

lousie, & s'empara des *Roïaumes de Murcie*, *de Baeza*, *de Valence* & *de Guadix*. Come il avoit beaucoup d'esprit, auquel il joignoit l'humeur la plus douce, avec une générosité très grande, il eut bientôt gagné l'afection de tous les *Maures* de ces cantons. Tandis qu'en 1147, les *Chretiens* enlevoient de tous cotés des Villes aux *Maures*, ceux de l'*Andalousie* continuèrent de se faire la guerre entre eux. En 1148, *Aben-Gama*, s'imaginant que de la vie ou de la mort d'*Alfonse VIII* dépendoit la ruine ou la conservation des *Maures* en *Espagne*, projeta de le faire périr. Il envoïa, pour cet éfet, lui faire propofer de se rendre secrètement à *Jaën*, pour qu'il lui remît cète Ville. Les Ministres d'*Alfonse* l'empechèrent de s'exposer lui-même. Le Comte *Manrique* & quelques autres *Seigneurs* furent envoïés pour prendre possession de *Jaën*. Ils y furent à peine entrés, qu'*Aben-Gama* les fit arêter: mais les Habitans, qui n'avoient aucune part à son dessein, furent tèlement indignés de son infame trahison, qu'ils le poignardèrent, & renvoïèrent les Prisoniers. En 1148, *Abdulménon* fut ab solument maître du vaste *Empire des Almoravides* par la prise de *Maroc*; &, l'année suivante, il vint avec une Armée très considérable en *Andalousie*, à dessein de s'en emparer. Toutes les Villes, depuis *Grenade* jusqu'à *Séville*, le reconurent pour Souverain; &, suivant un des points de la Doctrine de la Secte des *Almohades*, tous les Chretiens de ces Villes furent passés au fil de l'épée; & le Christianisme fut entièrement aboli dans ce qu'*Abdulmé-*

se à votre Arbitrage & nous vous avons élus pour en être les Arbitres. Ledit *André Evéque* repromit donc auxdits *Marquis*, sous la peine de 100 livres d'or très fin, « de » s'en tenir au Jugement » Arbitral que lesdits *Con-» suls* porteroient sur le » diférent ci-dessus énon-» cé, & que lui & ses » Successeurs l'observe-» roient ». Les *Marquis* ci-dessus écrits repromirent à l'*Evêque* ci-dessus écrit, sous la peine de 100 livres d'or très fin, « de » s'en tenir à l'Arbitra-» ge desdits *Consuls* sur » le même diferent, & » qu'eux & leurs Héri-» tiers l'observeroient tou-» jours ».

Ces choses ainsi faites *Guillaume de Pouille se* leva; &, come il avoit déja fait pour les *Marquis* ci-dessus écrits, il se plaignit ainsi de l'*Evêque* ci-dessus écrit. *Ecoutés-moi, je vous prie, tout le* Consulat *& tous les autres* Bons-Homes Assesseurs. *Lorsque ces* Marquis *ici présens aloient avec leurs Soldats, par leurs Terres ou prochain* Puid (a), *qui est sur le Mont, qu'on apelle* Caprioné, *pour y bâtir un* Fort, *l'Armée dudit* Evêque *vint en armes à leur rencontre auprès dudit* Mont, *pour les combatre & les repousser par la force; & leur fit grand domage, en tuant des Homes & des Chevaux. Mais les* Marquis, *en résistant courageusement, montèrent enfin sur le* Puid; *&, malgré ladite Armée, comencèrent, autant qu'ils purent, à bâtir. C'est pourquoi, parceque ledit* Evêque, *sans avoir auparavant, come il convient à un* Evêque, *averti les* Marquis, *leur a fait injustement avec son Armée, le,*

(a) *Pogium, ou Podium,* Eminence.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

réussi, par l'entremise de 2 Cardinaux, à faire la paix entre les Génois & les Pisans; la Flote de ces derniers fait voile pour le Levant, sous la conduite d'*Ubald*, leur Archevêque, nomé Légat Apostolique pour cète Expédition.

Les Romains, favorablement disposés en faveur de *Clément III*, né leur Compatriote, s'acordent avec lui par un Traité du 31 de Mai, lequel confirme leur Sénat, leur acorde de nouveaux Privilèges, & sacrifie à leur haine Tusculum & Tivoli. *Clément* retourne ensuite à Rome.

Les Parmésans & les Plaisantins, en querèle depuis longtems, en viènent aux mains, cète année. Les premiers sont batus dans le Val de Taro: mais, secourus ensuite par les Modénois, les Reggians & les Crémonois, ils remportent divers avantages. L'année suivante, 2 Cardinaux envoïés par le Pape rétablissent entre eux la bone intelligence; & le Marquis *Moroello Malaspina*, Alié des Crémonois, est compris dans cète paix.

1189. LE 16 de Novembre, *Guillaume II*, Roi de Sicile, n'aiant que 36 ans, meurt extrêmement regrèté de ses Sujets, dont il avoit été le Père, & qui l'avoient surnomé LE BON, titre plus flateur pour un Prince, qui conoît ses devoirs, que ceux de *Grand*, de *Belliqueux*, d'*Auguste*, de *Conquérant*, &c. Par le Contrat de Mariage, dit-on, de *Constance* & d'*Henri*, Roi des Romains, cète Princesse devoit succèder au Roi, son neveu: mais la Cour de Rome, & ceux des Siciliens, qui s'étoient oposés à son mariage pour les raisons exposées ci-dessus, n'avoient point changé de sentiment; & les avis sont partagés

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

MARQUIS D'ORTA, DE GÊNE, ET DE MILAN,

ou

MARQUIS D'ESTE,

depuis

DUCS DE FERRARE, DE MODÈNE, ET DE REGGIO.

HUGUE II, DIT DU MANS, & FOULQUE I,

Héritiers, en 1097, des Dignités, Etats, Fiefs, & Biens Allodiaux du *Marquis Albert-Azzon II*, meurent le premier, vraisemblablement en 1126, puisqu'il ne vivoit plus en 1127; & le second entre 1134 & 1140.

J'ai rendu compte dans le IIIe Vol. à l'*Art.* de ces *Princes*, de la postérité masculine du *Marquis Hugue*, éteinte en la persone du *Marquis Manfred*, ou *Manfrédin*, l'un de ses petitfils, mort en 1164. Du moins son Testament est-il de cète année. Il ne sera done ici question que de la postérité du *Marquis Foulque I*, laquèle subsiste encore. Cinq Fils lui survécurent, *Azzon IV*, *Boniface*, *Foulque II*, *Albert*, & *Obizzon*. Ils portèrent tous le titre de *Marquis*, & partagèrent entre eux la succession de leur Père; ce qui les mit en état de se marier tous, suivant la coûtume de leur tems.

En 1140, le *Marquis Boniface* dona, par Acte du 22 d'Avril, au Monastère de *Sainte-Marie des Prisons* l'usage du Courant d'eau, qu'il avoit dans un lieu nomé *Fossacavata*. Dans cet *Acte*, il se qualifie *Boniface, Marquis, Habitant à Monselice*. L'on peut se ressouvenir, que l'on a vu dans le IIIe. Vol. qu'*Habitant* signifie *Seigneur* dans beaucoup de *Chartes* de ces tems-là. *Boniface* se dit donc ici *Seigneur de Monselice*, parcequ'après la mort de son Père, il avoit eu cète Terre dans sa part de la succession.

Le même *Marquis Boniface* & son frere *Albert* sont només pour Témoins dans un *Acomodement* fait, en 1146, *du tems du* Pape Eugène *& du* Roi Conrad, *le IXe. jour de Décembre, Indict. IX*, par ordre de *Gui, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine*, entre *Paul*, *Abbé de*

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
Le Pape Innocent *ne cessoit point*, dit *Muratori*, T. VII, p. 152, Ann. 1216, *de solliciter de toutes parts du secours pour la* Terre Sainte. *Come il savoit combien la puissance des* Pisans & des Genois, *pourvus de tant de Vaisseaux & de bones Troupes, spécialement sur mer, pouvoit influer au bien de ces Afaires; il étoit fort afligé de la division & de la guerre, qui duroient depuis tant d'années entre ces deux Nations. Il résolut donc de se transporter en lieu, d'où pouvoir traiter de la paix entre eux: mais, en arivant à* Pérouse, *il y tomba malade; & la maladie fut si considérable, qu'elle l'enleva de ce Monde le 6 de Juillet de la présente année.* L'Auteur, qui de tems en tems se souvient qu'il est *Italien, Prêtre, & Docteur*, ajoute: *On perdit par sa mort un des plus habiles & des plus glorieux* Pontifes, *qui se soient assis sur la Chaire de* S. Pierre, grand Jurisconsulte, grand Politique, *lequel, a la grande expérience, qu'il fit voir dans le* Gouvernement Spirituel, *ajouta* l'agrandissement temporel *de l'Eglise Romaine, &, dans le même tems, procura celui de ses* Parens. *Mais il ne manqua pas à cet illustre* Pontife *de Censures, qui sortent aisément de la plume de qui ne prend conseil que de sa propre passion & de ses intérêts.* La Raison, qui n'a d'intérêts que ceux de la Vérité, doit, sans passion, trouver plus d'une chose à reprendre dans les actions de ce *Pape, grand Jurisconsulte, grand Politique, & grand Maître dans l'Art du Gouvernement:* mais trop ambitieux, & trop prévenu de la grandeur de son Siège, & de la légitimité d'une	non posséda de l'*Andalousie*. Les *Roiaumes de Valence* & *de Murcie* le tentèrent en vain. *Mehomet-Aben-Cat* sut se maintenir. En 1151, les *Généraux d'Abulménon* eurent ordre de travailler à faire la conquête de ces 2 Roiaumes: mais leur Armée fut taillée en pièces par *Mahomet-Aben-Cat* secouru de quelques Chretiens. Le Vainqueur, ne doutant pas qu'*Abulménon* ne poursuivît sa vangeance avec fureur, se rendit tributaire de *Raimond, Prince d'Aragon & Comte de Barcelone*. Les *Almohades* recommencèrent la guerre contre *Mahomet* en 1154. Le Prince *Reimond* le secourut d'excellentes Troupes; & les *Almohades* furent encore batus. En 1161, pendant que le *Roi de Portugal* afiégeoit *Béja*, qu'il prit, les *Maures de Grenade*, renforcées de Troupes qu'*Abdulménon* leur avoit envoïées, se révoltèrent contre *Mahomet-Aben-Cat*, qui les avoit soûmis, une des années précèdentes. Ce Prince, quoique secouru de nombreuses Troupes des *Etats Chretiens d'Espagne*, fut sinon batu, du moins obligé de laisser maîtres de la Campagne les Rebelles, qui firent la conquête d'*Almérie*. *Abdulménon* mourut en 1163; & *Juceph*, son second fils, fut son successeur, au préjudice de *Mahomet* l'aîné. *Mahomet-Aben Cat, Roi de Murcie*, continuant, avec les secours d'*Alfonse III, Roi de Castille*, de fatiguer les *Maures*, Sujets des *Almohades*, le Roi *Juceph* envoie, en 1168, une ombreuse Armée en Andalousie sous les ordres d'*Omar*, qui, malgré son habileté, ne peut rien faire d'important contre *Mahomet*, qui se renferme	*dit domage, & leur a causé beaucoup de maux, je vous demande de juger coment* l'Evêque *doit réparer ces choses.* Mais au contraire ledit *Evêque* répondit: *Je sais, & c'est la vérité, que j'ai averti & prié le* Marquis Guillaume, *qui m'avoit juré fidélité, de ne jamais, ou seul, ou avec* Malaspina, *monter sur ledit* Puid, *pour y bâtir un Fort, en disant*. Si vous faites ce que je dis, je le prendrai come si vous m'arachiez le foie du corps; car je sais que vous ne ferés cète chose, que pour diminuer, & presque détruire mon Evêché. *Je n'ai point averti* Malaspina, *parcequ'il est mon Ennemi, & qu'il n'étoit pas présent.* Or *Maginard de Pontremoli* ajouta en parlant ainsi: *Ecoutés, très prudens* Consuls, *& comprenés:* l'Evêque *n'est obligé, ni par la* Coûtume, *ni par les* Loix, *de réparer l'injure, on le domage fait aux* Marquis; *car ils venoient en armes ouvertement, à dessein de faire domage & injure audit* Evêque, *& préjudice à son* Evêché, *bâtir sur ledit* Puid, *qui n'est pas leur Propre, & dont* l'Evêque *a la plus grande partie. C'est pourquoi, par la* Coûtume *& par les* Loix, *il a pu repousser la force par la force, & ne doit rien réparer de l'injure, ou du domage fait aux* Marquis. *Guillaume de Pouille* ci-dessus écrit, fit cète interrogation. *Dis quelle part à* l'Evêque *dans ledit* Puid. *Maginard* répondit: L'Evêque Philippe *a acheté la part, que le* Marquis Foulque *y avoit; & il a la part de* Malnèvothe, *qui l'a donnée, avec plusieurs autres choses à lui apartenantes, à* l'Eglise, *& à* l'Evêché de Sainte-Marie, *& la part du* Marquis Pelavicino *par une Dona-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC I.

dans le Parlement, qui s'assemble pour déclarer à qui la Courone devoit apartenir. *Gautier*, Archevêque de Palerme, principal auteur du mariage, fait valoir les droits, réels ou prétendus, de *Constance*; & *Mathieu de Salerne*, Grand-Chancelier, leur opose ceux du seul Mâle, qui restoit alors de la Famille Roïale. C'étoit le Comte *Tancrède*, fils de *Roger*, Duc de Pouille & d'une Demoiselle de grande naissance, & par conséquent cousin germain du feu Roi. L'opinion comune le fait bâtard; & la Maison de Souabe a du le soûtenir. Des Ecrivains cependant, dont l'autorité n'est pas à rejeter, le disent le fruit légitime d'un mariage secret; ensorte qu'il n'avoit contre lui que de n'avoir pas été reconu par son aieul le Roi *Roger*. Son oncle *Guillaume I* voïant en lui le germe des plus grandes qualités, en avoit craint le dévelopement, & l'avoit persécuté de manière à le mètre dans le cas de se révolter. *Tancrède* avoit soufert la prison, & beaucoup d'injustices; & les adversités en avoient fait un Prince digne du Trône. C'est donc à lui que, de l'avis de *Mathieu de Salerne*, le Parlement, auquel il n'êtoit pas présent, défère la Courone.

1190. L'EMPEREUR *Frédéric*, parti, l'année précèdente, des Ports de la *Pouille* pour aler faire la guerre dans la Terre-Sainte, meurt en chemin, le 10 de Juin de cète année, dans les eaux, ou sur le bord de la rivière de *Salef*, que l'on prétend, sans aucune raison, être le *Cidnus*, où l'on sait qu'ALEXANDRE *le Grand* se baigna très imprudemment (1). *Frédéric*, Duc

(1) Voiés le détail de sa mort dans son *Art*. aux *Emperdurs*, &c.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Sainte-Marie de la Pomposa, & *Madebert*, *Prieur de Saint-Ciprien* de *Venise*, dépendance du *Monastère de Polirone*, lesquels êtoient en procès pour un lieu près de l'*Adige*, nomé *Coste*. Cet Acomodement est en original dans les *Archives de Polirone*.

Les Marquis *Foulque II*, *Albert*, & *Boniface* donèrent, en 1161, ensemble au *Monastère des Prisons* deux *Pêcheries*, sur le *Lac de Vighizuolo*, l'une apellée *la Valesella*, & l'autre *El cul del porco*, lesquelles tenoient de toutes parts à leurs Droits, c'est à dire Domaines, & à ceux des *autres Seigneurs Marquis*, c'est à dire de leurs freres *Azzon* & *Obizzon*, & des *Marquis*, Fils d'*Hugue du Mans*.

L'An 1139, Azzon, Foulque, Albert & Boniface *accordèrent au* Monastère de Sainte-Marie des Prisons *l'Eau du fond de* Villa *jusqu'à* Scardevara, *avec faculté d'user du droit d'y pêcher, & d'y faire* Cogulatam (un Parc). *Et les mêmes leur acordèrent la même chose l'An* 1163 *dans la* Fossa-Vecchia *du* Fleuve d'Este.

Agostino Fortunio, *Camaldule*, de qui sont ces paroles dans son *Histoire de Camaldoli*, Part. II, Liv. IV, Chap. 2; tient tous ces *Marquis* pour Fils du *Marquis Hugue du Mans*: mais il se trompe, ainsi que *Muratori* le remarque, & come il résulte de ce qu'on a vu dans le IIIe. Vol. Art. *Hugue II*, *dit du Mans*, & *Foulque I*. Il sera dit quelque chose plus bas de l'*Acte* de 1163. Celui de 1139 accorde de plus aux *Moines des Prisons* la liberté de pêcher dans le *Lac de Vighizzolo*, qui paroît même leur être entièrement doné,

Le *Marquis Boniface* mourut la même année 1163, sans Enfans mâles, & laissant 2 Filles; l'une apellée *Marie*, Femme d'un *Comte Henri*, que l'on ne conoit pas; & l'autre *Alvice*, *Aluice*, ou *Alcuice*, alors Mineure. C'est ce que l'on aprend d'une Donation, faite par *Marie*, *le troisième jour sortant le mois de Septembre*, c'est à dire le 28 de ce mois, au *Monastère des Prisons* de la moitié d'une piece de terre, située dans l'*Evêché de Padoue*, qu'elle possèdoit par indivis avec sa sœur *Alvice*. Elle s'y qualifie *La* Comtesse Marie, *fille de feu* Boniface Marquis, *avec le consentement d'*Henri Comte (son) *Mari*. L'*Acte* est fait en présence du *Marquis Obizzon*, oncle paternel de la Donatrice, & en pré-

PAPES.

Autorité, fruit des usurpations de ses prédécesseurs, pour ne rien faire que de conforme à la Justice. Cet Ouvrage en fournit plus d'une preuve. *Muratori* continue. *Aux grands évènemens arivés sous son* Pontificat, *entre lesquels il faut mètre* Constantinople *tombée entre les mains des* Latins *avec une grande partie de l'*Empire Grec, *on doit ajouter la naissance de deux illustres* Ordres Religieux, *qui firent depuis, & font encore honeur à* l'Eglise de Dieu; *c'est à dire, des* Frères Prêcheurs, *institué par S.* Dominique, *& des* Frères Mineurs, *institué par S.* François d'Assise. *Il y a des gens qui croient qu'ils furent confirmés par le même* Pape Innocent III; *ce qui ne paroît pas bien fondé. Dans le* IV[e]. Concile général de Latran, *tenu l'année précédente, il fut dit au Chap. XIII:* De peur que la trop grande diversité des *Religions* n'introduise une confusion considérable dans l'*Eglise de Dieu*, nous défendons fortement (*firmiter*) que qui que ce soit invente à l'avenir une nouvèle *Religion*. Mais que quiconque voudra se mètre en *Religion*, en prène une entre celles qui sont aprouvées! *Il est cependant bien vrai que l'un & l'autre de ces 2* Ordres, *à qui l'Eglise a tant d'obligations, ce enèrent sous* Innocent; *mais celui des* Prêcheurs *n'eut pas besoin de confirmation, parceque S.* Dominique *choisit la* Règle des Chanoines Réguliers; *ces* Religieux, *qui, pendant longtems, retinrent le nom de* Chanoines, *prirent avec le tems celui des* Frères Prêcheurs. L'Ordre des Frères Mineurs, *en considération de l'admirable vie de son* Instituteur *& de la sainteté*

PRINCES contemporains.

dans une defensive bien entendue. Ce Prince étoit mort en 1172. *Juceph*, alors en *Espagne*, s'empara de *Murcie*, à la faveur des troubles, ocasiones dans ce *Roiaume* & dans celui *de Valence*, par la mort de *Mahomet*, dont on ne conoit point le successeur. *Juceph* étant mort, en 1184, son fils *Jacob - Aben - Juceph*, lui succèda.

Come les *Rois Almohades de Maroc*, quoique Souverains de *Séville*, c'est à dire de l'*Andalousie*, n'y firent presque aucune résidence, & que, dès 1220, cète grande Province eut un *Roi* particulier; on cesse à la mort d'*Ali-Ben-Texéfin* de compter les *Rois de Maroc* au nombre des *Rois d'Espagne*. On va donc parler ici des *Rois de Murcie & de Valence; de Valence* seuls; de *Baeza & de Cordoue*; & d'*Andalousie*.



ROI DE MURCIE

&

DE VALENCE.

MAHOMET-ABEN-CAT, en Espagnol *Aben - Lop*, dit Le Roi *LOUP*,

passe de *Maroc* en *Andalousie*, en 1146; &, profitant des troubles de cète Province, s'empare des *Roïaumes de Murcie & de Valence*; &, pour s'y maintenir contre la puissance des *Almohades*, se rend tributaire de *Raimond*, *Prince d'Aragon*, & *Comte de Barcelone*. Il les conserve par la protection de ce Prince, & d'autres *Rois Chretiens* jusqu'à sa mort arivée en 1172.

On ne lui conoit point de successeur immédiat jusqu'en 1220, que l'on voit un nouveau *Roi de Valen-*

SAVANS & ILLUSTRES.

tion *que voici. A cela* Guillaume de Pouille *répondit: Nous n'avons jamais fait justice à aucune* Eglise *de ce que* Malnévothe *lui a doné; & nous ne vous la ferons pas; car ce qu'il a doné à* l'Eglise de Sainte-Marie de Luni, *& aux* Eglises, *ou* Evêchés *de* Lombardie, *il la fait en haine de son Frère, & étant en démence. A l'égard des* Marquis Pelavicino *&* Foulque, *ils n'ont pu doner aucune part à qui que ce fût dans ledit* Puid. *Car le* Mont, *où est ledit* Puid, *ceux qui le cultivent, & ceux qui demeurent autour, ont été partagés de cète manière. Le* Bisaieul de Pelavicino *& le* Bisaieul de Guillaume-François *en eurent en comun une moitié, par lieux certains & séparés; & le* Bisaieul de Malaspina, *& l'*Aieul du Marquis Athon *eurent semblablement en comun l'autre moitié par lieux certains & séparés; & tout ledit* Puid *vint & fut sans contredit dans cète part. Ensuite les sus-dits* Bisaieul *le* Malaspina *&* Aieul d'Athon *partagèrent leur part entre eux; & ce fut seulement dans la portion du* Bisaieul de Malaspina, *que ledit* Puid *vint & fut.* Or lesdits *Consuls* demandèrent à *Guillaume* lui-même, «S'il pouvoit prouver ce qu'il avoit dit ». Il répondit: *Je le prouverai, si je puis. Je veux cependant savoir, si ce que* Maginard *a dit de l'aquisition desdites parts est vrai.* On acorda donc les délais nécessaires pour que lesdits *Marquis* prouvassent, de quelque manière qu'ils le pussent, que ledit *Puid* leur apartenoit en propre, & qu'ils fissent voir que le partage avoit été fait, come il est écrit ci-dessus; & pour que l'*Evêque* prouvat de même, de quelque manière qu'il

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *HENRI V, Roi des Romains.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

de Souabe, son second fils, qui l'acompagnoit, prend le comandement de son Armée.

Tancrède est couroné Roi de Sicile au mois de Janvier; & *Clément III* lui done l'Investiture des Etats, qui relevoient du Saint-Siége. Ce Roi confie le comandement de ses Troupes à *Richard*, Comte d'Acerra, frère de sa Femme, lequel lui soûmet presque toute la Pouille & la Terre de Labour. Le Roi *Henri V*, pour faire valoir les droits de la Reine *Constance*, sa femme, envoie dans ce païs quelques Troupes sous la conduite d'*Henri Testa*, son Maréchal, qui, se joignant au Comte d'Andrie, Partisan de *Constance*, ainsi que *Gautier*, Archevêque élu de Palerme, s'empare de quelques Places, & fait le dégât de tous côtés: mais, l'Armée de *Tancrède* grossissant tous les jours, il se retire; & le Comte d'Andrie s'enferme dans Ascoli. Le Comte d'Acerra l'assiége; l'atire dehors, sous prétexte d'une conférence; le fait arêter, & lui fait trancher la tête: Procédure expéditive & de mauvaise foi, peut-être excusable en quelque sorte par les circonstances. Capoue, précèdemment favorable à *Constance*, réconoît bientôt après pour son Souverain *Tancrède*, que des Afaires plus fâcheuses ocupent toute la fin de cète année, & le comencement de la suivante. La guerre s'étant rallumée, les années précèdentes, entre *Philippe Auguste*, Roi de France, & *Henri II*, Roi d'Angleterre; *Jean d'Anagnie*, Cardinal Légat, & plusieurs Evêques étoient venus à bout de les engager à faire la paix. Ils s'étoient ensuite préparés, l'un & l'autre, à passer dans le Levant:

sence d'*Alvice* avec le consentement des *Marquis Foulque* & *Albert*, ses Tuteurs.

Le *Marquis Albert*, dont la Femme fut une *Comtesse Mathilde*, ne laissa de même que 2 Filles, *Adélasie* & *Auremplase* ou *Auremplasie*, come on le voit par son Testament, du 10 d'Avril 1184, qui paroît être l'année de sa mort. Il y institue ses deux Filles héritières de tous ses biens; & veut que, si l'une vient à manquer, l'autre lui succède. Il fait diférens legs pieux; & laisse à son frère *Obizzon*, ce qu'il avoit dans divers Chateaux & à *Ledregnano*, a condition de ne pas empécher ses Filles de jouir de leurs droits. Ce *Testament est nuncupatif*, & fait suivant la *Loi Romaine*; & le *Marquis* n'y déclare point sa Nation & Loi.

Le *Marquis Foulque II* s'étant aussi marié, fut père du *Marquis Bonifacce II*, dit aussi *Bonifacino*.

Le *Marquis Azzon IV* ne vivoit plus en 1145, come on l'a vu dans le IIIe. Volume.

Mais c'est principalement au *Marquis Obizzon* que je dois m'arêter, parceque c'est par lui que la *Maison d'Este* s'est perpétuée. Ce qui me reste à dire de ses Frères, & de ses Neveux & Nièces, trouvera place dans son *Article*.

OBIZZON I,

succède, entre 1134 & 1140, avec ses frères *Azzon IV*, *Boniface*, *Foulque II*, & *Albert*, aux Dignités, Etats, Fiefs & Biens Allodiaux du Marquis *Foulque I*, leur père. Il ne vivoit plus en 1194.

Il paroît avoir été le plus jeune des Fils de *Foulque I*: mais ce n'est pas une chose certaine.

En 1169, le Mercredi 8 d'Août, ce *Marquis* jugea, come *Arbitre*, un Procès, que le *Monastère des Prisons* avoit au sujet de quelque petit Bien. Son *Laud* ou *Jugement* existe: mais avec quelques lacunes.

Foulque I avoit doné, par *Acte* de 1115 à *Saint-Benoît de Polirone*, certains Biens situés au lieu nomé *la Costa*. Les *Moines* se prétendirent ensuite *Seigneurs* de tout le *Territoire de la Costa*. Les Fils de *Foulque* prétendirent, au contraire, que leur Père n'avoit doné dans cète Terre aux *Moines* que 20 *Manses*; & l'on voit, en effet, par la lecture de la Donation même, qu'elle ne comprend pas autre chose. Ce fut la matière d'un procès, qui dura longtems, & jusqu'à ce que *Gérard*, *Evêque*

PAPES.

de sa Regle, fut véritablement aprouvé par le Pape Honorius III, *dont il s'agit à présent de parler.*

HONORIUS III,

élu le 7 de Juillet 1216, meurt, le 18 de Mars 1217, aiant siégé 10 ans, 8 mois & 12 jours.

Le lendemain de la mort d'Innocent III, dit *Muratori*, T. VII, p. 153, *on élut* Souverain Pontife, *en sa place*, Cencio, Cardinal des Saints-Jean-&-Paul, Romain *de Nation*, *lequel, suivant mes conjectures, est le même, qui nous a laissé le* Livre des Cens de l'Eglise Romaine, *que j'ai mis au jour dans la* Differtat. 69 *des* Antiquit. d'Ital. *Il prit le nom d'*Honorius III; *& fut encore un Pape de grand mérite.*

Bernard de Gui, dans la *Vie de ce Pape*, dit: *La première année de son* Pontificat, Honorius *confirma* l'Ordre des Frères Prêcheurs à Rome *dans la* Basilique de Saint-Pierre, *le lendemain de* S. Thomas, Apôtre, *VI des Calendes de Janvier* (22 de Décembre) *par les soins de S.* Dominique, Espagnol, *Instituteur du même* Ordre. *Le Pape* Innocent III, *averti par une vision céleste, avoit promis, dans un* Concile *au même* S. Dominique *cète aorfirmation; & son dessein en éfet étoit de confirmer cet* Ordre: *mais, prévenu par la mort, il n'avoit pas pu l'exécuter.* Ce qu'on a vu sur ce sujet à la fin de l'*Art.* précèdent, sufit pour réfuter ce mensonge du *Dominicain Bernard de Gui.* Quant à la vision, dont ce *Religieux* parle, une autre petite *Vie d'Honorius*, tirée d'un Mst. de la *Bibliothèque Ambrosiène*, la fait conoitre. Voici ce qu'on y lit. *La première Année de son* Pontificat,

PRINCES contemporains.

ee. Tout ce que l'on fait c'est que ses *Roiaumes* furent déchires de troubles intestins après sa mort; & que *Juceph, Roi de Maroc*, étant en *Espagne*, s'empara, come on l'a vu plus haut de *Murcie* en 1172 même.

ABEN-HUDIEL,

élu *Roi de Murcie*, en 1236, après la mort d'*Aben-Hut*, *Roi d'Andalousie*, se rend Vassal & Tributaire de S. *Ferdinand, Roi de Castille & de Léon*, en 1243.

V. aux *Rois de Castille*, l'Art. *Ferdinand II.*

ROIS DE VALENCE.

ABUZÉIT,

frère de *Mahomet*, *Enazor*, se fait Roi de *Valence* en 1220, peut-être plustôt, peut-être plus tard. Il est obligé d'abandoner son *Roïaume* en 1230, suivant *Ferreras*.

Vers 1220, selon cet *Annaliste*, car on ne fait pas au juste en quèle année, une guerre civile, qui s'aluma dans le *Roïaume de Maroc*, fournit aux *Maures d'Espagne*, l'ocasion de secouer le joug des *Almohades*. *Aben-Hut*, ou *Fut*, décendu des *Rois de Saragosse* dona le signal, en s'emparant de *Murcie*, dont il étoit Gouverneur, & faisant massacrer tous les *Almohades*, qu'il put trouver. Il fit servir la Religion à ses vues ambitieuses. Il acusa les *Almohades* d'avoir altèré la *Loi de Mahomet*. Il afecta même de laver & de purifier les Mosquées, que ces Hérètiques avoient souillées. Cère aparence de zèle lui réussit. Les Peuples, acablés des contributions, que les *Almohades* leur imposoient sans cesse, virent un Libérateur dans *Aben-Hut*, qu'ils s'empressèrent de reconoitre pour *Roi*. Ce fut ainsi qu'il forma le nouveau Roïau-

SAVANS & ILLUSTRES.

le put, quèle part ladite *Eglise* avoit dans ledit *Puid*.

La sixième Férie suivante (*le Vendredi*) lesdits *Consuls* s'assemblèrent une seconde fois dans ladite *Eglise* avec beaucoup de *Sages* de tous les Ordres de ladite Ville; & vinrent devant eux lesdits *Marquis*, & ledit *Evêque*, disant & montrant coment ils pouvoient prouver ce pour quoi ils avoient demandé des délais. *Maginard*, *Avocat de l'Evêque*, lut donc un *Acte*, publiquement & légitimement fait, par lequel il aparut, que les *Marquis*, *Albert Rufo* & *son Père*, c'est à dire *le Père & l'Aïeul dudit Guillaume* avoient, XXXIX ans deja passés, ofert & doné pour le remède de leurs pèchés, à ladite *Eglise de Sainte-Marie* la part qui leur apartenoit dans ledit *Puid*. C'est pourquoi le *Marquis Guillaume* répondit: *C'est ce que jusqu'ici je n'ai jamais entendu dire, ni su.* Et Guillaume *de Pouille* ajouta aussi: *J'ai dit, je dis une seconde fois, que ledit* Marquis Albert *& son* Père *n'ont eu aucune part dans ledit* Puid; *car, avant qu'ils naquissent, ledit* Puid *vint en partage & fut propre tout entier du* Bisaieul de ce Malaspina; *& ce* Marquis Guillaume *n'a part dans ledit* Puid, *que par une donation récente de ce* Malaspina. Pour prouver ces choses, il amena devant lesdits *Arbitres* 3 Homes come *Témoins*. Ces Homes, interrogés avec soin, dirent unanimement, « Que ledit *Partage* avoit été » fait avant le tems de » leurs Aïeux, come ils » l'avoient entendu dire; & » qu'ils n'en favoient rien » autrement que par ouï- » dire: Qu'ils favoient une » chose: c'est qu'ils avoient

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *HENRI V, Roi des Romains.*

mais la mort d'*Henri II*, arivée le 6 de Juillet 1189, lorsqu'il étoit prêt à partir, diféra le départ des Croisés de France & d'Angleterre. *Richard*, *Cœur de Lion*, son fils & son succesfeur, le Prince le plus brave & le moins judicieux de son tems, s'étant chargé d'acomplir le vœu de son Père, s'embarque, cète année, avec ses Troupes; & vient aborder à Messine. PHILIPPE *Auguste* arive dans ce Port presque en même tems; & la saison peu favorable les force d'y rester. *Richard*, sans considérer que *Tancrède*, nouvèlement possesseur d'un Roïaume peu tranquille & menacé d'une guerre terrible, n'étoit pas en état de faire tout ce que le feu Roi *Guillaume II* avoit promis à son beau-père *Henri II*, veut absolument que *Tancrède* lui fournisse 100 Navires pour son voïage du Levant, & qu'il renvoie en Angleterre, avec sa dot, la Reine *Jeanne*, sa sœur, Veuve de *Guillaume II*. Les choses n'alant pas aussi vîte qu'il le souhaitoit; il s'empare de 2 Forts voisins de Messine. Les Messinois prènent aussi-tôt les armes; & chassent de leur Ville tous les Anglois, qui s'y trouvent. La chose aloit devenir très sérieuse: mais *Philippe* calme la colère de *Richard*, & se rend Médiateur d'un acomodement. On fait ensuite entendre à *Richard* que les Messinois avoient comploté de l'assassiner. Il n'examine point si ce qu'on lui dit a quelque fondement; il s'empare d'une des portes de Messine, massacre une partie des Habitans, & fait planter sa banière sur les murailles. Il se conclut enfin un Traité, par lequel *Tancrède* s'oblige « de » païer 20 mille onces d'or pour la » dot de la Reine *Jeanne*; de four-

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

de Padoue, & les *Consuls* de cète Ville reçurent ordre du *Pape Alexandre III* de le terminer. Les *Marquis Foulque*, *Albert*, & *Obizzon*, quoique très atachés au *Saint-Siège*, ne trouvèrent pas bon que le *Pape*, de qui vraisemblablement les *Moines* avoient obtenu cet ordre, se mêlât d'une Afaire, dont il ne devoit pas conoître; & refusèrent d'accepter l'*Evêque* & les *Consuls de Padoue* pour *Juges*. Après avoir été plusieurs fois en vain cités par ces *Juges délégués*, qui n'avoient pas droit de les juger, ils consentirent enfin, en 1171, par les bons ofices d'un de leurs Vassaux & d'un *Juge* ou *Jurisconsulte*, vraisemblablement ami des *Moines*, de compromètre avec l'*Abbé de Polirone*, en présence de l'*Evêque de Padoue* entre les mains du *Juge Pètrobon*, *Arbitre* elu par les deux Parties. Cet *Arbitre* prononça son *Laud*, le *treizième jour sortant le mois de Novembre*, c'est à dire le 18 de ce mois; & décida, « Que, » par forme d'acomodement, les *Moi-* » *nes* auroient 32 *Manses*, composés » chacun de 20 *Champs* mesure de *Pa-* » *doue*, avec diférentes Jachères, & un » petit Bois voisin; que ces *Manses* » seroient de terres en culture, où pou- » vant s'y mètre aisément; qu'ils se- » roient mesurés d'Orient en Occi- » dent; & qu'un chemin de 10 pieds » sépareroit la part des *Moines* de celle » des *Marquis*; enfin que ces *Manses* » & *Terres* seroient possédés à titre de » propriété par les *Moines*; & que les » Homes du *Monastère* & ceux des » *Marquis* feroient paître leurs Bes- » tiaux en commun, sans se porter » empêchement les uns aux autres ». Les *Moines* ne furent pas contens d'avoir gagné, par ce *Jugement*, 12 *Manses*, qui ne devoient pas leur apartenir aux termes de la Donation. Ils continuèrent de plaider contre les *Marquis* durant plus d'un an. L'Afaire fut enfin terminée par *Conrad*, Abbé *de la Vagandizza*, & *Pistor*, *Prieur du Monastère des Prisons*. Les *Marquis* crurent avoir fait trait d'habiles gens en prenant pour *Arbitres* les Supérieurs de 2 *Monastères*, dont ils étoient Fondateurs & Patrons; & les *Moines* crurent n'avoir rien à perdre, en s'en raportant à des gens de leur Etat. Le *Jugement*, par forme de *Transaction*, de l'*Abbé Moine* & du *Prieur Chanoine Régulier*, lequel est du 4 de Janvier 1173, adjuge aux *Moines* 36 *Manses* chacun d'un morceau de terre long de 100 Per-

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
Honorius *confirma* l'Ordre des Prêcheurs, *par les soins de son Inventeur S.* Dominique, Espagnol *de Nation. Car le* Pape Innocent, *qu'il avoit trouvé dur à son égard, aiant eu une Vision, come S.* Dominique *soûtenoit sur ses épaules* l'Eglise de Latran, *qui tomboit, avoit résolu de confirmer* l'Ordre, *& prévenu par la mort, ne l'avoit pas pu.* *Bernard de Gui* continue : *Item, il confirma l'an VIII de son* Pontificat à S. François l'Ordre des Mineurs. *Item, l'An du Seigneur MCCXXVII, il confirma* l'Ordre du Val-des-Ecoliers à Paris. *Item, il confirma* l'Ordre des Carmes, *l'an MCCXXVII.* Il faut avouer que le *Decret* du *Concile de Latran de* 1215, qui défendoit très seulement de multiplier les *Ordres Religieux*, ne fut guère respecté par le *Pape Honorius III*, qui lui-même avoit aparemment été Membre de ce *Concile.* Le même *Historien* ajoute tout de suite; & c'est le seul trait édifiant qu'il y ait dans cète *Vie d'Honorius*, Guillaume, Evêque de Nevers, *qui nourissoit chaque jour deux mille Pauvres, mourut dans le même tems.* Assurément ce Prélat ne dépensoit pas beaucoup en Equipages, en Chevaux, en Chiens de chasse, en Oiseaux de proie, en Filles. Pierre, Comte d'Auxerre, *qui prétendoit à la* Courone Impériale de Constantinople, *vint*, dit *Muratori*, p. 155, *à* Rome, *cète année* (1217). *Les* Grecs, *aiant pour Chef* Théodore Comnène, *l'emportoient tous les jours de plus en plus sur les* Latins, *que l'on haïssoit. Le 9 d'Avril*, Pierre *fut, avec beaucoup de pompe &*	me d'*Andalousie*, qui ne dura qu'autant qu'il vécut. Il n'y eut que *Valenee*, *Baëza* & *Cordoue*, qui ne se soumirent point aux Loix d'*Aben-Hut*. *Abuzéit*, pour conserver son petit *Roiaume*, eut soin de vivre en paix avec *Jâque I*, *Roi d'Aragon*. Ce Prince, en 1229, fit la guerre aux *Mahométans de Majorque*, dont le *Roi* demanda du secours à celui de *Valenee*. Ce dernier, craignant d'atirer sur lui les armes des *Aragonois*, refusa de secourir les *Majorquins*; ce qui le rendit suspect aux autres *Mahométans*. *Zaën*, *Gouverneur* ou *Roi de Dénia*, son ennemi particulier sans doute, publia qu'*Abuzéit* n'en avoit agi de cète manière, que parcequ'il étoit *Chretien* en secret, ou qu'il le vouloit être. Ce discours fit impression sur les principaux *Mahométans*; &, sous prétexte de vanger la Religion outragée, *Zaën* convint avec eux de priver *Abuzéit* de la Courone & de la vie, & le vit bientôt des Troupes nombreuses. *Abuzéit*, informé de ce qui se passoit, & n'aiant pas asses de forces pour résister à tant d'Ennemis, sortit de *Valenee*, avec son Fils, en 1230, pour aler demander une retraite au *Roi d'Aragon*. *Jâque* le reçut très bien; & lui dona pour sa subsistance des revenus considérables. *Zaën* se fit ensuite proclamer *Roi de Valenee*: mais *Ségorbe* & d'autres Places voisines de la frontière d'*Aragon*, persistèrent à ne point reconoître d'autre Roi qu'*Abuzéit*; ce qui fut cause que *Jâque* s'en empara, l'on ignore en quèle année, & qu'il dona d'autres Places en échange à *Abuzéit*, qui se fit Chretien.	» vu depuis plus de trente ans en deça, & qu'ils » avoient entendu dire » que, depuis cent ans, ledit » *Marquis Malaspina* & » ses *Pères* avoient possédé ledit *Puid* par leurs » Colons (*Cultivateurs*) ». Mais au contraire, il vint de la part dudit *Evêque* plusieurs *Témoins*, qui direnr, interrogés avec soin: *Et nous, nous avons vu, & nous savons que, depuis presque quarante ans & plus en deça, ladite* Eglise de Sainte-Marie *a possédé tout ledit* Puid *par ses Homes.* De plus ledit *Pelavicino* affirmoit, « Qu'il » avoit doné le quart du- » dit *Puid*, tel que l'a- » voient eu *son Aïeul* & » *son Père*, pour être en » commun audit *Evêque*, » qui (*disoit*) qu'il n'y a- » voit point eu de partage dudit *Puid*, lequel » (*partage*) il étoit prêt » à soutenir ainsi (*avoir* » *été fait* ») (*a*). Toutes les choses ci-dessus écrites, & beaucoup d'autres raisons avec soin entendues; parceque ledit *Evêque*, & lesdits *Marquis* nous ont commise la Cause ci-dessus écrite, pour la juger, non seulement suivant les Loix & Droits : mais encore autrement s'il nous plaisoit, nous prononçons sur lesdites plainte & Cause notre Sentence de cète manière. *Nous jugeons que, suivant ce que nous avons entendu & conu, la moitié* (*a*) Il manque en cet endroit quelque chose dans le Texte, que voici. *Prædictus præterea* Pelavicinus *asserebat, quartam partem prædicti* Pogii, *sicut fuit* Avi & Patris sui, *illam se dedisse pro communi prædicto* Episcopo, *qui nullam divisionem factam esse de prædicto* Pogio, *quam ita paratus erat defendere.*

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HENRI V, Roi des Romains. | *ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

» nir à *Richard* quelques Vaiſſeaux » pour ſon voïage; & de doner une » de ſes Filles, avec une dot de 20 » mille onces d'or, en mariage au » Duc de Bretagne, *Arthur*, Ne» veu de *Richard* ». Les emportemens de ce dernier le mètent pluſieurs fois ſur le point de ſe brouiller avec *Philippe*, qui, diſſimulant & réſervant ſa vangeance pour un autre tems, évite avec ſoin toute eſpèce de querèle, & ne s'ocupe que de l'objet de ſon voïage. *Richard*, par ſes caprices, prolonge extrêmement leur ſéjour en Sicile; & les 2 Rois n'arivèrent au Siége de Ptolémaïde, qu'à la fin du printems de l'année ſuivante. Encore *Philippe* ariva-t-il ſeul le premier; parcequ'en faiſant route, il prit à *Richard* je ne ſais quèle fantaiſie de conquérir l'Ile de Cipre, qu'il vendit 25 mille marcs d'argent aux Chevaliers du Temple. Il rompit enſuite ſon marché pour la vendre 26 mille Beſans d'or à *Gui de Luſignan*, Roi de Jérusalem, dont la Famille la poſſédé longtems. *Ptólémaïde* fut priſe le 12 ou le 13 de Juillet 1191. *Philippe* alors revint en Sicile, pour retourner en France. *Richard* reſta dans le Levant; eut des querèles avec tous les Princes; fit, un jour, égorger de ſang froid, 5 mille Priſoniers Saraſins; ſe diſtingua par un grand nombre d'actions ſingulières de valeur; & s'aquit la réputation du plus intrépide Avanturier, qu'on eût jamais vu.

1191. CLÉMENT III étant mort, le 26, ou le 27 de Mars; *Hiacinthe*, Cardinal de Sainte-Marie-*in-Coſmedin*, âgé de 85 ans, lui ſuccède, le 30, ſous le nom de *Céleſtin III*; & ne ſe fait ſacrer que le 14 d'A-

ches à 12 pieds la Perche, & large de 40, & détermine très exactement les tenans & aboutiſſans de ces 36 *Manſes*, qui ne devoient former qu'un tout continu. Dans cète *Charte*, les *Seigneurs* Marquis d'Eſte, *ſavoir* Foulque, *&* Albert, *&* Oblzzon *leur Frère* ſont dits, *Fils du feu* Marquis Foulque.

Cet *Acte* & les deux autres, dont il vient d'être parlé, fourniſſent matière à 2 obſervations. 1°. Le 3e. conſtate la Filiation des *Marquis, Foulque, Albert* & *Obiʒʒon*, en les nomant expreſſément *Fils du feu Marquis Foulque*, & diſant auſſi que les Biens en litige avoient été donés *par le Père deſdits Marquis*; ce qui prouve inconteſtablement que le Père de ces *Princes* étoit le *Marquis Foulque I*, fils du Marquis *Albert-Aʒʒon II*. 2°. Les 3 *Princes* ſont només *Marquis d'Eſte* dans les 3 *Actes*. On ne ſait pas ſi, précèdemment à ce tems, eux, ou leurs Aſcendans, avoient pris ce titre; & c'eſt par anticipation qu'à l'exemple de *Muratori* j'ai, dès mon II Vol. apellé *Marquis d'Eſte*, tous les *Princes* de cète *Maiſon*. Mais, depuis ce tems, on les voit preſque tous només *Marquis d'Eſte*, ſoit pour anoncer qu'il tenoient leur titre de *Marquis* de la Terre d'*Eſte*, laquèle en ce cas auroit été érigée en *Marche* par l'*Empereur Otton I* pour le *Marquis Otbert I, Comte du Sacré Palais d'Italie*; ce dont on n'a point de conoiſſance; ſoit pour exprimer què ces *Marquis* étoient *Seigneurs d'Eſte*, belle & très noble *Terre*, autrefois *Ville*, & *Colonie des Romains*, & devenue depuis la réſidence de ces *Princes*, & le Chef-lieu de tous leurs Domaines.

Mais on a vu dans quelques endroits de cet Ouvrage les *Princes Welf-Eſté*, décendus de *Welf IV*, fils du *Marquis Albert-Aʒʒon II* & de *Cunégonde Welf*, & par elle Héritiers de la *Maiſon Welf* de *Souabe*, agir dans *Eſte* come *Seigneurs*. Achevons d'en doner ici la raiſon; & rapellons-nous que, ſuivant le *Droit des Lombards*, tous les *Fils* jouiſſoient enſemble des *Fiefs* & des *Allodiaux paternels*. Rapellons-nous encore que, malgré les diſpoſitions faites par le *Marquis Albert-Aʒʒon II*, de tous ſes Biens en faveur de ſes Fils du ſecond lit, qui dévoient continuer ſa *Maiſon* en *Italie*, *Welf IV, Duc de Bavière*, prétendit avoir ſa part dans ces Biens come héritier de ſon Père; &, qu'après une guerre, dont les ſuccès furent partagés, il ſe fit, entre

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

de solemnité, couroné, par Honorius III, Empereur d'Orient, *dans l'Eglise de* Saint-Laurent. *Cet Empereur* éphémère, *exerça sa puissance Impériale, en confirmant à* Guillaume, Marquis de Monferrat, *& à son Frère* Demetrius *le* Roiaume de Salonichi (c'est à dire *Thessaloni que*) *que ces Princes possédoient.*

La même année, dit le même, p. 157, *come il paroît par des* Bulles, *que j'ai fait imprimer, dans la I Part. des* Antiquit. d'Este, *Ch. 42, le* Pape Honorius *dona l'*Investiture de la Marche de Werne, *ou* d'Ancone, *au* Marquis d'Este Azzon VII, *quoiqu'encore très jeune, en faisant l'énumération de toutes les Villes de cète Marche.*

Les Romains, *qui ne restoient jamais en repos*, dit encore le même, p. 158, *inquiètèrent sans doute le bon* Pape Honorius (en 1218). *Au mois de Juin, il ala prendre l'air à* Riéti. *Dans le mois d'Octobre suivant, il se rendit à* Viterbe, *& de là revint à* Rome *: mais* (*ainsi que* Richard de San-Germano *dit*), come il ne pouvoit pas rester à *Rome* à cause des vexations des *Romains*, il fut *obligé de retourner* à Viterbe.

Le 22 de Novembre 1220, il dona la *Courone Impériale à Frédéric II.* Je raporterai ce que *Bernard de Gui* dit de ce *Couronement*, pour faire voir que l'insolence la plus insuportable a longtems guidé les Plumes vouées à la *Cour de Rome*. Ce *Dominicain*, sur les dates duquel il ne paroît pas qu'il faille compter beaucoup, dit donc : *L'An du Seigneur MCCXXI, ou, selon quelques-uns, MCCXXII, au mois d'Octobre, le* Pape Honorius III *cou-*

ZAEN

devient *Roi de Valence* en 1230, & cesse de l'être le 28 de Septembre 1238, qu'il remet cète Ville à *Jâque I, Roi d'Aragon*, qui l'assiégeoit. Il se retire dans son *Gouvernement de Dénia*. Le tems de sa mort n'est pas connu : mais, en 1245, *Dénia*, dont il étoit le *Gouverneur*, ou *Roi* se trouve au pouvoir de *Jâque I.*

V. l'*Art.* de ce *Roi.*



ROI DE BAEZA, & DE CORDOUE.

MAHOMET-ABEN-ABDALLA,

se fait *Roi de Baëza, de Cordoue* & d'autres Places en 1220; & perd son *Roiaume*, & la vie en 1227.

V. aux *Rois de Castille* l'Art. *Ferdinand II.*



ROI D'ANDALOUSIE.

ABEN-HUT,

ou

ABEN-FUT,

se fait *Roi d'Andalousie* en 1220, de la manière qu'on l'a vu plus haut dans l'*Art.* d'*Abuzéit, Roi de Valence*; aquiert, en 1227, le *Roiaume de Baëza & de Cordoue*, à l'exception de la Ville de *Baëza*; & périt d'une mort tragique en 1236.

Je ne dirai rien ici de ses Actions. Elles trouvèront place dans l'*Art.* de *Ferdinand II, Roi de Castille & de Léon.* Il sufira de parler de sa mort. Pendant qu'il se disposoit à secourir Cordoue assiégée par le *Roi de Castille & de Léon*, il reçut une Lètre par laquèle *Zaën, Roi de Valence*, lui demandoit du secours contre le *Roi d'Aragon*, qui s'avan-

dudit Puid *apartient à l'*Eglise de Sainte-Marie; *& en jugeant nous défendons auxdits* Marquis *de faire un Château, ou de bâtir quelque chose sur ledit* Puid, *contre le gré de l'*Evêque *de ladite Eglise, parcequ'il est comun. Voulons de plus & ordonons fermement, parceque les Evêques sont plus bienfaisans envers les* Laïcs, *que les Laïcs envers les* Evêques, *pour que les domages soient réparés come ils le doivent être* (a), *que, pour ceux qui ont été faits aux* Marquis, *ledit* Evêque *leur done mille Sous* (Ecus), *paiables en Monoie de* Lucque, *qu'ils partageront come il leur plaira, la moitié jusqu'à la prochaine fête de* S. André, *l'autre moitié, jusqu'à la prochaine Nativité de* Jésus-Christ. *Ordonons en outre que lesdits* Marquis *feront promesse audit* Evêque *que dorénavant ni eux, ni leurs héritiers, ni aucune persone envoïée par eux ne lui feront point de contestation, ou de contradiction, ou aucune peine, & qu'ils ne feront aucun édifice sur ledit* Puid, *sans le consentement dudit* Evêque *& de ses Successeurs; &, s'ils ne l'observent pas ainsi, qu'ils auront à paier par composition audit* Evêque *& à ses Successeurs la peine de cent livres d'or très fin; & que ladite promesse sera stable en tout tems. Item ordonons que le susdit* Evêque *fasse semblable promesse aux susdits* Marquis, *sous ladite peine. Nous prescrivons donc que lesdits* Marquis, *& leurs Homes abandonent le susdit*

(a) Le Texte n'est pas correct en cet endroit. *Volumus insuper firmiterque præcipimus... ut mala remaneant, esse debent, pro his, quæ contra Marchiones facta sunt, det eis, &c.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

vril. Le lendemain, il done la Courone Impériale au Roi *Henri V*; & courone en même tems la Reine *Constance*. Il y avoit dans Tusculum une Garnison Allemande, que le nouvel Empereur retire, parceque le Pape & les Romains l'avoient exigé. Ces derniers satisfont enfin, à leur gré, leur anciène haine, en exerçant d'horribles cruautés sur les Habitans de cète malheureuse Ville, qu'ils détruisent si bien, qu'elle ne s'est jamais rétablie. Celle qui la remplace aujourd'hui, sous le nom de Frascati, n'est pas dans le même lieu.

Le Roi *Tancrède* passe la mer; soûmet quelques Peuples de l'Abruzze; & reçoit à Brindes *Irène*, fille de l'Empereur *Isaac l'Ange*, laquèle venoit épouser son fils aîné *Roger*, qu'il avoit fait Duc de Pouille; & qu'aussitôt après la Cérémonie, il déclare & fait couroner Roi. Lorsqu'il étoit à peine de retour en Sicile; l'Empereur *Henri V* entre, vers le comencement d'Avril ou de Mai, dans la Pouille; & met le siége devant Arce, qui se rend le lendemain, & qu'il livre aux flames. Cète exécution barbare aiant mis l'épouvante de toutes parts; il se voit bientôt maître de presque toute la *Pouille*, les *Villes*, les *Châteaux*, & les *Barons* s'empressant de se soûmètre d'eux-même. Il assiége ensuite *Naple*, que *Richard*, Comte d'Acerra, défend en persone, & dont le siége traîne en longueur. Une Flote Pisane, venue pour bloquer le Port, est assiégée dans *Castellamare* par la Flote Siciliène, composée de 70 Galères & comandée par *Margarit*, ou *Margaritone*, l'un des plus habiles Homes de mer de ce tems-là. Les *Génois*, invités par des promesses qu'*Henri* n'a-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Welf & ses Frères, un partage, dont il ne reste aucun monument: mais ce fut, après leur acomodement, qu'on vit les *Welf-Este* agir come *Seigneurs*, tant à *Este* que dans d'autres Terres de la succession du *Marquis Albert-Azzon II.* L'éloignement des *Ducs de Bavière & de Saxe*, fils & petitfils de ce *Duc Welf IV*, mit les *Princes d'Este* d'*Italie* à portée de se rendre maitres de la totalité des *Etats*, dont ils possèdoient leur part, en conservant leurs prétentions & leurs droits sur le reste; ce qui produisit enfin une paix stable entre les 2 *Branches*. La *Branche d'Allemagne* possèdoit des Biens immenses dans la *Germanie*; & les *Ducs Henri le Lion & Welf VI* consentirent enfin à cèder à la *Branche Italiène* tous les *Etats patrimoniaux* venus de la succession d'*Albert-Azzon II*, à condition toutesfois que les *Marquis d'Este* reconoitroient les tenir d'eux en *Fief*, suivant la coûtume de ces tems-là, & qu'ils leur paieroient une seule fois les sommes, dont on convint. Le *Duc Henri le Lion*, fils d'*Henri le Noir*, & petitfils de *Welf IV*, fit, le premier, cète Cession, lorsqu'en 1154, il suivit, avec ses Troupes, l'*Empereur Frédéric I* dans son premier voiage en *Italie*. Par *Acte du cinquième jour sortant le mois d'Octobre*, c'est à dire du 26 d'Octobre de cète année 1154, ce *Duc* investit, sous sa tente dans la Terre de *Pollovano*, Territoire de *Vérone*, les *Marquis Boniface & Foulque II*, & par eux leurs Frères les *Marquis Albert & Obizzon* absens, des Terres d'*Este*, de *Solesino*, d'*Arquada*, de *Merendola* avec toutes leurs apartenances & dependances. L'*Acte* porte: *Et ledit* (Duc) *a doné & cèdé auxdits* Marquis *toutes les choses expressément que l'Aieul desdits Seigneurs, ou leur Père, ou eux-même avoient jamais eues, ou tenues, ou bien avoient, ou tenoient* (actuellement) *justement, ou injustement, & tout ce à quoi il a quelque droit, partout* (où ce poura être), *& spécialement* Arquada & Merendola. *De plus*, est-il dit plus bas, *le même* Henri, Duc de Saxe, *fit fin* (c'est à dire remit, pardona) *auxdits* Marquis, *tant à eux, qu'aux autres qui n'étoient pas présens, & à tous ceux qui, pour les* Marquis, *avoient offensé le* Duc, *de tout ce qu'ils avoient fait injustement eux, ou leurs Parens, contre lui, ou ses Parens, & de tous litiges, diférens & droits, qu'il pouvoit faire valoir contre eux, ou leur oposer;* le tout à

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

aourona pour Empereur Frédéric II, *fils du feu* Empereur Henri, *&* Roi de Sicile, *lequel fut depuis* Auguste I, *le XCVe.* Empereur, *come on le voit dans la* Chronique *de* Martin le Polonois. *Du tems du* Pape Innocent III, *prédécesseur d'*Honorius, *ce* Frédéric *avoit été élu, & apellé pour obtenir l'*Empire, Otton IV *vivant encore, & tenant l'*Empire. *Et* Frédéric *comença de régner en* Allemagne, *lorsqu'*Otton *fut mort en* Saxe, *l'an du Seigneur MCCXVII. Ce* Frédéric *parut bon au comencement; & fut, dès l'enfance, élevé par l'*Eglise *come par une Mère; &, lorsqu'*Otton *eût été condamné, promu à l'*Empire*: mais ensuite, détourné du bien, il devint un Tiran, ennemi de l'*Eglise; *&, ne traitant pas l'*Eglise de Dieu *come une Mère, il la déchira, come on fait une Marâtre, autant qu'il put. C'est pour quoi le* Pape Honorius, *qui l'avoit couroné, le voïant révolté contre lui, & Ennemi de l'*Eglise, *l'anathématisa, & délia tous ses* Barons *de leur ferment de fidélité. Il régna, non suivant ce qui est permis: mais suivant ce qui est défendu, non suivant le Droit: mais suivant l'Injustice, tirannisant durant XXXIII ans.*

Les disgraces, dit *Muratori*, p. 171, Ann. 1222, *arivées aux Chretiens en Egipte, causèrent au bon* Pape Honorius *une extrême afliction, & l'ocupèrent continuèlement de pensées & de soins, pour réparer les pertes qu'on avoit faites, & mètre, dans ces païs, en meilleur état le* Roïaume des Chretiens, *qui menaçoit ruine. Il concerta pour cet effet, avec l'*Empereur Frédéric, *de tenir à* Vérone, *pour la fête de S.* Martin, *une Assemblée*

çoit pour l'assiéger dans sa Capitale. Bien sur que *Cordoue* tiendroit longtems, & qu'il pouvoit aler au secours de *Zaën*, & revenir ensuite fondre sur l'*Armée de Castille & de Léon*; il se rendit aussi tôt à *Almérie*, à dessein de s'y embarquer avec ses Troupes pour *Valence*. *Aben-Camin*, Gouverneur d'*Almérie* & son principal Favori, qui lui donoit une fête chés lui, le conduisit au Bain après le repas; & l'y fit étoufer, sans qu'on sache le motif de cet Assassinat.

Aben-Hut avoit l'ame grande, avec beaucoup de prudence & de droiture. Il fut regrété de ses Sujets. Aussitot après sa mort son Armée se dissipa. *Cordoue* se rendit bientôt après.

MAHOMET-ABCADILIA-ALHAMAR, succède, en 1236, à *Aben-Hut* dans une partie de ses Etats; & meurt à *Grenade* en 1273.

Les Etats d'*Aben-Hut*, qui n'avoit fait aucun arangement pour sa succession, furent divisés en plusieurs petits Etats. *Séville* adopta *le Gouvernement Républicain*, & se dona *Tafar* pour *Gouverneur*. *Aben-Hudiel* devint *Roi de Murcie*. *Abdalla-Aben-Jaufon* le fut de l'*Algarve* & du *Païs de Niébla*. *Mahomet-Alhamar*, proclamé *Roi* dans *Arjona*, sa patrie, eut sous ses loix, outre cète Ville, *Baëça*, *Guadix*, *Huesca*, *Jaën*, *Malaga*, *Grenade* & tout ce qui composa le *Roiaume*, qui prit le nom de cète dernière Ville.

Les *Historiens* ne sont pas d'acord sur l'origine de ce Prince. Suivant *Marmol*, dans son *Histoire d'Afrique*, T. I, Liv. II, *Ma-*

Puid, *& que toute la construction, qu'on y a faite pour un Château, soit détruite, ou par les Homes desdits Marquis, s'il leur plait, ou par ceux dudit* Evêque. *Voulons en outre & ordonons que pardevant nous ce soit la fin de tout ce qui s'est fait pour cète* Cause *entre l'*Evêque *& les* Marquis, *que la paix soit rétablie entre eux, & qu'au nom de la paix ils s'embrassent mutuèlement.*

Or cète *Sentence*, souscrite par lesdits *Consuls*, come ci-dessus a été dit, choisis *Arbitres* par les Parties susnomées, revue & confirmée, redigée de leur comun consentement & ordre par *Gregoire*, *Jurisconsulte*, & *Arbitre* de ladite chose, assisté des autres *Consuls* & *Arbitres*, fut présent & écoutant le susécrit *Evêque* avec beaucoup d'autres de ses *Fidèles*, & aussi présens & écoutans les susdits *Guillaume* & *Malaspina*, avec beaucoup de leurs *Fidèles*, lue & donée dans ladite *Eglise de Saint-Alexandre*, l'An de l'Incarnation de notre Seigneur *Jésus-Christ* MCXXIV, le XV des Calendes de Novembre (18 *d'Octobre*), Indiction Troisième. A ces choses intervinrent le *Marquis Palavicino*, *Hugue* fils de........, *Gérard* fils d'*Erimond* de bone mémoire, *Roland*, *Mecho*, *Lambard*, *Zébrimo de Figlittiera*, *Monaco de Bagnone*, *Gaforo de Foldenuova*, *Ubert Castagno*, *Mnaseo de Sertana*, *Malaboeca de Trebinno*, *Maginard*, Avocat dudit *Evêque*, *Aldebrand*, *Prévôt* de ladite *Eglise de Sainte-Marie*. Or tous ceux là & beaucoup d'autres étoient avec ledit *Evêque*. Mais avec les *Marquis* étoient *Armanin* & *Hugolin* fils du *Comte Gérard de Lavagna*, *Sigibald* Gen-

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

voit pas envie de tenir, envoient 33 Galères pour supléer à la Flote Pisane. Les maladies cependant, causées par les chaleurs, ravagent l'Armée Impériale. *Henri* lui même est malade si dangereusement, que le bruit de sa mort se répand. Il lève le siége au mois de Septembre; laisse à Capoue *Conrad*, surnomé *Mouche-en-cervelle* par les *Italiens*, parcequ'il avoit des caprices, qui tenoient de la folie, & l'Impératrice *Constance* à *Salerne*, qui s'étoit soumise d'elle-même au comencement du siége de Naple; prend la route de Gène, pour engager cète République à faire, l'année suvante, de plus grands éforts; & passe en Allemagne. Les Pisans, aiant trouvé moïen d'échaper à la Flote Siciliène, s'étoient retirés; & l'Amiral *Margaritone* done la chasse si vivement aux Génois, qu'ils se hâtent de regagner leur port. Dès que l'Empereur est hors de la *Pouille*, le Comte d'Acerra reprend Capoue; & le Duc *Conrad*, enfermé dans la Citadèle, capitule, au bout de quelques jours, faute de vivres. La plupart des autres Places rentrent sous l'obéissance du Roi *Tancrède*. Les Salernitains, pour obtenir leur grace, conduisent *Constance* à Palerme; & la remètent au Roi, qui la reçoit, & come Impératrice, & come sa tante. L'Empereur, aprenant qu'elle étoit en Sicile, presse le Pape de la faire rendre. L'année suivante, à la prière de *Céléstin*, *Tancrède* la renvoïa, chargée de présens, à la seule condition, exigée par le Pape, qu'elle iroit à Rome pour y traiter avec lui de la paix: mais elle se dispensa de tenir parole; &, quitant brusquement les Cardinaux, qui l'acompagnoient, & le chemin de Rome, elle se rendit à

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

condition de lui paier 400 Marcs d'argent. Mais cète *Investiture* d'*Henri le Lion*, n'assuroit pas aux *Marquis d'Este* une proprieté inataquable. Les prétentions du *Duc Welf VI*, oncle du *Duc Henri*, subsistoient; & ce *Duc* avoit un Fils. Il leur falut dónc aussi faire un acomodement particulier avec ce *Prince*. L'*Acte d'Investiture*, doné par le *Duc Welf VI*, est *du jour de Mercredi, qui fut le six entrant le mois de Janvier*, & daté *auprès du Château de Crème dans le Camp du* Duc, *l'an de Notre Seigneur* Jésus Christ, *mille deux cent cinquante neuf, Indiction huitième*; c'est à dire qu'il est du 6 de Janvier 1160, tems où l'*Empereur Frédéric I* faisoit le siége de *Crème*. Dans ce païs, où l'on comtoit l'andée *de l'Incarnation de Notre Seigneur*, elle començoit, come à *Florence*, le 24 de Mars; ce qui subsiste encore dans quelque Ville d'*Italie*. Le *Duc Welf* investit les *Marquis Albert & Obizzon*, pour eux & pour *Foulque*, leur frère absent, des Terres & de toutes les choses énoncées dans l'*Investiture* donée par le *Duc Henri le Lion*. L'*Acte* porte que *les* Marquis Obizzon *&* Albert *jurèrent au* Duc Welf *fidélité*, *savoir* Obizzon *contre toutes persones excepté* l'Empereur, *&* Albert *contre toutes persones*, *excepté* l'Empereur, *& le* Duc Henri (*le Lion*) *& l'*Evêque d'Adria. *Concluons de cète diférence* de sermens, qu'*Albert* avoit des Biens, qui relevoient, ou de la *Marche de Toscane*, ou du *Duché de Spolète*, ou de *Fiefs* de la *Succession de la Comtesse Mathilde*; & d'autres relevans de l'*Evêque d'Adria*. Les 2 *Marquis* s'engagèrent aussi de paier au *Duc Welf* 100 livres, *en bons Deniers de Milan*; & l'*Acte* ajoute qu'ils en avoient déja païé d'autres; en sorte que le *Duc Welf* se fit paier, avant cète *Investiture*, une partie du prix auquel il l'acordoit

Par une *Charte*, qui se trouve dans les *Archives d'Este* & dans celles de *la Vagandizza*, laquèle est datée; *L'An de la Naissance mille cent soixante-&-dix, le troisième jour entrant le mois de Janvier, dans l'*Eglise de Sainte-Marie *de* la Vagandizza, *Isaac*, *Abbé de ce Monastère*, investit *Albert & Obizzon, Marquis d'Este*, de toutes les *Possessions & Droits*, qu'eux & leurs Pères avoient tenus de ce *Monastère* en *Fief* dans les *Comtés de Gavello*, *de Ferrare*, *de Montselice*, dans le *Polesin*, &c.

On voit ailleurs dans ce Volume que l'an 1177 est une Epoque célèbre dans

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
solemnèle, à laquèle il devroit se trouver lui-même avec l'Empereur, *& même avec* Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, *& le* Légat Apostolique Pèlage, Evéque d'Albano, *auxquels il écrivit pour ce sujet. Les premières mesures pour cète Assemblée furent prises à* Véroli; *parceque'ainsi que* Richard de San-Germano *le dit, le* Pape, *sorti de* Rome *au mois de Février pour aler à* Anagnie, *invita aussitôt l'*Empereur *de le venir trouver. Ils se virent donc à* Véroli; *&, pendant 15 jours qu'ils y demeurèrent, ils traitèrent à leur aise de diférentes Afaires. Là, fut projetée l'Assemblée de* Vérone, *dont je viens de parler; &* Frédéric *s'obligea de passer, dans un certain tems, come* Empereur, *au secours de la* Terre-Sainte: *mais la Diète projetée n'eut pas lieu, peut-être à cause de l'incomodité du* Pape, *qui, cète année, suivant le même* Richard, *eut une jambe très malade.* *Muratori* comence ensuite ainsi l'année 1223, p. 175. *Soit à la fin de l'année précédente, soit au comencement de celle-ci, certainement* Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, *acompagné des* Grands-Maîtres des Templiers, Hospitaliers, *&* Teutons, *vint à* Rome, *& le* Pape *le reçut avec une grande bonté & beaucoup de caresses. L'*Empereur *fut alors invité par le* Pape *de venir à* San-Germano *pour une Conférence.* Frédéric *ne manqua pas de quiter la* Sicile, *& de se rendre au tems marqué dans cète Ville: mais, parceque le* Pape, *toujours incomodé de sa jambe, ne put pas aler jusque-là, l'entrevue se fit à* Ferentino. *Outre le* Pape, *l'*Empereur, *le* Roi de Jérusa-	*homet Abusaid*, ou *Alhamar*, Home très riche, que les *Maures* estimoient beaucoup, étoit *Hagez* de race. On apeloit *Hagez* des *Peuples Africains*, qui, s'étant joints aux *Arabes* établis en *Afrique*, avoient embrassé le *Mahométisme* & les avoient suivis en *Espagne*. Quand les *Califes* perdirent ce qu'ils y possèdoient, plusieurs des principaux *Hagez* y restèrent, pourvus de *Gouvernemens*, & particulièrement de celui d'*Arjona* qu'ils gardèrent jusqu'à *Mahomet*, dont il s'agit ici. Lorsque la puissance des *Almohades* s'anéantit en *Espagne*, *Mahomet*, alors *Gouverneur d'Arjona*, voulut imiter les autres *Gouverneurs*, qui se rendoient *Souverains* chés eux. Il ala consulter un *Morabite*, très estimé des *Maures*, sur un prétendu Songe dans le quel il avoit vu se reposer sur son toit un essain d'Abeilles & une troupe d'Oiseaux. Le *Morabite* lui dit, « Que ce songe » lui promètoit la *Couro-* » *ne* ». La nouvèle s'en étant répandue dans sa Ville & dans d'autres, elles l'élurent pour *Roi*, dans l'espérance que, come il en faisoit courir le bruit, il réuniroit tous les *Mahométans* sous sa domination. Voici les titres qu'il prit lorsqu'il fut *Roi*. Mahomet Saïd, Roi de Grenade, *décendu de la* Race des Athamars, *fils de* Nacer, *Serviteur de Dieu, Exaltateur de la Loi.* Suivant d'autres Ecrivains, *Mahomet*, natif de *Barjona*, fut d'abord *Berger*; puis *Bandit* dans une Troupe, dont il devint le Chef. Il se fit de la réputation par des coups de main hardis; se mit au service du *Roi de Cordoue*; parvint à coman-	dre de *Malaspina*, *Jean de Tortone*, *Hugue* fils de *Fralino*, *Ugssion* fils de *Fralino*, *Gregoire de Roiano*, *Vitelme d'Areole*, *Guillaume de Pouille*, *Rolandino* fils de *Roland*. Et de nos Citoiens étoient présens *Guillaume* fils de *Conetto*, *Salomon* fils de *Salomon*, *Falcon* fils de *Pétron*, *Albertin Fazziolo* fils de *Gérard*, *Valterone* fils d'*Hugue*, *Altelmino da Saint-Martin*, *Gui* fils de *Binfallno*, *Tancrède Comissaire du Seigneur Empereur.* *Léon*, par la grace de Dieu, établi *Juge*, & choisi *Arbitre* de ladite Cause par *Henri*, *Empereur César Auguste des Romains*, ai souscrit ladite *Sentence*, en la confirmant. *Ce Document est considérable, non seulement parceq'il nous indique aussi, & confirme l'origine des* Princes d'Este: *mais encore parcequ'il nous fait conjecturer une autre très anciène Branche de la même Maison.* L'Evêque de Luni, *qui, dans ce* Jugement, *se prétend Propriétaire du* Puid, *produit 3 titres de sa Propriété; savoir 1°. Que l'*Evêque Philippe, *prédécesseur d'*André *présent, avoit acheté la part dudit* Puid, *que le* Marquis Foulque *avoit eue; 2°. Qu'une autre part dudit* Puid *avoit été léguée à l'*Eglise de Luni *par* Malnèvothe; *3°. Qu'une autre part encore avoit été donée par le* Marquis Pelavicino, *présent aussi lui-même à ce* Jugement. *Les* 2 Marquis Guillaume *&* Malaspina *réfutent les raisons de l'*Evêque, *1°. en disant que le* Leg *de* Malnevothe *ne devoit pas avoir lieu, parcequ'en haine seulement de son Frère, & par folie, il avoit laissé tous ses biens à l'*Eglise *de* Luni *& à d'autres* Eglises *&* Evêchés *de* Lombardie,

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *HENRI V.*

Spolète.

La guerre se ralume entre les Bresciens, à qui les Crémonois donent du secours, & les Bergamasques. Les premiers sont batus; & les seconds font un grand nombre de Prisoniers, que l'Empereur fait rendre à son retour de la Pouille. En même tems, contre les dispositions de son Père, il rend Crème aux Crémonois; ce qui lui fait perdre l'afection des Milanois, qui, possesseurs de Crème, refusèrent constamment d'obéir à ses ordres. En confirmant, en 1195, les Priviléges des Crémonois, il leur confirma la Seigneurie de Crème. Il envoïa même alors un Comissaire pour prendre possession de cète Ville: mais la Garnison Milanoise, ne voulut point admètre ce Comissaire dans la Ville; ce qui fut cause que l'Empereur mit les Crémasques, les Milanois & les Bresciens au Ban de l'Empire.

Le 19 de Juin, les Astigians sont batus par *Boniface*, Marquis de Montferrat. Deux mille d'entre eux, pris, & mis dans des prisons, ne recouvrent la liberté que 3 ans après, en se rachetant. Cète guerre dura 15 ans, suspendue de tems en tems par des trèves toujours mal observées de la part des Marquis *Boniface*, & *Guillaume*, son fils. En 1206, ce dernier fit la paix, & les Astigians restèrent maîtres de Lorète & du Comté de Castagnole.

1192. Au mois de Janvier *Diépold*, Gouverneur d'Arce, pour l'Empereur, aiant joint à ses Allemans des Troupes levées dans la Campanie & dans le Duché de Rome, ouvre la Campagne par le siége de San Germano, qu'il prend; & s'empare ensuite de plusieurs autres Places. *Tancrède* passe la mer, remet

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

l'*Histoire d'Italie*, à cause de la paix conclue à *Venise* entre le *Pape Alexandre III* & l'*Empereur Frédéric I.* Une infinité de *Princes Ecclésiastiques* & *Séculiers* acoururent de toutes parts à *Venise* pour être présens à la solemnité de la reconciliation du *Pape* & de l'*Empereur*. Les *Marquis d'Este*, *Albert*, *Obizzon* & *Boniface* furent du nombre. *D. Fortunato Olmo*, *Moine* de la *Congrégation du Mont-Cassin*, a fait imprimer à la suite de son Ouvrage sur cète Paix de 1177, duquel j'ai parlé dans l'*Art.* d'*Alexandre III*, une anciene *Chronique* en *Langage Vénitien*, laquèle finit par une *Liste* que l'Auteur anonce ainsi, *Questi che noterò sara i* Parlati, *e* Baroni, *e* Reali, Conti, *e* Marchexi, *i quali se trouue in* Veniexia *per tutto el mese di Settembrio, e ancha daspuò* 1177. (*Ce que je vais noter ce sera les* Prélats *&* Barons, & Roïaux (aparemment *Ambassadeurs des Rois*), Comtes *&* Marquis, *lesquels se trouvèrent à* Venise *durant tout le mois de Septembre, & encore après* 1177). La *Liste* comence par les *Ambassadeurs* des *Rois de France* & *d'Angleterre*, Pontio Vescouo de Chiaramonte: *con homeni* 30. *Lo* Abbado de Bonavalle *con homeni* 23. *mandadi dal* Rè de Franza, *e dal* Rè d'Anghelterra, *questi* 2 *per suo* Ambaxadori (Ponce, Evêque de Clermont, *avec* 30 *Homes.* L'Abbé de Bonneval, *avec* 23 *homes. Ces deux envoïés par le* Roi de France *& par le* Roi d'Angleterre *pour leurs* Ambassadeurs). Après eux viènent tous les *Princes* & *Seigneurs Ecclésiastiques*, *Séculiers*, ou *Réguliers*; ensuite les *Princes* & *Seigneurs Laïes*, parmi lesquels on voit dans cète *Liste*, Alberto, *&* Obizo Marchexi da Este *con homeni* 180 (*Les* Marquis d'Este, Albert *&* Obizzon *avec* 180 *Homes*). L'Auteur de cète *Liste* ne prit pas garde qu'ils avoient avec eux leur neveu *Boniface*, *Marquis d'Este*, come on va le voir. Dans un *Diplôme* de *Frédéric I*, en faveur du *Chapitre de Vérone* doné *A* Venise *à* Saint-Marc *le IX des Calendes de Septembre* (24 d'Août), *l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXXVII*, *Ind. X*, le premier des *Témoins* présens à cet *Acte* est *Obizzon Marquis*, ensuite l'*Evêque d'Asti*, puis d'autres *Nobles*. On pouroit douter si ce *Marquis* fut *Obizon d'Este*, parceque dans la *Liste* que je viens de citer, on trouve: *Lo* Marchexe Malaspina *con homeni* 40 (*Le* Marquis Ma-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

*lem & les fiens, il s'y trouva beaucoup d'autres Seigneurs qu'*Honorius*, très zélé pour les Afaires de la* Terre-Sainte, *y avoit invités. Il y fut conclu,* « *Que,* » *puisqu'on étoit en trève* » *avec les* Sarasins, *& qu'il* » *faloit du tems pour faire* » *les préparatifs nécessai-* » *res*, l'Empereur Frédé- » *ric, dans 2 ans vers la fê-* » *te de* S. Jean-Batiste, » *passeroit au* Levant *a-* » *vec toutes ses Troupes* ». *Il s'y obligea par serment, sous peine d'excomunication. On comtoit encore,* « *Qu'il fianceroit* Iolan- » de, *fille unique de* Jean, » Roi de Jérusalem, *pour* » *célébrer le mariage dans* » *son tems* ». *Le Pape crut animer davantage l'*Empereur *à cète entreprise par l'espérance d'aquérir un* Roiaume, *dont* Iolande *devoit être l'héritière. Après cète conférence, pendant que le* Roi Jean *ala demander des secours en* France, *en* Angleterre, *en* Espagne, Honorius *continua, dans des Lètres pressantes, ses exhortations paternèles & ses prières aux* Rois *&* Princes Chrétiens, *pour que chacun de son côté contribuât à secourir la* Terre-Sainte. Frédéric, *aiant pris congé du* Pape, *retourna dans la* Pouille.

GREGOIRE IX,

Cardinal-Evêque d'Ostie, élu *Pape* le lendemain de la mort d'*Honorius III*, c'est à dire le 19 de Mars 1227; & sacré le 21 du même mois, siége 14 ans, 5 mois & 2 jours; & meurt le 21 d'Août 1241.

Honorius III *eut*, dit *Muratori*, T. VII, p. 189. *pour Successeur* Hugolin, Cardinal & Evêque d'Ostie, *des* Comtes de Ségni *&* d'Anagnie, *Parent de l'illustre* Pape Innocent III. *Plusieurs des plus éminentes vertus, que l'on peut desirer dans le Chef*

der l'Armée; &, ne s'estimant pas moins que les autres, qui prétendoient remplacer *Aben-Hut*, il se fit proclamer *Roi* dans sa patrie.

C'est à cète dernière opinion, que s'en est tenu *Ferreras*, qui ne dit rien de la première, qu'apparemment il n'a point trouvé fondée. Voici come il parle de *Mahomet Alhamar*, pp. 145 & 146, T. IV de la Traduction. *Ce Mahométan étoit natif d'*Arjona. *Aiant quité la Charue pour embrasser la profession des Armes, il dona des marques si éclatantes de prudence & de valeur, que ses Concitoiens n'hésitèrent pas à lui déférer la* Souveraineté *de leur Ville. Sa haute réputation détermina aussi les autres Places, que j'ai nomées, à se soumètre à lui, persuadées que persone n'étoit plus capable de les garantir du danger, dont les armes victorieuses de* S. Ferdinand *menaçoient tous les* Mahométans d'Espagne.

En 1246, *Mahomet*, de l'avis des principaux de ses Sujets, se rendit *Vassal de Ferdinand III, Roi de Castille & de Léon*, de la manière & pour les raisons que l'on verra dans l'*Art*. de ce *Roi*; dans lequel on trouvera de même le surplus de ce qui concerne *Mahomet Alhamar*, dont le successeur fut *Mahomet Alhamir-Aboadile*, ou *Albadie* son fils ainé.



COMTES

DE BARCELONE.

RAIMOND V,

aiant remplacé son père *Raimond IV*, en 1131, meurt en 1162.

Il avoit épousé, come on l'a vu dans l'*Art* de *Ramire II*, Roi d'*Aragon*,

2°. *en traitant de nulle la* Donation *faite par les* Marquis Foulque *&* Pelavicino *de leur part de ce* Puid, *ce qu'ils prouvent en alléguant un* Partage *fait entre les* Ascendans *de* tous ces Marquis, *& en soutenant que le* Puid *vint entièrement à ceux de la* Ligne de Malaspina, *non à ceux des* Lignes des Marquis Pelavicino *&* Foulque, *& que ces derniers par conséquent ne pouvoient ni doner, ni vendre à l'*Evêque de Luni *ce qui ne leur apartenoit pas.*

Le Partage des Biens *entre les* Ascendans de ces Marquis *avoit été fait de la manière suivante. Le* Trisaieul *ou le* Bisaieul de Pelavicino *& le* Bisaieul de Guillaume François *avoient eu la moitié des* Etats; *& ce* Puid *n'étant pas compris dans leur portion, la* Donation *prétendue faite à l'*Eglise de Sarzane *par le* Marquis Pelavicino, *tomboit d'elle-même. L'autre moitié des* Etats *avoit été pour le* Trisaieul, *ou le* Bisaieul de Malaspina, *& pour l'*Aieul du Marquis Azzon; *& rien de tout le* Puid *n'avoit été compris dans cète portion. Mais, quelque tems après, par un nouveau* Partage *entre eux, ledit* Puid *tout entier échut au* Bisaieul de Malaspina. *Come donc il étoit certain, suivant les prétentions de l'*Avocat de Malaspina, *qu'avec le tems, aucune part dudit* Puid *n'apartint à l'*Aieul du Marquis Azzon, *cet* Avocat *en concluc que depuis le* Marquis Foulque *n'avoit pas pu vendre à l'*Evêque de Luni, *un* Droit, *qu'il n'avoit pas. Ces dernières paroles font clairement entendre que ce* Marquis Foulque *étoit* Fils du Marquis Atton, *ou* Azzon, *& conséquemment que l'on parle ici du célèbre* Marquis Albert-Azzon II, *& de* Foulque, *son* Fils,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

une bone partie du païs sous son obéïssance, & fait rentrer dans le devoir *Richard*, Comte de Celano: mais ses Troupes échouent devant San-Germano, déreudu par le Moine *Arnoul*, Doïen du Mont-Cassin. Ce Monastère s'étant soûmis à l'Empereur, l'année précèdente, aussitôt après la Ville d'Arce; le Moine *Arnoul* & son Abbé *Roffred* étoient devenus des Oficiers d'importance dans l'Armée Impériale. L'Abbé, chargé des ordres de l'Empereur, fait à la tête de Troupes que le Comte *Berthold* lui done, le dégât dans la Terre de Labour & dans la Pouille, & se rend maître d'Aquino. *Berthold* fait aussi, dans le mois de Novembre, quelques conquêtes.

L'Empereur, étant en Allemagne, confirme les Privilèges de la *Comune* de Brescia, auxquels il en ajoute de nouveaux (1).

Aurio, ou *Orio Mastropétro*, Doge de Venise, aïant abdiqué, sur la fin de l'année précèdente, pour se retirer dans un Monastère; le 1 de Janvier de cète année, on élit, pour lui succèder, *Henri Dandolo*, l'un des plus grands Homes que Venise ait eus.

1193. Le Comte *Berthold*, Général de l'Empereur, les autres Capitaines Allemans, l'Abbé *Roffred*, & les Comtes de Caserte & de Fondi, s'étant joints, prènent quelques Châteaux; ce qui fait acourir, sous leurs étendarts, tous ceux qui tenoient le Parti de l'Empereur. *Tan-*

(1) Le *Malvezzi*, dans sa *Chronique da Brescia*, raporte *le* Diplôme de l'Empereur, *où l'on voit que les* Brescians *sont obligés de l'aider à maintenir l'*Empire *dans la* Lombardie, *dans la* Marche (*d'Ancone*), *dans la* Romagne, *& spécialement dans la* Terre de la Comtesse Mathilde. *Mur.* T. VII, p. 77.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

laspina *avec 40 homes*); & le nom de Batême de ce *Marquis*, dont il est beaucoup parlé dans ce Volume est *Obizzon*. Mais voici de quoi lever le doute, que l'on pouroit avoir. Les *Archives d'Este* ont une Copie autentiquée d'un autre *Diplôme* du même Empereur en faveur de l'*Abbaïe de la Pomposa*, doné *l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLXXVII, Indiction X, à* Venise *dans le* Palais du Doge; *le III des Nones* (le 3) *de Septembre*; & dans ce *Diplôme*, on trouve parmi les *Témoins*, après les *Evêques* & le *Doge*, *Obizzon*, *Marquis d'Este* & *Boniface*, son neveu. Enfin dans un troisième *Diplôme* du *XIV des Calendes de Septembre* (19 d'Août) *l'An MCLXXVII*, en faveur de l'*Abbaïe de la Vagandizza*, duquel l'originai existe dans les *Archives* de ce *Monastère*, on voit, parmi les *Témoins Nobles*, *Albert* & *Obizzon*, *Marquis d'Este*.

La Charge de *Podestà* dans les *Villes libres* étoit, en ce tems là, très honorable, en ce qu'elle donoit une autorité pareille à celle des *Princes*, au moins durant un an, en réunissant le *Comandement des Armes* au *Droit de Vie & de Mort sur les Citoïens*. On choisissoit pour cète Charge des Personages Nobles & prudens, & comunément des Etrangers, afin qu'ils eûssent moins d'embaras dans l'exercice de la Justice, & que les *Villes* courussent moins de risque pour leur liberté. Le *Marquis Obizzon*, étant fort aimé de tout le monde à *Padoue*, & jouïssant de la réputation d'être courageux & prudent, fut choisi dans la même année 1177 pour *Podestà* par le *Peuple* de cète *Ville*. Il s'aquita de cète Charge de manière qu'il fut continué l'année suivante. On lit dans les Anciens *Catalogues des Podestà de Padoue*, publiés par *Felice Osio* à la suite de la *Chronique* de *Rolandino*, Obizzon, Marquis d'Este, *fut* Podestà *durant les années* 1177 *&* 1178. *Bernardin Scardéone*, dans ses *Antiquit. de Pad.* Liv. III, Class. 13, p. 270, dit: *L'An du salut mille cent soixante & dix-huit, il* (Obizzon) *gouverna la Ville dans une grande concorde; &, pour cète raison, il fut une seconde fois confirmé pour 3 ans, &c.* Cète confirmation pour 3 ans soufre dificulté, parceque les Anciens *Catalogues* n'en disent rien. Le même Auteur ajoute qu'*Obizzon* recouvra, sur les *Vicentins* pour les *Padouans*, la Terre de *Carmignano*, & qu'il batit & fit pei-

PAPES.

visible de l'Eglise de Dieu, *concouroient dans ce Personage; & précèdemment il en avoit doné de grandes preuves dans diverses Legations. Il prit le nom de* Gregoire IX, *au grand contentement de tout le* Peuple Romain; *&, le* 21 *du même mois de Mars, aiant été sacré solemnèlement, il ala prendre possession de la* Basilique de Latran.

Le *Cardinal d'Aragon* comence ainsi la *Vie de ce Pape*, qu'il nous a laissée. *Il faut déposer dans de fidèles Archives les actions des vénérables* Pontifes, *afin que, rédigées par ordre, elles excitent l'afection des Lecteurs à rendre des actions de graces; & que la Postérité, qui doit suivre, prène des mœurs de ceux qui ont précèdé, l'exemple d'une vie plus heureuse. Entre ceux donc, qu'une suite respectable nous fait voir élevés au comble de la* Souveraine Prélature, *le* Pape Gregoire IX, *paroît, come l'éclat du matin; & sa nouvèle lumière dissipe les vieilles ténèbres des Vices, par lesquèles les* Climats du Siècle (a) *& les* Luminaires *même de* l'Eglise *étoient ofusqués. Il étoit de la* Campanie, *& d'*Anagnie *l'une des plus nobles Villes de cète Province. Son Père étoit des* Comtes deSégni. *Il étoit parent au troisième degré de consanguinité* (c'est à dire Cousin-Germain) *du* Seigneur Pape Innocent III *d'heureuse mémoire. Sa Mère sortoit d'une* Maison *des plus puissantes d'*Anagnie. *Orné d'une belle figure & d'un aspect agréable; doué de la prérogative d'un esprit pénètrant & d'une mé-*

(a) Ces *Climats du Siècle*, dans le jargon de l'Auteur, sont les *Princes* & les *Grands Seigneurs* du Monde.

PRINCES contemporains.

au IIIe. Vol. l'*Infante Pétronille*, fille de ce *Roi*, laquèle fut *Reine*: mais l'*Aragon* fut gouverné par le *Comte*, son Mari, tant qu'il vécut, quoiqu'il n'eût point eu le titre de *Roi* par ses conventions matrimoniales. Par sa mort, le *Comté de Barcelone* fut réuni à la *Courone d'Aragon*.

Voïés à son sujet, cidessous aux *Rois d'Aragon*, l'*Art.* de *Pétronille*, &c.



ROIS DE NAVARRE.

GARCIE-RAMIRE,

ou GARCIE VII,

Prince du Sang Roïal de Navarre, fut élu *Roi*, en 1134, après la mort d'*Alfonse I, Roi d'Aragon & de Navarre*, les *Navarrois* ne voulant plus de *Rois* de la *Branche d'Aragon*. Il meurt le 21 de Novembre 1150.

J'ai dit dans le Volume III, aux *Rois d'Aragon*, Art. *Ramire II*, ce qu'étoit *Garcie VI*, & coment il fut élu *Roi*. Je dois avoir dit aussi qu'en 1134, c'est à dire la première année de son règne, il se rendit *Vassal d'Alfonse VIII, Roi de Léon & de Castille*; on a vu dans ce Vol. à l'Art. de ce dernier que *Garcie* lui fit la guerre à plusieurs reprises en même tems qu'*Alfonse I, Roi de Portugal*; & j'ai parlé de son mariage avec *Urraque*, fille naturelle du même *Alfonse III*.

Je dirai quelque chose du *Roi Garcie* dans l'*Art.* de *Pétronille* aux *Rois d'Aragon*.

SANCHE VI,

surnomé LE FORT,

fils aîné du précèdent & de sa première Femme, lui succède en 1150; & meurt le 27 de Juin 1193.

SAVANS & ILLUSTRES.

desquels la Maison d'Este *est décendue. Le* Marquis Foulque *vivoit encore en* 1124; *& l'on parle de son Père, parceque c'avoit été l'un des plus illustres* Princes *du siècle précèdent.*

Ces Notices *confirment la nécessité, que nous avons dit qu'il y avoit de chercher les* Auteurs de la Maison d'Este *dans la* Toscane *& dans la* Ligurie; *cète dernière devant principalement être leur patrie, puisqu'ils y possèdoient de si grands* Etats. *C'est pour cela qu'*Ordric Vital, Historien *presque contemporain du* Marquis Albert-Azzon II, *l'apelle* Marquis de Ligurie. *De même que* Pierre Diacre, *dans sa* Continuation de l'Histoire du Mont-Cassin, *parle, sous l'année* 1138, *de* Malaspina, *Marquis de* Ligurie. *On comprend pareillement pourquoi l'*Empereur Henri III, *en* 1077, *confirma aux* Marquis Hugue *&* Foulque, fils du Marquis Albert-Azzon II, *entre tant d'autres* Etats, *un si grand nombre de* Châteaux *dans la* Lunigiane. *Leurs Ancêtres avoient possèdé ces Terres; & l'*Aieul du Marquis Albert-Azzon II, *dans le* Partage, *qu'il avoit fait de ces Etats avec les autres Marquis, en avoit eu une portion considérable. Et parcequ'on a prouvé, sans réplique, que notre* Marquis Albert-Azzon II, *étoit* fils du Marquis Albert-Azzon I, *&* petitfils du Marquis Obert II, *nous comprenons que le même* Marquis Obert II *est cet* Aieul du Marquis Athon (*ou* Azzon), *lequel est nomé dans la* Paix de Luni. *Ces mêmes* Notices *nous conduisent pareillement à reconoître les* Auteurs *de* 2 *autres* Maisons très nobles d'Italie, *celle de* Malaspina *& celle de* Pelavicino (présentement *Pallavici-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

crède repasse la mer avec des forces supérieures, se voit en présence des Ennemis, qui, malgré leur foiblesse, osent venir lui présenter la bataille : mais il s'abstient de les combatre, parceque ses Ministres sont assés fots pour lui faire entendre qu'il avilira son rang, en combatant contre qui n'est pas Souverain. *Berthold* cependant périt, écrasé par une pierre lancée des Murailles de Monte-Rodone, qu'il assiégeoit. CONRAD, *Mouche-en-cervelle*, qui prend le Comandement, emporte la Place, & fait massacrer tous les Habitans *Tancrède* reprend Sainte-Agathe, Averse, Caserte, & d'autres Villes & Châteaux : mais la fièvre le force de retourner promtement en *Sicile*, pour avoir la douleur d'y voir, à la fin de cète Année, mourir le Roi *Roger*, son fils.

Un fossé, tiré de Lodi jusqu'au *Lambro*, choque les Milanois, qui viènent le combler; brûlent une partie du païs; & s'en retournent avec beaucoup de prisoniers. Les Crémonois, Amis des Lodigians, les joignent, & font avec eux des courses dans le Milanois (1).

Depuis l'année précèdente, Bolo-

(1) Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 225, *parle de l'expédition des* Milanois *sous l'année précèdente; mais le* Malvezzi, *dans la* Chronique de Brescia, Ch. 71, *la place en cète année. Selon ces* Historiens, *les* Crémonois, *Aliés des* Lodigians *& campés dans leur* Territoire, *se mirent à faire des courses dans le* District de Milan. *Les* Milanois *sortirent en campagne, & leur livrèrent bataille. Pendant le combat, on entendit crier que les* Brescians *venoient; ce qui fit que les* Crémonois *songèrent plus à fuir, qu'à combatre; & leur* Carroccio *resta dans les mains des* Milanois. *Mais il ne faut recevoir un pareil récit qu'avec précaution, parceque* Galvano Fiamma *raconte trop de choses, ou fabuleuses, ou grossies outre mesure.* Murat. p. 81.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

soniers les *Monticoli, Tirans de Vérone.*

Le *Marquis Boniface*, qui vient d'être nomé, s'apelloit aussi *Bonifacino.* Son père étoit le *Marquis Foulque II*, dont il étoit le fils unique, & le seul héritier. Il eut pour ses Biens plusieurs diférens avec ses oncles *Albert & Obizzon*; & tous trois s'en remirent à l'arbitrage d'un noble & puissant *Citoïen de Ferrare* apellé *Torello*, qui fut père du fameux *Salinguerra*, dont il est parlé beaucoup dans ce Volume. Le *Laud*, ou *Jugement*, prononcé par cet *Arbitre*, comence de cète manière. *Au nom de* Christ *Amen. L'An de la Nativité du Seigneur MCLXXVIII, du tems d'*Alexandre Pape *& de* Frédéric Empereur, *le XVe. jour entrant le mois de Juin, Indiction XV* (Il faut XI), *dans la Ville qui s'apelle* Soléfino. *Je* Torello *séant pour conoître & entendre la volonté des* Marquis, *& les Causes & contestations qu'il y avoit entre les* Marquis Albert, Obizzon & Boniface, *au sujet desquèles contestations lesdits* Marquis, *de leur volonté & gré, avoient juré d'obéir à l'ordonance & aux ordonances que je leur ferai sur lesdites contestations. D'où je* Torello, *aïant pris conseil de beaucoup* de Sages (*Jurisconsultes*) *ordone & veux, que le* Fief de Ramegosso *soit comun entre les* Marquis; *& ordone que le* Marquis Obizzon *restitue le* Manse de Panice *& le* Casale (*Manoir*) de Schiaffaturi *au* Marquis Albert; *& ordone que chacun des* Marquis *partage entre eux de cète manière; Que le* Marquis Albert *partage toute la* Scodésie (a), *savoir en* Vassaux, Masnades (*Familles de Serfs*), Terres, Eaux, *& autres choses, excepté les* Comunes des Terres: *Que le premier choix soit au* Marquis Obizzon, *le second au* Marquis Boniface; *& que le troisième reste au* Marquis Albert: *Que* Boniface *partage* Este *avec* Soléfi-

(a) C'étoit come une petite Province, dans laquèle étoient *Este*, *Montagnana* & d'autres *Terres & Châteaux* possèdés par les *Marquis* d'Este, ou leurs *Vassaux*. On trouve la *Scodésie* nomée dans plusieurs anciens Monumens, & par des *Historiens*. Il sufira de raporter quelques mots de la *Chronique de Padoue* de *Rolandino*, Liv. IX, Ch. 6. *Ceux qui tenoient le* Fort d'Este, *le* Chateau de Montagnana, *& les autres* Terres *de la* Scodésie, *entendant cela*, &c. *Ils rendirent en entier* Este *même, & les* Terres *de la* Scodésie *au Seigneur* Marquis d'Este.

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
moire fidèle; instruit d'une manière éminente des Arts Libéraux, *& de l'un & l'autre* Droit; *il étoit un fleuve* d'Eloquence Cicéroniène; *un exact Observateur des Livres Saints; un Docteur zèlé de la Foi; la* Discipline *de la Vertu; la Rectitude de la Justice, & la Consolation des Malheureux. Il plantoit & cultivoit la Religion. Il aimoit la chasteté. Il étoit un modèle de toute sainteté. D'abord, il fut du* Collège *honorable des* Chapelains d'Innocent III *Ensuite, après un modique intervalle de tems, il fut fait* Cardinal de Saint-Eustache; *& bientôt après ordoné* Evêque d'Ostie. Nous aprenons de la même *Vie* qu'avant son *Pontificat*, il aima singulièrement l'*Ordre* naissant de S. François, & ceux des *Frères Pénitens* & des *Filles Récluses*: & qu'il étoit un grand Directeur de Dévotes, & principalement de Veuves. Voici ce que l'on y dit *au sujet de ce dernier* Article, pour lequel *Gregoire*, lorsqu'il fut *Pape*, témoigna toujours une atention particulière. *Il plaçait derrière le* Trône Pontifical, *& respectoit come ses Mères celes, qui, touchées de ses prédications & conduites par la grace, avoient abandoné leurs parens & leur patrie, sans être amolies par les larmes de leurs Enfans; & changé l'orgueil du Monde & les richesses temporèles contre les extrémités de l'indigence; & leurs vêtemens précieux contre les aiguillons mordens d'une laine rude. Il soulageoit leur pauvreté par des secours très abondans.* Le même Ecrivain dit tout de suite: *Il fit bâtir auprès* Anagnie, *dans un fond de son Père, à la gloire de la* Glorieuse	Il fut très pieux & très brave. Au comencement de Juin 1143, il épousa l'Infante Doña *Sanche*, fille d'*Alfonse VIII, Roi de Léon & de Castille*. Je parlerai des guerres & des autres Afaires que *Sanche VI* put avoir avec *les Rois de Castille* & *d'Aragon* dans les *Art.* de ces Princes. **SANCHE VII, *surnomé* LE SAGE,** proclamé *Roi*, le 27 de Juin 1193, aussitôt que son père *Sanche VI* fut mort, meurt à Tudèle, le 7 d'Avril 1234, & son corps est inhumé dans le *Monastère des Chanoines Réguliers de Roncevaux*. Il fut obligé par les circonstances de faire aliance avec les *Mahometans*; & *Rome* s'en scandalisa; ce qui l'obligea d'y envoïer, en 1197, l'*Evêque de Pampelune* pour informer *Célestin III* des raisons, qu'il avoit eues; & se justifier contre de faux raports. Ce *Pape* fut satisfait, & lui récrivit une Lètre obligeante. Come il avoit tout à craindre des *Rois* ses voisins, il continua d'être en correspondance avec *Jacob-Aben-Juceph, Roi de Maroc & des Almohades*, qui lui promètoit sa Fille en mariage avec de vastes *Etats* en *Espagne*. En 1199, il passa, pour conclure cète Afaire, en *Afrique*, en donant un tout autre motif à son voïage: mais, en arivant à *Maroc*, il trouva que *Jacob-Aben-Juceph* étoit mort depuis quelques jours; & que *Mahomet-Aben-Juceph*, son fils & son successeur, ne vouloit point consentir à renoncer à ses *Etats d'Espagne*. Il refusa, de son côté, d'épouser la Sœur de	no), *célèbres dans les anciens siècles & plus puissantes encore & respectées autrefois, qu'elles ne le sont aujourd'hui. Tout cela nous done un juste sujet de croire très probable que les* 2 Maisons Nobles d'Este *&* du Marquis Guillaume François *sortent de la même souche. Cette le* Partage de Biens *& d'*Etat, *fait entre les* Bisaïeux des Marquis Foulque, Pelavicino, Guillaume *&* Malaspina, *vivans en* 1124, *est une forte raison d'être persuadés qu'ils étoient d'une même* Maison; *& que ces* Bisaïeux *étoient* 4 Frères, *qui partagèrent entre eux la Succession paternèle. Telle étoit dans ces siècles la Coûtume en Italie; parceque la* Primogeniture *n'étoit pas alors si comune entre les* Princes *& les* Nobles Italiens. *Au contraire, elle n'avoit pas lieu pour qui vivoit suivant les* Loix des Lombards, *come sans contredit vécurent les Auteurs de la* Maison d'Este; *puisque les* Jurisconsultes *s'acordent tous à dire que, dans les Fiefs réglés par le* Droit Féodal des Lombards, *tous les Fils succèdoient & succèdent encore à l'égal les uns des autres; come le* Premier-né *succède seul dans ceux qui sont réglés par le* Droit Feodal des François. *Qu'on observe de plus que tous ces Etats aiant été partagés en* 2 *portions,* 2 *de ces* Marquis, *c'est à dire le* Bisaïeul de Malaspina, *& l'*Aieul du Marquis Athon *continuèrent de jouir de ces Biens en comun; ce qu'on ne peut guère s'imaginer s'être fait par d'autres que par* 2 Frères. *Enfin ces* 2 *autres Lignes de* Marquis, *aiant aussi fait profession, ainsi que les* Marquis d'Este, *d'être de la* Nation & Loi Lombarde, *come on en a des preuves, &*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

gne avoit pour Podestà son Evêque *Ghérard de gli Scannabachi*, qui s'étoit aquité de cète Charge avec honeur : mais, cète année, le Peuple, s'ennuïant de cète forme de Gouvernement, crée de nouveaux Consuls. L'Evêque refuse de se démètre. On l'assiége dans son Palais, & beaucoup de gens de son Parti sont tués. Il ne sauve sa vie, qu'en s'enfuïant par un Egoût. Des diférens que les Bolonois avoient, depuis quelque tems, avec les Ferrarois sont ajustés par une Transaction du 10 de Mars de cète année (1).

La discorde entre les Citoïens déchire Gène, où l'on se fait la guerre de Tour à Tour, & l'on voit tous les jours des meurtres & des pillages ; ce qui dure jusqu'à l'année suivante. *Obert d'Olevano*, de Pavie, est alors choisi pour Podestà. Come il avoit beaucoup de courage & de prudence, il rétablit bientôt le calme, & l'union au moins en aparence.

Les années précèdentes, la *Commune* de Reggio de Lombardie avoit encouru la disgrace de l'Empereur, pour avoir forcé des Possesseurs de Châteaux, situés dans le Territoire : mais relevans de l'Empire, de prêter serment de fidélité. L'Empereur reçoit la *Comune* en grace, après qu'elle a délié les Châtelains de leur serment (2).

(1) Cète *Transaction*, faite dans le Bourg de *Dugliolo*, se trouve dans les *Antiq. d'Ital.* de *Murat.* Differt. 49.

(2) Les mêmes *Antiq. d'Ital.* Dissertat. 50, ofrent ce *Diplôme* de l'*Empereur*, doné *A* wuirtzbourg *le XIV des Calendes de Novembre* (19 d'Octobre) *Indiction XI.* L'*Indiction XII* avoit comencé le 1 de Septembre de cète année. Supposé donc que la Copie soit exacte, l'*Indiction*, dans le païs où le

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

no, *& la* Pieve de Villa ; *& que le premier choix soit au* Marquis Albert, *le second au* Marquis Obizzon, *& que le troisième reste à* Poniface ; *& que ce* Partage *soit en* Vassaux, Masnades, Terres, Eaux *& autres choses, excepté les* Comunes des Terres : *Que le* Marquis Obizzon *partage le* Comté de Rovigo *en* Vassaux, Masnades, Terres, Eaux, *& autres choses, excepté les* Comunes des Terres ; *que le* Marquis Boniface *ait le premier choix, le* Marquis Albert *le* second, *& que le* Marquis Obizzon *reste dans le troisième. Que toutes ces choses soient partagées, comé il est dit ci-dessus, excepté le* Fief d'Albert Tetto & de ses Neveux, *& excepté le* Fief (les *Fiefs*) de *Torello*, *& d'*Albert de Baone, *& d'*Adelardino, *& de ceux de* Corino, *& excepté les* Châteaux *de la* Comune (*b*). *Qu'ils partagent ces choses librement à leur gré. Et j'ordone qu'aucun des* Marquis *n'achetera une* Arimanie (*b*) *de quelque* Gentilhome (*c*) (Vassal) *d'un autre* Marquis, *ou qui soit* comune (*d*). Le *Laud* ajoute plus bas : *Et je veux qu'aucun des* Marquis *ne fasse dans ses* Châteaux, Tours, *ou* Donjon, *ou* Béfroi (*e*) *nouveau, sans le*

(*a*) *Exceptis Castris Communis.* Peut-être fauldroit-il *Castris communibus.* En ce cas ce feroit *les* Châteaux, *qu'ils possèdent en comun.* Je m'en tiens cependant à la leçon imprimée ; & je crois qu'ils s'agit de *Châteaux* posèdés par la *Comune d'Este*, dont il sera parlé plus bas, sur lesquels les *Marquis* avoient la *Directe.*

(*b*) On apelloit *Arimanie*, come je l'aprens de *Muratori*, ibid. p. 847, des *Jurisdictions* & des *Terres de Biens* donées en *Fief* à des *Persones libres* à titre de *Vasselage*, & sous la condition de rendre les *Services* (*acoûtumés*) *au Seigneur direct.*

(*c*) *Militis.* Alors, come je l'ai dit ailleurs, le mot *Miles* signifioit comunément *Chevalier* : mais j'ai remarqué, dans les *Chroniques* & dans d'autres *Monumens*, que l'on designoit aussi par ce nom les *Ecuïers qui servoient à cheval*, c'est à dire les *Homes d'Armes*. Le mot *Gentilhome*, étant générique, m'a paru préférable ici.

(*d*) *Vel quæ sit communis.* Je rens ici *Communis* dans un Sens diferent d'ci-dessus, parcequ'il est question plus bas, dans cet *Acte* & dans d'autres, de Biens comuns entre les *Marquis*.

(*e*) Dolonem, vel Betifredum. *Mu-*

PAPES.

Vierge, un *magnifique* Monastère *de même* Ordre *que celui de* Salure Flore (*d'Arrezzo*), *auquel il doua le nom de* Monastère de la Gloire, *le décora merveilleusement à grands frais, & le data de riches possessions. Il en fit bâtir dans le même endroit un autre en l'honeur de* S. Martin; *&, dans le* Diocèse de Vèlétri *le vénérable* Monastère de M.rceto; *enfin à la porte d'*Anagnie, *au* Hôpital *pour* les Pauvres, *qu'il dota très libéralement de beaucoup de possessions. Il conduisit avec une sollicitude paternèle à la concorde d'une paix inespérée les cruèles discordes des* Romains, *dont il devoit devenir le* Père, *lesquèles faisoient craindre la ruine de plusieurs. Aiant, à grands frais & avec beaucoup de fatigues, retiré courageusement la Ville d'*Ostie *des mains de ceux qui s'en étoient emparés, il la fortifia de tours & de murailles. Enfin* Honorius III *de pieuse mémoire étant mort le sixième Férie* (le Vendredi) *de la cinquième Semaine du grand Carême; de l'acord comun & non prémédité des* Prêtres, *& non moins par élection canonique, que par inspiration divine, s'oposant à grands cris à ce que l'on vouloit, aiant même ses habits pieusement déchirés entre les mains de ceux qui lui donoient leurs sufrages, dans la* Maison de S. Grégoire, *son Imitateur est pris au* Seprisole *pour monter, à l'instante prière de ses* Prêtres, *sur le Trône du* Souverain Pontife. *Ensuite le* Peuple Romain *sautant de joie, le* Clergé *faisant de joïeuses acclamations, & les persones de l'un & de l'autre Sexe, acourant en foule, revêtu de la* Châpe Pontificale, *il est magnifiquement in-*

PRINCES contemporains.

ce Prince; & se mit en devoir de s'en retourner dans son *Roiaume*: mais, sous prétexte de lui faire honeur & par nécessité, le *Roi de Maroc* le retint pour qu'il l'aidât à combattre des Rebelles comandés par un Seigneur, qui s'apelloit *Hiaya*. La valeur & la bone conduite de *Sanche* furent très utiles à ce *Roi* dans cète guerre. On ne sut pas plustôt qu'il étoit en *Afrique* pour épouser la Fille de *Jacob-Aben Juceph*, que les *Rois de Castille* & *d'Aragon*, craignant son agrandissement, lui déclarèrent la guerre. Le *Roi d'Aragon* se jeta dans la *Navarre*; prit *Aibar*, *Burgui*, & quelques autres Places; & tint la campagne jusqu'à l'entrée de l'hiver, qu'il licentia ses Troupes. Le *Roi de Castille*, entré dans la *Navarre* par l'*Alava*, prit *Miranda* & quelques Places voisines; & fit le siége de *Victoria*, qu'il ne put pas avoir d'assaut, & qu'il tint bloquée jusque dans l'année suivante, que les Assiégés, començant à se sentir de la disète de vivres, proposèrent de se rendre à condition de s'informer, dans un tems dont on conviendroit, de la volonté de leur *Roi*. Le *Roi de Castille* leur acorda ce qu'ils demandoient; &, *Garcie*, *Evêque de Pampelune*, aiant été prendre en *Afrique* les ordres de *Sanche*, qui trouva bon que *Victoria* se rendît, cète Ville ouvrit ses portes au *Roi de Castille*. Ensuite de quoi, les Provinces de l'*Alava*, de *Biscaie*, & de *Guipuscoa*, se soûmirent à sa domination, après qu'il eût juré d'en conserver les *Loix* & les *Privilèges*. Elles furent, par là, réunies pour toujours à la *Courone de Castille*. *Sanche VII* ne re-

SAVANS & ILLUSTRES.

aiant aussi conservé & fait revivre dans leur décendance les noms des mêmes Auteurs de la Maison d'Este; *il paroît qu'on est bien fondé à s'imaginer que, dans le Xe. siècle les 4* Lignes de Marquis *nommés dans la* Paix de Luni, *ou de* Lucque, *sont issues d'un même* Père. *Je le suposerai donc come une chose très vraisemblable, bien que je ne nie pas qu'il reste un soupçon que la liaison de* Sang *desdits* Malaspina & Pelavicino *pouvoit naître seulement de la* Cognation & Décendance Maternèle; *c'est à dire que leurs* Ascendans *pouvoient être* Cousins nés de Frere ou de Sœur, *ou de toute autre manière, sans avoir la même* Souche paternèle.

Or aiant prouvé que le Marquis Otbert II, Aieul du Marquis Albert-Azzon II, *eut pour* Père *le* Marquis Otbert I, Comte du Sacré Palais, *& Prince très considérable dans son tems, il nous reste à conclure que ce dernier, aiant laissé* 4 Fils, *se perpétua par eux dans 4 illustres* Familles, *dont 3 se sont maintenues jusqu'à ces derniers tems dans un éclat continué de Noblesse & de puissance. Les* Témoins, *entendus dans la* Paix *mentionée ci-dessus, déposèrent que* ledit *Partage* fut fait avant leurs Aieux, come ils l'avoient entendu dire. *Ils ajoutèrent qu'ils avoient apris par* ouï-dire, que, depuis cent ans, ledit *Puid* avoit été posséde entre ledit *Marquis Malaspina* & ses Parens par leurs Colons. *De là nous pouvons conjecturer quèle étoit la grandeur de ce* Prince, *c'est à dire* d'Otbert I. *Si la succession de ses* Etats & Biens *fut partagée en 4 portions, come on peut le suposer; & si l'une de ces portions, échue au* Marquis Otbert

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

1194. Au comencement de cète année, le Roi *Tancrède*, dont la douleur de la perte de son fils *Roger* avoit augmenté la maladie, meurt, laiſſant, pour héritier des plus cruels malheurs pluſtôt que de la Courone, *Guillaume III*, ſon ſecond fils, jeune Enfant, dont il confie la Turèle, avec la Régence du Roïaume, à la Reine *Sibille*, ſa femme. L'Empereur ne perd point de tems à profiter d'une mort, qui devoit faciliter l'exécution de ſes projets. Il vient en Italie, au mois de Juin, avec une Armée très conſidérable; & ſe tranſporte lui-même à Gène. La magnificence de ſes promeſſes, conſignées dans des *Diplômes*, engage les Génois à le ſeconder par une puiſſante Flote. Il va de même, au mois de Juillet, à Piſe, dont il avoit, dès l'année précèdente, mis les Citoïens dans ſes intérêts par des *Diplômes* qui contenoient auſſi des promeſſes très avantageuſes. Des Députés de Naple viènent lui prometre dans cète Ville, qu'ils ſe rendront à l'aproche de ſon Armée. Arivé dans la Pouille, au comencement d'Août, il retient à ſon ſervice une Armée de Croiſés de diférentes Nations, qu'il y trouve prête à s'embarquer pour le Levant. Preſque toutes les Villes ſe rendent de bon gré. Celles, qui ſe laiſſent aſſiéger, réſiſtent peu. *Salerne*, dont l'Empereur vouloit punir les Habitans d'avoir livré l'Impératrice à *Tancrède*, repouſſe avec vigueur pluſieurs aſſauts, qui lui ſont livrés par le Marquis de Montferrat: mais elle eſt enfin emportée par un dernier aſſaut; & le Marquis, dépoſitaire des intentions de

Diplôme fut expédié, començoit avec l'année, c'eſt à dire 4 mois plus tard que *l'Indiction Romaine*.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

conſentement de tous: mais qu'il lui ſoit permis de refaire les anciènes Tours, *ſuivant l'ordre ancien, & ſans fraude.*

Les *Marquis Albert, Obizzon*, & *Boniface* eurent une autre conteſtation, en 1182, avec la *Comune d'Eſte* touchant certains *Droits*. Ce fut pourquoi *le cinquième jour ſortant le mois de Janvier*, c'eſt à dire le 27 de ce mois de la même année, les 3 *Marquis* tinrent à *Eſte* un *Plaid général*. Le *Procès verbal* de ce *Plaid* eſt renfermé dans une *Lètre* de l'*Empereur Frédèric I*, écrite aux mêmes *Marquis*, laquèle exiſte dans les *Archives* du *Duc de Modène*. La voici:

F. *par la grace de Dieu* Empereur Auguſte des Romains *à ſes* Féaux Al. O. & Bo. Marquis d'Eſte, *ſa grace. Nous avons apris que vos* Sages Arardo de Monticolo & Buon-Giovani, Juges, *ont prononcé ſur le diférent, que vous aviés avec les* Gens d'Eſte *la* Sentence *ſuivante*, Au nom du Seigneur. Lorſque *tous les Marquis d'Eſte*, ſavoir *Al. O. & Bo.*, *ſuivant la coûtume de leurs Ancêtres*, étoient aſſis en *Plaid général* à *Eſte* pour y faire juſtice à chaque Particulier; & qu'avec eux étoient préſens *Arardo, Buon-Giovani, Albert, Girard, Olivier, Juges, Otololino de Roca, Gérard de Luſia, Calzolario de Preſſana, Frogerino de Monſelicé, Artuſino de Nochiezola, Mainento de Rovigo*, & beaucoup d'autres, leſdits *Marquis* firent une grande plainte aux ſuſdits *Juges* contre les *Gens d'Eſte*, qui retenoient injuſtement les *Marais de la Court d'Eſte*, leſquels ils diſoient être des *Régales* & leur apartenir par (*Don de*) l'*Empire*, & d'autres *Régales* tant dans les *Fleuves publics navigables*, que dans les *Chemins*. Et ils diſoient qu'ils (*les* Gens d'Eſte) avoient envahi les *Comunes*, tant ſur les *Montagnes*, que dans les *Plaines* & dans les *Bois*, leſquèles ils diſoient

ratori dit, *ibid.* p. 347: *Les* Berifrèdes, *ou* Berfrèdes, *étoient certaines* Tours de Garde; *& les* Dolons, *eſpèce de* Forts (*Roche*), *ou* Donjons (*Torrioni*), *bâtis le plus ſouvent ſur des Éminences, come les* Fortereſſes *&* Châteaux *d'une autre Architecture, étoient apellés autrefois* Caſtro-Leone (*Caſtrum Leonis*), ou Caſtel-Leone (*Caſtellum Leonis*). *De là vient, qu'il a ſubſiſté depuis tant de* Chateaux *avec le nom de* Caſtiglione.

PAPES.

tronisé dans le Palais de Latran. *Alors l'*Eglise *changea ses lugubres vêtemens; & les murailles à demi-ruinées de la* Ville *reprirent leur anciène splendeur. Le Dimanche suivant, fête du très saint* Benoit, *le* Benoît *Père, acompagné d'une suite de* Prélats, *en présence d'une innombrable multitude de* Romains, *reçu, vénérable* Prince, *dans la* Basilique du Prince des Apotres *avec de magnifiques démonstrations de joie, prit, suivant la coûtume du* Siège Apostolique, *le* Pallium, *marque de la pleine puissence* (a). *Ainsi, la solemnité de la Messe étant achevée, tout covert de pierres précieuses & d'or, il marche,* Souvrain Pontife, *au* Palais de Latran. *Le jour de la Résurrection du Seigneur venant ensuite, aiant célèbré solamnèlement la Messe dans la* Basilique de la Glorieuse Vierge (b), *il s'en retourna couroné, avec de grands aplaudissemens. La seconde Férie* in Albis (Lundi de Pâque) *aiant avec révérence célèbré les divins Ofices de la Messe dans ladite* Basilique de Saint-Pierre, *couroné d'un double Diadème, son aspect transfiguré en l'aparence éclatante d'un*

(a) Je m'efforce de rendre la manière d'écrire de l'Auteur, sans augmenter ni diminuer ce qu'elle a de ridicule. Voici toute la Phrase. *Sequenti vero Dominica die, scilicet Sanctissimi* Benedicti Benedictus *Pater* Prælatorum *comitatus obsequiis, assistente innumerabibili multitudine* Romanorum, *in* Principis Apostolorum Basilica *venerandus* Princeps *magnifico susceptus tripudio, ex* Apostolicæ Sedis *more suscepit pallium, plenæ potestatis insigne.*

(b) Ste-Marie-Majeure.

PRINCES contemporains.

vint dans ses Etats que vers la fin de 1200, ou le comencement de 1201; & conclut, cète dernière année, une Trève avec les *Rois de Castille* & *d'Aragon.*

En 1204, come il y avoit dans la *Bardena-Roliale*, plusieurs Troupes de Brigands, qui pilloient les Territoires des Villes voisines, & faisoient un grand tort au Comerce, en enlevant les Marchandises sur les grands chemins; *Sanche*, pour y remédier, établit une espèce de *Confrairie*, qui devint dans la suite un *Ordre Militaire*; & la chargea de veiller à la sureté des Chemins, en donant la chasse aux Voleurs. Cet établissement fut bientot adopté par le *Roi de Castille*, & par d'autres Princes.

Vers cète année, les *Baionois*, Sujets du *Roi d'Angleterre*, craignant les Armes des *François*, ou des *Castillans*, se mirent sous la protection de *Sanche.*

Joint aux *Rois de Castille* & *d'Aragon* & comandant lui-même ses Troupes, il contribua beaucoup à la Victoire, que les *Chretiens* remportèrent sur les *Mahomètans* le 15 de Juil et 1212.

En 1213, il fit des Loix sages pour réprimer les querèles qui s'élevoient souvent entre ses Sujets, & produisoient un grand nombre de meurtres.

En 1231, acablé de vieillesse & d'infirmités, n'aiant point d'Enfans, & n'étant pas content de *Thibaut, Comte de Champagne*, fils de sa sœur Doña *Sanche*, il jeta les ieux sur *Jâque I, Roi d'Aragon*, pour lui laisser ses Etats. Les 2 *Rois* se virent à *Tudèle*; & *Sanche* termina leur conference, dans laquèle ils avoient fait divers arangemens pour le bien comun de leurs E-

SAVANS & ILLUSTRES.

II, fut partagée entre les Marquis Albert-Azzon I, Adalbert, & Hugue, *& peut-être d'autres* Fils; *& si, cependant, malgré ce démembrement si considérable d'*Etats *&* Biens, *& non-obstant les* Donations *pieuses qu'ils firent aux* Eglises, *tous ces* Marquis, *bien que séparés l'un de l'autre, vécurent dans une haute & magnifique fortune, & laissèrent leur postérité dans l'opulence; c'est bien une preuve que le* Marquis Otbert I *devoit être un des plus riches & des plus illustres* Princes *de son siècle en* Italie, *& que sa* Maison *devoit depuis un long tems briller par les* Titres, *les* Dignités, *& par la puissance qui nait du nombre & de l'étendue des* Etats *ou* Terres, *bien que les ténèbres du* X^e. *siècle nous dérobent la conoissance d'une infinité de choses d'alors.*

Muratori comence ainsi le 18e. Chap. du même Ouvrage, p. 160. *Nous avons dit qu'on pouvoit s'imaginer que le* Partage des Etats *&* Biens *du* Marquis Otbert I *avoit été très considérable, en voiant quèles avoient été la puissance & la richesse, dont avoient joui, par elles même, & séparément, les* 4 Lignes, *que je supose être vraisemblablement sorties de lui, chacune desquèles avoit eu le* Quart des Biens paternels. *Mais nous alons à présent jeter plus de lumière sur cète conjecture, en raportant la fameuse* Investiture *donée, en* 1164, *au célèbre* Marquis Obizzon Malaspina, *c'est à dire à un des* Décendans *des* 4 Lignes, *qui partagèrent les* Biens *du* Marquis Otbert I. *Je ne pense pas que tous les* Etats, *énoncés dans cète* Investiture, *aient fait partie de la Succession de ce* Marquis: *mais je croirois sans peine qu'au moins*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *HENRI V.*

l'Empereur, sévit sur la vie & les biens de presque tous les Habitans, & livre l'honeur des Femmes aux infâmes caprices des Soldats. Les Eglises ne sont point exemtes du pillage, & la Ville est démantelée. L'Armée Impériale passe le Détroit, & s'empare de Messine avant la fin d'Août. Une querèle, survenue entre les Pisans & les Génois, laquèle est également domageable pour les uns & pour les autres, aloit mètre obstacle aux progrès de l'Empereur, si *Marquard*, son Sénéchal, n'eût pas fait entre eux une espèce d'acomodement, qui ne fut pas observé fort religieusement par les Pisans, plus favorisés de la Cour que les Génois. La Reine *Sibille*, voïant les Ennemis maîtres de Me line, se fortifie dans le Palais de Palerme, & fait conduire le jeune Roi *Guillaume* dans le Château de Calatabellora. Palerme ne fait qu'une médiocre défense; & l'Empereur, après y avoir fait son entrée, ne se voïant pas assés de forces pour réduire promtement le Palais de cète Ville, & le Château de Calatabellota, parceque les Sarasins de l'Ile ocupoient une partie de ses Troupes, & qu'il étoit question de soûmètre en même tems d'auttes Places, fait proposer à *Sibille* la Principauté de Tarente & le Comté de Leccé pour le jeune *Guillaume*. Cète Reine, peu courageuse, & n'espérant pas de pouvoir se maintenir longtems, se remet avec le Roi, son fils, & ses autres Enfans entre les mains d'*Henri*, qui, les aiant dépouillés de tous leurs trésors, abandone le Palais au pillage des Soldats. Il se fait couroner Roi de Sicile peu de jours après; & repasse, avant le mois de Novembre, dans la Pouille, où, dans un Parlement général,

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

devoir être, partie à eux, partie à la *Comune d'Este*; toutes lesquèles choses ont été dites avec serment par les *Jurés*, choisis tant par les *Marquis*, que par les *Gens d'Este*, lesquels avoient juré, chacun en particulier (a), devant les *Marquis*, & leurs Voisins, de dire toute vérité, & de taire toute fausseté. C'est pourquoi lesdits *Juges*, savoir *Arardo*, *Buon-Giovanni*, *Albert*, aiant entendu & bien examiné les Alégations des Jurés, savoir *Jean de Bruno*, *Azzon de Ferrarlo*, *Robert de Vallé*, *Pierre de Gisla*, *Manelmo*, ont prononcé ainsi: c'est à savoir qu'ils ont jugé, « Que tous les *Marais de la Court* » *d'Este*, qui, depuis un très longtems, » sont *Marais*, & dont il n'y a aucune » mémoire qu'ils n'aient pas été *Marais*, sont des *Régales*, & apartiènent aux *Marquis* par (*Don de*) l'*Empire*. Et, s'il y a quelque chose de » bâti dans un *Fleuve public navigable*, » ou dès l'endroit où il peut devenir » *navigable*, & que le *chemin des Bateaux* en soit empêché, que les *Marquis* le détruisent, ou le fassent détruire! Semblablement, &, s'il y a » quelque chose de bâti sur les *Rives* » *des Fleuves*, en sorte que l'usage » des *Rives* en soit détérioré, que les » *Marquis* le détruisent! A l'égard des » *Usurpations* faites, tant dans les » *Eaux*, que dans les *Chemins*, qu'ils » fassent abandoner à chaque *Usurpateur* ce qu'il a usurpé, & que chaque *Usurpateur* compose de six sols » (*Ecus*) pour chaque *Usurpation!* Et » si quelqu'un a occupé, ou envahi » quelque chose de *Comun* dans quelque endroit, ou sur la *Montagne*, » ou dans la *Plaine*, qu'il rende aux » *Marquis* & à la *Comunauté* (d'Este) » ce qu'il a occupé, & qu'il paie l'Amende (*Bannum*) ». Ce fut fait cète année du Seigneur M. C. LXXXII, jour de Mercredi, qui fut le cinquième sortant le mois de Janvier (*le 27*) Indiction XV, à *Este* dans le *Plaid général* auprès de l'*Eglise de Sainte-Thècle*, en présence de la *Comunauté d'Este*, & des autres ci-dessus dits, & du *Prieur de Careere* (b), de *Jaurdain de Buso*, de *Vallariano d'Urbana*, de *Musso*, de *Coneto de Monselice*, de *Schifoto*, de *Turmanno de Castro-nuovo* & de beaucoup d'autres. *Lesdits* Gens

(a) *Singulariter juraverant.*
(b) Le *Prieur de Sainte-Marie-des-Prisons.*

PAPES.

Cherubin, *au milieu de l'innombrable cortége empourpré des vénérables* Cardinaux, *des* Clercs *& des* Prélats, *précédé des* Enseignes Papales, *porté sur un Cheval couvert d'un harnois précieux, le* Père de la Ville *& de* l'Univers, *est conduit, pour être admiré au dedans des admirables murailles de l'heureuse Ville* (a). *Ici les* Cautiques *résonent. Là s'élèvent les cris de joie du Peuple; &, dans toutes les rues, on entend répèter à grand bruit* Kyrie eleyson. *La Piece, couverte de Tapis d'or & d'argent brodés en* Egipte, *ornée, dans un bel ordre de tentures teintes des couleurs de* l'Inde *& de la* Gaule, *étoit embaumée de suave parfum de divers Aromates. La foule, excitée par le son des Trompètes, s'encourageoit, les uns les autres, par des cris réciproques. Les* Juges *& les* Tabellions (b) *brilloient en capes de soie. La Légion des principaux d'entre les* Grecs, *ornée d'habits d'Etofes d'or, & la Troupe des* Juifs *païoient, dans leurs Langues & suivant leurs usages, d'amples tributs de louange au* Vicaire de Jésus-Christ; *& le babil de la Langue en-*

(a) *Feria quidem secunda in Albis in prædicta* Petri Basilica *Divinis Missarum Officiis reverenter expletis, duplici Diademate coronatus, sub fulgoris specie in* Cherubim *transfiguratus aspectum, inter purpuratam venerabilium* Cardinalium, Clericorum, *& Prælatorum comitivam innumeram,* Insignibus Papalibus *præcedentibus, equo in phaleris pretiosis evectus per almæ Urbis miranda mœnia* Pater Urbis, *&* Orbis *deducitur admirandus.*

(b) *Notaires & Secrétaires de l'Eglise Romaine.*

PRINCES contemporains.

tats, par adopter *Jâque* pour Fils, & le déclarer son unique héritier: mais cète adoption n'eut pas lieu, come on le verra dans l'Article suivant.

Sanche survécut plus de 3 ans à la Conférence de *Tudèle*; & mourut, come je l'ai dit, le 7 d'Avril 1234, dans cète Ville, où, depuis quelque tems, il faisoit sa résidence, par ceque l'air en convenoit mieux à l'état de sa santé.

THIBAUT I,

come Roi de Navarre, *&* IV, *come* Comte de Champagne, *surnomé*

LE GRAND,

est proclamé *Roi de Navarre à Pampelune* le 8 de Mai 1234, pour succèder au *Roi Sanche VII*, son oncle maternel; & meurt dans son *Roiaume*, le 8 de Juillet 1253, aiant règné 29 ans & 2 mois. Son Corps est inhumé dans la *Cathédrale de Pampelune*.

On ignore quels furent les mécontentemens que *Sanche VII* eut du *Comte Thibaut*, lesquels lui firent adopter pour fils & déclarer son héritier *Jâque I, Roi d'Aragon. Mariana*, toujours invenrif, dit que *Thibaut*, las d'atendre une *Courone*, qui lui devoit apartenir du chef de la *Comtesse*, sa mère, prit les armes contre le *Roi*, son oncle, & fomenta des troubles dans le *Roiaume*: mais ce sont des choses inconues aux *Historiens Navarrois. Mariana*, dans la crainte qu'une première fable ne sufit pas pour faire illusion à ses Lecteurs, leur en ofre quelques autres. Il dit qu'en 1230, *Loup de Haro, Seigneur de Biscaie*, fit une irruption dans la *Navarre*, & s'empara de quelques petites Villes & de quelques Chateaux, que *San-*

SAVANS & ILLUSTRES.

les Terres, *dont on y verra la quatrieme partie confirmée au* Marquis Obizzon, *avoient apartenu toutes autrefois au* Marquis Otbert I, *& que par le partage en quatre parts, il en étoit échu une à la* Ligne des Marquis Malaspina. *Voici le* Diplome *même duquel 2* Copies *m'ont été comuniquées; l'une par le* Marquis Joseph Malaspina de Sainte-Margueritte, Chevalier (*Cavaliere*), *l'autre par le Seigneur* Godefroi de Filippi, *demeurant à* Gène, *très grand Amateur de la bone Littérature. On croit que* l'Original *s'en conserve chès le* Marquis de Villa-Franca, *ou bien à* Florence *chès le* Marquis Bernabò Malaspina, Chevalier, *à qui sa* Maison *doit avoir peu d'obligation, puisqu'il m'a refusé toute lumière & tout secours pour la faire conoître.*

Le procédé du *Marquis Bernabò Malaspina* peut faire soupçoner que les *Malaspina*, ou *Malespina de Florence*, quoiqu'anciens dans cète Ville, ne sont pas une *Branche* de la *Maison des Malaspina* de la *Lunigiane* & de la *Lombardie*. Il n'est pas qu'il n'y ait en *Italie*, come nous en voïons en *France*, de grands Noms usurpés. Ou peut-être ces *Malaspina Florentins* ne sont-ils de l'illustre *Maison* de ce nom, que par bâtardise. Ce soupçon fait entrevoir par quèle raison le *Marquis Bernabò* ne voulut comuniquer aucun titre à *Muratori*. Ce n'est au reste, come je le dis, qu'un simple soupçon, qu'il se peut que ceux de la *Branche du Marquis Bernabò* aiene dissipé depuis 11 ans, que *Muratori* a fait paroitre la I^e. *Partie des Antiquités d'Este*. On sent qu'il n'est pas possible que j'aie conoissance de tous les

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *HENRI V.*

qu'il tient les fêtes de Noël, il produit des Lètres, dont la fupofition ne paroiffoit pas douteufe ; & qui, contenant le détail d'une prétendue confpiration contre fa perfone, lui fournirent le prétexte de faire aveugler, pendre, brûler un grand nombre des principaux de la Nobleffe, & d'exiler en Allemagne ceux qu'il vouloit épargner. La Reine *Sibille*, le jeune *Guillaume*, qu'il avoit folemnèlement proclamé Prince de Tarente & Comte de Lecce & les Sœurs de ce Prince font mis en prifon. Les corps de *Tancrède* & de fon fils *Roger* font déterrés, pour aracher les Courones qu'ils avoient fur la tête. La reconoiffance de l'Empereur envers les Pifans & les Génois, auxquels il avoit fait de fi grands dons par fes *Diplômes*, fe termine à les priver des Priviléges, que les Rois, fes prédèceffeurs, leur avoient acordés dans tous leurs Etats. Il défend même aux Génois d'avoir aucun nouveau Conful dans les Terres de fon obéiffance. Le 26 de Décembre, l'Impèratrice acouche à Jéfi d'un Fils, que l'on nome *Frédéric-Roger*, lequel fut dans la fuite l'Empereur *Frédéric II.*

1195. HENRI V, repaffé dans la Pouille, y tient, come on vient de le voir, un Parlement des Barons du païs, dans lequel il fait époufer *Irène*, Veuve du jeune Roi *Roger*, à fon frère *Philippe*, qu'il crée Duc de Tofcane, & qu'il inveftit de toute la fucceffion de la *Comteffe* MATHILDE. Il y done & confirme à CONRAD *Mouche-en-Cervelle* la poffeffion du Duché de Spolète, & crée fon Sénéchal, *Marquard*, ou *Marchoald*, Duc de Ravenne, & Marquis d'Ancone. Par une Convention, que ce nouveau Duc fit

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

d'Efte *ont apellé à nous de cète* Sentence. *C'eft pourquoi, aiant eu l'avis de nos Féaux & de nos Sages, nous aprouvons & confirmons de notre Autorité Impériale ladite* Sentence, *prefcrivant en toutes manières à tous de ne point contrevenir à cète* Sentence. *Doné à* Maience *le IIII des Calendes de Mai* (28 d'Avril).

Cète Charte *eft d'autant plus précieufe*, dit, après l'avoir raportée, *Muratori*, Ch. 35 des *Antiq. d'Efte*, p. 350, *qu'elle eft plus rare dans les* Archives, & dans *les* Mémoires de l'Antiquité. *L'on ne doit pas, fans y faire atention, laiffer paffer ces paroles.* Cùm *Marchiones* omnes *de Efte, &c.* ex Prædeceffforum fuorum more in *Placito generali* ad fingulorum hominum juftitias faciendas in *Efte* refiderent (Lorfque tous les *Marquis d'Efte*, &c. fuivant la coutume de leurs Prédèceffeurs, étoient affis en *Plaid Général à Efte*, pour rendre la juftice à chacun). *C'eft la Phrafe ufitée, même dans les plus anciens* Jugemens, *où fe trouvoient les* Ducs, *les* Marquis, *& les* Comtes, *chargés du Gouvernement des Peuples, non feulement pour rendre la juftice aux autres: mais pour l'obtenir, avec l'aprobation des* Juges Impèriaux, *quand le cas s'en préfentoit. Il eft à remarquer de plus que c'eft ce que les* Marquis d'Efte *font*, fuivant la coûtume de leurs Prédèceffeurs; *par où l'on comprend d'autant plus combien il y avoit longtems que leur* Maifon *jouiffoit de la* Seigneurie *de ces Cantons.*

Ce fut, en 1183, que fe fit la cèlèbre *Paix de Conftance*, qui peut être regardée come l'Epoque de la *Liberté de l'Italie.* Il eft dit dans les *Actes* de cète *Paix*, « Que *Frédéric I* reçut en grace les *Véronois* & *Eccelin d'Onara*, ami d'*Eccelin de Romano.* L'*Hiftoire de la Marche de Vicenze* par *Gérard Maurifio* fut écrite 50 ans après ; & cet Auteur, aiant parlé d'*Eccelin d'Onara* dit, « Que fa prudence & fon habileté furent tèles, que, bien que » les *Lombards* euffent tres grièvement » lèzé la *Majefté Impériale*, & que » l'*Empereur* fût très indigné contre » eux, fes fuplications furent acom» pagnées de paroles & de manières fi » humbles, qu'elles obtinrent de l'*Em*» *pereur* qu'il renonçar à fon indigna» tion contre lui, contre les *Lombards*, » & contre *Obizzon*, *Marquis d'Efte*, » & qu'il les reçût en fa grace & bo-

PAPES. | PRINCES contemporains. | SAVANS & ILLUSTRES.

fentine chantoit avec une pétulance Fescennine. *Ainsi précédé d'une incroiable multitude de* Peuple, *avec des palmes & des fleurs, du* Sénateur, *& du* Préfet *de l'heureuse Ville, non portés sur des chevaux, mais tirant à pied les rênes du* Cheval Pontifical, *le très saint* Pontife, *est conduit au* Palais de Latran, *en passant sous des Arcs élevés par ordre dans les Places, lesquels imitoient l'éclat des brillantes étoiles.*

Mais c'est assés me fatiguer à représenter l'insipide galimatias de ce Bel-Esprit de la *Cour de Rome*, duquel l'Ouvrage est heureusement la dernière des *Vies de Papes* contenus dans le recueil du *Cardinal d'Aragon.*

Gregoire IX, élevé dans un âge très avancé sur la Chaire de S. *Pierre*, s'y conduisit, à l'égard de *Frédéric II*, avec toute la dureté, la hauteur & l'inflexibilité d'un Vieillard opiniatre, entêté de l'étendue sans bornes de sa puissance, & voulant être obéi, sans qu'on oposât aucune raison à des ordres donés injustement, ou mal-à-propos.

Mathieu Paris dit qu'il mourut de chagrin de ce que *Frédéric*, avec lequel il avoit refusé de faire aucune espèce d'acomodement raisonable, avoit recomencé les hostilités. *Mais il ne faut pas*, dit *Muratori*, p. 257, *recourir à de pareilles causes de la mort de ce* Pape, *qui, supofé la vérité de ce que le même* Mathieu Paris *dit, se trouvoit âgé de près de* 100 *ans, & de plus incomodé de la pierre Il termina donc ses jours* (à Rome) *le* 21 *d'Août* (1241).

CÉLESTIN IV, élu *Pape* à la fin d'Octo-

che soupçona *Ferdinand II*, *Roi de Castille*, d'être d'intelligence avec *Loup*, qui n'avoit agi que dans la certitude d'être apuïé par ce *Roi*; que *Sanche*, dans la conference qu'il eut a *Tudèle* avec *Jâque I*, *Roi d'Aragon*, acusa le *Roi de Castille* de ne songer qu'à s'agrandir aux dépens de ses Voisins; & qu'en conséquence les 2 *Rois de Navarre* & *d'Aragon*, s'adoptèrent réciproquement, & convinrent que le survivant des deux succèderoit au *Trône* de l'autre. Le P. *d'Orléans* servile, & mal-adroit Copiste de *Mariana*, dit les mêmes choses à quelques changemens près; & tous deux parlent de diférentes Séditions arivées à *Pampelune*, desquèles les *Historiens de Navarre* n'ont point parlé. Après avoir raporté l'adoption du *Roi Jâque* par le *Roi Sanche*, *Ferreras* dit, T. IV, p. 122 de la Traduction: *Quelques Ecrivains ont avancé que Don Sanche se ligua ainsi avec le* Roi d'Aragon *par la crainte des* Armes de Castille, *dont il étoit menacé: mais l'*Historien de Navarre *a parfaitement bien détruit ce raisonement. Pour en faire sentir la fausseté, il me suffit d'observer que* S. Ferdinand *étoit si juste, qu'il n'a jamais ambitioné un pied de terre, qui ne lui apartint pas.* Cète raison ne prouve rien. *Ferdinand II* pouvoit être très saint & tres juste, come il le fut en effet, & faire la guerre au *Roi de Navare*, en vertu de quelques vieilles prétentions de la *Courone de Léon*, qu'il posèdoit avec celle *de Castille*, sur quelque petit coin de terre de la *Navarre*. Ce que l'*Annaliste* ajoute n'est pas plus raisonable. *Au surplus, il* (Ferdinand)

Ouvrages qu'on a faits sur les *Généalogies des Maisons Nobles d'Italie.*

L'*Investiture*, dont il s'agit ici, raportée entière, à l'exception d'un seul nom de lieu, qui y manque, par *Muratori*, p. 161 & 162, come de cète manière. *Au nom de la Sainte & Individuèle* Trinité. Frèderic, *par la faveur de la* Clémence divine, Empereur des Romains *toujours* Auguste. *La sincère fidélité, le manifeste dévouement, & les services rendus avec honeur ont toujours tenu le premier lieu près de* l'Eminence Impériale, *source de toutes les graces. Aussi les* très invincibles Princes *& ceux qui se sont fidèlement emploiés à l'agrandissement du* Trône de la Courone Impériale, *ont dignement mérité d'obtenir, en tout tems, à leurs desirs un effet convenable. C'est pourquoi sachent la Génération présente de tous les* Féaux de l'Empire *& la Postérité, qui lui succèdera, que Nous acordons & confirmons à notre amé & très cher* Féal le Marquis Obizzon Malaspina, *en considération de son magnifique & très notable Service, & à ses Hoirs légitimes tout ce qu'il a vu ses* Ancêtres *posséder justement dans la* Marche de Gène, *ou dans l'*Archevêché, *tant dans la Ville que dehors, avec toutes les* Régales, *& toutes les choses, que l'on sait apartenir à leur* Marche, *& avec tout* Honeur *&* District, *&c.* Le *Diplôme* contient ensuite l'énumération de 30 *Fiefs qu'Obizzon Malaspina* posédoit, avec l'énonciation des *Régales* atachées à chacun. Cète énumération, qui contient beaucoup de lieux peu conus aujourd'hui, seroit ici fort inutile, & ne peut guère intéresser que des

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

avec le Peuple de Ravenne, il paroît que cête Ville se gouvernoit par elle-même, & qu'elle avoit son *Podestà*, sa Jurisdiction, & ses Revenus: mais que les Régales devoient apartenir au Duc; & que la Ville de Cervia, dépendante de Ravenne, apartenoit un tiers à l'Archevêque, un tiers à la *Commune*, & l'autre tiers au Duc. Après la clôture du Parlement, l'Empereur envoie l'Impératrice en Sicile; & retourne par terre en Allemagne, y faisant conduire par terre & par mer des richesses immenses, enlevées à son nouveau Roïaume. Il emmène avec lui la Reine *Sibille*, le Roi *Guillaume III* & ses Sœurs; & les fait renfermer dans des prisons: mais *Guillaume* n'est mis dans une Forteresse du païs des Grisons, qu'après avoir été privé, suivant les uns de la vue, suivant les autres de la faculté de se procréer des Héritiers.

Les Pisans, qui conservoient quelque crédit à la Cour de l'Empereur, quoiqu'il leur eût, sans pudeur, manqué de parole, continuent d'insulter les Génois. Contre la foi des Traités, ils rebâtissent secrètement en Corse le Château de Bonifazio, dont ils font une retraite de Corsaires, sur lesquels ils feignent de n'avoir aucun pouvoir. Les Génois, irrités de faire sur mer des pertes continuèles, envoient en Corse plusieurs Vaisseaux, dont les Troupes s'êtant

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» ne volonté (a) ». *Thadée, Notaire de Vicenze*, qui vivoit dans le même tems, & qui pouvoit avoir vu le *Marquis Obizzon*, est Auteur de *Vers Latins rithmiques* & *rimés* sur les mêmes évènemens. On lit, dans ces Vers imprimés à la suite de l'Ouvrage de *Maurisio*, « Que » la prudence d'*Ecelin* travailla si bien » que l'*Empereur* fit grace à *Ecelin*, » aux *Lombards*, aux *Marquis d'Este*; » qu'ensuite sa *Majesté Impériale*, que » l'on respectoit alors, leur acorda » beaucoup de *Privilèges*, qui, se trou- » vent munis de son Seing, dans les » *Actes de la Paix de Constance* (b) ». Mais on a vu plus haut qu'*Albert*, *Obizzon* & *Boniface* étoient présens à la *Paix de Venise* en 1177, & qu'ils furent présens à l'expédition de plusieurs *Priviléges*; & la *Lètre*, que nous venons de voir que *Frédéric* leur écrivit en 1182, jointe à ces faits, done lieu de penser qu'il faut qu'ils fussent reconciliés avec l'*Empereur* dès 1177, & que ce fut alors que l'adresse d'*Ecelin d'Onara* vint à bout de calmer ce Prince & d'obtenir le pardon pour lui-même, & pour les *Lombards* & les *Marquis d'Este*. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce fut après la *Paix de Constance*, que ces *Marquis* obtinrent divers *Priviléges*. Par la *Paix de Venise*, ce que *Frédéric* fit pour tous les *Lombards confédérés*, fut uniquement de leur acorder une trève de 6 ans.

Frédéric I revint en *Italie* en 1184;

(a) *Cujus* (Ecelini) *tanta fuit discretio, & scientia, quod quamvis gravissime* Imperatoriam Majestatem *læsissent, & non modice contra illos fuisset Dominus* Imperator *indignatione commotus; tamen sic humiliter verbis & factis supplicavit eidem, quod tam sibi, quàm* Lombardis, & Obitioni Marchioni Estensi *suam indignationem dimisit, & in gratiam & bonam voluntatem recepit.*

(b)
Ejus tunc discretio tantum laboravit,
Quod eis tunc gratiam Rex donavit.
Post quæ Privilegia *fecit illis multa*
Majestas Imperii, *quæ tunc erat culta,*
Sicut in Constantiæ Pace *sunt notata,*
Majestatis *inclytæ signoque signata.*

Si quelque Lecteur est embarassé de ce que je done à ces *Vers* le nom de *Rithmiques*, il trouvera tous les éclaircissemens, dont il aura besoin, dans la *Dissertation sur la Poësie Rithmique*, que M. BOUCHAUD, de l'*Académie des Inscriptions & Belles-Lètres*, & *Professeur en Droit*, a fait imprimer il y a quelques années.

PAPES.

bre 1241, meurt dans le mois de Novembre suivant, n'aiant siégé que 17 ou 18 jours.

En 1240, *Gregoire IX* avoit convoqué, par ses Lètres circulaires, un *Concile général à Rome*; & l'on ne doutoit p s que son intention ne fût d'y renouve er solemnèlement l'excomunication, qu'il avoit lancée contre *Frédéric II*, & même de prononcer contre cet *Empereur* une Sentence de déposition. *Frédéric*, par une précaution sage, chargea sa Flote, unie à celle des *Pisans*, de se saisir d'une foule d'*Evêques*, d'*Abbés*, & de *Députés des Villes confédérées de Lombardie*, embarqués sur une *Flote Génoise* pour se rendre au *Concile*. Parmi les *Prélats*, étoient 2 *Cardinaux*, *Jâque*, *Evêque de Palestrine*, & *Otton*, du Titre de *Saint-Nicolas-in-Carcere*. Les ordres de *Frédéric* furent exécutés, en 1241; & les Prisoniers furent distribués dans diférens endroits. Quand *Gregoire IX* mourut, *il se trouva*, dit *Muratori*, T. VII, p. 237, *à Rome plus de* 10 *Cardinaux, auxquels apartenoit l'élection du successeur*. Richard de San-Germano, *dit que*, pour faire l'élection du *Pape*, tous les *Cardinaux*, qui n'étoient pas à *Rome*, y retournèrent. *Que* Frédéric *y laissât aler aussi les* 2 Cardinaux, *qu'il retenoit en prison, à condition de revenir ensuite*, (*& pour cet éfet, ils donèrent des otages*); *je ne crois pas qu'on puisse le révoquer en doute, puisque* Mathieu Paris, *Ecrivain de temslà, le dit expressément; & que* Richard *ateste qu'ils furent conduits à* Tivoli. *Ce ne dut uniquement être, come on le peut juger, que pour faire serment qu'ils retourneroient après*

PRINCES contemporains.

n'auroit pas pu, dans ce tems là, vouloir inquiéter ses voisins; puisqu'il fut ocupé, au comencement de cète année, à avoir des entrevues avec ses Sœurs, & avec le Roi de Portugal; *qu'il s'apliqua ensuite à apaiser les troubles & les désordres, que les* Mécontens *fomentoient en* Galice; *& qu'on met, dans le mois de Février, l'entrevue des* Rois de Navarre *&* d'Aragon. *Ferreras*, qui n'a rien dit de l'irruption de *Loup de Haro*, parce que son usage est de ne point raporter de faits, dont il ne trouve les preuves dans les anciens *Monumens Historiques*, devoit s'en tenir à dire que l'irruption de *Loup de Haro* n'est qu'une pure imagination de *Mariana*. Par là tout le reste du récit de cet *Historien*, & ce que d'autres ont dit du motif, que *Sanche VII* eut d'adopter *Jâque I*, tomboit de luimeme. Ce qu'il nous dit, pour la justification de *Ferdinand II*, est d'un faux, qui révolte. Ce Prince a pu sans doute, au comencement de 1231, avoir des entrevues, tant avec ses Sœurs, qu'avec le *Roi de Portugal*; & s'ocuper ensuite à calmer les troubles de la *Galice*; enfin les *Rois de Navarre* & *d'Aragon* ont pu se voir à *Tudèle*, au mois de Février de la même année; sans qu'il soit impossible pour tout cela, si l'irruption de *Loup de Haro* en *Navarre*, à la fin de 1230, étoit un fait véritable, que ce Seigneur l'ait faite du consentement de *Ferdinand*; & que le *Roi de Navarre* eût raison d'apréhender, au comencement de 1231, que le *Roi de Castille* ne voulût, en se servant du *Seigneur de la Biscaie*, envahir quelque portion de ses *Etats*. *Je ne pousserai pas plus*

SAVANS & ILLUSTRES.

gens du païs. Il sufit de faire observer que le *Marquis Malaspina* possèdoit une grande partie de ces *Fiefs* en entier; & qu'il avoit dans les autres, ou la *Moitié*, ou *Trois Parties*, ou le *Tiers*, ou le *Quart*; & ces derniers sont en assés grand nombre. Après l'énumération de tous ces *Biens* particuliers, dont l'*Empereur* confirme la possession au *Marquis* pour lui & pour ses Hèritiers, il lui confirme aussi *tout ce qu'il posséde légitimement dans l'*Evêché *& le* Comté de Tortone; *& dans la* Ville de Milan, *& dans le* Comté, *& l'*Archevêché; *& dans la* Ville de Come, *& dans le* Comté, *& l'*Evêché; *& dans le* Comté de Brescia; *& dans l'*Evêché de Bobbio; *& dans l'*Evêché de Lodi; *& dans l'*Evêché de Parme; *& Nous acordons en* Fief *& confirmons au même* Marquis Obizzon, *& à ses* légitimes Hèritiers *toutes les* Régales, *qui nous apartiènent, & à* l'Empire, *dans tous lesdits* Lieux, *& dans tout ce que ses* Ancêtres *ont eu & qu'il a lui-même dans* Gène *& dans sa* Marche, *avec tout* Honeur *&* Utilité *apartenans à* l'Empire,... *Nous leur corroborons & confirmons à perpétuité, par notre* Autorité Impériale, *les* Biens *&* Possessions, *qu'ils ont, ou qu'ils auront légitimement. Et, pour augmentation de notre grace, nous leur confirmons & corroborons derechef tout ce que nous leur avons doné dans la* Ville de Tortone *& dans son* Comté, *come il est contenu dans le* Privilège *de* Notre Majesté, *que nous avons ordoné qu'on leur fît à* Pavie, *excepté ce que ledit* Marquis Obizzon, *pour l'amour de nous, nous a rendu & résigné dans le* Comté *de*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

emparés de Bonifazio, s'y fortifient; & donent ensuite la chasse aux Vaisseaux Pisans, dont elles prènent plusieurs.

1196. L'ÉVÊQUE de Worms, Lieutenant de l'Empereur en Italie, joint ses Troupes Allemandes aux Troupes Italiènes de *Roffred*, Abbé du Mont-Cassin; & tous deux vont, suivant les ordres qu'ils avoient de l'Empereur, faire raser les murs de Naple & de Capoue. *Henri* sans doute craignoit qu'il n'arivât des séditions dans ces Villes, qui devoient être irritées de ce qu'il avoit fait crever les ieux à tous ceux des Seigneurs du Roïaume, qu'il avoit envoïés en exil en Allemagne, à l'exception de l'Archevêque de Salerne. Ce Prince, dans une Diète générale du Roïaume de Germanie, fait élire Roi *Frédéric-Roger*, son fils, qui n'avoit pas encore 2 ans; & revient ensuite en Italie avec une Armée considérable. En arivant à Capoue, vers le 8 de Décembre, il y trouve en prison *Richard*, Comte d'Acerra, frère de la Reine *Sibille*, lequel, craignant l'arivée de l'Empereur, avoit tenté de s'enfuir: mais que la trahison d'un *Moine blanc*, dit l'Histoire, avoit fait retomber entre les mains de *Diépold*. L'Empereur lui fait faire son procès; &, par son ordre, on le traîne à la queue d'un cheval dans toutes les rues & les places de Capoue; on le pend ensuite par les pieds; on le laisse languir ainsi jusqu'à ce qu'il expire; & son corps, qui reste à la potence, n'en est détaché que l'année suivante, après la mort de l'Empereur.

Célestin III, voulant, pour le bien des Afaires de la Terre-Sainte, reconcilier les Pisans & les Génois, leur envoie pour Légat le Cardi-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

&, lorsqu'il étoit à *Ravenne* avec le *Pape Luce III*, le *Marquis Obizzon* ala, suivant l'usage des *Princes* & des *Feudataires de l'Empire*, ou du *Roiaume d'Italie*, qui se trouvoient dans le voisinage, faire sa cour à l'*Empereur* dans cète Ville, où ce Prince lui fit expédier le *Diplôme* suivant, que *Muratori* done, dans le Ch. VI de ses *Antiquités d'Este*, p. 35, d'après l'Original conservé dans les *Archives d'Este*, avec des Copies autentiquées faites en 1275 & 1311. *Au nom de la Sainte & Individuèle Trinité. L'An de la Naissance du Seigneur MCLXXXIII, le jour de Vendredi, lequel est le treizième sortant le mois d'Octobre* (le 19), *Indiction seconde. Lorsque* Frédéric, Empereur des Romains, *étoit à* Vérone *au* Palais de Saint-Zénon *avec une très grande Cour, là en présence des* bons Homes, *dont les noms sont ceux-ci*: Conrad Archevêque de Maience, Godefroi Chancelier, Godefroi Patriarche d'Aquilée, Pistor Evêque de Vicenze, Drudo Evêque de Feltré, D. Wezelon de Cammino, Winzeleto de Prata, Tisolino de Campo-San-Piero, Rodolfe Protonotaire, Rodolfe Camérier, Léonard Juge de Vérone, Gérard de Rocha, Aldrigato *fils d'*Arardo. En présence de ceux-là, & de beaucoup *d'autres* Nobles de la Cour, *le Seigneur* Empereur Frédéric *a investi* le Marquis Obizzon de Hest (*d'Este*) de la Marche de Gène *& de* la Marche de Milan, *& de* tout ce que le Marquis Azzon (*Albert-Azzon II d'Este*) a eu & tenu de l'Empire, *ensorte que ledit* Marquis *ait & tiène dudit* Empereur *en* droit Fief, *avec tout* Honeur, *tout ce qui regarde* l'Empire, *& nomément ce qui a été au* Duc Henri (*le Lion*) *pour l'avoir de* l'Empire seulement *par droit de* Fief. *Ledit* Marquis *a reçu dudit* Empereur, *à cète condition, l'*Investiture *du* Fief *qu'il avoit déja précédemment dudit* Duc Henri. *Que, si ledit* Duc *& ses* Héritiers *recouvrent la* Terre, *ou si l'*Empereur *lui-même rend la* Terre *à ce* Duc, *ou à ses* Héritiers, *ladite* Investiture *ne devra nuire en rien à ce* Marquis. *Et de plus, il a doné & concédé par l'*Autorité Impériale, *audit* Marquis, *les Possessions de toutes les choses qu'il possèdoit lui-même, & que qui que ce fût (s'il se trouvoit quelqu'un à l'ocasion de quelque hérédité) avoit, ou prétendoit avoir de droit, quel qu'il fût, dans lesdites choses, ou Possessions. Fait*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*
l'élection. Ensuite la discorde se mit dans ce petit nombre de Cardinaux, & dura 40 *jours environ, jusqu'à ce qu'enfin, dans le mois d'Octobre, les sufrages du plus grand nombre s'étant réunis en faveur du* Milanois Geofroi, *ou* Godefroi, Cardinal-Evêque de Sabine, *il fut véritablement* Pape, *& prit le nom de* Célestin IV. Frédéric *en eut du plaisir. Mais, come il étoit très vieux & valétudinaire, bien qu'il célébrât la Messe solemnèlement, le jour de la Toussaints, dans la* Basilique de Saint-Pierre, *& qu'il ordonât quelques* Evêques *& nomât quelques* Cardinaux, *il ne se passa pas* 17, *ou peut-être* 18 *jours, qu'apellé de Dieu à une meilleure vie, il laissa* l'Eglise *dans la désolation, & l'Italie bouleversée.* Pierre de Curbio, *dans la* Vie d'Innocent IV, *écrit que* Célestin *ne reçut point le* Pallium, *& ne fut point consacré. Suivant* Mathieu Paris, *il courut un bruit de poison; bruit qui pour lors avoit facilement cours: mais qui ne mérite pas, chés nous, d'être cru si légèrement.* *L'Auteur de la Vie d'Innocent IV*, que *Muratori* vient de citer, & que j'ai déja cité plus d'une fois, n'est pas, je crois, plus respectable pour son exactitude, que pour sa bone-foi. *Célestin*, élu *Pape*, étant *Evêque*, n'eut pas besoin d'être sacré. Pour le *Pallium*, il le reçut aparemment de la main de l'*Evêque d'Ostie*, s'il étoit présent, ou, de celle de l'ancien des *Evêques-Cardinaux*, auquel, en l'absence de celui d'*Ostie*, apartenoit le droit de sacrer le *Pape* élu, qui n'étoit pas *Evêque*. Il se pouroit aussi que *Célestin* eût pris le *Pallium* sur l'Autel. J'ai raporté dans	loin ces réflexions, parce qu'il feroit inutile d'exiger d'un *Prêtre Espagnol*, qu'il raisonar juste. *Jaque I, Roi d'Aragon*, tint les *Etats Généraux de son Roïaume à Tarragone*; &, dans cète Assemblée, il declara de nouveau, pour son successeur à la *Courone*, l'Infant D. *Alfonse*, qu'il avoit eu de Doña *Léonor, Infante de Castille*, tante du *Roi S. Ferdinand*, laquèle il avoit épousée en 1221, & dont le mariage avoit été déclaré nul dans le I *Concile de Tarragone* en 1229: mais en conservant aux Enfans leur état de Légitimes. Le *Traducteur de Ferreras*, qui raisone mieux que son Auteur, dit à ce sujet, dans une *Note*, T. IV, p. 124. *On trouve ici, dans la conduite de D. Jayme (Jâque), une preuve convainquante de l'erreur de Mariana & du P. d'Orléans sur la prétendue adoption réciproque entre lui & le Roi de Navarre; car quèle aparence que le Roi d'Aragon, après avoir adopté le Navarrois, en* 1231, *eût déclaré de nouveau, en* 1232, *son Héritier & son Successeur à la Courone l'Infant D.* Alfonse, *son fils? N'auroit-ce pas été désaprouver ouvertement, ce qu'il auroit fait l'année précédente, & mètre le* Roi de Navarre *dans le cas de retracter aussi la dispotion, qu'il avoit faite en sa faveur? En vain le* P. d'Orléans *dit,* « *Que ce* » *Prince, en adoptant le* » Roi *D.* Sanche, *ne crut* » *pas risquer beaucoup l'*» *héritage de ses Enfans,* » *vu l'âge du* Roi de Na» varre. *On sent que, si* » *le grand âge & les in*» *firmités du* Roi *D.* San» che *avoient porté le* Roi » *D.* Jayme *à faire cète* » *démarche, celui-ci n'au*» *roit pas fait, l'année sui-*	Tortone. *Or si quelque* Cité, Prince, *ou* Podestà, *ou quelque* Persone Ecclésiastique *ou* Séculière, *ose dans toutes ces choses molester, ou inquiéter le-dit* Marquis Obizzon, *& ses* Héritiers, *qu'il compose, pour peine, mille Livres d'or, moitié à notre Chambre, moitié audit* Marquis *& à ses* Héritiers. Au dessous est la *Signature* de l'*Empereur*, laquèle est un *Monogramme* assés bizare, mis entre ces paroles: d'un côté *Seing du Seigneur Frédéric*, de l'autre *très invincible Empereur des Romains.* On lit au dessous: *Je* Christian Chancelier de la Cour *en la place du Seigneur* Renaud Archevêque de Cologne, & Archichancelier d'Italie, *ai revu.* *Ce fut fait l'An de l'Incarnat. du Seig.* MLXIV, *Indict. XIII. Règnant le Seigneur* Frédéric Sérénissime Empereur des Romains, *l'An de son* Règne *XII, & de son* Empire *X. Doné à* Pavie *le III des Calendes d'Octobre* (29 de Septembre). En conférant ce *Diplôme* avec diférentes *Chartes*, & surtout avec le *Privilège de Confirmation* acordé par l'*Empereur Henri III*, en 1077, aux *Marquis Hugue du Mans & Foulque I*, fils du *Marquis Albert-Azzon II*, de tous les *Etats* & *Biens* possédés par leur Père, qui vivoit alors; dans les *Comtés de Cavello, de Padoue, de Ferrare, de Vicenze, de Bresçia, de Crémone, de Luni*, &c. l'on voit le *Marquis Obizzon Malaspina* possesseur du *Quart* de beaucoup de *Châteaux*, de *Courts* & d'autres *Etats* & *Biens*, énoncés dans le *Privilège* de *Frédéric I.* Tels sont le *Quart de Rivalta & de sa*

nal *Pandulf*, qui rassemble à Léricé leurs Députés pour traiter de la Paix : mais, à l'aproche des fêtes de Pâque, on se sépare sans avoir rien conclu. Les *Pisans* font ensuite 2 tentatives inutiles sur *Bonifazio*. Leur Flote & celle des *Génois* se batent avec un désavantage à peu prés égal : mais, avant le combat, les *Génois* avoient été débarquer en Sardaigne, & s'étoient campés dans la Judicature de Cagliari, de laquèle étoit alors Seigneur un Marquis *Guillaume*, dont on ignore la Maison (1). Ce Marquis, avec une Armée de Sardes, de Catalans & de Pisans, avoit entrepris de chasser les Génois : mais son Armée avoit été mise en déroute ; & sa bravoure, mal emploïée, avoit causé l'incendie de son Palais & de plusieurs autres.

Les Génois ont pour *Podestà*, cète année, *Drudo Marcellino*, qui, leur faisant voir qu'il étoit Home de tête & de courage, exerce sa Charge avec beaucoup de vigueur & d'intégrité, n'épargnant aucun Malfaiteur, & châtiant tous les Brouillons. Les Nobles & les Riches avoient, contre les défenses, fortifié leurs Maisons de Tours très élevées, qui leur servoient à faire la guerre à ceux de leurs Voisins, dont ils étoient Ennemis. Il en fait abatre le haut, & les réduit toutes à 80 pieds de hauteur.

1197. L'IMPÉRATRICE *Constance*, Reine propriétaire de Sicile,

(1) *Muratori*, T. VII, p. 92, dit, « Qu'il ne sauroit dire de quèle *Maison* étoit ce *Marquis Guillaume* ». Je le soupçone de la *Maison Malaspina* : mais je ne me rapèle pas ce qui me le fait soupçoner. Peut-être me faisje illusion. Peut-être aussi trouverai-je, en avançant dans ce Volume, de quoi changer mon soupçon en réalité.

à Vérone *dans le* Palais de Saint-Zénon. *Je* Manfredino, Notaire du Sacré Palais & du Seigneur F. Empereur *ai été présent, ai écrit, & ai confirmé* (c'est à dire certifié véritable).

A l'égard des inductions, qui se tirent de ce *Diplôme* en faveur des *Ascendans* du *Marquis Obizzon*, on peut voir ce que j'en ai dit dans la *Digression sur la Noblesse*, en començant, dans la p. 756 à ces mots: *D'ailleurs, quelques Chartes nous aprènent*, &c. jusques & compris la p. 760, avec les *Notes* 129, p. 759, & 131, p. 760-1. J'ajoute ici que tout ce que je dis là se peut apliquer aux *Maisons* des *Marquis Malaspina* & des *Marquis Pelavicino*, depuis *Pallavicino*, que l'on a tout lieu de croire sorties du *Marquis Obert I.*

En 1188, le *Monastère de Saint-Romain de Ferrare*, *Prieuré* dépendant de la célèbre *Abbaïe de Saint-Bénigne de Frutare*, aiant besoin d'un *Avoué*, choisit pour cète place le *Marquis Obizzon*, lequel en fut investi, cète même année, *le douzième jour sortant le mois de Mars* (le 21), avec le *Livre* & l'*Etole*, par le *Prieur Uguzzone*; & l'*Acte*, dont il reste une *Copie autentiquée*, porte que le *Marquis* accepta cète *Avouerie*, pour *le remède de son ame*. Il reçut en même tems l'*Investiture* de quelques Biens, dont *Alhalard*, c'est à-dire *Adélard*, & *Guillaume de la Marchesella*, Citoïens Nobles de *Ferrare* avoient été possesseurs. C'est sur quoi l'on aura des éclaircissemens aux *Savans & Illustres* dans l'*Art.* de *Guillaume degli Adélardi*, ou *della Marchesella*. Mais il faut observer ici que la succession de cète *Maison* illustre de *Ferrare* fut d'une très grande importance pour la *Maison d'Este*, come on le verra dans l'*Art.* du *Marquis Azzon VI*; & qu'*Obizzon* aiant réuni, par la mort de ses Frères & de ses Neveux sans Enfans, presque tous les Biens de ses Ancêtres, remit sa *Maison* dans son anciène splendeur, très obscurcie pendant le XIIe. Siècle, par la multiplicité des parrages.

Je profite de l'ocasion pour relever une erreur dans laquèle je suis tombé. Je dois au Public de corriger mes fautes, quand je les conois.

A la fin de la *Digression sur la Noblesse*, pour rendre raison de la multitude de *Marquis*, que l'on trouve dans l'*Histoire d'Italie*, je propose di-

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

cet Ouvrage des exemples d'*Archevêquet*, qui ne l'ont reçu que de cète manière.

Après la mort de *Célestin IV*, les diffentions des *Cardinaux* laissèrent vaquer la Chaire de S. *Pierre* environ 19 mois.

INNOCENT IV,

précèdemment *Sinibald de Fiesque*, *Cardinal* du Titre de *Saint-Laurent-in-Lucina*, est élu *Pape* à *Anagnie*, en 1243 le 24 de Juin, jour de la Nativité de S. *Jean-Baptiste*, suivant l'opinion comune: mais plustôt le surlendemain 26, come la *Continuation des Annales de Gène* de *Caffaro* & d'autres Ecrivains l'assurent. Il meurt à *Naple*, le 7 de Décembre 1254, come on l'aprend de l'*Auteur de sa Vie*, lequel étoit son *Chapelain* & son *Confesseur*. *Nicolas de Jamsilla*, *Historien* aussi contemporain, suivi par *Bernard de Gui*, le dit mort le 13 de ce mois; & d'autres le 10. Je m'en tiens à la première de ces dates, avec *Muratori*.

Pour ce qui concerne la longue vacance du *Siège Apostolique* après la mort de *Célestin IV*, & l'élection d'*Innocent IV*, voiés l'*Art.* de l'*Empereur Frédéric II*, aux *Rois de Sicile*.

Voici ce que l'*Auteur de la Vie* de ce dernier *Pape* dit de son élection. *Après une longue vacance, qui dura par la malice du tems, 1 an, 10 mois, & 6 jours, les péchés l'exigeant ainsi; les* Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, *qui, par les persécutions & les querèles multipliées de* l'Empereur Frédéric, *avoieac été dispersés en divers lieux, come des Brebis n'aiant point de Pasteur, s'assemblèrent dans la* Grande-Eglise

» *vante, une déclaration,* » *dont l'autre auroit pu a-* » *vec raison se tenir ofensé».*

Je puis, je crois, dire ce que je pense moi-même du motif, que *Sanche* eut d'adopter *Jâque I. Sanche*, n'aiant point d'Enfans, voulut d'une part que *Ferdinand II, Roi de Castille*, avoit réuni le *Roiaume de Léon* à sa *Couronne*, que le *Roi d'Aragon* & le *Roi de Portugal* s'agrandissoient continuèlement, ainsi que *Ferdinand II*, aux dépens des *Maures*; que ses *Etats*, devenus bien moins considérables qu'ils ne l'avoient éte dans les siècles précèdens, tomberoient entre les mains de son Neveu, dans la persone duquel comenceroit une nouvèle Race de *Rois de Navarre*, qui, possesseurs en *France* d'un *Etat* considérable, & par conséquent obligés de se partager entre cet *Etat* & leur *Roïaume*, feroient moins à portée de veiller à la conservation de celui-ci, qui pouroit, en leur absence, devenir la proie de quelqu'un des 3 autres *Rois Chretiens*, ou peut-être de tous les 3, qui l'attaqueroient ensemble, & le partageroient entre eux. Il crut donc qu'il valoit mieux qu'après sa mort, la *Navarre* fut réunie au *Roïaume d'Aragon*, ou plustôt le *Roïaume d'Aragon* à celui de *Navarre*, dont il étoit un démembrement; ce qui lui parut un moien infaillible de rendre à la *Navarre* son anciène puissance, & son ancien éclat. Il s'y résolut d'autant plus aisément, que le *Roi d'Aragon* etoit issu du *Sang Roial de Navarre* par sa Bisaïeule la Reine Doña *Pétronille*.

Aussitôt après la mort de ce *Roi*, les *Etats-Généraux de Navarre*, s'étant

Court (a); le *Quart de Bevelino*, le *Quart du Château & Court de Valerano*, d'*Arcola*, *de Ponzano*, *de Massa*, *de Cervaria*, *d'Erberla*, *de l'Aulia*, *de Val-Piano*, *de Galisa*, *de Filatera*, *de Monte-Lungo*, *de Comano*, *de Vidaliana*, ou *Viadana*, suivant *Léandro Alberti* & d'autres Auteurs, *de Casal Maggiore*, *de Rivaruolo*, *de Nazano*, & d'autres *Jurisdictions* situées dans les *Comtés de Gêne*, *de Luni*, *de Plaisance*, *de Crémone*, *de Tortone*, *de Milan*, *de Come*, *de Brescia*, *de Lodi*, *de Parme*, &c. Remarquons encore que *Frédéric* confirme au *Marquis Obizzon Malaspina*, tout ce que ses *Ancêtres* ont posèdé justement dans la *Marche* & dans l'*Archevêché de Gêne*, *tant dans la Ville, que dehors avec toutes Régales, & avec tout ce que l'on fait apartenir à leur* Marche, *& avec tout Honeur & Distrift.* Le même *Empereur* investit, le 19 d'Octobre, le *Marquis Obizzon d'Este*, de la *Marche de Gêne* & de la *Marche de Milan*, *& de tout ce que le* Marquis Azzon (c'est à dire *Albert-Azzon II*, aieul paternel du *Marquis Obizzon d'Este*) *avoit eu & tenu de l'Empire*; come on le peut voir par la Traduction du *Diplôme d'Investiture*, que je raporte dans ce Volume, *col. des Rois & autres Souverains en Italie*, aux *Marquis d'Este*, &c. Art. *Obizzon I*. Rapellons-nous encore que le *Marquis Albert Azzon II* tenoit, quant au Titre, de son père *Albert-Azzon I* & de son aieul *Otbert II*, les *Marches de Gêne* & *de Milan*; & que ce dernier devoit les avoir eues de

(a) C'est à dire *Jurisdiction*.

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur HENRI V.

n'avoit pas du voir pariemment l'Empereur, son mari, sacrifier la Noblesse de son Roïaume à des soupçons, vraisemblablement malfondés; & transporter en Allemagne les richesses accumulées par ses Pères. Il étoit naturel qu'elle parût atristée, en voïant ses Sujets, ses Parens même devenus les victimes de la cruauté de son Epoux. On en prit occasion de l'acuser d'avoir fomenté les révoltes des Siciliens; & d'avoir même doné les mains à ce qu'ils élûssent un autre Roi. Comment le croire? Elle étoit Mère. Est-il vraisemblable qu'elle ait voulu priver elle-même son Fils de sa Couronne? Ecartons des faits indignes de croïance; & ne disons que ce que la Raison peut admètre. Revenu d'Allemagne, *l'Empereur séjourne dans la Pouille. Il y fait mourir de diférens suplices quelques Seigneurs, que l'on disoit avoir conspiré contre sa vie. Le bruit public sème aussi diverses choses sur son comte, & sur celui de l'Impératrice* Constance, *savoir que, par diférens accidens, il s'étoit trouvé plusieurs fois en danger même de la vie; & l'on publioit que c'étoit toujours par ordre de l'Impératrice, que cela s'étoit fait.* L'Historien, à qui j'emprunte ces paroles (1) ne done, come on le voit, les diférentes Conspirations, dans lesquèles on faisoit tremper *Constance*, que pour des bruits populaires, qui ne font jamais autorité dans l'Histoire. Quoi qu'il en soit, les troubles de Sicile se calment. *Henri* se remet bien avec *Constance*; car on ne sauroit douter qu'il n'y eût eu quelque froid entre eux. Les Croisés, qu'il avoit retenus jusqu'ici, partent; & même il

(1) *Godefroi, Moine de Saint Pantaléon*, dans la *Chronique*.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

versses Conjectures. Je parle dans la première de l'établissement des *Petites Marches*, enclavées dans les *Grandes*; & dans la seconde, p. 769, je dis: *Les* Petites Marches, *une fois établies, multiplièrent les* Marquis, *surtout, quand elles furent possèdées par des* Seigneurs *de la* Nation & Loi Lombarde. *Chès les* Lombards, *les* Grands Fiefs *ne se partageoient pas rèèlement quant à la* Masse: *mais seulement quant aux* Revenus. *Ainsi, les* Fils, *ou les autres* Hèritiers *d'un* Feudataire, *en quelque nombre qu'ils fussent, succèdoient tous par* indivis *à la propriété des* Fiefs, *qu'avoit eus leur* Père, *ou leur* Parent: *mais ils faisoient entre eux autant de* Portions égales des Revenus, *qu'ils étoient de* Têtes. *Si ces* Fiefs *avoient été réunis, pour être érigés en* Fiefs de Dignité, *sous le titre de* Marche, *ils prenoient tous le titre de* Marquis; *ce qui vraisemblablement se fit, d'abord par usurpation, ensuite par la concession, peut-être forcée, des* Rois *& des* Empereurs; *quoique, depuis que l'hérédité des* Fiefs *se fut établie, le titre de* Marquis *ne dût légitimement apartenir qu'à l'Aîné.* Deux passages des *Antiquités d'Este*, auxquels je n'avois pas fait assés d'attention, vont réformer ce qu'il y a là de défectueux. *Il faut savoir*, est-il dit, p. 163, *que, suivant la* Loi des Lombards, *les* Fils *succèdant également au* Père *dans les* Fiefs *& dans les* Allodiaux, *ces* Fils *avoient coûtume, ou de partager entre eux ces* Fiefs *& ces* Allodiaux, *ou, sans faire de partage, de jouir chacun de la* Part, *qui lui revenoit; de sorte que, survenant d'autres* Fils, *& se faisant entre eux pareillement un nouveau partage, il arivoit souvent qu'une même* Terre, Court, *ou autre* Jurisdiction *avoit grand nombre de* Conseigneurs; *l'un en aiant seulement le* Quart, *un autre le* Sixième, *un autre le* Dixième, *& quelquefois plus ou moins. Ainsi, nous avons vu,... Le* Marquis Adalbert, *fils du* Marquis Orbert II; *laisser au* Monastère de Castiglione *la* Dixième Partie de ces Maisons, Chapelles & Châteaux, &c.; *parce-qu'*Orbert II *avoit eu la* Quatrième Partie des Etats (d'*Otbert I*);... *laquèle, aiant ensuite été partagée entre ce* Marquis Adalbert, *les* Marquis Hugue *&* Azzon, Ascendant de la Maison d'Este, *& leurs autres* Frères, *il étoit arivé qu'*Adalbert *n'en avoit eu pour lui que la* Dixième Partie... *On trouve même*

PAPES.

d'Anagnie *pour élire un* Souverain Pontife. *Aiant dirigé leurs esprits vers Dieu, chanté la Messe très dévotement, & invoqué la grace du Saint-Esprit, ils donèrent, en paix & avec beaucoup de tranquilité, unanimement & bien d'acord, leurs sufrages au Seigneur* Sinibald, Prêtre-Cardinal *du Titre de* Saint-Laurent-in-Lucina, *qui, par le haut conseil de Dieu, fut élevé au plus sublime rang du* Sacerdoce, *l'an du Seigneur MCCXLII, le VI*[e]. *jour sortant le mois de* Juin (le 25); *& suivant la coûtume, quitant son nom propre, il fut apellé* Innocent, *puis heureusement consacré, le IV des Calendes de Juillet* 128 de Juin.

Cet Ecrivain n'est pas heureux en dates, ou ses Copistes les ont altérées. *Innocent* devint *Pape* en 1143, & non en 1142; & ce ne fut pas le 25: mais le 24, ou le 26 de Juin. L'Auteur condamne ces diférentes dates par la durée, qu'à la fin de son Ouvrage, il done au *Pontificat d'Innocent*. Il la dit d'onze ans, 5 mois, & 10 jours. Il avoit dit auparavant qu'*Innocent* mourut le 7 de Décembre 1254; ce qui done 1243 pour l'année de son élection. Ainsi, les 11 ans, & 5 mois, sont justes: mais les 10 jours excédens ne le sont pas, à moins que l'Auteur n'ait comté du jour du Sacre; ce qui n'étoit plus en usage depuis 2 siècles. Aiant dit qu'*Innocent* fut élu le 25 de Juin, il devoit dire 12 jours: mais il faut 13, ou 11, suivant que l'on date l'election du 24 ou du 26 de Juin. D'ailleurs la vacance, après *Célestin IV*, mort en Novembre 1241: mais on ne sait pas quel jour, fut d'environ 19 mois; & non

PRINCES contemporains.

assemblés, & faisant atention que les droits de Doña *Sanche*, représentée par le *Comte de Champagne*, son fils, étoient incontestables, & qu'ils n'avoient fait homage au *Roi d'Aragon* que par complaisance pour le *Roi Sanche*, furent d'avis de mètre le *Comte Thibaut* sur le Trône: mais ils crurent devoir envoïer des Députés au *Roi Jâque I*, le suplier de les délier de leur serment & de leur homage. Ce Prince y consentit volontiers, quoique *Mariana* & le P. *d'Orléans* avancent le contraire. *Le premier*, dit le *Traducteur de Ferreras* dans une *Note*, p. 132, *prétend que D*, Jayme *usa alors de dissimulation; & cite pour autorité un Auteur de ce tems-là sans le nomer. Il ajoute que les Guerres, qu'il entreprit dans la suite pour faire revivre ses droits, sont une preuve évidente que, s'il dissimula, ce ne fut que pour* peu de tems, *& pour se mètre en état de faire valoir son droit d'adoption, qu'il tenoit pour légitime & très bien fondé. Cependant on ne voit point dans* Mariana *quèles furent ces guerres, qui durent être faites, selon lui*, peu de tems *après le* Couronement de D. Thibaut. *Il paroît au contraire, dans cet* Historien *& dans* Ferreras, *que D.* Thibaut *n'eut rien à démêler, de son vivant, avec le* Roi d'Aragon; *& qu'après sa mort, D.* Jayme, *loin de se doner le moindre mouvement pour que D.* Thibaut, *son fils, lui succèdât, prit lui-même ce Prince & son Etat sous sa protection. Le P.* d'Orléans *veut que D.* Jayme *ait d'abord fait quelques démarches, pour montrer qu'il ne renonçoit point à la* Navarre. *Mais il ne produit aucune Autorité; &*

SAVANS & ILLUSTRES.

son père *Otbert I, Comte du Sacré Palais*, come on l'a pu voir au II Volume dans la *Digression sur la Noblesse*.

De toutes ces choses comparées ensemble, il résulte que le *Marquis Otbert* avoit été véritablement *Marquis de Gène*, & que les diferens *Droits* confirmés dans cète *Marche* au *Marquis Obizzon Malaspina* sont une des preuves qui fondent la conjecture, par laquèle *Muratori* fait sortir la *Maison* de ce *Marquis* de la même souche que cel'e des *Marquis d'Este*, c'est-à-dire d'*Otbert I*.

On a vu dans les Vol. precédens que ce *Marquis*, & les *Marquis Otbert II*, & *Albert-Azzon I*, avoient posséde de très grands *Biens* dans la *Lunigiane*. Dans la suite tous ces *Biens* se trouvent apartenir à la *Maison Malaspina*. C'est de quoi *Muratori* parle dans le Ch. 19 du même Ouvrage. *Mais que devinrent*, dit-il, p. 175, *les Etats, que la* Maison d'Este *avoit possédés autrefois dans la* Lunigiane. *Ces Princes fixèrent leur résidence ordinaire dans de beaux* Etats, *apartenans à leur Ligne seule dans la* Lombardie, *come* Este, Rovigo, *& d'autres trop éloignés de la* Lunigiane. *Les révolutions causées par les Guerres, la puissance des Seigneurs voisins, & celle des* Conseigneurs, *outre le besoin, ou l'utilité d'aliéner à quoi les Princes sont quelquefois exposés, durent faire petit à petit passer ces* Etats *en d'autres mains, & spécialement en celles des* Marquis Malaspina. *Véritablement, on les voit, dans les tems subséquens* Seigneurs *en total de* Pontrémoli, *de* Filatera *& de tant d'autres* Terres *soûmises autrefois, en tout,*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. FREDERIC II, Roi des Romains.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

leur joint quelques Troupes sous la conduite de l'Évêque de Wuirtzbourg. Ensuite, pendant qu'il séjournoit au Palais de Palerme avec l'Impératrice, *Guillaume*, Châtelain de Castro-Giovanni, se révolte. Il va lui-même l'assiéger; &, pendant qu'il le presse vivement, il tombe malade. On le transporte à Messine; &, sa maladie l'aiant mis au tombeau dans les derniers jours de Septembre, ou dans les premiers d'Octobre, on transporte son Corps à Palerme, pour être inhumé dans la Cathédrale. Sa mort cause autant de satisfaction aux Siciliens, qu'elle cause de douleur aux Allemans. *Frédéric-Roger*, son Fils, qu'il avoit fait, l'année précédente, élire Roi de Germanie & des Romains, étoit élevé, par la Duchesse de Spolète à Jési, sous la garde des Comtes de Celano, & de Copersano. L'Impératrice le fait venir en Sicile; & l'en fait couroner Roi, peut-être avant la fin de cète année. *Philippe*, Duc de Toscane & de Souabe, que l'Empereur, son frère, avoit fait venir en Italie, pour emmenet cet Enfant en Allemagne, y retourne promtement pour en faire confirmer l'élection.

Les Padouans, secourus d'ECCELIN *de Romano*, mètent en déroute les Vicentins; & leur font 2 mille Prisoniers. Les Vaincus ont recours aux Véronois, qui batent les Padouans, malgré les secours du même *Eccelin* & d'*Azzon VI*, Marquis d'Este; ravagent tout leur Territoire & les forcent à rendre les Prisoniers Vicentins.

1198. CÉLESTIN III meurt le 8 de Janvier. *Lothaire*, Cardinal des Saints-Sergius-&-Bacchus, & fils

qu'il est arivé quelquefois qu'on n'avoit que le Quart *du* Seizième *d'un seul* Château, *come on le voit par le* Mémorial *suivant*, tiré des *Archives de la Cathédrale d'Arezzo*. L'An de l'Incarnat. du Seig. MLXXVII. Je *Hermengarde*, fille de feu *Raginère*, & présentement feme de *Berard*, fils de feu *Ubald*, &c., accorde à l'*Eglise de Saint-Donat* toute ma Part, laquèle est la *Quatrième Partie de la Seizième Partie* du *Château de Pulelano*, &c. *Dans le XIII*e. *Siècle les* Princes d'Este *achetèrent petit à petit la grande & noble* Terre de Lendenara *de plus de 20* Catanées, *c'est à dire* Capitaines (a), *chacun desquels en possédoit une partie. On trouvera d'autres exemples pareils dans cet Ouvrage.; ce qu'il faut exactement observer, pour comprendre ensuite par quèle raison, en lisant les anciènes* Chartres, *on trouva quelquefois une même chose au pouvoir de diférentes Persones. Ce ne devoit pas être certainement un médiocre embaras, lorsque, par la distraction de ces* Portions, *c'est à dire par la vente qu'on en faisoit à d'autres, ou par la Donation, qu'on en faisoit aux* Eglises, *il se trouvoit qu'un même* Château *avoit diférens* Seigneurs, *dont les* Parts *étoient inégales, & qui ne s'apartenoient en rien les uns & les autres; come des* Evêques, *des* Chapitres, *des* Abbés, *des* Marquis, *des* Comtes, *& d'autres* Séculiers. *Mais, avec le tems, les* Eglises *avoient coûtume d'aquérir le reste par Donation pieuse, ou par quelque autre Titre. C'est aussi ce que les autres* Conseigneurs *avoient soin de faire en d'autres manières.* Après avoir dit coment notre *Marquis Obizzon* rendit à sa *Maison* son ancien éclat, *Muratori* ajoute p. 355: *Il est à propos de rapeller ici que c'étoit un* Usage, *& même une* Loi *de la* Nation Lombarde, *que tous les* Fils *succédâssent ensemble, par égales* Parts *dans la* Seigneurie des Biens Allodiaux *&* des Fiefs *de leur* Père; *lesquels* Fiefs, *pour cète raison, sont apellés* Fiefs Lombards, *par les* Jurisconsultes, *à la diférence des autres* Fiefs, *auxquels l'Aîné seul succède, parcequ'ils sont réglés par la* Loi des Francs. *Les* Princes d'Este *suivoient les* Loix Lombardes; *& par conséquent, autant de* Fils, *autant de* Familles *& de* Branches, *qui se formoient très souvent. Cha-*

(a) *Grands Walvasseurs*, ou Gentils homes de *Maisons* de Haute-Noblesse.

PAPES.

d'un an, 10 mois, & 6 jours.

Cet Auteur continue. *Ce fut* Innocent IV, Genois *de Nation, Noble d'origine: mais plus noble par sa vie; illustre par sa science, & doué de l'honêteté des mœurs.* Pour achever de caractériser, en passant, ce *Pontife*, que ses actions feront assés conoitre, il sufira d'ajouter ici, que le *Cardinal Sinibald de Fiesque* fut des Amis de *Frédéric II*, & que le *Pape Innocent IV* en fut le plus cruel Ennemi.

L'Auteur en raconte ainsi la mort. *Après avoir langui quelques jours, le* Souverain Pontife, *prémuni des* Sacremens Ecclésiastiques, *reçut avec dévotion & effusion de larmes*, la Pénitence, l'Eucharistie, *& la* Sainte-Onction *des mains du Seigneur* Renaud, Evêque d'Ostie, *qui, par l'ordre de Dieu, fut son successeur au* Pontificat; *&, le jour de la fête de S.* Ambroise *vers le soir, sortant de la prison de la chair, il partit pour la Céleste Patrie. Les* Frères Mineurs, *les* Frères Prêcheurs, *d'autres* Religieux *en très grand nombre, & les* Clercs Séculiers *passèrent la nuit autour de son Corps à prier & à chanter les louanges de Dieu; &, le lendemain matin, les Seigneurs* Cardinaux, *& pareillement tous les* Prélats, *acompagnés d'un grand cortége de* Clergé *& de* Peuple, *le portèrent, avec révérence & honeur, pénètrés de tristesse & répandant beaucoup de larmes, à la* grande Eglise *où lui-même avoit choisi sa sépulture. Il y repose dans un magnifique & célèbre Tombeau, où ceux qui sont ataqués de grandes maladies & de diférentes infirmités, en sont délivrés, par l'opéra-*

PRINCES contemporains.

puisque Ferreras, *qui nous indique toujours ses Guides, assure le contraire, je ne doute point que les Critiques, & les Persones sensées ne donent la préférence à celui-ci, dont le sentiment d'ailleurs se trouve conforme avec la conduite, que le* Roi D. Jayme *tint par la suite à l'égard de D.* Thibaut I, *& de D.* Thibaut II, Rois de Navarre. *Ces observations m'ont paru nécessaires pour l'exactitude de l'Histoire, & pour rendre à la memoire de D. Jayme la justice, qui lui est due & que d'autres lui refusent avec si peu de raison.* J'ajouté que je les crois très necessaires, pour faire voir, ainsi que d'autres traits épars dans cet Ouvrage, le peu de fond, que l'on doit faire sur les *Histoires* écrites par des *Jésuites*.

Les *Etats de Navarre*, libres à l'égard du *Roi d'Aragon*, envoyèrent *Pèdre-Ramirez de Pèdrola, Evêque de Pampelune*, & d'autres *Seigneurs* au *Comte Thibaut*, qui se rendit promtement en *Navarre*, & fut couroné dans la *Cathédrale de Pampelune* le 8 de Mai, c'est-à-dire le 32[e]. jour après la mort du *Roi*, son oncle. Le *Pape Gregoire IX*, qui craignoit que le nouveau *Roi de Navarre* n'eût des démêlés avec le *Roi d'Aragon*, écrivit à l'*Evêque de Calahorra* d'exhorter ces 2 Princes, en cas de contestation, de recourir plustôt à la voie de la Justice, qu'à celle des Armes.

Ce même *Pape* prèssant, en 1235, les *Princes Chretiens* de doner du secours à la *Terre-Sainte*, *Thibaut I* prit la Croix; & *Gregoire*, qu'il instruisit de son dessein, écrivit, l'année suivante, à notre *Roi S. Louis*, pour le dé-

SAVANS & ILLUSTRES.

ou en partie à la Ligne des Marquis d'Este. *Je dois néanmoins ajouter que j'ai trouvé, dans les* Archives *de la* Cathédrale de Sarzane, *coment quelques-uns de ces* Châteaux *sont sortis de la* Maison d'Este. *On y lit qu'en 1202, les* Marquis Albert, Guillaume, *&* Conrad Malaspina, *se trouvant au* Monastère de Saint-Caprais-de-l'Aulla, *promètent de vendre, ou de louer, suivant le* Laude *de* Trussa *&* d'Ubald, *à* Guillaume, Evêque de Luni, *la moitié des Terres, qu'ils avoient aquises des* Marquis d'Este, *c'est-à-dire des* Chateaux de Vezzano, Carpena, Vesigna, Folo, Valerano, Bevelino, Polverara, Rivalta, Mandrognano, *&* Ponzano. *Depuis, les* Marquis *donèrent effectivement à* Bail Féodal *à* l'Evêque de Luni, *quelques-unes de ces Terres. En voici le* Contrat *tout entier, tel qu'il se lit dans le* Mst. Pallavicino *des* Archives de la Cathédrale de Sarzane.

Muratori raporte ensuite ce *Contrat* composé de 2 *Actes* de l'an 1202. L'un est *du jour de Vendredi veille des Calendes de Juin*, c'est-à-dire du 31 de Mai. C'est une nouvèle promesse faire par les 3 *Marquis* à *Waultler, Evêque de Luni*, de lui vendre, ou doner à Bail les *Biens* ci-dessus, lesquels y sont énoncés, sous peine de 100 Marcs d'argent. L'autre *Acte* est le *Contrat* même, lequel est du Mardi 4 de Juin. Le *Marquis Albert* y dit: *A vous Seigneur* Waultier, *vénérable* Evêque de Luni, *acceptant au nom de votre* Evêché, *Je* Albert, Marquis Malaspina, *pour moi & pour mes neveux* Guillaume *&* Conrad *& en leur nom, done, loue, cède & livre en Emphithéose perpétuèle*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *FREDERIC II, Roi des Romains.*

de *Transmond*, ou *Thrasimond*, Comte de Ségni, lui succède, sous le nom d'*Innocent III.* Ses actions le caractériseront si bien, qu'il est inutile de comencer ici par le faire conoître. Habile à profiter des circonstances, il saisit celle de la Vacance de l'Empire, pour doner lui seul au Préfet de Rome l'Investiture de sa Charge. Nous avons vu que, depuis plus d'un siècle, ce premier Oficier du Gouvernement autonomique de Rome dépendoit en même tems de l'Empereur & du Pape; qu'il recevoit l'Investiture du premier; & qu'il prêtoit serment à tous les deux. Les armes & les intrigues d'*Innocent* dépouillent *Marquard* de la Marche d'Ancone, & CONRAD *Mouche-en-cervelle*, du Duché de Spolète. Il fait une Ligue contre l'Empire avec les principales Villes de Toscane, qui toutes aspiroient à jouïr de la même liberté, que les Villes de Lombardie. Il essaie de faire rentrer le Comté de Bertinoro, l'Exarchat de Ravenne, & les Terres du Comte *Cavalcaconté* sous sa puissance: mais l'Archevêque de Ravenne l'en empêche, en oposant à ses prétentions les Investitures, que ses prédécesseurs, ou son Eglise en avoient eues des Empereurs. Il tente aussi de s'emparer de toute la succession de la *Comtesse* MATHILDE: mais la chose n'étoit pas aisée. Il en recouvre seulement quelques petites portions. Ce qu'il fait de mieux, c'est de se remètre en possession de la plus grande partie des Etats de l'Eglise, envahie par le dernier Empereur, & par quelques Nobles; de prendre une exacte conoissance de l'état de ses revenus; & de mètre, dans l'Administration des Finances, un

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

cun d'eux avoit sa Part dans le Domaine du même Alloeud, *ou* Fief; *ou bien ils faisoient diverses* Parties *de toute la* Masse des Fiefs; *& presque tous ces mêmes* Fils *se marioient. Cète coûtume étoit utile à maintenir & perpétuer les* Maisons: *mais elle étoit un obstacle à ce que les* Dêcendans *conservâssent la splendeur & la puissance des* Ascendans. *C'est en effet pourquoi, dans le XII*[e]. *Siècle, la* Maison d'Este *ne paroît pas, dans l'*Histoire *& dans les* Chartes, *avec tout l'éclat, dont elle avoit joui dans le Siècle précèdent. Pour la même raison, c'est à dire par la multiplicité des* Branches *& des* Rameaux, *la gloire & la puissance des* Malaspina *& des* Pallavicino *se sont afoiblies avec le tems.*

En 1189, *le Lundi, qui fut le V sortant le mois de Mars*, c'est-à-dire le 27, *Godefroi, Patriarche d'Aquilée* assisté des *Evêques, Gérard de Padoue, Pistor de Vicenze*, & *Gérard de Belluno*; de *Vitalien, Archidiacre de Padoue*; des *Prêtres, Inrigazio, Ubertin de Marostica*, & *Zanbono, Chanoines de Padoue*; des *Archiprêtres, Henri d'Este* & *Baudouin de San-Fidenzio*; des *Prêtres*, c'est à dire *Curés, Jean de Barbarano*, & *Gandulf de Montagnana*, & de beaucoup d'autres *Prêtres & Clercs*, fit, en présence du *Marquis Obizzon*, la dédicace de l'*Eglise de Sainte-Marie-des-Prisons.* Il prêcha le Peuple en *Latin*, & son *Sermon* fut répèté, par l'*Evêque de Padoue*, en *Langage vulgaire.* Après la Cérémonie, le *Patriarche* fit présent à cète Eglise de 10 Livres Monoie de *Venise*, sa vie durant. *L'Evêque de Padoue* lui fit une Donation irrévocable & perpétuèle de toute la Dime des Novales de *Baone*, tant présentes, qu'à venir, obligeant pour toujours les *Ministériaux* de ce lieu, c'est-à-dire les *Serfs de la Glèbe*, d'obéir à cète *Eglise. L'Evêque de Vicenze* lui fit une pareille donation de 50 livres d'Huile, ou d'autant d'Olives qu'il faudroit pour en tirer cète quantité. *L'Evêque de Belluno* dona, sa vie durant, 2 Fromages, tels qu'ils fissent la charge d'une Bête de somme. Le *Marquis Obizzon* lui fit présent, *pour son ame*, d'un *Manse*, lui laissant la liberté de le choisir dans l'endroit qu'elle croiroit le plus convenable & le plus utile; & de plus, il lui dona pour toujours, conjointement avec la *Comune d'Este*, un droit de pacage & quelque autre droit dans la dépendance d'*Este*, de

PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

tion de la Divine Clémence; & , tous ceux qui vont, avec un cœur pur, implorer là son secours, obtiènent l'effet salutaire de leur demande.

Je pense qu'après avoir lu, dans le IIIe. Vol. de magnifiques Miracles de *Gregoire VII*, on s'atendoit que celui qui mit la dernière main à l'œuvre d'iniquité, poussée si loin par ce *Pape*, & porta le dernier coup à la puissance des *Empereurs*, ne manqueroit pas d'être aussi préconisé come un Saint à Miracles.

L'Historien ajoute ensuite: *Le Seigneur* Pape Innocent IV *mourut à* Naple *dans le Palais, que le Seigneur* Pierre des Vignes, *avoit précèdemment possédé, ... Ecrit par celui qui fut non seulement depuis le comencement de* l'Apostolat *de ce* Pontife: *mais aussi dès le tems de son* Cardinalat, *continuèlement auprès de lui come son* Chapelain & *son* Confesseur, *& demeura familièrement avec lui jusqu'à son décès; lequel, pour ne pas ennuïer les Lecteurs, a, d'un stile simple, écrit ce peu de choses de beaucoup qu'il a vues.*

Il n'en a que trop écrit pour nous aprendre, que la partialité la plus outrée a conduit sa plume. On verra dans plusieurs endroits de ce Volume des preuves de sa mauvaise foi. Cet Auteur, qu'avec *Muratori* je nome presque partout *Pierre de Curbio*, est à la tête de son Ouvrage, dans le T. III, Part. I des *Histor. d'Ital.*, nomé *Frère Nicolas de Curbio de l'Ordre des Mineurs*, depuis *Evêque d'Assise*. Rien ne m'aprenant pourquoi *Muratori* lui done le nom de *Pierre*; j'avertis ici que par tout, où je dis *Pierre de Curbio*, l'on doit lire *Nico-*

tourner de faire la guerre à *Thibaut*, dans ses *Etats de France*; ce que ce Prince craignoit, parcequ'il avoit doné des sujets de mécontement à ce *Roi*, son Souverain. *S. Louis* s'abstint de la guerre projetée, en considération de ce que *Thibaut* se préparoit à partir avec les autres *Croisés*. Ce Prince, craignant qu'en son absence le *Roi de Castille* & le *Roi d'Aragon* n'envahissent son *Roïaume*, n'osoit s'en éloigner pour aler en *France* achever de se mètre en état de passer dans le *Levant*. En 1238, *S. Ferdinand, Roi de Castille*, envoïa l'*Archevêque de Tolède* l'assurer qu'il n'avoit rien à craindre de sa part. Aiant reçu sans doute de semblables assurances de *Jaque I, Roi d'Aragon*, il se hâta de se rendre en *France*, où les *Princes & Seigneurs Croisés* lui déférèrent l'honeur du Comandement général.

Baudouin II, Empereur Latin de Constantinople, aiant peine à se maintenir sur son Trone, sollicita le *Pape* & les *Princes Chretiens d'Occident* de lui doner du secours. *Honorius III* écrivit à tous les *Croisés* pour les engager à passer à *Constantinople*: mais les *Seigneurs François*, retenus par leur vœu d'aler au secours du *Roïaume de Jérusalem*, refusèrent de se prêter aux nouvèles vues du *Pape*. Ils s'embarquèrent, en 1239, aiant le *Roi de Navarre* à leur tête, les uns à *Aiguesmortes*, les autres à *Marseille*. Arivés heureusement à *Ptolémaïde*, ils y atendirent le reste des Troupes, qui venoient par terre, & dont il périt les 2 tiers dans la route, come il avoit coûtume d'ariver. Cète *Croisade*, par la désunion des Chefs, fut

la moitié par indivis (pro indiviso) *de tout ce que, de quelque manière que ce soit, nous avons aquis, où l'on dit que nous avons aquis des* Marquis d'Este *dans tout le fond* (Podere), *que tiènent les* Seigneurs de Vezzano, *ou autre persone pour eux, ou à l'ocasion d'eux, & de tout ce que lesdits* Marquis d'Este, *ou d'autres persones pour eux, avoient autrefois, ou devoient avoir dans ces* Terres, *qui sont nomées ci-dessous, & dans toutes leurs* Courts & Districts. *Car ce que je vous loue, livre, & cède, est la moitié par indivis du* Chateau de Carpena, *& de sa* Court *&* District, *& la moitié par indivis d'un* Quart (unius *Quarterii*) *du* Chateau de Vesigna, de Follo, de Valerano, de Bevelino, de Polverara, de Rivalra, de Mendrognano, *& de* Ponzano, *& de toutes les* Courts *&* Districts *desdits* Châteaux..- .... *En outre, je vous assigne & livre la moitié par indivis de ce* Quart (illius *Quarterii*), *que nous avons pour notre* Patrimoine *dans tous lesdits* (Lieux), *à* Vesigna, *à* Ponzano, *& dans leurs* Courts *&* Districts, *sous cète condition* (tali pacto) *que, si nous ne pouvions pas, ou nous, ou nos* Hèritiers *raisonablement défendre tout ce que je vous loue, ou livre, ensorte que vous, ou vos Successeurs, ou la Persone à qui vous donerés là quelque chose, vous ne pouviés pas avoir, tenir, & jouir tout ce que je vous done & loue pour le susdit* Evêché; *&, si quelque jour, vous, ou vos* Successeurs, *aviés quelque procès, chagrin ou querèle, de la part des* Marquis d'Este, *au sujet des choses que je vous loue, & pour lesquèles je vous fais faire cet Acte, &*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *FREDERIC II, Roi des Romains.*

ordre qui lui manquoit.

Les Siciliens, délivrés par une mort imprévue d'un Roi, qui leur étoit odieux, déchargent toute leur fureur sur les Allemans restés dans l'Ile; & l'Impérarrice-Reine *Constance*, se prêtant au juste ressentiment de ses Sujets, ordone à toutes les Troupes étrangères de sortir du Roïaume. Aiant ensuite découvert que *Marquard* nouoit de sourdes intrigues, elle le déclare Ennemi de l'Etat, en enjoignant à ses Sujets de lui courir sus. Elle envoie ensuite des Ambassadeurs demander au Pape l'Investiture des Etats en deça du Phare. *Innocent* ne l'a veut accorder qu'en restraignant la Légation perpétuèle acordée par *Urbain II* au Grand-Comte *Roger* & à ses Successeurs, & confirmée par trois autres Papes, & qu'en forçant la Reine à recevoir un Légat en Sicile. Mais *Octavien*, Evêque-Cardinal d'Ostie, Légat chargé d'investir le jeune Roi, n'arive en Sicile qu'après la mort de *Constance*, décédée le 27 de Novembre, aiant chargé par son testament les Archevêques de Palerme, de Montréal, & de Capoue de l'éducation de son Fils, dont, en Princesse très habile, elle laissoit la tutèle au Pape, auquel elle assignoit tous les ans 30 mille Tarins d'or, en ordonant de plus qu'on le remboursât de tout ce qu'il dépenseroit pour la défense du Roïaume de Sicile. Avant la mort de cète Princesse, le Pape l'avoit engagée à s'emploïer pour faire remètre en liberté la Reine *Sibille* & ses trois Filles, détenues prisonières en Allemagne. Cète Reine, par l'ordre, ou par la connivence du Duc *Philippe*, Régent du Roïaume de Germanie, sort de pri-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Gazzolo, & de *Vighizzolo*. Enfin *Odon* & *Lambert de Ménégelve*, par donation irrévocable, donèrent en Propre perpétuel, à cète même *Eglise*, une Pièce de terre labourable près de *Gazzolo*. C'est ce qu'on aprend d'un *Acte*, tiré d'un ancien Registre Mst. de ce *Monastère*, lequel étoit, en 1717, à *Venise* entre les mains des *Nobles Vénitiens* du nom de *Carminati*.

Après cète année, il ariva quelque disgrace au *Marquis Obizzon*, puisqu'en 1191, il recourut au Tribunal de l'*Empereur Henri V*, duquel il obtint, le 13 de Février, un *Diplôme*, qui le remètoit *en possession de* Rovigo *& de son* Comté, *& de tous les* Honeurs *&* Jurisdictions *apartenantes à* Rovigo *& à son* Comté, *de la* Douane *de l'*Eau de l'Adige *& de la* Terre (aparemment des *Rivages*); *voulant*, dit l'Empereur, *qu'il ait désormais & posséde sans trouble, tout ce que le* Marquis & toute sa Maison *avoient & tenoient pour l'*Empire, *avant qu'*Azzolin *eût été pris par les* Véronois. *Muratori* fait observer qu'il paroît par ce *Diplôme* que les *Véronois*, vers ce tems-là, durent enlever à la *Maison d'Este* le *Polésin de Rovigo*. C'est ce dont on ne trouve aucune trace dans les *Historéens* du tems. Mais *Rolandino* & d'autres parlent d'une guerre, que les *Véronois*, unis aux *Vicentins*, firent aux *Padouans* un peu plus tard; & j'en parle dans mon Texte aux années 1197 & 1198; & dans cète guerre le *Marquis d'Este* secourut les *Padouans* ses Aliés. Il se peut qu'elle eût comencé plustôt que ces *Historiens* ne disent; &, come les *Etats* des *Marquis d'Este* étoient placés entre ces 3 Villes, & qu'*Obizzon* étoit Alié des *Padouans*, il est probable qu'au comencement de la querèle des *Padouans* & des *Vicentins*, les *Véronois*, Aliés de ces derniers, s'emparèrent du *Polésin de Rovigo*, qui se trouvoit à leur bienséance, & les mètoit sans doute plus à portée de secourir les *Vicentins*. On aprend de l'*Histoire de Vérone*, par *Torello Saraina*, qu'en 1188 le Domaine de la *République de Vérone* confinoit avec le *Polésin de Rovigo*; & qu'elle possédoit dans ces cantons plusieurs Chateaux, entre autres celui de *Frotta*, qui lui fut enlevé par *Salinguerra* de *Ferrare*, & qu'elle recouvra dans cète même année, ou plustôt en 1191. Au reste *Azzolin*, nomé dans le *Diplôme* d'*Hen-*

PAPES.	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

les de Curbio.

Pour achever de mètre les Lecteurs en état de juger du merite & du caractère de cet *Historien*, je terminerai cet Article par traduire, aussi littéralement qu'il sera possible, ce qu'il dit de l'*Empereur Frédéric II*, en raportant sa mort, au N. XIX. *Il* met en titre: *De la très méchante mort de Frédéric*, & continue: *A la fin Dieu, regardant du haut de son saint Trône, & voïant la* Barque de S. Pierre, *presque brisée par les écueils semés dans les flots, & par diverses persécutions & adversités, retira du monde, le jour de Ste.* Luce (13 de Décembre) *l'an du* Seigneur MCCL, *l'an* VIII du Pontificat *du* Pape Innocent IV, *le* Tiran Frédéric, *ce fils de perdition & de mort, de qui j'ai tant parlé, lequel, dans la* Pouille *au Château de* Fiorentino, *malade d'une afreuse dissenterie, grinçant les dents, écumant, se déchirant lui-même, rugissant, jetant des cris immenses, expira misérablement, excomunié & déposé. Il finit par cète mort si dure, par cète cruèle mort, pour qu'elle déposât contre sa très méchante vie. Car la mort des Pécheurs est très méchante, & leur fin est leur ruine. Il vécut dans l'*Empire *XXXVIII ans; il en demeura XII dans l'*Excomunication; *& survécut IV à la* Déposition. *Ce Tiran afligea de bien des manières les* Monastères *des Moines, & les* Maisons *des Hospitaliers, des Templiers, & des autres* Religieux. *Il ne tenoit point la* Foi Catholique. *Il favorisoit les* Hérétiques *publiquemens. Il fit mourir, par une extrême impiété, pour outrager* Jésus-Christ, *des* Évêques, *des* Frères Mineurs, *& des* Clercs Sé-

aussi malheureuse, que beaucoup d'autres. Le *Roi de Navarre* & ceux des *Seigneurs François* qui n'y périrent pas, ou qui n'y furent pas faits prisoniers par les *Sarasins*, s'embarquèrent, le 28 de Septembre 1240, au Port d'*Acre*, ou *Ptolémaïde*, pour revenir en *France*.

Le *Roi Thibaut I*, étant dans son *Roïaume*, en 1243, maria sa fille *Agnès* avec *Alvar Perez d'Azagra*, fils de *Pèdre-Fernandez d'Azagra*, *Seigneur d'Albaracin*.

En 1247, *Thibaut* s'empara du *Château de Saint-Etiène*, & le fit fortifier pour la sureté de la frontière du *Roïaume* de ce coté-là. *Pèdre, Evêque de Pampelune*, le réclama come apartenant à son *Eglise*; &, le *Roi* ne se pressant pas de faire droit sur sa réclamation, il l'excomunia pour avoir violé, disoit-il, les *Immunités Ecclésiastiques*. *Thibaut* apela de la Procédure précipitée de l'*Evêque* au *Pape*. L'Afaire s'acomoda, l'année suivante; & l'*Evêque* leva l'excomunication: mais bientôt après, *Thibaut*, par je ne sais quel caprice, ne se croïant pas bien absous par l'*Evêque de Pampelune*, fit le voïage, non de *Rome*, come dit *Ferreras* d'après le P. *Mores*: mais de *Lion*, où le *Pape Innocent IV* résidoit alors, pour lui demander une absolution générale. Il se peut qu'ensuite il ait été visiter les *Tombeaux des Apôtres* à *Rome*.

Il mourut le 8 de Juillet 1253, après avoir mis la *Reine Marguerite de Bourbon*, sa Femme, & *Thibaut*, son fils, qui devoit lui succèder, sous la protection de *Jaque I, Roi d'Aragon*.

THIBAUT II, come *Roi de Navarre*, &

que vous voulussiés les remètre & relâcher, à nous, ou à nos Héritiers, nous soïons tenus alors de vous doner & louer tout autant de notre Patrimoine *dans chacun desdits* Châteaux, *& dans toutes leurs* Courts, *& nomément à* Vesigna *& à* Ponzano, *& dans leurs* Courts *&* Districts (c'est à dire) *ces* Quarts (illa *Quarteria*), *que nous y avons pour notre* Patrimoine, *& de vous y faire faire un Acte avec toutes les conditions, avec lesquèles je vous fais en personne* (præsentialiter) *faire celui-ci, au sujet de tout ce que je vous livre & loue. De plus, je promets pour moi, & pour mesdits* Neveux, *& pour nos* Héritiers *de tenir* (attendere), *& d'observer toujours tout ce que* Truffa *&* Hubald, *nous ont prescrit, & ont jugé à propos, ou ce qu'ils nous prescriront & jugeront à propos, suivant le contenu de leur* Laude *écrit de la main du* Notaire Conforti, *& de ne revenir contre en rien*, renonçant spécialement à cète coutume, par laquèle peut-être nous pourions revenir contre, en disant que les *Comtes*, ou *Marquis* ne doivent pas ainsi morceler (*distrahere*) leurs Biens en les aliénant. *Item, en confessant que, tant moi, que mesdits Neveux, somes* Majeurs d'âge, *je confesse avoir, semblablement avec eux, reçu de vous pour cète location, CLV livres de bons* Impériaux. *Renonçant à l'exception d'argent non compté, ou non païé, ensorte que nous ne puissions pas quelque jour dire que nous avons été trompés au delà de la moitié du juste prix de la location* (Pensionis), *puisque, pour moi & mesdits* Héritiers, *& pour le remède de nos âmes & de celles de nos Pa-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *FREDERIC II, Roi des Romains.*

ſon, & ſe retire en France avec ſes Filles. Le jeune Roi *Guillaume III* reſte dans la Forretreſſe, où l'Empereur *Henri V* l'avoit fait enfermer; &, dans la ſuite, il ſe fit Moine.

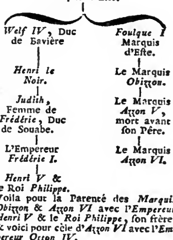
Les Milanois font la paix avec les Lodigians (1).

1199. INNOCENT III voïoit de mauvais œil le jeune *Frédéric*, Roi de Sicile, reconu Roi de Germanie & des Romains, & deſtiné par conſéquent à devenir un Empereur trop puiſſant, pour ne pas faire trembler Rome. Il redoutoit d'ailleurs le Duc *Philippe*, qui, lorſqu'il étoit en *Toſcane*, avoit fait voir qu'il étoit mal intentioné pour l'Egliſe Romaine, & qui n'avoit montré que du mépris pour l'excomunication lancée contre lui par *Céleſtin III.* Il étoit donc réſolu d'exclure entièrement la *Maiſon de*

(1) *Le* Traité de Paix, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiq. d'Ital. *Diſſert.* 49, dit *Muratori*, T. VII, p. 103, *fut écrit* dans la Ville de *Lodi*, l'An de l'Incarnation du Seigneur mille cent quatre-vingts-dix-neuf, le Lundi V des Calendes de Janvier, Indiction ſeconde. *Le 28 de Décembre de la préſente année* (1198) *étoit un Lundi; ce qui fait voir qu'à* Lodi *la nouvèle année començoit, ou le jour de Noël, ou le 25 du mois de Mars précèdent, à la manière de* Piſe, *& que l'Indiction y changeoit au mois de Septembre. Nous aprenons de* Rolandino, *Liv. I, Chap.* 8, *qu'aidés d'*Azzon VI, Marquis d'Eſte, *leur Alié, les* Padouans *alèrent aſſiéger le fort Château de* Carmignano, *l'une des meilleures Places du* Vicentin; *& qu'ils s'en rendirent maîtres par force.* Antoine Godio, *T. VIII des* Hiſtor. d'Ital., *met ce fait ſous l'année ſuivante. Il eſt raporté ſous l'année précèdente par d'autres* Hiſtoriens. *Après cela les* Véronois, *venus au ſecours des* Vicentins, *firent grand domage & grande peur aux* Padouans, *come je l'ai dit à l'année précèdente.*

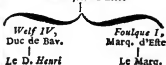
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ri V eſt *Azzon VI*, petitfils du *Marquis Obizzon*, lequel avoit aparemment été fait priſonier de guerre dans quelque fait d'armes, lorſque les *Véronois* s'emparèrent de *Rovigo*. Dans la même année 1191, *Henri V*, étant à *Bologne*, fit expédier un *Privilège* en faveur de la Ville de *Ferrare*; & l'on y voit, entre les Témoins, notre *Marquis Obizzon* immédiatement après le *Marquis de Montferrat*. Obſervons encore que, dans le *Diplôme*, dont il eſt parlé ci-deſſus, *Henri V* done au *Marquis Obizzon* le titre de ſon *Parent*; c'eſt ce qui ſe trouve auſſi dans des *Diplômes* de *Philippe, Roi de Germanie & des Romains*, & de l'*Empereur Otton IV*, en faveur du *Marquis Azzon VI.* En ſe rapellant que *Judith de Welf-Eſte*, mère de l'*Empereur Frédéric I*, étoit ſœur des *Ducs Henri le Superbe* & *Welf VI*, on comprendra qu'*Obizzon* étoit Parent aſſés proche d'*Henri V.* L'*Arbre* ſuivant le fait voir.



Voila pour la Parenté des *Marquis Obizzon* & *Azzon VI* avec l'*Empereur Henri V* & le *Roi Philippe*, ſon frère; & voici pour cèle d'*Azzon VI* avec l'*Empereur Otton IV.*

ALBERT-AZZON II,
Marquis d'Eſte.



PAPES.

culiers. *Il forçoit aussi d'autres* Prêtres *à faire sermens d'obéir à ses ordres; & leur faisois célèbrer les* Divins Offices, *en présence des* Excomuniés *& des* Interdits. *Il détruisit* Bènevent, *& plusieurs* Bourgs *&* Chateaux de l'Eglise, *en les rasans jusqu'aux fondemens. Il fit abatre entièrement la* Grande-Eglise d'Amélie, *& bâtir en la place une* Forrereffe. *A* Calseborgo *dans la* Pouille, *il fis détruire un* Autel *consacré au Seigneur, & construire au même lieu des* Latrines. *Dans plusieurs autres endroits du* Roïaume de Pouille, *il fit élever pour ses* Concubines (a) *des* Maisons, *où il y avoit eu des* Eglises *dédiées à Dieu. Ne se contentant pas de* jeunes Femmes *& de* jeunes Filles, *il étoit entiché, come un Scélérat, d'un* Vice, *qu'il est honteux d'imaginer, plus honteux de nomer, & très honteux de pratiquer. Il faisois gloire ouversemsnt de son péché, come* Sodome; *& ne le cachoit nullemens. Est-il à propos d'achever de passer en revue chacune de ses très détestables actions? Il fus pourvu d'une méchanceté consommée.*

(a) *Meretricularum.*

PRINCES contemporains.

V come *Comte de Champagne*, succède à son Père, en Juillet 1253; & meurt, en 1270, à *Trapani en Sicile*, revenant de *Tunis*, où notre *Roi S. Louis*, dont il avoit épousé la fille *Isabelle*, étoit mort le 25 d'Août de cète même année.

Le règne de ce Prince apartient pour trop peu de tems à cète *Epoque*, pour que j'entre dans aucun détail. Il me sufira de dire ici que *Thibaut II* eut pour successeur dans son *Roiaume* & ses autres *Etats* son frère *Henri*, qu'il avoit laissé *Régent de Navarre*, en partant avec *S. Louis*. Ce dernier mourut, étoufé par la graisse le 22 de Juillet 1274, ne laissant qu'une Fille de *Jeanne d'Artois*, sa femme, fille de *Robert de France, Comte d'Artois*, frère de *S. Louis*. Cète Fille, qui s'apelloit *Jeanne*, come sa Mère, n'étoit agée que de 3 ans. Elle fut mariée, en 1284, avec dispense, à son cousin issu de germain *Philippe*, fils aîné de notre *Roi Philippe le Hardi*, & petitfils de *S. Louis*. Ce *Philippe*, qui fut notre *Roi Philippe IV*, dit *Le Bel*, joignit à cause d'elle le titre de *Roi de Navarre* à celui de *Roi de France*. *Louis VII*, dit *Hutin*, fut le successeur de sa Mère au *Roïaume de Navarre*: mais n'aiant laissé qu'une Fille qui se nomoit *Jeane*, come son Aieule, le *Roïaume de Navarre* ne put pas alors être réuni à la *Courone de France*, quoique *Philippe le Long* & *Charle le Bel*, successeurs, l'un après l'autre, de leur frère *Louis Hutin*, eussent gardé ce *Roïaume* au préjudice de leur Nièce. *Philippe de Valois*, devenu *Roi de France*, en 1328, le lui rendit; ce qui le fit passer dans la *Branche de France-Evreux*, parceque *Jeane* avoit épousé *Philippe, Comte d'Evreux*, fils de *Louis*, lequel étoit fils de *Philippe le Hardi*.

C'est à *Jeanne, Reine de Navarre*, Femme de *Philippe le Bel*, que l'*Université de Paris* doit le *Collége de Navarre*.

SAVANS & ILLUSTRES.

rens, je done, cède & ofre irrévocablement ces choses à vous acceptant au nom de votre Evêché, *pour les avoir à perpétuité, & quite, vous & vos* Successeurs, *de leur paiement, ensorte que vous ne deviés, en aucun tems, rien à paier, & nous & nos* Héritiers *rien demander................ & ce que ces choses peuvent valoir de plus que ledit prix, je vous le cède pour votre* Evêché *& en son nom par donation pure & simple.*

On voit par cet *Acte*; 1°. Que les *Seigneurs de Vezzano*, lesquels étoient de la *Famille noble des Bianchi* (des Le Blanc) avoient autrefois été *Vassaux* ou *Feudataires* de la *Maison d'Este* pour les *Châteaux* même només dans cet *Acte*: 2°. Que les *Marquis d'Este* avoient eu d'autres *Vassaux* dans ces Quartiers: 3°. Que les *Marquis Malaspina*, dans les siècles précèdens, avoient joui du *Quart* de quelques *Terres*, & qu'ils en jouissoient encore à titre de *Patrimoine*; ce qui prouve de plus en plus le partage ancièmenent fait entre les 4 *Fils du Marquis Otbers I*: 4°. Que la *Maison d'Este* avoit possédé dans la *Lunigiane* plusieurs *Châteaux*, outre ceux qui sont mentionés dans le *Privilége* doné par l'*Empereur Henri III*, en 1077, aux *Marquis Hugue* & *Foulque*, fils du *Marquis Albert-Azzon II*. Il paroît encore par le même *Acte* que l'*Aquisition*, ou *Achat*, que les *Marquis Malaspina* disent avoir fait des *Marquis d'Este*, soufroit des dificultés, puisqu'ils craignoient qu'on n'éprouvat de leur part quelque oposition. En effet, les *Bianchi, Seigneurs de Vezzano*, qui, depuis si longtems, recevoient des *Marquis d'Este* l'*Investiture de leurs Châteaux*, refusèrent de se soumètre à l'arangement fait entre l'*Evêque de Luni* & les *Marquis Malaspina*; ce qui fut cause qu'il y eut, le mardi 13 de Mai de l'année suivante 1203, un *Laude*, ou *Jugement* rendu par des *Arbitres* choisis des 2 parts, lequel

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, Roi des Romains.*

Souabe des Trônes de Germanie & des Romains, & de l'Empire ; &, pour cet effet, vers la fin de l'année précèdente, quelques Princes d'Allemagne, ameutés par l'Archevêque de Cologne, *Adolphe d'Altenau*, gagné par *Innocent*, avoient élu Roi de Germanie & des Romains *Berthold*, Duc de Zéringhen, Ennemi persönel du Duc *Philippe*, & sorti d'une Maison toujours Ennemie de celle du Souabe. Le choix répondoit mal aux intentions du Pape. *Berthold*, aiant accepté la Courone, ne tarde pas à l'abdiquer, moïènant 11 mille marcs d'argent, qu'il reçoit de *Philippe*. Celui-ci profite de l'ocasion pour faire entendre aux Princes les plus atachés à sa Maison, « Qu'on devoit s'atendre à » voir la Cour de Rome abuser » plus d'une fois de la jeunesse de » *Frédéric II*, pour troubler conti» nuèlement, come elle venoit de » faire, l'Allemagne & l'Italie, » par des élections illégitimes & » furtives ; & que le seul moïen de » parer à cet inconvénient étoit » de l'élire Roi lui-même ». Les Archevêques de Trèves & de Magdebourg, & les Ducs de Saxe, de Bavière, & de Bohème aplaudissent à sa proposition ; &, s'assemblant à Mulhausen avec un grand nombre d'Evêques, de Comtes & d'autres Seigneurs, ils l'élisent Roi de Germanie & des Romains ; le conduisent à Aix-la-Chapelle ; & le font sacrer par l'Archevêque de Tarentaise, en l'absence des Archevêques de Cologne & de Maience. *Innocent*, informé par *Philippe* lui-même, désaprouve tout ce qui s'étoit fait ; &, par son ordre, l'Archevêque de Cologne renoue ses intrigues, rendues plus éficaces

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

le Noir.	*Obizzon.*
|	|
Le D. *Henri* le Superbe.	Le Marq. *Azzon V.*
|	|
Le D. *Henri* le Lion.	Le Marq. *Azzon VI.*
|	
L'Empereur *Otton IV.*	

Le *Diplôme* d'*Henri V*, qui m'ocasione ces diférentes observations, n'est pas la seule grace qu'*Obizzon* obtint de ce Prince. On voit par une *Charte*, qui se trouve dans les *Archives du Chapitre de Padoue*, laquèle est du Dimanche 28 d'Avril de la même année 1191, qu'*Henri V* avoit renvoïé les *Apellations de la Marche de Vérone* au *Marquis Obizzon*. Dans la fameuse *Paix de Constance*, en 1183, *Frédéric I*, acordant aux *Villes confédérées de Lombardie* la liberté, qu'elles avoient usurpée, réserva le *Droit d'Apel* à son Tribunal. Dans les *Actes* de cète *Paix*, cet *Empereur* dit : *Dans les* Causes d'Apel, *si la somme exède vingt-&-cinq Livres Impériales, que l'*Apel *se fasse à nous; de manière cependant qu'on ne soit pas obligé d'aler en* Allemagne : *mais nous aurons un Comissaire à nous* (proprium Nuncium) *dans la* Ville, *ou dans* l'Evêché, *lequel conoîtra de l'*Apel, *&c.* Cète Comission donoit une grande autorité, principalement quand elle s'étendoit sur toute une *Marche*, dont elle étoit le *Tribunal Souverain*. C'est ce qu'*Obizzon* obtint d'*Henri V*, s'il ne l'avoit pas obtenu deja de *Frédéric I*. Son petitfils *Azzon VI* fut de même le *Juge Souverain* des *Apellations* de la même *Marche*.

Muratori finit son Chap. 26, p. 359, en disant : *Je terminerai le présent Chapitre par dire que* Ricobald, Historien Ferrarois, *qui vivoit en* 1290, *dans son* Histoire Latine des Empereurs, *traduite en Italien par le célèbre* Comte Mathieu-Marie Boiardo (Auteur de l'*Orlando inamorato*), ... *en racontant la* Vie d'Henri IV (III), *dit que les* premiers *Capitaines de Mathilde* (*la* Grande-Comtesse d'Italie) furent *Welf, Duc d'Autriche* (d'Austria), & *Berthold, Marquis d'Este*, & *Rodolfe*, &c. Et ces *Marquis* furent depuis ruinés par l'*Empereur*, à l'exception de *Berthold*, qui, par les conventions de la Paix, faite à *Canossa*, demeura sujet, avec ses *Etats*, à la Sainte *Eglise*. Et non seulement,

PRINCES contemporains.

ROIS D'ARAGON.

PÈTRONILLE, & RAIMOND, *son* Mari, *qui ne porta que le titre de* Comte, *ou de* Prince.

Pètronille, fille de *Ramire II* & d'*Agnès d'Aquitaine*, n'aïant pas encore 2 ans, est, come on l'a vu dans le IIIe. Vol., en conséquence de l'abdication de son Père, reconue, le 11 d'Août 1137, *Reine future* par les *Etats-Généraux d'Aragon*, & fiancée par son Père à *Raimond V*, *Comte de Barcelone*, chargé de gouverner le *Roiaume* sous le titre de *Comte*, ou de *Prince d'Aragon*, & déclare son successeur en cas qu'elle mourût avant l'age nubile. *Pètronille* aïant 14 ans, en 1151, épouse le *Comte Raimond*. Elle reste veuve le 15 d'Août 1162; déclare bientot après *Alfonse*, son fils ainé, *Roi d'Aragon*; meurt à *Barcelone*, le 18 d'Octobre 1172; & son corps est inhumé, come l'on croit, dans l'*Eglise Cathédrale* de cète Ville.

Il ne paroît pas qu'elle se soit jamais beaucoup mêlé du Gouvernement de ses Etats. Il se peut qu'elle eût hérité de l'incapacité de son Père. Cet Article est donc tout entier pour son Mari, come *Comte d'Aragon* & come *Comte de Barcelone*.

Il hérita du *Comté de Barcelone*, au mois de Juillet 1131, après la mort du *Comte Raimond IV*, son père.

En 1134, il se rendit *Vassal* d'*Alfonse VIII*, *Roi de Léon* & *de Castille*, lequel avoit épousé sa sœur *Bérengère* en 1128. La même année 1134, le *Comté de Cerdagne* étant resté vacant par la mort de son dernier possesseur; il se présenta plusieurs Prètendans à la succession; & *Raimond* fut du nombre. Des *Arbitres*, només du consentement de tous les Intéressés, jugèrent que le droit de *Raimond* étoit le mieux fondé. Par ce Jugement, le *Comté de Cerdagne* passa dans la *Maison des Comtes de Barcelone*.

Il paroît qu'en 1139 *Garcie VI*, *Roi de Navarre*, déclara la guerre au *Comte Raimond*, & qu'il prit les Châteaux de *Sos* & de *Pitillas* : mais on n'a rien de bien positif là-dessus. Ce qu'il y a de certain, c'est que, cète même année, le *Comte Raimond* fit une Ligue ofensive avec *Alfonse VIII*, son beau-frère, pour faire ensemble la conquète du *Roiaume de Navarre*, dont ils arètèrent même le partage entre eux. Il plaisoit à ces 2 Princes de regarder la

SAVANS & ILLUSTRES.

obligea les *Seigneurs de Vezzano* de se reconoitre *Vassaux* de l'*Evêque de Luni* & des *Marquis Malaspina*, & de leur rendre tous les devoirs que la qualité de *Vassal* exige; & qui, d'autre part, obligea l'*Evêque* & les *Marquis* à s'aquiter envers les *Seigneurs de Vezzano* de tout ce que les *Suzerains* doivent à leurs *Vassaux*.

Disons quelque chose de plus positif, dit *Muratori*, p. 253, en comencant le Chap. 26, *des 3 autres* Branches, *qui probablement sont, come celle* d'Este, *décendues du* Marquis Otbert I, *savoir les* Branches Malaspina & (*Pelavicina* depuis) Pallavicina, *& celle* du Marquis Guillaume le François.

Persone ne peut douter avec fondement que du *Marquis Malaspina*, nomé dans l'*Acte* de la *Paix de Lucque* de l'an 1124, ne décende la *Maison Malaspina*, qui fit, durant plusieurs siècles, une si grande figure en *Italie*, & qui possède encore une grande quantité de *Fiefs* dans la *Lunigiane*, & dans d'autres Provinces, lesquels ne relèvent tous que du *Saint Empire Romain*. Une foule d'Ecrivains assurent que son nom lui vient de ce qu'en 898, un *Azzon*, fils d'*Ilduin*, *Duc de Milan*, tua l'*Empereur Lambert* avec une *Epine* (*Spina*). Le mot *Malaspina*, également *Latin* & *Italien*, peut se traduire en *François* par *Mauvaise-Epine*. Cète prétendue tradition est prise du *Corio*, & d'autres *Historiens Milanois* modernes, qui l'ont eux-même tirée de *Landulf l'Ancien*, ce grand Conteur de Fables, lequel écrivoit vers 1080, & dans son 2e. Livre au Chapitre, dont le titre est, *Du Siège de Milan par le Roi Lambert*, dit que ce Prince s'étant emparé de la Ville, du tems du *Duc Ilduin*, fit un horrible massacre des Habitans; & *qu'aïant quité la Ville, il prit le chemin de* Parme, *emmenant avec lui, come en exil, le* Fils d'Ilduin, *lequel s'apellait* Azzon. *Landulf* ajoute que, 3 ans après, le même *Lambert*, étant à la chasse, tomba dans un profond sommeil; & *qu'en le voiant en cet état*, Azzon, *fils d'*Ilduin, *encouragé par un Esclave, & se rapellant tous les maux que* Lambert *avoit faits, tant à lui-même qu'à son Père, résolut, secouant tout scrupule, de le tuer; & que ne trouvant point d'épée pour l'égorger, il vit près de lui une longue* Epine *très aigue, & que, l'aïant prise, il le tua come un chien*, &c. La mort subite & violente de l'*Empereur Lambert*, en 898, est certaine : mais le genre en est in-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.

par l'argent que RICHARD *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, fait répandre dans l'Allemagne; & vient à bout d'assembler à Cologne une Diète composée d'un très petit nombre de Princes & de Seigneurs, dont les sufrages placent sur le Trône OTTON *de Welj-Este*, Duc d'Aquitaine, & Comte de Poitiers & d'Ardenne, troisième fils du Duc HENRI *le Lion* & de MATHILDE *d'Angleterre*, sœur du Roi *Richard*; & le mènent bientôt après à Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Cologne le sacre & le courone. C'est ainsi qu'*Innocent III* réussit à calmer ses fraïeurs, en réduisant le jeune *Frédéric II* à n'être en Italie, que Roi de Sicile. Peut-être eût-il ensuite manœuvré pour le dépouiller aussi de ce Roïaume, si la Reine *Constance* ne l'eût pas, en le nomant Tuteur de ce Prince, engagé, par un motif d'honeur, à l'y maintenir.

Marquard, chassé de la Marche d'Ancone, s'étoit retiré, l'année précèdente, dans la Pouille; &, dès qu'il avoit apris la mort de *Constance*, il s'étoit fait une Armée d'Allemans, & de tous ceux qui s'étoient voulu ranger sous ses drapeaux. Il avoit, en même tems, fait publier de toutes parts que, conformément au dernier testament d'*Henri V*, il vouloit prendre la tutèle du jeune Roi. Cète année, après avoir comis de grandes hostilités dans la Pouille, il feint de s'en repentir; & fait tant, qu'il obtient du Pape la levée des Censures prononcées contre lui: mais il recomence aussitôt ses courses dans la Pouille; emporte d'assaut & pille des Villes & des Châteaux.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

il renonça aux *Décrets de l'Empereur*, par lesquels il prenoit son titre du *Marquisat d'Este*: mais il changea la *Banière* (*le* Insegne) qu'*Otton* lui avoit favorablement acordée pour lui & pour ses Dêcendans, &c. *Il y a là des Anachronismes & des choses, qui ne peuvent pas être. On ne trouve ailleurs aucune trace de ce* Berthold, Marquis d'Este. *Je pense que* Ricobaldo, *par une erreur manifeste, a pris* Berthold, Duc de Zeringhen, *pour un* Prince de la Maison d'Este. *Le même Auteur écrit ensuite dans la* Vie de Frédéric I, *que* les *Milanois* prirent à leur solde pour de l'argent *Renaud, Marquis d'Este*, que *Berthold* avoit eu pour successeur. *Il raconte ensuite très au long beaucoup de diférentes prouesses, faites par ce* Prince *contre cet* Empereur, *à* Milan, *à* Brescia, *& dans d'autres endroits; & raporte surtout la grande déroute du même* Frederic *par les* Lombards, *à la tête desquels se trouvoient principalement* Renaud, *&* Azzon, *fils encore très jeune dudit* Marquis. *Il ajoute que* l'Aigle blanche, *que* Renaud *portoit sur son bouclier, servit ensuite d'*Armes *aux* Princes d'Este. *Les autres* Historiens Ferrarois, *Copistes de* Ricobaldo, *n'ont pas fait difficulté d'insérer ces Personages dans* l'Histoire *& dans la* Généalogie de la Maison d'Este. *Pour moi, je ne les conois pas. Peut-être ce que* Ricobaldo *dit d'un* Renaud, *sera-t-il arrivé, du moins en partie, au* Marquis Obizzon, *qui fleurissoit dans ce tems-là.*

Le Chapitre 37 comence de cète manière. *En 1193, se réveilla, ou pour mieux dire se renouvela, contre notre* Marquis Obizzon *un Procès d'une grande importance pour cète* Histoire. *En voici l'ocasion.* Le Marquis Boniface II, *que l'on nomoit aussi* Bonifacino, *étant mort sans Enfans males;* Obizzon *& le* Marquis Albert, *son frère, partagèrent* les Fiefs *de leur Neveu. Le* Marquis Albert *mourut ensuite, en 1184, sans postérité mâle; &, par ce moien* Obizzon *hérita de toute la part des* Fiefs, qu'Albert *avoit possédés. Mais* Adelaïde *&* Auremplasie, *filles de ce dernier & de la* Comtesse Mathilde, *sa femme, prétendirent que les* Fiefs *devoient passer aux* Femmes; *intentèrent procès au* Marquis Obizzon, *leur oncle; & recoururent, pour ce sujet, d'abord à l'*Empereur Frédéric I, *puis à* Henri VI (V), *son fils, & son successeur à l'*Empire. *Il reste encore dans un Parchemin des Ar.*

PRINCES contemporains.

Navarre come démembrée de l'*Aragon*, au lieu que c'étoit l'*Aragon*, que l'on avoit démembré de la *Navarre*. Je parle des suites de cète Ligue dans l'*Art.* d'*Alfonse VIII.*

C'étoit l'usage en *Aragon* & dans le *Comté de Barcelone*, qu'à la mort des *Evêques* le *Souverain* s'emparât de tous leurs Biens. Le *Comte Raimond* abolit cet usage par une *Pragmatique*, qu'il fit en présence de tous les *Evêques* de la *Métropole de Tarragone*, dans laquèle il déclara, « Qu'à l'avenir lui-» même & ses successeurs, au lieu de » s'emparer des Biens des *Evêques*, » qui mourroient, les laisseroient à » ceux qui leur succèderoient ». Il acorda, dans le même tems, diférens *Privilèges* aux Villes de *Tortose* & de *Lérida*.

Il avoit enlevé, l'année précèdente, aux *Maures*, cète dernière Ville, *Fraga* & d'autres Places des environs. Il n'avoit pas été plustôt maître de *Lérida*, qu'il en avoit fait purifier la grande *Mosquée*, & fait revenir l'*Evêque*, qui résidoit alors à *Balbastro*, aiant résidé précèdemment à *Rhoda*; & qui prenoit le titre d'*Evêque de Rhoda & de Balbastro*. Quatre années après, c'est à dire en 1153, aiant fait une trève avec le *Roi de Navarre*, il entreprit d'achever de chasser ce qui restoit de *Maures* dans la *Catalogne*. Il investir, avec toutes ses Troupes, ceux qui tenoient les Montagnes de *Prades*; & leur aiant coupé toute communication avec les autres *Mahométans*, il les força de se rendre. Ensuite il s'empara du *Château de Siurana*; ce qui força les *Infidèles* d'abandoner ces cantons. Il ne leur restoit plus que la Ville de *Mirabet*, qu'il emporta d'assaut, le 23 d'Août, & dont il passa toute la Garnison au fil de l'épée. Il dona cète Ville aux *Templiers*, pour en mieux assurer la conquête.

En 1159, il ala trouver au *Château de Blaie*, *Henri II*, *Roi d'Angleterre*, qui, par la *Reine Eléonor*, sa Femme, étoit *Duc d'Aquitaine*. Ces deux Princes conclurent ensemble une étroite aliance; &, pour la mieux cimenter, arètèrent le mariage de Doña *Bérengère*, fille du *Comte* & de la *Reine Pétronille*, avec *Richard*, que *Ferreras* nome mal-à-propos *Robert*, second fils d'*Henri II*, lequel fut ensuite le *Roi Richard Cœur-de Lion*. *Raimond* exigea qu'en faveur de ce mariage, *Richard* fût fait *Duc d'Aquitaine* & *Comte de Poitiers*. L'année suivante, il mena

SAVANS & ILLUSTRES.

certain. On peut voir ce que j'en ai dit au IIe. Vol. dans l'*Art.* de cet *Empereur*. On ne croira pas qu'un *Azzon*, fils d'*Ilduin*, ait été l'auteur de sa mort, & qu'une *Epine* en ait été l'instrument; lorsque l'*Historien Liutprand*, qui vivoit dans le même siècle, & dont l'autorité, par conséquent, est pour ceci d'un tout autre poids que celle de *Landulf*, donc le nom d'*Hugue* au prétendu Meurtrier de *Lambert*, le fait fils unique de *Maginfred*, ou *Magnifred*, *Comte de Milan*; & dit qu'il se servit d'un gros baton. D'ailleurs quel fond faire sur *Landulf*, en voïant avec quel étonant anachronisme, il place ce fait avant l'arivée des *Lombards* en *Italie*. Quelques *Historiens Milanois* attribuent cète avanture à *Théadebert*, *Roi de France*, qui certainement ne mourut point en *Italie*. D'ailleurs, en supposant le récit de *Landulf* véritable dans tous ses points, coment prouvera-t-on que les *Malaspina* dècendent de son *Azzon*; & que c'est de son *Epine homicide*, qu'ils ont pris leur *Nom de Famille?* On ne doit pas plus en croire quelques Ecrivains, qui font sortir les *Malaspina* de la *Maison Martia*, célèbre dans l'anciène *Rome*. *Come il est très facile*, dit *Muratori*, Chap. 26, p. 254, *de fabriquer ces Origines héroïques; il est de même très facile de les réduire en fumée. Si ceux-qui, peuvent, ainsi que cète très noble* Maison *le peut certainement, fonder la gloire de leur ancieneté sur la base du Vrai, l'abandonent pour s'apuïer sur le Faux; ils perdent plus qu'ils ne gagnent, parce-qu'ils prient imprudemment les Lecteurs de ne pas croire ce qu'il y a de Vrai. Disons donc avec plus de fondement que dans les Xe., XIe., & XIIe. siècles, on comença de joindre au* Nom de Batême *un* Surnom, *ou bien un* Sobriquet, *pour distinguer l'une d'avec l'autre, 2, ou plusieurs Persones, qui portoient le même Nom; & ces* Surnoms, *au ces* Sobriquets, *se tiroient de quelque* Avanture, *des* Arts (*ou Professions*), *des* Enseignes (*ou Armes*), *de la* Patrie, *du* Père, *de la* Seigneurie de quelque Fief, Château, Comté, *ou* Marquisat, *ou d'autres choses, ou circonstances semblables. La mauvaise coûtume même, aujourd'hui relèguée parmi le* Peuple, *& surtout dans les Châteaux* (ou petites Villes) *de doner à certaines Persones des* Surnoms, *ou* Sobriquets *peu décens, pris de quelque* Défaut du Corps, *ou des* Vices de l'Esprit, *ou d'autres accidens, cète coûtume, dis-je, dans ces tems-là, ne ref-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.*

Ensuite, invité par les Sarasins de Sicile, qui, malgré les Lètres qu'ils avoient reçues d'*Innocent III*, n'imaginoient pas que ce Pape les laissât jouir, dans cète Ile, du libre exercice de leur Religion, *Marquard* s'embarque à Salerne sur une Flote Pisane, qu'il s'étoit procurée; & passe en Sicile, où les Sarasins devoient le joindre à son arivée.

Borgo-San-Donnino, qu'*Henri V* avoit engagé pour 2 mille Livres Impériales aux Plaisantins, cause, entre eux & les Parmésans, une guerre, dont tout l'avantage est pour ces derniers (1).

(1) *Les* Parmésans *& les* Plaisantins *étoient en grande dispute*, dit *Muratori*, p. 205, *au sujet de* Borgo-San-Donnino. *Je ne saurois dire à qui cète Place considérable apartenoit, ou des* Parmésans, *ou des* Marquis Pelavicini, *maintenant* Pallavicini. *L'Empereur* Henri V *l'avoit dernièrement engagée aux* Plaisantins *pour 2 mille livres Impériales. Ce fut le sujet d'une guerre. On aprend de* Sicard, Evêque de Crémone, *alors vivant, qu'au mois de Mai de la présente année, les* Plaisantins *alèrent avec de grandes forces, assiéger* Borgo-San-Donnino. *Les* Annales de Plaisance & de Brescia *donent ce siège à l'année précèdente: mais il est plus sur de s'en tenir à* Sicard, *avec qui la* Chronique de Parme est d'acord. *Les* Milanois, *les* Brescians, *les* Comasques, *les* Verceillois, *les* Astigians, *les* Novarois, *& les* Alexandrins *étoient acourus au secours des* Plaisantins. *Les* Parmesans *avoient avec eux les* Crémonois, *les* Reggians, *& les* Modénois. *Le* Malvezzi, *dans sa* Chronique de Brescia, *dit que les* Pavésans *& les* Bergamasques *envoièrent des Troupes aux* Parmesans. *Pendant quelques jours, les Assiégeans livrèrent inutilement plusieurs assauts à la Place. Elle étoit defendue par un bon Corps de braves Combatans; ce qui fut cause que les Assiégeans se retirèrent. Les* Parmesans *& leurs Aliés tombèrent alors sur la queue de l'Armée ennemie, qu'ils forcè-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

chives d'Este, *& dans les* Annales *de* Pellegrino Prisciano *divers* Fragmens des Actes *&* Enquêtes, *faites en* 1193, *concernant cète Afaire; & parcequ'ils sont très importans, en ce qu'ils fournissent de nouvèles preuves de tout ce que j'ai dit des acomodemens faits entre les* Princes d'Este d'Italie, *& ceux d'*Allemagne; *je vais raporter ici ces* Mémoires, *l'un après l'autre.* C'est en effet ce que *Muratori* fait, pp. 360-63. Il dit ensuite, pp. 363 & 64: Voici ce que les Actes *raportés jusqu'ici nous aprènent.* Frédéric Barberousse *étant venu en* Italie, *en* 1184, *année de la mort du* Marquis Albert, *& se trouvant* à Vérone *avec le* Pape *& le* Duc Welf VI; Adélasie & Auremplasie, *se présentèrent devant* les Juges, *se plaignant de ce que le* Marquis Obizzon *avoit pris possession des* Etats *de leur* Père le Marquis Albert. *Bien que dans le Parchemin les Lètres soient éfacées en quelques endroits, il en reste cependant assés pour faire entendre que, la* Cause *aiant été portée à* Montselice, *le* Marquis Obizzon *y fit voir une* Convention, *qu'il avoit faite avec le* Duc Welf VI. *On ne parloit point du* Duc Henri le Lion, *parcequ'il étoit alors au* Ban de l'Empire. *Il parut, par cète* Convention, *qu'*Obizzon *étoit devenu Seigneur, à l'exclusion des* Femmes, *de la* Portion des Fiefs apartenans aux Ducs. *La chose aiant été prouvée; les* Juges *eurent ordre de l'*Empereur *de ne pas continuer à prendre conoissance de ces* Fiefs, *puisqu'il étoit clair qu'ils apartenoient au* Domaine du Marquis Obizzon. *Les* Témoins *déposoient aussi que le* Marquis Boniface, *& depuis le* Marquis Bonifacino *étant morts, sans Enfans mâles, les autres* Marquis *partagèrent entre eux les* Fiefs; *& n'eurent aucun égard aux* Filles, *laissées par les* Marquis *morts. Ces* Mémoires *servent de même à nous assurer de plus en plus qu'*Este, Solésino, la Villa, Merendola, Arquada, Vighizolo, *&* Gazolo *avec leurs* Courts, *& le* Tiers du Comté de Rovigo, *avoient été de la* Portion des Etats de la Maison d'Este, *échue à* Welf IV, Duc de Bavière, *après la mort de son père le* Marquis Albert-Alzon II; *les 2 autres* Portions des Terres de ce Marquis, *& les 2 autres* Tiers du Comté de Rovigo *étant restés aux* Marquis Hugue & Foulque, *aussi fils du même* Albert-Azzon II; *& que tous ces* Etats *se réunirent dans la persone du* Marquis O-

PRINCES contemporains.

des Troupes en *Aquitaine* au secours d'*Henri*, qui faisoit la guerre au *Comte de Toulouse*, pour le recouvrement de quelques Domaines envahis par ce *Comte*.

Bérenger, frère de *Raimond*, fut *Comte de Provence*, du chef de leur mère *Douce*, fille & héritière du Comte *Gibert*. En 1144, *Raimond de Baux*, *Seigneur Provençal*, qui, décendu de quelque *Princesse de Provence*, avoit une sorte de droit de prétendre à ce *Comté*, s'étant fait un grand parti, se révolta contre *Bérenger*. Celui-ci se mit en campagne pour ranger les Rébelles au devoir: mais quelques-uns d'entre eux le firent assassiner. Le *Comte d'Aragon*, informé de la mort de son Frère, passa promtement en *Provence*; fit vigoureusement la guerre au Parti de *Raimond de Baux*; reprit toutes les Places dont ce Seigneur s'étoit emparé; le força de se soumètre, & de reconoître *Raimond-Bérenger*, fils du *Comte* assassiné, pour son légitime Souverain, & confia, jusqu'à la Majorité du jeune Prince, le Gouvernement de la *Provence* à des gens, dont il conoissoit la fidélité. Les *Seigneurs de Baux* se révoltèrent encore en 1161. *Raimond* accourut au secours de son Neveu; chassa les Rébelles de quelques Châteaux; se rendit maître d'*Arle*, dont il fit abatre une partie des murs; afermit ainsi le *Comte Raimond-Bérenger* dans son *Comté*, dont il lui fit confirmer la possession par l'*Empereur Frédéric I*, avec lequel il eut une entrevue, & fit aliance.

L'année suivante, il se mit en chemin pour *Turin*, où *Frédéric* avoit invité plusieurs *Princes*, afin de prendre avec eux des mesures pour remédier au *Schisme* naissant. Tombé malade en route, il mourut, le 15 d'Août, dans un Bourg du voisinage de *Turin*. On reporta son Corps en *Espagne*, pour l'inhumer dans le *Monastère de Ripol*. Il laissa 3 Fils; *Raimond*, qui prit le nom d'*Alfonse*, *Pèdre*, & *Sanche*; & une Fille apellée *Douce*. Après qu'on eut fait ses obsèques, la *Reine Pétronille*, aiant assemblé les *Etats d'Aragon* à *Huesca*, déclara, conformement aux intentions du feu *Comte*, *Alfonse*, *Roi d'Aragon*, & *Comte de Barcelone*; & *Pèdre*, *Comte de Cerdagne*, *de Bezalu*, *de Fenouillèdes* & de tout ce qu'avoit eu *Raimond* en deça des *Pirénées*. Elle substitua *Sanche* à ses 2 Frères aînés; choisit, pour Tuteur de ses Fils, *Henri II*, *Roi d'Angleterre*; se réserva

SAVANS & ILLUSTRES.

pelloit pas les Comtes *& les* Marquis, *quoiqu'ils fussent* Princes; *& beaucoup moins leurs inférieurs. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, dans la suite, quelques-uns de ces* Sobriquets, *que nous trouvons injurieux, durent être reçus sans déplaisir de ceux auxquels on les donoit, puisqu'ils passèrent à leurs Décendans, & devinrent leurs* Noms *de* Maison. *On lit, dans une* Charte *de* 1107, Ubert, Comte, *qui suis apellé* Maltraverso, de Montebello, *fils de* feu Gui Comte. *De lui vient la* Noble Famille des Maltraversi de Padoue, *come d'un* Malatesta *décendent celle des* Malatesti, *autrefois* Seigneurs de Rimini; *& d'un* Malvic no, *qui fut* Comte de Bagnacavallo, *celle des* Malvicini. *C'est la même chose à l'égard des* Famîlles de Malabocca, de Maltagliato, de Malavolta, *&c. On trouve dans un Document un* Marquis Henri le Louche (*Guercius*); *& , dans la* Paix de Luni, de 1124, *il est parlé d'un* Malnevothe; *mot qui me paroît un* Sobriquet, *lequel, dans la* Langue Lombarde, *signifioit un* Mal Nipote (*Mauvais Neveu*, ou *Mauvais* Petitfils). *Vers* 1100, *un des* Marquis, *entre lesquels se fit le fameux* Partage, *énoncé dans la* Paix de Luni, *dut être régalé du* Surnom (ou *Sobriquet*) *de* Malaspina. *Ses Fils aiant été depuis apellés* Fils du Marquis Malaspina, *ce mot devint le* Nom *de la* Branche *de ces* Marquis. *Ceux qui conoissent l'Antiquité sont très persuadés que les* Noms *modernes des* Familles, *ont comencé de s'introduire vers ces tems-là, bien qu'il s'en trouve plus anciènement des vestiges & des exemples. Je ne sais point quel* Nom de Batême *avoit ce* Marquis Malaspina; *parceque ces* seconds Noms, *ou* Surnoms (ou *Sobriquets*) *s'établissoient si bien dans l'usage ordinaire, que quelquefois on n'y faisoit plus aucune mention du* premier Nom, *ou* Nom propre. *Et de là vient aussi que je n'ose assurer lequel des* Marquis, *que j'ai fait conoître dans le Chapitre précédent* (le 25e.), *est le Père de celui dont il s'agit, ni quels sont ses Fils. Mais il semble que l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est de ce* Marquis Malaspina *qu'il est parlé dans un grand* Plaid, *que* l'Empereur Lothaire II *tint en faveur du* Monastère du Mont-Cassin, *& que* Pierre Diacre *raporte. Il y est apellé* Malaspina, Marquis de Ligurie; *ce qui fait voir, de même que les passages de la* Paix de Luni, *que* Malaspina *fut, ou son* Nom propre, *ou bien son* Surnom (ou *Sobri-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.

1200. DÉJA maître de quelques Villes & de plusieurs Châteaux, *Marquard* assiége Palerme. Une Armée, envoïée par le Pape, sous la conduite de *Jâque*, son Cousin, qu'il avoit nomé *Maréchal du Roïaume*, arive en Sicile. *Marqnard* fait des propositions de paix, qui sont rejetées conformément aux ordres d'*Innocent*. Il se done, au mois de Juillet, entre Palerme & Montréal, une sanglante bataille. *Marquard* est mis en fuite avec perte de beaucoup de monde, & de tous ses équipages. Pendant le combat, *Gentilé*, Comte de Monopello, frère du Grand-Chancelier *Gautier*, Evêque de Troïa, sort de Palerme à la tête de la Garnison; & tomba sur 500 Homes de Pise, qui gardoient, avec un grand

rent d'aller plus vîte, que le pas jusqu'aux confins du Territoire de Plaisance. *En cet endroit, les* Plaisantins *& les* Milanois, *faisant volte face, ataquèrent ceux qui les poursuivoient. Ils ne se tirèrent de ce combat, qui fut vif, qu'avec une grande perte. Elle l'eût été beaucoup plus, si les* Brescians *ne fûssent pas venus à tems les secourir. Environ* 200 Cavaliers Plaisantins *furent pris, & conduits dans les prisons de* Parme. *Les* Historiens *disent encore que les* Troupes de Plaisance *&* de Milan *alèrent à* Castelnuovo de Bocca-d'Adda, *& qu'elles y furent mal reçues. Je ne saurois dire si c'est une Action diférente. Les* Annales de Plaisance *en parlent sous une autre année.* Galvano Fiamma *dit qu'elles s'emparèrent de ce Château: mais je crois que c'est une fausseté.* Sicard *& les* Annales de Plaisance *disent le contraire. Le même* Sicard *nous aprend que, cète année, les* Veronois *deconfirent* (discumfecerunt) *les* Mantouans, *& leur firent une multitude innombrable de Prisoniers. C'est ce que confirme* Parisio de Cereta, *qui marque le lieu du combat* à la tête du Pont des Moulins de Mantoue, *aujourd'hui*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

bizzon, *non tant par les* Conventions *faites avec les* Ducs Henri le Lion, *&* Welf VI, *que par les* Investitures des Empereurs, *& par le décès sans Enfans mâles des* Marquis d'Este, *ses frères, ou parens. Enfin, on voit par là qu'à la vérité les* Marquis *avoient reconu tenir des* Ducs *cète* Portion d'Etats: *mais qu'ensuite le* Marquis Obizzon *la reconut en Fief* de l'*Empereur* avec toutes ses apartenances & droits, tant dans les Terres, que dans les Eaux, *& qu'il* tenoit de l'*Empereur* les *Régales*. Barthelmi Leoniceno, *lequel étoit* d'Este & Notaire, *est Auteur d'une* Histoire *de sa Patrie, qu'il dédia, vers* 1570, *au* Cardinal Louis d'Este. *Il parle de cète Afaire; & cite une Copie du présent Procès, qu'il avoit eue de son Oncle,* Notaire *au même endroit, lequel, atendu les conoissances qu'il puisoit dans ces* Actes, *croioit que les* Princes d'Este *étoient venus* d'Allemagne. *Il paroît aussi par son récit, qu'il avoit en sa possession les autres* Actes *concernant cète afaire, puisqu'il raporte des particularités qui manquent dans notre Parchemin.* Peu de tems après, *dit-il*, beaucoup d'Amis de l'une & de l'autre Partie aiant interposé leur médiation, l'Afaire fut remise en Jugement d'*Arbitres*, qui furent Don *Pistorio*, *Prieur du Monastère des Prisons*, *Torello*, de *Ferrare*, & *Tisolino de Campo-San-Piéro*, Noble de *Padoue*. Ces *Juges*, après avoir oui les raisons de l'une & de l'autre Partie, donèrent leur *Sentence* en faveur d'*Obizzon*, disant ainsi: *Puisque nous voïons unanimement que vous avés le droit du* Fief *par les* Ducs de Bavière *& par les* Empereurs, *nous vous disons que vous devés prendre la tenue* d'Este, *& de toutes ses* Courts. Et ces *Juges* imposèrent à la *Comune* l'obligation de mêtre en possession le *Marquis Obizzon* come légitime successeur de cet *Etat*; ce qui fut exécuté sur le champ: mais *Adélasie* & *Auremplasie* ne laissèrent pas, malgré cela, de renouvèler, peu de tems après, leurs plaintes contre leur Oncle, &c. *Il parle ensuite de l'examen du même Procès, fait, en* 1193, *par ordre de l'*Empereur Henri VI (V), *lequel, après qu'on eût examiné beaucoup de témoins, & qu'on eût entendu les raisons des* 2 *Parties*, dona sa *Sentence* en faveur d'*Obizzon* dans ladite année MCXCIII; & ainsi fut imposé silence à cète Afaire.

Le *Marquis Obizzon* ne jouit pas

le gouvernement de l'*Aragon* & de ses dépendances; confia celui du reste à *Raimond-Bérenger, Comte de Provence*; &, par une trève de 13 ans avec le *Roi de Navarre*, elle affura la tranquillité de ses *Etats* & de ceux de ses Fils.

Elle furvècut 10 ans au *Comte Raimond*; & mourut, come je l'ai dit, à *Barcelone*, le 18 d'Octobre 1172.

ALFONSE II

devient *Roi d'Aragon*, en 1162, parcequ'il eft affocié par la *Reine Petronille*, fa mère, à la *Courone*; regne avec elle jufqu'au 18 d'Octobre 1172, jour de la mort de cète Princeffe; & continue de règner feul jufqu'à fa propre mort, arivée à *Perpignan*, le 26 d'Avril 1196.

Le 15 de Juin 1163, les *Etats du Comté de Barcelone* s'étant affemblés dans cète Ville, *Alfonse* prit poffeffion de ce *Comté*. Les *Etats d'Aragon* s'étant affemblés quelques jours après à *Saragoffe*, il y prit de même poffeffion de ce *Roiaume*; & les *Etats* ordonèrent « Que les *Comandans des Châ-* » *teaux, des Fortereffes*, & des au- » tres Places les remètroient au *Roi*, » fous peine de perdre leurs Dignités » & leurs Biens, & d'être banis »; & déclarèrent, « Que les infractinns à » la paix avec les *Puiffances Etrangè-* » *res* feroiens punies par la perte de » la vie & la confifcarion des Biens ».

Raimond-Bérenger, Comte de Provence, & coufin-germain d'*Alfonse*, aiant guerre avec le *Comte de Forcalquier*, fit, en 1166, le fiège de *Nice*, auquel il fut tué. *Raimond VI, Comte de Toulouse*, fe mit auflitôt en poffeffion du *Comté de Provence*, auquel il n'avoit aucun autre droit, que le mariage arêté de fon Fils *Raimond* avec *Douce*, fille unique & héritière de *Raimond-Bérenger*, dont la veuve *Richilde* époufa le *Comte de Toulouse*, après qu'il eût répudié, pour ce mariage, *Constance, de France*, fœur de de notre *Roi Louis VII*. Les prétendus droits du *Comte de Toulouse* parurent, avec raifon, fans fondement au *Roi d'Aragon*. *Douce* étoit l'héritière naturèle de fon père *Raimond-Bérenger*: mais, promife au Fils du *Comte de Toulouse*, elle ne pouvoit faire participer à fon droit ce jeune Prince, qu'en l'époufant; &, tant qu'elle n'étoit point mariée, le *Comte de Toulouse* ne pouvuit pas rèclamer le *Comté de Provence*. Mais il y a plus. *Douce*, unique héri-

quets, & non pas son nom ... *come il le devint ensuite de sa* Branche *pour la distinguer de celle des autres* Marquis *aiant la même origine.*

Le Marquis Obizzon Malaspina, qui fait le fujet de cet Article, étoit fils, ou petitfils de ce *Marquis Malaspina* de la *Paix de Luni*. Dans la *Vie de Frédèric I*, Liv. II, Ch. 16, *Otton de Frisinghen*, parlant du fiege de *Tortone* que *Frèderic* fit, en 1155, dit: *Cète Place étoit munie, non feulement de fes propres forces: mais encore de celles des* Milanois *& des* Barons *voisins, desquels le* Marquis Obizzon, *furnomé* Malaspina, *étoit un*. On a vu plus haut le *Diplôme* de *Frédèric I* en fa faveur, en 1164. Il eft fait mention très honorable de lui dans les *Actes de la Paix de Constance*, en 1183. *Frédéric* lui remet toutes les ofenfes, qu'il en avoit reçues, & lui rend fes bones graces. Ce Prince devoit être d'autant plus indifpofé contre lui, qu'il avoit èté tantôt pour l'*Empereur*, tantôt pour les *Villes confédérées de Lombardie*. Dans les mêmes *Actes*, les *Députés des Villes* jurent « de vivre en bone ami- » tié avec le *Marquis Obizzon Malas-* » *pina* ». Vraifemblablement il eut pour frère un *Marquis Guillaume*, qu'*Humbert Locato*, dans fon *Origine de Plaisance*, nome conjointement avec lui. *L'An* 1145, Guillaume *&* Obizzon, Marquis Malafpina, *cédèrent*, dit-il, *aux* Confuls *& à la* Comune de Plaifance *les droits qu'ils avoient fur le* Chateau de Compiano, &c. *Et les mêmes* Confuls *promirent de les mètre en possession de la* Court de Felina. *Locato* dit encore, fous l'année 1150: *Les mêmes* Marquis *investirent* Ubert *&* Albert de Préduca *de la* Fortereffe de Préduca *& de* Piètrafilaria. *Locato* nous fait auffi connître le Fils du *Marquis Obizzon*, en difant à l'année 1133: *Le* Marquis Obizzon Malafpina, *& fon. fils* Obizzon *promirent, à* Plaifance *dans le* Palais de la Comune, *de remètre fidèlement aux* Plaifantins *le* Chateau de Dongiono (*Dungionum Castellum*), *& la* Fortereffe d'Oramala.

Nous trouvons dans le même *Histo-rien* qu'en 1194 *Monroello*, (ou *Morroello*), & *Guillaume Marquis Malaspina* promirent d'obferver les conventions faites entre les *Plaisantins* & ceux de *Pontremoli*; & que *Monroello* fit ferment aux *Plaisantins*, come *Citoien de Plaisance*. Son ferment eft en ces termes. *Je* Monroello *jure la* Citadinanze (*Citadinantiam*) de la Ville

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

nombre de Sarasins, diférens postes dans les montagnes, en fait un grand carnage. On trouve dans les équipages de *Marquard* le Testament d'*Henri V*, par lequel il ordonoit, « Que son Fils eût à reconoître du Pape le Roïaume de » Sicile : Que, si sa Femme & son » Fils mouroient sans héritiers, le » Roïaume retournât à l'Eglise Ro» maine : Que son Fils, s'il parve» noit, par le moïen du Pape, à » l'Empire, restituât à la même » Eglise toute la succession de la » *Comtesse* MATHILDE : Que le » Duc *Marquard* reçût du Pape & » de la même Eglise l'Investiture » du Duché de Ravenne, de la » Marche d'Ancone, & du Comté de Bertinoro ; qu'il reconût aussi » d'eux Argelata, & Medesina ; &

Ponte-Molino. *Cet Auteur ajoute que, cète même année, les* Véronois *alèrent bâtir le Château* d'Ostigia *sur le* Pô. *N'oublions pas de dire que le* Pape Innocent III, *informé de la furieuse guerre, que les* Plaisantins *& les* Parmésans *se faisoient, écrivit à l'*Abbé de Locedio *de s'unir à l'*Archevêque de Milan, *& aux* Evêques de Verceil, de Lodi, de Bergame, *&c. pour engager ces Peuples à faire la paix ; & d'emploïer même l'excomunication contre ceux qui refuseroient. Il paroît par cète* Lètre (la 39. du II Liv.) *que ces mêmes Peuples* firent prendre les armes à toute la *Lombardie*, & que les uns, avec tous leurs partisans, assignèrent aux autres, avec tous leurs complices, un jour pour une bataille générale. *Suivant ce qu'*Otton de Saint-Blaise *dit*, Conrad, Archevêque de Maience, *&* Boniface, Marquis de Monferrat, *qui revenoient de la* Terre-Sainte, *furent chargés par le* Pape *de travailler à remédier au bouleversement de l'*Allemagne, *causé par l'élection & la guerre des* 2 Rois. *Leurs négociations furent inutiles ; parceque* Otton *n'avoit aucune envie de renoncer à la Roïauté.*

pas longtems du plaisir, que le gain de ce Procès dut lui causer. Les *Historiens Ferrarois* le font vivre jusqu'en 1196 : mais *Muratori* le croit mort avant le mois de Juin 1194. D'un *Contrat*, fait à *Ferrare* au mois de Novembre 1193 *dans le Palais du Seigneur Marquis Obizzon*, par lequel *Azzon*, *Marquis d'Este*, petitfils de ce *Marquis*, acquiert quelques Biens, il semble suivre que son aieul *Obizzon* étoit mort quelques mois auparavant : mais cète preuve étant incomplète, *Muratori* se fonde sur une *Charte* du mois de Juin 1194, par laquèle le *Marquis Azzon* cède à *Livalde*, *Prieur du Monastère des Prisons*, un *Manse*, *que le Seigneur* Marquis Obizzon *avoit promis à cète* Eglise, *& qu'il a ordoné par son Testament, qui lui fût doné pour le remède de son ame.*

Le *Marquis Obizzon* avoit eu pour Fils d'une première Femme le *Marquis Azzon V*, mort avant lui, duquel il lui restoit un Petitfils, qui fut le *Marquis Azzon VI* ; & de la *Comtesse Sophie*, sa seconde Femme, il avoit un Fils, qui fut le *Marquis Boniface III*. Par son Testament, il institua ses Héritiers dans tous les Biens, dont il n'avoit pas disposé pour d'autres, son petitfils *Azzon* pour les 2 Tiers ; & son fils *Boniface*, & *le Fils*, ou les *Fils Posthumes*, qui pouroient survenir pour l'autre Tiers ; voulant qu'*Azzon* prélevât 3 mille 200 livres de *Deniers de Vérone*, qu'il confessoit avoir reçues de l'Aieul maternel de la Mère, & de la Femme de ce Petitfils. Il institue Héritières, chacune pour 600 livres de *Deniers de Vérone*, *Gaisède*, au lieu de quoi l'on doit vraisemblablement lire *Garsende*, nom de l'Aieule paternèle d'*Obizzon* ; *Adéliste*, c'est à dire *Adélaide*, *Froa*, & *Thomasine*, & la *Fille* ou les *Filles Posthumes*, qui pouroient survenir. Il substitue leur part dans le cas de mort sans Enfans aux Survivantes, ou à la Survivante. Il fait une pareille substitution pour les Males. Il nome de plus son petitfils *Azzon*, Tuteur de son fils *Boniface* ; & si par hazard, au jour de son décès, *Azzon* étoit encore Mineur, il nome *Albert de Baone*, le plus qualifié de ses *Vassaux*, Tuteur de *Boniface* jusqu'à ce qu'*Azzon* le puisse être. Il y a d'ailleurs quelques Legs pieux dans le Testament, entre autres pour l'*Ordre des Hospitaliers*. Les Exécuteurs Testamentaires sont les *Prieurs des*

PRINCES contemporains.

tière de son Père, n'étoit point son héritière féodale. L'*Empereur Frédéric I*, en investissant, en 1161, *Raimond-Bérenger* du *Comté de Provence*, en avoit, en même tems, investi *Raimond*, *Comte d'Aragon*, & *de Barcelone*, oncle de ce Prince; & par cète *Investiture*, au défaut d'Enfans mâles de *Raimond-Bérenger*, la *Provence* devoit apartenir au *Comte d'Aragon*, & à sa Postérité masculine. Ainsi, le *Comte de Toulouse* prétendoit faire valoir, en faveur de *Douce*, un droit qui n'existoit pas, & ne pouvoit pas exister. En 1167, *Alfonse II*, après avoir, dans une Assemblée des *Etats* tenue, au mois de Juin, à *Saragosse*, confirmé tous les *Privilèges* des *Eglises*, & la possession des Biens & Dignités dont les *Riccos-Hombrès* jouissoient, se hata de passer en *Provence* avec une Armée considérable. Le Chateau de *Millau* lui fut remis à son arivée; & bientôt les *Seigneurs* des environs acoururent se ranger sous ses étendarts. Une bataille acheva de décider à qui le *Comté* devoit apartenir. *Alfonse* en resta maitre; & le dona bientôt en Comande à son frère *Pèdre*, qui prit le nom de *Raimond-Bérenger*, pour le tenir sous ses ordres, son service, & sa fidélité, à condition de le rendre, quand il en feroit requis.

L'année suivante, il fit la guerre aux *Maures*, voisins du *Roiaume d'Aragon*; & leur enleva *Favara*, *Maella*, *Monroy*, *Peña-Rubia*, *Caspe*, *Alcañiz*, & d'autres Places. Pour assurer ces conquêtes, il fit fortifier *Alcañiz*, dont il confia la défense aux *Chevaliers du Temple*, & de *Calatrava*, leur assignant des revenus considérables. L'année suivante, il prit *Montalvan*, & chassa les *Maures* de tout le *Territoire* de cète Ville, dont il fit, pour le nouvel *Ordre des Chevaliers de Saint-Jaque*, une *Comanderie*, qui devint la résidence de *D. Pèdre Fernandez*, principal Fondateur de cet *Ordre*. En 1170, il acheva de chasser les *Mahométans* des Montagnes de *Prades*. Il prit, en 1171, le Fort de *Teruel* sur la frontière de *Valence*, en chassa tous les *Maures*, & le repeupla de *Chretiens*. En 1177, il joignit ses Troupes à celles du *Roi de Castille* pour faire le siège de *Cuenca*. Ce fut en reconoissance de ce qu'il avoit contribué beaucoup à la prise de cète Place, qui se rendit, le 21 de Septembre, que ce *Roi* le dispensa de l'homage du par les *Rois d'Aragon* aux *Rois de Castille* pour la Ville de *Saragosse*, & pour la partie de leur *Roiaume* au delà

SAVANS & ILLUSTRES.

de Plaisance, *come* Citoien de Plaisance, & *fidélité à la* Comune de Plaisance, *contre tous les Homes*, *sauf mes fermens de fidélité au Seigneur* Empereur Henri, & *à mes* Seigneurs *antérieurs*; & *sauf les Sermens*, *par lesquels je suis tenu aux* Pavésans & *aux* Parmésans.

En 1195, come le dit le même *Historien*, Albert, Marqui, Malaspina, *en son nom*, & *au nom de* Conrad, *son neveu par son frère* Obizzon, *vendit aux* Plaisantins *le* Poid de Grandnla.

Le *Ghilini*, dans ses *Annales d'Alexandrie*, raporte qu'en 1198, *les Astigians* & *les Alexandrins* alèrent ensemble ataquer le *Château de Castagnole*, possédé par le *Marquis Fréderic Malaspina*, surnomé *Lancia*.

Le *Marquis Guillaume*, fils de *Mouroello*, fit, en 1202, une ligue avec la *Comune de Modène*, come on le voit par une *Charte* des *Archives* de cète Ville, dans laquele ce *Marquis* nome *le Seigneur* Marquis Albert *mon oncle*, & *le Seigneur* Conrad. Tous ces *Marquis* étoient de la *Maison Malaspina*, come il paroit dans une *Obligation*, qui leur fut faite par les *Modénois*.

Dans le *Manuscrit Pallavicino des Archives de la Cathédrale de Sarzane*, il est fait mention de *Guillaume*, *Marquis de Massa*, & de son fils *Gui*, sous l'année 1202. Il devoit s'être fait, avant cète annee, des *Partages* dans la *Maison Malaspina*, puisque l'on voit dans le même *Mst.* qu'en 1197, Masnerio, Marchesello, & Selvaggio, *fils de feu* Buonaccorso de Marciazio, *jurèrent fidélité au Seigneur* Gautier, Evêque de Luni, *contre tous Homes*, *excepté les* Seigneurs de Fosdenuova, & *excepté les* Marquis de Massa, & *excepté les* Marquis, *qu'on apelle* Cavalcabò, *lesquels tous* Marquis........ *sont exceptés*. Il est parlé du *Marquis Guillaume*, nomé ci-dessus dans les *Annales de Ptolémée de Lucque*; 1°. à l'année 1205: *Item*, *le Seigneur* Guillaume, Marquis Malaspina, *fit fermens à la* Comune de Lucque *pour tout son* Marquisat & *Domaine*; 2°. à l'année 1207: *Il fut fait ferment à la* Comune de Lucque *par* André, Marquis de Massa de Luni (*Massa Lunensis*), c'est à dire, de *Massa* dans le *Diocèse de Luni*, 3°. à l'année 1213: *Les* Consuls de Lucque *promirent aux Seigneurs* Guillaume & Obizzon Malaspina, *de conserver leurs Territoires*; 4°. à l'année 1219: *On trouve une* Obligation faite à la

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

» que, s'il décèdoit sans Enfans, » ces Etats retournâssent à l'Eglise : » Enfin que Montefiascone, & tout » le païs, depuis Monte-Pailé jus» qu'à Ceperano, fûssent restitués » au Pape ». Ce Testament ne faisoit aucune mention du Duché de Spolète. On devoit, à la sage conduite du Maréchal *Jâque*, la victoire, qu'on venoit de remporter; & le Conseil de *Frédéric II*, à la prière du Pape, done à ce Général le Comté d'Andrie. Au reste la délivrance de Palerme est le seul fruit de cète victoire. Faute de paiement, l'Armée du Pape repasse la mer. Sur ces entrefaites, l'Archevêque de Palerme meurt; & *Gautier*, Evêque de Troia, Grand-Chancelier, se fait élire en sa place. *Innocent*, qui conoissoit le caractère de ce Prélat, refuse d'en confirmer l'élection. *Gautier* met le Comte *Gentilé*, son frère, à la tête des Afaires, & traite avec *Marquard*. Ils se partagent entre eux le Gouvernement du *Roïaume*. *Innocent* se plaint en vain de ce qu'on le prive de la Tutèle & de la Régence. On n'y fait aucune atention; &, de part & d'autre, il se répand des bruits fâcheux. La Cour de Rome acuse *Marquard* de vouloir usurper la Courone. *Gautier* publie que le *Pape* médite des nouveautés préjudiciables au Roïaume; & qu'il n'a fait venir en Italie *Gautier*, Comte de Brienne, que pour le mètte sur le Trône à la place de *Frédéric*. Ce Comte avoit, en 1198, épousé la Fille aînée du feu Roi *Tancrède* & de la Reine *Sibille*. Il étoit d'une très illustre naissance, Parent des Rois de France & d'Angleterre, très brave: mais pauvre. Il étoit venu, l'année pré-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

Monastères des Prisons; & *de Sainte-Hélène*. On y voit que *Gaisède*, ou *Garsende*, l'aînée des Filles, étoit mariée, & qu'aiant eu pour dot 400 livres de *Dèniers de Vérone*, elle n'en avoit à reprendre que 200 dans la succession.

AZZON VI,

dit aussi

AZZOLIN,

Marquis d'Este & d'Ancone, fils du *Marquis Azzon V*, & petitfils du *Marquis Obizzon*, succède, avant Juin 1195, aux Biens, Titres, & Dignités de son Aïeul, conjointement avec son oncle *Boniface III*; & meurt en 1212.

L'Empereur Henri V étant à *Plaisance* en 1195; *Azzon VI* ala lui faire sa cour en cète Ville, come on l'aprend d'un *Diplôme* de cet *Empereur* du 29 de Mai de cète année, lequel est en faveur d'*Obizzon, Evêque de Parme*, lequel est raporté par *Ughelli*, dans l'article de cet *Evêque* aux *Evêques de Parme*. Entre les Témoins nobles par qui ce *Diplôme* est souscrit, après les *Evêques*, se trouve le *Marquis Azzon*.

La même année, voulant assurer à sa *Maison* la *Seigneurie de l'Ile & du Château d'Adriano*, présentement *Ariano*, voisin de son *Comté de Rovigo*, il fit une *Transaction* avec *Isaac*, *Evêque d'Adria*, qui l'investit de toute la *Court d'Adriano*, à la réserve des Décimes, des Terres possédées par les *Eglises*, & de l'usufruit d'une partie du Bois. Cète *Transaction* ocasiona, 3 ans après, un procès entre le *Marquis*, tant en son num, que come *Tuteur* de son oncle *Boniface*, & les *Sindics de la Comune d'Arlano*. Le *Marquis* prétendoit jouir de tous les Droits atachés à la pleine *Seigneurie*; & les *Sindics*, en convenant que la *Comune* étoit tenue de quelques-unes des Charges, nioient qu'elle fût obligée de suporter les autres. L'Afaire fut terminée au mois de Janvier 1198, par la *Sentence arbitrale* de *Jâque de la Fontana*, & de *Gondoaldo*, *Arbitres* choisis par les Parties, lesquels jugeant suivant ce qui leur parut le plus équitable, acordèrent à chacune des Parties quelque chose de ce qu'elles prétendoient.

Muratori, dans le Ch. 38, des *Antiq. d'Este*, d'où j'ai pris ce que je viens de dire, raporte, p. 368, un *Laude* prononcé l'an 1196 *le quatorzième jour entrant le mois d'Avril*, *Indict. XIIII*, à *Ferrare*, par *Albert*

de l'*Ebre*, voisine de la *Castille*. *Alfonse* entreprit, en 1178, de chasser les *Mahometans* du *Roiaume de Valence*. Il y fit le degat jusqu'à *Morvièdre*, Ville qui remplace l'anciene *Sagonte*. Il en fit le siège, la pressa vivement, & lui dona plusieurs assauts, qui furent soûtenus avec beaucoup de vigueur. *Ferreras* & d'autres *Historiens Espagnols* disent qu'il leva brusquement le siège pour aler prendre possession du *Comté de Roussillon*, dont *Guillaume*, dernier *Comte*, l'avoit nomé l'heritier. Mais on voit dans l'*Histoire de Languedoc*, un *Diplôme* de ce Prince pour l'*Abbaie de Fonfroide* au *Diocèse de Narbone*, datée du 21 de Juillet 1172, dans lequel il se qualifie *Roi d'Aragon*, *Comte de Barcelone*, *Marquis de Provence*, & *Comte de Roussillon*. Ce ne fut donc pas en 1178 qu'il hérita de ce *Comté*. D'ailleurs la même *Histoire* nome *Guinard*, & non *Guillaume* le *Comte*, qui fit *Alfonse II* son héritier.

Ce Prince, en 1176, passa en *France*, à l'ocasion de quelques demèles avec le *Comte de Toulouse* au sujet de leurs prétentions réciproques sur les *Etats* de divers *Seigneurs* ses Aliés. Les 2 Princes convinrent de s'acomoder à l'amiable; & l'*Aragonois* continua sa marche en *Provence*, pour apaiser quelques troubles survenus depuis peu. Il revint d'*Aragon* en *France*, en 1179, sur l'invitation de plusieurs *Seigneurs*, que le *Comte de Toulouse*, leur voisin, paroissoit vouloir assujettir. *Bernard Aton*, *Vicomte de Nimes*, lui fit une cession de tous ses *Etats*. Il l'en investit sur le champ, après avoir reçu son homage, & son serment de fidélité. *Roger*, *Vicomte de Carcassone*, se rendit aussi son *Vassal*; & fit à cette ocasion une déclaration, par laquèle il institua *Reimond Troncavel*, son frère, héritier de ses *Etats*. Si son Frère mouroit avant lui; & si lui-même décèdoit sans postérité légitime, il régla qu'il auroit pour successeur au *Vicomté de Carcassone* celui de ses Parens, que le *Roi d'Aragon* voudroit choisir. D'autres *Seigneurs* se mirent alors aussi sous la protection de ce *Roi*.

En 1183, *Alfonse II* fit la guerre au *Comte de Toulouse*, vraissemblablement en faveur d'*Henri II*, *Roi d'Angleterre*, contre lequel son fils aîné *Henri*, qui s'étoit révolté par les conseils de la *Reine Eléonor* sa mère, s'étoit assuré le secours du *Comte de Toulouse*. Quoi qu'il en soit, *Alfonse* repassa les *Pi-*

Comune de Luque par le Chatelain *de la* Forteresse de Massa Marquis, & Gastalde *de* Domicella, *fille de feu* Guillaume, Marquis de Massa, &c. Il est tres connu que les *Marquis Malaspina* possédèrent autrefois *Massa & Carrara*, qui sont aujourd'hui *Duchés*, & qui passèrent par la voie des Femmes dans la *Noble Famille de Cibo*. *Muratori*, pp. 256 & 257, raporte, par extrait, le Testament d'un autre *Marquis Guillaume*, qu'il avoit lu dans les *Archives de la Cathedrale de Sarzane*. Guillaume, par la grace Dieu, Marquis Malaspina, *fils de feu* Morroello, Marquis Malaspina, *malade de corps, & cependant sain, &c. a laissé au vénérable Père* Marzuco, Evêque de Luni, *&c. pour le salut & remède de son ame; & parcequ'en plusieurs choses, il a blessé l'*Eglise de Luni, *& les Droits de ladite* Eglise, *il a doné irrévocablement pour cause de mort, & légué & offert, en compensation des torts qu'il leur a faits, tout ce qu'il a dans* Vezzano, *& la* Court *&* District de Vezzano, *dans* Ponzano *&* District, *dans* Madrognano *&* District, *& dans* Folo, *&* Valerano, *&* Vesina, *&* Carpena, *&* Polverano *&* Bevilinn, *& dans les* Courts *&* Districts *desdits Lieux, &c. Toutes les choses, ci dessus écrites, ont été faites au* Château de Sarzane, *dans la* Cour, *avec stipulation solemnèle, l'An de la Naissance du Seigneur MCCXX, Indiction VIII, le jour de Vendredi XIII des Calendes d'Avril* (20 de Mars), *&c.* On voit *Guillaume*, *Marquis Malaspina*, qui sans doute est le même, parmi les Témoins d'un *Diplôme* de l'*Empereur Otton IV*, doné à Brescia en 1210. Ce *Diplôme* est dans le *Bullaire du Mont-Cassin*, T. II, *Constit.* 232. On trouve encore un *Partage* fait, en 1221, entre le *Marquis Conrad*, fils du feu *Marquis Obizzon*, & le *Marquis Obizino*, fils du feu *Marquis Julien*, suposé que ce nom ne soit pas une faute de Copiste. *Muratori* ne pousse pas plus loin ce qu'il vouloit dire des *Marquis Malaspina*, parceque, n'aiant pas entrepris d'en faire l'*Histoire Généalogique*, il a seulement voulu doner une idée de leur Noblesse, de leur Ancienneté, & de leur Puissance. Il ajoute que l'*Historien Milanois Galvano Fiamma*, qui vivoit en 1325, après avoir raporté dans sa *Grande-Chronique* Mste., à l'année 989, l'origine des *Marquis de Monferrat*, *de Saluce*, *de Carretto*, *d'Incisa*, *de Bosco*, *de Ceva*, &c., dit ensuite: *Mais*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

cèdente, à Rome, avec sa Femme & la Reine sa bellemère, à dessein de faire valoir les droits de sa Femme à la Courone de Sicile. Le Pape l'avoit très bien reçu, trop content de pouvoir oposer aux Allemans un aussi grand Seigneur; &, par ses sollicitations, il l'avoit fait nomer *Prince de Tarente* & *Comte de Lecce.* C'est ce qu'*Henri V* s'étoit engagé de laisser au jeune Roi *Guillaume III.* Mais, en faisant rendre ces Etats à la Princesse, Femme de *Gautier*, *Innocent* avoit exigé de celui-ci qu'il promît de ne rien demander de plus, & de faire la guerre aux Ennemis de *Frédéric. Gautier*, revenu, cète année, de France avec un très petit nombre d'excellens Homes d'Armes, entre courageusement avec eux dans la *Pouille;* met en déroute *Diépold* près de Capoue, se joint au Comte de Célano, qu'il aide à recouvrer le Comté de Molise; se rend maître ensuite des Places de la Principauté de Tarente, qui refusoient de le reconoître, & du Château de Leccé.

Les Romains obligent enfin Viterbe à s'avouer sujète, ou d'eux, ou du Pape.

Les troubles augmentent considérablement cète année dans la Lombardie & dans la Romagne, où différentes Villes se font la guerre les unes aux autres. On voit même à Brescia le Peuple prendre les armes contre la Noblesse (1).

(1) *Les désordres*, dit *Muratori*, p. 109, *ne furent pas moins grands alors dans la* Lombardie, *dont les* Villes *sans frein se dévoroient l'une l'autre.* Sicard *dit que les* Milanois *& les* Bresciens *entreprirent le siége de* Soncino, *Place apartenante aux* Crémonois; *& qu'ils le levèrent avec peu d'honeur.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Aldiger; & Gui Visdomino, sur un procès que le *Marquis Azzon VI*, en son nom & en celui de son oncle *Boniface*, avoit avec le *Monastère de la Pomposa* pour certains Biens. Il dit ensuite, p. 369: *Avant tout, remarquons d'abord qu'en* 1196 *le* Marquis Azzon *étoit* Podestà de Ferrare. *A l'égard du Procès, il en avoit été question bien des années auparavant* entre *Gui*, *Abbé de la Pomposa* d'une part, & le Seigneur *Albert*, & *Obizzon*, & *Boniface*, fils du feu *Marquis Foulque*, très illustres *Marquis d'Este*, d'autre part: *passage, qui prouve de plus en plus ce que j'ai démontré jusqu'ici concernant la* Généalogie de ces Princes. *Ensuite, après la mort du* Marquis Albert, *ce Procès fut remis à la décision d'un* Arbitre, *choisi par les* Marquis Obizzon *&* Boniface: *mais il ne fut point jugé. Enfin, après la mort de ces* 2 Marquis, *il y eut d'autres* Juges *ou* Arbitres *només, par D.* Anselme, Abbé de la Pomposa, *d'une part; & de l'autre* par le *Marquis Azzolin* pour lui & pour son Oncle paternel, fils dudit feu *Marquis Obizzon. On en vint enfin à décider la Cause; & la* Sentence *porte que l'*Abbé *devoit investir* ledit *Marquis Azzolin* pour lui, & pour le Seigneur *Boniface*, son oncle paternel, par droit de *Fief* & sous serment de fidélité, *des Biens en litige. Ce* Document, *de même que celui qui concerne la* Court d'Ariano, *nous fait voir de plus en plus que le* Marquis Azzon VI *n'étoit pas fils du* Marquis Obizzon *lui-même: mais d'un Fils de ce* Marquis, *lequel devoit être mort avant son Père. Dans cète* Sentence, *on voit* Adigla, *dite* Fille du Marquis Obizzon. *C'est la même, qui, dans le Testament de son Père, est nomée* Adélète, *nom signifiant, come j'en ai fait la remarque ailleurs,* Adélaïde: *mais défiguré de bien des manières diférentes. En* 1309, *suivant qu'on le voit dans un* Acte, *fait le* 14 *d'Avril par le* Notaire Ortolino, *les* Marquis d'Este Aldrovandin *&* François *furent investis par le* Monastère de la Pomposa *des mêmes Biens: & l'on y répète:* Item tout ce qu'ils ont & tienent, & d'autres pour eux, du *Fief* de feu *Guillaume de Marchesella* & de *Casoto.* Item tout ce qu'on poura jamais trouver de la succession de feue *Adigla*, fille de feu *Obizzon*, *Marquis d'Este*, laquèle elle a laissée, ou donée au *Monastère de la Pomposa.* Azzon VI, *dans l'Acte raporté ci-dessus, est*

PRINCES contemporains.

rénées, en 1184, pour avoir avec ce *Comte* une entrevue, dans laquèle ils renouvelèrent la tranfaction, qu'ils avoient faite en 1176, au fujet de leurs prétendus droits réciproques qu'ils devoient achever de régler à l'amiable; & firent entre eux une nouvèle Ligue ofenfive & défenfive, dont ils exceptèrent les *Rois de France* & *de Léon*.

En 1181, *Raimond Bérenger*, *Comte Commendataire de Provence*, s'étant mis en chemin pour aler en *Aragon* voir le *Roi*, fon frère, fut affafiné, le jour de Paque; & fon corps fut inhumé dans la *Cathédrale de Maguelone*. *Alfonfe* n'en fut pas pluftôt inftruit, qu'il vint promtement en *France* à la tête de fes Troupes, pour vanger la mort de fon Frère. Les Meurtriers s'étoient retirés dans le fort Château de *Moruèle*. Il affiégea cète Place; la prit d'affaut; & fit paffer au fil de l'épée tous les Habitans, à l'exception de très peu, qui purent s'échaper. Enfuite, foupçonant fans doute le *Comte de Touloufe* d'avoir eu quelque part au meurtre, il commit de grandes hoftilités dans fes *Etats*; & fe rendit après à *Bordeaux* pour s'aboucher avec le *Roi d'Angleterre*. Il duna le *Comté de Provence* en Comande à fon autre frère Don *Sanche*.

En 1150, *Bérenger*, *Archevêque de Tarragone*, tint le *Concile* de fa *Province*, dans lequel il fut ordoné que, dans toute cète *Métropole*, dont le plus grand nombre des *Diocèfes du Comté de Barcelone* dépendoient, on abandoneroit l'*Ere d'Efpagne*, pour faire ufage de l'*Ere Chrétiène*, qui comence à la Naiffance de *Jéfus-Chrift*, 38 ans plus tard que l'*Ere d'Efpagne*. Il paroît que cète Ordonance du *Concile*, qui ne dut pas être faite fans le concours du Souverain, ne fut pour lors exécutée que dans quelques endroits de la *Catalogne*.

En 1193, *Alfonfe II* fit un dernier voiage en *Provence*. Il y féjourna juf-

SAVANS & ILLUSTRES.

les Marquis Malafpina, *& les* Marquis de Romagnano, *& les* Marquis de....-........ (le Nom manque) *font beaucoup plus ancient.* Enfin, l'*Hiftorien de la Maifon d'Efte* finit par raporter, p. 257, l'éloge que le celebre *Dante Alighieri* faifoit vers 1298 de la *Maifon Malafpina*, en parlant au *Marquis Conrad*, diferent de celui nomé ci-deffus. Le *Dante* lui dit donc, « Qu'il n'a jamais » été dans fon païs; mais que, quel» que part que l'on demeure en Eu» rope, on conoit les *Malafpina*: Que » les *Seigneurs* & le *Peuple* publient » tout ce qui fait honeur à leur *Mai» fon*; & que ceux qui n'ont jamais » été dans leur païs en font inftruits: » Que leur illuftre *Maifon* ne tire point » fon luftre de la *Bourfe* & de l'*E» pée* (c'eft à dire de l'*Avarice* & de » la *Violence*): Qu'elle tient de la Na» ture & de la coûtume le privilège, » lorfque tout le monde panche de » travers fa tête criminèle, d'aler feule » la tête haute & droite, & de mé» prifer le mauvais chemin que fui» vent les autres (a).

Cète ancienne *Maifon*, divifée en un très grand nombre de *Branches*, eft répandue dans la *Lunigiane*, dans les *Langhes*, dans le *Tortonès*, à *Pavie*, à *Florence*, à *Vérone*, & dans d'autres Villes & Cantons d'*Italie*.

GUILLAUME LE FRANÇOIS,

l'un des *Marquis* nomé dans la *Paix de Lucque*, ou *de Luni*, dont il eft tant parlé dans l'Article précèdent, vivoit, en 1124, & put vivre encore longtems après.

Il me refte, dit *Muratori*, Ch. 26 des *Antiq. d'Efte*, p. 260, *à dire quelque chofe de* la Branche du Marquis Guillaume le François, *laquèle, come on l'a vu dans la* Paix de Luni *de* 1124, *avoit fait un* Partage de Biens *avec les* Branches d'Efte, Malafpina *&* Pallavicina. (Ce *Marquis* eft nomé *Wilelmus Franeifeus*). Ce *François* (*Fran-*

(a) *Oh, diffi à lui! per gli voftri paefi*
Giammai non fui; ma doove fi dimora
Per tutta Europa, *ch'ei non fian palefi?*
La Fama, che la voftra Cafa onora
Grida i Signori, e grida la contrada,
Sì che ne fa, chi non vi fu ancora.
Et i'vi giuro, s'io dl fopra vada,
Che voftra gente honrata non fi sfregia
Del pregio della borfa, e della Spada.
Ufo e Natura sì la privilegia,
Che perchè il capo reo lo Mondo torca,
Sola va dritta, e'l mal cammin difpregia.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & *OTTON IV*, *Rois des Romains.*

1201. Le Grand-Chancelier *Gautier* dispose tout en Sicile d'une manière très despotique, & force le Légat du Pape à sortir du Roiaume. *Innocent* dépose le Grand-Chancelier de l'Episcopat; l'excomunie; & sacre, en sa place, un Archevêque pour Palerme, un Evêque pour Troia. *Gautier*, abandoné de tout le monde, quite la Cour, passe dans la Pouille, s'unit au Comte *Diépold*, & s'opose à tout ce que le *Pape* veut faire. Il traite cependant avec *Pierre*, Evêque de Porto, Légat dans la Pouille: mais il refuse obstinément de mètre au

Les mêmes Milanois, *en étant ensuite venus aux mains à* Rosate *avec les* Pavésans, *furent mis en déroute. Les* Crémonois *combatirent aussi les* Plaisantins à Sant'Andrea *près de* Busseto, & *les mirent en fuite. Suivant les* Annales de Plaisance, *plus* 670 Plaisantins *restèrent Prisoniers avec* Gui de Mandello, Milanois, *leur* Podestà. *Les* Plaisantins *furent encore défaits, près du Château de* Saint-Laurent, *par les* Crémonois & *les* Pisans. *Au contraire, les* Crémonois & *les* Mantouans, *après quelques années de contestations & de guerre, firent la prix cète année. Il y avoit un très grand nombre de* Mantouans *prisoniers à* Crémone. *Ce fut un juste motif pour en venir à faire un acomodement. Jusqu'ici la concorde s'étoit maintenue à* Brescia *: mais elle s'altéra, cète année, parceque les* Populaires *se soulevèrent contre les* Nobles *: malheur qui, vers ce tems-ci, comença de se comuniquer à d'autres* Villes. Jâque Malvezzi, *dans sa* Chronique de Brescia, *T. XIV des* Histor. d'Italie, *atribue cète brouillerie domestique des* Brescians, *à ce qu'il y en eut quelques-uns d'entre eux qui vouloient que l'on s'aliât aux* Milanois *contre les* Bergamasques, & *d'autres qui ne le voulurent pas. Cète diversité de sentimens se termina par obliger les* Nobles *de sortir de la Ville. Ils eurent recours aux* Crémonois, *dont le secours les mit en état de faire la guerre à la* Faction Populaire, *à laquèle on*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nomé le Marquis Azzolin. *C'est ce qui mérite atention. Nous prouverons plus bas que le Père de cet* Azzolin, *c'est à dire le* Fils aîné du Marquis Obizzon, *s'apelloit* Azzon : *mais nous le pouvons, en quelque sorte, aprendre ici; car j'ai remarqué plus haut que c'étoit la coûtume alors que si, dans une même Famille, le* Père & *le* Fils *portoient le même nom, ou se servoit du Diminutif pour désigner le* Fils, *par exemple de* Folcolino (pour *Folco*), *de* Bonifacino (pour *Bonifacio*), d'Albertino (pour *Alberto*), *de* Tisolino (pour *Tizone*), d'Ezzelino (ou *Ecelino* pour *Ezzello* ou *Ecello*), d'Opizino (ou *Obizino*) pour *Opizo*, (ou *Obizo*) *&c.; ou quelquefois le Père étoit apellé par exemple* Azzo Primo; & *le* Fils, Azzo Secondo, *ou bien* Azzo Novello, *come on le prouve par d'autres exemples, tant de la* Maison d'Este, *que des* Familles Nobles d'Onara, de Campo-San-Piéro, de Baone, de Polenta, de Malatesta, *&c. C'étoit aussi la même chose, lorsque* l'Oncle & *le* Neveu *portoient le même nom. C'est pour cela qu'*Azzon VI, *dans sa première jeunesse, étoit appellé* Azzolin, *pour le distinguer de son* Père, & *qu'il continua d'être apellé de même quelque tems, après la mort de son Père, & de son aieul* Obizzon. *C'est ce qui sert à faire entendre le* Diplome d'Henri VI (V) de 1191, raporté dans l'Article d'Obizzon, *dans lequel on lit :* come avant qu'*Azzolin* eût été pris par les *Véronois.* Azzolin *doit s'entendre-là du même* Azzon VI, *dont nous parlons ici, c'est à dire du* Petitfils du Marquis Obizzon. *C'est par la même observation, qu'il faut expliquer ce qu'*Ugbelli *raporte, dans les* Evêques de Vérone, *T. I, p.* 185 *de l'*Italie Sacrée (Edition première)*; savoir qu'en* 1079 *le* Chapitre de Vérone *dona la* Court de Lusie à Hugue & *à* Foulque & *ses* Fils, & *qu'il en renouvela depuis l'*Investiture en faveur d'*Obizzon* & d'*Azzolin*, son petitfils, *per* Acte *fait en* 1199. *Ce nombre est fautif, & vraisemblablement il y a dans le Mst.* 1189. *On voit encore par là qu'*Azzon, *petitfils d'*Obizzon, *est le même qu'*Azzolin. *Dans la* Chronique *Mste.* d'André Dandolo, *dont j'ai vu une Copie dans la* Bibliothèque Ambrosiène (elle est à présent imprimée dans le T. XII des *Historiens d'Ital.*), *on lit dans un* Diplome d'Henri VI (V) *en faveur d'*Hubert, Abbé du Monastère des Saints-Hilaire-&-

PRINCES contemporains.

qu'à l'année suivante, qu'il fonda près d'*Arle* un *Monastère* sous l'invocation de la *Vierge*, à laquèle il avoit beaucoup de dévotion.

En 1196, il vint à *Perpignan* pour régler quelques afaires, qui concernoient ses Domaines de la *Gaule Narbonoise*. Il y tomba malade, pendant la tenue des *Etats-Généraux* du païs; & mourut le 26 d'Avril, come je l'ai dit. Son Corps, reporté en Espagne, fut inhumé dans le *Monastère de Poblet*, qu'il avoit fait batir pour être le lieu de sa sépulture.

Il eut de la *Reine Doña Sanche*, fille d'*Alfonse VIII*, *Roi de Léon*, & *de Castille*, les *Infens*, Don *Pèdre*, Don *Alfonse*, & Don *Ferdinand*: & les *Infentes* Doña *Constance*, Doña *Léonore*, & Doña *Sanche*.

PEDRE II

succède à son père *Alfonse II*, en 1196, sous la tutèle de la *Reine*, sa mère, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'age de 20 ans; & périt, le 3 de Mai 1213, au siége du Chateau de *Muret* en *Languedoc*.

En vertu du Testament de son Père, il eut en partage le *Roiaume d'Aragon*, & les *Comtés de Barcelone* & *de Roussillon*. L'*Infant* Don *Alfonse*, son frère, eut le *Comté de Provence*, & l'*Infant* Don *Ferdinand* fut *Abbé de Mont-Aragon*. *Pèdre* fut proclamé *Roi* à *Darauca*: mais on lui fit jurer auparavant de maintenir les *Privilèges* des *Peuples*.

Il signala le comencement de son règne, en témoignant son zèle pour la Religion. Des *Hérétiques Vaudois*, que l'on apelloit comunément *Pauvres de Lion*, & que les *Espagnols* nomoient *Sabatez*, s'étant introduits dans ses Domaines du côté de la *France*, il assembla les *Etats-Généraux* de ce païs à *Girone* en 1197; & fit un *Edit* par lequel il ordonoit à tous les *Sectaires* de sortir de ses Etats avant le Dimanche de la Passion, sous peine à ceux qui n'obéiroient pas, d'être brûlés vifs; & chargea tous ses Ministres de tenir la main à l'exécution de cet *Edit*.

L'année suivante, la *Catalogne* fut toute en combustion, parceque *Ermengaud*, *Comte d'Urgel*, & *Raimond-Roger*, *Comte de Foix*, se firent la guerre. On ignore ce qui les avoit armés l'un contre l'autre. Le *Comte de Foix* fut l'Agresseur, & s'empara de la Ville d'*Urgel*. Les *Catalans* se partagèrent entre les 2 *Com-*

SAVANS & ILLUSTRES.

cifcus) *est un* Surnom (ou *Sobriquet*), *joint à son* Nom propre *de* Guillaume, *parceque aparemment il avoit été en* France, *ou qu'il en perloit le Langage; car il est certain qu'anciènement* Francesco *signifioit la même chose qu'aujourd'hui* Francese.

Le même Ecrivain comence ainsi le Ch. 24, p. 227. *Dans l'Acte de la* Paix de Luni, *faite en* 1124, *entre l'E*vêque de Luni, *& les* Marquis Malaspina *&* Guillaume le François, *que j'ai raporté dans le Chap.* 17, *nous avons vu que les* Bisaieux de ces 2 *Marquis & eeux* du Marquis Pelavicino *& du* Marquis Foulque, *tous décendus probablement du* Marquis Orbert I, *en avoient partagé les* Biens *entre eux. Il me paroît vraisemblable,queee* Partage *se fit vers* 973;*& que,s'étant ainsi formé* Quatre Branches de Marquis, *le* Sang du Marquis Otbert I *se répandit de plus en plus dans la* Lombardie. *J'aurois desiré que, cète décendance étant, pour ainsi dire, come claire à mes yeux, j'eusse réussi pareillement à découvrir le* fil Généalogique *de ces autres* Marquis, . . . *Mais, dans le XI*[e]. *siècle, on trouve les noms de ees* Marquis *avee tant de confusion, que l'on ne peut pas distinguer surement, à quèle* Branche *apartiènent ceux dont la mémoire s'est conservée.C'est la faute de ces tems, où l'on n'avoit pas encore rétebli l'usage définitif & très comode des* Noms de Familles (*a*). *Muratori* parle ensuite de diferens Marquis, fortis très probablement de la *Maison d'Este*: mais dont il ne peut pas assigner les *Branches*. Entre eux est un *Marquis Adalbert*, fils d'un autre *Marquis Adalbert*. Il raporte p. 228, une *Donation* de quelques Biens, faite par le *Fils*, au *Monastère de Sainte-Marie du Golfe de la Spézia*, que l'on apelle présentement aussi *de San-Venerio*, parceque le Corps de S. *Venière* y reposoit autrefois. On l'a transporté dans la suite à *Reggio*. Ce *Monastère* apartient aux *Olivetains*. *Muratori* avoit vu l'*Acte*

(*a*) *Cognomi*. Par les *Cognoms*, il faut entendre les *Surnoms*, que portene en même tems tous ceux qui décendent d'une même tige; c'est à dire les *Noms de Familles*. Les *Surnoms* proprement dits (*Sopranomi*), sont les *Noms*, qui s'ajoutent au *Nom de Batême*, ou *de Famille des Particuliers*, come *Henri le Noir*, ou *Henri de Welf-Este le Noir*; *Henri le Superbe*, ou *Henri de Welf-Este le Superbe*. Ces 2 Noms, *le Noir*, & *le Superbe*, sont de vrais *Surnoms* (*Sopranomi*).

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

rang des conditions de sa paix avec le Souverain Pontife la promesse de ne point nuire au Comte de Brienne; & préfère de rester dans les liens de l'excomunication.

Marquard; par la retraite de ce Prélat, étant seul maître en Sicile, y voit tout fléchir sous ses loix, hors Messine, & quelques Places de peu d'importance. Le bruit court même que, s'il épargne la vie de *Frédéric*, c'est uniquement dans la crainte qu'on ne défère la Courone au Comte de Brienne, dont la Femme s'en trouvoit la légitime héri-

dona le nom de Bruzella. *La* Petite Chronique de Crémone *imprimée dans le T. VII des* Histor. d'Ital. *parle d'autres avantages, que les* Crèmonois *remportèrent sur les* Brescians. *Les* Romains *aussi travailloient à reculer les limites de leur* Territoire. *C'est pour cela qu'avec toutes leurs forces ils tombèrent, Enseignes déploïées, sur* Viterbe; *& ferrèrent & batirent si vivement cète Ville, qu'elle fut contrainte de se soûmètre, soit à leur* Seigneurie, *soit à celle du* Pape. Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *Chap.* 233, *écrit, sous cète année, que le 4 de Septembre, les* Milanois *entrèrent avec leur* Carroccio *dans la* Lomelline des Pavésans, *& qu'ils y prirent par force* Morrara *& 25 autres* Châteaux. Girolamo Rossi, *Liv. VI de* l'Histoire de Ravenne, *& Sigonius, Liv. XV du* Roïaume d'Italie, *raportent que* Salinguerra, *fils de* Torello, Chef de la Faction Ghibelline à Ferrare, *ala surprendre avec l'Armée* Ferraroise *le* Chateau d'Argenta, *le prit & y mit le feu. Un Corps de* Ravegnans *acourus pour secourir cète Place, restèrent Prisoniers; & conduits dans les prisons de* Ferrare, *y terminèrent misérablement leurs jours. Cète disgrace & la crainte de pis obligèrent la* Ville de Ravenne *à faire une paix désavantageuse avec celle de* Ferrare. *J'en ai doné les* Articles *dans la* Differtat. 49 *des* Antiq. d'Ital. *La* Ville de Cervia *fut pareillement enlevée à ceux de* Ravenne *par ceux de* Forli.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Benoît, *auquel intervinrent pour Tèmoins, Guillaume, Archevèque de Ravenne, Ange, Archevèque de Tarente* (a), *Albert, Evêque de Verceil, Sicard, Evêque de Crémone, Philippe* notre Frère, *Duc de Souabe, Azzolin, Marquis d'Este, Guillaume, Marquis de Palodi, Aldebrand, Comte de la Maritime* (c'est à dire de la *Côte de la Mer*), &c. Doné à *Pavie*, l'an MCXCVI, Indiction XIV, l'an de son règne XXVII, & de son Empire VI, & du règne en *Sicile* II, par les mains d'*Albert, Protonotaire de la Cour Impériale*, le X des Cal. de Septembre. *Nous verrons encore en son lieu qu'*Azzon VII, *fils de cet* Azzon VI (b) *fut distingué de son Père par le nom d'*Azzon Novello. *Je ne dois pas oublier de dire qu'outre* Azzolin, Azzon, *fils d'*Obizzon, *eut une fille, apellée* Agnès, *qui fut mariée à* Ezzelin (ou *Eccelin*) II *dit* le Moine. *C'est ce qu'ateste, en parlant de cet* Eccelin, l'Historien, *presque contemporain,* Rolandino, *qui dit: Il avoit eu, dans sa jeunesse,* 2 Femmes; la première, Dame *Agnès*, sœur du Seigneur *Azzon Premier, Marquis d'Este*, laquèle mourut en couches peu de tems après son mariage. *Il apelle* Azzon Premier *le* Marquis d'Este, *pour le distinguer de son fils* Azzon VII; *Prince célèbre du tems de* Rolandino.

En 1197, *Azzon VI* investit *Livald, Prieur du Monastère de Sainte-Marie des Prisons*, de tous les Biens, *situés, quelque part que ce fût, dans les lieux apartenans à la* Maison d'Este, *lesquels ladite* Eglise *ne posśèdoit peut-être pas alors assés justement.*

Je n'entreprens pas de rendre comte ici de tous les *Actes* raportés par *Muratori* concernant le *Marquis Azzon VI*. Je passe donc au Chap. 39 du même Ouvrage.

En 1199, *ce* Marquis *dona, pour la rémission de ses pèchés & de ceux du feu* Très Noble Marquis Obizzon, *& de ses autres Parens & Prédècesseurs, à Livald, Prieur du Monastère des Prisons*, la *Vallée de Zambolino*. Le même Marquis fit, en 1204, *une* autre Donation au même *Monastère*.

Mais il faut principalement parler

(a) Il y a dans cète Copie *Archiepiscopus Torrentinus, Il faut Tarentinus.* Cète remarque est de *Muratori*.

(b) Il y a dans le Texte *Azzon V.* C'est une faute d'impression.

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

tés; & cète guerre eût eu de grandes suites, si *Pèdre* n'eût pas tenu promtement les *Etats* du païs, & fait dans cète Assemblée de sages règlemens concernant la Paix & la Trève, & pris soin de les faire observer.

Il y eut, en 1199, entre ce Prince, & la *Reine* Doña *Sanche*, sa mère, un comencement de mésintelligence. Cète Princesse avoit pour douaire quelques Places, frontières de la *Castille*. Les principales étoient *Ariza*, *Euclèise*, & *Eplla*. Come c'étoit de ce côté les clefs du *Roïaume*, *Pèdre* & son Conseil crurent qu'il étoit sage de les retirer, & d'en doner d'autres en échange à la *Reine* dans l'intérieur de l'*Aragon*. Doña *Sanche* s'imagina qu'on la vouloit priver de son douaire. Le *Roi de Castille*, neveu de la *Reine* & cousin-germain du *Roi*, mit fin à leur division, en les engageant à se trouver ensemble avec lui dans la Ville d'*Ariza*. Sa médiation fit consentir la *Reine* à ce qu'il souhaitoit d'elle; & la bone intelligence fut rètablie, pour quelque tems, entre la Mère & le Fils.

Au mois de Juin 1200, *Pèdre* fit, dans l'Assemblée des *Etats-Généraux d'Aragon*, plusieurs règlemens utiles, qui réformoient beaucoup d'abus, & que tous les Assistans jurèrent d'observer. Il arêta, dans le même tems, le mariage de l'*Infante* Doña *Léonore* la sèconde de ses Sœurs, avec *Raimond*, *Comte de Toulouse*: mais la célébration ne s'en fit qu'en 1203, parceque la Princesse étoit encore trop jeune.

Il y eut, en 1201, une Trève de 3 ans, conclue entre les *Rois de Castille*, *de Navarre*, & *d'Aragon*. La même année vit le dernier se brouiller encore avec la *Reine*, sa mère, qui ne vouloit pas s'en tenir à l'acomodement, fait entre eux par le *Roi de Castille*. Il fut réglé, dans une Assemblée des principaux *Evêques* & *Seigneurs du Roïaume*, que la *Reine* jouiroit paisiblement des revenus & des droits qu'elle avoit sur les Places, assignées par le Testament du feu *Roi* pour lui tenir lieu de Douaire; & les *Seigneurs*, présens à cète Assemblée, garantirent l'exécution de cet arangement: ce qui rètablit l'union entre la Mère & le Fils.

Pèdre fit, cète même année, quelques règlemens pour l'observation de la Paix, & de la Trève, auxquels il fit serment de se conformer lui-même; &, l'année suivante, come ils soufroient des dificultés dans l'exécution, il assembla les *Etats-Généraux* à *Cervera*. Les

original dans les *Archives* de ce *Monastère*. Cet *Acte* est du mois de Mars de l'An 1000; & le *Donateur*, qui faie profession de vivre suivant la *Loi des Lombards*, s'y qualifie *Adalbert*, *Marquis*, *fils d'Adalbert*, *pareillement Marquis*, *de bone mémoire*. L'*Acte* est dit fait dans le Lieu nomé *Panealeo*. Si ce nom, inconnu d'ailleurs, n'indique point *Panigaglia*, lieu voisin du *Golfe de la Spezia*, vers *Porto-Venere*; il peut indiquer *Panicale*, Terre de la *Maison d'Este* dans la *Lunigiane*, laquèle est nomée dans le *Privilège de confirmation*, acordé par l'*Empereur Henri III*, en 1077, aux *Marquis Hugue* & *Foulque I*, pour tous *les Etats* & *Biens* de leur *Maison*. Cète *Confirmation* n'empèche pas que le *Marquis Adalbert*, dont il s'agit ici, ne pût avoir des *Biens* dans ce lieu, parceque, par le *Partage* fait entre les *Quatre Fils du Marquis Otbert I*, chaque *Branche* avoit sa part dans la pluspart des *Fiefs* & *Courts*, dont le *Diplôme* d'*Henri III* fait l'énumération. De l'un ou de l'autre des *Marquis Adalberts*, només ci-dessus, dut venir un *Marquis Albert*, surnomé *le Roux* (*Albertus Rufus*). Ce *Marquis* & la *Comtesse Juliète*, *sa femme*, firent, en 1050, au *Monastère de San-Venerio* une *Donation*, de *Biens* situés à *Frasso* dans l'*Ile de Corse*. *Muratori*, done, p. 230, cet *Acte*, done il avoit vu l'Original dans les *Archives* de ce *Monastère*; & s'arête à ces paroles: *une Court de notre Droit*, *qu'on voit que nous avons dans l'Ile de Corse*, *au lieu dit* Frasso. *Cela me fait souvenir*, dit-il, *de ce* Comte, *au* Marquis Boniface, Gouverneur de Corse, *dont j'ai parlé dans le Chap. XXII*, *lequel*, *selon toutes les aparences*, *fut père du premier des* (deux) Adalberts (Père & Fils) Marquis de Toscane. *Come nous avons exposé diverses conjectures*, *qui portent à croire que les autres* Marquis *leurs Consorts* (*c'est à dire* leurs *Conseigneurs* dans les *Fiefs* qu'ils possèdoient) *décendent de ces* Adalberts; *en voïant les mêmes* Marquis *posséder*, *dans cète Ile*, *assés considérablement de Biens*, *on a lieu de croire*, *qu'autre tant d'autres* Etats, *il leur étoit venu*, *de ce* Boniface *& de ces* Marquis Adalberts, *beaucoup de Biens en* Corse. *Quoi qu'il en puisse être*, *nous en revoïons encore ici qu'elle étoit l'opulence des* Marquis *només ci-dessus*, *puisqu'elle n'étoit pas restrainte seulement à la* Lombardie, *à la* Toscane, *à la* Ligurie: *mais s'étendoit encore ailleurs*;

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

rière. Mais sa puissance & ses projets s'évanouissent bientôt avec lui. L'Opération de la pierre mal faite, ou faite à contre tems, le prive de la vie dans le cours de cète année, ou dans le comencement de la suivante. Il n'est pas plustôt mort, que *Guillaume de Capparon*, Allemand, s'empare du Palais de Palerme & de la persone de *Frédéric*; & s'arroge toute l'Autorité sous le nom de *Capitaine-Général du Roiaume*. Cependant le Comte de Brienne, campé près de Cannes avec un petit nombre de Combatans, voit tout-à-coup devant lui *Diépold* avec une Armée considérable. A cète vue, le Légat *Pierre*, se ressouvenant que l'Eglise abhorre le sang, se met, par une promte fuite, à l'abri du danger d'en voir répandre. Le Comte invoque à haute voix S. *Pierre*; fond sur les Ennemis; & remporte, après une longue & sanglante bataille, une victoire signalée.

Quoique les Afaires d'*Otton IV*, Concurrent du Roi *Philippe*, alâssent très mal en Allemagne, le Pape se déclare en sa faveur. Il envoie Légat à Cologne le Cardinal *Gui*, Evêque de Palestrine, qui confirme l'élection d'*Otton IV*, & fulmine l'excomunication contre *Philippe*. Cète démarche d'*Innocent* indispose contre lui tous les gens sensés; & les Historiens Ecclésiastiques ont fait depuis de vains efforts pour la justifier.

Il se fait encore dans la Lombardie diférentes guerres, peu sanglantes à la vérité. *Dans ces guerres des Lombards, il est à remarquer*, dit MURATORI (1), *qu'ordinaire-*

(1) T. VII, p. 113.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

de la *seconde Femme* de ce Prince. On lit dans la *Chronique* d'*Albéric de Trois-Fontaines*, à l'année 1167. *Dans ce tems, un certain* Noble de France (nomé) Renaud de Chatillon, *originaire d'auprès de la rivière de* Loing, *fameux par beaucoup de bones actions* (probitatibus), *vint à* Antioche; *&, come il étoit illustre à la guerre, il épousa la* Dame *de cète Ville, veuve du* Prince Raimond, *& devint* Prince d'Antioche. *Il eut de cète* Dame 3 *Filles, dont la première fut Femme de l'*Empereur de Constantinople, Manuel (*Comnène*) *qui eut d'elle* Alexis. *La seconde, qui s'apelloit* Agnès, *mariée à* Bela (III), Roi de Hongrie, *fut mère d'*Aimeric *& d'*André, *frères &* Rois, *& de* 2 Reines; Constance, *de* Bohème, *&* Marguerite, *de* Grèce (a). *Le* Marquis d'Este *en* Italie *épousa la troisième fille du* Prince Renaud, *nomée* Alaide. *Alix, Alise, Alaide, Adélice, Aylis*, tous noms défigurés, signifiant *Adélaide*, sont ceux que cète *Princesse* porte dans *les* Chartes *& dans les* Chroniques. Après les disgraces arivées dans le *Levant* aux *Chretiens Latins*, *Alise* s'étoit retirée à la Cour de *Bela III*, son beaufrère. *Pellegrino Prisciano*, dans ses *Annales* Mstes. *de la Maison d'Este & de la Ville de Ferrare*, *raporte une* Bulle d'Innocent III, *en faveur de cète* Princesse, *laquèle est de* 1198. Voici la teneur de cète *Bulle*. Innocent, Evêque, *Serviteur des Serviteurs de Dieu, à notre chère Fille* Noble Dame Alise, *fille du feu* Prince Renaud, *salut & bénédiction Apostoliqué. Il est convenable* (dignum) *que nous consentions facilement aux desirs justes de ceux qui demandent; & que les vœux, qui ne s'éloignent point du senter de la Raison, soient suivis d'un effet qui les remplisse. C'est pourquoi, Fille chérie dans le Seigneur, concourant, par un agréable consentement, à vos justes demandes, nous prenons, sous la protection de S.* Pierre *& sous la nôtre, votre* Persone, *& les* Biens *que vous possédés légitimement* (rationabiliter) *à présent, & ceux que vous pourés à l'avenir aquerir par des moiens justes. Nous vous confirmons spécialement, & nous munissons de la protection du présent* Privilège (præsentis *Praecepti* patrocinio) *la* Donation, *que notre cher fils*

(a) C'est à dire que *Marguerite fut Impératrice des Grecs.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Archevêques de Tarragone & de *Narbone* s'y trouvèrent avec beaucoup d'*Evêques*, d'autres *Prélats*, & de *Seigneurs*; & l'on y renouvella les règlemens concernant la Trève & la Paix, en les expliquant.

Le 6 de Janvier 1203, le *Comte d'Urgel* & le *Comte de Foix*, se livrèrent bataille, & le second fut mis en déroute. Ils s'étoient brouillés de nouveau sur les limites de leurs *Etats*. On ignore coment leur contestation à ce sujet fut terminée. Ce fut sans doute par l'autorité du *Roi d'Aragon*. Au reste, il paroît que cète querèle fut cause que ce Prince fit proposer au *Roi de Castille* de convenir des limites de leurs *Etats*, pour éviter d'avoir à l'avenir aucune contestation à ce sujet. Des Comissaires, només par les 2 *Rois*, marquèrent unanimement les confins des 2 *Roïaumes*.

En 1204, *Pèdre* vint à *Montpellier*, où son mariage avec *Marie*, fille du *Comte* de cète Ville, fut célèbré dans le mois de Juin. Elle avoit pour mère *Eudoxie*, fille de *Manuel Comnène*, *Empereur Grec*, laquèle avoit été promise au *Roi Alfonse II*, père de *Pèdre*: mais ce Prince aima mieux épouser Doña *Sanche*, fille d'*Alfonse VIII*, *Roi de Léon* & *de Castille*. Pour *Marie*, elle avoit été mariée au *Comte de Comminges*, duquel elle avoit 2 Filles; & son mariage avoit ensuite été dissous, parce qu'il avoit été contracté du vivant d'une Femme légitime, que le *Comte* avoit. Mais elle étoit l'unique héritière de son Père, & le *Roi d'Aragon* vouloit agrandir ses *Etats*. Il termina, pendant qu'il étoit à *Montpellier*, quelques diférens que son frère *Alfonse II*, *Comte de Provence*, avoit avec le *Comte de Forcalquier*, aïeul de sa femme *Garsende*. Il se rendit ensuite en *Provence*; & s'embarqua sur une *Escadre* de 50 Galères, pour aler à *Rome* visiter les Tombeaux des *Apôtres*. Il fut reçu dans cète Ville avec les honeurs dus à son rang. Le troisième jour après son arivée, fête de S. *Martin*, il fut en présence du *Pape* & du *Sacré Collége*, sacré dans l'*Eglise de Saint-Pancrace* par le *Cardinal-Evêque de Porto*, & couroné par le *Pape*, qui lui dona luimême les Ornemens Roïaux. Ils alèrent ensuite en pompe à la *Basilique de Saint-Pierre*, où le *Roi* posa la Couronne & le Sceptre sur l'Autel, & le *Pape* lui ceignit l'épée. Non content d'avoir fait au *Pape* serment de fidélité, *Pèdre* soûmit son *Roïaume* au

car nous pouvons nous imaginer qu'ils possèdoient beaucoup d'autres Etats & Biens, *qui nous sont inconus, puisque le hazard nous fait découvrir ici qu'ils étoient même Seigneurs de beaucoup de Terres en Corse*. C'est dans la Souscription de cet *Acte* que le *Notaire* done à ce *Marquis Albert* le surnom de *le Roux*; & sans doute on le surnomoit ainsi pour le distinguer des autres *Marquis Albert*, & spécialement du *Marquis Albert-Azzon II*, de qui la *Maison d'Este* décend.

En 1051, le même *Marquis Albert*, dont le surnom de *le Roux* n'est point dans l'*Acte*, dont je vais parler, dona, le 1 de Mai, au même *Monastère* des Biens situés dans diferens endroits voisins du *Golfe de la Spézia*. L'*Acte*, raporté, p. 231, finit par ces mots: *Fait dans la* Court d'Arcola *heureusement*. Cète *Court* et un des biens confirmés par *Henri III*, en 1077, aux *Marquis Hugue* & *Foulque I*. Elle est nomée dans l'*Investiture* donée, en 1164, par *Frédéric I* au *Marquis Obizzon Malaspina*. L'année précèdente, c'est à dire en 1050, *le Marquis Albert-Azzon II*, père des *Marquis Hugue* & *Foulque I*, avoit fait, *la veille du jour entrant le mois de Décembre* (*pridiè die introeunte Mense Decembris*) c'est à dire le dernier jour de Novembre, une *Donation* au même *Monastère de San-Venerio*. L'*Acte* qu'en produit *Muratori*, Ch. 11, p. 83, est dit: *Fait à* Arcola *heureusement*. C'est un Chateau, distant de quelques Milles de *Sarzane*. *Muratori* produit encore dans les Chap. 24 & 25, un assés grand nombre d'*Actes* faits, dans le même tems à peu près, par plusieurs autres *Marquis* à *Arcola*. L'on voit par là que plusieurs *Conseigneurs* habitoient, en même tems, cète *Court* ou *Château*; d'où l'on peut conclure que les *Branches*, sorties du *Marquis Otbert* conservoient chacune leurs droits sur cète Terre.

On trouve une autre *Donation* du *Marquis Albert le Roux*, faite à *Sarzane*, en faveur de la *Cathédrale de Luni*, dans le mois de Juin 1085. Il done à cète *Eglise* la *Court* entière de *Camisiano* hors un *Manse* qu'il nome & un autre Tenue de biens, qu'il avoit donés à 2 Particuliers. Il fait ensuite l'énumération de toutes les autres Terres, qui composoient cète *Court*; & cète énumération est considérable. Au comencement de l'Acte, il se qualifie: *Je* Albert, Marquis, *qui suis dit* Le Roux, *fils de feu* Albert,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*	ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

ment on ne renonçoit point à l'Humanité. Tous ceux qui demandoient quartier, l'obtenoient; & ces Peuples mètoient leur gloire, non à tuer: mais à prendre le plus qu'ils pouvoient de leurs Ennemis. Il se fait aussi quelques acomodemens; & la Romagne n'est pas à l'abri de troubles (1).

(1) Le même *Annaliste* dit, p. 112: *Cète année, les* Crémonois *remportèrent encore une insigne victoire. Ils sortirent en campagne contre les* Populaires de Brescia, *pour soûtenir le parti des* Nobles, *chassés de cète Ville. Il y eut un rude combat près de* Calcinato. *L'Armée* des Brescians *fut mise en déroute; & leur* Carroccio *pris fut conduit en triomphe à* Crémone. Jaque Malvezzi *raporte que les* Bergamasques *& les* Mantouans *se trouvèrent à cète action pour les* Crémonois; *& que les* Véronois, *à qui les* Populaires de Brescia *avoient demandé du secours, s'étant mis en marche avec toutes leurs forces, n'arivèrent pas assès tôt. Il ajoute que la bataille se dona, le* 9 *d'Août; & que le carnage fut grand, de part & d'autre: mais il se tait sur la perte du Camp & du* Carroccio, *dont parle* Sicard, *qui vivoit alors. Ce malheur produisit ensuite un bien; pareeque, par la médiation de* Députés *envoiés de* Bologne, *la paix se fit, au mois de Novembre, entre les* Crémonois, *les* Bergamasques, *les* Comasques *& les* Bresciens. *Au moien de quoi, la* Noblesse, *bannie de* Brescia, *retourna dans cète Ville: mais en conservant dans le cœur une haine implacable contre le* Peuple. *Les* Milanois *entrèrent encore, cète année, avec une grosse Armée dans la* Lomelline des Pavêsans, *& y firent le dégât. Ils assiégèrent ensuite l'important* Chateau de Vigevano, *qu'il avoient ataqué 2 fois inutilement; &, le 4 de Juin, ils s'en rendirent maitres, & firent prisoniers* 12 cens Pavêsans. *Le nom de* Vigevano *n'est pas exact dans les Textes de* Sicard *& d'autres Auteurs. Si* Galvano Fiamma *doit en être cru, cète* même année, au mois d'Août, les *Pavêsans* jurèrent entre les mains de l'*Archevêque Philippe* d'obéir toujours aux ordres de la *Ville de Milan*, Gal-

en Jésus-Christ H. (*Haimerie*), *illustre* Roi de Hongrie, *vous a faite de* 400 *Mares de revenu annuel, & de* 100 Manoirs (*Mansionum*) d'Esclaves, *de la* Terre (*Villa*) *apellée* Tornai, *& de* 4 *autres* Terres *avec toutes leurs apartenances; & d'autres choses, tant pour vos vêtemens chaque année, que pour d'autres besoins, come il est contenu dans l'*Autentique *de ce* Roi, *lesquèles choses vous possèdès justement & paisiblement. Qu'absolument done aucun Home, &c. Doné à* Rome *à* Saint Pierre *le XVI des Cal. de Juillet* (16 de Juin), *l'An premier de notre* Pontificat.

Le 22 de Février 1204 fut célébré le mariage de cète *Princesse* avec le *Marquis Azzon VI.* En voici l'Acte, *doné par* Muratori, p. 379, d'après une Copie autentique faite 6 ans après. Il est utile en ce qu'il fait conoître plusieurs *Familles nobles* d'alors. *Au nom du Seigneur. L'An de sa Naissance MCCIII, Indiction septième, le jour de Samedi, qui fut le huitième sortant Février* (le 22) *dans la* Province, *dite de* Frioul, *dans l'*Eglise de Sainte-Marie de Clemena, *en présence du Seigneur* Pélegrin (*Pérégrin*), *par la grace de Dieu*, Patriarche *de la Sainte* Eglise d'Aquilée, *d'*Ubert, *par la grace de Dieu*, Evêque de Vicenze, *de* Mathieu, *par la grace de Dieu*, Evêque de Ceneda, *d'*Herman, *de* Walton, *de* Berthold, *d'*Etiène, Chapelains *&* Secrétaires (*Scribarum*) *du susécrit Seigneur* Patriarche, *d'*Albéric, Chanoine *de* Padoue, *d'*Albert, Chanoine de Vicenze, *de* Manfred, Archiprêtre *d'*Este; *en présence aussi du Seigneur* Wécilon, *fils de feu* Gabriel de Camino, *de* Warner de Polcarco, *de* Frédéric de Coriaga, *de* Dietrico de Fontana-buona, *de* Frédéric de Pito, *d'*Otto, lino (c'est à dire *Otton*) de'Mainardi *de* Ferrare, *& de beaucoup d'autres* Barons *&* Seigneurs *de* Lombardie *& de la* Marche Trévisane & du Frioul. *Là, le Seigneur* Azzon, Marquis d'Este, *a reconu & confessé* (warentavit, & professus fuit) *avoit reçu en dot de* Dame Aliz, *fille de feu* Renaud, Prince d'Antioche, *qu'il prenoit en mariage pour lui*, 2 *mille Mares d'argent, au sujet desquels il a renoncé à l'exception, ou prescription de dot, ou d'argent, non compté, ou estimé. C'est pourquoi par* droit de Gage *& de* Donation à cause de Noces, *il a investi nomément la susécrite* Dame Aliz, *sa* Fiancée, *d'autant de*

PRINCES contemporains.

Saint-Siège, & s'engagea, pour lui & pour ses successeurs, par un *Acte* en forme, de paier à l'*Eglise Romaine* à perpetuite 250 Doublons de Cens annuel. Il revint ensuite en *Provence*.

Les querèles du *Comte de Forcalquier* & du *Comte de Provence* recomencèrent en 1205. Le premier aiant sécrètement assemble quelques Troupes, surprit le second, & l'enferma dans un Château, pour le forcer de lui céder quelques Places, qu'il pretendoit lui devoir apartenir. Dès que le *Roi Pèdre* en fut instruit, il fit venir promtement d'*Aragon* & de *Catalogne* des Troupes, qu'il joignit à celles de *Provence*, & courut à la poursuite du *Comte de Forcalquier*: mais, n'aiant pu le trouver, il revint assiéger le Chateau, qui renfermoit son Frère, s'en rendit maitre, & remit ce Prince en liberté. La paix se fit bientôt apres par l'entremise de quelques *Prélats* & *Seigneurs*; &, dès que les *Afaires de Provence* furent arangées, *Pèdre* revint en *Languedoc*, en 1206. Les *Habitans de Montpellier*, pour quelques mécontemens qu'ils avoient au sujet d'une somme assés forte qu'il leur avoit empruntée, & dont il n'assuroit pas le paiement come ils le souhaitoient, & du peu d'égard qu'il avoit pour leurs Coûtumes & leurs Privilèges, lui ref sèrent l'entrée de leur Ville. En conséquence, il leur fit la guerre; &, soupçonant apparemment la *Reine*, sa femme, d'être d'intelligence avec eux, il entreprit de faire casser son mariage. L'*Evêque de Pampelune fut* nomé Comissaire par le *Pape*, avec *Pierre de Castelnau* & le *Moine Raoul*. Ils comencèrent & n'achevèrent pas la procédure, qui fut continuée ensuite par les *Evêques d'Usez & de Riez*, & l'Abbé de *Citeaux*, pendant plusieurs années, & suspendue par l'Apel de la *Reine Marie* au *Pape*.

La même année 1206, *Pèdre*, mal conseillé, fit un Edit par lequel il permit aux *Chapitres* & aux *Comunautés Régulières* de faire l'élection des *Evêques*, des *Abbés* & autres *Supérieurs*, sans atendre son consentement, exigeant seulement qu'on lui présentât les *Elus*. On prétend que ce fut à cète ocasion que le *Pape* acorda le droit aux *Rois d'Aragon* de se faire sacrer & couroner solemnèlement à *Saragosse* par les *Archevêques de Tarragone* alors *Métropolitains* de cet *Evêché*; come si, pour sacrer & couroner les *Rois*, on avoit besoin de la permission des *Papes*.

SAVANS & ILLUSTRES.

aussi Marquis, *lequel al fait profession de vivre par ma Nation suivant la* Loi *des* Lombards. *Albert le Roux* fait cète Donation *pour la merci de son ame & de celle de son Père*, & d'Hugue, *son Frère*.

Come du mois de Juin 1085 au 1 de Novembre 1124, il y a plus de 39 ans, *Muratori*, après avoir doné, p. 232, la *Donation* entière, dit, p. 233; *Dans la* Paix de Luni, *raportée ci-dessus*, *Chap. XVII*, l'Evêque de Luni *soûtenoit qu'il étoit Maître d'une partie du Puid*, *c'est à dire de l'Eminence*, *qui faisoit le sujet du Procès*, *en disant qu'il y avoit* XXXIX ans déja passés, *qu'*Albert le Roux *avoit doné sa part à* Sainte-Marie de Luni. *Il est à croire que l'Evêque par là faisoit allusion à la* Donation *présente*. Cète conjecture ne doit avoir lieu, qu'autant que la *Court de Camsiano* étoit voisine du *Mont-Caprione*. *Muratori* ne le dit pas; & je ne puis pas le savoir.

Mais voici quelque chose de plus important. Le *Marquis Albert le Roux* dit qu'il done *tout ce que* Balotto & Barello d'Aciliano *ont tenu de la part de* son Père, & *du Père du Marquis* Gui; & *tout ce que* son Père, & *le Père de* Gui *ont tenu à* Carpenetolo, & *tout ce que* Ceux de Beblo *ont tenu de leur part*, & *tout ce que les* Fils de Rustico *ont tenu à* Vallecla, & *tout ce qui a apartenu à* son Père à Casapoci, & *tout ce que* Boniface d'Ardano *a tenu à* Corfeziano, *ce qui étoit la* moitié du Quart du Marquis Gui. *Muratori* dit, p. 233, au sujet de ces paroles: *Les Lecteurs pouront se souvenir d'avoir vu*, *dans le Ch. IV*, *que le* Pape Gregoire VII *désaprouva le* Mariage *d'un* Marquis Azzon *avec une* Mathilde, *différente de la célèbre* Comtesse Mathilde. *La raison*, *pour laquèle il s'oposoit à ce* Mariage, *étoit que cète* Mathilde, *tant de son côté*, *que de celui d'un* Marquis Gui, *son premier Mari*, *étoit parente de ce* Marquis Azzon. *Le même* Pape *écrit*, *Liv. II*, Lèt. 35, *au mois de Décembre* 1074; *à* Guillaume, Evêque de Pavie, *frère de ladite* Mathilde, *ce qui suit*. Répondés-moi sur la Cause de votre *Sœur*. Car bien qu'il soit très clair qu'elle a eu, pour *Mari* le *Marquis Gui*, *Consanguin du Marquis Azzon*, il est aussi prouvé, par Serment & par Témoins, en notre présence, que votre même *Sœur*, & *Azzon* ne sont pas encore hors de la quatrième ligne de proche Parenté. (*Propinquitatis*). *Le* Pape *répète*, *dans la* Lettre

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

1202. LES Partisans du feu Duc *Marquard* forment en Sicile une faction contre *Guillaume* appéron; ce qui porte le Grand-Chancelier à se reconcilier avec la Cour de Rome. Il fait serment d'obéir aux ordres du Pape, & reçoit l'absolution des Censures: mais il ne recouvre ni l'Archevêché de Palerme, ni

vano *veut il dire que la paix se fit entre eux. On peut le croire: mais non que les Pavéfans consentirent alors de jurer obéissance & sujétion à la* Ville de Milan. *Avant la perte d.* Vigevano, *les Pavésans soufrirent un autre domage, dont il est parlé dans les* Annales de Plaisance, *T. XVII des* Historiens d'Ital. *Leur Armée, près du* Chateau de Nigrino, *combatit celle des* Plaisantins *& des* Milanois, *& fut défaite, en laissant prisoniers entre les mains des Vainqueurs* 4 Cavaliers & 332 Fantassins. *Les* Plaisantins, *aiant ensuite détruit la Tour* de Sant'Andréa, *mirent les fossés de leur Ville en bon état. Les* Modénois *& les* Reggian *avoient eu, les années précèdentes, diverses querèles entre eux à l'ocasion des* Eaux de la Secchia, *qui coule entre les* 2 Territoires. *Les* Reggians *en revendiquoient une partie; & les* Mndénois *se prétendoient* Seigneurs *de toute la Rivière. On en vint sérieusement aux mains, cète année. Les* Reggians, *s'étant avancés avec leur Armée jusque vers* Formigine *en deça de la* Secchia, *livrèrent bataille aux* Modénois; *les mirent en déroute, & poursuivrent les* Fuiards *jusqu'au* Pré de la Tenzone *(De la Joûte), que je crois être celui dans lequel, les jours de fête, suivant l'usage d'alors, les Jeunes Gens des* Villes d'Italie *s'exerçoient spécialement aux armes. Il y eut plus de* 100 Cavaliers Mndénois, *qui restèrent prisoniers avec le* Podesta *de leur Ville, lequel étoit* Albert de Lendenara, Noble Véronois..... *Les* Faentins, *opprimés par le* Peuple de Forli, *demandèrent du secours aux* Bolonois, *qui vinrent, avec une puissante Armée & leur* Carroccio, *se présenter à la vue de* Forli. Sigonius *dit qu'ils mirent en déroute eeux de cète Ville. Les* Histoires de Bologne, *que j'ai mises au jour, T.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ses Biens, meubles & immeubles, en quelque lieu qu'il en ait, ou doive aquérir, au choix de cète Dame, en recevant ce qu'il en faut pour valoir le double de la susécrite Dot & Donation. *Et le tout à cète condition convenue entre eux, savoir, que, s'il arivoit par hazard que la susécrite* Dame Aliz *mourut, pendant le mariage, sans Enfans, avant le susécrit Seigneur* Marquis, *il seroit libre à cète* Dame *de faire testament de sa Dot seule. Et au contraire, si par hazard il arive que le suscrit* Marquis Azzon *meure avant la ci devant dite* Dame Aliz, *pendant le mariage sans Enfans comuns, que, tant la* Dot, *que la* Donation à cause de Noces, *soient restituées à cète Dame, quoiqu'elle n'eût point de lui postérité. Mais s'il leur arive d'avoir un* Héritier du Sexe Masculin, *que la* Dot *& la* Donation à cause de Noces *déduite & restituée à l'*Héritier *de cète* Dame, *toute l'*Herédité *soit partagée entre les* Héritiers. *S'ils ont une* Fille (a), *& s'il arive que la susécrite* Dame Aliz *meure la première, que la* Dot *soit acordée entièrement à la* Fille, *outre ce que son* Père, *& son* Frère *lui doneront, & confèreront de propre libéralité. Mais, s'il arive que le susécrit* Marquis *meure avant la susécrite* Dame, *& si la susécrite* Dame *se marie à un autre, qu'elle puisse transporter avec elle la susécrite* Dot & Donation à cause de Noces; *& que l'*Héritier du Marquis *soit tenu de marier la* Fille *survivante, selon sa Noblesse; & cela fait, que cète* Fille *soit tenue de renoncer à tout le droit qu'elle auroit à la succession! Autrement, qu'elle puisse répèter entièrement tout son droit, suivant la* Coûtume *de ce païs! Mais, si, les Conjoints eux-même venant à décéder, la* Fille *survit seule, que toute l'*Herédité *lui soit dévolue! Le* Marquis *susécrit a aussi promis, & est convenu de traiter honêtement la* Dame *susécrite come sa* Femme, *en confessant qu'*Albert de Baone, & Albéric de Pandemiglio, & Martin de Mi ao, & François de Caldério *ont été ses Députés pour ce sujet. Et il a confirmé & ratifié tout ce qu'ils ont fait à cet égard, pour le* Marquis *lui-même avec cète même* Dame, *à la* Cour du Roi de Hongrie. *Et les* Quatre *susécrits ont confessé présentement, qu'ils ont juré sur les* Saints

(a) Il y a dans l'imprimé *Filium*. La suite demande *Filiam*.

PRINCES contemporains.

Il fit honneur, la même année, une guerre sanglante aux *Mahométans*, en se joignant aux *Chevaliers de Saint-Jâque.*

En 1207, il fit de nouveaux règlemens concernant la Trève & la Paix.

La même année, sa sœur *Constance*, veuve d'*Emeric*, *Roi de Hongrie*, revint en *Aragon.*

Pèdre, s'étant racomodé vraisemblablement avec la *Reine*, sa femme; cète Princesse mit au monde, le 1 de Fevrier 1208, à *Montpellier*, un Fils, qui fut nomé *Jâque*; & l'on dit que, voulant qu'il portât le nom d'un des 12 *Apôtres*, & n'osant choisir, elle fit alumer 12 Cierges de même poids & grosseur, à chacun desquels on atacha le nom d'un *Apôtre*, afin de donner a son fils le nom de celui dont le Cierge brûleroit le plus longtems; & que le dernier, qui s'éteignit, fut celui de S. *Jâque le Majeur.*

La même année, *Ermengaud*, *Comte d'Urgel*, mourut sans Enfans; & *Girard de Cabrera*, fils de la Sœur, se mit en possession de ses *Etats*, sans en demander la permission au *Roi Pèdre*, qui le vint assiéger dans *Balaguer*; & qui, lorsqu'il se fut rendu maître de la Place, l'envoia prisonier avec toute sa famille au Château de *Loarre* en Aragon.

Le *Pape Innocent III* fit conclure, cète année, le mariage de l'*Infante Doña Constance*, *Reine douairière de Hongrie* avec *Frédéric*, *Roi de Sicile*, qui fut depuis l'*Empereur Frédéric II.* Le *Comte de Provence* vint, avec ses Galères, prendre la *Reine* sa sœur à *Barcelone*, pour la conduire à *Palerme*, où le mariage fut célébré dans le mois de Février de l'année suivante. *Le Comte de Provence* mourut peu de tems après.

Dans le courant de Novembre 1209, Doña *Sanche*, *Reine douairière d'Aragon*, mourut; & fut inhumée dans le *Monastère de Sigène*, qu'elle avoit fondé pour des *Religieuses de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.*

La même année, les *Rois de Castille, de Navarre*, & *d'Aragon* eurent une entrevue à *Mallen*, où, par la médiation du premier, les 2 autres firent, le 4 de Juin, une paix durable. La reconciliation fut si sincère de la part du *Roi de Navarre*, qu'il prêta 20 mille Pistoles au *Roi d'Aragon*, qui s'engagea de les rendre à la fin de l'année; &, pour sureté du paiement, mit en séquestre les Châteaux de *Peña*, d'*Es-*

SAVANS & ILLUSTRES.

suivante écrite à Mathilde *elle même, qu'il avoit entendu dire, que* vous aussi & le *Marquis Azzon* êtes *Consanguins* dans la quatrième ligne de proche parenté. *Grace donc à la présente* Charte, *nous parvenons à découvrir suffisamment le fil de pareilles* Parentés, *& dans le même tems à prouver toujours de plus en plus que les* Marquis d'Este *descendent du* Marquis Otbert I, *& que, soit de lui, soit de ses* Ascendans, *descendent les 3 autres* Branches des Marquis de la Paix de Luni. *Le* Marquis Gui, *mentioné dans la présente* Charte *tenoit par dérivation de* Sang *à ce même* Marquis Otbert I; *&, come il avoit été le* premier Mari *de Mathilde*, *le* Mariage *de cète* Dame *& du* Marquis Albert-Azzon II d'Este *ne pouvoit pas subsister*, *parceque ce dernier, descendant du dit* Otbert I, *étoit lié par le* Sang au Marquis Gui. *Nous aprenons de plus que la même* Mathilde, *epousée par le* Marquis Azzon, *& le Frère d'elle*, Guillaume, Evêque de Pavie, *devoient aussi venir des* Ascendans de la Maison d'Este; *& que, le quatrième Degré de Parenté n'étant pas encore passé, les* Canons *s'oposoient à ce* Mariage. Cet éclaircissement devoit trouver place dans l'*Article XV* de la *Digression* qui termine le quatrième Volume. Dans cet *Article* il s'agit: *Du prétendu* Mariage *de la* Comtesse Mathilde *avec le* Marquis Albert-Azzon II d'Este.

J'acheverai de faire conoître par ocasion ce *Marquis Gui*, *premier Mari de Mathilde*, sœur de *Guillaume*, *Evêque de Pavie*; ce que j'aurois du faire au même endroit: mais je ne m'en souvins pas, lorsque je travaillois à cète *Digression*. *Muratori* raporte, pp. 336-9, cinq *Actes* qu'il avoit copiés sur les originaux dans les *Archives de l'Abbaie de San Venerio*, dite aussi *Sainte-Marie du Golfe de la Spezia*. Par ces *Actes*, on aprend que le *Père du Marquis Gui* fut un *Marquis Albert*, c'est à dire un *Fils*, ou peut-être un *Petitfils du Marquis Otbert I.*

Le premier *Acte* est daté de l'*An sixième de l'Empire* d'Henri Second, *par la grace de Dieu*, Empereur Auguste, *le six des Calendes de Janvier*, *Indiction V*, c'est à dire le 27 de Décembre 1051. C'est une *Donation* faire au *Monastère de San Venerio* de Biens situés dans la *Lunigiane*; & le *Donateur* s'y qualifie: *Je Gui* Marquis, *fils d'*Albert *de bone mémoire, aussi* Marquis, *lequel ai fait profession par ma Nation de vivre suivant la* Loi des Lombards.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

l'Evêché de Troia. De retour en Sicile, il se joint aux Ennemis du Capitaine-Général ; & fait parade du plus grand atachement pour le Saint-Siége.

La guerre continue entre quelques Villes de la Lombardie (1).

XVIII. *des* Histor. d'Ital., *n'en parlent point*.......... *Vers la fin de cète année, la* Comune de Modène *fit une ligue avec celle de* Mantoue, *come en fait foi l'*Acte, *que j'ai fait imprimer dans la* Dissert. 49 *des* Antiquites d'Italie.

(1) Une nouvèle *Croisade*, pour laquèle on parroit, cète année, *fut causée*, dit *Muratori*, p. 116, *que la Trève fut observée par la plusPart des* Villes de Lombardie. *Néanmoins, come les* Modénois *ne pouvoient pas digérer la bataille perdue, l'année précèdente, contre les* Reggians; *les* Ferrarois *& les* Véronois, *qu'ils avoient apellés à leur secours, les aiant joints avec leur* Carrocio, *c'est à dire avec leurs principales forces, alèrent, au-delà de la* Secchia; *faire avec eux le siége de* Rubiera, *batirent cète Place avec leurs Machines, & ravagèrent le païs, sans que les* Reggians, *secourus des* Bolonois *les en pûssent empêcher. La* Chronique de Bologne *dit que* Rubiera *fut prise : mais les* Anciènes Annales de Modène *parlent seulement du siége, & ne disent rien de la prise de cète Place; & le* Memorial des Podestà de Reggio *dit que ce* Chateau *ne fut point endommagé. Ce qu'il y a de certain, c'est que* Loup Marchese, Podestà de Parme, *& les* 2 Podestà de Crémone, Aimeric, *&* Guarisone *s'entremirent, pour engager ces* Peuples, *si fort animés les uns contre les autres, à faire la paix. Elle fut conclue dans la* Grève (Giara *ou* Ghira) de la Secchia, *le* 6 *d'Août, & jurée par* Manfred Pico, Podestà de Modène, *&* Ghérad, Podestà de Reggio, *fils de* Rolandino. *L'*Eau de la Secchia *fut partagée, & les Prisoniers rendus. J'ai doné l'*Acte *de cète Paix dans la* Dissertat. 49 *des* Antiq. d'Ital. *La* Chronique de Plaisance *nous aprend que les* Crémonois *& les* Parmésans *firent le siége de* Fiorenzuola, *Place considérable apartenante aux* Plaisantins: *mais on en ignore l'issue.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Evangiles de Dieu *par l'Ame du* Marquis, *que le tout seroit ainsi observé par lui. Et, si le* Marquis, *ou son* Héritier *voulait en mal agir* (malignare), *ou contrevenir aux conditions suscrites, ces* Quatre *y résisteront de toutes leurs forces. De plus les* Quatre *suscrits ont confessé qu'ils avoient juré par* leurs propres Ames, *qu'ils observeroient ainsi en toutes choses, obligeant tous leurs biens par* Droit de Gage *qu'ils observeront ainsi. En outre le* Comte Manfred *de* Padoue *a juré présentement en persone* (corporaliter) *sur les* Saints Evangiles de Dieu *qu'il fera, de bone foi & sans fraude, exécuter, & tenir par le* Marquis *suscrit, & ses* Héritiers, *à cète* Dame, *& à ses* Hèritiers *toutes les choses suscrites, & promises par ce* Marquis. Skinella, *fils d'*Ugolin (*c'est à dire Hugue*) *a juré la même chose.* Albert Terzo, *a juré la même chose. Et* Marsile de Cattare *a juré la même chose. Et tous ces trois sont de la* Ville de Padoue. *Et le* Comte Boniface *de* Verone *a fait la même chose ; & de même* Albéric & Pierre de Landenara, & Viviano, *fils d'*Engebetio; *& tous ces quatre sont de la Ville de* Vérone. *Et* Salinguerra, *fils de feu* Torello *de* Ferrare, *&* Marchesino de' Mainardi, *&* Jaque de Fontana, *ont juré la même chose ; & tous ces trois sont de la Ville de* Ferrare. *De plus, le ci devant dit* Marquis Azzon *a épousé & arrhé par l'*Anneau *la susccrite* Dame Aliz *pour sa* Femme légitime, *le susécrit Seigneur* Patriarche *faisant réciproquement entr'eux l'élection par paroles de présent* (per verba de præsenti ad invicem inter eos electionem facientes.

Seing de la main......... *du* Marquis *suscrit.*

Seing de la main......... *de la* Dame *suscrite ; lequel & laquèle ont ordoné que ceci fut fait.*

Seing pour les Témoins suscrits....... *qui, priés, se sont trouvés à ceci.*

Et je Bellello, Tabellion du Glor. Sgr. F. Empereur des Romains, *ai été présent, & ai écrit & composé cet* Acte, *& quatre autres ensuite de la même teneur.*

Je Odolric, Notaire de la Cour Impériale, *ai été présent & me suis souscrit.*

Je Bonifacino, Notaire du Comte Palatin, *ai pris & relevé cète* Copie *de l'*Autentique *de* Bellello Notaire, *& la* Souscription d'Odolric Notaire; *&*

PRINCES contemporains.

co, de *Pitillas*, & de *Gallur* entre les mains de *Ximenès de Rada*, *Seigneur Castillan*.

Quelques *Hérétiques Albigeois* étant passés en *Catalogne*, au comencement de 1210; *Pèdre*, dans les *Etats* assemblés à *Lérida*, fit, le 21 de Mars, un *Edit* contre les *Excomuniés*, qui resteroient plus d'un an sans se faire absoudre des Censures; les déclara infames, & come tels inhabiles à succéder, & décnus du droit de tester; & les soumit de plus au paiement d'une Amande, qui seroit reglée par les Juges.

Il fit ensuite la guerre aux *Maures*, auxquels il prit les Chateaux de *Castelfabi*, d'*Adamus* & de *Sertella*.

L'année précédente, la *Croisade* que l'on avoit publiée contre les *Albigeois* protegés par les *Comtes de Foix* & de *Toulouse*, avoit fait prendre les armes à beaucoup de *Seigneurs François*; & le célèbre *Simon*, *Comte de Montfort*, avoit été fait *Général de l'Armée des Croisés*. Ce *Général*, dont les *Legats du Pape* dirigeoient les operations, fit le Siege de *Carcassone*, la principale retraite des *Hérétiques*. *Raimond-Roger*, *Vicomte* de cète Ville, lequel tenoit sa *Seigneurie* du *Roi d'Aragon*, lui demanda du secours. *Pèdre* se rendit en persone au Camp des *Croisés*; & fit tous ses éforts pour engager, non les *Légats* & les *Chefs* à cesser de faire la guerre au *Vicomte de Carcassone*, ou ce *Vicomte* à se soumètre aux conditions, qu'ils lui vouloient imposer; & s'en retourna sans avoir rien fait. *Carcassone* fut prise & très maltraitée.

En 1210, *Pèdre* se trouva, sur l'invitation des *Comtes de Toulouse* & *de Foix*, à la conférence, que ces *Comtes* eurent à *Narbone* avec les *Légats du Pape*. On ne put pas résoudre le *Comte de Toulouse* à chasser les *Hérétiques* de ses *Etats*; & le *Comte de Foix*, à faire serment d'obéir en tout au *Pape*. C'étoit à ce prix, que l'on mètoit l'absolution des Censures. *Pèdre*, moins pour se prêter aux vues de la *Cour de Rome*, que pour garantir des *Etats*, qui relevoient de lui, mit en sa main la Ville de *Foix* & tout le païs qui dépendoit de sa *Courone*; & s'obligea par écrit, si le *Comte de Foix* persistoit à se séparer de la Comunion de l'*Eglise Romaine*, de remètre ce *Comté* entre les mains du *Comte de Monfort*. Ce dernier, qui sans contredit étoit un des plus braves *Généraux* de son tems, n'en étoit pas l'Home le plus maladroit. Il s'insinua si bien dans

SAVANS & ILLUSTRES.

Le second, daté de *l'An sixième de l'Empire* d'Henri Second, *par la grace de Dieu*, Empereur Auguste, *le sixième jour du mois de Janvier*, *Indiction V*, c'est à dire le 6 de Janvier 1052, est encore une *Donation* au même *Monastère* de diferens Biens dans la *Lunigiane*.

Le troisième, dans lequel il y a des lacunes, est daté des mêmes jour & an. C'est un *Bail à Cens* de quelques Biens, situés à *Aetliano*, à *Panigalia*, à *Vezzano* & dans d'autres lieux de la *Lunigiane*, à l'*Eglise de San-Venerio*; & ce *Bail* consiste en une *Requête* présentée par un *Prêtre Pierre* en son nom & en celui de ses Successeurs; & cète *Requête* est souscrite du *Marquis Gui* & de 3 *Témoins*.

Cet *Acte* & les 2 autres sont passés tous trois au *Château d'Arcola*, qui venoit de la Succession du *Marquis Otbert I*, sur lequel les *Marquis d'Este* & les *Marquis Malaspina* avoient des Droits, & dans lequel plusieurs d'entre eux faisoient leur résidence, ainsi que les *Marquis de la Branche de Guillaume le François*.

Le quatrième *Acte*, daté de *l'An dixième de l'Empire* d'Henri second, *par la grace de Dieu*, Empereur, *le troisième des Calendes d'Avril*, *Indiction neuvième*, c'est à dire le 29 de Mars 1056, est une *Donation* au même *Monastère* de la part, que le *Marquis Gui* avoit dans les 3 *Iles de Porto-Venere*. Come les *Marquis* des autres *Branches* étoient *Conseigneurs de ces Iles*, elles devoient faire partie de la succession du *Marquis Otbert I*. Cet *Acte* fut fait à *Monterosso*.

Le cinquième *Acte* enfin, daté de *l'An de l'Incarnation de Notre Seigneur* Jésus-Christ *mille soixante*, *au Mois de Juillet*, *Indiction douzième*, est encore une *Donation* faite au même *Monastère* de quelques Terres situées dans le *Broglio de Levalleriano*, ou *Valerano* & dans la *Court de Camisano*. Cet *Acte* fut fait à *Feletteria*, c'est à dire *Filatera*; d'où l'on peut croire que le *Marquis Gui* avoit sa part dans cète Terre, que l'on trouve confirmée aux *Marquis d'Este* par l'*Investiture* de l'*Empereur Henri III* en 1077.

Voilà tout ce que *Muratori* a trouvé concernant ce *Marquis*, qu'il soupçone mort sans Enfans.

Revenons au *Marquis Albert le Roux*. Il est certain qu'il eut 2 *Fils*. L'un, qui s'apelloit *Obert*, c'est à dire *Otbert*, est conu par une *Donation* qu'il fit con-

ÉVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*

1203. Les Croisés, partis, l'année précèdente, du Port de Venise, le 8 d'Octobre, au lieu de faire voiles en droiture pour la Sirie, come le Pape le leur avoit recomandé, passèrent en Dalmatie, & firent pour les Vénitiens le siége de Zara, qu'ils prirent. Cète année, à la prière du Roi *Philippe*, gendre de l'Empereur *Isaac l'Ange*, détrôné par son frère *Alexis Comnène*, les *Croisés* assiégent & prènent *Constantinople*, & rétablissent sur le Trône l'Empereur *Isaac*, qui s'associe son fils *Alexis*, auquel il devoit le service que les Croisés venoient de lui rendre (1).

(1) *Cète année*, dit le même *Annaliste*, p. 114, Ann. 1202, *la considérable* Croisade *qui se mètoit en marche vers le* Levant, *pour délivrer la* Terre-Sainte, *fixa les regards de tous les* Italiens. *Il y avoit déja 3 ans qu'en* France, *en* Flandre *& dans d'autres pais d'au delà des Monts, l'on prèchoit cet emploi remarquable de la* Piété Chrétiene *en faveur des* Lieux-Saints; *& le zèle du* Pape Innocent *n'avoit pas doné peu de chaleur à cète entreprise. On avoit choisi pour* Chef de l'Armée des Croisés *le* Comte de Champagne: *mais il mourut.* Eude, Duc de Bourgogne, *&* Thibaut, Comte de Bar, *à qui l'on proposa de le remplacer, le refusèrent.* Boniface, Marquis de Montferrat, *frère de ce vaillant* Marquis Conrad, *qui fut* Prince de Tir, *& proclamé depuis* Roi de Jérusalem, *jouissoit, même au delà des Monts d'un grand crédit. Tous les* Princes Croisés *souhaitèrent de l'avoir pour* Général; *& les* Députés, *qu'ils envoièrent pour cet effet en* Italie, *le trouvèrent tout prêt à se charger d'un si noble fardeau. Il passa donc en* France, *prit la Croix, & convint avec ces Princes de tout ce qu'il faloit faire. Six* Députés, *envoiés en* Italie, *trouvèrent que le plus comode seroit de partir de* Venise; *& quelques uns d'eux y allèrent pour traiter avec* Henri Dandolo, *célèbre* Doge *de cète* Republique. *Il fut enfin arêté que les* Vénitiens *fourniroient*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ai écrit conformément à ce qu'il contenoit, n'ajoutant, ou ne diminuant rien, si ce n'est peut-être plus ou moins dans la composition des Lètres, & les points; courant l'An MCCX. Ind. XIII, Jour XVI entrant Jan. à Este.

Cependant depuis quelques années, dit Muratori, p. 381, *des dissentions bouleversoient toute la* Germanie. Otton, *le plus jeune des fils de feu* Henri le Lion, Duc de Saxe, & de Bavière, *qui se tenoit dans les* Etats de Richard, Roi d'Angleterre, *son oncle, étoit destiné, come le dit* Roger de Hoveden, *à prendre pour Femme une* Fille de Guillaume, Roi d'Ecosse, *avec ce* Roiaume *pour dot; & son Oncle l'avoit déja déclaré* Duc d'Aquitaine, *&* Comte de Poitiers. *Dans les* Actes Publics d'Angleterre, *mis au jour par* Thomas Rymer, T. I, p. 105, *on lit une* Letre de 1198, *dans laquèle ce Prince se qualifie:* Otton, Duc d'Aquitaine, Comte de Poitiers. *Mais les titres & les desseins d'*Otton *changèrent dès qu'on l'eût élu* Empereur (*Roi*) des Romains, *en concurrence de* Philippe de Souabe, *fils de* Frédéric Barberousse. *Ces 2 Prétendans se firent vivement la guerre, pendant qu'*Innocent III *& les* Italiens *atendoient en suspens à qui la* Courone *apartiendroit. Mais, en* 1207, *le* Pape *&* Philippe *se reconcilièrent; &, le Parti de ce dernier aiant le dessus, il se mit en devoir de passer en* Italie *pour recevoir la* Courone Impériale. *Ce fut pourquoi le* Marquis Azzon VI, *tant parceque sa* Maison *avoit coûtume d'être du Parti, que le* Saint Siege *favorisoit, que pour ne pas perdre de tems en pareille conjoncture, se hâta de s'adresser au* Roi Philippe, *pour en obtenir des* Privileges. *Nous avons 2* Diplomes *de ce* Roi, *qui, cète année* (le 15 de Juillet), *furent acordés à* Strasbourg, *à notre* Azzon. *Le premier est une* Investiture, *donée à ce* Marquis, *& à sa Femme* Alise, *des Terres de* Prestana, *de* Colonia, *de* Baldètria, *de* Sinel'a *& de* Bagnolo *dans le* Comté de Vicenze, *lesquèles la* Comtesse Alise *avoit aquises de ses propres deniers. Leurs Enfans, Mâles & Femèles, & tout leurs Héritiers sont admit à leur succèder à ces Terres.* P. 382. *Le second* Diplome *acorde au même* Azzon VI, Marquis d'Este, *les* Appellations *de la* Marche de Verone, de la même manière que les lui avoit ci-devant acordées *Henri, Empereur des Romains,* notre cher Seigneur & Frère.

PRINCES contemporains.

l'esprit du *Roi d'Aragon*, qu'il en obtint qu'il l'investit du *Comté de Carcassone*; & qu'aiant gagné sa connance, il en obtint encore une entrevue particulière à *Montpellier*. *Simon* y vint à bout de faire vouloir au *Roi* que son fils *Jâque* épousât la Fille du *Comte*. Ils s'engagèrent l'un & l'autre par serment à l'exécution de ce mariage projeté. Le *Roi* remit même son Fils au *Comte* pour qu'il se chargeat de son éducation.

Pèdre dona, la même année, une de ses Sœurs en mariage à *Raimond*, fils du *Comte de Toulouse*.

En 1212, les *Rois de Navarre & d'Aragon* aiant joint leurs Troupes à celles du *Roi de Castille*, contribuèrent beaucoup à la mémorable victoire, qui fut remportée, cete année, sur les *Mahométans*.

Pèdre, de retour dans son Roïaume après cete victoire, reprit l'afaire de la cassation de son Mariage; & pour la poursuivre, il envoïa à *Rome Hugue de Torroja*. La *Reine Marie* s'y rendit en persone. Le *Pape*, aiant pris conoissance par lui-même de l'Afaire, déclara, l'annee suivante 1213, le Mariage bon. Il écrivit à *Pèdre* pour l'exhorter à reprendre la *Reine*, & à vivre avec elle come avec sa Femme; & chargea les *Evêques d'Avignon & de Carcassone* de l'y contraindre, en cas de refus, par les Censures. Cète décision & ses ordres n'eurent pas le tems d'être exécutés.

La guerre, que l'on faisoit en *France* aux *Albigeois*, se continuoit, cète année, avec beaucoup de vigueur. Les *Comtes de Toulouse*, père & fils, tous deux beaufrères du *Roi d'Aragon*, dont ils avoient épousé les 2 plus jeunes Sœurs, les *Comtes de Foix*, & *de Comminges*, & le *Vicomte de Béarn*, implorèrent le secours de *Pèdre*. Il marche aussitôt en *France* avec ses meilleures Troupes & la plus grande partie de la *Noblesse* de ses *Etats*. Il a d'abord une conférence avec les *Légats du Pape*, & demande la restitution des Places enlevées à ceux à qui l'on faisoit la guerre, atendu leur soumission au *Saint-Siège*, & la disposition dans laquèle ils étoient de satisfaire à l'*Eglise* de la manière qu'on l'exigeroit. Les *Légats*, après avoir délibéré sur ses propositions, qu'ils avoient demandées par écrit pour les examiner plus atentivement, les rejetèrent sous prétexte que les protestations des *Comtes*, protecteurs des *Hérétiques*, n'avoient pour but que d'écarter la guerre de leurs

SAVANS & ILLUSTRES.

jointement avec la *Comtesse Juliete*, sa mère, en Juin 1094, au *Monastère de San Venerio* de quelques Biens situés à *Mornasco* près de la *Pièvé de Saint-Etiène*. *Muratori*, p. 234, raporte cète Charte, tirée des *Archives de San-Venerio*. A la Souscription, on lit: *Seing des mains de la ci-devant dite* Comtesse Juliete *& du* Marquis Obert, *Mère & Fils, lesquels ont demandé que l'on fit* cète Charte d'Ofrande *pour le remède de leur ame & de celle du feu* Marquis Albert, *leur Mari & Père*. L'*Acte* est fait *in Burgo Avula*, c'est à dire dans la *Terre de l'Aulla*; ce qui fait voir que ce *Marquis Albert* devoit en être *Seigneur*, & qu'elle etoit tombée dans sa *Branche* par le *Partage des Biens du Marquis Otbert I.*

L'autre fils du *Marquis Albert le Roux* est le *Marquis Guillaume le François*, qui m'a fourni l'ocasion de faire cet *Article*, que je finirai par cete observation de *Muratori*, p. 235. *On lit dans l'Acte* de la Paix de Luni *quelques paroles échapées à ceux de qui* l'Ughelli *tenoit sa Copie; & qui sont d'une grande importance à notre sujet.* L'Avocat de l'Evêque *y dit que* les *Marquis Albert le Roux* & *son Père*, c'est à dire le Père *& l'Aïeul* du ci-devant dit *Guillaume*, ont ofert à ladite *Eglise de Sainte-Marie*, &c. la part qui leur apartenoit dans ledit *Puid*. *Il faut observer que l'Avocat du* Marquis Malaspina, *dit que* ni ledit *Albert le Roux*, ni *son* Père n'ont eu aucune part dans ledit *Puid*; car ledit *Puid* vint dans la part & fut propre tout entier du *Bisaïeul de ce Malaspina*, avant qu'ils naquissent. *Nous avons vu ci-dessus que*, *dans le cours de l'an* 1006, *le* Marquis Adalbert, *vraisemblablement* Père du Marquis Albert le Roux, *étoit d'un âge à pouvoir faire une* Donation *au* Monastère de San-Venerio; *& nous aprenons ici que le fameux* Partage des Etats du Marquis Otbert I *entre ses* Quatre Fils *se fit avant que* le Père du Marquis Albert le Roux *fut né. Nous en pourons conclure que ce* Partage *fut fait avant* 975, *come je l'avois conjecturé plus haut.*

LE MARQUIS OBERT PÉLAVICINO,

qui comence à paroître dans l'*Histoire d'Italie* en 1236, y fait une figure considérable jusqu'en 1269, qu'il meure au mois de Mai.

Il en est du nom de *Pélavicino*,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Innocent III, peu content des Romains, se retire à Ferentino. S'étant transporté depuis à Anagnie, il y tombe malade si dan-

autant de Vaisseaux, qu'il en faudroit pour passer 4 mille 500 Hommes d'armes, 9 mille Ecuiers, & 20 mille Fantassins; & que l'on donneroit pour le paiement de tout, 85 mille marcs d'argent. Il est à croire que le transport de tant d'Hommes & de Chevaux devoit se faire, non en une seule fois: mais en plusieurs. On en écrivit au Pape Innocent, *qui loua ce pieux éfort des* Chretiens: *mais qui répondit qu'il n'aprouveroit leur entreprise qu'à condition qu'ils s'engageraient de ne rien faire contre les* Chretiens, *à moins qu'ils ne s'oposâssent à leur passage. Cète condition ne plut pas aux* Vénitiens, *parcequ'ils se prapofoient de tirer avantage pour eux de cète Expédition. On vit donc ariver en foule, cète année, à* Venise *des* Princes, *des* Evêques, *des* Nobles *de* France, *de* Flandre, *de* Bourgogne, *& d'autres païs, & des* Croisés *par miliers, qui tous desiraient de signaler leur courage dans* l'Orient *pour la* Foi. *Beaucoup* d'Italiens *s'y joignirent, entre autres* Sicard, Evêque de Crémone, *qui par conséquent dans son* Histoire, *que j'ai mise au jour* (T. VII des *Histor. d'Ital.*), *peut parler de ces évènemens en Homme instruit. Mais toutes les Négociations* d'Innocent *pour engager les* Pisans *& les* Génois *à faire la paix, afin qu'ils pûssent seconder de leurs forces l'entreprise projetée en faveur de la* Terre-Sainte, *furent inutiles. Il n'en put rien obtenir; leur haine particulière l'emporta dans leur cœur sur le bien général de la* Chretienté. *Aux préparatifs de cète guerre sacrée, vint se mêler une autre Afaire d'une tèle importance, que nous verrons bientôt l'accessoire devenir le principal.* Alexis, *frère* d'Isaac l'Ange, Empereur des Grecs, *l'avoit privé du Trône & de la vue, en* 1195; *& retenu jusqu'ici dans une étroite prison* Alexis, *son neveu, fils d'*Isaac. *Ce jeune Prince eut le bonheur de se sauver, & vint à* Rome *se jeter aux pieds d'*Innocent III, *lui demandant justice contre le* Tiran, *son oncle. Ensuite, il ala trouver en* Allemagne *la* Reine Irène, *sa sœur, femme du* Roi Philip-

Muratori qui done ces 2 *Privilèges* d'après une ancière Copie, l'un, p. 381, l'autre, p. 383, dit, p. 381: *J'aurois volontiers conféré cète* Copie *avec d'autres semblables, si j'en avois pu trouver dans les* Livres, *que j'ai, parcequ'il me paraît digne de réflexion que* Philippe *y soit qualifié* Second *du nom. Mais peut-être se nome-t-il ainsi relativement à* Philippe, *qui fut* Empereur de Rome, *l'an de* Jesus Christ 244. Voici de quèle manière comencent les *Diplômes*. Philippe Second, *par la grace de Dieu*, Roi des Romains, *toujours Auguste*. Une autre remarque à faire, est que, parmi les *Témoins* par qui ces *Diplômes* sont souscrits, est un *Comte*, écrit, dans l'un *le Comte Rodolfe de Haussepure*, & dans l'autre *le Comte Rodolfe de Habispure*. Il est clair que cète souscription est d'un *Comte de Hapsbourg*; & *Muratari* pense, p. 382, que c'est l'Aieul de l'*Empereur Rodolfe I*, de qui décendit la *Maison Impériale d'Autriche*. Dans le second de ces *Diplômes*, l'énumération des Villes, qui composoient la *Marche de Vérone*, fait voir qu'elle étoit la même que d'autres apellent la *Marche de Trévise*. Ces Villes sont *Vérone*, *Vicenze*, *Trévise*, *Padoue*, *Trente*, *Feltre*, *Belluno*, & leurs *Comtés*. On voit aussi par ce même *Diplôme* que, vraisemblablement après la mort du *Marquis Obizzon*, le *Marquis Azzon VI*, son petitfils, l'avoit remplacé dans l'honorable Comission de *Juge des Appellations de la Marche de Vérone*. Deux *Chartes* des *Archives de Saint-Zénon* de cète Ville contiènent 2 *Jugémens* rendus, en 1196, par *Azzon VI* en cète qualité. Ces 2 *Chartes* sont raportées pp. 183 & 184. Voici leur comencement. *Là le Seigneur Azzon*, Marquis d'Este, *établi par le Seigneur* Henri, Empereur des Romains, *très heureux*, & Roi de Sicile, *pour conoître des* Appellations de Vérone *& de toute la* Marche, & Nordellino de Castello, Citoien de Vérone, *établi par le même Seigneur* Empereur *pour conaître des* Appellations de Vérone *à la volonté dudit* Marquis, *& en sa place*. Ces paroles font dire à *Muratori*, p. 384: *Nous voions par là que l'*Empereur *devoit avoir député dans chaque Ville de la* Marche de Vérone *un* Juge, *auquel, dans les* Causes Majeures, *on apelloit des* Sentences *des* Juges ordinaires, *& du* Podestà. *Tous ces* Juges *étoient dépendans de notre* Marquis Az-

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Etats. Le Pape, à qui Pèdre avoit fait faire ensuite les mêmes propositions par l'*Evêque de Ségorbe*, lui fait une reponse, qui n'étoit que la repetition de celle de ses *Légats*; l'exhorta de renoncer à la defense des *Comtes*; & le menaça de l'excomunier, s'il persistoit à la prendre. *Pèdre* fait publier sur le champ, « Que ceux que l'on voulon qu'il abandonat, étant ses Parens, ses Aliés, ou ses Vassaux, il étoit de son devoir de les défendre »; & va se présenter devant le *Château de Muret*, dont la Garnison étoit oible, & dont il emporte d'abord les Fauxbourgs. Le *Comte de Montfort*, qui n'étoit, avec son Armée, qu'à 8 lieues, acourt, & se jete dans la Place avec une partie de ses Troupes. Ensuite, le jour de l'Exaltation de la *Sainte Croix*, c'est à dire le 14 de Septembre, après que la Garnison & les Troupes qu'il avoit amenées se furent préparées au combat par les Sacremens de Penitence & de l'Eucharistie, il sort de la Place, & tombe sur les Assiégeans. Les prodiges de valeur sont pareils de part & d'autres: mais l'impétuosité du *Comte de Montfort* lui fait remporter une victoire signalée. *Pèdre* est tué dans le fort de la mêlée avec beaucoup de *Seigneurs Aragonois* & *Catalans*, qui s'étoient rangés autour de lui. Sa mort met en fuite toute l'Armée. Les Fuiards sont poursuivis, & l'on en tue beaucoup plus dans la poursuite que dans l'action. Les *Comtes de Toulouse & de Foix* doivent leur salut à la vitesse de leurs Chevaux.

Après que l'Armée qui assiégeoit Muret *fut dissipée*, dit *Ferreras* dans la *Traduction Françoise*, *T. IV*, p. 48, *le* Comte Simon de Montfort *permit aux* Aragonois *& aux* Catalans *d'enlever le Corps de leur* Roi, *pour qui il eût été plus glorieux de perdre la vie aux* Naves de Tolose, *les armes à la main contre les Maures*, *qu'en combatant en faveur du* Comte de Toulouse *& de ses Aliés contre la* Ligue Catholique. *Ferreras*, *Prêtre Espagnol*, & de plus *Castillan*, devoit parler ainsi. Quant à la bataille, dans laquèle il souhaiteroit que *Pèdre* eût péri pour sa gloire, c'est celle que les *Rois de Castille*, *de Navarre*, & *d'Aragon* avoient livrée, l'année précèdente, aux *Mahométans*. Elle porte le nom du lieu dans lequel elle se dona. Ce sont *des Plaines*, dit une *Note* du *Traducteur*, p. 49, *situées en* Andalousie, *au pied de la* Sierra-Morena, *sur les Frontières de la* Nouvelle-Cas-

changée depuis en *Pallavicino*, come le celui de *Malaspina*. C'est un *Sobriquet*, devenu *Nom de Maison*. Ce *Sobriquet* étoit celui d'un des *Marquis de la Paix de Luni*, come on l'a vu dans l'*Article* du *Marquis Obizzon Malaspina*; dans lequel on a vu de même que ce *Marquis Pélavicino* devoit être d'une des 4 *Branches des Marquis* issues du *Marquis Obert I*, *Comte du Sacré Palais d'Italie* sous le regne de l'*Empereur Othon I*.

On aprend du *Mst.* des *Archives de l'Eglise de Sarzane*, dit le *Pallaviemo*, que l'ancien nom de la *Maison Pallavicina*, étoit *Pélavicina*. Ce *Mst.* porte le nom qu'on lui done, parcequ'*on y lit*, *à la page* 40, dit *Muratori*, Ch. 26 des *Antiq. d'Este*, p. 258, *les paroles suivantes*. Ce *Livre* est apelle *Malstre*, & fut composé & fait du tems du Sgr. *Obert Pelavicino*, *Vicaire Général* dans la *Province Lunigiane*, de son ordre & par son autorité (Iste *Liber vocatur Magister*, & compositus, & factus fuit tempore D. *Uberti Pelavisini generalis Vicarii in Provincia Lusiana* de mandato & auctoritate ipsius). *De même dans les* Chroniques *Msstes.* de Rolandino *& de* Parme, *& dans d'autres anciens Monumens, on trouve* Pelavicinus *&* Pelavexinus, *&c.*; *& non* Pallavicinus. *Ce fut aussi, come je le crois, un* Surnom (ou *Sobriquet*), *mis à la suite du* Nom de Batême *de ce* Marquis, *lequel devenu presque son* Nom propre, *passa depuis pour* Cognom (Nom de Maison) *à ses Décendans, & fut changé, dans la suite des siècles, en* Pallavicino. *Vraisemblablement son* Nom propre (c'est à dire *de Batême*) *fut* Obert, *Nom ancien dans sa Maison, lequel, dans les tems suivans, se changea facilement en celui* d'Ubert. *En effet* Pier-Maria Campi, *dans l'*Hist. Ecclés. de Plais. T. I, p. 407, *parle d'une insigne* Donation *faite au* Monastère de la Colomba *par le Marquis Pallavicino*, c'est à dire non pas le *Marquis Adalbert*, *&c.*: mais le *Marquis Ubert*, fils de feu *Ubertino* & petit-fils de cet *Adalbert*, conjointement avec sa femme, & ses Fils. *Il est fait mention des Terres donées par ce* Marquis *à ce* Monastère *dans une* Bulle d'Innocent II *de* 1137, *& dans une* d'Eugène III *de* 1145. *Elles y sont nomées* terras illas, quas Illustris Vir *Pallavicinus Marchio (je lis ainsi dans l'Ouvrage du* Campi: *mais je crois qu'il y avoit* Pelavicinus *dans l'Original)* & Nobilis *Signifer Placentinæ Civitatis*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

gereusement, que le bruit de sa mort se répand; & ce bruit a des suites fâcheuses pour *Gauthier*, Comte de Brienne, & pour le Mape. *Celui-ci, voïant que tout étoit prêt pour le passage des* Croisés au Levant, *recomanda chaudement, à* Boniface, Marquis de Montferrat, *la persone & les intérêts de son Beaufrère. Les Venitiens cependant avoient achevé d'équiper la grande Flote promise pour le transport de l'Armée des* Croisés*: mais il s'oposai, à son départ diférentes dificultés, dont la plus grande étoit qu'il s'en faloit beaucoup que la somme, dont les* Princes Croisés *étoient convenus, ne fût tout à-fait païée. Le remède à cet inconvénient fut que les* François *& les* Flamans *s'obligèrent d'aider les Venitiens à recouvrer* Zara, *dont le* Roi de Hongrie *s'étoit emparé, les années précèdentes. Enfin l'Armée navale partit de* Venise, *le 8 d'Octobre, & le Doge* Henri Dandolo *partit avec elle, bien que vieux & presque aveugle. Elle ariva, le 10 de Novembre, à* Zara. *Les Habitans afrirent de se rendre: mais, par un mal entendu, la Ville fut prise & sacagée; & les Vainqueurs en partagèrent les riches dépouilles. On en détruisit ensuite les murs & les fortifications, pour ôter aux Habitans la facilité de se révolter. La saison trop avancée obligea l'Armée de passer l'hiver dans ce pais. Cète première expédition des* Croisés *dép'ut extrémement au Souverain* Pontife, *parcequ'*Emeric, Roi de Hongrie, *& le* Prince André, *son frère, avoient pris la Croix; & parcequ'elle avoit été faite contre la défense expresse du Pape, au jugement de qui les* Zaretins *s'en étoient remis. Il en écrivit de vives plaintes à l'Armée des* Croisés, *qu'il traitoit come excomuniés; & leur ordona la restitution de cète Ville. Mais* Boniface, Marquis de Montferrat, *crut que, pour le mieux, il ne faloit pas rendre publique la Lètre du Pape, de peur que toute l'Expédition ne s'en alât en fumée.*

Muratori comence ainsi l'Année 1203, p. 117. *Les exploits des Latins firent grand bruit, cète année: mais ils n'eurent pas pour objet de secourir la* Terre-Sainte; *ce qui cependant étoit celui*

zon, *qui représentoit, dans cète* Marche, *le* Tribunal suprême des Empereurs. *Alors* Nordellino de Castello *étoit* Juge Impérial de Vérone: *mais il ne pouvoit conoître des Causes, qu'à la volonté dudit Marquis.*

La fortune de Philippe *dura peu, dit le même* Muratori, p. 385, *parceque, l'année suivante* (1208), *il fut tué en trahison par* Otton de Wittelspach. *Après quoi, les Affaires d'*Otton de Welf-Este, *fils du* Duc Henri le Lion, *se trouvant en meilleur état, il fut, ou confirmé, ou bien élu de nouveau par le concours de tous les sufrages,* Roi des Romains. *En 1209, à la tête d'une grosse Armée, il vint en* Italie, *pour en recevoir la* Courone *à* Milan, *& prendre la* Courone Impériale *à* Rome; *ce qu'il fit en effet, cète même année. Le* Marquis Azzon *ala le recevoir, avec de grands honeurs, à son arivée à* Vérone. *Il y avoit alors de grandes dissentions dans la* Marche de Vérone, *ou de* Trévise, *entre notre* Marquis, *soutenu des* Comtes de San-Bonifazio *& des autres de la* Faction Guelfe *d'une part, &* Eccelin d'Onara, *dit le Moine, père du barbare* Eccelin de Romano, *soutenu de* Salinguerra, *fils de* Torello *& des autres* Ghibellins *d'autre part. Ces dissentions avoient comencé dès* 1198, *selon* Rolandino, *Historien du siècle suivant, Liv. I, Ch.* 8 *de sa* Chronique, *parceque le* Peuple de Vicenze *aiant insulté les* Padouans, *ces derniers avec* Jaque Stretti *leur* Podestà, & *Azzon, Marquis d'Este*, remarquable par sa beauté corporèle: mais plus remarquable par sa valeur & par sa vertu (forma corporis speciosus, sed armis speciosior, & virtute), *en tirèrent une vengeance éclatante. L'année suivante* 1199, *il fut eréé* Podestà de Padoue, *come on le voit dans les* Catalogues *publiés par* Felice Osio. *Néanmoins, quelque tems après, il continua d'être en bone intelligence avec* Eccelin; *ce qui pouvoit durer beaucoup plus, si l'Envie n'eût pas interrompu leur concorde. En* 1207, *come le* Rolandino, *& le Moine de* Padoue *l'atestent,* l'Illustre Home *Azzon, Marquis d'Este*, par la volonté de la Faction (*partium*) c'est à dire du *Comte de San-Bonifazio*, & des *Monticoli*, se chargea du *Gouvernement de la Ville de Vérone*, & se comporta prudemment dans son administration. *Le* Marquis *fut donc fait, cète année,* Podestà *&* Gouverneur de Vérone; *& l'Ughelli* raporte, *T. V,*

PRINCES contemporains.

tille. *Les* Espagnols *les noment* Les Naves de Tolnfa, *à cause d'une Ville de ce nom qui est dans ces Quartiers, différente de* Tolofa, *ou* Tolofetra, *Capitale, ou une des principales Villes de la Province de* Guipufcoa. *Ferreras* continue, p. 49. *Il* (le *Comte de Montfort*) *dona encore aussi à* Montpellier, *que l'on eût joint du* Prince *Don* Jayme (Jaque), *fils du feu* Roi *Don* Pedre. *Cependant la mort de Don* Pedre *causa quelques troubles dans ses Etats. Les* Infans *Don* Ferdinand, Abbe de Mont-Aragon, *& Don* Sanche, Comte de Rouffillon, *ne l'eurent pas plustôt apprise, qu'ils comencèrent à cabaler, pour obtenir la* Courone, *ou du moins la* Tutèle du jeune Prince. *D'autres se déclarèrent pour leur legitime* Souverain; *& entre autres Don* Pedre Fernandez d'Azagra, Seigneur d'Albaracin. *Ceux ci, qui avoient pour eux la plupart des* Villes, *sollicitèrent le* Comte Simon de Montfort *de leur livrer le* Prince *Don* Jayme. *Il paroît que le* Comte *s'en excusa sous prétexte du Traité, qu'il avoit fait avec le* Roi *Don* Pedre; *& son refus fit que Don* Pedre Fernandez d'Azagra *& les autres* Seigneurs *&* Villes *de son parti eurent recours au* Pape, *pour obtenir, par son moien, ce qu'ils desiroient. Ils envoièrent à* Rome *à cet effet* l'Evêque de Segorbe, *dont le titre étoit celui* d'Evêque résidant à Albaracin. *Le* Prélat *s'aquita de sa comission; &, come la* Reine *Doña* Marie, *mère de Don* Jayme, *étoit à* Rome, *le* Pontife *manda à son* Legat, Pierre de Mora, Cardinal-Diacre *du Titre de* Saint-Ange, *d'obliger le* Comte de Montfort *de rendre le* Prince *Don* Jayme *à ses Sujets.*

JAQUE I, en Aragonois *JAYME,*

succède à son pere *Pèdre II* en 1213; meurt le 25 de Juillet 1276, & est inhumé, come il l'avoit desiré, à *Poblet.*

Ce *fut*, dit Ferreras, *dans la* Traduction, T. IV, p. 301, *un des plus glorieux* Rois, *que l'*Espagne *& le* Roïaume d'Aragon *aient eus. Extrêmement zélé pour la gloire & l'exaltation de la* Foi Catholique, *il enleva aux* Mahométans *les* Roïaumes de Valence *&* de Majorque; *conquit sur eux pour la* Courone de Castille *celui de* Murcie; *& prit la Croix pour la conquête de la* Terre-Sainte, *ne soufrant point dans ses* Etats *la moindre etincelle* d'Heréfie. *Pas moins dévot à la* Sainte-Vierge, *il mit un grand nombre* d'Eglises *sous son invocation. Sa piété éclata en-*

SAVANS & ILLUSTRES.

contulit (ces Terres qu'a donées Illustre Home *Pallavicino, Marquis,* & Noble *Gonfalonier de la Ville de Plaisance*). *Il est très probable que c'est le même* Marquis *dont il est parlé dans la* Paix de Luni de 1124; *& certain en même tems, que dans ces* Bulles, *on le nome seulement* Pallavicino *sans nomer son* Nom de Batême. *Toutefois l'*Ughelli, *T. II, p. 265 de l'*Ital. Sacr. (prem. Edit.) *parlant de la* Bulle d'Innocent II, *dit que le* Marquis *y est expressement appellé* Obertu Pallavicinus Marchio. (Vraisemblablement *Ughelli* se trompe, come il fait souvent, ou la Copie, dont il se servoit, faite en des tems posterieurs, étoit interpolée. Quoi qu'il en soit), *il ajoute:* C'est cet Obert, dont la *Famille* est parvenue depuis l'ancien tems des *Lombards* jusqu'au notre par une longue suite de Décendans. Le *Marquis Obert* mourut en 1147. *Le* Monastère de la Colomba, *dont il est parlé plus haut, fut, en* 1136, *fondé dans le* Territoire de Carretto de Baselica, *près de* Fiorenzuola, *entre* Parme *&* Plaisance, *& doné à des* Moines de Clairvaux, *que S.* Bernard, *qui vivoit alors, avoit rendus très célèbres; & come les* Mémoires de ce Monastère *me l'ont apris, le* Marquis, *dont il s'agit, leur dona quelques Terres; & permit de plus à ses* Sujets *de doner & de vendre à l'avenir leurs* biens à ces Serviteurs de Dieu. *Cète* Donation *fut confirmée par les* Marquis Tancréde *&* Albert. *Je ne puis pas dire s'ils étoient ses* Fils, *ou s'ils étoient de la* Branche d'Este, *parceque je n'ai pas vu l'*Acte, *qui fut fait par* Simon Iovan..., Notaire à Fiorenzuola. *La même année* (1136) *un* Marquis Conrad *fit donation au même* Monastère *de tous ses biens situés à* Carretto: *& pareilement en* 1139, *le* Marquis Obert *lui dona tout ce que les* Moines *pouroient aquérir de ses* Vassaux de Viadana; *& dans l'*Acte *il dit:* C'est pourquoi Je, ci-dessus nomé *Obert, Marquis,* done & ofre du présent jour dans la dite *Eglise de Sainte-Marie de la Colomba* pour la merci de mon ame toute cète *Terre*, que la ci-devant dite *Eglise* poura aquérir de mes *Vassaux* de *Cremune* dans la *Court de Vidaleana* (Viadana). *On a deja fait voir ci-dessus que les* Branches d'Este & de Malaspina *avoient été investies aussi de* Viadana, *preuve que cète* Terre *avoit du apartenir au* Marquis Obert I, *souche des* Quatre Branches de Marquis. *En* 1143, *le* Marquis Obert, *mentioné ci-dessus, investit de*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Roi des Romains.

rêchal *Jáque*, cousin du Pape. *Ghérard*, Cardinal de Saint-Adrien, envoïé Légat en Sicile, ne réussit à rien à la Cour de Palerme; & se

de leur Expédition. Ils n'agirent qu'en faveur du jeune Alexis, *fils d'*Isaac l'Ange, Empereur *déposé. Ce Prince vint à* Zara. Dandolo, Doge de Venise, *&* le Marquis de Montferrat *lui firent une réception honorable. Il les engagea, par diverses promesses, de l'aider à recouvrer* l'Empire; *s'embarqua; & fit voile, avec une partie de la* Flote *pour* l'Epire, *l'autre partie aiant pris les devants. La Ville de* Durazzo *le reçut come son Souverain. Lorsqu'ensuite il débarqua dans l'Ile de* Corfou, *les* Insulaires *lui promirent de se soumètre à lui, dès qu'il seroit maître de* Constantinople. *Les* Princes Croisés *résolurent de secourir eficacement ce* Prince *fugitif, non seulement pour faire honeur aux recomandations de* Philippe, Roi de Germanie, *& en considération de la parenté que le* Roi de France *avoit contractée avec les* Empereurs Grecs *par le mariage d'*Agnès, *fille du* Roi Louis VII, *avec* Alexis Comnène II du nom, *fils de l'*Empereur Manuel*: mais encore plus par l'espérance d'en tirer de l'argent & des vivres, sans lesquels ils ne voïoient pas coment ils pouroient ariver en* Sirie, *ou bien en* Egipte, *suivant leur premier dessein. Il est vrai que le* Pape Innocent, *informé de ce qu'ils projetoient, leur defendit, pour plusieurs raisons, d'envahir les* Etats de l'Empereur Grec*: mais eux, s'imaginant peut-être, qu'il leur écrivoit de cète manière par politique, & qu'intérieurement il aprouvoit leur dessein, continuèrent leur route jusqu'à* Constantinople. *Si je voulois raconter ce qu'ils y firent, je m'écarterois trop de mon but. Je dirai donc en peu de mots que les* Latins, *après qu'ils eurent fait sommer* Alexis l'Ange, *Usurpateur du* Trône Impérial, *de le rendre à son Frère, & que ce Prince l'eût refusé, rompirent la chaîne du Port, dans lequel ils entrèrent avec tous leurs Vaisseaux. Ils emploïèrent 7 jours à batre la Ville par terre & par mer. Le huitième,* Alexis *sortit avec 30 mille Homes de Cavalerie, acompagnés d'une Infanterie extrémement nombreuse, & parut se disposer*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

p. 768 *de l'*Ital. Sacr. (I Edit.) *quelques-uns de ses* Actes *en cète qualité. J'ai vu moi-même, dans les* Archives *du très noble* Monastère des Religieuses de Sainte-Julie *de* Brescia, *un Parchemin sur lequel on lit à l'Année* 1207 : A vous Seigneur *Azzon Marquis*, *Podestà de Vérone*, & à vos *Juges*, & aux *Consuls*, &c. *Bailardo* se plaint, &c. *Cet* Acte *fut dressé par* Bellasio, Notaire du Comte Boniface (de San-Bonifazino). Mais *Eccelin*, fâché que l'on eût déféré cet honeur au *Marquis*, & se ressouvenant qu'il l'avoit eu contre lui dans le champ de bataille de *Campreto*, (*dans laquèle occasion nous aprenons de* Rolandino *que* Gerard *&* Tisone de Campo-San-Piéro, avec le Seigneur *Marquis Azzon*, qu'ils venoient de comencer de se joindre pour Seigneur & pour Ami, *avoient rompu les mesures de ce même* Eccelin) Eccelin, *dis-je, aiant assemblé tous ses Partisans, & surtout les* Monticoli, *Citoïens puissans de* Vérone, *excita subitement une sédition dans cète Ville; ce qui força le* Marquis Azzon *de se retirer, & de renoncer au* Poste de Podestà de Verone. Gérard Maurisio, *Ecrivain du tems, dit dans son* Histoire, *que le prétexte de chasser* Azzon *fut qu'il ne vouloit pas* doner au *Marquis Boniface*, sa part. *L'*Historien *veut parler de l'Oncle du* Marquis Azzon VI. *Mais le* Marquis *ne tarda pas beaucoup à se rétablir; car, aiant rassemblé, l'année suivante* 1208, *une Armée, il la conduisit sous* Verone, *& mit en déroute celle d'*Eccelin, *qu'il fit lui-même prisonier, auquel il fit de grandes civilités & rendit beaucoup d'honeurs, & qu'il renvoïa généreusement chés lui. C'est ce que* Rolandino *raporte; &* le Moine de Padoue *ajoute :* Depuis ce jour, le *Marquis* & le *Comte Boniface* eurent la *Seigneurie de Vérone* tout le tems de leur vie. *Le* Maurisio *dit qu'*Eccelin *se sauva par miracle des mains du* Marquis. Albertino Mussato *de* Padoue, *qui fleurissoit vers* 1300, *dans l'*Acte II *de sa* Tragédie, *intitulé* l'Eccerinide (Eccerinis), *donée au public per* Félice Ozio, *déplore l'afront fait à notre* Azzon à Verone *par les* Monticoli *& les autres qu'*Eccelin *soutenoit.*

Dans le même tems, aidé du *Peuple de Modène*, come on le voit dans l'*Histoire d'Antoine Godio*, *le Marquis* mit en mauvais etat les Afaires de *Salinguerra*, fils de *Torello*, de sorte qu'il *le chassa de la Ville de* Ferrare *avec*

PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

core par le soin qu'il prit de protéger les Religions *sacrées de* S. Dominique, de S. François, *&* de la Merci. *Juste & modéré, il ne chercha qu'à conserver l'éclat de la Majesté. Également prudent, magnanime & valeureux, il s'aquit une gloire immortèle par ses exploits, & moissona quantité de lauriers. Le seul défaut, qu'on lui peut reprocher, c'est d'avoir eu toute sa vie un panchant extrème peur les* Femmes.

Il eut 3 Femmes, Doña *Eléonor de Castille, Iolande de Hongrie,* & Dona *Thérèse Vidaure.*

Voici ce que *Ferreras* dit de la première, p. 87, sous l'année 1221. *Il avoit paru aux* Prelats *& aux* Seigneurs d'Aragon, *qu'il convenoit que leur* Roi *D.* Jayme *se mariât au plustôt. Ils avoient aussi jugé, qu'on ne pouvoit lui choisir pour Femme une Princesse, ni plus illustre, ni plus digne de lui, ni plus convenable au bien de la Monar*chie, *que* Doña Eléonor, *fille de D.* Alfonse VIII, Roi de Castille, *sœur de la* Reine *Doña* Berenguère, *& tante du* Monarque *S.* Ferdinand. *Pour traiter de ce mariage, ils avoient envoié en* Castille, *l'année précèdente, D.* Guillaume-Raimond de Moncada, Grand-Sènèchal, *D.* Guillaume Coronel, *& D.* Guillaume de Cervera. *Cète Afaire aiant été règlée au gré des* Aragonois, *la* Reine *Doña* Berengère, S. Ferdinand, *& la* Reine *Doña* Béatrix, *acompagnés de la principale* Noblesse de Castille, *conduisirent Doña* Eléonor *jusqu'à* Agréda. *Le* Roi *D.* Jayme *se rendit dans cète Ville pour la recevoir, aiant à sa suite les* Evêques de Saragosse *& de* Huesca, *le* Grand-Maître des Templiers, *& celui de* l'Ordre de Saint-Jean, *D.* Nuñe Sanchez, *cousin du* Roi, *le* Sènéchal *D.* Guillaume de Moncada, *D.* Blascon d'Alagon, *& beaucoup d'autres* Seigneurs. *On y célèbra les fiançailles à la grande satisfaction de tous les Assistans; &, les* Rois *&* Reines *aiant pris congé les uns des autres, D.* Jayme *ala, avec son épouse,* à Tarrazone. *S'y étant armé lui-même* Chevalier *dans l'Eglise* Cathédrale, *il y reçut la Bénédiction nuptiale. Il mena ensuite la nouvèle* Reine *à* Saragosse. *On célèbra ce mariage le 7 de Février. Le Roi Jaque I,* dit lui-même, dans les *Mémoires de sa Vie,* « Qu'il étoit dans sa treizième année, lorsqu'il épousa cète » Princesse; & que, parcequ'il n'étoit » pas encore en age, il fut un an sans » consomer son mariage ». C'est une raison sans réplique de fixer sa naissan-

tous les Biens, *qu'il possèdoit dans le* Plaisantin, *le* Marquis Guillaume, *son fils, qui depuis vendit, en* 1146, *d vers* Biens *au susdit* Monastère; *& les* contrat *fut fait en présence de sa femme* Clairemonde. *En* 1141, Uberti, Marquis Pallavicin, *come* Uberto Locatile *dit*, céda aux *Consuls de Plaisance* tous les *Châteaux* qu'il avoit dans le *Territoire de Parme* aux environs du fleuve de *Taro*, &c., & lesdits *Consuls* cederent ces *Châteaux* au même (*Marquis*) en *Fief perpetuel*, &c. *L'on trouve encore une* Donation *pieuse du même* Marquis *Obert faite, en* 1147, *d'un Lieu nomé* Cavallaria, *& d'un autre apellé* Casale-Alberto, *au même* Monastère, *auquel, en* 1164, Christian, Chancelier de l'Empereur Frédéric I, *donatout ce qu'il possèdoit à* Chiaravaile (ou plustot *Caravaile*); *ce qui lui avoit été cédé par le* Marquis Marcel, *de qui je ne saurois dire s'il étoit de la* Branche Pallavicina.

Muratori dit ensuite, p. 259, qu'il a trouvé dans les Papiers de cète *Maison* l'extrait d'un *Diplôme d'Investiture*, acorde par *Frédéric I*, vraisemblablement en 1162, au *Marquis Obert Pelavicino*. Il ne raporte que l'énumération des *Biens* compris dans cète *Investiture*, en avertissant que cète énumération n'est pas correcte. Elle consiste en 56 *Châteaux*, ou *Terres* dans les *Diocèses de Volterre, de Parme, de Plaisance*, & *de Crémone*, &c. *Muratori* ne fait aucune remarque sur cète énumeration. Il y en avoit pourtant une à faire; c'est que l'on n'y trouve aucun des Noms des *Châteaux* & *Terres*, que nomment les *Investitures* acordées aux *Branches d'Este* & *de Malaspina*, ni de ceux dont on voit la *Branche du Marquis Guillaume le François* en possession; ce qui semble nuire à son sistême sur l'origine de la *Maison des Pélavicini*, maintenant *Pallavicini*. Mais au fond cela n'y nuit en aucune manière. Il est naturel de penser que les *Pélavicini*, d'humeur moins acomodante que les *Marquis des 3 autres Branches*, s'ennuièrent de posséder tant de portions de *Châteaux* & de *Terres*, & qu'ils les vendirent à leurs *Conseigneurs*, ou à d'autres, pour aquérir d'autres *Fiefs & Courts* qu'ils possedassent seuls. La *Paix de Luni* faite en 1124, & des *Biens* possédés, en 1139, à *Viadana* peuvent sufire pour établir le sistême de *Muratori*, qui ne le done au reste que come très probable. Cet Ecrivain parle encore

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

retire à Messine, pour atendre de nouveaux ordres du Pape, son Oncle.

Les Afaires d'*Otton IV*, au grand plaisir d'*Innocent*, prênent un meilleur train en Allemagne.

La dissention de la Noblesse & du Peuple de Brescia recomence (1).

à livrer bataille aux Latins : *mais, aiant vu leur contenance ferme, il feignit de diférer l'Action au jour suivant; &, lorsque la nuit fut venue, il s'en fuit secrètement à* Andrinople. *L'Armée* Latine *aiant alors renforcé ses assauts, entra dans* Constantinople. *Un grand nombre de* Grecs *furent massacrés, & leurs biens furent abandonés au pillage. L'Aveugle* Isaac l'Ange, *tiré de sa prison, fut remis sur le* Trone. *Son fils* Alexis, *en considération de qui l'on avoit entrepris le siège, fut proclamé* Empereur, *& reçut la* Courone, *au mois de Juillet, dans la grande* Eglise de Sainte-Sophie. *Ce jeune* Empereur *conduisit ensuite l'*Armée *à* Andrinople, *batit son Oncle* Alexis, *& le força de chercher une retraite plus loin. J'ignore si ce que je vais dire précèda cète dernière action, ou s'il la suivit. Soit que les* Grecs, *animés par leur haine, ou par leurs pertes récentes, ne pussent pas soufrir les* Latins, *& qu'ils en tuassent de tems en tems quelques-uns, come* Sicard *le dit; soit qu'une troupe de* Flamans, *come quelqu'autre l'écrit, voulût sacager les* Maisons *& les* Mosquées des Sarasins; *il y eut un jour un combat très vif entre les* Latins *& les* Grecs. *Le feu, mis à quelques* Maisons, *se répandit au loin dans la Ville, à l'aide du grand vent qui soufloit; & des* Eglises, *des* Palais, *& des* Maisons *sans nombre furent consumées par cet incendie. Cet horrible accident valut aux* Latins, *un butin immense. Je dirai le reste à l'année suivante.*

(1) *La sole Discorde*, dit *Muratori*, p. 119, *se raluma dans* Brescia. *Les* Nobles, *après avoir couvé, quelque tems, leur haine contre le* Peuple, *& préparé la vangeance des afronts & des torts, qu'ils avoient reçus, l'exécutèrent au mois de Janvier de cète année, au mépris des sermens, qu'ils avoient faits à l'ocasion*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

son Parti. Ce *Salinguerra*, l'un des plus nobles & des plus puissans Citoiens de *Ferrare*, étoit *Chef de la Faction Ghibelline.* Dans une *Charte* des *Archives d'Este*, où les *Vassaux de l'Eglise de Ravenne* dans le *Ferrarès* sont només, le premier est *Torello*, son pere. Torello, Guillaume (*de la Marchesella*), Adalard, *son frère*, Linghitta, Turcho, *son frère*, Gui le Long, *&c.* Le même *Torello* étoit aussi *Vassal des Marquis d'Este*, come on le voit par le *Laude*, qu'il rendit, en 1178, sur les dificultés, qu'*Albert*, *Obizzon*, & *Boniface*, *Marquis d'Este*, avoient pour le *Partage de leurs Biens.* Lui-même dans une *Charta* de *Saint-Nicolas-del Lido* de 1187 se nome, *Je* Torello, *fils de feu* Salinguerra, *très illustre* Home; on voit que son père étoit ce *Salinguerra*, trouvé par le *Rossi* dans deux *Ecrits* de *Ravenna* de 1123 & de 1149. *Rolandino*, Liv. II, Ch. 2, dit de *Salinguerra le Jeune*, son contemporain, que c'étoit *un Home sage & fin, du nombre des* Vassaux d'Azzon Nuvello, Marquis d'Este. *Salinguerra*, come fort habile & jouïssant d'une grande autorité, fut, en 1195, élu *Podestà de Ferrare*, Ville qui pour lors se gouvernoit en *République*, come presque toutes les autres de la *Lombardie.* Dans un *Decret* de sa façon, il se nome: *Je* Saillant en guerre, Podestà de Ferrare (*Ego* Saliens in guerra, Potestas Ferrariæ), *&c.* *Le Marquis Azzon*, qui possédoit beaucoup de biens dans cete Ville, y fut dans la suite le *Chef de la Faction Guelfe*, y aquit de jour en jour plus de crédit, & y fut enfin, en 1205, créé *Podestà.* Toutes ces choses déplurent extrêmement à *Salinguerra*, qui fit contre lui une ligue avec *Eccelin*; & la *Chronique de Parme* porte qu'en 1206, *il comença d'y avoir guerre entre* Salinguerra *& le Seigneur* Marquis d'Este. *Azzon* alors, non seulement tira des secours des *Guelfes de Ferrare*, ses partisans: mais encore fit aliance avec d'autres Puissances. On trouve dans les *Archives de Mantoue* l'*Acte d'une ligue* qu'il fit avec les *Mantouans*, en 1207, duquel *Muratori* n'avoit tiré que ces paroles, qu'il raporte, p. 387. *Société des* Mantouans *faite avec le Seigneur* Azzon, Marquis d'Este *& le* Comte Boniface de Verone, *sant pour eux & leur parti, qui existe à présent, & qui existera dans les tems à venir, &c. Fait dans la Ville de* Verone *dans l'*Eglise de Saint-Pierre-in-

ce en 1208. Son mariage ne fubfifta que jufqu'en 1229, qu'il fut déclaré nul, dans un *Concile*, par *Jean Ailgrin, Evêque-Cardinal de Sabine*, envoïé, l'année précèdente, en *Efpagne* en qualité de *Légat*, par le *Pape Gregoire IX*; & voici coment *Ferreras* raconte la chofe, p. 109, année 1229. *Lorfque le* Cardinal Jean, Evêque de Sabine, *étoit entré en* Aragon *pour paffer dans les* Roïaumes de Caftille *&* de Léon, *il avoit apris que le* Roi *D.* Jayme *& la* Reine *Doña* Eléonor *étoient Parens au quatrième degré. Jugeant que cète confanguinité rendoit nul leur mariage, duquel étoit forti* l'Infant *D.* Alfonfe, *il traita de cète Afaire avec le* Roi *D.* Jayme, *la* Reine *Doña* Bérengère, *& S.* Ferdinand. *On convint de l'examiner dans un* Concile, *compofé d'Evêques, tant d'Aragon, que de* Caftille, *en confidération de ce que Doña* Eléonor *étoit née dans cè dernier païs. Ainfi, dans le mois d'Avril, on vit concourir à* Tarragone *le* Cardinal de Sabine, Légat, *D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *avec les* Evêques de Burgos, de Calahorra, de Ségovie, de Siguença, *&* d'Ofma. *Tous les* Prêlats *des Etats du* Roi d'Aragon, *qui s'y affemblèrent avec eux, furent* l'Archevêque de Tarragone, *& les* Evêques de Lèrida, de Huefca, de Tarrazone, de Barcelone, *&* de Tortofe. *Le* Roi *D.* Jayme *fe préfenta auffi en perfone dans le* Concile; *& y déclara la réfolution, où il étoit, de fe foûmètre à ce qui y feroit décidé.* « Si l'on en croit *Mariana*, dit ici le » *Traducteur de Ferreras* dans une *No-* » *te*, c'étoit Don *Jayme* lui-même, qui, » dégoûté de Doña *Eléonor*, follicitoit » la caffation de fon mariage ». La conjecture de *Mariana* manque d'autant moins de vraifemblance, qu'*Eléonor* devoit être beaucoup plus âgée que *Jâque I. Ferreras* continue. *Après un mur examen, tous les* Pères, *pleinement affurés que le* Roi *D.* Jayme *& Doña* Eléonor *étoient arrière-petits-enfans de* l'Empereur *D.* Alfonfe VII, *père de D.* Sanche, *aieul de Doña* Eléonor *& de Doña* Sanche, *pareillement aieule du* Roi *D.* Jayme, *donèrent tous leurs voix pour la nullité du mariage. Ils déclarèrent auffi que* l'Infant *D.* Alfonfe, *fils de D.* Jayme *& de Doña* Eléonor *étoit, & devoit être le* légitime Héritier de la Courone, *parcequ'il étoit forti d'un mariage contracté de bone foi. Ainfi, la* Reine *Doña* Eléonor, *acompagnée des* Prêlats Caftillans, *& de quelques* Seigneurs Aragonois, *fe retira*

d'une autre *Inveftiture* donée, en 1175, par le même *Empereur Frédéric I* aux 2 frères *Frédéric* & *Otton, Marquis Pelavicino*, du *Fief* que *Berthold*, leur père, avoit tenu de lui à *Borgo San-Donnino*: mais il doute de la légitimité de cet *Acte d'Inveftiture*. Tous les *Biens* compris dans l'énumération, dont j'ai parlé, furent confirmés à la *Maifon Pelavicina* par *Frédéric II, Louis de Bavière, Charle IV*, & d'autres *Empereurs*, & depuis par les *Ducs de Milan. En* 1196, dit encore *Muratori*, p. 259, *il y eut un* Partage d'Etats & Biens *entre les* Marquis Pallavicins, *come on l'aprend de l'Acte fait au* Chateau d'Arca (ou d'*Arqua*), *par* Philippe, Notaire du Sacré Palais. *Et de ces Perfonages décendit enfuite ce* Marquis Obert, *fi fameux dans les guerres du cruel* Eccelin de Romano, *vers* 1250. *Ce* Marquis Obert, *fut* Seigneur de Crémone, de Brefcia, de Plaifance, de Pavie, de la Garfagnana, *& d'autres Etats, come on le voit dans diférentes* Chroniques. *L'une d'entre elles, laquèle eft la* Chronique de Parme, *qui va de l'an* 1038 *à l'an* 1309, *parle de lui, fous l'an* 1251, *en ces termes.* Le Sgr. *Ubert Pallavicino* vint avec les *Crémonois* & les *Parméfans* au fecours du *Château de Medezano. Muratori* ne pouffe pas plus loin fes recherches fur cète *Maifon*, & fe contente d'en avoir doné cet effai, *d'où les Gens le moins inftruits pouront*, dit-il, p. 260, *conclure que cète* Maifon *doit être mife au rang des plus nobles & des plus illuftres* d'Italie, *& parmi celles qui n'ont pas befoin de fables pour fe faire place dans l'*Antiquité. *Si les viciffitudes humaines ont beaucoup diminué de l'éclat de fa puiffance, c'eft une infortune dont quelquefois même les* Maifons des plus puiffans Monarques *ne font pas exemtes. Au refte, fon nom, décoré de grands Titres, conferve encore de l'éclat à* Parme, *à* Plaifance, *à* Crémone, *à* Pavie, *à* Gène, *à* Turin *& dans d'autres* Villes d'Italie.

Après avoir, dans la même page, dit quelque chofe concernant la *Branche du Marquis Guillaume le François*, il ajoute: *Les recherches des Savans ne devroient pas s'arêter ici, parcequ'il fe peut que les* Rameaux *des* Branches de ces Marquis *aient formé d'autres* Familles *auxquèles il foit arivé de s'établir & d'étendre leur domaine dans les* Langhes, *dans le* Montferrat, *& dans d'autres cantons de la* Lombardie *& de la* Rivière de Gène. *Peut-être n'eft-il*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Les Bolonois, sans aucun sujet, se disposent à faire la guerre aux Modénois (1).

1204. LES choses changent de face à Constantinople. Les Grecs y voient de mauvais œil le jeune *Alexis* sur le Trône, parcequ'il le tenoit des Latins. La Noblesse proclame Empereur un certain *Constantin*: mais le Peuple proclame *Alexis*, surnomé *Murzulse*, qui fait arêter & mourir le jeune *Alexis*, que son Père suit de près. Les Latins, soit pour vanger la mort de ces 2 Empereurs, soit pour exécuter un projet formé de longue main, assiégent de nouveau Constantinople par terre & par mer. *Marzulse* s'enfuit. La Ville capitule, au mois de Mars; & se rend, aparemment à discrétion, puisqu'elle est ensuite pillée. Les Latins élisent pour Empereur *Baudouin*, Comte de Flandre, come le plus digne d'entre eux. On partage les Provinces de

de la Paix. Ils tombèrent tous en armes sur la Populace (désarmée), *qui se défendit come elle put. Ils en tuèrent beaucoup; & forcèrent un plus grand nombre à s'exiler.*

(1) Sigonius, *dans son* Roï. d'Ital. *Liv. XV, parle, sous cète année, d'un grand mouvement, que les* Bolonois, *excités par l'Ambition, fille de la Puissance & de la Richesse, firent pour agrandir leur* Territoire *aux dépens des* Modénois: *mais ils ne purent pas engager les* Crémonois *& les* Parmésans, *Aliés des* Modènois, *à s'alier avec eux. Au contraire, pour empêcher cète guerre, les* Parmésans *envoïèrent* Mathieu de Correggio, *leur* Podestà, *& les* Crémonois *des* Députés, *prier le* Peuple de Bologne, *& lui conseiller de leur remètre la conoissance de leurs diférens.* Guillaume, Podestà de Bologne, *répondit,* « *Qu'il ne vouloit faire de compromis, ni dans leurs mains, ni dans celles d'aucune Persone religieuse.* Murat. *ibid.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Canario *en MCCVII, Indict. X, le Quatrième jour sortant Août* (le 28) *en présence de* Conrad *& de* Gautier de Gonzagia, *&c.* Le *Marquis* fut encore créé *Podestà de Ferrare* en 1208. Alors il engagea cète *Comune* & celle *de Crémone* à faire une ligue défensive avec lui. *Muratori* raporte, p. 387, l'*Acte* de cète ligue tiré d'un ancien Registre de la *Comune de Crémone.* Il est du 5 de Juin 1208. *Azzon*, le *Comte de San-Bonifazio*, & la *Comune de Vérone* firent une pareille ligue avec les *Mantouans*; & l'*Acte*, tiré du même Registre, est de même du 5 de Juin 1208. Les clauses de ces 2 *Actes* sont semblables & dans les mêmes termes; ce qui fait que *Muratori* n'a pas joint le second au précédent. L'une & l'autre Ligue devoit durer 25 ans à comter du 1 jour de 1209; & dans le dernier *Acte* le *Marquis Azzon* agit come *Podestà de Vérone*; & l'on a peine à comprendre coment il pouvoit en même tems exercer cète Charge dans 2 Villes dont les intérêts étoient si diférens.

La même année 1208, *Salinguerra*, qui travailloit à chasser de *Ferrare* le *Parti Guelfe*, en fut chassé lui-même par le *Marquis Azzon*, aidé de ses Aliés. Après quoi, le *Marquis* fut élu, lui & ses héritiers, *Gouverneur, & Recteur, & général & perpétuel Seigneur de Ferrare*; & l'*Acte d'élection* fut inscrit dans le *Statut public*, c'est-à-dire dans le *Registre des Régiemens & Loix* concernant le Gouvernement de cète Ville. *Muratori*, p. 389 done cet *Acte*, d'après un Parchemin des *Archives d'Este*, détaché du comencement d'un ancien *Statut de Ferrare.* Voici l'*Acte.*

Que l'Illustre & Célèbre Seigneur Azzon, Marquis d'Este, *soit & passe pour* Gouverneur, & Recteur, & perpétuel Seigneur *de la Ville de* Ferrare.

L'An du Seigneur mille deux cens huit. A l'honeur de Dieu, & de la Sainte & individuèle Trinité, *& à l'homage de sa* Mère *la* Très sainte Vierge Marie, *& à la révérence du Bienheureux* George Martir *& de tous les* Saints (a). *Pour le bon état de la* Ville de Ferrare, *& pour la louange & l'avantage des*

(a) Ad honorem *Dei*, & Sancte & individue *Trinitatis*, & ad laudem *ejus Matris* Sanctissime *Virginis Marie*, & ad reverentiam Beati *Georgi Martyris*, & omnium *Sanctorum.*

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

en Castille *avec son Fils, après que le* Roi *D.* Jayme *lui eût assigné des revenus sufisans pour vivre conformément à son rang & à sa naissance.*

La seconde Femme de *Jâque I* fut *Iolande*, fille d'*André, Roi de Hongrie*, & d'*Iolande de Courtenai*, fille de *Pierre, Comte d'Auxerre, Empereur de Constantinople*. Ce fut le *Pape Gregoire IX*, qui ménagea ce mariage en 1234. La Princesse fut amenée en *Espagne*, l'année suivante ; &, *Jâque* l'étant venu recevoir à *Barcelone*, leur mariage y fut célébré, le 8 de Septembre. Elle mourut à *Huesca* dans le mois d'Octobre 1251 ; & fut inhumée en *Catalogne* dans le *Monastère de Valbuena*, comme elle l'avoit ordoné. *Ferreras* dit, T. VII, p. 212 : qu'elle *laissa, par son testament, les* Etats de Hongrie *à ses Enfans* ; ce qui ne doit s'entendre que des *Biens patrimoniaux*, ou *dotaux* qu'elle avoit dans son païs, & nullement du *Roïaume de Hongrie*. Elle fut mère de *Pèdre*, qui fut le successeur de son Père aux *Roïaumes d'Arragon* & de *Valence* & au *Comté de Barcelone* ; de *Jâque*, à qui son Père laissa l'Ile de *Majorque*, le *Comté de Roussillon*, & la *Seigneurie de Montpellier*, avec le titre de *Roi de Majorque* ; de *Sanche*, qui fut *Archevêque de Tolède*, de Doña *Iolande*, Femme d'*Alfonse X, Roi de Castille* ; de Doña *Isabelle*, première Femme de notre *Roi Philippe le Hardi* ; de Doña *Constance*, qui fut mariée à Don *Emmanuel, Infant de Castille*, frère d'*Alfonse X* ; de Doña *Sanche*, de laquèle on dit qu'elle ala déguisée à *Jérusalem* ; & que, s'y étant consacrée au service des Pauvres, elle y mourut, en odeur de Sainteté, ce qui paroit à *Ferreras* mériter quelque examen ; de Doña *Marie*, qui mourut Religieuse ; & de Doña *Eléonor*, dont on ne dit rien.

La troisième Femme de *Jâque I*, fut Doña *Thérèse Vidaure*, de laquèle il eut *Jayme*, ou *Jâque, Seigneur d'Exérica*, & *Pèdre, Seigneur d'Ayerve*. Bien des Ecrivains contestent à Doña *Thérèse* la qualité de Femme de *Jâque I*. Il paroit cependant qu'on ne peut pas révoquer en doute son mariage. *Il y avoit quelque tems*, dit *Ferreras*, T. IV de la Traduction, p. 254, sous l'année 1266, *que le* Roi *Don* Jayme *entretenoit un comerce criminel avec une de ses* Parentes. *Voulant l'épouser, il fit prier le* Pontife (Clement IV) *de rompre son mariage avec Doña* Thérèse Vidaure *sous prétexte qu'il étoit*

pas encore bien décidé d'où les Marquis de Carretto, de Bosco, de Ceva, *& d'autres semblables tiroient leur origine ; & le Lecteur atentif & judicieux ne doit pas se contenter de tout ce qu'en ont écrit si facilement des* Genéalogistes, *ou des* Ecrivains à la douzaine, *sans se doner beaucoup de peine pour ateindre à la vérité. Il seroit à propos de voir à quèle* Maison *apartient un* Obert, Marquis de Savone, *que l'on trouve, en* 1061, *première aux* Savonois *de n'exiger d'eux à l'avenir que certaines* Régales. *L'Acte, que* Guichenon *en rapporte*, Biblioth. de Bresse, *Cent. I, Ch.* 77, *le nome* Aubertus Marchio. *De cet Acte, & d'un* Diplome, *de l'*Empereur Henri I, *de l'an* 1014, *publié par* l'Ughelli, T. IV de l'Ital. Sacr. *p.* 1007 (Edit. première), *on déduit que* Savone *faisoit une* Marche, *ou du moins étoit comprise dans une* Marche, *qui ne peut être que celle* de Gène. *Il est déja prouvé que nos* Marquis *posèdoient de ce côté beaucoup de* Biens ; *& l'on sait que le nom* d'Obert (lequel est *Otbert*) *étoit comun dans leur* Maison. Guichenon *dit que ce* Marquis Obert, *suivant quelques-uns, tiroit son origine des* Marquis d'Ivrée ; *& que, suivant d'autres*, on croit que l'illustre *Maison des Pallavicins* est décendue de lui (ab eo *Pallavicinorum Marchionum* Illustris Familia derivare creditur).

J'ai dit, à la tête de cet *Article*, que le *Marquis Obert Pelavicino*, qui m'en fournit l'ocasion, comence à paroitre dans l'*Histoire d'Italie*, en 1236, c'est à dire pendant les querèles de *Gregoire IX* & de *Frédéric II*. On verra dans l'*Art.* de *Frédéric II* aux *Empereurs*, en quèle circonstance ce *Marquis* fut chassé de *Plaisance*.

En 1241, le *Marquis Manfred Lancia, Gouverneur d'Alexandrie*, qui, l'année précèdente, s'étoit doné à l'*Empereur Frédéric II*, & le *Marquis Pelavicino, Vicaire Impérial de la Lunigiane*, parcèrent chacun, de leur côté, la guerre, dans le *Territoire de Gène*. Le dernier ataqua cète Ville par terre, pendant qu'une Flote de *Frédéric* l'ataquoit par mer. Et, dans la même année, le *Marquis Obert* prit & détruisit le célèbre Château de *Pontremoli*. Continuant, en 1242, la guerre contre les *Génois*, il se rendit par terre avec de grandes forces à *Porto-Vénéré*, & fit le siège de *Levanto* : mais plus de 80 *Galères Génoises*, qui se montrèrent à la hauteur de cète Place, l'obligèrent à lever le siège.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

l'Empire, dont le quart échoit aux Vénitiens, avec la moitié de Constantinople, & le droit de nomer un Patriarche de leur Nation. Le premier qu'ils élisent, est *Thomas Morosino. Boniface*, Marquis de Montferrat, a pour son partagé le Roïaume de Thessalonique, & l'Ile de Candie, qu'il vendit ensuite aux Vénitiens. Les autres Provinces sont dónées en Fief aux autres Princes. *Innocent III* montre, quelque tems, de la colère de ce qu'on avoit méprisé ses défenses; & pardone ensuite aisément une désobéissance, qui tournoit à l'avantage de son Siége (1).

(1) *Il ariva, ète année*, dit *Muratori*, p. 119, en començant l'Année 1204, à Constantinople *un grand changement dans les Afaires*. Les Grecs *ne pouvoient pas voir de bon œil* Alexis, *leur nouvel* Empereur, *parcequ'avec tant de honte & de domage pour eux, il s'étoit servi des Latins pour monter sur le* Trône. *Il s'éleva de plus une querèle entre Alexis & les Latins, à l'ocasion des promesses d'argent qu'il leur avoit faites, & qu'il tardoit trop à remplir. Ce fut pourquoi la* Noblesse Grèque *élut* Empereur *un certain* Constantin; *& le* Peuple *en élut un autre, savoir* Alexis, *surnomé* Murtzulfe; *& non seulement il l'élut, il le fit aussi couroner* Empereur. *Ce Cruel mit aussitôt les mains sur le jeune* Empereur Alexis, *qu'il confina dans une prison, où, soit par le poison, soit d'une autre manière, il le priva de la vie. Son père* Isaac l'Ange *ne tarda pas à le suivre, acablé par la douleur, ou parceque d'autres l'aidèrent à sortir de ses peines. Ce furent ces événemens funestes, qui firent prendre alors aux* Latins, *si toutefois ils ne l'avoient pas prise auparavant, la résolution de se rendre maîtres de* Constantinople, *& d'y établir leur domination. Le* Continuateur de Caffaro *voudroit nous faire croire que le dessein des* Princes Chretiens *de passer à la* Terre-Sainte, *ne fut qu'une feinte; & que leur véritable intention fut d'abord de soûmètre à leurs loix*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Amis, *afin qu'il soit pourvu salutairement à la même* Ville, *non seulement pour le tems présent; mais aussi pour le futur. Nous voulons, & nous avons jugé devoir être inviolablement observé, & par ète nôtre* Loi Municipale *nous avons décerné devoir être observé par Nous & nos Héritiers à perpétuité: Que Magnifique & Illustre Home le Seigneur* Azzon par la grace de Dieu & Apostolique Marquis d'Este & d'Ancone *soit, & soit tenu* Gouverneur, & Recteur, & Général, & perpétuel Seigneur, *pour pourvoir corriger & réformer toutes choses de cète* Ville, *au gré de sa volonté; & qu'il exerce au-dedans & au-dehors de la* Ville, Jurisdiction, Puissance, & Autorité de Seigneurie, *de faire & de défaire, & de statuer, & d'ôter, & de réformer, & de doner, & de punir, & de disposer, come il lui plaira, & paroîtra utile. Et que, come* perpétuel Seigneur de la Ville & District de Ferrare, *il puisse valablement* (possir & valeat) *faire & disposer toutes & chacune choses à son bon plaisir & comandement, en sorte cependant que cète* Ville & District, *& les* Homes, *habitans à présent & à l'avenir dans icelle* Ville & District *avec* Jurisdiction de Seigneurie, *obéissent & soient soûmis au même* Marquis *come à leur* Général Seigneur perpétuel. *Lesquèles toutes & chacune choses susdites non seulement Voulons avoir lieu, & perpétuèle fermeté dans la Persone du Seigneur* Azzon Marquis *ci-devant dit, tant qu'il vivra: mais encore, après son décès, Voulons que son* Héritier, *soit en sa place*, Gouverneur, & Recteur, & Général Seigneur de la Ville & District, *& qu'il ait* Seigneurie, Autorité, Jurisdiction & Puissance *pleine, come il est contenu ci-dessus en la persone du Seigneur* Marquis *ci devant dit. Ajoutant que, d'année en année ce* Statut *& les autres choses susdites soient confirmées & soient écrites, chaque année, dans le* Corps des Statuts; *ensorte que les* Recteurs & Podestà *futurs, & les* Homes de Ferrare *jurent d'observer précisément toutes les choses ci-devant dites, come il est écrit ci dessus. Et que les* Statutaires, *qui seront pour le tems, soient tenus de faire confirmer & écrire ce* Statut *& les choses susdites dans le Volume des* Statuts de la Comune de la Ville de Ferrare. *Que s'ils le négligent, qu'ils soient frapés de la peine de* cinq cens Livres de Ferrare; *& que néanmoins ils soient obligés d'observer, come*

PRINCES contemporains.

furvenu à cète Reine *une lèpre contagieuse. Mais le Saint Père n'eut pas plustôt entendu la demande, qu'il en eut horreur; & écrivit sur le champ au* Roi D. Jayme *une Lètre, dans laquèle il blâmoit son entreprise, & lui faisoit sentir l'impossibilité de l'exécution..... De la demande de* Don Jayme *& de la Lètre du* Pontife, *il suit évidemment que le* Roi *épousa Doña* Thérèse Vidaure, *après la mort de la* Reine *Doña* Iolande, *quoiqu'on ignore l'année fixe de ce mariage, parcequ'il fut contracté en secret. Le Traducteur*, dans une *Note* sur cet endroit, observe qu'apparemment *Mariana* n'avoit eu connoissance ni de la demande du *Roi*, ni de la réponse que le *Pape* lui fit. *Il se contente*, ajoute-t-il, *de remarquer qu'après la mort de la* Reine *Doña* Iolande, *Don* Jayme *traita Doña* Thérèse Vidaure, *sa* Maîtresse, *presqu'en epouse & en* Reine; *&, parlant ailleurs des* Enfans, *qu'il eut de ses* Maitresses, *il dit que de Doña* Thérèse Vidaure, *il eut Don* Jayme, Seigneur d'Exérica, *& Don* Pèdre, Seigneur d'Ayerve. *Le* Roi, *ajoute-t-il, sur le point de mourir, les déclara tous deux légitimes, & les apella à la succession, au cas que les* Enfans *qu'il avoit eus de la* Reine *Doña* Iolande *mourussent sans postérité.* La nouvelle *Hist. de Languedoc* reconnoit, du moins tacitement, Doña *Thérèse* pour *Femme légitime:* mais elle place plus tard & sous le *Pontificat* de *Gregoire X*, le dessein que *Jâque I* eut de la répudier. *Elle est tenue*, dit une autre *Note* du *Traducteur de Ferreras* sur l'année 1276, p. 302, *dans la nouvelle* Histoire de Languedoc, *pour* Femme légitime *du* Roi *Don* Jayme; *car on y lit que ce* Monarque, *entraîné par son panchant pour les Femmes, voulut, sur la fin de ses jours, abandoner une* seconde Epouse légitime, *pour mètre en sa place la* Femme d'un de ses Vassaux: *conduite qui lui atira de vifs reproches de la part du* Pape Gregoire X. *Or, en convenant qu'il s'est marié 2 fois, c'est avouer qu'il épousa en secondes nôces Doña* Thérèse Vidaure, *puisque c'est la seule sur le comte de laquèle les* Historiens *sont partagés, plusieurs s'éforçant de lui contester le titre de* Femme *de Don* Jayme, Roi d'Aragon, *que d'autres lui donent avec raison.*

Jâque I laissa des *Enfans naturels*; 1°. de Doña *Sanche Sanchez*, fille de *Sanche d'Antillon*, un fils apellé *Ferdinand Sanchez*, qui pèrit misérablement en

SAVANS & ILLUSTRES.

En 1250, choisi pour *Podestà* par les *Crémonois*, il comanda leur Armée contre les *Parmésans*; & remporta sur ces derniers une victoire éclatante, qui servit beaucoup à l'agrandissement de sa fortune.

Dans les querèles, que les *Nobles* & les *Populaires de Plaisance* eurent entre eux, il se déclara contre la *Noblesse*; &, ses *Troupes de Crémone* aiant été renforcées, en 1251, par une partie de celles des *Populaires de Plaisance*, il prit sur les *Parmésans* les Chateaux de *Rivalgario* & de *Raglio*, qu'il brûla.

Suivant la Chronique de Plaisance, le Marquis Obert Pelavicino, *déja* Seigneur de Crémone, *fut si bien manœuvrer*, dit *Muratori*, T. VII des *Annales d'Ital.* p. 313, Année 1254, *qu'il fut élu* Seigneur perpétuel *par le* Peuple de Plaisance. *Il tâcha d'être de même* Seigneur de Parme *par le moien de la* Faction Ghibeline *de cète Ville; &, pour cet effet, il ala pour ataquer* Borgo San-Donnino *&* Colorno. *Son projet eût réussi, sans un vil* Tailleur Parmésan, *qui se souleva; se mit à la tête du* Peuple; *& força, par ses menaces, les* Ghibellins *à se désister de ce qu'ils avoient projeté; ce qui fut cause que le* Marquis Obert *revint à* Vérone *sans avoir rien fait.* Sigonius, *qui raporte ce fait, l'aura pris de la* Chronique de Salimbeni, *qui s'est perdue. Le* Marquis Pelavicino *étoit un des grands soûtiens de la* Faction Ghibelline; *&, par cète raison, ami d'*Eccelin. *Quelques* Ecrivains Guelfes *le réprésentent come n'étant pas moins dur & moins cruel qu'*Eccelin *même; peut-être n'est-ce pas sans faire quelque outrage à la vérité.*

Vers ce tems, dit le même *Annaliste* à l'année 1256, p. 323, *le* Marquis Obert Pelavicino, *come* Chef des Ghibellins *en* Lombardie, *comença d'avoir dans* Pavie *quelque autorité.*

Il se fit aussi, dit le même à l'Année 1257, p. 327, *un changement remarquable à* Plaisance. *Cète Ville, gouvernée par le* Parti Ghibellin, *avoit pour* Seigneur *& Chef le* Marquis Obert Pelavicino. *Une puissante conjuration éclata, le 25 de Juillet, par un tumulte qu'excitèrent les* Guelfes, *qui chassèrent de la Ville* le Marquis & *son fidèle Partisan* Uberto Lando; *& dépouillèrent tout leur monde d'armes & de chevaux. Ils élurent ensuite* Albert de Fontana *pour leur* Podestà.

Le 28 d'Août 1258, selon *Rolandino*: mais le 30, suivant le *Moine de*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*

Gautier de Brienne, après quelques succès, obtenus conjointement avec le Maréchal *Jâque*, perd un œil d'un coup de flèche reçu dans un combat; & court risque de tomber entre les mains du Comte *Diépold*, qui, bientôt après, est ignominieusement chassé de Salerne. Les Pisans, à la faveur des troubles, qui déchiroient la Sicile, s'emparent de Siracuse, dont ils chassent les Habitans, jusqu'à l'Evêque même. Les Génois, tant parceque l'Empereur *Henri VI* leur avoit promis le domaine de cète Ville, que pour satisfaire leur ancième haine contre les Pisans, réunissent tous leurs

l'Empire des Grecs. *Ils ataquèrent donc, avec toutes leurs forces, la* Ville Impériale *par terre & par mer.* Murzulfe, *après avoir fait quelque défense, considérant la valeur des Ennemis & son propre danger, sortit de la Ville pour se mètre en sureté; ce qui fit que, dans le mois de Mars, les Assiégés capitulèrent pour se rendre. mais on ne comprend pas quèle espèce de Capitulation se fit, puisqu'elle fut suivie du sac de la Ville, par lequel tous les* Soldats *s'enrichirent, & de tous les excès, dont la licence effrénée des Gens de Guerre est capable en pareille conjoncture. Quand le calme fut rétabli, l'on proposa, dans le Conseil des Princes victorieux, d'élire un* Empereur Latin; *& celui qu'on crut le plus digne d'être élu, fut* Baudouin, Comte de Flandre. *Ensuite on partagea l'*Empire *conformément aux conventions, que l'on avoit faites. Les* Vénitiens *en eurent le quart, consistant en diférentes* Provinces, Iles *&* Villes, *spécifiées dans les* Documens *joints à la* Chronique de Dandolo; *& de plus le droit d'élire le* Patriarche Latin de Constantinople. *Ce fut à* Thomas Morosino, *que cet honeur fut déféré la première fois. La part du* Marquis Boniface *fut l'*Ile de Candie, *ajoutée au* Roïaume de Thessalonique, *ou* Salonichi, *qui lui fut confirmé. D'autres* Provinces & Terres *furent acordées en* Fief *aux autres* Sei-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Statuts, *toutes les choses qui ont été dites, pour* Statuts de la Ville & Comune de Ferrare. *Et si, dans aucun tems, quelque-uns atentent à corrompre, ou changer, ou enfreindre, ou retrancher en quelque point les choses ci-devant dites, ou quelqu'une des choses ci-devant dites, quils soient de droit au Ban perpétuel come* Violateurs *de la Ville même; & que tous leurs Biens soient apliqués à la* Comune de Ferrare, *& qu'ils n'habitent ni ne séjournent dans la* Ville de Ferrare, *ni dans le* District: *mais qu'ils soient toujours exilés & chassés de cète Cour, & que, dans les Biens de semblables persones on conserve seulement aux* Femmes *les dots, qu'elles, ou d'autres pour elles, montreront avoir païées. Car Nous ordonons & voulons que toutes & chacune les choses susdites, come il est ci-dessus généralement & spécialement contenu, soient, par Nous & nos Hèritiers, incommutablement, précisément, & perpétuèlement observées, sans qu'aucun autre* Statut, *fait, ou à faire, porte empèchement, en quoi que ce soit, au présent* Statut, *& aux arangemens ci-dessus faits, rédigés si solemnèlement, discrètement, & de certaine science. Que s'il se trouvoit, dans le tems présent ou à venir, quelque chose faite, ou à faire, qui y résistât, ou s'y oposât, que, dès à présent, il soit tenu pour vain & inutile; & que, par le présent & les choses qui ont été dites, il soit dérogé au même* Statut *contraire & à toutes ses parties & qu'il soit & doive être suprimé en total.*

Girolamo Rossi, Liv. VI, p. 372 de l'*Hist. de Raven.* raporte une *Convention* faite, le 1 d'Octobre de la même année 1208, entre le meme *Marquis* & la *Comune de Ravenne.*

On lit dans l'*Ancième Chronique de Parme* que *les* Banis de Ferrare *y retournèrent avec la* Faction du Seigneur Salinguerra, *& la prirent par force;* & ce fut en 1209, come on l'aprend de *Gérard Maurisio*. Les dissentions entre le *Marquis Azzon* & *Salinguerra* s'augmentèrent par là considérablement: mais l'arivée d'*Otton IV*, cète année, en *Italie*, suspendit les effets de ces dissentions & de bien d'autres.

Eccelin de Romano, *Salinguerra*, & le *Marquis* alèrent lui rendre leurs respects. Il leur fit à tous une réception honorable, & les traita come ses Amis. *Gérard Maurisio*, grand partisan d'*Eccelin*, dit que ce dernier se plai-

PRINCES contemporains.

1275, s'étant révolté contre son Père; 2°. de Doña *Bérengère Fernandez*, Dame d'une haute naissance, un autre fils, qui fut *Pèdre Fernandez de Hijar*. Il n'eut point d'Enfans de ses autres *Maitresses*, entre lesquèles plusieurs *Ecrivains* comtent Dona *Bérengère-Alfonse, Infante de Castille*, fille de l'*Infant* Don *Alfonse de Molina*, frère du *Roi S. Ferdinand*: mais *Ferreras* se flate, p. 302, d'avoir démontré que ces Ecrivains se trompent. Je ne sais si ce qu'il apelle démonstration paroîtra tel aux Lecteurs. Voici ce que c'est. Après avoir rendu comte de la demande de *Jâque au Pape Clément IV* pour la cassation de son mariage avec Doña *Thérèse Vidaure*, & du refus de ce *Pontife*, il ajoute, p. 255: *Quelques-uns disent que la Persone avec qui il vouloit se marier, étoit Doña* Bérengère-Alfonse, *fille de l'*Infant *Don* Alfonse de Molina, *frère de Saint* Ferdinand, *& oncle du* Roi de Castille (Alfonse X). *Je ne puis cependant me persuader que cela soit ainsi, parcequ'il ne me paroît pas croiable, que le* Père de Doña Bérengère *& le* Roi *Don* Alfonse de Castille, *qui vivoient, eûssent souffert que cète* Princesse *eût été la* Maîtresse du Roi *Don* Jayme. *D'ailleurs le* Pontife *dit, que cète Persone étoit* Parente du Roi d'Aragon; *& l'on fait que* Doña Bérengère *ne l'étoit qu'à un degré très éloigné.*

A la mort du *Roi*, son père, *Jâque I*, ainsi qu'on l'a vu dans l'*Article* précédent, étoit entre les mains de *Simon, Comte de Montfort*, qui le rendit aux *Aragonois* par ordre du *Pape*. Le jeune Prince, qui n'avoit alors que 6 à 7 ans, fut, en 1214, reconduit en *Aragon* par le *Cardinal Pierre-Bonaventure, Légat du Pape*. Il fut proclamé *Roi* par les *Etats* assemblés à *Lérida*, que le *Légat* fit consentir à ce que l'éducation du jeune *Roi* fût confiée au *Grand-Maître du Temple en Aragon*; lequel l'éleveroit, dans le Château de Monçon, de la manière qui convenoit à son rang. L'*Infant D. Sanche, Comte de Roussillon*, oncle paternel de *Jâque*, lui fut doné pour *Gouverneur*, & chargé de la principale administration des Afaires avec 2 Collègues, l'un pour l'*Aragon*, l'autre pour la *Catalogne*. Cet arangement ne calma point les troubles causés dans le *Roïaume* par la mort du *Roi Pèdre II*. L'*Infant D. Sanche, Comte de Roussillon*, aspiroit à la *Courone*, & travailla sourdement à se faire un parti puissant afin de la pou-

SAVANS & ILLUSTRES.

Padoue, & *Jâque Malvezzi*, le *Marquis Obert* à la tête des *Crémonois*, secondé du Tiran *Eccelin*, qui l'avoit joint avec un *Corps d'Allemans* & les *Milices de Vérone*, *de Feltré*, *de Vicenze* & d'autres lieux, mit en déroute l'*Armée des Brescians*. *Philippe de Fontana, Ferrarois, Archevêque de Ravenne, Légat du Pape Alexandre IV*, *Damien Cassadoca, Evêque élu de Vérone*, *Simon de Fogliano, de Reggio, Podestà de Mantoue*, furent faits prisoniers de guerre. Le lendemain, les *Citoiens de Brescia*, restés dans la Ville & leur *Evêque*, *Cavalcante de Sala*, dans l'intention de faire quelque chose d'agréable aux *Généraux Vainqueurs*, remirent en liberté des *Brescians Ghibellins*, que la *Faction Guelfe* retenoit en prison; & ces Prisoniers délivrés ouvrirent les portes de la Ville aux *Vainqueurs*. Ceux-ci partagèrent entre eux la Ville, dont le *Marquis Obert* & *Buoso de Doara* eurent la moitié. L'autre moitié fut pour *Eccelin*, qui trouva bientôt le moien de l'avoir entière, & qui dès lors fut maître de tout le *Territoire* à la réserve du *Château des Orci*. L'année suivante, *Eccelin*, qui vouloit seul être *Seigneur de Brescia*, comença par songer à se débarasser de *Buoso de Doara*, qu'il propofa d'envoïer à *Vérone* pour *Podestà*. *Buoso* refusa cet honeur, pour ne pas se mètre entre les mains d'*Eccelin*, alors *Seigneur de Vérone*. Celui-ci s'y prit autrement pour en venir à ses fins, & fut contraindre le *Marquis Obert* & *Buoso* de lui céder leur part de la *Seigneurie de Brescia*, & de se retirer à *Crémone*: mais bien résolus de tirer vangeance de la perfidie de leur Alié. Pour cet effet, ils s'alièrent secrètement avec *Azzon VII, Marquis d'Este*, & les *Ferrarois*, les *Padouans*, & les *Mantouans*; & *Buoso* fit entrer dans cète ligue *Martin de la Torré*, *Chef du Peuple*, qui dominoit alors à *Milan*. *Eccelin* de son côté se ligua secrètement de même avec les *Nobles de Milan*, ou du moins avec une partie d'entre eux, lesquels avoient *Guillaume de Soresina* pour *Chef*. Son but étoit de profiter de la dissention des *Milanois* pour s'emparer de leur Ville. Ses mesures étoient bien prises: mais *Martin de la Torré* fut l'empêcher de réussir. Come il revenoit de la tentative inutile qu'il avoit faite sur *Milan*, il se vit, le 27 de Septembre, envelopé des *Troupes de Crémone* comandées par le *Marquis Otbert* & *Buoso de Doara*, & de celles des *Ferrarois* &

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Vaisseaux & ceux de divers Armateurs; font voile pour Malte, dont ils engagent le Comte, Home de grand courage, qui s'apelloit *Henri*, de joindre ses forces navales aux leurs; &, le 6 d'Août, ils arivent devant Siracuse, & s'en rendent maîtres par force en 7 jours. Ils taillent en pièces un grand nombre de Pisans; font revenir l'Evêque dans la Ville, dans laquèle ils mètent un Gouverneur Génois, à qui peut-être même il la donent en Fief pour la tenir de leur République.

Pendant qu'ils étendoient ainsi leur domination, une violente tempête fait périr dans le Port de Gène leurs diférens Vaisseaux Marchands avec leur cargaison; & quelques Particuliers font soûlever une partie du Peuple contre le Podestà: mais cète querèle est promtement assoupie par les soins de quelques Ecclésiastiques, Religieux, ou Persones sages.

Les Bolonois étant sur le point de déclarer la guerre aux Modénois; ceux-ci, qui n'étoient pas en état de la soûtenir, s'en remèrent, au mois de Janvier, sur leurs diférens, au Podestà même de Bologne, *Hubert*

gneurs. *Avant ces évènemens, qui firent tant de bruit, le* Pape Innocent III, *ou prévoïant, ou sachant à quoi les* Princes Croisés *tendoient, avoit emploïé diverses Lètres & menaces, pour les détourner de faire aucun mal à l'*Empire des Grecs, *parcequ'ils étoient* Chretiens. *Il montra de la colère de ce qu'on l'avoit conquis: mais, en Home sage, il ne la laissa pas durer longtems, parcequ'une si grande révolution, arivée de son tems, n'étoit pas modiquement avantageuse au* Saint-Siège, *& à l'*Eglise Latine, *avec laquèle les* Grecs, *qu'ils le voulûssent, ou non, ne tardèrent pas à s'acorder; puisque Dieu venoit d'humilier si fort leur orgueil.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

gnit à *Otton* du *Marquis*, en l'acusant de l'avoir voulu faire assassiner dans la Place de *Saint-Marc* à *Venise*; & que, pour ce sujet, il le défia en duel, en présence même d'*Otton*. *Le Marquis* traita ces imputations de faussetés; & répondit néanmoins, mais avec plus de respect pour le *Roi*, qu'il soûtiendroit la vérité de ce qu'il disoit *hors de la Cour du* Roi, *partout où le Seigneur* Eccelin *voudroit. Salinguerra* fit la même plainte, & le même défi qu'*Eccelin*: mais *Otton* défendit que qui que ce fût osât d'avantage proposer le duel en sa présence. *Maurisio* parle encore de quelque chose de curieux arivé lorsqu'*Otton* voulut reconcilier ces *Seigneurs*. Il étoit présent. *Le lendemain*, dit-il, *le* Roi *marchant à cheval, & le Seigneur* Marquis *& le Seigneur* Eccelin *marchant avec lui, l'un à droite, l'autre à gauche; le* Roi dit en François (Francesco: mais *Muratori*, p. 391, croit que ce fut plustôt en *Langage Lombard*): Sire *Yeelin*, salutem li Marches (Sire *Eccelin*, saluës le *Marquis*). *Or le Seigneur* Eccelin, *ôtant son chapeau de sa tête, dit au même* Marquis, *en baissant la tête*: Seigneur *Marquis*, Dieu vous sauve! *Le* Marquis, *gardant le chapeau sur la tête, lui répondit*: Dieu vous sauve! *Le* Roi, *voïant & entendant cela, dit au* Marquis *la seconde fois*: Sire *Marches*, salutem *Yeelin*, *Le* Marquis, *gardant encore le chapeau, salua* Eccelin, *en lui disant*: Dieu vous sauve! Eccelin, *ôtant son chapeau, lui répondit une seconde fois*: qu'il vous sauve ainsi lui-même! *Cela fait, ils arivèrent, en marchant, à certaine rive & vallée, où le chemin étoit si étroit qu'à peine y pouvoit-on aler deux à cheval à côté l'un de l'autre. Le* Roi *passant devant; ils se trouvèrent eux seuls à passer ensemble. Or le* Marquis *dit au Seigneur* Eccelin: Alés devant, vous; *& le Seigneur* Eccelin *lui dit la même chose de la même manière. Et ils alèrent ainsi tous deux ensemble; & se mirent alors à parler entre eux très amicalement; ensorte que tous ceux qui le voioient, en étoient très étonés, & que surtout cela parut au Seigneur* Roi *très étrange, & presque fâcheux; car leur entretien dura bien l'espace de 2 milles, marchant ainsi à côté l'un de l'autre.* Quand on fut où l'on devoit ariver, *Otton*, à qui cète confiance imprévue étoit suspecte, les questiona l'un & l'autre séparément

PRINCES contemporains.

voir usurper. *Pèdre Fernandez d'Azagra* & d'autres *Seigneurs*, qui vouloient le bien du *Roiaume*, veillèrent sur la conduite de ce Prince & prirent, en 1215, des mesures pour traverser ses projets. L'année suivante, on lut si facilement dans ses intentions, que le jeune *Roi* lui-même en fut alarmé. Par le conseil du *Grand-Maître du Temple*, il fit apeller *Pèdre Fernandez d'Azagra*, qu'il pria de chercher les moiens de mètre obstacle aux mauvais desseins de son Oncle. L'avis de ce Seigneur fut de convoquer les *Etats*, & d'y faire la proclamation solemnele du jeune *Roi*. Ce qui fut exécuté. Tous les *Seigneurs* & les *Députés des Villes*, qui vinrent aux *Etats*, prêtèrent serment à *Jâque I*; &, dans l'intention de prévenir les troubles, ils laissèrent le *Comte Sanche* à la tête du *Gouvernement*. Ces précautions ne firent qu'irriter les desirs de ce Prince. Il comença de lever des Troupes, afin de pouvoir s'emparer de la *Courone* par force. Les *Seigneurs*, qui s'étoient trouvés aux *Etats*, avertis par le *Roi*, rassemblèrent promtement autant de Troupes qu'ils purent, en 1217; le tirèrent du Chateau de *Monçon*, dans lequel on l'élevoit; le conduisirent d'abord à *Huesca*; puis à *Saragosse*, imaginant que l'exposer dans cète Capitale à la vue de tous ses *Sujets*, c'étoit les exhorter sufisamment à le défendre contre les entreprises de son Oncle. Ces mesures sufirent pour contenir le *Comte*; & le Roiaume fut tranquile durant quelques années: mais, en 1223, on fut à la veille des troubles réels. *L'Infant* D. *Ferdinand, Abbé de Monte-Aragon*, qui, si, come son frère le *Comte de Roussillon*, il n'embitionoit pas la *Courone*, vouloit du moins profiter de la jeunesse du *Roi*, son neveu, marié depuis 2 ans avec Doña *Eléonor*, *Infante de Castille*, pour s'emparer du Gouvernement, fit une ligue avec *Guillaume de Moncada*, *Vicomte de Béarn*, & D. *Pèdre d'Ahonès*, *grand seigneur Aragonois*; &, par leur moien, il s'assura des persones du *Roi* & de la *Reine*, sous prétexte de les mètre à couvert de toute insulte. On vit bien ce qu'il se proposoit: mais on dissimula, pour éviter une guerre civile. En 1225, *Jâque I*, alors agé de 17 ans, n'imagina rien de mieux pour secouer le joug de son oncle l'*Infant Ferdinand*, que de faire la guerre au *Roi de Valence*. Pour cet effet, sans rien témoigner de son véritable dessein, il assembla les *Etats* à *Tortose*; & l'on

SAVANS & ILLUSTRES.

des Mantouans que le *Marquis Azzon* comandoit. Il n'avoit alors avec lui que de la *Cavalerie*; &, malgré tous les efforts qu'il fit, en Home de guerre très habile, pour gagner le Territoire de *Bergame*, il falut en venir aux mains. Ses Escadrons furent bientôt mis en deroute; & lui-même reçut 3 blessures à la tête, & fut fait prisonier avec un grand nombre d'autres. Le *Marquis d'Este* & *Buoso* ne soufrirent pas qu'on l'insultat; & le conduisirent à *Soncino*, pour le faire guérir de ses blessures: mais elles étoient véritablement mortèles. Il ne survécut qu'onze jours à sa défaite. Les *Villes*, dont il étoit *Seigneur*, recouvrèrent avec joie leur liberté. Les *Factions Ghibelline* & *Guelfe* y firent la paix, & tous les *Banis* y retournèrent. Beaucoup d'autres *Villes* imitèrent cet exemple: mais les *Ghibellins*, qui dominoient alors à *Brescia*, s'obstinèrent à ne vouloir point prendre part à cète paix; & quelques prières que fissent les *Guelfes banis*, apuiés des *Villes du Parti de l'Eglise*, ils ne purent pas obtenir de retourner dans leur patrie. Le *Marquis Obert Pelavicino* s'entremit adroitement entre les 2 Partis, feignant de les vouloir servir également; & tourna les choses de manière que, s'étant introduit dans la Ville, il en recouvra la *Seigneurie* par l'élection du *Peuple*. Ensuite il se déclara l'Ennemi des *Banis*, dont il avoit trompé l'espérance.

Dans la Ligue qu'il avoit faite à Brescello, *le* 11 *de Juin de cète année* (1259), dit *Muratori*, p. 340, *avec* Azzon, Marquis d'Este, *&* d'Ancone, Louis de San-Bonifazio, *que l'on apelloit le* Comte de Vérone, *& les* Comunes de Mantoue, de Ferrare *&* de Padoue, *de laquèle* Antonio Campi *raporte l'*Acte *entier dans son* Hist. de Crémone, *on lit*, Que les Seigneurs *Marquis d'Este* & *Comte de Vérone*, & les *Comunes de Mantoue*, *de Ferrare* & *de Padoue* auront toujours, tiendront & cultiveront pour ami l'Excellentissime Seigneur *Manfred*, *Roi de Sicile*, & qu'ils doneront leurs soins pour que ledit *Roi* soit ramené à l'union avec l'*Eglise*. Obert Pelavicinn *fut*, *en conséquence de cet acord*, *absous de l'Excomunication par je ne fais quel* Religieux: *mais*, *come* Rinaldi *l'observe*, *le* Pape Alexandre IV *déclara cète absolution nulle*, *& ne voulut point admètre dans son Parti le* Marquis Obert, *à moins qu'il ne renonçât à l'amitié & alliance du* Roi Manfred. *Obert* en particulier n'avoit

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Visconté, qui traîne l'Afaire jusqu'au 9 de Mai, que, par sa Sentence Arbitrale, avec une injustice à laquèle on devoit s'atendre, il recule les limites du Bolonès jusqu'à la Muzza (1). Les Modénois se plaignent; & se soumètent ne pouvant pas faire mieux. Pour se dédomager de ce qu'ils venoient de perdre, ils entreprènent de s'assujètir les Capitaines (2), & les Châtelains, qui vivoient en liberté dans les Montagnes de Frignano (3). Les Crémonois acourent au secours de ces Peuples avec leur *Carroccio*.

La division se met entre les Laïcs, & les Ecclésiastiques de Plaisance. Ces derniers, come les plus foibles, sont obligés de sortir de la Ville, avec *Grimerio*, leur Evêque. Les Censures, fulminées par *Innocent III* contre les Auteurs de la querèle, ne servent à rien; & tous les Ecclésiastiques restent, 3 ans & demi, banis de la Ville (4).

(1) Cète *Sentence* fut cassée, en 1226, par l'*Empereur Frédéric II.*

(2) La *Haute-Noblesse.*

(3) Ce païs tire son nom des anciens *Liguriens Friniates.*

(4) *D'abord les* Villes libres, *pour étendre autant qu'elles pouroient leur* Territoire, *s'étoient atachées à mètre sous leur domination les* Chatelains *& les* Nobles, *dont les* Fiefs *étoient indépendans des* Villes. *Elles ataquèrent ensuite les* Evêques, *les* Abbés, *& les autres* Ecclésiastiques, *parcequ'elles trouvoient qu'au préjudice de la* Comune, *ils possédoient trop de* Terres *& de* Seigneuries; *& , sans respect pour les saints* Canons, *elles les dépouillèrent de beaucoup de* Terres *& de diférens* Droits; *& chargèrent même quelquefois de tailles leurs Biens fonds.* C'est ce que *Muratori* dit, p. 121, après avoir raporté le fait cidessus. Il reste à savoir si les *Villes libres* avoient tort. C'est une question, qu'il ne m'apartient pas de décider. Je

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

sur le sujet de leur conversation, parcequ'il vouloit savoir s'ils avoient parlé de lui. Leurs réponses se trouvèrent d'acord. *Maurizio* dit ensuite d'eux: *Ils marchèrent ensuite, parlant ainsi l'un avec l'autre, jusqu'à la Ville d'*Imola: *mais là, Le Seigneur* Roi *envoïa le* Marquis *dans la* Marche d'Ancone; *& mena avec lui le Seigneur* Eccelin *à* Rome, *où il aloit recevoir le* Diadème (la *Courone Impériale*).

La *Chronique de Parme* dit qu'*Otton*, étant à *Ferrare*, *y fit la paix entre le Seigneur* Marquis *&* Salinguerra. Mais il n'est pas sur que c'ait été, cète année 1209. Ce qu'il y a de certain, c'est que, l'année suivante, après avoir reçu la *Courone Impériale*, il vint à *Ferrare*, come on l'aprend de son *Edit*, publié dans cète Ville, *l'An MCCX, Indict. XIII, le VIII des Calendes d'Avril* (25 de Mars), par lequel il mit au Ban de l'Empire *tous les* Hérétiques *demeurans à* Ferrare, Patharins, *ou* Gazares, *ou de quelque autre nom qu'on les apelle*, avec ordre au *Podesta*, ou aux *Consuls* de cète Ville d'abatre leurs Maisons, & d'exécuter cet *Edit* dans tous ses points. Il est imprimé dans la *Dissert.* 60 des *Antiq. d'Ital.*

La mention, faite ci-dessus de la Marche d'Ancone, *m'engage*, dit *Muratori*, p. 391, *d'éclaircir à présent un point considérable de l'*Histoire de la Maison d'Este. *Il y avoit eu ci-devant des contestations très grandes entre les* Souverains Pontifes *& les* Empereurs *à l'occasion de la* Seigneurie *de beaucoup d'*Etats, *& nomément de celle da la* Marche d'Ancone. Innocent III, *reconoissant de quel avantage il étoit pour ses intérêts de lier de plus en plus à son Parti notre* Marquis Azzon, *& combien il convenoit de le récompenser des services, qu'il avoit rendus jusqu'alors au* Saint-Siége, *résolut de l'investir de cète* Marche; *ce qu'il fit en* 1208, *en acordant encore, à ce* Marquis, *& à ses successeurs, de joindre dorénavant à leur ancien Titre de* Marquis d'Este *celui de* Marquis d'Ancone. Rolandino, *Liv. I, Chap.* 10, *dit qu'après que, dans une guerre contre* Eccelin, *le* Marquis *eut remporté la victoire*, toute la *Marche*, le louant avec un extrême respect, lui faisoit sa cour, en faisant de lui de grands éloges. Alors son illustre réputation parvint aussi jusqu'à *Rome*. C'est pourquoi le *Saint-Siége Apostolique* même le voulut orner d'une nouvèle Di-

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

régla, dans cète assemblée, tout ce qui concernoit la guerre, qu'il proposoit. Ensuite aiant bien pris ses mesures, il se déroba secrètement de *Tortose*, acompagné de quelques *Seigneurs* sur lesquels il pouvoit compter, & se rendit à *Téruel*, où, par son ordre, tous les *Généraux* & les *Seigneurs* le vinrent joindre avec leurs Troupes. Il entra dans le *Roiaume de Valence*; & fit le Siège de *Pénifcola*, petite Place forte, située sur une pointe de rocher, escarpée en forme de piramide, d'où lui vient son nom. Elle est devenue depuis très célèbre dans l'*Histoire Ecclésiastique* pour avoir été la dernière retraite de l'*Antipape Benoît XIII*, ou *Pierre de Lune*. Le siège tirant en longueur, beaucoup de *Seigneurs* se retirèrent avec leurs Troupes; & le *Roi* leva le siège: mais ce fut dans l'intention de revenir avec de plus grandes forces. *Abuzéit*, *Roi de Valence*, qui pénétra les vues de ce Prince, lui fit proposer de se rendre son *Vassal tributaire*, & de lui paier tous les ans le cinquième de ses revenus. *Jâque* accepta la proposition; le Traité fut signé de part & d'autre; & les *Troupes d'Aragon* comencèrent à sortir des Terres d'*Abuzéit*. *Pèdre d'Ahonès*, qui n'avoit pas joint à l'ouverture de la campagne, arivant alors, comença de nouvèles hostilités, que *Jâque* lui fit dire de cesser, à cause du Traité qui venoit d'être conclu. *Pèdre*, malgré cet ordre, continua de faire le dégat. *Jâque*, pour l'en empêcher, s'avança de son côté: mais *Pèdre*, au lieu de se rendre près de son *Souverain*, prit la fuite; ce qui fut cause que le *Roi* détacha contre lui quelques Troupes, qui l'ateignirent; &, come aparemment, il refusa de se rendre, *Sanche Martinez de Lune* le tua d'un coup de lance. *Jâque*, fâché de la mort de ce Seigneur, en fit emporter le corps, pour qu'on lui rendît les honeurs funèbres. De cet accident naquit une guerre civile, que la prudence des *Seigneurs* avoit évitée jusqu'alors. Tous les Parens, les Amis & les Partisans de *Pèdre d'Ahonès*, lesquels étoient en très grand nombre, anoncèrent, par des actes de révolte, qu'ils en vouloient vanger la mort. Come c'étoit dans la Province de *Ribagorce* qu'ils avoient le plus de Places fortes; *Jâque* ala faire le siège de *Bolca*, pendant lequel l'*Infant* D. *Ferdinand*, levant tout-à-fait la masque, fit une ligue avec *Sanche d'Ahonès*, *Evêque de Saragosse*, frère de *Pèdre*, tous ceux de cète *Maison*, & *Pèdre*

garde de faire ce que le *Pape* exigeoit, parcequ'il recevoit de ce Prince de grands secours d'argent, pour soutenir le *Parti Ghibellin* dans la *Lombardie*.

Avant la fin de la presente année (1259) dit *Muratori*, p. 340-41, *sur l'avis que les* Nobles banis de Milan *s'étoient, après la mort d'*Ecceli̇n, *retirés à* Lodi *sous la protection de la puissante* Famille de Sommariva, Martin de la Torré, Chef des Populaires, *qui dominoient à* Milan, *conduisit leur Armee sous* Lodi; *& non seulement il força les* Nobles *d'en sortir: mais il se rendit maitre de cète Ville. Malgré cela, considérant la haine & l'envie qu'il inspiroit aux* Nobles Milanois *& leur puissance; & craignant d'en être un jour, ou l'autre, la victime, il résolut de se jeter entre les bras du* Marquis Obert Pélavicino, *s'imaginant pouvoir, sous sa protection, continuer de dominer à* Milan. *Il fit donc ensorte que ce* Marquis *fut élu* Seigneur *par le* Peuple: *mais seulement pour* 5 *ans, avec* 4 *mille livres d'Honoraires. En conséquence*, Obert *se rendit à* Milan *avec* 600 *Chevaux & quelques autres* Troupes, *tant* Crémonoises, *qu'*Allemandes. *Reçu par les* Milanois *avec de grands honeurs, il comença l'exercice de son gouvernement en persone; & laissa depuis en cète Ville pour* Gouverneur *le* Marquis de Scipione, *son neveu. Ce fut ainsi que, lorsque l'on croioit la* Faction Ghibelline *à bas par la mort d'*Ecceli̇n, *elle se releva plus vigoureusement que jamais. Les* Historiens Milanois *ajoutent que, dans la suite*, Obert *ne remplit pas les espérances de la* Famille de La Torré, *qu'il s'efforça d'abaisser, sans pouvoir y réussir.*

L'année suivante, selon la *Chronique de Plaisance*, T. XVI des *Histor. d'Ital.* le diferent des *Plaisantins*, & du *Marquis Obert*, qui ne pouvoit pas digérer qu'ils l'eussent chassé de leur Ville & privé de la *Seigneurie*, fut remis à la décision de *Buoso de Doara* & de *Martin de La Torré*, qui rendirent un *Laude* très raisonable: mais auquel les *Plaisantins* ne voulurent pas se soumètre. Le *Marquis* irrité rassemble une *Armée de Crémonois*, *de Milanois*, *de Bresciani*, *de Comasques*, *d'Astigians* & *de Crémasques*; entre, en faisant le dègât dans le *Territoire de Plaisance*; s'empare du Chateau de *Ponte-Nura*, dans lequel il fait 270 Prisoniers de guerre; en répare les fortifications; y laisse une Garnison nombreuse; & s'en retourne à *Crémone*. Les *Banis de Plai-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Le feu réduit en cendres toute la Ville de Crème.

1205. LA Fortune, de l'aveu d'un Historien du tems, bien informé (1), favorise plus les Grecs que les Latins. L'Empereur *Baudouin*, assiégeant Andrinople, est pris par les Bulgares, qui le font mourir cruèlement. *Alexis*, Usurpateur du Trône Impérial sur son frère *Isaac l'Ang*, est fait prisonier avec sa Femme & son Fils par *Boniface*, Marquis de Montferrat, qui les envoie en Italie: mais ce même Marquis a beaucoup à soufrir de la part des Grecs & des Bulgares (2).

ferai seulement observer que, quand on oposoit à ces *Villes* ce que les saints *Canons* avoient ordoné pour assurer aux *Gens d'Eglise* tant de Biens, aquis souvent par des voies peu légitimes & peu chrétiènes, témoin la succession de la *Comtesse Mathilde*, elles avoient à répondre que ces *Canons* étoient l'ouvrage de la *Puissance Ecclésiastique*, qui les avoit faits, sans apeller ceux auxquels ils pouvoient être préjudiciables, & par entreprise sur la *Puissance Temporèle*.

(1) *Sicard, Evêque de Crémone.*

(2) *La présente année*, dit *Muratori*, p. 125, *fut malheureuse pour les Latins*, *Maîtres de* Constantinople. *L'Em*pereur Baudouin *assiégeant* Andrinople, *y fut pris par les* Bulgares, *qui le firent mourir barbarement. Suivant le* Continuateur de Caffaro, Boniface, Marquis de Montferrat, *&* Roi de Thessalie, *ou* de Salonichi, *assiégea* Napoli de Malvasie, *&* Corinthe, *que tenoit cet* Alexis, *par qui la* Courone de l'Empire Grec *avoit été tiraniquement usurpée. Il le fit prisonier, avec sa Femme & son Fils; & les fit passer à* Gène *sur un Vaisseau de* Porto Vénére. Guillaume, *son fils, en étant informé, courut à* Gène, *prit ces illustres Prisoniers, & les conduisit dans le* Montferrat. Sicard, Evêque de Crémone, *avoue* « *Que,* » *cète année, le* Marquis Boniface *sou*» *frit beaucoup de la part des* Grecs » *& des* Blaches, *qui sont des* Bulgares

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

gnité, & lui acorda la grace, que lui & tous ses successeurs fussent de ce tems à l'avenir apellés *Marquis d'Este & d'Ancone. En effet le* Decret, *raporté ci-dessus, par lequel en la même année* 1208, *les* Ferrarois *élurent le* Marquis Azzon *pour leur* Seigneur, *le qualifie*: Azzon par la grace de Dieu & Apostolique Marquis d'Este & d'Ancone. *Nous avons apris un peu plus haut de* Maurisio *qu'*Otton IV, *en* 1209, l'envoia dans la Marche d'Ancone, *c'est à dire en prendre le Gouvernement. Ces paroles méritent quelque atention, atendu le* Document *que je vais doner.* Otton *fut couroné* Empereur à Rome *au mois de Septembre, ou d'Octobre de l'année* 1209; *& lorsqu'au mois de Janvier de l'année, suivante, il étoit à* Chiusi, *il dona l'*Investiture de la Marche d'Ancone *à notre* Marquis Azzon. *L'Acte* entier, daté du 20 de Janvier, est raporté par *Muratori*, p. 392. On ne nous a point conservé celui de l'*Investiture* donée par *Innocent III*. C'est une perte. Il eût été sans doute très utile de les conférer ensemble. *L'Acte d'Innocent III* nous aprendroit aparemment sur quoi les *Papes* prétendoient que la *Marche d'Ancone* apartenoit à l'*Eglise Romaine*. On les a vus, dans tout cet Ouvrage, se doner, depuis le tems des *Empereurs de la Maison de Saxe*, pour *Souverains* de cète *Marche*, & même agir quelquefois come l'étant véritablement: mais il ne nous a pas été possible de discerner au juste s'ils avoient quelque titre légitime au moins en aparence. Ils n'en pouvoient certainement avoir aucun, ni par le concours des *Lombards du Duché de Spolète à Rome*, lorsque *Charlemagne* vint en *Italie* faire la guerre au *Roi Didier*; ni par une Donation de ce Conquérant, qui certainement n'a jamais été faite; ni par celle que l'on produit de *Louis le Débonaire*, ouvrage d'un *Faussaire* très mal habile; ni par celles des *Empereurs Ottons*, que l'Imposture n'a pas respectées.

Quoi qu'il en soit, *Otton IV*, en considération d'illustres & fidèles services, rendus jusqu'alors & pouvant être rendus à l'avenir, done & acorde à son *Féal & Parent* (Cognatus) *Azzon, Marquis d'Este*, toute la *Marche d'Ancone*, telle que le *Marquis Marquard* l'avoit eue du tems de l'*Empereur Henri V*, & même *mieux & plus, s'il se peut trouver, ainsi qu'elle s'étend au dessous*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Coronel. Leurs intrigues & leurs impostures atirèrent dans leur parti beaucoup de *Noblesse*, & firent soulever plusieurs Villes, sous le prétexte de la défense des *Privilèges* & des *Libertés* de la Nation. Les *Rebelles*, aiant rassemblé des Troupes considérables, engagèrent *Guillaume de Moncada*, *Vicomte de Bearn*, à prendre leur parti. Le *Roi* cependant aiant mis dans *Almadovar* & dans *Pertusa* de fortes Garnisons, ouvrit, en 1226, la Campagne contre les *Rebelles* par envoïer, sous la conduite de *Blasco d'Alagon* & d'*Artal de Luna*, des Troupes d'élite faire le dégat aux environs de *Saragosse*, dont les Habitans étoient près de se soumètre, lorsque *Sanche d'Ahonès*, leur *Evêque*, parut à la tête d'un gros Corps de Troupes. *Artal* & *Blasco* l'atendirent de pied ferme; & l'ataquant tout-à-coup impétueusement, lui tuèrent beaucoup de monde, & le forcèrent de prendre la fuite avec les foibles débris de son Armée. Le *Roi*, pendant ce tems, avoit marché contre son oncle *Ferdinand*, & contre les Villes soulevées. Il soumit en peu de jours *Poncano*, & fit le siége de *Cellas*, qui demandoit plus de tems. Les Habitans d'*Huesca*, le voïant si près d'eux, lui députèrent pour se soumètre, & l'inviter à venir dans leur Ville. Il s'y rendit acompagné d'un petit nombre de gens très braves. A peine y fut-il entré, que ceux contre l'avis desquels on avoit résolu de se soumètre, firent soulever une grande partie du *Peuple*. Le *Roi* courut quelque risque dans ce tumulte: mais, étant remonté promtement à cheval, il se fit jour, avec les Braves qui l'acompagnoient, à travers les Séditieux, & gagna *Pertusa*. *Guillaume de Cardone* l'y vint joindre, par son ordre. *Jâque*, bien qu'il fût en forces, résolut de rester tranquile, dans l'espérance que quelques-uns des principaux *Rebelles* prendroient d'eux-même le parti de se soumètre. Son espérance ne fut point trompée. Les plus sages d'entre les *Seigneurs*, considérant qu'on les avoit engagés dans une guerre civile, qui ne tendoit qu'au renversement de l'Etat, s'empressèrent d'aler trouver le *Roi*, qui reçut leurs excuses avec bonté. Quelques *Villes* imitèrent leur exemple: mais *Huesca*, *Saragosse*, & *Jacca* firent une ligue entre elles, sous prétexte de se secourir mutuèlement contre les *Bandits*: mais en effet pour se mètre dans un état d'indépendance,

sance enlèvent encore à leurs Concitoïens *Nocero*. Quelques Troupes, envoïées pour reprendre cète Place, sont mises en déroute; & les *Fanis* prènent & brûlent ensuite quelques autres petites Places du *Territoire*. Les *Plaisantins*, en conséquence de ces pertes, traitent de nouveau de la paix; & les *Landi* & les *Pelavicini* retournent à *Plaisance*, dont le *Peuple*, rend, l'année suivante, la *Seigneurie* au *Marquis Obert*, pour 4 ans. Il en vient prendre possession avec un grand cortège; & s'en retourne à *Crémone*, en laissant, pour son *Vicaire a Plaisance*, *Viscomte Pelavicino*, son neveu. Celui-ci, quelque tems après, se transporte, avec des Troupes a *Tortone*, dont il engage le *Peuple* à reconoitre de même son Oncle pour *Seigneur*.

La même annee 1261, *le* Cardinal Octavien degli Ubaldini, *revenant de* France, *passa*, dit *Muratori*, p. 350, *par* Milan. *Il en partit peu content des* La Torre; *& condu sit avec lui à la* Cour du Pape, Otton *de la* Noble Famille des Visconti de Milan, *lequel alors étoit seulement* Chanoine *de la petite Ville de* Dasio. *Nous le verrons bientôt* Archevêque de Milan. *Muratori* dit ensuite sous l'année 1263, p. 356. *Dans la présente année, come* Galvano Fiamma *l'atteste dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 299, Léon de Perego, Archevêque de Milan (que les *Populaires*, en chassant les *Nobles*, avoient forcé d'abandoner aussi la Ville), *mourut à* Legnano, *& reçut dans cet endroit une sépulture peu convenable à son rang. La Discorde s'introduisit dans l'élection de son successeur. Les uns élurent* Raimond de La Torre, Archiprêtre de Monza, *lequel étoit frère de* Martin, Seigneur de Milan. *Les autres élurent* Ubert de Settala, Chanoine ordinaire de l'Eglise Métropolitaine. *Le* Pape *se prévalut de cète division pour faire un* Archevêque *à sa guise, en exeluant les* 2 Elus. *Ce fut, dans ces tems-là que les Papes comencèrent à mètre la main à l'élection des* Evêques, *dont ils sont enfin parvenus à s'emparer seuls; après que, dans le XI*e. *Siècle, il avoient tant fait de choses pour l'ôter aux* Empereurs *& aux* Rois Chrétiens, *& la restituer aux* Chapitres *& aux* Peuples, *suivant que les anciens* Canons *le prescrivent. Le* Gouvernement *& la* Seigneurie *de* La Torre, *& du* Marquis Obert Pelavicino *à* Milan *étoient contraires alors aux* Intérêts temporels de la Cour Papale, *parce-*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Gautier, Comte de Btiène, assiége *Diépold* dans le Château de Sarno : mais, come il ètoit brave jusqu'à l'imprudence, il se tenoit peu sur ses gardes. *Diépold* fait une sortie dès la pointe du jour, & surprend le Comre & sa petite Armée plongés dans le someil. Celle-ci est hachée en pièces sans pouvoir se défendre ; & *Gautier*, percé de coups de flèches & de lances, meurt quelques jours après dans le Château. *Diépold* va châtier ensuite les Salernitains de leur révolte de l'année précèdente ; & fait punit come Traitres tous ceux qui sont faits Prisoniers.

Les Pisans, secourus du Comte *Reinier* & d'autres Seigneuts Toscans, sont batus sur Met, à la vue de Siracuse, par *Henri le Pêcheur*, Comte de Malte ; & les Génois, sur terre, par le Comte *Alemanno*, Gouverneut de Siracuse. Ils perdent presque tous leurs Vaisseaux, leurs Enseignes, leurs Tentes & leuts Bagages (1).

» (à *Græcis* & *Blachis* multa passus » est) : *& que, dans la présente année » la Fortune fut favoroble aux* Grecs, » *& contraire aux* Latins ». *Cète année encore, le même* Marquis, *voïant qu'il ne pouvoit pas conserver l'Ile de* Candie, *lo vendit aux* Vénitiens *pour mille Marcs d'argent comtont, & 10 mille* Perpères *de rentes annuèles en Terres.*

(1) *Les* Pisans *ètoient rongés de chagrin à l'ocasion de* Siracuse, *que les* Génois *leur avoit enlevée ; & dons le desir de la recouvrer, ils firent un grand armement, cète année, & reçurent des secours du* Comte Reinier *& d'autres* Toscans. *Avec ces forces, ils alèrent faire le siège de* Siracuse, *& la serrèrent de près durant 3 mois & demi.* Henri (*le Pêcheur*), Comte de Malte, *se mit alors en mer avec 4 Galères bien armées ; &, venont à* Messine, *y trouva quelques* Vaisseaux Génois, *auxquels il*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

des Alpes de l'Apennin : *savoir la* Ville d'Ascoli *avec tout le* Comté *&* Evéché, *la* Ville de Fermo *avec tout le* Comté *&* Evêché, Camerino *avec tout le* Comté *&* Evêché, Umana *avec tout le* Comté *&* Evêché, Ancone *avec tout le* Comté *&* Evêché, Osimo *avec tout le* Comté *&* Evêché, Jési *avec tout le* Comté *&* Evêché, Sinigaglia *avec tout le* Comté *&* Evêché, Fano *avec tout le* Comté *&* Evêché, Pesaro *avec tout le* Comté *&* Evêché, Fossombrone *avec tout le* Comté *&* Evêché, Cagli *avec tout le* Comté *&* Evêché, Sassioferrato, & Rocca d'Apennino. *Nous donons aussi au* Marquis *ci-devont nomé... toutes les choses &* Jurisdictions *apartenontes à l'*Empire. *C'est pourquoi nous donons & acordons audit* Marquis *plein pouvoir & faculté de tenir & posséder toutes lesdites choses ; & tout ce que ledit* Azzon Marquis *disposera & ordonera concernant lesdites choses, jouira près de* Notre Eminence *d'une fermeté perpétuèle. Nous statuons donc & ordonons par* Edit Impérial *que nul* Archevêque, Evêque, Duc, Marquis, Comte, Vicomte, Capitaine, *nulle* Ville, *nulle* Comune, *enfin nulle* Persone, haute *ou* basse, Séculière *ou* Ecclésiastique, *n'ose troubler ledit* Marquis *dans cète* Concession *de* Notre Sérénité. *Que quiconque atentera de ce faire, soit contraint, en punition de sa témérité, de poïer* 100 *Livres d'Or pur, moitié à notre Chambre, & l'autre moitié à la Persone ofensée.* Les *Témoins* només dans *cet* Acte sont *Wolfer, Patriarche d'Aquilée, Gregoire, Evéque d'Arezzo, Henri, Evêque de Mantoue, Vicaire de la Cour, Walfred, Evêque de Chiusi, Salinwerra* de *Ferrare, Azzolin* de *Trévise, Bon, Comte de Montefeltro, Henri de Ravensbure, Chambélan, Albert Struthius, Moine, Possawerro, Frêtre, &* Ruffin, *Juge de la Cour*, avec un très grand nombre d'autres. *A l'egord de ce* Diplome, *il faut considerer*, dit *Muratori*, p. 393, *que le* Marquis *ètoit déja par la* Concession du Pape, *en possession de la* Marche d'Ancone, *en sorte qu'il n'avoit pas besoin de s'en faire doner la* Seigneurie *por le nouvel* Empereur. *Il paroit donc vraisemblable qu'*Otton IV, *qui comença, dès qu'il eût été couroné, de vouloir prendre conoissance des* Etats Impériaux d'Italie, *força le* Marquis *à reconoître aussi qu'il tenoit cète* Marche de l'Empire. *C'est ainsi que, dans ces tems-là, beaucoup de gens en a-*

PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

Come cependant elles désespérèrent de s'y maintenir longtems ; elles ne tardèrent pas beaucoup à se soumètre. Mais les troubles ne furent entièrement apaisés que l'année suivante 1227, que le *Roi*, qui vouloit agrandir ses *Etats* aux dépens des *Maures*, proposa de couper cours aux diférens par la voie de l'*Arbitrage* ; & de s'en raporter à ce que l'*Archevêque de Tarragone*, l'*Evêque de Lérida* & le *Grand-Maître des Templiers* décideroient. L'ofre fut acceptée ; & les *Arbitres* mirent fin aux brouilleries d'une maniere, qui satisfit tous les Intéressés. En 1235, *Jâque* eut avec son cousin-germain *Nuñe Sanchez, Comte de Roussillon*, fils de son oncle l'*Infant* D. *Sanche*, quelques diférens au sujet de certains Droits qu'ils prétendoient l'un & l'autre avoir sur plusieurs Places. La discorde fut, come c'est la coutume, fomentée par quelques *Seigneurs* ; ce qui retarda la conquête du *Roiaume de Valence*, que *Jâque* avoit entrepris. Le *Pape Gregoire IX*, en étant informé, chargea l'*Archevêque de Tarragone* & les autres *Evêques* du *Roiaume* d'excomunier tous ceux qui mètroient du trouble dans l'*Etat*. On n'en vint point-là. Quelques *Prélats* & quelques *Seigneurs* proposèrent un *Arbitrage*, que le *Roi* & le *Comte* acceptèrent ; & les *Arbitres* terminèrent leurs diférens à la satisfaction de tous les deux. La destinée de *Jâque I* étoit de n'être pas longtems sans que ses *Etats* fussent agités de quelques troubles. A la fin de 1243, il fit, dans les *Etats généraux* qu'il tint à *Darocea*, le partage de ses *Etats* entre l'*Infant* D. *Alfonse*, qu'il avoit eu de Doña *Eléonor de Castille*, & que l'on avoit reconu pour héritier de la *Courone*, lors de la cassation du mariage de sa Mère ; & l'*Infant* D. *Pèdre*, fils de la Reine Doña *Iolande de Hongrie*. Il assigna le *Roiaume d'Aragon* à D. *Alfonse*, & le *Comté de Barcelone*, ou *de Catalogne*, à D. *Pèdre*, marquant le *Sègre* pour bornes des 2 *Etats*. D. *Alfonse* & les *Catalans* se plaignirent également ; le premier de ce que son Père le privoit d'une partie de ce qui devoit lui revenir par son droit d'aîneſſe ; les seconds de ce que le *Roi* retranchoit de leur *Comté* tout ce qui se trouvoit entre le *Sègre* & la *Zinca*. Les principaux *Signeurs Aragonois*, liés à l'*Infant* par leur serment, embrassèrent sa querèle ; & d'autres tâchèrent de faire entendre à la *Reine* Doña *Iolande*, qu'elle avoit eu tort de faire faire ce partage. L'année suivante,

qu'*ils étoient de la* Faction Ghibelline. *C'est pour cela qu'*Otton Visconte *se trouvant auprès du* Cardinal Octavien Ubaldini, *fut, sur les instances de ce* Cardinal, *fait* Archevêque de Milan ; *fait remarquable dans* l'Histoire de la Lombardie, *parcequ'il fut l'origine de la fortune & de la puissance des* Visconti de Milan. Martin de La Torré *fut très afligé de ce choix du* Pape, *quand il l'aprit, tant parcequ'il voioit l'illustre* Mitte de Milan *enlevée à sa* Maison, *que parcequ'*Otton, *étant de* Maison noble, *ne manqueroit pas de tenir le parti des autres* Nobles banis, *ses Ennemis, & ceux du* Gouvernement Populaire, *qui dominoit alors à* Milan. *Il ne se trompa point.* Les Annales de Milan *mètent la mort de* Léon *& l'élection d'*Otton *avant cète année. Et véritablement il paroit dificile d'acorder ce qui suit avec la Chronologie de* Galvano. *Par ordre du* Pape, *le nouvel* Archevêque *vint donc en* Lombardie ; *&, le 1 d'Avril, il ala fixer sa résidence dans le* Château d'Arona, *Terre de sa* Manse *sur le* Lac Majeur. *Dès qu'on le sut à* Milan, *le* Marquis *& les* La Torré, *marchèrent avec leurs Troupes contre cète Place, que leurs Armes, & leur or sagement emploié réduisirent à ce qu'ils vouloient.* Otton *en étant sorti libre, suivant les conventions, reprit le chemin de* Rome ; *&, le 5 de Mai, les* La Torré *rasèrent le* Château d'Arona. *Bientôt ils en firent de même de ceux d'*Anghiera *& de* Brebia, *tous deux de la* Manse Archiépiscopale. *Ce ne fut pas tout. Ils s'emparèrent de toutes les autres* Terres *&* Revenus *des* Archevêques ; *& ces violences furent cause que la* Ville de Milan *fut mise sous l'*Interdit. Peu de tems après *Martin de la Torré* tomba malade ; &, come on désespéra de sa vie, le *Peuple* n'atendit pas qu'il fût mort, pour choisir son frère *Philippe* en qualité de *Seigneur*.

Nous aprenons, dit encore *Muratori*, sous la même année 1263, p. 258, *d'une* Lètre du Pape Urbain IV à l'Archevêque de Ravenne, *raportée par le* Rossi, *Liv. VIII de* l'Hist. de Raven., *que ce* Pape *avoit fait procéder contre* Ubert Pelavicino & contre quelques *Comunes* & quelques *Nobles & Grands Seigneurs* de la Province de *Lombardie, c'est à dire contre les* Villes *& les* Princes, *qui tenoient le* Parti des Ghibellins, *come si le* Ghibellinisme *fût devenu un grand forfait, & qu'on ne pût être bon* Chretien, *qu'en suivant le* Parti des Guelfes. *En vérité, dans ces*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Le même Comte de Malte fait, cète même année, beaucoup d'Actions éclatantes; &, come il exerçoit sans scrupule la Piraterie, il enlève aux Vénitiens beaucoup de riches Vaisseaux marchands. Il done aussi du secours au Comte Tripoli (1).

Les Modénois vienent à bout, par négociation, de se soûmètre les Nobles, qui possèdoient les Châteaux du Frignano. Tous consentent de devenir Citoïens de Modène; & s'engagent d'habiter quelques mois de l'année dans la Ville; &, quand il en seroit besoin de marcher en guerre au secours de la *Comune*. Par ce moïen, le Territoire de Modène recouvra ses anciènes limites.

AZZON VI, *Marquis d'Este*, Chef de la Faction Guelfe dans toute la Marche de Vérone, trouvant mauvais que *Salinguerra*, fils de *Torello*, Chef de la Faction Ghi-

en joignit d'autres pour secourir la Ville assiégée. Déclaré Général de la Flote, *il s'avança de* Messine *vers* Siracuse. *Les* Pisans *vinrent à sa rencontre, avec* 12 *Galères & d'autres Bâtimens; & l'attaquèrent: mais pour leur malheur; parcequ'à l'exception de* 5 Galères Lombardes, *qui prirent la fuite, les autres tombèrent au pouvoir des* Gènois. *D'autre part, le* Comte Alemanno, Gouverneur de Siracuse, *en sortit, fondit sur les* Pisans *restés à terre, les mit en déroute, & leur prit leurs Enseignes, leurs Tentes, & tout leur Bagage. Cète Action se passa le Lundi, qui précéda le jour de Noël.*

(1) Ces faits sont raportés par le *Continuateur de Caffaro.*

Dans ces tems-là, dit Muratori, p. 124, *la* Piraterie, *ou* Faire le Corsaire, *étoit un métier, qui ne déplaisoit pas même à beaucoup de* Chretiens. *Si l'on écoute les* Gènois, *les* Pisans *étoient des* Corsaires. *D'autres qualifient de même les* Gènois.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

*gissoient, en prenant, pour la même chose, l'*Investiture, *& du* Pape *& de l'*Empereur, *ou parcequ'ils y étoient forcés, ou parcequ'ils croioient, par ce moïen, mieux conserver leurs aquisitions. Dans un* Diplome *du même* Empereur, *pour l'*Évêque de Parme, *daté d'*Imola, *dans le mois de Mars suivant de la même année* 1210, *on voit, come le dit l'*Ughelli, *T. II de l'*Ital. Sacr. *p.* 222, *parmi les* Témoins *présens* Azzon, Marquis d'Este & d'Ancone; *preuve que le* Marquis *fréquentoit beaucoup la* Cour *du nouvel* Empereur. *Mais le* Pape Innocent III, *voïant* Otton IV *exercer une pleine autorité, non seulemement dans la* Marche d'Ancone: *mais encore dans la* Romagne, *dans le* Duché de Spolète, *dans le* Roïaume de Naple *& ailleurs, excita contre ce Prince une grande tempête, après l'avoir envain exhorté de se désister de pareils actes. Il l'acusoit de perfidie & d'usurpation, en disant,* « *Qu'*Otton, *aiant, avant son* » *Couronement, confirmé diférens* Etats *à* » l'Eglise Romaine, *entre lesquels la* » Marche d'Ancone, *& les autres, qui* » *vienent d'être només, étoient expressé-* » *ment indiqués, & qu'aiant aussi prêté* » *serment de défendre tous les* Biens *&* » Droits *du* Siège Apostolique, *il avoit* » *bientôt démenti les* Privilèges, *qu'il* » *avoit acordés, & les promesses, qu'il* » *avoit faites* ». Otton *prétendoit au contraire,* « *Qu'il avoit juré de même,* » *& du consentement même du* Pape, *qu'il* » feroit revenir, autant qu'il le pou- » toit, les *Dignités & Droits* disperses » de *l'Empire* (*ce sont les paroles de* » Mathieu Paris *dans son* Hist. d'An- » gleт. à l'ann. 1210); *que, pour cète* » *raison, il étoit obligé de reprendre,* » *ou de maintenir le* Domaine Impé- » rial *dans ces* Contrées, *qu'il croioit,* » *sur l'avis de ses* Ministres *apartenir* » *au* Saint-Empire Romain ». *A l'égard de la* Marche d'Ancone, *il se peut que ses prétentions fussent fondées, sur ce que l'on observoit que plusieurs de ses prédécesseurs avoient exercé dans ce païs une pleine Jurisdiction. En effet, come on l'aprend de beaucoup d'*Historiens, *& spécialement de* Pompeo Compagnoni, *dans sa* Reggia Picena, *Part. I, Liv. II, il se trouvoit que divers* Marquis, *créés par les* Empereurs, *avoient été chargés de ce* Gouvernement. Warner *ou* Garnier *est nomé dans quelques* Documens *de* 1094 *& de* 1105. *Il y a dans les* Archives d'Este 2 Actes, *qui*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

pour apaiser les plaintes des *Catalans*, le *Roi* tint, le 21 de Janvier, une autre Assemblée d'*Etats* à *Barcelone*, dans laquèle, nomant une seconde fois, D. *Pèdre* son successeur au *Comté de Barcelone*, il declara que tout ce que le *Ségre* & la *Zinca* renferment, faisoit partie de ce *Comté*. Ce nouvel arangement déplut aux *Aragonois*, parceque, leurs armes aiant conquis les *Païs de Ribagorce* & *de Pallars*, compris dans cet espace, ils avoient toujours depuis dépendu du *Roiaume d'Aragon*; & les mit dans la disposition de seconder l'*Infant*-D.*Alfonse*, qui, dès l'année précèdente, cabaloit contre son Père & sa Bellemère, pour empêcher que la *Catalogne* ne fût séparée de l'*Aragon*. D. *Pèdre*, *Infant de Portugal*, & *Comte d'Urgel*, *Pèdre Fernandez d'Azagra*, *Jean Gonçalez de Heredia*, beaucoup d'autres *Riccos-Hombres*, & la plusparts des *Villes* embrassèrent la querele d'*Alfonse*; ce que fit aussi presque toute la *Valence*; ensorte qu'il se vit bientôt une Armée considérable, plus forte cependant en Cavalerie qu'en Infanterie. Come il étoit cousin-germain de S. *Ferdinand*, *Roi de Castille*, il engagea l'*Infant* D. *Alfonse*, fils de ce *Roi*, lequel se trouvoit alors dans le *Roiaume de Murcie*, à le secourir. Les *Templiers*, les *Chevaliers de Saint-Jean* & d'autres *Seigneurs* travailloient cependant à calmer des troubles naissans, qui nuisoient au siège, que le *Roi* faisoit alors de *Xativa* dans le Roïaume de *Valence*. L'*Infant de Castille*, voulant servir l'*Infant d'Aragon* engagea les Habitans d'*Enguerra*, Place conquise par le *Roi Jâque*, de recevoir *Garnison Castillane*. Dès qu'il en fut éloigné, *Jâque* envoïa vers cète Ville un gros de Cavaliers, qui prirent quelques Habitans, les conduisirent sous les murs de la Place, & menacèrent de les tuer, si l'on ne rentroit pas sous la domination de leur *Roi*. Les Habitans méprisèrent cète menace, & les Prisoniers furent égorgés. *Jâque*, en même tems, gagna le Gouverneur de *Sax* & de *Villena*, qui lui livra ces 2 Villes; *Caudette* & *Bugarra*, Places conquises par les *Castillans*, lui furent aussi remises par les *Maures*, qui les habitoient. Bientôt après, l'*Infant de Castille* & lui s'étant abouchés dans *Almizira*, firent un acomodement, par lequel tout ce que l'on s'étoit pris de part & d'autre fut rendu. Come ensuite D. *Alfonse d'Aragon* resta tranquile durant quel-

tems-là, la plus grande partie de l'Italie étoit bien malheureuse. Depuis les confins du Roïaume de Pouille *jusqu'à ceux de la* France *& de la* Germanie, *il n'y avoit presque point de* Cités, *de* Villes, *de* Chateaux, *qui fussent exemts de ces maudites* Factions, *ou des* Nobles *opofés au* Peuple, *ou des* Guelfes *ennemis des* Ghibellins. *On n'avoit point de repos. Il faloit que tantôt les uns, tantôt les autres délogeâssent & s'en allâssent en exil. Il arivoit coup sur coup des Séditions, des Querèles entre les* Citoiens, *des Combats, toujours accompagnés de la ruine des Maisons & des Tours de ceux qui succomboient. Le repos étoit bani de* Rome *même par de semblables divisions; en sorte que le* Pape Urbain, *comtant peu sur ce* Peuple *inconstant, aima mieux fixer sa demeure à* Orviète. *De plus, les* Villes *puissantes, ocupées du soin d'étendre leur* Seigneurie, *faisoient, pour peu de chose, la guerre aux* Villes *voisines moins puissantes. Et puis, malgré tous les soins des* Inquisiteurs sacrés, *& malgré la rigueur des peines, l'Hérésie des* Paterins, *ou des diférentes* Sectes Manichèènes, *loin de se déraciner, pulluloit de plus en plus. D'ailleurs, de la part de* Rome, *on n'entendoit tous les jours qu'*Excomunications *& qu'*Interdits. *Il suffisoit ordinairement qu'on suivît le* Parti Ghibellin, *ou qu'on touchât tant soit peu aux Eglises, pour qu'il y eût des* Censures *fulminées, & que les* divins Ofices *fussent ôtés aux* Villes. *Pour ne rien dire des autres cantons, tout le* Roïaume de Pouille & de Sicile *se trouva sous l'*Interdit; *& l'un des grands crimes de l'*Empereur Frédéric II *& du* Roi Manfred *fut d'avoir empêché qu'on l'observât. Si les* Peuples *soufrirent & se plaignirent de ces* Interdits, *qui mètoient un grand désordre dans les choses saintes, si la* Religion *& la* Dévotion *en augmentèrent, ou plustôt en diminuèrent, & si les Hérétiques d'alors en eurent du plaisir ou du déplaisir; chacun peut se l'imaginer par lui-même. Il s'y joignit des* Guerres, *& quelquefois des* Croisades, *faites par l'*Eglise, *non plus contre les seuls* Infidèles: *mais contre des* Princes Chretiens *même, & cela pour des* Biens Temporels; *ce qui produisoit pour le Public de grandes incomodités. Si, d'un côté, les* Princes, *pour soûtenir leurs propres intérêts, entreprirent sur les* Eglises, *& comirent mille désordres; les* Papes, *de l'autre, introduisirent dans toute la* Chretienté *des charges inconues aux* Eglises. Mathieu Paris *en parle au*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

belline à Ferrare, eût fortifié, fur les confins de fes Etats, le Château de la Fratta, l'affiége, le prend, & le détruit. Ce fut l'origine de leur brouillerie, qui dura longtems.

Il s'établit à Vicenze une Ecole de Droit, qui n'y fubfifte que jufqu'en 1209 (1).

Henri Dandolo, Doge de Venife, meurt à Conftantinople, le 1 de Juin. On lui done à Venife pour fucceffeur *Pierre Ziani*, Comte d'Arbé, fils de ce Doge *Sébaftien*, qui contribua tant à la Paix de 1077, entre *Alexandre III* & *Frédéric I.*

1206. LES deux Compétiteurs aux Roïaumes de Germanie & des Romains fe faifoient toujours la guerre en Allemagne. *Otton* eft batu, cète année; & cète difgrace eft

(1) *Nous aprenons de l'Hiftoire de* Gèrard Maurifio, *T. VIII des* Hiftor. d'Ital., *que, cète année,* venit Studium Scholarium in Civitate *Vicentiæ*, & duravit ufque ad *Poteftarlam* Domini *Drudi* (il vint dans la Ville de *Vicenze* une Etude d'Ecoliers, qui dura jufqu'au tems que *Drudo* fut *Podeftà*), c'eft à dire jufqu'à l'an 1209. Antonio Godio, *dans fa* Chronique, *T. VIII des* Hift. d'Ital., *atefte que, la préfente année*, Studium Generale fuit in Civitate *Vicentiæ*, *Doctores*que in Contrata *Santi Viti* manebant (il y eut une Etude Générale dans la Ville de *Vicenze*, & les *Docteurs* demeuroient dans le Quartier de *San Vito*). *Les* Bolonois *furent les premiers, qui, dans les XI*e. *& XII*e. *fiècles, établirent des* Ecoles des Loix; *& leur Ville, durant beaucoup d'années, jouit de cet ornement, auquel fe joignirent peu à peu des* Lecteurs en Humanité, en Philofophie, *&* en Médecine. *Depuis, les autres* Peuples, *voïant quel honeur & quel avantage* Bologne *retiroit du grand concours d'*Etudians, *voulurent anoblir leurs Villes par de femblables* Ecoles. *C'eft ce que firent fpécialement les* Parmèfans *& les* Modènois. *J'en parle dans la* Differt. 44 *des* Antiquités d'Italie.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

le concernent. L'un de 1117 contient une Ceffion de Biens *faite* à vous, *Guarnier, Duc & Marquis*, & à *Altrude* votre Femme. *L'autre de 1119 eft la* Conceffion du Chateau de San-Severino, *que* Laurent, Evêque de Camérino, *fait* à vous requèrans *W* (*Warnier*) & à la *Comteffe A* (*Altrunde*), mari & femme, & à *W* (*Warnier*) votre fils, &c. *Il eft fait mention du* Duc *&* Marquis Frédéric, *fon fucceffeur à ce* Gouvernement, *je ne fais pas fi ce fut immédiat; enfuite, en 1142, de* Guarnier, *fils du premier, puis d'un* Guarnier *encore en 1142, duquel il eft parlé dans les* Hiftoires *& dans plufieurs* Documens, *de 1160 à 1165, & qui probablement eft le même. A l'ocafion de ces* (*Warner* ou) Guarnier, *la* Marche d'Ancone *fut, quelque tems, apellée* Marche de (*Warner* ou) Guarnier. *On leur trouve pour fucceffeur, en 1168,* Conrad de Luzelinhart (dit *Mouche encervelle* par les *Italiens*); *& l'on voit qu'il tint encore ce* Gouvernement *durant toute l'année* 1177. *Après lui, vint* Gotibald *en 1191. Enfin* Marcoald, *ou* Marquard, Marquis, *en 119 , duquel les* Hiftoires *parlent beaucoup, tint cète* Marche *un petit nombre d'années; & de là vient qu'*Otton IV, *en l'acordant au* Marquis Azzon, *dit qu'il la lui done* come le *Marquis Marquard* l'a eue & tenue, &c. *Il ne m'apartient pas de juger fi l'*Empereur Otton *mètoit en avant des prétentions bien ou mal fondées.. J'ai feulement doné ce petit nombre de notices, afin que l'on comprène que cet* Empereur *ne manquoit pas de raifons, pour doner, ni le* Marquis Azzon, *pour recevoir de lui l'*Inveftiture de la Marche d'Ancone. *La puiffance de la* Maifon d'Efte *s'acrut par là très confidérablement, puifqu'outre fes propres* Etats *& cète* Marche, *le* Marquis Azzon, *come* Gérard Maurizio *le dit, étoit alors* Seigneur des Villes de Vèrone *&* de Mantoue *conjointement avec le* Comte de San-Bonifazio. *Le* Compagnoni *raporte, dans l'Ouvrage déja cité, Part. I, Liv. I, p. 88, une* Sentence *rendue à* Macerata, *le 13 de Mai 1210, par* Albert, Juge *de notre* Azzon *dans cète* Marche. *Mais le tems ferain ne dura pas longtems. Les actes d'autorité d'*Otton *rompirent abfolument fa bone intelligence avec* Innocent, *qui n'atendit pas la fin de 1210 pour l'excomunier, & qui renouvela les Cenfures plus vigoureufement, l'année fuivante,*

PRINCES contemporains.

ques années, il est à croire qu'il fut convenu, dans cète conference, de quelque chose à son sujet. Mais les troubles furent près de recomencer en 1248. *Jâque*, aiant alors 3 Fils légitimes, rendit, au comencement de cète année, une Ordonance, qui chassoit du *Roiaume de Valence* tous les *Mahométans*; &, le 10 de Janvier, il fit un testament par lequel il donoit le *Roiaume d'Aragon* à l'*Infant* D. *Alfonse*; les *Comtés de Barcelone* & de *Ribagorce*, & l'Ile de *Majorque* avec ses dependances à l'*Infant* D. *Pèdre*; le *Roiaume de Valence* à l'*Infant* D. *Jâque*; & les *Comtés de Roussillon* & *de Cerdagne* avec les *Seigneuries de Conflans* & *de Montpellier*, & tout ce qu'il avoit en *France*, à *Ferdinand Sanchez*, son fils naturel. L'*Infant* D. *Alfonse* ne gagnoit rien à ce partage, & l'*Infant* D. *Pèdre* y perdoit. Ils avoient chacun leurs Partisans; & se réunirent pour faire valoir leurs intérêts. Pour y mieux réussir, ils recherchèrent l'apui de D. *Alfonse*, *Infant de Castille*, qui leur fit entendre que ce n'étoit pas le tems de recourir à la voie des armes, lorsque les *Maures de la Valence* aloient sans doute se révolter. Il fit plus. Il les engagea de joindre leurs Troupes aux siènes pour aler renforcer le *Roi S. Ferdinand*, qui faisoit alors le siége de *Séville*; & leur promit de faire, après cète Expédition, tout ce qui dépendroit de lui pour engager le *Roi*, leur père, à leur rendre justice. Dans les *Etats* assemblés à *Alcaniz*, au comencement de Février 1250, *Jâque* ofrit de s'en raporter à des *Arbitres* sur ce qui causoit le mécontentement de ses fils, D. *Alfonse* & D. *Pèdre*, qui se tenoient à *Séville* avec leurs Partisans. Les *Arbitres* furent l'*Archevêque de Tarragone*, les *Evêques d'Huesca*, *de Lérida* & *de Barcelone*, le *Grand-Maître des Templiers*, le *Comte d'Ampurias*, d'autres *Seigneurs*, & les *Sindics de quelques Villes*. L'*Archevêque*, les 3 *Evêques* & quelques autres d'entre les *Arbitres* alèrent trouver les *Infans* à *Séville*, pour les exhorter de rentrer dans le devoir; & ceux-ci jurèrent, en présence du *Roi S. Ferdinand* & de sa Cour, de s'en tenir à ce que les *Arbitres* décideroient. *Ariza* fut le lieu des conférences; & *Jâque*, accordant des Saufconduits aux Partisans des *Infans*, sollicita fortement les *Arbitres* d'être favorables aux Fils de la Reine *Iolande*. La *Sentence Arbitrale* fut, « Que l'*Infant* D. *Alfonse* se rangeroit sous l'obéissance du

SAVANS & ILLUSTRES.

long, & spécifie toutes les dangereuses conséquences qu'elles avoient. Enfin, dans ces tems, les maux abondoient en Italie; *& l'origine de la plus grande partie se peut atribuer à la* Discorde du Sacerdoce & de l'Empire, *réveillée sous* l'Empereur Frédéric I, *& continuée depuis, augmentée même sous ses Descendans. Nous devrions, nous, qui vivons aujourd'hui, lever les mains au Ciel, qui nous traite si bien. Certainement il ne manque point de maux en notre tems. Eh! Quand en manqueroit-il sur la Terre, le Païs des Vices! Toutefois nos maux sont peu de chose, ou même rien, en comparaison de ceux que la malheureuse* Italie *soufrit dans ce XIIIe. siècle, dans les deux qui le précèdent, & dans ceux qui le suivirent.*

Sur le bruit, qui courut en 1264, que *Charle*, *Comte d'Anjou* & *de Provence*, frère de *S. Louis*, auquel les *Papes* avoient doné la *Courone de Sicile*, se préparoit à passer en *Italie* avec une Armée considérable, pour faire la guerre au *Roi Manfred*, les *Guelfes* reprirent courage partout, & les *Ghibellins* furent chassés de plusieurs *Villes*. Cète nouvèle encouragea *Philippe de La Torré*, *Seigneur de Milan*, à se ranger du côté des *Guelfes*, en se délivrant du *Marquis Obert Pelavicino*, dont la *Seigneurie* étoit finie. Le *Marquis* se retira de *Milan*, avec beaucoup de chagrin; &, dès qu'il fut à *Crémone*, il fit arêter, en haine des *La Torré*, tous les *Marchands Milanois* qui passoient sur le *Pò*. Les *Nobles bannis de Milan*, voïant l'espérance d'y rentrer s'éloigner de plus en plus, se joignirent à lui. La guerre s'alluma donc entre le *Marquis* & les *La Torré*; mais elle ne produisit rien de memorable.

En 1265, *la* Lombardie *fut presque toute en armes*, dit *Muratori*, p. 305, *à cause de l'arivée de* l'Armée Françoise du Comte d'Anjou. *Néanmoins, avant qu'elle décendit les* Alpes, *la* Ville de Reggio, *jusqu'alors du* Parti Ghibellin, *tourna casaque. Le 6 de Février, les* Modénois *s'y rendirent avec les* Banis de Reggio, *& les* Guelfes de Florence *& de* Toscane. *Les* Nobles Fogliani *&* Roberti *leur ouvrirent la* Porte du Chateau *qu'ils démurèrent; & l'on en vint aux mains sur la Place avec les* Sessi *& les* Ghibellins, *entre lesquels se distingua* Caca, *ou* Cacca de Reggio, *dont le nom est passé depuis en Proverbe. C'étoit un Home d'une taille gigantesque, & d'une force éto-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

cause que le Peuple de Cologne l'abandone, pour reconoître *Philippe*. Réduit à ne savoir coment se soûtenir, il passe en Angleterre, pour demander du secours au Roi, son oncle; & revient en Allemagne avec assés d'argent, pour réparer ses pertes.

Le Comte *Diépold* va se reconcilier à Rome avec *Innocent III*, dont il promet d'exécuter les ordres, & qui l'absout des Censures. Il retourne ensuite à Salerne; & passe en Sicile, où, par son adresse, il engage le Grand-Chancelier *Gautier*, & le Capitaine-Général *Cappéron* de remètre au Légat le soin de la Persone du Roi : mais on fait bientôt courir le bruit que son dessein étoit de s'en rendre maître luiméme, en ruinant *Cappéron* & *Gautier*. A la faveur de ce bruit, on suscite un tumulte dans Palerme, pendant lequel on se saisit de *Diépold*, que l'on met en prison. Quelques Amis lui facilitent le moïen de se sauver, & de repasser à Salerne; & le Roi reste au pouvoir du Grand-Chancelier.

Reinier Dandolo, sorti du Port de Venise avec 31 Galères, prend *Léon Vetrano*, Corsaire Génois, & 9 des Galères qu'il comandoit. Ce fut l'ocasion d'une guerre entre les Génois & les Vénitiens. *Reinier* s'empare aussi de la Corogne, d'Athènes & d'autres lieux; &, pendant ce tems, *Henri le Pêcheur*, Comte de Malte, aiant uni ses Vaisseaux à ceux des Génois, fait une décente dans l'Ile de Candie, & l'enlève aux Vénitiens.

Les Nobles, qui dominoient à Brescia, s'étant brouillés entre eux, en viènent aux mains. Après beau-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

en dispensant les Sujets *de ce Prince de l'obéissance qu'ils lui devoient. Le* Marquis Azzon *étoit entre* 2 *orages. D'une part, il devoit avoir à cœur les intérêts* de l'Empereur *auquel enfin il étoit lié par le sang; & d'autre part, il devoit avoir devant les ieux l'engagement, qu'il avoit contracté précèdemment avec* le Pape, *& l'atachement de tous ses* Ancêtres *aux intérêts du* Saint-Siège, *surtout parcequ'il étoit lui-même le* Chef de la Faction Guelfe *dans les* Marches de Vérone *&* d'Ancone, *& dans la* Romagne. *Enfin il crut devoir se déclarer pour le* Parti du Pape. *Au contraire,* Salinguerra, *come grand* Partisan des Ghibellins, *soûtint le* Parti de l'Empereur*; ce qui fut, en* 1211, *une raison pour le* Marquis d'Este *& pour les autres* Guelfes *de* Ferrare, *de le chasser de cète Ville avec* Hugue, Vicaire Impérial, *& leurs Adhérans. C'est précisément sous l'an* 1211, *que* l'Auteur de la Chronique de Parme *écrit que, la* Jeudi premier jour du mois de Mai, le *Parti du Seigneur Sarenguerra* sortit de *Ferrare*. Dans ses *Annales d'Italie*, T. VII, p. 142, *Muratori* dit, sous cète meme année : *L'infatigable* Azzon VI, Marquis d'Este, *avec l'aide des* Crèmonois, *recouvra* Ferrare; *& en chassa* Hugue de Guarnasio, *qu'*Otton IV *y avoit laissé pour* Podestà. *S'il n'est pas certain, il est au moins croïable qu'en cète ocasion* Salinguerra *changea d'air. On trouve qu'*Innocent III *fait mention de la prise de cète Ville dans une* Lètre *écrite, cète année,* (du *Palais de Latran*) *le* VII des Ides (*le* 7) de Juin.

L'Adresse de cète *Lètre*, la 76e. du XIVe. Liv. T. II, p. 539, est *A l'*Evêque de Crémone, *& à* l'Elu d'Albano, Légat du Siége Apostolique, *& à l'*Abbé de la Colomba. *Innocent* n'adresse au comencement la parole qu'à l'*Evêque de Crémone* & à l'*Abbé*, en nomant l'un *Frère de Crémone*, & l'autre *Fils Abbé*. Il les charge de doner à l'*Eglise de Ferrare* un *Evêque*; & trouve qu'ils ont eu raison de pourvoir au gouvernement du Temporel de l'*Evêché*, & de surseoir l'Election de l'*Evêque*. Il leur avoit précèdemment écrit de choisir, ou le *Prieur de Saint-Jean*, ou l'*Archidiacre de Parme*, ou *Maître Jourdain, Docteur de Reggio. L'Evêque de Crémone & l'Abbé de la Colomba* n'avoient osé choisir ni le *Prieur*, ni l'*Archidiacre*, à cause des Parens, qu'ils avoient dans une des *Factions*, lesquels

PRINCES contemporains.

» *Roi*, son père, & qu'on lui doneroit le *Gouvernement* des *Roiaumes* » *d'Aragon* & *de Valence*; & que le » *Comté de Barcelone* rest roit à l'*Infant* D. *Pèdre* ». Dans les *Etats* de 1251, qui se tinrent à *Barcelone*, *Jâque* fit reconoître l'*Infant* D. *Pèdre* pour son successeur à ce *Comté*, réservant *Majorque*, ses dépendances, & *Montpellier* pour l'*Infant* D. *Jâque*. Le 22 de Septem re 1251, *Jâque*, étant à *Barcelone*, exigea de l'*Infant* D. *Alfonse*, qu'il jurât de ne point metre d'obstacle au partage qu'il avoit fait de ses Etats. En 1258, les *Prélats*, les *Seigneurs*, & les *Députés des Villes d'Aragon*, lesquels trouvoient l'*Infant* D. *Alfonse* lésé par le partage, suplièrent le *Roi* d'augmenter la part de cet *Infant*, en considération de ce qu'il étoit son fils aîné. *Jâque* promit d'avoir egard à leur prière. A peu près dans le même tems, l'*Infant* épousa *Constance*, fille de *Gaston de Moncada*, *Vicomte de Béarn*. En 1260, ce Prince, sollicité par le *Comte d'Urgel* & par d'autres Mécontens de réclamer ses droits sur le *Comté de Barcelone*, se laissa persuader sans peine : mais, pendant qu'il étoit le plus occupé du soin de prendre des mesures pour l'exécution de ce qu'il projètoit, il mourut subitement; & fut inhumé dans le *Monastère de Beruela* en *Aragon*. Il ne laissa point d'Enfans; & l'*Infante Constance*, sa femme, retourna chés son Pere. *Jâque* fit, le 21 d'Août 1262, un nouveau testament, par lequel il laissa le *Roiaume d'Aragon*, le *Comté de Barcelone* & la *Valence* à l'*Infant* D. *Pèdre*; & *Majorque* avec ses dépendances, les *Comtés de Roussillon* & *de Cerdagne*, la *Seigneurie de Montpellier*, & tout ce qu'il avoit en *France*, à l'*Infant* D. *Jâque*. L'*Infant* D. *Pèdre* avoit craint que son Père ne le partageat pas aussi favorablement. C'est pourquoi, presque aussitôt après la mort de l'*Infant* D. *Alfonse* en 1260, il avoit, le 13 d'Octobre, fait secrètement à *Barcelone*, en présence des Persones de sa Maison les plus sures, une Protestation portant, « Que, quelque Serment qu'il pût faire, » contraire à ses justes prétentions, il » entendoit qu'il fût de nulle force & » valeur, parcequ'il n'avoit aucun des» sein de renoncer à ses droits legiti» mes, & qu'un pareil serment ne se» roit jamais que l'effet de son respect » & de sa complaisance pour son Pè» re ». *Jâque I* ne devoit point voir ses *Etats* sans quelques troubles ex-

SAVANS & ILLUSTRES.

nante. Une Massue à la main, il se faisoit jour par tout. Douze Gentilhomes Florentins *s'unirent pour le serrer de près, & l'étendirent à terre à coups de poignards. Après quoi les* Sessi *prirent la fuite avec leurs Adhérans, & se retirèrent à* Reggiuolo. Reggio *comença donc ainsi d'être gouverné par les* Guelfes; *&, quelque tems après, une trève, conclue avec les* Banis, *fit cesser les hostilités. Suivant la* Chronique de Parme, *il y eut, cète année, près de* Nico de la Paille *dans l'*Alexandrin, *une bataille entre* Guillaume, Marquis de Montferrat, *&* Obert de Scipione, *neveu du* Marquis Obert Pelavicino. *Cinq cens Cavaliers d'*Obert de Scipione *restèrent Prisoniers de guerre. Sur quoi l'on doit avertir que, suivant* Benvenuto de San-Giorgio, *le 14 de Mai de l'année précédente* 1264, Charle, Comte d'Anjou *& de* Provence, *avoit fait alliance avec le* Marquis de Montferrat *contre le* Roi Manfred *& le* Marquis Obert Pelavicino. *Ce fut en vertu de cète aliance, que le* Marquis de Montferrat *fit la guerre, dans la présente année, au Neveu du* Marquis Pelavicino. *Sur la fin de l'été de cète même année, vint par la* Savoie *l'*Armée Ultramontaine *composée de* Croisés; *car on gagnoit l'*Indulgence plénière *à porter les armes contre* Manfred. *Elle prit son chemin vers* Rome *pour joindre le* Comte Charle, *& marcher ensuite contre le* Roi Manfred. *La* Chronique de Parme *la fait monter à 60 mille Combatans; & celle de* Bologne *à 40 mille. Il vaut mieux s'en tenir aux* Anciènes Annales de Modène, *qui la disent de 5 mille* Chevaux, *de 15 mille* Fantassins, *& de 10 mille* Arbalètriers. *Le* Capitaine Général *étoit* Robert, *fils du* Comte de Flandre, *qu'acompagnoit un grand nombre de* Noblesse *d'au delà des Monts. Cète Armée trouva le* Marquis de Montferrat, *les* La Torré, *& le* Peuple de Milan *prêts à la favoriser. Elle en reçut des vivres en abondance. Mais elle avoit pour Ennemis, qui s'opofoient à son passage, le* Marquis Obert Pelavicino, *&* Buoso de Doara *avec les* Crémonuls, *les* Pavésans, *& les autres* Gibellins de Lombardie, *qui, conduits par l'intérêt de leur* Faction *& par l'argent du* Roi Manfred, *alèrent, avec de grandes forces & leurs* Carrocci, *se poster à* Soncino, *pour l'empêcher de passer. Le* Comte Jourdain, *envoïé par* Manfred *avec* 400 Lances *& une belle* Troupe de Cavalerie Napolitaine, *s'y rendit aussi. L'*Armée Françoise *fut obligée de prendre la*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*

coup de sang répandu de part & d'autre, les Familles Plébéiènes, que l'on avoit forcées de s'expatrier, sont rapellées dans la Ville; & le calme s'y rétablit: mais pour peu de tems. *Albert*, Comte de Casalalto veut usurper toute l'autorité: mais un combat, désavantageux pour lui, l'oblige à sortir de la Ville aveç tous ses Adhérans.

Boniface, Comte de San-Bonifazio, fils du Comte *Sauro*, lequel se faisoit apeller *Comte de Vérone*, parcequ'il dêcendoit d'anciens Comtes, ou Gouverneurs de cète Ville, tenoit le parti des Guelfes. Il avoit quelques diférens avec les Monticoli, ou Montecli, Ghibellins très puissans dans Vérone. Le 14 de Mai, les 2 Partis se livrent, dans la Ville, un combat, dont l'avantage est pour celui du Comte. Les Monticoli s'enfuient; & l'on brûle leurs Maisons. Le feu, se communiquant à d'autres, réduit en çendres tout un grand Quartier de Vérone.

1207. DEPUIS 2 ans, les Afaires d'*Otton IV* aloient toujours de plus mal en plus mal. *Innocent III* en prend ocasion, cète année, de s'acomoder avec le Roi *Philippe*, auquel il se montre en disposition de doner la Courone Impériale.

Le Comte *Diépold*, mécontent des Napolitains, marche contre eux, les bat, & fait un grand nombre de Prisoniers, entre autres *Giffred de Montefuscolo*, leur Général.

Boniface, Marquis de Montferrat & Roi de Thessalonique, ateint, dans une bataille contre les Sarasins, d'une flêche empoisonée,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

aparemment étoient en grand nombre & très puissans. Il ne s'étoit point trouvé d'ailleurs à Reggio de *Docteur*, qui s'apellat *Jourdain*. C'est pourquoi ces *Comissaires* avoient unanimement élu Frère *Jourdain de Padoue*, qu'ils conoissoient *puissant en œuvres & en paroles. Mais come ce* Religieux *avoit absolument refusé*, dit *Innocent*, (de consentir à son élection), *& que le* Marquis d'Este, *après avoir pris* Ferrare, *avoit instamment demandé que l'Election fût diférée à cause de la nouveauté d'un évènement, dont il avoit à nous instruire; & que d'ailleurs quelques-uns se préparoient à vous objecter que vous aviés rempli votre comission, il vous a paru plus convenable de recevoir des Cautions sur la régie & la disposition des* Biens de l'Evêché, *& de surseoir à l'élection; & vous avés remis ce qui restoit à faire au bon plaisir de notre volonté.* Il leur ordone en conséquence de pourvoir incessamment le *Siège de Ferrare* d'une Persone digne de le remplir. Il done ensuite en particulier ses ordres au *Légat Apostolique*, en le nomant, *Fils Elu.*

Le même jour 7 de Juin, il écrivit la *Létre* 80, en ces termes: *A l'*Elu d'Albano, Legat du Siége Apostolique, *Notre cher fils Noble Home le* Marquis d'Este *nous a humblement supplié, que nous daignâssions lui permètre de construire dans la Ville de* Ferrare *un* Château, *par le moïen duquel il pût la mieux défendre, & la conserver dans la fidélité de l'*Eglise Romaine. *C'est pourquoi, nous confiant à votre prudence, nous mandons par cet* Ecrit Apostolique, *à votre Discrétion de statuer là-dessus ce que vous verrés être expédient pour l'honeur & le profit de l'Eglise. Doné à* Latran, *&c.* Les *Ferrarois*, qui s'étoient mis en liberté, come tant d'autres *Peuples d'Italie*, aiant choisi le *Marquis Azzon VI* pour leur *Seigneur perpétuel*, en 1208, on ne voit pas d'abord quèle raison, en 1211, a pu l'engager de demander au *Pape* la permission de batir une Forteresse dans *Ferrare*. Il paroit que, l'*Acte* de son élection pour *Seigneur perpétuel* lui donant pouvoir de faire, à son gré, tout ce qui lui paroîtroit convenable au Bien public, il n'avoit besoin d'aucune permission pour mètre *Ferrare* en état de faire une plus grande défense, qu'elle ne l'avoit pu faire jusqu'alors. Deux raisons sans doute déterminèrent *Azzon*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*
excités par ses Enfans. *Ferdinand Sanchez*, son fils naturel, qu'il aimoit extrêmement, & qu'il avoit comblé de richesses, avoit conçu tant de jalousie contre l'*Infant* D. *Pèdre*, qui devoit être son *Roi*, qu'il n'oublioit rien pour indisposer *Jâque* contre cet *Infant* D. *Pèdre* voïant, en 127, les choses portées à l'excès, résolut de se vanger, & leva des T oupes. *Ferdinand Sanchez* en fit autant à l'aide du grand nombre de Parens, qu'il avoit du coté de sa Mère & de sa Femme. *Jâque* assembla les *Etats à Saragosse*, le 15 d'Octobre. &, par leur conseil, ordona, sous des peines très rigoureuses, « Que quicon- » que avoit pris les armes pour l'un » ou pour l'autre de ses Fils, eût à » les mètre bas ». Il fut obéi. L'*Infant* & *Ferdinand* furent abandonés; & n'en furent que plus irrités l'un contre l'autre. Ils levèrent des troupes tous les deux, & n'oublièrent rien pour augmenter le nombre de leurs Partisans. La colère même de l'*Infant* fut si grande, qu'en 1272, il fit noïer un des principaux Adherans de *Ferdinand Sanchez*; & qu'il chargea des gens d'aler à *Buriana* dans le *Roïaume de Valence* tuer ce dernier, qui fut asses tôt averti pour se sauver avec sa Femme; & se retira près du *Roi*, qu'il suplia de pourvoir à sa sureté. *Jâque*, par le conseil des *Etats* alors assemblés à *Exea*, se transporta dans la *Valence*, où l'*Infant* avoit rassemblé des Troupes, & muni divers Chateaux de vivres & de garnisons. Il lui fit dire de le venir trouver à *Valence*. En presence de l'*Evêque* de la Ville & de quelques *Seigneurs*, il lui comanda, mais d'un ton de Père « de pardoner à *Ferdinand*, » de le traiter come Frère, & de ren- » dre le calme à ses Etats. L'*Infant* n'osa refuser en face un Père si tendre: mais il sortit sur le champ de *Valence*, pour se retirer à *Cervera*. Le *Roi* tint aussitôt de nouveaux *Etats* à *Alcira*, poor prendre leur avis sur les moïens de contraindre ce Prince de se conformer à ce qu'il desiroit. Les *Etats* lui députèrent *Pèdre de Moncada*, *Grand-Maître du Temple*, qui vint à bout de l'engager à faire ce que son Père exigeoit de lui. *Jâque* passa du *Roïaume de Valence* en *Catalogne*, puis à *Montpellier*. Il y tomba malade; & fit on Testament, dans lequel il déclara légitimes les Fils, qu'il avoit eus de Doña *Thérèse Vidaure*. En 1273; étant encore à *Montpellier*, il envoïa des ordres à tous les *Riccos-Hombres* de	*route du* Territoire de Brescia, *Ville dans laquèle le* Marquis Pelavicino *tenoit une forte Garnison. Les* François *passèrent* l'Oglio à Palazuolo; &, *venus jusque sous les murs de* Brescia, *ils y jetèrent quelques flèches, le 9 de Décembre. Si leurs vivres n'eussent pas été considerablement diminués, peut-être eûssent-ils pris cète Ville, où l'épouvante étoit très grande. Ils furent joints, en arivant à* Monte Chiaro, *par* Obizzon II, Marquis d'Este, & Seigneur de Ferrare, *avec les* Ferrarois, *& par* Louis, Comte de San-Bonifazio, *avec les* Mantouans. *Ils donèrent ensemble plusieurs assauts à* Monte-Chiaro, *dont ils s'emparèrent, ainsi que d'autres Places, qu'ils detruisirent presque toutes; & firent prisoniers* 400 Cavaliers, *& mille* Fantassins *du* Marquis Pelavicino. *Par tout, sans se ressouvenir q... ...oient* Chretiens *&* Croisés, *ils co...ent les énormités, qu'on se peut imaginer. Le* Marquis Pelavicino *ne hazarda jamais, avec toutes ses forces, de combatre cète Armée, trompant en cela les espérances de* Manfred. Ricordano Malaspina, *& le* Dante *acusent de trahison* Buoso de Doara, *qui, corrompu par l'argent des* François, *disposa les choses de manière, que les* Ennemis *passèrent sans obstacle. Il est plus vraisemblable qu'ils n'avoient pas des forces assés considerables pour risquer une bataille contre une Armée si puissante. Quoi qu'il en soit, les* François, *arivés dans le* Ferrarès; *y passèrent le Pô sur un Pont, que le* Marquis Obizzon *leur avoit fait tenir prêt.* Sigonius *écrit, Liv. XX du Roï.* d'Ital., *que* 10 *mille* Bolonois *marchèrent à* Mantoue *au secours de l'*Armée Françoise. *Je n'en trouve pas un mot dans les* Historiens *d'alors, ni même dans les* Chroniques de Bologne. *Certainement* Ricordano *dit sans aucun fondement que les* François *passèrent à* Parme. *Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils furent joints par les* Guelfes bannis de Toscane, *au nombre de plus de* 400 Cavaliers, *tous armés richement, bien montés, & comand... par le* Comte Guido-Guerra. *Passant ensuite par la* Romagne, *par la* Marche d'Ancone, *& par* Spolète, *si nous en croïons* Ricordano *& d'autres Auteurs, ils arivèrent enfin à* Rome *vers les fêtes de Noël. Mais, come on sait que cète Armée étoit dans le* Brescian *vers la moitié du mois de Décembre, il ne peut pas être qu'elle se soit rendue si promtement à* Rome. *Après avoir parlé du* Couronement *du* Comte Charle, *lequel se fit l'année suivante,*

EVÈNEMENS durant la VAGANCE DE L'EMPIRE. *PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.*

termine sa vie par une mort glorieuse (1).

Les Guelfes, devenus les plus forts à Vérone, choisissent, cète annéc, pour *Podestà* le *Marquis d'Este AZZON VI*, qui, s'unissant avec *Boniface*, Comte de San-Bonifazio, s'aquite de cète Charge avec vigueur. Mais les *Monticoli*, secourus par les Aliés, qu'ils s'étoient faits, s'étant introduits, la nuit, dans Vérone, forcent le *Marquis* d'en sortir. *Salinguerra*, dans le même tems, chasse de Ferrare tous ses Partisans; & s'empare seul de l'autorité dans cète Ville. Bientôt après, il prend sur les Ravennates le Château d'Argenta qu'il livre aux flames (1). Le *Marquis Azzon* rassemble

(1) *La gloire*, dit *Muratori*, p. 127, ann. 1207, *& la puissance de* Boniface, Marquis de Montferrat, *étoient au plus haut point, parcequ'il posèdoit un beau* Roiaume, *c'est à dire celui de* Salonichi, *ou de* Thessalie. *Informé que les* Sarasins *assiégeoient* Satalie, *qui n'étoit pas de son Domaine, Il courut, au grè de sa valeur, secourir les* Chretiens *: mais, aiant livré bataille aux* Infidèles, *il fut blessé d'une flèche empoisonée, & finit glorieusement ses jours.*

(2) *La* Faction Guelfe, *aiant eu le dessus dans* Vérone, *eut soin, pour se fortifier de plus en plus*, dit le même, ibid., *de créer* Podestà, *cète année*, Azzon VI, Marquis d'Este, *qui ne se refusa point à cète Charge, parcequ'alors* aler être Podestà des Villes libres *s'apelloit* aler en Seigneurie (*Andare in Signoria*), *c'est à dire* aler faire le Prince dans ces Villes. *Il se lia donc avec* Boniface, Comte de San-Bonifazio, *noble & puissant Seigneur dans* Vérone *& dans le* Territoire *de cète Ville. Mais les* Montechi (ou *Monticoli*), *qui suportoient avec impatience leur abaissement & leur exil, s'étant aliés avec* Boniface, Marquis d'Este, *oncle du* Marquis Azzon *& pour lors indisposé contre lui parcequ'ils étoient en procès, & avec* Eccelin d'Onara (ou *de Ro-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

à faire une démarche, que, du premier coup d'œil, on regarde come inutile. 1°. *Ferrare* étoit partagée en 2 *Factions*. Quoiqu'il vint d'en chasser *Salinguerra* & ses Adhérans, il ne faut pas croire qu'il ne restât plus de *Ghibellins* dans la Ville. Il y restoit au moins ceux d'entre le *Peuple*, que des raisons d'intérêt atachoient aux *Nobles* de cète *Faction*; &, si le *Marquis* se fût mis en devoir de batir de sa propre autorité dans la Ville un *Château fortifié*, cète portion du *Peuple* auroit pu facilement porter l'autre portion atachée aux *Nobles Guelfes* à s'en alarmer, & causer un soulevement, à la faveur duquel la *Noblesse Ghibelline* seroit aisément rentrée dans la Ville; &, profitant de l'impression de terreur que l'entreprise du *Marquis* auroit faite dans les esprits, auroit engagé tout le *Peuple* à révoquer l'élection de ce Prince pour *Seigneur perpétuel*. En demandant au *Pape* la permission de bâtir ce *Château*, le *Marquis* n'avoit pas le même risque à courir. On n'avoit pas à dire qu'il ne le batissoit, que pour mieux assurer sa propre *Seigneurie* dans *Ferrare*, en intention de s'en rendre le *Tiran*, plustôt que le *Seigneur*. C'étoit le *Pape*, le *premier Chef de tous les Guelfes*, c'étoit toute la *Faction Guelfe*, qui, pour l'intérêt du *Parti*, vouloit faire de *Ferrare* une de ses principales Places d'armes. 2°. Le *Marquis Azzon* n'ignoroit pas que l'*Eglise Romaine* se prétendoit *Souveraine de Ferrare*; que le *Marquis Thédald*, aieul de la *Comtesse Mathilde*, avoit reçu d'un *Pape* l'*Investiture du Comté de Ferrare*; & que le *Duc & Marquis Boniface*, & sa fille *Mathilde* l'avoient posèdée depuis en faveur d'une pareille *Investiture*. Quoique *Ferrare* jouît de la liberté, les *Papes* n'avoient pas perdu leur *Suzeraineté*, bien ou mal fondée, sur cète Ville. C'étoit reconoître cète *Suzeraineté*, que de demander au *Pape* la permission d'y bâtir un *Château fortifié*. C'étoit s'avouer son *Vassal*; &, come le Fils d'*Azzon* lui devoit succèder dans la *Seigneurie* de cète Ville, c'étoit anoncer à la *Cour de Rome* que les *Marquis d'Este* ne vouloient en être *Seigneurs*, que sous le bon plaisir de l'*Eglise Romaine*; & c'étoit mètre les *Papes* dans le cas d'aprouver, de souhaiter même que ces *Marquis* conservâssent cète *Seigneurie* dans leur *Maison*. C'est ce qu'ils firent en effet dans la suite de concert avec les *Papes*.

PRINCES contemporains.

ses *Etats d'Espagne* de passer dans la *Valence* avec les Troupes qu'ils étoient obligés de fournir, & d'y former une Armée sous les ordres de l'*Infant* D. *Jâque* son fils. Il assembloit cète Armée en conséquence d'une convention, qu'il avoit faite avec *Alfonse*, *Roi de Castille*, son gendre. Plusieurs *Seigneurs Catalans*, refusèrent d'obéir aux ordres du *Roi* sous prétexte que ces préparatifs de guerre se faisoient contre le *Roi de Grenade*, & qu'ils n'étoient pas obligés de le servir toutes les fois qu'il aloit faire la guerre en païs étranger. Cète désobéissance le fit promtement retourner en *Catalogne*, & passer dans le *Roiaume de Valence*. Il y trouva l'Armée rassemblée par l'*Infant* D. *Jâque*; &, dissimulant la désobéissance des *Seigneurs Catalans*, il garnit toutes ses Places frontières de Troupes & de munitions. Les principaux de ces *Seigneurs* étoient *Raimond Folch*, *Vicomte de Cardone*, *Pèdre de Berga*, *Galceran Pinos*, *Guillaume de Castelluy*, *Bérenger de Cardone*, son frère, & *Guillaume Rugiadel*. L'année suivante, *Jâque* les fit sommer de lui remètre toutes leurs Places fortes. Loin d'obeir, ils firent entre eux une ligue ofensive & défensive, & prirent les armes. Sur une seconde sommation du *Roi*, le *Vicomte de Cardone* lui remit une partie de ses Places; mais refusa d'en faire de même du Chateau de *Cardone* & de quelques autres, qu'il prétendoit exemts de toute *Suzeraineté*. *Jâque* lui fit faire une troisième sommation de les lui remètre, ou d'en justifier l'indépendance. Le *Vicomte* n'obéit pas, & le *Roi* rassembla ses Troupes. Le premier fit entendre à d'autres *Seigneurs* qu'ils avoient sujet de s'alarmer de ce qui se passoit à son égard; & que sans doute on avoit dessein de les dépouiller tous de leurs Châteaux & de leurs Forts. *Hugue*, *Comte d'Ampurias*, *Ermengaud*, *Comte d'Urgel*, *Arnaud-Roger*, *Comte de Pallars*, & d'autres *Seigneurs* joignirent leurs armes à celles du *Vicomte*; & *Ferdinand-Sanchez*, fils naturel du *Roi*, s'unit avec eux. Assemblés tous à *Solsone*, ils firent un serment de se défendre les uns les autres contre le *Roi* & l'*Infant* D. *Pèdre*. Après diférens pourparlers inutiles, il falut en venir à la force contre eux; & l'*Infant* comença par s'emparer de toutes les Terres de *Ferdinand-Sanchez*. A l'aproche du *Roi*, les *Confédérés*, loin de se soumètre, come il avoit espéré qu'ils

SAVANS & ILLUSTRES.

le jour de l'Epiphanie, Sabas Malaspina *dit*: Déja la multitude des *François*, survenant après cela, se répand; deja toute l'*Armée*, que le *Roi Charle* atendoit, arive à *Rome*. *Ce fut donc vers la moitié du mois de Janvier suivant, que cète* Armée *dut paroître à* Rome *en présence de son* Seigneur. *Cète année, avant tout ce que l'on vient de raporter, on se dona, dans* Brescia, *des mouvemens pour se soustraire à la domination du* Marquis Obert Pelavicino. *Quelques* Nobles *furent arêtés pour ce sujet & conduits dans les* Prisons de Crémone. *Il fut depuis convenu secrètement avec* Philippe de La Torre, Seigneur de Milan, de Bergame, *& d'autres* Villes, *qu'il viendroit, un jour déterminé du mois d'Août, avec un gros Corps de Troupes à* Brescia, *pour soutenir le soulèvement du* Peuple. *Mais, lors même que* Philippe *se disposoit à monter à cheval pour s'y rendre, il fut surpris d'un mal subit, & mourut. On n'avoit pas encore inhumé son Corps dans le* Monastère de Caravalle, *lorsque* Napo, *ou* Napoléon de La Torre, *son parent, se fit proclamer* Seigneur de Milan. *Cet accident laissa les* Bresciani *dans un grand embaras. Ils firent à la vérité 2 tentatives, pour se delivrer de l'oppression du* Pelavicino: *mais elles tournèrent uniquement à leur domage. Un très grand nombre des* Nobles *arêtés, furent envoiés expier leur faute dans les* Prisons de Crémone. *D'autres, en aussi grand nombre, soufrirent divers tourmens, & furent ensuite privés de la vie; ce qui ne fit qu'augmenter de plus en plus la haine de ce* Peuple *envers son* Seigneur.

Une bataille, donée près de *Bènevent*, le 26 de Février 1266, dans laquèle le *Roi Manfred* fut tué, mit le *Comte Charle* en état de se voir, *dans peu de tems*, maître du *Roiaume de Sicile*; & tout le *Parti Guelfe* se ressentit de ses succès, qui furent rapides. *Les heureux exploits de* Charle, Roi de Sicile, *ocasionèrent en* Italie *beaucoup d'autres avantures & changemens*, dit *Muratori*, p. 373 sous l'année 1266. *Les* Ghibellins *furent aterrés; & les* Guelfes *reprirent courage dans le reste de l'*Italie. *On voit, dans la* Chronique de Césène, T. XIV des *Hist. d'Ital.*, *que*, Manfred *aiant retiré les Troupes, qu'il avoit dans la* Marche d'Ancone, *pour s'en servir à sa propre défense*, Simon, Cardinal de Saint-Martin, *y fut envoié* Légat Apostolique; *& se rendit maître, le dernier jour de Janvier, de*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

promtement dans la Lombardie, dans la Romagne, & dans la Marche de Vérone des Troupes, auxquèles la Comune de Mantoue joint les siènes. Il entre avec cète Armée dans Vérone, & s'empare de quelques Postes fortifiés. *Eccelin*, avec un gros Corps de Troupes, vient au secours des *Monticoli*. Les Vicentins s'étant avancés en armes jusqu'aux portes de Vérone, ofrent envain leur médiation. Les Factions ennemies se livrent bataille hors de

meno, dit *le Moine*), père *du cruel* Eccelin, *& non pas du* Comte Bonifacce de San-Bonifazio, *come on le lit, par quelque faute de Copiste, dans la* Chronique *de* Parisio de Céréta, *s'introduisirent furtivement, la nuit, dans* Vérone, *& forcèrent le* Marquis Azzon *d'abandoner la Ville. Ce fut alors que* Salinguerra, *Chef des Ghibellins à* Ferrare, *s'étant déclaré l'intime ami d'*Eccelin, *chassa de cète Ville tous les Adhérans du* Marquis Azzon; *&, sans lui laisser aucune espèce d'autorité, comença de s'y comporter, come s'il en eût été le* Seigneur... *Le* Marquis Azzon *se retira dans sa Terre de la* Badia (nomée ainsi de l'Abbaïe de la Vangandizza), *& dans ses autres Etats, où son ocupation fut de rassembler des Troupes. La* Chronique d'Este, *T. XV des* Histor. d'Ital., *parle aussi de ce fait, en ajoutant que* Salinguerra *prit, cète année, sur les* Ravennates *l'importante Place d'*Argenta, *qu'il réduisit en cendres.*

PP. 128 & 129. *La nouvelle s'étant répandue en* Italie *que le* Roi Philippe *avoit le dessus*, Azzon VI, Marquis d'Este, *se hâta d'envoïer des* Députés *en* Allemagne *pour obtenir la confirmation de sa place de* Juge des Apellations de la Marche de Vérone, *c'est à dire* de Vérone, de Vicenze, de Padoue, de Trévise, de Trente, de Feltre, *&* de Belluno; *&* l'Investiture, *pour lui & pour sa femme, la* Princesse Alise, *de* 5 Terres *dans le* Territoire de Vicenze. *Ces* 2 Diplômes, *expédiés à* Strasbourg, *le* XIV des Calendes de Juillet (18 de Juin), *se lisent dans les* Antiq. d'Este, *Part. I, Ch.* 39. Guichenon,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Des 2 raisons, qui purent déterminer le *Marquis Azzon*, l'une avoit pour objet le présent, l'autre l'avenir.

Avant les 2 *Lètres d'Innocent III*, dont je viens de rendre compte, ce *Pape* avoit écrit la 77ᵉ. *Lètre* du même Liv. XIV, *A* l'Archevêque de Ravenne. *Nous mandons*, lui dit-il, *à Votre Fraternité par l'autorité des présentes, que vous aiés à garder & munir si bien le* Chateau d'Argenta, *qu'il ne vous puisse ariver aucun domage à son sujet. Si vous ne pouvés pas vous en aquiter par vous-même, ne négligés pas de le confier à notre cher Fils le Noble Home* Marquis d'Este, *après avoir reçu de lui caution sufisante, qu'il le gardera fidèlement pour le besoin de* l'Eglise de Ravenne. *Doné à* Latran, *le II des Nones* (le 4) *de Juin, &c.* L'année suivante 1212, *l'Archevêque de Ravenne* suivit le conseil du *Pape*, en remètant le *Château*, dont il s'agit, entre les mains du *Marquis Azzon* & d'*Aldrovandin*, son fils aîné. *Muratori* en avoit l'*Acte* sous les ieux.

Son 40ᵉ. Chap. comence ainsi, p. 395. *En* 1212, Frédéric II, *depuis quelque tems élu* Roi des Romains *contre* Otton IV *par quelques* Princes Germaniques, *& soutenu par le* Pape, *prit le chemin de l'*Allemagne. Le Marquis d'Este *fut un des plus puissans* Princes, *qui l'escortèrent, come on l'aprend de ces paroles du* Moine de Padoue. *Frédéric*, encore jeune, &c. par ordre du magnifique *Pape Innocent*, monta par la *Lombardie*, sans rien craindre, en *Allemagne* avec le secours du *Marquis d'Este*. Albéric de Trois-Fontaines *dit aussi, dans sa* Chronique *publiée par* Leibnitz: *Frédéric* étoit venu par mer à *Rome*, &c. Ensuite, décendant par la mer, il vint à *Gène*, & il y fut reçu par l'aide de *Boniface*, *Marquis de Monferrat*; & par celle des *Citoïens de Pavie & de Crémone*, & surtout du *Marquis d'Este*, il passa les *Alpes* par les hauteurs de *Come*; &, entrant en *Allemagne*, il vint à *Constance*. Galvano Fiamma *dit la même chose dans son* Bouquet de Fleurs. *Le secours, que le* Marquis *dona pour lors au jeune* Roi Fréderic, *fut pour lui d'une si grande conséquence, qu'il le fit ariver surement en* Allemagne, *& le mit en état d'afermir sur sa tête la* Courone, *qu'*Otton *lui disputoit avec beaucoup de courage. C'est pourquoi l'on ne doit point s'étoner si* Frédéric *conserva, pour la Mai-*

PRINCES contemporains.

feroient en le voïant si près d'eux, envoïèrent lui dire, « Qu'ils étoient » résolus de sortir de ses *Etats*, & » qu'en conséquence il devoit les re- » garder come n'étant point ses Su- » jets ». Touché de leur imprudente résolution, il leur fit dire, « Qu'il n'a- » voit pas dessein de leur rien oter de » ce qui leur apartenoit légitimement: » mais aussi qu'il ne vouloit pas qu'ils » usurpassent rien sur son *Domaine*: » Qu'au reste, pour les convaincre de » la droiture de ses intentions, il con- » sentoit que des *Arbitres* jugeassent » dans les *Etats* de la validité de ses » prétentions ». La proposition fut ac- » ceptée ». Les *Etats* furent convoqués à *Lérida*; & les *Arbitres* furent au nombre de 8, dont 4 *Ecclésiastiques* & 4 *Séculiers*. Les premiers furent l'*Archevêque de Tarragone*, les *Evêques de Barcelone* & *de Girone*, & l'*Abbé de Fuen-Fria*. Les seconds furent *Raimond de Moncada*, *Geofroi Rocaberti*, *Pèdre Queralt*, & *Pèdre de Berga*. Les *Confédérés* envoïèrent aux *Etats* des Procureurs, qui ne voulurent consentir à rien de raisonable; & les *Etats* se séparèrent sans avoir pu rien conclure. Il se tint une nouvèle Assemblée dans la même Ville, en 1275, pour ramener les *Rebelles* à leur devoir: mais ils rejetèrent encore tous les arangemens, qui leur furent proposés. Il fut décidé dans ces *Etats*, « Que, tant » qu'il y auroit des Mâles dans la Li- » gne directe, le *Sceptre* ne passeroit » point dans la Ligne collaterale »; & l'on reconut l'*Infant* D. *Alfonse*, fils de l'*Infant* D. *Pèdre*, pour *Héritier de la Courone*. Le *Roi*, pour doner plus de poids à cète décision des *Etats*, la fit confirmer par le *Pape*. Il maria dans le même tems l'*Infant* D. *Jâque* avec *Esclarmonde*, fille du *Comte de Foix*. Cète Princesse fut épousée par Procureur le 24 de Septembre; & la célébration solemnèle du Mariage se fit le 4 d'Octobre. Les *Rebelles* aiant refusé de se soumètre; *Jâque* envoïa l'*Infant* D. *Pèdre* contre une partie d'entre eux; & lui-même marcha contre le *Comte d'Ampurias*, & d'autres *Seigneurs*, qui s'étoient jetés dans le Chateau de *Rosas*. Il les eût bientôt forcés de se rendre. D. *Pèdre* cependant parcouroit quelques cantons de l'*Aragon*, où *Ferdinand Sanchez* s'éforçoit de mètre le trouble; &, ce dernier s'étant retiré dans le Château de *Pomar*, l'*Infant* l'assiégea; & l'y tint enfermé de manière à lui laisser peu d'espérance d'échaper.

SAVANS & ILLUSTRES.

Jési, *puis d'autres* Villes & Châteaux *de cète* Marche. *Il ariva de semblables révolutions dans la* Lombardie. *Le* Peuple de Brescia, *s'étant soulevé, le* 30 *de Janvier, tailla en pièces, ou mit en fuite la Garnison, que le* Marquis Obert Pelavicino *y tenoit, & se remit en liberté. Le* Marquis, *aiant reçu cète fâcheuse nouvelle, en devint furieux; &, passant avec les* Crémonois, *au-delà de* l'Oglio, *saccagea le* Territoire de Brescia, *y tuant, ou faisant prisoniers tous ceux qu'il rencontroit. Il détruisit jusqu'aux fondemens* Quinzano, Orci, Pontevico, Volengo, Ustiano, *&* Canedolo. *Les* Citoiens de Brescia *demandèrent du secours aux* Milanois, *& rapellèrent les* Guelfes *banis.* Raimond de La Torre, Evêque de Come, & Napoléon, *ou* Napo, *&* François de La Torre, *ses frères, vinrent avec beaucoup de Troupes, & les* Banis *només ci-dessus. Le* Clergé *& le* Peuple *s'avancèrent, avec des branches d'oliviers, au devant d'eux hors de la Ville. Il y eut un Traité d'Aliance & de Paix fait entre eux; & la* Seigneurie *de cète Ville fut donée aux* La Torre. François *y resta pour* Gouverneur; *&, quelque tems après, il ala, bien acompagné, trouver le* Roi Charle, *qui l'arma* Chevalier, *& le fit* Comte, *je ne sais pas de quel endroit. Dans ce tems-là,* Paganino, *pareillement frère de* Napoléon, *étoit* Gouverneur de Verceil. *Les* Nobles Milanois du Parti Ghibellin, *lesquels étoient* banis de Milan, *étant entrés dans* Verceil, *prirent* Paganino, *qu'ils emmenèrent pour le conduire à* Pavie, *& qu'ils tuèrent cruèlement dans le chemin.* Milan *avoit alors pour* Podestà, *doné de la main du* Roi Charle, Embarras de Baux, *lequel, aiant tenu conseil avec quelques-uns des* La Torre *sur la manière de vanger la mort de* Paganino, *tira des prisons* 52 *Fils, ou Frères, ou Parens des Meurtriers, les fit conduire tous dans des charètes à la Place publique, & les y fit massacrer avec une barbarie exécrable, laquèle fut blâmée de tous les Honêtes-Gens, & de* Napoléon *lui-même, qui dit ensuite:* Ah! Come le sang de ces Innocens retombera sur mes Fils! *Cète horrible injustice fit depuis chasser* Embarras de Milan. *La Ville de* Plaisance *se mit en mouvement aussi, pour se délivrer des mains du* Marquis Obert Pelavicino: *mais les éforts des* Guelfes *ne tournèrent pas à bien. Deux* Légats *furent ensuite envoïés par le* Pape, *pour rétablir la concorde chés les* Peuples *partagés en Factions. S'étant rendus à*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

la Ville, le 29 de Septembre. Les *Monticoli* vaincus s'enfuient ; & vont s'enfermer dans les Châteaux de Garde & de Peschiéra. Leurs Maisons & leurs Tours sont abatues. *Eccelin*, pris dans le combat, reste prisonier d'*Azzon*, qui le traite avec beaucoup de politesse, le garde quelque tems ; &, le renvoïant sans rançon, le fait escorter jusqu'à Bassano. Le Château de Garde tient peu contre les assauts du Marquis ; & tous ses Défenseurs sont envoïés dans les prisons d'Este (1).

*T. III de l'*Hist. de la Mais. de Savoie, *raporte un autre* Diplôme, *par lequel* Philippe, *étant à Bale, acorda, le 1 de Juin, quelques* Chateaux *en* Fief à Thomas, Comte de Savoie,

(1) Sous l'année 1208, l'*Annaliste d'Italie* dit, p. 130 : Azzon VI, Marquis d'Este, *assembla, pour se vanger de l'afront reçu, l'année précèdente, de la part de ses Envieux, une puissante Armée dans la* Lombardie, *dans la* Romagne, *& dans la* Marche de Vérone ; *& surtout il eut du secours de la* Comune de Mantoue. *Entré dans* Vérone *avec ces forces, il s'empara de quelques lieux fortifiés.* Eccelin d'Onara, *surnomé depuis* le Moine, *acourut au secours de la* Faction *contraire avec un bon Corps de Troupes. Les* Vicentios *vinrent aussi jusqu'aux portes de* Vérone, *à dessein d'y mètre la paix : mais la guerre prévalut ; & l'on en vint aux mains près de la Ville. Après un combat opiniâtre & beaucoup de carnage, la victoire se déclara pour le* Marquis. *Les* Montechi *prirent la fuite, & se retirèrent en forces dans les Châteaux de* Garde *& de* Peschiera. *Leurs Tours & leurs Maisons furent abatues à* Vérone ; *& depuis le* Marquis Azzon *gouverna cète Ville jusqu'à la fin de sa vie, conjointement avec le* Comte de San-Bonifazio. *Je viens de raconter cet évènement sous la présente année 1208, sur la parole de* Rolandino, *Liv. I, Ch. 9. Mais* Parisio de Céréia *me paroît plus digne de foi, parceque c'est un* Ecrivain Véronois, *& qu'il n'est pas moins ancien que l'autre.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

son d'Este, *tant de reconoissance de ce service, come il paroit par plusieurs* Diplômes ; *& spécialement par une* Lètre, *qu'il écrivit, en* 1238, *à* Eccelin de Romano, *raportée par l'*Historien *contemporain* Rolandino. *Voici coment* Frédéric *y parle.* Nous ne pouvons point assés nous étoner, parceque nous nous ressouvenons qu'*Azzon, Marquis d'Este*, père du *Marquis* d'aujourd'hui, fut autrefois le seul de nos *Fidèles*, qui nous assista fidèlement, soit en tems de guerre, soit en tems de paix, & qui ne manqua jamais à notre *Majesté Impériale*. Car, si, dans nos premières années, nous avons domté les Rebelles dans la *Pouille*, si nous avons été, dans la suite, exposés en *Allemagne* à plusieurs dangers, si nous avons apaisé dans la *Lombardie* les querèles & les divisions des *Villes*, il n'y eut aucun de nos *Princes*, ou de nos *Barons*, qui fût plus assidument auprès de nous que le même *Marquis*, que nous avons eu, dès notre berceau même, come pour *Patron*, & pour principal Défenseur. *Ce qui fut la suite de cet atachement du* Marquis *pour* Frédèric II *& de son éloignement pour* Otton IV, *nous l'alons aprendre de* Galvano Fiamma, *que* Sigonius *a suivi dans ce point, & qui se trouve d'acord, come* Prisciano *l'ateste avec* Léon, *ancien* Historien de Come. *L'*Empereur Otton, *dit-il sous l'an* 1210, venant à *Parme*, y convoqua une *Diète*, où, quoiqu'il obtint des *Milanois* & de leur Parti ce qu'il vouloit, cependant ni *Azzon, Marquis d'Este*, avec les *Véronois* & les *Ferrarois*, ses Sujets, ni les *Crémonois*, & les *Pavésans* ne voulurent obéir à l'*Empereur*. Mais *Otton*, retournant en *Lombardie*, tint une *Diète* à *Lodi*, & banit de tout l'*Empire Azzon, Marquis*, avec tous ses fauteurs. *L'*Histoire *de* Galvano *n'est pas toujours sure pour la Chronologie. Nous voïons dans un* Diplôme, *que l'*Histoire de la Maison Monaldeschi *raporte, p. 14, que l'*An MCCXI, le XI des Calendes de Décembre (*le 21 de Novembre*) Indiction XV, *l'*Empereur Otton IV *étoit à* Montefiascone. *Et quant à ce Banissement de tout l'*Empire, *il ne paroît pas qu'il ait été prononcé, come on le peut déduire de 2* Diplomes, *dont on conserve d'anciènes Copies dans les* Archives d'Este. *Ils furent donés contre le* Marquis Azzon *à* Milan, *le 10 de Février 1212, avant qu'*Otton *repris le chemin de l'*Allema-

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Ferdinand essaïa toutefois de se sauver en habit de Paisan : mais des Soldats de l'*Infant*, qui le reconnurent, l'arrêtèrent ; & ce Prince ordona qu'on le précipitat dans la *Zinca*. La mort de *Ferdinand* rétablit le calme. Le *Comté d'Urgel* fut aussi matière à quelques troubles pendant le règne de *Jâque I*. Nous avons vu qu'après la mort d'*Ermengaud*, dernier *Comte*, son neveu *Gérard de Cabrera* s'étoit emparé de ce *Comté*. Dans les *Etats*, qui se tinrent à *Barcelone* en 1228 ; *Aurembiasse*, fille d'*Ermengaud*, se présenta devant le *Roi*, pour réclamer le *Comté*, que le *Comte Gérard* avoit usurpé sur elle. Le *Roi* le fit citer. Il ne comparut point ; & *Guillaume de Cardone* répondit en sa place à la demande d'*Aurembiasse*. Les 2 Parties entendues, le *Roi*, de l'avis des *Prélats*, des *Seigneurs* & des *Jurisconsultes*, déclara, « Qu'*Aurembiasse* devoit être mise en possession du *Comté* ». Le *Comte Gérard*, loin de se soumètre à cète décision, voulut se maintenir par les armes. *Jâque* entra donc à la tête de ses Troupes dans le *Comté d'Urgel* ; & *Guillaume* & *Raimond de Moncada*, parens d'*Aurembiasse*, la joignirent avec les leurs. *Balaguer*, dont le *Roi* fit le siege, ne tint pas longtems ; &, dès que la *Comtesse* se presenta devant *Pons*, cète Place ouvrit ses portes ; & tout le *Comté* fut soumis en assés peu de jours. *Aurembiasse* en fit homage au *Roi*, s'engâgeant de ne se point marier sans son consentement. *Jâque* lui fit épouser, quelque tems après, D. *Pèdre*, *Infant de Portugal*, qui venoit de se retirer dans sa Cour, come étant son proche parent. *Aurembiasse* mourut, en 1231, sans Enfans. Conformément à son Contrat de mariage, l'*Infant*, son Mari, fut son Héritier ; &, dans la même année, *Jâque* lui duna la *Souveraineté* de l'Ile de *Majorque* & de ses dépendances, en échange du *Comté d'Urgel*. Mais dans la suite, les circonstances l'aiant obligé de reprendre cète *Souveraineté*, l'*Infant de Portugal* ne fut pas content de ce qu'il eut en dédomagement ; ce qui fut causé qu'il eut part aux troubles, causés par le partage que *Jâque* fit de ses *Etats* entre ses Fils, & qu'il se déclara pour l'*Infant* D. *Alfonse*.

Mais ce qu'il y a de plus brillant dans l'*Histoire* du règne de *Jâque I*, ce sont les conquêtes qu'il fit sur les *Mahométans*. J'ai parlé de ce que produisit sa première Expédition dans le

Crémone, *ils trouvèrent que la discorde s'étoit glissée, ou bien ils la firent naître eux-même, entre le* Marquis Obert *&* Buoso de Doara, *si bien unis, & si grands Amis depuis tant d'années. Ils obtinrent par là que le* Marquis *se démit de la* Seigneurie de Crémone, *& se retira. Mais quelques* Historiens *prétendent que ce changement n'arriva que l'année suivante à* Crémone. *Les* Plaisantins, *en empruntant & de bones & de mauvaises manières, l'engagèrent de même à renoncer à la* Seigneurie *de leur Ville ; ce qui l'obligea de se retirer à* Borgo-San-Donnino, *& de s'y fortifier. Sur la fin de Février, la* Faction *Guelfe de* Parme *se souleva pareillement ; &, par la supériorité de ses armes, força la* Faction Ghibelline *à sortir de la Ville ; &, come celle-ci se fut emparée de* Colorno, *le* 1 *d'Août, les* Parmésans *marchèrent en forces, prirent la Place, & firent beaucoup de Prisoniers, qu'ils conduisirent dans leurs prisons. La* Toscane *ne fut pas non plus exemte de changemens. Les* Populaires Guelfes *de* Florence *se soulevèrent, le* 11 *de Novembre ; & parceque le* Comte Gui Novello (c'est à dire *le Jeune*), Vicaire du Roi Manfred, *s'empara de la Place, & fit mine de vouloir combatre, il vola, des Tours & des Maisons, des pierres, &, de tous côtés, des flèches sur lui & sur son monde. Il avoit bien, suivant* Ricordano, 15 *cens Cavaliers sous ses ordres.* Prolémée de Lucque *n'en comte que* 600. *Toutefois, se figurant les* Conjurés *plus nombreux, & leur puissance plus grande, il en prit l'épouvante ; fit aporter les clefs de la Ville ; en sortit imprudemment avec toute sa Troupe, & s'en ala à* Prato. *Reconoissant ensuite qu'il avoit mal fait, il voulut tenter, le lendemain matin, de rentrer dans* Florence, *soit de force, soit à l'amiable : mais il en trouva les portes bien cadenassées, & les murailles garnies de gens en disposition de se bien défendre. Les* Florentins *demandèrent ensuite du secours à ceux d'*Orviète ; *&* 100 *Cavaliers, qu'ils en eurent, leur sufirent pour se soutenir dans cète ocasion pressante. Depuis, les* Guelfes *banis, étant rentrés dans la Ville, firent la paix avec les* Citoïens *de la* Faction Ghibelline ; *&, pour la mieux assurer, ils contractèrent entre eux divers mariages. Les* Pisans *s'empressèrent aussi de recouvrer les bones graces du* Pape, *& de délivrer leur Ville de* l'Interdit *& des* Censures *encourues par leur alliance avec le* Roi Manfred. *Ils furent reconciliés, le*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. | ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

PHILIPPE, & OTTON IV, Rois des Romains.

Reinier Dandolo recouvre la Capitale de Candie; & met en fuite le Comte de Malthe, *au-*

Il place ces faits à l'année 1207, *& nous assure que la bataille se dona le* 29 *de Septembre, fête de S.* Michel. Rolandino *dit encore, qu'*Eccelin, *père du cruel* Eccelin, *resta prisonier du Marquis, qui le traita très poliment & très honorablement; lui rendit la liberté sans rançon, & le fit conduire noblement jusqu'à* Bassano. *Là-dessus* Rolandino *fait l'éloge de ces tems, où l'on traitoit si bien les Ennemis faits prisoniers, au lieu que,* 50 *ans après, on comença d'exercer contre eux toutes sortes de cruautés.* Gerard Maurisio, *Ecrivain très partial en faveur de la* Maison d'Eccelin, *dit qu'après la perte de la bataille ci-dessus,* Eccelin *eut le bonheur de se sauver avec les siens; & que depuis, le* Marquis Azzon *aiant assiégé le Château de* Garde, *& l'aiant réduit au point que la Garnison manquoit déja de vivres,* Eccelin, *avec quelque Troupe, parut tout-à-coup sous les murs de* Garde, *qu'il fournit de vivres pour un an. Au contraire, on lit dans* Parisio, *qui vient d'être cité, que le* Marquis *prit le Château de* Garde, *& qu'il en envoia tous les Défenseurs dans les* Prisons d'Este. *C'est ce qu'assure de même* André Dandolo. *La valeur active du* Marquis d'Este *ne s'en tint pas là. Il vint, avec de grandes forces, à* Ferrare; *& chassa* Salinguerra, Chef des Ghibellins. *Ce fut alors* (en 1208) *que le* Peuple de Ferrare, *pour mètre fin à ses troubles intestins, résolut de se jeter dans les bras d'un seul, & de proclamer le* Marquis *pour son* Seigneur. *Cète résolution fut exécutée, & le* Marquis *fut revêtu d'une pleine autorité sur la* Ville *& le* Territoire *par un Acte, qu'on lit dans les* Antiquit. d'Este, *Part. I, Ch.* 39. *Nous avons encore en faveur de l'aquisition, qu'il fit de la* Seigneurie de Ferrare *le témoignage de* Gérard Maurisio. *Dans les* Anciènes Annales de Modène, *il est dit que* Salinguerra, *chassé de* Ferrare, *choisit* Modène *pour retraite. Ce qui mérite que l'on y fasse atention, c'est que le* Marquis Azzon VI *fut le premier, que je sache, qui devint* Prince d'une Ville *libre, par la volonté des* Citoïens, *pour*

gne; & voici quèle en fut l'ocasion. Boniface, Marquis d'Este, *oncle paternel d'*Azzon, *s'étoit bien auparavant, come on l'aprend de* Gérard Maurisio *qui vivoit alors, déclaré du* Parti des Ghibellins, *& joint avec* Eccelin, *dit* Le Moine. *C'est ce dont on ne sauroit douter, non seulement parceque nous avons remarqué ci-devant qu'il servit de prétexte à faire, en* 1207, *chasser de* Verone *son neveu le* Marquis Azzon: *mais encore parceque nous voïons que, l'année suivante,* Azzon *aiant recouvré cète Ville, les* Adhérans d'Eccelin *s'enfuirent à* Vicenze, *& qu'entre eux vint le* Marquis Boniface *avec sa* Mère, *laquèle étoit Vicentine (on voit par là que* Sophie, *mère de ce* Marquis, *vivoit encore); &* ils demeurèrent avec le Seigneur *Eccelin* dans la *Maison du Palais de Vicenze,* aux dépens du Seigneur *Eccelin.* Boniface *de plus étoit en procès avec* Azzon, *son neveu, prétendant que celui-ci s'étoit injustement emparé d'une partie de ses biens. Lors donc qu'il le vit tombé dans la disgrace d'*Otton IV, *il eut recours au Tribunal de cet* Empereur, *duquel il obtint les* 2 Diplômes *suivans;* Muratori les raporte, p. 396, & p. 397. Le premier est un *Acte d'émancipation d'âge* en faveur du *Marquis Boniface,* acordé sur sa simple *Requête,* le *Marquis Azzon VI* n'aiant point comparu, quoique cité; ce qui devoit être dans les circonstances où l'on en étoit. Il y manque quelque chose à la fin. Le voici tel qu'il est.

Au nom de la sainte & individuèle Trinité. Otton quatrième, *par la grace de Dieu,* Empereur des Romains, *&* toujours Auguste, *à tous les* Fidèles de notre Empire, *qui verront la présente patente* (paginam), *grace & bone volonté. Il sied à la* Majesté Impériale *de condescendre aux justes demandes des* Sujets de l'Empire, *d'y pourvoir bénignement, & d'acorder ce qui s'obtient avec justice. C'est pourquoi notre cher & féal* Boniface, Marquis d'Este, *fils de feu* Obizzon, Marquis d'Este, *étant venu en notre présence, a demandé, en supliant, que nous daignassions le dispenser d'âge, & ôter à* Azzon, Marquis d'Este, *come suspect, l'administration de ses biens, qu'il avoit prise à titre* (occasione) *de* Tutèle, *ou de* Curatèle, *ou de* Gestion *quelconque; & cela à cause de l'administration mauvaise & suspecte, qu'il avoit eue, de ses Biens, tant paternels, que maternels, & pour les dol*

Roïaume de Valence, en 1225. Dans les Etats de Barcelone, en 1228, la guerre fut résolue contre les Mahométans des Iles de Majorque & de Minorque. Bérenger, Evêque de Barcelone, Nuñe Sanchez, Comte de Roussillon, Guillaume de Moncada, Vicomte de Béarn, & la principale Noblesse d'Aragon & de Catalogne voulurent y prendre part. La Croisade, qui fut prêchée à cète ocasion, fit venir du monde de Languedoc, de Provence & de Gène. L'Armée se trouva de 16 mille Hommes d'Infanterie, & de 2 mille de Cavalerie. La Flote, proportionée à ce nombre de Troupes, fut abondamment pourvue de toutes les choses nécessaires; & l'embarquement se fit au Port de Salon, le 1 de Septembre 1229. Une tempête rendit la traversée dificile: mais le Vaisseau, qui portoit le Pavillon Roïal, étant entré le premier dans le Port de Palmera, fut suivi de tous les autres; & le débarquement se fit heureusement, malgré tous les éforts des Majorquins pour l'empêcher. Le lendemain, le Roi de Majorque, avec une Armée très considérable, vint combatre les Chretiens, qui remportèrent une victoire, qui fut longtems disputée, & qui coûta bien du sang aux deux Partis. Guillaume & Raimond de Moncada, qui contribuèrent à cète victoire, furent du nombre des Morts. Après quelques jours de repos, Jâque comença le siége de la Ville de Majorque. Les Assiégés ne firent que des sorties malheureuses. Leur Roi fit diverses propositions, qui tendoient à se conserver la Souveraineté: mais elles furent toutes rejétées; & la Ville fut prise d'assaut le 3 de Décembre. La plusparr des Mahométans en sortirent par un autre côté pour se réfugier dans les Montagnes: mais le Roi fut pris avec un de ses Fils & beaucoup d'autres. Le premier soin de Jaque fut de faire purifier & bénir la grande Mosquée. Son intention étoit de doner un Evêque à cète Ville: mais l'Evêque de Barcelone, qui pretendoit, avec quelque justice, que Majorque & Minorque étoient de son Diocèse, s'y oposa. Le Roi se contenta donc d'y mètre une forte Garnison, & repassa dans ses Etats. Il obtint ensuite de l'Evêque & du Chapitre de Barcelone, qu'il y auroit un Evêque à Majorque, à condition que le droit de l'elire leur apartiendroit: mais le Pape, en aprouvant cète convention, fut d'avis qu'on diféràt jusqu'à ce que la conquête fut plus

15 d'Avril de la presente année, moïenant qu'ils s'en remirent à tout ce que le Pape ordoneroit, & qu'ils déposèrent 15 mille Livres à Rome. P. 375. Les Nobles Ghibelins bannis de Modène, apellés les Grasolfi, dont les principaux étoient Gille, fils de Manfred de' Pii, ceux de Gorzano, & les Comtes de Gomola, s'étoient retirés au nombre d'environ mille dans le Château de Monte-Vallaro. Les Guelfes de Modène, surnomés les Aigoni, aiant pris à leur solde beaucoup d'Allemans, ausquels ils joignirent des secours obtenus de Parme, de Reggio, de Bologne, & des Guelfes de Toscane, alèrent assiéger ce Château. De part & d'autre, il se fit beaucoup d'actions de valeur; &, bien que Manfred de' Pii, acouru de Montecuccolo, les autres Grasolfi, beaucoup de Soldats Allemands, de la Cavalerie Toscane, & 200 Cavaliers de Bologne de la Faction des Lambertacci, se fussent rassemblés pour secourir la Place, ils n'osèrent le tenter. C'est pourquoi les Assiégés, pressés par le défaut de vivres & de monde, après s'être défendus plus de 5 semaines, se rendirent, à condition de se pouvoir retirer librement.

Ann. 1267, p. 376. Le Roi Charle, possesseur presque paisible de la Sicile & de la Pouille, entreprit de detruire tout-à-fait le Parti des Ghibellins; &, pour cet effet, à la prière des Florentins & des Lucquois, il envoïa le Comte Gui de Montfort, avec 800 Cavaliers François en Toscane. Leur arivée à Florence en fit sortir tous les Ghibellins, qui se retirerent les uns à Siène, les autres à Pise. Les Guelfes en confisquèrent tous les biens, & les partagèrent entre eux. Le Peuple déféra pour 10 ans la Seigneurie au Roi Charle, qui se fit prier pour l'accepter: &, dans le même tems, le Pape Clément IV le déclara Vicaire de la Toscane, l'Empire Vacant. Rinaldi fait voir, par des Documens qu'il raporte, que le Pape ne dona cète Qualité, & que Charle ne l'acepta qu'afin de pacifier & de réunir les Peuples de la Toscane, à condition d'y renoncer dès qu'on auroit fait un Roi des Romains, ou bien un Empereur avec l'aprobation du Siège Apostolique. Mais les Ghibellins demandoient de qui le Pape tenoit le droit d'agir en Maître du Roïaume d'Italie. Ils regardoient tant de belles paroles, tant de mouvemens, come des fourberies; & croïoient fermement que, sous l'aparence de Médiateur, on cachoit le véritable dessein d'abatre entièrement le Parti Ghibellin

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON IV, Roi des Romains.

quel il prend 4 Vaisseaux (1).

1208. LE *Roi* PHILIPPE est assassiné, le 21 de Juin, près de Bamberg, par *Otton*, Comte Palatin de Wittelspach. Deux Diètes consécutives font une nouvèle élection d'OTTON IV pour *Roi de Germanie & des Romains*. Le Pape ne tarde pas à se déclarer une seconde fois en sa faveur; & les Milanois envoient le solliciter à Cologne de venir recevoir la *Courone du Roïaume d'Italie*.

Le 16 de Juin, *Innocent III* quite Rome, pour aler dans la Pouille à Sora, que l'on venoit de soustraire, ainsi que d'autres Places, au joug des Allemans. Il déclare *Comte de Sora* son frère *Richard*; & se rend à San-Germano, le 23 du même mois, pour y tenir un Parlement, à dessein de mètre un

y faire cesser les abominables effets des Factions *& des* Guerres Civiles; *ce qui servit ensuite d'exemple à d'autres* Villes *pour en faire de même. Ces sortes de* Princes *étoient alors considérés come les* Chefs des Républiques. *On peute lire dans les* Antiquités d'Este l'Acte de l'Aliance, *que le* Marquis *fit avec la Ville* de Crémone. *Le* Rossi, *dans son* Hist. de Raven. *Liv. VI, parle d'une autre* Aliance, *qu'il fit avec le* Peuple de Ravenne. *Il vint encore à bout de recouvrer le Château de* Peschiera. *Les* Montechi *tombèrent alors entre ses mains, & furent envoïés dans les* Prisons d'Este. *Les* Veronois *& les* Mantouans *vinrent à ce siége avec leurs* Carrocci.

(1) *Muratori*, citant à la marge le IVe. Livre des *Annales de Gène* de Caffaro, dit, sous l'année 1208, p. 133: *En* 1206, Henri, Comte de Malte, *acompagné des* Gènois, *avoit enlevé l'Ile de* Crete, *ou de* Candie *aux* Vènitiens. *Dans la presente année* (1208), *les* Vènitiens *envoïèrent une Flote contre lui: mais elle fut mise en déroute; & leur* Amiral Reinier Dandolo *fut fait prisonier. L'Illustre* Historien de Venise, André Dandolo *parle de ces Afaires tout*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& faute, ou mauvaises & iniques manières (mores) *& actions, qu'il avoit exercées contre le même* Boniface, *en le dépouillant & chassant, come il est dit, de tous ses Biens & Possessions, en détruisant totalement les Maisons, & Terres, & Biens de sa Mère, & les lui ôtant d'une manière honteuse. Nous donc, voulant condéscendre aux justes demandes de notre même féal* Boniface, Marquis, *savoir faisons à tous les* Fidèles de l'Empire *qui verront le présent* Rescrit, *que Nous, de la certaine science de Notre* Altesse (Celsitudinis) *& par Notre* Autorité Impèriale, *acordons au même* Boniface, Marquis, dispense d'âge, *afin que, come* Majeur, *il puisse agir, intenter action, requérir, demander en Justice* (experiri) *rendre témoignage, &* (gérer) *très pleinement toutes ses afaires, tant civilement, que criminèlement, contre quiconque, & spécialement contre le susécrit* Azzon, Marquis, *soit en présence de* Notre Majesté, *soit par devant tous autres* Podestà, Consuls, *ou* Recteurs de Villes, *ou* Lieux: *Décernant fermement & ordonant que le même* Boniface *soit admis & tenu pour* Majeur *dans tous ses Actes & exercices, nonobstant aucune* Loi, *qui dise que cète grace ne peut pas être acordée sous condition* (a), *& toute autre* Loi, *ou* Coûtume, *ou* Statut *de quelque Nation que ce soit. En outre, parceque nous savons notoirement & manifestement que le susécrit,* Azzon Marquis, *a mal, cruèlement & désavantageusement administré, qu'il a exercé* dol, faute, & iniques & perverses manières *contre ledit* Boniface, *& parceque, sur ce cité, il a dédaigné de venir en jugement pour rendre conte, nous le privons de notre certaine science, & par notre* Autorité Impèriale, *de l'administration des Biens du susécrit* Boniface, *& des fonctions* (Officio) *de* Tutèle, *ou* Curatèle, *come manifestement suspect, & le jugeons, sans aucune contestation, ou débat, come suspect & sujet à la note d'infamie, afranchissant tout-à-fait le déja dit* Boniface *du lien de sa* Curatèle: *Statuant fermement & ordonant qu'aucune* Comune, *aucun* Podestà, *ou* Consul, *aucune* Persone Grande, *ou* Petite *ne présume juger contre le présent* Rescrit, *ou y contrevenir de quelque manière que ce soit. Or nous imposons pour peine à ses*

(a) *Sub conditione*, il semble qu'il faudroit, *sine conditione.*

PRINCES *contemporains.*

afermie, & que l'on pût afligner au nouvel *Évêque* des revenus fufifans. J'ai dit ailleurs que le fecours, refufé par *Abuzéit*, *Roi de Valence*, au *Roi de Majorque* le rendit fufpect aux autres *Mahométans*; que *Zaen*, *Gouverneur*, ou *Roi de Dénia*, prit des mefures pour le détrôner; qu'*Abuzéit*, en aiant eu vent, fortit de *Valence* avec fon Fils; qu'il fe retira dans l'*Aragon*, ou le *Roi Jâque* le reçut avec plaifir, & qu'il fe fit Chretien. Les *Mahométans Majorquins*, retirés fur les montagnes dans des cavernes, inquiétoient beaucoup ceux que le *Roi d'Aragon* avoit chargés du Gouvernement de l'Ile; &, come on prenoit une peine inutile pour trouver ces Barbares, ils les tinrent enfermés dans leurs retraites; leur coupèrent l'eau; & firent infecter leurs Cavernes de fumée. Ces Malheureux, ne pouvant pas réfifter longtems aux incomodités qu'ils foufroient, fe rendirent à condition qu'il leur fût permis de fortir de l'Ile. Mais ils ne fortirent pas tous. Ceux qui reftèrent prirent les armes en 1231, & furprirent *Pollentia*. Cet évènement fit aufli prendre les armes aux *Maures* de *Santuer* & d'*Oloron*. *Jâque* repaffa promtement dans l'Ile. Ceux qui s'étoient emparés de *Pollentia* regagnèrent leurs Montagnes. On leur fit la chaffe ainfi qu'à des Bêtes féroces: mais, come on ne conoiffoit pas les lieux, de même qu'ils les conoiffoient, cète chaffe ne produifit pas grand effet; & *Jâque* revint en *A-ragon*. L'année fuivante, après avoir tenu les *Etats* à *Tarragone*, où l'on prit des mefures pour continuer la guerre, le *Roi* s'embarqua pour *Minorque*. Il y débarqua fans aucun obftacle. Les *Mahométans*, qui s'y trouvoient, n'étoient pas en état de fe défendre. Ils fe foumirent; & le *Roi* leur permit, ou d'y refter come fes Sujets, ou d'en fortir. Il paffa de cète Ile dans celle de *Majorque*, où le refte des *Mahométans* des montagnes prit enfin le parti de la foumiffion. Il ne fut pas pluftôt de retour dans fes *Etats*, qu'il reprit le projet de la conquête du *Roiaume de Valence*; & le fit aprouver par les *E*[illegible] assemblés à *Monçon*. L'expédition fut réfolue pour l'année fuivante; [illegible] le 18 de Février, marqué pour le jour de la jonction des Troupes. On [illegible] fut même d'avis d'envoier demand[er] au *Pape* la permiffion de publier [u]ne *Croifade*. Cète permiffion fut ac[cordée fans peine]; & cète *Croifade* [f]ut publiée, non feulement

Tome V.

SAVANS & ILLUSTRES.

& Impérial, *& de s'emparer de la Seigneurie de toute l'Italie. Charle* fait comencer, par fes Troupes & par les *Florentins*, la guerre en *Tofcane*; & ne tarde pas à s'y rendre, pour la faire lui-même en perfone. *Conradin*, fils du *Roi Conrad IV*, lequel avoit pris le titre de *Roi de Sicile*, étant alors l'unique efpérance des *Ghibellins*; ils le prefsèrent, conjointement avec les *Mécontens de la Pouille*, de paffer inceffamment en *Italie*, & lui firent les plus magnifiques promeffes. Il y vient en effet travailler à fe mettre en état de chaffer *Charle* d'un *Roiaume*, auquel il avoit un droit reel; & le *Pape* l'excomunie avec tous fes Partifans. Les *Milanois*, par l'entremife du *Roi Charle*, fe reconcilient avec le *Pape*, en s'engageant, par leurs Députés, à recevoir à *Milan Otton Vifconti*, leur *Archevêque*; &, pour première preuve de la fincérité de leurs promeffes, ils font la guerre aux *Pavéfans*; ce que *Galvano Fiamma* place fous l'année fuivante. P. 379. *Suivant les Chroniques de Modène & de Reggio, ce fut feulement, cète année, que le* Marquis Obert Pelavicino *perdit la* Seigneurie de Crémone; *& qu'il fe retira dans fes* Châteaux, *bien étoné d'avoir été fi peu fin, qu'un Prêtre, c'eft à dire le Légat, eût réuffi par fes belles paroles à le tromper, & à le priver de cète Ville. Le* Continuateur de Caffaro *raconte ce fait fous cète année,* Buofo de Doara, *quelque tems après, éprouva même difgrace. Le Légat s'étoit fervi de lui pour chaffer le* Pelavicino; *&, quand il fe flatoit de refter* Seigneur de Crémone, *l'adreffe du Légat l'obligea d'en fortir. Furieux, il raffemble autant de Troupes qu'il peut; & marche pour rentrer par force dans* Crémone, *où fes Partifans étoient en grand nombre. Les* Parméfans, *les* Modénois, *& quelques* Reggiens *faifoient alors le fiége de* Borgo-San-Donnino. *Le danger, que* Crémone *& le Légat couroient, ne leur eft pas pluftôt conu, qu'ils marchent promtement à leur fecours. Les* Crémonois, *avec ce renfort, chafsèrent tous les* Adhérans de Buofo; *détruifirent leurs maifons; &, joignant enfuite leurs Troupes à celles des* Milanois, *des* Brefcians *& des autres* Guelfes, *ils alèrent affiéger la* Rochetta, *lieu très fort fur* l'Oglio, *dans lequel* Buofo *s'étoit retiré. Mais la peur, que leur caufa l'arivée de* Conradin *à* Vérone, *les fit bientôt retirer. Les* Parméfans *continuèrent, cète année, de faire la guerre au* Marquis Obert Pelavicino,

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. | *ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

meilleur ordre aux Afaires du Roi *Frédéric*, & de rétablir le calme dans ces Cantons.

Reinier Dandolo, resté, l'année précèdente, dans l'Ile de Candie, pour la faire rentrer toute entière sous l'obéissance des Vénitiens, se met en campagne, cète année, pour châtier quelques Rebelles; &, dans le combat, il est blessé d'une flèche, qui lui crève un œil. Il en meurt quelque tems après; & son Corps est inhumé dans la Ville de Candie. Les Vénitiens continuent ensuite d'avoir avec les Génois une guerre, dont les détails sont de peu d'importance; & cependant ils restent maîtres de toute l'Ile de Candie; & s'emparent de celles de Nêgrepont & de Céphalonie, qu'ils donent en Fief à quelques-uns de leurs Nobles.

Les Crémonois avoient, sous la conduite d'*Assagito de San-Naza-*

diférernment. En 1206, *selon lui*, Reinier Dandolo *fut envoié avec* 31 *Galères; prit* Léon Verrano, Corsaire Génois, *& 9 Galères de sa suite; d'où naquit une guerre entre les* Génois *& les* Vénitiens. *Le même* Reinier *se rendit maître encore de* Corfou, *de* Modon, *de la* Corogne, *d'*Athènes, *& d'autres lieux. Dans le même tems*, Henri, *dit* le Pêcheur, Comte de Malthe, *débarqua dans l'Ile de* Candie *avec les forces des* Génois, *& s'empara de beaucoup de païs. En* 1207, l'Armée Vénitiène *y vint; recouvra la* Capitale; *& mit en fuite le* Maltois, *en lui prenant* 4 *Vaisseaux. Dans la présente année* 1208, *le même* Reinier Dandolo, *s'étant mis en campagne contre quelques Rebelles, reçut dans un œil un coup de flèche dont il mourut; & fut inhumé dans la Ville de* Candie. *La guerre continue depuis entre les* Vénitiens *& les* Génois: *mais il paroît que l'Ile de* Candie *resta toute sous la domination des premiers, qui furent aussi possesseurs de* Nêgrepont *& de* Céphalonie, *qu'ils donèrent en* Fief *à quelques* Nobles, *pour décharger leur* République *du soin de les garder.*

Transgresseurs, Violateurs, ou Contempteurs, ou à ceux qui y formeront oposition, qu'ils subissent la tache d'infamie perpètuèle, qu'ils encourent l'indignation de notre Majesté Impériale (*a*), *& qu'ils soient incapables de leurs Ofices & Actes publics. Ensorte que si c'est quelqu'un placé en* Dignité, *il en soit privé; si c'est en* Ofice, *il le perde; si c'est un* Avocat, *il ne puisse plus postuler, ou plaider* (allegare); *que le pouvoir d'aliéner, ou de contracter leur soit tout-à-fait ôté; & qu'ils ne puissent succèder à persone; que leurs biens soient dévolus pour moitié à notre Fisc, & que l'autre moitié soit assignée à qui soufrira le domage. Que soit aussi sujet à la même peine, celui qui présumera écouter les opositions faites contre ce* Rescrit. *Que ladite peine soit exigée par la* Ville *dans la* Juridiction *de laquèle le Délinquant sera découvert* (*b*), *& que la moitié due à qui aura soufert le domage* (lui étant réservée), *elle reçoive de la* Majesté Impériale *la portion du Fisc à titre de bienfait* (in beneficium); *& que, pour mériter le présent bienfait, elle fasse seulement observer inviolablement le présent* Rescrit (*c*). *Que la*

(*a*) Il y a dans le Texte, qui certainement est défectueux: *penam imponimus, quod perpetue infamie maculam Imperialis subeant Majestatis, nostram indignationem incurrant, &c.* Dans le second *Diplôme*, où les mêmes peines sont aussi prononcées, on it: *imponentes, quod perpetue infamie maculam subeant, Imperialem Majestatis indignationem incurrant, &c.* Vraisemblablement il y avoit dans les 2 *Diplômes* originaux: *quod perpetue infamie maculam subeant, Imperialis Majestatis nostræ Indignationem incurrant, &c.* J'ai traduit en conséquence.

(*b*) *Pena vero prædicta per illam Civitatem exigatur, in cujus delinquens fuerit jurisdictione compertus.* Cète Clause est exprimée dans le second *Diplôme* d'une manière plus claire. *Pena vero prædicta per illam Civitatem exigatur, quæ sub sua jurisdictione habuerit delinquentem.*

(*c*) *Pro servitio vero hoc presenti beneficii solummodo presens rescriptum faciat inviolabiliter observari.* L'autre *Diplôme* porte: *Faciens pro servitio beneficii solummodo presens rescriptum inviolabiliter observari.* J'ai doné le sens de ces 2 Phrases barbares, qui ne s'entendroient pas traduites à la lètre.

PRINCES contemporains.

en *Espagne :* mais encore en *France*. Pendant le reste de l'annee, on fit des préparatifs : mais les *Habitans de Téruel*, voulant avoir l'honeur de comencer cète guerre sans atendre le tems marqué, tombèrent tout à coup sur *Arès*, qu'ils emportèrent d'assaut ; & *Blasco d'Alagon* s'empara de même de *Morelia*, qu'il remit au *Roi*. Au comencement du printems de 1233, ce Prince, se voïant une Armée nombreuse d'*Aragonois*, de *Catalans*, de *Languedociens*, & de *Provençaux*, ouvrit la Campagne par ravager la Vallée de *Ségorbe* & les environs d'*Exerica*. Il ala faire ensuite le siege de *Buriana*, Place maritime, au moïen de laquèle on tireroit plus facilement des vivres par la mer, & qui prise faciliteroit la conquête des autres Places situées entre elle & l'*Aragon*, *Zaen*, nouveau *Roi de Valence*, avoit si bien pourvu *Buriana* de Troupes & de toutes sortes de munitions, qu'elle fit une vigoureuse défense : mais enfin, les vivres començant à manquer & la breche étant ouverte, elle capitula. Les *Mahométans*, aïant la permission de se retirer à *Nullès*, avec ce que chacun pouroit emporter, l'évacuèrent, le 15 de Juillet. *Jâque* comença dès-lors à la repeupler de *Chretiens* ; & détacha quelques Troupes, sous les ordres de *Simon d'Urrea*, pour aler soumètre les Places, auxquèles on avoit coupé la comunication avec le reste du *Roïaume*. *Peñiscola*, *Polpis*, *Castellon*, *Bueraol*, *Cuevas*, & d'autres Villes, ou Châteaux, qui n'espèroient aucun secours, se rendirent sur le champ à des conditions honorables. *Alcantaren*, qui voulut se défendre, fut emportée de force. La Garnison fut, partie passée au fil de l'épée, partie mise aux fers ; & la Place abandonée au pillage. *Cervera* se rendit aux *Chevaliers de Saint-Jean*, & *Chivert* aux *Templiers*. Dans le même tems, D. *Pèdre*, *Infant de Portugal*, qui, come je l'ai dit plus haut, avoit eu *Majorque* & *Minorque* en échange du *Comté d'Urgel*, informé que le *Roi de Tunis*, a la sollicitation du *Roi de Valence*, se disposoit à recouvrer ces 2 Iles ; qu'il n'étoit pas en état de défendre par lui-même, pria le *Pape* d'obtenir des *Rois de Navarre* & *d'Aragon* qu'ils le secourussent ; & le *Pape* leur en écrivit fortement. En 1234, *Pèdre Coronel* reprit de force & par surprise *Almaçora* sur les *Mahométans*, dont il mit un très grand nombre au fers ; & trouva dans cète Ville

SAVANS & ILLUSTRES.

lui prirent quelques Chateaux, *& les rasèrent sur le champ. Le* Légat du Pape *vint à* Plaisance ; *& non seulement il rompit l'aliance, que ce* Peuple *avoit contractée avec les* Pavésans : *mais encore il fit sortir de la Ville le* Comte Ubertino Lando, *qui tenoit pour les* Ghibellins, *& détruire les Maisons de beaucoup de ses Adhérans. Il engagea de plus les* Plaisantins *à recevoir un* Podestà *de la part de* Charle, Roi de Sicile. *Cète année, les* Modenois *achetèrent la* Chateau de la Mirandole, *& la* Motta de Papazzoni, *dont ils ruinèrent toutes les fortifications.* P. 380. *Les* Tortonois *chassèrent aussi, cète année, la* Faction Ghibelline ; *se déclarèrent du* Parti de l'Eglise ; *& donèrent la* Seigneurie *de leur Ville à* Guillaume, Marquis de Montferrat, *à qui la Ville d'Ivrée s'étoit donée, l'année précèdente.*

Ann. 1268, p. 381. *Conradin* part de *Vérone* pour aler à *Pavie*. Ces deux Villes seules tenoient alors son parti. De *Pavie*, il va s'embarquer au Port de *Vado*, sur la côte de *Gène*, & se rend à *Pise*. Il traverse ensuite la *Toscane* pour entrer dans la *Pouille*, *sans être ataqué dans sa marche par aucune de tant de* Villes Guelfes *sur le* Territoire *desquèles il lui falut passer. Tout le monde ferma les ieux ; & surtout les* La Torre, *qui, bien que* Guelfes, *étoient en secret pour* Conradin, *parcequ'ils étoient peu contens du* Pape. *Les* Peuples *voulurent voir tranquilement quel seroit le succès de ce mouvement d'armes, qui devoit décider du* Roïaume de Sicile & de Pouille ; *afin de prendre ensuite leurs mesures suivant l'issue de l'entreprise. Le 23 d'Août,* Conradin & Charle en vinrent aux mains. *Charle* fut vainqueur ; *Conradin* & *Frédéric d'Autriche*, son cousin-germain, furent faits prisoniers, avec plusieurs *Seigneurs* ; & *Charle* leur fit trancher la tête dans la Place de Naple, le 29 d'Octobre. P. 387. *Cète année, un* Legat Apostolique *vint à* Milan, *pour en reconcilier le* Peuple *avec* l'Eglise Romaine, *& leur* Archevêque Otton Visconte. *Il exigea, pour lever* l'Interdit, *et Qu'ils jurâssent* » *tous d'être fidèles au* Saint-Siege, » *c'est à dire d'en exécuter les comandemens ; Qu'ils reconûssent* Otton *pour* » *leur légitime Pasteur ; Qu'ils lui restituâssent ses biens, & lui permîssent* » *d'entrer & de demeurer dans la Ville ;* » *& qu'ils n'imposâssent point de contributions sur le* Clergé ». *Les* La Torre, *qui dominoient le* Peuple, *promirent tout. Ils donèrent aussi des suretés con-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.

rio, leur *Podestà*, profité de la discorde des Nobles & des Populaires de Brescia, pour s'emparer du Château de Pontevico. Cète année, les Brescians vont assiéger cète Place. Les Crémonois & le Marquis *Azzon VI* marchent pour faire lever le siége. Les Milanois, Aliés des Brescians, viènent à leur secours; & mètent en déroute l'Armée Crémonoise, dont ils prènent 400 Cavaliers. Pontevico retourne ensuite aux Brescians.

Le Château de Suzara s'ètant révolté contre les Mantouans; le Marquis *Azzon*, les Crémonois & les Modénois les vont aider à faire le siége de cète Place : mais les Reggians & leurs Aliés les forcent de lever le siége.

1209. OTTON IV envoie *Wolcher*, Patriarche d'Aquilée, en Italie, pour prendre conoissance des Droits de l'Empereur, & pour anoncer aux Villes sa prochaine arivée. Il ne tarde pas à le suivre; &, s'arêtant peu dans la Lombardie, où vraisemblablement il reçoit la Courone du Roïaume d'Italie à Milan, il se rend par la Toscane à Viterbe, où le *Pape* l'atendoit. Il y renouvèle ses promesses & ses fermens; & le Dimanche, 27 de Septembre, ou 4 d'Octobre, il reçoit à Rome dans la Basilique de Saint-Pierre, de la main du Pape, l'Onction, & la Courone Impériale. Dès le jour même, ou le lendemain, les Romains prènent querèle avec les Allemans. On en vient aux mains; &, dans ce tumulte, selon quelques-uns, le nouvel Empereur perd 12 cens chevaux, outre beaucoup de gens tués. Il se retire mécontent; & va passer l'hiver, partie en Toscane, partie en Lombar-

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

peine soit exigée autant de fois, qu'on aura agi contre (ce Rescrit). *A ceci furent présens come Témoins*, Conrad, Evêque de Spire, Chancelier de la Cour Impériale, *le* Comte Riprando *de* Poulle, Salinwerra *de* Ferrare, Isnardino *de* Lendenara, Buonacorso *de* Monzanbaro, Obizzino *&* Nicolas *de* Castel-Véronèse *(a)*. *Nous ordonons que, sur ces choses, on ne puisse demander, à nous & à nos successeurs, aucune grace, que la peine ne puisse pas être adoucie, & qu'on ne puisse obtenir aucun autre* Rescrit conrraire, *nulle* Loi Romaine, *ou* Lombarde, *ou* Coutume, *ou* Statut *de quelque Nation que ce soit* n'y pouvant mètre empêchement *(b)*.

Doné à Milan, *Mille CCXII, Indiction XV, IIII des Ides* (le 2) *de Février.*

Ce *Diplôme*, dans lequel *Otton IV* traite avec si peu de ménagement un Prince de même sang que lui, prouve moins que le *Marquis Azzon* eut, à l'égard de son oncle le *Marquis Boniface*, tous les torts qui lui sont imputés; qu'il ne prouve combien l'*Empereur* étoit en colère de ce qu'*Azzon* avoit embrassé le parti de l'*Eglise* & du *Roi Frédéric*. Au reste, on ne voit dans les plaintes du *Marquis Boniface*, que l'emportement d'un *Pupile* fougueux, irrité contre son *Tuteur*, de ce qu'il ne l'a pas laissé disposer à son gré de tous ses revenus. Il ne se contenta pas de sa *Requête d'Emancipation* sur laquèle ce *Diplôme* fut acordé. Dans une autre

(a) Dans le second *Diplôme*, doné le même jour, les *Témoins* sont, *Le Seigneur* Conrad, Evêque de Spire, Chancelier de la Cour Impériale, Manfred, *dit* le Punais (*Punasius*), Marquis de Saluce, Ildebrandino, Comte de Soane, *le* Comte Riprando *de* Pouille, Salinwerra *de* Ferrare, Dalmanino *de* Padoue, Isnardino *de* Lendenara, *Maître* Jean, Chanoine d'Aix la-Chapelle (*de Asia la Capella*), Obizzino *de* Castel-Véronèse, Conrad *de* Buonaverra (peut-être *Buonawerra*, pour *Buonaguerra*), Zagni, *fils de* Jaque de Monticoli, *& beaucoup d'autres* Nobles.

(b) La fin manque à ce *Diplôme*, come je l'ai dit. Les dernier mots sont, *vel Statuto cujuslibet gentis*. Ce que j'ajoute en Caractères diférens, est pris du second *Diplôme*, où l'on lit : *Vel Statuto cujuslibet gentis obviare valente.*

PRINCES contemporains.

des provisions en abondance, & de grandes richesses. *Jáque*, comandant lui-même son Armée, fit le dégat dans une grande étendue de païs; & se rendit maître des Chateaux de *Museros* & de *Moncada*. L'année suivante, il fit la conquête de l'*Ile d'Iviça*, qui fut achevée le 8 d'Août. Il importoit de l'avoir, parcequ'elle étoit d'une grande utilité pour hater la conquête du *Roiaume de Valence*, qu'elle pouvoit retarder si les *Mahométans* en étoient restés maitres. En 1236, *Zaen*, *Roi de Valence*, fit démolir le Chateau d'*Enessa*, qui n'étoit qu'à 2 lieues de sa Capitale, parcequ'il soupçonnit que *Jáque* s'en vouloit emparer. Mais bientôt aprés, celui-ci ravagea tous les environs, & se saisit de la hauteur sur laquèle étoit ce Chateau, qu'il fit promtement rebatir, sans que *Zaën* osat y mètre obstacle. Il y laissa *Bernard-Guillaume d'Entenca* pour Gouverneur; & prit soin, en retournant en *Aragon*, d'y faire conduire des vivres en abondance. On dona, cète anée même, à ce Chateau le nom de *Puche*, à cause d'un pretendu miracle arivé dans un petit lieu voisin, qui s'apelloit ainsi. L'année suivante, *Zaen* se mit en marche, dans le mois de Juin, avec 40 mille Homes d'Infanterie & 600 Chevaux, pour aler détruire le nouveau Chateau. *Bernard-Guillaume d'Entenca*, quoiqu'il n'eût que 2 mille Fantassins & 200 Cavaliers, ne balança pas a s'avancer en rase campagne au devant des Ennemis, qu'il batit, aprés avoir été forcé par le nombre de plier deux fois. Les *Espagnols* ont fait décendre du Ciel ce S. *George*, que persone ne conoit, & l'ont fait combatre à la tête des *Aragonois*. *Bernard Guillaume* mourut peu de tems aprés; & quelques-uns furent d'avis que le *Roi* retirât du Château la Garnison qu'il y avoit mise, & qu'il l'abandonat. Ce ne fut pas son avis. Il y conduisit lui-méme un gros convoi de vivres; & fit ajouter aux Fortifications, parcequ'il jugeoit que cète Place lui seroit trés utile pour le siége de *Valence*, qu'il se disposoit à faire l'année suivante. En revenant, avec son petit Corps de Cavalerie, le long de la Côte, à *Tortose*, il courut quelques risques de la part d'un *Parti Mahométan*, qui batoit la campagne, & qui, quelques jours auparavant, avoit enlevé le *Comandeur d'Oropesa*. Il retourna, dans le mois de Janvier 1238, avec quelques *Seigneurs* au Château de *Puche*, où l'on

SAVANS & ILLUSTRES.

venables. L'Interdit *fut levé*, l'Absolution des Censures *fus donée*, *& les* Officiers de l'Archevêque *furent mis en possession des Biens usurpes. Le Légat reprit le chemin de* Rome *pour faire venir* Otton *à sa résidence; & le* Pape (Clement IV) *mourut alors. Les* La Torre, *qui s'en réjouirent peut-être, ne s'embarassèrent plus de tenir leurs promesses. Toutefois le* Marquis Obert Pelavicino, *très ardent* Ghibellin, *possèdoit les Châteaux de* Pelevrino, *de* Scipione, *de* Gisligio, *de* Busseto, *de* Pissina, *de* Landasso, *& d'autres Terres: mais sa principale demeure étoit à* Borgo-San-Donnino, *d'ou, secondé des* Banis de Parme, *il faisoit la guerre aux* Parmesans. *De même, le* Comte Ubertino Lando, *autre* Ghibellin, *qui possèdoit* la Rocca-di-Bardi, Compiano, Monte-Arficcio, *& d'autres Places, s'étant joint aux* Banis de Plaisance, *incomodoit beaucoup cète Ville. Les* Parmèsans, *à l'aide de leurs Aliés, assemblèrent une Armee d'environ 30 mille Homes, & firent le siège de* Borgo-San-Donnino. *Le 21 d'Octobre, les Habitans firent leur acomodement & la paix avec les* Parmèsans. *Le* Marquis Obert *fut obligé de se retirer; & les* Banis de Parme *rentrèrent en bone union dans leur Ville, au grand contentement de tous. Mais, le 13 de Novembre, les* Parmèsans, *contre la foi du Traité qu'ils venoient de faire, s'étant rendus à* Borgo-San-Donnino, *demantelèrent absolument cète Place, dont ils dispersèrent les Habitans dans les Châteaux des environs: & firent de plus un* Decret, *qui défendoit de la rétablir jamais, pour qu'elle ne fût plus en état de fatiguer par des guerres la Ville de* Parme, *come elle avoit si souvent fait par le passé. Les* Plaisantins, *qui pareillement firent une vive guerre au* Comte Ubertino Lando, *prirent les Châteaux de* Sesso, *& de* Scipione, *dons ils détruisirent le dernier contre les conventions, que l'on avoit feites.*

Ann. 1269, p. 389. *Au mois de Mai, le* Marquis Obert Pelavicino *mourut dans un de ses Châteaux; &, si nous en croïons* Sigonius, *sans s'inquiéter de se faire absoudre de l'*Excomunication. *Mais la* Chronique de Plaisance *loue beaucoup sa prudence, son affabilité, sa puissance; & nous aprend ensuite qu'il mourut d'une manière très exemplaire entre les bras de* Religieux, *réduit, après avoir été* Seigneur *de tant de Villes, dans un grand état d'abaissement. Néanmoins son fils* Manfred, *& ses Neveux*

die, après avoir licentié son Armée.

Frédéric, Roi de Sicile, épouse, au mois de Février, *Constance*, Infante d'Aragon, Sœur du Roi *Pèdre II*, & veuve d'*Emeric*, Roi de Hongrie. *Innocent III* avoit lui-même été le Médiateur de ce Mariage.

Salinguerra, Chef des Ghibellins de Ferrare, trouve le moïen d'y rentrer; & d'en ôter la Seigneurie au *Marquis d'Este*, AZZON VI, alors ocupé vers la Brente à faire la guerre à ECCELIN *d'Onara*, surnomé *le Moine*, son ennemi. L'arivée d'*Otton* en Italie, à la Cour duquel il est obligé de se rendre, l'empêche de se vanger de *Salinguerra*.

Le Peuple de *Crémone* se partage en 2 Factions, dont l'une ocupe l'anciène Ville, & l'autre la nouvèle; & chacune s'élit un Podestà.

1210. INNOCENT III, qui vouloit recouvrer tous les Etats usurpés sur l'Eglise, & qui n'avoit pas des forces sufisantes pour retirer lui-même la Marche d'Ancone d'entre les mains des Allemans, en avoit, en 1208, investi le Marquis *Azzon VI*, en lui permètant d'en prendre le titre, & de se qualifier *Marquis d'Este*, & *d'Ancone*. Mais, come l'Empereur *Otton* prétendoit que cète *Marche* apartenoit à l'Empire, le Marquis *Azzon* s'en fait encore investir par lui, le 20 de Janvier de cète année, peut-être avec le consentement tacite d'*Innocent III*. L'Empereur, que l'ardeur, avec laquèle il poursuivoit les Droits de l'Empire, & faisoit rentrer dans ses mains tout ce qu'il croïoit devoir être de son Domaine, avoit brouillé, dès l'année précèdente,

Requête, qui fut le sujet du second *Diplôme*, dont la date est la même, il fit les mêmes plaintes, qu'il acompagna d'une autre demande. Je ne traduirai pas ce *Diplôme* en entier.

Le comencement est le même qu'au premier. Après quoi l'*Empereur* dit: *Notre cher & féal* Boniface, Marquis d'Este, *fils de feu* Obizzon, Marquis d'Este, *venant à nous, nous a exposé, en se plaignant, que la moitié de toute la succession & de toutes les possessions du susécrit* Obizzon *son père, & des autres* Marquis *ses prédécesseurs, lui apartenant par* Droit héréditaire, *& par* Nature de Fief (a), *avec tout l'acroissement & les aquisitions faites par* Azzon, Marquis d'Este, *fils de feu* Azzon, *qui fut fils du susécrit* Marquis Obizzon; *ledit* Azzon, *qui, come Frère, a hérité de l'autre moitié, a méchamment & violemment chassé le même* Boniface *de sa possession, & refuse absolument de lui doner la part qu'il lui échoit d'avoir, & le contredit énormément. C'est pourquoi le déja dit* Boniface *a demandé, en supliant, à notre* Majesté, *que, par* Autorité Impériale, *nous le mètions dans sa Possession, & le maintenions dans son* Droit. *Nous donc, voulant maintenir, come de raison, le même* Boniface *dans sa justice, & répondre & condécendre à ses justes demandes, savoir faisons à tous les* Fidèles de l'Empire *qui verront le présent* Rescrit, *que, principalement parceque le déja dit* Azzon, Marquis, *cité sur ces choses, a méprisé de venir en Jugement*, (nous envoïons) *le susécrit* Boniface, Marquis, *son oncle, en possession de la moitié de tous les Biens, Meubles & Immeubles, & de toutes les autres obligations* (cautionum), *qui, au tems de la mort d'*Obizzon, *père du susécrit* Boniface *étoient conues pour être* (comperiebantur) *dans les succession & Biens du même* Obizzon, *& aussi dans les Biens des autres* Marquis d'Este, *& de plus de tous ces Biens, qu'on dit que ledit* Azzon, Marquis, *a depuis aquis, tant ceux de* Calaone *& de* Cologna, *que les autres aquisitions, & tant dans les* Comtés *&* Districts de Padoue, de Vérone, de Ferrare, de Bologne, *que dans l'*Evêché d'Adria, *& dans le* Comté de Rovigo, *& de tous les autres*

(a) *Hereditario jure ac feculi natura*; ce qui ne s'entend pas. Il y a faute de Copiste; & l'Original devoit avoir, *feudi natura.*

étoit encore dans l'afliction à cause de la mort du *Gouverneur*. Il lui dona pour succeffeur *Bérenger d'Entenca*; fournit la Place de nouvelles munitions; déclara publiquement qu'il aloit achever de se préparer à faire le siege de *Valenee*; &, pour encourager la Garnison de *Puche*, que cète déclaration éfraïoit, il ajouta, « Qu'il avoit man» dé la *Reine* & sa Fille; & que, jus» qu'à ce qu'il eût foumis *Valenee*, il » ne repafferoit point l'*Ebre*, & ne s'é» loigneroit pas d'eux au delà de *Téruel* ». Dès qu'il sut que la *Reine* étoit arivée à *Tartose*, il l'ala rencontrer à *Peñifeola*; &, l'aiant conduite à *Buriana*, retourna promtement à *Puche*, parceque les Troupes d'*Aragon* & de *Catalogne* començoient à défiler vers cète Place. Ce mouvement fut cause que *Zaen* envoïa faire par *Ali Albata*, son Favori, de grandes ofres au *Roi* pour le détourner de son dessein: mais *Jâque* répondit: « Qu'il n'écou» teroit aucune propofition, jusqu'à » ce qu'il fût maitre de *Valenee* ». Sur cète réponse, *Zaen*, qui ne pouvoit atendre aucun secours des *Princes Mahométans* d'*Espagne*, trop occupés de la guerre qu'on leur faisoit, eut recours au *Roi de Tunis*. Au bruit des grands préparatifs du *Roi d'Aragon*, les *Mahométans* d'*Almenara*, de *Nullès*, d'*Uxo*, de *Betera*, de *Castro*, d'*Alfanda*, & de *Bulla*, se foumirent à condition qu'on leur laisseroit le libre exercice de leur Religion, & qu'on ne toucheroit point à leurs Biens. Dès que *Jâque* vit son Armée affes considérable, il passa le *Guadalaviar*, s'empara de *Ruzafa*, & s'y campa. Dès qu'on le sut, les *Bandes des Villes* & *des autres Places* acoururent le joindre; & come, pour cète Expedition, on avoit publié la *Croisade* en *France*, il vint aussi beaucoup de *François* conduits par l'*Archevêque de Narbone*, des *Troupes de Montpellier*, des *Italiens*, & des *Anglois*. *Valenee* fut affiégée auffitôt, & toutes ses avenues exactement fermées. Les sorties des Affiégés ne leur réuffirent pas; & la Place fut batue en breche du côté du Quartier du Roi le plus éloigné des Portes, par où l'on pouvoit venir inquiéter les Travailleurs. Pendant qu'on avançoit les Travaux jusqu'auprès de la Place, *Jâque* envoïa *Pèdre Fernandez d'Azagra* & *Simon d'Urrea* s'emparer de diverses Places, entre autres du Château de *Cilla*. Cependant on vit paroitre 12 Galères & 6 autres Batimens du

continuèrent de posséder beaucoup de Châteaux, & maintinrent longtems depuis cète anciène & noble Maison *dans son éclat. Le sort de* Buoso de Doara, *qui, durant un si grand nombre d'années, avoit figuré si bien dans le Monde, fut plus malheureux. Dans le mois de Juillet, les* Crémonois *vinrent affiéger le Château de* la Rochetta, *dans lequel il demeuroit; & le contraignirent enfin de se rendre par capitulation. Cète Forteresse fut détruite; &* Buoso, *retiré dans les montagnes, fit courageusement divers éforts pour se remètre sur pied: mais enfin, quelques années après, il termina ses jours dans la pauvreté.* Les *Nobles Banis de Plaisanee* continuèrent, avec le *Comte Ubertino Lando*, de faire la guerre au *Peuple* de cète Ville; lequel choifit, en 1271, le *Roi Charle* pour *Seigneur*; ce qui ne se fit pas sans de vifs & longs debats. La plufpart des *Banis* retournèrent alors à *Plaisanee*.

LE PIACENTINO, fleuriffant en 1196; PILEO DI MONZA, fleuriffant dans le même tems; ALBERICO DA PORTA RAVEGNANA; GIOWANNI BOSSIANO, mort en 1197; NICCOLO FURIOSI; BAGAROTTO; UBERTO BUONACCORSI; AZON, mort en 1200; HUOMOBUONO, LOTTARIO, mort après 1216; JACOPO DI BALDUINO; ANTONIO LIO, mort en 1208; ROFFREDO BUZIENSE; ROFFREDO, ou FRIDERICO DA BENEVENTO, fleuriffant en 1220; BARTOLOMMEO DA BENEVENTO; ACCORSI, que nous apellons ACCURSE, mort en 1229, & ses deux fils FRANCESCO & CERVOTTO; UBERTO BOBIO; PIETRO CERNITO, ou CERELLO; JACOPO COLOMBINO; JACOPO D'ARDIZZIONE DI BROGLIO; GIOVANNI FASOLO; ODOFREDO, mort en 1265, & son fils ALBERTO; ROLANDINO, ou RODOLFINO; PASSAGERIO; ALBERTO DI GALEOTTO; MARTINO DA FANO; GUIDO DA SUZARA, fleuriffant en 1270, & son fils PIETRO; ACCORSI DA REGGIO, fleuriffant en 1273; & ROLANDINO DE' ROMANICI, mort en 1284.

Le Plaisentin, ainsi nomé parcequ'il étoit de *Plaisanee*, étoit iffu d'une

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.

avec le Pape, fait Duc de Spolète le Comte *Diépold*, qui lui livre Salerne; & porte la guerre dans les Etats de *Frédéric* en deçà du Phare. Plusieurs Barons de la Pouille, entre autres le Comte de Celano, qui lui remet Capoue, se déclarent pour lui. Les Napolitains, par haine pour ceux d'Averse, se rendent volontairement. *Roffred*, Abbé du Mont-Cassin, contre l'avis de ses Moines, va le reconoître pour son Souverain, & prend une Sauvegarde pour tous les Biens de son Abbaïe. Beaucoup de petites Places imitent l'exemple de Capoue & de Naple: mais il fait en vain les siéges d'Aquin & d'Averse. *Innocent III*, après avoir inutilement tenté, par ses exhortations, d'engager ce Prince à se renfermer dans les termes des promesses, qu'il avoit faites avant son couronement, l'excomunie. *Otton* passe l'hiver à Capoue.

Les deux Factions de Crémone en viènent, cète année, plusieurs fois aux mains. *Sicard*, leur Evêque, les reconcilie: mais la paix dura peu.

Les Modénois fortifient le Château de Spilamberto; & forcent l'Abbé de Frassinoro, qui possèdoit beaucoup de Terres dans les Montagnes, à se soûmétre à leur Jurisdiction (1).

(1) *Muratori*, citant en marge les *Anciènes Annales de Modène*, dit, p. 140: *Une des occupations du* Peuple de Modene *fut, cète année, d'engager l'*Abbé de Frassinoro, *qui possèdoit beaucoup de Terres dans les* Montagnes, *à se soûmètre à leur* Ville, *pour jouir de sa protection. C'étoit ainsi que les* Villes *libres d'alors depouilloient les* Evêques *& les* Abbés: *& qu'en s'introduisant dans leurs* Jurisdictions, *& les afranchissant des soins du* Gouvernement Temporel, *elles augmentoient leur propre* District. *Les mêmes* Modénois *bâtirent aussi le*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

lieux, quelque part que ce soit que l'on conoisse que le ci-devant dit Azzon *a des Droits de la manière susécrite; en sorte qu'il obtiène librement & absolument la moitié de toutes ces choses, sans que les* Aliénations, *qui se trouvent faites, depuis la mort du ci-devant dit* Marquis Obizzon, *par le même* Azzon, Marquis, *puissent faire empêchement, quant à la moitié; & de notre certaine science nous jugeons, par l'*Autorité Impériale, *que le déja dit* Boniface *est* (doit être mis) *en possession de toutes ces choses, & nous lui donons la tenue* (tenatam), *qu'il demande justement; & nous condamnons le déja dit* Azzon, Marquis, *à la restitution au même* Boniface *de toutes les choses ci-dessous écrites* (a); *& cela sans contestation & débat, nonobstant le* Testament *du susécrit* Marquis Obizzon, *ou d'un autre, à cause duquel on pouroit prendre ocasion de contredire; nonobstant aussi aucun, ou aucuns* Actes, Pactes, *ou* Transactions *qui pouroient faire empêchement à notre présente concession: mais, pour toutes les choses posśédées, auxquèles on n'a point pensé, lesquèles pouroient empêcher de procèder aux choses ci-dessus dites, nous ordonons que la ci-devant dite restitution en soit faite, ainsi que de tous ses fruits perçus & à percevoir* (b). *Nous acordons aussi au même* Boniface *libre pouvoir d'entrer en possession de sa propre autorité, sans que la* Constitution, Si quis in tacita, *ou autre* Loi *y puisse obvier. Nous décernons encore & ordonons que le susécrit* Boniface *ne soit tenu au susdit* Azzon *d'aucun dète, & qu'il ne lui soit fait aucune compensation, à moins qu'il ne soit raisonablement montré, que cela a tourné au profit du même* Boniface;

(a) *Infra scriptorum omnium.* Je soupçone qu'il faut lire *suprascriptorum*, & traduire, *de toutes les choses susécrites.* Si pourtant il n'y a point ici de faute de Copiste, il faut supośer qu'au bas du *Diplôme* original, on avoit transcrit un Etat de tous les Biens, quels qu'ils fussent, provenus de la succession du *Marquis Obizzon*, & des Aquisitions, que le *Marquis Azzon* avoit faites depuis la mort de son Aieul.

(b) *Sed pro non cogitatis omnibus habitis, quae supra dictis impedirent processum, item cum omnibus fructibus perceptis, & percipiendis restitutionem praedictam fieri jubemus.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Roi de Tunis. Jâque, aiant fait avancer des Troupes pour s'oposer au débarquement, fit avertir ses Vaisseaux, qui n'étoient pas éloignés, d'empêcher cête Flote de cometre des hostilités sur les Cotes. Le *Général Tunisien*, voïant l'impossibilité de jeter du secours dans *Valence*, résolut de faire quelque autre tentative; &, pour cet effet, rangeant la cote, il ala mouiller vis-à-vis de *Peñiscola*; & décendit à terre avec ses Troupes: mais *Ferdinand Ahonès* & *Ferdinand Perez de Pina*, survenus avec un détachement, s'étant joints à la Garnison de la Place, forcèrent les *Tunisiens* à se rembarquer, après avoir perdu 15 Hommes; & 20 Vaisseaux du *Roi*, sortis de *Tortose* pour porter des vivres au Camp, les efraiérent asses pour les obliger de lever l'ancre, & de se retirer. *Jâque* étant deja maitre d'une Tour de *Valence*, une partie des murailles étant abatue, & les vivres començant à manquer aux Assiégés; *Zaen* envoia son neveu *Abdal-Malec* & les principaux de la Ville, faire au Roi diférentes propositions pour l'engager à lever le siège: mais *Jâque* répondit uniquement, « Qu'il lui faloit » rendre la Place, & qu'il acorderoit » 5 jours aux Habitans pour sortir librement avec ce qu'ils pouroient emporter sur eux ». *Zaen* renvoia dire *au Roi* qu'il rendroit la Ville le 28 de Septembre, qui couroit alors; & *Jâque* exigea, pour qu'il cessat les hostilités, qu'on arborat dans la Ville la *Banière d'Aragon*, pour que, dès ce moment, son Armée regardat *Valence* come ôtant à lui. *Zaen* sortit au jour marqué, suivi de plus de 50 mille persones; &, dans une conférence, qu'il eut avec *Jâque*, il fut convenu d'une Trève de 7 ans entre eux & leurs Successeurs, avec la clause d'un dédomagement réciproque pour les hostilités, qui pouroient être comises avant l'expiration de la Trève. *Zaen* s'engagea de livrer tous les Chateaux & Forts situés de l'autre coté de la rivière de *Xucar*; & *Jâque*, comprenant qu'une si grande multitude ne pouvoit pas se retirer comodément en 5 jours, en acorda 20 de plus; & permit à ceux qui le voudroient, de rester, à condition de s'acorder avec les *Seigneurs*, qu seroient propriétaires des Terres & des Maisons. *Jâque* ne fut pas plustot entré dans la Ville, que l'*Archevêque de Tarragone* & les autres *Evêques* purifièrent toutes les *Mosquées*, dont la princi-

Famille Françoise, & tiroit son origine de la Ville de *Montpellier*. On ne nous a point transmis ses noms de Batême & de Famille.

Il etudia le *Droit* à *Bologne* sous *Martin Gossia*, dont il fut le Sectateur.

Ce fut lui qui le premier, vers 1196, ouvrit à *Montpellier* une *Ecole de Droit*, où sa reputation attira des Ecoliers en grand nombre: mais il quita bientot sa Chaire, dans laquelle il fut remplacé par *Bertrand de Monte-Faentino*, pour se retirer dans une Campagne solitaire, où, jaloux de la gloire de *Roger*, le premier Auteur d'une *Somme de Droit*, il fit un *Abregé* plus amplo des *Institutes & du Code*. Cet *Abregé*, quoiqu'asses imparfait, se trouva très superieur à celui de *Roger*; & les *Etudians* le lui préférèrent.

Après avoir rendu cet Ouvrage public, le *Plaisantin* retourna dans sa patrie, d'où, sur le champ, on l'engagea de venir enseigner à *Bologne*. Il y dona des leçons durant 2 ans, avec un tel concours d'Ecoliers, que les autres *Professeurs*, dont les Classes étoient presque désertes, le virent de fort mauvais oeil. Il termina sa seconde année par un long *Discours sur les Loix*, qu'il fit en public; & retourna dans sa patrie, résolu de ne plus enseigner, & de se livrer entièrement à la composition des Ouvrages, qu'il avoit projetés. Mais les prières reitérées des *Bolonois* & les instances de ses proches le forcèrent d'aler encore enseigner quatre ans à *Bologne*, & ce fut alors qu'il ajouta de nouvelles *Gloses* aux anciènes.

Retiré dans sa maison à *Plaisance*, il fit, sous le titre de *Somme*, un *Abregé des 3 derniers Livres du Code, & des Pandectes*; Ouvrage que le *Panziroli* ne trouve pas méprisable, & qu'on lisoit encore beaucoup de son tems. Mais, dans la *Préface* de cête *Somme*, il se montroit trop jaloux de la gloire des autres, en se vantant qu'il obscurciroit *Roger*. Il est encore Auteur d'un *Traité des Jugemens & des Actions* en 2 Livres; & d'un autre *Traité des Accusations*.

Il passa les dernières années de sa vie à *Montpellier*, y mourut, & fut enterré dans le *Cimetière de Saint-Barthelmi* hors la Ville. Son *Epitaphe*, presque effacée du tems du *Panziroli*, disoit: *Le* Plaisantin *enseigna avec éclat les* Droits Pontificaux *&* Imperiaux; *il aeomoda aussi des Procès douteux; & , suivant ces mêmes* Droits, *il vécut*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. | *ROIS*, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

1211. OTTON, aiant recomencé la guerre, au retour du printems, & soumis toute la Pouille, la Terre de Laboar, & presque toute la Calabre, se disposoit à passer en Sicile, d'où les Sarasins l'avoient secrètement fait aisurer qu'ils se rangeroient sous ses étendarts, & même 40 Galères Pisanes, croïant l'y trouver, venoient de mouiller à l'Ile de Procida; lorsqu'il reçoit la nouvèle que, par les intrigues du Pape & du Roi de France, l'Archevêque de Maience & quelques autres Evêques & Princes Germaniques se disposoient à procèder à l'élection d'un autre Roi, qui devoit être ce même *Frédéric*, auquel il vouloit enlever la Courone de Sicile. Il assemble les Barons du païs; leur recomande de lui rester fidèles; & passe, au mois de Novembre, en Lombardie, pour fermer à *Frédéric* tous les passages de l'Allemagne. Le Marquis d'Este & d'Ancone, les Pavésans, les Crémonois & les Véronois, qui s'étoient depuis peu ligués avec le Pape, ne paroissent point à la Diète, qu'*Otton* tient à Lodi pour sonder les esprits. Les Milanois & beaucoup de Seigneurs & d'autres Villes lui font des promesses & des ofres, qui le rassurent. Le Pape cependant jète l'Interdit sur les Villes de Naple & de Capoue, parceque, sans égard pour l'excomunication qu'il avoit lancée contre l'Empereur, & qu'il avoit renouvellée, cète année, le Jeudi-Saint, elles avoient comuniqué volontairement avec ce Prince; &, par ses Lètres, il se plaint de tous côtés des Pisans, des Bolonois, &

Château de Spilamberto. *Je crois seulement qu'ils en firent une Place forte. Il est parlé de ce* Chateau *dans les Siècles précèdens.*

& qu'on n'écoute aucun débat à fin de composition, avant la possession livrée au même Boniface *(a); & que cela s'entende de quelque manière que le même* Azzon *ait eu la possession, ou y soit entré. Or nous ordonons que notre présent* Rescrit *soit inviolablement observé par toutes persones*, &c.

Ce *Diplôme* & le précèdent, n'étant, come on le voit clairement, que ce que nous apellons des *Jugemens par défaut*, dans lesquels, en suposant vrai *tout ce que la Partie présente dit contre la Partie défaillante*, on lui adjuge toutes ses Conclusions, il est visible qu'ils ne portent aucun préjudice à la réputation du *Marquis Azzon VI.*

Au reste, le second *Diplôme* établit bien nètement la filiation de ce *Marquis*; & prouve que le *Marquis Obizzon* dut avoir 2 *Femmes*; que la premiere mit au jour *Azzon V*, père d'*Azzon VI*; & qu'*Obizzon*, s'étant remarié dans sa vieillesse, eut de sa seconde *Femme* le *Marquis Boniface*, qui se trouvant, à la mort de son Père, dans un age tendre, resta sous la tutèle de son Neveu. L'on voit encore par ce *Diplôme* que, dans les contestations qu'*Azzon VI* avoit avec son Oncle, il se fondoit sur le *Testament* de son Aieul, ou de quelqu'autre de ses Ancêtres. Les Procedures faites au Tribunal d'*Otton* furent inutiles. L'afaire se termina par un acomodement. *Gérard Maurisio* nous l'aprend. *Le* Marquis Aldrovandin (fils ainé du *Marquis Azzon VI*) *s'acorda avec le* Marquis Boniface; *& le même* Boniface *fut mis partout en possession de sa part (b)*. Il y eut encore un autre acomodement fait entre le *Marquis Boniface*, & le *Marquis Azzon VII*, frère cadet d'*Aldrovandin*, suivant les *Annales de Prisciano*, lesquèles, come *Muratori* le dit, parlent *des suites du Procès, & de la Cause débatue entre la* Comtesse Sophie *&* Boniface, *fils d'elle & de feu* Obizzon, *d'une part, &* Azzon *&* Dame Alise,

(a) *Nec de compositione litigium audiatur ante possessionem eidem* Bonifacio *traditam*. C'est à dire que l'*Empereur* défend qu'on admète en Justice aucune Requête libellée à fin de Composition, ou Transaction, avant que le *Marquis Boniface* ait été mis en possession.

(b) *In possessione patriæ suæ.* Il faut lire *partis*, avec *Muratori*.

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

pale fut dédiée à la Vierge, & *Ferrier de Saint-Martin*, *Prevôt de Tarragone* fut choisi pour *Evêque de Valence*. Come le *Roi* comtoit se rendre maître de cete Ville, il en avoit, pendant le siege, disposé, presque entièrement, en faveur des *Seigneurs*, qui sur le champ entrèrent en possession, chacun des Terres & des Maisons qu'il leur avoit assignées. Les *Chevaliers de Saint Jean*, de *Saint-Jâque* & *de Calatrava*, les *Religieux de la Merci*, les *Dominicains*, & les *Franciscains* eurent de quoi fonder des *Comanderies* & des *Maisons de leurs Ordres*; & les *Chretiens* furent invités, par des *Privilèges* très avantageux, à venir habiter cète Ville. *Jâque* y passa l'hiver. Pendant qu'en 1239 il étoit à *Montpellier*, où quelques troubles l'avoient forcé de se rendre, les *Généraux*, qu'il avoit laissés à *Valence*, jugèrent à propos de ne pas observer la Trève. Les *Templiers* & les *Chevaliers de Saint-Jean* soumirent *Cullera* & tous ses environs; &, se joignant ensuite à *Guillaume d'Aguilon*, ils se portèrent dans la Vallée de *Bayren*, & prirent le Château de *Rebollet* & quelques Places voisines. Ils alèrent ensuite faire de pareils exploits dans la Vallée d'*Albayda*. Les *Troupes Mahométanes* s'assemblèrent promtement pour opofer la force à la force. *Guillaume d'Aguilon* demanda du secours aux autres *Généraux*, qui se trouvoient à *Valence*. Ils y coururent avec tout ce qu'ils avoient d'*Infanterie* & de *Cavalerie*; & l'on prétend que l'*Armée Chretiène* ne montoit pas à plus de mille Homes, & que celle des *Mahometans* étoit de 20 mille. Ceux-ci, fiers de l'avantage du nombre, se mirent en devoir d'investir de toutes parts les *Chretiens*, pour qu'il n'en échapât aucun. Mais les *Généraux Chretiens* résolurent de prévenir cet inconvénient, & de livrer bataille, le lendemain. Ils passèrent la nuit en prières, pour s'y disposer; se confessèrent; & firent dire la Messe dès la pointe du jour, en intention d'y communier: mais, avant qu'on en fût à la Comunion, les *Mahométans* vinrent pour envelopper le Camp; & les *Généraux* montèrent promtement à cheval pour les aler recevoir. Ils chargèrent vigoureusement. Le combat dura 3 heures; & les *Mahométans* se retirèrent, après avoir eu beaucoup de monde tué: mais, la honte d'avoir été défaits par un si petit nombre aiant ranimé leur courage, ils se ralièrent, & vinrent recomencer le combat. Les

justement (Jura Pontificia & Cæsar a Fl... *preclare docuit*, *Lites pl... cavit etiam dubias*, & *secundum eaden Jura justè vixit*).

Fileo fut surnomé de *Monza*, quoiqu'il fut natif de *Modène*, parceque son Pere, qui veritablement étoit de *Monza*, s'étant retiré à *Modène*, s'y faisoit apeller du nom de sa Ville natale.

Sectateur de *Martin Gossia* & du *Plaisantin*, il enseigna le *Droit* à *Bologne* vers 1170; & fit plusieurs *Gloses* sur le *Droit Civil*.

Il aimoit singulièrement à disserter. C'est pour cela que tous les Samedis, il proposoit une *Question*, ou *Espèce*, qu'il prouvoit par une foule d'Argumens pris de toutes parts. De ces *Questions*, les unes étoient des faits réels, les autres étoient de son invention. Il les recueillit, & les publia sous le titre de *Questions Sabbatines*. Ce fut dans ces sortes de Disputes, qu'il imagina le premier ce que les *Jurisconsultes* apellent *Brocards* (*Brocarda*).

Come il jouissoit d'une tres grande réputation en enseignant à *Bologne*, les *Modénois*, lorsqu'ils etablirent une *Ecole de Droit* dans leur Ville, l'y voulurent attirer par l'ofre d'un Honoraire considérable. Les *Bolonois*, aiant quelque soupçon de ce qui se négocioit secretement, exigèrent de lui qu'il s'engageat par serment de n'enseigner jamais hors de *Bologne*. Mais il ne put pas tenir contre la dernière ofre que les *Modénois* lui firent de 100 marcs d'argent par an, somme alors très considérable. Il enseigna donc, plusieurs années, à *Modène*, ou même il fut admis au nombre des *Citoïens*.

Sa Femme étant près de mourir, ne fit point d'autre réponse aux questions qu'on lui fit touchant ses dernières intentions, sinon qu'elle faisoit Héritier celui dont on lui parloit. Il prétendit que cète espèce de Testament n'étoit pas légitime, & le soutint dans une Dispute publique: mais un très grand nombre de *Jurisconsultes* furent d'avis contraire.

Il mit la dernière main à l'*Abregé des trois derniers Livres du Code*, que le *Plaisantin* avoit fait; & fit lui même en forme de *Somme*, un *Traité de l'Ordre des Jugemens*, qui passa pour très utile jusqu'à ce que *Guillaume Durant* eut doné son *Miroir* (*Speculum*).

Il joignit à la conoissance des *Loix*, qui fut tres grande, une merveilleuse probité.

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

de tous les autres, qui conservoient de l'atachement pour *Otton*. ECCELIN *le Moine*, sans craindre d'encourir les Censures, continue de faire sa cour à l'Empereur, qui lui done le Gouvernement de Vicenze. Ce fut le premier degré de la puissance du cruel ECCELIN *de Romano*, son fils.

Le Marquis d'Este & d'Ancone, avec l'aide des Crémonois, rentre, au mois de Mai, dans Ferrare; & chasse *Huge de Guarnasio*, qu'*Otton* en avoit fait Podestà.

Le Peuple de la Ville neuve de Crémone, ne pouvant plus résister à celui de la vieille Ville, est écrasé totalement, & perd tout ce qu'il avoit.

1212. OTTON, retournant en Allemagne, reconcilie, en passant, les Nobles & les Populaires de Brescia. Vers les fêtes de la Pentecôte, il expose, dans une Diète de Nuremberg, les raisons qui l'avoient fait rompre avec le Pape; & comence ensuite à faire la guerre à ceux qui s'étoient déclarés contre lui. Sur les prières réitérées de ces derniers & sur les instances de notre Roi PHILIPPE *Auguste*, le Pape engage *Frédéric* à se transporter en Allemagne. Ce Prince, parti de Gaiète le 17 de Mars, vient passer quelques jours à Rome avec le Pape; se rend ensuite à Gène par mer; & reste trois mois dans cète Ville à chercher les moïens d'entrer en Allemagne. Enfin le 15 de Juillet, il quite Gène pour aler à Pavie, où l'on s'étoit déclaré pour lui. Le Marquis de Montferrat, Ami constant de la Maison de Souabe, & les Pavésans l'escortent jusqu'au bord du Lambro. Le Marquis d'Este l'y reçoit avec les Troupes de Crémone, & le mène dans cète Ville,

*sa mère, d'autre part, & de la Transaction qui suivit enfin entre eux en 12.. principalement de ce Quart, dont il est fait mention dans le Testament d'O*bizzon.

On ignore les particularités de la vie & le tems de la mort du *Marquis Boniface*. Il vivoit, en 1218, puisque, le 17 de Mai de cète année, il fit une Donation pieuse à *Livald, Prieur du Monastère de Sainte-Marie des Prisons*, lequel il investit en même tems de la moitié d'un Pacage de la *Court de Palso* dépendance du Bourg (*Vico*) d'Este, *de la même manière que feu* Azzon (VI), Marquis, *en avoit autrefois investi le même* Prieur. *Boniface*, par un *Acte* de 1214, avoit doné l'*Investiture* de quelques Terres à *Pierre Vetolo*, d'*Este*, à condition qu'il l'aideroit à conserver le *Donjon d'Este*; & ces Terres n'aïant pas alors été désignées, elles le furent, en 1222, par *Vivien, Fermier du Seigneur Boniface, Marquis d'Este*; ce qui prouve que ce *Marquis* n'étoit pas encore mort.

Je parle dans mon Texte d'une Ligue que le *Marquis Azzon*, *Boniface*, *Comte de San-Bonifazio* & les *Villes de Crémone*, *de Brescia*, *de Vérone* & *de Ferrare*, firent pour 50 ans avec la *Ville de Pavie*, à l'ocasion de la guerre qu'elle avoit avec les *Milanois* & les *Plaisantins*. L'*Acte* en fut fait au *Palais de la Comune de Vérone*, le 25 d'Août de la même année 1212. *Muratori* le raporte, p. 400, d'après une Copie tirée des *Archives de Crémone*. Il raporte encore, p. 402, une *Bulle* d'*Innocent III* par laquèle il prend le *Marquis Azzon* & tous ses Biens sous la protection de S. *Pierre*, & sous la siène. Cète *Bulle*, conservée par *Prisciano*, ne se trouvoit nulle part. Elle fut donée, *A* Anagnie *le VII des Ides d'Octobre*, *l'An I de notre Pontificat*, c'est à dire le 9 d'Octobre 1198. *Azzon* n'y est qualifié que *Marquis d'Este*. Elle paroît donc antérieure à l'an 1208, dans lequel *Azzon* fut investi de la *Marche d'Ancone* par le même *Pape*: mais par la teneur de cète *Bulle*, il semble que l'intention d'*Innocent III* étoit de protéger le *Marquis* contre les persécutions d'*Otton IV*. Elle est donc en ce cas de l'An 1212, & postérieure aux 2 *Diplômes*, dont j'ai rendu comte ci-dessus; & si notre *Azzon* n'y est pas qualifié *Marquis d'Ancone*, c'est par une omission du Co-

Chretiens fondirent sur eux avec tant d'intrépidité, qu'ils les mirent en fuite, les poursuivirent, en taisant main basse sur tout ce qui se trouvoit sous leur main; & ne cessèrent le carnage que quand la nuit les y força. La fuite de cète double victoire fut la prise du Chateau de *Chio*, dont avoit on eu dessein de s'emparer, pour qu'il servit de frontière du coté de *Xativa*. Les *Historiens Espagnols* n'ont pas oublié d'orner cet heureux évenement d'un Miracle absurde, très digne du *Pédagogue Chretien*. Le P. *d'Orléans*, avec un jugement dont on peut s'étoner, s'est abstenu d'en parler. *Jâque* désaprouva cète infraction de la Trêve; & parut vouloir punir ses *Généraux* par la confiscation de leurs Biens, afin de dedomager les *Mahométans*, aux termes du Traité de Trêve: mais il n'en fit rien, &, dans le fond, il fut si content des nouvèles aquisitions qu'on avoit faites, que, l'année suivante, il imita l'exemple de ses *Généraux*. Il entra dans la Vallée de *Bayren*; & soma le Chateau de ce nom, ainsi que ceux de *Villa-Longa*, de *Borro*, de *Villola*, de *Palma* de se rendre, sinon de s'atendre à toutes les rigueurs de la guerre. Les *Gouverneurs* des 4 dernières promirent de se rendre, quand celui de *Bayren* leur en auroit doné l'exemple. *Zaen* acourut de *Dénia*, pour détourner *Jâque* de son entreprise, en lui représentant que c'étoit une infraction à la Trève; &, ses justes remontrances n'étant point écoutées, il ofrit de céder *Alicante* pour une somme d'argent, & *l'Ile de Minorque*, où son dessein étoit de régner à titre de *Feudataire du Roi d'Aragon*. Cète proposition fut rejetée sous pretexte que, par une convention faite entre le *Roi Pèdre II*, père de *Jâque I*, & l'Aieul du *Roi S. Ferdinand*, c'étoit à la *Castille* à faire la conquête d'*Alicante*. Le *Gouverneur de Bayren* se rendit après le tems, qu'il avoit fixé, pour être secouru. Les autres l'imitèrent sur le champ. L'*Infant D. Ferdinand*, oncle du *Roi*, quelques *Seigneurs* & les *Chevaliers de Calatrava* formèrent le siége de *Villena*, qu'une vigoureuse sortie des Assiégés les obligea de lever précipitamment. Ils y eurent beaucoup de gens tués, & toutes leurs Machines furent consumées par le feu. Le *Comandeur d'Alcañiz*, à la tête des *Chevaliers* & d'autres Troupes, vangea leur afront, en investissant la même Piece, & la ferrant de si près, qu'il la força de se rendre.

Le tems de la mort & le lieu de la sépulture ne sont pas conus.

On raporte de lui l'Historiète suivante. Des *Machinistes*, qui faisoient aparemment l'essai de quelque Machine de guerre, aiant tiré une pierre à lancer de haut, crièrent aux Passans de prendre garde. Un Home, que son chemin condu soit par là, negligea cet avertissement, & fut blessé. Il fit assigner les *Machinistes* pour qu'ils eussent à paier les frais de la cure de sa plaie. Ils consultèrent *Pileo*, qui, sachant d'eux qu'ils ne pouvoient pas prouver par témoins, qu'ils avoient averti les Passans, leur dit ce qu'ils avoient à faire; & les conduisit devant le *Podestà*. Celui ci leur aiant demandé, « pourquoi ils avoient jeté cète » pierre, sans avoir averti »? ils ne répondirent point. Le *Podestà* s'en étonant, & demandant la cause de leur Silence; *Pileo* répondit: *Ils sont muets & sourds. Eh quoi*, s'écria la Partie adverse! *Ne les ai-je pas entendus crier aux Passans de prendre garde? Ils seront donc mis hors de Cour*, reprit *Pileo*; *car quiconque avertit auparavant, n'est pas tenu du domage.* La Cause fut décidée par là.

Albéric da Porta Ravegnana, qui sans doute étoit de *Bologne*, & devoit être Parent d'*Hugue da Porta Revegnana*, come je l'ai dit à l'*Art.* de *Martin Gossia* &c., se fit de la réputation parmi les *Professeurs de l'Ecole de Droit* à *Bologne*.

Il fut Disciple de *Bulgare*, dont il suivit les sentimens: mais dont il n'eut pas les vertus. On l'acuse d'avoir été de mauvaises mœurs, avare, débauché, gourmand. Son mérite fut d'avoir de l'esprit, & d'être très habile dans sa Profession.

Il enseignoit come *Bulgare*, son Maître, qu'une *Femme*, encore *Fille de Famille*, venant à mourir, en laissant des Enfans, & ses Enfans mourant ensuite, le Mari devoit rendre la dot à son Beaupère. Il se trouva dans le cas, de même que *Bulgare*: mais loin de rendre la dot, come *Bulgare* avoit fait, il répondit à son Beaupère, qui se servoit contre lui de ce qu'il avoit coutume d'enseigner, « Qu'il avoit enfin » reconu son erreur, & qu'il avoit » changé de sentiment ».

Come il aimoit le vin, il se trouvoit volontiers à de grands repas, & ne manquoit pas de s'enivrer. On raconte que des *Espagnols*, ses Disciples, lui

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FREDERIC II, Roi des Romains.

Les Pavésans sont ataqués, en retournant chés eux, par les Milanois; & l'action aboutit à des Prisoniers faits de part & d'autre. Le Marquis d'Este, avec une escorte très nombreuse, conduit par des chemins détournés & presque impraticables, *Frédéric* jusqu'à Coire, d'où ce Prince arive à Constance 3 heures avant *Otton*. Après avoir visité, de ce côté du Rhin, les Princes ses Partisans, il s'abouche à Vaucouleurs avec PHILIPPE *Auguste*, & fait une ligue avec ce Prince. De retour ensuite en Allemagne, il est couroné *Roi de Germanie* à Maience, au comencement de Décembre.

La disète & la cherté des grains sont si grandes, cète année, dans la Pouille & dans la Sicile, greniers ordinaires de l'Italie, que la fureur de la faim porte des Mères à manger leurs Enfans (1).

Les Milanois s'obstinent à favoriser le Parti d'*Otton IV*; le Marquis d'Este fait, le 25 d'Août, une ligue avec les Villes de Crémone, de Brescia, de Ferrare, de Vérone & de Pavie, & le Comte *Boniface* de San-Bonifazio. Ensuite, avec l'Armée & le *Carroccio* de Vérone, & des renforts de Brescia, de Reggio, de Crémone, de Pavie & de Mantoue, il s'aproche de Vicenze, après avoir pris Lunigo: mais *Eccelin*, avec les Troupes de Vicenze & de Trévise, l'oblige à se retirer en hâte. Ce Marquis & le Comte *Boniface* meurent dans le mois de Novembre.

La guerre s'étoit alumée, l'année précédente, entre les Villes de Bologne & de Pistoie; & beaucoup de Bolonois avoient été pris dans

(1) C'est ce qu'on aprend de la *Chronique de Sicard, Evêque de Crémone.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

piste, qui n'a mis dans l'Adresse que *Dilecto Filio Nobili Viro Azzoni Marchioni Estensi*, oubliant par inatention d'ajouter, *& Anconitano*. Ces dificultés sont cause que *Muratori* n'a pu décider à quèle année cète *Bulle* apartient. Je la crois de 1198. *Innocent* dit au *Marquis* en començant: *Ce qui rend la gloire de votre nom immortelle, c'est qu'en résistant de toutes vos forces à ceux qui persécutent la* Foi Catholique *& l'*Eglise, *vous vous montrés zèlé Partisan de la* Foi Orthodoxe *& Fils de l'*Eglise, *pendant que, digne des plus grandes louanges, vous ne cessés pas de les défendre. C'est pourquoi nous jugeons qu'il n'est pas indigne que la* Protection Apostolique *vous défende contre les ataques des Persécuteurs, vous que recomande en beaucoup de manières le dévoument des services rendus au* Siège Apostolique *pour réprimer les Méchans.* Ces paroles se raportent d'autant plus aux persécutions qu'*Azzon VI* éprouvoit de la part d'*Otton IV*, que le *Pape* va parler d'un Prince excomunié. *C'est pour cela*, dit-il tout de suite, *que, concourant par un consentement volontaire* (grato assensu) *à vos justes demandes, nous recevons sous la protection de* S. Pierre & la nôtre, *& nous fortifions du rempart* (patrocinio) *de cet écrit* votre Persone *qui persiste dans le dévoument à l'*Eglise; *& la défense de la* Foi Catholique, *& les* Chateaux, Places, Jurisdictions, Terres, Possessions, *& tous les* Biens, *que vous possèdiés ci-devant* (olim) *au tems que le* Prince...... *fut mis, par le* Siège Apostolique, *dans les liens de l'*Excomunication, *& ceux que vous possèdés aujourd'hui raisonablement, ou qu'à l'avenir vous pourés aquérir par des moïens justes. Néanmoins, par l'Autorité des présentes, nous révoquons les* Bans (*Banna*) *les* Ordonances, Peines *&* Privilèges, Dons (*datas*) *&* Concessions *faites de vos* Biens *par le même* Prince, *ou autre pour lui, à quelques* Comunautés, *ou* Persones *que ce puisse être, & aussi les* Conventions, *les* Suretés, *& les* Sermens *prêtés, pour quelque cause que ce soit, audits* Prince *ou à quelqu'un pour lui, & toutes les autres choses, qu'on dit qu'il a généralement & spécialement ordonées contre* Vous *& vos* Biens. *Qu'il ne soit donc permis à aucun des Homes d'enfraindre ces* Lètres *de nôtre* Protection *&* Révocation, *ou de contrevenir, par une audace téméraire*, &c. Tous

PRINCES contemporains.

D'autres *Chevaliers*, comandés par *Pèdre d'Alcala*, firent une course dans le Territoire de *Xativa*: mais ils furent batus par les Habitans de cète Ville, que *Jâque*, en 1241, se mit en devoir d'assiéger en persone. Après des pourpar ers inutiles, où le *Gouverneur* rapelloit une trève, que ce *Prince* trouvoit tres comode de ne pas observer, ce *Gouverneur*, hors d'état de se défendre, ofrit de livrer le Chateau de *Castellon*, à condition de garder *Xativa*, come *Fief* relevant de la *Courone d'Aragon*; & son ofre fut acceptée. *Aslana*, *Béo*, *Eslida*, *Pelenès*, *Ahin*, *Aura* & d'autres Places du *Roïaume de Valence* se soumirent, en 1242, au *Roi Jâque*, en se réservant le libre exercice de leur Religion. En 1244, *Roderic Lizana*, *Gouverneur de Valence*, charge sans doute d'ordres secrets, va porter le fer & le feu dans le *Territoire de Xativa*. *Mahomet*, *Alcaide* de cète Ville, avec un gros Corps de Troupes, l'ateint, come il se retiroit, chargé d'un butin considérable; le bat, & reprend tout ce butin. *Jâque*, informé de ce qui se passoit, acourt avec ses Troupes; & fait sommer *Mahomet* de lui remètre sa Place. Cet *Alcaide* réclame en vain la trève violée par *Roderic Lizana*. *Jâque* comence le siége, dont il laisse la conduite à ses *Généraux*, étant rapelé par d'autres Afaires en *Aragon*. Cète Ville, pourvue de Troupes nombreuses, & d'abondantes munitions, fait une longue & vigoureuse défense; & ne se rend, qu'à la moitié de Juin de l'année suivante. Peu de tems après, 2 *Maures* du Fort de *Viar* viènent ofrir au *Roi* de le livrer, s'il veut envoïer quelques Troupes: mais, un petit Détachement s'en étant aproché, les Habitans fondent dessus, & le maltraitent fort. *Jâque* indigné, court promtement investir cète Place, quoiqu'on fut à la fin de l'automne; & s'en voit maître dans les premiers jours de 1244. *Dénia* se rend ensuite dans le mois de Février; & *Jâque*, pour y atirer des *Chretiens*, acorde à cète Ville les mêmes *Priviléges* qu'il avoit acordés à *Valençe*. L'Histoire, qui ne parle plus du *Roi Zaën*, ne dit pas coment *Dénia* vint au pouvoir du *Roi d'Aragon*, qui ne tarda pas à se voir maître de *Gand a*, d'*Oliva*, & d'autres Villes de ce canton. Les *Mahométans du Roïaume de Valence*, afligés de la perte de leur liberté, prêtent l'oreille, en 1247, aux Conseils d'*Alafdrach*, Home d'esprit & de courage; le cho-

SAVANS & ILLUSTRES.

lonant à diner, se pourvurent de vin blanc très clair, qu'on lui servit en guise d'eau, lorsqu'il en demanda; qu'ils l'engagèrent à boire amplement, & l'enivrèrent si bien, que non seulement ils tirèrent de lui quelques Interprétat ons de loix dificiles: mais qu'ils l'engagerent même à leur servir de caution.

Sa Classe fut si fréquentée, qu'il fut obligé d'enseigner dans le *Palais de la République*; & qu'on le noma le *Prince de tous les Docteurs*.

Il fit sur les *Pandectes* & le Code des *Gloses*, qui ne sont pas à mépriser, & dans lesquèles, il contredit le *Placentin* & *Martin Gossia*, son Maître, toutes les fois que l'ocasion s'en présente.

Jean Bossiano, qui mourut à *Bologne*, en 1197, & fut enterré dans l'*Eglise de Saint-Antoine* avec une longue *Epitaphe* en *Vers Latins rimés*, laquèle contient des éloges outrés, & pouvant convenir à tout autre *Docteur*, étoit de *Crémone*, où du tems du *Pancirol*, subsistoit la *Famille de Bossiani*, qui tenoit de lui son nom. Tres habile dans les *Arts Libéraux*, ainsi que dans les diférentes parties de la *Philosophie*, & surtout dans la *Dialectique*, il prit les leçons de *Bulgare*, dont il profita si bien, qu'il fut chargé de bone heure d'enseigner; regardé come un des plus illustres *Professeurs* de son tems; & nomé *la Lampe du Droit*; &, selon d'autre *le Miroir du Monde*. Beaucoup de ses Disciples furent très célèbres. De leur nombre fut *Nicolas Furiosi*, qui, pourvu par la nature d'une conception très vive & d'une mémoire singuliere, écrivoit avec tant de vitesse & d'exactitude tout ce que *Bossiano* disoit en Chaire, qu'il n'en perdoit pas un mot, en sorte qu'en écrivant il ne fut pas moins utile, que son Maître ne l'étoit en parlant.

Bossiano fit une *Somme du Digeste* pour oposer à celle du *Plasantin*: mais les objections, qu'il faisoit à ce savant Home, n'aïant paru que des chicanes, cet Ouvrage ne fut point estimé. L'*Abregé des Novelles*, qu'il fit ensuite, en les rangeant par ordre, réussit mieux; & devint d'un grand usage, après qu'il eut été retouché par *Accurse*.

Il imagina de représenter en forme d'*Arbre* la matière des *Actions*; & cète invention fut perfectionée par *Roffred de Bénevent*.

Nicolas Furiosi, dont il vient d'être

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FREDERIC II, Roi des Romains.

un combat. Cète année, les Bolonois, aiant obtenu du fecours d'Imola, de Reggio, de Faënze entrent dans le Territoire de Piftoie; &, campés fur le Mont de la Sambuca, tuent un grand nombre de leurs Ennemis; mais ils en prènent beaucoup plus, qu'ils emmènent dans leurs prifons; &, par ce moïen, ils recouvrent les Prifoniers, faits fur eux, l'année précèdente.

Les Populaires de Brefcia prènent les armes; & chaffent tous les Nobles, & même THOMAS *de Turin*, qu'*Otton* avoit fait Gouverneur de leur Ville (1).

1213. LES Pavéfans, s'étant mis en campagne avec de grandes forces pour fe vanger des Milanois; les Crémonois, avec quelque fecours d'une des Factions de Brefcia, étoient en marche pour les joindre,

(1) *La concorde*, dit *Muratori*, p. 147, Ann. 1213, *ne règna pas longtems entre la* Nobleffe *& le* Peuple de Brefcia. *Le jour de la fête de S.* Fauftin *& S.* Jovitte, *les* Populaires *prirent les armes, & chafsèrent de la Ville toute la* Faction des Nobles; *ce qui ne leur fufifant pas, ils en abatirent les* Tours *& les* Maifons; *cruauté que* l'Hiftorien Brefcin Malvezzi *détefte avec juftice. Come ils forcèrent pareillement à fortir de la Ville*, Thomas de Turin, *que l'*Empereur Otton *en avoit fait* Gouverneur; *c'eft une preuve qu'ils avoient embraffé le parti du* Roi Frédéric. *Mais probablement ce fait apartient à l'année précèdente* (1212), *puifque le même* Hiftorien *écrit qu'au mois d'Octobre de la préfente année* (1213), *par les foins* d'Albert de Reggio, Evêque de Brefcia, *les Citoïens fi difcordans de cète Ville firent la paix. Les 2 Partis eurent tant de confiance en la vertu de leur* Evêque, *que de concert ils le chargèrent du Gouvernement politique de leur Ville.*

Voici deux faits finguliers, dont *Muratori* parle fous l'année 1212, p. 144. *On vit, cète année*, dit-il, *en* Italie *une nouveauté. Sous la conduite d'un* Enfant, *apellé* Nicolas, *environ 7 mille, tant*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ces *détails* convienent en quelque forte à la fituation dans laquèle *Azzon VI* étoit, en 1212, vis-à-vis d'*Otton IV*. Je ne prétens pas le nier; &, fi l'on ne s'en tenoit qu'à ces mêmes *détails*, fans les trop examiner, on ne pouroit pas nier que la *Bulle* ne fût de 1212, & qu'elle ne dût être datée de *l'An XV du Pontificat*. Mais elle eft datée de *l'An I*; & dificilement un Copifte peut-il prendre ces 2 *Chifres Romains* l'un pour l'autre. D'ailleurs ces *détails* même, qu'on pouroit faire valoir pour la date de 1212, font pouffés trop loin. Tout ce qu'*Otton* fit alors contre *Azzon VI* fe réduit aux 2 *Diplômes* raportés ci-deffus. S'il avoit fait d'autres *Actes* contre *Azzon*, il n'eft pas qu'il n'en fût réchapé quelqu'un, ou que les *Hiftoriens* du tems n'en euffent dit quelque chofe. Toute la dificulté confifte donc dans la *lacune*, qui nous laiffe ignorer le nom du *Prince*, dont *Innocent* parloit. Je ne vois pas qu'il pût y en avoir d'autre que celui de *Philippe*. Ce *Prince* eft donc *Philippe*, *Duc de Souabe & de Tofcane*, fous le règne de fon frère l'*Empereur Henri V*. On a vu dans ce Volume qu'*Innocent III* prétendoit que fon prédèceffeur *Céleftin III* avoit excomunié ce *Prince*. Il fe peut que, fur la fin du *Pontificat* de *Céleftin*, qui mourut le 8 de Janvier 1198, *Philippe*, que l'on fait avoir, fans doute come *Vicaire de l'Empereur*, fon frère, fait des actes d'autorité dans la *Marche de Vérone* & dans la *Lombardie*, ou l'*Empereur Henri V* lui-même, peu de tems avant fa mort, arivée pour le plus tard au comencement d'Octobre 1197, ait fait quelque chofe de préjudiciable au *Marquis Azzon VI*, quoiqu'il n'en refte aucune trace dans les *Chartes* que l'on conoit, ni dans les *Hiftoriens* du tems. Ce fera pour ce quelque chofe que nous ignorons, que le *Marquis* fe fera fait doner par *Innocent III* cète *Bulle de Protection & de Révocation*, laquèle eft par conféquent de *l'An I du Pontificat* de ce *Pape*. Ma conjecture eft fondée fur ce que la lacune eft fi petite, qu'il ne paroît pas qu'il puiffe manquer autre chofe que le nom de celui dont le *Pape* veut parler; & fur ce que le nom, qui manque, ne paroît pas avoir été acompagné d'autres qualifications, que de celle de *Prince*. *Innocent III*, trompé dans les efpérances qu'il avoit conçues d'*Otton IV*, l'excomunie: mais

PRINCES contemporains.

fissent pour Général ; se soulèvent ; s'emparent de *Gallinera*, de *Serra*, & de *Pégo*; & font ensuite le siége de *Peña-del-Aguila*, qu'ils prènent après quelque résistance, & dont ils passent la Garnison au fil de l'épée. *Jâque* aprend ce soulevement à *Catalauyd*; & se rend sur le champ à *Valence*, où ses Troupes avoient ordre de le suivre. Il garnit les principales Places de fortes Garnisons; &, pour n'avoir plus à craindre de pareils soulevemens, il se détermine, au mois de Décembre, de l'avis des *Prélats* & des *Seigneurs* qui l'a compagnoient, de chasser du *Roïaume de Valence* tous les *Mahométans*; ce qu'il se propose d'exécuter, l'année suivante. En effet, le jour de l'Epiphanie 1248, on publia, dans toutes les Villes du *Roïaume de Valence*, un *Edit*, qu'on avoit traduit en *Arabe*, par lequel il étoit enjoint à tous les *Mahométans* de sortir de ce *Roïaume* dans l'espace d'un Mois; & le *Roi* leur donoit sa parole roïale, qu'ils auroient, pendant ce tems, la liberté d'emporter tous leurs effets. Les *Mahométans* l'aiant en vain sollicité de les laisser vivre tranquilles dans leur Religion & dans leurs établissemens, en lui païant des Tributs beaucoup plus forts; ceux de *Castellon de la Plana*, de *Morvièvre*, de *Burigna*, de *Luchente*, d'*Almenaria*, de *Ségorve* & de plusieurs autres Places, se revoltèrent en même tems; & se joignirent avec *Alasdrach*, qui s'étoit fortifié dans *Eslida* & dans *Véo*. Trois mille Homes environ, qui furent envoïés contre ces 2 Places, furent batus par *Alasdrach* : & laissèrent 15 cens Morts sur la place. Le Vainqueur s'ala tout de suite présenter devant *Peñacadiel*. D'autres Troupes plus nombreuses, venues au secours, lui firent, non seulement lever le siége : mais même s'éloigner de ce canton, parcequ'il se trouvoit trop peu de forces pour faire tête aux *Chretiens*. Cependant le *Roi* lui-même réduisit plusieurs des Places rebelles nomées ci-dessus; & les *Mahométans*, cèdant à la force, les évacuèrent; & se retirèrent, avec ce qu'ils purent emporter, les uns dans le *Roïaume de Murcie*, les autres dans le *Roïaume de Grenade*. Le *Roi* les fit tous escorter jusqu'à *Villena*. Toutes les Places évacuées, du nombre desquèles furent *Onda*, *Cella*, *Talès*, & *Torrente*, furent repeuplées de *Chretiens*. Le peu d'union, qui régnoit alors entre *Jâque* & l'*Infant D. Alfonse*, son fils aîné, ne per-

SAVANS & ILLUSTRES.

parlé, fit des *Notes* sur les diférens Livres du *Droit*, & des *Gloses sur les Fiefs*.

Bagarotte, *François* d'origine, & cru Disciple de *Bossiano*, professa le *Droit Civil* à *Bologne* avec éclat, & composa, dans le même tems, 3 petits Ouvrages; le premier, *Des Exceptions Dilatoires*, qu'il dit avoir rendu public à la prière de *Jean*, *Archidiacre de Paris*; le second *Des reproches des Témoins*; & le troisième *Des Chicanes*. Ce dernier parut sous le nom d'*Uberto Buonaccorsi*, qui lui dona pour titre, *Des Préludes des Causes*. Il suit de là qu'un des deux a volé l'autre. On atribue encore à *Bagarotte* un Ouvrage, qui començoit par ces mots : *Ab Accusatore, qui nusquam apparet.*

Il eut d'ailleurs au Barreau de grandes & fréquentes contestations avec *Jâque Balduini*, dont il sera parlé plus bas.

Azon, *Bolonois*, dont la Famille est inconue, fut le plus illustre des Disciples de *Jean Bossiano*; & ses leçons formèrent de très habiles & très célèbres *Professeurs*, tels qu'*Accurse*, *Jâque Balduini*, *Odofred*, *Jean d'André*, & plusieurs autres.

Il étoit peu versé dans la *Philosophie* & les *Arts Libéraux*, semblable en ce point au plus grand nombre des *Jurisconsultes* de son tems : mais persone ne l'égaloit pour la conoissance du *Droit Civil*. Il étoit moins au fait du *Droit Canonique*; ce qui parut dans une contestation qu'il eut au Barreau avec *Boatino*, ou *Bovettino de Mantoue*, savant *Canoniste*. Come *Azon* n'avoit point de *Loi*, qui prouvât ce qu'il prétendoit, un de ses Amis, *Professeur* en *Droit Canonique*, lui fournit un *Canon* qui comence par *Relatum*. *Bovettino* détruisit sur le champ l'avantage, qu'*Azon* en pouvoit tirer, en oposant un autre *Canon*, començant par *Gratum*. *Azon* rougit : mais sans se déconcerter; &, se tournant vers ses Amis, il leur dit en *Latin barbare* : mais d'un air badin : *Gratum & Relatum fecit me vituperatum.*

Lorsqu'il étudioit le Droit dans sa patrie, il demeuroit avec un autre *Etudiant*, jeune-home d'un excellent esprit, avec lequel il avoit coûtume de s'exercer. Longtems après, ce Condisciple passa par *Bologne*, alant à la *Cour du Pape*. Il entra dans la Classe d'*Azon*, en habit étranger, & demanda la permission de faire quelques questions, car alors il n'étoit pas permis d'en faire pendant la leçon du ma-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*
FREDERIC II, Roi des Romains.	

lorsque le 2 de Juin, jour de la Pentecôte, ils se trouvent en présence, près de Castiglione, de l'Armée Milanoise, renforcée de Cavalerie & d'Infanterie de Lodi, de Plaisance, & de Come, & de quelque Cavalerie de l'autre Faction de Brescia. L'on en vient aux mains, & le combat est long : mais, les Crémonois aiant eu l'avantage & s'étant retirés avec 4 mille Prisoniers & le *Carroccio* des Milanois, cète victoire leur fait infiniment d'honeur. Les Troupes des Marquis *Guillaume* & *Conrad Malaspina*, d'Alexandrie, de Tortone, d'Aiqui, de Verceil & d'Albe, entrant ensuite dans le Pavésan, avec 7 cens Cavaliers Milanois, prènent Sala dans le Territoire de Pavie. Les Pavésans, surviènent, & mètent en déroute ces Confédérés, dont ils prènent deux mille (1).

Homes & Jeunes-Garçons, *que* Femmes *& Jeunes-Filles arrivèrent à* Gène, *pour aler à la* Terre-Sainte. *Mais, come ils y trouvèrent un grand fossé qu'il faloit passer, leur société se rompit. Les uns restèrent à* Gène; *les autres alèrent en d'autres païs.* Albéric, Moine de Trois-Fontaines, & Albert de Stade, *parlant de* 30 *mille* Enfans, *qui se rendirent à* Marseille *avec le même projet ridicule, disent que des* Bandits *en tuèrent une partie, en noièrent une autre dans la Mer, & vendirent le reste aux* Sarasins.

Ce dernier fait n'est sans doute qu'un mauvais conte populaire qui se répandit en *Allemagne*, auquel l'autorité des 2 *Historiens*, qui le raportent, ne sufit pas pour faire ajouter foi. Le premier fait est sufisamment atesté par le 4e. Livre des *Annales de Gène de Caffaro.*

(1) *La bataille*, dit *Muratori*, p. 143, Ann. 1213, *que les* Milanois, *partisans* d'Otton, *avoient livrée, l'année précédente, aux* Pavésans, *qui retournoient chès eux, après avoir acompagné jusqu'au* Lambro *le* Roi Frédéric, *avoit été désavantageuse à ces derniers.*

il ne le déclara pas déchu de l'*Empire* & de ses *Roiaumes*, & n'en délia pas les *Sujets* de leur serment de fidélité, conduite conforme à sa politique. Il ne poussoit point à bout ses Adversaires, voulant toujours que leur reconciliation avec lui ne soufrit pas de grandes dificultés. Il ne cessa point de regarder *Otton* come *Empereur*, quoique, par ses intrigues, il eût fait élire *Frédéric II, Roi de Germanie & des Romains.* Il ne confirma même cète élection, qu'après que les Afaires d'*Otton* furent entièrement ruïnées; &, tant qu'*Otton* vécut, il ne voulut point doner la *Courone Impériale* à *Frédéric*. Il n'est donc pas vraisemblable que si, dans la *Bulle* dont est question, il s'agissoit d'*Otton IV*, *Innocent* n'eût joint à son nom que le titre de *Prince*. Si l'on demande pourquoi ce *Pape* n'auroit doné que cète seule qualification à *Philippe* ? Je répondrai qu'à titre de *Duc de Souabe*, *Philippe* n'étoit rien en *Italie*; & qu'il ne pouvoit y figurer, indépendamment des Comissions dont l'*Empereur*, son frère, le pouvoit charger, qu'en qualité de *Duc de Toscane* : mais les *Papes*, en conséquence de la *Donation* de la *Comtesse Mathilde*, formant des prétentions sur la *Toscane*, la *Cour de Rome* n'avoit garde d'en reconoitre pour *Duc*, quelqu'un qui ne l'étoit que par la seule nomination de l'*Empereur*. *Innocent III*, donant sa *Bulle* pour l'*Italie*, n'avoit donc point à doner à *Philippe* d'autre qualité que celle qu'il tenoit de sa naissance.

Azzon VI mourut en Novembre 1212, un mois après avoir fait la Ligue, dont j'ai parlé plus haut. Voici son *Testament*, que *Muratori* raporte, p. 403. *L'An du Seigneur mille deux cens douze, Indiction XV, le Jour de Dimanche, Treizième sortant le mois de Novembre* (c'est à dire le 18), *à* Vérone, *dans la Maison du Seigneur* Rodolfe de Lendenara. *Et là, le Seigneur* Azzon, Marquis d'Este, *faisant* Testament, *& déclarant sa dernière volonté, a dit ainsi. Il a légué à sa Fille Dame* Béatrix *cinq mille Livres de* Deniers de Vérone, *dans lesquèles il a institué ladite Fille son Héritière. Item, il a légué à sa Fille* Constance *deux cens Onces d'or, dans lesquèles il l'a instituée son Héritière. Et, dans ses autres Biens, il a institué ses Héritiers* Aldrevandino & Azzolino Novello, *ses fils. Et il a voulu & ordoné que ceci valût par* Droit de Testament;

PRINCES contemporains.

mit pas à ce *Roi* d'emploïer ses armes contre *Alafdrafch*, qui se maintint dans le *Roïaume de Valence* jusqu'en 1252, que *Jâque* assembla ses Troupes pour le soûmètre avec ce qui restoit de Villes rébelles : mais *Alafdrafeh*, qui ne pouvoit pas résister à des forces si considérables, obtint, par la médiation d'*Alfonse X*, *Roi de Léon & de Castille*, un an pour aranger ses Afaires & celles de ses Partisans, après lequel il promit de livrer toutes les Places & de se retirer; ce qu'il fit effectivement en 1253. Le *Roi de Castille*, gendre du *Roi d'Aragon*, voulant, en 1263, réprimer les *Mahométans*, ses *Sujets*, ses *Vassaux*, ou ses *Tributaires*, qui tous s'étoient révoltés, écrivit de concert avec la *Reine*, sa femme, au *Roi*, son beaupère, une Lètre, pour l'engager à faire diversion du côté du *Roïaume de Murcie*, en lui réprésentant combien la réduction des *Mahométans* rebelles étoit nécessaire pour que *Jâque* pût conserver le *Roïaume de Valence*. *Jâque* consentit à ce qu'*Alfonse* demandoit; & promit d'agir quand il seroit tems. Sur la nouvelle qu'on eut, en 1264, qu'*Aben-Juceph*, *Roi de Fez & de Maroc*, se disposoit à venir au secours des *Mahométans d'Espagne*, le *Roi d'Aragon* comença de se préparer à faire la guerre au *Roi de Murcie*; &, pour subvenir aux frais, il mit sur tous ses Etats, à titre de Subside, un nouvel Impôt, qui soufrit d'abord d'assés grandes dificultés en *Aragon* de la part de quelques *Seigneurs* : mais qui pourtant fut levé sans oposition, après que les *Evêques de Saragosse & d'Huesca*, auxquels on étoit convenu de s'en raporter, eurent décidé que le *Roi* ne demandoit rien, que les circonstances ne rendissent juste. Enfin en 1265, aiant envoïé l'*Infant D. Pèdre*, alors son fils aîné, dans le *Roïaume de Murcie* avec un Détachement très considérable, pour couper, autant qu'il le pouroit, les vivres aux *Mahométans*, il comença la Campagne par achever, avec son Armée, de chasser ce qu'il restoit encore de *Mahométans* dans la *Valence*; & mit des *Chretiens* en leur place dans tous les lieux qu'il leur fit abandoner. Il entra tout de suite dans le *Roïaume de Murcie*, où l'*Infant D. Emmanuel*, frere du *Roi de Castille*, le joignit avec quelques Troupes. Il se présenta d'abord devant *Villena*, dont les Habitans se soûmirent sur l'assurance, qu'il leur dona d'un bon traitement; & leur exemple fut

SAVANS & ILLUSTRES.

tin. Aiant obtenu la permission de parler, il réfuta si savamment toute l'explication, qu'*Azon* venoit de faire, qu'il lui parut supérieur. *Azon*, décendu de Chaire, reconut son ancien Condisciple; l'embrassa; lui dona toutes les louanges qu'il méritoit; l'emmena dîner; & depuis en loua souvent en public la science & la subtilité d'esprit.

On dit que la célébrité de son nom amena jusqu'à 10 mille *Etudians à Bologne*; & que, come il arive souvent dans une grande multitude, les *Lombards* & les *Toscans*, aiant pris querèle un jour, en vinrent aux mains; qu'il y en eut plusieurs de tués & de blessés de part & d'autre; & que toute la Ville & les Etrangers en furent en alarmes. Les *Professeurs* avoient alors toute Jurisdiction sur les Ecoliers, dont la punition, pour les crimes même les plus graves, leur étoit renvoïée: mais, acoutumés d'user de trop d'indulgence dans la correction des fautes des Jeunes-Gens, ils ne purent pas alors en calmer la fureur. Il fut donc statué, par une sage délibération, « Que les *Délits* seroient punis par le Jugement » plus sévère du *Podestà*: mais que, » dans les *Afaires Civiles*, les *Professeurs* conserveroient leur anciène Jurisdiction ». La publication de ce *Statut* aiant éfraïé les *Etudians*; le tumulte s'apaisa. Bientôt après, les *Professeurs* obtinrent le renouvèlement de leur *Privilège*, & recomencèrent à conoître des *Causes Criminèles* : mais leur lenteur à punir les Coupables laissa croître l'insolence des *Etudians* au point, qu'ils perdirent enfin toute espèce de Jurisdiction.

L'Empereur Henri V, père de *Frédéric II*, mit *Azon* au nombre de ses *Conseillers*, & le consulta souvent sur des matières de Droit. *Azon*, incapable de flaterie, lui dit toujours très librement ce qu'il pensoit.

A l'exemple du *Plaisantin*, il fit un Abregé méthodique de tout le *Droit*, auquel *Odofred*, son Disciple, fit ensuite des Additions ut les. Cet Ouvrage eut le plus grand succès. Non seulement les *Etudians* crurent ne pouvoir pas se dispenser de s'en servir. Ce fut même une sorte de Proverbe, que l'on ne pouvoit pas s'en passer au Barreau. De là vint qu'à *Vérone*, il fut ordoné, « Que qui que ce fût ne seroit admis » dans le *Collège des Jurisconsultes*, s'il » n'avoit pas à lui la *Somme d'Azon* »; & qu'à *Milan* on a longtems été dans l'usage de ne recevoir persone parmi

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

FRÈDERIC II, Roi des Romains.

Aldrovandin, Marquis d'Este & d'Ancone, successeur de son père le Marquis *Azzon VI*, continue d'ètre, avec *Richard*, Comte de *San-Bonifazio*, le maître de Vérone, dont il est créé Podestà, cète année. Mais il a bien des Afaires à Ferrare avec *Salinguerra*. Les Modénois, que leur Podestà *Baudouin Visdomino* de *Parme* avoit amené

Pour avoir leur revanche, ils entrèrent, cète année, en campagne avec de grandes forces. Les Crémonois, *avec* 300 Cavaliers Brescians, *& leur* Carroccio, *se mirent en marche pour aler joindre les* Pavésans. *Ils étoient arivés à* Castello-Leoné, *ou* Castiglioné, *lorsque, le* 2 *de Juin, jour de la Pentecôte, ils furent tout-à-coup ataqués par l'*Armée des Milanois, *considérable, non seulement par leurs propres Troupes : mais encore par la* Cavalerie *& les* Archers de Plaisance, *par l'*Infanterie *& la* Cavalerie de Lodi *&* de Come, *& par* 300 *autres* Cavaliers Brescians *de la* Faction *contraire. Le combat fut vif, opiniâtre, long; &, dans le commencement, les* Crémonois *eurent du dessous. Mais, aiant fait de nouveaux éforts, ils mirent en déroute les* Milanois, *en firent prisoniers quelques millers, & prirent leur* Carroccio. *C'étoit la marque d'une pleine victoire ; & pour qui le perdoit, un grand déshoneur. Le* Moine de Padoue *dit que cète illustre victoire répandit la réputation des* Crémonois *dans tout l'*Occident. *Les gens pieux d'alors publièrent qu'elle étoit le fruit d'une assistance miraculeuse de Dieu, parceque les* Milanois *tenoient constamment le parti d'un* Empereur excomunié *: mais on peut fort bien être pieux, & ne pas croire des Miracles de cète espèce.* Alberic, Moine de Trois-Fontaines, *dit encore que les* Milanois, *aiant repris vigueur, marchèrent, cète année, contre les* Pavésans, *dont ils assiégèrent un Château : mais que, l'*Armée de Pavie *étant survenue, les* Milanois *brûlèrent leurs tentes & prirent la fuite. Ils furent poursuivis par les* Pavésans, *qui leur firent quantité de Prisoniers, & pillèrent leur Camp. Ainsi, les* Milanois *furent, cète année, mis* 2 *fois en déroute. Le même* Albéric *ajoute que*

& s'il ne vaut pas pour Testament, *qu'il vaille par* Droit de Codicille, *& de sa dernière volonté, & de toute autre manière qu'il peut valoir. A ce furent présens,* Témoins *spécialement priés par le* Testateur, *le Seigneur* Tisone de Campo-San Piéro, *le Seigneur* Jaque de Sant'Andréa, Wilelme de Leudenara, Denis, Juge, *le Seigneur* Gandolfino de Castronuovo, *le Seigneur* Balanto, *son neveu, le Seigneur* Aimeric de Bologne, *le Seigneur* Fino de Vérone, Jaque, Notaire, *& autres.*

Je Adesto, Notaire du Sacré Palais, *ai été présent, & ai écrit ceci par l'ordre & à la prière dudit* Testateur.

Le même jour, *Azzon*, qui, dans ce *Testament*, n'avoit point fait mention de sa Femme, fit ce *Codicile*, raporté par *Muratori*, p. 404. *L'An du Seigneur MCCXII, Indict. XV, Jour de Dimanche, treizième sortant le mois de Novembre. Come un chacun a la libre volonté & le libre pouvoir de léguer, & laisser ses Effets & Biens, & d'en disposer, come il lui plait, en les dispensant légitimement; c'est pour cela qu'au nom de Dieu, Je* Azzon, Marquis d'Este, *infirme de corps: mais sain d'esprit & de sens, si Dieu dispose de moi par cète infirmité, laisse à ma Femme Dame* Alise, *de laquèle je confesse avoir eu en dot d'abord deux mille Marcs d'argent, & ensuite mille Marcs d'argent d'une autre part, outre ce qu'elle a païé du sien, savoir MMM livres de* Deniers de Vérone, *pour l'achat de* Cologna, *je lui laisse* Cologna *tout entier, quant à ce qui m'apartient, & la quatrième partie & la moitié de la* Court de Solésino. *Et que ma dite Femme ait cela, jusqu'à ce que mes Fils lui aient entièrement païé les ci-devant dits trois mille Marcs d'argent, & MMM livres de* Deniers de Verone *: Et je veux que mes* Masnades (Familles de Serfs) *de* Solésino, *Mâles & Femèles, servent ma ci-devant dite Femme, tant qu'elle vivra. Je laisse a ma Fille* Constance *deux cens onces d'or. Et je veux que si ce mien* Testament *ne vaut point par* Droit de Testament, *il vaille par* Droit de Codicille, *ou de toute autre dernière volonté. Et je prie, & ordone, & veux que mes ci-devant dits Fils honorent ma ci-devant dite Femme, qu'ils la gardent avec tout respect, & qu'ils agissent* (de même).

Ceci fut fait solemnèlement à Vérone *dans la Maison du Seigneur* Rodolfo de Lendenara.

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

suivi par ceux d'*Elda*, d'*Elche*, d'*Orihuéla*, d'*Alicante*, & des autres Places de ce canton. Ensuite, pendant qu'il faisoit reposer ses Troupes auprès d'*Orihuéla*, qu'il avoit choisie pour son Quartier, les Partis, envoïes devant, *lui donèrent avis*, dit *Ferreras*, T. IV de la Traduction, p. 250, *qu'un Corps de Mahométans, composé de 800 Maîtres & de 2 mille Fantassins, escortoit un grand Convoi de plus de 2 mille Bêtes de charge, sur lesquèles il y avoit toutes sortes de provisions. D.* Jayme (Jaque) *résolut de couper le Convoi, & de l'enlever. C'est pourquoi il partit aussitôt d'*Orihuéla, *avec son Armée, acompagné de ses Fils, de l'Infant D.* Emmanuel, *des* Grands-Maîtres des Ordres Militaires du Temple, de Saint-Jaque, & de Saint-Jean. *Arivé à* Busnera, *ou il étoit entre la Ville de* Murcie *& le Convoi, il mit son Armée en ordre de bataille, de manière qu'on n'eût rien à craindre de la part de la Ville qu'on laisseroit derrière, tandis qu'on feroit face à l'escorte. Il plaça à l'Avantgarde* les Infans *D.* Pèdre *& D.* Jayme, *ses fils, avec plusieurs* Seigneurs Aragonois; *au Centre, il posta le* Grand-Maître de Saint-Jaque; *& retint pour lui l'Arrièregarde. En cet état, on s'avança à l'Ennemi. Les* Mahométans *aprirent l'aproche du Roi D.* Jayme, *& se retirèrent au plustôt à* Albama, *Château très fort & bien muni de provisions de guerre & de bouche. Dès que le* Roi d'Aragon *en fut informé, il tint conseil de guerre pour délibérer, s'il étoit à propos d'assiéger cète Place. L'avis, qui parut le plus sensé, fut celui de ne point former cète entreprise; de sorte que le* Roi *retourna, avec son Armée, passer les fêtes de Noël à* Orihuéla; *bien résolu d'aler, immédiatement après, assiéger* Murcie. En effet, dès que les fètes furent passées, il se remit en marche, prit quelques Châteaux, & comença le siège de cète Ville. Elle ne tint pas fort longtems. Les Assiégés, sur l'ofre que *Jâque* leur fit d'obtenir leur pardon du *Roi de Castille*, à l'obéissance duquel ils s'étoient soustraits, chassèrent l'*Alcaide* du *Roi de Grenade*, & se rendirent. *Jâque* y entra le 12 de Février 1266; & fit purifier la grande *Mosquée*, qui fut consacrée à la Vierge, & quelques autres; & jusqu'à ce que le *Roi de Castille* envoïat des Troupes dans cète Ville, il y laissa 10 mille Homes sous les ordres d'*Alfonse-Garcie de Villa-Mayor*. Son dessein étoit d'aler tout de suite faire le siège d'*Aimérie:* mais

les *Jurisconsultes*, s'il n'aportoit pas avec lui cet Ouvrage, & s'il ne juroit pas qu'il l'avoit en propre. Cet Ouvrage étoit en effet très superieur à ceux du même genre, que l'on avoit eus jusqu'alors. Il fit aussi, come *Piléo*, un *Livre de Brocards*, qui fut d'un assés médiocre usage. Les *Gloses*, qu'il avoit composées sur le *Digeste* & sur le *Code*, sous le titre d'*Apparat*, furent recueillies par *Alexandre de Saint-Gille*, son Disciple. On les a depuis imprimées: mais on en a laissé perdre d'autres, qu'il avoit faites sur le *Digeste*.

Vers la fin de sa vie, pourvu d'un *Canonicat de Bologne*, il fut ordoné *Prêtre*, & l'on dit qu'alors il fit des leçons de *Droit Canonique*.

On lui reproche d'avoir montré, contre ses Ennemis, une colère, que la bienséance condamne. Il a même, dans qu[e]lqu'un de ses Ouvrages, acusé *Jâque Balduini* d'avoir menti.

Son unique plaisir étant d'enseigner; il disoit, « Que, les jours qu'il montoit en Chaire, il se portoit toujours » bien; & qu'il n'étoit jamais incomodé, que lorsqu'il ne faisoit point » de leçons ». Ce fut en effet, pendant les Vacances de l'été qu'il mourut, en 1200. *L'Université de Bologne*, pour témoigner le regret, qu'elle avoit de l'avoir perdu, ne rouvrit, contre la coûtume, ses *Ecoles* qu'après la Toussaints. Il fut enterré près de la Tour de *San-Servazio*, du côté de la rue; & son Tombeau, dégradé par le tems, fut rétabli plus de 200 ans après sa mort; & l'on y mit cète *Inscription*. Azoni Jurisconsultorum lumini *An. gratiæ M. CC. hic tumulato in sepulchro vetustate collapso ac inter Rud. vix agnito* Jo. Franciscus Aldrovandus Dictator, *&* Consules Bon. P. *impensa Concivi suo B. M. posuerunt, An. Salutis M. CCCCXVI. V. id. Octob.* (*L'An du Salut MCCCCXVI, le V des Ides* (le 11) *d'Octobre*, Jean François Aldrovandi, Podestà, *& les* Consuls de Bologne *ont, aux dépens du Public, élevé ce monument à leur Concitoien de bone mémoire Azon, la* lumière des Jurisconsultes, *inhumé ici, l'An de grace MCC, dans un Tombeau, que le tems avoit détruit, & que l'on reconut à peine parmi les démolitions*). Il y avoit encore quelques ligne qu'on a depuis éfacées exprès.

La grande érudition d'*Azon* le fit surnomer *La Fontaine des Loix*, & *La Trompète de la Vérité*.

Homebon, son Disciple, le remplaça

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FRÉDÉRIC II, *Roi des Romains.*

nés à son secours, étant tombés, en s'en retournant, dans une embuscade, où le Neveu de *Salinguerra* les atendoit, ont environ 400 de leurs Soldats faits prisoniers; & laissent leur Podestà mort sur la place. Ils bâtissent, cète même année, le Château de *Finalé* pour couvrir leurs frontières contre les Ferrarois. *Aldrovandin* cependant

les Moines noirs *du* Monastère de Saint-Augustin *de* Pavie *aiant tué leur* Abbé, *le* Légat *dona ce* Monastère *aux* Chanoines Réguliers *de* Mortara, *lesquels en sont encore en possession. Par ce qui vient d'être raporté, l'on peut conclure que* Galvano Fiamma, *dans son* Bouquet de Fleurs, *Ch.* 246, *a voulu pallier les pertes des* Milanois, *en disant qu'après avoir pris un grand nombre d'Homes, de Chevaux, de Voitures, & de Tentes des* Crèmonois, *ils voulurent mètre en sureté tout ce butin, & chargèrent un petit nombre de* Plaisantins *de la garde de leur* Carroccio (*ce qui n'est pas vraisemblable*), *& que les* Crèmonois *le leur enlevèrent. Il dit aussi que les* Milanois *étant entrés en armes, le* 12 *de Juin, dans la* Lomelline, *détruisirent* Mortara, Gambalo, *&* Lomello, *dévastèrent toute cète contrée, & de plus prirent le Château de* Voghera: *mais il ne parle point de leur défaite par les* Pavésans. Sigonius, *Liv. XVI du Roï.* d'Ital. *ajoute à ces faits d'autres particularités, sans que je sache dans quèle source il les a puisées. Mais je sais bien qu'il s'est servi du* Fiamma, *pour rendre comte de cète Campagne. On lit, dans le* Continuateur de Caffaro, *Liv. IV, que* 4 *mile* Milanois, *tant* Cavaliers *que* Fantassins, *restèrent prisoniers entre les mains des* Crèmonois; *& que les* Peuples d'Alexandrie, de Tortone, de Verceil, d'Aiqui, *&* d'Albe, *avec les* Marquis Guillaume *&* Conrad Malaspina, *&* 700 Cavaliers Milanois, *entrèrent en armes dans le* Pavèsan, *& prirent* Sala; *mais que les* Pavèsans, *étans sortis en Campagne, mirent en déroute les* Confédérés, *en faisant* 2 *mille Prisoniers. Il paroît qu'on peut, sans craindre de se tromper, s'en raporter à ces Auteurs,* c'est à dire *Albéric de Trois-Fontaines* & le *Continuateur de Caffaro.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Les Témoins *spécialement priés & apellés à ce par le dit* Testateur *furent, savoir le Seigneur* Tisone de Campo-San-Piéro, *le Seigneur* Wilelme de Lendenara, *le Seigneur* Denis, Juge, *le Seigneur* Gandolfe de Castronuovo. Balanto, *son neveu, le Seigneur* Jâque de Sant'Andréa, *le Seigneur* Aimeric, *de* Bologne, Fino Masario, Jâque, Notaire.

Ja Adesto, Notaire du Sacré Palais, *ai été présent, & ai écrit ceci par l'ordre & à la prière du susécrit* Testateur.

Azzon VI laissa donc 2 Fils & 2 Filles. En 1212, *Aldrovandin*, fils ainé, se trouvoit en age de gouverner les Peuples & de comander les Armées. Il n'étoit donc pas fils d'*Alise, Princesse d'Antioche*, qu'*Azzon VI* épousa, come on l'a vu ci-devant, en 1204. Il l'étoit d'une première Femme, fille de *Thomas, Comte de Savoie*, come on l'aprend de l'*Epitaphe* de *Béatrix*, dont elle fut la mère. Cète Princesse est nomée *Léonor* par des Modernes, peut-être sans fondement. *Guichenon*, dans son *Histoire généalogique de la Maison de Savoie*, parle d'elle, *bien que ce ne soit pas*, dit *Muratori*, p. 405, *sans comètre quelques fautes contre l'*Histoire *& contre la* Chronologie. *Il se peut bien même que cet* Ecrivain, *qui condamne si librement tous les* Ecrivains *de* Piémont, *& ceux des autres païs, se trompa quand il fait cète* Femme du Marquis Azzon VI, *fille de* Thomas, Comte de Savoie, *& de* Marguerite de Faucigny, *sa seconde femme. Il est bien plus probable, à mon avis, qu'elle étoit née de* Beatrix de Genève, *première femme du même* Comte Thomas. *Ce qui me le fait croire, c'est que l'âge se raporte mieux à cète opinion.* Marguerite de Faucigny *vécut jusqu'en* 1233; *& la Femme d'*Azzon VI, *que l'on dit sa fille, mourut en* 1204. *D'ailleurs le nom de* Béatrix, *donée à la fille qui naquit d'elle & du* Marquis Azzon, *fait assés voir que c'étoit celui de son Aïeule maternèle, que l'on fit revivre en elle, suivant la coûtume d'alors. Ainsi, l'on renouvella dans* Constance, *fruit du second mariage d'*Azzon, *le nom de* Constance d'Antioche, *mère d'*Alise, *seconde femme de ce* Marquis. *Je ne sais rien de plus touchant cète* Constance, *fille d'*Azzon *&* d'Alise: *mais il y auroit beaucoup à dire de* Béatrix, *fille ainée de ce* Marquis, *puisque ses insignes vertus & son*

PRINCES contemporains.

ses Généraux n'en furent pas d'avis; ce qui le fit retourner à *Valence*, en laissant des Troupes sur la frontière pour assurer sa conquête. *Le Roi de Castille* ne tarda pas à venir prendre possession de *Murcie*. *Alboaquès*, dont les intrigues avoient fait révolter ce *Roiaume*, vint implorer la clémence d'*Alfonse*, & lui remit les Chateaux qu'il tenoit encore, & donc ce *Roi* fit augmenter les fortifications. Les *Mahométans* eurent ordre ensuite de sortir de ce *Roiaume*, dont *Alfonse* dona le Gouvernement à l'*Infant D. Emmanuel* son frère; & les Terres en furent toutes distribuées entre les *Araganois*, les *Catalans*, & les *Valenciens* qui se trouvoient dans la Ville, & qui souhaitèrent d'y rester, & quelques *Castillans* qu'il avoit amenés. En 1268, à la persuasion du *Cardinal Ottobuono*, *Légat du Pape*, le *Roi d'Aragon* & le *Roi de Portugal* prirent la Croix, & promirent d'aler au secours de la Terre-Sainte. *Le Roi de Castille* fut affés sage pour ne pas doner dans le piège. L'année suivante, *Jâque I* eut une entrevue avec ce Prince, qui fit son possible pour le detourner du dessein d'exécuter une promesse, que son âge, sa santé peu ferme, & 2 de ses Fils, qui, peu d'acord entre eux, pouvoient causer des troubles dans ses Etats, auroient du l'empêcher de faire: mais tout fut inutile; & le *Roi de Castille* lui fit présent de 5 mille Maravèdis d'or, & lui dona 100 Homes d'armes pour servir sous ses ordres dans le *Levant*. Le 4 de Septembre, *Jâque* mit à la voile avec 30 Vaisseaux & d'autres batimens. A l'aproche des Cotes de *Sicile*, il s'éleva tout-à-coup une furieuse tempête. Toute la flote courut risque de périr. Le vaisseau, qui portoit le *Roi*, fut heureusement jeté dans le Port d'*Aiguesmortes*, d'où ce Prince regagna ses Etats, bien guéri de l'envie de passer au *Levant*. En 1275, les *Mahométans* aiant remporté quelques avantages sur les *Castillans*, il envoïa l'*Infant D. Pèdre*, son fils, avec un Corps d'Infanterie de 5 mille Homes & mille Chevaux, faire le dégat dans le Territoire d'*Almérie*. L'année suivante, *Alafdrach*, dont il est parlé plus haut, engagea *Mahomet Alhamir*, *Roi de Grenade*, à se vanger, en faisant révolter les *Mahométans* restés en assés grand nombre dans le *Roïaume de Murcie*. Ceux de *Montèse* donèrent le signal. Les autres les imitèrent; & tous ensemble, renforcés de quelques

SAVANS & ILLUSTRES.

dans sa Chaire; & fut le Maitre du *Canoniste* très celèbre *Henri*, *Cardinal-Evêque d'Ostie*, que l'on cite comunement sous le nom d'*Hostiensis*.

Lothaire, nomé par *Ughelli*, dans l'*Ital. Sac.*, *Lotharius Rosarius*, étoit de *Crémone*.

Il enseigna le *Droit à Bologne*, & fut l'Emule d'*Azon*. Il publia quelques *Gloses*: mais d'ailleurs on ne croit pas qu'il ait beaucoup écrit sur le *Droit*; & l'on cite bien rarement ses opinions.

C'étoit un Home très passioné pour les Femmes; d'un caractère violent; & se servant plus des armes, que des Livres & de la plume; ensorte que l'Epée, plustôt que la Science, fut son mérite; & ce mérite lui fit faire une grande fortune dans l'*Etat Ecclésiastique*.

On dit qu'il pourchassoit, avec trop peu de ménagement, les Femmes mariées; &, qu'aiant été choisi pour Arbitre avec *Azon*, dans un Procès qu'une très belle Femme avoit, il voulut alee lui-même, contre l'usage, faire à cète Dame la citation ordinaire, afin de la voir plus à son aise. Il eut, à ce sujet, une grande dispute avec *Azon*, qui s'oposa fortement à ce qu'il fit une démarche indigne de sa profession de *Jurisconsulte*, & de sa qualité d'*Arbitre*.

L'Ecole ne le garda pas longtems. Il fut fait *Evêque de Verceil* vers 1205, à la place d'*Albert*, Home de mérite, que l'on avoit élu *Patriarche de Jérusalem*. On a des *Lètres d'Innocent III* à l'*Evêque de Verceil*. C'est à *Lothaire*, qu'elles sont adressées. Ce *Pape* étoit peu content de lui, parcequ'il avoit enseigné, « Que les *Ecclésiastiques* pouvoient renoncer au Droit de n'avoir que les *Tribunaux Ecclésiastiques* » pour *Juges* ». Cela n'empecha pas que ce *Pontife* ne le chargeat, avec *Pierre*, *Evêque d'Ivrée*, qui fut ensuite *Patriarche d'Antioche*, & *Tilet*, *Abbé dans l'Ordre de Citeaux*, lequel devint *Evêque de Novare*, de visiter l'*Evêché d'Albenga*.

Par la faveur de l'*Empereur Otton IV*, il fut, en 1209, transferé de l'*Evêché de Verceil* à l'*Archevêché de Pise*. Au mois d'Octobre de la même année, *Innocent III*, qui començoit à se brouiller avec cet *Empereur*, envoïa le nouvel *Archevêque* le faire ressouvenir des promesses & des fermens qu'il avoit faits, avant de recevoir la *Courone Impériale*.

Lothaire, dans son *Archevêché*, fournit encore à ce *Pape* matière à des

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FRÉDÉRIC II, Roi des Romains.

fait la paix avec *Salinguerra*: mais il ne se tire pas si bien d'afaire avec les Padouans, qui voïoient de mauvais œil que la Terre d'Este, enclavée dans leur Territoire, ne dépendoit point d'eux. Sous prétexte que le Marquis n'avoit pas rendu justice à quelques-uns de leurs Citoïens, ils vont avec ECCELIN *le Moine* & son fils ECCELIN *de Romano*, faire le siége du Château d'*Este*; ce qui force *Aldrovandin* à faire un acomodement, qui l'oblige à se faire recevoir *Citoïen de Padoue*. La violence, qu'on lui fait en cète ocasion, est condamnée sur le champ par le Pape *Innocent III*, & fut condamnée, quelques années après, par l'Empereur *Frédéric II*.

La *Comune* & le Podestà de Padoue, lequel étoit *Martin Zeno*, Vénitien, obtiènent de la *Comune* de Vérone, qu'elle rapelle la Faction Ghibelline des *Monticoli*, qui, depuis plus de 6 ans, habitoient à Céréta sous le gouvernement d'un Podestà, qu'ils s'étoient doné.

Les Bolonois se liguent avec les Reggians contre les Modénois.

ALBERT *de Reggio*, Evêque de Brescia, vient à bout de mètre la paix entre les Populaires & les Nobles de cète Ville, dont les deux Factions, d'un comun acord, lui confient le Gouvernement.

1214. OTTON IV, & ses Aliés, avec une Armée de plus de 150 mille Homes, perdent la célèbre bataille de Bovines contre notre Roi PHILIPPE *Auguste*, qui ne comtoit que 150 mille Homes dans la siène. Ce terrible échec achève de ruiner les Afaires d'*Otton* en Allemagne. Honteux, accablé de chagrin, il se retire au Château de Hartzbourg dans ses Etats de Brunswick; ne fait

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

extraordinaire piété lui firent doner dans la suite le titre de Bienheureuse; & *même celui de* Sainte *par quelques-uns.* On trouvera son *Article* dans la *Colone* des *Savans & Illustres*. Le *Moine de Padoue*, Liv. I, anonçant la mort du *Marquis Azzon VI* & de *Boniface, Comte de San-Bonifazio*, dit: *L'An du Seigneur MCCXII, ainsi qu'il plut à celui qui prive les* Princes *de la vie*, Azzon, Marquis d'Este, *& le* Comte de San-Bonifazio *furent*, à Vérone *au mois de Novembre, soustraits, en peu de jours, à cète lumière. Ainsi, l'on a pu dire d'eux avec raison: Come ces glorieux* Princes de la Terre *s'aimèrent tendrement pendant leur vie, de même ils ne furent point séparés* à *leur mort.* Le Marquis d'Este *laissa deux Fils*, Aldrovandin, *déja dans l'adolescence, &* Azzon, *jeune Enfant, avec sa Mère.* Voici ce que dit à ce sujet *Rolandino*, Liv. I, Chap. 11. *Cet Home Noble & puissant, glorieux devant Dieu & devant les Homes, rempli de toute sagesse, dont la mémoire est en vénération*, le Marquis, *après toute la grandeur de son état, après un grand nombre de services rendus à l'Eglise Romaine, après l'*Empire *exalté par lui, & prudemment & sagement araché des mains de quelques* Tirans, *partit de cète vie pour une meilleure, & fut, au mois de Novembre, honorablement enterré dans le* Monastère de la Badia. *Azzon* fut en effet enterré dans son Château, nomé *La Badia*, c'est à dire *L'Abbaïe*, dans le *Monastère de Sainte-Marie de la Vagandizza*, que les *Camaldules* ocupent, & qu'il avoit enrichi de beaucoup de Biens. On grava sur un Marbre près de son Mausolée une *Epitaphe* en *Vers Latins* dignes de son tems. *Bernardin Scardéone*, dans ses *Antiquités de Padoue*, Liv. I, Class. 13, parlant d'*Azzon VI* & du lieu de *La Badia*, dit: *On y voit son Tombeau, qui, transporté du* Monastère *dans l'*Eglise Paroissiale, *sert de Fonts de batême aux Enfans. On lit dans le Monastère son* Epitaphe, *gravée sur un Marbre en* Lètres Lombardes (comunément apelles *Gothiques*). *Après l'avoir longtems cherchée, avec un soin extrême, je l'ai trouvée là, & l'ai fait copier.* Il la raporte, & *Muratori* d'après lui, p. 403. En voici la Traduction presque littérale. *Dans ton année, ô Christ! mille deux cens & deux fois six, au mois de Novembre, mourut le Marquis* Azzon, *fleur, ornement de l'Empire,*

PRINCES *contemporains.*

Troupes, qu'*Alafdraeh* leur envoïa prirent quelques Chateaux. *Alafdraeh* lui-même ataqua celui d'*Alcey* : mais il fut tué dans l'assaut; ce qui, joint à la vigoureuse défense que fit le *Gouverneur*, sauva cete Place. *Jâque*, en atendant qu'il eût rassemblé ses Troupes, fit marcher promtement 3 mille Homes d'Infanterie & 500 Chevaux sous les ordres de *Pèdre de Moncada*, *Grand-Maître du Temple*, & de *Garcie d'Azagra*, pour s'oposer aux progrès des Rebelles. S'étant rendu bientot après à *Valence*, il envoïa *D. Pèdre Fernandez de Hijar*, l'ainé des Fils, qu'il avoit eus de la *Reine* Doña *Thérèse Vidaure*, assiéger *Béniopa*, que ce Prince serra si vivement, qu'elle fut prise, avant que les *Mahométans* eûssent pu la secourir. Le *Grand-Maître du Temple* & *Garcie d'Azagra*, que *Jâque* avoit détachés contre l'*Armée Mahométane* qui ravageoit les environs du *Luchente*, se laissèrent atirer dans une embuscade, où leurs Troupes furent taillées en pièces. *Garcie d'Azagra* resta parmi les Morts, & le *Grand-Maître* fut pris : mais il ne tarda pas à s'échaper. *Le Roi* reçut cète triste nouvèle à *Xativa*, qu'il s'étoit chargé lui-même de couvrir contre les *Mahométans*; &, come il començoit à se mal porter, le chagrin, qu'il en eut, contribua peut-être à rendre mortèle la maladie, qui lui survint aussi-tôt. *L'Infant* D. *Pèdre*, devenu *Roi* par la mort de son Père, acheva, l'anuée suivante, de faire rentrer les Rebelles dans le devoir.

En 1246, *Jâque* eut une afaire fâcheuse. Il avoit, pour *Confesseur*, *Bérenger*, *Dominicain*, qu'il avoit fait *Evêque de Girone*. L'Histoire dit que ce *Prélat* révèla quelque chose, qu'il n'avoit pu savoir du *Roi* que par la Confession. *Jâque* punit son indiscrétion criminèle, en lui faisant couper la langue; ce que *Ferreras*, p. 191, traite de *sacrilège & d'atentat, dont on n'a eu que très peu d'exemples*. *Jâque* écrivit en même tems au *Pape Innocent IV*, pour le prier de trouver bon qu'il chasfât cet *Evêque* de ses Etats. Au mois de Mars, sans atendre les ordres du *Pape*, les *Evêques de Catalogne* excomunièrent *Jâque*, & mirent l'*Interdit* sur tous les lieux, dans lesquels il se trouveroit. Ce Prince écrivit sur le champ au *Pape* à ce sujet. *Innocent* lui dépêcha pour *Légats*, l'*Evêque de Camérino*, & *Didier*, l'un de ses *Péniteneiers*, lesquels, dans une Assemblée de *Prélats* & de *Seigneurs* à *Lérida*, réprimandèrent fortement le

SAVANS & ILLUSTRES.

reproches, parcequ'il s'atribuoit en *Sardaigne* dans la *Judicature de Cagliari*, que le *Panziroli* qualifie mal à propos de *Duché*, des droits, qu'*Innocent* prétendoit apartenir à l'*Eglise Romaine*.

Il prit ensuite la Croix, & passa dans la *Terre-Sainte*, où ses intrigues sans doute, plustot que son mérite, le firent élire, en 1215, ou 1216, pour être, dans le *Patriarchat de Jérusalem*, le successeur d'*Albert*, come il l'avoit été dans l'*Evêché de Verceil*.

Le *Panziroli* dit que l'on ignore le tems de sa mort, & le lieu de sa sépulture.

Jâque Balduini, c'est à dire Fils de *Baudouin*, étoit *Bolonois*; & fut Disciple d'*Azon* dans les premières annèes que ce *Jurisconsulte* enseigna : mais, peu reconoissant envers son Maître, il ne rougit pas de l'acuser d'enseigner des choses fausses. *Azon* en eut tant de dépit, qu'il acusa *Jâque* d'avoir menti.

Celui-ci n'eut pas plus d'afection pour sa Patrie, que de reconoissance pour son Maître. Ses Concitoïens s'empressèrent de l'élire *Sénateur*; &, quelque tems après, il ne fit pas dificulté de se charger d'une Cause contre la *Comune*; &, lorsque le *Podestà Guillaume de Pusterla*, *Milanois*, lui reprocha qu'il s'étoit rendu coupable d'*Action inoficieuse*, il répondit, « Qu'il n'avoit » fait que suivre la Coûtume de la » Ville ».

Il fut 2 ans *Podestà de Gène*. Dans l'exercice de cète Charge, bravant les *Loix Municipales*, qui vouloient que les *Nobles* fussent punis, non par la corde : mais par l'épée, il ordona qu'un des principaux de la *Noblesse*, convaincu d'un crime atroce, fût étranglé. Cela fut cause que les *Génois* le chassèrent sur le champ; & qu'ils firent un *Decret*, par lequel ils établirent qu'à l'avenir aucun *Docteur en Droit* ne rendroit la justice à *Gène*.

Jâque enseignoit de vive voix avec tant de plaisir, que, lors même qu'il étoit à la Campagne, il ne s'abstenoit pas de doner des Leçons.

Antoine Lio, très célèbre *Jurisconsulte*, fleurissoit, du tems de *Jâque*, à *Padoue*, où l'on voit son *Epitaphe* dans l'*Eglise de Saint-Etiène*. Juris Prudentum Vertici Antonio Lyo Patavinorum *Virorum opt. obiit Anno Sal. MCCVIII* (*A la* Cime des Jurisconsultes Antoine Lyo, *le meilleur des* Padouans. *Il mourut l'An du Salut MCCVIII.*

EVÈNEMENS *sous le règne de l'*Empereur *OTTON IV.*

FREDERIC II, Roi des Romains.

que languir jusqu'à sa mort, sans prendre aucune part aux Afaires publiques; & laisse son rival *Frédéric* afermir son autorité.

Les Crémonois portent leurs armes dans le Plaisantin, qu'ils ravagent & brûlent en partie, & prènent quelques Châteaux (1).

(1) *Cète année*, dit *Muratori*, p. 148, *les* Milanois, *si l'on peut en croire* Galvano Fiamma, *voulant se vanger des* Crémonois, *qui les avoient batus l'année précèdente, s'avancent avec de grandes forces jusqu'à* Zenevolta; *livrent bataille aux* Crémonois; *& s'y comportent avec tant de courage, qu'ils les mètent en déroute, & prènent leur* Carroccio. Fiamma *cite la* Chronique *de* Sicard *pour garant de ce fait. Mais on peut, avec juste fondement, soupçoner cète défaite des* Crémonois *d'être imaginaire & feinte. Dans les 2 Msts., dont je me suis servi pour doner au Public la* Chronique *de* Sicard, *on n'en lit pas un mot. Il n'en est rien dit dans les* Chroniques de Crémone, de Plaisance, de Parme, *& des autres Villes, lesquèles, après avoir parlé si clairement de la victoire remportée, l'année précèdente, par les* Crémonois, *n'auroient pas manqué,*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

fleur de la Patrie, gloire du Monde, beau, bienfait, sage, éloquent, courageux. S'il cultiva la paix, s'il fit de tristes guerres, il fut toujours prévoïant & heureux dans l'un & dans l'autre cas. Ce qu'il a fait pour Frédéric, *ce qu'il a fait pour* Otton *est conu de tout le monde. Il n'est pas à propos de le raconter ici.* Mantoue, *&* Vérone, *&* Ferrare, *dont il fut dans ce tems-là* Seigneur *&* Podestà, *le pleurent. Pourquoi m'amuser à des paroles? Il n'est persone qui puisse dire, ou ne peut point écrire combien il étoit aimable. L'envieuse Mort l'a ravi, de peur qu'il ne véeût d'avantage. Je crois que de là vint que la Lune fut de couleur de sang (a). Ci gît cet Home tel que je le dis & si grand. Il est tombé sous cète Tombe (b). Que qui voit ceci, dise au moins:* Dieu le bénisse! *Après avoir vu dans ces Vers* Azzon, *qu'il vous soit conu, quoique séparé de la Chair! Celui que tu renfermes, ô Pierre creusée! fut* Cicéron *pour l'Eloquence*, Pélée *pour la Guerre*, Ulisse *pour l'Esprit (c).*

ALDROVANDIN,

fils du premier lit d'*Azzon VI*, devient *Marquis d'Este* & *d'Ancone*, en 1212, par la mort de son Père, dont il partage la succession avec son frère *Azzon Novello*, c'est à dire, *Le Jeune*, encore Enfant; & meurt en 1215, non sans soupçon d'avoir été empoisoné.

(a) *Muratori*, p. 403, dit au sujet du Vers que cète Phrase traduit: *Probablement ce Prince mourut dans le tems d'une Eclipse de Lune.*

(b) J'affecte ici ce mauvais Jeu de Mots pour rendre celui-ci du *Latin*, auquel pourtant il ne répond pas bien juste: *Tumulo hoc tumulatur.*

(c) *Annis* Christe *tuli bis sex & mille Ducentis,*
Concessit fatis Azo Marchio *mense Novembris,*
Flos, decus Imperii, *Patriæ flos, gloria Mundi,*
Pulcher, formosus, sapiens, eloquens, animosus.
Si pacem coluit, si tristia bella peregit,
Semper in utroque providus fuit, & gratiosus.
Quid Federico *fecit, quid fecit* Othoni,
Omnibus est notum; non expedit hic recitari.
Mantua, Veronaque, *simul* Ferraria *plangunt,*
Cujus fuerat Dominus *tunc temporis, atque* Potestas.
Quid moror in verbis? Non est, qui dicere possit;
Nec scribi potuit, sua gratia quanta fuisset.
Invida mors istum rapuit, ne viveret ultra.
Credo quod inde fuit etiam tunc Luna cruenta.
Hic talis tantusque jacet, Tumulo hoc tumulatur.
Qui videt hoc dicat saltem: Deus hunc benedicat.
Quando vidistis Azonem *versibus istis,*
Sit vobis notus, quamvis sit carne remotus.
Tullius *eloquio fuit hic,* Peleus *in armis,*
Ithacus *ingenio, quem tu cava petra reponis.*

Roi, qui s'y présenta come coupable; lui donèrent l'absolution de l'excomunication, levèrent l'Interdit; &, pour pénitence, le condamnèrent à faire achever, à ses dépens, le *Monastère de Boniface*, de l'*Ordre de Citeaux*.

L'*Infant* Don *Sanche*, troisième fils de *Jâque* & d'*Iolande de Hongrie*, élu & sacré *Archevêque de Tolède*, célébra sa première Messe dans sa *Cathédrale*, le jour de Noë 1268, en présence du *Roi*, de la *Reine de Castille*, & de leur Cour. Le *Roi*, la *Reine*, les *Infans* & plusieurs *Prélats* & *Seigneurs d'Aragon* s'y trouvèrent aussi. Ce *Prince* périt en 1275; & voici coment *Ferreras* en raconte la mort, p. 286-8. *Sur la nouvèle de la guerre que les* Mahométans *avoient comencée dans* l'Andalousie, *l'*Infant (de Castille) *D.* Ferdinand, *ordona aux* Seigneurs *& aux* Villes *d'acourir aux frontières avec leurs* Troupes, *& travailla à faire tous les préparatifs pour la défense, dont il fit son unique soin. L'*Infant *D.* Sanche, Archevêque de Tolède, *come le plus proche, convoqua les* Bandes de Madrid, de Talavara, d'Alcala, de Guadalaxara, d'Huète, *& de* Cuença, *pour aler à la frontière avec celles de* Tolède, *parceque* Mahomer Alhamir, Roi de Grenade, *étoit entré, avec son Armée, dans le* Roïaume de Jaen, *& avoit mis tout à feu & à sang, fait beaucoup de Captifs, enlevé un grand nombre de bestiaux, & pénètré jusqu'à* Martos, *où il y avoit, pour* Gouverneur, *un* Chevalier de l'Ordre de Calatrava. *Celui qui comandoit les Troupes du* Roi Mahomer Alhamir, *qui, après avoir fait le dégât, étoit retourné, dit on, à* Grenade, *aiant apris qu'une partie de l'Armée* Chrétiène *s'aprochoit, s'éloigna de* Martos *pour ne pas perdre son butin. Cependant,* l'Infant - Archevêque *arriva à cète Ville avec son monde, & devoit être joint, le jour suivant, par D.* Loup Diaz, *qui le suivoit avec des Troupes d'élite. Le* Chevalier, *qui comandoit dans la plase, l'informa de la quantité de persones & de bestiaux, que les* Mahométans *emmenoient avec eux; & lui fit entendre que, s'il aloit à la poursuite de ces* Infidèles, *il lui seroit facile de les vaincre, & de recouvrer ce qu'ils avoient enlevé; parcequ'outre que leur capture les embarassoit, ils étoient fatigués d'avoir longtems couru cète contrée sans prendre de repos. D'autres, plus prudens, pour ne point exposer l'*Archevêque *à un évènement douteux, lui conseillèrent d'atendre la jonction de*

Roffred de Butia, dont la patrie étoit *Bènevent*, est comté parmi les principaux *Glossateurs du Droit*. Ses Maîtres furent *Roger*, & puis *Azon*, ou, selon d'autres, un certain *Ciliano*, que l'on conoit peu.

Bologne le vit longtems enseigner: mais, quand les Factions intestines & les guerres du dehors y eurent suspendu les Etudes, il ala doner des Leçons à *Arezzo*. Ce fut là qu'il perfectiona l'*Arbre des Actions* imaginé par *Jean Bossiano*. De petits *Traités*, qu'il composa sur la *Pratique Judiciaire de l'un & de l'autre Droit*, auxquels il joignit un assès grand nombre de *Questions* exactement discutées, eurent le plus grand succès; &, quoiqu'il eût fait quelques fautes, ils furent très longtems d'un grand usage dans le *Barreau*. Des Ouvrages plus amples & plus parfaits sur le même objet les ont fait oublier. Il a doné le titre de *Sabbatines* à ces *Questions*, parcequ'il les avoit débatues les Samedis dans sa Classe.

Sa grande réputation le fit choisir par l'*Empereur Frédéric II* pour le *Premier Juge de sa Cour*.

C'étoit un Home de beaucoup d'esprit & fort enjoué. Dans plusieurs de ses Ouvrages, il a su placer d'agréables plaisanteries.

Roffred, ou, selon quelques-uns, *Frédéric*, compatriote & Disciple du précèdent,, a fleuri vers 1220.

Il est Auteur d'un célèbre *Traité du Duel*, qu'il a divisé en 12 *Questions*.

Il mourut à *Bologne*; & fut enterré devant l'*Eglise de Saint-François* dans un Tombeau de marbre, surmonté d'une Piramide.

On dit que les *Odofredi* sont issus de lui.

Barthelmi, qui, come les 2 *Roffred*, étoit de *Bènevent*, enseigna le *Droit Civil* à Padoue. Il y repose dans un Tombeau de pierre hors de la porte méridionale de l'*Eglise Cathédrale*; & l'on y voit cète *Epitaphe* en mauvais *Vers Latins*. Barthelmi, *qui naquis à* Bènevent, *le* Droit Civil, *lorsque tu demeurois à* Padoue, *te dona une Chaire. Tu ne t'endormois point sur les Afaires, tu donois des Leçons de Droit avec une éloquence facile. Tu plaisois à tout le monde par ta magnificence. Tu vécus prudemment; &, prêt à mourir, tu consacras, toi qui fus grand, ton corps à ce tombeau. Tu ordonas que le corps de ton Frère fût mis dans ce même tom-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.

FREDERIC II, Roi des Romains.

Les Modénois, irrités de l'avantage remporté sur eux, l'année précèdente, par le Neveu de *Salinguerra*, mètent sur pied le plus de Troupes qu'ils peuvent; & secourus des Parmésans, des Mantouans, & des Ferrarois du parti d'*Aldrovandin*, Marquis d'Este, ils assiégent le Château de Ponte-Dosolo, qu'ils prènent le jour de S. *Martin*, qu'ils livrent aux flames, & dont ils rasent les fortifications. Ils en emportent la cloche à Modène, pour monument de leur victoire; & la placent dans la Grande Tour, pour y servir à soner l'heure de None.

La Ville de Padoue jouissoit alors de la tranquilité la plus grande. Il y a, cète année, Cour plenière à Trévise, avec un Spectacle, ou Jeu public, dont Rolandino *nous a laissé la description* (1). *Il y vient, de Venise & de Padoue, beaucoup de Noblesse de l'un & de l'autre Sexe. Dans l'ataque qui se fait de la réprésentation d'un Château, qu'il s'agissoit de prendre, les Vénitiens & les Padouans, qui se disputoient l'honeur d'en faire la conquête, prènent querèle; &, dans la mêlée, on arache un morceau de la Banière de S.* Marc, *que, les* Vénitiens *avoient aportée. Il s'élève alors un si grand tumulte, que les Présidens de la fête la font discontinuer. Cet accident augmente tèlement la haine, que les Vénitiens portoient aux Padouans, qu'ils ferment tous les passages aux Marchandises, & que la chose est*

si véritablement les Milannis *les avoient en effet batus, cète année, d'en parler aussi.* Fiamma *ajoute que les* Milanois, *étant entrés dans la* Lomelline *des* Pa*vésans, y prirent de force quelques Châteaux. C'est ce qui pouroit être.*

(1) *Chronique*, Liv. I, Chap. 13.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

La mort de son Père porta beaucoup de préjudice aux Afaires du *Saint-Siège* & de la *Faction Guelfe* dans la *Marche d'Ancone*. Les *Comtes de Célano* dans la *Pouille*, & d'autres Partisans de l'*Empereur Otton IV*, unirent leurs forces, & se rendirent maitres de presque toute cète *Marche*; ce qui fut cause que, le 11 de Janvier 1213, *Innocent III* écrivit au *Marquis Aldrovandin* un *Bref*, qui manque dans l'édition des *Lètres* de ce *Pape* par *Baluze*, & que *Muratori* raporte, Ch. 41, p. 409, l'aiant tiré des *Archives d'Este*. En voici la Traduction.

Innocent, Evêque, *Serviteur des Serviteurs de Dieu, au cher Fils Noble Home* Aldrovandin, Marquis d'Este, *Salut & Bénédiction Apostolique. Come* Jésus-Christ, *Fils unique de Dieu, favorise & protége toujours la sainte Eglise, son épouse, ainsi qu'il a daigné la faire voir miraculeusement dans la conjonclure de la persécution présente* (a); *vous devés d'autant plus surement, avec d'autant plus d'afection, vous atacher à suivre ses conseils, & travailler à la servir, que par son moien vous pouvés d'avantage & plus parfaitement profiter auprès de Dieu & des Homes, & par des richesses temporèles, & par des acroissemens spirituels; puisque surtout vous savés très certainement que Nous, qui, quoiqu'indignes, tenons sa place sur la Terre* (b), *chérissons votre Persone avec un cœur pur, une bone conscience, & une fidélité qui n'est point feinte, & que nous aspirons à procurer votre avantage & votre honeur, come l'atestent des actions, qul rendent un témoignage certain à la Vérité. Croïant donc qu'il est très à propos pour votre avantage & votre honeur que vous marchiés en forces pour vous mètre en possession de la* Marche d'Ancone, *que nous avions acordée en Fief direct à votre père* Azzon *d'illustre mémoire, puisque la voie vous en*

(a) *Inocent* veut parler de l'élection de *Frédéric II* pour *Roi de Germanie & des Romains*, laquèle fut le fruit de ses intrigues, & qu'il lui plait ici de doner pour un miracle.

(b) On peut se souvenir que l'on a vu plus d'une fois *Gregoire VII* se contenter de dire qu'il tenoit la place des *Apôtres S. Pierre* & *S. Paul. Innocent*, plus grand Seigneur que *Gregoire*, dit sans façon qu'il tient la place de *Jésus-Christ*.

PRINCES contemporains.

D. Loup Dias, *persuades qu'il y auroit moins de danger à fondre sur les Ennemis : mais cet avis ne fut point du goût de l'*Archevêque. *Ce Prince, qui n'étoit point expérimenté dans le métier de la Guerre, jugea qu'attendre D.* Loup Diaz, *c'étoit laisser échaper l'ocasion. C'est pourquoi il marcha d'un pas rapide avec une partie de ses Troupes à la recherche de l'Ennemi. Il l'atteignit bientôt; &, quoique le reste de son monde ne fût point encore arivé, il dona sur l'*Armée Mahométane, *qui le reçut avec tant de résolution, qu'elle ne tarda pas à le tailler en pièces, & à le faire lui-même prisonier. Après qu'on lui eût ôté les marques de sa Dignité & ses habits pontificaux, il s'éleva, à son sujet, une contestation entre les Oficiers du* Roi de Grenade *& ceux d'*Aben-Jucef (Roi de Maroc), *qui prétendoient, les uns & les autres, que le Prisonier leur apartenoit; & vouloient le mener, les premiers à* Mahomet Alhamir, *& les seconds à* Aben-Jucef. *Cète dispute fut portée si loin, qu'ils étoient sur le point d'en venir aux prises, lorsque, pour les en détourner,* Aben-Atar, *un des Oficiers les plus considérés d'entre eux, à cause de son grand âge & de sa bravoure, s'aprocha de l'*Archevêque, *& lui ôta la vie d'un coup de sabre, disant, « Qu'il n'étoit pas » juste que tant de braves Capitaines » s'égorgeassent pour un* Chien ». *Par là, la querèle cessa; &, après qu'on eut coupé la tête & la main droite de l'*Archevêque, *ils laissèrent le trone sur le champ de bataille, & continuèrent leur marche avec leur butin. D.* Loup Diaz *ariva à* Jaen *avec ses Troupes, le lendemain que l'*Archevêque *en étoit parti, pour marcher contre les* Mahometans. *Curieux de le joindre au plustôt, il sortit de la Ville: mais, en chemin, il aprit son triste sort par ceux qui avoient eu le bonheur d'échaper de la déroute. Il ramassa tous ceux ci, & les incorpora dans son Armée; de sorte qu'il campa, cète nuit, dans l'endroit même où la*

SAVANS & ILLUSTRES.

beau. On l'a fait. Que Dieu fasse grace à tous deux (a) !

Accurse, dont le nom **Italien** est *Accorsi*, étoit *Florentin*. Il s'apliqua d'abord à l'étude des *Arts Libéraux* & de la *Philosophie*; & ce ne fut qu'à 28 ans, & même, selon d'autres, à 40, qu'il étudia le *Droit Civil* sous *Azon*. Reçu *Docteur*: il l'expliqua longtems à *Bologne*. Enfin, s'étant retiré dans une Campagne, il composa de nouvèles *Gloses*, en compilant celles des autres, qui confondues ensemble, & distinguées seulement entre elles par les diférens noms de leurs Auteurs, n'étoient pas d'un usage fort comode. Celles d'*Accurse* étant écrites de suite & dans un meilleur ordre, furent adoptées par tous les Etudians. Quelques Auteurs disent que la même chose avoit été faite, avant lui, par un ancien *Interprète du Droit*, apelle *Cipriano*.

Quoi qu'il en soit, *Accurse*, en commençant par les *Institutes*, fit une courte *Interprétation* de toutes les parties du Droit: & mit fin à son Ouvrage, en 1220, par des *Gloses* aprofondies sur le Volume des *Authentiques*. Il fut d'un très grand secours aux Etudians par le soin qu'il eut de rassembler les *Loix*, qui se ressemblent, & d'écarter celles qui se contrarient. S'il paroît souvent se contredire: cela vient, non de la légèreté d'esprit de sa part: mais de la diférence des Opinions des Anciens, desquèles il faisoit usage. Sa coûtume étoit, pour éviter la prolixité, d'anoncer ce qu'il empruntoit aux autres par la première Lètre de leur nom; & ces premières Lètres se trouvent encore dans le milieu des *Gloses*: mais le plus souvent elles manquent à la fin; ce qui fait qu'on croit d'*Accurse* des opinions étrangères, qu'il raportoit, & qu'il paroît se contredire. *Cino*, célèbre *Jurisconsulte de Pistoie*, & d'autres en ont fait la remarque. Au reste, il afecte une tèle brièveté, qu'il est souvent obscur: mais *Paul de Castro*

(a) *Nate* Benevento *tibi jus Civile Cathedram*
Dum coleres Paduam Bartholomæe *dedit*,
Tu vigil ad causas, tu tradere jura disertus,
Tu placidus cunctis dapsilitate tua,
Vixisti prudens, prudens moriendo dicasti
Huic tumulo corpus, ossibus ampla tuis*,
Tu proprii fratris tumulo dari corpus eidem
Mandasti, factum est, pareat utriq; Deus.

* Cet *ampla* me paroît une faute d'impression, au lieu d'*ample*, Vocatif d'*amplus*. J'ai traduit en conséquence.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FREDERIC II, Roi des Romains.

enfuite portée beaucoup plus loin (1).

1215. INNOCENT III fait, le 11 de Novembre, l'ouverture du quatrième Concile général de Latran, auquel il affifte plus de 400, tant Patriarches, qu'Archevêques, & Evêques, & plus de 800 Abbés & Prieurs; & dont l'ouverture fe fait le 11 de Novembre. Il s'y fait diférens Decrets concernant le fecours de la Terre-Sainte; & les Hérétiques, només Albigeois, qui faifoient alors beaucoup de ravage dans le Comté de Touloufe & dans les Villes du voifinage. On y traite auffi du rétabliffement de la Difcipline, extrêmement afoiblie dans ces tems orageux. Dans ce même Concile, les Députés de Milan prènent avec feu la défenfe d'*Otton IV:* mais le Marquis de Monfferrat, qui parle enfuite pour *Frédéric II*, eft écouté plus favorablement; ce qui doit furprendre puifqu'on acufoit *Otton* d'avoir apellé ce Prince, *le Roi des Prêtres*, & que d'ailleurs les Afaires de l'Empereur étoient dans le plus mauvais état; & qu'*Innocent* n'avoit pas encore confirmé folemnèlement l'élection de *Frédéric*, qui, pour la feconde fois, eft couroné *Roi de Germanie* à Aix-la-Chapelle, par *Siffred*, Archevêque de Maience & Légat Apoftolique. Mais ce Prince, qui, fur les inftances du Pape, avoit pris la Croix, & s'étoit engagé de paffer à la Terre-Sainte, aiant enfuite fait proclamer *Roi de Sicile* fon fils *Henri*, le Pape s'en inquiète. Il ne vouloit pas que l'Empire & le Roïaume de Sicile fûffent réunis dans la même perfone; &, pour le tranquilifer, *Frédéric* promet par écrit que, dès qu'il aura reçu la Courone Impériale, il remètta le

(1) *Muratori*, p. 149.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

eft préparée, & la porte ouverte; nous confeillons à Votre Nobleffe, *& nous la chargeons de ne pas manquer de faire ce que nous difons, parceque nous aurons foin de vous aider en tout ce qui fera nécessaire & convenable pour le profit & l'honeur de l'Eglife. Et, quand vous ferés entré dans ce pais, nous aurons foin, après avoir reçu votre Serment de fidélité, de renouveler la conceffion fufdite. Le contenu de nos Lètres poura vous aprendre de quèle manière nous écrivons, tant à tous les* Peuples de la Marche, *qu'à leurs* Evêques, *& à notre* Légat. *Courage done! Achevés au nom du Seigneur, avec la Bénédiction Apoftolique, ce dont nous vous chargeons, parceque Dieu toutpuiffant fera votre aide, & que le très heureux* Pierre, *dont vous êtes le propre* Chevalier, *fera votre guide dans le chemin, & dirigera vos pas dans la voie du faint & de la paix. Doné à* Latran, *le III des Ides* (le 11) *de Janvier, l'An XV de notre Pontificat.* Au dos eft écrit: *A Noble Home Ald. Marquis d'Efte.* Les embaras dans lefquels *Aldrovandin* fe trouvoit, ne lui permètant pas de fatisfaire *Innocent III* au gré de fon impatience, ce *Pape* lui récrivit, dans le mois d'Aoùt, un fecond *Bref*, qui fait la 102e. *Lèt.* de fon XVIe. Liv. dans l'Edit. de *Baluze.* Ce *Bref* porte: *Innocent*, &c. *Entre autres raifons, pour lefquèles nous avons acordé la* Marche d'Ancone *en* Fief *à votre Père d'illuftre mémoire, ç'a principalement été parcequ'il nous avoit promis de s'y tranfporter avec des forces convenables, & de la faire rentrer dans* le Domaine *de* l'Eglife Romaine. *Dans l'efpérance que vous procèderiés à la même Afaire, come vous nous l'aviés anoncé par vos Lètres, nous vous avons écrit des* Lètres, *tèles qu'il nous a paru qu'il convenoit. Mais come vous n'avés encore rien fait à cet égard, & que nous pouvons fans de grands éforts, furtout dans ce tems-ci, faire rentrer cète* Marche *dans notre* Domaine, *nous enjoignons à Votre* Nobleffe, *par cet* Ecrit Apoftolique, *de procèder à cète Afaire. Autrement, pour que l'*Eglife *ne refte pas dépouillée plus longtems, nous y procèderons nous même come il nous paroîtra convenable. Doné à* Segni, *le V des Calendes de Septembre* (le 28 d'Août), *l'An feizième de notre Pontificat.*

Une querèle, furvenue au *Marquis Aldrovandin* avec la *Comune de Padoue*, l'avoit empêché de travailler, auffi

bataille s'étoit donée. Le jour suivant, il se remit en marche en ordre de bataille pour aler à l'Ennemi, qui ne l'eut pas plustôt aperçu, qu'il se disposa à lui faire tête. D. Loup, *furieux de découvrir la Croix de* l'Archevêque *entre les mains des* Mahomètans, *résolut de la recouvrer, & d'avoir sa revanche de la déroute précèdente. Après avoir donc exhorté ses Soldats à le seconder de toutes leurs forces, il chargea les Ennemis avec fureur, enfonça leurs Escadrons, & leur enleva la Croix : mais ceux-ci, piqués du point d'honeur, combatirent avec tant d'acharnement, qu'ils lui tuèrent son Guidon, & s'emparèrent de son étendart. Le valeureux* D. Loup *fit de nouveaux éforts, pour le leur aracher, jusqu'à ce qu'enfin la nuit sur vint, & mit fin à ce combat opiniâtre, sans que la victoire se fût déclarée d'aucun côté, quoique les* Mahomètans *eûssent perdu beaucoup plus de monde que les* Chrétiens. *Quand on se fut séparé, les* Mahomètans *se retirèrent sur une éminence voisine, & les* Chretiens *sur une autre : mais les premiers décampèrent à la sourdine, avant la pointe du jour, & emportèrent leur capture. Au lever du Soleil,* D. Loup, *ne voiant plus paroître d'Ennemis, ala dans le lieu où* l'Archevêque *avoit perdu la bataille & la vie. Il enleva le corps de cet infortuné Prélat ; &, après en avoir obtenu des* Infidèles *la tête & la main, par le canal du* Grand-Comandeur *de* Calatrava, *il envoïa à* Tolède *le tout, qui reçut la sépulture dans* l'Eglise Cathédrale, *& repose dans la* Chapelle des anciens Rois.

Dans les *Etats généraux d'Aragon* assemblés à *Huesca*, le jour de l'Epiphanie, en 1247, *Jâque* ordona, du consentement des Assistans, « Qu'on » réduiroit en un même Corps les *Loix* » & les *Coûtumes du Roiaume*, lesquè» les jusqu'alors avoient été diféren» tes & même contraires en divers » endroits, qu'on les rameneroit à l'u» niformité ; & qu'ainsi rédigées, elles » seroient suivies dans tous les Tribu» naux ». Dans les *Etats* tenus à *Barcelone*, le 26 de Mars 1251, il ordona « Que, dans ce *Comté*, l'on ne suivroit, » ni le *Droit Romain*, ni le *Droit Ca-* » *non* pour la décision des Afaires con» tentieuses ; & que les *Juges* les juge» roient sur les *Loix Usatiques de Bar-* » *celone*, & sur les *Loix Municipales* » des autres Villes ». Des mal intentionés l'acusant de ne pas respecter assés les *Privileges* des *Eglises* & les

prétend qu'il l'a fait exprès, pour exercer l'esprit des Jeunes-Gens.

Sectateur de *Bulgare* & d'*Azon*, il maltraite quelquefois indècemment les Sectateurs de *Martin Gossia*. Quelques Ecrivains l'accusent de vaine gloire, parcequ'il dit trop peu modestement dans un endroit, « Qu'on l'apelloit » *Accurse*, parcequ'il *acouroit* à pro» pos au secours des Loix ». Mais d'autres prètendent que, dans cet endroit là, cète mauvaise Pointe est une addition de son fils *François*. Au reste, son autorité fut si grande, qu'elle prévalut sur celle de tous les autres *Jurisconsultes* ; & *Cino* ne fait pas dificulté de l'apeller *L'Idole des Avocats*.

Il habitoit à Bologne une Maison magnifique, dans laquelle il avoit fait faire une Machine, qui portoit l'eau jusque sur les toits. Il avoit aussi une jolie Maison de Campagne, qu'il nome *Ricardina* du nom du Village dans lequel elle étoit située.

Il mourut en 1229, âgé de 78 ans, & fut inhumé dans l'*Eglise de Saint-François à Bologne*, où l'on voit son Sépulchre avec cète *Epitaphe* simple. *Sépulchre* d'Accurse, Glossateur des Loix, *& de* François, son fils.

Depuis lui, persone n'a plus osé faire de *Glose* sur les *Pandectes*, ni sur le *Code*, soit parcequ'on a cru qu'ils n'avoient plus besoin d'*Interprétation*, soit parcequ'on a cherché, par de plus amples *Comentaires*, à mériter de plus grandes louanges.

Il eut 2 Fils. L'aîné s'apelloit *François* ; & *Cervotto* fut le nom du Cadet.

François, fils aîné d'*Accurse*, fut émancipé par son Père, qui lui dona quelques Biens à comte de sa légitime.

Le *Roi d'Angleterre* le voulut engager à passer en *France*, pour enseigner dans quelqu'une des Villes de sa domination. Les *Bolonois*, en aiant eu conoissance, lui défendirent de quiter leur Ville, sous peine de confiscation de ses Biens : mais il crut se mètre à l'abri de la peine par une vente secrète de tout ce qu'il avoit, & partir. Ses biens furent rèèlement confisqués ; ce qui l'obligea de revenir. Pendant qu'il fut absent, il enseigna, quelque tems, le *Droit* à *Toulouse*. Un jour, qu'il expliquoit une matière dificile, *Jâque de Ravanes*, très savant *Jurisconsulte Lorrain*, vint, en habit d'Ecolier, entendre sa Leçon ; & lui proposa quelques dificultés, dont il eut peine à se tirer. *Jaque* se fit ensuite conoitre ; &

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.

FREDERIC II, Roi des Romains.

Roïaume de Sicile à son Fils, pour le teuir du Pape. C'est sans doute après cela qu'*Innocent III* le reconoît ouvertement pour *Roi des Romains.*

Les Comtes de Célano, Partisans d'*Otton IV*, s'ètoient emparés de la Marche d'Ancone depuis la mort du Marquis *Azzon VI*. Le Marquis *Aldrovandin* avoit eu, par la mort subite de son Père, tant d'afaires sur les bras dans la Lombardie, qu'il n'avoit pas pu s'oposer aux usurpations de ces Comtes. Débarassé, l'année précèdente, de ces Afaires, & pressé par les instances réitérées d'*Innocent III*, il engagea tous ses Biens Allodiaux, & même son jeune frère *Azzon VII*, aux Florentins, qui lui prêtèrent de très grosses sommes, avec lesquèles il se fit une Armée considérable. Il entra dans la Marche d'Ancone; & batit plusieurs fois, & les Peuples de diférentes Villes, & les Comtes de Célano. Cète année, il achève, par la force de ses Armes, par ses Négociations, & par ses présens, de soûmètre, à peu de chose près, toute la Marche, dont il met le Gouvernement & les Afaires en bon état: mais ses glorieuses ocupations sont interrompues par la Mort, qui l'enlève au plus beau de la fleur de son âge; & l'on soupçona les Comtes de Célano de l'avoir fait empoisoner. Lui mort; il ne restoit plus de Mâle dans la Branche Italiène de la Maison d'Este, que son frère *Azzon VII*, qui succède à tous les Biens patrimoniaux de ses Ancêtres: mais que son âge met hors d'état d'ocuper les postes, que son Frère & son Père avoient remplis.

La circonstance de la mort du Marquis *Aldrovandin* est favorable

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

promtement que le *Pape* le souhaitoit, au recouvrement de la *Marche d'Ancone. Rolandino* croit, Liv. I, Chap. 12, que cète querèle vint de quelques Bleds, enlevés par les Sujets du *Marquis* pendant qu'on les conduisoit de *Montagnana* à *Padoue*, & non rendus, quand on les avoit réclamés. *Dans ce tems-là*, dit *Gérard Maurisio*, Historien contemporain, *il nait un diférent entre le* Marquis Aldrovandin *& les* Padouans. *Ceux-ci, rassemblant une Armée contre ce* Marquis, *alèrent camper près du* Château d'Este, *& prièrent instamment le Seigneur* Eccelin *de les secourir. Il ala donc avec les* Vicentins, *qu'il gouvernoit, au secours des* Padouans, *& batit tèlement, jour & nuit, avec ses propres Machines, le* Château, *ou* Donjon, *& le* Palais *du* Marquis, *qu'à force de lancer des pierres dedans, il fut totalement détruit & dévasté. Le* Marquis, *come vaincu, se soûmit alors à la volonté de la* Comune de Padoue; *laquèle, aiant remercié le Seigneur* Eccelin, *retourne à la Ville avec les siens. Le* Moine de Padoue, *Liv. I*, parle ainsi de ce fait, sous l'An 1213. *La même année, come le Noble* Marquis Aldrovandin *ne se vouloit pas soûmètre à la* Comune de Padoue, *les* Padouans *assiégèrent avec leurs Machines la* Forteresse d'Este. *Or le* Marquis Aldrovandin, *voïant qu'il ne pouvoit pas facilement secourir ses Amis assiégés, & sachant pareillement qu'il est dur de regimber contre l'éperon, fut forcé de jurer d'obéir en toutes choses, come* Citoïen *à la* Comune de Padoue; *& de cète manière l'Armée retourna chés elle.* Suivant *Rolandino*, le barbare *Eccelin de Romano* suivit son Père à ce siège; & montra, quoiqu'enfant, une grande subtilité d'esprit dans tout ce qui pouvoit nuire aux Assiégés; ce qui fut come un présage de la haine mortèle, qu'il devoit porter un jour à la *Maison d'Este*. On aprend aussi du même Auteur que les *Padouans* prétendoient qu'*Este*, *Montagnana* & toute la *Scodésie*, Province dont il est parlé dans quelqu'un des *Articles* ci-dessus, come étant possèdée par la *Maison d'Este*, devoient être, come anciènement, de la Jurisdiction de la *Comune de Padoue.*

Nous ne somes informés de cète Afaire, dit *Muratori*, p. 411, *que par des* Ecrivains Padouans; *&, come il s'agit de leur Patrie en querèle avec les Princes*

PRINCES *contemporains.*

Immunités du Clergé, *Jâque* tint à *Lérida*, le 2 d'Avril 1257, les *Etats Généraux du Roiaume* & *du Comté*, dans lesquels il confirma, dans leur totalité, de la manière la plus solemnèle, toutes les *Immunités* & *Privilèges*, acordés par ses prédécesseurs, *Rois* & *Comtes*, aux *Eglises*, aux *Monastères*, au *Clergé Séculier* & *Régulier*.

De 9 *Conciles*, qui se tinrent à *Tarragone* sous ce règne, je ne parlerai que du premier, dont l'ouverture se fit le 7 de Février 1233. *Entre autres* Decrets *qui y furent faits*, dit *Ferreras*, p. 130, *le premier interdit à toute persone la lecture des Livres sacrés de* l'Ancien & du Nouveau Testament *en* Langue Vulgaire, *ou* Romaine (*c'est l'expression du Decret*); *& défend d'admètre à* l'Ofice public *les* Hérétiques, *ou leurs* Fauteurs. *Telle est l'ancieneté de la défense des Livres sacrés en* Langue Vulgaire, *tant on étoit convaincu des maux, qui résultoient de leur lecture.* Je n'ai rien à dire au *Decret* d'un *Concile* du XIIIe. siècle. Mais peut on lire, sans une sorte d'indignation, la réflexion de *Ferreras*, tele qu'elle est énoncée? C'est un *Prêtre*, un *Curé* du XVIIIe. siècle, c'est à dire du siècle le plus éclairé, qui l'a faite. Il dit ensuite: *L'*Inquisition *fut établie contre les* Hérétiques *dans les* Etats d'Aragon.

On a vu plus haut quèle triste nouvèle fit en 1276, tomber *Jâque* malade à *Xativa*. *Sentant que les remèdes n'opéroient rien*, dit encore *Ferreras*, p. 301, *il envoïa avertir l'*Infant *D.* Pèdre, *son fils, qu'il avoit laissé en* Aragon, *de l'état où il se trouvoit. Il se fit ensuite transporter à* Alcira, *pour voir si le changement d'air ne lui procureroit pas quelque soulagement: mais la maladie, au lieu de diminuer, augmenta de jour en jour. Dès que l'*Infant *D.* Pèdre, *son fils & son héritier, fut arivé, le* Roi, *s'apercevant que sa dernière heure aprochoit, reçut les Sacremens avec une dévotion exemplaire; & après avoir cédé le* Roïaume *à son Fils, à qui il recomanda tous ses Frères, & avoir confirmé son testament, en considération de ce qu'il leur étoit favorable, il prit l'*Habit *de l'*Ordre *de* Citeaux. *Enfin, aiant demandé d'être enterré à* Poblet, *il rendit son ame à Dieu, le 25 de Juillet.*

L'abondance des matières m'aiant fait insensiblement grossir ce Volume beaucoup plus, que je ne l'avois projeté; je

SAVANS & ILLUSTRES.

reçut les louanges que son habileté méritoit.

On dit que *François* revint à *Bologne* dans le tems que *Bartole* y donoit des Leçons; & que, n'étant pas d'acord sur la manière de lire un Texte, ils envoïèrent consulter les *Pandectes de Pise*, qu'on apelle aujourd'hui les *Pandectes de Florence*, parceque le Mst. a passé de *Pise* dans cète Ville. Mais on se trompe. Ce fait ne peut concerner qu'un Fils d'*Accurse de Reggio*, dont je parlerai plus bas. *François*, dont il s'agit ici, n'a pas du vivre assés pour voir *Professeur* à *Bologne Bartole*, qui ne reçut le Bonet de *Docteur*, à l'âge de 31 ans à *Bologne*, qu'en 1334.

Cervotto, second fils d'*Accurse*, après avoir essuïé plusieurs dificultés, fut reçu *Docteur* à 17 ans: mais, pour l'avoir été de si bone heure, il n'en fut pas un meilleur *Interprète des Loix*. Il ajouta quelques *Gloses* à celles de son Pere, auxquèles elles ressemblent peu. L'on en fait effectivement si peu de cas qu'on les rejète presque toutes, en disant: *Ce sont des Cervotines*.

On dit encore que le célèbre *Accurse* eut une Fille, qui fit publiquement des Leçons de Droit à *Bologne*.

Un *Guillaume degli Accorsi*, Auteur d'une *Paraphrase des Institutes*, se dit, dans son Introduction, Fils d'*Accurse le Glossateur*: mais rien d'ailleurs ne le fait conoître.

Ubert Bobio, de *Parme*, enseigna d'abord dans sa patrie, ensuite à *Verceil*, dont l'*Ecole* avoit alors de la réputation.

Il en eut lui-même une si grande, & l'on estima si fort ses décisions, que l'on dit qu'il fut consulté de *France* pour savoir « Si *Blanche de Castilles* » veuve du *Roi Louis VIII*, & mère » de S. *Louis*, laquèle pouvoit doner » des Cautions nobles & riches pour » la *Tutèle* de son Fils: mais qui n'en » pouvoit pas doner qui convinssent » pour la *Régence du Roïaume*, de- » voit être privée de la *Tutèle* »: Qu'il décida que non; & que, malgré les réclamations des Factieux, on s'en tint à son avis.

Il fit, en 1227, un *Traité des Positions*, qu'on ne croit pas qui se trouve nulle part, & depuis un petit Livre qu'il intitula: *Puissance Paternèle*, dans lequel il traite des *Jugemens sommaires*: mais l'Ouvrage est fait avec tant de confusion, que ce n'est pas sans peine

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV.

FRÉDERIC II, Roi des Romains.

à *Salinguerra*, qui s'empare seul de toute l'autorité dans Ferrare; &, quoique Ghibellin, fait, par son manége & ses intrigues, engager *Innocent III*, qu'il s'oblige lui-même de servir en guerre, à lui doner, le 7 de Septembre, l'Investiture des Biens de la *Comtesse Mathilde*, situés dans les Evêchés de Modène, de Reggio, de Parme, de Bologne & d'Imola.

Les Milanois, qui peut-être, l'année précédente, avoient pris quelques Châteaux dans la Lomelline des Pavésans, y prènent, cète année, celui de Garlasco; & retournent à Milan avec une grande quantité de Bestiaux & de meubles. Ensuite, *Thomas*, Comte de Savoie, avec lequel ils avoient fait aliance, les aiant joints avec mille Chevaux, ils font le siége de Casal-Saint-Evaise, qu'ils prènent, le 20 d'Août, & qu'ils détruisent entièrement, à la prière des Verceillois. Ils vont après en Piémont avec le Comte pour l'aider à soumètre un Marquis, dont le nom & la Marche ne sont pas conus (1).

Les Crémonois & les Reggians assiégent le Château de Gonzaga dans le Territoire de Mantoue. Les Mantouans apellent à leur secours les Véronois; & leurs Troupes unies font lever le siége.

(1) *Ils alèrent après*, dit *Muratori*, p. 152, *en* Piémont en faveur du *Comte, & forcèrent le* Marquis Primasio (*si pourtant ce nom n'est pas défectueux dans le Texte de* Galvano Fiamma) *à s'àcorder avec le* Comte de Savoie. Sigonius *dit que ce* Marquis *étoit celui* de Montferrat. ....

Au reste, tout ce qu'on vient de lire ici concernant les *Milanois* est raporté par *Galvano Fiamma*, dans son *Bouq. de Fl.*, Chap. 248; &, par conséquent, n'est pas trop certain.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

d'Este, *on ne leur fait aucune injustice d'imaginer qu'ils n'ont pas voulu doner le tort à leurs Concitoïens. J'ai certainement grande peur qu'ici* Rolandino *ne supose à la querèle une cause toute diferente de la véritable; c'est à dire que je ne crois pas vrai qu'avant cète guerre* Este, Montagna, *& la* Scodésie *fussent de la dépendance de* Padoue. *On a des preuves que, plusieurs siècles auparavant, chaque* Ville *du* Roïaume des Lombards *avoit son* Comte, *ou* Gouverneur *doné par le* Roi, *& soûmis au* Marquis, *c'est à dire au* Directeur (*ou Gouverneur général*) *de la* Marche, *où ces* Villes *étoient situées. Tout le* Territoire de la Ville *étoit sous la* Jurisdiction *du* Comte; *&, par cète raison, il fut apellé* Comté. *Anciènement toutes les* Terres *&* Châteaux *de ce* Territoire *obéissoient au* Comte, *quoiqu'il y en eût de possèdés par les* Nobles *d'alors, par les* Eglises, *ou* Monastères, *& par diférentes persones. Avec le tems, les* Empereurs *& les* Rois d'Italie (*& de même les autres* Monarques) *se mirent à exemter de la* Jurisdiction des Comte, *& quelquefois de celle* des Marquis, *des* Eglises, *des* Monastères, *& d'autres* Lieux pieux, *& subsécutivement aussi beaucoup de* Nobles *considérables*, Seigneurs *de ces* Terres (ou *Châteaux*), *en leur acordant toute* Seigneurie, (merum & mixtum Imperium), *sous la seule dépendance des seuls* Comtes du Sacré Palais, *& des autres* Comissaires, *ou* Juges *extraordinaires, que la* Cour *envoioit, lorsque les* Empereurs, *ou les* Rois *n'aloient pas eux-même rendre la justice. Il ariva de là que le* District, *ou la* Jurisdiction *des* Villes d'Italie, *diminuant insensiblement, fut extrêmement restrainte; & que le* District *de plusieurs fut réduit à 3 milles de circuit, quoique l'on continuât de dire que ces* Terres *&* Châteaux *étoient situés dans leur ancien* Comté. *Le* Gouvernement politique *se déconcerta de plus en plus depuis qu'il se fut élevé de malheureuses dissentions entre l'*Empereur Henri III *& le* Pape Grégoire VII. *Alors beaucoup de* Marquis *& de* Comtes *établirent solidement leur indépendance à l'égard de quelques* Villes. *Au contraire, d'autres* Villes, *plus puissantes, secouèrent tout-à-fait le joug des* Marquis *& des* Comtes; *& comencèrent peu à peu à se gouverner en* Républiques, *se créant des* Consuls, *ou des* Podestà, *& reconoissant uniquement la* Directe de l'Empe-

PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.
suis forcé de m'arêtér ici. Je continuerai donc cète Colone, *dans le sixième Volume, par la* Suite des Souverains en Espagne, *qui feront*, 1°. Rois de Léon & des Asturies; 2°. Rois de Castille & de Tolède; 3°. Comtes, *depuis* Rois de Portugal.	qu'on peut trouver ce qu'il cite. *Jean de Dieu, Jurisconsulte Espagnol*, & *Chanoine de Lisbone*, Auteur de plusieurs Ouvrages sur l'un & l'autre *Droit*, refondit, en 1250, l'Ouvrage d'*Ubert Bobio*, dont il s'agit, le divisa en 7 Livres & 78 Titres, & l'intitula *Chi-*

canes; & l'on dit qu'en effet *Ubert* s'atachoit aux Subtilités plus que l'Equité ne le permet.

Il finit ses jours dans sa patrie; & fut inhumé dans l'*Eglise de Saint-Jean*, où, plusieurs années après, les *Bénédictins*, quand ils l'eurent fait rebatir, lui posèrent une espèce d'*Epitaphe*, qui ne nous aprend rien.

Jâque Colombino, de *Reggio de Lombardie*, fut un des plus célèbres *Interprètes du Droit*, qui vivrent après *Accurse*. Il fut en même tems, après *Bulgare* & *Piléo*, celui qui fit, sur les *Loix des Fiefs*, les *Gloses* les plus claires & les plus savantes. Elles sont si bien, qu'on n'a pas osé depuis y rien ajouter. Il a fait sur ce *Droit* ce qu'*Accurse* avoit fait sur le *Droit Romain*. Il a compilé toutes les *Gloses* & les *Explications* des Anciens, & les a fort enrichies. Il fit encore à la *Somme des Fiefs* de *Piléo*, des augmentations & corrections importantes. Sa réputation fut très grande, & son nom étoit conu par ses Ouvrages, avant qu'*Odofred* eût rien écrit.

Jâque d'Ardizzione de Broglio, c'est à dire fils d'*Ardizzione*, *Véronois*, eut pour Maître, après la mort d'*Azon*, le *Prêtre Ugolin*, à l'exemple duquel il fit, sous le titre de *Somme de Fiefs*, un abregé des Usages, qui concernent cète matière. On croit que de la manière, dont il l'a traitée, il n'a laissé rien à desirer.

Son Ouvrage, que l'on croioit perdu depuis très longtems, fut mis au jour, en 1518, par *Daniel Scaraméo*, *Jurisconsulte d'Asti*. Ce *Daniel* eut pour père *Barthelmi*, pour aieul *Daniel*, pour bisaieul un autre *Barthelmi*, pour trisaieul *Jean*; & tous furent de très illustres *Jurisconsultes*. C'est dans leur Bibliothèque que l'Ouvrage de *Jâque de Broglio* s'étoit conservé.

Pierre Cernito, ou *Cerello*, de *Bologne*, a très bien écrit, après le précèdent, sur la matière des *Fiefs*.

Ce fut lui qui dona le Bonet de Docteur à *Bartole*.

Jean Fasolo, de *Pise*, fleurit peu de tems après *Jâque de Broglio*.

Il a beaucoup écrit sur le *Droit Civil* & sur les *Usages des Fiefs*. Il est Auteur aussi d'un petit Traité *Des Procèdures sommaires*, inséré presque entier, par *Guillaume Duranti*, dans son *Miroir*.

La grande érudition & la pureté de mœurs de *Jean Fasolo*, le firent élire *Archevêque d'Ambrun*; & *Balde* dit qu'alors il se livra tout entier à l'étude des *Lètres-Saintes*.

Son Successeur à son *Archevêché* fut *Henri*, depuis *Cardinal-Evêque d'Ostie*.

Jâque de Ravanes, dont j'ai parlé dans l'*Art*. de *François*, fils d'*Accurse*, étoit *Lorrain*, come je l'ai dit, & fleurissoit vers 1250.

Il a très bien écrit aussi sur le *Droit Romain* & sur les *Usages des Fiefs*.

Il se fit un grand nom; & passa pour être le plus savant & le plus subtil des *Jurisconsultes* de son tems.

Il enseigna longtems à *Toulouse*; & *Pierre de Belle-Perche*, qui devint un habile *Jurisconsulte*, y fut son Disciple. C'étoit, selon quelques uns, un *Francomtois*: mais d'autres, avec plus de vraisemblance, l'ont doné pour être d'*Orléans*, où le *Panziroli* dit que, de son tems, on faisoit voir sa Maison aux Etrangers. Ce fut dans cète Ville, qu'il mourut, & qu'il fut inhumé: mais on ignore en quèle année. Il fit, en 1300, le voiage de *Rome* à l'ocasion du *Jubilé* publié par *Boniface VIII*. Il s'arêta quelques jours à *Bologne*, où, come Etranger, il fit l'explication d'une *Loi du Code*, en présence de *Cino de Pistoie* & des autres *Professeurs*, qui lui prêtèrent l'atention la plus favorable. Il enseigna, come son Maître, à *Toulouse*; & l'on dit qu'il expli-

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FREDERIC II, Roi des Romains.

La querèle arivée (l'année précèdente à Vicence) entre les Padouans & les Vénitiens, est cause que, cète année, pendant l'automne, les premiers marchent, avec de grandes forces & beaucoup d'atirail de guerre, vers Chioggia, Ville des Vénitiens, & forment le siége de la Tour de Baiba: mais il survient de si grosses pluies, qu'ils sont obligés de se retirer. Les Chioggiotes & les Vénitiens tombent sur leur Arrière-garde, & prènent beaucoup d'Homes & d'Equipages (1).

La division se met à Florence; & toutes les Familles de cète Ville se partagent entre les Factions des Guelfes & de Ghibellins. (2).

1216. Le Roi *Frédéric II* voulant procurer à son fils *Henri*, qu'il avoit fait proclamer Roi de Sicile, l'afection des Allemans; ce jeune Prince & la Reine *Constance* sa mère, qu'il avoit mandés, vers la fin de l'année précèdente, se rendent en Allemagne, cète année, par des chemins diférens.

Diépold, Duc de Spolète, monté sur un âne & travesti, veut passer dans la Pouille: mais il est trahi, découvert, pris non loin du Tibre, & conduit au Sénateur de Rome, qui le fait mètre en prison. Sa liberté, qu'il recouvra l'année suivante, lui coûta beaucoup d'argent.

En vertu d'un *Decret* du dernier

(1) *Muratori*, p. 152.

(2) *Suivant ce que nous aprenons de* Ricordano Malaspina, *Ch.* 104 *de son* Histoire, *le meurtre, fait à* Florence *de* Buondelmonte de'Buondelmonti *mit la division dans cète Ville. Les uns embrassèrent le parti des* Guelfes, *les autres celui des* Ghibellins. Ricordano *donc la liste des* Familles Nobles, *qui se déclarèrent pour l'une, ou pour l'autre Faction.* Murat. *ibid.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

teur, *s'il étoit assés fort pour les y contraindre, ou ne faisant pas dificulté de se soustraire même entièrement à son obéissance, s'il n'avoit pas assés de forces. Mais tout fut porté jusqu'à l'extrême, dès qu'une fois les* Factions des Guelfes & des Ghibellins *furent nées & bien enracinées. Alors ces dernières* Villes, *à proportion de ce qu'elles eurent de forces, cherchèrent à se dédomager de leurs anciènes pertes aux dépens des* Princes *& des* Nobles *de leur voisinage, sans en excepter même les* Ecclésiastiques. *Guidées par les états de leurs anciens* Districts, *elles répetèrent, & mirent, ou remirent sous leur* Jurisdiction *tout ce qu'elles purent de* Terres *& de* Chateaux *possédés par les* Comtes, *les* Marquis, *& les autres* Nobles; *& ceux-ci, malgré leurs anciens* Privilèges, *furent obligés de reconoître la* Jurisdiction *des* Villes; *&, au lieu que précèdemment ils demeuroient dans leurs* Châteaux *& dans leurs* Terres, *sans se soucier beaucoup du séjour des* Villes, *on les força d'y demeurer 2 ou 3 mois de l'année, & de se faire recevoir au nombre des Citoiens. Voici ce que, du tems de* Fréderic I, Otton de Frisinghen *écrivoit touchant les* Villes d'Italie. Elles afectent de tèle sorte la liberté, que, pour eviter une puissance insolente, elles sont plustôt gouvernées au gré de leurs *Consuls*, qu'au gré des *Empereurs*, &c. De là vient que, ce païs étant partagé, presque entier, entre les *Villes*, chacune a forcé ceux de son *Territoire* de venir demeurer dans ses murs; & que, dans une si grande étendue de païs, on peut à peine trouver quelque *Noble*, ou quelque *Grand-Seigneur*, qui ne soit pas soumis à sa *Ville*. Otton *dit ensuite qu'en* 1154, *Guillaume, Marquis de Montferrat, Home Noble* & *Grand-Seigneur*, étoit presque le seul des *Barons d'Italie*, qui s'étoit exemté de la Domination des *Villes*. Galvano Fiamma, *dans son* Bouq. de Fl., *parlant de la réconstruction de* Milan, *en* 1167, *dit que les* Milanois *s'assujétirent tout ce qu'ils avoient de voisins puissans.* Ainsi, la *Ville de Milan*, qui s'étoit contentée d'un *Territoire* de 3 milles hors de son *enceinte*, déploïa ses ailes en long & en large. Car le *Duché de Burgarie*, la *Marche de la Mathésane*, le *Comté de Séprio*, & les *Comtés de Turige & de Parabage*, & le *Comté de Lugo*, qui tous, come Ennemis do-

qua l'*Infortiat*, au moins huit fois à ses Auditeurs. Il écrivit savamment sur le *Digeste*, sur le *Code* & sur les *Institutes*: mais il ne s'en est rien conservé d'entier. Il fit aussi des *Dissertations* au nombre de cent. C'étoit un Home d'un esprit subtil: mais entêté de ses Opinions. D'ailleurs il n'estimoit les *Canonistes* que ce qu'ils peuvent valoir. Il prétendoit, & l'on ne peut pas dire que ce fut à tort, que les *Papes* s'étoient souvent trompés par ignorance; &, quand on oposoit quelque *Canon* à ce qu'il vouloit établir, il avoit coûtume de répondre: *Passe, avec les erreurs des* Canonistes!

Revenons à *Jâque de Ravanes*. Come il avoit fait une grande étude de la *Dialectique*, tèle qu'on l'enseignoit alors, il en apliqua la méthode d'argumenter & les subtilités au *Droit*, en quoi le plus grand nombre des *Jurisconsultes François* l'imitèrent. Cète innovation fut censurée vivement par *Richard de Malombra*, de *Crémone*, grand *Jurisconsulte* & célèbre *Professeur* à *Padoue*, lequel mourut, en 1334, à *Venise*, où le *Sénat* l'avoit fait venir, pour travailler à la rédaction des *Loix de la République*. Il vouloit qu'on s'en tint à l'anciène méthode, qui consistoit à comparer les *Loix* entre elles; à raprocher & réduire en abregé celles qui s'acordent; à concilier celles qui semblent se contredire; à détruire l'avantage, que l'on peut tirer de celles qui sont absolument en contradiction avec d'autres, qui paroissent devoir être préférablement suivies.

Outre les Ouvrages anoncés ci-dessus, *Ravanes* fit un petit abregé de ce qui concerne les *Fiefs*, auquel il dona le titre de *Somme*; & de plus une *Explication alphabétique des Matières & des Termes de Droit*, qu'il orna du titre ambitieux de *Lumen ad revelationem Gentium* (*Lumière pour éclairer les Nations*); & qu'il comença par 4 Vers, que je n'entreprendrai pas de traduire (a). Le *Panziroli* ne dit point ce que ce *Dictionaire* est devenu.

Odofred, le plus célèbre des Disciples d'*Azon*, lequel fleurit vers 1250, naquit à *Bologne* sur la *Paroisse de Saint-Ambroise*. Quelques-uns le disent originaire de *Bènevent*; & le font décendre du premier *Roffred*, dont j'ai parlé plus haut, ou de quelqu'un de ses Parens.

Il s'instruisit d'abord à fond des *Arts Libéraux* & de la *Philosophie*. Ensuite, aiant étudié sous *Ugolin*, *Jâque Balduini*, & *Azon*, il enseigna le *Droit Civil* avec beaucoup d'éclat à *Bologne*, où l'on dit que *Grégoire de Montelungo*, *Légat* de *Grégoire IX* dans la *Lombardie*, le consulta souvent.

Il composa de très bons *Comentaires* sur les *Pandectes* & sur le *Code* entier. Il y expliqua les *Loix* obscures & difiles d'une manière si heureuse, qu'aucun de ceux qui l'avoient précédé, n'avoit encore rien doné d'aussi net, & qu'il passa pour le plus clair des *Interprètes*, & le plus utile aux *Etudians*. Il ajouta quelque chose à la *Somme d'Azon*; & fit, sur le *Titre* de la *Paix de Constance*, des *Gloses*, qui se sont conservées. J'ai parlé de cète paix, qui fut la base de la *Liberté des Villes d'Italie*. On eut encore d'*Odofred* un *Abregé des Fiefs*, & divers autres *Traités* utiles & savans sur diférentes matieres du *Droit Civil*. Il en fit un aussi *De l'Art du Notariat*.

Il joignoit, à beaucoup de pénétration & de jugement, l'atention la plus scrupuleuse dans l'examen des opinions contraires des diférens Auteurs sur les mêmes objets; & ne se décidoit jamais que par des raisons prépondérantes. Come d'ailleurs il étoit de fort bone humeur, il égaïoit quelquefois le sérieux de ses Ouvrages par d'assés bones plaisanteries.

Il mourut en 1265; & fut enterré devant l'*Eglise de Saint-François*. Je vais parler de son *Mausolée*, & de son *Epitaphe*, en parlant de son Fils.

Albert, fils d'*Odofred*, fut *Jurisconsulte*: mais on ne sait rien de lui d'avantageux, sinon qu'il fit élever à son Père un Mausolée en forme de Piramide, dont le *Panziroli* dit l'ouvrage magnifique, & qu'un de ses Décendans fit réparer, en 1497, en y joignant l'*Inscription*, que voici. *Deo trino. Pyramidem, & Sepulchrum vetustate corruptum, quæ* Albertus *genitori suo* Odofredo *legum parenti, Anno Do-*

(a) *Ergo quisquis habet parulas modo providus aures,*
Hic studeat, Legum *lucida verba notet.*
Alpha *sub altivolis Aquilis se prodit, & omnes*
Explicat hic vires, officiumque suum.

Il y avoit aparemment d'aussi beaux Vers au comencement de chaque *Lètre*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur OTTON IV. FREDERIC II, Roi des Romains.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Concile de Latran, les Milanois & les Plaisantins, qui continuoient de faire la guerre aux Pavésans, & qui rejetoient toutes propositions de paix, sont excomuniés; & l'Interdit est mis sur leurs Villes & leurs Territoires par *Honorius III*, successeur, depuis le 11 d'Août, d'*Innocent III*, mort à Pérouse, le 6 de Juillet précèdent, lorsqu'il étoit en chemin pour aler en Toscane se mètre à portée d'établir par lui même une paix solide entre les Pisans & les Génois. Son dessein étoit de les engager à faire servir leur Marine pour la nouvèle Croisade, qu'il avoit publiée. Les Milanois, irrités des Censures du Pape & les prétendant nulles, déchargent leur colère sur les Pavésans. Ils prènent & détruisent plusieurs de leurs Châteaux. Ils font aussi le siége du Château d'Arena, qu'ils sont obligés de lever; & retournent ensuite ravager la Lomelline. Les Crémonois, Aliés des Pavésans, détruisent par le dégât & le feu toutes les Terres des Milanois & des Crémasques dans le voisinage de l'Adda. Passant ensuite dans le Plaisantin, ils en ruinent une partie, & s'emparent de Pontevico, dont ils rasent les fortifications. Les Plaisantins, acourus au secours de leurs Biens, sont mis en déroute entre cète Place & Plaisance; & laissent entre les mains de leurs Ennemis beaucoup de Prisoniers, qui sont conduits à Crémone. Les Parmésans, Aliés des Milanois, brûlent aussi plusieurs Châteaux du Pavésan; & combatent avec avantage les Troupes de Pavie pès de Ponte-Nura sur les frontières du Plaisantin. Le 30 de Septembre, les Parmésans, avec un petit nombre de Crémo-

mestiques avoient infesté ce païs, &c. furent soumis & assujètis pour toujours à la *Ville de Milan*. Otton de Frisinghen *a fait sagement, en parlant du* Marquis de Montferrat, *d'ajouter un* presque seul, *puisque, lorsqu'il écrivoit, les* Marquis d'Este *n'étoient pas non plus obligés de soumètre leurs* Etats *aux* Villes *voisines. Si les* Padouans, *en* 1213, *forcèrent le* Marquis Aldrovandin *de promètre obéissance à leur* Ville, *alors toute-puissante, pour* Este, *& pour d'autres* Terres; *il préserva de cète vexation* Rovigo *& d'autres* Etats; *& d'ailleurs les* Padouans *ne jouirent pas longtems de l'avantage qu'ils avoient remporté. Si la* Terre d'Este *avoit autrefois dépendu de la* Ville de Padoue, *ou si plustôt elle n'avoit dépendu jusqu'alors que des* Marquis d'Este, Possesseurs immédiats, *& des* Empereurs, Seigneurs Suzerains; *c'est sur quoi je ne vois pas qu'il y ait à douter, puisqu'avant* 1213, *on ne trouve aucune preuve de la Seigneurie, que les* Padouans *prétendoient leur apartenir dans cète contrée; & puisque les* Chartes, *que j'ai raportées, établissent que les* Marquis d'Este *avoient pris, des* Empereurs Henri III *&* Frédéric I, l'Investiture d'Este, *& de leurs autres* Etats, *& qu'ils étoient immédiatement soûmis à la* Jurisdiction Impériale, *sans que la* Comune de Padoue *les troublât dans leur possession, ni qu'elle se mêlât du gouvernement de leurs* Etats. *Elle put donc fort bien avoir d'autres motifs, ou prétextes, pour faire, en* 1213, *la guerre au* Marquis Aldrovandin: *mais non celui de sa* Jurisdiction *sur les* Terres d'Este, de Montagnana, *&c. Si pourtant ce motif entra pour quelque chose dans cète guerre, qu'il me soit permis de dire qu'il n'étoit pas fondé sur la Justice!*

Après avoir protesté que ce n'est point son afection pour la *Maison d'Este*, qui le fait parler, *Muratori* s'apuie sur ce que le *Pape Innocent III* & l'*Empereur Frédéric II* désaprouvèrent le procédé des *Padouans*; *Innocent* dans le tems même, *Frédéric* 7 ans après.

C'est ce que le premier fit par cète *Lètre*. Innocent, Evêque, &c. *au* Patriarche d'Aquilée. *Jusqu'ici nous avions cru que les* Citoïens de Padoue *avoient, pour nous & pour le* Siège Apostolique, *plus de respect, qu'ils n'en ont en effet, puisque, contre la Justice, ainsi que nous l'avons apris, ils ataquent avec violence notre cher Fils le* Noble

mini MCCLXV. iij. Non. Decemb. posuerat, Laurentius Odofredus Domenici Odofredi *posterioris filius*, Alberti *Trinepos sua impensa in meliorem faciem opere, & cultu, splendoreq; restituit. Anno Salutis MCCCCXCVII, Kal. Septemb.* (*Au Dieu trine, un. La Piramide & le Tombeau, qu'*Albert *avoit fait élever à son père* Odofred, *le* Père des Loix, *l'An du Seigneur MCCLXV, le iij des Nones* (*le* 3) *de Décembre, étant gâtés de vétusté, ont été rétablis en meilleur état, pour l'ouvrage, les ornemens & la magnificence, aux dépens de* Laurent Odofredo, *fils du dernier* Dominique Odofredo, *& arrière-petitfils du fils d'*Albert. *L'An du Salut MCCCCXCVII, le jour des Calendes* (*le* 1) *de Septembre*). On lit de l'autre coté du *Mausolée*. Hyeronimus *quondam* Laurentii de Odofredis *reparavit* (Jérôme, *fils de feu* Laurent degli Odofredi *l'a réparé*).

Rolandino, ou ***Rodolfino Passagerio***, ***de Bologne***, écrivit, en 1255, une *Somme de l'Art Notarial*. Cet Ouvrage très utile, en ce qu'il done la forme des diférentes sortes d'*Actes*, aiant été défiguré par les Copistes, fut remis dans son état naturel, lorsque le *Panziroli* travailloit à son *Histoire des Jurisconsultes*, par *Gérard Mulert*, *Conseiller de l'Empereur Charlequint*, lequel y joignit des *Comentaires*.

Albert, ***Parmésan***, fils de *Galeotto*, professa le *Droit* à *Modène*. Il se servit du Traité de *Guillaume Droreta* sur l'*Ordre des Jugemens*, pour en composer un plus ample, où, conservant ce que le premier Auteur avoit dit, il décida les *Questions*, qui se présentent le plus fréquemment dans les Tribunaux, & fournit aux *Avocats* les moiens de défendre les Causes d'une manière plus solide & plus sage. Il avoit doné pour titre à son recueil de *Questions*, *Petite Somme*: mais d'autres l'ont nomé *La Perle*, à cause de son utilité.

Martin de Fano, qui prit son surnom de sa patrie, Ville de la *Marche d'Ancone*, composa sur la *Manière d'étudier* 2 petits Livres, qui se sont perdus. Il y conseilloit « de choisir un Maitre, qui » n'enseignat que des choses vraies, » ou probables; qui répondit volon» tiers à toutes questions; qui souffrit » que l'on fût d'un autre avis que lui; » qui mît sa gloire à chercher la Véri» té, plustôt qu'à se livrer à de vaines » subtilités, & qu'à se parer d'orne» mens ambitieux ». Il prescrivoit encore aux *Etudians* « de fuir les volup» tés pernicieuses; de rendre au Créa» teur tout ce que la Créature lui doit; » ensuite, après avoir reposé leur es» prit par d'honêtes récréations, de » se doner tout entiers à l'Etude ».

Il laissa d'autres petits Traités, sur *les Homicides*, sur *les Jugemens*, sur *les Actions*, & sur la *Nécessité de prouver la Négative*.

Martin, fils de ***Sillimani***, duquel *Jean d'André* fut le Disciple, enseigna quelque tems le *Droit* à *Bologne*, sa patrie. Il fut present à l'examen de *Cino de Pistoie* pour la *Licence*; & fit un *Abregé des Fiefs*.

Sa réputation devenoit éclatante, quand tout-à-coup il quita sa Chaire, pour se faire *Dominicain*. Il fut souvent consulté, dans son Cloitre, sur des *Questions de Droit*, auxquèles il répondit. Il mourut à Bologne, & fut enterré dans l'*Eglise de Saint-Dominique*, où l'on voit uniquement, dans son *Epitaphe*, qu'il y avoit de lui de célèbres Ouvrages sur le *Droit*. Elle est datée de 1526.

Gui de Suzara n'étoit, ni de *Modène*, come *Guillaume Duranti* l'a cru, ni de *Crémone*, come *Jason* le dit. Il est nomé *Guido Suzarius* par le *Panziroli*, qui pense que son surnom vient de ce qu'il avoit pour patrie le *Château de Suzara*, anciènement du *Territoire de Reggio*, & depuis de celui *de Mantoue*.

Gui fut Disciple d'*Azon*, & professa le *Droit* à *Modène*. C'est la cause de l'erreur de *Guillaume Duranti*. Les *Reggians*, chés qui les *Etudes* fleurissoient alors, l'atirèrent dans leur Ville, pour enseigner le *Droit Civil*, & l'en firent Citoien; & lui, portant l'Ecriture-Sainte à ses ieux: & posant les mains dessus, fit serment d'expliquer toujours les *Loix Romaines* à *Reggio*, si ce n'est qu'il fût apellé par la Ville de *Mantoue*, ou par *Charle*, *Roi de Naple*. Les *Reggians*, à condition qu'il resteroit toujours chés eux, lui donèrent, dans le Bourg d'*Azzéré*, 3 *Manses*, c'est à dire ce qu'il faut de Terre pour ocuper 3 Charues dans l'année, y joignant un des Moulins de la Ville. Le tout devoit revenir à la *Comune*, si, par sa faute, il cessoit d'y enseigner.

Il fut très savant dans le *Droit Civil*: mais, come il citoit rarement le *Droit Canonique*, on crut qu'il en avoit fait peu d'étude: & ce fut ce qui l'empécha de parvenir à l'*Episcopat*, auquel

EVÈNEMENS *sous le règne de l'Empereur* OTTON IV. FREDERIC II, *Roi des Romains.*	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

nois, ataquent encore, près de Ponte-Nura, quelques Troupes Plaisantines, Lodigianes, Crémasques, & Milanoises; & font beaucoup de Prisoniers.

La gelée est si forte, cète année, que les Vignes en sont desséchées, & que les Voitures traversent le Pô sur la glace.

Le 14 de Juin, ceux de Césène sont batus par ceux de Rimini, qui leur prènent 17 cens Homes. Les Vaincus demandent du secours aux Bolonois, qui, 2 mois après, entrés avec de grandes forces augmentées de la Cavalerie & des Archers de Reggio, dans le Territoire de Rimini, font le siége du Château de Sant'Arcangelo pendant 6 semaines; &, s'ils ne le prènent pas, ils font du moins rendre les Prisoniers de Césène.

1217. PIERRE *de Courtenai*, Comte d'Auxerre, prétendant à la Courone Impériale de Constantinople, vient à Rome; &, le 9 d'Avril, le Pape le courone *Empereur des Grecs*, dans la Basilique de Saint-Laurent. Ce nouvel Empereur confirme à *Guillaume*, Marquis de Montferrat, & à *Demetrius*, son frère, le Roïaume de Thessalonique, qu'ils avoient hérité de leur père le Marquis *Boniface*. Les Afaires des Latins à Constantinople aloient alors tous les jours de mal en pis; & les Grecs, qui les haïssoient, les harceloient de toutes parts, sous la conduite de *Théodore Comnène*. Les Croisés, assemblés par les soins d'*Innocent III*, passent, cète année, dans le Levant, les uns par la Méditerranée, les autres par terre. *Honorius III*, à cète ocasion, ne néglige rien pour rétablir la paix en Italie. Il envoie à Gène

Home, Marquis d'Este, *qui nous est dévoué, de même qu'à l'*Eglise Romaine; *& qui, come son Père, n'a fait aucune dificulté de s'exposer à beaucoup de fatigues, & de dangers pour la défense de l'*Eglise Romaine. *Certe, avant d'agir avec* Eccelin *& d'autres* Excomuniés, *sans nous avoir consultés, & même come nous méprisant, contre celui que les* Padouans *savoient certainement nous être cher & agréable, come étant spécialement à nous, s'ils avoient quelque sujet de se plaindre de ce* Marquis, *ils pouvoient au moins avoir, pour le* Siège Apostolique, *la déférence de nous en instruire, afin que nous leur fissions faire satisfaction. C'est pourquoi, par cet* Ecrit Apostolique, *nous chargeons votre* Fraternité *d'avertir promtement, & d'engager les mêmes* Padouans *à se désister d'ataquer ce* Marquis; *& de leur promètre fermement, de notre part, que nous leur ferons faire satisfaction, lorsqu'ils nous auront montré qu'ils ont quelque juste sujet de se plaindre de lui. Sinon, pour que nous ne paroissions pas avoir abandoné ce* Marquis, *lorsqu'il n'a, dans ce tems, après Dieu, que nous à qui recourir pour avoir justice, réprimés, après avoir pris conoissance de la vérité de la chose, l'injuste ataque des* Padouans *par une* Censure Ecclésiastique *sans Apel. Doné à* Ségni, *le V des Nones* (le 2) *d'Octobre, L'An seizième de notre Pontificat.*

Ce *Bref*, raporté par *Muratori*, p. 412, ariva trop tard. *Aldrovandin*, pressé par les circonstances, avoit fait son acomodement avec les *Padouans*; &, come on vient de le voir, *il avoit juré d'obéir en toutes choses come* Citoïen *à la Comune de Padoue*:

Ces paroles, dit *Muratori*, p. 413, *ont besoin d'explication. Alors s'obliger d'obéir*, come Citoïen, *étoit se faire* Citoïen de quelque Ville, *& se soumètre envers elle à diverses obligations. Le* Marquis d'Este *fut donc forcé de prendre la qualité de* Citoïen de Padoue, *come d'autres* Grands-Seigneurs *de ces cantons firent dans les* Villes *les plus considérables, ou par inclination, ou par force. Cète* Qualité de Citoïen *imposoit à celui qui la prenoit diférens devoirs, come de demeurer, 2 ou 3 mois de l'année, dans la* Ville; *de doner passage, par ses Terres, aux* Soldats de la Comune; *de l'aider dans ses guer-*

Il aspira quand il fut veuf. Il eut d'ailleurs quelque conoissance de la *Philosophie.*

Outre des *Comentaires* sur les *Pandectes* & sur le *Code*, il composa des Traités Du *Droit Emphytéotique*, de l'*Acte apellé Garantie*, de l'*Ordre des Jugemens*, des *Jugemens*, & de la *Torture*. On y aprend qu'il avoit été choisi pour juger des Afaires avec *Accurse*.

Au reste, il n'évita point le reproche d'avoir la tête legére, parcequ'il s'habilloit d'une maniére peu convenable à la gravité de sa Profession. Il avoit coûtume de porter des Vêtemens courts d'Etofes de soie raiées & brochées de diverses couleurs.

Il laissa plusieurs Fils.

Pierre de Suzara, le plus conu des fils du précédent, est la Souche des *Suzari* de *Reggio*. Il fut *Professeur en Droit* dans cète Ville.

On ne sait rien de certain de sa mort, ni de sa sépulture. Les *Crémonois* disent qu'il mourut enseignant dans leur Ville; & qu'il fut enterré dans une *Eglise de Saint-Guillaume*, située dans un Faubourg, que l'on a détruit depuis. *Le Panziroli* raporte son *Epitaphe*, qu'il avoit lue dans les *Annales*, composées par *Jean-Jâque Caroldo*, *Secrétaire du Conseil des Dix à Venise*. On en aprend uniquement, « Qu'il » mourut de deux Fievres, dont l'une, » en détruisant l'autre, le détruisit lui» même ». C'est ce que disent ces 4 *Vers rithmiques* & *rimés*, qui ne sont qu'un Jeu de mots, qui ne mérite pas d'être traduit.

Febre carens, Febre coneutitur,
Per quem Febris Febrem aggreditur,
Letho Febris Febre dirimitur
Dum ipse moritur.

Accurse, ou *Accorsi de Reggio*, dont la Patrie fait le surnom, enseigna le *Droit Romain* dans cète Ville, en 1273, come on l'aprend d'un *Mémoire*, qui se trouve dans les *Archives de Reggio*; lequel porte, « Qu'en cète » année, le *Podestà Zaldo de' Canceglieri*, de *Pistoie*, aiant parlé dans » le *Sénat* des *Gages*, qu'il faloit paier » à ce *Professeur*, il fut ordoné qu'on » lui delivreroit incessamment 200 li» vres, *Monoie de Reggio* ». Il enseigna depuis à *Padoue*. *Jâque d'Aréna* & *Guillaume Duranti* parlent souvent de lui: mais rien ne fait conoître ses Ouvrages, ni le tems de sa mort.

Il eut un Fils, apellé *François*. J'en ai dit ce que l'on en sait, en parlant plus haut de *François*, fils du célèbre *Accurse*.

Rolandino de' Romaniej, de *Bologne*, fleurissoit dans sa patrie, lorsque *Dino de Florence* y donoit des leçons de *Droit*, & qu'*Albert Gandini*, d'*Arezzo*, y étoit un des *Juges Criminels*. Ce fut un excellent *Avocat*; & ses Concitoiens le firent un de leurs *Consuls*.

Il est Auteur d'un Traité des *Délits*, tiré d'*Odofred*, & de *Gui de Suzara*. Cet Ouvrage, bon en lui-même, devint meilleur, & d'une grande utilité par des Additions considérables du même *Gandini*, qui l'enrichit de ce qu'il avoit fait, on vit lui-même, aiant été, pendant toute sa vie, emploié come *Juge Criminel* par les Villes de *Pérouse*, de *Florence*, de *Siène*, & de *Bologne*.

Rolandino mourut à *Bologne*, le 11 de Novembre 1284; & fut inhumé dans l'*Eglise de Saint-François* avec une *Epitaphe*, qui dit uniquement qu'il fut *Docteur ès Loix*.

Je comencerai cète Colone, *dans le Volume suivant, par l'*Article du Duc Henri le Lion, *que j'ai promis dans celui du* Duc Welf VI, *son oncle.*

*EVENEMENS sous le régne de l'*Empereur *OTTON IV.*

FREDERIC II, Roi des Romains.

Hugolin, Evêque-Cardinal d'Ostie, lequel fut ensuite *Grégoire IX*; & ce Légat, par son adresse, aiant engagé les Génois & les Pisans à s'en raporter à ce que le Pape décideroit, amène enfin ces Peuples,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

res; de recevoir garnison, & d'autres charges semblables, compensées à la vérité par un assés grand nombre d'avantages; en sorte qu'on pouvoit dire que la Cittadinanze (a) étoit un mélange de sujétion & d'aliance. Rolandino *dit*

(a) Qu'il me soit permis d'emploïer le *Terme Italien*.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC II, Roi des Romains.

après tant d'années de guerre, à se reconcilier. *Honorius* confirma leur acomodement par une *Bulle* de l'année suivante (1).

D'ailleurs des Gens de bien, emploïés sous main par ce *Pape*, viènent à bout, dans le mois de Juin, de conclure la paix entre les Villes de Milan, de Pavie, de Plaisance, de Tortone, & d'Alexandrie.

La guerre continue cependant entre les Milanois & les Crémonois. Ces derniers, avec des secours de Parme, de Modène & de Reggio, marchent à la rencontre de l'Armée Milanoise, qui, grossie des Troupes de Plaisance, d'Alexandrie, de Come, de Novare, & de Verceil, s'étoit avancée jusqu'à Zenevolta : mais qui se retire en hâte à leur aproche. Toutefois les Plaisantins & leurs Aliés vont ensuite faire le dégât dans le Crémonès. Les Milanois & les Plaisantins d'une part, & les Pavésans de l'autre, remètent leurs diférens à la décision du Podestà de Plaisance; par la Sentence duquel les Milanois abandonent Vigévano pour 10 ans aux Pavésans, & les Plaisantins restent en possession de quelques Terres.

Guillaume Malaspina, Marquis de Massa, Seigneur, ou Roi de la Judicature de Cagliari en Sardaigne, meurt ne laissant point d'autres Héritiers qu'une Fille, à qui les Peuples confirment la Seigneu-

(1) *Muratori* dit, sous l'Année 1218, p. 158 : *Le* Rinaldi *conclut d'une* Bulle *du* Pape *que les* Génois *& les* Pisans *firent la paix, cète année. Les* Annales de Gène, *écrites par des Contemporains, parlent de cète paix uniquement sous l'année précèdente. Mais elles disent que, celle-ci, les* Députés de Venise *& ceux* de Gène, *s'étant assemblés en Congrès à* Parme, *conclurent une paix de 10 ans entre ces 2* Républiques.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

qu'en 1220, Berthold, Patriarche d'Aquilée, *Prince puissant*, fit amitié avec les *Padouans*, & devint *Citoïen de Padoue*; &, pour sureté & marque de *Cittadinanze*, il fit, de ses deniers, bâtir quelques *Palais à Padoue*, & se fit mètre avec les autres *Citoiens* à la *Collecte* (coltam), ou *Dace* (b). Il comença aussi d'envoïer alors, & il envoie encore, tous les ans, à chaque mutation de *Podestà* (c), 12 de ses meilleurs *Vassaux Nobles* (Militum), qui jurent, pour le Seigneur *Patriarche* & les siens, d'observer les Ordonances du *Podestà*, & ce qui s'ensuit (d); ce qu'aiant vu les *Evêques de Feltre & de Belluno*, ils en ont fait de même : mais non pas en même quantité. *Cet* Historien *dit encore qu'en* 1222, Ecelin de Romano *se fit* Citoïen de Padoue. *Uberto Locato* rapurte, dans son *Histoire de Plaisance*, coment le *Marquis Moroello Malaspina* se fit *Citoïen* de cète Ville en 1194. J'en done ailleurs le passage. Les *Archives d'Este* ont conservé divers *Actes de Cittadinanze*, dont 3 concernent l'anciène *Maison de Camino*, qui va comencer à paroître avec éclat dans cet Ouvrage. C'étoit une des 4 *Maisons* les plus nobles & les plus célèbres, qu'il y eut, du tems de *Rolandino*, dans la *Marche Trévisane*. *Muratori* parle de ces *Actes*, qu'il avoit sous les ieux; & dit, p. 414: *Dans le premier* Wecello *&* Gabriel de Camino *se font, en* 1183, Citoïens de Trévise, *avec diverses conditions. Dans le second, le même* Contrat *est renouvelé le* 12 *de Juin* 1199. *On lit dans le troisième les promesses réciproques, faites, le même jour, à la* Maison de Caminu *par la* Comune de Trévise. *Le quatrième contient la* Cittadinanze *prise par* Wecello de Sulligo, *les mêmes jour & an; & le cinquième est la* Cittadinanze de Trévise, *pareillement prise, en* 1199, *par les* Habitans de Céneda. *Dans le sixième & septième, on lit un* Acord, *fait, en* 1190 *&* 1203, *entre la* Comune de Trévise, *&* Mathieu, Evêque de Céneda, *par lequel celui ci consent que la* Ville de Trévise *exerce la justice dans les* Terres de l'Evêché de Céneda, *&c. De même, en* 1242, Bernard, Abbé de la Vagandizza *soûmit à la* Comu-

(b) Nous dirions à la *Capitation*.
(c) *In principio* Potestatis *cujuslibet.*
(d) *Praecepta & sequentia* Potestatis.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

FREDERIC II, Roi des Romains.

rie de leur Judicature, en lui présentant le Sceptre. Quelque tems après, pour terminer la guerre, que ses Sujets avoient avec les Peuples de la Judicature d'*Arboréa*, présentement *Oristagni*, la Marquise en épouse le Juge. Come les Pisans se prétendoient Suzerains de Sardaigne; il vient dans cète Ile une de leurs Escadres, dont le Comandant oblige les nouveaux Epoux de recevoir de lui l'Investiture par l'*Etendart*, & de prêter à sa République serment de fidélité. Bientôt les Pisans agissent en Souverains, & se mètent en devoir de s'emparer des 2 Judicatures. La Marquise implore le secours du Pape.

Honorius III investit de la Marche d'Ancone le jeune AZZON VII, *Marquis d'Este*.

1218. L'EMPEREUR OTTON IV meurt le 15, le 19, ou le 23 de Mai. *Frédéric II* reste seul *Roi de Germanie & des Romains*; & comence en Allemagne, l'exercice de sa pleine autorité par dépouiller du Comté Palatinat du Rhin *Henri de Welf-Este* frère d'*Otton*.

Honorius, inquiété par les Romains, quite 2 fois Rome, cète année, pour aler, d'abord à Riéti, puis à Viterbe.

Les Milanois, les Pavésans, les Verceillois, les Comasques, les Alexandrins, les Tortonois, les Lodigians, & les Crémasques s'avancent jusqu'à Borgo-San-Donnino, qu'ils vouloient doner aux Plaisantins. Les Troupes de Crémone, de Parme, de Modène, & de Reggio, qu'ils y trouvent campées, font cause qu'ils tournent vers le Pô: mais, le 6 de Juin, à leur arivée près de Gibello, l'Armée ennemie paroît tout-à-coup; & leur présente la bataille,

ne de Padoue *les* Terres *&* Châteaux *de son* Monastère, *come on le voit dans un* Acte, *par lequel il fut convenu que* les *Homes de ces Terres* sont & doivent être soumis à la *Comune de Padoue*, & doivent passer pour être du *Comté & District de la Ville de Padoue*; & que, come *Citoiens*, & dévouès & fidèles Amis, ils jouissent & doivent jouir du *Statut*, & des *Bénéfices des Statuts* réglés par la *Comune de Padoue* (c'est-à-dire qu'ils doivent jouir de tous les avantages atribués par les *Loix* aux *Citoiens*, *Habitans de Padoue*). *Ainsi*, *le* District, *& la puissance de la* Ville de Padoue *s'augmentoient aux dépens de ses voisins*; *de sorte qu'*Antoine Godio, *dans sa* Chronique *composée vers* 1310, *se plaint au sujet de quelquet* Terres, qu'à présent, *dit-il*, la puissance de *Padoue* retient aux *Vicentins* injustement. *Ces* Documens *jètent assés de lumière sur l'avanture d'*Adrovandin, Marquis d'Este, *lequel fut*, *après la guerre*, *nécessité*, *come d'autres qui n'avoient pas assés de forces*, *de capituler avec les* Padouans; *& de devenir leur* Citoien *aux conditions*, *qui durent alors être établies vraisemblablement plus au gré de qui se trouvoit supérieur en forces*, *qu'au gré du* Marquis. *La forme & les conditions des* Cittadinanzes *n'étoient pas toutes les mêmes. Elles étoient*, *ou dures*, *ou gracieuses*, *suivant les circonstances. On peut croire que l'acomodement d'*Aldrovandin *avec les* Padouans *fut très désavantageux pour la* Maison d'Este, *& qu'il renfermoit beaucoup de charges pour les* Etats du Marquis; *puisque*, *come* Rolandino *le dit*, de l'ordonance & par la volonté des *Padouans*, les portes du *Château (d'Este)* furent murées; & ce *Château* ne fut point habité durant plusieurs années.

Mais les choses changèrent de face en 1220. *Azzon VII*, *Marquis d'Este*, frère du *Marquis Aldrovandin*, se plaignit à *Frédéric II* des prétentions, de l'injustice, & de la violence des *Padouans*; & par un *Decret*, qui peut passer pour un *Jugement contradictoire*, puisqu'il y est dit que *Frédéric* le rendit en présence du *Podestà* & des *Députés de Padoue*, les choses furent remises come elles avoient toujours été. *Muratori* done ce *Decret*, p. 415, d'après une anciène Copie des *Archives d'Este*. *Frédéric*, après y avoir rapellé les services qu'il

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDÉRIC II, Roi des Romains.

qui dure depuis la neuvième heure jusqu'à la nuit. Les Milanois & leurs Aliés sont batus; & beaucoup des leurs sont conduits prisoniers à Crémone. Les Reggians n'étant pas arivés assés tôt; on en a fait le Proverbe: *Le secours de Reggio.* Les Vaincus ne laissent pas, à quelques jours de là, de s'emparer de Bussêto. Le Cardinal *Hugolin*, Evêque d'Ostie, & Légat Apostolique, chargé par le Pape de mètre la paix dans la Lombardie, réussit à la faire conclure entre les Milanois & les Plaisantins d'une part, & les Crémonois & les Parmésans de l'autre.

A l'ocasion de cète guerre, la discorde se met entre la Noblesse & le Peuple de Plaisance. Le Peuple est le plus fort, come il arive ordinairement; & chasse ignominieusement *Gui de Busto*, Milanois, son Podestà.

Les Faëntins, sur qui les Forliviens venoient de remporter divers avantages, demandent du secours aux Bolonois, qui terminent cète guerre, sans prendre les armes. Leurs Députés obligent les Forliviens à s'en raporter au *Podestà* de Bologne, qui publie sur le champ une trève, pour examiner à loisir le fond de la querèle.

Il se tient à Parme un Congrès de Députés de Venise & de Gène, où l'on conclut une paix, ou plustôt une trève de 10 ans entre ces 2 Républiques.

1219. HONORIUS III presse *Frédéric II*, pour l'acomplissement du vœu qu'il avoit fait de prendre part à la Guerre Sainte, de mener du secours, en Egipte, aux Chretiens, qui s'y étoient emparés de Damiète, & dont les Afaires aloient mal. *Frédéric*, par ses Lètres, assure le

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

avoit reçus du *Marquis Azzon VI*, & dit « que les plaintes du *Marquis Azzon* » *VII* sont justes, ordone & statue qu'à » l'avenir les *Padouans* n'exerceront » aucune sorte de *Droits Régaliens* » dans les *Fiefs, Seigneuries & Districts d'Este, de Calaone, Montagnana, de Tricontai, de San-Salvario, de Merlaria, d'Orbana, de Casale, d'Altora, de Plagenza, de Pozzlo, de Vizzuolo, de Gazzolo, de Cairatonica, de Salcto, de Migliarino, de Cancello, de Solezino, de Vescovana, de Villa Sant'Aleria, de Carminiano, d'Angarano & de Coreze*, & » généralement dans toutes les *Terres*, » que le feu *Marquis Azzon VI*, père » d'*Azzon VII*, avoit possédées: Que, » si la *Comune de Padoue*, ou quelque » *Particulier* tient quelque chose de ce » que les Ancêtres d'*Azzon VII* a» voient possédé justement, il lui sera » restitué: Que la *Comune d'Este* fera » rebâtir & remètre dans son ancien » & meilleur état le *Château d'Este*, » pour qu'il puisse servir au *Marquis* » *Azzon VII*; & que quiconque osera » contrevenir à ce *Decret*, encourra l'A» mande de 5 mille Marcs, paiables, » moitié à la *Chambre Roiale*, moitié » à la Partie lézée ». Ce *Diplôme* est dit, *Doné à* San-Léone *dans le* Camp près de Mantoue, *l'An de l'Incarnation du Seigneur mille deux cens vingt, le Quinzième des Calendes d'Octobre* (le 17 de Septembre), *Indiction neuvième. Régnant heureusement le Seigneur* Frédéric, *par la grace de Dieu*, Roi des Romains, *toujours* Auguste, & Roi de Sicile, *l'An huitième de son* Règne Romain *en* Allemagne *& vingt-&-troisième en* Sicile. *Amen.* Quoique ce *Decret* fut très désavantageux aux *Padouans*, ils ne laissèrent pas de bien vivre avec le *Marquis Azzon VII*, qu'ils choisirent pour leur Capitaine Général en 1236. *On envoïa*, dit Rolandino, Liv. II, *pour avoir le* Marquis d'Este, *qui fut apellé au* Palais *dans la nombreuse & pleine* Assemblée *qui s'y tenoit; & on lui dona l'*Etendart de la Comune de Padoue, *afin que, come il étoit le plus grand & le plus noble Persone de la* Marche Trévisane, *il fût le bouclier & le défenseur de cète* Marche.

Mais revenons au *Marquis Aldrovandin. Salinguerra*, qui sans doute en redouta peu la jeunesse, ne vit pas plustôt le *Marquis Azzon VI* mort, qu'il rentra dans *Ferrare*, ou qu'au moins,

Pape, « Qu'il brûle du desir d'être » utile aux Chretiens »: mais au fond, il ne vouloit alors qu'obtenir la Courone Impériale.

Les Populaires de Plaisance en chassent tous les Nobles avec leurs Familles. Ceux-ci se retirent à Podenzano, s'élisent un Podestà, & s'oposent à ce que les Villageois des environs portent leurs denrées à Plaisance.

Un Traité de paix termine les querèles de la Comune de Bologne & de la Comune de Pistoie.

Les Faëntins, en guerre avec les Imolèses, aiant été joints par les Troupes de Césène, vont assiéger Imola même; & les Bolonois, leurs Aliés, font, en même tems, le dégât dans le Territoire de cète Ville. *Jâque*, Evéque de Turin, & *Guillaume*, Marquis de Montferrat, aiant à Rome de la part de *Frédéric*, & passant à Bologne, ordonent au Podestà « de laisser en repos les » Imolèses ». Quoique l'on rendît à Bologne toutes sortes de respects au *Roi des Romains*, le Podestà ne veut point les reconoître pour Ministres de ce Prince, & refuse de leur obéir. L'Evêque entre en fureur, met Bologne au Ban de l'Empire, & se retire promtement. Le siége d'Imola continue; &, les Troupes Bolonoises s'étant unies aux Assiégeans, cète Ville est prise, & ses Habitans remètent au jugement du Podestà de Bologne leurs diférens avec les Faëntins. L'année suivante, les Bolonois firent lever le Ban par *Anselme*, Evêque de Spire, Envoïé de *Frédéric*. Cet Envoïé vit d'autant mieux que l'Evêque de Turin avoit eu tort, que les Bolonois lui donètent beaucoup d'argent. *Frédéric* investit, cète an-

il y ranima si bien son parti, qu'*Aldrovandin* crut devoir s'acomoder avec lui; ce qui se fit le 29 de Mai. L'Acord fait, entre eux en présence du Seigr. *Andalo*, du Sgr. *Paganello de Saviola*, du Sgr. *Pierre*, fils d'*Albert d'Aldegerio*, du Sgr. *Prevostino de Sesso*, du Sgr. *Azzolin de' Perticoni*, du Sgr. *Aldrovandin de Prendeparte*, du Sgr. *Lambertino de' Lambertini*, & d'*Azzolin de Boscetto*, porte, 3°. « Qu'ils » doivent jurer d'obéir à l'*Eglise*, & » de ne lui rien ordoner; & qu'on gar- » dera toujours le secret, à la volonté » de *Salinguerra*, touchant l'*Excomu-* » *nication*, & touchant autre chose ». 2°. « Que *Salinguerra*, suivant le *Lau-* » *de* que 2 Amis comuns en pronon- » ceront, prendra d'*Aldrovandin* & de » son Frère l'*Investiture* de son *Fief*, » & leur fera serment de fidélité ». 3°. « Qu'ils éliront en comun le *Po-* » *destà*; & que, s'ils ne peuvent pas » s'acorder, l'Election sera remise à » l'arbitrage de *Gérardino* & de *Cor-* » *rardino* ». 4°. « Qu'ils reviendront » à *Ferrare*, & la gouverneront ensem- » ble; que les domages seront réparés » en comun; que qui aura du bien » d'autrui, sera tenu de le restituer; » & qu'ils restitueront les *Terres*, que » des *Ferrarois* avoient un mois avant » la guerre ». 5°. « Qu'ils recouvre- » ront en comun les Otages donés au » Seigneur *Empereur*, & qu'ils feront » les depenses en comun ». 6°. « Que » si *Salinguerra* refuse de jurer l'obser- » vation de ce qu'*Aldrovandin* ordo- » donera, celui-ci ne sera tenu de rien » de ce qui précède ». Ce *Traité*, redigé par le *Notaire Stabilé*, fut juré par *Salinguerra*, en présence de l'*Evêque de Reggio*, du Sgr. *Conrad de Mulnaro*, & de *Gérardino de Boscetto*.

Sur la fin de cète année 1213, *Aldrovandin*, débarassé de la guerre des *Padouans*, & d'acord avec *Salinguerra*, fit ses préparatifs pour recouvrer la *Marche d'Ancone*; & s'y transporta, dès le printems de l'année suivante 1214, à la tête d'une Armée considérable. Le Jour de l'Ascension, le *Pape Innocent III* en instruisit les *Cardinaux* & le *Peuple Romain*, come on l'aprend de cet *Acte* singulier, qui se trouve dans les *Archives d'Este*.

Au nom du Père, du Fils, & du Saint-Esprit. Amen. L'An depuis la Naissance du Seigneur MCCXIIII, le Jour de l'Ascension de Notre Seigneur Jesus-

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

FREDERIC II, Roi des Romains.

née, *Guillaume*, Marquis de Montferrat, son Parent assés proche, & son plus zèlé Partisan, de 4 Châteaux sur les bords du Pò (1). Mais, dans le même tems peut-être, *Démétrius*, frère de *Guillaume*, est dépouillé du Roïaume de Thessalonique par *Jean Lascaris*, & forcé de revenir dans les Etats de ses Ancêtres. *Béatrix*, fille du Marquis, épouse *Adnré*, Daufin de Viennois, & Comte de Grenoble; & son Père lui done en dot le Bourg & Château de Briançon, pour lequel il êtoit depuis longtems en contestation avec le Daufin (2).

1220. Le comencement de Septembre voit enfin de retour en Italie *Frédéric II*, qui, le 22 de Novembre, reçoit à Rome la Courone Impériale dans la Basilique de Saint-Pierre.

*Je m'arête ici, pour ne pas être obligé de couper l'Histoire intéressante de l'*Empire de FRÉDÉRIC II; *&, dans le sixième Volume, je comencerai* les EVÈNEMENS *par le détail de cète année* 1220.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Christ, *lequel fut le VIII*e. *jour entrant le mois de Mai, en présence des ci-dessous écrits, le Sgr.* Bernard de Parme ..... Archevêque, *le Sgr.* Jean de Fiorentino, Prêtre & Cardinal, *le Sgr.* Gui, Evêque de Pelltr., *le Sgr.* Etiène, Camérier du *Seigneur* Pape, Prêtre & Cardinal, *le Sgr.* Benoit, Evêque de Porto, *le Sgr.* Cencio, Prêtre & Cardinal, *le Sgr.* Gauth. Prêtre & Cardinal, *le Sgr.* Léon, Prêtre & Cardinal, *le Sgr.* Octavien, Diacre & Cardinal, *le Sgr.* Ange, Diacre & Cardinal, *le Sgr.* Jean, *fils d'*Odon de Colonne, Diacre & Cardinal, *l'*Evêque de Palliensftr. *le* Prévôt de Magdebourg, & *plusieurs autres* Clercs & Laics, & *le* Peuple *assemblé dans l'*Eglise de Saint-Pierre *de* Rome *pour entendre* l'Absoute, *le Seigneur* Innocent III Pape, *entre autres choses, qu'il dit au* Peuple *dans sa* Prédication, *proposa ces paroles, & les adressa* (retulit) *au* Peuple: Par notre conseil & de notre ordre, le *Marquis d'Este*, avec son Armée, est entré dans la *Marche d'Ancone*, que nous avions précèdemment donée à *son Père* à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'*Eglise*, & que nous confirmons au Fils, afin qu'il la recouvre pour l'*Eglise*, & qu'il la tiène en l'honeur de Dieu & des Bienheureux *Apôtres Pierre* & *Paul*, & au nôtre. Et nous voulons qu'il observe la justice à l'égard des *Pauvres* & des *Eglises*, des *Grands* & des *Petits*, parceque, tenant pour l'*Eglise*, il doit observer la justice à l'égard de tous; c'est pourquoi, ceux qui se repentiront de cète iniquité dans laquele ils sont restés avec opiniatreté, & qui le recevront, & seront avec lui, il les recevra bénignement pour le service & l'honeur de l'*Eglise*, & nous leur ferons miséricorde au sujet de l'ofense, qu'ils nous ont faite. A l'égard de ceux qui s'oposeront à lui, qui lui seront contraires & rébelles, & nomement du *Comte de Celano* & de ses Fauteurs, nous les maudissons, & nous les excomunions. Et nous ordonons à tous les *Fidèles* & *Vassaux de l'Eglise Romaine* de prêter secours & faveur au même *Marquis*, & de le recevoir. Et si quelqu'un d'eux sont contre lui, s'ils lui sont contraires, ou rébelles, nous les anathèmatisons; & nous les punirons dans leur *Fief*, ou d'autre manière. Et nous bénissons de la bénédiction de Dieu, & des *Apôtres Pierre* & *Paul* & de la nôtre, & nous avons pour recomandés ceux qui viendront avec lui, & qui seront avec lui, come étant les chers Fils de l'*Eglise*, parcequ'ils s'emploient au service de Dieu, & de l'*Eglise Romaine*.

Je Guidotto de Ficaruolo, *par la grace de Dieu*, Notaire de la Cour Impériale, *ai écrit ainsi que j'ai entendu, & compris.*

(1) Le *Diplôme* de *Frédéric*, que *Benvenuto de San-Giorgio* raporte dans son *Histoire du Montferrat*, est daté: *A* Spire, *l'An MCCXIX, le neuvième des Calendes de Mars* (le 21 de Février), *Indiction XIII*. Il faut *VII*.

(2) *On peut conoître par là*, dit *Muratori*, p. 162, *quèle grande etendue avoient les* Etats *des* Marquis de Montferrat, *dont certainement les* Marquis de Saluces *sont une Branche.*

Afin de hâter le progrès des Armes du *Marquis*, le *Pape* ecrivit, cete année, 4 *Brefs* aux *Peuples de la Marche*, pour les exhorter à prêter main forte, & rendre obéissance au *Marquis*, *que nous avons*, dir il, *solemnèlement investi de cète Marche par l'Etendart*. Come ces *Brefs* manquenr dans l'Edition des *Lètres d'Innocent* par *Baluze*, *Muratori* se proposoit de les faire imprimer. *Louis Martorelli*, dans ses *Mémoires Historiques d'Osimo*, raporte un *Acte*, du comencement de Mai 1214, fait par le *Marquis* au *Peuple* de cète Ville. Il y est qualitié de cète manière: A'drovandus *Dei & Apostolica Gratia* Estensis & Marchiæ Varanejæ (*Muratori* lit avec raison *Warneræ*) Marchio, : Aldrovandin, *par la grace de Dieu & Apostolique*, Marquis d'Este & de la Marche de Warner). *Le Marquis* promet *d'observer tout ce qu'il contient*, *& de le faire remplir & observer à perpétuité par* Azzolin, *son frère*. Le *Peuple* s'engage de sa part *à faire enforte que les ci-devant dits* Marquis, *favoir le Sgr.* Aldrovandin, *& son frère* Azzolin *remplissent le tout à perpétuité.*, *&c. Pompéo Compagnoni*, qui passe pour un Ecrivain très instruit & très exact, dit, Part. I de sa *Reggia Picena*, p. 90, qu'on ne trouve jamais *Aldrovandin* avec le titre de Marquis d'Ancone: *mais bien avec celui de* Marquis d'Este, *& de l'autre* Marche, *dite de* Guarnier *dans la* Pouille, *duquel* Roïaume *il étoit aussi* Vicaire *&* Lieutenant; Seigneuries *&* Titres, *qui, les plus Illustres & les plus beaux de la* Maison d'Este, *ont été le moins conus des Ecrivains.* Il parle ensuite d'un *Privilège* de la Ville de *Fano*, doné par ce *Marquis* vers la fin de Mai 1214, dans lequel on lit: *Nous* Aldrovandin, *par la grace de Dieu & Apostolique*, Marquis d'Este *&* de la Marche de Warner, *&* Vicaire & Lieutenant de la Cour Roïale de tout le Roïaume de la Pouille, *&c.* Cet Auteur pouvoit-il ignorer que la *Marche d'Ancone* s'apelloit aussi *Marche de Werner*, *Warner*, *Warnier*, ou *Guarnier*, pour avoir été posèdée par plusieurs *Marquis* de ce nom? Il pouvoir du moins avoir lu, dans la *Continuation d'Otton de Frisinghen* par *Otton de Saint-Blaise*, que les *Milanois*, en 1158, *tuèrent*, *entre beaucoup d'autres*, Wernher, *très Illustre* Marquis *en* Italie, *duquel la* Marche de Werner *porte encore le nom.* Le *Compagnoni* lui-même dit que ce *Werner* étoit *Marquis de la Marche d'Ancone.* Au reste, il est vrai que les *Ecrivains de la Maison d'Este* n'ont pas su qu'*Aldrovandin* ajoutoit à ses Titres de *Marquis d'Este* & *d'Ancone*, celui de *Vicaire & Lieutenant du Roïaume de Sicile en deça le Phare*. *Muratori* convient, p. 418, qu'il en doit la première conoissance au *Compagnoni*: mais il ajoute qu'il a vu lui-même à *Modène*, chès le *Marquis Jean Rangoni*, *Gentilhome*, non moins recomandable par son esprit & par son amour pour les *Lètres*, que par l'ancièneté de sa *Noblesse*, un vieux *Registre* de l'An 1366, dans lequel on lit; *Année* 1214. *Concession faite par le Sgr.* Aldrovandin, *par la grace de Dieu & Apostolique*, Marquis d'Este & d'Ancone, *&* Vicaire & Lieutenant de la Cour Roïale de tout le Roïaume de Pouille, *à Noble Home* Willielme Rangoni, *& à son Fils*, *de tout le* Comté de la Ville de Fermo *pour deux ans*, *par* Jâque, Notaire. *Idem du* Comté de Sinigaglia.

C'est donc une chose constante que *Frédéric II*, de qui les *Ecrivains Guelfes*, ou vendus à la *Cour de Rome*, ont dit tant de mal, avoit du moins l'excèlente qualité d'etre sensible aux services, qu'on lui rendoir; qu'il ne manquoit point l'ocasion de témoigner sa reconoissance de ceux qu'il avoit reçus du *Marquis Azzon VI*; & que, pour faire honeur à la mémoire du Père, il ne balança pas à confier le soin & la défense de son *Roïaume de Sicile en deça du Phare*, au Fils, dont la jeunesse anonçoit de grandes qualités.

Au sujet de ce jeune *Marquis*, écoutons *Rolandino*, qui dit, Liv. I, Ch. 15: *Etant venu à* Padoue, Aldrovandin, Marquis d'Este, *y avoit été reçu honorablement. Il y avoit été chéri de tout le monde, & avoit assemblé grand nombre de ses Amis, &c. Il se porta ensuite, avec une puissante & magnifique Armée, dans la* Marche d'Ancone, *en voulant avoir la* Seigneurie, *dont son Père avoit été précèdemment investi par* l'Eglise Romaine. *Mais les* Comtes de Celano, *gent magnifiques & puissans, y étoient contraires au même* Marquis. *Ils tenoient le parti* d'Otton de Saxe; *& s'oposoient à* Frédéric, *encore jeune, & à ses Partisans, de la même manière qu'ils s'étoient oposés précèdemment à* l'Eglise Romaine, *& au* Marquis Azzon *de bone mémoire, qui s'exposoit à beaucoup de fatigues pour le service de* l'Empire. *Le* Marquis Aldrovandin *fut donc vainqueur; & remporta sur ces* Comtes *& sur quelques-uns de leurs complices*,

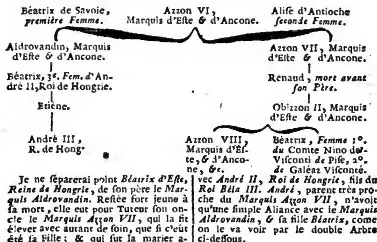
une victoire, qui lui coûta beaucoup de peines. Quelques Seigneurs *cependant, & quelques autres, ainsi que beaucoup de* Villes, *lui résistèrent; & quelques-uns de ses meilleurs & de ses plus illustres Amis demeurèrent prisoniers, savoir le Sgr.* Tisone de Campo-San-Piè-ro, *&c.* Soit par un crimiuel expédient, soit par une cause naturèle, les *Comtes de Célano* furent bientôt debarassés de leur Vainqueur. *Aldrovandin* mourut en 1215; & le même Auteur dit: *Mais ce Marquis, après beaucoup d'actions & de dificultés, après beaucoup de fatigues & de périls, dans lesquels cependant il s'étoit conduit avec prudence & sagesse, fut vaincu, non par les armes & la force; mais, come le bruit en courut, il fut empoisoné par trahison; & le poison termina sa vie, l'an ci devant dit du Seigneur MCCXV, dans le tems de sa florissante jeunesse.* Laissons à présent le *Moine de Padoue* s'expliquer sur le même sujet. *L'An du Seigneur MCCXV*, dit-il, Liv I, *lorsque le* Marquis Aldrovandin *eut, dans la* Marche d'Ancone, *noblement triomphé des* Comtes de Célana (Célano), *qui favorisoient le parti d'Oton, il satisfit aux loix de la Nature dans la chaleur même de la Jeunesse. Ce* Marquis *eut l'ame très grande, en ce qu'il n'y eût point de danger, auquel il ne s'exposât pour aquérir de la gloire & de la puissance.*

Le même Ecrivain raporte, dans son IIIe. Liv., à l'année 1264, un Discours d'*Azzon VII* mourant à son petitfils *Obizzon II*, par lequel on voit combien le *Marquis Aldrovandin* avoit à cœur l'Afaire de la *Marche d'Ancone*. Voici ce que c'est. *Vous prouverés, en suivant les avis salutaires, que je vous done, que vous sortés véritablement de la* Noble Famille des Marquis d'Este. *C'est la conduite, qu'a tenue mon magnifique Père, de qui non seulement* l'Italie, *mais encore toute l'étendue de* l'Empire Romain *a conu par les effets la probité, & la modeste puissance; & des traces de qui le magnanime* Aldrovandin, *mon frère, ne s'est point écarté. Bien au contraire, pour augmenter la gloire de notre* Maison, *il s'est exposé lui même, avec tout ce qui lui apartenoit, au point que, m'arachant, encore jeune Enfant, des bras de ma Mère, & faisant peu de cas de ses tendres larmes, il me mit en gage, ainsi que tout son patrimoine, entre les mains des* Usuriers de Florence, *desquels il reçut de l'argent pour soudoier une Armée, avec laquèle il pût soumètre ceux qui, dans la* Marche d'Ancone *& dans la* Pouille, *s'étoient révoltés contre l'*Eglise Romaine, *desquels, par la faveur de la grace de Dieu, sa valeur triompha.* Ce que ce Discours nous aprend, est confirmé par *Galvano Fiamma*, qui, dans son *Bouq. de Fl.*, dit sous l'Année 1207: *Cète année, le magnifique Prince*, Azzon (VI), Marquis d'Este, *aquit pour toujours la* Seigneurie de Vérone. *En mourant, il laissa pour héritiers* Aldrovandin & Azzo (Azzon VII). *Ce* Marquis Aldrovandin *engagea, sous les* Usures de Florence, *son frère* Azzo *pour le service de l'Eglise. Il subjugua les* Comtes de Cellana (Celano), *& toute la* Marche d'Ancone. *Mais, en mourant, il ne laissa qu'une fille, apellée* Béatrix, *qui fut épousée par* André (II), Roi de Hongrie, *laquèle fut mère d'Etiène; & cet* Etiène *eut pour fils* André (III), Roi de Hongrie, *lequel, si l'on y fait atention, se trouvera Parent au 4e. degré d'Azzon*, Marquis d'Este, *qui fut mari d'une Fille de* Charle II, Roi de Sicile. *Cet* Azzon *maria sa sœur* Béatrix *au magnifique* Chevalier Galéaz, *fils aîné de* Mathieu Visconté, *de laquèle est né* Azzo Visconté.

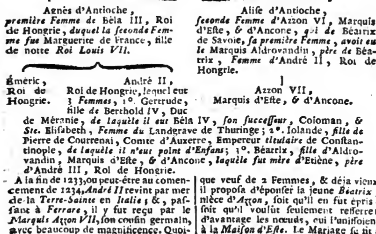
Les *Visconti de Milan* sont anoncés déja dans mon Texte par *Jean Visconté, Archevêque de cète Ville, qui comença l'illustration de sa Maison. L'Azzon*, de qui *Galéaz* épousa la sœur *Béatrix*, est *Azzon VIII, Marquis d'Este*, fils du *Marquis Obizzon II*, petitfils d'*Azzon VII*. Au sujet de leur Mariage, *Muratori* dit, sous l'année 1300, T. VII de ses *Annal.*, p. 527: *Dans la présente année, toute la* Lombardie *fut en fête à cause de la magnificence outre mesure des nôces de* Beatrix d'Este, *sœur d'*Azzon VIII, Marquis d'Este, *& Seigneur de* Ferrare, de Modène, *& de* Reggio, *& veuve du* Comte Nino de'Visconti de Pise, Seigneur de Gallura, *l'une des* 4 Judicatures de Sardaigne, *avec* Galeaz, *fils aîné de* Mathieu Visconté, Seigneur de Milan. *Il est certain que ces nôces se firent solemnèlement à* Modène, *le jour de la fête de S.* Jean-Batiste (24) *de Juin de cète année; & que le* Marquis *y fit* Chevalier Galeaz Visconté. *Conséquemment il est clair que la chronologie de* Galvano Fiamma, *dans son* Bouq. de Fl., Ch. 738, *& des* Annales de Milan *est défectueuse, puisque ce Mariage y est placé sous l'année précédente. Tous les* Historiens *s'acordent à dire que la magnificence de ces nôces fut extraordinaire par*

les Meubles, les Festins, les Joûtes, les Spectacles, & le concours des Ambassadeurs, & de toute la Noblesse de toutes les Villes de la Lombardie, *& de la* Marche d'Ancone. *Cète magnificence éclata, non seulement à* Modène: *mais encore à* Parme, *& surtout à* Milan. *Ces fêtes y furent répètées avec une si grande somptuosité de Décorations, de spectacles & d'autres amusemens, qu'on ne se souvenoit pas qu'il y eût jamais eu rien de pareil en* Italie, *ni même dans les* Roiaumes voisins.

A l'égard du degré de Parenté, qui devoit se trouver entre *André III*, Roi de Hongrie, & le *Marquis Azzon VIII*, *Galvano Fiamma* dit vrai, come cet *Arbre* le fait voir.



Je ne séparerai point *Béatrix d'Este, Reine de Hongrie*, de son père le *Marquis Aldrovandin*. Restée fort jeune à sa mort, elle eut pour Tuteur son oncle le *Marquis Azzon VII*, qui la fit élever avec autant de soin, que si c'eût été sa Fille; & qui fut la marier avec *André II*, *Roi de Hongrie*, fils du *Roi Béla III*. *André*, parent très proche du *Marquis Azzon VII*, n'avoit qu'une simple Aliance avec le *Marquis Aldrovandin*, & sa fille *Béatrix*, come on le va voir par le double *Arbre* ci-dessous.



de Méranie, *de laquèle il eut* Béla IV, *son successeur*, Coloman, & *Ste.* Elisabeth, *Femme du* Landgrave de Thuringe; 2°. Iolande, *fille de* Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre, Empereur *titulaire* de Constantinople, *de laquèle il n'eut point d'Enfans*; 3°. Béatrix, *fille* d'Aldrovandin, Marquis d'Este, & d'Ancone, *laquèle fut mère* d'Etiène, *père* d'André III, Roi de Hongrie.

A la fin de 1233, ou peut-être au comencement de 1234, *André II* revint par mer de la *Terre-Sainte* en *Italie*; &, passant à *Ferrare*, il y fut reçu par le *Marquis Azzon VII*, son cousin germain, avec beaucoup de magnificence. Quoique veuf de 2 Femmes, & déja vieux il proposa d'épouser la jeune *Béatrix*, nièce d'*Azzon*, soit qu'il en fût épris, soit qu'il voulût seulement resserrer d'avantage les nœuds, qui l'unissoient à la *Maison d'Este*. Le Mariage se fit à

Albe-Roïale en Hongrie, le 14 de Mai 1234, come on le voit par l'Acte suivant, raporté par Muratori, p. 420.

Au nom du Père, du Fils, & du Saint-Esprit. Amen. Le Seigneur André, par la grace de Dieu, Roi de Hongrie, de Glocie, de Galatie, de Ramie, de Servie, & de Laudémie, a doné, en véritable, pure, & irrévocable Donation, que l'on dit être entre vifs, cinq mille Marcs d'argent à Dame Béatrix, Reine, sa Femme, fille de feu Aldrovandin, Marquis d'Este, d'heureuse mémoire, promètant doner & paier à la ci-devant dite Dame Béatrix, sa Femme, & aux Heritiers d'elle les ci-devant dits cinq mille Marcs d'Argent de ce jour à cinq années complètes, en sorte qu'il doive paier, & soit tenu de paier à Elle & à ses Héritiers, dans chacune de ces cinq années, mille Marcs d'argent, s'engageant lui même, & tout son Roïaume, jusqu'à ce qu'il ait païé à Elle & à ses Héritiers la ci-devant dite quantité d'Argent, & qu'il ait eu soin qu'Elle ait & doive avoir chés Elle toute cète somme, ou l'Argent ci-devant dit, & qu'Elle en fasse à sa volonté tout ce qu'il lui plaira, & ce qu'Elle voudra faire. Et il lui a constitué sa Dot en cela. Acordans aussi, le même Seigneur Roi André à ladite Reine, sous les Revenus, Fruits, Avantages, Profits & Droits, que les Reines de Hongrie ont eus ci-devant en aucun tems, ou ont eu coûtume d'avoir. Et en outre, lui faisant grace spéciale, a promis de lui doner chaque année de sa vie, outre sa Dot, mille Marcs d'argent de sa Chambre spéciale, ou autant (qu'il faudra pour) qu'Elle puisse recevoir & avoir sur ses Revenus à lui, la même somme d'argent.

Et incontinent le même Seigneur André, par la grace de Dieu, Roi de Hongrie, interrogé par le Seigneur Guidotto, par la grace de Dieu, Evêque de Mantoue, « s'il vouloit (prendre), » pour sa Femme légitime, Béatrix, » fille du feu Seigneur Aldrovandin, » Marquis d'Este, d'heureuse mémoire, » & consentir en Elle, par paroles de » present, come en sa Femme légi- » time »; a répondu, « Qu'il le vouloit » ainsi, que cela lui plaisoit, & qu'il » le disoit, & qu'il le faisoit en toutes » choses, come il est dit ci-dessus ». Et la ci-devant dite Dame Béatrix, interrogée de la même manière par le même Seigneur Evêque de Mantoue, « Si Elle vouloit (prendre), pour son » Mari légitime, le Seigneur André, » par la grace de Dieu, Roi de Hon- » grie, & consentir en lui, par paro- » les de présent, come en son Mari lé- » gitime », a répondu « Qu'elle le vou- » lois ainsi; que cela lui plaisoit, & » qu'elle le disoit, & qu'elle le faisoit » en toutes choses, come il est dit ci- » dessus ».

Ces interrogations & ces réponses aiant donc été faites ainsi, le même Seigneur André, Roi, a fiancé par l'anneau la même Dame Béatrix, consentant en Elle en toutes choses & par toutes choses. Et l'on a demandé qu'il fût fait de toutes les choses ci-devant dites plusieurs Actes d'une même teneur.

Les Témoins présens ont été le Seigneur Rumbert, par la grace de Dieu, Archevêque de Strigonie, le Seigneur Barthelmi, par la grace de Dieu, Evêque de Vesprin, le Comte Maginard d'Aquilacia, le Comte Martin de San-Martino, le Comte Schenella de Trévise, le Seigneur Mathieu de Corrigia, le Seigneur Castellano de'Gaffari, le Seigneur Willielme Visdomino, le Seigneur Buonavensurino degli Archelardi, le Seigneur Arnauld de Saviola, Chevaliers Mantouans, le Seigneur Occato de Padoue, le Seigneur Raimondino de Trévise, & d'autres Témoins en très grand nombre.

Ce fut fait en la Ville d'Albe dans l'Eglise de la Bienheureuse Vierge Marie, Mille Deux cens Trente-Quatre, Indiction VII, le jour de Dimanche Quatorzième entrant Mai.

Je Zanobuono de Lonato, Notaire, de par le Seigneur Frederic, Roi, ai été présent, & prié, ai écrit.

Galvano Fiamma parle une seconde fois du Mariage de Béatrix, dans son Bouq. de Fl., Ann. 1235; & voici ce qu'en dit, sous la même année, le Moine de Padoue. Béatrix, fille de feu Aldrovandin, Marquis d'Este, fut conjointe par aliance matrimoniale avec André, Roi de Hongrie; & feu le Marquis Azzon, son oncle, la fit conduire, en la présence d'un si grand Roi, avec un équipage décent, & un cortége honorable. Or ce Mariage déplut très fort aux Fils du Roi, savoir Bela & Coloman, qui craignoient que leur Père, déja vieux, eut des Enfans de cète jeune Femme.

L'age d'André ne permit pas que cète union fût de longue durée. Il mourut, suivant Albéric de Trois-Fontaines, en 1235. Ricobaldo de Ferrare, le Moine de Padoue, & Rolandino, qui vivoient dans ce tems-là, placent le

mariage de *Béatrix* avec *André* en 1235; & la mort de ce Prince en 1236. Il résulte de là que *Béatrix* fut Veuve l'année de son mariage. Or, come nous venons de voir par l'*Acte de Donation à cause de Nôces*, que j'ai traduit, que le Mariage se fit à la mi Mai 1234, ce dut être en 1235 qu'*André* mourut. Cet *Acte* & le témoignage d'*Albéric de Trois-Fontaines*, suivi par le *Bonfinio*, Auteur d'une *Histoire de Hongrie*, par le *Rinaldi* & par d'autres Modernes, suffisent pour montrer que la chronologie des 3 Contemporains, que je viens de nomer, n'est pas exacte en ce point. Celle de *Pierre Bertius*, qui, dans le IIe. Liv. de ses *Mémoires de l'Histoire d'Allemagne*, recule la mort d'*André* jusqu'en 1238, l'est beaucoup moins.

Voïons ce que *Ricobaldo* dit. *L'An du* Christ 1235, Béatrix, *fille* d'Aldrovandin, Marquis d'Este *&* d'Ancone, *est donée en mariage à* André, Roi de Hongrie, *déja avancé en âge. L'Année suivante, ce* Roi *meurt. Sa Femme enceinte, craignant les embûches de ses Beauxfils, s'enfuit en* Allemagne. *Elle y mit au monde un Fils, qu'elle noma* André (Il faut *Etiène*). *Ce Fils eut pour Femme la Petitefille de* Paul (Il faut *Pierre*) Traversara *de* Ravenne, *laquèle, en mourant, laissa un Fils, qui lui survécut, & qui mourut avant son Père. Le même* Etiène *passa bientôt après à* Venise; *& il s'y maria avec* Thommasina de' Morosini, *qui lui mit au monde un Fils du nom d'*André, *lequel jouit aujourd'hui du* Roïaume de Hongrie.

Le I & le IIIe. Liv. de la *Chronique* du *Moine de Padoue* disent quelque chose de plus. Liv. I. *L'An du Seigneur MCCXXXVI.* André, Roi de Hongrie, *étant mort, & son fils* Béla *régnant en sa place*, l'Empereur *envoïa des* Ambassadeurs *au* Roi de Hongrie. *Alors la* Reine Béatrix, *étant enceinte, & craignant son cruel Beaufils, se joignit, en habit d'Home, à la compagnie des* Ambassadeurs *de l'Empereur, qui s'en retournoient; &, aiant ainsi trompé le* Roi, *qui la faisoit garder avec un soin extrême, elle se réfugia secrètement en* Allemagne. *Elle y mit au monde un Fils, qu'elle apella* Etiène; *& s'en retourna tout aussi-tôt après qu'il fut né à sa Maison paternèle avec son très cher Enfant.* Liv. III. *L'An du Seigneur MCCLXII. L'illustre Jeune-Home* Etiène, *généreux fils du Magnifique* André, Roi de Hongrie, *& de la Noble* Reine Béatrix, *aiant atendu longtems, en demeurant dans la Cour du* Marquis d'Este, *que son frère* Béla, Roi de Hongrie, *se laissât toucher à la pitié, jusqu'à lui assigner au moins une très petite portion d'un* Roïaume *très étendu, & voïant qu'il n'obtenoit rien, le* Roi, *nomé ci-dessus, persistant dans sa dureté, prit pour Femme* Traversaria, *fille de* Guillaume, *& petitefille de* Pierre Traversara, *très noble* Citoïen de Ravenne, *à laquèle la succession de son Père étoit dévolue. Ainsi, par la perfidie d'un Frère, qui ne vouloit point avoir d'Associé dans son* Roïaume, *le Fils d'un si grand Roi, fut forcé d'épouser une Femme qui, bien que très riche, étoit fort au-dessous de lui.*

Muratori parle deux fois, dans le T. VII de ses *Annales d'Italie*, de *Béatrix* & d'*Etiène*, son fils. *Sous la présente* Année, dit-il, Ann. 1235, p. 225, *tant* Rolandino, *Liv. III, Ch. 9, que le* Moine de Padoue, *parlent du Mariage d'*André II, Roi de Hongrie, *avec* Béatrix, *fille d'*Aldrovandin, Marquis d'Este (mort en 1215); *& disent qu'elle fut envoïée en* Hongrie, *par le* Marquis Azzon VII, *son oncle paternel, avec un grand cortége de* Nobles de la Marche Trévisane, *&* Guidotto, Evêque de Mantoue. *Mais son* Acte de Dot, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiq. d'Este, *Ch. 41, nous la fait voir arivée, dans le mois de Mai de l'année précédente, à* Albe-Roïale. *Suivant le calcul du* Moine Albéric de Trois-Fontaines *& d'autres,* André, *déja d'un âge avancé, cessa de vivre dans la présente année, laissant sa Femme enceinte. Ce fut alors que* Béla, *fils de ce Roi & d'une première Femme, lequel avoit vu de mauvais œil son Père remarié, fit éclater sa haine contre la* Reine, *sa bellemère; & la tint come en prison, la nourissant du pain de douleur.* Béatrix, *Dame de grand courage & d'un esprit mâle, s'entendit avec des* Ambassadeurs de l'Empereur Frédéric, *venus par bonheur en* Hongrie; *&, travestie en Home fut assés heureuse pour se sauver & retourner en* Italie *à sa Maison paternèle. Elle acoucha, je ne sais si ce fut en* Allemagne, *ou bien en* Italie, *d'un Fils, apellé* Etiène. *Dans la suite celui-ci prit, en âge compétent, pour Femme une Petitefille de* Pierre Traversara, *Seigneur puissant à* Ravenne; *laquèle lui porta en do l'ample succession de cète* Maison Noble. *Aiant ensuite contracté, parcequ'elle mourut, un second Mariage avec* Tommasina de' Morosini, Gentilledone Vénitiène, *il en eut un Fils, a-*

pellé André III, *qui fut dans la suite* Roi de Hongrie.

Quoique 2 *Historiens* nous disent plus haut qu'*Etiène* naquit en *Allemagne*, c'est avec raison que *Muratori* doute du lieu de la naissance de ce Prince. En effet, dans le Chap. 41 des *Antiq. d'Este*, p. 421, il dit auparavant, en parlant de lui, *que quelques uns disent né en* Allemagne, *d'autres à* Ferrare, *& d'autres à* Este, *& qui fut élevé certainement auprès des* Princes d'Este, *jusqu'à ce qu'il se mariât, &c.*

Voici le second endroit des *Annales*, Ann. 1262, p. 354. *La noble & puissante* Maison de Traversara à Ravenne *étant venue à manquer dans la persone de* Guillaume, *fils de* Paul (il faut *Pierre*) *& restant une seule Fille, apellée* Traversara (Je crois qu'il faut *Traversarla*); Etiène, *fils d'*André (II), Roi de Hongrie, *& de* Béatrix d'Este, *la prit pour femme, & en eut pour dot l'ample sucession de cète Maison. Ce Prince infortuné se tenoit à la Cour du* Marquis Azzon VII, *son oncle paternel, qui le traitait came lui même, parceque son frère* Bèla *poussoit la barbarie jusqu'à lui refuser le vivre & le vêtir. Dans des* Actes *d'alors, que j'ai fait imprimer dans la* Dissertat. 14 *des* Antiquit. d'Ital. *il est qualifié*, Duc d'Esclavonie; & Girolamo Rossi, *Liv. 6 de l'*Hist. de Raven., *lui done le titre de* Seigneur de la Maison de Traversari. *La mort l'aiant privé de cète Femme, il en prit une seconde, qui fut* Tommasina *de la noble* Maison Morosina *de* Venise, *laquèle lui dona pour Fils* André, *qui dans la suite fut* Roi de Hongrie.

Cet *André* fut père de la Bienheureuse *Elisabeth de Hongrie*, dont la *Vie*, écrite par *Henri Murer*, se trouve dans les *Bollandistes*, au 6 de Mai, p. 123.

AZZON VII,

fils du *Marquis Azzon VI* & d'*Alise d'Antioche*, sa seconde femme, succède à son frère le *Marquis Aldravandin* en 1215; & meurt le 17 de Février 1264.

Le 42e. & dernier Chap. de la I Part. des *Antiq. d'Este* parle de ce *Marquis*, dont *Muratori* ne dit là que très peu de chose, se proposant d'en parler ailleurs plus amplement. Ses *Annales* y supléront, & m'aideront à faire cet *Article*.

Azzon VII étoit en très bas age, lorsque son Père mourut en 1212; & deux Nobles de la *Marche Trévisane* furent chargés de sa Tutèle, savoir *Albert de Baoné*, l'un des plus considérables Vassaux de la *Maison d'Este*, & *Tisone de Campo-San-Piero*. Le *Marquis Azzon VI* avoit investi *Marsile*, fils de *Flavien*, de quelques Terres, le 9 de Décembre 1198; & de quelques autres, en 1203, par *Acte* fait au *Donjon d'Este*. On trouve ensuite qu'en 1213, les Fils d'*Azzan VI*, c'est à dire le *Marquis Aldrovandin*, & *Azzon Novello*, dont il s'agit à présent, ou pour mieux dire *les Seigneurs* Albert de Baone & Tisone de Campo-San-Piero, *en qualité de Tuteurs* d'Azzon Novello, *fils du feu Seigneur* Azzon, Marquis d'Este, *confirmèrent* les mêmes *Biens* à *Jâque*, fils de *Marsile*, par *Acte* fait *A* Este *dans le* Donjon *des Frères ci-devant dits*. Peut-être l'*Albert de Baone*, que *Rolandino* dit mort en 1212, fut-il le *Tuteur* du jeune *Azzon*, & ne mourût-il qu'en 1213 après la *Confirmation* de laquèle je viens de parler? Il se fit aparemment ensuite d'autres arangemens pour la *Tutèle* d'*Azzon VII*; puisqu'on voit, en 1216, la *Comtesse Alise d'Antioche* à la tête des Afaires de son Fils. Par un *Acte* passé, cète année, *A* Rovigo *dans la* Maison du Marquis, *Alise* fit *en la place & au nom* d'Azzolino Novello, Marquis d'Este, *son fils*, un acomodement avec *Sanson*, *Abbé de la Vagandizza*. Dans le courant de l'Année 1219, *Dame Alise*, *Comtesse*, établit par *Acte* fait *A* Rovigo, *dans la* Maison du Seigneur Marquis, *Jean de Canossa* pour son Procureur à l'effet de doner à *Migliore*, fils d'*Odan*, l'*Investiture* de quelques Biens, *avec pouvoir de vendre, de doner, de juger à mort* (pro anima judicandi) *larsqu'il le voudra: mais seulement à quelqu'un de même condition que la siène, & non à un* Noble, *à un* Esclave, *à une* Eglise, *à des* Habitans de la Ville, *ni à quelque* Habitant du Chateau. *Alise* elle-même, par 2 *Actes* faits en 1222 *A* Gemola *dans la* Maison du Parloir (*Parlatarii*), dona des *Investitures*, ou la même *Farmule* est répétée, à l'exception de ces mots, *pro anima judicandi*. Cète Princesse vivoit encore en 1235, que le *Marquis Azzon VII* fit *præsente & consentiente ipsa Domina* Adelice *sua matre, & ejus verbo* (*en présence & du consentement de la même Dame* Alise, *sa mère, & suivant ce qu'elle avoit dit*) une Donation au *Monastère des Prisons*. L'*Acte* en fut fait *Au* Donjon d'Este *dans la Chambre peinte du Seigneur* Azzon, Marquis d'Este.

Muratori, T. VII de ses *Annal.* Ann. 1215, p. 151, anonce la mort d'*Aldrovandin*, *Marquis d'Este & d'Anco-*

ne; & dit ensuite: *Ce fut un coup très désavantageux à la* Maison d'Este, *parcequ'il n'y resta plus de* Male, *qu'Azzon* VII, Marquis d'Este, *que l'on commença d'apeller aussi* Marquis d'Ancone: *mais qui, par son âge tendre, étoit incapable d'imiter les hauts faits de ses Ancêtres, pour lesquels il faloit beaucoup de courage & de sens. Véritablement, il conserva ses États paternels*, Este, Rovigo *& les autres: mais quelques années après, il perdit toute son autorité dans* Ferrare.

Si, lorsque son Frère mourut, il étoit encore en gage entre les mains des *Usuriers de Florence*, le premier soin de sa Mère & de ses Tuteurs dut être de le retirer. Mais on ne sait rien de ce qui le concerne jusqu'en 1217. *Cète année*, dit *Muratori*, p. 157, *come on l'aprend par les* Bulles, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiquit. d'Este, *Part. I, Ch.* 42, *le* Pape Honorius III *dona* l'Investiture *de la* Marche de Guarnier, *ou* d'Ancone *au* Marquis d'Este Azzon VII, *bien qu'il fut très jeune*. Il l'étoit en effet. On a vu cidessus, dans l'*Art.* de son Frère, que l'*Acte de Mariage* de la *Princesse Alise*, sa mère, est du 23 de Février 1204. En suposant *Azzon* né vers la fin de la même année, il n'avoit à la moitié d'Avril, tems de cète *Investiture*, que 13 ans & 4 à 5 mois. C'est là-dessus que, dans les *Antiquit. d'Este*, p. 423, *Muratori* dit: *A peine le* Marquis Azzon *eût-il ateint un âge tant soit peu convenable aux Afaires, que le* Souverain Pontife Honorius III *lui renouvella solemnèlement, dans le* Consistoire des Cardinaux, l'Investiture de la Marche d'Ancone, *come nous le voïons dans l'*Acte *suivant*...

Au nom du Seigneur, Amen. L'An de la Naissance de notre Seigneur *Jésus-Christ* Mille CCXVII, Premier du Pontificat du Seigneur *Honorius III*, le XIIII jour entrant le mois d'Avril, Indiction cinquième, en présence & sous l'atestation des *Témoins* priés, ci-dessous écrits, devant les *Cardinaux*, savoir les Seigneurs *Evêques G. de Prèneste*, & *P. d'Albano*, & *C. de Porto*; & aussi le Sgr. *L.* du Titre *de Sainte-Croix en Jérusalem*, le Sgr. *P. de Sainte-Pudentiène*, le Sgr. *S. de la Basilique des XII Apôtres*, le Sgr. *R.* du Tit. *de Saint-Etiène in Celio Monte*, le Sgr. *Thom.* du Tit. *de Sainte-Sabine*, & le Sgr. *Jean de la Colonna* du Tit. *de Sainte-Praxède*, *Prêtres-Cardinaux*; & le Sgr. *G. de Saint-Nicolas in Carcere*, le Sgr. *G. de Saint-Théodore*, le Sgr. *S. de Saint-Adrien*, le Sgr. *R. de Saint-Ange*, le Sgr. *Ildebrandin de Saint-Eustache*, le Sgr. *Gille des Saints-Côme & Damien*, *Diacres Cardinaux*; le Seigneur *Pape Honorius III*, du consentement & par le conseil de ses *Frères* ci-devant dits, a investi, par l'*Etendart de Saint-Pierre*, de toute la *Marche de Guarnier*, au nom & en la place du *Marquis Azzon d'Este*, *Oddon*, fils de *Rambert*, recevant pour lui, en qualité de Procureur, de la même manière que le Père & le Frère dudit *Azzon* en ont été investis par l'*Eglise Romaine*, avec toutes les prérogatives, & Libertés, Droits & Honeurs de la même *Marche*, savoir à la volonté dudit *Marquis* & de sa Mère la Comt...... (a). Qu'il doive comter des fruits, provenans des choses spiritueles dans la même *Marche*, avec le Seigneur *Pape* & l'*Eglise Romaine*. Qu'il doive comter des fruits, provenans des choses temporèles avec le *Marquis* & sa Mère. Et qu'il tiendra & conservera ladite *Marche* à la volonté dudit *Marquis* & de sa Mère, pour l'*Eglise Romaine*; & que, lorsque ledit *Marquis* aura ateint l'age de Majorité, il doive lui-même en propre persone, visiter la *Cour de Rome*, & jurer fidélité au Seigneur *Pape* & à l'*Eglise Romaine* pour ladite *Marche*. Et ledit *Oddon*, en touchant corporèlement le Livre (*des Evangiles*) a juré d'être atentif à toutes ces choses & de les observer.

Témoins priés. Le Seigr. *Guillaume*, *Marquis de Montferrat*. Le Seigr. *Salinguerra*, de *Ferrare*. Le Seigr. *Jean Capoccio*, *Romain*. Le Seigr. *Pagano de Saviola*. Le Seigr. *Suzzinello*, de *Ferrare*. Le Seig. *Ugolino de San-Giovanni*. Le Seigr. *Presbitero*, *de Plagenza*. Le Seigr. *Gui*, fils de *Lisnello*, de *Reggio*. Le Seigr. *Alisio*, de *Reggio*. Le Seigr. *Capoccio*, *Huissier du Pape*. Le Seigr. *Nicolas*, son Confrère. *Zapolino*, *Notaire*, de *Reggio*.

Fait au *Palais de Latran*, en *Consistoire*, heureusement.

Je Thomas, qui suis apellé *Rizardo*, *Notaire du Seigneur Otton*, *Empereur*, ai été présent, ai entendu, & ai écrit.

Nous avons encore (en Original) *la* Bulle d'Investiture *de cète* Marche; *&*,

(a) La Lacune doit être assés considérable. Il manque ici le comencement du détail des conditions auxquèles le *Pape* acordoit cète *Investiture*.

bien que la Date en soit perdue, toutes sortes de conjectures concourent à la faire croire de la même Année 1217. La voici.

Honorius, Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, au cher Fils, Noble Home, *Azzon, Marquis d'Ancone*, & *d'Este*, Salut, & Bénédiction Apostolique. La fincérité du dévoument & de la fidélité, que votre Père le *Marquis Azzon*, d'illustre mémoire, a fait voir qu'il avoit pour Nous & pour l'*Eglise Romaine*, a mérité que nous travaillassions efficacement à procurer votre avantage & votre honeur, parceque l'*Eglise* a retiré de grands avantages de la discrétion de sa prudence, & de la grandeur de son courage, & que l'on espère aussi que, par la grace de Dieu, elle en retirera beaucoup de votre droiture & de votre habileté. Pour vous engager donc plus fortement a la servir, du comun avis de nos *Frères*, nous vous acordons en *Fief direct*, la *Marche d'Ancone* où sont, avec leurs *Comtés*, ou *Diocèses*, ces Villes, *Ancone*, *Ascoli*, *Umana*, *Fermo*, *Camérino*, *Osimo*, *Jési*, *Sinigaglia*, *Fano*, *Pesaro*, *Cagli* & *Foro-Sempronio* (*Fossombrone*), lesquèles toutes choses avec *Jurisdiction*, *District*, *Honeur*, *Seigneurie*, & autres choses à Nous apartenantes temporèlement, Nous vous acordons en *Fief direct*, come il est dit ci-devant, sous le Cens annuel de cent Livres *Monoie Pruviniène* (*a*), païable au *Siége Apostolique*. De sorte qu'en quelque tems, ou quelque lieu que vous en soiés requis dans tout le *Patrimoine de l'Eglise* d'une Mer à l'autre Mer, & de *Radicofano* jusqu'à *Cépérano*, vous nous (*servirés*) avec cent Homes d'Armes, à vos dépens, un mois entier par année, non comté le tems de venir & de retourner.... & que vous ne reconoitrés la même *Marche* que du *Siége Apostolique* (*b*), du Droit & Propriété duquel elle est; & qu'à son ordre, vous ferés envers tout Mortel paix ou guerre. Nous avons donc solemnèlement, en votre place, investi de la *Marche d'Ancone*, par l'*Etendart*, le cher Fils, Noble Home *Otton*, Fils de *Rambert*, votre Procureur, envoié spécialement à cet effet; à condition que, dans le tems convenable, vous vous présenterez en notre présence pour nous faire, entre nos mains, *Homage lige*, & nous prêter en persone *Serment de fidélité*. Afin que cète concession, que nous vous faisons, ne soit point révoquée en doute, mais que bien plustôt elle obtiène la fermeté due, nous la confirmons par la *Charte de ce Privilége*. Statuant qu'il ne soit permis absolument à aucun Home d'enfreindre cet *Acte* de notre concession, ou d'y contrevenir par une audace téméraire. Et si quelqu'un présume de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu toutpuissant, & des Bienheureux *Pierre* & *Paul*, ses *Apôtres*.

Je *Honorius*, *Evêque de l'Eglise Catholique*.

La preuve que cète *Bulle* est donée d'après l'original, quoique *Muratori* ne le dise pas, c'est que la Signature du *Pape* est placée à peu près au milieu de la ligne entre son *Sceau* à gauche, & son *Monograme* à l'Antique à droite. Le *Sceau* consiste en 2 Cercles concentiques, coupés perpendiculairement, & horisontalement de 2 Diamètres; & le Diamère perpendiculaire porte à sa naissance une espèce de Croix raïonée. Entre les 2 Cercles, on lit ces mots partagés dans les 4 Quarts, à comencer par celui d'en haut à droite: *Perfice gre* | *ssus tuos in* | Sanctis | tuis |. Les 4 Quarts du petit Cercle ofrent ceci.

SCS PETRUS	*SCS PAULUS*
HONO-PP	*RIUS .III.*

Au dessous sont les souscriptions de 17, *Cardinaux*, 3 *Evêques*, 6 *Prêtres*, & 8 *Diacres*. Je puis me dispenser d'en mètre ici les noms.

Le Marquis Azzon *envoïa*, continue *Muratori*, p. 425, *pour* Gouverneur *en sa place & pour son* Procureur *dans la* Marche, Tisone de Campo-San-Piéro, *qu'il avoit retiré des mains & des prisons des* Comtes de Celano. *Come les* Peuples de cète Province *étoient alors tourmentés de cruèles Factions, & come une partie d'entre eux refusoit d'obeir, & de païer les Tributs*

(*a*) *Monetæ Pruviniensis*. C'est la premiere fois que je trouve cète *Monoie*, que rien ne me fait conoitre.

(*b*) *Ita quod quandocumque, ac ubicumque, per totum ipsius* Ecclesiæ Patrimonium *à Mari usque ad Mare*, & à Radicofano *usque ad* Ceperanum *requesitus fueris, nobis cum centum* Militibus *sumptibus tuis uno integro mense per annum, tempore veniendi, & recedendi minime computato.... ipsamque* Marchiam *à Sede duntaxat* Apostolica *recognosces*, &c. Il y a là dans l'Original au moins un mot d'effacé.

au Marquis, *le même* Pape *écrivit*, *en* 1221, *ce* Bref *à quelques* Villes & Chateaux, *pour leur ordoner de reconoître l'autorité du* Marquis, *& de ne le point troubler dans la jouissance des Droits de son* Marquisat.

Honorius, *Evêque*, Serviteur des Serviteurs de Dieu, aux *Recteurs* & *Peuples* des *Villes d'Ancone*, *d'Umana*, & *de Recanati*, du *Château de Ficardo*, & des *Châteaux de Cingoli* & *de Monticoli* dans la *Marche d'Ancone*, Esprit de plus sain conseil. Nous nous souvenons de vous avoir tant de fois ordoné d'obéir, come *Vassaux* à leur *Seigneur*, au cher Fils, Noble Home, *Azzolino*, *Marquis d'Ancone*, & *d'Este*, que nous ne pouvons pas ne nous point étoner de ce que quelques-uns d'entre vous ont jusqu'ici fermé leurs oreilles à notre juste comandement, quoique vous soïés certainement informés qu'en considération des mérites d'*Azzon*, *Marquis d'Este*, d'illustre mémoire, nous avons acordé audit *Marquis* & à *ses Héritiers* en *Fief direct* la *Marche d'Ancone*, qui spécialement apartient à l'*Eglise Romaine*; & que nous en avons investi son fils *Azzolino*. Come donc nous voulons, ainsi qu'il convient à la constance de l'*Eglise Romaine*, conserver ce *Fief* au même *Marquis*, nous vous ordonons à tous par écrit comandement qu'obéïssant humblement & fidèlement au *Marquis*, come à votre *Seigneur* & *Vicaire*, & à ses *Députés* (*Nuntiis*), vous comtiés avec lui de ses *Justices*, sans faire aucune dificulté; tenant pour certain que, si vous osés résister d'avantage à notre ordre, nous étendrons la main de notre puissance pour réprimer votre insolence & votre rébellion. Doné à *Orviète*, le X des Calendes d'Octobre (*22 de Septembre*), l'An cinquième de notre Pontificat.

Le Pape écrivit, *la même année*, *d'autres* Lètres, *en faveur du* Marquis Azzon, aux *Evêques* & *Abbés* de la *Marche d'Ancone.... Par un autre* Bref, *écrit en* 1222, *il chargea le Procureur & Chancelier de* Noble Home le *Marquis d'Ancone d'assister, avec les armes séculières*, l'Evêque de Fermo *contre le* Peuple *du* Chateau de Casale. *Le* Compagnoni *raporte ce* Bref *dans sa* Regeia Picena, *Part. I*, *Liv. II*, *p.* 94. *Mais*, *si le* Saint-Siège *montroit pour la* Maison d'Este *une afection particulière*, l'Empereur Frédéric II *ne lui cèdoit pas en ce point. Dans un* Privilège, *qu'il dona* le VIII des Calendes de Décembre (*24 de Novembre*), Année MCCXX, *à la Ville de* Tortone, *& que j'ai vu*, *parmi les* Témoins *sont* Berthold, Patriarche d'Aquilée; Louis, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin; Guillaume, Marquis de Montferrat; Azzon, Marquis d'Este; Conrad, & Obizzon, Marquis Malaspina.

Le même *Empereur* dona, l'année suivante, au *Marquis Azzon VII* l'Investiture de toutes ses *Terres*. Je ne traduirai point ce *Diplôme*, que *Muratori* raporte p. 425, d'après l'Original. Il ressemble à ceux de même genre, que j'ai traduits dans cet Ouvrage. La *Date* est; *Ce fut fait à* Brinde *mille deux XXI*, *au mois de Mars*, *Indiction VIII*, *Régnant heureusement le Seigneur* Frédéric, Empereur des Romains, *toujours Auguste*, *& glorieux* Roi de Sicile, *l'An de son* Règne en Allemagne *VIII*, en Sicile *XXIII* & *de son* Empire *l'An premier. Amen.* L'*Empereur* motive ainsi son *Diplôme*, en le començant: *Savoir faisons à tous* les Fidèles de l'Empire, *tant de l'âge présent que de la postérité future*, *que, faisant atention aux services reçus*, *& de plusieurs sortes*, *que les Ancêtres de notre cher Féal* Azzon, Marquis d'Este & d'Ancone, *ont jusqu'ici rendus fidèlement & avec dévoument à nos Prédécesseurs d'illustre mémoire*, *& nous rapellant sur tout ceux que feu* Azzon, Père du Marquis *ci-devant dit*, & Aldobrandin, *son frère*, *ont très fidèlement rendus à notre* Excellence, *nous avons*, *à l'exemple de nos Prédécesseurs & marchant sur leurs traces*, *pris lesdits* Marquis, *avec tous ses biens immeubles & meubles sous la protection & défense spéciale de l'*Empire, *& la nôtre*, &c. Il nome ensuite les *Terres*, ou *Fiefs*, qu'il lui confirme de sa certaine science & par son Autorité Impériale; & ce sont *Este*, *Calaone*, *Cerro*, *Baone*, *Solezino*, *Montagnana*, *Meradina*, *Urbana*, *Morlaria*, *Plagenza*, *Cologna*, *Saleto*, *Casale*, *Vighizuolo*, le *Comté de Rovigo* avec toutes ses adjacences & dépendances, *Adria* & le *Château d'Adriano*, ou *Ariano*, ce qu'il acorde & confirme avec tous les *Droits Régaliens* & autres, dont il fait l'énumération, pour en jouir *de même qu'*Azzon, Père du Marquis *ci-devant dit*, & Obizzon, aïeul d'Azzon *ci-devant dit* en avoient autrefois joui. *Muratori* dit, p. 428, à l'ocasion de cète Clause: *Les Ecrivains*, *qui ci-devant ont dit ce* Marquis Azzon VII, *petitfils & non arrière-petitfils du* Mar-

quis Obizzon, *se sont uniquement fondés sur ce* Diplome, *c'est à dire sur ces paroles:* Sicut ea omnia *Azzo* Pater *Marchionis* prædicti & *Obizo*, Marchio Avus prænominati *Azzonis* olim, &c. : *mais ils devoient faire atention que, si* Obizzon *avoit été l'Aieul* d'Azzon VII, l'Empereur *auroit dit* ejus Avus (son Aieul), *ou quelque chose de semblable; & qu'il n'auroit pas dit* Avus prænominati Azzonis (Aieul d'Azzon ci-devant nomé). *Ces dernières paroles signifient donc qu'*Obizzon *fut l'Aieul* d'Azzon *nomé un peu auparavant, c'est à dire* d'Azzon, *père d'*Azzon VII. *Ainsi donc on prouve encore par ce* Diplome, *que le* Marquis Obizzon *eut un Fils du nom* d'Azzon, *qui, pour être mort avant son Père, ne parvint pas à en posséder les* Etats; *& par conséquent cète portion de la* Généalogie *de la* Maison d'Este *se doit aranger ainsi.*

Obizzon I,
Marquis d'Este, *mort en* 1193.

Gaisède, *ou* Garsende. — Boniface, Marquis. — Azzon V, *mort avant son père.* — Adigie. — Froa. — Tommasina.

(d'Azzon V :)

Azzon VI, Marquis d'Este, & d'Ancone, *mort en* 1212. — Agnès, *Femme* d'Eccelin II d'Onara.

(d'Azzon VI :)

Aldrovandin, Marquis d'Este & d'Ancone, *mort en* 1215. — Azzon VII, Marquis d'Este & d'Ancone, *mort en* 1264. — *La B.* Béatrix, Religieuse à Gemola, *morte, en* 1226. — Constance.

(d'Aldrovandin :) *Béatrix*, Reine de Hongrie, *en* 1234.

(d'Azzon VII :) Constance, *Femme du* Comte Ubert de Maremma. — Renaud, (*le premier de ce nom dans la* Maison d'Este) *mort avant son Père, dans la* Pouille, *en* 1251. — *La B.* Béatrix, Religieuse à Ferrare, *morte en* 1270. — Cubitosa, *Femme d'*Isnard, Marquis Malaspina.

(de Renaud :)

Obizzon II,
Marquis d'Este, & d'Ancone, *&c.*

Le T. VII des Annales de *Muratori*, come je l'ai dit, finira cet *Article*.

Année 1221, p. 169. Azzon VII, Marquis d'Este, & d'Ancone, *que l'on apelloit aussi* Azzolino, & Azzo Novello, *Jeune-Home courageux & prudent en même tems, faisoit souvent, depuis la mort de son Frère, son séjour à* Ferrare, *come étant* Chef de la Faction Guelfe, *& come aiant en ce* Comté *beaucoup de* Biens, *& de* Vassaux, *l'un desquels étoit* Salinguerra *lui-même*, Chef des Ghibelins. *Les* Partisans du Marquis *trouvoient bien dur que* Salinguerra *jouît avec ses* Adhérans *des meilleures Charges de la* République. *Ce fut pour cela qu'aiant pris les armes au mois d'Août, ils ataquèrent les* Adhérans de Salinguerra, *qu'ils forcèrent, après un rude combat, d'abandoner la Ville; &, dans cète ocasion, le* Palais *même de* Salinguerra *fut brûlé. De sages Médiateurs durent s'entremètre, pour procurer la paix, puisque les* Banis, *quelques jours après, retournèrent dans leurs Maisons.*

Ann. 1222, p. 173. *La* Faction de Salinguerra, Chef des Ghibelins, *eut, cète année, le dessus à* Ferrare, *ensorte que le* Marquis Azzon VII *fut obligé de sortir de la Ville avec tout le* Parti Guelfe. *Pour se vanger de cet afront, le* Marquis *rassemble une Armée à* Rovigo, *dans ses autres* Etats, *dans la* Lombardie, *& dans la* Marche de Vérone, *& va camper sous* Ferrare *près du* Pô. Salinguerra, *vieux Renard, craignant que le* Peuple *ne se soulevât contre lui, fit dire au Marquis* «Que, » *s'il vouloit entrer dans* Ferrare, *on*

» *traiteroit à l'amiable des moiens de* » *rétablir la concorde entre les deux* Factions. *Le* Marquis, *donant bonement dans le piége, entra dans la Ville avec* 100 Nobles *de son* Parti. Salinguerra *fit alors courir le bruit que ceux qui venoient d'entrer, prenoient, avec de mauvaises manières, des vivres pour eux & pour leurs* Chevaux, *& comètoient d'autres insolences; & fit crier aux armes. Partie de ceux, qui venoient d'entrer, eurent le bonheur de se sauver avec le* Marquis. *Les autres furent tués. De ce nombre fut* Tizzolino de Campo-San-Piéro, *très-noble* Chevalier Padouan. *Il fut arêté dans sa retraite par les* Païsans de Guzola, *ou* Guzola. *Après en avoir tué plusieurs, sans vouloir se rendre, il perdit misérablement la vie par les mains de cète Canaille, de quoi toute la* Marche de Verone *fut très afligée. Au reste, cète Afaire n'aprit point au* Marquis *à conoître si* Salinguerra *méritoit qu'on prît en lui quelque confiance.*

Ann. 1224; p. 179. *Le* Marquis Azzon VII *avoit fort à cœur la superche rie qu'il avoit éprouvée, en* 1222, *de la part de* Salinguerra, *& la mort de* Tisolino de Campo-San-Piéro, *l'un de ses plus chers Amis. Ce fut le desir de s'en vanger, qui fit qu'il assembla, cète année, une Armée considérable, composée des Troupes de ses Etats, & de celles de ses Amis de* Mantoue, *de* Padoue, *& de* Vérone, *avec laquèle il retourna faire le siége de* Ferrare. *Le rusé* Salinguerra *fit si bien par ses Lètres & ses Députations, qui n'anonçoient que des sentimens afectueux, qu'il engagea le* Comte Richard de San-Bonifazio *d'entrer, avec un certain nombre d'Homes à cheval, dans* Ferrare, *sous prétexte d'y conclure un acomodement à l'amiable. Mais ce* Comte *fut à peine entré, qu'il fut fait prisonier avec toute sa suite; & le* Marquis d'Este, *encore trompé, leva le siége. Il est étonant que des* Seigneurs *sages, que la fraude précèdente avoit du sufisament instruire, se laissâssent de nouveau duper par qui manquoit si solemnelement de parole. Le* Marquis, *justement irrité, va faire le siége du Château de la* Fratta, *celui de ceux de* Salinguerra, *qu'il aimoit le plus.* Azzon *vint à bout de l'avoir par famine, & traita d'une manière barbare la Garnison & les Habitans.* Salinguerra *en écrivit avec amertume à* Eccelin de Romano, *son Beaufrère; & tous deux travaillèrent ensuite plus que jamais à ruiner la Faction* Guelfe, *dont le* Marquis *étoit Chef. Les Anciènes* Annales de Modène *disent que les* Véronois, *les* Mantouans *& les* Ferrarois *alèrent assiéger* Bondeno, *& qu'ils en revinrent avec peu de plaisir & d'honeur. Ces* Ferrarois, *qui s'unirent aux* Véronois *& aux* Mantouans, *devoient être les* Banis, Partisans du Marquis d'Este.

Ann. 1227, p. 190. *Il ariva, cète année, une grande révolution à* Vérone. *Le* Peuple *y étoit partagé, come je l'ai déja dit, en* 2 Factions, *l'une atachée à* Richard, Comte de San-Bonifazio, *laquèle s'apelloit le* Parti du Marquis, *c'est à dire du* Marquis d'Este, *ou le* Parti Guelfe; *& l'autre le* Parti Ghibellin, *aiant pour Chefs, les* Montecchi (ou *Montieoli*), *liés avec* Salinguerra *de* Ferrare *&* Eccelin de Romano. *Ce dernier, avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de monde, vient à travers la neige & la glace, par les chemins rompus & non pratiqués de* Valcamonica, *& arive à* Vérone *sans qu'on y ait conoissance de sa marche. On prend les armes dans la Ville. Le* Podestà*, Guiffred de Pirovano, Milanois, *est mis en prison. Le* Comte Richard, *& tous les* Nobles *de son parti sont chassés; & se réfugient, les uns à* Mantoue, *les autres à* Padoue, *& d'autres à* Venise. Eccelin, *créé* Podestà de Vérone, *ne tarde pas à faire abâtre les* Palais *& les* Maisons *du* Comte Richard *& de ses* Partisans; *& c'est là cet* Eccelin, *qui fut dans la suite si renomé par ses cruautés dans toute l'*Italie. *Ce fut là le véritable comencement de cète grandeur, à laquèle il s'éleva petit à petit. Je ne saurois dire si ce fut cète année, ou la suivante, que le* Gouvernement *changea de face à* Vicenze. Albéric, *frère d'*Eccelin, *avoit sa* Faction *dans cète Ville; & la voiant maltraitée par le* Podestà, Albrighetto (*a*) *de* Faenze, *Ennemi des* Frères de Romano, *il résolut de s'en vanger; & fit part de son projet à son Frère* Eccelin. *Celui-ci marche, avec les forces de* Vérone, *droit à* Vicenze. *Cependant on s'y soulève; on court aux armes; & l'on en vient aux mains plus d'une fois dans la Ville. Les* Padouans *acourent au secours des* Guelfes: *mais* Eccelin, *en arivant, les ataque, leur tue beaucoup de monde, & les met en déroute. Les* Guelfes *sont forcés de quiter la Ville.* Albéric *est élu* Podestà. *Ce fut ainsi que* Vérone *&* Vicenze *embrassèrent le* Parti des Ghibellins; *ce qui diminua considérablement le* Parti Guelfe, *ou du* Marquis

Ann. 1228, p. 194. *Cète année,* Eccelin de Romano *s'empare par ruse des*

(*a*) Diminutif d'*Albérico*.

Château de Fontè, *dans lequel il prend* Guillaume, *fils de* Jaque de Campo-San-Piero. *Sur les plaintes, que l'on en fit aux* Padouans, *ils se mirent aussitôt en marche avec une puissante Armée*, & *leur* Carroccio, *sous les ordres de leur* Capitaine & Podestà Etiène Badoero, Vénitien; & *s'avancèrent jusqu'à sous* Baffano. *Cète marche fut cause que la* République de Venise *envoïa des* Députés *pour traiter d'acomodement*, & *pour demander que, sur le sujet du diférent, on s'en remît à leur* Conseil. *Les* Padouans *firent Instance pour qu'on leur rendît le Château de* Fontè, *come cela se devoit*, & *le jeune Enfant* Guillaume. Eccelin *n'en voulut rien faire*; & *les* Députés *s'en retournèrent mal-satisfaits à* Venise. Eccelin d'Onara, *père d'*Eccelin & d'Albéric de Romano, *s'étoit fait* Moine, *menoit la vie d'un* Hypocrite, & *se fit enfin conoître pour un* Hérétique Patérin. *Il se hâta d'écrire à ses Fils de s'acomoder, parcequ'ils n'étoient pas encore en état de faire tête à la puissance des* Padouans. *Sur cète Lètre*, & *sur les exhortations de plusieurs Amis, l'orgueilleux* Eccelin le Jeune *consentit enfin à rendre le Château, dont il s'étoit emparé: mais il le rendit avec un air de mépris. Aiant été fait peu de tems après* Citoïen de Trévise, *il en excita le* Peuple *contre les* Evêques de Feltre & de Belluno, *qu'ils dépouillèrent de ces petites Villes. Les* Padouans, *qui protégeoient ces* Evêques, *envoïèrent des* Députés *prier les* Trévisans *de ne leur point faire ce tort. N'en aiant reçu que des réponses arrogantes, ils apellèrent à leur secours le* Patriarche d'Aquilée & *le* Marquis Azzon VII: &, *se voïant une belle Armée, ils marchèrent jusque sous les murs de* Trévise, *en prenant* & *sacageant diverses* Terres & Chateaux du Territoire. *La médiation de* Gualla, Evêque de Brescia, Légat du Saint-Siége, & *des* Recteurs de la Ligue de Lombardie *produisit un acomodement. Les* Trévisans *rendirent* Feltre & Belluno; & *la tranquilité fut rétablie dans ces Cantons.*

Année 1230, p. 202. *La* Marche de Verone *comença, cète année, à se troubler.* Mathieu de Giustiniani, Noble Vénitien, *aiant été choisi pour* Podestà *de cète Ville, rapella tous ceux que son Prédécesseur avoit bannis.* Richard, Comte de San-Bonifazio, Chef de la Faction Guelfe, *fut bien reçu du nouveau* Podestà; *ce qui causa de l'ombrage à la* Faction Ghibelline, *apellée des* Montecchi. *Ceux-ci, d'intelligence avec* Eccelin de Romano, & Salinguerra, *qui dominoit à* Ferrare, *s'étant soûlevés, mirent la main sur le* Comte Richard, & *le confinèrent dans une prison avec quelques-uns des siens. Le reste de ses Amis sortit de la Ville*; &, *le* Podestà *même aiant été chassé, l'on mit en sa place* Salinguerra, *qui courut promtement de* Ferrare *à* Verone. *Les* Partisans du Comte, *s'étant retirés dans le* Château de San-Bonifazio, *choisirent pour leur* Podestà Ghérard Rangone, *de* Modène, *Personage de grand sens* & *de beaucoup de valeur. Il eut recours avec le* Podestà *déposé, à* Etiène Badoèro, Podestà de Padoue, *qui fit assembler le* Conseil, *pour écouter leurs plaintes. Elles touchèrent de pitié tout le* Peuple de Padoue; *en sorte qu'il fut bientôt résolu de secourir puissamment le* Parti du Comte. *Ils envoïèrent à* Verone *des* Députés, *qui firent de grandes prières, entremêlées de menaces, pour la délivrance du* Comte; & *qui ne purent l'obtenir. En conséquence, les* Padouans, *avec leur* Carroccio, *le* Marquis d'Este, Azzon VII, & *les* Vicentins, *comencèrent, au mois de Septembre, les hostilités dans le* Véronès; & *s'emparèrent de* Porro, *de* Legnago, & *du* Pont de l'Adige. Eccelin, Salinguerra, & *les* Véronois, *acourus à la défense de ces Places, se retirèrent en hâte. Les* Padouans *firent le dégât de tout le païs des environs, détruisirent la* Villa de la Tomba, *prirent* Bonadigo, & *contraignirent par force le Château de* Rivalta *de se rendre. Il s'en retournèrent ensuite à* Padoue. *Mais toutes les pertes, que les* Véronois *venoient de faire, ne purent pas les engager à mètre en liberté le* Comte Richard. *Il étoit arivé dans ce tems à* Padoue, *Frère* Antoine de Lisbone, *de* l'Ordre des Mineurs, Religieux *de sainte vie* & *d'une grande Littérature*, Missionaire & Prédicateur *admirable de la Parole de Dieu. Les* Amis du Comte, & du Marquis d'Este, *à qui la prison du* Comte *tenoit plus au cœur qu'aux autres, envoïèrent à* Verone *cet illustre* Religieux, *espérant que son éloquence obtiendroit ce que les armes n'avoient point obtenu. Le saint Home emploïa toutes les raisons* & *toutes les prières qu'il put, auprès des* Recteurs de la Ligue de Lombardie, *de* Salinguerra, *d'*Eccelin, & *de leurs* Conseillers: *mais ce furent des paroles jetées au vent. Il revint à* Padoue, *sans autres nouvèles, que de l'obstination des* Véronois. *La* Chronique de Verone *ajoute*

que les Mantouans, *avec leur* Carroccio, *firent, en même tems, une irruption dans le* Véronès; *prirent & détruisirent le Château de* Cola; *mirent à sac & brûlèrent* Travenzana, *la* Motta dell' Abbate, *l'*Ile des Comtes, *apellée aujourd'hui l'*Ile de la Scala, *& beaucoup d'autres* Terres du Véronès. *Les* Anciènes Annales de Modène *portent que les Troupes de cète Ville alèrent au secours des* Mantouans *contre les* Véronois.

Ann. 1231, p. 207. *Les* Padouans *& le* Marquis d'Este Azzon VII, *aiant extrêmement à cœur de voir promtement en liberté* Richard, Comte de San-Bonifazio, *& leurs autres Amis, emprisonés à* Vérone *par les* Ghibellins, *envoièrent en* Lombardie *le* Podestà de Brescia, Giusfred, *ou* Giuffred de Lucino, Plaisantin, *pour en traiter avec les* Recteurs de la Ligue; *& les* Padouans, *à cète ocasion, confirmèrent de nouveau leur engagement à cète* Ligue. *Cela fait; d'un côté les* Padouans *avec leur* Carroccio, *de l'autre les* Mantouans *avec le leur, entrèrent dans le* Territoire de Vérone. *Cète démarche, & les bons Offices des* Recteurs de la Ligue de Lombardie *forcèrent enfin les* Ghibellins de Vérone *à mètre en liberté le* Comte Richard, *& les autres Prisoniers; & les* Armées ennemies *retournèrent dans leurs Villes. Les* Recteurs de la Ligue *firent tant aussi que, le* 16 *de Juillet, ils conclurent la paix entre le* Comte *& les* Montecchi (*ou Monticoli*); *paix cependant semblable aux autres de ce tems, & peu diférente des Toiles d'Araignées.*

Ann. 1232, p. 211. *Nous aprenons de* Parisio de Cereta, *Auteur de l'*Ancière Chronique de Vérone, *que, le* 14 *d'Avril*, Eccelin de Romano, *qui demeuroit à* Vérone, *mit en prison le* Podestà Gui de Rhò, *avec ses Juges & toute sa Maison. Il fit venir ensuite d'*Ostiglia *dans cète Ville un* Officier de l'Empereur Frédéric; *&, quelques jours après, on y vit ariver le* Comte de Tirol, *& 2 autres* Comtes *avec* 150 Homes à Cheval *&* 100 Arbaletriers, *lesquels prirent possession de* Vérone *au nom de l'*Empereur, *recouvrèrent le Château de* Porto, *& rebâtirent celui de* Rivalta. *Les* Mantouans, *très afectionés, come étant* Guelfes, *au* Parti du Comte Richard de San-Bonifazio, *reprirent les armes contre les* Véronois; *&, sortant en Campagne avec leur* Carroccio, *s'emparèrent du Château de* Nogarola, *& brûlèrent* Ponte-Passero, Fragnano, Isolalta, Poverano, l'Ile des Comtes, *& plusieurs autres* Places du Véronès. *Les* Partisans du Comte *abandonèrent* Nogara, *qu'ils livrèrent aux flames.* Eccelin, *à la tête des* Véronois, *les aiant surpris dans* Opéano, *les mit en déroute, & leur prit beaucoup de monde. Ensuite, vers la fin d'Octobre, les* Mantouans *mirent à sac* Céréta. *D'autre part, les* Padouans *prirent* Bonadigo *& la* Tomba, *qu'ils détruisirent entièrement. Ils se rendirent maîtres encore de* Rivalta. *Je craindrois que, dans la* Chronique de Parisio, *ces faits ne fussent hors de leur place, parcequ'ils ressemblent à ceux de l'Année* 1230; *si l'on n'aprenoit par des* Lètres *de l'*Empereur Frédéric, *qu'il se plaignoit de ce que, pendant qu'il étoit* (cète année) à Ravenne, *les* Villes de Lombardie *avoient, presque sous ses ieux, fait la guerre à ses* Fidèles. Parisin *dit ensuite que, cète année,* Azzon VII, Marquis d'Este, *&* Richard, Comte de San-Bonifazio, *étant allés au secours de* Biachino *& de* Guezello de Camino, *livrèrent bataille, le* 27 *de Juillet, aux* Trévisans, *qu'ils mirent en déroute, en leur faisant beaucoup de Prisoniers, qui furent conduits à* Rovigo *dans les prisons du* Marquis. Eccelin *vint alors au secours des* Trévisans *avec* 100 Homes d'Armes, *&* 100 Arbalêtriers: *mais il ne se fit rien de plus.*

Ann. 1233, p. 214. *Frère* Jean de Vicenze *de l'*Ordre des Prêcheurs, *Home très éloquent, &* Missionaire *célèbre de ce tems-là, demeuroit alors à* Bologne, *où, suivi d'une multitude innombrable de* Citoïens *& de* Gens de Campagne, *il fit entre eux, par la faveur de ses prédications, une infinité de reconciliations, modéra le luxe des Femmes, & produisit d'autres effets admirables de la Parole de Dieu.* P. 215. *S'il n'y a point de faute dans la* Chronique de Vérone de Parisio de Céréta, *les* Padouans, *avec leur* Carroccio *& des secours de* Milan, *de* Bologne, *de* Faenze, *& de* Brescia, *se portèrent encore, cète année, contre les* Véronois; *leur brûlèrent & détruisirent beaucoup de Places, entre autres* Villafranca, Cona, Gussolengo, Seccacampagna, Piovezzano, Palazzuolo, *&* Isolalta; *& s'en retournèrent. Le bon Serviteur de Dieu, Frère* Jean de Vicenze *se transporta dans ces Cantons par ordre du* Pape (Gregoire IX) *& par un mouvement volontaire de sa propre charité. La réputation de ses vertus & son admirable éloquence, furent cause que, come il venoit de* Montagnana, *les* Padouans *alèrent à sa*

rencontre, le placèrent sur leur Carroccio, *& l'introduisirent dans leur Ville avec de grandes marques d'afection & de joie. Il prêcha dans la Ville & dans les Campagnes avec un incroïable concours de monde. Il ala de* Padoue *à* Trevise, *à* Feltre, *à* Belluno, *puis à* Vicenze; *& à* Vérone. Eccelin *& les* Montecchi *lui promirent avec serment de s'en tenir à ce que le* Pape *ordoneroit. Il ala de plus à* Mantoue, *& à* Brescia, *prêchant par tout la paix, faisant remètre en liberté les Prisoniers, & corrigeant, à son gré, les* Statuts des Villes. *Ensuite, il convia toutes ces* Villes *à s'assembler au jour, & dans le lieu, qu'il marquoit, pour y faire une paix générale. Le lieu fut une plaine près de l'*Adige, *à 4 milles au-dessous de* Vérone; *&, le jour, le 28 d'Août, fête de S.* Augustin. *Ce fut un spectacle admirable, de voir ce jour là dans cète plaine les* Peuples de Vérone, de Mantoue, de Brescia, de Vicenze, de Padoue, *& de* Trévise, *avec leurs* Carrocci. Le Patriarche d'Aquilée, *le* Marquis d'Este, Eccelin *&* Albéric de Romano, *& les* Seigneurs de Camino, *de même qu'une grande multitude de gens venus d'autres* Villes, *c'est à dire, de* Feltre, *de* Belluno, *de* Bologne, *de* Ferrare, *de* Reggio, *de* Modène, *& de* Parme, *avec leurs* Evêques, *tous sans armes, & la plus grande partie pieds nus en signe de pénitence. Depuis tant de siècles, l'*Italie *n'avoit point vu tant de monde rassemblé dans un même lieu.* Parisio *comte qu'il y avoit plus de 400 mille persones. Frère* Jean *sur un échafaut, élevé de près de 50 brasses, prêcha cet Auditoire immense; & fut entendu de tout le monde. Il les exhorta de se doner le baiser de paix; & le leur comanda même de la part de* Dieu *& du* Pape. *Il fut obéi sur le champ. Ensuite, il publia l'*excomunication *contre quiconque gâteroit un si bel Ouvrage; &, pour le rendre plus solide, il proposa le mariage du* Prince Renaud, *fils d'*Azzon VII, Marquis d'Este, Chef des Guelfes, *avec* Adélaïde, *fille d'*Albéric, *frère d'*Eccelin de Romano, Chef des Gibellins; *ce qui mérita l'aprobation & les louanges de tout le monde. J'ai publié l'Acte de cète* Paix *dans mes* Antiquités d'Italie. *Mais combien dura-t-elle? Pas plus de 5 ou 6 jours* (a). *De plus, la très grande réputation de sainteté de Frère* Jean *s'évanouit bientôt.* Ghérard Maurisio *dit avoir lui-même entendu des* Frères Mineurs *assurer, en prêchant dans la* Cathédrale de Vicenze, « *Que* Frère Jean » *avoit ressuscité dix Morts* ». *Il ne manquoit pas de gens, qui haïssoient ce* Prédicateur *de la Parole de Dieu, & de la Paix, à cause qu'il étoit inexorable à l'égard des* Hérétiques. *Dans l'espace de 3 jours du mois de Juillet, il avoit fait brûler vifs, dans la Place de* Padoue, *70 Homes & Femmes d'entre les meilleurs* Citoïens *de la Ville. D'autres començoient à rendre suspectes ses intentions; & prétendirent que tout son but étoit d'abaisser le* Parti Ghibellin; *& que c'étoit un secret complot de la* Cour de Rome *contre l'*Empereur Frédéric. *Mais ce qui fit écrouler l'autorité de Frère* Jean *& l'estime qu'on faisoit de lui, ce fut qu'étant à* Vicenze, *sa patrie, il se fit doner par le* Peuple *une puissance absolue, tèle à tous égards, qu'il le vouloit. Il y mit les* Oficiers, *qu'il lui plut; &, sous prétexte de corriger les* Statuts, *il en fit de nouveaux. Etant alé depuis à* Vérone, *il s'y fit élire* Seigneur; *exigea qu'on lui donât des ôtages pour la fureté de sa persone; & qu'on lui remît les* Forteresses de la Ville, *& les* Châteaux de San-Bonifazio, d'Illasio, *& d'*Ostiglia. *Les* Padouans, *qui se comportoient à* Vicenze *avant cela, come s'ils en eussent été les maîtres, y coururent, & renforcèrent leur Garnison. Frère* Jean, *y trouvant, à son retour, cète nouveauté, voulut agir d'autorité contre ceux qui s'oposoient à ses ordres: mais les* Padouans *revinrent, en fureur; prirent les armes contre lui & sa Faction; se saisirent de lui, le 3 de Septembre; & la mirent en prison, avec tout son monde. Relâché, quelques jours après, il retourne à* Vérone; *n'y trouve plus d'obéissance; se hâte de rendre les Otages, & de restituer au* Comte Richard *le* Château de San Bonifazio; *& se retire à* Bologne, *convaincu de l'instabilité des choses humaines, & se repentant de ne s'être pas renfermé dans les bornes de son saint Ministère.*

Ann. 1234, p. 222. *La* Chronique de Vérone de Parisio *dit que, le 24 de Mai, les* Brescians *& les* Mantouans *entrèrent, avec leurs* Carrocci, *dans le* Véronès. *Ils y brûlèrent* Opéano, Lebero, Ronco, Bovo, la Palude, l'Ile de Porcaria, Bodolono, *& la plus grende partie de* Cereta; *& s'en retournèrent, le 1 de Juin. Dans ce mois,* Eccelin, *avec l'Armée de* Vérone, *s'empara du Château d'*Albaredo; *&, marchant ensuite à* Cologna, *rencontra le* Marquis Azzon VII,

(a) C'est à peu près la durée des fruits de toutes les *Missions*.

qui s'avançoit avec ses Troupes ; ce qui le fit retourner promtement à Vérone. *S'étant ensuite remis en campagne, il reprit quelques Châteaux : mais, dans le même tems, le* Comte de San-Bonifazio, *joint aux* Mantouans, *en enleva d'autres aux* Véronois.

Ann. 1235. *Nicolas, Evêque de Vérone*, & *Tisone, Evêque de Trévise*, duquel *Muratori*, p. 227, avertit qu'*Ughelli* n'a point parlé, chargés des ordres du *Pape Gregoire IX*, reconcilient les 2 *Factions de Vérone*, c'est à dire le *Comte de San-Bonifazio* & les *Guelfes*, avec les *Monticoli*, ou *Montecchi*, & les *Ghibellins* ; leur font jurer de s'en tenir à ce que le *Pape* ordoneroit; & donent à la Ville un *Podestà*. Cète paix dérangeant les projets d'*Eccelin*; il presse, par ses *Lètres* & ses *Députés*, l'*Empereur*, alors en *Allemagne*, de revenir promtement en *Italie* avec des forces sufisantes. On crut même qu'il étoit alé l'en folliciter lui-même à *Ausbourg*.

Ann. 1236. Cinq cens *Cavaliers* & cent *Arbalêtriers*, envoiés par l'*Empereur*, arivent, *le* 56 de Mai, à *Vérone*, qu'*Eccelin* avoit déja su réduire sous son obéissance, en chassant le *Comte Richard* ; & se chargent de garder la Ville au nom de l'*Empereur*. Le *Comte* cependant s'empare du Château de *Garde* ; & passe au fil de l'épée les gens d'*Eccelin*, qui le gardoient. *Eccelin*, de son côté, se rend maître de ceux de *Peschiéra* & de *Bagolio*. *Frédéric II* arive enfin à *Vérone*, le 16 d'Août, avec 3 mille Chevaux. Reçu dans cète Ville, come il le souhaitoit, il va passer avec ses Troupes à *Vacaldo* 15 jours, qu'il emploie à concerter les opérations de la Campagne. Joint ensuite au delà du *Mincio* par les *Parmésans*, les *Réggians* & les *Modénois*, il se jète sur le *Mantouan*. Le Château de *Marchéria*, qu'il prend, est aussi-tot détruit : mais, come cète *Place* étoit fort importante pour le passage de l'*Oglio*, l'*Empereur* ne tarde pas à reconoitre sa faute. Il ordone qu'on la rebatisse, & charge les *Crémonois* de la garder. Il s'empare ensuite de *Pontevico*, & d'autres Places. Il prend *Mosio*, dans le *Brescian*, qu'il ravage aussi-tôt ; tandis que, de l'autre côté du *Pô*, *Gonzaga* se soumet à ses *Officiers*. Etant alé faire quelque séjour à *Crémone*, dans l'intention de se rendre à *Pavie*; il en est empêché par les *Milanois*, qui s'étoient mis en campagne, ce qui le fait aler passer quelques jours à *Parme*, P. 231. *Le* Marquis Azzon VII, *le Personage le plus passioné pour le* Parti Guelfe *& pour la* Ligue de Lombardie, *avoit été, cète année, élu* Gouverneur *&* Podestà de Vicenze. *Il fit publier un* Ban, *par lequel « il défendoit que personne osât nomer l'*Empereur » ; *&, ce Prince aiant envoié quelques gens avec des Lètres à* Vicenze, *il refusa de recevoir, & les Lètres, & ceux qui les portoient. Avant le retour de l'*Empereur *en* Italie, *il avoit, avec le* Comte de San-Bonifazio, *tenté de chasser de* Vérone Eccelin *& sa* Faction *: mais* Eccelin, *plus adroit qu'eux, avoit prévenu le coup, & chassé, come je l'ai dit, le* Comte *& ses* Adhérans. *Aussi tôt que les* Padouans, *les* Vicentins, *& les* Trévisans *l'avoient apris, ils avoient ensemble ravagé cruèlement toutes les* Terres d'Eccelin. *Pendant que l'*Empereur *étoit à* Crémone, *& que les* Milanois *& les* Plaisantins *étoient en disposition de le combatre ; le* Marquis d'Este, *les* Padouans, *les* Trévisans, *& les* Vicentins *ne voulurent pas rester à rien faire. Aiant réuni toutes leurs forces, ils alèrent, le 3 d'Octobre, assiéger* Rivalta *dans le* Véronès ; *& firent, en même tems, des courses & le dégât dans tout ce pais.* Eccelin *se mit en Campagne avec tout ce qu'il put rassembler de Troupes ; & s'arêta 15 jours à la* Tomba *de l'autre côté de l'*Adige, *pour observer les Ennemis, dont les progrès étoient lents, parceque la* Garnison de Rivalta *se défendoit avec beaucoup de courage. Voiant enfin que la Place étoit en danger, & que le dégât se faisoit de plus en plus dans le* Véronès, *il écrit à l'*Empereur *pour lui demander un promt secours.* Frédéric *se met aussi-tôt à la tête de sa* Cavalerie ; *&, par une marche forcée d'un jour & d'une nuit, il arive près du* Château de San-Bonifazio. *Puis, aiant laissé les Homes & les Chevaux se rafraîchir un peu de tems, il continue sa marche. La nouvèle de l'arivée imprévue de l'*Empereur *épouvante si fort les Assiégeans, qu'ils se retirent en hâte, en abandonant leurs Machines de guerre, avec une partie de leurs tentes & de leurs équipages. L'*Empereur, *par un chemin plus court, se trouve aux portes de* Vicenze, *avant l'*Armée Padouane. *Les* Vicentins, *aiant refusé de se rendre sur la sommation, qui leur fut faite ; les* Troupes Impériales *& celles de* Vérone *livrent un furieux assaut ; &, secondées vraisemblablement par quelques Traîtres, montent sur les murailles ; ouvrent une porte ; & se mètent sur le*

champ à saccager horriblement cète malheureuse Ville, en comêtant, sans respect du rang, ni du sexe, toutes les iniquités & cruautés ordinaires en pareille ocasion. Ce fut la nuit avant la Toussaints, que les Impériaux *entrèrent dans* Vicenze; *&, tout le jour suivant, ils lâchèrent la bride à la rage, à l'avarice, à la lubricité dans cète Place infortunée, qu'ils finirent par livrer aux flames. A quelques jours de là*, l'Empereur, *faisant réflexion qu'il étoit contre ses intérêts de perdre un* Peuple *aussi considérable que celui de cète Ville, fit publier un pardon général, & rendit à chacun ses Biens immeubles, en chargeant* Eccelin, *& le* Comte Gaboard, de Souabe, *son* Capitaine-Général, *de bien traiter tous les* Vicentins. *Frédéric* ala faire ensuite le dégât dans le *Padouan*; y détruisit le Château de *Carturio*; & s'arêta, quelque tems, à *Fontanella* dans l'espérance que *Trévise* se rendroit: mais le *Podestà*, *Pierre Tiépolo*, *Noble Vénitien*, y maintint d'autant plus aisément le *Peuple* bien uni, que les *Padouans* y avoient envoïé 200 *Cavaliers*. *L'Empereur* se hata donc de retourner en *Allemagne*, où sa présence étoit nécessaire, & laissa la plus grande partie de ses Troupes sous les ordres d'*Eccelin* & du *Comte Gaboard*, pour garder *Vérone* & *Vicence*. Ce fut dans ces circonstances que les *Padouans* confièrent la conduite de toutes les Afaires à 16 de leurs principaux *Citoïens*, qu'ils autorisèrent à faire tout ce qu'ils croiroient le plus utile à la situation présente; & qu'aïant fait venir le *Marquis Azzon-VII*, ils lui mirent en main l'Etendart de la Ville, & le prièrent, come on l'a vu plus haut, d'être le *Défenseur de la Marche Trévisane*, dont il étoit le *Seigneur le plus qualifié*. *Salinguerra* soumit la Ville de *Ferrare* à l'*Empereur*; ce qui se trouve renvoïé par quelques-uns à l'Année suivante. La veille de Noël, *Richard*, comandant les *Troupes de Mantoue*, recouvra le *Château de Marchéria* par surprise; fit ta iler en pièce une partie de la *Garnison Crémonoise*, & conduisit le reste dans les prisons de *Mantoue*.

Ann. 1237. L'on découvrit à *Padoue* que les *Seize*, chargés de la direction des Afaires, étoient d'intelligence avec *Eccelin*. Le *Podestà* les banit: mais, au lieu d'obéir, ils se révoltèrent. Le bruit courant qu'*Eccelin* & le *Comte Gaboard* en vouloient à *Monselice*, *Marin Badoéro*, nouvèlement *Podestà de Padoue*, envoia promtement 200 Cavaliers à *Carturio*, que l'*Armée Impériale* prit quelques jours après, en passant au fil de l'épée toute la Garnison, dans laquêle il y avoit environ 100 *Nobles Padouans*. Elle ala s'emparer ensuite de *Monselice*, qui ne fit aucune défense. *Eccelin* & le *Comte Gaboard* y firent venir le *Marquis d'Este*; & lui demandèrent « S'il vouloit » être Ami, ou Ennemi de l'*Empereur* ». Come les brouilleries augmentoient à *Padoue*, de manière qu'il n'en pouvoit atendre aucun secours, il répondit, « Qu'il serviroit l'*Empereur*, pourvu que ses *Etats* & ses *Sujets* ne fussent chargés d'aucune contribution ». *Eccelin* & le *Comte* traitèrent alors avec leurs Amis de *Padoue*; & ceux-ci firent résoudre ce *Peuple* à recevoir dans la Ville les *Oficiers de l'Empereur*. *Eccelin* & le *Comte* firent leur entrée, le 25 de Février, avec un Corps de Troupes; & l'on remarqua, qu'en arivant à la porte *Eccelin* la baisa. La suite fit voir ce que cète action signifioit. La Ville de *Trévise* suivit cet exemple quelques jours après. *Eccelin* parut ne vouloir point se mêler du Gouvernement de *Padoue*; mais les résolutions du *Conseil* ne s'exécutoient, qu'autant qu'il les aprouvoit. Il refusa d'être *Podestà*, content d'avoir obtenu de l'*Empereur* le titre & l'autorité de *Vicaire de la Marche de Vérone*, ou de *Trévise*; &, pour se débarasser du *Comte Gaboard*, il lui conseilla d'aler lui-même porter ces heureuses nouvèles à l'*Empereur*. Resté seul à *Padoue*, il demanda des Orages; & fit mètre en prison tous ceux dont il se méfioit, & par préférence ceux qu'il croïoit amis du *Marquis d'Este*; l'acusant continuèlement lui-même d'être peu soumis aux ordres de l'*Empereur*. Au comencement de Juillet, il assiégea *San-Bonifazio*. Ses Machines incomodèrent beaucoup ce Château: mais *Léonisio*, fils du *Comte Richard*, quoiqu'il ne fût encore, pour ainsi dire, qu'un Enfant, le défendit si bien, que le siège fut levé, sur l'ordre qu'en dona l'*Empereur*, qui revint en *Italie* avant la fin d'Août. Il y remporta de grands avantages sur plusieurs des *Peuples* de la *Ligue de Lombardie*, & principalement sur les *Milanois* & leurs Aliés particuliers.

Ann. 1238. Il ne restoit plus que les *Milanois*, les *Bresciens*, les *Plaisantins*, & les *Bolonois*, qui ne fussent pas soumis à l'*Empereur*. Les premiers, aïant fait, l'année précédente, des pertes très considérables, envoièrent

des *Députés* à ce Prince offrir de se soumètre à des conditions qu'ils crurent lui devoir être agréables : mais il voulut qu'ils se remissent à sa discrétion, & la négociation n'ala pas plus loin. *Frédéric* fit le siège de *Brescia* durant plus de 2 mois. Ses ataques furent vives: mais les *Brescians*, le Peuple peut-être le plus courageux de toute l'*Italie*, renforcés de quelques secours de *Milan* & de *Plaisance*, les soûtinrent avec une vigueur étonante; fatiguèrent extrêmement les Assiégeans par d'heureuses sorties; &, dans une dernière, qu'ils firent, la nuit du 9 d'Octobre, ils pénétrèrent si loin dans le Camp des Ennemis, dont ils firent un grand carnage, qu'il s'en falut peu que *Frédéric* ne fût pris; ce qui l'obligea de se retirer promtement à *Crémone*, après avoir brûlé toutes ses Machines. *Les Milanois*, & les *Plaisantins* eurent, pendant ce tems, quelques avantages. Les derniers cependant furent batus dans une ocasion : mais ce fut un léger échec. *Eccelin* continuoit à *Padoue* ses manœuvres tiraniques, surtout contre les *Amis du Marquis d'Este*, dont il maltraitoit en même tems les *Etats*. P. 243. Excité sous main par les Honnêtes Gens de *Padoue*, qui l'exhortoient de délivrer leur Ville de la Tirannie d'*Eccelin*, Azzon *rassembla secrètement une Armée composée de ses* Sujets, *des* Banis de Padoue, *& de ses autres* Amis; *&*, *le* 13 *de Juillet*, *il ariva tout-à-coup au* Pré de la Vallée, *dans les* Faubourgs de Padoue, *comtant qu'une Porte s'ouvriroit, suivant qu'on en étoit convenu. Dès qu'il parut, il s'éleva dans la Ville une grande rumeur; toutes les Portes furent fermées, & tout le* Peuple *eut ordre d'*Eccelin *de prendre les Armes. Les* Troupes du Marquis *faisoient cependant tous leurs éforts pour enfoncer la* Porte des Tourelles: *mais on en faisoit au dedans de plus grands encore pour la défendre. Quelques-uns sortis en cachète de la Ville, aprirent au* Marquis *de quèle manière l'espérance de ses* Amis *avoit été trompée, & lui conseillèrent de se retirer, parcequ'on sonoit la Cloche dans la Ville pour doner le signal de sortir contre lui. Le* Marquis *n'en voulut rien faire; & continua son ataque.* Eccelin *cependant avec ses* Allemans, *& le* Peuple *en armes, sortit de la Ville, & fondit sur les Ennemis. Il ne fut pas question d'en venir aux mains. L'Armée du* Marquis *s'enfuit, sans qu'on pût la retenir; & lui-même n'eut point à prendre d'autre parti, que de se recomander à son cheval, qui le tira bravement de danger. Il y eut beaucoup de gens pris, entre autres* Jàque de Carrara, *l'un des principaux* Banis de Padoue, *lequel, pour se racheter & se remètre en grace, fut obligé de céder, à la* Comune de Padoue, *ou plustôt à* Eccelin, *le Château de Cartara. Pour se vanger du* Marquis, Eccelin *rassembla son Armée, & marcha pour ataquer* Este. *Le* Marquis, *en étant averti par ses Amis, se retira dans son* Comté de Rovigo, *laissant le* Peuple d'Este *dans la désolation.* Eccelin *ariva le* 22 *de Juillet. La* Place *se rendit sur le champ, & les* Habitans *ne soufrirent aucun domage. Le* Château *capitula quelques jours après.* Eccelin *y mit une Garnison de* Sarasins *& de* Padouans. *Ensuite, aiant renforcé son Armée des* Troupes de Vérone, *sur lesquèles il comtoit le plus, il marcha vers* Montagnana, *comtant en avoir bon marché, quoique la Populaiton en fût égale à celle des grandes Villes. Les Habitans se défendirent avec courage; & lui brûlèrent même, en plein jour, un* Béfroi, *c'est à dire une* Tour de Bois, *qu'il avoit fait construire pour hâter le siége. Il étoit alors dessous: mais il eut le bonheur de s'échaper; & leva le siége. Soupçonant l'*Avoué de Padoue *&* Jàque de Carrara *d'avoir été d'intelligence avec les Ennemis, il leur ordona de se présenter devant le* Podestà de Padoue; *ce qu'ils promirent gaiment de faire: mais ils ne furent pas plustôt en liberté, qu'ils se retirèrent à* Anguillara, *Terre du* Parti du Marquis, *apartenante à* Jacopino Papafava, *fils d'*Albertino de Carrara, *frère de* Jaque. *Le* Marquis Azzon *revint au mois d'Août, & recouvra le* Bourg d'Este : *mais non le* Château. *Vers le même tems,* Eccelin *écrivit à* l'Empereur, *pour l'exhorter de venir avec toutes ses forces faire lui-même la guerre à ce Prince, son Ennemi; lui disant, entre autres choses*: Il faut fraper le Serpent à la tête, pour venir à bout du corps plus aisément. *La* Réponse de Frédéric, *que* Rolandino *raporte, Liv. IV, Ch. 7, est du* 21 *de Décembre de cète année. Il s'y étone « de » ce qu'alant autrefois reçu tant de ser- » vices du* Marquis Azzon VI, *qu'il le » pouvoit nomer son Défenseur & son » Gouverneur;* Azzon, *fils de ce* Mar- » quis, *ait si fort dégéneré des actions » de son Père »; & promet à* Eccelin *de se rendre dans ces cantons à la fin du mois de Janvier suivant.*

Ann. 1239. *Frédéric* vint en effet à

Padoue vers la fin de Janvier. Il y passa 2 mois dans des fêtes continuèles. Etant ensuite alé visiter *Monselice*, qu'il ordona de fortifier, il monta sur le haut de la Montagne, d'où, voïant tout ce que le *Marquis Azzon VII* posédoit dans la plaine, il conçut une grande idée de la puissance de ce Prince; &, l'aiant fait venir à sa Cour, il eut avec lui des confèrences secrètes. Quelques jours après Pâque, on aprit à *Padoue* que, le Dimanche des Rameaux, *Gregoire IX* avoit fulminé l'excomunication contre l'*Empereur*. Les *Padouans*, qui jusqu'à ce moment l'avoient vu dans leur Ville avec plaisir, comencèrent à former des soupçons, & firent venir le *Marquis Azzon VII* & tous ses *Adhérans*, auxquels ils donèrent leur confiance. Ces choses se firent secrètement: mais *Eccelin* ne laissa pas d'être instruit, par ses Espions, de tous ceux qui traitoient avec le *Marquis*, & prit leurs noms par écrit. Il se tint en même tems à *Sainte-Justine*, où l'*Empereur* logeoit, beaucoup de Conseils secrets; & ce Prince, non content d'avoir mis Garnison dans toutes les Places du *Marquis*, le força de lui doner pour Otages le Prince *Renaud*, son fils, & *Adélasie*, fille d'*Albéric de Romano*, que *Renaud* avoit épousée depuis peu. Il les envoïa l'un & l'autre dans la *Pouille*. Par le conseil d'*Eccelin*, il banit un très grand nombre de *Nobles Padouans*, tous Amis du *Marquis*. Il avoit fait un voïage à *Trevise*, où le *Peuple* l'avoit très bien reçu: mais, dès qu'il eut pris le chemin de la *Lombardie*, *Albéric de Romano*, mécontent de la manière dont l'*Empereur* en agissoit à l'égard de sa Fille & de son Gendre, s'unit avec *Biachino & Guezzelo de Camino*; s'empara de *Trévise*; & fit mètre en prison les *Officiers de l'Empereur*. P. 248. *Probablement* Albéric *n'avoit fait un coup si hardi, que de concert avec les* Vénitiens. Frédéric *frémit de colère, en aprenant cète nouvèle; revint sur ses pas à* Padoue, *& dona ses ordres pour qu'on assemblât une grande Armée contre les* Trévisans. *Dans le mois de Mai, après avoir fait consulter les Astres, sur la Tour de la* Comune de Padoue, *par* Théodore, *son* Astrologue, *il partit avec l'Armée; campa près de* Castelfranco; *& fit de là sommer les* Trévisans *de se rendre dans l'espace de 8 jours. Les* Trévisans *n'aiant pas obéi; il dona leur Ville à la* Comune de Padoue *par un* Privilège *muni d'un grand Sceau d'or. Ce jour-là même, le* Marquis Azzon, *aiant au Camp avec* 100 *Cavaliers, se rencontra vis-à-vis d'*Eccelin, *qui s'en aloit avec environ 20 des siens à* Cittadella. *Quelques-uns crurent qu'il ariveroit là quelque scène entre ces 2 Rivaux: mais, le* Marquis *aiant envoïé prier avec politesse* Eccelin *de choisir de la droite ou de la gauche pour se retirer, celui-ci se retira sur le champ. Le 3 de Juin, il y eut une grande Eclipse de Soleil, qui dura 2 heures. Quoique* Frédéric *en fût bien la cause, il en parut troublé cependant, & résolut de quiter* Castelfranco, *pour passer en* Lombardie. *Après une conférence avec le* Marquis Azzon, Eccelin *& les principaux de la* Marche Trévisane, *il se mit en marche avec ses* Allemans *& ses* Appuliens, *auxquels il se fioit d'avantage. On dit que, lorsqu'il fut dans le voisinage du* Château de San-Bonifazio, *un de ses* Courtisans, *ami du* Marquis Azzon, *l'avertit par signes, qu'on parloit de lui faire couper la tête. Il n'en falut pas d'avantage pour qu'il se mît, avec les siens, en sûreté dans ce* Château. Frédéric *eut beau lui faire faire les plus belles promesses par* Pierre des Vignes, *son* Chancelier; *le* Marquis *fut d'autant moins tenté de demeurer d'avantage auprès d'un Prince, qui ne se piquoit nullement de tenir parole, que le fourbe* Eccelin, *son Ennemi, l'emportoit sur lui dans le* Conseil. *Dès que* l'Empereur *fut en* Lombardie, *le* Marquis, *mètant son espérance en Dieu, rassemble une Armée; marche courageusement, au mois d'Août, à* Este, *& recouvre sur le champ le* Bourg, *sans tirer l'épée. Il en reprend par force le* Château, *& celui de* Baon. *Il afame celui de* Lucio, *qui se rend; & la crainte de ses Machines en fait faire autant à celui de* Calaone. *Il assiège ensuite* Cerro, *défendu par un Corps de* Sarasins. Eccelin *vint au secours: mais n'osa risquer aucune action; & la Place, s'étant rendue,* Azzon *ne permit pas qu'on fit aucune insulte à ces* Infidèles. *Ses succès devinrent funestes à beaucoup de* Padouans, *ses Amis, ou crus tels, qu'*Eccelin *fit cruèlement mourir.*

Ann. 1240, p. 252. *Gregoire IX*, qui mètoit pieusement tout en œuvre pour avancer la ruine de *Frédéric II*, en lui suscitant de toutes parts de nouveaux embaras & de nouveaux Ennemis, *engagea, par le moïen de* Gregoire de Montelungo, *son* Légat, *les* Lombards, *les* Bolonois, *les* Vénitiens, *& le* Marquis d'Este *à faire le siége de*

Ferrare. *Ils furent joints par le* Comte de San-Bonifazio *& les* Mantouans, *& par* Albéric de Romano *& les* Seigneurs de Camino. *Le siége dura depuis le comencement de Février jusqu'à la fin de Mai, & même jusqu'au 3 de Juin, sans qu'on pût espérer de prendre la Ville. Il falut recourir à l'expédient de gagner à force d'argent* Hugue de'Ramberti, *& quelques autres des principaux* Citoïens. *On fit un acomodement; &* Salinguerra *vint au Camp des* Confédérés, *pour le confirmer; &, come* Ricobaldo *l'atteste, il y fut arèté par ordre du* Légat, *qui n'étoit encore alors que* Notaire, *Home d'une grande activité: mais d'une conscience large. Le même* Ricobaldo *dit que le* Marquis Azzon *déteste cète fraude, en allèguant l'honeur, & la foi des sermens; & que le* Légat lui conseilla de fouler aux pieds l'honeur & les sermens, & de faire ce qui lui devoit être utile, c'est à dire de se rendre maître de la Ville par l'exclusion de son Concurrent (cui *Legatus* persuasit, ut calcato honesto & juramento, amplecteretur, quod utile sibi foret, ut scilicet Urbe potiretur, illo excluso). *Ainsi* Salinguerra, *pour lors âgé de* 80 *ans, fut mené prisonier à* Venise, *où, traité civilement, il finit ses jours dans une sainte paix; & la* Maison d'Este, *rentrée enfin, après tant d'années, dans* Ferrare, *s'y afermit de plus en plus dans la suite. Le* Pape *fit remètre alors entre les mains du* Marquis Azzon *le Château d'*Argenta, *Place aussi considérable qu'une Ville.* Cète année, le *Marquis* fut batu près de *Ponte-Rosso* par le *Podestà de l'Empereur à Padoue*, lequel fit beaucoup de Prisoniers, dont quelques-uns étoient des *Nobles*. Mais, le 16 de Mai, le *Podestà de Vérone*, s'étant avancé, avec toute la Cavalerie & l'Infanterie de cète Ville, vers *la Badia*, pour secourir le Château de *Gaibo*, que le *Marquis* assiégeoit; ses Troupes prirent honteusement la fuite, en abandonant leurs barques & leurs charois; & les Châteaux de *Gaibo* & de *la Fratta*, tombèrent entre les mains d'*Azzon*, qui les fit détruire.

Ann. 1241. *Eccelin* tenta d'enlever *Este* par trahison: mais la trame fut découverte, & les Traîtres furent pris.

Ann. 1242. *Eccelin*, n'aïant pas pu s'emparer par force de *Montagnana*, que le *Moine de Padoue* dit une Place très peuplée (*populosa*), gagna quelques Traîtres, qui, pendant une nuit du mois de Mars, y mirent le feu dans plusieurs endroits. Le *Marquis Azzon* étoit alors au Château d'*Este*; &, voïant cet incendie, il y courut aussi-tôt avec ce qu'il avoit de gens à cheval: mais, instruit que l'*Armée de Vérone* aprochoit, & que le feu prenoit dans d'autres endroits de la Place, il s'aperçut de la trahison; ce qui fut cause qu'aïant fait mètre le feu dans tout le reste, & pris avec lui tout ce qu'il put des Habitans, Homes, Femmes, Enfans, il retourna promtement à *Este*. *Eccelin*, qui s'empara de la Place, y fit sur le champ comencer une *Forteresse*. Au mois de Juin, aïant été joint par le *Comte de Goritz*, il ala faire un terrible dégat dans tout le *Territoire de Trévise*; & traita de même ensuite celui d'*Este*.

Ann. 1234. *Richard*, *Comte de San-Bonifazio*, fit, avec les *Mantouans*, la conquête de *Gazo*, *Villapitta* & *San-Michele*, Châteaux apartenans aux *Véronois*. *Eccelin*, avec les *Padouans*, les *Véronois* & les *Vicentins*, assiégea le Château de *San-Bonifazio*, que le jeune *Léonisio*, fils du *Comte Richard*, se mit en devoir de défendre. Quelques Religieux & des Amis comuns s'entremirent pour faire un acomodement, par lequel le Château fut remis à *Eccelin*, & *Léonisio* eut la liberté de se retirer avec tout son monde. *Eccelin*, dont il étoit le neveu, lui fit beaucoup de caresses & de présens.

Ann. 1245. *Eccelin* enlève aux *Trévisans* les Châteaux d'*Anoalé* & de *Mestré*, dont il fait augmenter les fortifications; &, sur la fin de l'année, *Guillaume de Campo-San-Piéro* leur prend *Castelfranco*.

Ann. 1246, p. 277. Les *Trévisans* perdent encore, cète année, les Châteaux de *Trivillé*, de *Camprèto* & de *Massolento*, dont *Eccelin* s'empare. *Les* Annales de Vérone, *qui, pour ce tems, sont défectueuses & confuses, parlent d'une batallle au delà du* Mincio, *entre* Eccelin *& les* Véronois *d'une part, &* Richard, Comte de San-Bonifazio *avec les* Mantouans *& les* Banis de Vérone, *& le* Marquis Azzon VII *avec les* Ferrarois *d'autre part. Aucun ne fut vainqueur. Il y eut des deux côtés beaucoup de Morts & de Prisoniers, & quantité de chevaux furent sufoqués par la grande chaleur. Je ne puis pas dire à quèle année cète bataille apartient. C'est probablement à la suivante, come* Sigonius *le pense*.

Ann. 1247. *Frédéric* en persone fit le siége de *Parme*. Le *Comte Richard*

de San-Bonifazio se jeta dans la Place. Le *Marquis Azzon VII* avec les *Ferrarois*, les *Banis de Reggio*, *Albéric de Romano*, & *Biachino de Camino* avec les *Vicentins* marchèrent au secours de cète Ville, que *Frédérié* ne put pas prendrendre. V. son *Article* aux *Rois de Sicile*, Ann. 1247 & 1248.

Ann. 1249. *Eccelin* s'empara, cète année, de plusieurs Terres & Places du *Marquis d'Este* & des *Seigneurs de Camino*. V. ibid. Ann. 1249.

Ann. 1250. *Frédéric* étant mort, cète année; son fils *Conrand IV* lui succèda.

Ann. 1251. Le Prince *Renaud*, fils du *Marquis Azzon VII*, mourut dans la *Pouille*, laissant un fils qui fut le *Marquis Obizzon II*. V. aux *Rois de Sicile*, l'Art. de *Conrad*, Ann. 1251.

Ann. 1252. Le *Comte Richard de San-Bonifazio* mourut cète année. Son fils *Louis*, qui lui succèda, ne fut pas moins illustre que lui.

Ann. 1256. Le *Roi Conrad* mourut en 1254, laissant un fils en bas âge, que l'on apella *Conradin*, & que les *Siciliens* reconurent d'abord pour *Roi*. Le Prince *Manfred*, frère naturel de *Conrad*, fut fait *Régent du Roiaume*, qu'il défendit, de son mieux, contre les entreprises de la *Cour de Rome*; & fut ensuite reconu pour *Roi*. Le *Pape*, qui vouloir disposer de ce *Roiaume*, continua de lui faire la guerre. *Eccelin*, qui depuis le siège de *Parme*, voiant les Afaires de *Frédéric II*, absolument ruinées, n'avoit travaillé qu'à se faire une Souveraineté indépendante, avoit insensiblement acru sa domination; & n'avoit pas cessé d'exercer continuèlement à *Padoue* des cruautés horribles. Le *Pape Alexandre IV*, touché des plaintes des *Padouans*, & cèdant aux instances du *Marquis d'Este*, envoie *Philippe Fontana*, *Archevêque élu de Ravenne*, en qualité de *Légat* dans la *Marche Trévisane*; & le charge de tirer les *Padouans* de l'opression dans laquèle ils gémissoient. Ce *Légat* rassemble à *Vénise* une *Armée de Croisés*, dont il nome *Maréchal*, le *Nobie Marc Badoëro*. Les *Banis de Padoue*, qui l'avoient joint, reçoivent pour *Podestà* de sa main le *Noble Marc Quirino*. Pendant l'absence d'*Eccelin*, *Ansédisio*, son neveu, *Podestà de Padoue*, lequel n'étoit pas moins cruel que lui, prend beaucoup de précautions inutiles pour empêcher les Ennemis de pénétrer dans le *Padouan*. Le *Légat* s'y fait jour sans beaucoup de peine, s'empare de quelques Places; & , son Armée grossissant chaque jour par la jonction des Troupes que le *Marquis Azzon* envoioit de *Ferrare* & de ses *Etats*, il arive sous *Padoue* le 17 de Juin, & s'établit dans les Fauxbourgs, avec peu de sang répandu. Le lendemain, il done un Assaut général. Une grande Machine, à couvert de laquèle les Assaillans espéroient enfoncer une Porte, est mise en feu par la quantité de matières enflamées que les Assiégés jetent dessus; & le feu, se comuniquant à la Porte, la réduit en cendre. L'Armée entre dans la Ville; & les *Croisés* pour gagner les Indulgences plenières acordées à la *Croisade*, pillent & sacagent la Ville pendant 7 jours, sans que les *Comandans* y mètent aucun obstacle. Les Prisons d'*Eccelin* sont ouvertes. Il en avoit d'autres à *Cittadella*, qui se rend; & des unes & des autres, il sort une multitude de Malheureux. Presque toutes les autres Places du *Padouan* retournent sous la domination de la Ville. Les *Padouans* firent, l'année suivante, un *Decret*, que *Muratori* done dans la *Dissertat.* 29 des *Antiquit. d'Ital.*, par lequel ils ordonèrent qu'il seroit fait tous les ans une Procession générale en actions de graces de la délivrance de leur Ville; & ce *Decret* s'observe encore à présent. Le *Marquis d'Este* recouvre, cète année, *Este* & ses autres Places de la *Scodésie*, à l'exception de *Cerro* & de *Calaone*, presque imprenables par leur situation. *Eccelin*, aiant ravagé tout le *Territoire de Mantoue* sans pouvoir nuire à cète Ville, reprend le chemin de *Vérone* pour voler au secours de *Padoue*. Au passage du *Mincio*, se trouve un Home acourant à perte d'halène. *Quèles nouvèles*, lui dit *Eccelin*! L'autre répond: *Mauvaises*. Padoue *est perdue*. *Eccelin* le fait pendre. Un peu plus loin, en arive un autre. *Quèles nouvèles!* Celui-ci, plus avisé que le précèdent, demande à lui parler en particulier; & l'informe, sans aucun risque pour lui-même, de la prise de *Padoue*. *Eccelin* fait arêter sur le champ & dépouiller de tout les *Padouans*, qu'il avoit dans son Armée. Il en fait massacrer le plus grand nombre; & la plus part des autres périssent de fatigues. *Rolandino*, qui vraisemblablement exagère, dit qu'ils étoient onze mille, & qu'à peine en retourna-t-il 200 à *Padoue*. Le *Légat* cependant renforce son Armée. Le *Marquis d'Este* se rend à *Padoue*, & fait venir de nouvèles Troupes de ses *Etats* & de *Ferrare*, Les *Ba-*

nis de Vérone & de Vicenze, quelques *Brigades de Bologne*, comandées par ce frère *Jean Dominicain*, dont il est parlé plus haut, & beaucoup d'*Arbalêtriers de Venise & de Chioggia* viènent joindre l'Armée. Le 30 de Juillet, le *Légat* se met en marche pour *Vicenze*, qu'il vouloit réduire, & campe, le 1 d'Août, à *Longara*, où le frère d'*Eccelin*, *Albérico de Romano*, le vient joindre avec un bon corps de *Trévisans*. Le *Marquis d'Este* est alors élu *Capitaine-Général* de l'Armée: mais, quelques jours après, un bruit sourd, que l'on soupçona dans le tems *Albéric* d'avoir fait répandre, anonce qu'*Eccelin* aprochoit avec une Armée formidable. L'épouvante, saisit les *Croisés*; &, quelque chose que le *Légat* & le *Marquis* puissent faire, les *Bolonois* & le brave Frère *Jean* se retirent; & les autres Auxiliaires les suivent les uns après les autres; ce qui force le *Légat* de ramener l'Armée à *Padoue*. Elle s'y retranche hors de la Ville derrière une Ligne d'environ 3 milles, garnie de Tours de bois & de Machines à lancer des pierres, placées d'espace en espace. *Azzon VII* y fait venir toute la *Cavalerie de Ferrare*, que l'*Infanterie* devoit suivre; & les *Mantouans* & le *Patriarche d'Aquilée* acourent avec de nombreuses Troupes au secours des *Padouans*. *Eccelin* arive, à la fin d'Août; ataque plusieurs fois le Retranchement; est toujours repoussé, quoique du double supérieur en forces; & se retire à *Vicenze*. Il en fait sortir les Troupes de la Ville, qu'il loge dans les Faubourgs, & les remplace par une Garnison de *Véronois* & d'*Allemans*. Le *Marquis d'Este* soustrait *Legnago* à l'obéissance du *Tiran* & des *Véronois*; & recouvre *Cologna*.

Ann. 1257. Le *Marquis d'Este* aiant bloqué pendant l'hiver les Forteresses de *Monselice*, de *Cerro*, & de *Calaone*, gagne, au printems, à force d'argent, *Ghérard* & *Profeta*, qui lui livrent les 2 Forts d'en haut de *Monselice*, qu'ils défendoient pour *Eccelin*. *Cerro* & *Calaone* se rendent bientôt après. *Eccelin*, ne pouvant plus satisfaire sa barbarie aux dépens des *Padouans*, s'en dédomage sur les *Nobles* & les *Populaires de Vérone*. Il fait arêter, avec tous leurs Amis, les 2 frères *Frédéric* & *Boniface de la Scala*, Famille, qui comence, en ce tems, à figurer dans l'Histoire; &, les acusant de vouloir aider le *Marquis Azzon* & les *Mantouans* à se rendre maîtres de *Vérone*, il les fait, au mois d'Octobre, traîner à la queue d'un cheval, & brûler vifs ensuite. Il fait expirer aussi dans les tourmens *Ansédisio*, son neveu, pour avoir mal défendu *Padoue*. Son frère *Albéric*, qui, depuis quelques années, avoit paru zélé Partisan du Pape, se déclare ouvertement pour *Eccelin*, à qui même il done 3 de ses Fils en Otage; & comence à vexer les *Trévisans*, dont il banit le plus grand nombre, qui se mêtent sous la protection des *Padouans* & des *Vénitiens*.

Ann. 1258. Les Afaires d'*Eccelin* prospérèrent, cète année, dans la *Lombardie*. V. aux *Sav. & Ill.* l'Article du *Marquis Obert Pelavicino*. Je dirai seulement ici que ce *Marquis* & *Buoso de Doara*, qui, come *Ghibellins*, étoient Aliés d'*Eccelin*, aiant reçu de lui de grands mécontentemens, se liguèrent secrètement avec le *Marquis Azzon VII*, les *Ferrarois*, les *Padouans*, les *Mantouans*, & les *Milanois*; que dans une Bataille, qui se dona près de l'*Oglio*, le 28 ou le 30 d'Août, *Philippe Fontana*, *Archevêque de Ravenne*, *Légat du Pape*, resta prisonier de guerre; & qu'*Eccelin* fit une ligne secrète avec la *Noblesse de Milan*, alors maltraitée par le *Peuple*, maître du Gouvernement.

Ann. 1259, p. 335. *Nous n'avons aucun Historien Milanois*, *qui nous aprène bien nètement quel étoit alors l'état de* Milan. *Le seul* Galvano Fiamma, Dominicain, *dit que*, *sur la fin de Mars*, *la division s'y mit entre les* Populaires, *qui dominoient dans la Ville*. *Les uns voulurent* Martin de La Torré *pour* Chef, *les autres* Azzolino Marcellino. *La mort de ce dernier fit prévaloir le parti de* La Torré. *Les* Nobles *redoutant la force du* Peuple, *rendue plus considérable par un tel* Chef, *mirent à leur tête* Guillaume de Soréfina, *& se fortifièrent*. Philippe, Légat du Pape, *se transféra lui-même à* Milan, *pour calmer ces troubles*; *& banit les* 2 Chefs. *C'est ce que les* Annales de Milan *assurent aussi*: *mais ces Auteurs n'ont pas fait atention que le* Légat *étoit détenu prisonier à* Brescia *par* Eccelin; *& que*, *par conséquent*, *ce fait doit être arivé*, *l'année précédente*, *avant la prison du* Légat. Martin de La Torré *ne garda point son ban*; *&*, *de retour à* Milan, *força les* Nobles *à baisser la tête*. *C'est pourquoi quelques-uns d'eux*, *étant alés à* Vérone *avec* Guillaume de Soréfina, *promirent à* Eccelin *de lui livrer* Milan. *Si l'on en croit les* Annales de Milan, *l'*Archevêque Léon de Pérégo *fut chassé de la Ville*, *avec la* Faction

des Nobles; *& ce fut ce Prélat, qui recourut à Eccelin, & lui promit la Seigneurie de Milan; ce qui ne paroît pas vraisemblable. A mon avis, une partie des Nobles, restés dans la Ville, s'entendirent avec Eccelin. Il semble qu'on le peut conclure des récits du Moine de Padoue & de Rolandino. De plus,* Guillaume Ventura *le dit expressément dans sa Chronique d'Asti, Ch. 2. Quoi qu'il en soit, Eccelin, come nous le verrons, s'aprocha de Milan, croïant déja tenir cète Ville. Mais il faut dire auparavant que, cète année, les Padouans enlevèrent, dans le mois d'Avril, aux Vicentins* Lonigo & Castoza; *qu'ils mirent à sac* Tiène, *Place considérable & très peuplée; & qu'ils prirent, en Mai,* Fréola; *qu'ils fortifièrent, & munirent d'une Garnison.* Eccelin *étoit alors à* Brescia. *La nouvèle de cète prise, qu'il y reçut, sauva la vie à beaucoup de* Véronois, *qu'il acusoit de trahison. Il avoit envoïé de ses Allemans à* Vérone *pour amener ces Malheureux à* Brescia. *Mais, en aprenant la prise de* Fréola, *sa colère fut sans borne. Les Allemans eurent ordre de l'atendre. Il les joignit dans le mois de Juin avec le reste de son Armée; & reprit* Fréola. *Tout le Peuple de cète Place se soûmit humblement à son arivee; ce qui n'empêcha pas qu'il ne les fit tous lier, grands & petits. Beaucoup furent tués par son ordre, & tous les autres portèrent quelques marques de sa barbarie. Il fit priver des ieux, du nés, ou d'un pied quelques-uns, & châtrer tous le reste. Ce fut le dernier spectacle de cruauté, que ce Monstre dona. De retour à* Brescia, *son unique soin fut d'augmenter son Armée, en prenant de nouvèles Troupes à sa solde & rassemblant tous ses Amis, pour aler faire la conquête de* Milan, *objet de ses desirs. Pour se bien assurer de la réussite d'une si belle entreprise, il ne manquoit plus que de savoir le jour favorable, auquel l'Armée devoit se mètre en mouvement; ce qui dépendoit de savoir lire dans les Astres. Il avoit, pour cet effet, beaucoup d'*Astrologues *à sa Cour, qui lui révélèrent le point précis. Fût-ce avec certitude? On le verra bientôt. Le* Moine de Padoue *dit qu'on voïoit honorablement traités à sa Cour* Salione, Chanoine de Padoue; Riprandino, *de* Vérone; Gui Bonato, *de* Forli; *&* Paul Saracèno, *qui portoit une longue barbe, & paroissoit un autre* Balaam, *tous* Astrologues, *qu'il aimoit beaucoup. Il partit donc, à la fin d'Août, avec toute son Armée, un Equipage magnifique, & toutes les* Troupes de Brescia, *feignant de vouloir assiéger les* Orci, *vers lesquels il dirigea sa marche. Pendant qu'il en ravageoit les environs, le* Marquis Obert Pélavicino, & Buoso de Doara *vinrent avec l'*Armée de Crémone, *camper à* Soncino *vis-à-vis les* Orci, *l'*Oglio *entre deux, pour observer les démarches de ce Serpent. Le* Marquis d'Este, *avec les* Troupes de Ferrare, *joignit les* Mantouans, *& vint se poster à* Marchèria *sur l'*Oglio, *pour être à portée de secourir les* Crémonois *au besoin. Dans le même tems,* Martin de la Torré *se mit en campagne avec une puissante Armée; & vint à* Pioltello, *ou bien à* Cassano *sur l'*Adda, *prêt à se joindre, quand il faudroit, aux* Crémonois. Eccelin *cependant, aiant renvoïé l'*Infanterie Bresciane, *& retenu la* Cavalerie, *passa, lorsqu'on y pensoit le moins, l'*Oglio, *pendant une nuit, à* Palazzuolo; *continua sa marche jusqu'à l'*Adda, *qu'il passa, le* 17 *de Septembre, par un gué qu'il avoit fait reconoître auparavant; & marcha promtement à* Milan. *Il avoit* 4 *à* 5 *mille Chevaux. Quelques Auteurs disent d'avantage. C'étoit fait de cète illustre Ville, si l'on n'eût pas apris assés-tôt dans le* Camp des Milanois, *qu'il avoit passé ces deux rivières,* Martin de La Torré, *qui comprit à quoi le rusé* Tiran *visoit, eut le bonheur, à l'aide d'une marche forcée, de rentrer dans* Milan, *avec l'Armée, avant qu'*Eccelin *en aprochât, & de rompre par là toutes ses mesures.* Eccelin, *à cète nouvèle, devint furieux; & ne songea qu'à s'emparer de* Monza, *ou plustôt qu'à recourner à* Brescia: *Les* Citoïens de Monza *s'étant mis en devoir de se bien défendre, le coup manqua.* Trezzo *fut alors l'objet de l'ambition d'*Eccelin. *Il fit doner un furieux assaut à ce Château; mais il trouva que ceux qui le défendoient n'avoient pas moins de courage que ses gens. Il se contenta d'en brûler les Faubourgs; & gagnant* Vimercato, *il y laissa reposer ses Troupes. Il affectoit de montrer du mépris pour ses Ennemis: mais son esprit étoit combatu de pensées fâcheuses, en voïant, au milieu d'un païs ennemi, derrière lui les puissans* Milanois, *devant lui de grosses rivières à traverser. Son trouble augmenta, quand il aprit que le* Marquis d'Este, *avec les Ferrarois, les Mantouans, & les* Crémonois, *s'étoit avancé jusqu'à l'*Adda, *pour lui disputer le passage; & qu'il s'étoit même emparé du* Pont de Cassano, *dont il avoit auparavant confié la garde à quelques-uns de ses Esca-*

drons. Alors, plus furieux que jamais, il prit le chemin de Caffano, *parceque, si l'on en croit ce que les* Annales de Milan *racontent, un* Diable *lui avoit prédit qu'il mourroit à* Caffano; *ce qu'il avoit entendu de* Baffano, *Terre de ses Ancêtres: mais il changea d'avis, en entendant nomer* Caffano. *Ç'aura sans doute été là quelque imagination du Vulgaire. Au reste, il ataqua si vivement les Défenseurs du Pont, qu'ils paroissoient prêts à céder, lorsqu'il fut ateint au pied gauche d'une flèche, qui s'enfonça dans l'os. Cet accident répandit l'épouvante dans ses Troupes: mais lui, ne montrant que de l'intrépidité, se fit reporter à* Vimercato. *Sa plaie y fut ouverte; on en tira la flèche; les* Chirurgiens *le pansèrent. Le lendemain, il remonta courageusement à cheval; passa hardiment un gué de* l'Adda, *qu'on lui fit conoître; & conduisit tous ses Escadrons de l'autre côté. Mais, dans le même tems, on vit paroître le* Marquis d'Este *avec les* Ferrarois *& les* Mantouans, *& le* Marquis Obert Pelavicino *&* Buoso de Doara *avec les* Crémonois. *Ils s'étendirent pour envelopper les Ennemis. A leur vue, les* Brefcians *furent les premiers à se sauver à toute bride.* Eccelin, *s'en voïant abandoné, ne témoigne nulle crainte; &, marchant au pas avec le reste de ses gens, il tâcha de se retirer dans le* Territoire de Bergame. *Les Confédérés ne le lui permirent pas. Ils chargèrent ses Escadrons, qui se débandèrent sur le champ: mais on fit beaucoup de Prisoniers. Le plus illustre & celui qu'il importoit le plus d'avoir, fut* Eccelin *lui même, à qui, dès qu'il fut pris, un Soldat indiscret fit 3 blessures à la tête, pour vanger son frère à qui le* Tiran *avoit fait couper une jambe. Le* Malvezzi, *dans sa* Chronique de Brefcia, *dit qu'avant d'être pris, il reçut ces trois blessures de la main de* Mazzoldo de' Lavelonghi, *Noble* Brefcian. *Le très heureux jour de cète insigne victoire fut le 27 de Septembre, fête de* S. Côme *&* S. Damien. *Le monde acouroit en foule pour voir pris cet Home si diffamé par ses incroïables cruautés, come on auroit fait pour voir un très horrible Monstre tué. Chacun l'acabloit de reproches. Le plus grand nombre même le vouloient achever. Mais le* Marquis d'Este *&* Buoso de Doara *ne soufrirent pas qu'on lui fit aucun outrage. Ils le menèrent à* Soncino; *& l'y firent soigner avec une atention charitable, par les plus habiles* Médecins. *Mais ses plaies étoient incurables. Il en mourut le onzième jour* (le 8 d'Octobre), *à l'âge d'environ 70 ans, tel qu'il avoit vécu, sans doner aucun signe de pénitence, & sans avoir jamais demandé les Sacremens de l'Eglise. On l'enterra, non en Terre Sainte, parcequ'il étoit excomunié: mais dans un tombeau placé sous le Portique du Palais de* Soncino. P. 339. *On ne peut pas exprimer le contentement & la joie de toute la* Lombardie, *en aprenant que le Monde étoit délivré de l'Assassin de tant de* Peuples, *duquel le nom étoit en horreur, & faisoit trembler même au loin. On ne parloit pas alors d'autre chose, que de cet heureux évènement. Les* Padouans, *assurés de sa mort, coururent à* Vicenze, *pour en chasser la Garnison du* Tiran; *&, n'alant pu réussir, ils en brûlèrent les Faubourgs; & s'en retournèrent. Trois jours après, les* Soldats d'Eccelin *aiant pris la fuite, les* Vicentins *se mirent sous la protection des* Padouans, *qui peu à peu s'en rendirent maîtres absolus.* Baffano *se soumit de même à* Padoue; *& la puissance de cète Ville s'acrut beaucoup.* Albéric *alors ne se crut plus en sureté dans* Trévise. *Il savoit qu'il s'y étoit fait haïr & dans tout le voisinage par sa tiranie, égale à celle de son Frère. Les* Trévisans, *à l'aide de secours des* Vénitiens *se soulevèrent; se mirent en liberté, & se donèrent* Marc Badoèro, Noble Vénitien, *pour* Podestà. *La Ville de* Feltre *suivit l'exemple de* Trévise. *Enfin la Ville de* Vérone, *recouvrant la liberté, rapella* Louis, Comte de San-Bonifazio, *& les autres* Banis; *& choisit pour* Podestà Mastino de la Scala, *dont, quelques tems après, la* Maison *aquit la* Seigneurie de cète Ville.

Ann. 1261. Les *Ghibellins* aiant le dessus à *Vérone*, avoient forcé le *Comte Louis de San-Bonifazio* d'en sortir. Cète année, le *Marquis Azzon VII*, avec les *Troupes de Ferrare*, voulut aider ce *Comte* & les autres *Banis de Vérone* à rentrer dans cète Ville, où fans doute ils avoient des intelligences: mais l'Afaire manqua. L'Armée, en s'en retournant, prit les Châteaux de *Cologna*, de *Legnago*, de *Sabione* & de *Porto*. Neuf mois après, les 2 derniers furent repris par le *Véronois*.

Ann. 1264, p. 362. *Le 17 de Février de cète année*, Azzon VII, Marquis d'Este, *qui gouvernoit la Ville de* Ferrare *en paix, païa le tribut à la Nature dans la cinquantième année de son âge, & la vingt-&-quatrième de sa* Seigneurie de Ferrare. *Ce Prince, de glorieuse mémoire à cause de son insigne-

piété, de sa clémence & de ses autres vertus, suivit toujours constamment le Parti de l'Eglise, *malgré tous les éforts de* l'Empereur Frédéric II, d'Eccelin *& de ses autres Ennemis.* L'Auteur de la Petite Chronique de Ferrare, *quoique grand* Ghibellin, *avoue que tous les* Ghibellins de Ferrare, *honorèrent de larmes véritables les obsèques d'*Azzon. *Des* 2 Bèatrix d'Este, Religieuses, *qui, par leurs vertus, méritèrent le titre de* Bienheureuses, *l'une fut sa sœur, & l'autre sa fille. Il laissa pour héritier de ses* Etats *son petitfils* Obizzon, *né de son fils* Renaud, *mort avant lui. Le* Peuple *fut à peine revenu de ses funérailles, qu'il se tint, dans la Place, un* Conseil Général, *où, d'un comun consentement, ce* Marquis Obizzon *fut proclamé* Seigneur de Ferrare.

Je recomencerai cète Colone, *dans le Volume suivant, par les* Marquis *de* Montferrat.

Fin du Ve. Volume.



De l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné, 1769.

